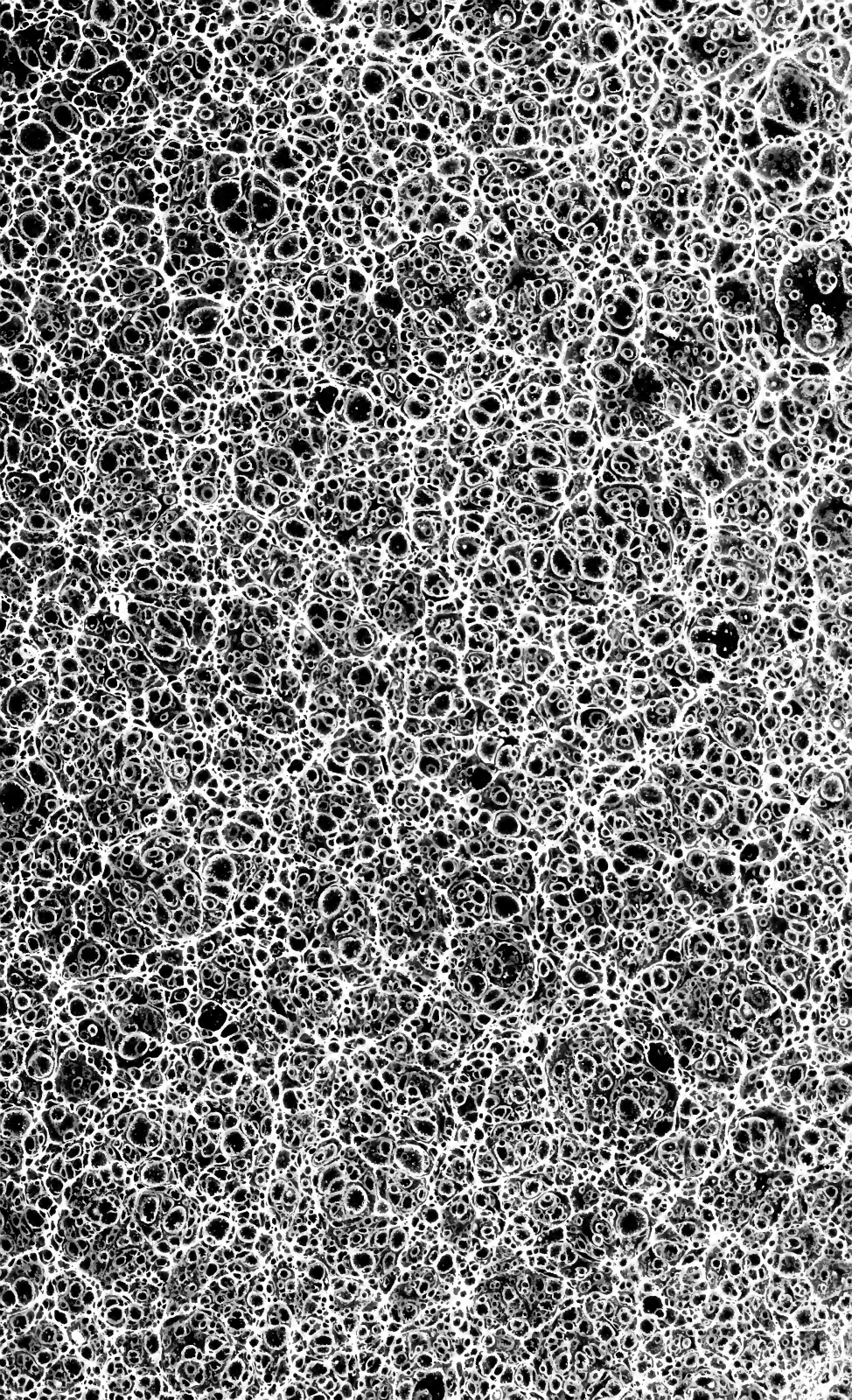


TUFTS COLLEGE LIBRARY.

GIFT OF  
JAMES D. PERKINS,

OCT. 1901.

7 7 2





REVUE  
DES  
DEUX MONDES.

---

TROISIÈME SÉRIE.

---

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,  
RUE DE SEINE, 14.

REVUE

DES

DEUX MONDES.

TOME QUATRIÈME.

---

TROISIÈME SÉRIE.

---

PARIS,

AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES,  
RUE DES BEAUX-ARTS, 10.

LONDRES,

CHEZ BAILLIÈRE, 219, REGENT STREET.

—  
1854.

TUFTS COLLEGE  
LIBRARY.

40982



---

# JACQUES.

---

Tous les personnages de ce livre sont à la fois très simples et très nouveaux. Jacques, Fernande, Octave et Sylvia ne rappellent tout au plus que par de lointaines analogies les précédentes créations de l'auteur. Comme dans *Indiana* et *Valentine*, les caractères et l'action se distinguent par une réalité spontanée; comme dans *Lélia*, l'idéal est si habilement mêlé au dialogue, aux descriptions, à la fable elle-même, que la pensée du lecteur chemine alternativement, sans fatigue et sans secousse, de l'émotion à la rêverie, de l'enthousiasme à la curiosité.

Jacques a été soldat. Il s'est de bonne heure initié à la souffrance et à la résignation. Il a trente-cinq ans, et son cœur a traversé déjà bien des épreuves douloureuses. Il ne s'est pas dit comme les stoïques : La sagesse repose tout entière sur le silence des passions. Il n'a pas cru que la paix et le bonheur n'appartenaient qu'à la réflexion austère et désintéressée. Il a vu dans chacune de ses illusions évanouies un enseignement impitoyable; mais il ne s'est pas découragé. Déçu dans ses espérances d'amour et de fidélité, il ne s'est pas guéri d'aimer. Il s'est remis à la tâche, il a recommencé la lutte comme un athlète hardi. Il a regardé d'un œil

serein et paisible le sang qui ruisselait de ses blessures. Il a senti l'air frais et cuisant se glisser dans les profondeurs de ses plaies furieuses. Mais il s'est confié en lui-même, il n'a pas fléchi avant l'heure, et quand la cicatrice, lente à se fermer, a mis un terme à la souffrance, il ne s'est pas tourné vers ses souvenirs pour se conseiller la lâcheté.

C'est-à-dire qu'il a compris dès le premier jour que le devoir est d'agir et de vivre; pour lui, la sagesse suprême, la plus haute dignité, la consécration, c'est le dévouement poussé à ses dernières limites.

Il a aimé plusieurs fois, et plusieurs fois il a été trompé. Il a vu se détacher de lui bien des affections qu'il réservait à de plus longues espérances. Il a vu tomber avant le temps bien des plantes florissantes qu'il avait arrosées de ses larmes, et qui promettaient de grandir à l'ombre de son nom.

Si Jacques était arrivé par la déception à cette tristesse incrédule et défiante qui raille les passions et les prend en pitié; s'il n'avait puisé dans la mémoire toujours présente de ses malheurs et de ses désappointemens que le mépris et l'ironie; si, résolu à l'inaction, il s'était mis à rire de ceux qui croient et persévèrent, il n'y aurait dans l'invention de ce personnage rien d'inattendu ni de nouveau. Ce serait tout simplement un ressouvenir de Byron. Mais Jacques est monté plus haut que la tristesse, plus haut que l'incrédulité. Il a dépassé la défiance et l'ironie. Il compatit sérieusement à ceux qui persévèrent et se confient; mais il ne raille pas leur espérance. Il voit plus loin, mais ses pieds suivent la même route.

Il ne croit plus à l'éternelle durée des affections humaines; mais il rougirait de lui-même s'il abandonnait la partie. Il a promené autour de lui un regard lent et curieux; il a compté les ambitions tumultueuses qui s'agitaient au sein de la foule et tentaient de la dominer; il a suivi sans trouble et sans jalousie l'avènement et la chute des noms qui se disaient illustres; et il n'a pas voulu d'une pareille destinée. Il s'est mêlé aux esprits ardents qui ne vivent que pour la vérité; il s'est complu quelque temps dans le spectacle de leurs pieuses extases, il n'a pu se défendre d'une sympathie généreuse pour leurs projets d'enseignement et

de réforme; mais il a compris que la vie tout entière n'est pas dans l'étude, et il a reculé devant l'oisiveté du cœur.

Il veut encore aimer, il aimera, quoi qu'il arrive. Il se consultera long-temps avant de s'engager. Il ne prendra pas pour un entraînement sérieux, pour une passion irrésistible, le charme d'une beauté passagère, d'un regard humide et voilé, les tresses blondes et soyeuses jetées sur l'épaule comme un manteau. S'il doit encore aimer, il saura pourquoi; il ne cédera pas imprudemment à l'ivresse des sens; il ne se mettra pas à la poursuite du plaisir: il cherchera le bonheur.

Mais Jacques peut-il être heureux encore? Est-il possible d'aimer sans croire à l'éternité de l'amour? Prévoir la fin d'une affection naissante, n'est-ce pas désespérer? N'y a-t-il pas dans cette sagesse austère et résignée quelque chose qui repousse l'amour au lieu de l'attirer? Cette lumière éblouissante et pure, qui projette ses rayons dans les profondeurs de l'âme, n'est-elle pas trop ardente pour la sève d'une passion dévouée? Qui tentera de résoudre ces énigmes obscures? Quelle raison, assez sûre d'elle-même, osera s'engager dans le dédale de ces questions impénétrables? Est-ce que Dieu nous aurait défendu de savoir et d'aimer tout à la fois? Est-ce qu'il faut tuer le cœur pour vivifier l'intelligence? ou bien faut-il imposer silence à la pensée et museler sa curiosité, pour aimer librement, sans prévoyance et sans crainte? Faut-il ignorer les mers pour affronter la tempête? Faut-il compter les écueils pour ne pas quitter la plage?

Ce n'est pas moi qui trancherai ce nœud inextricable. Ce n'est pas moi qui mettrai d'accord le cœur et la pensée; ce n'est pas moi qui réconcilierai la prévoyance et l'entraînement. Non: dans les douleurs auxquelles j'ai assisté, dans les récits éplorés que j'ai entendus, dans les larmes que j'ai vu couler, je n'ai pas appris le secret de la sagesse heureuse.

Mais le poète a le droit de franchir les doutes du philosophe. Quand la réflexion hésite, l'invention peut passer outre. Ainsi a fait George Sand. Il a mis au cœur de Jacques une soif insatiable d'aimer, et dans sa pensée une prévoyance paisible et sereine. Il lui a donné le courage qui s'empresse au-devant du danger comme s'il ne le soupçonnait pas; mais il n'a pas cru devoir le deshériter

de ses souvenirs vigilans, de sa science encore toute saignante, et qui devrait lui conseiller le repos.

Ainsi posé, le caractère de Jacques est une création grande et singulière; quel que soit le drame où s'engagera cet acteur, il ne pourra manquer d'exciter un intérêt sérieux. Il sait, il aime, il prévoit; au jour du malheur que fera-t-il? aura-t-il le droit de se réfugier dans la colère et la vengeance? pourra-t-il, sans se dégrader, démentir par l'étonnement la sécurité de sa pensée?

Fernande a seize ans. Elle s'éveille à la vie, crédule et confiante; elle est pleine de grace et de puérilité. Sa rêverie ingénue ne va pas au-delà du bonheur. Elle croit aux amours éternelles, à la sérénité permanente des affections, aux fidélités faciles et joyeuses. Elle n'entrevoit dans l'avenir qu'une fête perpétuelle; sa voix, comme celle des oiseaux sous la feuillée, ne s'élève que pour remercier Dieu et le glorifier dans sa reconnaissance.

Ses premières années n'ont été troublées par aucun enseignement prématuré. Son ame impatiente n'a pas devancé les jours inconnus. Elle ignore les brûlantes insomnies et les aspirations délirantes; elle a dormi innocente et pure sans jamais demander à Dieu de changer sa destinée. Ses jours harmonieux et pareils ont passé sans bruit et sans murmure comme l'eau d'une source vive sur la grève et la mousse.

Heureuse et fière entre toutes les filles de son âge, elle attend l'amour pour s'épanouir, comme la fleur de la prairie attend le soleil et la rosée; sa beauté grandit sans regret et sans colère; son œil se voile et sa joue se colore, mais ses larmes et sa rougeur ignorent le chagrin et la honte. Elle frémit sous le vent qui agite ses cheveux, sa lèvre frissonne et pâlit comme sous un baiser. Mais quand l'air s'apaise, quand les feuilles se reposent, Fernande s'étonne de son émotion, et ne cherche pas dans un avenir impénétrable le secret de cette passagère inquiétude.

Elle n'a pas dépravé son ame au récit des passions égoïstes; elle n'a pas maudit la société qu'elle ignore; elle n'a pas appris dans ses lectures clandestines à défier le monde et à le mépriser; elle ne s'est pas imposé, comme un point d'honneur, l'isolement et la lutte. C'est à peine si elle conçoit le courage, tant elle est loin de pré-

voir la douleur ; la jactance, qui court au-devant du danger, étonnerait sa candeur sans éveiller son envie.

Elle acceptera l'amour comme un bienfait ; mais comme elle n'a rien dans ses souvenirs que l'ignorance et la sérénité, elle ne choisira pas, elle se donnera ingénument, elle ouvrira son cœur parce qu'elle a besoin de se confier. Elle révèlera sans confusion et sans crainte tous les secrets de sa pensée. Elle se sent faible et née pour l'obéissance ; le jour où elle rencontrera une ame plus forte que la sienne, un caractère plus aguerré, une intelligence plus large et plus sûre d'elle-même, elle s'inclinera comme devant un maître attendu dès long-temps ; elle remettra entre ses mains le fardeau de sa destinée, et dans sa joie naïve elle n'ira pas jusqu'à prévoir l'heure de la révolte et de la désertion.

Elle ne sait pas que l'amour sans discernement est une imprudence désastreuse ; qu'il faut choisir avant de s'engager, mesurer sa force avant de commencer le pèlerinage. Pauvre chère enfant, elle aimera de toute son ame ; elle se livrera tout entière et prononcera les plus terribles promesses, comme s'il s'agissait seulement du soir et du lendemain.

Elle croit qu'un seul amour épuisera toute la sève de son ame, et qu'un pareil bonheur ne se recommence pas. Elle n'a pas deviné, dans les rides inscrites au front des femmes de trente ans, la mobilité des affections qui se disaient éternelles. Elle n'a pas lu, dans les regards sombres et mornes qui semblent épeler incessamment une invisible sentence, la confusion des souvenirs et des promesses qui se heurtent, et se disputent la conscience comme une proie sans cesse renaissante.

*Changer*, pour Fernande, c'est un mot qui n'a pas de sens. La fidélité n'a pas même pour elle le caractère d'un devoir ; c'est une loi fatale, irrésistible ; c'est un besoin du cœur. Elle concevrait le dévouement dans la mobilité, elle ne le conçoit pas dans la constance.

Il semble à cette ame ingénue que l'amour une fois essayé ne permet pas une nouvelle épreuve ; que toutes les facultés, appauvries par l'effusion et l'intimité, sont mises hors de combat, et que la paix est un devoir pour cette armure brisée.

Elle n'a jamais rêvé ces passions boiteuses qui se partagent entre

le souvenir et l'espérance, ces joies pleines de remords et d'inquiétude, qui regrettent la veille et doutent du lendemain. Elle croirait souiller ses lèvres et profaner sa beauté en subissant les caresses d'un nouvel amant.

Elle ne comprend pas qu'après une première déception il soit possible encore de jouer sa vie et son bonheur sur une autre promesse. Elle ira donc les yeux fermés au-devant de l'amour. Elle se présentera chaste et confiante aux baisers d'un époux. Au-delà du paisible horizon de la famille, elle n'entreverra que malheur et désolation. Elle s'interdira comme un crime les lointains voyages, les périlleuses excursions; elle enfermera tous ses rêves dans le cercle auguste de la maternité.

Si le désabusement doit un jour l'atteindre, si l'expérience doit dessiller ses yeux et lui montrer que tout passe et se renouvelle, que les sermens les plus sincères s'écrivent sur le sable et s'effacent au souffle du vent, que les plus solides espérances sont bâties sur un sol qui se dérobe, et disparaissent comme le sillage d'un vaisseau, que fera donc cette âme ingénue?

Quand elle saura comme la bonne foi se trompe elle-même, combien il est difficile de se connaître et de se sonder; quand elle aura mesuré l'abîme de doutes où s'agitent les vérités les plus évidentes, quel parti prendra donc ce caractère généreux qui se croyait sûr de lui-même?

Fernande se résignera-t-elle à la trahison? Honteuse de son erreur, essaiera-t-elle de perpétuer par la ruse et le mensonge un amour qui depuis long-temps aura déserté son cœur? Marchera-t-elle sur les traces de ces femmes sans courage qui rougiraient de l'inconstance et qui se glorifient dans l'hypocrisie?

Ou bien, candide et pure jusque dans le désabusement, viendra-t-elle confesser au pied de son idole que son encens est épuisé, et que sa voix n'a plus d'hymnes à chanter?

Octave a aimé long-temps, avec un acharnement invincible, une femme supérieure à lui par l'intelligence et la volonté. Il a résisté courageusement à ses dédains, à sa colère, et même à son abandon. Dompté de bonne heure par celle qu'il avait choisie, il a vu l'amour dans l'adoration plutôt que dans l'intimité. Il n'a jamais senti sur

son cœur les battemens d'un cœur égal et pareil. Il n'a jamais réussi à briser la barrière qui le séparait de sa maîtresse. Il avait beau s'agenouiller, elle demeurait debout. Chaque fois qu'il essayait d'écarter le voile mystérieux de sa pensée, la nuit redoublait autour de lui. Le cœur qu'il interrogeait, loin de se confesser à haute voix et de redescendre avec lui le cours entier des années révolues, s'armait de résistance, et, comme outragé par sa curiosité, retournait obstinément à sa discrète solitude.

L'amour n'a donc été pour Octave qu'une suite d'extases et d'humiliations. L'excellence de sa nature a tenu tête à l'orage. Malgré les vents contraires qui ébranlaient son espérance et menaçaient de la déraciner, il s'est confié en Dieu dont la clémence vigilante sourit aux affections sincères. A peine s'est-il résigné le jour où s'est brisée la dernière branche. En lisant son arrêt tracé par une main chérie, il a prié le ciel de ramener à lui l'ame dédaigneuse de sa bien-aimée. Il s'est promis de ne plus l'interroger, et d'accepter le passé sans le connaître. Il a fait serment de la suivre et de ne jamais la guider : il a volontairement abdiqué le rôle viril et hardi pour accepter celui de l'obéissance dévouée.

Vains efforts ! elle n'a pas même voulu de sa soumission. Que faire alors ? Courbé sous le malheur et la désolation, Octave ne doit-il jamais relever la tête ? Est-il condamné à ne jamais rencontrer une ame sœur de la sienne ? L'adoration a-t-elle épuisé toutes ses forces ? N'a-t-il pas chance d'oublier le dédain dans la domination, ou seulement dans la confiance ? Tel qu'il est, fatigué par une affection répudiée, il se laissera prendre aux évènements, sans pouvoir les corriger et les conduire.

Sylvia ne peut pas aimer, parce qu'elle a rêvé l'amour impossible. Le type idéal de l'homme qui doit enchaîner son cœur, est placé trop haut et bien au-delà de son atteinte. Sa fierté impatiente a refusé de plier devant les misères mesquines qui ne manquent pas aux plus grands caractères. Pour justifier son isolement et sa tristesse, elle a compté d'un œil impitoyable toutes les faiblesses de l'humanité. Elle a épié avec une attention vigilante l'égoïsme caché sous l'énergie, l'ambition déguisée sous le dévouement, l'ivresse des sens travestie en admiration et en flatterie.

Belle et enviée, facile à l'enthousiasme et pourtant réfléchie, entourée d'hommages empressés, elle a pesé dans le silence les applaudissemens de la foule; elle s'est demandé ce que valait l'amour de ces parleurs emmiellés, et elle s'est étonnée de son indifférence.

Sa pensée indocile voulait un dieu ou un esclave. Dieu ne pouvait descendre jusqu'à elle ou l'élever jusqu'à lui. Mais un jour l'esclave s'est rencontré : Sylvia s'est résignée à commander, et quelques jours ont suffi à sa volonté pour se lasser de l'obéissance.

Elle a sillonné de ses caprices le cœur qu'elle avait choisi; elle a vécu libre et adorée; elle a lu dans le regard fidèle de son amant la divinité de sa puissance. Chaque jour, à son réveil, elle a retrouvé la prière sur les lèvres qui la couvraient de baisers.

Mais sa force, dont elle était si glorieuse, demeurait oisive et inutile. Sa vie toute frayée lui défendait la lutte qu'elle avait si longtemps espérée; pas une ronce sur sa route que sa main pût écarter; partout une plaine unie et bordée de frais ombrages; à la fin de chaque jour un abri sûr et paisible. Quelle honte, n'est-ce pas, pour celle qui voulait le combat et les blessures? Elle se trouvait malheureuse dans la paix et la sécurité, et ne comprenait pas que le bonheur était au-dessous de ses vœux. Elle rougissait du facile contentement qu'elle n'avait pas souhaité, et soupirait après la gloire douloureuse qui lui échappait.

Son insatiable ambition s'exaltait de jour en jour et s'épuisait en desseins irréalisables. La jeunesse et la beauté lui semblaient peu de chose. Ce qu'elle appelait de ses larmes désolées, c'était l'amour de son ame elle-même, de son ame vieillie avant l'âge. Chacune des caresses qu'elle recevait la dégradait à ses yeux. L'émotion et l'extase de son amant la mettaient de niveau avec les autres femmes. Elle se savait, elle se croyait du moins bien au-dessus d'elles et de leurs joies, et cette égalité fatale la révoltait comme un châtement inmérité.

Nul amour humain ne pouvait combler l'abîme creusé autour d'elle. Sa fierté solitaire agrandissait d'heure en heure l'espace qui la séparait de la foule, et rendait la mésintelligence de plus en plus irréconciliable.

Sylvia n'était plus une femme. Le dédain avait tari chez elle les sources de la tendresse. Le pardon qu'elle accordait n'était qu'un



pitié insultante. Ses lèvres ne pouvaient plus prononcer des paroles d'amnistie. Son œil clair et calme ne pouvait plus se voiler de larmes amoureuses.

La grandeur envahissante de sa pensée avait franchi les limites désignées par la main divine. A force d'élargir le cercle de son mouvement, elle avait aboli jusqu'aux dernières traces du sexe de Sylvia.

Pour ce malheur volontaire il n'y a pas de consolation. Cette solitude inguérissable ne doit plus espérer qu'en Dieu. C'est pourquoi Sylvia n'essaiera plus aucun rôle. Majestueuse et sereine comme une statue antique, elle assiste à la vie sans joie et sans souffrance. Le battement égal et monotone de ses artères attiédies protègera son front contre la rougeur. Elle verra sans pleurer s'accomplir sous ses yeux les infortunes les plus inattendues. Sa bouche, scellée par l'indifférence ne s'ouvrira pas pour retarder le coup qui doit trancher le bonheur d'un ami. Sylvia ne tentera pas d'enrayer une passion qui se hâte; elle ne sortira pas de son immobilité pour faire rebrousser chemin à la flamme qui s'avance. Elle contempera l'incendie, et c'est à peine si elle regrettera la moisson dévorée.

C'est avec ces personnages que George Sand a construit son nouveau roman, et la fable qu'il a inventée n'est pas moins simple et moins nouvelle que le caractère de ses acteurs.

Au début du livre on voit naître, grandir et s'exalter jusqu'à l'enthousiasme l'amour de Fernande pour Jacques. Les progrès insensibles de cette passion, si obscure et si paisible à l'origine, si ardente et si aveugle au bout de quelques semaines, sont analysés, décrits et racontés avec une exquise délicatesse. Tous les secrets de la jeune fille, toutes ses craintes, ses espérances, ses retours sur elle-même, sa confiance irréfléchie, sont dévoilés avec un naturel si parfait, que les cent premières pages de *Jacques* ressemblent plutôt à un journal qu'à un roman.

Au fond de toutes les passions naissantes, on le sait, il y a un mélange de crainte et de curiosité. L'admiration ne suffit pas à produire l'amour. La plus excellente nature, la plus franche bienveillance n'éveille tout au plus qu'une sérieuse amitié. La beauté du regard ou l'éclat du génie ne vont pas au-delà de l'intérêt; et s'il est

arrivé à quelques femmes de devenir amoureuses par les yeux ou la pensée, elles ont été punies sévèrement de leur méprise, et les joies de leur vanité se sont évanouies comme un rêve.

C'est une vérité misérable, j'en conviens, mais une vérité authentique : pour exciter l'amour d'une jeune fille, il faut allier la force à la singularité. Ce n'est guère qu'à cette double condition qu'on peut amener l'émotion jusqu'au roman. Cela explique pourquoi des caractères du premier ordre, dévoués, sincères, affectueux, mais simples et uniformes, passent leur vie à rêver l'amour, à le mériter sans jamais l'obtenir. Comme si la vérité pure, sans le secours du mensonge, était inacceptable !

Jacques est fort et singulier ; c'est plus qu'un amant pour Fernande, c'est un ange, c'est un dieu ; elle remet sa vie entre ses mains et lui demande un amour éternel. — C'est là, si l'on veut, l'exposition.

La réponse du vieux soldat est sublime de prévoyance et de générosité. Il ne s'abuse pas sur la durée de l'enthousiasme. Il sait que l'amour de Fernande périra. Il sait que sa confiance si expansive aujourd'hui cèdera bientôt la place à la discrétion, à la réserve, peut-être même à la feinte. Il est sûr de lui-même, il est sûr de Fernande à l'heure présente. Mais que peut-il sur l'avenir qui ne lui appartient pas ? que peut-il sur les hommes et les évènements ? Il aura beau garder son trésor, il aura beau guetter, comme un laboureur vigilant, le nuage qui viendra de l'horizon, il ne pourra fléchir l'inclémence du ciel.

Il promet donc à Fernande de l'aimer fidèlement. Mais il promet en même temps de ne jamais la contraindre, de ne jamais entamer sa liberté. Il ne sera ni son mari ni son maître. S'il consent à s'unir à elle par un lien indissoluble aux yeux des hommes, c'est pour lui assurer sa fortune et son nom. Mais il veut être son amant, il veut la traiter comme une maîtresse adorée, et le jour où son amour deviendra importun à Fernande, le jour où elle ne sera plus que sa femme, il se résignera à n'avoir plus pour elle qu'une affection paternelle. Il continuera de la protéger et de la servir, mais il rougirait de lui imposer ses caresses, et de souiller sa beauté par une volonté tyrannique.

C'est à peine si Fernande comprend le sens caché au fond de ces

paroles prophétiques. Elle pleure et s'afflige comme si Jacques doutait d'elle et de lui-même. Mais la divine sérénité des promesses de son amant, et surtout la grandeur de son caractère effacent bientôt cette première inquiétude. Elle aime, elle est aimée; le présent est pur, l'avenir sera pareil; à peine si les flots se rident sous le vent: n'est-ce pas folie de craindre l'orage? n'est-ce pas lâcheté de trembler?

Jacques épouse Fernande. Le premier jour de leur bonheur est une page divine. — C'est là, je crois, un second acte bien rempli.

Mais il y a dans l'amour qui unit deux ames inégales des chances nombreuses de désabusement. L'âge et le caractère de Jacques, qui lui donnent sur Fernande une éclatante supériorité, produisent bientôt en elle une défiance qui grandira de jour en jour. Elle n'a pas de souvenirs; elle vit tout entière dans le présent, et ne comprend rien aux chagrins irrévélables de son mari. Elle voudrait ramener la paix et le bonheur sur son front obscurci, et sa tendresse, importune à force d'être active, excite chez celui qu'elle aime l'impatience et la colère. Elle s'étonne et s'accuse; elle implore son pardon, et son humilité est une nouvelle injure.

Elle se débat vainement contre la douleur qui envahit son ame. Elle voudrait effacer de la mémoire de Jacques tous les jours où elle n'était pas. Elle voudrait qu'il eût commencé de vivre le jour où elle l'a connu. Mais ses larmes ne peuvent rien contre le passé irréparable.

Un jour une mélodie tire des yeux de Jacques des pleurs inattendus. Fernande se remet à chanter, et Jacques s'enfuit pour cacher son émotion. Plus de doutes: ses pleurs s'adressent à une maîtresse absente; il la regrette, et ne se trouve pas heureux.

Dès ce moment Fernande est jalouse, jalouse du passé qu'elle ne connaît pas. Elle dévore ses larmes pour ne plus offenser celui qu'elle révère plus encore qu'elle ne l'aime. Elle craint de l'affliger par ses questions. Elle impose silence à sa curiosité. Elle tâche de se composer un bonheur discret et solitaire. Peu à peu elle s'éloigne de Jacques et s'habitue à vivre loin de lui. Elle rougit sous son regard comme sous l'œil d'un maître qu'elle ne peut tromper. Elle arrive à le trouver trop parfait, trop grand, trop irréprochable; elle mesure la distance qui les sépare pour excuser son affliction;

elle se dit qu'elle n'est pas faite pour lui, qu'elle est trop peu de chose pour remplir sa vie. Et le jour de cet aveu, elle est perdue. — C'est là le troisième acte.

Jusqu'ici, on le voit, l'action est vive et dégagée. Les caractères de Jacques et de Fernande ne se démentent pas un seul instant et demeurent fidèles au début. Une fois séparés, ils ne doivent plus se rejoindre. Le lac une fois troublé ne reviendra plus à sa limpidité première.

L'intimité, si douce aux amours naissantes, si pénible aux amours qui se dénouent, est un fardeau trop pesant pour Jacques et pour Fernande. Jacques appelle auprès de lui Sylvia, sa sœur bien-aimée. Il espère qu'elle distraira Fernande, lui enseignera la force et le courage, et consolera sa jalousie en lui montrant qu'il y a des larmes pour l'oubli comme pour le regret. Si nous ne pleurons que les images chéries, nos yeux désapprendraient les larmes. Mais l'oubli qui engloutit tant de bonheurs et d'espérances, l'oubli imprévu et fatal n'est pas une de nos moindres douleurs. Si l'homme est petit par la brièveté de ses affections, s'il doit rougir de la violation de ses promesses, n'est-ce pas une honte aussi que le prompt effacement de ses regrets? Le temps est un rude moissonneur qui fauche nos afflictions et nos joies, qui noue, comme une gerbe mûre, nos sermens les plus sincères, et qui les emporte avec lui.

La jeunesse et la beauté de Sylvia déplacent la jalousie de Fernande au lieu de l'apaiser. Les caresses familières de Jacques, partagées entre deux femmes, sont une énigme impénétrable pour le cœur de la jeune fille. Mais son inquiétude ne tient pas contre l'amitié dévouée de Sylvia. Elle se confie à elle, elle lui révèle ses chagrins et lui demande conseil.

Arrive Octave qui voudrait ressaisir l'amour de Sylvia. Il ne se montre pas d'abord, il se déguise et guette sa maîtresse. Mais, après bien des poursuites inutiles, il se décide à invoquer la médiation de Fernande. Il s'adresse à elle pour fléchir Sylvia. Fernande se laisse attendrir et accorde un rendez-vous. Ce premier pas, loin d'être une faute à ses yeux, est une action glorieuse et méritoire. Elle souffre tant de ne plus être aimée comme elle voudrait l'être! Elle mettra tout en usage pour réunir deux amans. Elle écoute les plaintes et les confidences d'Octave. Elle compare les dédains de Sylvia et

les impatiences de Jacques. Elle s'étonne de la singulière parenté de ces deux caractères. Elle compatit sans réserve aux douleurs qu'elle a connues. Peu à peu elle se laisse aller elle-même aux plaintes et aux confidences. Elle oublie son rôle de médiateur désintéressé. Au lieu d'intercéder pour Octave, comme elle devrait le faire, elle prend plaisir à parler d'elle-même et de son abandon.

Qui ne sait comme les pleurs mènent aux baisers, comme les cœurs s'embrasent en s'épanchant, comme la mutuelle confiance s'exalte jusqu'à l'extase, comme l'amour grandit à notre insu et nous maîtrise avant que nous ayons pu le deviner? On croit demander des consolations, on s'afflige ensemble avec une entière bonne foi, et l'on ne parle que pour s'écouter.

Les rendez-vous se multiplient. Octave et Fernande sont encore purs. Jacques et Sylvia séparent encore ces deux cœurs qui ne se savent pas; mais Jacques les a surpris. Il a vu Octave baiser la main de Fernande. Il se croit trahi : il part. Il est trop fier pour avouer ses soupçons, trop généreux pour les vérifier. C'est une grande vertu et une grande faute; combien de jalousies n'ont été impuissantes que pour s'être avouées trop tard!

En son absence, le danger grandit. Sylvia réfute ses craintes et le ramène à Fernande; mais le mal est irréparable.

Fernande essaie en vain de lutter contre l'amour d'Octave. Elle épuise à le guérir et à le consoler les forces qu'elle devrait employer contre elle-même. Il veut partir désespéré, et c'est elle qui le retient. Il tremble de flétrir son bonheur, et de ternir le nom de Jacques, et c'est elle qui l'accuse de lâcheté. Elle lui promet la tendresse d'une sœur, et le supplie de rester comme un ami nécessaire à sa vie de tous les jours.

Octave se rend aux prières de Fernande, il promet de l'aimer saintement et de respecter le serment qui les sépare. Mais à son tour Fernande sent fléchir son courage et se décide à partir. Elle s'en va pour ne pas céder, et ses adieux sont plus terribles encore que sa présence. Elle écrit ce qu'elle n'oserait dire, elle avoue son amour et sa faiblesse.

Jacques assiste vivant à la ruine de ses espérances, il voit tomber pierre à pierre l'édifice de son bonheur, et il n'avance pas la main pour étayer le mur qui s'écroule. Il se résigne. Il permet la fuite

à Fernande sans une parole, sans un regard d'encouragement. Il la remercie de résister, mais il est sûr d'avance de l'issue du combat. Il sait que son honneur aux yeux du monde comptera parmi les dépouilles du vaincu.

La désertion de Fernande donne à l'amour d'Octave une animosité nouvelle. Il est redouté, il triomphera. Il poursuit la fugitive, il organise un plan d'attaque, il déploie autour d'elle un réseau invisible qui doit couper sa retraite et qu'elle ne pourra franchir. Toléré, son amour se serait peut-être attiédi. Repoussé violemment, il est monté jusqu'à la colère. Le plus innocent et le plus candide des hommes provoqué dans ses derniers retranchemens se conduira avec la science consommée de Lovelace. Il prendra tout à Fernande hormis elle-même. Il éveillera les soupçons de la famille où elle s'est retirée, il livrera son nom aux railleries de toute une ville, il rendra le retour impossible comme s'il avait raison, et pourtant il respectera la chasteté expirante de sa maîtresse.

Jacques apprend ce qui se passe par un ami, et ses informations vont plus loin que la réalité. Mais il cache à tous la sinistre nouvelle. Il revoit Fernande comme si elle n'avait jamais cessé de l'aimer. Il la baise au front comme une fille pure et bénie. Il ne permet pas à son visage de se plisser sous la douleur. Il est sûr que sa perte est consommée, la défense est désormais inutile. Fernande s'est détachée de lui. Il était trop vieux pour la comprendre et la garder. Dieu punit, en la lui ravissant, la témérité de ses espérances. Il a trop compté sur la loyauté de son amour, il n'a pas surveillé assez religieusement l'ange qu'il avait reçu dans sa maison. L'ange a repris son vol : est-ce l'heure de la colère ou du repentir?

La prophétie de Jacques s'est accomplie. Mais le malheur a gagné de vitesse la prévoyance du sage. Depuis long-temps le navire était démâté; les voiles déchirées pendaient par lambeaux. Le pilote pressentait le naufrage, mais il espérait encore quelques heures de répit.

Ira-t-il jouer sa vie contre celle d'Octave? Ce serait là le rôle naturel et prévu d'un amour égoïste. Mais si le sort le favorisait, s'il tuait l'amant de sa femme, Fernande lui serait-elle rendue? Tue-

rait-il du même coup l'amour de Fernande? Irait-il, couvert de sang, lui redemander sa tendresse évanouie? Userait-il de sa force, brutalement, comme un libertin courageux? Consentirait-il à recevoir ses baisers tremblans et à lire dans ses yeux le regret du mort dont il aurait pris la place?

Il y a, je le sais, des hommes qui ne comprennent pas autrement la dignité virile.

Mais si l'amour vulgaire n'est qu'un égoïsme exalté, l'amour vrai s'élève jusqu'à l'abnégation. Jacques demande à Octave s'il veut prendre sur lui l'avenir de Fernande; il reçoit sa promesse et renonce à se venger.

Son cœur saigne et se déchire; mais il se trouve heureux de souffrir pour celle qu'il aime. Il pardonne, et défend à Octave de révéler ce qui s'est passé entre eux; car la honte briserait Fernande.

Qu'elle soit heureuse par un autre! Qu'elle vive près de lui sans remords et sans humiliation! Qu'elle se confie aveuglément dans la crédulité de celui qu'elle a trompé! Qu'elle accuse son indifférence! Qu'elle impute à l'oubli, au dédain, à l'ingratitude la générosité qui la protège! Qu'elle soit heureuse, mais qu'elle ne devine jamais le secret de son bonheur? Qu'elle ignore jusqu'au dernier jour ce que son repos a coûté de larmes! Qu'elle ne rougisse pas de son nouvel amour, qu'elle engage son cœur comme un bien qui lui serait rendu! Qu'elle recommence une vie nouvelle! Qu'elle reflorisse dans un air plus vif et plus fécond, et que le souvenir du passé ne tarisse pas la sève de son espérance!

Ici commence pour Jacques une lutte nouvelle et non moins difficile. Il a triomphé de lui-même et de sa vengeance; il a laissé vivre celui que le monde appelait son plus mortel ennemi; il a respecté comme un trésor inviolable son rival préféré; maintenant c'est le monde qu'il faut combattre; c'est à la raillerie insultante et grossière qu'il faut imposer silence.

Il a brisé les derniers liens qui l'attachaient à la terre: il peut jouer sa vie contre le premier venu sans tressaillement et sans crainte. Il n'est plus rien pour Fernande; mais elle est sacrée pour lui comme le marbre d'un tombeau. Malheur à celui qui profanerait son nom! Si Jacques est resté désarmé devant l'abandon, son œil s'allume et

son bras se lève pour défendre de la honte les cendres de son amour.

Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, la férocité qui reprend le dessus. S'il avait soif de sang, que ne prenait-il celui d'Octave? Non, c'est un sentiment plus généreux et plus haut. Il ne touchera plus les dalles du temple; les portes du sanctuaire se sont fermées derrière lui; le Dieu qui demeure n'entendra plus ses prières. Mais si la foule ignorante veut souiller l'autel, n'est-ce pas au prêtre exilé qu'il appartient de la châtier?

Il faut plaindre ceux qui ne protègent pas leurs souvenirs; car ils méritent vraiment une pitié sérieuse. Raillieurs imprévoyans qui foulent aux pieds leurs enthousiasmes d'hier, et qui flétrissent d'avance leurs adorations du lendemain, qui se croient sages parce qu'ils se méprisent!

Je conçois donc très bien le réveil de Jacques, et je ne m'étonne pas qu'il mette l'épée à la main pour une femme qui vivra loin de lui. C'est le dernier cri de la chair, le dernier soupir de l'humanité; le sang se glace; les artères s'arrêtent, le regard immobile agrandit les orbites, le front s'élève, les tempes se dépouillent; le bronze est figé: il n'y a plus qu'une statue.

Ainsi transfiguré, quel sera désormais le rôle de Jacques? Il a fait pour le bonheur de Fernande tout ce qu'il pouvait faire. Sa vie est inutile et vide. Nul autre amour ne peut ranimer ses forces et lui rendre parmi les hommes une place digne de lui.

Il est de trop sur la terre. Sa divine abnégation n'a pas cicatrisé sans retour les craintes qu'il espérait guérir. Son nom, inscrit sur les murs enflammés, réveille en sursaut les convives. Il faut qu'il s'en aille et ne revienne plus; il faut qu'il leur fasse à tous deux un sommeil serein et des joies sans nuages.

Dieu tarde bien à le rappeler. Lui ferait-il un crime de hâter le voyage? Après l'attente résignée, quelques jours de plus ou de moins pèseront-ils dans la balance? L'expiation n'a-t-elle pas devancé la faute?

Jacques se tue avec l'espérance de retourner à Dieu.

Je ne crois pas qu'il y ait en ce temps-ci beaucoup de poèmes comparables à celui que je viens d'analyser. Je n'ai rien dit des



épisodes gracieux dont le récit est entremêlé. Je n'ai tracé que les grandes lignes, pour mieux saisir et mieux expliquer l'idée générale qui a présidé à toute la conception.

Cette idée, c'est le pardon, c'est la déception réhabilitée par la grandeur généreuse et dévouée, c'est l'abandon et l'infidélité offrant à une belle âme l'occasion d'une lutte sublime et d'un renoncement surhumain.

Si jamais donnée fut hardie, c'est à coup sûr celle de *Jacques*; si jamais donnée fut menée à bonne fin, c'est à coup sûr celle de ce livre. Comme un fruit mûr et savoureux, la pensée première a livré tout ce qu'elle contenait. Le dessin était beau. L'édifice n'a pas trompé l'ambition de l'architecte.

Le style de *Jacques* obéit à la pensée, et ne la gouverne jamais. Il est, comme celui d'*Indiana*, de *Valentine* et de *Lélia*, abondant, pittoresque, ingénieux en ressources, habile à tout dire, simple et hardi, et pourtant plein de coquetteries mélodieuses. Mais il y a progrès évident du côté de la précision et de la pureté.

Quoique rien à coup sûr ne soit plus spontané que les œuvres de *George Sand*; quoique, selon toute apparence, il ne prenne pas grand souci des questions littéraires qui s'agitent autour de ses livres, il ne tiendrait qu'à nous de voir dans le style de *Jacques* une protestation énergique contre le style popularisé par un patronage illustre, qui pare et drape la pensée au lieu de la vêtir en se modelant sur elle.

Envisagé sous ce point de vue, qui n'a rien d'in vraisemblable, le style de *Jacques* n'a pas moins de valeur et de nouveauté que l'invention du livre lui-même. On y entrevoit toujours l'idée sous l'image; ailleurs et trop souvent l'image envahit l'idée, la dissimule au point de la faire oublier, et parfois même se complait dans une ostentation égoïste.

Le style de *Jacques* est, comme le livre, éminemment *humain*. C'est une lampe d'albâtre qui laisse entrevoir la lumière intérieure; le style populaire aujourd'hui, incrusté de pierreries étincelantes, réfléchit les rayons qui lui viennent du dehors; c'est un vase précieux, mais opaque, et qui ne laisserait pas deviner la flamme, s'il la contenait.

---

---

# GAZA.

---

## LETTRE SUR LA PALESTINE.

---

Gaza, avril 1851.

Le 16 avril, à six heures du soir, je m'éloignais des ruines d'Ascalon. Après avoir laissé à ma gauche le village de Machdal, j'ai traversé une misérable bourgade nommée *Erbia*, adossée aux collines de sable qui bornent, du côté du midi, la plaine d'Ascalon. J'étais sur le chemin de Gaza; à une heure de Machdal, j'ai trouvé un village appelé *Barbara*. Une heure après, j'ai vu, à ma gauche,

(1) Cette lettre, qui donne sur Gaza des détails tout-à-fait inconnus et parfaitement exacts, est empruntée à la partie inédite de la *Correspondance d'Orient*, de MM. Michaud et Poujoulat.

(N. du D.)

à peu de distance du chemin, le village de *Der-Esner*, et trois quarts d'heure plus loin, le village de *Beth-Anoun*, dont les cabanes sont de boue. Je note minutieusement tous les lieux de cette route, parce que peu de voyageurs ont passé par là. A mesure qu'on s'avance vers Gaza, les plaines s'étendent sur un plus vaste horizon; leur aspect est monotone comme celui de la mer, comme celui du ciel; la caravane qui passe, le cavalier bédouin, le chameau traînant la charrue dans la plaine, des troupeaux de chèvres et de vaches paissant à l'aventure, des tourbillons de sable ou de poussière sous les vents d'occident ou du midi, ce sont là les uniques scènes qui varient l'immobile spectacle de ces solitudes. La plaine se montre au loin dépouillée, et ce n'est qu'autour des villages qu'on rencontre des arbres, ce qui forme comme des îlots boisés sur une mer.

Près du village de *Beth-Anoun*, à deux heures de Gaza, nous avons vu passer le fils du mutselim de cette ville, qui, suivi d'un nombreux cortège, allait offrir au pacha d'Acre trois beaux chevaux noirs, à l'occasion de la fête du beyram. Les trois coursiers avaient chacun un Arabe qui les tenait par la bride en cheminant à pied. J'ai vu autour de *Beth-Anoun* des troupeaux de moutons noirs et blancs dont la beauté m'a frappé; nous n'en avons point d'aussi beaux en Europe. Les bergers portent une sonnette; j'ignore si c'est pour écarter les bêtes sauvages ou pour rallier les troupeaux. J'ai observé de près la charrue arabe, infiniment plus simple et plus légère que la nôtre; notre lourde charrue semble n'avoir été faite que pour déchirer des terres infécondes; l'instrument du laboureur arabe, destiné à un sol fertile, pourrait être traîné par un ânon. C'est à *Beth-Anoun* que la nuit nous a surpris; là, le chemin de Gaza tourne au sud-ouest, et là aussi commence une forêt d'oliviers qui se prolonge jusqu'à la ville; cette forêt d'oliviers m'a rappelé celle que nous avions vue en allant du Pirée à Athènes; seulement les arbres y paraissent moins pressés et moins épais; le soleil y pénètre assez pour mûrir les moissons. Nous sommes entrés dans Gaza à dix heures du soir; la ville était silencieuse et comme endormie sous le noir manteau de la nuit; aucune lumière n'éclairait la cité, excepté quelques petites lampes de verre suspendues à côté d'oratoires de santons; au milieu de cette obscurité muette,

les palmiers de Gaza, doucement agités par la brise de la nuit, répandaient dans l'air je ne sais quelle harmonie arabe que l'imagination eût prise pour la chanson mélancolique destinée à bercer le sommeil de la cité. Nous sommes venus loger dans la maison d'un chrétien grec, premier kiatib ou écrivain du mutselim, à qui j'avais été recommandé.

La route que j'ai suivie de Jaffa à Gaza était bien connue de nos vieux chevaliers. Que de croisés ont passé par ces chemins ! combien de fois ce sol a tremblé sous les pas de leurs coursiers ! Dans la troisième croisade, quel magnifique appareil devaient présenter les légions de France et d'Angleterre à travers les plaines que je viens de traverser ! Un chroniqueur qui avait suivi les bataillons chrétiens dans ces plaines, ne peut retenir son enthousiasme à la vue de ces innombrables bannières, de ces lances à pointe brillante, de ces glaives étincelans dans l'air ; les penonceaux de toutes formes, les armes de toute espèce, les riches baudriers, les abeilles voltigeant sur les diamans des casques, les lions ou les dragons dorés courant sur les boucliers, tout ce belliqueux appareil, tous ces emblèmes de la bravoure et ces signes de la chevalerie enflammaient le patriotisme du chroniqueur pèlerin. Vraiment, la vieille France est bien belle quand on la voit du milieu des glorieux champs de bataille de la Palestine ! Et cette Angleterre, maintenant si dédaigneuse des croisades, elle ignore probablement que son poème épique est ici, que sa plus noble gloire est écrite sur cette terre. La grande ombre de Richard couvre tous les chemins où je passe ; il n'est pas un lieu que n'ait foulé son pied vainqueur, le héros au cœur de lion connaissait aussi bien les pays d'Ascalon ou de Gaza que les terres de Cantorbéry et de Northampton.

J'ai mis trois jours à visiter et à étudier Gaza ; je puis vous donner une idée complète de cette ville. Gaza, appelée en arabe *Razzé*, l'ancienne métropole des Philistins, la plus noble cité de la tribu de Siméon, célèbre autrefois par ses richesses, par de grands sièges et de grandes batailles, placée entre la Syrie et l'Égypte, et servant comme de porte à ces deux empires, conserve encore aujourd'hui une importance qu'elle doit au passage continu des caravanes. Le passé n'a laissé à Gaza aucun monument, aucune ruine ; l'antique Gaza, effacé de la terre, a fait place à un vaste

amas de maisons de pierre, entremêlé de hauts palmiers; la cité arabe n'a point de murailles qui l'enferment. J'ai visité avant tout le gouverneur, accompagné de son premier kiatib chez qui je suis logé, de mon drogman Damiani, de mon cavaz Ibrahim, et de quelques-uns des principaux Grecs de la ville. Massoud-Ilmadi (c'est le nom du mutselim) m'a fait asseoir à ses côtés sur un large divan, et m'a traité avec tous les raffinemens de la politesse musulmane; ce mutselim, dont les chrétiens m'avaient tracé le portrait le plus odieux, s'est montré à moi de la plus bienveillante amabilité. J'ai eu plusieurs fois occasion de remarquer que dans un pacha, un mutselim ou un aga, il y a deux hommes, le musulman et l'homme en place; le musulman est presque toujours doux, poli, bon par nature; l'homme en place est dur et tyran par état: le peuple ne connaît guère que ce dernier, et c'est ce qui explique ses jugemens. Cette observation serait peut-être applicable à d'autres pays que le pays d'Orient.

Le mutselim m'a d'abord parlé de Bonaparte, inévitable sujet de conversation dans ces contrées; jamais nom venu d'Occident n'a retenti autant que celui de Bonaparte au milieu des nations asiatiques. Massoud-Ilmadi se rappelait, comme une des gloires de sa vie, avoir vu le héros franc à son passage à Gaza. « Vous voudriez bien l'avoir encore pour sultan, m'a dit le mutselim; la France doit l'aimer, car il l'a portée au premier rang parmi les nations. » — « Oui, excellence, nous nous souvenons de Bonaparte; eh! qu'a-t-on fait dans nos pays pour le faire oublier? Nous avons à Paris une colonne, autel indestructible au pied duquel on vient adorer le dieu. » Le mutselim, après avoir répété que Bonaparte est un grand sultan, *Bounabartè sultan kébir*, m'a pressé de questions sur la révolution de juillet, qu'il ne comprenait pas, disait-il. — Moi, non plus, Excellence, lui ai-je répondu; pour comprendre les révolutions, il faudrait savoir pourquoi il arrive quelquefois que les vents grondent dans le ciel, que la mer est ébranlée dans ses derniers abîmes, que les montagnes se déchirent livrées aux feux des volcans; Dieu ne veut point que les sociétés humaines vivent et meurent en paix; c'est une punition que le monde doit accepter comme on accepte les maladies et les misères, tristes compagnes de la vie. — Le mutselim, redoublant de poli-

tesse avec moi, m'a dit que tout jeune homme que j'étais, j'avais acquis déjà la sagesse des vieillards ; il aurait désiré que je lui eusse parlé d'Alger et de Charles X, mais ces questions-là sont devenues pour moi tellement lieux communs dans mes entretiens avec les gens du pays, que je cherche à y échapper autant que je puis ; d'ailleurs je ne suis point venu ici pour parler des choses d'Europe, mais pour étudier l'Orient. Pendant notre conversation, à laquelle prêtaient l'oreille une vingtaine d'Arabes, deux fellahs du village de Djora, près d'Ascalon, ont été introduits pour vider une querelle : il s'agissait d'un chameau que l'un avait vendu à l'autre ; le fellah qui avait vendu le chameau, mécontent du marché, voulait reprendre sa bête et rendre l'argent ; l'autre refusait de rompre le marché ; les deux plaignants ont pu s'expliquer en toute liberté. « Ce qui est une fois vendu ne peut plus être repris, » tel a été le jugement du mutselim ; l'Arabe qui demandait à reprendre son chameau, a été mis à la porte par les gardes.

Le séraïa est un grand édifice avec des cours et des salles nombreuses, avec des terrasses d'où la vue s'étend au loin ; mais le palais tombe de vieillesse, et le mutselim ne donne rien pour l'empêcher de crouler. Si je parcourais le budget des dépenses de tous les mutselims de l'empire, je n'y trouverais pas une seule piastre pour les frais de réparation ; les ministres musulmans se regardent comme des voyageurs dans les différens postes où la faveur les place ; le palais qu'ils habitent est pour eux comme un khan où l'on s'arrête un jour, et aucun d'eux ne songe à faire la dépense d'une pierre pour une demeure qui d'un instant à l'autre peut n'être plus la sienne.

Le mutselim a ordonné à trois de ses gardes de m'accompagner partout dans la ville ; pour mieux m'honorer et pour répondre aux intentions du gouverneur, ils ont déployé autour de moi une police sévère qui m'a d'abord effrayé ; mes trois soldats frappaient du bâton les pauvres fellahs qui par curiosité voulaient me suivre, ou qui s'arrêtaient pour me voir passer ; leur bâton ne s'est reposé qu'après avoir fait autour de moi une solitude. J'ai observé que le soldat arabe méprise souverainement le fellah, et ne voit en lui, littéralement parlant, qu'un chameau bipède.

Gaza, une des dépendances du pachalik d'Acre, n'offre aucune

curiosité au voyageur. Les chrétiens nous montrent l'emplacement du temple que Samson, aveugle et prisonnier, fit crouler sur lui et sur trois mille Philistins. On montre aussi la place où fut le château que Bonaparte renversa de fond en comble, après s'être emparé de la cité. Une vieille femme arabe, m'ayant aperçu sur les ruines du *kala*, a maudit mon chapeau et mon habit franc, et a demandé à mon trucheman si j'étais un des Francs qui lui avaient tué trois fils, lors du passage de Bonaparte. On compte à Gaza quinze mosquées, dont la plus belle fut jadis une église; la porte de cette mosquée nous a été ouverte. C'est un grand édifice soutenu par une double colonnade, pavé d'une pierre qui a la blancheur du marbre; monument du Bas-Empire assez semblable à l'ancienne église de Bethléem. Les musulmans ont ajouté à la vieille basilique grecque des édifices pour les imans et les écoles, qui gâtent l'ensemble du monument. Les chrétiens de Gaza prétendent que ce temple fut l'ouvrage de la piété de sainte Hélène; mais le voyageur doit se mettre en garde contre toutes ces pieuses traditions : la mère de Constantin n'aurait pas assez vécu pour bâtir tous les temples chrétiens qu'on lui attribue, seulement dans la Palestine.

Je n'ai point vu à Smyrne ni à Constantinople un khan plus vaste et plus beau que celui de Gaza. Les bazars ne manquent pas, mais vous n'y trouvez ni richesses ni magnificence. Le savon, les toiles du Caire, les draps, le blé, l'orge, le riz, les dattes et les olives, ce sont là les branches du commerce; le riz vient de Damiette et les soieries de Damas; mais ce commerce est d'un faible secours pour la population, et je n'ai vu nulle part autant de mendiants qu'à Gaza. Sur onze à douze mille habitans, la ville ne renferme que deux cents chrétiens, tous de la communion grecque. Point de Juifs, d'Arméniens, ni de catholiques; depuis longtemps, les pères de la Terre-Sainte ont déserté Gaza; on n'a pu me dire où fut jadis leur monastère.

Aucune ville de la Palestine ne m'a offert une aussi grande variété de costumes que le bazar. Cette variété de costumes atteste le grand nombre de nations qui habitent ou qui traversent la cité. Chrétiens, osmanlis, musulmans, Arabes, fellahs, bédouins, et parmi les bédouins différentes races, différentes tribus, Égyptiens,

Barbaresques, toutes ces nations, toutes ces familles musulmanes se distinguent par la forme ou la nuance de leurs vêtemens, par une manière particulière de porter le turban, d'attacher un fichu autour de la tête. La population musulmane de Gaza se partage en deux sectes, celle de Chaffein, celle d'Anaphi; toutes deux ont leur muphti; les croyans de la secte de Chaffein sont les plus nombreux. La ville présente la réunion de cinq quartiers, ou plutôt de cinq villages bien distincts, dont voici les noms : 1° Razzé-aret-Zetoun; 2° Aret-Sejaïé; 3° Aret-Fellaïn; 4° Aret-teuphen; 5° Aret-il-Darazi. Presque toutes les maisons de Gaza ont un jardin entouré de nopals comme d'un mur verdoyant. J'ai rencontré beaucoup de tombes musulmanes aussi belles que les plus belles tombes de Scutari; on m'a fait remarquer aussi quelques palais appartenant à des visirs en retraite, qui font là une courte halte avant de descendre dans le repos de l'éternité.

Les curiosités que j'ai le plus remarquées à Gaza, ce sont deux vieillards, âgés, l'un de cent vingt ans, l'autre de cent treize ans; le premier s'appelle Ibrahim-odé (Ibrahim le ressuscité), ainsi surnommé pour avoir échappé au tombeau dans une maladie jugée mortelle; le second s'appelle Isséim-Moukrak. Ayant témoigné le désir de converser avec les deux vieillards, j'ai obtenu d'eux un rendez-vous au pied d'un sycamore dans un jardin; assis tous les trois sur une natte, entourés de mon trucheman, de mon cavaz Ibrahim, des gardes du mutselim, nous avons causé depuis quatre heures après midi jusqu'au coucher du soleil. Je n'avais jamais vu des hommes d'un si grand âge, et je les contemplais avec un religieux respect; j'étais plus frappé que je ne l'ai jamais été en présence des plus belles ruines des temps antiques: c'est que ces monumens-là étaient de marbre ou de pierre, débris sur lesquels avaient passé les siècles, mais débris sans ame et sans intelligence, qui ne profèrent que les paroles que nous leur prêtons, qui empruntent leur vie de nos souvenirs. Mais ces deux vieillards, monumens vivans dans un âge éteint, antiquités humaines si vénérables et si saintes, parlaient bien autrement à mon esprit; ceux qui arrivent à une longue vieillesse, me disais-je, après avoir tant vu, tant écouté, tant souffert, ont appris peut-être des secrets que trop souvent ils emportent au sépulchre, et qui épargneraient à



l'humanité bien des mécomptes, bien des misères. Pénétré de cette pensée, je prêtais pieusement l'oreille à chaque mot que leur bouche prononçait; il me semblait toujours que ces vieux voyageurs de la vie allaient m'enseigner des choses inconnues.

Les deux vieillards marchent appuyés sur un bâton, mais ne paraissent pas trop affaiblis par les ans; ils ont perdu jusqu'au dernier reste de leur chevelure, et un poète arabe, en voyant ces têtes ainsi nues et dépouillées, les eût comparées à un champ sans verdure, à un mont sans ombrage. Après quelques généralités sur les musulmans et sur les Francs, nous avons parlé de Gaza; ils m'ont dit qu'anciennement la cité avait quatre lieues d'étendue; que, du côté de l'est, elle allait jusqu'au village de Der-Esner dont je vous ai parlé plus haut, et, du côté de l'ouest, jusqu'à Der-Balla, gros village à deux heures de Gaza, à un quart d'heure de la mer. Quoi qu'en disent mes vieillards, la ville n'a jamais pu s'étendre aussi loin du côté de l'orient, et vous ne trouveriez pas une seule ruine, une seule trace d'édifice depuis Gaza jusqu'à Der-Esner; mais il est certain que Gaza se rapprochait plus de la mer autrefois qu'aujourd'hui; Strabon place la cité à sept stades environ de la côte; elle en est éloignée maintenant de deux lieues. Les deux vieillards m'ont demandé si les hommes vivaient long-temps en Europe: « En Occident comme en Orient, comme dans toutes les régions de la terre, leur ai-je répondu, l'ange de la mort efface un nom du livre des vivans sans s'informer de l'âge; toutefois je dois dire à votre gloire qu'on rencontre moins de vieillards en Europe que dans les contrées asiatiques; chez nous, c'est une merveille de trouver un homme qui ait vécu un siècle; mes courses dans l'Asie-Mineure et dans la Palestine m'ont fait voir plusieurs hommes qui comptaient cinq fois vingt ans, et un grand nombre d'une vieillesse déjà avancée. Vous, hommes d'Orient, vous vivez plus long-temps que nous, parce que votre vie est plus calme, plus simple, plus régulière que la nôtre; en Europe, surtout dans nos grandes cités, l'intempérance, l'ardent et rapide mouvement des affaires, usent de bonne heure l'existence et en abrègent la durée; de plus, au milieu de notre génération nouvelle, il souffle un vent brûlant qui dessèche avant le temps les sources de la vie, et nous avons chez nous aujourd'hui des vieillards de trente ans. » Mes vieux Arabes

n'ont guère pu entendre ces derniers mots, parce qu'ils ne peuvent comprendre ces caducités précoces qui marquent les derniers âges d'une civilisation accomplie. Quand nous nous sommes séparés, ils m'ont prié d'écrire leurs noms sur un album de voyage; ce que j'ai fait devant eux, en les priant, de mon côté, d'ajouter mon souvenir aux souvenirs de leur longue vie.

Mon arrivée à Gaza a été un petit évènement, et j'ignore comment un pauvre pèlerin comme moi a pu passer pour un important personnage de l'Occident. On croit que j'ai la mission d'examiner l'état politique du pays, de préparer à ma nation les voies de la conquête. Une députation est venue m'annoncer que le cadî de Gaza m'attendait dans son palais ou mukumat; il avait, disaient les députés, d'intéressantes communications à me faire. Le cadî désirait que je ne fusse point accompagné chez lui de mon cavaz Ibrahim; il voulait causer avec moi sans aucun témoin musulman, seul avec mon trucheman, le jeune Damiani. On m'a donc conduit chez le cadî d'une façon assez mystérieuse, en passant par des rues détournées, comme s'il eût été question de préparer un complot. Je l'ai trouvé sur un divan, ayant à côté de lui son fils âgé de quatre ans; à mon approche, il s'est levé avec un empressement amical. « J'étais tout triste de ne pas vous voir venir, m'a-t-il dit, votre présence me remet le cœur. » Et en un moment il s'est établi entre nous une franche intimité, un abandon qui m'indiquait déjà de quelle nature serait notre entretien. Pour que vous vous intéressiez à mon cadî, il faut d'abord que vous le connaissiez. Saïed-Ali (c'est ainsi qu'il se nomme), né à Jérusalem, est un homme de quarante ans; sa tête est belle avec le turban blanc et la barbe noire, une douce et noble expression anime ses traits; son maintien religieux le ferait prendre pour un iman; d'ailleurs un cadî c'est l'iman ou le prêtre de la justice, et son caractère est tout religieux. Saïed-Ali a le cœur et l'âme d'un musulman et l'esprit d'un philosophe du Portique; sa parole est grave, spirituelle, insinuante; il cause avec une raison mélancolique, souvent avec des vues élevées; nourri et cultivé en Europe, Saïed-Ali serait devenu un homme supérieur. La douce candeur, les vertus religieuses du cadî le mettent dans un état de contrainte perpétuelle avec le mutselim, homme d'une insatiable cupidité.

Beizadé Francaoui, m'a dit Saïed-Ali, Massoud-Ilmadi pèse sur Razzé (Gaza) comme un lourd marteau, il ne s'occupe de notre peuple que pour en tirer de l'or; notre gouverneur est comme le sable du désert qui a toujours soif; les richesses du pays vont se perdre dans ses coffres comme les ruisseaux dans la mer, et les habitans souffrent et gémissent; non content de les écraser d'impôts, il abandonne leurs fruits et leurs moissons à la rapacité des bédouins; ces Arabes brigands enlèvent chaque année pour plus de dix mille bourses (1) au pays de Razzé (Gaza), et le mutselim ne fait rien pour empêcher ces fatales incursions. Lorsque Abou-Nabout gouvernait ce pays, les bédouins étaient plus timides, et les moissons respectées; à force de châtimens et de persévérance, il avait fini par les comprimer. Abou-Nabout fit une fois couper le doigt à un bédouin, seulement pour avoir volé un oignon dans un jardin; une autre fois, il condamna un bédouin à perdre le poignet, parce que ce bédouin avait tranché la tête au chameau d'un fellah surpris autour de ses tentes. Mais aujourd'hui les bédouins sont les maîtres. Plus de seize mille de ces Arabes errent dans les déserts voisins; voilà les ennemis contre lesquels Abdallah-Pacha devrait envoyer des troupes, et non point contre les fellahs de Nablous. Le mécontentement de notre peuple est à son comble, et chacun ici appelle un changement. On se dit tout bas que Mohammed-Ali doit prochainement étendre sa puissance sur nos contrées; on dit aussi que votre nation, qui a pris Alger, songe à s'emparer de la Syrie. O Beizadé Francaoui! de quelque côté que vienne la conquête, elle sera ici bien accueillie, bien fêtée; l'état où nous sommes ne saurait durer long-temps: si la conquête n'arrivait pas, tout faible qu'est notre peuple, il se revoltait, Dieu le sait, contre le mutselim oppresseur. Les petits, quand on les pousse à bout, ne connaissent plus de mesure; le chat dans son désespoir arrache les yeux au tigre. Du reste, Dieu ne veut pas que le règne de l'injustice soit éternel, il est écrit: « Malheur à l'homme puissant qui dévore la substance du peuple, car il s'y trouve toujours à la fin un os pour l'étrangler! »

Tel est le résumé des faits et des pensées que m'a confiés le cadi de Gaza; ses paroles m'ont rempli de surprise; j'étais frappé à la

(1) La bourse vaut cinq cents piastres, et la piastre sept sous de notre monnaie.

fois de la hardiesse de ses confidences et de la peinture qu'il me traçait de la situation des esprits en Palestine; j'admirais mon cadî comme vous admiriez à Constantinople votre sage naïb aux paroles éloquentes. — Quelle est votre pensée sur notre pays? m'a dit Saïed. — Je crois, comme vous, que quelque chose se prépare, et que d'autres maîtres vont venir; je puis vous annoncer que, pour l'instant présent, ce n'est point de l'Occident que partiront les vaisseaux libérateurs; il se fait de ce côté-là un travail pénible qui empêche qu'on ne se tourne vers votre horizon. Ce sera plus vraisemblablement une voile arabe qui vous amènera la conquête; mais la conquête sera-t-elle pour vous la délivrance? Quand le vainqueur ouvrira sa main sur vous, sera-ce le bien, sera-ce le mal qui s'en échappera? J'entends dire de tous côtés que l'Égypte est malheureuse sous son pacha, je vois à Razzé une foule d'Égyptiens fugitifs qui regardent comme un bonheur de ne plus habiter les terres de Mohammed-Ali; cela n'annonce-t-il point que de nouvelles misères suivront la domination nouvelle? Mohammed-Ali veut la Syrie, non pour affranchir des esclaves, mais pour augmenter ses ressources; l'Égypte dépeuplée, ruinée, ne peut plus suffire aux besoins dévorans du maître: il faut au visir d'autres terres, d'autres hommes, et la Syrie va devenir sa proie. Toutefois on peut douter que le despotisme de Mohammed-Ali trouve en Syrie autant de facilités qu'en Égypte. Là bas, sur les bords du Nil, on mène le peuple comme un faible troupeau; dans le pays d'Hébron, de Jérusalem, de la Galilée et du Liban, ce n'est point un troupeau facile qu'on rencontre; il y a là vingt peuplades indociles et belliqueuses qui ont des montagnes pour citadelles, et qui aiment mieux une guerre éternelle qu'une éternelle oppression. Ainsi donc vous aurez changé peut-être des renards pour des loups, des milans pour des vautours, et sous quelque point de vue que je considère le prochain avenir de la Syrie, je n'y vois que les calamités du despotisme ou de la guerre.

Triste destin de mon pays! s'est écrié Saïed-Ali; combien j'aurais béni Dieu s'il m'avait rendu assez riche pour aller vivre loin d'ici, dans les régions des Francs où l'on dit que les hommes ne gémissent point sous l'oppression! Puisque tout ce qui nous vient d'Orient est servitude et tyrannie, dites à la France de nous accor-

der sa pitié et d'étendre sur nous ses puissantes ailes. — En parlant ainsi, le cadi était profondément ému, et quand nous nous sommes séparés, l'ombre noire du chagrin couvrait son visage. Je n'oublierai jamais le cadi de Gaza ; il y a loin d'un tel homme à un courtisan du despotisme ; Saïed-Ali n'est pas de ceux qui peuvent plaire au gouvernement turc et le servir utilement. Il est de ceux qu'on envoie boire les eaux amères de l'exil.

Jusqu'ici je ne vous ai parlé que de Gaza au temps présent ; que de choses j'aurais à vous dire touchant cette ville si je feuilletais les antiques annales ! L'histoire sainte nous parle de la prise de Gaza par Simon Machabée, qui la purifia de ses idoles et la consacra au culte du Seigneur ; l'histoire profane a raconté le siège de cette ville par Alexandre : le héros macédonien reçut au pied de ses murailles deux blessures qu'un corbeau prophétique lui avait annoncées ; maître de la ville, il traita le gouverneur Bétis comme Achille avait traité Hector, en le faisant traîner par des chevaux autour de la ville ; mais tous ces évènements sont dans les livres.

En vous parlant de Gaza, l'antique métropole des cités philistéennes, j'aimerais à vous dire quelques mots sur ce peuple philistin dont il est si souvent question dans l'histoire des Hébreux. Le petit empire des Philistins se composait de cinq cités, Gaza, Ascalon, Azoth, Geth, Accaron ou Acre. C'était une colonie égyptienne qui, à une époque fort reculée, avait envahi les fertiles rivages de la Palestine. J'imagine que les Philistins étaient des Arabes semblables aux Arabes répandus aujourd'hui dans les déserts d'Égypte et le long des côtes de la mer Rouge ; ils émigrèrent en Palestine partagés en tribus qui chacune avait un cheik ou un satrape ; ils adoraient Dagon et toutes les idoles des bords du Nil et des pays arabiques ; le peuple israélite, venu de l'Égypte comme eux, se plaisait quelquefois à retourner au culte des idoles, et les mœurs des Philistins ne lui inspiraient pas une grande répugnance. Mais les chefs des Hébreux, qui avaient mission d'exterminer les adorateurs des idoles, prêchaient au peuple de Jehovah de rompre tout pacte avec eux. Un million de Chananéens avaient disparu sous le glaive destructeur des enfans d'Israël ; un seul ennemi restait à combattre : c'étaient les Philistins. Que d'efforts, que de travaux pour les anéantir ! sous les juges. sous les rois, que

de fois Israël s'arma de toute sa puissance contre quelques tribus de Philistins qui jamais ne furent entièrement soumises ! Il a fallu à ces Philistins un puissant génie pour résister si long-temps à une nation vingt fois plus nombreuse et plus riche que la leur. Il est curieux de voir comment une poignée d'hommes dictait quelquefois à tout Israël des traités humilians. Les Philistins étaient parvenus à désarmer les Hébreux, à leur défendre de travailler le fer et l'acier, à les forcer de venir acheter dans leurs villes les instrumens les plus indispensables pour le commerce et le labourage ; on y venait de tous les lieux de la Palestine, même pour faire aiguiser le soc des charrues. C'était une véritable servitude. Les documens nous manquent pour déterminer quel fut le destin suprême des Philistins. On peut présumer que les cinq satrapies philistéennes ne s'effacèrent que sous le coup de l'invasion romaine. En voyant les différentes races arabes répandues dans les cantons méridionaux de la Palestine, j'ai pensé quelquefois qu'il doit y avoir là quelques restes des anciens Philistins ; il est rare, il est difficile qu'une race puisse entièrement disparaître : les familles humaines durent toujours plus long-temps que les cités.

Gaza, au moyen-âge, a des souvenirs qui se rattachent à l'histoire des croisades. Vers le milieu du *xii<sup>e</sup>* siècle, la ville était renversée et sans habitans ; en 1148, Beaudouin III s'occupa de la rebâtir pour opposer de nouvelles barrières aux courses des Ascalonites ; Guillaume de Tyr raconte qu'on trouva des témoignages de l'antiquité et de la noblesse de Gaza dans ses églises et ses vastes palais tombés en ruines, dans les marbres et les grandes pierres dispersés sur le sol dévasté, dans une quantité de citernes et de puits d'eau vive. Les chrétiens, n'ayant ni le temps ni les forces de reconstruire toute la cité, se contentèrent de relever la portion de Gaza qui est située sur une éminence ; ils jetèrent des fondemens profonds, bâtirent une belle muraille et différentes tours. La cité nouvelle et les terres environnantes furent concédées aux frères du Temple, à condition qu'ils en auraient la garde. Les templiers devinrent pour les Ascalonites des voisins dangereux. Gaza fut une des conquêtes de Saladin, et une des places que le sultan fit démolir à l'approche du roi Richard. Celui-ci releva les murs de Gaza comme il avait relevé ceux de Ramla et d'Ascalon, et choisit cette

ville pour son quartier-général dans la Palestine. J'ai vu , au nord de Gaza , à une heure de distance , les vallons étroits et les collines de sable où s'arrêta la troupe aventureuse des comtes de Bar et de Montfort ; je me suis enfoncé dans le sable jusqu'aux genoux , pour reconnaître le lieu où les chevaliers insoucians et joyeux *mangiaient le pain , les galines et chapons , la chair cuite et le fromage* , à quelques pas d'un ennemi treize fois plus nombreux. Si la troupe française fût restée sur ces hauteurs qui présentent en quelques endroits comme des défilés , la victoire eût pu rester incertaine ; mais les imprudens chevaliers se laissèrent attirer dans la plaine , et des merveilles d'armes ne purent les sauver de la servitude ou de la mort. Cinq ans plus tard , les chrétiens , unis aux musulmans , attaquèrent les Karismiens aux environs de Gaza ; les premiers marchaient sous les ordres de Gauthier de Brienne ; les seconds avaient pour chef Malek-Mansour , prince d'Emesse. La bataille fut des plus sanglantes ; les guerriers de la croix y déployèrent leur bravoure accoutumée , et sans la retraite du prince Malek-Mansour , la chrétienté n'eût pas eu à déplorer le trépas de douze mille chrétiens et la captivité de Gauthier de Brienne. Les chroniques n'indiquent point le lieu de la bataille ; ce dut être à l'est de Gaza , dans les plaines voisines de la cité.

Je vous ai dit que la principale mosquée de Gaza est le seul monument chrétien appartenant à la ville du moyen-âge , et qu'il ne reste aucune ruine , aucun vestige qui parle de l'ancienne occupation latine. Les antiquaires n'ont rien à faire à Gaza ; tout y est moderne et d'origine musulmane. L'enceinte de la ville offre autant de palmiers que de maisons ; tout autour croissent aussi des palmiers mêlés aux nopals et aux sycomores. A travers cette enceinte boisée , vous rencontrez des fontaines , des oratoires de santons , des mosquées , des caravansérails ; tout me semble égyptien à Gaza , les habitudes , les costumes , les productions , la couleur du sol ; il semble qu'en montant sur une terrasse on va découvrir Alexandrie ou le Caire ; on sent l'Egypte , on entre dans ses monotones et vastes plaines. Le Tasse a deviné Gaza quand il a dit :

Gaza è città , della Giudea nel fine ,  
Su quella via ch'inver Pelusio mena ;

Posta in riva del mare ; ed ha vicine  
Immense solitudini d'arena.

JÉRUSALEM DÉLIVRÉE, ch. XVII.

« Gaza est placée aux confins de la Judée, sur le chemin qui mène à Péluse; elle est assise sur les rivages de la mer, et voisine d'un immense désert de sable. »

Je ne veux point chercher querelle au poète de Sorrente, pour avoir placé Gaza au bord de la mer : l'épopée a ses privilèges; je vous ai dit ci-dessus que Gaza est éloigné de la côte de deux lieues.

Je ne puis mieux terminer cette lettre qu'en vous parlant du kiatib chrétien qui m'a donné l'hospitalité à Gaza; il se nomme Constantin Jassein. C'est un homme de trente-cinq à quarante ans, qui partage exclusivement sa vie entre ses fonctions et la prière; je n'ai jamais vu de figure plus grave et plus recueillie; l'unique passe-temps du bon kiatib, c'est de jouer avec un rosaire, ou de caresser de la main sa grande et belle barbe noire. Nous avons acheté aujourd'hui dans les bazars une douzaine de foulards d'Égypte pour les deux enfans de notre hôte; le jeune Damiani les a déposés en secret à l'angle d'un divan, de manière à ce que le présent ne soit connu qu'après notre départ; mon trucheman, en sa qualité de fils de consul, se montre scrupuleux observateur des plus petites convenances arabes : l'usage du pays veut qu'on ne remette pas le présent en main propre et tant qu'on est là, pour que l'hôte ne puisse faire autrement que de l'accepter.

POUJOLAT.



---

---

# DANTE.

---

La famille de Dante n'était pas une des moins illustres ni les moins anciennes de Florence. Toutefois, ce que l'on sait de positif n'est pas d'un grand intérêt, et remonte à peine au *xiii<sup>e</sup>* siècle.

Cacciaguida, le plus illustre des ancêtres de notre poète, était né vers 1106. Il épousa une femme de la famille des Aldighieri de Ferrare ou de Parme. Lorsqu'en 1147 l'empereur Conrad III partit pour la troisième croisade, à la tête d'une superbe armée, Cacciaguida était encore dans la vigueur de l'âge, et voulut être de l'expédition. On sait combien elle fut désastreuse; on sait que la marche des croisés allemands, à dater du jour où ils eurent mis le pied sur les terres du sultan d'Iconium jusqu'à celui de leur entrée à Nicée, ne fut qu'une déplorable déroute, où plus de 60,000 hommes moururent de soif, de faim, et par le fer ennemi. Caccia-

(1) Cette belle biographie de Dante, qui se compose de leçons prononcées par M. Fauriel à la Faculté des lettres, recevra un développement ultérieur par le jugement des ouvrages du poète. Mais certaines notes de détail et pièces justificatives complémentaires ne seront données que plus tard dans un ouvrage étendu de l'auteur, sur les origines de la langue et de la littérature italienne.

(N. du D.)

guida fut au nombre des victimes; il périt, après s'être signalé par de grands exploits, en récompense desquels il avait été armé chevalier des mains même de l'empereur. Dante l'a mieux traité encore, et plus glorieusement récompensé : il en a fait un saint, et l'a placé dans l'une des stations les plus poétiques de son paradis.

De Bellincione, petit-fils de Cacciagnida, naquit Alaghiero, second du nom, le père de Dante. Tout ce que l'on est parvenu à savoir de lui, en fouillant les plus riches archives de Florence, c'est qu'il était jurisconsulte de profession, et fut marié deux fois, d'abord à donna Lappa de' Cialuffi, et ensuite à donna Bella. Il eut des enfans de ces deux femmes : de la première, un fils du nom de François; de Monna Bella, un autre fils, qui fut notre poète, et une fille dont le nom n'est pas connu. On sait seulement qu'elle fut mariée à un Florentin, nommé Léon Poggi, dont elle eut un fils nommé André, avec lequel Boccace fut lié, et dont il put apprendre diverses particularités de la vie de Dante.

Comme toutes les familles un peu considérables de Florence, celle des Alaghieri prit parti dans les discordes civiles des Guelfes et des Gibelins. Elle fut guelfe, et eut sa part des revers comme des triomphes de cette faction. Ainsi, elle fut par deux fois exilée de Florence, d'abord en 1248, par les menées de l'empereur Frédéric II, et puis en 1260, à la suite de la grande défaite du parti guelfe à Monte-Aperti. Le premier bannissement avait été de courte durée; le second fut de sept ans entiers.

Dante ou Durante degli Alighieri naquit à Florence au mois de mai de l'année 1265, deux ans avant le retour de son père. Il avait été conçu dans l'exil, et devait y mourir.

Le premier évènement connu de la vie de Dante décida peut-être de sa destinée poétique, et c'est un trait de son enfance. C'était à Florence un usage ancien de fêter avec solennité le retour de la belle saison, aux premiers jours de mai. Ce n'était alors par toutes les rues, sur toutes les places, dans toutes les maisons, que réjouissances, que chants et danses, que joyeuses réunions de parens, d'amis et de voisins. Or, le père de Dante, Alaghiero, avait pour voisin Folco de' Portinari, un des citoyens de Florence les plus riches, et généralement considéré pour sa piété, sa probité et sa bienfaisance. Selon l'usage, Folco avait réuni chez lui un grand nombre de personnes, parmi lesquelles se trouvait Alaghiero, accompagné du petit Dante, qui touchait alors à sa dixième année.

Dans la foule des enfans réunis à cette fête domestique, se trouvait une fille de Folco de' Portinari, âgée de neuf ans, nommée *Bice*, abréviation mignarde du nom de *Beatrice*. Comment concevoir que la vue de cet enfant pût produire sur un autre enfant une impression ineffaçable? Ce

fut pourtant ce qui arriva, s'il en faut croire Dante lui-même. Voici en quels termes il parlait de cette entrevue dix-huit ans après, lui déjà homme fait, déjà lancé dans la vie orageuse de son époque, et Béatrix déjà morte. « Cette dame, dit-il, cette glorieuse dame de mes pensées, qui fut nommée *Béatrix* par bien des gens qui ne savaient pas ce qu'ils nommaient en la nommant, m'apparut au commencement de sa neuvième année, moi étant presque à la fin de la mienne. Elle m'apparut vêtue de noble et décente couleur pourpre, et parée comme il convenait à son jeune âge. Je dis, en vérité, qu'au moment de cette apparition, l'esprit de la vie, qui séjourne dans les réduits du cœur les plus secrets, commença si fortement à trembler en moi, qu'il semblait dire : Voici, voici venir le Dieu plus fort que moi, qui me dominera!.... Je dis qu'à dater de ce moment, l'amour régna sur mon âme d'une manière si absolue et avec tant d'empire, qu'il me fallait faire pleinement toutes ses volontés. Il me commandait souvent, dans mon enfance, de chercher à voir ce jeune ange; et souvent aussi je la cherchais, et je voyais toujours en elle quelque chose de si parfait et de si gracieux, que l'on aurait certes bien pu dire d'elle la parole d'Homère : « Elle ne semblait pas la fille d'un mortel, mais d'un Dieu. »

Ce passage est tiré d'un opuscule que Dante a intitulé la *Vita nuova*, la vie nouvelle, ouvrage bizarre et plein d'enfantillages pédantesques, mais curieux et d'une grande importance pour l'étude du caractère et du génie de Dante.

Il est certain que Béatrix apparut à Dante comme un être surnaturel, qui devint aussitôt l'objet de ses plus douces pensées; il est certain que le sentiment dont il s'éprit pour elle devait être le mobile de ce qu'il y avait de plus élevé et de plus pur dans son génie. Ce sentiment fut, dans son âme, le seul toujours exempt d'amertume, le seul qui pût se mêler encore aux idées pieuses de ses dernières heures.

Le premier malheur de Dante fut la mort de son père, qu'il perdit étant encore enfant. Il paraît que sa mère ne négligea rien pour son éducation; mais on n'a aucun détail précis sur ses études. Il étudia très probablement à Bologne, dans sa jeunesse, mais on ne sait ni quoi, ni sous quels maîtres. Le seul homme que la tradition désigne comme lui ayant enseigné quelque chose, est Brunetto Latini, notaire de la république de Florence, et l'un de ses plus illustres personnages, qui avait heureusement associé la culture des lettres au maniement des affaires publiques. On a de lui divers ouvrages qui ne sont pas sans intérêt pour leur époque : *Le Trésor*, espèce d'exposé en prose française de toutes les connaissances alors cultivées, et le *Tesoretto*, autre traité moral et scientifique, en vers italiens.

Quant à la poésie amoureuse qui était alors à la mode, Brunetto ne s'y exerça pas, ou s'y exerça sans beaucoup de fruit; on n'a du moins de lui, en ce genre, que quelques vers très peu remarquables, de sorte que s'il enseigna véritablement quelque chose à Dante, ce fut plutôt les éléments des sciences que la poésie vulgaire.

On ignore de qui Dante reçut des leçons de ce dernier art : peut-être fut-il son propre maître, et se borna-t-il à étudier les compositions des poètes déjà nombreux qui avaient alors de la célébrité. Il avait fait une étude particulière de celles de Guido Guinicello de Bologne, qui étaient effectivement les plus dignes de cet honneur. Quoiqu'il en soit, il avait à peine dix-neuf ans lorsqu'il se hasarda à faire son coup d'essai en poésie. Ce fut un sonnet aussi bizarre pour l'idée que pour la forme, et, à vrai dire, fort mauvais. Mais ce sonnet fut le début poétique de Dante, et mérite dès-lors que l'on en dise quelque chose.

Un jour, c'était le premier où Béatrix lui avait adressé gracieusement la parole, Dante se retira, la nuit venue, dans son appartement, et s'étant endormi sous le charme de ses souvenirs, il fit un songe fort extravagant : il lui sembla voir l'Amour, dont l'aspect, bien que joyeux, avait néanmoins quelque chose de menaçant et de terrible. Il tenait entre ses bras une femme endormie, que Dante eut bientôt reconnue pour Béatrix, quoiqu'elle fût de la tête aux pieds enveloppée d'un drap de couleur pourpre. Dans une de ses mains, l'Amour portait un objet enflammé : « Voilà ton cœur, » dit-il à Dante, en lui montrant cet objet. Puis, éveillant la belle endormie, il lui présenta à manger ce cœur qu'il tenait à la main. Après avoir long-temps hésité, Béatrix avait enfin obéi à l'Amour, et s'était repue, bien qu'avec frayeur, du cœur enflammé. L'Amour en avait paru tout joyeux; mais sa joie avait été courte : il s'était tout d'un coup pris à pleurer amèrement, et emportant Béatrix dans ses bras, il était monté au ciel, et avait disparu avec elle.

Telle fut la vision plus bizarre que poétique que Dante décrivit dans un sonnet, en forme de question, pour en demander l'explication.

Il faut savoir que c'était, pour les poètes toscans du XIII<sup>e</sup> siècle, un usage et un exercice favori de s'adresser les uns aux autres, sous forme de sonnets, des espèces d'énigmes ou de problèmes poétiques sur des questions difficiles ou capricieuses, d'amour, de galanterie et de métaphysique chevaleresques. Chacun de ceux à qui l'une de ces questions avait été adressée s'évertuait de son mieux à y répondre, car c'était, pour lui, une belle occasion de faire preuve de savoir et d'habileté.

Dante fit comme les autres : il envoya son sonnet énigmatique aux poètes de la Toscane, et ne tarda pas à recevoir plusieurs autres sonnets

en réponse. Il nous en est parvenu trois : l'un est attribué, mais faussement sans doute, à Cino da Pistoia, qui, n'ayant alors que quatorze ou quinze ans, ne pouvait guère être consulté sur des questions subtiles d'amour et de galanterie. Le second était de Guido de' Cavalcanti, et le troisième, de Dante da Majano, assez mauvais rimeur, alors bien plus célèbre que Dante Alighieri.

Guido Cavalcanti et Cino da Pistoia, ou pour mieux dire le poète inconnu dont on a attribué le sonnet à Cino, prirent au sérieux la vision et la question du jeune Alighieri, et y firent une réponse courtoise. Dante da Majano ne les prit pas de même; elles lui parurent l'une et l'autre tant soit peu folles; et il donna charitablement, à celui qui les avait faites, un conseil équivalent à celui de prendre l'ellébore à larges doses.

Cette correspondance poétique si enfantine eut cependant pour Dante quelque chose de grave et d'utile; elle fut pour lui une occasion de se lier de bienveillance ou d'amitié avec la plupart des poètes qu'il avait consultés sur sa vision, notamment avec Guido de' Cavalcanti. Ce Guido, de l'une des plus illustres familles de Florence, et l'un des hommes remarquables de son temps, réunissait en lui les inclinations les plus vives et en apparence les plus disparates, les poursuites de la chevalerie et le goût des études philosophiques, la culture de la poésie et les préoccupations les plus ardentes de l'esprit de faction. Dante et lui, en se connaissant, se trouvèrent des sympathies qui résistèrent à mainte dangereuse épreuve, et ne furent détruites que par la mort.

Dante fut enhardi à de nouveaux essais poétiques par le succès du premier. On le voit durant six ans consécutifs, de 1285 à 1289, uniquement occupé de poésie, incessamment tourmenté du besoin d'exprimer quelque chose de cet enthousiasme d'amour dont le remplit Béatrix, et se surpassant lui-même à chaque nouvel effort qu'il fait pour trouver des images, des paroles, une harmonie, qui aillent à ses émotions et à ses idées.

Ce fut indubitablement dans ce même intervalle que lui vint la première pensée, le projet encore informé et vague de la composition qui fut depuis la *Divine Comédie*.

Tout en cultivant son génie poétique, Dante devenait un homme, et arrivait à l'âge de prendre une détermination sur son avenir. Il y a lieu de croire qu'il flotta quelque temps entre des partis très divers, et c'est probablement à cette époque de sa vie qu'il faut rapporter le projet qu'il eut de se faire moine. Ce projet est attesté par deux des commentateurs les plus anciens et les plus instruits de la *Divine Comédie*. L'un des deux va jusqu'à dire que Dante porta un moment l'habit de saint François, et le quitta avant d'avoir fait profession.

L'autre s'exprime plus vaguement : parlant d'un monastère de l'ordre de saint Benoît, situé dans les gorges de l'Apennin, au voisinage de *San Benedetto in Alpe*, il le désigne comme le monastère où notre poète avait résolu de mener la vie religieuse.

Ces témoignages ne laissent guère de doute sur la résolution où Dante fut un moment de se faire moine : il est seulement difficile de mettre une date à cette résolution. Il y eut, dans sa vie, tant de circonstances où il put se figurer comme un bien suprême le calme et l'obscurité d'un cloître ! Je vois toutefois plus de vraisemblance à rapporter le projet indiqué à sa jeunesse, qu'à toute autre période de sa carrière.

Quoi qu'il en soit, Dante ne se fit pas moine ; et c'est à la guerre, c'est à la fameuse bataille de Campaldino ou de Certomondo qu'on le voit pour la première fois, âgé déjà de vingt-cinq ans, agir comme citoyen de Florence.

Parmi tant de batailles gagnées et perdues par les Gibelins et les Guelphes, celle de Certomondo fut une des plus mémorables par l'importance de ses résultats et la variété singulière de ses incidens. Mais il n'entre point dans mon plan de la décrire : je me bornerai à en rapporter isolément quelques particularités par lesquelles elle tient à mon sujet.

Arezzo était une des deux ou trois villes de la Toscane où dominait le parti gibelin, et partant l'une de celles contre lesquelles les Florentins chefs du parti guelfe, avaient le plus souvent à guerroyer. Au printemps de 1289, ils envahirent le Casentino, la partie montagneuse du domaine d'Arezzo, dans le val d'Arno supérieur. Les Arnetins s'avancèrent aussitôt contre eux, et les deux armées se rencontrèrent sur la rive gauche de l'Arno, entre Bibbiena et Certomondo. Celle des Florentins était de 42,000 fantassins et de 2,000 cavaliers ; celle d'Arezzo ne passait pas 8,000 hommes de pied et 900 chevaux. Elle n'en demanda pas moins courageusement la bataille, et fut même sur le point de la gagner : elle la perdit, faute de discipline, plutôt que de bravoure ; mais enfin elle la perdit, et sa déroute fut complète : elle eut 5,000 hommes tués sur la place et 2,000 prisonniers. Les deux chefs qui la commandaient, l'archevêque d'Arezzo et Buon Conte de Montefeltro, homme de guerre alors renommé, y périrent tous les deux ; et il y eut, dans le malheur de ce dernier, une particularité qui fit du bruit : après avoir cherché long-temps son cadavre parmi les morts, on ne le trouva point, de sorte que chacun put expliquer à sa manière une disparition qui semblait tenir du prodige.

Au nombre des traits remarquables par lesquels les Florentins se distinguèrent dans cette bataille, je crois pouvoir en citer un. L'usage était, parmi les armées des républiques italiennes, de désigner, au mo-

ment du combat, douze cavaliers d'élite, nommés Paladins, pour fonder, comme des enfans perdus, sur l'ennemi, en avant de la cavalerie, qu'ils devaient enflammer et entraîner par leur exemple. Cet usage fut suivi à Certomondo. La cavalerie florentine était commandée par Vieri de' Cerchi, personnage déjà fameux à Florence, mais sur le point de le devenir bien davantage, comme chef de parti. C'était à lui de désigner les douze paladins qui devaient engager le combat. Il fit quelque chose d'inattendu : il se désigna d'abord lui-même, bien que souffrant d'une jambe ; il nomma ensuite son fils, et pour troisième, son neveu ; après quoi, il ne voulut plus choisir personne, « chacun devant, dit-il, rester libre de manifester son amour pour son pays. » Une conduite si noble ne manqua pas son effet : cent cinquante guerriers à cheval, au lieu de douze, se présentèrent, demandant à être faits paladins, et le furent.

Dante était peut-être l'un de ces cent cinquante cavaliers : il est sûr au moins qu'il combattit près d'eux, aux premiers rangs de l'armée. C'est ce que nous apprend Leonardo d'Arezzo, d'après une lettre de Dante, aujourd'hui perdue, mais que le biographe avait sous les yeux, et dans laquelle notre poète avait minutieusement décrit la bataille de Certomondo : il y parlait naïvement des émotions diverses, des craintes, des inquiétudes qu'il avait éprouvées dans le cours de cette bataille, et qui lui avaient fait goûter plus vivement l'ivresse et la joie de la victoire.

Des charins de tout genre attendaient Dante à Florence, à son retour de Certomondo. A peine rentré dans ses foyers, il fut atteint d'une infirmité qui le fit vivement souffrir durant plusieurs jours. Quand il fut guéri, il eut à partager la douleur que causa à Béatrix la mort de Folco de' Portinari son père. Enfin, il fut frappé plus directement et aussi cruellement qu'il pouvait l'être : Béatrix mourut le 9 juin 1290, dans la vingt-sixième année de son âge, depuis quelque temps mariée à un personnage de la noble famille des Bardi.

Tout ce que Dante put faire dans les premiers temps de cette perte, ce fut de pleurer et de s'abandonner sans réserve à sa douleur. Des mois se passèrent avant qu'il pût essayer d'exhaler ses regrets dans des vers en l'honneur de Béatrix. Alors il la célébra, la pleura, la divinisa dans mainte *canzone* et maint sonnet ; et le cadre de ces compositions lui paraissant trop étroit ou trop vulgaire pour tout ce qu'il avait à dire sur un tel sujet, il écrivit une lettre latine, adressée aux rois et aux princes de la terre, pour leur peindre la désolation où la mort de Béatrix venait de laisser Florence et le monde entier. Pour début de cette lettre, il avait pris les fameuses paroles de Jérémie : *Quomodo sedet sola civitas plena*

*populo*, etc. Il ne trouvait, dans ces paroles, rien de trop solennel pour ses impressions.

Après ces premières effusions de douleur, Dante, cédant peu à peu au besoin d'être consolé, se jeta dans des études plus graves que celles auxquelles il s'était livré jusque-là. Il commença à méditer quelques-uns des auteurs latins qui avaient traité de la philosophie et des sciences, et se mit à fréquenter les lieux où il pouvait entendre des discussions scientifiques et de doctes leçons. Or, tout cela, non plus que le repos, ne se rencontrait alors que dans les cloîtres. Presque tous ceux qui enseignaient quelque chose étaient des moines, et les professeurs laïcs eux-mêmes donnaient leurs leçons dans les monastères.

Dante finit par trouver, dans ces occupations sévères, les consolations dont il avait besoin. Il en trouva même plus qu'il n'en aurait d'abord osé désirer. Il n'oublia point Béatrix : cela n'était point en son pouvoir. Béatrix resta la plus chère et la plus haute de ses pensées ; mais cette pensée ne lui était plus aussi présente, et n'excluait plus aussi absolument qu'autrefois toute autre pensée de la même nature. Il se laissa aller par degrés à aimer, au moins d'imagination, une jeune et belle dame qu'il avait connue dans la société de Béatrix ; et ces nouvelles amours ne furent pas les dernières : il aima et chanta successivement plusieurs femmes.

De 1292 à 1299, les évènements de la vie de Dante durent être intéressans et variés ; mais on n'en a que des indices vagues et incohérens. Il se maria en 1292, et prit pour femme donna Gemma de la famille de Donati, une des plus distinguées de Florence, et dont le chef, Corso Donati, était au moment de figurer avec éclat dans les troubles de la république, à la tête d'une faction opposée à celle de Dante. D'après les traditions qui circulèrent long-temps parmi les Florentins, au sujet de ce mariage, il n'aurait pas été heureux, et Monna Gemma aurait été, pour notre poète, une espèce de Xantippe ; mais Dante n'a pas daigné dire un mot de ses sentimens à cet égard, et ce silence était dans les mœurs de l'époque. Il était beau de parler de sa maîtresse, de sa dame ; on se taisait sur sa femme.

Les six ou sept premiers chants de l'Enfer furent certainement composés dans cet intervalle, mais, selon toute apparence, très différens de ce qu'ils devinrent depuis et de ce qu'ils sont restés à la suite de plusieurs remaniemens. Dante donna sans doute beaucoup de soins et de temps à ce travail ; mais il lui en resta néanmoins pour diverses fonctions publiques, et particulièrement pour des missions qui, bien que l'on ne puisse pas en fixer la date, appartiennent indubitablement à cette portion de sa vie.



De ce nombre sont plusieurs ambassades auprès du roi de Naples, une, entre autres, pour réclamer la grâce et la liberté d'un Florentin condamné à mort par la justice du pays; telle est encore une ambassade à Sienne, pour terminer un différend relatif aux confins du territoire de cette république et de celui de Florence. Enfin, au mois de mai 1299, il fut envoyé à Saint-Gemignano pour solliciter la confirmation du choix déjà fait d'un capitaine de la ligue toscane.

Je pourrais indiquer quelques autres missions plus ou moins importantes, qui furent, comme les précédentes, confiées à notre poète, et même entrer dans quelques détails sur plus d'une; mais j'aime mieux aborder tout de suite la partie austère de la vie publique de Dante, à l'époque où son histoire se confond avec celle de son pays. C'est ici que ma tâche va devenir plus difficile. Il s'agit de faire connaître des évènements compliqués et obscurs qui n'ont jamais été nettement ni complètement exposés.

L'année 1299, la veille du xiv<sup>e</sup> siècle, était aussi, pour Florence, la veille de troubles violens et d'horribles calamités. Le parti gibelin était plus que vaincu, il était anéanti; ses chefs étaient dispersés dans l'exil, et ses adhérens avaient fini par détacher de lui leurs espérances et leurs moyens. Les Guelfes victorieux dominaient sans opposition depuis plus de trente ans, et l'avenir semblait leur appartenir tout entier.

Il y avait dans ces apparences quelque chose d'équivoque et de trompeur. Aussi long-temps que les Guelfes avaient eu à lutter contre des adversaires redoutables, leur parti avait semblé uni, compact, homogène. Mais il était au fond composé de groupes divers, ayant chacun, sur certaines choses, des vues et des sentimens opposés. Cette opposition devait se manifester et se manifesta dès l'instant où ces groupes, n'étant plus ralliés par la crainte d'un ennemi commun, purent agir chacun dans sa direction propre et pour son intérêt personnel.

Parmi ces groupes qui tous se disaient guelfes, et qui tous voulaient et croyaient l'être, on en distinguait aisément deux entre lesquels se partageaient tous les autres. L'un était celui des Guelfes aristocratiques, qui auraient voulu mettre un terme au progrès du pouvoir populaire et maintenir la noblesse au point où elle se trouvait alors. L'autre était celui des Guelfes populaires, qui, dominés pas les influences de la démocratie, y cédaient par conviction ou par faiblesse. C'était l'ancienne lutte entre les castes féodales créées par l'invasion et la conquête, et les anciennes populations du pays, qui était sur le point de recommencer, et d'être poursuivie sous des noms nouveaux, et compliquée de haines et de pas-

sions nouvelles. Il y avait alors des ordonnances de justice qui étaient comme un glaive incessamment suspendu sur la tête des nobles. En 1295, ceux-ci se concertèrent et prirent les armes, pour obtenir de force l'abolition des ordonnances démocratiques. Mais le peuple s'arma de son côté pour les défendre, et fit si bonne contenance, que les nobles se retirèrent sans avoir osé combattre et sans avoir rien obtenu.

A dater de cet échec, la portion aristocratique du parti guelfe fut, par le fait, exclue du gouvernement de la république, qui resta tout entier aux guelfes populaires. C'était une scission formelle : ce qui avait fait jusque-là deux moitiés, deux nuances du parti guelfe, fit dès-lors deux factions distinctes, ayant chacune son nom, ses chefs, son drapeau. — Les Guelfes populaires prirent le nom de Blancs; les autres se nommèrent les Noirs. A la tête de ceux-ci fut la famille des Donati, ayant elle-même pour meneur Corso Donati, homme de résolution et de capacité, dont le caractère était une expression fidèle de son parti. Il était peu riche, mais d'ancienne et noble race, brave, turbulent, d'humeur chevaleresque; avec tout cela fier et hautain, plus disposé à dédaigner qu'à mendier les suffrages populaires. On le nommait *le baron* : c'était comme si l'on eût dit le modèle, l'idéal du gentilhomme.

Le parti des Blancs eut pour chef Vieri de' Cerchi, le même dont j'ai cité un trait de magnanimité à la bataille de Certomondo. Si ce n'est peut-être en bravoure et en ambition, Vieri était en toute chose l'opposé de Corso Donati; mais il représentait également bien son parti. Il était de race plébéienne, et avait amassé par le commerce une fortune immense, dont il dépensait une bonne portion à se créer des partisans et des amis, outre ceux qu'il se faisait par la douceur et la popularité de ses manières.

Cette décomposition du parti guelfe entraîna la division de la masse entière de la population de Florence. A peine y eut-il quelques chefs de famille qui n'entrèrent pas dans l'une ou l'autre des deux factions nouvelles, signe certain qu'il s'agissait, pour chacune, d'un intérêt vivement senti.

Quant à l'époque où ces deux factions commencèrent à être distinguées par les noms de Blancs et de Noirs, il serait difficile de la marquer avec précision. Mais assez peu importe la date du nom; celle du fait est beaucoup plus intéressante, et peut être indiquée avec exactitude : ce fut en 1294 qu'eut lieu à Florence, et dans quelques autres villes de la Toscane, la grande scission du parti guelfe.

De 1294 à 1500, le gouvernement des Blancs de Florence se signala par

divers actes dont chacun était un progrès de la démocratie, une menace ou une précaution contre la noblesse.

A de si redoutables adversaires les Noirs, défenseurs des intérêts et des sentimens de la noblesse, pouvaient opposer plus de résistance qu'on ne l'imaginerait au premier aspect. Indépendamment de leurs propres forces, ils avaient pour eux la protection du pape.

C'était Boniface VIII qui occupait alors le saint-siège. On sait la politique que suivirent à l'égard des Guelfes et des Gibelins les papes du XIII<sup>e</sup> siècle. La plupart d'entre eux, au lieu de se ranger dans l'une ou l'autre de ces deux factions, voulurent au contraire les réconcilier ou les tenir en équilibre, dans la vue de prendre sur elles l'ascendant d'une autorité italienne qui aurait remplacé celle des empereurs.

Quant à Boniface VIII en particulier, il serait difficile de trouver de l'unité dans sa conduite à l'égard des factions italiennes. C'est tantôt dans des vues générales de politique pontificale, tantôt avec des préférences et des antipathies personnelles, que nous allons le voir intervenir dans la querelle des Blancs et des Noirs; querelle dont il ne fit que rendre, par son intervention, les chances et la crise plus violentes.

Il y avait, entre les Noirs et lui, des intelligences, des intrigues, des menées qui tendaient toutes, sinon à renverser les Blancs, du moins à restreindre et à paralyser leur pouvoir; et ceux-ci, qui ne doutaient pas de la prédilection du pontife pour leurs adversaires, se tenaient sévèrement en garde contre lui, et se défiaient de tous ses plans.

Les choses en étaient là à Florence, au commencement de l'année 1300, lorsque survint un événement d'assez peu d'importance en lui-même, mais que je crois néanmoins devoir raconter sommairement. Il jette d'abord un grand jour sur la politique générale des papes relativement aux républiques italiennes, et sur la politique particulière de Boniface VIII, dans la querelle des Blancs et des Noirs; il tient d'ailleurs par quelques fils à la biographie de Dante.

Au mois d'avril 1300, trois personnages résidant à Florence, et tous les trois ayant des relations intimes avec Boniface VIII, furent, comme perturbateurs et con-pirateurs, dénoncés au gouvernement florentin, qui leur intenta aussitôt un procès rigoureux. On ne dit pas précisément ce qu'ils avaient fait ou voulu faire; mais tout donne à présumer qu'ils n'avaient rien tenté que de concert avec Boniface VIII. Aussi, à peine informé des poursuites du gouvernement florentin contre eux, Boniface donna-t-il l'ordre de les faire cesser. On ne tint aucun compte de son ordre, et les accusés furent condamnés à d'énormes amendes. Celui des prieurs à l'instigation duquel le procès avait été intenté et poursuivi était

un nommé Lappo-Saltarello, l'un des personnages les plus remuans de la faction des Blancs, et l'un des futurs compagnons d'exil de Dante, qui l'a nommé dans sa Divine Comédie comme l'un des objets de ses antipathies les plus vives.

Indigné du peu de cas que les prieurs de Florence avaient fait de ses ordres, Boniface écrivit à l'évêque de Florence, lui enjoignant d'intervenir sans délai pour faire révoquer la sentence prononcée contre ses trois protégés, ou de la casser comme nulle. L'évêque fit ce qu'il put pour exécuter les ordres du pontife, et ne réussit à rien.

Boniface écrivit alors directement au gouvernement de Florence une lettre fulminante, par laquelle il sommait les trois principaux auteurs de la sentence prétendue illicite, et nommément Lappo-Saltarello, de comparaître devant le saint-siège, dans le délai de huit jours, pour rendre compte de leur conduite et subir l'arrêt que le pontife aurait à prononcer contre eux. En cas de désobéissance de leur part, la communauté entière de Florence était menacée de diverses peines temporelles et spirituelles. Ces nouvelles menaces n'eurent pas plus d'effet que les premières : le jugement prononcé fut maintenu ; nul des personnages cités ne comparut devant le pape, et les Florentins furent excommuniés en masse.

La seconde lettre écrite par Boniface VIII à l'occasion de cette affaire est fort curieuse pour l'intelligence des événemens qui approchent. C'est une polémique formelle et détaillée, ayant pour but principal de réfuter les mauvais propos des Florentins, qui prétendaient que le pape n'avait aucun droit de s'entremettre dans le gouvernement de Florence. Non-seulement Boniface y soutenait par des raisons générales la supériorité du pouvoir spirituel sur le temporel, il essayait d'y démontrer d'une manière directe et positive qu'à l'autorité pontificale appartenait le gouvernement de Florence. Voici quelques traits de cette pièce :

« Toute ame doit être soumise au chef suprême de cette église militante ; tous les chrétiens, de quelque éminence ou condition qu'ils soient, doivent courber la tête devant lui. Autrement, comment vivraient les hommes qui ne voudraient pas reconnaître de supérieur ? Qui corrigerait leurs erreurs ? qui punirait leurs méfaits ? Certes, ceux-là sont insensés qui s'imaginent être sages de la sorte. Aussi, d'autant plus sommes-nous affligé de voir attenter à l'autorité du saint-siège et à la plénitude du pouvoir qui nous a été confié par Dieu, surtout quand l'offense vient de ceux qui sont plus particulièrement et plus expressément nos sujets. Les empereurs et les rois qui commandent à cette ville de Florence et à ses gouverneurs ne nous sont-ils pas soumis, et ne nous jurent-ils pas fidélité ? — Qui réparera le mal fait dans les villes et dans tous les lieux de la Toscane, et qui

relèvera les opprimés, s'ils ne peuvent recourir à nous ? » — C'étaient là de belles paroles; nous allons voir comment les effets y répondirent.

Au point d'exaspération où en étaient arrivés, dès le commencement de l'année 1500, les partis des Blancs et des Noirs, il ne fallait qu'une occasion pour les mettre aux prises, et cette occasion ne tarda pas à se présenter.

J'ai déjà parlé des réjouissances qui avaient lieu tous les ans à Florence au retour du printemps. La soirée du 4<sup>er</sup> mai 1500, la place de la Sainte-Trinité se trouvait pleine d'hommes, d'enfans, de femmes et de jeunes filles, qui s'ébattaient, chantaient et dansaient. Au milieu de cette foule joyeuse viennent à se rencontrer deux nombreuses et brillantes cavalcades, composées, l'une de jeunes gens de la famille des Cerchi, chefs du parti des Blancs; l'autre de jeunes gens des Donati, chefs de la faction des Noirs. Les deux bandes s'irritent à la vue l'une de l'autre; elles passent des menaces aux coups, et il y a bientôt des blessures et du sang. Au premier bruit de la querelle, les adhérens de chaque parti prennent les armes; ils s'établissent et se retranchent dans leurs postes accoutumés, et Florence passe de la sorte, en un clin d'œil, des joies d'une fête populaire à la guerre civile.

Boniface VIII, informé par ses agens de la rupture entre les deux factions, et voyant le péril dans lequel les Noirs venaient de se jeter, se hâta de les secourir. Il envoya à Florence le cardinal Matteo Aquasparta, personnage considéré pour son savoir et sa piété, avec l'ordre d'y rétablir la paix et d'y réformer le gouvernement, de manière à ce que les honneurs et les emplois publics fussent, comme auparavant, également partagés entre les deux partis. Le cardinal arriva et fut bien accueilli. Mais les Blancs, qui se défiaient des intentions du pape à leur égard, étaient résolus à ne point admettre l'intervention de son légat, et à ne point lui accorder le pouvoir de réformer le gouvernement. Les partis restaient donc en présence, les armes à la main, plus que jamais mécontents, irrités et entraînés à terminer leurs différends par la force. Le cardinal d'Aquasparta, venu à Florence pour remettre les Noirs en partage du gouvernement, n'y restait plus que pour les soutenir en secret par des conspirations et des intrigues, s'exposant de la sorte à toutes les conséquences de la colère des Blancs.

Telle était la situation de Florence au commencement du mois de juin 1500, au moment où les six prieurs ou gouverneurs de la république, dont les fonctions allaient expirer le 15 du même mois de juin, eurent, selon l'usage, à désigner leurs successeurs. Dans un moment si critique, leur choix devenait beaucoup plus grave et plus difficile qu'à l'ordinaire. Ils

allaient laisser à leurs remplaçans un gouvernement périlleux, celui d'une ville excommuniée, d'une ville qui avait irréparablement offensé l'irascible et fougueux Boniface VIII, et où la guerre civile, suspendue comme par miracle, était à chaque instant sur le point d'éclater.

Des six prieurs qui furent élus en cette occasion, il n'y en a que cinq dont les noms nous soient parvenus, et sur ces cinq il y en a quatre de si obscurs, qu'il serait tout aussi impossible de dire un mot d'eux que de nommer les quatre premiers Florentins qui passèrent sur le pont de la Carraia le 15 juin de cette même année 1300. Le cinquième seul est connu : c'est Dante. Il semble qu'en le plaçant là, au milieu de collègues sans capacité comme sans renom, on eût voulu concentrer sur sa tête toute la responsabilité des évènements qui approchaient.

Non-seulement les troubles continuèrent sous son priorat; ils allaient s'aggravant tous les jours. De plus en plus assurés de la faveur de Boniface VIII, et secondés par les menées du cardinal d'Aquasparta, les Noirs redoublaient de confiance et d'audace. Les chefs des Blancs, toujours sur leurs gardes et toujours plus inquiets, résolurent de se délivrer du cardinal; n'osant pas le chasser ouvertement, ils apostèrent des hommes du peuple pour le menacer et l'effrayer. Leur manœuvre réussit à merveille; le légat épouvanté s'enfuit, mais en renouvelant l'excommunication dont Florence avait été déjà frappée.

Les Noirs, bien que privés de son appui, ne perdirent pas contenance; loin de là, ils prirent un ton plus arrogant, et commencèrent à parler tout haut d'un prince français qui arrivait à leur secours, et par lequel toute chose allait être remise à sa place, à Florence et ailleurs. Ces propos menaçans tenaient à une grande et funeste intrigue de Boniface VIII, dont je ne puis me dispenser de dire quelques mots.

Pour assurer l'exécution de ses plans de domination politique, Boniface avait eu l'idée d'attirer en Italie un prince français, qui, à la tête d'une certaine force militaire qu'il aurait amenée, agirait d'après ses ordres, et ferait tout ce qui lui serait commandé dans l'intérêt de l'église romaine. Le prince sur lequel il avait pour cela jeté les yeux était Charles de Valois, duc d'Alençon, frère de Philippe-le-Bel. Ce prince s'était jusque-là distingué à la guerre, et Boniface ne pouvait guère trouver mieux que lui pour ce qu'il désirait.

Les négociations relatives à cette affaire avaient commencé il y avait près de cinq ans: le peu d'empressement de Charles de Valois à répondre aux désirs du pape les avait rendues fort lentes; mais enfin, à force de bulles, d'encouragemens et de promesses plus magnifiques les unes que les autres, Boniface avait réussi. et il fut décidé que Charles de Valois,

avec un nombre déterminé de chevaliers et de gens d'armes français, passerait en Italie dans le courant de l'année 1300. Le bruit de son arrivée, répandu d'avance dans tout le pays, et particulièrement en Toscane, y produisait déjà beaucoup d'émotions diverses; déjà toutes les factions s'en alarmaient ou s'en réjouissaient, selon leur position.

La vérité était qu'entre autres services que Boniface VIII se proposait d'exiger de Charles de Valois, il voulait l'employer à soumettre les villes de la Toscane qui lui résistaient, de manière à pouvoir les gouverner selon ses vues.

Les Noirs de Florence n'ignoraient pas les desseins du pape; et tout ce qu'ils pouvaient dire ou faire au sujet de ce prince français dont ils menaçaient leurs adversaires, était sinon expressément concerté avec le pontife, du moins conforme à ses projets, et conçu dans le désir d'en avancer l'exécution. Mais ils se pressèrent un peu trop, et se conduisirent de manière à donner l'éveil au gouvernement; ils le réduisirent à se mettre sur ses gardes.

A une époque que les historiens ne précisent pas suffisamment, mais, selon toute apparence, vers les premiers jours d'août, les chefs de la faction des Noirs s'assemblèrent dans l'église de la Sainte-Trinité, pour délibérer sur leurs affaires. Le résultat de cette délibération fut d'adresser au pape Boniface VIII la requête de les recommander au prince français dont on attendait l'arrivée, et de les mettre sous sa protection spéciale.

Cette délibération et cette requête remplirent Florence de scandale et de colère. Les Blancs, poussés à bout par la menace qu'on leur faisait d'un prince étranger, s'émurent, prirent les armes, et une explosion de guerre civile semblait désormais inévitable. Les prieurs, qui avaient jusque-là souffert les intrigues et les conspirations des Noirs, se crurent cette fois obligés de les réprimer; mais pour éviter le reproche de partialité, ils voulurent comprendre dans le châtement ceux du parti des Blancs qui avaient tiré le glaive dans les derniers troubles.

Quelques-uns des plus turbulents parmi ceux-ci furent bannis pour un temps et relégués à Sarzana. De leur nombre se trouva l'ami de Dante, Guido de' Cavalcanti, qui s'était distingué par son ardeur contre les Noirs toutes les fois que l'occasion s'était présentée de les assaillir.

Les Noirs furent traités avec plus de rigueur: il y en eut un assez grand nombre de relégués à la Pieva, sur la frontière des états de l'Eglise; et Corso Donati, leur chef, fut condamné à un exil perpétuel et à la confiscation de ses biens. Mais il y aurait, relativement à ce dernier, des particularités à éclaircir, si c'en était ici le lieu: il paraît qu'ayant déjà été banni

précédemment, il avait enfreint son ban, et que l'exil perpétuel prononcé dans cette seconde condamnation était motivé par cette infraction.

Tous les biographes de Dante qui ont écrit d'après les traditions du temps ou d'après des documens authentiques aujourd'hui perdus, sont d'accord pour attribuer à son influence et à son autorité personnelle ce double coup frappé au même instant sur les deux factions qui troublaient Florence, et je ne vois point de raison de contester leur témoignage. En sévissant contre son propre parti, notre poète n'avait pu être inspiré que par de nobles motifs; mais il était sans doute loin de prévoir les regrets amers qu'il se préparait par cette rigueur. Guido Cavalcanti était déjà malade quand il fut banni, et dans le mauvais air de Sarzana, son mal empira rapidement. Il obtint, au bout de peu de temps, la permission de revenir à Florence; mais il était trop tard : il languit encore quelques jours, et mourut regretté de tous.

Dante cessa ses fonctions de prieur de la république le 15 août de cette même année 1300, mais ce ne fut pas pour rentrer dans le repos de la vie domestique. Son pays avait de plus en plus besoin de lui. Les Noirs exilés à la Pieva avaient enfreint leur ban; ils avaient tous couru à Rome, où ils entretenaient par toutes sortes de menées et de propos la colère de Boniface VIII contre les Blancs. Cela ne leur était point difficile, surtout à Corso Donati, que le pontife considérait et chérissait comme un noble et vaillant seigneur, qui avait été un moment à son service en qualité de gouverneur d'une des villes de la Romagne.

Inquiets des dangers croissans de leur situation, les Blancs se décidèrent à faire une démarche solennelle auprès du pontife, pour tâcher de le fléchir et d'être relevés des excommunications prononcées contre eux. Dans cette vue, ils lui envoyèrent une ambassade dont il est certain que Dante fit partie, bien qu'aucun historien ne le dise expressément. Cette ambassade dut arriver à Rome vers la fin de septembre 1300. On n'a aucun détail sur la manière dont elle fut reçue; mais la suite des évènements démontre assez qu'elle ne servit à rien, et que Boniface persista dans les plans qu'il avait dès-lors arrêtés.

Toutefois Dante n'eut pas lieu de se repentir d'être allé à Rome : il y jouit d'un grand spectacle, qui eut indubitablement beaucoup d'influence sur le côté poétique de ses idées. L'année 1300 était celle du jubilé institué par Boniface VIII. Des flots innombrables de chrétiens de toutes les contrées de l'Europe affluaient, se heurtaient sur toutes les voies, dans toutes les rues de Rome, les uns arrivant, les autres partant, et tous unis dans une seule et même pensée, dans une seule et même espérance, tous transportés d'une même joie. Cela était assurément plus beau et plus sa-



tisfaisant à contempler que les divisions et les fureurs de la politique. Aussi Dante en fut-il vivement frappé, et ce fut pour consacrer la date de ces émotions sublimes qu'il mit à l'année 1500 l'époque de sa vision.

De retour à Florence, Dante y retomba dans toutes les amertumes de la politique. Repoussés par Boniface VIII, les Blancs cherchaient à s'affermir par toutes sortes de moyens, et se tenaient désormais pour dispensés de ménager la faction ennemie. Ils rappelèrent de Sarzana ceux des leurs qui y avaient été relégués sous le priorat de Dante. Un peu plus tard, au commencement de l'année 1501, ils se concertèrent avec les Blancs de Lucques et de Pistoie pour faire chasser de ces deux villes les chefs des Noirs. Mais, quoi qu'ils pussent faire, ils n'étaient point tranquilles sur l'avenir. Les menaces et les intrigues de Boniface VIII leur revenaient sans cesse à la mémoire, et l'idée de ce prince français attendu comme un vengeur par leurs ennemis était pour eux d'autant plus inopportune qu'elle était plus vague et plus mystérieuse.

Quelques mois se passèrent sans que l'on entendit parler de ce prince, et l'on allait se rassurer sur sa descente, quand toute la Toscane apprit qu'il avait enfin passé les Alpes et qu'il approchait. A cette nouvelle, les Noirs se précipitèrent au-devant de lui, le circonvinrent de toutes parts, et se mirent à l'escorter jusqu'à Rome.

Charles de Valois avait passé à Pistoie, à quelques milles de Florence, sans se présenter dans cette dernière ville. Cet augure, joint à tant d'autres, parut sinistre aux Florentins. Le conseil-général de la république s'assembla pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire. Attendrait-on l'orage, sauf à y faire face quand il viendrait à éclater? essaierait-on de le conjurer et de le détourner? Les détails de la délibération sont inconnus; on n'en sait que le résultat : ce fut d'adresser au pape Boniface une ambassade nouvelle, pour lui faire de nouvelles protestations de soumission et de respect, pour le conjurer de ne point envoyer Charles de Valois à Florence, et l'assurer que tout autre personnage réussirait mieux que le prince français dans une mission pacifique en Toscane.

L'envoi d'une ambassade résolu, il ne s'agissait plus que d'en choisir le chef. Dante fut, à ce qu'il semble, unanimement désigné pour l'être, et ce fut à cette occasion qu'il dut tenir le propos si fier et si connu : — « Si je vais, qui reste? Si je reste, qui va? » — Ce propos, qui ne se rencontre dans aucun des écrivains contemporains de Dante, pourrait bien avoir été inventé au xv<sup>e</sup> siècle par quelqu'un des admirateurs de notre poète. Toutefois, le mot va si bien au caractère, au tour d'esprit et à la situation de celui à qui on le prête, qu'il y a presque autant d'in vraisemblance à le supposer inventé qu'à le tenir pour historique.

Quoi qu'il en soit, Dante fut l'un des trois nouveaux ambassadeurs qui partirent en grande hâte, allant supplier Boniface VIII de ne point envoyer Charles de Valois à Florence. Mais tandis qu'ils allaient, le sort de Florence était déjà décidé. Le pontife avait conféré à loisir avec le prince français de ses projets sur la Toscane, et tout était fixé entre eux à cet égard. Par une bulle solennelle, donnée à Anagni le 5 des nones de septembre 1501, le prince avait été investi du titre de pacier (*Paciaro*) de la Toscane, titre emprunté des institutions de la Trêve de Dieu, dans le midi de la France, et de tout point équivalent à celui de pacificateur. Avec cette mission patente, énoncée en termes vagues, généraux, paternels, il avait reçu des instructions secrètes plus précises. Les faits vont nous dire quelles étaient ces instructions.

Arrivés à Rome, les députés florentins se présentèrent devant Boniface VIII. Celui-ci les accueillit avec tous les semblans de la bienveillance; mais il n'écouta aucune de leurs propositions. — « Laissez-moi faire, et vous serez contents. Fiez-vous à moi, et tout ira bien pour tous. » — Tels furent en résumé tous ses discours; et là-dessus il donna congé à deux des ambassadeurs, en leur recommandant d'aller exhorter les leurs à la confiance et à la soumission. Mais il retint Dante auprès de lui. C'était agir adroitement : il renvoyait à Florence deux hommes faibles et trompés, qui ne manqueraient pas d'en tromper d'autres en prêchant l'obéissance, et il ôtait au gouvernement florentin l'homme qui lui avait suggéré une résolution courageuse, et qui aurait pu l'y soutenir. D'un autre côté, il pressait vivement le départ de Charles de Valois pour la Toscane.

L'arrivée et la conduite du prince à Florence y devaient être pour lui un éternel sujet d'opprobre, et pour Florence le signal de bouleversemens désastreux. Je pourrais me dispenser d'ouvrir ces tristes pages d'une histoire où j'ai déjà signalé assez de calamités et de désordres. Toutefois ces pages ne sont pas entièrement étrangères à mon sujet : on peut y voir quels malheurs Dante avait voulu éviter à son pays, en tâchant de lui épargner la visite du prince qui avait accepté d'un pape superbe et rancuneux une mission de vengeance et de trahison. Je tâcherai seulement d'être court, et de réduire, autant que possible, l'histoire aux proportions de la biographie.

Charles de Valois partit de Rome dans les premiers jours d'octobre, et prit la route de Florence à la tête d'une troupe de huit cents à mille gens d'armes ou chevaliers français, commandés par des seigneurs de distinction. Cette troupe se renforçait chaque jour en chemin de nobles et d'aventuriers italiens, parmi lesquels se trouvaient des hommes qui s'étaient fait un renom de bravoure guerrière ou de capacité politique, tels que

Mainardo da Susinana et Cante de' Gabrielli d'Agubbio. Enfin, dans ce cortège, figurait un autre personnage qu'il était impossible d'y voir sans de sinistres soupçons; c'était Corso Donati, le chef du parti des Noirs.

A chaque pas qui rapprochait de Florence cette petite armée, les alarmes et les incertitudes des Florentins augmentaient. On délibérait tous les jours sur la question de savoir si on recevrait ou non le prince, et l'on ne décidait rien. A la fin on lui envoya des députés qui le rencontrèrent à Sienne. Ils étaient chargés de s'assurer de ses dispositions, et d'en informer la seigneurie de Florence. Le prince prodigua aux députés des paroles rassurantes; il déclara ne vouloir que le bien de tous les Florentins : il donna pour garantie de ses intentions pacifiques la renommée de la maison de France, qui, disait-il, n'avait jamais trahi personne, ami ni ennemi. Enfin, il ne s'en tint pas aux paroles : il adressa à la seigneurie des espèces de lettres patentes munies de son sceau, et dans lesquelles il promettait solennellement de respecter en toute chose les lois, les libertés et les coutumes de Florence.

Sur ces belles démonstrations le gouvernement et le peuple, déjà fatigués d'incertitudes et de craintes, s'abandonnèrent à la confiance : il fut décidé que Charles de Valois serait admis, et l'on s'appréta dès-lors à lui rendre tous les honneurs et à lui faire toutes les fêtes imaginables. La population entière se porta au-devant de lui, et l'accueillit comme elle eût fait d'un sauveur qu'elle aurait elle-même appelé à son secours. De son côté, Charles répondit à ces marques de confiance par tous les ménagemens dont il put s'aviser. — Il entra dans la ville sans armes, lui et les siens; et Corso Donati, qui jusque-là ne l'avait point quitté, eut alors l'air de se séparer de lui : il se retira à Ognano, village à trois milles au-dessous de Florence, sur la rive gauche de l'Arno.

L'entrée du prince eut lieu le 1<sup>er</sup> novembre. Ce jour et les trois suivans se passèrent sans alarme, sans soupçon, sans menace de la part de personne, dans l'espèce d'exaltation et d'émotion curieuse qui suit d'ordinaire un grand événement imprévu. — Mais les suites de cette occupation ne pouvaient se faire beaucoup attendre; elles éclatèrent avec une rapidité au-dessus de toute prévoyance.

Le 3 novembre, Charles de Valois convoqua dans l'église de Sainte-Marie-Nouvelle le podestat, les prieurs, l'évêque, les membres des divers conseils, les consuls des arts et métiers, en un mot toutes les autorités ecclésiastiques et civiles de Florence. Là, selon les formes déterminées par la loi et par l'usage, il demanda ce que l'on nommait la *baillie*, c'est-à-dire l'espèce de pouvoir dictatorial et discrétionnaire auquel on avait recours dans les nécessités imprévues de l'état. L'assemblée souveraine

accorda sans délibération les pouvoirs demandés, et le prince, de son côté, jura sur les Évangiles de maintenir la république en bon ordre, de ne porter aucune atteinte à sa liberté ni à ses droits. Tout le monde sortit satisfait de l'assemblée.

Mais à peine le prince eut-il regagné son palais d'Oltre-Arno que Florence avait pris un autre aspect. — Les gens d'armes et les chevaliers, qui jusque-là n'avaient paru dans la ville que désarmés, étaient en armure complète, et caracolaient de tous côtés sur leurs destriers bardés et caparaçonnés comme pour entrer en bataille. Les adhérens des Noirs sortaient de toutes parts armés, se groupaient à des postes convenus, et la portion italienne du cortège de Charles de Valois se réunissait à eux. Corso Donati, parti d'Ognano avec un détachement d'une centaine d'hommes, enfonçait intrépidement à coups de hache une des portes de Florence, s'introduisait dans la ville, s'emparait d'une église où il s'établissait militairement, et plantait son drapeau en signe de ralliement pour les conjurés de son parti.

Le peuple florentin avait couru aux armes au premier éclat de ces hostilités; mais personne ne se présenta pour le commander. Les chefs du parti des Blancs, les Cerchi, avaient rejeté toutes les propositions courageuses qui leur avaient été faites, et ne songeant qu'à eux, s'étaient contentés de se fortifier dans leurs palais. Les prieurs étaient des hommes incapables de prendre un parti vigoureux, et autour desquels chacun hésitait à se ranger.

Dans cet état de choses, Corso Donati avait beau jeu, et profitait de l'occasion en homme résolu. — Déjà beaucoup des siens l'avaient rejoint : il se porte à leur tête aux prisons et les ouvre aux détenus, qui s'arment de tout ce qui leur tombe sous la main et le suivent. — Il les mène au palais du peuple et en chasse les prieurs.

Dès ce moment, la ville, sans gouvernement, sans défenseurs, est en proie à toutes les horreurs d'une ville prise d'assaut. Corso Donati la parcourt, cherchant et choisissant les objets de sa fureur. Ce sont les Blancs qu'il pourchasse; ce sont leurs palais, leurs maisons qu'il prend de vive force, qu'il pille et qu'il brûle. Pour les bandits de sa suite, qui n'ont point d'ennemis personnels, toute maison, tout palais, sont bons à piller et à brûler. — De la ville, le flot destructeur se répand sur la campagne environnante, et durant huit jours entiers il n'y eut dans Florence et à l'entour que pillages, massacres et incendies.

Charles de Valois avait vu tout cela et avait tout laissé faire, ou pour mieux dire, tout s'était fait de son consentement ou par son ordre. Peut-être n'avait-il pas prévu tous les excès auxquels se porterait le parti des

Noirs triomphans; mais on ne peut douter que le triomphe violent de cette faction ne fût le but auquel il avait visé, et que toutes ses assurances d'agir dans l'intérêt général du pays et dans l'intérêt commun des partis ne fussent des perfidies calculées; et il ne manqua pas d'habileté à jouer son rôle.

Au bout de huit jours, quand les vainqueurs furent las de brûler et de piller, on nomma de nouveaux prieurs, qui furent pris parmi les plus ardens des Noirs, et un nouveau podestat, qui fut ce Cante de' Gabrielli que Charles de Valois avait amené avec lui de Rome, et dont il avait fait un de ses plus intimes conseillers. A peine maîtresse du gouvernement, la faction des Noirs se hâta de faire plusieurs lois dans son intérêt exclusif, et au préjudice du parti vaincu. Par l'une de ces lois, le podestat était autorisé à connaître des délits commis dans l'exercice du priorat, lors même que les auteurs de ces délits en auraient déjà été absous. Cette loi était une terrible menace pour les Florentins qui avaient contrarié la mission de Charles de Valois.

Les choses en étaient là, lorsque le cardinal d'Aquasparta, le même qui avait essayé, l'année précédente, de réconcilier les Noirs, alors opprimés, avec les Blancs, maîtres de la république, reparut à Florence pour tenter de nouveau de rapprocher les mêmes partis, qui étaient maintenant dans une situation inverse de la première. Cette tentative, faite mollement et à la hâte, eut pour tout résultat quelques réconciliations particulières, qui ne durèrent qu'un moment.

Ce fut sans doute pour avoir le dernier mot de Boniface VIII sur le moyen d'en finir avec des factions si obstinées, que Charles de Valois retourna quelque temps à Rome. Le dernier mot du pontife fut qu'il fallait chasser définitivement les Blancs de Florence, et le prince repartit avec cette dernière consigne, qui fut suivie aussi fidèlement que les autres. Le 4 avril 1302, une sentence générale de bannissement fut prononcée contre les Blancs, et exécutée sans délai. Il en sortit de Florence plus de six cents, qui se répandirent dans toutes les parties de l'Italie.

Maintenant, pour revenir à Dante, il faut, dans cette proscription générale de son parti, démêler ce qui le concerne personnellement.

Dante avait été, comme je l'ai dit, retenu par Boniface VIII, lors de sa seconde ambassade auprès du pontife. Il ne vit rien des calamités qui suivirent l'entrée à Florence et l'inconcevable trahison de Charles de Valois : il n'en fut instruit que par la renommée, et l'on suppose aisément qu'en apprenant de telles choses, il ne fut pas pressé de revenir dans la ville qui en était le théâtre. Il était donc encore à Rome, lorsque Charles de Valois y revint pour se concerter définitivement avec Boniface VIII.

On a de lui un sonnet des plus mauvais, mais curieux par son motif, où il semble faire allusion, bien que d'une manière assez obscure, à ce voyage et en général à toute la conduite du prince envers les Blancs. C'est une prière, dans laquelle le poète s'adresse à Dieu en termes assez mystiques : — « Seigneur, lui dit-il, si tu vois mes yeux avides de pleurer pour tous ces malheurs auxquels je sens mon cœur défaillir, rassasie aussi, je t'en conjure, rassasie de larmes celui qui, après avoir immolé la justice, se réfugie auprès du grand tyran dont il a sucé tout ce poison qu'il vient de répandre, et dont il voudrait inonder le monde. »

En parlant ainsi de Boniface VIII et de Charles de Valois, Dante ne savait pas encore tout le mal qu'ils devaient lui faire : il n'était pas encore proscrit. Ce ne fut que vers la fin de janvier 1302, que le gouvernement des Noirs chercha à tirer parti de la loi rétroactive rendue contre les Florentins qui avaient exercé le priorat avant l'arrivée de Charles de Valois. Cante de' Gabrielli, ce nouveau podestat de la création du prince français, prononça contre plusieurs d'entre eux une sentence dans laquelle figuraient nominativement Dante et Palmieri degli Altoviti, qui avait peut-être été son collègue au priorat.

Le texte original de cette sentence, retrouvé dans les archives de Florence, a été publié plusieurs fois, de sorte que l'on en connaît la teneur précise. Dante et tous ceux qui y sont impliqués y sont accusés, d'après la voix publique, de deux crimes distincts, commis par eux dans l'exercice de leurs fonctions de prieurs : d'abord de s'être opposés à la mission de Charles de Valois, et, en second lieu, d'avoir trafiqué de leur autorité et de s'en être fait un moyen de gains illicites. Chacun des accusés était condamné à comparaître devant le podestat, dans un délai de quarante jours, qui expirait le 10 mars suivant, et de payer dans le même délai une amende de huit mille livres. Si l'accusé comparaisait et payait l'amende, il n'en devait pas moins s'en aller pour deux ans en exil hors des confins de la Toscane. S'il ne comparaisait ni ne payait, il avait par cela seul encouru la confiscation de tous ses biens et le bannissement perpétuel. — Il y a plus d'une observation à faire sur cette sentence.

1<sup>o</sup> La formule de l'accusation par la voix ou la renommée publique était empruntée des fameuses ordonnances démocratiques, dites les *ordonnances de justice*. Or, d'après ces ordonnances, deux témoignages non débattus suffisaient pour constituer ce que l'on nommait la voix ou la renommée publique.

2<sup>o</sup> En ce qui concerne l'opposition à la mission de Charles de Valois, l'accusation était aussi vraie qu'honorable pour Dante. Elle confirme hautement et d'une manière irrécusable le témoignage de ceux des historiens

et des biographes qui lui attribuent une part toute spéciale dans les tentatives qui furent faites auprès de Boniface VIII pour empêcher la mission du prince français à Florence.

3<sup>o</sup> Quant à l'accusation de vénalité, c'est encore plus par respect pour la justice historique que pour la mémoire de Dante que l'on doit la rejeter comme une calomnie des créatures du grand *pacier* de Florence. Certes, l'irascible et superbe poète ne manqua ni de jaloux ni d'ennemis, et il nous reste d'eux un assez grand nombre de pièces injurieuses et satiriques contre lui. Une accusation comme celle dont il s'agit aurait figuré à merveille dans ces pièces. Or, il ne s'y trouve pas un trait qui puisse donner lieu au plus léger soupçon de cette espèce.

Il y a toute apparence que Dante fut promptement informé de la sentence prononcée contre lui. Mais il est probable qu'il était hors d'état de payer, dans un si court délai, une si énorme amende. On ne sait pas s'il fit quelque démarche pour écarter le coup qui le menaçait; mais toujours est-il sûr qu'il ne sortit point de Rome, et y attendit les événemens.

Le 40 mars arriva; le délai donné à Dante pour exécuter sa première sentence était expiré, et messer Canto de' Gabrielli ne manqua pas de prononcer, ce jour même 40 mars, une seconde sentence mettant à effet tout ce qu'il y avait de comminatoire dans la précédente. Par cette nouvelle condamnation, Dante et treize autres citoyens étaient déclarés rebelles à la commune de Florence; ils en étaient bannis à perpétuité, et il y était expressément et formellement dit que, « si jamais quelqu'un d'eux venait à tomber au pouvoir du gouvernement florentin, il serait livré aux flammes et brûlé vif. »

Informé de cette nouvelle sentence, Dante partit aussitôt de Rome pour se rapprocher de la Toscane et s'assurer si son malheur était sans remède. Arrivé à Sienne, il s'y arrêta pour avoir des nouvelles de Florence. Elles furent pires encore qu'il ne s'y était attendu. Charles de Valois, récemment de retour du voyage qu'il avait fait à Rome pour y consulter le pape Boniface, venait de mettre à exécution les dernières mesures concertées avec le pontife pour la pacification de Florence: il venait de porter le dernier coup aux Blancs, et ce dernier coup passait tous les autres.

Un gentilhomme provençal de la suite de Charles de Valois, nommé Pierre Ferrant, se feignant très courroucé contre le prince et comme résolu à l'assassiner, attira aisément dans sa conspiration simulée quelques jeunes gens du parti des Blancs: il exigea d'eux des engagemens et des promesses signés de leur main; il les obtint sans peine, et les livra aussitôt à Charles de Valois.

Muni de ces pièces de conviction, celui-ci en fit d'abord grand bruit; il

feignit une ardente colère, et s'emporta contre les Blancs en menaces terribles qui retentirent dans tout Florence. A ces menaces, les Blancs épouvantés se prirent à s'enfuir de tous côtés, et les plus nobles ou les plus riches étaient ceux qui fuyaient le plus vite. Quand ils furent partis pour la plupart, Charles les fit citer par-devant lui, et condamner comme rebelles pour n'avoir pas comparu. Leurs biens furent confisqués, leurs palais de ville et leurs maisons de campagne démolis.

Ceux qui, plus confians ou plus braves, ne furent pas si prompts à fuir, n'y gagnèrent rien. Cités et comparaisans, ils furent comme les autres bannis, et leurs biens confisqués et dévastés. Le nombre des proscrits fut de plus de six cents, sans compter les enfans et les femmes. La somme des biens qui revint de toutes ces confiscations au gouvernement de Florence fut énorme : Charles de Valois en eut vingt-cinq mille florins d'or pour sa part. Ce fut ainsi que ce prince termina sa mission de *pacier* en Toscane.

Dante, bien que déjà condamné par une sentence particulière, antérieure d'une vingtaine de jours à cette proscription générale des Blancs, n'en fat pas moins, à ce qu'il paraît, compris dans cette dernière. Il semble que ceux qui proscrivaient avaient peur de le manquer. Il fut, comme les complices de Pierre Ferrant, cité par-devant Charles de Valois, et comme eux condamné pour n'avoir pas comparu. Alors fut pillée et démolie, si elle ne l'avait déjà été, sa belle maison de Florence; alors furent dévastées les métairies qu'il avait en divers cantons du territoire florentin; alors, enfin, son sort fut décidé : il était banni, ruiné, proscrit.

On conçoit les réflexions amères qui durent assaillir le poète. Celles qui avaient rapport à sa famille n'étaient sans doute pas les moins douloureuses. Il y avait à peine dix ans qu'il était marié, et il avait déjà cinq enfans, dont l'aîné, nommé Jacques, ne pouvait guère avoir plus de neuf ans, et dont le dernier était une fille, encore à la mamelle, à laquelle il avait donné le nom de Béatrix, comme pour se rendre plus chers encore et plus sacrés les souvenirs et les sentimens attachés à ce nom. Il lui fallait abandonner tous ces enfans au moment où ils avaient le plus besoin de lui, exposés à manquer de pain, et n'ayant plus de protecteur que leur mère; car il ne laissait à Florence d'autre parent qu'un jeune neveu, nommé François, incapable de rendre de grands services à ses cousins en bas-âge.

Une circonstance qui devait lui rendre sa proscription plus cruelle, c'était de n'y avoir pour compagnons que des hommes dont il méprisait généralement le caractère, et à la capacité desquels il avait peu de foi. Il est douteux que, parmi tous ces hommes, il y en eût un seul pour le-



quel il sentit quelque chose de semblable à de l'amitié. On peut tout au plus en indiquer quelques-uns avec lesquels il est probable qu'il avait déjà formé ou dû former quelques liaisons passagères d'intérêt. De ce nombre étaient Maso de' Cavalcanti, un des proches de son ami Guido; Lapo Saltarello, qui, ayant été prieur immédiatement avant lui, avait été l'un de ses électeurs au priorat, et n'était probablement pas encore brouillé avec lui; Giachotto de Malispini, le neveu et le continuateur de Ricordano de Malispini, auteur d'une chronique, qui est l'un des plus anciens et des plus curieux monumens de la littérature italienne. A ces noms on peut en ajouter un qui frappe davantage, celui de Petracco di Parenzo, l'un des notaires de la république, et le père de Pétrarque. Quelque opinion que Dante eût de ses compagnons d'exil, il ne vit pas d'abord, pour lui, de meilleure chance que de partager leur sort, et il s'y décida.

Se voyant nombreux comme ils l'étaient, sûrs d'être appuyés par les Blancs de Pistoie, par les Gibelins d'Arezzo, de Sienne, de Pise, et par ceux qui se maintenaient encore dans leurs châteaux forts, en divers lieux du Florentin, les Blancs exilés n'hésitèrent pas à entreprendre la guerre contre les Noirs restés vainqueurs à Florence, et s'apprêtèrent à la commencer. Leur première réunion eut lieu à Gergonza, château situé dans les montagnes, sur les confins du territoire de Sienne et d'Arezzo. Ce fut là qu'ils s'organisèrent, et se donnèrent un gouvernement pour diriger leurs affaires.

Ce gouvernement avait quelque analogie avec celui de Florence. Il était composé de deux conseils, l'un dit le conseil des douze, et l'autre le conseil secret. Ces deux conseils se donnaient, dans l'occasion et au besoin, un plus ou moins grand nombre d'adjoints, qui formaient une espèce de conseil général représentant la masse du parti; ce qui avait été délibéré dans ces conseils réunis, était mis à exécution par les membres du conseil secret, qui, de la sorte, formait la partie agissante du gouvernement, le gouvernement proprement dit. — Dante fut élu membre du conseil des douze.

Le premier acte de ce gouvernement fut de nommer un général pour commander la force militaire du parti; on donna ce commandement au comte Alexandre de Romena, personnage alors célèbre parmi les chefs Gibelins de la Toscane, et l'un des descendans des anciens comtes Guidi. Cela fait, le gouvernement des Blancs alla s'établir à Arezzo, comme dans le lieu où il pourrait se concerter le plus aisément avec les Ubaldini et les autres Gibelins du val d'Arno, avec lesquels ils venaient de faire alliance.

Les Noirs de Florence s'apprêtaient vigoureusement, de leur côté, à

faire face à leurs adversaires. La guerre allait recommencer en Toscane, et recommencer avec tous les caractères de la première lutte des Gibelins et des Guelfes. Les Blancs et les Noirs ne pouvaient se combattre qu'en changeant respectivement d'opinion et de rôle, qu'en cédant, chacun de son côté, à des influences opposées à celles qu'ils avaient suivies jusque-là. — Obligés désormais de s'appuyer sur les Gibelins, les Guelfes populaires ou les Blancs allaient, par là même, guerroyer dans l'antique intérêt de la noblesse et de la féodalité. Devant employer pour leur défense les forces du peuple florentin, les Guelfes aristocratiques ou les Noirs allaient, de toute nécessité, et qu'ils le voulussent ou non, seconder les tendances démocratiques de ce même peuple. — Les deux partis avaient, de la sorte, fait échange de rôle et d'opinion, les uns pour l'amour d'un pouvoir qu'ils tenaient et voulaient conserver; les autres, dans l'espoir de recouvrer le pouvoir qu'ils avaient perdu.

Le pape Boniface VIII essaya vainement d'empêcher cette guerre, dont il était l'auteur : il ne put que la retarder de quelques jours, par une intrigue assez impudente, mais qui de sa part ne peut plus étonner. Ugucione della Faggiuola, Gibelin déterminé, depuis célèbre par sa domination sur Lucques, et par ses victoires sur les Florentins, était alors podestat à Arezzo, et, pour je ne sais quelle offense envers l'Église, excommunié par Boniface VIII. Boniface commença par le relever très poliment de la sentence prononcée contre lui, et lui fit ensuite promettre de faire un de ses fils cardinal; après quoi il se hasarda à le prier d'user de tous les moyens en son pouvoir pour chasser d'Arezzo les Blancs, qui y avaient établi leur quartier-général. Ugucione lui obéit : il vexa de tant de manières et tourmenta si fort les réfugiés, qu'il les força de quitter Arezzo.

Ils se dispersèrent alors de divers côtés : les uns se rendirent à Sienne, les autres à Pistoie, le plus grand nombre à Forli. Dante fut de ces derniers, et ce fut, je crois, pour la première fois qu'il mit le pied en Romagne.

Une fois établis à Forli, les Blancs, que je nommerai désormais les Blancs-Gibelins pour indiquer l'amalgame des deux partis en un seul, se mirent en campagne, et commencèrent la guerre avec une armée de douze cents cavaliers et de quatre mille fantassins. Mon intention n'est pas de raconter même sommairement la suite de cette guerre; ce sera assez, pour mon objet, d'en rappeler quelques incidens, plus particulièrement liés à la vie de Dante, ou qui furent pour lui des thèmes de poésie.

La première tentative des Blancs-Gibelins fut un échec. Ayant mis le siège devant la forteresse de Pulciano, dans la haute vallée de la Sieve,

nommée Mugello, ils furent obligés de le lever avec précipitation à l'approche de l'ennemi, au pouvoir duquel ils laissèrent dix-sept prisonniers. De ces dix-sept prisonniers, dix étaient des hommes obscurs : tous les autres appartenaient à des familles distinguées de Florence. Les vainqueurs leur firent couper la tête à tous, donnant de la sorte un exemple de cruauté jusque là inoui dans l'histoire des factions de la Toscane.

Dante en fut vivement ému : on en a la preuve dans une canzone qui se rapporte, selon toute probabilité, à cet événement. Les défauts ne manquent pas dans cette pièce, surtout les traits de rudesse, le vague et l'obscurité. Je crois néanmoins pouvoir en citer quelques vers, où respire une indignation qui fait honneur à l'humanité du poète. — « O patrie, s'écrie-t-il, digne (naguère) de renommée et de triomphes, mère (naguère) de cœurs magnanimes, te voilà aujourd'hui plus dolente que Rome ta sœur, et tellement avilie que celui qui t'aime en honneur, entendant raconter tes ignobles faits, se consume de douleur et de honte... » — « Tu régnaies contente dans le beau temps où les tiens voulaient que les vertus fussent tes colonnes. Séjour de bravoure et de gloire, modèle de loyauté et d'union, asile du savoir, tu étais heureuse. Te voilà aujourd'hui dépouillée de ces ornemens, vêtue de douleurs, convertie de plaies, privée de tes Fabricius. Te voilà abjecte, féroce ennemie de toute réconciliation. O (cité) déshonorée, caverne de factieux ! quoi ! tu livrés à tes bourreaux ceux contre lesquels tu disais vouloir combattre ! Tu les punis d'avoir abandonné l'enseigne du lis, maintenant veuve (des siens) ! Certes, ceux-là pourront bien trembler que tu feras désormais prisonniers ! »

L'aventure de Carlino de Pazzi est aussi un des épisodes de cette malencontreuse campagne. Carlino était un des Blancs de Florence à qui les chefs du parti avaient confié la garde d'un château du val d'Arno, nommé le château de *Pianotravigne*. De là, comme d'un poste de sûreté, les Blancs-Gibelins faisaient de fréquentes excursions sur le territoire florentin. Les Noirs y envoyèrent des troupes qui l'assiégèrent tout un mois, sans pouvoir le prendre. Les assiégés allaient se retirer, lorsque Carlino leur vendit la place, et leur livra les assiégés, dont les uns furent égorgés, les autres pris. Dante n'oublia pas cette trahison : nous rencontrerons un jour Carlino de Pazzi dans un des cercles les plus horribles de l'enfer, et nous serons préparés à cette justice poétique.

Les avantages des Florentins ne se bornèrent pas à ceux que je viens d'indiquer : ils prirent, dans les gorges des Apennins, beaucoup de châteaux des Ubaldini, des Gherardini, et des autres vieux chefs gibelins, seigneurs féodaux de la contrée ; ils ravagèrent partout leurs terres, et

leur enlevèrent partout des vassaux, de sorte que cette nouvelle guerre avait, comme toutes les précédentes guerres du peuple de Florence contre les Gibelins, le caractère d'une lutte de la démocratie contre la féodalité.

Mal conduits ou trahis, les Blancs-Gibelins allaient se trouver dans l'impuissance de continuer la guerre, lorsque la fortune vint à leur secours. Leur implacable et puissant ennemi, Boniface VIII, mourut le 11 octobre 1303, et eut pour successeur Benoît XI. Ce dernier revint au véritable système de l'église romaine par rapport aux deux factions de Florence et de la Toscane; il entreprit de les réconcilier l'une avec l'autre, et de protéger, en attendant, de tout son pouvoir la plus faible contre la plus forte.

Dans cette vue, il envoya à Florence le cardinal de Prato, avec la mission particulière d'y faire rentrer les Blancs exilés, et de réformer le gouvernement, de manière à ce que les emplois fussent également partagés entre eux et les Noirs. Le cardinal, à son arrivée à Florence, fut bien accueilli par le peuple, en général plus favorablement disposé pour les Blancs que pour les Noirs. Il obtint donc, en dépit de ces derniers, les pouvoirs nécessaires pour remplir sa mission pacifique. D'un autre côté, il s'entendit avec les Blancs qui venaient de rentrer à Arezzo, et qui l'autorisèrent également à traiter pour eux dans la pacification et dans les réformes projetées. Les négociations qui eurent lieu à ce sujet, entre les exilés et le cardinal, furent confiées à plusieurs syndics ou commissaires dont l'histoire ne nomme que deux : l'un fut Dante, et l'autre Petracco di Parenzo, le père de Pétrarque, l'un des compagnons d'exil de notre poète.

Ainsi muni des pouvoirs des deux factions, le cardinal de Prato procéda aussitôt, et à la réconciliation des partis, et aux réformes du gouvernement qui devaient en être le préliminaire et la garantie. Ces réformes furent toutes dans le sens populaire, et par là même odieuses aux chefs de la faction des Noirs, qui, comme nous savons, appartenaient généralement aux familles les plus nobles de Florence. Subir à la fois une révolution démocratique et le retour de leurs ennemis, c'était, pour eux, trop de sacrifices à la fois. Ils firent tant par leurs sourdes menées, par leurs intrigues et leurs menaces, qu'ils parvinrent à effrayer et à déconcerter le cardinal; il partit brusquement, sans avoir rien terminé, dans les premiers jours de juin 1304, laissant Florence en interdit, et retourna à Pérouse où se trouvait alors Benoît XI.

A peine le légat s'était-il éloigné, que d'effroyables désordres éclatèrent dans Florence. Ceux qui avaient espéré et désiré la paix ne par-

donnaient pas à ceux qui la redoutaient de l'avoir empêchée. Un combat s'engage entre les plus emportés des deux partis ; en peu d'instans , le peuple entier se pousse à la mêlée qui remplit bientôt les rues et les places. Les Noirs , pressés de tous côtés par le flot toujours croissant de leurs ennemis , étaient sur le point d'être vaincus , lorsqu'un incendie , plus horrible encore que la bataille , dont il suivait les traces et le tumulte , chasse rapidement les combattans devant lui , et les disperse , sans leur laisser le temps de frapper les derniers coups.

Cet incendie était l'œuvre des Noirs qui , ayant besoin d'une diversion , avaient imaginé celle-là. Le feu dura huit jours entiers , et consuma près de deux mille maisons ; c'était une grande partie de Florence. Les partisans des Blancs , stupéfaits , déconcertés , ne songèrent plus à combattre , et les Noirs ne leur laissèrent pas le temps de revenir de leur stupeur , ils furent condamnés en masse , et allèrent rejoindre dans l'exil ceux qu'ils avaient voulu en rappeler. Ce fut là l'unique résultat de la mission pacifique du cardinal de Prato. Mais cette fois , du moins , ce n'était pas le pacificateur qui avait fait la guerre ; ce n'était pas l'agent du pontife romain qui avait trahi et proscrit.

Informé de ces déplorables événemens , Benoît XI en fut navré de douleur. Il manda auprès de lui , pour rendre compte de leur conduite , les principaux meneurs du parti des Noirs , et ses injonctions furent si vives , qu'ils n'osèrent pas y résister : ils partirent aussitôt pour Pérouse , où était la cour pontificale.

Le cardinal de Prato , qui croyait permis d'employer la ruse et la fraude , pourvu que ce fût à l'avantage du plus faible contre le plus fort , ne fut pas plus tôt informé du départ des chefs des Noirs , qu'il en donna avis aux Blancs-Gibelins d'Arezzo , les exhortant à profiter du moment où leurs ennemis étaient absens de Florence , pour tenter sur cette ville un brusque et vigoureux coup de main. L'avis parut bon aux chefs des Blancs , qui , sans perdre un moment , et dans le plus grand secret , se mirent à rassembler des forces suffisantes pour tenter le coup proposé. Au bout de deux jours , ils avaient réuni neuf mille piétons et seize cents cavaliers. Le lendemain , à l'entrée de la nuit , ils étaient à Trespiano et à la Lastra , presque aux portes de Florence , sans que le bruit de leur marche eût jusque-là pénétré dans la ville.

Malheureusement pour eux , ils passèrent la nuit , dans cette position , à attendre des renforts qui ne vinrent pas , et ils donnèrent ainsi aux Florentins le temps de faire quelques préparatifs de défense. Personne n'aurait pris les armes contre les Blancs ; mais on craignait leurs alliés les Gibelins , et l'on était disposé à résister.

Toutefois, le matin venu, les exilés, poursuivant bravement leur projet, laissèrent une partie de leurs forces à la Lastra, village à deux milles de Florence, sur la route de Bologne, parurent sous les murs de Florence, forcèrent sans beaucoup de difficulté une des portes, et pénétrant dans la ville, vinrent se ranger en bataille sur la première place qu'ils trouvèrent. De là, ils envoyèrent en avant un détachement chargé de tâter la population florentine. Ce détachement rencontra de la résistance, et fut repoussé. Le bruit de cette défaite arriva fort exagéré aux troupes restées en station à la Lastra, qui en prirent l'alarme et battirent précipitamment en retraite. Le corps principal des exilés, déjà découragé par un premier échec, et tout étonné de trouver une résistance à laquelle il ne s'attendait pas, acheva de se troubler, quand il apprit la brusque retraite des forces laissées en réserve à la Lastra.

Tout concourait à empirer leur situation : on était alors au mois de juillet ; il faisait une chaleur brûlante, et campés comme ils l'étaient loin de la rivière, dans un endroit absolument privé d'eau, les Blancs-Gibelins enduraient toutes les horreurs de la soif, tandis que leurs chevaux défaillaient sous eux. Découragés, désespérés, ils se mirent plutôt en fuite qu'en retraite, haletant, suffoquant, laissant tomber leurs armes de lassitude et de souffrance, et ne songeant pas même à défendre leurs vies. Plusieurs furent pris, et pas un n'aurait échappé, s'ils eussent été vivement poursuivis.

Dante faisait partie de cette expédition, et sans doute il y souffrit tout ce qu'y souffrirent les autres. Mais ce qu'il en ressentit avec plus d'amertume et d'indignation, ce fut la honte ; et, en effet, jamais peut-être occasion si belle ne fut manquée avec tant de maladresse. Déjà mécontent des chefs de son parti, Dante ne leur pardonna pas ce dernier échec : il prit dès-lors la résolution de les abandonner, de faire cause à part, et de chercher à rentrer dans sa patrie par d'autres voies que la force et la guerre. Du mois de juillet 1304 au mois d'avril 1307, durant près de trois ans, il disparaît complètement de l'histoire des factions de son époque, et l'on sait à peine ce qu'il devint dans cet intervalle.

A en croire Leonardo d'Arezzo, dont le témoignage est toujours des plus graves, quand il s'agit de la biographie de Dante, celui-ci, aussitôt après s'être détaché de son parti, se rendit à Vérone, où il dut recevoir l'hospitalité d'Alboino della Scala, alors seigneur de cette ville. Ce témoignage semble confirmé par celui de Dante lui-même, qui désigne expressément la cour des Scaligeri de Vérone comme son premier refuge. La chose est d'ailleurs d'autant plus vraisemblable, que notre poète, en sa qualité d'agent du parti des Blancs, au début de la guerre de ce

parti contre Florence, avait déjà eu des relations et formé des liaisons avec les trois frères della Scala, et obtenu un secours de troupes de Bartolomeo, l'aîné des trois, qui dominait alors, et mort depuis (7 mars 1504).

Au surplus, Dante ne fit pas cette fois un long séjour à Vérone. On a la certitude qu'au mois de juillet 1506, il était à Padoue, où il avait rencontré une haute et belle dame qui lui inspira des chants d'amour. Quelques semaines plus tard, il était à Castel-Nuovo près de Sarzana, où il négocia un accommodement entre un des seigneurs Malaspina et l'évêque de Luni. Ces faits sont attestés par des documens. Des documens d'une autre espèce, des pièces de vers composées peu avant ou peu après les époques indiquées, renferment des indices certains de son séjour dans les solitudes de l'Apennin, probablement dans quelqu'un des nombreux châteaux des comtes Guidi. En somme, le pauvre exilé avait déjà, dès 1507, beaucoup erré en Italie; il savait déjà par expérience ce qu'il devait dire plus tard : « Combien l'escalier d'autrui est un sentier rude à monter et à descendre ! »

Du reste, quelque chose de plus intéressant que de pouvoir dire où Dante passa les trois ans dont j'ai parlé, c'est de savoir à quoi il les employa. Or, il est constaté que ce fut à la composition de divers ouvrages qui nous sont restés. Dans ce nombre, il faut comprendre le Banquet, *il Convito*, ouvrage des plus étranges, qui ne fut point terminé, et dont nous verrons plus tard que l'auteur avait voulu faire une sorte de cadre dans lequel il se proposait d'étaler les diverses branches de son savoir.

Au même intervalle doit être rapportée la composition d'un ouvrage moins volumineux que le *Convito*, mais à tous égards plus intéressant, le traité latin *De vulgari Eloquentiâ*, traité dont je m'abstiens à dessein de parler ici, me proposant de m'en occuper en une autre occasion d'une manière spéciale.

Le dessein et l'espoir de Dante, en composant ces ouvrages, étaient d'accroître sa renommée de lettré et de savant, et de disposer d'autant mieux par là les Florentins à bien accueillir les démarches qu'il faisait pour rentrer à Florence. Indépendamment de plusieurs lettres qu'il écrivit à divers membres du gouvernement pour expliquer et justifier sa conduite dans les affaires de son pays, il adressa au peuple entier de Florence une longue apologie, qui commençait par cette interpellation pathétique : — « O mon peuple, que l'ai-je fait ? » — Toutes ces lettres, toutes ces apologies, qui seraient si précieuses pour la biographie de Dante, et même pour l'histoire de Florence, sont aujourd'hui perdues; mais elles existaient encore au xv<sup>e</sup> siècle : Leonardo d'Arezzo les connaissait et les

avait sous les yeux, en écrivant sa Vie de Dante, qui n'en est malheureusement qu'un résumé beaucoup trop vague et trop incomplet.

Dans une situation où il était principalement stimulé à écrire par le desir de se montrer érudit, et par le besoin de justifier sa conduite, Dante était inévitablement exposé à négliger un peu la poésie; mais il n'était pas en son pouvoir de l'abandonner. Il y revenait de lui-même et d'élan, toutes les fois qu'il voulait dire quelque chose de ce qu'il y avait en lui de plus intime et de plus vrai. Plusieurs de ses plus belles pièces lyriques appartiennent à cette époque de sa vie.

Le sentiment général qui domine dans tout ce qu'il composa à cette même époque, répond parfaitement à l'espérance qu'il avait de s'en faire un titre pour toucher ses compatriotes et obtenir son rappel. Tout ce qui s'y rapporte aux dispositions de son ame, annonce le dégoût de la vie de faction, le regret des douces habitudes du foyer domestique et le besoin d'y revenir. L'amour passionné de la terre natale s'y fait sentir à chaque instant, et tout y respire la bienveillance, la tendresse et la sympathie.

Voici, par exemple, une courte phrase latine citée comme exemple d'une construction élégante, dans le traité *De vulgari Eloquentiâ*: — « J'ai pitié de tous les malheureux; mais je réserve ma plus grande pitié pour ceux qui, se consumant dans l'exil, ne revoient leur patrie qu'en songe. » — Dante ne dit pas d'où il a pris cette phrase touchante, mais je ne doute nullement qu'elle ne lui appartienne, soit qu'il l'ait composée isolément, pour la citer ici, soit plutôt qu'il l'ait tirée de quelqu'un de ses opuscules latins aujourd'hui perdus.

Je citerai maintenant un passage du *Convito*, qui n'a point le genre d'élégance du trait précédent, mais plus touchant et plus explicite encore, comme indice des sentimens dont Dante était animé à l'époque dont il s'agit. Après avoir cherché à excuser les défauts qu'il prévoit que l'on pourra blâmer dans son travail, il s'exprime en ces termes :

« Ah! que ne plaisait-il au maître de l'univers que les motifs de mon excuse n'existassent pas! Personne alors n'aurait failli envers moi, et je n'aurais point eu d'injuste punition à subir; je n'aurais point enduré (comme j'ai fait) l'exil et la pauvreté, Florence, cette belle et fameuse fille de Rome, ayant cru devoir me rejeter de son doux sein, où j'avais été élevé et nourri jusqu'à la moitié du cours de ma vie, et dans lequel je désire de tout mon cœur terminer, s'il lui plaît, le temps qui m'est donné à vivre, et me reposer, fatigué d'avoir erré en pèlerin et presque mendicé à travers toutes les provinces auxquelles s'étend cet idiome. »

Celles de ses poésies que Dante écrivit dans le même intervalle et dans les mêmes circonstances que le *Convito*, respirent toutes les mêmes sen-



timens. Voici le *congé* d'une canzone, peut-être composée chez quelqu'un des comtes Guidi, dans les parties de l'Apennin voisines des sources de l'Arno :

« O ma montagnarde chanson ! tu t'en vas : peut-être visiteras-tu Florence, ma ville natale, qui, dénuée d'amour et dépourvue de pitié, me tient éloignée d'elle. Si tu y entres, dis à tous : « Mon maître ne peut plus « désormais vous faire la guerre ; il est retenu aux lieux d'où je viens par « une chaîne si forte, que si votre cruauté s'adoucit pour lui, il n'aura « pas la liberté de revenir parmi vous. »

Dante, comme on voit, ne dissimule pas sa lassitude de l'exil et son extrême désir de rentrer à Florence. Mais dans l'expression de cette lassitude et de ce désir, il ne perçoit jamais ni bassesse ni faiblesse ; on sent toujours dans le langage du fier exilé l'assurance d'un homme qui soupire après la justice, mais d'un homme prêt à rejeter tout ce qui lui serait offert à titre de grâce et par pure pitié. Il ne peut même toujours contenir les saillies de la conviction superbe où il est de son innocence, de l'erreur et des torts de ses concitoyens :

« O misérable patrie ! s'écrie-t-il dans un endroit du *Covito* qui traite de la justice dans le gouvernement des états, ô ma misérable patrie ! quelle pitié me prend de toi, toutes les fois que j'écris quelque chose qui a rapport au gouvernement civil ! »

Mais rien ne saurait mieux marquer l'indomptable fierté de caractère que Dante conservait jusque dans les circonstances où il lui importait le plus d'exciter la sympathie d'autrui, que le *congé* d'une canzone indubitablement écrite dans un moment pareil, et qui commence par ce vers :

*Io sento sì d'amor la gran possanza.*

Je sens si fort le grand pouvoir d'amour.

Dante adresse cette pièce à trois Florentins, qui étaient les trois meilleurs amis qu'il eût conservés à Florence, et sans doute les trois qui s'intéressaient le plus à son rappel. On ne peut douter que Dante, parlant de ces trois hommes, auxquels il veut du bien, qui lui en veulent aussi et peuvent lui en faire, qu'il déclare reconnaître pour les meilleurs d'entre ses compatriotes, n'ait eu l'intention d'en parler aussi amicalement, aussi honorablement qu'il le pouvait. Cela convenu, voici comment il en parle :

« Chanson, avant d'aller autre part, va-t-en d'abord à ces trois qui sont les moins pervers de notre cité. Salue les deux premiers, et tâche, avant

de saluer le troisième, de le retirer d'une méchante faction. Dis-lui que le bon ne fait jamais la guerre au bon, avant d'avoir tenté de triompher des méchants; dis-lui que celui-là est insensé qui, par honte, persévère dans le mal. »

On peut bien croire que Dante ne flattait guère ceux de ses compatriotes dont il avait à se plaindre, quand on voit comment il traite ceux dont il se louait et qu'il aimait.

On serait curieux de connaître ces trois hommes avec lesquels correspondait le fier exilé, et qu'il croyait louer suffisamment en les nommant *les trois moins pervers des Florentins*. Mais il faudrait les deviner, et la chose ne serait pas facile. Il n'y en a qu'un que l'on puisse nommer avec une certaine assurance : c'est le troisième, celui auquel il reproche, en termes assez sévères, d'être d'une *faction perverse*. Je ne doute guère que notre poète n'ait voulu désigner Jacobo da Certaldo, le père de Pace da Certaldo, dont on a une histoire peu connue, et cependant remarquable, de l'expédition de guerre faite en 1202, par les Florentins, contre la forteresse de Semifonte. Il est constaté que Jacobo, bien que du parti des Noirs, et en grand crédit dans ce parti, ne cessa jamais de correspondre avec Dante exilé, et de lui rendre des services. Des biographes ont parlé de Corso Donati comme de l'un des protecteurs du poète exilé. On peut croire, en effet, que le chef du parti des Noirs eut quelques ménagemens pour Dante, dont nous savons qu'il était le parent; mais il n'y a pas lieu de supposer, entre l'un et l'autre, des relations d'amitié.

Dante n'était pas le seul des Blancs exilés en instance auprès du gouvernement florentin pour obtenir leur rappel. Plusieurs d'entre eux sollicitaient la même grâce, et plusieurs l'obtinrent, entre autres Petrarco di Parenzo, le père de Pétrarque, qui, banni comme Dante, avait été, comme lui, l'un des meneurs de son parti. Il fut rappelé dans le courant de janvier de l'année 1307. Vers le même temps, Dante renonçait au projet et à l'espoir de rentrer à Florence. Ses instances avaient-elles été rejetées? Avaient-elles été accueillies à des conditions qu'il n'avait pas jugées acceptables? Ce sont là des questions auxquelles l'histoire ne fournit point de réponse.

Ce qui n'est pas une conjecture, c'est que dès le commencement de l'année 1307, Dante s'était rengagé dans la faction des Blancs-Gibelins, et s'était remis, avec elle, en guerre contre Florence. Il nous faut donc, avec notre exilé, revenir à cette faction, et rappeler aussi sommairement que possible ce qu'elle avait fait depuis trois ans que Dante s'en était détaché, afin de pouvoir montrer où elle en était quand il y revint.

Malgré leur coup de main manqué sur Florence, les Blancs-Gibelins,

appuyés sur les Gibelins d'Arezzo et sur les Blancs de Pistoie, n'avaient pas laissé de poursuivre la guerre contre les Noirs de Florence soutenus par ceux de Lucques. Mais le sort avait continué à leur être contraire. — Le 27 juillet 1504, le pape Benoit XI, leur patron, était mort empoisonné, et sa mort avait été généralement regardée comme une vengeance des Noirs. — Clément V, qui lui succéda, établit le siège pontifical à Avignon, où il n'eut plus les mêmes motifs ni les mêmes moyens d'intervenir dans les événemens de la Toscane.

Encouragés par ces circonstances, les Noirs de Florence et de Lucques, qui jusque-là n'avaient fait contre leurs adversaires qu'une petite guerre d'embuscades et de châteaux, dans les parties les plus sauvages du Val-d'Arno et du Mugello, avaient cru pouvoir tenter quelque chose de plus hardi. Au mois de mai 1505, ils avaient mis le siège devant Pistoie, désormais la seule ville de la Toscane où le pouvoir fût aux mains des Blancs.

A cette nouvelle, le pape Clément V avait fait partir en toute hâte pour la Toscane des légats chargés de réconcilier les factions, ou tout au moins de faire lever le siège de Pistoie. Les légats étaient venus, mais ils s'étaient laissé jouer par les Noirs, et n'avaient réussi à rien.

Clément V avait alors envoyé en Toscane, avec le titre de *Pacier*, un second légat, supposé plus habile que les premiers, le cardinal Napoléon des Ursins. Mais ce légat n'avait pas été plus heureux que les autres : Pistoie avait été, en quelque sorte, prise sous ses yeux, et les Noirs de Florence n'avaient pas voulu entendre parler de réconciliation. Le cardinal s'était retiré à Bologne, d'où il avait été presque aussitôt chassé par les intrigues des Florentins. Il avait alors passé en Romagne, d'où il avait excommunié tous les Noirs. Enfin, l'excommunication n'aboutissant à rien, il s'était rendu, au mois d'avril 1507, à Arezzo, pour y lever des forces, et faire la guerre à Florence.

Les Blancs-Gibelins firent les premiers à se joindre à lui, et ce fut pour s'y joindre avec eux, que Dante consentit à reprendre parmi eux son ancien poste de conseiller et de meneur.

L'armée réunie par le cardinal des Ursins, contre les noirs de Florence et de Lucques, était forte en nombre et ne manquait ni de courage ni d'ardeur; mais elle fut si mal et si mollement conduite, qu'elle se dispersa sans avoir rien fait, ni pour le pape, ni pour aucune des factions qui s'y étaient passagèrement groupées. Dante, voyant ses nouvelles espérances trompées, abandonna de nouveau les Blancs-Gibelins et se remit à l'écart. Avant la fin de 1507, il était de retour dans la Lunisiane, où le marquis Morello Malespina lui donna l'hospitalité.

Les Malespina, seigneurs de toute cette belle vallée de la Maera, étaient

depuis long-temps divisés en deux ou trois branches, dont chacune avait son chef. Franceschino, celui de ces chefs avec lequel Dante avait eu des relations l'année précédente, est un homme assez obscur; son fils Morello est un personnage beaucoup plus historique, même à part la renommée qui lui est revenue d'avoir donné asile à Dante.

Il avait joué un rôle principal dans la guerre des Blancs contre les Noirs, et rendu de grands services à ceux-ci en qualité de capitaine-général des Lucquois. Ainsi donc, il était de la faction opposée à celle de Dante, et la liaison de celui-ci avec un tel personnage est peut-être à noter comme le premier indice du grand changement qui se fit, vers cette époque, dans ses idées politiques.

Morello Malespina avait épousé une nièce du pape Adrien V, Génois, comme on sait, et de l'illustre famille des Fiesque. Cette personne, nommée Alagie, célèbre pour sa beauté, fut l'une des dames à qui Dante rendit des hommages poétiques.

Un des ancêtres des Malespina, qui vivait à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et au commencement du XIII<sup>e</sup>, s'était rendu célèbre par son talent pour la poésie provençale, et c'était peut-être pour faire honneur à la tradition de cette renommée, que le marquis Morello se piquait d'accueillir hospitalièrement les poètes exilés, car il en accueillit plus d'un, sans compter Dante.

Ce fut, au rapport de Boccace, chez Morello Malespina que Dante recouvra les sept premiers chants de l'Enfer, réputés perdus, et jusque-là les seuls composés de la Divine Comédie. Le fait est intéressant et singulier; il mérite d'être raconté avec détail.

En 1301, dès les premiers momens du triomphe des Noirs sous les auspices de Charles de Valois, les hommes du parti contraire, prévoyant aisément les condamnations, les confiscations et le pillage dont ils étaient menacés, s'étaient hâtés de mettre en sûreté la partie la plus précieuse de leur mobilier. Dante n'était point alors à Florence pour prendre cette précaution; mais donna Gemma, sa femme, la prit pour lui: elle fit transporter en lieu sûr plusieurs coffres renfermant, outre divers objets de prix, des écritures parmi lesquelles il y en avait de la main de Dante.

Ces coffres restèrent long-temps comme oubliés dans l'endroit où ils avaient été déposés. Mais au bout de cinq ans, ou d'un peu plus, donna Gemma, alors occupée de se faire restituer sa dot sur les biens confisqués de son mari, eut pour cela besoin de papiers qui se trouvaient dans les coffres en question. Elle chargea donc son homme d'affaires d'aller faire la recherche de ces papiers, lui adjoignant, pour l'aider, André Poggi, ce même neveu de Dante que j'ai déjà nommé. Tout en fouillant parmi les papiers entassés pêle-mêle, André en recouvrit plusieurs de la main

de Dante. Il y trouva divers sonnets, diverses canzoni, et autres poésies du même genre, parmi lesquelles il trouva une petite liasse de papiers qui le frappa davantage : c'était un cahier contenant les sept premiers chants de l'Enfer. Il prit ce cahier, l'emporta, le lut, le relut à loisir, et tout ce qu'il lut lui sembla très-beau. Mais n'étant point lettré, ni même, à ce qu'il paraît, fort cultivé, il voulut avoir, sur ces écrits de son oncle, un avis plus éclairé que le sien, et les porta à l'un des hommes de Florence alors les plus renommés comme poètes.

Cet homme était Dino de' Frescobaldi, dont il existe encore aujourd'hui beaucoup de poésies inédites qui, sans être des œuvres de génie, valent cependant mieux que beaucoup d'autres du même temps, qui ont obtenu les honneurs de la publication. Quelque chose à dire à la gloire de Dino de' Frescobaldi, c'est qu'il fut singulièrement frappé du fragment que lui présenta André Poggi; il le montra à d'autres, qui en furent émerveillés comme lui; enfin, trouvant déplorable qu'une composition si admirablement commencée en restât là, il pensa qu'il fallait mettre Dante en état de la terminer, et pour cela lui envoyer le fragment trouvé.

Cet avis fut suivi : quand on sut que Dante était dans la Lunisiane, chez le marquis Morello Malespina, on envoya à ce dernier les sept premiers chants de l'Enfer, en le priant d'user de son crédit pour décider l'auteur à continuer son ouvrage. C'est ce que Morello s'empessa de faire; et ce fut ainsi que Dante reprit la composition de la Divine Comédie, à laquelle on suppose qu'il ne pensait plus, persuadé que le commencement en était à jamais perdu.

Telle est l'aventure racontée deux fois par Boccace, d'abord dans son commentaire, puis dans sa Vie de Dante, et d'après lui répétée par Benvenuto da Imola et par d'autres commentateurs. Il n'y a pas moyen de supposer cette aventure inventée, ni même dénaturée par l'auteur du Décameron, car il la répète sans l'admettre, et n'y croyant guère; mais il affirme expressément la répéter telle qu'il l'avait maintes fois entendue de la bouche d'André Poggi, dont il était l'ami. Boccace se complaisait à se faire raconter par celui-ci tout ce qu'il pouvait savoir de son oncle.

Parmi les derniers biographes de Dante, il y en a qui ont contesté toute cette histoire comme invraisemblable, du moins en ce qui concerne les sept premiers chants de l'Enfer. Quant à moi, je n'hésite point à l'admettre pour vraisemblable et pour vraie.

Dante employa à la composition de son poème une partie du temps qu'il passa chez le marquis Morello Malespina. Mais tandis qu'il y travaillait, de grands évènements se préparaient au-delà des Alpes, qui allaient le

rejeter bien loin de la poésie, dans toutes les émotions et tous les soucis de la politique.

L'empereur Albert d'Autriche fut assassiné le 1<sup>er</sup> mai de l'année 1508, par Jean, son neveu. Le 27 novembre de la même année, Henri, comte de Luxembourg, fut proclamé à sa place roi des Romains, sous le nom de Henri VII. Au mois d'août de l'année suivante, le nouvel empereur, ayant convoqué les états germaniques à Spire, y déclara sa résolution solennelle de descendre en Italie, pour s'y faire couronner et y rétablir l'ordre. Cette résolution prise, il se mit en mesure de l'exécuter dès l'année suivante.

La nouvelle seule d'une semblable résolution devait être et fut, pour l'Italie, un grand événement. Il y avait soixante ans que les Italiens n'avaient vu, parmi eux, de prince allemand investi du titre d'empereur, et que tout s'était passé, en Italie, à peu près comme s'il n'y avait plus eu d'empire. Les factions nationales avaient poursuivi leurs vieux démêlés entre elles avec leurs seules forces, sans rien craindre ou rien espérer de l'intervention impériale. L'apparition en Italie d'un empereur suivi d'une armée allemande allait changer, pour ces factions, non-seulement la proportion de leurs forces, mais les motifs et le but de leur lutte. C'était sous une bannière étrangère que les Gibelins allaient guerroyer pour le maintien ou la restauration de leurs privilèges; c'était contre un pouvoir étranger que les Guelfes allaient être obligés de défendre l'indépendance et la liberté par eux conquises depuis plus de deux siècles. Chaque parti fit ses apprêts pour cette situation nouvelle, et déjà, bien avant que Henri VII eût franchi les Alpes, toute l'Italie était dans une attente dans un mouvement extraordinaires.

Où était Dante, et que faisait-il au milieu de tout ce mouvement, c'est-à-dire au commencement de l'année 1510? On ne peut répondre avec assurance à la première question: il y a seulement quelque apparence que notre poète avait dès-lors quitté la Lunisiane et le marquis Morello Malespina, pour retourner à Vérone auprès des La Scala. Mais peu importe qu'il fût ici ou là: ce qui est intéressant, c'est de savoir quelles furent ses impressions et ses résolutions dans des circonstances auxquelles nul Italien ne pouvait être indifférent; or, c'est sur quoi il n'y a point de doute. Si, parmi quelques millions d'Italiens heureux, enchantés de l'arrivée prochaine de Henri VII, il fallait nommer le plus heureux, le plus enchanté de tous, c'est Dante que l'on devrait nommer. Ce moment de sa vie en est indubitablement l'un des plus remarquables: il doit être distingué et noté.

Dante, jusqu'à l'époque de son exil, avait été Guelfe, aussi Guelfe et d'autant de manières qu'on pouvait l'être. Mais, dès les premiers

temps de son exil , le zèle de parti avait commencé à se refroidir en lui : il y a plus ; il est certain que , dès ce temps-là , il était devenu plus qu'à demi Gibelin en théorie. Toutefois , dans tout ce que l'on sait de sa vie , de 1502 à 1510 , il n'y pas un seul trait qui ne constate qu'il était resté Guelfe dans sa conduite. Il n'avait jamais perdu tout espoir d'être rappelé de son exil , et dans cet espoir tour à tour défaillant et ravivé , il avait gardé les ménagemens convenables avec le parti gouvernant Florence. Sa liaison avec le marquis Morello Malespina , un des héros des Guelfes-Noirs , avait bien eu , de sa part , l'air d'une rupture avec les Guelfes-Blancs ; mais cette rupture le rapprochait du parti qui gouvernait à Florence , ce n'était point là un acte de Gibelin.

Ce n'est qu'à la nouvelle de la prochaine descente de Henri VII , et dans la fermentation prodigieuse d'idées et de projets causée par cette nouvelle , que l'on voit Dante se déclarer brusquement et franchement Gibelin , Gibelin enthousiaste , trouvant à peine dans les trésors de l'imagination la plus hardie des termes suffisans à l'expression de ses sentimens.

La première chose écrite par Dante , sous l'influence de ces sentimens nouveaux , ce fut une épître en italien , adressée à toutes les puissances de l'Italie , et à tous les Italiens , pour les exhorter à recevoir dignement l'empereur , le sauveur qui s'approchait. Cette épître , curieuse au-delà de toute expression pour la vie de Dante , est d'un bout à l'autre une espèce de dithyrambe , où l'enthousiasme et le ravissement éclatent en métaphores , en images , en figures bibliques ; car Virgile et les auteurs latins étaient trop pauvres , trop timides , trop retenus , pour lui fournir les termes dont il avait besoin dans un tel moment , et pour une telle occasion. Voici quelques traits de cette épître :

« Le nouveau jour commence à répandre sa clarté , montrant devers l'Orient l'aurore qui dissipe les ténèbres de la longue misère : le ciel resplendit sur ses lèvres , et son paisible éclat rassure les augures des nations. Nous allons donc goûter l'allégresse attendue , nous qui séjournons depuis si long-temps dans le désert. Le soleil de la paix va se lever , et la justice qui ne rendait plus de clarté , torpéfiée qu'elle était dans les voies de la rétrogradation , va reverdir aussitôt que paraîtra la splendeur. Ceux qui ont faim et qui désirent boire se rassasieront à la clarté de ses rayons , et ceux qui se complaisent aux iniquités seront confondus par la face de celui qui brille. Le lion de la tribu de Juda a prêté une oreille compatissante aux mugissemens de la prison universelle..... Réjouis-toi désormais , ô Italie si digne de pitié , et qui seras bientôt enviée par le monde entier , par les Sarrasins eux-mêmes ; car ton époux qui est la

joie du siècle et la gloire de ton peuple, le miséricordieux Henri, le glorieux César, se hâte d'accourir à tes noces..... »

Voici un autre passage :

« Veillez donc tous, et levez-vous devant votre roi, ô habitans de l'Italie ! Ne lui rendez pas seulement obéissance ; rendez-lui aussi le gouvernement. Ne vous levez pas seulement devant lui : manifestez votre révérence à son aspect, vous tous qui buvez à ses fontaines, qui naviguez sur ses mers, qui foulez le dos des îles et les sommités des Alpes qui sont à lui, vous tous qui ne possédez les choses publiques et les choses privées qu'en vertu du lien de sa loi... »

Ces traits n'ont pas été choisis dans la pièce dont ils sont tirés : tout, dans cette pièce, est de ce ton ; on y trouve partout le même accent de bonheur et d'espérance. Henri VII eût-il été le plus grand et le plus puissant des hommes, aurait eu bien de la peine à remplir des espérances si exaltées ; et Henri VII n'était qu'un prince bien intentionné, médiocre en toute chose, et qui s'était laissé prendre un peu légèrement à cette vieille illusion du nom et des droits de l'empire romain sur l'Italie moderne.

Henri VII ne parut en Italie que vers la fin d'octobre 1510. De Suze il se rendit à Turin, et de Turin à Milan. Ce trajet fut un triomphe pour lui : partout où il passa, il fut accueilli avec des transports de satisfaction ; il fit partout, et partout heureusement, acte de pouvoir : il fit rentrer dans chaque ville les exilés de tout parti, et mit dans chacune un vicaire impérial, ayant la suprématie sur toutes les magistratures italiennes. Arrivé à Milan, vers la fin de décembre, il s'y établit pour quelque temps, afin de s'y faire couronner roi d'Italie, et de concerter ses opérations ultérieures avec ses partisans que l'on vit accourir en foule de tous côtés.

Les petits despotes, qui avaient usurpé la seigneurie de leurs villes, y vinrent faire confirmer leur usurpation par des diplômes. Les vieux chefs du parti gibelin accoururent se ranger sous la bannière impériale, sûrs cette fois, à ce qu'ils se figuraient, de recouvrer leurs honneurs et leurs châteaux perdus. Presque toutes les villes de la Lombardie et de la marche de Vérone lui envoyèrent des députés, pour l'assurer de leur soumission.

Les exilés florentins arrivèrent de leur côté, pour se grouper, avec les autres, autour du sauveur commun. Dante, qui s'était fait comme le précurseur de ce nouveau messie, ne pouvait être moins pressé qu'eux de lui rendre hommage. Il est certain qu'il eut avec Henri VII une entrevue dont on ignore les détails. On a seulement des raisons de croire qu'il chercha à convaincre l'empereur de l'importance dont il était pour lui de



réduire le plus tôt possible Florence à la soumission ; après quoi, répugnant sans doute à demeurer confondu dans la foule qui se pressait autour de Henri VII, il prit la route de la Toscane, et s'arrêta dans les parties de l'Apennin voisines des sources de l'Arno. Se croyant désormais sur le point de rentrer à Florence, il s'en rapprochait d'avance autant qu'il l'osait : il allait attendre sur la route le puissant protecteur qui devait l'y ramener. Il ne prévoyait guère le tour qu'allaient prendre les affaires de Henri VII.

Ne pouvant passer tout-à-fait sous silence des événements fort intéressans par eux-mêmes, et dont dépend la destinée de Dante, je tâcherai du moins de les resserrer le plus possible et de manière à les subordonner à la biographie de notre poète.

Henri VII fut couronné roi d'Italie, au mois de janvier 1311, dans l'église de Saint-Ambroise de Milan, en attendant le moment d'aller se faire couronner à Rome. Mais il avait des adversaires qui s'apprêtaient à lui rendre le voyage périlleux. Les villes guelfes de l'Italie, sous les auspices du roi de Naples, Robert, leur chef naturel dans cette crise, se préparaient à résister au prince allemand. Celles de la Toscane avaient formé une ligue redoutable, et autant en avaient fait celles de la Romagne.

Le parti guelfe était moins fort dans la haute-Italie : il n'y avait que Padoue et Alexandrie qui eussent refusé de se soumettre à Henri VII. Mais l'or et les intrigues des Florentins eurent bientôt porté la défection dans les villes du parti impérial. Lodi, Crémone et Brescia s'en détachèrent brusquement par la révolte. Milan, Pavie, Plaisance, et beaucoup d'autres, n'attendaient, pour en faire autant, qu'une occasion propice. Enfin, le nouvel empereur, ce sauveur politique de l'Italie, d'abord si bien accueilli, était déjà dépopularisé, déjà réduit à faire partout des actes de rigueur qui achevaient de le rendre odieux. Ses plans étaient déjà bouleversés : au lieu d'aller, en grand appareil, chercher la couronne impériale à Rome, il était obligé de parcourir la Lombardie les armes à la main, pour en soumettre les populations révoltées.

Les nouvelles de ces soulèvemens et de ces troubles, arrivant à Dante dans la solitude où il était allé attendre le moment de rentrer à Florence, le remplissaient de tristesse et d'inquiétude. Il aurait voulu que l'empereur, au lieu de perdre son temps à guerroyer contre les Guelfes de Lombardie, marchât contre ceux de la Toscane et de Florence, instigateurs et soutiens des premiers. On a une lettre de lui, en date du 16 avril 1311, adressée à Henri VII, pour lui démontrer la nécessité de tourner immédiatement ses armes contre Florence. Ce fut probablement vers la même époque, qu'indigné des apprêts de guerre des Florentins,

il écrivit contre eux une diatribe aujourd'hui perdue, mais que Leonardo d'Arezzo avait sous les yeux, en composant son histoire de Florence. C'est lui qui nous apprend que Dante, changeant brusquement de ton et de langage vis-à-vis les membres du gouvernement florentin dont il n'avait jusque-là parlé qu'avec beaucoup d'égards, leur prodigue les outrages les plus violents.

On ignore si la lettre de Dante parvint à l'empereur. En ce cas, elle ne changea pas sa résolution de ne rien entreprendre contre la Toscane, avant d'avoir soumis les villes révoltées de la Lombardie; il employa six mois entiers à faire la guerre à ces villes. Il prit sans peine Crémone, qu'il traita avec la dernière rigueur. Il en démolit les remparts; il lui ôta sa liberté et ses privilèges, et lui imposa l'énorme contribution de cent mille florins d'or. Il alla, de là, assiéger Brescia, qu'il prit aussi, mais après un long siège, et beaucoup de pertes et de fatigues. Il soumit ensuite Plaisance et Pavie; après quoi, se tenant pour maître de tout le pays, il l'organisa dans les intérêts de l'empire, c'est-à-dire qu'il mit dans toutes les villes de petits tyrans qui avaient acheté de lui le droit de les opprimer. Cela fait, il partit pour Gênes, d'où il devait se rendre, par mer, à Pise qui lui était dévouée. De Pise, son dessein était d'aller à Rome, de s'y faire couronner, et de revenir de là soumettre enfin la Toscane.

Les succès de Henri VII, en Lombardie, avaient un peu alarmé les Florentins: ils crurent devoir se fortifier davantage contre le danger qui les menaçait. Entre divers expédients qu'ils imaginèrent dans cette vue, ils songèrent à rappeler le plus grand nombre possible des exilés, sachant bien que ce seraient autant d'auxiliaires enlevés à l'empereur. Seulement, les chefs du gouvernement florentin qui étaient des Guelfes de la faction des Noirs, ne voulaient point courir la chance, dangereuse pour eux, de revoir à Florence les chefs de la faction des Blancs. Baldo d'Aguglione, l'un des prieurs en fonctions du mois d'août au mois d'octobre 1314, se chargea de trouver le milieu à suivre en cette occasion.

Ce Baldo d'Aguglione était un jurisconsulte retors, ennemi personnel de plusieurs des exilés florentins et de Dante en particulier; aussi, l'un des anciens commentateurs de notre poète le qualifie-t-il de *grand chien* (*gran cane*). Baldo fit passer un décret, ou, comme on disait, une *provision*, portant que tous les bannis florentins auraient la permission de rentrer dans leurs foyers, sauf ceux qui seraient nominativement désignés comme n'étant point de bons et vrais Guelfes. Or, il dressa de ces derniers une liste dans laquelle Dante ne fut point oublié. C'était la quatrième ou cinquième confirmation de la première sentence d'exil prononcée contre lui.

Dans l'ivresse d'espérance où il était encore alors, Dante ne dut pas être vivement affecté de cette condamnation. Sachant que Henri était en route pour Pise, il se rendit dans cette ville, où étaient déjà réunis tous les Romagnols et tous les Toscans du parti impérial.

L'empereur, arrivé à Pise, s'y arrêta peu : il prit le chemin de Rome, accompagné de la plupart des exilés de tout pays qui étaient venus le rejoindre. Je passe sous silence les circonstances du voyage et du couronnement de Henri VII. Il suffira de dire, pour constater où en était alors l'autorité des empereurs allemands en Italie, que Henri trouva partout des adversaires, et qu'il lui fallut partout combattre : il lui fallut combattre pour entrer à Rome, combattre pour y avoir un palais où loger, combattre encore pour trouver une église où se faire sacrer. Enfin, à peine couronné, il lui fallut se retirer à la hâte, en fuyard plutôt qu'en souverain.

En août 1312, il se trouvait à Arezzo, où il s'arrêta quelques jours pour rallier les troupes avec lesquelles il se proposait de marcher contre Florence. Le 19 septembre suivant, il était sous les murs de cette ville; mais ses forces ne lui permettant pas de l'assiéger dans les formes, il les concentra sur un seul point, décidé à attendre ce qui arriverait plutôt qu'à tenter quelque chose.

Les circonstances de cette espèce de blocus sont singulières, et caractérisent vivement l'ancien esprit des républiques italiennes. Les Florentins ne crurent pouvoir mieux montrer le peu de cas qu'ils faisaient de l'ennemi, qu'en affectant, en sa présence, toute la sécurité de l'état de paix. Ils ne fermèrent point leurs portes; ils continuèrent à expédier, à recevoir des marchandises : aucun travail ne fut arrêté. Loin de rien suspendre, on pressa la construction de divers édifices commencés : la famille des Cocchi fit travailler de nuit et aux flambeaux à un palais que l'on bâtissait pour elle.

Comme les forces réunies des Florentins et de leurs alliés étaient fort supérieures à celles de Henri VII, peut-être n'y avait-il pas, dans toutes ces bravades, autant de courage ou de témérité que l'on pourrait l'imaginer d'abord. Mais quoi qu'il en soit, ces bravades réussirent : l'empereur, ayant vainement attendu pendant quarante jours que les Florentins se soumissent à lui, leva son camp, et se retira d'abord à Saint-Casciano, puis à Poggibonzi, châteaux du domaine de Florence, sur la route de Sienne.

Dante n'eut pas la douleur de voir Henri VII se retirer en vaincu de devant Florence. Il n'était point du nombre des exilés florentins qui se trouvaient dans le camp de l'empereur s'attendant à rentrer à sa suite dans

leurs foyers. Ce n'était pas qu'il fût moins pressé que ceux-ci de revoir la ville natale; ce n'était pas qu'il eût moins de foi qu'eux au triomphe de Henri VII; c'était par un motif plus noble, qu'il s'était tenu loin du camp impérial.

Quels que fussent ses ressentimens contre Florence, il ne pouvait oublier qu'il y était né, et que ses ancêtres y avaient leur cendre; il sentait que, dans aucune autre ville du monde, il ne serait devenu ce qu'il avait la conscience d'être, et par tous ces motifs il aurait cru manquer de gratitude et de respect envers sa noble cité, en y rentrant de force, à la suite d'une armée étrangère; c'était pour ne point mériter ce blâme, qu'il s'était tenu à l'écart, et comme caché, on ne sait dans quel réduit de la Toscane, durant le blocus de Florence.

Mais, pour revenir à l'empereur, sa situation empirait de jour en jour. La Toscane venait de s'assurer qu'elle était en état de le braver; la Lombardie avait profité de son absence pour se révolter de nouveau, et le roi de Naples, son principal adversaire, prenait chaque jour plus d'ascendant en Italie.

Ne sachant que faire de mieux, dans cette situation fâcheuse, Henri VII employa l'hiver qu'il passa à Poggibonzi à instruire de stériles procès contre les Florentins chefs du parti guelfe, et à les faire condamner par contumace, comme coupables de rébellion envers l'empire. Il y eut plus de six cents condamnés de la sorte, et qui n'en surent rien, si ce n'est par le bruit public.

De Poggibonzi, Henri VII se rendit à Pise. Il y était le 6 mars 1515, et s'y arrêta plusieurs mois, principalement occupé des préparatifs d'une expédition contre le royaume de Naples, expédition pour laquelle il partit le 7 août. Déjà languissant et dévoré de chagrin, il tomba malade en route, et mourut le 24 août 1515, à Buonconvento, à quelques milles au-delà de Sienne, sur la route de Rome.

La nouvelle de cette mort fut un coup de foudre pour tout le parti gibelin; mais on pourrait affirmer qu'elle ne fut pour personne aussi douloureuse que pour Dante, qui l'apprit, on ne peut bien dire où, mais probablement en Toscane. Le pauvre exilé, long-temps Guelfe, et désormais Gibelin fanatique, avait, dans cette mort, un grave sujet non seulement de douleur, mais de réflexions. Ses idées enthousiastes sur l'importance et l'excellence de l'autorité impériale des princes allemands sur l'Italie, venaient d'être mises à une rude épreuve.

Non seulement Henri VII s'était trouvé impuissant pour faire aux Italiens un bien réel et durable: il avait été, comme malgré lui, et par la force même des choses, entraîné à leur faire du mal, et à leur de-

venir odieux. Aux magistratures populaires, au régime partout respecté des podestats, il avait substitué celui de petits tyrans plus ou moins détestés, auxquels il avait vendu le plus cher possible le titre de ses vicaires. L'argent qu'il avait tiré de ce trafic honteux de la dignité impériale, ne suffisant pas à ses besoins, il en avait extorqué des villes ennemies, et mendié des villes amies. Le marquis de Montferrat avait acheté de lui l'autorisation de battre de la fausse monnaie. Il s'était déshonoré à la guerre par des actes gratuits de brigandage et de férocité. En Toscane, il avait tout brûlé, tout pillé, tout dévasté, les portions soumises du pays, comme les autres. Au siège de Brescia, ayant fait prisonnier Tedaldo Brusciati, le chef des assiégés, il avait ordonné de l'écarteler, et fait lancer par des machines de guerre les quartiers du cadavre dans la ville. En un mot, sa conduite politique était devenue de jour en jour moins sensée et moins humaine. En arrivant en Italie, il s'était donné l'air d'un prince résolu à pacifier toutes les factions et à n'être d'aucune. Bientôt après il s'était fait Gibelin passionné, et avait fini par n'être plus qu'un despote capricieux, aliénant à l'empire les villes jusque-là les plus prononcées pour lui, comme Pise. Quant aux villes guelfes, sa mort avait été, pour elles, un sujet de fêtes. A Padoue, tout le monde se fit faire des vêtemens neufs en signe d'allégresse.

Dante ne vit pas les choses sous cet aspect : il ne changea ni d'opinion ni de sentimens, et l'on a de lui une canzone, mal à propos attribuée à Cino da Pistoia, dans laquelle il déplore la mort de Henri VII, comme une grande calamité pour l'Italie, et persiste à donner ce prince pour un modèle de perfection, de sagesse et de grandeur humaines. S'il n'avait pas réussi dans ses grands projets, c'étaient le crime et la faute de l'Italie.

Comme il n'y a pas lieu d'attacher beaucoup d'importance à une épître latine que Dante adressa le 20 avril 1514 aux cardinaux, pour les exhorter à nommer un pape italien à la place de Clément V qui venait de mourir, on peut regarder la mort de Henri VII comme le terme de la vie publique de notre poète. Postérieurement à cette époque, aucun trait de sa vie ne se rattache plus à des évènements d'un intérêt national ; son nom ne figure plus dans aucun monument public. On ne sait plus où le chercher. Il erre de tous côtés, en Italie, en France, et jusqu'en Angleterre, disent certains biographes, sans que l'on puisse mettre de date fixe à aucune de ces courses, ni à aucune des particularités qui s'y rattachent. Toutefois, plusieurs de ces particularités doivent être tenues pour certaines, et ne sont pas sans intérêt. J'en rapporterai donc quelques-unes, malgré l'incertitude de leurs dates.

Boccace raconte que Dante, aussitôt après la mort de Henri VII, re-

passa l'Apennin, et se retira en Romagne. Un historien de Cesène dit expressément qu'il se rendit à Ravenne, sur l'invitation de Guido Novello, neveu de Guido l'Ancien, auquel il était sur le point de succéder dans la seigneurie de cette ville. Cette circonstance me paraît d'autant plus vraisemblable, qu'il y avait déjà, dès cette époque, et sans doute plus tôt, des relations entre les seigneurs da Polenta et le poète exilé. C'était à Guido Novello que Dante avait adressé sa canzone sur la mort de Henri VII.

Du reste, s'il est vrai que Dante accepta dès lors l'hospitalité des Polentani, il ne fit pas cette fois un long séjour chez eux. Tout autorise à présumer qu'avant la fin de 1314, il était à Lucques, chez Uguccone della Faggiuola. J'ai déjà parlé de ce chef, comme de l'un des plus distingués du parti gibelin de la Romagne et de la Toscane; mais je ne puis me dispenser d'en dire ici quelques mots de plus, à cause de l'intimité qui s'était établie entre lui et Dante.

Depuis 1302, notre poète avait eu de fréquentes occasions de se lier avec Uguccone, l'un des meneurs de ces Gibelins avec lesquels les Blancs exilés de Florence s'étaient ligüés, pour faire la guerre aux Noirs restés les maîtres du gouvernement florentin. Cette liaison était devenue encore plus intime durant l'expédition de Henri VII en Italie, expédition dans laquelle Uguccone avait figuré comme l'un des plus ardents et des plus habiles partisans de l'empereur, qui l'avait laissé comme son vicaire à Gènes, lors de son passage dans cette ville. L'empereur mort, les Pisans, se trouvant dans une position assez critique et ayant besoin de se donner un capitaine de guerre renommé, appelèrent à ce poste Uguccone, qui ne tarda pas à y faire parler de lui. Au mois de juin 1314, il s'empara de Lucques, et s'en fit proclamer seigneur absolu. Il fut, dès ce moment, regardé comme le chef des Gibelins de la Toscane, et remporta, en cette qualité, de grands avantages sur les Florentins, et sur leurs alliés Guelfes. La fameuse bataille de Monte-Catini qu'il gagna sur eux, le 29 août 1315, mit le comble à sa gloire militaire.

On croit généralement que Dante, qui avait publié son poème de l'Enfer, on ne sait à quelle époque, mais certainement avant 1315, l'avait dédié à Uguccone; et il y a lieu de croire que celui-ci, devenu tout-puissant à Pise, et maître absolu à Lucques, saisissant cette occasion de reconnaître l'honneur insigne que lui avait fait ce poète, l'invita à se rendre auprès de lui, dans cette dernière ville. Il est sûr au moins que Dante fit quelque séjour à Lucques, et tout porte à présumer que ce fut sous la seigneurie d'Uguccone, c'est-à-dire de 1314 à 1316.

Mais, ce qui importe plus que la date de ce séjour, ce sont ses conséquences pour notre poète. Ce fut à Lucques qu'il connut une jeune dame

appelée *Gentucca*, dont il parle à plusieurs reprises dans la *Divine Comédie*, et qui fit sur son imagination une impression profonde, que Dante se reprocha comme une offense envers la mémoire de *Béatrix*.

Ce fut peut-être aussi durant son séjour à Lucques, que le poète eut une dernière chance de rentrer à Florence, et la rejeta par des motifs qui sont, pour nous, le plus beau trait de son caractère.

Tantôt par politique, tantôt par religion et humanité, le gouvernement florentin s'adouçissait de temps à autre pour ses exilés, et consentait à en rappeler quelques-uns. Il vendait parfois cette grâce pour de l'argent; mais ce qu'il y avait de plus remarquable dans cet acte d'indulgence politique, c'était son caractère religieux. L'autorité publique qui faisait grâce à des condamnés, qui délivrait des prisonniers sur la liberté desquels elle se croyait des droits, ne relâchait point immédiatement les uns ni les autres; elle ne les absolvait point directement, ni en son propre nom. Elle les offrait à la Vierge, ou à quelqu'un des saints, et c'était la Vierge ou ce saint qui était censé les absoudre du mal qu'ils avaient commis, et les affranchir de la punition qu'ils avaient encourue. Cette manière de faire grâce n'avait été, dans l'origine, usitée que vis-à-vis des criminels; aussi pour cela était-elle réputée infamante, bien que son application fréquente à des cas purement politiques eût fort adouci la rigueur de l'opinion à cet égard.

Il arriva donc, dans le courant de l'année 1313, peut-être à propos de la célébration de la fête de saint Jean-Baptiste, la grande fête des Florentins, qu'il fut question à Florence de rappeler un certain nombre d'exilés, moyennant une contribution en argent, et surtout moyennant la cérémonie religieuse de l'*offrande*. Plusieurs amis de Dante, s'étant entremis pour le faire comprendre dans le nombre des individus rappelés, y réussirent, et lui écrivirent aussitôt pour lui faire part de cette nouvelle: c'était, dans leur pensée, la plus heureuse qu'ils pussent lui annoncer.

Entre diverses lettres qui lui furent adressées à ce sujet, il y en eut une d'un parent, personnage inconnu, mais selon toute apparence, religieux ou prêtre. La réponse de Dante à cette lettre a été récemment découverte et publiée en latin. Elle est courte; si longue d'ailleurs qu'elle pût être, il n'en faudrait pas moins la citer en entier. Les occasions d'admirer le génie de Dante ne nous manqueront pas: c'est de son âme qu'il s'agit ici. Or, personne, sans l'écrire en question, ne saurait combien elle fut haute, forte, et supérieure au malheur. Voici donc la traduction de cette lettre qui, pour le dire en passant, est en fort mauvais latin, et ne peut rien perdre à être traduite.

« J'ai reçu vos lettres avec le respect et l'affection qu'elles méritent, et j'y ai reconnu avec empressement et reconnaissance tout l'intérêt que vous prenez à mon rappel dans ma patrie. J'en ai été d'autant plus touché, qu'il est plus rare aux exilés de trouver des amis. Quant au contenu de ces lettres, j'y répondrai autrement peut-être que ne desire la faiblesse de quelques personnes ; mais je vous conjure affectueusement de ne point juger ma réponse, avant de l'avoir bien examinée.

« Je suis informé par les lettres de notre commun neveu, et de plusieurs autres amis, qu'en vertu d'une récente ordonnance du gouvernement florentin, relative à l'absolution des exilés, je puis, à condition de payer une certaine somme d'argent, et de subir la cérémonie de l'offrande, rentrer dès à présent à Florence.

« Il y a là, ô mon père, deux choses ridicules et peu sensées, peu sensées, dis-je, de la part de ceux qui me les ont mandées, car vos lettres, à vous, plus convenablement et plus sagement conçues, ne contiennent rien de pareil.

« Est-il généreux, dites-moi, de me rappeler dans ma patrie, à de pareilles conditions, après un exil de près de trois lustres ? Est-ce là ce qu'a mérité mon innocence manifeste à tous ? Est-ce là ce qui est dû à tant de veilles et de fatigues consacrées à l'étude ? Ah ! loin d'un homme familiarisé avec la philosophie, la stupide humilité de cœur qui le porterait à subir, en vaincu, la cérémonie de l'offrande, comme l'a fait certain prétendu savant, comme l'ont fait d'autres misérables ! Loin de l'homme accoutumé à prêcher la justice, et que l'on a dépouillé, la bassesse de porter son argent à ceux qui lui ont fait tort, les traitant comme des bien-faiteurs !

« Non, mon père, ce n'est pas là, pour moi, la voie de rentrer dans ma patrie. Si vous en avez déjà découvert, ou si quelqu'un par la suite en découvre quelque autre où je puisse conserver intacts mon honneur et mon renom, me voici prêt à y entrer à grands pas. Que si, pour retourner à Florence, il n'y a pas d'autre chemin que celui qui m'est ouvert, je ne retournerai point à Florence.

« Eh quoi ! ne puis-je pas partout contempler le soleil et les astres ? Ne puis-je pas me livrer partout à la douce recherche de la vérité ? Ai-je besoin, pour cela, d'aller perdre ma réputation, d'aller m'avilir dans la cité des Florentins ? Non, certes ! non pas même pour avoir du pain. »

La république florentine ne pardonna point à Dante la fierté avec laquelle il rejeta des offres qu'elle avait regardées comme une faveur. Cette république était alors sous la direction du roi de Naples, Robert, auquel elle s'était donnée pour cinq ans, immédiatement après la mort de l'em-



pereur Henri VII, et Robert y avait envoyé, comme son lieutenant, un certain Rinieri di Civitta-Vecchia, qui, en cette qualité, y avait la haute main dans toutes les affaires judiciaires ou politiques.

Ce fut ce Rinieri qui se chargea de répondre à la lettre de Dante. Il y répondit au mois d'octobre 1313, par un jugement qui confirmait toutes les sentences d'exil précédemment rendues contre notre poète, et particulièrement la première, celle prononcée par le podestat, Cante de' Gabrielli, au mois de mars 1302.

Dante ne fut probablement ni surpris ni troublé d'une décision qu'il avait provoquée. Mais des revers plus imprévus l'attendaient à Lucques. La fortune de son dernier patron, d'Ugucione della Faggiuola, avait été brillante, mais elle n'avait ni base ni racine; elle ne fut qu'un rêve éblouissant. Au commencement de 1316, un Lucquois, le héros de Machiavel, le fameux Castruccio Castreane, long-temps exilé comme Guelfe, avait enfin obtenu d'être rappelé à Lucques, et s'y était bientôt refait un parti puissant, à la tête duquel il s'empara du gouvernement, et en chassa les agens d'Ugucione. Celui-ci, se trouvant pour lors à Pise, ne put pas même essayer de se défendre, et fut réduit à s'enfuir précipitamment de la Toscane. Il se retira à Vérone chez Can Grande della Scala, qui l'employa comme général de ses milices, et au service duquel il mourut au bout de deux ou trois ans.

Cette chute si brusque d'Ugucione obligeait Dante à chercher un nouvel asile; il se décida à se rendre, de son côté, chez Can Grande, où il parait qu'il arriva sur les traces d'Ugucione, et peut-être par son intervention. J'ai déjà eu l'occasion de nommer Can Francesco della Scala; mais, au moment où notre poète contracte avec lui des liaisons intimes, et dont il est resté des traces, je dois en parler avec un peu plus de détail et d'une manière plus explicite.

Alberto della Scala, seigneur ou capitaine de Vérone, mort en 1301, avait laissé trois fils, Bartolomeo, Alboino et Cane, qui lui succédèrent l'un après l'autre. Dante avait déjà reçu l'hospitalité des deux premiers, il avait déjà vu auprès d'eux Can Francesco, leur frère; mais Can Francesco n'était alors qu'un jeune homme sans renommée et sans pouvoir, avec lequel Dante n'avait formé aucune liaison. C'était à la descente de l'empereur Henri VII en Lombardie que Cane avait commencé à jouer un rôle dans les affaires, et à donner des marques de sa haute capacité. Son frère Alboino se l'était adjoint au gouvernement de Vérone, et ils avaient l'un et l'autre obtenu de Henri VII le titre de ses vicaires, dans les pays qu'ils gouvernaient.

En 1314, Alboino étant mort, Can Francesco était resté l'unique héri-

tier de la seigneurie de Vérone. Dès ce moment, lâchant le frein à son ambition, il avait déclaré et fait une guerre d'extermination à toutes les républiques de son voisinage, particulièrement à Padoue, la plus puissante et la plus démocratique de toutes, et les avait, l'une après l'autre, subjuguées. Il s'était, de la sorte, formé un état qui s'étendait de Trévise à Montefeltro, en Romagne, et avait été reconnu pour le chef du parti gibelin de la haute Italie, qui lui avait déferé le surnom de *Grande*.

La bravoure guerrière et la sagacité politique n'étaient pas à beaucoup près les seules qualités de Can Francesco : il réunissait au plus haut degré toutes celles des vertus chevaleresques qui pouvaient se concilier avec l'orgueil et l'ambition ; il était courtois, magnanime et libéral outre mesure.—Dante, qui, dans son Paradis, loue principalement le noble dédain de Can Grande pour les fatigues et pour l'argent, ne fut, en cela, que l'écho poétique de la renommée populaire du jeune chef. Le point sur lequel tous ceux qui ont parlé de lui sont d'accord à l'exalter, c'est l'empressement avec lequel il jetait ses trésors à quiconque en avait besoin.

En témoignage de ce mépris chevaleresque de Can Grande pour l'argent, un des anciens commentateurs de Dante, Benvenuto da Imola, rapporte un trait que je citerai, je ne sais si je dois dire malgré ou pour son extrême naïveté. Le trait dont il s'agit se rapporte à l'enfance de Can Francesco, et Benvenuto le cite comme une sorte de pronostic de la libéralité et de la magnificence futures du petit Cane. — « Son père Alberto l'avait introduit un jour, comme par faveur, dans son trésor, ne doutant pas que le petit garçon ne restât stupéfait et ravi à la vue de tant d'argent et de tant d'or. » — Or, que croit-on que fit le petit garçon, Can Francesco, à qui l'on peut supposer l'âge de huit ou neuf ans ? Je ne le dirai pas en français, cela m'embarrasserait un peu. J'aime mieux le dire dans les termes même du vieil auteur italien :

*Il gazonnetto si alzò suso li panni, ed ebbe a pisciare sopra il dette tesoro...*

L'augure était expressif, et Can Grande ne le démentit pas. Sa cour fut la plus brillante de l'Italie ; il se piqua d'en faire un refuge agréable pour tous les exilés et pour tous les proscrits, pour ceux surtout qui avaient de la renommée en quelque genre que ce fût. Voici quelques traits d'un tableau de cette cour, tracé d'après des témoignages contemporains.

« Il y avait là des logemens appropriés aux hommes de chaque profession, des fonds destinés à pourvoir abondamment à leur entretien, des domestiques attachés au service de chacun. Sur la porte des divers appartemens avaient été peints des emblèmes relatifs à l'état de ceux qui de-

vaient les habiter; sur celle des guerriers, il y avait des trophées; la figure de l'Espérance avait été peinte sur celle des exilés, les bosquets des muses sur celle des poètes, l'image de Mercure sur celle des artistes, le paradis sur celle des hommes de religion, et ainsi de suite pour les autres professions. Les logemens appropriés à chacune étaient de même ornés de peintures analogues. Les repas étaient alternativement égayés par les concerts des musiciens et par les jeux variés des bouffons et des farceurs.

« On voyait là des salles magnifiques, ornées de tentures, sur lesquelles avaient été peintes avec un art merveilleux des histoires rappelant les variations de la fortune. »

« Cane, poursuit le même auteur, invitait parfois à sa propre table les plus distingués de ses hôtes, et les deux qu'il y invitait le plus souvent étaient Gherardo da Castello, surnommé, à cause de sa franchise, le simple Lombard, et Dante Alighieri, personnage alors très célèbre, du génie duquel il était charmé. »

C'est ainsi que s'exprime Pancirola, d'après un des Gazadi da Reggio, historien du XIV<sup>e</sup> siècle, qui avait été long-temps proscrit, et qui, ayant reçu l'hospitalité de Can Grande, avait vu tout ce qu'il raconte.

Tout fait présumer que, conformément au témoignage de Gazadi, Dante fut en effet très bien reçu à la cour de Vérone, et n'eut d'abord que des raisons de s'y complaire. A l'époque où il y arriva, c'est-à-dire à la fin de 1316, ou au commencement de 1317, il était déjà avancé dans la composition de son Paradis, et il est certain qu'il continua à y travailler dans sa nouvelle retraite. Il y a plus, et, à s'en tenir à certaines indications, on serait tenté d'affirmer qu'il le termina là. Il existe en effet une longue épître latine de Dante, composée à Vérone, à la cour de Can Grande, dans le courant de 1317 ou 1318; et cette épître, adressée à Cane lui-même, présente toutes les apparences d'une dédicace à ce prince du poème du Paradis, dont elle contient en outre une analyse assez détaillée. Or, comme un auteur n'analyse pas et ne dédie pas un ouvrage non terminé, la dédicace et l'analyse du Paradis en impliquent l'achèvement. Toutefois l'observation n'est que spécieuse, et non décisive, et il y a tout lieu de croire, malgré la dédicace citée, que le poème du Paradis n'était pas terminé en 1318, et ne le fut pas à la cour de Vérone. Au reste, la lettre à Can Grande est fort curieuse pour la connaissance de l'espèce de théorie poétique que Dante s'était faite, en combinant arbitrairement une foule d'idées disparates, théorie qu'heureusement il oubliait dans le transport de la composition, n'écoutant plus alors que ses émotions et son génie. Cette épître abonde en expressions de la plus haute admiration et

de la plus vive reconnaissance pour Can Grande. Mais le jour vint, pour l'exilé, de rabattre quelque chose de tout cela.

L'indépendance et la fierté n'étaient pas les qualités que le seigneur de Vérone prisait le plus dans ceux auxquels il faisait du bien, et il n'était pas au pouvoir de Dante d'être obséquieux et complaisant pour qui que ce fût au monde. En se connaissant mieux, le guerrier et le poète se refroidirent peu à peu l'un pour l'autre, et celui-ci finit par rejeter comme un joug l'hospitalité du premier.

Pétrarque, qui, ayant passé ses dernières années dans une portion de l'Italie où Dante avait laissé de nombreux souvenirs, put aisément recueillir sur son compte diverses anecdotes piquantes, nous en a conservé une qui fait assez bien comprendre la situation de l'exilé florentin à la cour de Vérone, et les motifs de sa rupture avec Can Grande.

« Dante Alighieri, mon concitoyen, dit Pétrarque, fut un homme très éminent dans l'éloquence vulgaire, mais d'humeur trop scabreuse et trop libre de propos, pour être agréable à la vue et aux oreilles délicates des princes de notre temps. Ayant été exilé de sa patrie, il se retira chez Can Grande, qui était alors la consolation et le refuge de tous les malheureux. Il fut d'abord traité honorablement, mais il ne tarda pas à se mettre bientôt et de plus en plus à l'écart, et à moins plaire à son patron.

« Il y avait à cette même cour des jongleurs, des bouffons de toute espèce, parmi lesquels il s'en trouvait un d'autant plus agréé, comme il arrive d'ordinaire, qu'il était plus effronté, plus obscène en gestes et en paroles. Can Grande, supposant bien que Dante ne goûtait guère le précieux bouffon, fit amener ce dernier devant lui, et, en ayant fait un magnifique éloge, se tourna vers Dante : — « Je m'étonne, lui dit-il, que ce « bouffon, ignare et fou comme il est, sache pourtant nous plaire et se « faire chérir de nous tous, tandis que toi, que l'on dit si savant, tu n'en « peux faire autant. » — « Tu ne serais nullement émerveillé de cela, lui « répondit Dante, si tu savais que l'amitié se fonde sur la parité des mœurs « et de l'esprit. »

On ne saurait dire où Dante se retira en quittant Can della Scala; mais c'est probablement à l'époque qui suivit immédiatement cette retraite, qu'il faut rapporter les traditions plus ou moins expresses qui parlent de son séjour en divers lieux de la haute ou moyenne Italie, à Agubbio, chez Bosone de' Gabrielli; dans le Frioul, et particulièrement à Udine, chez Pagano della Torre, patriarche d'Aquilée, et chez d'autres encore qu'il importe peu de nommer, dès l'instant où l'on ne peut pas dire ce qu'ils firent pour l'exilé. Tout ce que nous pouvons conclure de ces changements si fréquents d'asile et de patrons, c'est que le pauvre Dante se

leurrait souvent dans ses espérances, et se débattait avec énergie contre les tristes conséquences de ses mécomptes.

Nous avons vu qu'en 1315, aussitôt après la mort de l'empereur Henri VII, il s'était rendu à Ravenne, auprès de Guido Novello, qui, n'étant alors revêtu d'aucune autorité, n'avait peut-être point eu de protection bien efficace à lui offrir. Il retourna à Ravenne, vers la fin de 1319 ou en 1320, et trouva cette fois Guido en possession de la seigneurie, avec Ostasio da Polenta, son cousin. Les deux chefs lui firent un accueil bienveillant qu'il put reconnaître par ses services.

La domination des Polentani s'étendant à divers lieux, le long des côtes de l'Adriatique, il en était naturellement résulté de fréquentes relations entre ces seigneurs et la république de Venise; et il paraît certain que Guido Novello se prévalut du séjour de Dante chez lui, pour l'envoyer plus d'une fois en qualité de négociateur à Venise. Mais c'est là tout ce que l'on peut dire de ces ambassades. Les documens que l'on a essayé d'y rattacher sont indubitablement controuvés, et ne méritent aucune attention. Il n'y a donc pas lieu de citer ici la diatribe contre le sénat vénitien, que le Doni publia au XVI<sup>e</sup> siècle, comme une lettre écrite par Dante à Guido Novello da Polenta, pour lui rendre compte d'une mission dont il aurait été chargé par lui. — Cette lettre, sujet de discussions multipliées, est une imposture qui ne soutient pas l'examen, et à laquelle il est inutile de s'arrêter.

Bien que décousues et obscures, les particularités du dernier séjour de Dante à Ravenne méritent d'être recueillies avec scrupule. Son premier soin, dans ce nouvel asile, fut d'y réunir sa famille. Il la trouva diminuée par les fléaux du temps: ses deux plus jeunes fils étaient morts de la peste, à l'âge, l'un de huit ans, l'autre de douze. Donna Gemma, sa femme, avait peut-être aussi succombé; on ne trouve du moins plus aucune mention d'elle, à partir de l'an 1308, et tout autorise à penser que Dante ne la revit plus. Alors ses deux fils les plus âgés, Jacques et Pierre, qui avaient atteint l'âge viril, purent seuls le rejoindre à Ravenne, avec leur sœur Beatrix, âgée de dix-huit ou dix-neuf ans. Outre ses trois enfans, Dante eut avec lui à Ravenne quelques amis dévoués, et entre autres, un certain Dino di Pierini, Florentin, probablement exilé comme lui, mais qui rentra depuis à Florence, où Boccace le connut, et put apprendre de lui diverses particularités du séjour de Dante à Ravenne. Ce fut peut-être de ce témoin que l'auteur du *Décameron* apprit ce qu'il rapporte si vaguement d'une école de poésie créée par Dante à Ravenne. Mais cette école n'ayant point laissé de trace dans la littérature italienne, il n'y a pas lieu d'attacher à ce fait beaucoup d'importance.

Dans une situation pareille, Dante semblait jouir de toutes les douceurs

qu'il pouvait raisonnablement espérer dans l'exil. Protégé par une seigneurie fière de lui donner asile, rapproché de ses enfans, entouré d'amis, de disciples et d'admirateurs, ardemment occupé de l'achèvement de la Divine Comédie, notre poète avait enfin, à ce qu'il semble, trouvé de quoi oublier cette ingrate Florence qui l'avait proscrit quatre fois, et s'était montrée indulgente pour tant d'hommes sans gloire et sans mérite.

Il n'en était rien cependant. Il y avait dans l'ame de Dante, dans cette ame si fière et si énergique, un côté faible, qui s'émouvait et s'attendrissait, malgré lui, à l'idée de la terre natale. Il avait beau chercher, il ne trouvait rien hors de cette terre chérie qui pût la lui faire oublier; et ne fût-ce que pour y mourir, il désirait vivement y retourner, et n'en avait pas perdu l'espérance. C'est un point sur lequel nous avons son propre témoignage et des aveux qui ont quelque chose de caractéristique et de touchant.

Le chant XXV du Paradis commence par trois tercets dont j'essaierai de rendre, non pas le ton ni la poésie, mais seulement la lettre et le sens; cela me suffira. Les voici :

« S'il arrive jamais que le poème sacré dont le ciel et la terre ont fourni la matière, et sur lequel j'ai pâli des années,

« Triomphe de la cruauté qui me repousse du noble bercail où je reposai jadis, encore agneau, ennemi des loups qui lui font la guerre;

« Je rentrerai enfin dans ce bercail, mais avec une autre toison et une autre voix : j'y rentrerai poète; et sur les mêmes fonts où je reçus le baptême, je prendrai la couronne (de laurier). »

Il y a des biographes et des commentateurs de Dante qui ont cru sentir dans ces vers le ton de la menace, et l'assurance où était l'auteur, quand il les écrivait, de rentrer à Florence de vive force et en dépit du gouvernement. Il y a là une méprise gratuite. A l'époque où Dante écrivait les vers cités, il n'existait plus, pour lui, la moindre chance de rentrer à Florence d'autorité et malgré le parti gouvernant. Il n'y pouvait remettre le pied qu'avec la permission et par la faveur de ce parti, et il ne songeait pas à y retourner autrement. Ses intentions là-dessus sont précises, certaines, et méritaient de n'être pas dénaturées.

A l'époque dont il s'agit, Dante avait déjà publié l'Enfer, le Purgatoire et une portion considérable du Paradis. Isolés ou réunis, ces trois poèmes avaient commencé à circuler parmi les classes lettrées et les hautes classes de la société italienne; et bien qu'il n'y eût probablement alors personne pour en sentir toutes les beautés, il n'y avait personne non plus qui n'y sentit des beautés d'un ordre et d'un genre tout nouveau. La renommée poétique de l'auteur s'était donc beaucoup accrue depuis quelques années et continuait à s'accroître tous les jours.

C'était un usage alors fréquent, en Italie, tant pour les républiques

que pour les seigneuries absolues, de décerner aux hommes distingués dans l'éloquence ou la poésie les honneurs du triomphe poétique et la couronne de laurier. Or, cette couronne et ces honneurs avaient été offerts à Dante en plus d'une ville et par plus d'une puissance. On s'assure au moins qu'ils lui avaient été offerts à Ravenne par Guido Novello, et il faut noter qu'il y avait pour lui, dans ces offres, quelque chose de particulier et de nouveau, qui en relevait encore le prix. Jusque-là, en effet, la couronne de laurier n'avait été décernée qu'à des poètes érudits, ayant écrit en latin, et continuateurs supposés des poètes de l'antiquité classique. Dante allait être le premier couronné pour un poème en langue vulgaire. Son triomphe était donc au fond celui de la langue et de la littérature italiennes : il commençait, pour l'une et l'autre, une nouvelle ère et de nouvelles destinées.

Dante n'attendait, pour son couronnement, que d'avoir terminé le poème du Paradis, alors sur le point de l'être. Mais à l'espoir désormais certain de ce couronnement, se mêlait invinciblement un espoir plus douteux, celui d'être couronné à Florence. C'était là, aux lieux mêmes de son berceau, aux lieux où il avait bégayé ses premiers vers, qu'il lui semblait particulièrement doux et glorieux d'être proclamé le poète de l'Italie. C'était là son plus vif désir, son rêve le plus cher, et je le répète, son espérance la plus tenace. Il se figurait, au moins parfois, que, son grand poème achevé, le gouvernement florentin, ne fût-ce que par vanité, ou par égard pour l'opinion de l'Italie entière, s'adoucirait enfin pour lui et voudrait lui décerner lui-même cette couronne que lui offraient des cités étrangères. Au pis-aller, il pensait qu'en quelque lieu qu'il fût couronné, la renommée qui lui reviendrait d'un tel honneur toucherait le gouvernement de Florence, et lui ferait, à lui, une chance de plus d'obtenir enfin son rappel.

On trouve des traces aussi curieuses que positives de toutes ces espérances, de toutes ces idées et de toutes ces inquiétudes, non-seulement dans le passage du Paradis que j'ai déjà cité, mais encore et surtout dans deux pièces de Dante, en vers latins, composées l'une en 1520, et l'autre en 1521. Ce sont deux épîtres sous forme d'épigrammes virgiliennes, écrites en réponse à deux épîtres ou épigrammes du même genre que lui avait adressées Jean de Virgile, de Bologne, poète latin alors célèbre. Il y a, dans ces deux pièces latines de notre poète, des allusions à diverses particularités de ses dernières années ; et ces allusions, bien que toujours vagues et souvent obscures, n'en sont pas moins précieuses pour la biographie de l'auteur, et méritaient plus d'attention qu'elles n'en ont obtenu.

Dante termina le poème, ou comme il dit, la *cantica* du Paradis, dans les

premiers mois de l'année 1321. A peine l'eut-il terminé, qu'il quitta Ravenne pour se rendre dans quelque autre ville de l'Italie, mais on ne peut dire avec assurance dans laquelle : il est seulement très probable que ce fut à Venise; et, dans ce cas, on peut être certain qu'il y fut envoyé par Guido Novello, pour y traiter de quelque affaire avec le sénat de la république. Quelle fut l'issue de la mission, si mission il y eut, c'est ce que l'on ignore. Une seule chose est certaine, c'est que l'absence de Dante, quel qu'en fut le motif, fut courte : il revint en hâte à Ravenne, et à peine y était-il de retour, qu'il fut atteint de la maladie dont il ne devait pas se relever : il mourut le 14 septembre de cette même année 1321.

Guido Novello se piqua de tenir au mort la promesse qu'il avait faite au vivant : les funérailles de Dante furent le sombre et froid simulacre d'un triomphe poétique. Il fut porté en terre sur un char richement décoré, magnifiquement vêtu, couronné de laurier, et un volume ouvert sur sa poitrine. Il fut enseveli dans le cimetière de l'église des Frères Mineurs, sous l'habit desquels il paraît qu'il avait voulu mourir.

Pour dire quelques mots de l'extérieur et des manières de Dante, je ne puis que citer ce qu'en a dit Boccace, qui seul a pu en apprendre et en dire quelque chose.

Dante était de taille moyenne et légèrement voûté : sa démarche était noble et grave, son air bienveillant et doux. Il avait le nez aquilin, les yeux grands, la figure longue, et la lèvre inférieure un peu saillante sur la lèvre supérieure. Il avait le teint très brun, la barbe et les cheveux noirs, épais et crépus.

Sa physionomie était celle d'un homme mélancolique et pensif. Naturellement rêveur et taciturne, il ne parlait guère à moins d'être interrogé; et souvent absorbé comme il l'était dans ses réflexions, il n'entendait pas toujours les questions qui lui étaient faites.

Il aimait passionnément tous les beaux-arts, ceux mêmes qui n'avaient pas un rapport immédiat avec la poésie, comme la peinture. Il avait pris dans sa jeunesse des leçons de Cimabue, le dernier et le plus célèbre des peintres qui travaillèrent dans ce que l'on appelle la manière grecque : il fut ensuite très lié avec Giotto, le successeur de Cimabue qu'il éclipsa, et le véritable créateur de la peinture moderne.

Dante eut aussi des liaisons intimes avec les musiciens et les chanteurs renommés de son temps. Doué lui-même d'une belle voix, il chantait agréablement et chantait volontiers; c'était sa manière favorite d'épancher les émotions de son âme, surtout quand elles étaient douces et heureuses.



---

# SOUVENIRS

DE

# LA NORMANDIE.

II.

FRAGMENT D'UNE SIMPLE HISTOIRE.

A quelques lieues de Caen, sur l'un des rivages les plus pittoresques de la Normandie, où commencent les grandes falaises blanches qui courent jusqu'à Dunkerque, s'élèvent deux petits clochers et quelques maisons. Ce sont les clochers et les maisons de Luc et de Courseulles, deux villages de pêcheurs, jetés sur les bords d'une belle anse défendue par des rochers, où vint se perdre la fameuse Armada avec son vaisseau amiral, *le Calvados*, qui cherchait un abri contre la tempête. C'est un lieu d'un aspect un peu austère. La mer roule à grand bruit sur les rochers, et s'engouffre avec fureur à l'entrée de l'anse où disparut la flotte espagnole. Les pêcheurs évitent toujours de passer sur ces eaux, qu'ils nomment encore la Fosse d'Espagne, et qui sont dangereuses

en effet. La côte est nue, et décrit un immense cercle de sable blanc, qui forme une ligne lumineuse quand les flots bruissent sous un ciel sombre. On peut marcher tout un jour sur ce rivage sans voir un être vivant ; quelquefois, à l'heure des basses marées, on rencontre un enfant, les pieds nus, qui s'avance sur la grève à mesure que le flot se retire, et s'enfuit en poussant de grands cris, poursuivi par les vagues, que repoussent brusquement les rochers du Calvados ; ou bien c'est une pauvre femme qui recueille des pulpes et des étoiles de mer qu'elle va porter à la ville. D'autres fois un chasse-marée démâté et brisé par les vents du nord, qui soufflent au terrible détroit de la Manche, apparaît tout à coup à quelque distance, renversé sur sa coque, et abandonné à tous les caprices des eaux. On le voit flotter quelque temps sur le côté et sur le dos, indolent comme une tortue endormie au soleil ; puis, tout à coup, le vent s'élève avec violence et l'emporte comme une flèche. Les pêcheurs ne vous parlent que de naufrages, et le soir, si le ciel est bleu et la mer bien unie, ils vous montrent trois branches qui sortent des eaux et qu'eux seuls distinguent. Ce sont les extrémités des mâts du grand vaisseau amiral qui gît dans la Fosse d'Espagne, et sur lesquels, disent-ils, les houriques et les mauves viennent s'abattre pour secouer l'humidité de leurs ailes. Le soir aussi quelquefois on aperçoit une lumière qui vacille sur la mer, et quelques pêcheurs qui la suivent des yeux avec inquiétude. Un des leurs s'est noyé en allant à la pêche, et ce fanal béni, et fixé sur un morceau de liège, s'arrêtera infailliblement à la place où le malheureux est submergé. Ainsi disposé, ce hameau semble moins fait pour un lieu de plaisir et de distraction que pour une retraite silencieuse et tranquille.

Dans l'été de 18..., la mode avait cependant réuni à Luc une société choisie. La révolution de juillet venait de disperser ce qu'on nomme le beau monde. Les malheurs de l'aristocratie étaient trop récents, elle ne pouvait encore se montrer au milieu des fêtes et des plaisirs de Bade, de Tœplitz et de Spa. La société bourgeoise, qui s'élevait déjà avec beaucoup d'éclat sur les débris de l'autre, avait envahi cette année-là les Pyrénées, Aix et Plombières ; Dieppe rappelait des souvenirs trop vifs. On s'était donc réfugié sur le mélancolique rivage de Luc. Des femmes qui relevaient encore par leur

jeunesse, par leur beauté et leur esprit, les avantages d'un grand nom, des élégans renommés comme la *fleur des pois* du faubourg Saint-Germain, quelques ministres tombés sous les demandes d'économies des ministres actuels, se réunissaient chaque soir dans une misérable salle d'auberge. Le matin, on les voyait partir par petites caravanes, les grands seigneurs à pied et les grandes dames sur des ânes, et se promener tristement le long de la vaste mer, comme se promenait, après sa défaite, la petite cour de Jacques II sur le rivage de La Hogue.

Parmi les personnes qui habitaient Luc cette année, il s'en trouvait une seule que n'avait attirée ni la mode de la solitude, ni le dépit, ni le regret; c'était une jeune femme qu'un petit bâtiment avait amenée un matin par un temps effroyable. Dès le point du jour, ce navire avait paru en vue de la côte, mais des sautes continuelles de vent l'avaient empêché de passer les rochers du Calvados, et de pénétrer dans la baie. La petite société de Luc, bien enveloppée dans ses pelisses et dans ses manteaux, se tenait sur les bancs de la porte de la principale auberge, et s'informait avec inquiétude des dangers que courait cette légère embarcation, qui paraissait bien construite, et que les pêcheurs tenaient pour un contrebandier d'Alderney ou de Jersey. Les plus expérimentés ne savaient dire si ce bâtiment entrerait le soir à Luc, s'il serait poussé dans la nuit au-delà du cap Land's-End et de la côte de Bretagne, ou lancé vers la mer Baltique. Quelquefois le vent passait au nord, direction qui, dans cette mer, chasse vers la côte de France. On s'attendait alors, à chaque moment, à voir le navire disparaître, et rejoindre dans la Fosse d'Espagne les débris de l'Armada. La chance la plus favorable qu'il avait, c'était d'échouer sur le rivage. Personne ne se montrait à bord; le navire était évidemment affalé, c'est-à-dire que le vent et le courant ne lui laissaient le choix d'aucune route, et avec son pont désert, ses écoutes fermées, et ses voiles serrées le plus près possible de ses deux mâts, il offrait le tableau de la résignation la plus désespérée. On eût dit un homme courageux qui attend une mort inévitable en se croisant les bras. A l'entrée de la nuit, on alluma quelques feux sur la côte, mais sans l'espoir de lui être utile, on savait qu'il ne se hasarderait pas

dans l'obscurité sur les bancs et les hauts-fonds de cette rade, et chacun se retira presque certain de sa perte.

La nuit fut terrible, des raffales de vent continuelles ébranlèrent toutes les frêles maisons de Luc, et ne laissèrent pas un moment de repos aux baigneurs, qui, ne sachant que faire de leur insomnie, passèrent le temps dans leur lit à prendre compassion des passagers du navire. Aussi, dès le matin, tout le monde était sur pied. Le vent était tombé, mais un épais brouillard dérobaît la vue de la mer. On voyait seulement de longs rayons d'or qui essayaient de soulever ce grand rideau grisâtre, et qui commençaient déjà à éclairer le pied des hautes falaises. Bientôt la vapeur devint moins dense; les falaises tout entières, les flots d'un beau vert, le ciel bien bleu, les côtes lointaines, éclairées par un soleil éclatant, apparurent, et l'on aperçut à peu de distance le navire, ses voiles encore prises, et se laissant aller patiemment, comme la veille, à la dérive. Heureusement les flots étaient calmes. Quelques momens après, l'ancre tomba dans la rade, et plusieurs bateaux de pêche levèrent leurs rames pour aller prendre les passagers.

Il se fit un singulier mouvement dans le petit groupe du rivage, composé de dandies aux gants frais et aux bottes vernies, d'élégantes inclinées sous le dôme vert de leurs ombrelles, et de pêcheurs basanés et en guenilles, quand des flancs sales et noirs de ce pauvre navire tout dévasté par le gros temps, au lieu des passagers pâles et malades qu'on attendait, on vit sortir une jeune femme dans une parure simple et gracieuse, que lui envièrent toutes les baigneuses de Luc, qui avaient déjà, dès le matin, épuisé l'habileté de leurs femmes de chambre. Elle parut sur le pont du bâtiment, tenant par la main deux jolies petites filles, blondes, fraîches et riantes, qu'elle jeta gaiement dans les bras des rameurs; et elle-même, avançant un pied mince et effilé, enfermé dans une moëlleuse bottine grise, elle descendit, avec l'aplomb et le calme d'un matelot, dans la barque, qui en quelques coups de rames vint toucher le rivage. Dans ce petit trajet, la jeune femme passait de temps en temps ses mains sur les touffes de ses cheveux que menaçait de déranger un reste de vent, ou s'occupait à rappeler sur leur banc les deux enfans qui sautaient au fond de la barque. Elle s'élança

du canot aussi lestement qu'elle s'était élancée du navire, remercia avec simplicité et en peu de mots les personnes qui lui parlèrent du danger qu'elle avait couru, et entra dans l'auberge où elle se fit donner une chambre.

Je vous laisse à penser quelle diversion ce petit incident produisit dans la société de Luc qui commençait à trouver sa solitude un peu monotone. Comme elle se composait de gens de bonne compagnie, on ne se permit pas de questions sur la dame du navire; mais on demanda d'où venait le bâtiment, et quelle était sa destination, deux demandes toutes naturelles et fort permises dans un port. C'était un paquebot de Guernesey qui se rendait à Cherbourg, et qu'un changement de vent subit avait fait dévier de sa route. Ce fut là tout ce qu'on apprit des hommes de l'équipage; les femmes de chambre, que leurs maîtresses se gardèrent de questionner, ajoutèrent d'elles-mêmes que la dame qui se trouvait à bord était née dans l'Inde, qu'elle habitait Guernesey où se trouvait la famille de son mari, officier au service de la Compagnie anglaise, et qu'elle était partie pour Cherbourg uniquement pour revoir la France, et entendre parler le français autrement que dans le vieux patois normand de nos anciennes îles de la Manche. Ces détails, aussi véridiques qu'importans, avaient été donnés par la servante, vieille négresse portugaise, qui était restée malade dans l'entrepont, et qu'on venait de débarquer. On sut d'elle aussi que la dame nouvellement arrivée se nommait Thécla Osborne.

Le soir, dans la salle de l'auberge, on n'entendit pas le piano discord, auquel d'habiles mains arrachaient d'ordinaire, mais non sans peine et sans efforts, les plus brillantes variations de Carr. Thécla avait fait oublier aux jeunes femmes leur piano, aux jeunes gens l'histoire de leur récente campagne dans la Vendée; les douairières elles-mêmes poussaient la distraction jusqu'à tenir pendant quelques minutes entre leurs doigts la carte qu'elles allaient jeter sur la table de jeu. Thécla avait fait décidément sensation dans ce petit monde dédaigneux et difficile.

C'est que la beauté de Thécla ne ressemblait en rien à celle des gracieuses Parisiennes qui l'entouraient en ce moment. Son visage plein et arrondi était cependant d'une délicatesse extrême; sa taille droite, fine, mince, même jusqu'à l'excès, contrastait avec

des formes qu'on eût dit empruntées aux belles Italiennes du Tien. Thécla était née dans les possessions danoises de l'Inde. Sa mère était Norvégienne, et tandis que sa peau un peu brune, que ses cheveux noirs et brillans portaient l'empreinte du soleil de l'Asie, ses grands yeux bleus, son front blanc et la teinte rosée répandue sur tous ses traits, rappelaient le Nord et ses filles calmes et innocentes. Une sorte d'insouciance nonchalante formait le caractère distinctif de sa beauté. Était-ce la froide et sainte apathie des latitudes glacées ou l'abattement voluptueux de l'Orient qui donnait tant de limpidité à ses regards? Si on l'avait vue avec une bandelette d'or sur le front, les oreilles ornées de touffes des fleurs du Siricha, les lèvres rouges de bétel, et la gorge emprisonnée dans un étui de santal, étoilé de diamans et de perles, on l'eût prise pour Sacountala ou pour la belle Parvâti, cette déesse indienne d'une complexion si amoureuse, que les mimosa des bords du Gange se flétrissaient sous son souffle; mais, vêtue d'une longue robe blanche qui tombait en plis réguliers sur l'extrémité de son petit pied de satin noir, ses cheveux séparés sur son front partagé en deux par une mince chaîne d'or où se balançait un léger rubis d'une nuance pâle, elle ressemblait alors à une pudique et chaste création d'Albrecht Durer. C'était une belle énigme à deviner.

Thécla avait une douce voix, un doux sourire; ses paroles tombaient en cadence et avec grace, le plus souvent elle ne les achevait pas. Sa conversation était simple et attachante à la fois. Elle avait vu l'Inde dans son enfance, et elle en parlait avec autant d'enthousiasme que le lui permettait l'air d'insouciance et d'abandon qu'elle mettait à tout. On prenait plaisir à la voir se reporter de ce triste et sombre rivage de l'Océan aux bords de l'Hagly tout festonné de lianes et de palmiers, et des maisons de Luc, avec leurs mares immondes et leurs murailles noircies, à la ville peinte et parfumée de Serampoor, où se dessinaient des pagodes émaillées, et où l'eau jaillissait partout dans des cuves de marbre, ombragées par d'immenses platanes. Comme elle regrettait ses belles mers bleues, avec leurs éblouissantes barres d'écume, ses larges grèves de l'Océan indien, où, couverte d'un simple pagne blanc, elle venait, au temps de son enfance, se rouler dans les flots! Mais ses regrets étaient si gais, mais elle paraissait si heureuse ailleurs, qu'on ne

songeait pas à la plaindre. Elle avait vu l'Italie, habité la France, visité l'Angleterre; et l'Italie, l'Angleterre, la France, tout lui plaisait. Le soleil de Naples avait effacé le soleil de l'Inde; à Paris, elle avait entendu de si bonne musique, que l'Italie en avait été oubliée, et puis elle avait tant dansé à Paris! En Angleterre, les routes étaient si belles, les pelouses si vertes, les chevaux du Cornwall qu'elle avait montés, si rapides et si sûrs! Enfin c'était un bonheur que de la suivre. Il s'exhalait un si doux parfum de jouissances et de joie de tous ses souvenirs, qu'on aimait de passion tous les lieux dont elle vantait la beauté, et que l'on sentait son cœur s'ouvrir à toutes les sympathies qu'elle avait éprouvées sur sa route.

Le bonheur de Thécia était bien en elle-même, dans cet inépuisable trésor de joyeuses sensations qu'elle répandait en enfant prodigue, car, si jeune qu'elle était, elle avait déjà de quoi s'attrister profondément, et de nombreux sujets d'amertume; mais c'était une de ces riantes créatures sur lesquelles la mélancolie ne saurait descendre; la sérénité était venue couvrir son berceau de ses ailes, et une bonne fée y avait laissé tomber une couronne d'indulgence qu'elle ne devait jamais voir flétrir. On ne surprenait jamais la moindre nuance d'ironie dans tout ce qu'elle disait; ou si elle en montrait un peu quelquefois, c'était seulement quand elle parlait de ses propres tribulations. Dans sa miséricorde qui couvrait tout ce monde abattu et souffrant, elle ne refusait de pitié qu'à ses seules misères.

En peu de jours, Thécia se trouva la reine de cette petite bourgade de Luc. Venue sans train, sans nom, sans titres, dans un lieu où toutes ces choses avaient tant de valeur, elle eut bientôt un pouvoir réel que personne n'essaya de contester, d'abord parce qu'elle en usait peu, puis parce qu'il était fondé sur une absence complète de prétentions et un dévouement franc et simple à tout ce qui l'entourait. Il n'y eut jamais d'usurpation plus heureuse que celle-là, et plus facilement admise; il est vrai qu'elle se faisait toujours la moindre part et qu'elle se réservait toutes les peines. Voulaient-on faire une promenade en mer, Thécia s'emparait toujours avec autorité de la plus mauvaise barque, et quand une brise survenait, les jeunes gens les plus intrépides lui contestaient très fai-

blement la place périlleuse qu'elle s'était réservée. Son manteau flottait toujours sur les épaules d'une autre femme moins prévoyante, et elle ne le reprenait que lorsque le soleil perçait les nuages, et devenait ardent. C'était à force d'abnégation, de sollicitude et de bonté qu'elle s'élevait au-dessus de tous les autres.

Il se trouvait près de cette société, qui n'était pas la sienne, un jeune homme que le désœuvrement avait conduit à Luc. Henri Montaigu avait fui Paris depuis quelques semaines pour échapper aux plaisirs, aux passions, à toute cette existence dévorante à laquelle il ne pouvait plus suffire. Il s'était réfugié dans ce petit coin de la Normandie pour s'écouter vivre, ou plutôt pour ne pas sentir et ne pas penser. Henri vivait isolé du monde de la grande auberge aristocratique, et faisait seul ses promenades le long de la côte; mais Thécia se promenait seule aussi, quelquefois avec ses deux enfants, et les jours où son caprice l'entraînait loin de la société dont elle était la souveraine, elle était sûre de trouver Henri. Une vieille barque amarrée au rivage, une basse cahutte de terre et de paille abandonnée par un garde-côte, les reçurent souvent l'un et l'autre. Henri se livrait sans défiance au penchant qui l'entraînait. Un homme prudent n'eût pas aimé Thécia, mais les hommes prudents n'aiment personne, et Henri n'avait pas la moindre prévision en ce genre. Il ne se demanda pas si cette tendresse infinie que renfermait le cœur de Thécia, et qu'elle avait éparpillée sur les deux continents, pourrait jamais se réunir et se concentrer sur un seul objet; il l'aima éperduement en dépit de son insouciance, de son laisser-aller indolent, de sa bonté universelle, de toutes ces précieuses qualités qu'elle avait, et qui étaient peut-être autant d'obstacles à ce qu'elle pût ressentir une émotion vive. Thécia vit bien qu'Henri l'aimait; mais elle était accoutumée à de pareils succès, et quand Henri lui parla, aussi gaiement qu'il le put, de son amour, elle fit un grand éclat de rire. Henri se mit à rire aussi, et lui jura, tout en riant, qu'il mourrait de douleur s'il devait cesser de la voir, et qu'elle entendrait parler de lui à Guernesey. Thécia fit un geste d'incrédulité, et lui donna rendez-vous d'un air moqueur, un an plus tard, à pareil moment, sur les bords de l'Haçly, à Serampoor, au fond de l'Inde. Henri ne répondit que par un profond soupir, qui provoqua de la part de Thécia un nouvel accès de gaieté.



Thécla continua de rire pendant quelques jours de la passion subite de Henri, et Henri, qui n'était pas une âme mélancolique, mais que la vie et le train de Paris avaient seulement fatigué des autres et de lui-même, Henri ne se sentait pas trop malheureux d'un sentiment qui n'était pas partagé. Autrefois il avait déjà passé par toutes les angoisses d'une violente passion, et dans les efforts qu'il faisait pour lutter contre celle-ci, qu'il sentait naître, il éprouvait une secrète joie à voir qu'on ne l'encourageait pas. Henri était un de ces jeunes gens qui croient savoir la vie comme s'ils l'avaient traversée deux ou trois fois, et il comptait bien échapper à l'amour qu'il avait conçu pour Thécla lorsqu'il serait loin d'elle. — Bah! se disait-il quelquefois, la vue de la mer, la solitude, et toutes ces grandes roches sentimentales sont pour plus de moitié dans cet amour-là. Je n'aurai pas plus tôt passé les barrières de Paris que j'aurai oublié cette belle taille svelte qui se dessine avec tant d'avantage à la cime d'une falaise, sur un fond de nuages d'argent, et ces grands yeux gris ou bleus, je ne sais, car je n'ai pas encore osé les regarder en face. —

Les rires et la gaieté continuelle de Thécla avaient si bien fortifié Henri, qu'il vit arriver sans trop de regrets le moment où le navire, que les vents avaient retenu, fut prêt à mettre à la voile. Il se sentit même assez de courage pour aller se joindre à tous les baigneurs qui s'étaient réunis afin d'accompagner Thécla jusqu'au canot. Au moment où elle se disposait à y monter, Henri, qui tenait le câble, lui offrit la main pour la soutenir; mais Thécla, agile et lesté comme une biche, s'élança d'un bond sur le banc de la barque; puis, comme par un mouvement involontaire, elle se releva, tendit la main à Henri, et serra plusieurs fois la sienne avec cordialité, en le regardant d'un air indéfinissable. Était-ce un remerciement pour l'attention de Henri? Était-ce une promesse ou une simple marque d'intérêt? On ne sait; mais dès ce moment tous ses opiniâtres projets de résistance s'évanouirent. Il s'était trouvé fort tant que Thécla s'était moquée de lui, il eût même résisté à une séduction, mais il n'était pas en garde contre cet adieu franc et amical. Seulement, il n'osa pas s'avouer sa faiblesse; et dans la crainte de se tromper qu'il éprouvait, il chercha à diminuer à ses yeux le prix de la faveur qu'il avait reçue.

« Je suis fou d'être ému comme cela, disait-il encore tout tremblant, et ne perdant pas des yeux le précieux navire qui s'éloignait par une bonne brise. Ce n'est qu'une poignée demain, après tout, et ces Anglaises en donnent au premier venu. Au reste, je ferai bien de ne pas la revoir; car si je n'entends plus parler de cette femme-là, je l'aimerai toute ma vie, et je resterai sur une impression délicieuse. »

.....

Bien peu de temps après, un jeune homme se présenta devant une maison de la ville de Port-Saint-Pierre, dans l'île de Guernesey, à l'extrémité du quartier qu'on nomme le Tranquille, ou le *Tranquoel*, dans le patois normand du pays, et souleva le marteau de la porte qu'il laissa retomber après un moment d'indécision qui dura quelques secondes. Une vieille servante au teint cuivré vint ouvrir.

— *O God bless you*, M. Henri, dit-elle, que venez-vous faire ici? Ma maîtresse sera bien étonnée de vous voir dans l'île.

— Ne puis-je la voir, Baby?... Je reste peu de temps à Guernesey..., et je ne voudrais pas partir sans.....

La porte d'une chambre au rez-de-chaussée s'ouvrit, et une voix lente et mesurée adressa quelques brèves questions, en anglais, à Baby. La servante haussa les épaules, et dit tout bas à l'étranger : Ma maîtresse est ici, mais les vieux veulent savoir qui la demande. Entrez.

Elle le quitta un moment, et le laissa dans un petit vestibule élégamment paré de dalles de schiste qu'on trouve dans l'île, dont quelques parties ressemblent à la calcédoine et à l'agate, et qui est agréablement entremêlé de veines de quartz et de porphyre noir. A travers une grande porte fermée d'un vitrail aussi antique que la maison, qui, d'après sa structure et ses ornemens, datait du temps de Henri VIII, on voyait un petit jardin terminé par un *cottage* tout couvert de saxifrages et à demi caché, ainsi que presque toutes les habitations de Guernesey, derrière des touffes de géraniums, de lauriers blancs et de triphyllia, dont les branches gigantesques se tordaient autour des croisées devant lesquelles pendaient, en forme de stores, leurs larges feuilles. La longue chaîne des rochers, qu'on

nomme les Hanois, dominait au-delà, et ses tristes masses formaient un large fond brun sur lequel ressortait avec vivacité cette maisonnette si fleurie et si riante. Mais Henri ne vit rien de tout cela; il n'aperçut qu'une seule chose, le petit chapeau de paille anglaise de Thécla, qui était suspendu à la muraille de ce vestibule.

Henri avait peine à respirer. Il était inquiet de l'accueil qui l'attendait, il se sentait honteux de sa démarche, et il avait une si forte crainte de cette rencontre qu'il était venu chercher de si loin, qu'il eût voulu rester éternellement dans le vestibule où Baby l'avait laissé. Le spectacle qu'il eut sous les yeux dans le salon, où il fut introduit quelques momens après, n'était pas de nature à lui rendre son courage.

Un véritable cercle de Dante, à l'entrée duquel il fallait laisser tout espoir, était formée à l'entour de la chambre. Il se composait de près de dix personnes mâles et femelles, vieillards et enfans, tous assis sur de grandes chaises au dossier droit, qui les maintenaient dans leur gravité native. Ces personnes étaient vêtues suivant leur sexe, les unes de robes noires et de fraises de mousseline bien raides et bien blanches, les autres d'habits bruns boutonnés jusqu'au menton. C'était exactement le tableau de la famille du grand quaker Benjamin West, un jour de dimanche. Thécla se trouvait à l'extrémité de ce cercle. Pour en rompre un peu l'uniformité, elle avait attiré près d'elle un grand chien de Terre-Neuve qui lui servait à appuyer ses pieds délicats; une de ses petites filles était debout derrière elle sur sa chaise, les bras passés autour du cou de sa mère, ses longs cheveux blonds mêlés aux cheveux noirs de Thécla, et regardant, par-dessus son épaule, sa sœur étendue près du noble chien qui se prêtait, avec toute sorte de magnanimité, à montrer les gravures en bois d'une Bible in-folio que l'enfant feuilletait à l'aide de sa grosse patte.

Le premier mouvement de Thécla fut la surprise, et le second l'attendrissement; mais, voyant Henri si déconcerté, elle revint à son caractère folâtre, et se mit à sourire avec malignité. Henri ne s'aperçut que de ce dernier mouvement, et cela lui rendit son courage. — « Bon, se dit-il avec dépit, elle me traite encore en enfant et se moque de moi; mais je vais lui prouver que je suis homme. » Et abandonnant, sans la moindre prétention d'auteur, tout le roman

qu'il avait rédigé à grand'peine depuis huit jours pour motiver sa présence inattendue dans l'île de Guernesey, il alla droit à elle, et lui dit d'un petit air résolu, qu'usant de la permission qu'elle lui avait donnée de venir lui rendre visite, il était parti dans l'espoir de retrouver quelques-uns des bons momens passés près d'elle à Luc.

Heureusement pour Thécia, personne dans toute cette nombreuse famille ne pouvait comprendre une seule des paroles que lui avait adressées Henri, qui parlait en français. Elle le présenta gravement à la ronde, cérémonie pendant laquelle le pauvre Henri eut à essuyer des poignées de main qui n'effacèrent pas celle qui brûlait encore ses veines. On lui donna une grande chaise droite, près de Thécia, et il se trouva, sans le vouloir, incrusté dans le cercle enchanté dont l'engourdissement taciturne semblait gagner de proche en proche, et le glaça tout à coup. Henri se souvint d'avoir éprouvé une sensation semblable sur les bords de la Méditerranée, un jour qu'il était venu se joindre à une chaîne que formaient dix personnes dont la dernière avait le doigt appuyé sur une torpille.

Henri, ainsi cloué sur sa chaise, et voyant tous les regards fixés sur lui, n'osa pas parler à la seule personne qui l'intéressait. Il employa le peu de mots anglais qu'il savait, à entamer une conversation insignifiante avec une cousine de Thécia qui se trouvait près de lui, et commença par un début d'une simplicité digne d'Homère. — Le temps avait été bien beau pendant son voyage; on n'avait pas eu sans doute beaucoup de pluie à Guernesey, etc. — Mais la jeune fille, échangeant un regard d'intelligence avec Thécia, demanda en souriant à Henri depuis quand il s'occupait de la pluie et du soleil, lui qu'on voyait toujours au bord de la mer par les grandes ardeurs du jour, et qui se plaisait à coarir les côtes dans les nuits les plus affreuses. Henri tressaillit. Elle avait donc parlé de lui! Il avait fait assez d'impression sur son esprit pour qu'elle eût remarqué ses goûts et ses habitudes. Henri eût voulu tomber aux pieds de Thécia et les couvrir des larmes qu'il avait peine à retenir dans ses yeux. Mais comme c'était un garçon fort modeste, et peu infatué de sa personne, il se défia presque aussitôt de ce mouvement de vanité et de joie. « De deux choses l'une, pensa-t-il : ou elle attachait trop peu d'importance à notre liaison pour cacher cette petite

intimité; ou elle avait le cœur trop plein, il a débordé, et toute la réserve commandée par sa position n'a pu empêcher ses souvenirs d'éclater et de se faire jour. » Je vous donne à deviner laquelle de ces deux suppositions Henri adopta.

Après tout, Henri était un pauvre homme. Il aimait éperduement, follement, et il n'osait le témoigner. Il venait de faire cent lieues pour voir la femme qu'il aimait, et il eût voulu le cacher à lui-même. Son principe, très faux sans doute, était de ne jamais dire à une femme combien elle influençait sa vie, et toutes les extravagances qu'elle lui faisait faire; à moins d'une crise qui lui arrachait à la fois le cœur et son secret, qu'il y ensevelissait si profondément, il ne se montrait jamais à découvert. Son unique motif était que les femmes prennent alors trop d'avantage. Rien n'est plus dangereux que cette réserve. Les femmes se croient moins aimées, elles ne savent pas à quel point vous êtes à elles, combien tout ce que vous dites est senti et sérieux, et, avec les femmes, il faut toujours faire comme faisait Shakspeare avec ses spectateurs, qui les avertissait dès le prologue, que tout ce qu'ils allaient voir et entendre n'était pas une bouffonnerie, mais une solennelle représentation d'une tragédie tirée de leur propre histoire, où de grands intérêts et non des fictions seraient mis en jeu. — Les femmes sont comme les spectateurs d'alors, peu accoutumées à autre chose sur la scène de la vie, qu'à des *sotties* et à de folles parades. Si vous venez à elles, un beau et noble drame à la main, hâtez-vous de les prévenir, dans la crainte d'une méprise.

C'est que malheureusement les femmes sont, la plupart, aussi prêtes à entamer une amourette qu'une grande passion. Leur cœur a besoin d'aliment, et elles se trouvent si souvent ne sachant à quoi se prendre! L'orgueil a perdu bien des amours, et ce n'est souvent qu'au désespoir qu'elle a vu, qu'une femme a appris qu'elle venait de déchiqeter, comme une fleur frivole, un fruit plein d'une vigoureuse sève, et que ce qu'elle avait foulé dans la boue, souillé, trahi, c'était un cœur énergique, animé de la passion la plus pure qui soit jamais venue des cieux. Alors que de douleurs et de regrets, quel repentir véritable! Mais il est trop tard, et qui accuser?

Une visite a bientôt son terme, même dans une famille méthodiste. Henri remit un de ses gants qu'il avait ôté, et à ce simple

geste, il se fit un grand mouvement de chaises qui le força à se lever de la sienne. A peine si Thécla lui avait dit deux paroles. En ce moment, elle s'avança vers lui, et le remercia de sa visite en quelques mots très froids. Mary, la jeune cousine, qui était si bien au fait de ses promenades, ajouta que sans doute il comptait bientôt quitter cette pauvre petite île. — Dans une heure, répondit Henri, pâle et plein de rage. Une révérence générale s'ensuivit; Thécla et la cousine lui souhaitèrent un bon voyage, et Henri se trouva dans la rue sans savoir comment il y était tombé, si c'était par la porte ou par la fenêtre de cette maudite maison.

Décidément, Henri était joué. Il avait eu à affaire à une coquette. Il fallait partir à tout prix avant que le ridicule l'atteignît; mais il avait beau faire, il se sentait atteint, à ses propres yeux, d'un ridicule ineffaçable. Lui, si défiant, croire à l'amour d'une femme! sur un regard bienveillant et une simple poignée de main, se hasarder au milieu d'une famille inconnue et venir jouer le rôle d'homme à bonnes fortunes dans un pays étranger! édifier tout un avenir sur des gages aussi frêles! voilà ce qu'il ne pouvait concevoir lui-même. Henri n'avait jamais eu la prétention de passer pour un don Juan; il avait déclamé toute sa vie contre les hommes d'une certaine façon et d'une certaine portée, qui font métier de succomber toujours sous une grande passion; et lui, en peu de jours, il avait donné dans tous les travers dont il s'était moqué. Plus il s'examinait, plus il voyait qu'il n'y manquait rien: fatuité, folie, audace, et la déception qu'il venait d'essayer, dénouement bien digne d'une si noble entreprise. Il eût voulu se trouver à cent lieues de cette île.

Les douaniers le suivaient des yeux avec défiance, car depuis une heure, il courait le long du fort et de la jetée, s'informant si quelqu'un pourrait lui indiquer le patron d'une barque qui voulût mettre aussitôt à la voile. Mais aucune embarcation régulière n'était prête à prendre la mer. Enfin il trouva un pauvre pêcheur qui se disposait à partir le soir, pour aller draguer en contrebande, sur les huîtres de la côte de France. Henri le décida à avancer son départ de quelques heures. Il lui tardait tant de ne plus toucher cette terre, qu'il se plaça dans la barque en attendant son bagage qu'il avait envoyé chercher. Le ciel noircissait bien un peu

du côté de l'ouest, mais les représentations du pêcheur ne l'ému-  
rent pas. Quelques couronnes qu'il ajouta au prix convenu pour  
le passage, levèrent toutes les difficultés. Le pêcheur lui vendait sa  
vie pour moins d'un louis de France.

Mais comme le patron hissait déjà son mât et déroulait sa grande  
voile grise, Henri vit venir sur le rivage une figure qu'il avait ap-  
pris à reconnaître de bien loin sur les grèves du Calvados. C'était  
Thécla. Elle prenait le chemin de la rade, et s'avancait de ce pas  
léger et nonchalant à la fois, qui lui était propre. Henri faillit tom-  
ber dans la mer, tant il se jeta précipitamment hors de la barque. Un  
cri involontaire lui échappa ; mais il eut honte de ce qu'il éprouvait,  
et tâchant de se composer une contenance, il alla au-devant d'elle  
d'une allure presque convenable.

— Je m'attendais à ce que je vois, et je craignais que vous ne  
fussiez parti, lui dit-elle ; mais il n'a pas dépendu de moi de vous  
traiter plus amicalement : vous avez vu ma famille.

— Mon Dieu, lui répondit Henri, osant à peine se livrer à sa  
joie, me pardonneriez-vous jamais la gaucherie de ma visite ?

— Je vous pardonne même la gaucherie de votre départ. Vous  
voyez que je suis dans mon jour de clémence. — N'aurez-vous pas  
de répugnance à m'accompagner jusqu'à l'Hyvreuse où j'allais voir  
une amie ? Il n'est pas tard ; vous pourrez toujours partir ensuite.

Henri, hors d'état de préférer une parole, lui présenta silen-  
cieusement son bras. Il était de ces gens qui supportent mieux  
l'adversité que la bonne fortune, et ce passage subit de la disgrâce  
la plus complète à la réalisation de tout ce qu'il avait espéré, l'at-  
terrait.

Guernesey et sa ceinture de rochers décrivent dans la mer une  
figure triangulaire, une harpe que les aquilons du canal britanni-  
que font résonner harmonieusement. De longues lignes d'or qui  
éclairaient l'horizon de la mer au couchant, se reflétaient à la cime  
des rochers, et les grands nuages noirs qui grossissaient à l'ouest,  
rendaient cette brillante clarté encore plus vive. La route qu'ils  
suivaient le long de la mer, gravissait en approchant de l'extré-  
mité de la ville, son aspect était âpre et sauvage ; du milieu des ro-  
chers sablonneux qui se dressaient çà et là, poussaient des touffes  
de chélidoines jaunes, hérissés de poils courts et droits, des

hauts pivoines d'Écosse d'un rouge vif, penchés solitairement au bout de leurs longues tiges, et il fallait quelquefois chercher son chemin à travers de grandes herbières de christe-marine d'où s'échappaient des volées de courlieux et de pluviers gris.

Thécla s'extasiait comme de coutume sur tout ce qu'elle voyait. Elle admirait la mer, les fleurs rustiques, les rochers, les grands oiseaux. Elle faisait remarquer à Henri combien cette végétation différait déjà de celle qu'il avait vue sur les côtes de la Normandie, et lui parlait avec un air de satisfaction des camélias, des géraniums et des héliotropes de Perse, qui fleurissaient tout l'hiver sous ses fenêtres. Henri se sentait profondément humilié de cette insouciance gaité, et l'envie de partir le saisissait plus fortement que jamais, lorsqu'ils arrivèrent sous les arbres de l'Hyvreuse d'où l'on découvrait tout le canal Russel, couvert de petites voiles blanches qui cinglaient en toute hâte vers le port, les petites îles de Herm, de Sark et de Jethou qui semblaient d'informes statues de granit placées au milieu de la mer, l'île d'Alderney dont le fanal étincelait déjà de moment en moment, et plus loin la côte de France dont les blafardes falaises apparaissaient sur une masse de nuages bariolés.

Thécla resta quelques momens comme absorbée par ce magnifique spectacle; pour Henri, il ne voyait, il n'admirait que Thécla.

— Hélas! dit-il, il fut un temps où je me serais aussi enivré de cette mer et de cet horizon; aujourd'hui je n'ai qu'une pensée, rien ne peut me plaire, vous avez fermé mon cœur à tout, Thécla.

— Et cependant, si je n'étais pas venue, vous consentiez à ne me revoir jamais?

— Hélas! le sais-je?

— Henri, lui dit Thécla, vous m'aimez avec ardeur, je n'en doute plus, je le sens, je le vois, et moi. . . . .

. . . . .

Le pêcheur d'huîtres partit seul ce jour-là. Henri resta dans l'île. Que de jours heureux il y passa! Retiré dans une auberge isolée à l'entrée de la ville, il ne voyait personne, et ne comptait pas un ami ni un seul ennemi, autour de lui. Mais quand le soir venait, comme il se trouvait dédommagé de sa solitude! Thécla passait lentement sous sa fenêtre, Henri la rejoignait à quelque dis-



tance, et ils s'en allaient ensemble courir dans les bois et sur les rochers. Souvent, ils venaient s'asseoir dans une des parties les plus désertes de l'île, sur une grande pierre druidique qui domine la baie de l'Anresse, où Robert I<sup>er</sup>, le fameux duc de Normandie, battu par la tempête, fut recueilli dans le couvent du vieil abbé de Saint-Michel. Tantôt ils montaient les ruines du château de l'Archange, et, du haut d'une vieille tour à demi écroulée, où l'on ne parvenait que le long des rochers escarpés, que des tapis de goëmons humides rendaient encore plus glissants, ils se livraient à toute l'exaltation que donne un sentiment partagé, au milieu d'une nature poétique. Thécla ne vivait plus que pour Henri. Elle lui confessa ingénument tout le bonheur qu'elle avait éprouvé à le revoir, ses appréhensions durant les jours qui les avaient séparés, les regrets de son départ, et le charme qu'elle avait toujours trouvé près de lui. La nuit les surprenait souvent dans ces entretiens. Thécla se hâtait alors de regagner la ville par des sentiers détournés, et Henri trouvait au retour un petit billet par lequel on lui annonçait qu'on était arrivée sans danger, et sans qu'une si longue absence eût éveillé les soupçons de la famille.

D'autres fois, Thécla l'attendait dans un petit ravin, derrière les remparts du fort George, où il trouvait deux de ces poneys dont on se sert dans le pays, qui franchissent d'un pied sûr les chemins rocailleux, et gravissent légèrement les montées les plus difficiles. A cheval, toute l'indolence de Thécla disparaissait. Elle lançait joyeusement sa monture au galop, et semblait défier les nuages de la suivre dans une course si rapide, qu'elle était de temps en temps forcée de s'arrêter pour attendre Henri. Il arrivait aussi qu'on rencontrait à quelque distance un habitant de la ville ou un officier du régiment anglais, qui reconnaissait Thécla et la regardait avec curiosité. Henri éprouvait alors pour elle un moment d'inquiétude; mais Thécla lui disait gaîment : « Allons, courage, il faut lui échapper ! » et elle partait, à bride abattue, le long des chaînes de rochers, en poussant de grands éclats de rire.

D'autres fois aussi, quand la nuit était bien sombre, et quand le vent soufflait bien fort dans la baie, Henri, sous son manteau, se présentait avec précaution à la porte de la petite maison du quartier Tranquille. La porte s'entr'ouvrait bientôt; une douce main

saisissait la sienne, et l'entraînait à travers plusieurs corridors noirs et silencieux jusqu'au petit cottage verdoyant. Dès que la première clarté du jour jetait un pâle et faible rayon à travers les feuilles, un long baiser, entremêlé de quelques soupirs de regret, avertissait Henri de s'éloigner. Il fallait traverser le salon où il avait reçu un jour une réception si glaciale, et dans le clair-obscur du matin, il lui semblait toujours voir, formant un cercle de spectres, toute cette nombreuse famille endormie à quelques pas, qui était loin de se douter qu'il fût si près d'elle.

Dans cette année, Henri visita cinq fois Guernesey, et vint cacher son bonheur au fond de cette petite île. Le reste de son temps était employé à écrire à Thécia et à lire les lettres qu'elle lui écrivait. Son amour était devenu pour lui une religion. Il se demandait bien quelquefois si Thécia n'avait pas aimé quelqu'un avant lui; mais il se disait qu'une femme est sanctifiée par une grande passion, et que le passé doit être fermé pour l'homme qu'elle aime. Dans le monde entier, il ne voyait plus que l'île de Guernesey, et dans Guernesey, Thécia, Thécia, elle seule. Il avait même évité d'y faire de simples connaissances; d'ailleurs, ses voyages étaient un secret, et il ne pouvait emporter des lettres.

Thécia semblait avoir enfin concentré toutes les forces de son ame pour mieux aimer Henri. Cette année-là, on ne parlait que des sinistres événemens qui avaient eu lieu au temps de l'équinoxe. Plusieurs bâtimens de transport s'étaient perdus en voulant passer dans cette dangereuse saison, de la Bretagne et de la Normandie, aux îles de la Manche. Quelques jours avant une de ces effroyables tempêtes, Henri avait écrit à Thécia pour lui annoncer son départ. Trois longs jours se passèrent avant que la chaloupe qui le portait, pût aborder à Guernesey. A peine fut-il arrivé qu'il vit Thécia se précipiter dans sa chambre. Elle avait tout bravé pour le voir un moment plus tôt. Ses beaux yeux étaient creusés et ternis par les larmes. Depuis la lettre d'Henri, elle avait passé une partie de ses journées sur le grand rocher de la baie, à guetter tous les navires qu'on apercevait au loin. La joie de voir Henri la rendait presque folle. Elle lui baisa mille fois les mains en lui disant qu'elle n'aurait pas assez de sa vie tout entière pour payer tant d'amour. Vous pensez bien qu'Henri ne songeait plus aux dangers

de sa traversée, et qu'à son retour il était déjà impatient d'en commencer un autre.

J'ai dit qu'un an se passa ainsi, un an de félicité inouïe que rien n'avait encore troublé. Les amis d'Henri le raillaient quelquefois de son goût subit de voyages, ou cherchaient à savoir le motif qui l'éloignait d'eux si souvent; mais Henri était discret comme une tombe, et contrairement à l'usage, il n'avait pas un seul confident.

Il y avait à peine huit jours que Henri était revenu à Paris de son dernier voyage de Guernesey, quand par une belle matinée d'automne, il vit entrer dans sa chambre Jules de Mercy, un de ses amis qu'il n'avait pas vu depuis long-temps. Il est vrai qu'il en avait perdu de vue un grand nombre, dans la vie errante qu'il menait.

— Ah! çà, Henri, lui dit Jules en entrant, je crois que tu m'as donné ton humeur voyageuse. Je pourrais faire le mystérieux comme toi, mais j'aime mieux te dire tout de suite que j'arrive d'Angleterre, des lacs d'Écosse et de l'Irlande. Sais-tu que j'ai passé trois jours avec O'Connell, le grand agitateur? Ma foi, il n'est guère amusant, et j'étais mort d'ennui sans mon ami le colonel Evan, qui m'a emmené à Plymouth où l'attendait son yacht. Je t'assure, Henri, que si tu n'as pas vu une course de yachts, tu n'as rien vu dans ta vie. L'*Eagle* que nous montions, lord Evan et moi, filait onze nœuds à l'heure. Nous étions arrivés à Guernesey cinq bons quarts d'heure avant tous les autres. C'est une île charmante. As-tu jamais vu Guernesey?

— Une seule fois en passant, dit Henri qui ne se souciait pas de se laisser entamer sur ce chapitre.

— Ma foi, mon cher, tu as eu tort de ne pas t'y arrêter. Evan qui est heureux en tout, et bon diable, y a trouvé une bande de comédiens, échappés de Drury-Lane, qui ont mis toute l'île en rumeur. Grâce à eux, nous avons pu voir au théâtre les femmes de Guernesey, qui se tiennent toute l'année cloîtrées dans leur chambre. En vérité, c'est qu'il y en a deux ou trois fort jolies; mais tu ne t'es pas amusé à regarder les femmes de Guernesey; toi, tu es un voyageur savant, tu ne t'occupes que des couches diluviales, des minéraux et des bruyères.

— Et tu es bien sûr d'avoir vu deux ou trois jolies femmes au théâtre de Guernesey ?

— Une entr'autres qui m'eût bien décidé à laisser partir Evan seul dans son yacht ; mais nous avons eu beau gagner un prix de vitesse de mille livres sterling, nous étions encore arrivés trop tard, elle était prise.

— Prise, et par qui donc ? par un corsaire barbaresque, armé en course contre ces pauvres îles de la Manche.

— Oui, par un vrai corsaire, par un de ces damnés de comédiens de Londres, qui lui avait enlevé son cœur en jouant Hamlet. Le noble prince de Danemark n'avait pas rendu la pauvre Ophélie aussi folle ; mais je crois bien que cet amour-là n'a pas fini dans l'eau froide, sous un saule. — et Jules se mit à écorcher la romance du Saule, de Rossini.

— Au moins tu n'as pas rapporté le spleen de ton voyage d'Angleterre, lui dit Henri. Mais vous autres, les femmes que vous ne prenez pas pour vous, vous les distribuez au premier venu sans y regarder de bien près. Ton histoire me semble un peu apocryphe.

— D'abord, il faut que tu saches que ce Bower est un très bon comédien, quoiqu'il soit un peu voûté et un peu usé pour jouer le bel Hamlet sur un si petit théâtre ; mais à Drury-Lane, il doit faire tout-à-fait illusion.

— Et cette femme, la nomme-t-on ?

— Sans doute, on la nomme, et très haut encore ; mais tu sais que j'ai toujours été brouillé avec les noms propres.

Henri n'attachait pas une grande importance à l'histoire de Jules ; mais dans son dernier voyage, il avait eu l'occasion d'apercevoir quelques dames de l'île, Thécia lui avait appris leurs noms à toutes, et, poussé par un sentiment de curiosité, fort excusable, il continua d'interroger son ami.

— Tout ce que je sais, lui dit Jules en feuilletant un cahier de croquis, c'est qu'elle a des yeux et des pieds qui n'ont leurs pareils ni à Guernesey, ni sur tout le continent.

La jalousie n'est pas une passion orgueilleuse, elle ne dédaigne rien. Henri frissonna, et une sueur froide parcourut tout son corps.

— En vérité, Jules, dit-il en serrant convulsivement les dents, tu as la manie de tous les touristes... Tu recueilles des contes absur-

des, tu débités des histoires impossibles... Si c'était à Paris ou à Londres que celle-ci fût arrivée, à la bonne heure, mais à Guernesey, dans la plus petite des villes... Allons ce sont des mœurs de grandes dames que tu nous peins là. Tu te trompes de scène.

— Patience donc ! mon histoire n'est pas si invraisemblable. Le comédien regardait beaucoup la dame quand il était en scène, ce qui prouve qu'il n'avait pas mauvais goût ; la dame finit, dit-on, par regarder le comédien, car les femmes sont toujours bien aises qu'on les regarde, et, après tout, c'était le seul moyen qu'elle eût de le remercier de sa distraction. On en parla, on en fit compliment au comédien, et lui, qui ne manquait pas d'esprit, écrivit une belle épître où il peignait, en grandes phrases de théâtre, la douleur qu'il éprouvait de l'avoir involontairement compromise ; cette douleur était si forte, qu'il ne serait satisfait qu'après l'avoir témoignée lui-même ; il savait combien il était indigne d'une telle faveur, on allait le trouver bien hardi et bien indiscret, mais il était homme d'honneur, on pouvait se fier à lui ; enfin, il lui écrivit toutes les sottises qu'on écrit à une femme quand on veut lui en faire faire une.

— Et cette lettre ?...

— Cette lettre ne fut pas renvoyée comme l'auteur s'y attendait. Il fut reçu lui-même, et si bien reçu, ma foi, qu'il partit de l'île triomphant, et n'ayant guère confié son secret qu'à ses camarades, à Evan, à moi et à sept ou huit officiers de la garnison. Et maintenant que tu m'as remis à toute cette histoire, le nom de la dame me revient. Elle est veuve d'un mari mort ou absent, qui se nomme Fitzborne ou Osborne, avec un petit nom baroque dont je ne me souviens pas. Si c'est un conte, il est aussi connu que la légende de l'île.

La foudre venait de tomber sur la tête de Henri.

. . . . .

En revenant un soir de l'opéra, je trouvai le billet suivant : « Je pars, et j'ai besoin d'un ami sûr qui veuille me consoler d'un chagrin que je ne lui dirai pas. Veux-tu m'accompagner dans mon voyage ? Je ne sais s'il durera huit jours ou six mois ; mais s'il t'effraie, je veux au moins t'embrasser avant mon départ. » Celui qui m'avait écrit ce billet m'attendait dans ma chambre, où il se pro-

menait avec impatience. C'était, de tous mes compagnons d'enfance, celui que j'aime le plus et qui me plaît le moins. Je l'avais toujours soupçonné de fatuité, défaut qui m'est insupportable; mais sa fatuité me semblait si ingénieusement arrangée, si douce et si discrète, que je ne savais comment la blâmer. Puis, je dois l'avouer, il me paraissait toujours constamment satisfait, enivré de je ne sais quel bonheur qu'il prenait soin de cacher, et c'était à son bonheur, je crois, et non pas à lui, que j'en voulais. Il faisait de fréquens voyages, partait heureux, revenait heureux; j'étais fatigué de la prospérité de cet homme.

Il m'aimait, je le savais, et j'avais eu souvent l'occasion d'éprouver son amitié; il était amoureux, je le savais aussi, quoiqu'il ne m'en eût jamais parlé, et cependant il affectait de ne croire ni à l'amitié ni à l'amour. C'est un travers assez commun de nos jours, mais la raison de son incrédulité avait au moins le mérite d'être singulière. Il disait qu'une femme réellement aimée s'attache à détruire l'amitié dans le cœur où elle est maîtresse, et qu'un ami véritable ne peut supporter la domination d'une femme. L'homme ainsi ballotté finit, disait-il, par s'en tenir à des intimités et à des liaisons. Autrement la vie est impossible. Il me serait difficile de dire s'il parlait sérieusement, car il se faisait un devoir de plaisanter de tout, et d'éviter toute conversation sérieuse. Cependant il était capable de ressentir un grand chagrin. Il avait perdu, il y a quelques années, une personne qui lui était chère. Je lui vis alors une douleur profonde. J'ai tort de dire que je la vis, cette douleur, car il disparut, s'enferma pendant quelque temps, et revint avec l'air de sérénité qui lui était habituel. Quelquefois seulement, à la fin de nos longues soirées, après avoir épuisé tous les sujets, il arrivait que nos esprits prenaient une direction mélancolique. Alors il disait quelques mots de la perte qu'il avait faite, et essayait une larme. C'était le signal de son départ. Il se levait aussitôt, me serrait la main, et s'éloignait ayant déjà sur les lèvres le sourire qui ne le quitte jamais.

Ce soir-là, il était pâle et paraissait souffrant; mais il riait encore de tout, selon sa coutume.

— J'ai fait aujourd'hui un grand pas vers le bonheur, me dit-il; car, ce matin, j'ai vu tomber ma dernière illusion.

— Je t'en félicite; mais alors tu m'as écrit ton billet avant cet heureux évènement.

— Que veux-tu? je n'avais pas compris mon bonheur tout de suite; mais je suis heureux maintenant, heureux à faire peine.

— Ainsi nous ne partons pas?

— Nous partons, au contraire; du moins, moi, je pars, et cette nuit même. En vérité, avec mon goût de voyages, je suis tenté de me faire comédien ambulante. Figure-toi le bonheur de voir son nom tracé en grosses lettres à la porte de toutes les villes, et la foule qui se bat devant le théâtre pour saluer le grand homme qu'on attend, et le parterre qui s'enroue à l'applaudir, et les femmes haletantes qui se penchent sur le bord de leurs loges pour mieux l'admirer, sans compter celles qui quêtent un de ses regards, et lui paient en secret tout le bonheur qu'il leur a donné. Et cette heureuse vie recommence de ville en ville, et ce voyage perpétuel est divinement interrompu à chaque pas par des applaudissemens plus enthousiastes et par de plus vives tendresses! Notre pauvre existence digne et glacée, qu'est-elle près de cette vie du comédien, si chaude, si colorée, si pleine d'émotions? Vraiment, nous sommes des fous de songer à nous faire siffler comme députés ou comme ministres, quand le bonheur et la gloire se trouvent sur un théâtre bien plus joyeux et tout aussi magnifique.

— Mon cher Henri, lui dis-je, tu es trop gai ce soir, tu as besoin d'un ami. Je ne te laisserai pas seul dans cette crise de jovialité, nous partirons ensemble.

La réserve de Henri ne tint pas jusqu'au milieu de la nuit. En route, il me conta toute son histoire. Nos lanternes éclairaient le chemin, mais l'intérieur de la voiture était sombre. Je ne pouvais donc voir l'expression de sa physionomie; toutefois, j'en savais assez par sa voix altérée et tremblante, et par les pauses qu'il faisait presque à chaque mot pour se remettre. Enfin, il s'arrêta et garda le silence. Sa douleur, simple et réprimée, m'avait fortement ému. J'étendis ma main, et sous son manteau je cherchai la sienne que je serrai doucement.

Cette marque d'intérêt manqua son effet. C'était un homme trop fier pour supporter la compassion. Sa voix reprit de l'éclat, et il se mit à déclamer contre les femmes.

— O stupides gens que nous sommes ! dit-il ensuite. J'ai là une jolie femme dont tout le monde s'occupe, qui m'aime, ou qui me le fait croire, et je veux approfondir ce qu'elle a dans l'âme.... Tiens, ami, ces pauvres femmes, ce n'est pas leur faute ; à dix-huit ans on les pousse dans un salon plein d'hommes où, à peine ont-elles fait un pas timide, qu'elles entendent tout le monde dire qu'un de leurs regards suffit pour faire le bonheur d'un amant. Ont-elles livré leur cœur à quelqu'un, tous ceux qui étaient à genoux se relèvent, et se conduisent envers elles avec l'insolence d'esclaves révoltés qui veulent aussi leur part dans la révolution qui s'est faite. Ne faut-il pas nous cacher qu'elles ne nous aiment plus, de peur d'exciter notre humeur venimeuse ? Pour un honnête homme qu'elles trouvent par hasard sur leur chemin, n'ont-elles pas eu à souffrir toutes les persécutions des vanités haineuses que, sans le vouloir, elles ont blessées, la colère implacable de ceux qui, dressés, comme des coqs, sur leur mince mérite, se croient faits pour inspirer d'éternelles passions, sans compter les fâts qui les affichent, parce qu'elles les ont repoussés ? Le moyen que ces pauvres créatures soient franches et probes avec nous, et devons-nous être surpris quand elles nous trompent ?

Le mouvement de la voiture, la nuit, la chaleur, m'endormirent. Je ne m'éveillai qu'en sentant le froid du matin. Dès que Henri vit que j'ouvrais les yeux, il me dit : « Charles, croyez-vous que cela soit possible ? — Dites-moi donc que cela ne se peut pas ! » Mon pauvre ami avait passé toute la nuit avec cette pensée, et il épiait mon réveil pour que je lui fisse l'aumône d'un mot consolant. Il me demanda ensuite un cigare qu'il alluma, en chantant, à la pipe du postillon. C'était la première fois que je le voyais fumer, et que je l'entendais chanter, deux choses dont il s'acquitta fort mal.

Il avait des amis sur toute la route. A chaque relais un vieil homme, une bonne femme, venaient familièrement s'entretenir avec Henri et lui souhaiter un bon voyage. Cette voiture était si connue, elle avait passé déjà si fréquemment. Les postillons, qui savaient ses goûts, allaient leur plus grand train de poste, tandis que Henri s'accrochait, au contraire, à tous les petits épisodes de son voyage, et tâchait de les prolonger, car il commençait à craindre d'arriver au terme.



A Cherbourg, nous nous embarquâmes. Quelques heures après nous étions à Guernesey. Henri fit aussitôt appeler la vieille servante indienne, qui faillit tomber à la renverse en apprenant son arrivée subite. La pauvre femme fut si frappée de la pâleur et de l'abattement de ses traits, qu'elle n'osa lui demander la cause d'un si prompt retour. Elle lui apprit que Thécia était malade, et qu'on l'avait saignée ce jour même. Henri ne savait plus à quoi se résoudre. Il était venu pour conter naïvement à Thécia toutes ses douleurs, et la faire juge elle-même dans sa propre cause; mais il ne s'attendait pas à la trouver malade et souffrante, et il voulait repartir sans l'avoir vue. Il était trop tard. Thécia savait déjà l'arrivée de Henri. Ne concevant rien à ce retour, elle prévoyait les évènements les plus sinistres, et la vieille servante venait supplier Henri de se rendre près d'elle, tandis que la famille était à la promenade dans une autre partie de l'île. Comme Henri hésitait, un second messenger arriva, avec un billet de Thécia, qui lui annonçait qu'elle allait s'arracher de son lit et venir à lui, à tout risque, s'il ne se hâtait d'accourir.

Henri partit éperdu, pâle, la tête baissée, la voix tremblante, comme un coupable qu'on traîne sur la sellette. Il trouva Thécia déjà hors de son lit, couverte d'un long peignoir blanc qu'elle s'était hâtée de prendre, ses beaux cheveux bruns en désordre sur son front. Henri pouvait à peine se soutenir en entrant dans cette chambre.

— Mon Dieu! lui dit-elle, que vous ai-je donc fait, Henri? Êtes-vous donc venu ici pour me tuer, vous qui êtes si bon!

— Hélas! lui répondit Henri, n'osant pas la regarder, hélas! ne le savez-vous pas ce que vous m'avez fait, Thécia?

— Je ne sais rien, dit-elle, rien, sinon que je vous aime, et que je n'ai pas cessé un moment de songer à vous.

Henri leva enfin les yeux vers elle. Les regards de Thécia étaient douloureux, mais calmes. Il fallait cependant bien s'expliquer.

— Thécia, lui dit-il, pardonnez. Je vais sans doute vous faire une mortelle injure, perdre un cœur qui m'était peut-être dévoué; mais mon excuse est dans ma peine. Depuis huit jours, je n'existe pas, je suis rayé de la liste des vivans; et Dieu m'est témoin que, dans mon malheur, je ne vous ai pas accusée sincèrement, que je ne vous

ai pas maudite une minute. Je me suis dit que peut-être ma passion n'avait pas été assez grande pour mériter la vôtre, et qu'il fallait une ame plus haute et plus brûlante que la mienne pour se faire comprendre de vous. Je me suis dit aussi que vous ne me tromperiez pas; que si vous aviez cessé de m'aimer, vous me le diriez, quand je viendrais vous supplier, au nom de vos enfans et de votre mère, de me faire connaître, si terrible qu'elle soit, cette vérité que je me sens la force d'écouter. Dédaignez de m'abuser, Thécla, et vous aurez fait la plus noble action que jamais une femme ait faite, et je vous adorerai encore, et je vous honorerai comme une sainte. Thécla, vous êtes faite pour comprendre quel grand et noble rôle je vous offre là; voyez-vous, il ne faut pas dédaigner une amitié dévouée, éternelle et sincère comme celle que je mets à vos pieds. Si vous avez changé, eh bien! c'est ce qu'ont fait tant d'autres femmes; c'est ce qui peut s'oublier et se pardonner un jour, quand ma douleur sera usée. Mais méprisez la misérable routine du monde, ne me trompez pas, traitez-moi en homme, mettez le feu sur ma plaie, c'est le seul moyen qu'elle guérisse. Soyez généreuse, Thécla; sois généreuse, je te le demande à genoux.

Tandis que Henri parlait, la pâleur de Thécla avait toujours augmenté; elle ressemblait en ce moment à une statue d'albâtre. — Et c'est vous qui m'accusez, Henri! Je ne vous reproche pas le sacrifice de ma vie, que je vous avais fait. Non, je sais que j'ai reçu de vous bien plus que je ne puis vous donner; mais ne me faites-vous pas mourir avec vos horribles soupçons? Savez-vous bien, Henri, que vous, vous seul dans l'univers, vous n'avez pas le droit de m'accuser? Sans l'amour que j'ai pour vous et que nous avions cru cacher, je n'aurais que des vengeurs et des amis dans le monde. Maintenant, qu'ils savent que mon cœur ne sera jamais à aucun d'eux, et qu'ils voient combien je les dédaigne, l'indulgence qu'ils avaient pour moi s'est changée en haine et en amertume; il n'est pas une de mes pensées qu'on ne travestisse; je ne fais pas une démarche qu'on ne m'attribue une intention coupable; c'est sur moi que s'exerce la calomnie de tous les désœuvrés; c'est contre moi que se dirige tout le fiel des méchans; mes amis passés eux-mêmes sont mes persécuteurs aujourd'hui. Ils excusaient toutes mes actions; ils les enveniment toutes. Mais ne croyez pas que je souffre

de la situation que vous m'avez faite. Non, j'étais trop bien dédommagée par votre amour et les momens de bonheur que vous veniez si généreusement me donner... Non, vous ne m'avez pas causé de tourmens. Ce n'est pas quand on plane dans les airs qu'on se sent les pieds blessés par les reptiles ou déchirés par les ronces ; mais une fois tombée de si haut, oh ! c'est alors que je ressentirai toutes mes meurtrissures, et tout le mal qu'on m'a fait..... Henri, dites-le-moi, est-ce donc là votre dessein ? Parlez donc, Henri, quel malheur ai-je attiré sur vous, que je vous retrouve si sombre et si terrible ?

— Que vous dirai-je ? Ils vous ont cruellement traitée, et si vous êtes coupable seulement de légèreté, votre punition est grande. — Et il se mit à lui répéter d'une voix altérée, mais de point en point, sans omettre la plus petite circonstance, tout ce qu'il avait entendu dire. A chaque parole de Henri, elle éclatait en sanglots.

Henri lui prit enfin la main. — Au nom du ciel, Thécia, lui dit-il, n'avez-vous rien à me dire ?

— Que voulez-vous ? Henri, je me suis trop fiée à eux, j'ai été trop simple, trop bonne. J'ai cru qu'une jeune femme pouvait se montrer sans déguisement, laisser éclater son enthousiasme pour tout ce qui est bien et beau, sans qu'on l'accuse d'avoir au fond du cœur de sales et impures pensées ; oui, j'ai regardé cet homme avec l'intérêt que je trouve à lire une tragédie de Shakspeare ; s'il m'a regardée, lui, je ne l'ai pas vu, car il était pour moi un tableau ou un livre. Sa lettre ne m'a pas étonnée, je l'ai lue ; de vous elle aurait paru inconvenante, mais de lui, je devais l'excuser. J'eusse préféré sans doute qu'il m'eût envoyé la copie du monologue de Hamlet ou de la plainte de Roméo dans le tombeau des Capulets, cela eût mieux valu que son style. Il me montrait sa douleur au sujet de je ne sais quels bruits qui couraient, sans doute, entre ses amis du théâtre, ce qui ne pouvait me toucher ; il me plaignait de me voir atteinte d'une blessure qu'en vérité je n'avais pas ressentie ; cependant son chagrin me parut sincère, et il voulait lui-même me l'exprimer. Je craignis que mon refus ne parût un dédain, et je le laissai venir se présenter quelques momens dans ma famille qui l'examina avec curiosité. C'est là tout mon crime, et j'avoue que je ne le croyais

pas assez noir pour le cacher ; car hier, quand le mal dont je souffre m'a atteinte, j'étais occupée à vous le faire connaître. »

A ces mots, elle prit sur sa table un papier cacheté à l'adresse de Henri, qu'elle lui donna à lire. Il renfermait la lettre du comédien, et un récit fort gai de toute cette aventure.

En lisant la lettre qui avait été adressée à Thécia, Henri, déjà guéri de ses soupçons, reçut cependant une impression fort triste. Ce ne fut pas le singulier jargon de l'auteur de cette lettre qui le blessa ; mais en sollicitant la faveur d'être admis près de Thécia, il la pria d'être aussi bonne qu'elle était gracieuse et belle, et il s'accusait d'être bien *audacieux* en demandant cette grâce.—Il faut, se disait Henri, que ses ennemis l'aient bien cruellement calomniée, pour qu'on ait osé lui écrire une pareille lettre. — Cette lettre, il la lui rendit en la regardant en silence ; ce fut le seul reproche qu'il lui adressa. Thécia lut dans les yeux de Henri tout ce qui se passait dans son ame, et fondit en larmes. Les femmes réparent tout avec cela.

— Tout est effacé, lui dit Henri. Je vivrai toujours pour toi. J'aurais bravé des dangers pour conserver ton amour ; je ferai plus, je braverai le ridicule. Tu verras que je suis un homme de cœur, et que j'ai tous les genres de courage. Je n'ai pas peur des sarcasmes, et je consens à passer pour dupe aux yeux du monde. Nous n'avions pas pu leur dérober notre bonheur, il avait éclaté, dis-tu, eh bien ! il va rester encore entre nous seuls. On croira que nous nous trompons tous les deux, et nous serons sincères ; on rira de pitié en me voyant accourir de si loin pour adorer la maîtresse d'un autre, la femme qu'on donne au premier étranger qui tombe sur ce rivage, et cette femme sera à moi, à moi seul ; je ne répondrai rien aux huées dont ils me poursuivront, j'aurai l'intrepidité de me taire, je serai assez brave pour ne pas les tuer et pour retenir ma colère ; allons, ne pleure plus, je t'aiderai à supporter tous les chagrins qu'ils te causent... Hélas ! n'as-tu pas assez souffert déjà, pauvre femme, et n'as-tu pas été bien affreusement châtiée de l'amour que tu me gardes !

Henri était depuis quelques momens aux pieds de Thécia qui riait et pleurait à la fois de bonheur et de joie, quand la vieille

Baby vint les séparer. C'était l'heure où rentrait la famille, et la famille était ponctuelle.

Pendant deux jours, Henri retrouva son bonheur d'autrefois. Thécia avait repris toute sa gaieté, ils partaient chaque jour ensemble, bien mystérieusement, ils le croyaient du moins, pour faire leurs promenades habituelles dans les parties les plus solitaires de l'île. Le troisième jour, Henri revint déjà soucieux.

Depuis qu'une si grande lumière avait pénétré dans leur liaison, elle avait perdu un peu de son charme. Henri se sentait quelquefois assailli d'idées si tristes, qu'il avait éprouvé le besoin de se lier avec des officiers anglais et des dames de Guernesey, pour se distraire, lorsqu'il était forcé d'être loin de Thécia. Peut-être était-ce le besoin de se tourmenter et d'entendre ce qu'on disait d'elle? Personne ne lui parlait de Thécia, et cette réserve seule indiquait combien on était instruit de leur liaison, mais on prenait des voies détournées pour lui glisser un sarcasme, et les femmes, plus hardies parce qu'elles risquent moins, faisaient quelquefois allusion à son aventure. Une des plus spirituelles qui avait long-temps vécu à Londres, le harcelait sans cesse. C'était une vieille femme qui brillait surtout par les paradoxes. Un jour, elle entreprit de prouver que plus un homme montrait d'élevation et de dévouement auprès d'une femme, plus il avait de chances pour être trompé par elle. Henri eut beau lui répondre qu'il était facile de voir qu'elle ne mettait plus rien au jeu, elle soutint hardiment son dire, et quand il lui répondit que, pour lui, il ne croirait jamais être trompé par une femme dont il verrait couler les larmes, la maligne vieille lui dit : « Sachez, mon enfant, qu'il est des femmes qui trompent tous les jours leur amant, et qui se tueraient de désespoir, si elles étaient découvertes. Quant aux larmes qui sont pour vous un signe infallible, j'ai connu dans ma vie beaucoup de charmantes créatures qui, en ces occasions-là, pleuraient tout naturellement beaucoup plus qu'elles n'avaient de chagrin. »

Henri, troublé par toutes ces suggestions, revenait alors près de moi, et s'épanchait librement. Je le trouvais injuste. Il en était venu même à faire un crime à Thécia de sa facilité et de sa résolution à courir des dangers pour lui. Que les femmes y prennent garde, tout ce qu'elles font tourne plus tard contre elles. H

n'est que trop vrai, les meilleures natures s'y prennent, et au lieu de tomber avec reconnaissance à leurs pieds, l'homme qu'elles ont amené près d'elles au péril de leur vie et de leur réputation, les soupçonne de pouvoir en faire autant pour d'autres. Tous ces soupçons, Henri les disait tout naturellement à Thécla, qui, dans sa divine bonté, s'efforçait de panser ses blessures.

Quelquefois, par une étrange contradiction, il se faisait un reproche de la tourmenter, en disant qu'elle ne pouvait aimer avec passion, et qu'il exigeait l'impossible. Il me parlait alors de la manière dont elle lui avait apparu au sortir du bâtiment qui l'avait apportée sur la côte de Luc, du calme qu'elle opposait à la tempête, et il se rappelait qu'après cette nuit orageuse, où elle avait été en butte à tous les ouragans, et à deux doigts de la mort, elle ne songeait qu'à l'arrangement de sa belle chevelure. « C'était là, me disait Henri d'un air de dépit, tout le dommage qu'elle redoutait du vent furieux qui avait menacé de l'engloutir. En la voyant livrée à cet unique souci, ajoutait-il, je pensais qu'elle devait prendre en pitié toutes les exagérations d'un esprit ardent, et qu'elle repousserait toute passion qui pourrait ternir la fraîcheur de ses joues et l'éclat de ses beaux yeux si doux et si tranquilles. »

Je ne saurais peindre tous les tourmens qu'il endurait. Il s'était cuirassé contre ceux qui parleraient d'elle avec légèreté, mais il n'avait pas pensé à ceux qui lui parleraient légèrement à elle-même. Comme il se trouvait alors quelquefois près de Thécla en présence d'autres personnes, il lui arrivait de voir un officier s'approcher d'elle avec une sorte de familiarité qu'il ne pouvait s'empêcher de trouver impertinente. C'était alors qu'il sentait toutes les difficultés de sa position. Thécla voyait qu'il avait peine à ne pas éclater, et ses regards lui demandaient grâce pour elle et pour cet homme. Thécla eût voulu vivre dans l'isolement, et s'enfermer avec Henri dans une solitude, tant elle se sentait tourmentée des peines de son ami; mais sa beauté, et la curiosité que faisait naître la passion violente qu'elle avait inspirée, attiraient encore plus les regards, et augmentaient les tortures de Henri.

Souvent il me disait avec orgueil qu'il était le seul homme qui la connaît, et qu'il ne changerait pas son sort contre celui de l'amant le plus envié; et puis, tout à coup, un affreux soupçon le remplis-

sait d'amertume. Il avait cru lire dans les yeux de Thécia ce qu'il craignait tant de savoir. Que de chagrins il dévora sans me les dire, tant il avait honte lui-même de ce qu'il éprouvait ! Jamais il ne l'avait tant aimée ; la crainte de la perdre avait doublé son amour, et tant qu'il la voyait, tant qu'il était près d'elle, il lui prodiguait les marques les plus vives de sa tendresse et de son respect ; mais la moindre circonstance agitait son esprit malade. Un jour qu'elle avait retiré ses mains qu'il voulait baiser, il imagina que la conscience de Thécia lui disait qu'elle n'en était pas digne. Il avait beau se débattre, il revenait toujours à ces flétrissantes pensées.

L'indulgence, la bonté inouïe, et surtout la tendresse de Thécia lui faisaient pardonner tous les travers de Henri, mais elle n'était plus heureuse. Elle lui disait avec sa douceur infinie, qu'elle avait éprouvé trop de souffrances rien qu'à la pensée de perdre un amour comme le sien, et qu'elle voulait vivre désormais comme un avare qui ne dort ni jour ni nuit pour veiller à son trésor ; mais il y avait dans le caractère de Thécia quelque chose de gai et d'enfantin qui s'opposait à la réflexion, et, sans le vouloir, elle alarmait à chaque instant la susceptibilité de Henri, qui était devenue si sensible.

Il est vrai qu'il était impossible de prévoir les mouvemens auxquels il allait s'abandonner. C'est ainsi qu'un soir, se rendant près d'elle, il vit passer sur un beau cheval gris un officier du régiment anglais, qui traversait la ville d'un air leste et triomphant, en tenant à la main une branche de roses fraîches. En arrivant, il conta, malgré lui, cette rencontre à Thécia, et involontairement il regardait autour de lui dans la chambre, pour s'assurer que la branche de roses ne s'y trouvait pas. Thécia s'aperçut de sa perplexité, et se dit en soupirant qu'il était incorrigible.

Que vous dirai-je ? Henri alla si loin, qu'il n'osa même plus avouer à Thécia les tourmens qui l'obsédaient ; car toute bonne et élémentaire qu'elle était, elle ne lui eût pas pardonné tant d'injures. Un de ses enfans tomba malade, et elle se vit forcée de passer tout un jour sans voir Henri. Elle l'avertit par un billet simple, dont chaque mot peignait les alarmes d'une mère. Henri les partagea d'abord, car son amour se reportait sur tout ce qui tenait à elle ; mais le soir il se promena avec inquiétude, comme agité par une pen-

sée pénible; il ne pouvait tenir en place; enfin il sortit, et revint bientôt le front couvert d'une rougeur coupable. Le malheureux avait soupçonné la pauvre mère, il s'était rendu à cheval sous la fenêtre de sa maison, afin de pouvoir plonger ses regards dans sa chambre, et il l'avait vue courbée, les yeux pleins de larmes, sur le lit de son enfant qu'elle veillait avec tendresse!

Peu à peu cependant Henri revint à de meilleures pensées; comme on se lasse de tout, on se fatigue de le rendre malheureux par de méchants propos, et quand ses oreilles cessèrent d'être déchirées par la calomnie, il revint à son caractère, qui était confiant et bon. Il demanda pardon à Thécia, s'humilia à ses genoux, et la supplia de le prendre en pitié en faveur de l'amour ardent qu'il lui portait. Thécia lui pardonnait toujours sans espoir d'amendement; mais cette fois il mérita sa grâce.

Jamais il ne l'avait aimée autant que lorsqu'ils se quittèrent; Thécia était folle de douleur. Je crus qu'elle ne laisserait jamais partir Henri. Le vent nous retint en vue de Guernesey jusqu'à l'entrée de la nuit, et tout le soir nous vîmes Thécia, sur un rocher de la côte, qui, dans une attitude immobile, attendait notre dernier adieu.

Des affaires pressantes m'éloignèrent pendant un mois de Henri. Quand je le revis, je le trouvai dans sa chambre sur un divan, et riant comme un fou. Il tenait à la main un livre et une lettre. — « Tu viens à propos, me dit-il; figure-toi que je n'avais pas encore lu ce roman de George Sand, et, en vérité, j'ai eu grand tort, car il vient de finir tous mes tourmens. Homme ou femme, je le bénis, il a été aujourd'hui ma bonne fée ou mon bon génie. Lis; voici ce que m'écrivait Thécia au moment le plus pathétique de nos amours. » Et il me lut quelques passages d'une lettre qui se retrouvaient fidèlement dans le roman épistolaire qu'il tenait à la main.

— Comment, tu ne ris pas? me dit-il. Mais c'est un trait de femme qui fera rire Dieu lui-même dans sa gloire, quand il nous jugera tous le jour de la résurrection.

— Tu as mis maintenant toute ta vanité à être dupe, lui dis-je. Le trait n'est pas nouveau, et, le fût-il, ce qui arrive ne prouverait rien contre Thécia; peut-être aurais-tu le droit de douter de son style, mais non pas de sa vertu.



Henri riait toujours en comparant son livre et ses lettres ; et moi, voyant cet excessif accès de gaieté, je conçus une si vive alarme qu'en sortant, je priai la vieille gouvernante de me confier la boîte de pistolets de son maître, dont, lui dis-je, j'avais besoin pour quelque temps.

A. LOÈVE-VEIMARS.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

30 septembre 1834.

La magnificence de la saison éloigne encore pour quelque temps les affaires. La cour voyage, les ministres se promènent ou se marient, les chambres sont absentes, et en France comme en Angleterre, les hommes d'état, les juges, et tous ceux qui dépendent du pouvoir prennent leurs vacances. Aussi, faute d'événemens, le seul fait intérieur qui a eu lieu pendant cette quinzaine a occupé toute la presse, nous parlons de la nomination de M. Decazes à la dignité de grand référendaire de la chambre des pairs. Nous ne répéterons pas toutes les suppositions qui ont été faites là dessus.

La seule circonstance qui méritait d'être remarquée dans cette nomination, c'est la manière dont elle s'est faite. L'ordonnance qui nommait M. Decazes en remplacement de M. de Sémonville, et celle qui instituait vice-présidens de la chambre des pairs, MM. Portalis, de Broglie et Molé, étaient contresignées par M. Persil. De tout temps, la chambre des pairs a été dans les attributions spéciales du président du conseil des ministres. Cette innovation est un impiétement.

Cette petite usurpation se rattache à une pensée d'une plus haute

importance. M. de Sémonville, homme trop entendu pour commettre une faute contre les convenances, avait officiellement adressé au maréchal Gérard sa démission, dont nous ne voulons pas rechercher les causes. D'accord avec le roi, le maréchal se rendit le lendemain au château, et apporta, déjà contresignée par lui, l'ordonnance qui nommait le duc Decazes. Le roi y apposa sa signature.

M. Persil arriva quelques momens après, avec l'ordonnance qui nommait les vice-présidents. Le roi lui fit remarquer que les deux ordonnances, étant relatives à la chambre des pairs, devaient être contresignées par le même ministre, et pria le maréchal de s'arranger avec M. Persil. Il y eut un débat. Le maréchal soutint son droit, M. Persil alléguait quelques ordonnances de ce genre contresignées par M. Barthe, sous le ministère du maréchal Soult, et finit par l'emporter à force de faconde. Le maréchal, qui tient peu à ses attributions, consentit, de guerre lasse, à laisser à M. Persil les rapports directs avec la chambre des pairs, que le ministre de la justice avait tant à cœur de retenir.

Le but de M. Persil, en retenant les pairs sous sa main, c'était d'avoir plus d'influence dans la discussion qui s'ouvrira encore prochainement au sujet de l'amnistie. Dans ses rapports avec la pairie, M. Persil espère convertir quelques membres de la chambre haute qui se sont déjà prononcés plusieurs fois ouvertement en faveur de cette mesure, et entre autres M. Decazes et M. Pasquier, qui n'ont cessé, depuis plusieurs mois, de la réclamer avec instance. Il importe tant à M. Persil que l'amnistie n'ait pas lieu, qu'il a offert sa démission, si la majorité du conseil faisait adopter cette mesure. On ne peut se figurer avec quel acharnement M. Persil s'oppose à l'amnistie. Dans le conseil, il a invoqué tour à tour la chambre qui va s'assembler, la magistrature, et jusqu'à la garde nationale, qui, disait-il, s'y opposerait les armes à la main. M. Persil déclare avec effroi que le salut de la France dépend de la rigueur qu'on montrera; il voit le pays perdu, et la fortune publique compromise, si une centaine de malheureux détenus ne continuent pas de pourrir dans les prisons.

Pour mieux faire triompher son opinion, M. Persil en avait appelé, il y a peu de jours, à M. Dupin, qui est absent, et dont les vues politiques sont fort équivoques, comme chacun sait. Personne n'osa contredire M. Persil devant le conseil, car qui pouvait savoir ce que M. Dupin pensait la veille et ce qu'il penserait le lendemain? On voulut cependant s'assurer de l'opinion du président de la chambre, on écrivit à Clamecy, dans tous les vignobles de la Bourgogne où M. Dupin goûte en ce moment le vin nouveau, et l'on apprit bientôt que M. Dupin ne mettait pas d'empêchement à la clémence royale, si clémence il y a toutefois.

La garde nationale, consultée, répondrait sans doute aussi de la sorte, au risque de voir M. Persil et M. Thiers donner leur démission, car M. Thiers, qui, dans son voyage à Dieppe, a fait beaucoup de caresses à quelques hommes de l'opposition anti-dynastique, M. Thiers est, avec M. Persil, l'un des verrous qui ferment en ce moment les portes des cachots sur les imprudentes victimes de cette opinion.

On assure au reste que le président invisible du conseil, cédant à une bénigne influence, s'est relâché de l'inflexibilité qu'il avait toujours montrée depuis quatre ans, lorsqu'il avait été question des détenus politiques, et qu'il a parlé de remettre l'amnistie générale jusqu'à l'époque du mariage d'un prince ou d'une princesse de la famille royale; comme si nous vivions dans un temps où les actes politiques peuvent dépendre de pareilles circonstances. Il est certain toutefois, soit que les princes se marient, soit que M. Persil reste ministre, que la cour des pairs se déclarera compétente, si les accusés sont traduits devant elle. La chambre des pairs aurait l'occasion de prendre un beau rôle en cette circonstance, si elle prononçait elle-même judiciairement l'amnistie.

Le refus de M. Molé d'accepter la vice-présidence de la chambre des pairs qui lui était offerte, a causé un léger trouble au château. M. Molé avait adressé, à ce sujet, une lettre au *Moniteur* dont on a refusé l'insertion. Il paraît que M. Molé trouvait avec raison qu'il ne lui convenait pas d'être placé comme vice-président en quatrième ligne, après M. de Portalis et M. de Broglie. Les dissentimens qui existent entre M. Guizot et M. Molé expliquent encore mieux le refus de ce dernier.

Le ministère constitue les chambres en attendant que les chambres constituent le ministère. Il est question de rapprocher l'époque de leur convocation; c'est un acte généreux de la part des ministres qui rapprochent ainsi pour la plupart l'époque où cesseront leur fonctions. Jusqu'à ce moment, le ministère se traînera sans doute tel qu'il est, à moins que le maréchal Gérard n'ait la velléité de remplir les fonctions que lui donne son titre, et de se dérober à la tyrannie de M. Thiers et de M. Persil. Mais il est peu probable que le maréchal Gérard, tout vaillant soldat qu'il soit, se décide à cet acte de courage.

La nomination de M. Rivet, ancien préfet du Gard, à la direction politique du cabinet du ministère de l'intérieur, va, dit-on, entraîner quelques changemens dans ce ministère. On parle de le diviser en quatre grandes directions: les chefs de division travailleraient avec les directeurs qui prendraient seuls les ordres du ministre, et termineraient les affaires sans sa signature. Dans cette nouvelle répartition, M. de Guizard, qu'on dit rempli de vues très droites, aurait sous sa direction les

travaux et les théâtres. Cette mesure aurait pour but d'accélérer les décisions, et de les rendre indépendantes des absences ou des occupations du ministre; en ce sens, elle serait une véritable amélioration.

L'arrivée de l'ambassadeur turc, et le départ de M. Sébastiani pour Naples, tels sont les grands évènements diplomatiques qui ont eu lieu dans la dernière quinzaine de ce mois. M. Sébastiani va, dit-on, traiter du mariage d'une princesse avec le frère du roi de Naples; mais le fait est que sa présence à Paris devenait importune, et que la manie qu'il a de vouloir rentrer au ministère des affaires étrangères où il a laissé de si misérables souvenirs, fatiguait tous ses amis du château. Peut-être aussi M. Sébastiani a-t-il jugé à propos de s'éloigner à l'arrivée de Moustapha-Rechid, dont l'interprète, ancien drogman de la Porte, passe pour savoir, sur l'ambassade de M. Sébastiani, d'étranges histoires qui pourraient faire suite à la lettre que la *Revue des Deux Mondes* a publiée sur ce grand général.



— Une phrase de l'article de M. Sainte-Beuve sur M. Ballanche, inséré dans notre dernier numéro, a donné lieu à une réclamation fort vive, à propos de laquelle nous croyons devoir donner quelques explications.

En parlant des systèmes philosophiques et religieux que M. Ballanche avait, pour ainsi dire, côtoyés sans y entrer, et des penseurs contemporains qu'il avait visités à diverses époques sans se faire leur disciple, on disait :

« Il (M. Ballanche) lut les Neuf Livres de Coëssin dès 1809; et dans un voyage qu'il fit à Paris, il visita ce prophète d'une époque pontificale; mais l'esprit envahissant du sectaire le mit d'abord sur ses gardes, M. Ballanche voulait avant tout rester lui-même. »

M. Coëssin a adressé à ce sujet à l'auteur de l'article une lettre dont il réclamait l'insertion *textuelle, et sans aucune addition, changement ou retranchement*, dans notre plus prochain numéro. Notre impartialité nous eût fait un devoir d'accéder à cette demande, si quelques passages et expressions de la lettre ne nous avaient paru d'une convenance contestable par rapport à l'auteur de l'article, à M. Ballanche, et au recueil que nous dirigeons.

Quant au fond même et à l'objet spécial de la lettre, nous eussions d'autant plus souhaité satisfaire M. Coëssin, que le mot sur lequel portait directement sa dénégation formelle et positive, le mot de *sectaire*, n'avait pas, dans la pensée de l'auteur de l'article, le sens selon lequel M. Coëssin en désavoue l'application à lui-même.

L'auteur de l'article croit devoir déclarer qu'il n'a nullement voulu dire, en employant l'expression de *sectaire*, que M. Coëssin fût sectateur ou fondateur *d'une secte quelconque condamnée par l'Église*, ce qu'il ignore tout-à-fait.

Il a simplement voulu, par cette expression, désigner l'ardeur et le prosélytisme d'un homme qui a formé autour de lui un groupe religieux dont la direction lui appartient.

Qu'après cela cette expression de *sectaire* implique avec elle l'idée défavorable d'un zèle erroné, excessif, d'un zèle qui s'exerce à côté de la vérité; que le sens général de la phrase indique cette intention chez l'écrivain, c'est ce qui est hors de doute. Mais en s'exprimant de la sorte, au sujet de l'auteur des *Neuf Livres* et des *Bulletins des enfans de Dieu*, M. Sainte-Beuve n'a fait que porter un jugement que M. Coëssin est dans son droit de ne pas adopter, qui peut être admis ou rejeté ou discuté, mais un jugement qui rentre dans le droit commun de la presse et de la liberté d'examen.

*Lundi matin.* — La note précédente était écrite lorsque de nouvelles démarches, faites au nom de M. Coëssin, et d'une espèce toute différente des premières, nous obligent à des explications nouvelles. Nous maintenons pourtant ce qui était écrit pour prouver jusqu'où allait notre désir d'impartialité et de rectification.

Les réclamations de M. Coëssin, durant cette affaire de la quinzaine, se firent par lettres qu'apportait quelqu'un de ses disciples; car le maître ne parut pas. Le premier envoyé se conduisit avec beaucoup de politesse et des formes parfaites de convenance. Mais il arriva bientôt au nom de M. Coëssin une autre personne d'une trentaine d'années environ, à la parole impétueuse, M. A. de Beauterne. Le nouvel envoyé commença par tâcher d'être poli; mais l'indignation violente qu'il éprouvait de la phrase écrite sur son maître le poussait aisément hors des bornes. Le ton de sa demande devenait très vite un ton d'injonction, de sommation, et cela s'entremêlait de parenthèses assurément fort permises, sur les vertus éminentes de M. Coëssin. Quoique s'annonçant pour traiter l'affaire à l'amiable, M. A. de Beauterne n'avait pouvoir pour modifier en rien les termes de la première lettre de M. Coëssin, et il exi-

geait l'insertion pare et simple. Lui ou le précédent envoyé avait commencé par expliquer, au nom de M. Coëssin, comment cette expression de *sectaire* était fâcheuse, et quels graves effets elle pouvait entraîner, par exemple, de faire entendre que M. Coëssin était hors de l'orthodoxie de l'Eglise, de faire refuser la communion à ses disciples qui communiaient chaque semaine, d'alarmer en province les familles dont les fils étaient chez M. Coëssin. Puis, tout aussitôt après ces considérations presque touchantes et pieuses, venaient des menaces couvertes et une perspective de duel jetée çà et là. M. de Beauterne, n'ayant pas d'abord rencontré M. Sainte-Beuve, lui annonça sa visite pour dimanche neuf heures du matin. L'entretien eut lieu au bureau de la *Revue des Deux Mondes* : M. de Beauterne arriva seul ; les personnes présentes d'ailleurs étaient, outre M. Buloz et l'un des rédacteurs habituels de la *Revue*, M. P. Leroux de la *Revue Encyclopédique* et M. le docteur Paulin. Sans entrer dans les détails de cette conversation sur lesquels le témoignage des personnes assistantes pourrait être invoqué, M. de Beauterne y fut tel qu'il s'était montré dans les précédens entretiens avec le directeur de la *Revue*, commençant d'abord par un effort évident pour être poli, et s'exaltant bien vite, grâce à son imagination abusée, jusqu'à des paroles véritablement violentes, tellement que M. Sainte-Beuve dut rompre un entretien qui n'avait plus de solution ni de but. Quelques heures après, M. de Beauterne adressait une demande en réparation à M. Sainte-Beuve pour la manière dont celui-ci avait cru devoir rompre l'entretien, et aussi à cause de l'*atroce calomnie* dirigée par lui contre M. Coëssin, avec lequel M. de Beauterne déclare *ne faire qu'un*. M. Sainte-Beuve a refusé nettement cette satisfaction à M. de Beauterne, et il persiste à voir dans l'affaire qui a tant ému le disciple de M. Coëssin, un point de liberté de presse et de droit d'examen philosophique. Nous n'avons aucunement lieu de craindre le résultat devant les tribunaux, si l'affaire s'y porte. La conduite même du disciple de M. Coëssin nous est acquise comme la meilleure pièce justificative de la phrase contestée et de l'expression *sectaire*, dans le sens évident où elle a été prise. A une époque d'ailleurs où tous les noms sont remis au ballottage, où toutes les réputations se refont, se défont, se contestent, où tous les systèmes se combattent et se portent défi, où la gloire, le génie, la vertu, tout ce qu'il y a de plus honoré, est chaque jour entraîné en cause, il serait par trop extraordinaire qu'un homme seul, un auteur qui a écrit des livres, prétendit faire exception à la destinée commune ; que cet homme ne voulût qu'on parlât de lui qu'en un certain sens. La raison du public et celle des tribunaux, si on les invoque, feront justice de cette prétention.

*Merdi soir.* — De nouvelles demandes en réparation sont adressées à M. Sainte-Beuve au sujet du même article, si pacifique en apparence, sur le pacifique M. Ballanche. Ces demandes en réparation, venant d'ailleurs d'hommes fort honorables, mais abusés, ne vont à rien moins qu'à transformer la question en une affaire politique, et M. Sainte-Beuve est accusé d'avoir insulté dans son article à des sentimens nationaux et patriotiques, chers à tous les cœurs généreux. M. Sainte-Beuve répondra à loisir à ces nouvelles attaques, il y répondra de la seule manière que sa conscience lui dicte, c'est-à-dire avec sa plume. Il se croit plus que jamais dans une position de droit et de conscience qu'il n'est pas au pouvoir d'hommes même les plus honorables, mais abusés, d'entamer et de flétrir.

---

— M. Jules Sandeau vient de débiter heureusement. *Madame de Sommerville* (1) est un récit très simple, inventé naturellement, et d'un style très pur. La fable et les épisodes du roman s'enchaînent sans effort. Chose rare en ce temps-ci! dans le volume entier, il n'y a pas trois pages inutiles. C'est un grand mérite assurément : nous reparlerons de ce livre.

(1) Un vol. in-8°, chez Henri Dupuy, rue de la Monnaie.

---



---

---

# LE PRINCE.

---

. . . Car enfin, à quoi servons-nous? s'écria-t-il en se laissant tomber sur un banc de pierre en face du château. Quel noble emploi faisons-nous de nos facultés? qui profitera de notre passage sur la terre?

— Nous servons, lui répondis-je en m'asseyant auprès de lui, à ne point nuire. Les oiseaux des champs ne font point de projets les uns pour les autres. Chacun d'eux veille à sa couvée. La main de Dieu les protège et les nourrit.

— Tais-toi, poète, reprit-il, je suis triste, et non mélancolique; je ne saurais jouer avec ma douleur, et les pleurs que je verse tombent sur un sable aride. Ne comprends-tu pas ce que c'est que la vertu? Est-ce une mare stagnante où pourrissent les roseaux, ou bien est-ce un fleuve impétueux qui se hâte et se gonfle dans son cours pour arroser et vivifier sans cesse de nouveaux rivages? Est-ce un diamant dont l'éclat doit s'enfouir dans un caillou aux en-

trailles de la terre, ou bien une lumière qui doit jaillir comme un volcan et promener ses clartés magnifiques sur le monde?

— La vertu n'est peut-être rien de tout cela, lui dis-je, ni le diamant enseveli, ni l'eau dormante, mais encore moins le fleuve qui déborde, ou la lave qui dévore. J'ai vu le Rhône précipiter son onde impétueuse au pied des Alpes. Ses rives étaient sans cesse déchirées par son impatience, les herbes n'avaient pas le temps de croître et de fleurir. Les arbres étaient emportés avant d'avoir acquis assez de force pour résister au choc, les hommes et les troupeaux fuyaient sur la montagne. Toute cette contrée n'était qu'un long désert de sable, de pierres, et de pâles buissons d'osier où la grue plantée sur une de ses jambes ligneuses craignait de s'endormir toute une nuit. Mais j'ai vu, non loin de là, de minces ruisseaux s'échapper sans bruit du sein d'une grotte ignorée et courir paisiblement sur l'herbe des prés qui s'abreuvait de leur eau limpide. Des plantes embaumées croissaient au sein même du flot paisible, et la bergeronnette penchait son nid sur ce cristal, où les petits, en se mirant, croyaient voir arriver leur mère et battaient des ailes. La vertu, prends-y garde, ce n'est pas le génie, c'est la bonté.

— Tu te trompes, s'écria-t-il, c'est l'un et l'autre; qu'est-ce que la bonté sans l'enthousiasme? qu'est-ce que l'intelligence sans la sensibilité? Toi, tu es bon, et moi je suis enthousiaste; crois-moi, nous ne sommes vertueux ni l'un ni l'autre.

— Eh bien, contentons-nous, lui dis-je avec un soupir, de n'être pas dangereux. Regarde ce palais, songe à ceux qui l'habitent, et dis-moi si tu n'es pas réconcilié avec toi-même?

— Hideuse consolation! répondit-il d'un ton qui m'émut profondément! Eh quoi! parce qu'il y a des serpents et des chacals, il faut se glorifier d'être une tortue. Non, mon Dieu! vous ne m'avez pas créé pour l'inertie, et plus le vice rampe et glapit autour de moi, plus je me sens le besoin d'étendre mes ailes et de frapper ces vils animaux du bec de l'aigle. Que veux-tu dire avec tes ruisseaux paisibles et tes grottes ignorées? Penses-tu que la vertu soit comme ces poisons qui deviennent salutaires en se divisant? crois-tu que douze hommes de bien, voués à l'obscurité et renfermés dans les voies étroites de la vie intérieure, soient plus utiles

qu'un seul homme pieux qui voyage et qui exhorte? Le temps des patriarches n'est plus. Que les apôtres se lèvent, et qu'ils se fassent voir et entendre!

— Patience, patience, lui dis-je, les apôtres sont en route, ils vont par divers chemins et par petits groupes. Ils s'appellent de différens noms et se vêtissent de diverses couleurs. Les plus fervens peut-être, parce qu'ils ont été les plus éprouvés, entonnent maintenant sur les grèves de la mer Rouge, comme dans les noires cavernes de la montagne du Dauphiné, leurs simples et sublimes cantiques.

Dieu, Dieu! vos enfans vous aiment,  
Ils seront forts et patiens.

Qu'importent leurs divisions, leurs erreurs, leurs revers et leurs fautes? Ils répondent avec calme : — Nous périrons, nous sommes des hommes. Mais les idées ne meurent pas, et celle que nous avons jetée dans le monde, nous survivra. Le monde nous traite de fous, l'ironie nous combat, et les huées du peuple nous poursuivent, les pierres et les injures pleuvent sur nous, les plus hideuses calomnies ont attristé nos cœurs; la moitié de nos frères a fui épouvantée, la misère nous ronge. Chaque jour notre faible troupeau diminue, et peut-être pas un de nous ne restera-t-il debout pour saluer de loin les horizons de la terre promise. Mais nous avons semé dans l'univers intelligent une parole de vérité qui germera. Nous mourons calmes et satisfaits sur le sable du désert, comme ce peuple de Dieu qui couvrit de ses ossemens les plaines sans fin de l'Arabie, et dont la nouvelle génération arriva toute jeune aux vertes collines de Chanaan. — Sont-ce là des paroles de fou? Et ce prêtre, qui tout seul, un matin, croisa les bras sur sa poitrine et debout, au milieu de sa prière, le front et les yeux levés vers le ciel, s'écria d'une voix forte : — Christ! chaste amour! saint orgueil! patience! courage! liberté! vertu! — Etaient-ce là des paroles de prêtre? Les murs de sa cellule en frémissaient, et les anges émus dans le ciel s'écrièrent : Dieu puissant! une flamme brillante vient de jaillir là bas de ce monde épuisé. Nous l'avons vue, et voici que l'éclair traverse l'immensité et vient mourir à tes

pieds. N'abandonne pas encore ce monde-là, ô Dieu bon! car il en sort parfois un rayon qui peut rallumer le soleil dans son atmosphère obscurcie; de faibles cris, des sons épars, des plaintes, des aspirations, percent de temps en temps la nuée sombre qui l'enveloppe, et ces voix lointaines qui montent jusqu'ici attestent que la vertu n'est pas étouffée encore dans le cœur des hommes infortunés. — Ainsi parlent les anges, et sois sûr, ô mon ami, qu'aucune de nos bonnes intentions n'est perdue. Dieu les voit, il entend la prière la plus humble, et, à cette heure où nous parlons, ces étoiles qui nous regardent et nous écoutent lui répètent les paroles de ta souffrance et lui racontent les vertueuses angoisses de ton âme.

— O mon ami! s'écria-t-il en se jetant dans mes bras, pourquoi n'es-tu pas tous les jours ainsi? Pourquoi tant de jours d'apathie ou d'aigreur? Pourquoi tant d'heures d'ironie ou de dédain?

— Parce que je suis un homme d'une pauvre santé et d'une pauvre tête, lui dis-je, sujet à la migraine et aux spasmes. Dieu me pardonne bien d'être injuste et ingrat à ces heures-là. Les reproches que j'adresse au ciel et la haine que je ressens pour les hommes retombent sur mon cœur comme un flot de bile corrosive, la pureté des étoiles n'en est pas ternie, et la Providence ne s'en émeut pas. La fatigue opère en moi le retour de la résignation, et il arrive une ou deux fois par mois peut-être, qu'entre la colère et l'imbécillité je me sens dans une disposition bonne et calme, où je peux accepter et prier.

— Eh bien! quand ton âme arrive à ces heures de calme et de soulagement, s'écria mon ami, cours t'enfermer dans ton grenier, prends une plume, écris! Ecris avec les larmes de tes yeux, avec le sang de ton cœur, et tais-toi le reste du temps. Quand tu souffres, viens avec nous, ne va pas te promener seul là-bas, le long des grottes humides, au clair de la lune; n'allume pas ta lampe à minuit, et ne reste pas les coudes appuyés sur ta table et le visage caché dans tes mains jusqu'au jour naissant. Ne nous dis plus qu'il y a des époques dans l'histoire où l'homme de bien doit se lier les pieds et les mains pour ne point agir. Ne nous dis pas que Siméon Stylite était un saint, et conviens que c'était un fou. Ne nous dis pas que la vertu est comme la chasteté des ves-

tales, et qu'il faut l'enterrer vivante pour la purifier. N'affecte pas cette tranquille indifférence et cette inertie volontaire qui cachent mal tes déchiremens énergiques. Ou, si tu dis tout cela, ne le dis qu'à nous, qui essaierons de te combattre; ne le dis qu'à moi, qui pleurerai avec toi et souffrirai moins en ne souffrant pas seul.

Je serrai la main de mon ami, et lui répondis après un moment d'émotion. — Ne crois pourtant pas que ma seule indolence fasse conseiller le repos à mes ardens amis. Quand on peut empêcher un forfait, c'est une lâcheté de s'en laver les mains comme Pilate. Mais quand on est, comme nous, perdu dans la masse vulgaire, la raison, et peut-être la conscience, commandent d'y rester. Que celui qui se sent investi d'une mission divine sorte des rangs. Dieu l'appelle, Dieu le soutiendra. Il guidera sa marche difficile au milieu des écueils; il l'éclairera, dans les ténèbres, du flambeau de la sagesse. Mais, dis-moi, combien crois-tu qu'il naisse de Christ dans un siècle? N'es-tu point effrayé et indigné comme moi de ce nombre exorbitant de rédempteurs et de législateurs qui prétendent au trône du monde moral? Au lieu de chercher un guide et d'écouter avidement ceux dont la parole est inspirée, l'espèce humaine tout entière se rue vers la chaire ou la tribune. Tous veulent enseigner. Tous se flattent de parler mieux et de mieux savoir que ceux qui ont précédé. Ce misérable murmure qui plane sur notre âge n'est qu'un écho de paroles vides et de déclamations sonores, où le cœur et l'esprit cherchent en vain un rayon de chaleur et de lumière. La vérité, méconnue et découragée, s'engourdit ou se cache dans les âmes dignes de la recevoir. Il n'est plus de prophètes, il n'est plus d'auditeurs. Le peuple égaré est plus orateur que les envoyés de Dieu. Tous les élémens de force et d'activité marchent en désordre et s'arrêtent paralysés dans le choc universel. Nous arriverons, dis-tu? Mais dans combien de temps? Eh bien! résignons-nous, attendons! Pour se faire jour avec le bras et le flambeau dans cette multitude aveugle et impotente, il faudrait massacrer et incendier autour de soi. Ne sais-tu pas cela? Par combien de désastres certains ne faudrait-il pas établir un succès douteux! combien de crimes faut-il commettre envers la société pour lui faire accepter un bienfait! Cela ne convient point à des paysans

comme nous, ô mon ami, et quand je vois un homme supérieur ouvrir la bouche pour parler, ou avancer le bras pour agir, je tremble encore, et je l'interroge d'un regard méfiant et sévère qui voudrait fouiller aux profondeurs de sa conscience. O Dieu ! que ne faudrait-il pas avoir senti, que ne faudrait-il pas avoir étudié, par quelles austères réflexions, par quelles épreuves sanctifiantes ne faudrait-il pas se préparer à jouer un rôle sur la scène du monde ? Tiens, plantons dans notre jardin vingt-sept variétés de dahlia, et tâchons d'approfondir les mœurs du cloporte. N'aventurons pas notre intelligence au-delà de ces choses, car la conscience n'est peut-être pas assez forte en nous pour commander à l'imagination. Contentons-nous d'être probes, dans cette existence bornée où la probité nous est facile. Soyons purs, puisque tout nous y convie au sein de nos familles et sous nos toits rustiques. N'allons pas risquer notre petit bagage de vertu sur cette mer houleuse où tant d'innocences ont péri, où tant de principes ont échoué. N'es-tu pas saisi d'un invincible dégoût et d'une secrète horreur pour la vie active, en face de ce château où tant d'immondes projets et d'étroites scélératesses couvent et éclosent incessamment dans le silence de la nuit ! Ne sais-tu pas que l'homme qui demeure là joue depuis soixante ans les peuples et les couronnes, sur l'échiquier de l'univers ! Qui sait si la première fois que cet homme s'est assis à une table pour travailler, il n'y avait pas dans son cerveau une honnête résolution, dans son cœur un noble sentiment ?

— Jamais ! s'écria mon ami, ne profane pas l'honnêteté par une telle pensée ; cette lèvre convexe et serrée comme celle d'un chat, unie à une lèvre large et tombante comme celle d'un satyre, mélange de dissimulation et de lasciveté, ces linéamens mous et arrondis, indices de la souplesse du caractère, ce pli dédaigneux sur un front prononcé, ce nez arrogant avec ce regard de reptile, tant de contrastes sur une physionomie humaine, révèlent un homme né pour les grands vices et pour les petites actions. Jamais ce cœur n'a senti la chaleur d'une généreuse émotion, jamais une idée de loyauté n'a traversé cette tête laborieuse ; cet homme est une exception dans la nature, une monstruosité si rare, que le genre humain, tout en le méprisant, l'a contemplé avec une

imbécille admiration. Je te défie bien de t'abaisser au plus merveilleux de ses talens ! invoquons le Dieu des bonnes gens, le Dieu qui bénit les cœurs simples !

Ici, mon ami s'arrêta d'un air ironiquement joyeux, et après quelques instans de silence, il reprit : — Quand je pense aux idées qui viennent de nous occuper en ce lieu, presque sous les fenêtres du plus grand fourbe de l'univers, nous pauvres enfans de la solitude, dont tous les rêves, tous les soucis vont à rendre notre honnêteté contagieuse, il me prend envie de me moquer de nous ; car nous voici pleurant de tendresse pour l'humanité qui nous ignore et qui nous repousserait, si nous allions l'endoctriner, tandis qu'elle s'incline et se courbe sous la puissance intellectuelle de ceux qui la détestent et la méprisent. Vois un peu la face immobile et pâle de ce vieux palais ! écoute, et regarde, tout est morne et silencieux. Il semble que nous soyons dans un cimetière. Cinquante personnes au moins habitent ce corps de logis. Quelques fenêtres sont à peine éclairées, aucun bruit ne trahit le séjour du maître, de sa société ou de sa suite. Quel ordre, quel respect, quelle tristesse dans son petit empire ! Les portes s'ouvrent et se ferment sans bruit, les valets circulent sans que leurs pas éveillent un écho sous ces voûtes mystérieuses. Leur service semble se faire par enchantement. Regarde cette croisée plus brillante à travers laquelle se dessine le spectre incertain d'une blanche statue, c'est le salon. Là sont réunis des chasseurs, des artistes, des femmes éblouissantes, des hommes à la mode, ce que la France peut-être a de plus exquis en élégance et en grace. Entend-on sortir de cette réunion un chant, un rire, un seul éclat de voix attestant la présence de l'homme ? Je gage qu'ils évitent même de se regarder entre eux, dans la crainte de laisser percer une pensée sous ces lambris où tout est silence, mystère, épouvante secrète.

Il n'est pas un valet qui ose éternuer, pas un chien qui sache aboyer. Ne te semble-t-il pas que l'air autour de ces tourelles mauresques est plus sonore qu'en tout autre lieu de la terre ? Le châtelain aurait-il imposé silence au vent du soir et au murmure des eaux ? Peut-être a-t-il des oreilles ouvertes dans tous les murs de sa demeure, comme le vieux Denys dans ses Latonies, pour surprendre au passage l'ombre d'une opinion et faire servir cette dé-

couverte à ses puérils et ténébreux projets. — Voici, je crois, le roulement d'une voiture sur le sable fin de la cour. C'est le maître qui rentre; onze heures viennent de sonner à l'horloge du château. Il n'est point de vie plus régulière, de régime plus strictement observé, d'existence plus avarement choyée que celle de ce renard octogénaire. Va lui demander s'il se croit nécessaire à la conservation du genre humain pour veiller à la sienne si ardemment. Va lui raconter que vingt fois le jour il te prend envie de te brûler la cervelle, parce que tu crains d'être ou de rester inutile, parce que tu t'effraies de vivre sans vertu, et tu le verras sourire avec plus de mépris qu'une prostituée à qui une vierge pieuse irait se confesser de quelque tiédeur dans sa prière ou de quelque bâillement durant les offices divins. — Demande par quel dévouement, par quelles bonnes actions sa journée est occupée; ses gens te diront qu'il se lève à onze heures et qu'il passe quatre heures à sa toilette (temps perdu à essayer sans doute de rendre quelque apparence de vie à cette face de marbre, que la dissimulation et l'absence d'âme ont pétrifiée bien plus encore que la vieillesse). A trois heures, te dirait-on, le prince monte en voiture seul avec son médecin, et va se promener dans les allées solitaires de sa garenne immense. A cinq heures, on lui sert le plus succulent et le plus savant diner qui se fasse en France. Son cuisinier est dans sa sphère un personnage aussi rare, aussi profond, aussi admiré que lui. Après ce festin, dont chaque service est solennellement annoncé par les fanfares de ses chasseurs, le prince accorde quelques instans à sa famille, à sa petite cour. Chaque mot exquis, miséricordieusement émané de ses lèvres, va frapper des fronts prosternés. Un saint canonisé n'inspirerait pas plus de vénération à une communauté de dévotes. A l'entrée de la nuit, le prince remonte en voiture avec son médecin, et fait une seconde promenade. Le voici qui rentre et sa fenêtre s'illumine là-bas, dans cet appartement reculé, gardé par ses laquais en son absence, avec une affectation de mystère si solennelle et si ridicule. Maintenant il va travailler jusqu'à cinq heures du matin. Travailler!... O lune, ne te lève pas encore! cache ton rayon timide derrière les noirs horizons de la forêt! rivière, suspends ton cours déjà si lent et si pauvre. Feuilles, ne tremblez pas au front des arbres; grillons de la prairie, lézards



des murailles, couleuvres des buissons, n'agitez pas l'herbe, ne soulevez pas les rameaux du lierre et de la scolopendre, ne faites pas crier les feuilles sèches et les tiges cassantes de l'ortie et du coquelicot. Nature entière, fais-toi muette et immobile comme la pierre du sépulcre; le génie de l'homme s'éveille, sa puissance doit t'effrayer et te frapper de respect; le plus habile et le plus important des princes de la terre va se courber sur une table, à la lueur d'une lampe, et du fond de son cabinet, comme Jupiter du haut de l'Olympe, il va remuer le monde avec le froncement de son sourcil.

Misères, vanités humaines! superbes puérités, orgueilleuses niaiseries! qu'a donc produit cet homme étonnant, depuis soixante années de veilles assidues et de travaux sans relâche? Que sont venus faire dans son cabinet les représentans de toutes les puissances de la terre? Quels importans services ont donc reçu de lui tous les souverains qui ont possédé et perdu la couronne de France depuis un demi-siècle? Pourquoi cette terreur inconcevable sur laquelle cet homme au doux regard a toujours marché, à travers un monde d'obstacles, comme sur un tapis moelleux? Quelles révolutions a-t-il opérées ou paralysées? quelles guerres sanglantes, quelles calamités publiques, quelles scandaleuses exactions a-t-il empêchées? Il était donc bien nécessaire ce voluptueux hypocrite, pour que tous nos rois, depuis l'orgueilleux conquérant jusqu'au dévot borné, nous aient imposé le scandale et la honte de son élévation! Napoléon, dans son mépris, le qualifiait par une métaphore soldatesque et d'un cynisme énergique; et Charles X, dans ses jours d'orthodoxie, disait bien bas, en parlant de lui: *C'est pourtant un prêtre marié!* Les a-t-il arrêtés dans leur chute terrible, ces maîtres tour à tour par lui adulés et trahis! Où sont ses bienfaits? Où sont ses œuvres? Nul ne sait, nul ne peut, ne doit, ou ne veut déclarer quels titres l'homme d'état inévitable possède à la puissance et à la gloire: ses actes les plus brillans sont enveloppés de nuages impénétrables, son génie est tout entier dans le silence et la feinte. Quelles turpitudes honteuses couvre donc le manteau pompeux de la diplomatie? Conçois-tu rien à cette manière de gouverner les peuples, sans leur permettre de s'occuper de la gestion de leurs intérêts, et d'entrevoir seulement l'avenir qu'on leur prépare?

Voici les intendans et les régisseurs qu'on nous donne, et à qui l'on confie sans nous consulter nos fortunes et nos vies ! Il ne nous est pas permis de réviser leurs actes et d'interroger leurs intentions. De graves mystères s'agitent sur nos têtes, mais si loin et si haut, que nos regards ne peuvent y atteindre. Nous servons d'enjeu à des paris inconnus dans les mains de joueurs invisibles. Spectres silencieux qui sourient majestueusement en lisant nos destinées dans un carnet.

— Et que dis-tu, m'écriai-je, de l'imbécillité d'une nation qui supporte cet infâme tripotage et qui laisse signer de son nom, de son honneur et de son sang, d'infâmes contrats qu'elle ne connaîtra seulement pas ? N'as-tu pas envie de monter à ton tour sur le théâtre politique ?

— Plus mes semblables sont avilis, répondit-il, plus je voudrais les relever. Je ne suis pas découragé pour eux. Laisse-moi m'indigner à mon aise contre cet homme impénétrable qui nous a fait marcher comme des pions sur son damier, et qui n'a pas voulu dévouer sa puissance à notre progrès. — Laisse-moi maudire cet ennemi du genre humain qui n'a possédé le monde que pour larroner une fortune, satisfaire ses vices, et imposer à ses dupes dépouillées l'avorissante estime de ses talens iniques. Les bienfaiteurs de l'humanité meurent dans l'exil ou sur la croix. Et toi, tu mourras lentement et à regret dans ton nid, vieux vautour chauve et repu ! Comme la mort couronne tous les hommes célèbres d'une auréole complaisante, tes vices et tes bassesses seront vite oubliés : on se souviendra seulement de tes talens et de tes séductions. Homme prestigieux, fléau que le maître du monde repoussa du pied et jeta sur la terre comme Vulcain le boiteux, pour y forger sans relâche une arme inconnue au fond des cavernes inaccessibles, tu n'auras rien à dire au grand jour du jugement. Tu ne seras pas même interrogé. Le créateur, qui t'a refusé une ame, ne te demandera pas compte de tes sentimens et de tes passions.

— Quant à moi, je le pense, interrompis-je, je suis convaincu que chez certains hommes le cœur est si chétif, si lent et si stérile, que nulle affection n'y saurait germer. Ils semblent éprouver des attachemens plus durables que les autres, et leurs relations sont en effet solidement établies. L'égoïsme, l'intérêt personnel les a for-

més, l'habitude et la nécessité les maintiennent. N'estimant rien , de tels hommes ne rencontrent jamais les déceptions qui nous abreuvent, nous pauvres rêveurs, qui ne pouvons aimer sans revêtir l'objet de notre affection d'une grandeur idéale. Nous nous trompons souvent, souvent il nous arrive d'écraser avec colère ce que nous avons caressé. Mais l'honneur, mais la foi aux sermens, mais les scrupules de la probité, ne sont aux yeux du diplomate que des ressorts propres à imprimer certains mouvemens à quelque rouage connu de lui seul; il sait les presser à propos et les faire servir à leur insu à l'accomplissement de l'œuvre d'iniquité dont lui seul possède le secret. Cela s'appelle *voir de haut* en politique. Si l'homme pur s'éclaire de l'immoralité du diplomate, s'il s'assouplit en se corrompant, il est chaque jour plus apprécié de son maître; car en diplomatie ce qui est le plus utile est le plus estimable. Les mots ont un autre sens, les principes ont un autre aspect, les sentimens une autre forme, dans ce monde-là que dans le nôtre. Au reste, il n'est pas si difficile qu'on le pense d'atteindre aux sublinités de cette science immonde. Il ne s'agit que de mettre sa conscience sous ses pieds et de prendre exactement à rebours tous les principes de la morale universelle. Cela, il est vrai, serait impossible à plusieurs dans la pratique. Mais, si nous voulions tous deux jouer une scène de comédie pour divertir nos amis, je gage qu'avec un peu de hardiesse et un certain choix de mots adroitement expressifs, prudemment intelligibles, de ces mots de moyenne portée, comme la langue française peut en offrir beaucoup, nous saurions habiller très décentement d'impudens sophismes, et nous donner sur un théâtre des airs d'hommes d'état sans beaucoup d'étude et sans la moindre invention. Nos amis nous comprendraient et riraient. Mais si quelque niais bien ignorant venait à nous écouter, sois sûr qu'il nous prendrait pour de très grands hommes, et qu'il s'en retournerait chez lui, ébranlé, surpris, plein de doutes, avec la conscience malade et déjà à demi paralysée, avec le mauvais instinct déjà éveillé, frémissant d'espoir à l'idée de quelque larcin permis, de quelque injustice excusable, et surtout avec la tête farcie de nos jolies phrases de cour, les répétant à ses amis, les apprenant par cœur à ses enfans, sans s'apercevoir que le vol, le rapt et l'assassinat sont au bout de ces maximes élégantes. Ou bien, pour peu que

ce niais fût éclairé, on le verrait se frotter les mains, affecter un sourire sardonique, un regard mystérieux, décocher, dans la conversation intime, quelque'un de nos gracieux préceptes d'infamie, et recueillir autant de mystérieux regards d'approbation, autant de sardoniques sourires de sympathie qu'il y aurait de ses pareils autour de lui. Je ne me révolte guère contre l'existence inévitable de ces scélérats d'élite à qui la Providence dans ses secrets desseins laisse accomplir leur mission sur la terre. La fatalité agit directement sur les hommes remarquables, soit dans le bien, soit dans le mal. Il n'est pas besoin qu'elle s'occupe du vulgaire. Le vulgaire obéit à l'impulsion de ces leviers qu'une main invisible met en mouvement. C'est contre cette classe impotente et stupide, contre cette vase dormante qui se laisse remuer et creuser, produisant tout ce qu'on y plante, sans savoir pourquoi, sans demander quelle racine venimeuse ou salutaire on enfonce dans ses flancs gras et inertes, c'est contre ces forêts de têtes de chardon que le vent penche et relève à son gré, que je m'indigne, moi qui veux rester dans la foule et qui ne peux supporter son poids, son murmure et son ineptie. C'est contre ces moutons à deux pieds qui contemplent les hommes d'état dans une lourde stupéfaction, et s'étonnant de se voir tondre si lestement, se regardent et se disent : Voilà de fiers hommes ! et que nous voilà bien tondus ! O butors ! vos pourceaux crient et ne s'amusez pas à admirer les ciseaux qui les châtrent.

— On ouvre une fenêtre ; c'était celle du prince. Depuis quand les cadavres ont-ils chaud ? dit mon ami en baissant la voix ; depuis quand les marbres ont-ils besoin de respirer l'air du soir ? quelles sont ces deux têtes blanches qui s'avancent, et se penchent comme pour regarder la lune ? Ces deux vieillards, c'est le prince et son... comment dirai-je ? car je ne profanerais pas le nom d'ami dont se targue M. de M... devant les serviteurs et les subalternes. C'est un titre d'ailleurs qu'il ne se permettrait pas sans doute de prendre en présence du maître ; car celui-ci doit sourire à tous les mots qui représentent des sentimens. Pour me servir d'un terme de leur métier, je dirai que M. de M... est l'attaché du prince, quoique ses fonctions auprès de lui se bornent à admirer et à écrire sur un album tous les mots qui sortent depuis quarante ans de cette bouche in-

comparable. En voici un que je t'offre pour exemple, et qu'il faudra commenter dans le rôle que nous jouerons, si tu veux, au carnaval prochain entre deux paravens, avec une toilette convenable, un maintien grave, des bâtons dans nos manches et des planches dans le dos, pour empêcher tout mouvement inconsidéré du corps ou des bras; nous aurons des masques de plâtre, et la scène commencera par ces mémorables paroles historiques : — *Méfions-nous de notre premier mouvement, et n'y cédonz jamais sans examen, car il est presque toujours bon.*

— Qui croirait que la scélératresse érigée en doctrine de bonne compagnie, chose neuve par elle-même, et d'un effet piquant, eût aussi son pédantisme et ses lieux communs? Mais écoute ce cri rauque; lequel des deux philosophes patibulaires vient donc de rendre l'esprit? Je me trompe, c'est le cri de la chouette qui part des grands bois. Bien! chante plus fort, oiseau de malheur, crieuse de funérailles!... Ah! monseigneur, voilà une voix que vous ne sauriez faire rentrer dans la gorge de l'insolent. Entendez-vous ce refrain brutal des cimetières, qui ne respecte rien, et qui ose dire à un homme comme vous que tous les hommes meurent, sans y ajouter le *presque* du prédicateur de la cour?

— Ton indignation est acerbe, lui dis-je, et ta colère est cruelle. Si cet homme pouvait nous entendre, voici comment je lui parlerais : — Que Dieu prolonge tes jours, ô vieillard infortuné! météore prêt à rentrer dans la nuit éternelle! lumière que le destin promena sur le monde, non pour conduire les hommes vers le bien, mais pour les égarer dans le labyrinthe sans fin de l'intrigue et de l'ambition. Dans ses desseins impénétrables, le ciel t'avait refusé ce rayon mystérieux que les hommes appellent une âme, reflet pâle, mais pur, de la Divinité, éclair qui luit parfois devant nos yeux et nous laisse entrevoir l'immortelle espérance, chaleur douce et suave qui ranime de temps en temps nos esprits abattus, amour vague et sublime, émotion sainte qui nous fait désirer le bien avec des larmes délicieuses, religieuse terreur qui nous fait haïr le mal avec des palpitations énergiques. Être sans nom, tu fus pourvu d'un cerveau immense, de sens avides et délicats; l'absence de ce quelque chose d'inconnu et de divin, qui nous fait hommes, te fit plus grand que le premier d'entre nous, plus petit que le

dernier de tous. Infirmes, tu marchas sur des hommes sains et robustes ; la plus vigoureuse vertu, la plus belle organisation n'était devant toi qu'un roseau fragile ; tu dominais des êtres plus nobles que toi ; ce qui te manquait de leur grandeur fit la tienne ; et te voilà sur le bord d'une tombe qui sera pour toi creuse et froide comme ton sein pétrifié. Derrière cette fosse entr'ouverte, il n'est rien pour toi, pas d'espoir peut-être, pas même de désir d'une autre vie. Infortuné ! l'horreur de ce moment sera telle qu'elle expiera peut-être tous les maux que tu as faits. Ton approche était funeste, dit-on, ton regard fascinait comme celui de la vipère. Ton souffle était comme la brise des matinées d'avril qui dessèche les bourgeons et les fleurs et les sème au pied des arbres attristés. Ta parole flétrissait l'espérance et la candeur au front des hommes qui t'approchaient. Combien as-tu effeuillé de frais boutons, combien as-tu foulé aux pieds de saintes croyances et de douces chimères, problème vivant, énigme à face humaine ? Combien de lâches as-tu faits ? combien de consciences as-tu faussées ou anéanties ? Eh bien ! si les joies de ta vieillesse se bornent aux satisfactions de ta vanité encensée, aux rares jouissances de la gourmandise blasée, mange, vieillard, mange et respire l'odeur de l'encens mêlée à celle des mets ! Qui pourrait t'envier ton sort et t'en souhaiter un pire ? Pour nous, qui te plaignons autant d'avoir vécu que d'avoir à mourir, nous prions pour qu'à ton lit de mort les adieux de ta famille, les larmes de quelque serviteur ingénu, n'éveillent pas en toi un mouvement de sensibilité ou d'affection inconnue, pour qu'il ne jaillisse pas une étincelle de ce caillou qui te servait de cœur. Nous prions afin que tu t'éteignes sans avoir jamais pris feu au rayon du soleil qui fait aimer, afin que ton œil sec ne s'humecte point, que ton pouls ne batte pas, que tu ne sentes pas ce tressaillement que l'amour, l'espoir, le regret ou la douleur éveillent en nous ; afin que tu ailles habiter les flancs humides de la terre sans avoir senti à sa surface la chaleur de la végétation et le mouvement de la vie ; afin qu'au moment de rentrer dans l'éternel néant, tu ne sentes pas les tortures du désespoir, en voyant planer au-dessus de toi ces âmes que tu niais avec mépris, essences immortelles que tu te vantais d'avoir écrasées sous tes pieds superbes, et qui monteront vers les cieux quand la tienne s'évanouira

comme un vain souffle ; nous prions alors afin que ton dernier mot ne soit pas un reproche à Dieu auquel tu ne croyais pas !

Une forme blanche et légère traversa l'angle du tapis vert , et nous la vîmes monter l'escalier extérieur de la tourelle à l'autre extrémité du château. — Est-ce l'ombre de quelque juste évoquée par toi , me dit mon ami , qui vient danser et s'ébattre au clair de la lune pour désespérer l'impie ? — Non , cette ame , si c'en est une , habite un beau corps. — Ah ! j'entends , reprit-il , c'est la duchesse ! On dit que..... — Ne répète pas cela , lui dis-je en l'interrompant , épargne à mon imagination ces tableaux hideux et ces soupçons horribles. Ce vieillard a pu concevoir la pensée d'une telle profanation ; mais cette femme est trop belle , c'est impossible : si la débauche rampante ou la sordide avarice habite des êtres si séduisants , et se cachent sous des formes aussi pures , laisse-moi l'ignorer ; laisse-moi le nier. Nous sommes des hommes sans fiel , de bons villageois ; Paul , ne laissons pas flétrir si aisément ce que nous possédons encore d'émotions douces et de sourires dans l'ame. Ne disons pas à notre cœur ce que notre raison soupçonne , laissons nos yeux éblouis lui commander la sympathie. Vous êtes trop charmante , madame la duchesse , pour n'être pas honnête et bonne. — Eh bien ! soit : vous êtes bonne autant que belle , madame la duchesse , s'écria mon ami en souriant ; c'est ce que je me persuadais volontiers ce matin en vous voyant passer. J'étais couché sur l'herbe du parc , à l'ombre des arbres resplendissans de soleil ; à travers ce feuillage transparent de l'automne , vous sembliez darder des rayons dorés dans la brise chaude et moite de midi. Vêtue de blanc comme une jeune fille , comme une nymphe de Diane , vous voliez , emportée par un beau cheval , dans un tilbury souple et léger. Vos cheveux voltigeaient autour de votre front candide , et de vos grands yeux noirs ( les plus beaux yeux de France , dit-on ) , jaillissaient des éclairs magiques : je ne savais pas encore que vous étiez duchesse ; je ne voyais qu'une femme ravissante , j'avais envie de courir le long de l'allée que vous suiviez pour vous voir plus long-temps. Mais depuis , je suis entré dans votre chambre , et ce portrait , placé dans les rideaux de votre lit..... — Cela seul , repris-je , m'empêcherait de mal interpréter le sentiment ingénu d'une reconnaissance presque filiale

pour des bienfaits et une protection légitimes. Non, non, on n'est pas corrompu avec un regard si brillant et si doux, avec une si merveilleuse jeunesse de beauté, avec cette démarche fière et franche, avec ce son de voix harmonieux et ces manières affables. Je l'ai vue s'occuper d'un enfant malade; la beauté, la bonté chez une femme s'appellent et se soutiennent! Le Dieu des bonnes gens, que tu invoquais tout-à-l'heure, je l'invoque aussi pour qu'il me préserve d'apprendre ce que je ne veux pas croire, le vice sous des dehors si touchans, un insecte immonde dans le calice d'une fleur embaumée! Non, Paul, retournons au village avec cette jolie apparition de duchesse dans la mémoire, et, si nous écrivons jamais quelque roman de chevalerie, souvenons-nous bien de sa taille, de ses cheveux, de ses belles dents, de son beau regard et du soleil du parc à midi.

Nous quittâmes le banc de pierre, et mon ami, revenant à sa première idée, me dit : — D'où vient donc que les hommes (et moi tout le premier en dépit de moi-même) sont si jaloux des dons de l'intelligence? Pourquoi ceux-là seuls obtiennent-ils des couronnes immortelles, sans le secours d'aucune vertu, tandis que la plus pure honnêteté, la bonté la plus tendre demeurent ensevelies dans l'oubli, si le génie ou le talent ne les accompagne? Sais-tu que cela est triste et prouverait à des âmes chancelantes que la vertu est peine perdue ici-bas? — Si tu la considères comme une peine, lui répondis-je, c'est en effet une peine perdue. Mais n'est-ce pas une nécessité douce, une condition de l'existence, dans les cœurs qui l'ont comprise de bonne heure et de bonne foi? Les hommes la paient d'ingratitude, parce que les hommes sont bornés, crédules, oisifs, parce que l'attrait de la curiosité l'emporte chez eux sur le sentiment de la reconnaissance et sur l'amour de la vérité; mais, en servant l'humanité, n'est-ce pas de Dieu seul qu'il faut espérer sa récompense? Travailler pour les hommes dans le seul but d'être porté en triomphe, c'est agir en vue de sa propre vanité, et cette sorte d'émulation doit s'éteindre et se perdre dès les premiers mécomptes qu'elle rencontre. N'attendons jamais rien pour nous-mêmes quand nous entrons dans cette route aride du dévouement. Tâchons d'avoir assez de sensibilité pour pleurer et pour jouir seuls de nos revers et de nos succès. Que notre propre



cœur nous suffise, que Dieu le renouvelle et le fortifie quand il commence à s'épuiser !

— Pour tant, je t'avoue, me dit mon ami en suivant en lui-même le fil de sa rêverie, que je ne puis pas me défendre d'aimer ce Bonaparte, ce fléau de premier ordre devant l'ombre duquel tous les fléaux secondaires, mis en cendre par lui, paraissent désormais si petits et si peu méchans. C'était un grand tueur d'hommes, mais un grand charpentier, un hardi bâtisseur de sociétés. Un conquérant, hélas, oui ! mais un législateur ! Cela ne répare-t-il point les maux de la destruction ? Faire des lois, n'est-ce pas un plus grand bien que tuer des hommes n'est un grand mal ? Il me semble voir un grand agriculteur, une divinité bienfaisante, Bacchus arrivant dans l'Inde, ou Cérès abondant en Sicile, armé du fer et du feu, aplanissant le sol, perçant les montagnes, renversant les hautes bruyères, brûlant les forêts, et semant sur tout cela, sur les débris et sur la cendre, des plantes nouvelles destinées à des hommes nouveaux, la vigne et le blé, des bienfaits inépuisables pour d'inépuisables générations.

— Il n'est pas prouvé, lui répondis-je, que ces lois soient durables ; mais, en admettant cela, je ne saurais aimer l'homme dont Dieu s'est servi comme d'une massue pour nous donner une nouvelle forme. J'ai été fasciné dans mon enfance, comme les autres, par la force et l'activité de cette machine à bouleversemens qu'on gratifie du titre de grand homme, ni plus ni moins que Jésus ou Moïse. Puisque la langue humaine ne sait pas distinguer les bienfaiteurs de l'humanité de ses fléaux, puisque l'épithète de *bon* est presque un terme de mépris, et que la même appellation de *grand* s'applique à un peintre, à un législateur, à un chef de soldats, à un musicien, à un dieu et à un comédien, à un diplomate et à un poète, à un empereur et à un moine, il est fort simple que les enfans, les femmes et le peuple ignorant s'y méprennent et se soient mis à crier : Vive Napoléon en 1810, avec autant d'enthousiasme qu'on en met aujourd'hui à Venise à crier : Vive le patriarche ! L'un faisait des veuves et des orphelins ; c'était un puissant monarque. L'autre nourrit la veuve et l'orphelin ; c'est un prêtre modeste. N'importe, tous deux sont de grands hommes.

— En effet, répondit mon ami, cet enthousiasme aveugle qui

couronne sans distinction le génie, la charité, le courage, le talent, ressemble plutôt à une excitation malade qu'à un sentiment raisonné. Mais sais-tu qu'il y aurait bien peu de grands hommes dans le monde si l'on n'accordait ce titre qu'aux hommes de bien ?

— Je le sais ; mais qu'on les appelle comme on voudra, ce sont les seuls hommes que j'estime, pour lesquels je puisse me passionner, et que je veuille inscrire dans les fastes de la grandeur humaine. J'y ferai entrer les plus humbles, les plus ignorés, jusqu'à l'abbé de Saint-Pierre avec son système de paix universelle, jusqu'au dieu Enfantin malgré son habit ridicule et ses fantasmagories utopiques ; tous ceux qui à quelques lumières auront uni de consciencieuses études, de patientes réflexions, des sacrifices ou des travaux destinés à rendre l'homme meilleur et moins malheureux. Je serai indulgent pour leurs erreurs, pour les misères de la condition humaine plus ou moins saillantes en eux ; je leur remettrai beaucoup de fautes, comme il fut fait à Madeleine, s'il m'est prouvé qu'ils ont beaucoup aimé. Mais ceux dont l'intention est froide et superbe, ces hommes altiers qui bâtissent pour leur gloire et non pour notre bonheur, ces législateurs qui ensanglantent le monde et oppriment les peuples pour avoir un terrain plus vaste et y construire d'immenses édifices, qui ne s'inquiètent ni des larmes des femmes, ni de la faim des vieillards, ni de l'ignorance funeste où s'élèvent les enfans ; ces hommes qui ne cherchent que leur grandeur personnelle, et qui croient avoir fait une nation grande parce qu'ils l'ont faite active, ambitieuse et vaine comme eux, je les nie, je les raie de mon tableau : j'inscris notre curé à la place de Napoléon.

— Comme tu voudras, répondit mon ami, qui ne m'écoutait plus. La nuit était si belle, que son recueillement me gagna. Des éclairs de chaleur blanchissaient de temps en temps l'horizon, et semaient de lucurs pâles les flancs noirs des forêts étendues sur les collines. L'air était frais et pénétrant sans être froid. Ce lieu est un des plus beaux de la terre, et aucun roi ne possède un parc plus pittoresque, des arbres d'une végétation plus haute, des gazons d'un plus beau vert et ondulés sur des mouvemens de terrain plus gracieux. Ce vallon frais et touffu est une oasis au milieu des tristes plaines qui l'environnent, et qui n'en laissent pas soup-

çonner l'approche. On tombe tout à coup dans un ravin hérissé de rochers et de forêts, dans des jardins royaux du milieu desquels s'élève un palais espagnol élégant et poétique, qui se mire du haut des rochers dans les eaux d'une rivière bleue. Il semble qu'on soit arrivé en rêve dans quelque pays enchanté, qui doit s'évanouir au réveil, et qui s'évanouit en effet au bout d'un quart d'heure, lorsqu'on traverse seulement le vallon et qu'on suit la route du midi. Les plaines sans fin, les bruyères jaunes, les horizons plats et nus reparaissent. Ce qu'on vient de voir semble impossible et imaginaire.

Nous suivions le sentier qui mène aux grottes. Les peupliers de la rivière prolongeaient jusque sur nous leurs ombres grêles et démesurées. Les biches fuyaient à notre approche. Nous arrivâmes à ces carrières abandonnées, qui s'encadrent dans la plus riche verdure, et dont les profondeurs offrent une décoration vraiment théâtrale. — Entre sous cette voûte sonore, me dit mon ami, et chante-moi ton *Gloria*. J'irai m'asseoir là-bas pour entendre l'écho.

Je fis ce qu'il demandait, et, quand j'eus fini, il revint à moi en répétant les paroles naïves du cantique :

Gloire à Dieu dans les cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne intention !

— Tu vois bien, lui dis-je, le cantique ne dit point : Gloire sur la terre aux hommes de savoir ou d'intelligence. Le repos est le plus précieux bienfait que Dieu ait à nous accorder ; Dieu seul peut porter dignement le fardeau de la gloire, et les hommes simples qui veulent le bien, sont plus grands devant lui que les grands hommes qui font le mal.

GEORGE SAND.

---

# UNE NOCE

A

# CONSTANTINOPLE.

Smyrne, le 22 juin 1854.

C'était le 24 mai, au matin. Poussés de la brise du nord et portés par le courant de la mer Noire, nous entrons dans le Bosphore. Voilà l'Europe, voici l'Asie! A leur extrémité, deux phares de grossière fabrique. Nous entrons, et à l'arrière avec eux nous laissons les Cyanées, peu dangereuses pour les argonautes modernes, jadis archipel d'écueils flottans. Est-ce donc une pure fable que cette tradition? ou serait-ce l'indice d'une catastrophe, rendue probable par la fréquence locale des tremblemens de terre, qui aurait violemment ouvert une communication entre le Pont-Euxin et la Méditerranée, tandis peut-être que, sur les débris des co-

lonnes d'Hercule, cette mer s'unissait à l'Océan? Grande crise du continent européen, s'arrachant de l'Asie et de l'Afrique avec effort, comme l'enfant, couché sur le sein maternel, de la tête et des pieds frappe les deux mamelles qu'il a sucées, lorsque enfin il se sent libre et fort! A quoi tint l'indépendance de l'Europe, en germe dans la Grèce? N'est-ce pas à ce long fossé qui se prolonge au midi, là Salamine, ici le Bosphore? A présent, grâce à tous nos progrès, ce qui fut barrière rapproche; l'obstacle se fait lien. Et vraiment c'est une joie, voguant dans ce canal, de se sentir vivre sur le point même où se touchent enfin deux mondes avec leurs destins divers si long-temps ennemis; pouvoir d'un seul regard embrasser l'Asie et l'Europe est un plaisir qui émeut délicieusement.

Il y a plus d'un siècle, dit-on, qu'un sultan n'a marié une fille, et Mahmoud célèbre cet évènement. Jamais courban-bayram n'aura été plus pompeusement fêté. Le souverain veut associer son peuple aux joies de sa famille; mais le peuple n'est point en reste de générosité, car on assure qu'à l'occasion de cette noce, Sa Hautesse a reçu en présens une valeur de vingt millions de piastres, selon l'usage antique que la réforme a respecté.

Le théâtre de la fête est Dolmabaktzé. Sur le bord même du canal, en face de la flotte, entre un nouveau palais du sultan et le bourg qui fait suite à Topana, s'étend une esplanade : derrière l'esplanade est une étroite vallée, occupée en partie par une caserne qui regarde le lieu de la scène; sur les deux côtes qui resserrent la vallée, à leur sommet et à leurs flancs, sont plantées des tentes, ici pour les pachas et leur suite, là, près de la caserne et du champ des morts de Péra, pour les troupes. A peu de distance de ces dernières, dans les cimetières arménien et catholique, il en est d'autres qui servent de boutiques, de cuisines, de cafés; sur les plateaux des hauteurs voisines sont campés des régimens d'infanterie et de cavalerie. C'est vers ce centre que, du matin au soir, abondent, de toutes parts et partout, les spectateurs, dont les caïques, rangés le long du canal, augmentent le nombre. Et quelles merveilles attirent leurs empressements? le voulez-vous savoir? Le jour, ce sont les tours de force d'un alcide italien sur de misérables tréteaux, ou bien des exercices de

voltige franco-allemande dans un petit cirque, ou bien des ascensions d'acrobates tures, ou bien encore les danses lascives de bayadins grecs, beaux enfans sans barbe et aux longs cheveux, sorte de bayadères mâles : le soir, ce sont des feux d'artifice ; toute la nuit, des illuminations. Quoi ! rien autre chose !

Et pourtant quelle fête, lorsqu'on laisse le spectacle pour les spectateurs ! Tures, Grecs, Arméniens, Juifs, ont abandonné le sofa, la caserne, le bureau, le comptoir, l'atelier, le bazar, pour venir vivre au grand air, en molle et quiète contemplation ou en quête de divertissemens. Voyez cette foule ; moisson mouvante diaprée des turbans verts ou blancs des fils de Mahomet, des turbans bruns et des kalpaks noirs des rayas, des bonnets rouges de Fez que la réforme a fait éclore sur les têtes des vrais croyans ou des giaours affranchis, et des chapeaux francs perdus dans cette bigarrure ; péle-mêle de robes longues et flottantes à l'asiatique, d'habits courts et étriqués à l'européenne, de caleçons lâches et battans retenus aux reins par de larges ceintures et se collant sur la jambe qui ressort bien dessinée, quelquefois nue, de fustanelles blanches retombant de la taille serrée, en jupons plissés et amples, jusqu'aux genoux ; de pantalons à *la civilisée*, de vestes prenant le buste à l'étroit, tandis que le reste du corps est bravement étoffé de manteaux de toutes les couleurs. Sous ces vêtemens divers, observez les traits et les attitudes des diverses races : d'abord le Turc Ottoman, face longue et large, front qui se déroule comme une zone unie au-dessous du turban, yeux grands, nez recourbé et plein, mâchoires carrées, barbe fournie, lisse et noire ; tête énorme, reposant sur un cou fort et gros ; physionomie d'orgueil débonnaire, de force qui dort confiante en elle-même, de sens droit et impéieux ; langage harmonieux, inaccentué, grave. Puis le Turc Tartare, différant du premier par un teint plus jaune, par une tête courte, où, sous un front bas, s'enfoncent de petits yeux noirs, relevés à leur angle externe, et rentre légèrement vers sa partie moyenne un nez pincé au bout et renflé par les narines : sorte d'ébauche de figure humaine, aux lèvres tristes, au poil rude et rare, attachée à un tronc de stature décroissante. Là, le Grec, le seul des rayas qui se plaise à porter sa chevelure, chez qui le nez, droit, quelquefois se continue, selon le modèle

antique, avec la ligne du front, le plus souvent forme avec cette ligne un angle obtus et s'avance par son extrémité hors du plan de la figure, d'où résulte un air remarquable d'audace et de finesse, accru par la vivacité de l'œil, tempéré par la grace de la bouche; et quelle volubilité dans le flux de ses paroles bruissantes, notées d'accens variés! quelle fréquence de gestes dans son corps vigoureux et svelte! Ici, l'Arménien, haut de taille, blanc et coloré de face, au front peu élevé, aux yeux grands et noirs à fleur de tête, au nez recourbé et long, ressemblant, par le haut de la figure, au Ture Ottoman, par le bas, plus effilé, au Persan; comme l'un judicieux, comme l'autre pénétrant; moins poétique que le Grec, étranger à la grace, homme d'affaires avant tout, et sérieux dans son discours habituellement emprunté à l'idiome ture. Enfin le Juif, avec un front haut et fuyant qui donne à sa coiffure une inclinaison en arrière, des yeux noirs, un nez allongé, des lèvres minces, et la barbe entière; figure moins large que longue, désarmée de toute passion de guerre, armée de ruse et de défiance; le Juif, déshérité même de sa langue, et réduit à un espagnol corrompu, souvenir de l'une de ces patries qui l'ont tour à tour adopté et rejeté. Parlerons-nous de l'Albanais, moitié Grec, moitié Slave, et paraissant tenir à cette double origine par ses traits et son langage; du Kourde, aux formes athlétiques, à la face régulièrement dessinée, à l'expression encore sauvage, au verbe chaldéen peut-être; et du Persan, et des autres populations orientales affluant à Constantinople? Passez en revue tous ces types tranchés, parce qu'ils s'allient peu entre eux, d'autant plus prononcés que les figures n'ont point modifié le trait commun par ces nuances particulières de physionomie, fruit d'une culture développée, et qu'elles semblent plutôt appartenir à une espèce qu'à des individus; mais aussi quels types généraux fortement caractérisés, robustes, bien nourris, et combien, comparés à ces faces et à ces corps, semblent rabougris et grêles les Fraues du Levant, sorte de repoussoir dans ce tableau! Regardez cette suite interminable d'arabats, chariots à quatre roues, surmontés de tentures vertes, rouges, jaunes, et traînés par des couples de bœufs blancs, dont le front relevé de plaques d'acier, tandis que, fichées des deux côtés du joug, deux fortes baguettes se recourbent au-dessus d'eux avec des franges

pendantes ; dans ces voitures, cherchez à examiner ces dames dont plusieurs, par des traits d'une pureté exquise, accusent le sang du Caucase, mais dont il faut deviner la beauté, les diamans, la parure sous le voile et sous le manteau ; enfin, cette multitude immense d'hommes et de femmes, debouts, assis, immobiles, circulant le long de l'esplanade, dans la vallée, sur le penchant des collines, à travers les tentes vertes que terminent des banderolles rouges ou de grosses boules de cuivre, se dispersant en groupes, se disposant en amphithéâtre, formant de longues files qui s'ouvrent pour les pachas à cheval ou pour une patrouille d'infanterie, allant, venant, s'étalant sous toutes les couleurs et sous toutes les formes, s'épanouissant avec délices, sous un ciel d'azur, à la lumière du soleil, au souffle tiède du midi, à la brise du nord, aux sons de la musique militaire, à la fumée odorante du tchoubony ou du narguilé ; figurez-vous cette foule, si vous le pouvez, vis-à-vis de cette riche côte d'Asie où s'étend Scutari avec ses maisons rougeâtres, entremêlées de verdure, et colorées des derniers reflets du jour, en présence du Bosphore : vaste scène dont l'horizon s'agrandit par une ouverture sur la mer de Marmara et par l'aspect lointain de l'Olympe.

Cependant l'art n'a pas partout échoué, et les localités l'ont admirablement servi. Les deux rives du canal, éclairées depuis Scutari et Stamboul, pendant plus de trois lieues de longueur, et réfléchissant dans les eaux leur lumière variée en soleils, en rosaces, en triangles, en croissans, en chiffres impériaux, en étoiles, en pièces d'artillerie, en pyramides, en arcs de triomphe, ou adaptée au dessin des édifices ; la flotte éclairée par tous ses sabords ; les collines éclairées dans tous les campemens : voilà une illumination qui n'a jamais été surpassée. Un soir, nous restâmes sur une des hauteurs pour contempler cette scène de féerie. Les feux d'artifice étaient terminés, la foule des spectateurs retirée, les tentes fermées, le bruit éteint. Alors, derrière les montagnes d'Asie, la lune se leva ; elle monta, encore inarrondie dans son orbe, et elle laissa tomber sa clarté argentée sur l'éclat doré des illuminations : il nous sembla que c'était le génie de la femme, de la femme captive encore sur cette terre et voilée, qui, à l'heure de la solitude et du silence, apparaissait mystérieusement.



Mais laissons un moment ces réjouissances, dont chaque jour est une répétition de la veille. Il ne faudrait pas moins, pour y tenir bon quinze jours de suite, que l'impassibilité du Turc; et pour remédier à la chaleur et à la poussière, il faudrait sans cesse recourir aux marchands ambulans de cerises, d'eau fraîche, de lait caillé, de sorbets, de glaces. — D'ailleurs ces fêtes ne sont pas de celles où l'on prend un bain continu d'émotions; il n'en arrive à vos fibres tendues que des gouttes *intermittentes*, rares, plutôt propres à les agacer qu'à les rafraîchir. En pourrait-il être autrement? Ces populations sans lien; maîtres et rayas, vrais croyans et infidèles, quelle impression commune pourrait ébranler harmonieusement leur masse sans homogénéité? La tolérance mutuelle, à laquelle les a façonnés une longue habitude, n'a point fait de tous ces anneaux une chaîne vivante; il n'y a point là de courant électrique... Qu'y ferions-nous, à moins de nous amuser aux balançoires, aux bascules et autres jeux de gymnastique grossière, ou bien aux bateleurs avec leurs singes, leurs ours, leurs lanternes magiques, qui se trouvent là tout comme aux Champs-Élysées ou sur un boulevard de Paris? Allons à Constantinople; à présent elle est délaissée; nous, allons la saluer.

La solennité actuelle n'est-elle pas comme une célébration du trois cent quatre-vingt-unième anniversaire de son occupation par les Ottomans? Ce fut le 29 mai de l'an 1455 que le conquérant, sa hache d'armes à la main, fit bondir son cheval, de la brèche fumante des remparts à Sainte-Sophie, et y rendit grâces à *Allah*. Mahomet II est un adroit politique, un soldat intrépide, un habile capitaine, prince rusé, généreux, féroce, magnanime, bref un grand homme des temps passés. A lui Constantinople! proie superbe, que du fond de ses déserts, l'islamisme, naissant à peine, avait convoitée, et vers laquelle il se précipita à plusieurs reprises, long-temps en vain! La fougue arabe échoua, la patience turque triompha. D'ailleurs, victime de déchiremens intérieurs et du choc de la chrétienté latine, la métropole du christianisme grec, la capitale de l'empire d'Orient, déchue de son haut rang religieux et vêtue seulement des lambeaux de la pourpre impériale, n'avait plus, après cette double dégradation, qu'à subir son arrêt; — et voilà comment la noce d'une princesse dont les

sauvages ancêtres habitaient le nord de la mer Caspienne, se célèbre aux rives du Bosphore.

Que les Ottomans soient les bien-venus ! Ne faut-il pas que l'empire d'Orient cesse ? Ruine de l'antiquité, converti, mais non régénéré par l'Évangile, cet empire avait sauvé une partie du vieux monde en le baptisant, et épaulé le nouveau monde chrétien aux débris du passé ; vivant d'une vie mixte, confuse, inféconde, il dut mourir. Constantinople eut beau vendre son droit d'aînesse à Rome, et abjurer sa foi ; l'Europe ne lui paya point le prix de son apostasie. L'Europe avait trop à faire : au dehors un continent à découvrir et à coloniser, au dedans le moyen-âge féodal et catholique à réformer ; elle était grosse de Colomb, de Luther et Charles-Quint : elle fit beau jeu aux Ottomans. Oh ! quel étrange concert de cris de terreur et d'espérance, de gémissemens étouffés et d'exclamations triomphantes à pareil jour, retentit sur ces bords ! Alors, alors aussi se célébra une noce, noce de deuil et de sang : Constantinople, veuve de ses Césars, les yeux en larmes et la face voilée, dut accepter pour époux le vainqueur, encore teint du carnage de ses fils.

Et pourtant, en dépit de toutes les jérémiades pieuses et classiques sur l'asservissement d'un peuple chrétien, l'anéantissement des beaux arts et l'invasion de la barbarie par les Ottomans, le monde marche. La victoire a brisé pour les vaincus les traditions qui les entravaient : despotisme brutal de César et du patriciat ; discussions théologiques sans fruit désormais pour l'avancement de l'intelligence ; contemplation impuissante des chefs-d'œuvre de leur antiquité, et jusqu'à l'humiliante fiction qui imposait à leur nationalité le nom de Romain. Vaincus, ils redeviennent Grecs, ils secouent le joug de leur éternel Homère et de leurs éternelles controverses ; ils sont affranchis de leur aristocratie privilégiée ; ils sont gouvernés par des chefs de leur sang, de leur choix, par leurs prêtres. Les Barbares les ont asservis ; mais ils leur laissent leurs lois et une juridiction indigène ; les Barbares détruisent leurs vieilles statues et leurs vieux temples, mais ils leur laissent leurs autels et leurs églises.

Voilà Constantinople devenue le centre radieux de cette tente immense, qui, selon un poète ture, apparut en songe à Orchan.

reposant sur le Caucase, le Balkan, le Liban et le mont Atlas, arrosée par le Tigre, l'Euphrate, le Danube et le Nil. Par elle, les Ottomans couronnent l'empire colossal qu'ils ont formé, et devant cette tête imposante le califat de Bagdad fléchit, la Mecque elle-même s'est inclinée; en elle l'islamisme a trouvé sa Rome. La veuve des Césars, par son hymen avec les sultans, jouit d'une gloire nouvelle. Merveilleuse destinée de l'antique Byzance! Sous le nom de Constantinople, elle fut la première métropole du christianisme; sous le nom de Stamboul, elle devient la seconde métropole de l'islamisme; par Constantinople, l'Occident oscilla vers l'Orient de tout le poids de Constantin et d'Arius; par Stamboul, l'Orient oscille vers l'Occident de tout le poids de Mahomet II et de ses héritiers. A cette ville, par son balancement alternatif, appartient l'honneur de préparer l'union de l'Orient et de l'Occident. Que les Ottomans y soient donc les bien-venus, et nous aussi rendons grâce à *Allah!*

C'est à l'extrémité de Constantinople, à l'entrée méridionale du Bosphore, face à face de Scutari, près de Sainte-Sophie, que le conquérant fixa le siège du pouvoir dans une première enceinte successivement accrue. Qu'il est harmonieux ce groupe de dômes, recouverts d'un plomb aujourd'hui terne, autrefois doré peut-être, d'habitations aux formes carrées, de tours coiffées en pointes, de kiosques, de murailles larges et hautes, s'entremêlant d'arbres au feuillage lustré ou à la verdure plus tendre, de pins avec leur couronne au bout d'une tige nue, et de cyprès enfin érigeant en cône leurs rameaux et leur couleur sévère!

Dans ce massif on ne voit point d'édifice aux dimensions colossales, écrasant tout et réclamant pour lui seul l'admiration, de palais, de parcs, d'avenues, ordonnés avec une pompeuse symétrie; mais un magnifique ensemble de bâtimens et de jardins se mariant sur l'éminence et la pente d'une colline qui descend par ondulations jusqu'à la mer, et offrant, dans sa diversité, la grace et la grandeur. Là fut déposé l'étendard de Mahomet, palladium de l'empire. Là furent enfermées toutes ces femmes qui composaient le faste de leurs maîtres. Là régnèrent la religion, la politique et l'amour. Là le divan tint ses conseils, et le sérail ourdit ses intrigues. Il y eut là des roses, des parfums d'aloës, de tu-

lipés, d'oranger; des fêtes, des chants, des baisers et du sang. Là le poison tua sans bruit, le poignard et le cimeterre firent œuvre plus hardie, le canal s'ouvrit sous un poids palpitant encore, et la Porte étala le trophée sauvage de têtes décollées. Là les sultans, tour à tour appuyés, attaqués par les ulémas et les janissaires unis et divisés, siégèrent sur un trône glissant qu'environnaient le despotisme et l'anarchie. De là partit la foudre qui dévora les janissaires et donna le signal de la réforme. Là enfin a grandi et décliné la fortune de l'empire....

Près de ce groupe de palais et de verdure, de quelque côté que vous veniez par mer à la ville, toujours vous découvrez un autre groupe noble et majestueux; deux coupoles et dix minarets, qui, selon le point de vue, s'éclipsent réciproquement, changent de place, ou même entrent parmi les arbres du sérail. C'est Sainte-Sophie, qui, de loin, a un grandiose et une légèreté que, de près, les contreforts massifs de l'édifice dissimulent. Sainte-Sophie est si admirablement située, qu'elle apparaît tout d'abord comme un temple métropolitain; à côté, c'est la mosquée d'Achmet: la première, accompagnée de quatre minarets à une seule galerie, et courbant gracieusement sa coupole en ellipse; la seconde, arrondissant plus fièrement son dôme en demi-sphère, l'escortant ambitieusement de six longs minarets à deux et à trois galeries, et semblant avoir fait effort pour donner au monument mahométan la victoire sur le monument chrétien; du reste heureusement postée sur la place de l'antique hippodrome, où, devant elle, s'abaissent des débris de colonnes et l'obélisque égyptien.

Cependant Sainte-Sophie est le type de toutes les mosquées de Stamboul. L'islamisme rencontre dans la forme architecturale inventée par le christianisme grec une expression assez vraie de sa propre foi pour l'adopter, sauf à greffer sur l'art byzantin une portion de l'art arabe. Le génie des Osmanlis s'est toujours enrichi de conquêtes; leur langue a dépouillé les Arabes et les Persans, et leurs constructions ont pris aux Græco-Romains. Examinons ensemble leur mosquée: premièrement le corps de la mosquée est un carré long, et sur ce corps un vaste dôme surmonté du croissant; au-dessous de la base de cette tête, et pour ainsi dire jusque sur les épaules, reposent par étages des demi-

dômes, divers de proportions selon le rang qu'ils tiennent, tandis que des quatre angles montent, vers la grande coupole, des coupoles moindres, qui la flanquent respectueusement. Sur les deux faces latérales sont, de chaque côté, deux galeries superposées l'une à l'autre avec une rangée de colonnes en arcades et recouvertes dans leur longueur d'une suite de nouveaux dômes; c'est une sorte d'appendice à la mosquée, occupant en hauteur les deux tiers du mur.

Puis à côté de cette profusion orientale de dômes, ces minarets qui s'allongent en aiguilles, en rappelant l'église occidentale, marient heureusement avec ces courbes innombrables l'élancement de leurs lignes droites; on dirait la prière qui monte et demande tandis que l'épanouissement des coupoles attend les grâces et la rosée du ciel. Enfin, ce qui complète la mosquée, c'est l'enclos ceint de murs et de grilles, où elle est posée, comme le Musulman, en adoration sur son tapis : l'ombrage des cyprès et des platanes plantés sans art, le roucoulement des tourterelles, ou des pigeons, l'eau qui s'échappe, pour les ablutions des fidèles, soit de la base du monument par de petites fontaines placées sur les deux faces latérales, soit d'une grande fontaine occupant le centre de la cour, attestent qu'ils n'ont pas oublié que, selon le Coran, Dieu avec l'homme créa aussi le monde. Dans son intérieur, la mosquée est grave; elle redoute l'éclat du jour, le prestige des arts, l'idolâtrie du soleil et des astres, l'idolâtrie de l'homme et des animaux. Des fenêtres de médiocre proportion, carrées, ovales, cintrées, ogivales, rondes, et séparées pour la plupart en nombreux compartimens par un épais mastic, n'y laissent pénétrer la lumière que parcimonieusement, et ce n'est qu'au ramazan, à des époques rares que l'édifice s'illumine des mille lampes suspendues à sa voûte. Par sa clarté ombreuse, par la nudité de son enceinte, où s'élèvent seulement deux grandes chaires, où l'autel n'est qu'une niche vide, indicatrice de la situation de la Mécque, où le culte n'est qu'une oraison accompagnée de gestes, sans sacrifice, la mosquée amortit, beaucoup plus qu'elle ne les exalte, les sens du croyant. Au dehors elle peut vivement l'impressionner, au dedans elle le spiritualise plutôt qu'elle ne le matérialise; traduction fidèle du Coran, qui se montre dans un verset si complai-

sant pour la chair, dans un autre si sévère pour elle, destiné qu'il était à satisfaire une nation sensuelle, en corrigeant les écarts de son imagination et l'excès de ses désirs. Aussi, tandis que la mosquée étale à l'extérieur sa multiplicité superbe, à l'intérieur elle a tout sacrifié à l'adoration austère de l'unité; et n'est-ce pas une chose remarquable que cette nouvelle conformité entre l'islamisme et le christianisme grec? Celui-ci avait poussé la terreur et la haine de l'idolâtrie jusqu'à briser les images et même représenter la croix sans le divin crucifié, et celui-là porte au dernier degré l'intolérance des images; sous leur domination, Constantinople ne perfectionna point la peinture et la sculpture: elle fut surtout architecte. Autre rapprochement! Constantinople était et demeura une ville de législation, d'histoire, de gouvernement, de religion: des Tribonien et des Papinien aux Khousree et aux Haleby se perpétua la codification de toutes les lois anciennes; des historiens de Bysance aux historiographes de Stamboul, la rédaction de volumineuses et célèbres annales; enfin des Césars de l'empire d'Orient aux sultans de l'empire ottoman, l'union confuse du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel. Chrétienne ou mahométane, Constantinople a comme une même destinée.

Poursuivons-nous notre promenade? Peut-être êtes-vous impatient de retourner à la fête pour admirer les yeux bleus des Circassiennes et les yeux noirs des Turques; — ou bien il vous plairait de boire un narguilé, comme on dit en ce pays, en face du canal, et là, en contemplant tour à tour ce beau spectacle et les nuages de fumée qui s'exhalent de votre bouche, de rêver, au bruissement de l'eau que soulèvent vos aspirations, puis de répéter, avec le bon Turc qui vous sert le café: *Mash Allah!* — Vous voudriez prendre un repas à l'orientale chez l'un des restaurateurs nomades campés sur les tombeaux..... Pour les peuples du Levant, ce n'est pas profanation: ils n'ont point planté de promenades à cause de leurs mœurs et de leurs coutumes sédentaires; mais où ils élèvent un tombeau, ils mettent un arbre, et quand ils cherchent l'ombre, ils vont au tombeau; le tombeau en Occident est triste; ici, il est également sacré, et il a perdu de l'horreur de la mort: il y a, ce nous semble, quelque chose de religieux dans cette association du souvenir des morts et des joies des vivans. Vous n'êtes

point tenté de ce repas ? Alors, si vous n'avez aucun droit d'assister au banquet, plus somptueux, des patriarches grec, arménien catholique, arménien schismatique, et du grand-rabbin, faisant ensemble une sorte de cène à l'invitation d'un ministre musulman, si vous n'avez aucune prétention à figurer au dîner de MM. les ambassadeurs et du corps diplomatique, continuons.

De la mosquée allons au bazar, sans crainte de mêler le profane au sacré ; entre eux, la loi de Mahomet a mis moins de distance que celle de Jésus entre le temple et les marchands : souvent même les fondateurs des mosquées, et des écoles qui sont attachées aux plus importantes d'entre elles, ont bâti à leur porte des boutiques, des magasins, des bains, dont les revenus sont affectés à l'entretien du pieux édifice. Mais à quel bazar irons-nous ? Sera-ce à celui des esclaves ? car, malgré les progrès de la civilisation ottomane, aux portes de l'Europe se fait encore la traite noire et blanche. Allons au Tcharché. Le Tcharché est une réunion de bazars, recouverts d'une voûte cintrée, se croisant dans tous les sens, offrant deux rangées de boutiques, plusieurs riches et ornées, boutiques de tapis, d'étoffes, de parfums, de joaillerie, etc., et, entre ces deux rangées, laissant un chemin, où, en plusieurs endroits, se peuvent mêler les piétons, les chevaux, les arabats : c'est comme une petite ville sous un même toit ; la lumière y descend par des ouvertures haut percées sur tout ce mouvement de populations, sur toutes ces couleurs de marchandises, de marchands, d'acheteurs.... Aujourd'hui la fête lui a enlevé une partie de son éclat.... Et ici, comme dans tout l'Orient, la lumière respecte l'ombre, et des fontaines ajoutent à la fraîcheur. Ces fontaines que vous voyez n'ont rien de remarquable ; mais vous connaissez celle de Sainte-Sophie ; vous en avez vu dans la cour des mosquées ; si les fontaines sont abondantes dans tout le Levant, où elles sont la plupart des fondations pieuses, les plus belles sont peut-être celles de Constantinople, où elles s'offrent en général avec une profusion d'arabesques décorant leurs faces nombreuses et le dessous de la partie saillante de leurs toitures.

Mais suivons rapidement l'aqueduc de Valens, dont la triple arcade, de loin, se dessine si heureusement à l'horizon, et sortons de la ville. Voici peut-être un des restes les plus imposans des con-

Et cependant, pour être si superbe et si vaste, qu'est-ce que Constantinople? Le germe d'une ville, plus vaste et plus superbe encore qui déjà s'en échappe. La cité de Constantin et de Mahomet II était surtout une position militaire, la capitale d'un empire armé. Mais du jour où les Génois arrachèrent à la faiblesse des Césars grecs la permission de coloniser sur l'autre rive du port, en face de la ville, Galata; du jour où les chrétiens, moyennant leurs capitulations, purent s'établir avantageusement en Turquie, Constantinople sortit de ses murailles; elle commença à s'établir sur les bords européens du Bosphore. L'activité des négocians francs et de leur clientèle grecque, juive, arménienne, s'empara de ces positions, et bientôt Galata et Péra, à droite et à gauche, donnèrent la main à tous ces bourgs, auparavant épars, qui, aujourd'hui, se continuent dans l'intérieur du port et sur les rivages extérieurs. Sur ces rivages, soit d'Europe, soit d'Asie, les sultans eux-mêmes construisirent d'abord leurs maisons de plaisance: enfin, Mahmoud fixa la résidence impériale dans les diverses habitations dont il les a embellis, et, à cette heure, le vieux sérail, ce Louvre des empereurs ottomans, n'est plus pour lui qu'un pied-à-terre à Stamboul. Mahmoud a cassé le janissariat, et avec cette milice il a aussi cassé Stamboul. Stamboul est l'antique citadelle, la place d'armes, la forteresse: mais la ville! elle court aujourd'hui le long du Bosphore; déjà presque elle remonte jusqu'à Thérapia et à Buguckdéré. La ville sainte, la ville musulmane, la ville privilégiée est désertée par le commerce et par la réforme. Les comptoirs, les bazars, les palais, les casernes se transportent ailleurs; et Stamboul est en pleine disgrâce. Il y a plaisir à observer cette transformation qui s'opère dans une capitale comme dans ses habitans, et on se laisse aisément récréer à ce spectacle d'une cité nouvelle, s'épanouissant dans l'enceinte de la vieille cité, pour prendre l'essor à travers champs et collines; et la fête contribue à hâter cette émigration. La fête a lieu à Dolmabaktzé, sur les rives du Bosphore; et Stamboul se voit comme exclue de cette solennité. La population la délaisse pour se transporter là où est le mouvement, le bruit, l'éclat: Stamboul, solitaire durant le jour, la nuit reste dans l'ombre; elle ne concourt à l'illumination que par l'une des faces du sérail; tout le reste demeure éclipsé. Et,



en effet , le Bosphore est le canal , le fleuve , la rue-mère de la ville. Et ce canal , dans toute sa longueur , est une rade sûre , se repliant en ports et en anses , où presque partout les bâtimens peuvent mouiller bord à bord. Aimez-vous à rêver ? Des deux côtés du canal , construisons des quais immenses , chargés d'arsenaux , de fabriques , de magasins , de docks , de bourses , de cafés , de fontaines ; sur le penchant des collines , bâtitons des maisons avec leurs cours , leurs jardins , leurs terrasses parfumées de fleurs , d'enfans et de femmes ; disposons régulièrement les retraites silencieuses de l'étude et de la méditation , les bibliothèques , les écoles , les observatoires ; quartier paisible de la science qui repose au-dessus du vaste et bruyant quartier de l'industrie , et remonte vers les inspirations de l'art. Le jour , quelle activité , quel travail le long des quais , dans tous ces ports , parmi tous ces ateliers ! Le soir , quels plaisirs élégans , quels repos voluptueux ! Que de jets de lumières se renvoient les deux rives , capables de faire pâlir par leur splendeur accoutumée l'illumination extraordinaire du moment ! Centre immense où viendront aboutir toutes les richesses de l'Europe , de l'Asie et de l'Afrique pour s'échanger entre elles et se distribuer , suivant les besoins de chaque contrée , y aura-t-il pour cette nouvelle Constantinople trop de magnificence ? Est-il d'ailleurs une position plus propre à inspirer le génie des artistes ? Mais qu'il soit grand , plus grand que Michel-Ange , l'architecte qui voudra asseoir sur les deux rives du Bosphore une ville asiatico-européenne , dont la mer de Marmara et les Dardanelles , peuplées de villes , de fabriques , de fermes , seront les avenues et les faubourgs , qui devra bâtir deux grandes cités unies en un couple magnifique , dont l'une semblera tenir dans sa main le globe naissant du soleil , et l'autre le recevoir dans la sienne , déclinant et empourpré ! Et quelle fête , lorsque la grande ville voudra se réjouir , et qu'elle mettra au vent toutes ses lumières , toutes ses harmonies , toutes ses gloires , et que ses populations et ses collines , parées de mille couleurs , formeront ensemble un chœur immense , trépignant de joie et d'enthousiasme !

Retournons à la fête. Jamais peut-être il n'y eut , sur les rives du Bosphore ou à Constantinople , une réunion aussi nombreuse

de femmes : les Mahométanes, voilées et enveloppées de manteaux, les Arméniennes des deux communions, voilées aussi, quoique chrétiennes; les Juives, la tête recouverte d'une étoffe blanche, mais la face nue; les Grecques enfin, entièrement découvertes, et se faisant de leurs longs cheveux bruns une parure mêlée à une coiffure élevée, large, transparente. Ici se rencontrent, presque à chaque pas, des traits admirables de régularité, d'élégance, de délicatesse : sans doute vous n'y trouvez point de ces tailles sveltes, de ces corsages d'abeilles, de ces tournures ravissantes qui séduisent à Paris; le vêtement, chez la plupart d'entre elles, écrase les graces du corps; puis l'habitude du sofa et le défaut d'exercice habituel leur nuisent; elles ne savent pas marcher; elles ne sont pas libres. Mais où voir des têtes plus belles de dessin et de coloris? Ne leur demandez pas, l'expression d'une intelligence délicate et fine, ou d'un sentiment moral élevé; de quel droit leur demander ce que leur condition ne leur permet pas d'avoir? Regrettez seulement, regrettez, vous le devez, qu'une création aussi merveilleuse ne soit qu'ébauchée. Un autre désenchantement est celui que vous cause leur voix : elle est monotone et crue; elle manque du charme de cet accent qui en modifie le son et en varie l'expression par une foule d'heureuses nuances; leur voix est comme leur figure, sans physionomie; le voile est aussi dans leur parole. C'est que toutes les femmes du Levant, quelle que soit leur communion, sont tenues dans la servitude, dans la dépendance par la jalousie des hommes : l'église grecque et arménienne, aussi bien que la mosquée, leur assigne une place à part, si ce n'est même deux chapelles distinctes qui ont chacune leur autel et leur office; dans l'intérieur de la famille, à table, les femmes ont aussi leur service séparé. Parmi ces femmes, les plus émancipées sont les Grecques, et c'est ce qu'elles expriment par leur toilette, plus rapprochée de la toilette européenne, et par une facilité plus grande ou plus apparente de mœurs. Mais celles qui ont le plus soif de liberté, ce sont les Musulmanes : n'est-ce pas ce qu'on peut soupçonner, en voyant avec quel zèle elles mettent à profit l'autorisation que ces fêtes leur donnent de sortir, avec quelle exactitude elles reviennent tous les jours assister aux mêmes spectacles sans se lasser de la mesquinerie monotone de ces représen-

tations? C'est que l'air du harem leur pèse; c'est que la solitude de la maison les ennuie. Et pourrait-il en être autrement, lorsqu'excepté les soins domestiques dont elles sont même dispensées par leurs serviteurs, elles n'ont dans leur intérieur, grâce à une complète ignorance, aucune de ces occupations que créent la lecture, l'étude, la culture des arts, ou l'éducation des enfans? Aussi sont-elles d'une étonnante intrépidité aux fêtes. Du reste elles y jouissent des meilleures places qui leur ont été réservées, et elles sont protégées par des factionnaires contre l'insolence des curieux. Hàtons-nous, pour être juste, de déclarer que de la part des Turcs il y a en général pour elles mieux que des égards obligés, c'est l'habitude du respect; bien entendu que leur respect pour les femmes est celui des propriétaires pour la propriété. Toutefois, elles n'ont pas la fête tout entière: tant que le soleil veille pour les maris, bien: mais quand il disparaît, la retraite bat et sonne; adieu les feux d'artifice, adieu les illuminations! ordre de rentrer. Pauvres femmes! à quel régime militaire sont-elles soumises, la protection des baïonnettes et la discipline du tambour! Mais qui sait ce qu'un tel ordre aura soulevé de murmures contre la rigidité de leur dépendance, et aiguillonné de désirs d'émancipation? Cette fête n'aura-t-elle pas été le foyer d'une conspiration plus décidée contre tous les vieux usages maintenus par les maris? Elles voudront aussi pour elles le bénéfice de la réforme. Patience! déjà, à ce qu'on assure, Mahmoud permet à ses femmes, quand elles le désirent, de s'habiller à l'européenne dans le harem: Mahmoud est un homme de culte, comme Méhémet-Ali est un homme d'industrie; il a entrepris la toilette de tout l'empire; hommes et femmes y passeront: c'est le despote du costume. Espérons donc que bientôt le voile tombera, et ce sera bien. Le voile appliqué par la main de l'homme sur la face de la femme est un masque de plomb; de ce voile où il l'enferme, il n'y a pas loin au sac où il la coud vivante pour la jeter au canal: le mystère, imposé à la femme par l'homme, c'est la prison; odieux mystère! et pourtant il y a dans ce voile dont la femme se couvre librement une grace indéfinissable, dans ce voile qui flotte et ne pèse pas, dans ce léger nuage dont à son gré l'étoile s'enveloppe ou se dégage!... Les femmes de l'Occident aujourd'hui savent peu le mystère; elles ont dû lutter à front

découvert pour conquérir leur émancipation, et faute d'avoir encore la plénitude de leurs droits, elles n'ont pas peut-être la pâleur de leur liberté. Ici les femmes ont l'impudeur de l'esclavage; rien n'égale l'audace de leurs yeux; elles regardent comme si elles n'étaient pas vues. Du reste, elles témoignent quelque lassitude de leur situation; l'adultère et la prostitution se sont glissées parmi elles; quant au divorce, elles sont ardentes à le réclamer, et leur réclamation est admise chaque fois qu'elle est conforme aux lois. Que les femmes turques souffrent, aspirent vaguement à un autre sort, voilà ce qu'on ne peut nier, quand on les voit porter sur leur visage la trace de leurs désirs mal satisfaits. Si de profonds observateurs attribuent uniquement leur état de pâleur et de souffrance à l'abus des bains, pour nous, nous croyons qu'il tient à une crise révolutionnaire.

Nous n'avons point encore parlé des époux. Et d'abord de l'épouse que pourrions-nous dire? Son nom, c'est la sultane Salichè. Voilà tout. Sans doute pendant la durée de ces fêtes, entourée dans le harem impérial des harems des pachas et des ministres, elle nage dans une mer de félicitations et de vœux, et respire dans une atmosphère d'encens et de parfums: sans doute elle étale, devant les yeux éblouis, le luxe de la nouvelle épouse, et elle consacre plus d'un moment à essayer les toilettes que l'on dit être venues pour elle des célèbres magasins de modes de Paris, en souriant peut-être, au milieu de ces dames, de l'art ingénieux de la civilisation européenne. Pour nous, à tant de souhaits pour son bonheur nous ajoutons les nôtres: car nous croyons que sa noce, célébrée avec tant d'éclat et de pompe, aura contribué à rehausser la dignité de tout son sexe. Quant à l'époux, qui dans un tel mariage, ne joue que le second rôle, c'est Halil-Pacha. On le dit familiarisé avec les langues et les usages de l'Europe, et d'un caractère bon et aimable. Le rang auquel il s'est élevé, de la condition d'esclave, lui ferait supposer un mérite au-dessus de la médiocrité, si l'on ne savait qu'il doit sa fortune à la faveur du séraskier-pacha, dont il est *le fils d'ame*. Une telle adoption, commune en Turquie, a quelquefois des causes honorables; celle-ci a une origine moins pure. Il est de notoriété publique que Halil-Pacha, dans sa première jeunesse, a fait partie du *harem mâle* du séraskier-pacha.

De telles mœurs n'ont rien ici que de très ordinaire, et contribuent souvent à l'avancement dans l'armée ottomane. Ces mœurs, il faut bien le dire, sont caractéristiques de tous les peuples musulmans, turcs, persans, arabes. C'est aux sages de l'époque à décider si elles sont ou non le résultat de la condition des femmes chez ces peuples.

Enfin, le 15 juin arrive. La veille on avait porté, en grande cérémonie, au palais de la princesse, ses trésors, les présents dont elle a été comblée, et tous les objets qui doivent servir à sa personne et à sa maison : trousseau, linge, toilette, ustensiles de cuisine, etc., etc.; cent mulets, cinq équipages, vingt-cinq fourgons et trente voitures, escortés de deux escadrons de cavalerie, servaient à ce pompeux emménagement. Mais ce jour, avant midi, au milieu d'une longue haie formée près de l'esplanade et continuée sur les coteaux voisins, nous voyons sortir du palais impérial et s'avancer, d'abord tout l'état-major des troupes cantonnées sur le Bosphore, les pachas, les ministres en costume demi-européen; les membres les plus élevés du corps des ulémas, conservateurs fidèles du costume antique; le grand muphti, avec un turban blanc couronné d'un large bandeau d'or et un ample manteau blanc, et, à côté de lui, le grand visir, tous deux ruines vivantes de l'ancien empire ottoman; derrière eux, comme le résumé de leur puissance, le séraskier-pacha, dans lequel est aujourd'hui tout le gouvernement, vieillard de quatre-vingts ans, face rouge, barbe blanche, vert d'énergie, court de taille, gros d'embonpoint; puis les voitures attelées de six et quatre chevaux, voitures à l'européenne, remplies des dames de la cour, habillées et voilées comme de coutume, pendant qu'aux portières cavalcadent, en redingote à la russe, taille pincée, collet et ceintures dorés, messieurs les eunuques noirs, sainte milice qu'a respectée la réforme. Entre tous ces équipages figure une voiture étincelante d'or, comme une ancienne voiture du sacre, présent de l'empereur Nicolas à son frère l'empereur Mahmoud; c'est sous les stores de cette voiture que passe invisible la vierge impériale, l'épouse nouvelle, image fidèle, peut-être, de la puissance ottomane près d'être aussi enfermée dans la vaste monarchie russe; enfin, après une longue file d'arabats, soigneusement clos et également remplis de femmes, deux

escadrons de lanciers ferment la marche. Ce cortège conduit la jeune sultane à son palais, sur le seuil duquel son époux l'attend ; et tout est fini.

Vers les derniers jours de ces solennités, on reparla du blocus prochain des Dardanelles par la flotte anglo-française. Que deviendra la Turquie? Que fera l'Europe? Voilà la question de tous les momens, ici et ailleurs. Pour nous, il nous semble que l'Occident est aujourd'hui embarrassé de l'empire ottoman comme il l'était, il y a près de quatre cents ans, de l'empire d'Orient. Le parallèle est frappant! Il veut, à cette heure, le secourir, et il a commencé par briser lui-même ses forces. Ainsi fit l'Occident avec l'empire d'Orient. Il prétend le sauver d'un ennemi commun, et il n'apporte, dans cette protection qu'il lui accorde, qu'une sympathie indécise, sans foi dans ses propres efforts, sans foi dans les droits du protégé à son soutien. Ainsi fit l'Occident avec l'empire d'Orient. Et l'empire ottoman a beau s'abjurer pour embrasser la civilisation occidentale; il a beau s'eupéaniser à la hâte pour être traité en frère par l'Europe; lui-même doute de l'appui de l'Europe, et il subit, comme une fatalité, l'alliance menaçante de son plus terrible ennemi qui veille à ses portes. Ainsi fit l'empire d'Orient à l'égard de l'Occident, devenant latin pour n'être pas conquis; et il ne put échapper à l'ennemi qui veillait à ses portes...

De grands évènements approchent. — Il y a huit siècles, une race nomade accourut du fond de ses steppes devant les remparts des capitales d'Orient, échangea ses tentes contre des palais, et écrivit les noms de ses khans à côté de ceux des Cyrus, des Alexandre et des Constantin. A présent il semble que la race tartare soit en défaillance, et que de toutes parts il y ait contre elle conspiration. Elle avait, en courant, jeté ses dynasties sur les trônes de Samarcande, de Ghizné, d'Ispahan, de Bagdad, de Delhi, de Pékin, de Jérusalem, de Constantinople : des murailles de la Chine à Moscou et aux frontières de l'Allemagne, du Caire au détroit de Gibraltar, elle avait propagé sa puissance ou installé sa domination. Et la Chine s'est révolutionnée contre les maîtres qu'elle en avait reçus; des empereurs de Delhi l'Angleterre n'a conservé que le fantôme; l'Égypte et l'Arabie se sont émancipées par l'heureuse audace de Méhémet-Ali, qui sent que sa puissance n'est vitale qu'à la condi-

tion d'une incarnation, en lui et ses successeurs, du génie arabe. La France a dépossédé le dey d'Alger; les deys de Tripoli et de Tunis sont sourdement menacés; enfin, le sultan de Constantinople et le shah de Teheran chancellent, et la Russie étend vers l'un et vers l'autre ses deux mains armées, comme si pour elle l'instant était venu de vider, avec cette race, une longue querelle, et de se venger des ravages de ses hordes en versant dans deux de ces empires subjugués les lumières de la civilisation européenne. — C'est qu'il y a des momens où les races les plus glorieuses, pour accomplir un nouveau progrès, ont besoin de l'initiation étrangère. La tente d'Orchan a déjà commencé à se replier, et la race ottomane, afin que ses élémens d'avenir se développent, doit prendre place sous une tente plus vaste...

Une noce est terminée; il en reste une autre à célébrer, plus imposante. La veuve de Constantin et des empereurs d'Orient, après une longue union avec Mahomet II et les princes ottomans, demande le divorce et aspire à un nouvel hymen. Dans son noble orgueil, elle se plaint que la majesté de ses sultans soit aujourd'hui plus voilée que la face de ses filles, et que sa couche soit le partage de ces eunuques de grandeur et de gloire. Le czar la courtise, une main sur son épée, et l'autre vers son empire immense; déjà il la salue comme la reine de ses magnifiques possessions. L'Europe alarmée a beau refuser ou faire attendre son consentement: si l'on en croit tous les présages, le génie de Pierre-le-Grand s'apprête à descendre de son trône de glace pour s'asseoir sur les rives du Bosphore, et bientôt peut-être il mettra le diadème des czars au front de Constantinople, qui, revêtue d'une beauté nouvelle, présidera pacifiquement aux destinées communes de l'Occident et de l'Orient représentées dans son empire... Dieu est grand!

E. BARRAULT.

---

# STATISTIQUE PARLEMENTAIRE.

---

## III.

### LA CHAMBRE DES PAIRS.

---

Vous connaissez ce palais aux pavillons massifs, du style de Henri IV et de Marie de Médicis, badigeonnés par l'empire; vous avez visité ces pièces encore décorées par le directoire et les fournisseurs, au temps des fêtes de M<sup>mes</sup> de Beauharnais, Tallien et Récamier, ces larges dalles où tant de fois se posèrent des pieds nus de femmes l'orteil orné de bagues d'or transparent sous le cothurne antique; ces salons où paraient les courtisanes du palais Egalité, la taille dessinée sous la tunique romaine, et le citoyen Talleyrand, ministre des relations extérieures. Vous connaissez aussi ces cabinets où Barras et le vieux Gohier furent si étrangement joués par Bonaparte au 48 brumaire. Eh bien! quand vous avez



traversé ce grand escalier semé çà et là d'orangers et d'arbustes odoriférans, laissant à droite la collection de tableaux raide et froide de l'école française, vous trouvez une pièce étroite, étouffée, où siègent habituellement 120 ou 150 personnes; cette pièce est ornée de fauteuils qui ressemblent aux sièges à bras des cathédrales, et sur ces fauteuils des têtes de toutes les formes, des débris de tous les systèmes, une sorte de galerie historique de tous les temps et de toutes les révolutions : là des conventionnels à côté de loyaux gentilshommes; ici des sénateurs de l'empire muets et flatteurs comme M. de Fontanes, à côté de la rigidité puritaine de quelques débris de l'opposition du tribunal; puis des généraux, j'allais dire à côté des évêques, mais il n'y en a plus. M. de Sémonville a eu l'ingénieuse idée de remplir le vide qu'avait laissé l'église, par l'apparition instantanée des drapeaux autrichiens pris à Ulm; galanterie de bon goût que le grand référendaire voulut faire sans doute à ce grand corps d'invalides qui compose la chambre héréditaire.

Ce local des séances de la pairie est si incommode, que si tous les pairs siégeaient avec assiduité, on y étoufferait; mais les plus solennelles séances depuis la révolution de juillet n'ont jamais compté au-delà de 150 membres. Ils étaient plus nombreux et plus pressés sous la restauration : aussi avait-on songé à l'agrandir, et même un moment à transporter la pairie au Louvre. En 1826, lorsqu'il était bruit de la grande promotion de pairie qui finit et récompensa la chambre septennale, M. de Villèle manda chez lui M. de Sémonville, et lui dit avec ce ton nasillard qui cachait des projets si fins et des aperçus si ingénieux : « Mon cher M. de Sémonville, vous devez bien être mal à l'aise dans votre salle si étroite, vous ne pouvez pas y respirer; ne serait-il pas possible de l'agrandir? Un gouvernement comme le nôtre ne doit pas laisser les pairs du royaume dans un endroit si peu convenable; trouvez-moi un moyen de vous mieux placer. » M. de Sémonville, aussi fin que M. de Villèle, et voyant bien que le ministre n'avait pas de motifs de s'inquiéter pour l'hygiène de la chambre qui venait de rejeter son projet de loi sur les rentes, lui répondit : — Vous vous occupez moins de nous que de ceux que vous voulez faire venir avec nous; votre promotion sera donc bien nombreuse? — Nous n'en ferons pas, répliqua M. de Villèle; comment voulez-vous que nous imitions Decazes par une de ces promotions en masse pour ou contre un système : ce que je vous en dis, c'est pour la commodité de la chambre des pairs; elle ne peut pas rester là, et si vous ne pouvez trouver un moyen, nous la transporterons au Louvre. — Au Louvre! reprit M. de Sémonville; vous ne voulez donc plus faire de nous que des tableaux de la vieille école, ou bien un parlement que vous pourrez mander aux Tui-

leries selon votre bon plaisir; vous ne savez donc pas, mon cher M. de Villèle, que le Luxembourg nous a été donné en dotation par une loi? — Par une loi! s'écria M. de Villèle, c'est différent : eh bien! alors abattez quelques pans de murailles. Plusieurs d'entre vous se plaignent, il leur faut de l'air. — Et de la voix ou des voix, dit en riant le grand référendaire. — Quelques jours après parut la grande ordonnance qui nommait soixante-seize pairs de France, pris dans ce que la chambre septennale avait de plus dévoué, et la gentilhommerie provinciale et religieuse de plus *pur*; on leur trouva des sièges, et la pairie de France continua d'étonner dans la salle étroite et étriquée du directoire.

Si vous assistiez jamais à une des séances de cette chambre, vous n'y trouveriez rien qui ressemble aux débats animés, à la manière bruyante et plus pittoresquement dramatique de la chambre des députés. Les discussions de la chambre des pairs sont graves; on s'y permet rarement l'interpellation, les personnalités; on y parle de son siège, on ne se pose pas comme orateur de profession à une tribune haute et saisissante; on imite tant qu'on peut la chambre des lords en Angleterre. Il existe parmi les pairs une science générale d'affaires; les chefs de chaque nuance d'opinions ont presque tous passé à travers l'administration et la politique, et ils y ont acquis une connaissance plus parfaite des évènements, des choses et des hommes. Il y a là une répugnance invincible pour le progrès quand il dépasse certaines bornes de perfectibilité, de repos; quand il tourmente les existences vieilles et les préjugés acquis. Donnez une haute question de diplomatie, de finance, une spécialité politique ou militaire à débattre à la chambre des pairs, elle y sera éclairée de lumières soudaines et supérieures. Faut-il préparer une loi de détails, sortant des besoins philosophiques et du mouvement des sociétés, un code de marine, des lois de police, une organisation de finance ou d'armée, vous verrez des talents spéciaux s'en charger : pour les finances, MM. Roy, Mollien; pour la guerre, MM. de Caux, d'Ambrugeac, le maréchal duc de Tarente; pour la marine, les vieux débris des escadres de la Méditerranée et de l'Escaut. Mais prenez ces têtes parfaitement organisées pour le détail, demandez-leur de s'élever jusqu'à l'examen du mécanisme général de la civilisation, jusqu'aux grandes théories qui préparent l'avenir des peuples, les larges voies de l'industrie; alors vous rencontrerez des peurs, des obstacles invincibles, des esprits qui ne comprennent pas, des intelligences qui n'aperçoivent rien au-delà de ce système de conservation; matérialisme vieilli qui lutte contre la haute destinée des sociétés.

Sous ce rapport, je crois que la chambre des pairs n'est pas en harmonie avec les nécessités imposées par le mouvement de juillet. Un corps forte-

ment constitué comme la pairie anglaise peut servir d'obstacle, parce qu'il est une grande puissance, et qu'il remplit une mission; mais la chambre des pairs en France, décimée, complice de son propre suicide, ayant, dans toutes les circonstances, montré une timidité extrême, une déférence absolue pour tous les systèmes, comment cette chambre oserait-elle encore se présenter comme une autorité aristocratique, voulant jouer un rôle de résistance contre un progrès qui la dépasse? Il n'y a dans la chambre des pairs ni ducs de Wellington, ni comtes d'Aberdeen, ni Londonderry, avec des villes, des vassaux, des bourgs entiers à leur disposition, soutenus dans la chambre basse par une minorité influente de talents et de services. Quand on prétend reconstituer le pouvoir, il faut d'abord être soi-même un pouvoir, et pour cela il ne suffit pas que la constitution ait écrit dans ses articles qu'il existe une chambre des pairs; il faut encore qu'aux yeux des masses, que dans le mouvement des idées, la pairie soit réellement quelque chose; et je le demande, fait-on entrer le moins du monde le vote de la chambre des pairs dans les calculs des probabilités pour le triomphe ou pour la chute d'un système?

La chambre des pairs a senti sa position précaire, quand elle a subi avec résignation l'abolition de l'hérédité. Où a-t-elle couru se placer? derrière le pouvoir royal et ministériel. Aucun acte de fermeté et d'opposition, aucun projet de loi n'est sorti de ses mains qu'après avoir reçu une approbation absolue; et si quelquefois elle a modifié les actes émanés de l'autre chambre, si elle a repoussé le divorce, maintenu l'anniversaire du 21 janvier, c'est qu'ici elle agissait de concert avec la couronne; c'est qu'elle savait qu'en contrariant la marche des députés dans des questions qui touchaient à la conscience religieuse, aux souvenirs historiques, elle plaisait à une cour qui conservait et protégeait ces principes.

On a souvent écrit que ce qui manquait à la chambre des pairs, pour exercer une haute influence, c'était la fortune territoriale; on s'est trompé, car la chambre des pairs est encore la réunion des grandes existences du pays, bien entendu que je comprends dans ce calcul les pairs expulsés depuis la révolution de juillet, et que la restauration avait fait entrer dans la chambre héréditaire. Sans doute la pairie française ne peut pas être comparée aux colossales existences de la chambre des lords; je pourrais citer de nobles membres de très haute et très grande maison qui vivaient au grenier, ayant dévoré d'avance la dotation de 42,000 fr. que leur faisait la couronne. Il y avait même un bon cousin de Louis XVIII, écrit de sa main sur la promotion de M. Decazes, à qui on était obligé de payer sa pension jour par jour, afin qu'il pût déjeuner, dîner, et s'abriter autre part qu'à Sainte-Pélagie. Toutefois les fortunes de MM. d'Aligre, de

Boissy, Louvois, Roy, et vingt autres pairs que je pourrais nommer, sont assez belles pour repré senter la grande propriété dans la pairie. Ce n'est donc pas la fortune qui manque à la chambre haute, mais les conditions du pouvoir politique, c'est-à-dire l'existence au dehors et parmi les masses, un caractère d'indépendance forte et généreuse qui la mette en rapport avec les lois de la société telle qu'elle existe. Capacité d'affaires, existence de fortune, la chambre des pairs les possède, cela suffit-il toujours pour l'action des corps politiques?

Par la nature même de ce pouvoir et la position qu'il a prise, il doit offrir bien moins de nuances que la chambre des députés. Dans un scrutin décisif, la chambre des pairs n'a jamais compté plus de vingt billets de rejet; il n'existe là qu'un petit nombre de membres à opposition systématique et formelle; tous louvoient avec le pouvoir, n'en sont pas trop ennemis; et si on en excepte quelques uns, lorsqu'ils l'attaquent, ils le font avec tant de courtoisie, avec un fer tellement émoussé, que les blessures ne sont ni profondes, ni incurables: il y a toujours ressource pour en guérir. On peut considérer les divisions qui existent à la chambre des pairs sous deux rapports: 1° d'après l'attitude politique qu'ont prise les différens membres depuis la grande secousse de juillet, 2° par l'ordre de leur promotion; et c'est sous ce double point de vue que je vais suivre la statistique générale de la chambre.

En première ligne s'offre, d'abord comme parmi les députés, la nuance légitimiste; elle est ici nombreuse, et si l'on ne distinguait pas les légitimistes d'action, de ceux qui ne le sont que de souvenirs, d'affections et pensées, elle embrasserait bien le tiers de la chambre des pairs. Je définis les légitimistes comme parti, ces membres actifs exprimant leurs doctrines sur la brèche, attaquant avec vigueur le principe et les hommes de juillet; et dans cette catégorie je place trois chefs principaux: MM. de Brézé, de Noailles et le vicomte Dubouchage.

La seconde nuance que j'appellerai de tories, ou de conservation, est plus nombreuse; elle fait de l'opposition au pouvoir non point à cause du roi qui règne, de la famille qui tient le sceptre, mais à cause de l'origine et de la marche du gouvernement qu'elle considère comme destructive des droits acquis, du principe même de la sociabilité, et par ce principe elle entend la vieille société avec ses théories de conservation et ses préjugés protecteurs. On peut comprendre dans cette catégorie MM. Mounier, Roy, et plusieurs des anciens membres de ce qu'on appelait le ministère Richelieu.

Une troisième nuance, partageant les mêmes principes, est plus spécialement rattachée au ministère; celle-ci ne se borne pas à défendre sim-

plement le pouvoir en théorie : elle ne l'a jamais séparé des ministres qui l'exercent, de la main qui le fait agir ; de là son adhésion complète à tous les projets du gouvernement, par un vieil instinct, et le sentiment profondément éprouvé, qu'il faut vouloir les hommes quand on veut la chose. Autour de ce principe se groupent une foule de caractères usés, vieillis dans les affaires, tels que MM. Siméon, Portalis, Barbé-Marbois, administrateurs sous l'empire et la restauration, caractères pusillanimes qui baissent la tête devant tous les évènements et adorent toutes les fortunes.

De cette nuance aux ministériels purs, il n'y a pas loin ; seulement le ministérialisme à la chambre des pairs a diverses origines : il y a des ministériels de la convention, de l'ancien sénat, de la chambre des pairs de la restauration ; et, par exemple, pour personnifier cet amalgame, M. Rœderer et le duc de Brissac me paraissent la plus curieuse fusion de couleur et de sentiment autour d'un ministre et d'un système.

Depuis quelque temps, il y a eu velléité dans la pairie de former une espèce de tiers-parti, cherchant l'indépendance sans abdiquer les places et les sinécures ministérielles. Vous savez que dans chaque parlement il y a des hommes qui veulent réaliser la double ambition des lucratives positions et de la popularité ; gens à traitemens, habitués de salons, tribuns de coin du feu et de conversations du soir, puis dévoués dans toutes les questions importantes, et ne se séparant jamais du ministère quand il s'agit de mesures vitales, touchant lesquelles il est besoin que chacun se dessine fortement. A la chambre des pairs, ce parti s'est personnifié dans M. Villemain, qui, dans la dernière et courte session, a pris une attitude particulière, une allure d'opposition qui ne va guère à sa physionomie politique.

Cherchez-vous dans la chambre des pairs une opposition constitutionnelle, quelque chose qui réponde au parti Mauguin, Barrot et Laffitte ? Elle y est sans doute, mais si petite, si concentrée, je dirai même avec une si faible dose de capacités, qu'il ne faut pas la compter. Avec cette idée profondément sentie que la chambre est pouvoir de conservation, ces quelques voix aigres et souvent mal éclairées qui se font entendre pour rappeler les principes, ne sont point écoutées avec faveur ; elles prêchent dans un océan de têtes fatiguées ; elles importunent les votes dociles, comme dans le vieux sénat d'Auguste ou de Tibère, la voix de quelque sénateur des temps de la république importunait les âmes assouplies, en rappelant les beaux jours des grandes images. Ces hommes sont peu nombreux. Puis-je compter MM. Boissy d'Anglas fils, Lemerrier, et Pontécoulant !

## §. I. — PARTI LÉGITIMISTE.

J'ai divisé le parti légitimiste en deux nuances : celle qui va droit au principe du gouvernement, l'attaque dans sa source, nie la légalité de son origine; en un mot la fraction qui se personnifie dans la chambre des pairs en MM. de Brézé, de Noailles et Dubouchage; puis celle qui se transforme en toriens conservateurs, moins saisissable que l'autre, parce qu'elle n'attaque que les choses et non les hommes. J'ai cherché à la peindre en lui donnant pour double expression M. Mounier et le comte Roy.

Le vicomte de Brézé est jeune encore; je crois qu'il appartient à ces principes philosophiques, à cette couleur mystique et religieuse qui a eu un éloquent organe dans l'ancien journal *l'Avenir*. Seulement M. de Brézé, immédiatement dévoué à la royauté exilée, sait bien que ce n'est point par les théories qu'on arrive à des résultats : la philosophie est bonne dans cette partie poétique de la vie de l'homme qui se détache des choses terrestres pour se concentrer dans l'intelligence de soi, et dans les rapports moraux avec ses semblables; mais qu'est-ce que la philosophie quand il s'agit de partis, d'opinions, toutes choses actives, brûlantes qui courent après les faits? M. de Dreux-Brézé s'est donc attaché au positif des opinions, à la discussion des intérêts matériels, et de là ses études sur le budget et sa pensée fondamentalement arrêtée sur le but de toute opposition : la réforme électorale et financière. Le défaut de M. de Dreux-Brézé, c'est de ne pas connaître assez l'assemblée devant laquelle il parle : d'où ses emportemens, cette manière trop vive d'aborder les questions, ce qui est peu en rapport avec l'esprit de la pairie. Certes, en ménageant un peu le tempérament de ses collègues, les sympathies de M. de Dreux-Brézé correspondraient à bien d'autres sympathies; mais tout bruit trop fort, toute expression trop bruyante déplaît au patriciat fatigué : on sait ce que M. de Dreux-Brézé désire, les dévouemens de sa famille, les engagements qu'il peut avoir; de là encore ce peu de retentissement que trouvent ses opinions. Avec un talent très remarquable d'analyse, avec une saisissante logique, M. de Dreux-Brézé n'a rien dans la voix ni dans le geste de ce qui constitue l'orateur; sa parole est quelquefois difficile et embarrassée, quelquefois trop impétueuse. Il ne s'est point posé comme homme politique; il serait malaisé de le classer comme orateur : la thèse de la réforme, brillante et populaire devant la chambre des députés, trouve dans la pairie de si grandes et de si fortes répugnances, que s'en

charger est une mission sans aucune chance possible de succès. M. de Dreux-Brézé parle trop souvent ; on s'use vite ainsi , et il est difficile de ne pas commettre de fautes, lorsqu'on est chaque jour sur la brèche pour défendre un système et une opinion. Quel fut l'homme qui, sous la restauration , acquit la plus haute réputation d'éloquence et de probité politique ? Ce fut M. Royer-Collard , et l'on se souvient qu'il ne prenait la parole que dans des circonstances graves, quand il s'agissait des intérêts et des questions vitales de gouvernement.

M. le duc de Noailles a une parole plus douce , plus persuasive ; aussi est-il mieux écouté. Cette famille des Noailles a une singulière destinée : comme toutes les grandes races de la monarchie , elle s'est parfaitement divisée en nuances qui correspondent à des opinions différentes dans la société ; elle ne s'est jamais montrée difficile sur les concessions ; un de ses ancêtres , pour plaire à Louis XIV , épousa M<sup>lle</sup> d'Aubigné , la nièce de la favorite. Depuis, tous les régimes, tous les partis ont eu un Noailles : la révolution, l'empire, la restauration, et les Tuileries de Louis-Philippe. — Suivez les trois noms de Poix, d'Ayen et de Noailles ; vous les trouverez disséminés un peu partout. Serait-ce là une tactique des grandes familles, une manière d'assurance mutuelle ? Je ne puis le dire ; mais je la trouve aussi dans les Montmorency, les La Rochefoucauld, les Mortemart, les Talleyrand, les Latour-Maubourg. M. le duc de Noailles a pris le rôle de la fidélité au malheur : ce n'est point celui qui mène à la fortune, rarement il caractérise l'homme politique ; mais dans toute situation il est honorable ; et, lorsque le talent, l'appréciation exacte des faits vient se joindre à une bonne situation de conscience, il y a là de quoi se faire écouter d'une chambre, quelque prévenue qu'elle puisse être. Aussi le duc de Noailles trouve-t-il faveur dans ses opinions même les plus extrêmes ; il y a dans ses paroles cette fleur d'aristocratie, cette manière de grand seigneur qui ont leurs charmes même pour le vulgaire. M. de Noailles a peu parlé, mais dans toutes les questions importantes, dans celle de l'hérédité de la pairie surtout, il produisit un grand effet sur la chambre des pairs : ce fut alors que le parti légitimiste se divisa en deux sections. Quelques-uns des pairs de cette opinion crurent à la nécessité de quitter la chambre. Ils voulurent réaliser une pensée qu'ils avaient depuis long-temps arrêtée, celle d'en finir avec un serment qui blessait leurs affections et leurs souvenirs ; tels furent MM. de Fitz-James, Châteaubriand, etc... Et ce fut là une des fautes du parti légitimiste : abandonner ainsi une occasion aussi belle, un moyen d'action aussi puissant, pour en revenir à quoi ? à se porter deux ans après dans les collèges électoraux, afin d'obtenir une place de député ! On avait une tribune haute et re-

teintissante, une voix à donner à son parti, et on quitte tous ces avantages pour la plus puérile des distinctions! Si vingt pairs démissionnaires n'avaient point abandonné la chambre haute, les voix de MM. de Noailles et de Brézé resteraient-elles isolées dans les grandes discussions? M. de Talleyrand comparait la conduite du parti démissionnaire à celle de gens qui se tueraient provisoirement dans l'espoir de ressusciter au jugement dernier.

Je ne sais si je dois vous parler de M. Dubouchage et de sa parole criarde et sans portée. M. Dubouchage est loin d'inspirer cette haute considération politique que méritent ses collègues d'opinion; il est assis sur le siège qu'il occupe par l'hérédité; il est neveu de ce comte Dubouchage, un moment ministre de la marine sous Louis XVIII, au temps où l'on improvisait les officiers de nos escadres; ministre, au reste, de conscience, de talens même spéciaux, mais qui gouvernait avec des souvenirs et des préjugés. Son neveu, M. le vicomte Dubouchage, n'a point été heureux dans toutes les spéculations de sa vie: son nom a souvent retenti dans les tribunaux; il a long-temps siégé à Sainte-Pélagie, et plusieurs fois la chambre a été sollicitée de donner l'autorisation indispensable pour l'exercice de la contrainte par corps contre un pair. Ce ne sont là sans doute que des malheurs; mais M. Dubouchage ne rachète pas ces déconsidérations par un talent réel et de grandes études: son opposition se résume en une sorte de criarderie légitimiste sur toutes choses, à l'expression d'une haine mal déguisée contre ce qui est. Or, la haine est un sentiment petit, égoïste, qu'une assemblée ne comprend pas plus que le pays; elle trouve peu de retentissement, parce qu'elle imprime sur chaque parole le motif qui la dicte. Les antécédens de M. Dubouchage ne lui permettent pas, comme à MM. de Noailles et de Dreux-Brézé, de se faire le champion de la liberté. M. Dubouchage a vieilli à travers le ministère de M. de Villèle et l'a servi avec dévouement; il lui devait la transmission de la pairie de son oncle: la reconnaissance alla un peu loin. Ses précédens commandaient donc certaine réserve; ce n'est pas quand on a voté les lois les plus répressives du système de la restauration, qu'on est apte à venir parler de liberté, du suffrage électoral universel et populaire. Sous ce rapport, M. Dubouchage nuit plus à son parti qu'il ne le sert dans la pairie. Je ne crois pas que l'opinion légitimiste pure voie jamais agrandir ses forces dans la chambre des pairs. Dans une crise bien déterminée, et s'il fallait donner aide à une restauration, la chambre des pairs ne serait pas le dernier corps politique disposé à se prononcer; alors se montreraient une foule de consciences incertaines qui marchent avec tous les pouvoirs, mais qui soutiennent d'a-



bord celui qui existe. Jusque-là l'opposition légitimiste ne sortira pas du cercle de dix à douze voix.

Il n'en est pas de même du parti tory ou conservateur qui se sépare par des nuances si imperceptibles de l'opinion ministérielle. Le rôle qu'a pris le baron Mounier dans la chambre a besoin d'être expliqué. M. Mounier, est homme de restauration, quoiqu'il ait commencé sa vie avec l'empire, et à côté de cette grande épée qui en dirigeait les hautes destinées; secrétaire interprète de Napoléon, il fut, jeune encore, attaché à la carrière politique du duc de Richelieu qu'il aida dans les négociations financières avec les alliés, et qu'il suivit ensuite au congrès d'Aix-la-Chapelle. La nature du caractère de M. Mounier le rattache à toute administration régulière. Il a de l'esprit, une instruction variée; mais il voit souvent les choses par leur petit côté et les questions politiques sous un jour étroit et tout matériel. C'est peut-être un vieux souvenir de la direction de la police, qu'il occupa une ou deux années. M. Mounier est aigri contre le système actuel, mais il n'exprime ses ressentimens qu'avec des ménagemens infinis; sa nature n'est point de se faire le chef d'une opposition bruyante et dessinée, attaquant tout pour tout détruire; il saisit les lois et les mesures par des points de détails, et, s'il émet quelques principes, il les rattache à ses souvenirs de la restauration, dont il s'est fait comme l'expression animée. A la tribune, il a la parole facile, mais trop abondante: c'est un flux de mots rendant avec clarté des idées simples et sans aucune élévation; M. Mounier n'est point un homme politique; ce serait un admirable secrétaire d'état dans la vie ordinaire d'un gouvernement régulier.

La haute position financière du comte Roy a déterminé sa place dans la chambre. Il était impossible qu'un des grands propriétaires de France n'allât pas à un gouvernement quel qu'il fût, pourvu qu'il protégéât la propriété. Cependant le comte Roy conserve dans ses idées quelques souvenirs d'une position ministérielle éteinte; sa présence à la chambre est une lutte perpétuelle contre ce qu'il appelle les innovations destructives. Comme le comte de Saint-Cricq, ce grand créateur de systèmes de prohibition et de protection, il a des idées arrêtées en matière industrielle. Ainsi, vous ne feriez jamais adopter au comte Roy une modification à notre régime des douanes; propriétaire de grandes forêts, d'usines importantes, il s'est fait le défenseur du droit industriel contre le mouvement des esprits qui pousse à la liberté du commerce. La propriété est devenue pour lui une manie; chaque année il ajoute mille arpens de bois à ses forêts, qui couvrent déjà plusieurs départemens. Je ne puis comparer à cette fortune forestière que celle du marquis de Louvois, l'élégant

suzerain du département de l'Yonne. M. Roy porte une grande lucidité dans toutes les questions financières, un esprit exact, ne sortant pas de ce domaine circonscrit de finances, de droits, de balance industrielle et commerciale, et par conséquent l'ennemi de toute théorie qui va au-delà des expériences réalisées. Jamais dans ses discours il ne perçoit souvenirs ou regrets pour la branche aînée; mais toutes les fois que l'occasion s'est présentée, il a défendu, comme son propre ouvrage, le système financier de la restauration. Ce que M. de Caux a fait pour la guerre, ces statistiques multipliées de la bonne gestion et administration de son département militaire, M. Roy l'a fait plusieurs fois pour les finances, et c'est sous ce rapport qu'il a rendu de grands services au parti légitimiste, un peu déclamateur, et qui n'entra jamais profondément dans la vie positive des affaires.

Je n'ai pris jusqu'ici que les têtes de parti dans les deux nuances qui composent les légitimistes dans la chambre, les uns hostiles au principe du gouvernement, les autres voulant au contraire en fonder un sans attachement personnel et exclusif pour une dynastie. Pour mieux faire comprendre ma pensée, je chercherai un point de comparaison dans la chambre des députés, pouvoir politique où les hommes et les opinions sont mieux dessinés. Il s'est formé à côté de M. Berryer, dans cette chambre, une nuance qui ne veut, en aucune manière, s'associer à ses votes hostiles, et qui prétend, avant tout, consolider un gouvernement, quel qu'il soit, sauf ensuite à disputer sur le chef qui y sera appelé. On s'est demandé, par exemple, où se placera M. Sauzet. Dirai-je que M. Sauzet a cherché à se faire un parti à lui, parti d'avenir, et qui pourra porter la victoire d'un côté ou de l'autre dans la chambre? Toutes les fois qu'il s'agira d'épurer la morale du gouvernement, de faire entendre la voix des économies, la réforme sage et modérée, M. Sauzet, sans aucun engagement de dynastie, prendra la défense des sentimens généreux et de cette politique qui retentit au fond de toutes les consciences droites; il ne sera pas assez absurde, si la fortune le porte à une position parlementaire, de la refuser indéfiniment sous de frivoles prétextes. A un talent élevé il faut de l'avenir. Aucun homme considérable ne se tue à plaisir. M. Sauzet, pas plus que M. Roy, M. de Caux, M. Mounier lui-même, ne refuserait le pouvoir, si le pouvoir lui arrivait avec les conditions de durée. Les légitimistes purs en sont encore aux répugnances; c'est la partie arriérée du mouvement: plus tard, ils arriveront à la politique. Il y a donc parfaite intelligence entre cette fraction des deux chambres. Une autre nuance parmi les pairs veut singer le tiers-parti Dupin. J'arrive maintenant à elle.

## § II. TIERS-PARTI.

La chambre des pairs était encore tout étonnée, au commencement de sa dernière session, de la levée de bouclier de M. Villemain. M. Pasquier craignit même de le désigner pour la commission de l'adresse. Je ne pense pas toutefois que cette tentative d'opposition aille bien loin : peut-être M. Villemain a-t-il seulement voulu prouver qu'il ne se séparait pas complètement du progrès, et secouer cette enveloppe ministérielle qui consumerait les derniers débris de sa popularité; car supposer que M. Villemain puisse devenir un homme politique, une tête de parti organisé, ce serait méconnaître son caractère et la portée de son esprit : il peut avoir des vellétés d'indépendance, un besoin de retentissement et de publicité; sa vie littéraire veut l'éclat et le bruit; mais il faut rendre cette justice à M. Villemain, qu'à toutes les époques de sa fortune, il est resté esprit d'académie et de littérature. Il ne saurait avoir la prétention d'attirer à lui un parti, et de grouper des opinions fortes et indépendantes; cette prétention serait au-dessus de ses forces, incompatible avec les antécédens trop mobiles de sa vie politique. M. Villemain fut jeté dans l'administration par un laurier de l'Institut qu'il déposa en 1844 aux pieds des trois souverains qui assistaient à la séance où il fut couronné. Je crois qu'il s'agissait de l'éloge de Montaigne; et à cette occasion, avec cette pompe toute académique de mots et de pensées, M. Villemain fit l'éloge de l'alliance qui avait délivré la France du joug de Napoléon. Ces éloges de l'invasion, ces mépris pour la puissante tête qui fléchissait sous la fortune étaient du goût de l'époque; je n'en fais pas un crime. En 1813, M. Villemain fut attaché au ministère de la police sous M. Decazes, puis arriva avec son protecteur au ministère de l'intérieur. M. Villemain était jeune encore; tout plein du *grand siècle*, des idées d'une protection à la Colbert, de ses mépris pour les pamphlétaires, comme à Versailles d'autrefois pour les gazetiers hollandais, il eut ses petites tyrannies sur les journaux, qui furent suspendus, supprimés par de simples décisions ministérielles. Le directeur de l'un d'entre eux conserve encore une lettre qui supprime jusqu'à nouvel ordre le journal qu'il dirigeait; c'est un autographe curieux à recueillir, dans une époque où d'autres et plus généreux sentimens font vibrer le cœur du pair de France. M. Villemain resta avec honneur fidèle à ses amitiés pour M. Decazes, et sortit avec lui du ministère. Ce fut alors son époque littéraire : *Cromwell* parut, puis *Lascaris*. froides productions qui voulurent servir les émotions politiques

d'une époque, et qui la touchèrent à peine, parce qu'elles restèrent avec le cachet de l'esprit de l'auteur, et le présentèrent à une génération brûlante de patriotisme et de gloire, avec les formes d'un style élégamment compassé. M. Villemain fut rejeté dans la vie politique par la brutale destitution dont l'honora M. de Corbière avec quelques membres de l'Institut ; il cessa d'être maître des requêtes. On accueillit avec enthousiasme sa disgrâce, parce qu'elle tenait à la liberté de la presse, et que c'était alors ce qu'on voulait défendre. Une souscription fut ouverte, et M. Villemain promit *Grégoire VII*, livre d'histoire dont l'esprit, dit-on, a bien changé suivant les diverses fortunes de M. Villemain. Quand il en conçut la pensée, la congrégation venait de le frapper, et l'aspect du pape qui constitua la grande société catholique s'offrait à lui à travers le prisme du ministère religieux et gentillâtre qui l'avait foudroyé ; Grégoire VII avait en quelque sorte signé l'ordonnance de sa destitution, et cette mémoire immense eût été poursuivie à cause de la disgrâce de M. Villemain. Mais aujourd'hui le pair de France n'a pas été tellement étranger au mouvement des idées historiques pour qu'il pût ainsi poursuivre et attaquer une des plus grandes physionomies du moyen-âge ; tout l'échafaudage a donc été renversé : depuis cinq ans, M. Villemain cherche, refait *les couleurs contemporaines*. Je ne crois pas pourtant qu'il soit de ces hommes qui vivent dans le monde de la réputation d'un ouvrage qu'ils n'ont point fait. M. Villemain trouvera, dans un travail sérieux, quelques éclairs de réputation qu'une opposition politique ne pourra jamais lui rendre. Car que pourrait être cette opposition ? La vivante image du tiers-parti de M. Dupin dans la chambre des députés, c'est-à-dire, certaines phrases indépendantes à travers la position la plus dépendante que l'on veut conserver. M. Villemain se garderait bien d'abdiquer son poste d'université à 24 mille francs de traitement, comme M. Dupin de renoncer à sa présidence et à ses fonctions de procureur-général à la Cour de cassation. Dans les grands mouvemens politiques, lorsqu'on veut être salué par les masses, il faut savoir se dessiner nettement et ne point concentrer son opposition dans quelques phrases d'adresse, dans quelques modifications d'articles, sur lesquels même il n'y a pas chance de succès. Cela explique donc comment M. Villemain est resté isolé dans la chambre des pairs.

### §. III. — MINISTÉRIELS.

C'est un véritable pêle-mêle que l'opinion ministérielle dans la chambre des pairs ; mais elle est compacte, immense dans le vote, si bien que l'op-

position est imperceptible à côté de ces masses nombreuses de boules blanches qui viennent soutenir la pensée du gouvernement. Il n'est que quelques hommes privilégiés qui conservent à la fin de leur carrière politique assez d'énergie, assez de puissance d'âme, pour rester fermes dans leurs principes d'indépendance; le pouvoir est un abri sûr, où l'on aime à se reposer; on y court quand la vie s'avance, comme on court au repos, à ce *sur niente* d'une opinion toute faite que l'on accepte et que l'on n'a pas besoin d'étudier et de discuter; on aime que d'autres pensent pour vous, agissent pour vous, décident pour vous. Et d'ailleurs comment s'est formée la chambre des pairs? A quelles circonstances sont dues la plupart de ces grandes fournées qui ont incessamment remanié la majorité? Prenez-en l'histoire depuis l'origine. La restauration venait de s'opérer sous l'influence de M. de Talleyrand; elle avait trouvé un sénat muet, qui, après s'être lâchement prostitué sous l'empire, secouait sur le malheur sa servitude de quinze ans. Cette restauration avait à réhabiliter les vieilles idées de pairie qu'elle voulait associer à la noblesse de l'empire, aux maréchaux, à la partie militaire de la nation; cent cinquante-quatre pairs furent nommés à vie. Toute l'ancienne pairie, à partir de l'archevêque de Reims, des ducs d'Uzès, d'Elbœuf, de Montbazon, jusqu'aux ducs de Polignac, de Lévis et de Maillé; onze maréchaux, quatre-vingts sénateurs, quelques généraux de l'empire, les comtes Belliard et Curial, tels furent les pairs de cette première promotion, ouvrage de Louis XVIII, de M. de Talleyrand et de M. Beugnot. En 1814, il n'y eut aucune nomination individuelle. Les cent jours éclatent; Napoléon, par une manie d'imitation qu'on ne peut s'expliquer, créa aussi une chambre des pairs, comme il maintint le titre de lieutenans-généraux et de maréchaux-de-camp. substitué par la restauration aux grades glorieux de généraux de brigade et de généraux de division. Quelques pairs du sénat siégèrent dans cette chambre, et lorsque, par un second coup de fortune, les cent jours cédèrent devant l'époque réactionnaire de 1815, M. de Talleyrand fit exclure de la chambre des pairs tous ceux de ses membres qui avaient osé siéger dans la chambre de Napoléon. J'ai vu le travail original de cette proscription, écrit de la main du vieux diplomate. M. de Ségur est d'abord effacé, puis remis de la toute petite écriture de Louis XVIII. Les pairs exclus étaient au nombre de trente, un archevêque, le comte Barral, de vieux noms de la monarchie, tels que les Ségur, les Montesquion, les Pontécoulant, les Praslin, les Latour-Maubourg. Par un second coup d'état de M. de Talleyrand, plus de cent gentilshommes, pris dans ce que l'émigration avait de plus pur et la noblesse de plus dévoué, furent jetés dans la chambre des pairs, et dénaturèrent tout-à-fait l'esprit de cette institution.

Le 17 août 1815, la pairie fut déclarée héréditaire par une ordonnance encore signée du prince de Talleyrand, « car, y disait le ministre, rien ne consolide plus le repos des états que cette hérédité de sentimens qui s'attache dans les familles à l'hérédité des hautes fonctions publiques, et qui crée ainsi une succession non interrompue de sujets. » Le 6 octobre, les princes du sang furent autorisés à siéger dans la chambre. Alors eut lieu le lugubre procès du maréchal Ney. La chambre des pairs s'associa tout-à-fait à l'esprit de réaction de cette époque. Cet esprit de réaction fut tel que lorsque la restauration, elle-même effrayée, voulut s'arrêter sous le système de M. de Decazes, il fallut violemment modifier la majorité qui avait protesté contre la forme électorale et les lois les plus libérales de 1818 et de 1819. Une ordonnance du 5 mars de cette année nomma soixante pairs de France, tous pris dans le mouvement ministériel d'alors qui était une tendance haute et formelle vers l'esprit de la charte : il y avait encore quelques vieux noms, tels que le duc d'Esclignac, les marquis d'Aragon et Aramont, Raymond de Bérenger, Saint-Simon, Talhuet, La Villegontier ; mais la masse se composait d'abord de la majorité des pairs exclus en 1815, et ensuite des noms populaires, des illustrations des batailles et de l'administration, tels que Rapp, Rutty, Reille et les comtes Mollien, de Sussy, Dejean, Daru, Lacépède.

Le système change encore avec la chute de M. Decazes. M. de Villèle arrive au ministère ; avec sa sagacité habituelle, il voit bien que les opinions du parti qu'il conduit aux affaires ne peuvent triompher en l'état de la majorité de la chambre des pairs. Le 31 octobre 1822, il commence l'envahissement de la chambre des pairs par l'épiscopat ; huit prélats, les archevêques de Tours, de Sens, de Reims, puis M. de Quélen, de Boulogne, Latil, de Croy et Frayssinous, furent *sacrés* pair de France. Ne fallait-il pas mettre la religion dans les lois, et la congrégation dans le gouvernement ? Ensuite vinrent les promotions de chambre à la suite de la dissolution de 1825 ; les députés qui fatiguaient M. de Villèle, tels que M. Lainé, les expressions ardentes, tels que MM. de Marcellus, de Bonald et Florian de Kergerlay, furent jetés dans la pairie : quelques mois après, on récompensa les services militaires de la guerre d'Espagne, et le comte Lagarde, dépositaire des secrets de M. de Villèle dans la grande question des Cortès. L'opposition des pairs fut encore violemment brisée et monarchisée, pour me servir des mots de l'époque, par la fournée de 1827, sincère expression de la gentilhommerie religieuse et provinciale. Lorsque M. de Martignac arriva, il put à peine marcher en face d'une chambre si profondément hostile, et que conduisaient MM. Forbin des Issarts, de Peyronnet, et sous main M. de Villèle lui-même.

M. de Martignac osa quelques promotions individuelles, avant de céder son poste à M. de Polignac. Celui-ci était à l'œuvre de ses coups d'état, lorsque la révolution de juillet emporta l'échaffaudage de toutes les institutions, et fit table rase devant le peuple.

La pairie s'efface quelques jours, elle reparait timide, morcelée, et on la frappe tout à coup d'une proscription légale qu'elle est obligée de sanctionner. Tous les pairs créés par Charles X sont exclus de plein droit de la chambre; et quel motif d'exclure plutôt les uns que les autres? Pourquoi faire une catégorie? On tombe dans l'arbitraire pour ne point se donner le souci de constituer largement une seconde chambre dans les conditions de la révolution de juillet. Proscrire n'est point gouverner. Enfin, s'élève la grande question de l'hérédité : la chambre tombe avec grace, se frappe avec un sourire de bonne compagnie; la voilà maintenant envahie par une fournée, sorte de pêle-mêle doctrinaire où l'on fait entrer comme sommité sociale M. Rousseau, honnête bourgeois de Paris, et comme capacité politique, M. Cousin, monté si haut en fortune par un désintéressement philosophique justement apprécié. Telle est la chambre des pairs actuelle; ai-je donc besoin de dire que le parti ministériel y est immense et forme la grande masse des opinions? J'y distingue trois bancs : scientifique, militaire et administratif.

*Banc scientifique.* — Ce fut une idée généreuse sans doute de ranger la science dans les aptitudes à la pairie. Il est essentiel que les hommes qui ont acquis de grands titres dans les lettres, dans les arts et dans les sciences soient appelés aux hautes fonctions administratives; Napoléon avait fait sénateurs MM. Chaptal, La Place; la restauration les conserva, et nous sommes heureux de voir siéger sur les bancs de la pairie des hommes de la capacité de M. de Sacy; la chose serait plus contestable à l'égard de MM. Thénard et Cousin. Sont-ils placés tellement haut ou si avancés dans la vie sociale et politique qu'ils aient mérité une si belle récompense? on a voulu sans doute récompenser en eux d'autres services. La vie active de M. Cousin, cette existence peu philosophique d'antichambres et de salons où on le rencontrait sans cesse, ce besoin de lustre, d'hommages et de canapés qui se concilie si peu avec les ombrages de l'Académie, la vie solitaire de Kant, les déserts et les échos de Pythagore, quelques missions de confiance pour les affaires matrimoniales de la dynastie en Allemagne, pour lesquelles on s'était offert avec une si affectueuse domesticité, voilà sans doute ce qui a mérité à M. Cousin le patriciat, un peu plus que des études modestes sur le *moi* humain, sur l'amour et les suavités de la science. Mais en rendant hommage à

L'heureuse idée de faire concourir les illustrations scientifiques à la formation des grands pouvoirs de l'état, il est peut-être une considération à faire qui tient à l'histoire des hommes scientifiques jetés dans les grandes affaires : presque tous ont été ministériels. Dans nos temps agités (j'en excepte M. Arago), tous ne servent-ils pas le pouvoir ? Vous avez suivi la vie de Cuvier, voyez en Angleterre Gibbon, Goldsmith; sous l'empire, Berthollet, Chaptal ; il n'y eut jamais parmi ces hommes la moindre velléité d'opposition au pouvoir ; ils s'enveloppaient dans leur science comme d'un bouclier invulnérable contre la satire politique. Il y a dans les études scientifiques un je ne sais quoi qui fait prendre en dédain toute l'activité qui ne vient pas d'elles. L'opposition est un dérangement, c'est une vie de tourmens et d'excitations ; on préfère la paisible jouissance des distractions et des profits de la vie ministérielle. Quand la science vieillit, elle a besoin de quelques commodités, elle a des enfans à placer, des parens dont elle soigne l'avenir ; souvent l'avarice s'en mêle, et comme on acquiert la popularité par les fortes et grandes études, on ne recherche pas l'autre par la tribune. Ceci vous explique comment le banc scientifique vote constamment avec le ministère dans la chambre des pairs.

*Banc militaire.* — Je me suis déjà expliqué sur le parti des généraux dans la chambre des députés. Il y a là tendance à l'arbitraire. Comment résumer cette opinion des généraux à la chambre des pairs, vétérans fatigués de batailles et de campagnes ? L'ambition ne les trouble plus, il est vrai ; les maréchaux, débris de l'empire, ces monumens vivans de grandes journées, n'ont plus rien à désirer pour leur gloire ni pour leur fortune. Quelques-uns, tels qu'Oudinot, boudent encore la révolution ; mais Macdonald, Molitor, Mortier, s'y sont associés de bon cœur, et au bout de leur carrière ils secondent encore le pouvoir de tous leurs moyens. Pourtant ici il y a de la modération, et le ministérielisme ne s'empréint pas de cette couleur de vengeance et de répression furieuse qui caractérise, par exemple, le général Bugeaud à la chambre des députés. On seconde le pouvoir, mais on le fait avec calme ; on ne se fanatise pas pour un système, pour une couronne même, jusqu'à ce point de méconnaître les lois générales de la société et de la morale politique ; on garde pour tout les convenances. Il y a bien une coterie qui voudrait introduire sur le banc militaire ces formes du sabre et de la violence, mais le général Dutailly reste seul et n'est point écouté ; il n'est pas compris par la chambre dont il méconnaît les traditions et les habitudes parlementaires.

*Banc administratif.* — Il y a peu de fonctionnaires dans la chambre des pairs ; mais il y a des administrateurs, c'est-à-dire des hommes dont



toutes les habitudes de la vie ont été mêlées au gouvernement, à l'administration générale de la société; d'où il résulte pour eux une si grande habitude de pouvoir, un besoin si puissant de le seconder, que, sans avoir la servitude salariée des fonctionnaires, ils sont entraînés au même vote par des traditions aussi fortes que des liens d'intérêts. Persuadez, par exemple, au duc de Gaëte que l'opposition grande et décidée est un titre d'honneur et un moyen de gouvernement: il ne vous comprendra pas; la hiérarchie administrative, c'est de l'obéissance. Or, il en faut pour tout et en tout. Le système constitutionnel est une exception malheureuse qu'il faut subir selon eux, et le réduire à de telles proportions qu'il ne soit plus qu'une machine à argent, qu'une forme qui ne dérange jamais la pensée du gouvernement. Le ministère a toujours bon marché de ces têtes compassées dont toute l'activité intellectuelle est employée à la confection régulière d'un budget.

#### § IV. OPPOSITION CONSTITUTIONNELLE.

La chambre des pairs eut une grande époque. Ce fut de 1825 à 1828. Alors, par une élection inconcevable, la chambre des députés était tombée si bas, que l'opinion tout entière s'était soulevée contre elle; une congrégation mystérieuse et puissante s'était emparée de ses votes, dominait ses délibérations. Tandis que des lois funestes étaient chaque année lancées contre la presse, contre la libre association, et qu'une faction se remuait avec mille bras pour enlacer la société de toutes les intrigues, la chambre des pairs se montra populaire, éclatante de lumière, d'une opposition généreuse. Il faut le dire haut: elle sauva la liberté. D'immenses talens parlementaires se révélèrent à la tribune, des voix de prophétie et d'avenir se firent entendre, la chambre des pairs renversa M. de Villèle. A cette époque d'action, de grande vie intellectuelle et politique, a succédé une atonie complète; d'opposition constitutionnelle à la chambre des pairs il n'en existe pas; il y a bien des mécontentemens, mais il n'y a pas de système avec une pensée d'ensemble, ses hommes et ses conditions ministérielles. Et quelle puissance peuvent avoir en effet quelques voix isolées, souvent sans lumières, sans à-propos, telles que celles de MM. Pontécoulant, Boissy d'Anglas et Lemerrier? Tout est parti pris à la chambre des pairs; il ne peut pas se former en ce moment une opposition qui corresponde à la fraction représentée à la chambre des députés par M. Odilon Barrot; elle n'existerait que comme voix isolées, sans se grouper comme parti: c'est sous ce rapport que l'opposition constitutionnelle

ne peut pas exister comme corps, avec de telles forces qu'elle puisse dans l'avenir remplacer le système actuel par un nouveau système. Toutefois, s'il n'y a pas d'opposition régulière entourant des principes et un avenir politique, il y a des mécontentemens dans la chambre; et pour toujours classer nos propres pensées, afin de les rendre plus claires, nous les personifierons en quatre hautes têtes qui exercent aujourd'hui de l'influence sur la pairie.

*Mécontentement Bassano.* — M. Maret a été jeté tout récemment dans la chambre des pairs; il a ambitionné immédiatement de se créer un parti. C'est un esprit exact, poli, avec des formes de salon, malheureusement avec la tendance de l'empire, sans avoir compris la grande destinée du génie qui y présidait; c'est un de ces hommes, comme l'a si bien dit M. de Talleyrand, qui ont vécu dans la chemise de Napoléon sans le voir et sans le comprendre. Avant la révolution de juillet, M. de Bassano avait fait toutes sortes d'avances à la restauration; il voulait alors être pair de France. Qui ne l'a vu aux réceptions des Tuileries avec ses ailes de pigeon, sorte de manière de faire sa cour au vieux régime, habit de velours bleu ciel, épée d'acier à la française suspendue transversalement; véritable voltigeur de Louis XIV dont le parti impérial s'était autrefois tant moqué? Il arrivait là avec des idées qui ne devaient point déplaire: ce système absolu que la légitimité rêvait sous l'encensoir, comme Napoléon l'avait établi sous sa large épée. Bien des bruits ont couru à l'occasion de certain mémoire que le duc de Bassano présenta à Charles X sur la situation politique, où les traditions de l'empire étaient si souvent invoquées pour consolider le trône et la dynastie de saint Louis. Je ne crois pas M. le duc de Bassano à la hauteur du rôle qu'il veut se donner, et du poste qu'il ambitionne: le ministère des affaires étrangères et la présidence du conseil. Les temps sont changés; le pouvoir ne consiste plus, comme au temps de l'empire, à exécuter les ordres d'un maître, mais à agir sous une grande responsabilité. S' imagine-t-on, par exemple, qu'on avait eu un moment la pensée de composer un ministère dont les élémens devaient être ceux-ci: M. de Bassano aux affaires étrangères, M. Dupin à la justice, M. Etienne à l'instruction publique? On disait à cela qu'on satisfaisait le parti impérial. Mais qu'est-ce que le parti impérial aujourd'hui? Vieilli dans sa pensée, vieilli dans ses hommes, ce n'est plus que de l'histoire.

*Mécontentement Molé.* — M. Molé a été le ministre des affaires étrangères de la révolution de juillet. Chacun sait ses services au moment où

une si grande complication d'intérêts agitait l'Europe. Il empêcha par un mot l'invasion de la Belgique. Vous savez aussi ce qui lui fit quitter les affaires. Lord Granville lui révéla l'existence de la correspondance particulière qui existait entre M. de Talleyrand et le roi, par l'intermédiaire de la princesse de Vandemont. M. Molé s'en plaignit; ministre responsable, il soutint que constitutionnellement toute action, toute correspondance devait passer par lui ou émaner de lui; qu'il ne pouvait y avoir deux ministres des affaires étrangères, un à Londres, un à Paris. Il offrit sa démission, elle fut acceptée au moment d'ailleurs où s'élevaient quelques dissidences sur les principes de la loi électorale. Depuis lors, M. Molé s'est placé dans une position parlementaire qui n'est point de l'opposition, mais qui ne s'en éloigne pas cependant. Destiné à présider un conseil, M. Molé ne peut aveuglément suivre l'impulsion d'un ministère qu'il n'estime pas, et d'un système qui n'est pas le sien; il n'attaque pas bruyamment et violemment, mais il n'appuie pas de son crédit, et c'est quelque chose quand on est haut placé. J'ajouterai à ceci quelques circonstances qui tiennent aux derniers événemens. Quand il s'agit de remplacer M. de Broglie, on songea une fois encore à M. Molé. M. Thiers fut chargé de nouer la négociation. Le petit ministre était alors l'ennemi acharné de M. Guizot; il voulait le débusquer: mais l'action de M. Bertin de Vaux, l'alliance intime des *Débats* et de M. Guizot déjoua ce mouvement ministériel. M. Thiers se tourna alors du côté de la victoire; il trahit ses engagements, comme il l'a fait avec tous ceux qui ont eu le malheur de traiter avec lui, et le ministère se forma en dehors de M. Molé, repoussé d'ailleurs par l'opposition personnelle du roi.

*Mécontentement Decazes.* — L'opposition et le ministère ont également mal jugé M. Decazes. De longues habitudes du pouvoir ne l'ont point trempé assez fortement pour adopter une ligne de conduite fermement arrêtée dans les voies d'un système d'opposition, et ses goûts personnels, sa position élevée, lui défendent également de s'associer à tous les actes d'un pouvoir, quand ils ne sont pas dictés par la justice. C'est une âme, qui, à travers les vicissitudes et les changemens, a contracté une manière douce et molle de se placer entre deux partis, sans s'aliéner corps et âme à l'un ou à l'autre. Des manières et des formes séduisantes, un intérieur d'esprit et de causerie attrayante, font de M. Decazes un cercle autour duquel viennent naturellement aboutir toutes les consciences qui ne sont pas assez robustement constituées pour adopter un parti tranché. Sur le confin de toutes les opinions, il les caresse toutes, et voudrait leur ôter ce qu'elles ont d'âpre pour les assouplir à un prin-

cipe de vie commune et de compatibilité d'humeur. Le bruit du monde lui plaît, il a besoin de cet éclat que reflète le pouvoir, et des services qu'il peut rendre aux amis qui l'entourent. M. Decazes ne peut être chef de parti, il subit les disgrâces et les manques de foi avec une résignation qui évite ces ruptures brusques et malheureuses avec le pouvoir et les affaires. Certes, le ministère l'avait profondément blessé dans la question d'Alger; la position était promise, les engagements réciproques pris; puis voilà tout à coup une rupture qui arrive, brusque et saccadée. Eh bien! M. Decazes tout mécontent qu'il était, voyait avec effroi que les procédés du ministère allaient le jeter dans l'opposition, non pas qu'il se fût donné corps et âme au ministérialisme, mais parce qu'il prévoyait que les attaques d'une opposition modérée devaient renverser non-seulement le ministère, mais le pouvoir (1).

*Mécontentement de Broglie.* — M. de Broglie a quitté les affaires en honnête homme, avec le sentiment de sa position et de sa dignité. On l'avait engagé, compromis; il est sorti à temps. Profondément ulcéré contre les collègues qui l'avaient trompé, contre l'intrigue qui l'a renversé, il n'exprime point à la tribune les douleurs de sa disgrâce, il cherche à les secouer dans les voyages, et ne les dit que dans l'intimité; il ne formera pas plus que M. Molé un parti, mais il seconderait un mouvement parlementaire ou une action politique qui modifierait le conseil dans un sens honorable et plus fortement tranché dans ses doctrines. Son amitié pour M. Guizot n'a point cessé; tant que celui-ci sera au pouvoir, M. de Broglie secondera la fraction qui entoure le ministre de l'instruction publique. Si M. Guizot était forcé de se retirer, voici quel est le plan des doctrines: à la chambre des pairs, M. de Broglie serait l'expression vivante de leur système; à la chambre des députés, M. Guizot appuierait de son influence tour à tour le pouvoir et les partis selon les circonstances.

En prenant donc tous ces mécontentemens isolés, nous répétons qu'ils ne forment point une opposition légale, parlementaire, dans le sens de ces

(1) Ces pages étaient écrites avant l'ordonnance qui nomme M. Decazes grand-référendaire.

La position nouvelle qu'on a faite à M. Decazes, l'a sans doute rapproché des ministres, mais comme il est loin d'approuver leurs actes, on peut compter qu'il se trouvera naturellement appelé à les combattre dans une occasion plus ou moins rapprochée.

mots; il n'en existe point dans la chambre des pairs, où elle est réduite à un nombre de boules si minime, qu'elle disparaît dans un scrutin : science d'affaires, fatigue politique, dégoût du présent, crainte de l'avenir, regrets du passé, nécessité de consolider le pouvoir, voilà quels sont les caractères de la chambre des pairs qui semblent s'être personnifiés dans son président et son grand-référendaire (1). Certes, personne ne contestera la capacité de M. Pasquier, cette manière prompte et vive de saisir les questions, de diriger les débats, cette puissance qui s'empare d'une assemblée, lui arrache une décision alors même qu'elle n'est point encore arrêtée, et pousse ainsi un corps politique qui ne veut pas marcher. Quant à M. de Sémonville, la plus spirituelle des personnifications de cette chambre, débris de tous les régimes et de tous les systèmes; ambassadeur de la république, sénateur, grand-référendaire dans le procès du maréchal Ney, sous le système libéral de M. Decazes, sous M. de Villèle, sous la congrégation, sous Charles X, sous la révolution, il a échappé à tout avec un bonheur qui tient moins à la fortune qu'à l'ingénieuse souplesse de son esprit. Qui n'a assisté aux petits déjeuners de M. de Sémonville, au milieu de ses employés du Luxembourg? Il aime à conter ses aventures de toutes les époques, ses vicissitudes et ses fortunes de tous les régimes; vieux républicain au fond du cœur, il est encore le citoyen Sémonville, ambassadeur de la république, et on le croirait au cynisme de ses expressions, si une phrase suave et de bon goût n'accompagnait ses boutades les plus irrégulières. C'est l'homme qui sait le mieux sa chambre, ses combinaisons de majorité et de minorité. Le ministre avec lequel il a eu le plus de rapports, c'est M. de Villèle; chaque fois que le cabinet d'alors présentait un projet de loi, M. de Sémonville allait le trouver, lui donnait une statistique des boules *pour* et des boules *contre*, et jamais il ne s'est trompé de deux voix. En 1826, lorsque M. de Villèle voulut sacrifier M. de Corbière, indolent et paresseux, s'abîmant sous les Elzevir ou dans les causeries de Charles Nodier, il eut un moment l'intention de nommer son collègue grand-référendaire de la chambre des pairs. C'était un choix absurde, car s'il y avait quelqu'un d'antipathique à l'esprit, aux formes et aux manières de la chambre des pairs, c'était bien M. de Corbière. M. de Sémonville eut vent de cette résolution. Il accourt sur-le-champ chez le président du conseil d'alors, qui l'accueille avec empressement et lui serre la main avec effusion : « Vous pensez trop à moi, M. de Villèle, lui dit M. de Sémonville en riant, et je sais que vous voulez me remplacer par M. de Corbière. — Vous, mon

(1) Il n'est ici question que de l'ancien grand-référendaire.

cher ami! dit avec une exclamation nasillarde M. de Villèle, vous remplacer! vous nous êtes trop nécessaire. — Oui, répliqua M. de Sémonville, vous voulez me remplacer; ne jouons pas au fin entre nous; je sais vos intentions pour Corbière, la place est bonne, et l'on ne saurait faire moins pour un ami. Mais écoutez-moi : voulez-vous savoir l'influence qu'aura Corbière sur notre chambre? Eh bien! supposez que dans une de nos plus graves délibérations, par exemple sur un nouveau projet de réduction de la rente, il tombe du plafond du Luxembourg un chat miaulant au milieu de nous, voyez le bel effet que cela produirait? Eh bien! Corbière fera la même impression; n'entendez-vous? — Je vous comprends, répondit M. de Villèle en riant avec effort. » Et M. de Sémonville ne fut pas remplacé.

UN PAIR DE FRANCE.

---

# L'ARÉTIN,

## SA VIE ET SES OEUVRES.

*Genius illius temporis literarius, velut incantatione quâdam, a mortuis revocetur.*

BACON : DE AUGM. SCIENT. L. II, C. 4.

Éveillez, comme par une incantation magique, le génie littéraire de ce temps (1).

---

### Première Partie.

Arétin! — L'infamie de ce nom m'arrêtait. — J'hésitais à tracer des lettres obscènes, symboles d'impureté : mais cet impur, fils d'un siècle impur, soulève un coin de l'histoire des hommes.

C'est la civilisation dépravée de l'Italie, et le premier excès de la presse vénale. C'est la plume devenue marchandise, et l'éloge et le blâme achetés lâchement par les rois, vendus lâchement par un misérable, à travers l'Europe, sa tributaire. C'est Venise

(1) Cette phrase, d'un sens profond, seul mot d'ordre qui convienne à tous les travaux actuels sur l'histoire littéraire, ne se trouve que dans le texte latin original. Elle a été supprimée dans la traduction anglaise par Hobbes, et dans toutes les autres traductions française, allemande ou italienne.

savante, impudique, artiste, indépendante, asile des proscrits, des savans, des exilés, des penchans pervers et des arts brillans; Venise riche et puissante, offrant toutes les libertés du vice à qui veut bien se passer des autres libertés. Vous ne voyez en lui qu'un type ignoble? Il a dominé le xvi<sup>e</sup> siècle littéraire. François I<sup>er</sup> l'honorait. Arioste l'appelait divin. Charles-Quint causait familièrement avec lui. De niveau avec toutes les puissances, ami de Titien, correspondant de Michel-Ange, bravant les foudres papales, plus riche qu'un prince, plus insolent qu'un condottiere, plus admiré que le Tasse, plus célèbre que Galilée, qu'était donc cet homme?

D'où lui venait sa puissance?

De quelle force disposait-il?

Quelle terreur et quelle tyrannie se concentraient dans ces taches d'encre calomniatrices et immondes qui dégouttaient de sa plume?

Que résumait-il? — Que représentait-il? —

Il représentait la Presse. Il fut terrible comme elle. Né au moment précis où cette Force inattendue sortait des langes, se développait, grandissait, devenait redoutable, étendait son influence: il comprit le premier quel levier ce serait que l'injure de la Presse.

La calomnie, multipliée, impérissable!

La crainte lancée par cette calomnie!

Instrument, pouvoir, levier immense, qu'il devina; instrument que son abus n'avait pas affaibli, que son excès n'avait pas usé. Arétin s'en saisit; — il mit son siècle à ses pieds, — un grand siècle!

Ce qu'il y avait en lui de talent natif, fut étouffé par la bassesse de son but et cette perversité du *sens moral* qui a fait de son nom un objet de dégoût et d'opprobre éternel. N'est-ce pas là une leçon assez haute, assez digne d'être cherchée et apprise, même dans les pages moisies de ses ouvrages? Je l'ai tenté.

Que ceux qui ne voient pas dans l'*histoire littéraire* une vide et froide série de dates, ou un conflit de systèmes différens, mais des révélations lumineuses sur les époques et l'histoire; — que ceux qui m'ont encouragé dans des essais du même genre — sur l'Allemand *Jean-Paul*, le Vénitien *Gozzi*, l'Ecozzais *Robert Burns*, l'Anglais *Crabbe*; — ceux qui m'ont encouragé et suivi, lorsque j'ai demandé



au siècle de *Shakspeare*, et à l'ame de *Shakspeare*, compte des études sublimes dont ce grand homme a doté le monde; — ou quand, malgré l'obscurité d'un nom perdu, j'ai voulu fouiller ta vie pauvre, décréditée, ignorée, calomniée, auteur sublime de *Robinson*, Homère des enfans; — que ceux-là ne méprisent pas d'avance des recherches que le mot *Arétin* pourrait flétrir à leurs yeux! C'est encore ici un phénomène fécond, un problème indiqué par tous les biographes, et que personne n'a résolu; une renommée qui ne s'explique pas; un homme ignoré qu'il faut comprendre, un groupe historique, couvert de ténèbres. Eclairons-le.

Au lieu de l'auteur orgiaque, furieux de sensualité, que diriez-vous, si vous ne rencontriez qu'un bon Nonchalant, ami de ses aises et les achetant de son ignominie; au lieu d'un monstre, un voluptueux sans idée fixe; au lieu du représentant de la férocité sensuelle, un homme qui a faim et soif, un aventurier décidé à bien vivre; au lieu d'un *Zoile* acharné, un pauvre garçon qui aimerait mieux louer que médire, et qui, tout en vous couvrant d'outrages, ne veut qu'obtenir le droit de vous couvrir d'éloges, c'est-à-dire quelques écus de votre bourse?

Une époque et une civilisation sans principes ont créé cet écrivain sans principes, modèle de tous ceux qui n'en ont pas.

#### La maison de l'Arétin.

Avant de juger l'Arétin, montez chez lui. Il demeure à Venise, sur le *Canal-Grande*, en 1550 (1). Vous reconnaîtrez sa maison, ou plutôt son palais, à la belle tenture de soie rouge rayée de bleu qui se joue au soleil, que le vent soulève, et que le marquis du Guast

(1) Tous les traits qui composent le tableau suivant se trouvent dans les *lettres privées* de l'Arétin (6 vol. in-12, Paris), dans les lettres qui lui furent adressées (2 vol. in-12, Venise), dans les lettres d'*Alde Manuce* le vieux, son contemporain; dans le *voyage de Landi* en Italie (*cose memorabili d'Italia*, etc.) Il suffit d'indiquer ces sources et d'affirmer que tous les détails sont exacts; on fera grâce au lecteur des notes innombrables dont il aurait fallu cribler le texte, pour

lui a donnée. Deux statues couronnent l'édifice, dont les piliers, les colonnettes, les corniches bronzées par l'humidité, dorées par le soleil, bravent toute la richesse des paroles et toute l'afféterie du langage. Rappelez-vous Canaletti, le seul artiste qui ait fait fuir et glisser jusqu'à l'horizon les quais ondoyans de Venise et reproduit leurs mille détails.

Quand Arétin vint habiter la ville libre de l'Italie, déjà l'Orient et le moyen-âge lui avaient imprimé son caractère propre. Il y avait long-temps que le trèfle et l'ogive, la colonnette et la dentelure, laissaient passage au soleil et à l'azur du ciel, long-temps que Venise était Venise. Sansovino et Palladio n'ont fait que compléter l'œuvre; les croisades l'avaient commencée.

La porte est ouverte à deux battans; le grand homme reçoit tant de monde, qu'il épargne à ses domestiques la peine de l'ouvrir. Les degrés de marbre d'un grand escalier peint à fresque vous conduisent à une vaste salle qui sert d'antichambre. Partout des statues, des esquisses dans des cadres, des fragmens de cartons, premières ébauches du Giorgion et du Titien. Six femmes, les cheveux tressés à la vénitienne, travaillent dans cette salle, pendant qu'une de leurs compagnes joue de l'*Arpicordo*, guitare un peu plus grande que la guitare moderne. Remarquez-les; toutes jeunes et jolies, toutes sémillantes, fringantes et folles; la maison leur appartient-elle? Y a-t-il un maître dans cette maison ouverte à tous? Voici la *Marietta*, qui a de si longs cheveux noirs; la *Chiara*, Vénitienne blonde; et la *Margherita* dont les traits merveilleusement fins et délicats ont été reproduits par Titien, mais que son maître appelle la *Pocofila* pour se moquer de l'intelligence bornée (1) que Dieu, par plaisanterie, a jetée dans ce beau corps.

Ces jolies femmes, ce sont les *Arétines*; on les connaît sous ce nom dans Venise: l'Arétin les a baptisées. Le soleil qui tombe

citer tous les passages à l'appui. Les *Arétines*, l'intérieur de la maison, le mobilier de l'Arétin, les bravades et les forfanteries du maître, ses bustes, ses médailles, ses sculptures, ses trophées littéraires, son cabinet, ses goûts gastronomiques, se retrouvent à toutes les pages de ses *lettres*, véritables confessions, pleines d'impudente verve, d'anecdotes familières et de curiosités historiques.

(1) Boccace emploie le sobriquet *Pocofila*, dans le même sens ironique.

de trois grandes fenêtres, voisines du plafond, éclaire ce groupe dont la beauté peut vous séduire. En face, s'ouvre le grand balcon, couvert de cette soie rouge et bleue dont j'ai parlé, orné de deux orangers en fleurs et d'un feston de plantes grimpanes, qui s'élancent et retombent en élégante arcade. De là vous apercevez le Rialto; là, souvent l'Arétin vient deviser le soir avec Titien son ami : et tous deux contemplant les gondoles effilées, les dômes des palais, les gondoliers aux bras nerveux, et les lignes fuyantes de la perspective aérienne. Avancez cependant, et ne vous arrêtez ni à causer avec les folâtres *Arétines*, ni à jouir de la vue du *Canal-Grande*; il y a foule sur l'escalier. Vous n'arriverez jamais jusqu'à l'Arétin. Voici des Orientaux en grandes robes, des Arméniens révérencieux, un envoyé de François I<sup>er</sup>, des peintres célèbres, de jeunes sculpteurs avides de gloire, des femmes éprises de son grand nom, des prêtres, des valets-de-chambre, des moines, des pages, des musiciens, des soudards, qui tous attendent, dans la salle où vous êtes, le moment d'être introduits. La plupart sont chargés de cadeaux; ils apportent tous leur tribut; qui un vase d'or; qui un tableau de prix; qui une bourse pleine de ducats; d'autres une robe, un manteau, une toque, une pierrerie, une *baïta*, une agrafe, un collet de velours, un pourpoint : ouvrages rares, matières précieuses; présens dignes d'être offerts à un prince, dignes de cette époque où le gentilhomme portait *sur son dos*, comme dit D'Aubigné, *la meilleure partie de son revenu*. Mais voici descendre un grand jeune homme débraillé, vêtu de noir, à l'air impertinent et indolent, qui prie ces messieurs d'attendre. C'est le secrétaire et l'élève de ce grand maître de la littérature et des arts : *Lorenzo Veniero*. — L'Arétin a eu plusieurs secrétaires — et beaucoup d'élèves.

Je vous laisse admirer les tapis précieux, pavés de marbre, en mosaïque, cassolettes antiques, épées au fourreau d'argent, pistolets à la crosse historiée, qui se trouvent épars dans la salle, avec une prodigalité désordonnée. Rien n'est à sa place; tout est jeté au hasard; rien ne s'accorde, rien ne concourt à former un ensemble harmonieux; richesses venues de tous les coins du globe, à diverses époques, selon le caprice, le goût ou la fortune du donataire; l'Arétin n'a rien acheté; on lui a tout

donné. Dans une grande urne de porphyre, étoffes de prix, brocards d'or et d'argent sont mêlés à des diplômes d'académies et à des médailles antiques. Un beau buste de marbre blanc dans une niche, et couronné de laurier, semble appeler votre adoration : vous approchez, c'est l'Arétin. A droite et à gauche, la même tête, pleine de caractère, d'un caractère ardent, effréné, odieux, ignoble, se reproduit autour de vous, dans plusieurs tableaux de toutes dimensions, dans des médailles de bronze, d'or et d'argent, suspendues à la draperie de velours rouge broché, qui tapisse la salle. Etudiez cette figure; l'idole, le dieu, le maître du logis. Hélas! cet homme, qui a tant d'adorateurs au xvi<sup>e</sup> siècle, ne comptera, cent ans plus tard, que des contempteurs, qui croiront lui faire grâce en l'oubliant! Nous voici en face de cette physionomie-type : il ne peut rester aucun doute sur sa réalité, c'est bien l'Arétin; tous les grands artistes du siècle l'ont burinée, gravée, sculptée, frappée en or ou en bronze : Titien, le roi des portraitistes, l'a reproduite vingt fois.

Cette figure de loup qui va mordre, c'est lui. Le front recule, le sourcil surplombe, l'œil est creux et ardent, la narine s'entr'ouvre, la lèvre inférieure s'abaisse et laisse apparaître les dents; des rides nombreuses plissent le coin des yeux, la racine du nez est enfoncée, le crâne s'enfuit vers le sinciput (1); l'angle facial est très aigu, la partie postérieure du crâne, siège des appétits sensuels, est d'une prodigieuse grosseur; et la tête, privée de cheveux sur le devant, semble se renverser en arrière par un mouvement naturel. Malgré la splendide chaîne d'or qui se joue sur la soie de son vêtement, malgré le talent si noble de Titien, malgré l'inscription emphatique gravée sur le cadre, vous ne croirez jamais que c'est là un grand homme. Les passions brutales sont vivantes et haletantes sur cette figure : aucun repos; nul calme; nulle méditation; il flaire un repas, il s'élançe à une jouissance; il calcule un profit déshonnéte; il vient de boire sec et

(1) Voyez le beau portrait de l'Arétin, par Titien, gravé par Joseph Patrini. Par un spirituel caprice du graveur, une peau de loup, aux griffes pendantes, encadre le portrait; la tête de l'animal, placée au-dessus de la tête de l'homme, en reproduit toute la structure et la physionomie.

il attend la première occasion de mieux boire : la barbe majestueuse dont son menton est chargé ne l'ennoblit pas ; c'est un satyre ; ce n'est pas un philosophe.

Si vous examinez le revers de ces médailles, suspendues au lambris, et qui toutes sont fidèles au portrait que nous venons de décrire, vous trouverez sur l'une cet exergue insolent : *Veritas odium parit* ; « la vérité engendre la haine. » L'artiste a représenté « la Vérité nue, couronnée par la Gloire, et mettant au monde un « satyre qui représente la Haine et que Jupiter va foudroyer. » Sur le revers d'une autre médaille, on voit « l'Arétin couronné, « vêtu de la longue robe impériale, assis sur un trône élevé, recevant les hommages et les présents des peuples. » L'exergue est admirable : *I principi, tributati dai popoli, il servo loro tributano.* « Les princes, qui ont leurs peuples pour tributaires, deviennent « les tributaires de leur esclave. » L'Arétin lui-même a donné le dessin et l'exergue de ces deux médailles, mélange caractéristique de bassesse et d'insolence.

Ne désirez-vous pas que l'original du buste et des médailles, le grand homme, paraisse enfin ? Le voici. Il porte la chaîne d'or de Charles-Quint ; à peine vous regarde-t-il. S'il s'excuse de vous avoir fait si long-temps attendre, il se servira sans doute des mêmes termes impudens qu'il emploie dans ses lettres, lorsqu'il conjure ses amis d'excuser l'homme d'Italie *le plus occupé*, dit-il, *le plus visité*, *le plus caressé*, *le plus ennuyé*.

Mais il s'avance au milieu de ses propres images et du culte de sa personne, qu'il a établi dans sa maison, le divin Arétin, le héros littéraire de l'Italie. Il s'avance de cet air insolent et disinvolté, commun à tous les charlatans de la plume, de l'épée, du pinceau et du théâtre.

« Veuillez m'excuser, vous dit-il, si je n'ai pu me débarrasser plus tôt de ces visites importunes. Il afflue chez moi tant de seigneurs (1), on me rompt si continuellement la tête de visites in-

(1) Ce sont les propres paroles de l'Arétin : « Tanti signori mi rompono continuamente la testa colle visite, che le mie sciele son consumate dal frequentar dei lor piedi, come il pavimento del Campidoglio dalle ruote dei carri trionfali.

soutenables, que les degrés de mes escaliers s'usent sous les pieds de mes visiteurs, comme le pavé du Capitole s'est usé sous la roue des chars triomphaux. Je ne sais si Rome ancienne ou moderne a vu un mélange pareil de toutes les nations et de tous les langages; chez moi accourent Turcs, Indiens, Français, Juifs, Espagnols; quant aux Italiens, ils sont innombrables, et pour le commun peuple je n'en parle pas; c'est une foule qui ne peut se compter! Il serait plus facile de trouver une mer sans rivages, que l'Arétin sans satellites, sans prêtres, sans étudiants, sans moines, sans adorateurs autour de lui. Voilà ce que c'est que d'être devenu l'oracle de la vérité, le secrétaire du monde. Tel vient me raconter ses griefs contre un prélat, et tel autre ses accusations contre un seigneur; c'est à n'en pas finir. Quand cette affluence m'ennuie trop, je m'enfuis aussitôt après avoir déjeuné; je me réfugie chez Titien, chez quelque autre de mes amis; ou je vais passer mon temps, cher seigneur, dans la chambre de quelques-unes de mes pauvres petites amies qui sont charmées de me recevoir. »

Vous vous étiez fait une idée de sa richesse et de son luxe. Jugez de son impudence, par les paroles que je lui emprunte, et qu'il n'a pas seulement prononcées, mais écrites à loisir. Il va vous entretenir des princes ses tributaires, de l'espoir qu'il a de devenir cardinal, de la rapidité avec laquelle il compose, de sa guerre contre

« Nè mi credo, che Roma per via di parlare vedesse mai si gran mescolanza di  
 « nazioni, com'è quella che mi capita in casa. A me vengono Turchi, Giudei,  
 « Indiani, Francesi, Tedeschi, e Spagnuoli. Or, pensate ciò, che fanno i nostri  
 « Italiani. Del popol minuto dico nulla; perciocchè è più facile di tor voi dalla  
 « divozione imperiale (parla col celebre Francesco alunno), che vedermi senza  
 « frati, e senza preti intorno; per la qual cosa mi par esser diventato l'oracolo  
 « della verità, da chè ognuno mi viene a contare il torto fattogli dal tal principe,  
 « e dal cotal prelato: ond' io sono il segretario del mondo. » (*Lettere dell' Arétino*,  
 t. 1, f. 206.)

Une autre fois il écrit à Marcelino :

« Talmente è infinita la moltitudine che di continuo mi visita, che per il fastidio che ormai ne sento, tosto che io ho desinato, me ne fuggo a casa vostra, o da M. Titiano, o a spassarmi la mattina nelle celle d'alcune poverine, che toccano il cielo col dito nella limosina di que' parecchj soldi, o di que' pochi che tuttavia porgo loro. » (*Lettere*, t. 3, f. 72.)

le pape, de son crédit, de sa fortune, de son ami Titien et de ses excellens diners. Suivez-le à travers cette maison splendide qu'il a meublée de ses pillages littéraires; sa garde-robe, remplie d'habits précieux, lui a été fournie par l'Asie et l'Europe (1); son cabinet de curiosités et sa galerie de tableaux lui viennent de la même source. Ce que vous trouvez le moins chez lui, ce sont des livres; il se moque des livres; il rit des pédans; il nargue la science; en revanche il a de très beaux tapis et une magnifique salle de banquet. Cette salle, toute jonchée de feuillages et recevant le jour par un dôme vitré, est encore couverte des reliefs du festin matinal; l'Arétin attache une immense importance à cette portion matérielle de la vie; ses cuisiniers, surveillés par l'une des six *Arétines*, la belle *Marietta*, sont excellens et choisis; on lui envoie plus d'une becfigue grasse, plus d'un quartier de chevreuil, plus d'un panier de vin de Chypre, tributs offerts à son génie; et lui-même il se plaît à sortir de grand matin pour choisir sur les gondoles et les radeaux qui couvrent le canal, les melons, les raisins et les figues qui doivent orner sa table. Il ne va jamais diner en ville, c'est sa règle; les Vénitiens, selon lui, ne savent pas manger et boire. D'ailleurs il a table ouverte; il reçoit avec grand plaisir les seigneurs, les femmes et les artistes, surtout les courtisanes. Oh! celles-là sont sûres de trouver dans la maison du Canal-Grande bon feu, bonne table et bon lit. En vain Titien, le peintre, et Sansovino, l'architecte, lui représentent-ils qu'il a tort, et que ces habitudes ne l'honorent pas. Il leur répond en riant « qu'il se charge de convertir ces pauvres filles égarées, qu'il leur apprendra la morale (2), et qu'elles prendront, en le fréquentant, de bonnes habitudes. »

Vous cherchez la bibliothèque, elle n'existe point. Mais voici le

(1) *Lettere*, t. 2, 69.

(2) « Io piglio in buona parte (dit-il à Sansovino), il vostro riprendermi nella facilità, che trovano le meretrici nel venirsene in casa mia; ma la menda, che in « ciò mi date, procede piuttosto d'amore, che da prudentia; conciosiache, come « ho detto più volte, tale sorte di femine tanto son modeste, et costumate, quanto « stanno in commercio con gli uomini costumati, e modesti. (*Lettere dell' Arétino*, t. 4, f. 133, verso.)

garde-manger qui atteste une prodigieuse consommation de viandes et de pâtisseries. Cette grande chambre, si bien éclairée, c'est la chambre du Titien qui vient souvent travailler chez son ami. Cet immense casier de bois d'ébène est rempli des lettres que toutes les célébrités contemporaines adressent à l'Arétin. Il y a un compartiment pour les princes, un pour les cardinaux, d'autres pour les bourgeois, les soldats, les capitaines, les grandes dames, les fils de famille, les musiciens, les peintres, les gentilshommes et les marchands. Le cabinet de travail de l'Arétin est la pièce la plus simple et la plus mal meublée de toute la maison. Vous n'y trouvez qu'un pupitre, des plumes, du papier. Notre homme est très fier de n'avoir pas besoin d'autres outils pour mener cette vie splendide et heureuse. « Par la *grace de Dieu*, s'écrie-t-il, je suis homme libre (1). Je ne me fais pas même l'esclave des pédans. On ne me voit marcher sur la trace ni de Pétrarque, ni de Boccace. Mon génie indépendant me suffit. A d'autres la folie de vouloir atteindre la pureté du style et la profondeur de la pensée; à d'autres la manie de se torturer, de se transformer et de cesser d'être eux-mêmes. Sans maître, sans art, sans modèle, sans guide, sans flambeau, je marche, et la *sueur de mon écritoire* (*il sudore dei miei inchiostri*) me donne le bien-vivre, le bien-être et la renommée. Que demanderai-je de plus? Avec un bout d'aile et quelques rames de papier blanc, je me moque de l'univers. On dit que je suis fils de courtisane (2), je le veux bien; mais j'ai l'âme d'un roi. Je vis libre, je jouis, je peux m'appeler heureux.

« Vous croyez connaître toute ma gloire; et vous n'en savez pas la moitié. Mes médailles sont en or, en argent, en plomb, en cuivre, en bronze et en stuc. On place mon effigie sur les frontispices des palais. On grave ma tête sur les peignes, dans les assiettes, dans les ornemens des miroirs, comme celle d'Alexandre, de César ou de Scipion. Certains vases de cristal qu'on fabrique à Murano (3) se nomment les *Arétins*. Une race de chevaux a pris le

(1) *Uomo libero per la grazia divina*; — V. le frontispice de ses ouvrages. Toutes les paroles que nous prêtons à l'Arétin sont traduites de ses lettres.

(2) L'Arétin est plus expressif.

(3) V. *Dialoghi*.



nom d'Arétine, parce que le pape Clément VII m'en a donné un de ce genre. Je l'ai donné à mon tour au duc Frédéric. Le ruisseau qui baigne un côté de cette maison habitée par moi, est devenue le *Rio Aretino*. Mes femmes veulent être appelées les Arétines. Enfin on dit *stilo Aretino*, « le style de l'Arétin. » — Que les pédans crèvent de rage, et qu'ils essaient d'arriver là, en répétant et ânonnant : *Janua sum rudibus!* (1) »

« Bref, depuis que j'ai cherché asile sous l'égide de la grandeur et de la liberté vénitiennes, je n'ai rien à envier à personne; et le souffle de l'envie, ni le nuage de la malice n'ont pu atteindre ma renommée, ou diminuer le train de ma maison! »

Très bien, Arétin; montez dans cette gondole qui vous attend, et où se trouve déjà votre page nègre, vêtu de soie blanche. Tout-à-l'heure, nous saurons qui vous êtes.

On ne peut expliquer la situation et la fortune de cet homme que par la situation et la fortune de l'Italie pendant qu'il vécut. Il était né en 1492, dans l'hôpital de la petite ville d'Arezzo. Tita, sa mère, exerçait cet honnête et facile métier qu'il estima et révéra toujours, sans doute par souvenir de famille et par piété filiale; c'est du moins ce que lui reprochent Nicolo Franco, son élève, le Dolce, son ennemi, et le Doni, qui ne le détestait pas moins. Je ne sais pourquoi le savant Mazzuchelli et Ginguené ont repoussé cette tradition qui semble probable; l'Arétin lui-même, dans plusieurs lettres (2) et dans quelques sonnets, ne se fâche pas d'une telle accusation. Il se moque beaucoup de ceux qui redoutent l'infamie maternelle (*l'infamia materna*) (3); « comme si, dit-il, il ne nous était pas libre d'ennoblir notre berceau. » Il avoue qu'il a vu le jour dans un hôpital (*nello spedale*). Il ajoute que son *ame est celle d'un roi*. Son peu d'empressement à légitimer ses filles et sa constante vénération pour les courtisanes semblent prouver qu'il tenait de race.

(1) Lett., t. 1, p. 80.

(2) Lettres de l'Arétin, *passim*.

(3) T. 1, 67, t. 3, 109, t. 6, 261.

Tita, sa mère, était belle; elle servait de modèle aux sculpteurs et aux peintres. On voyait, au-dessus du portail de Saint-Pierre d'Arezzo, une tête de vierge copiée sur son modèle; l'Arétin, devenu puissant et riche, pria George Vasari (1) de dessiner cette vierge, portrait de sa mère, et de lui en faire parvenir le dessin.

Ainsi, l'enfant Pietro, fils du gentilhomme Bacci (1) et d'une courtisane, naît à l'hôpital. Nous le verrons mourir dans un palais.

Au berceau de Pierre Arétin, une terrible figure règne sur l'Italie, Alexandre Borgia. Non loin de son lit de mort vous apercevez Machiavel.

Il suffit de ces deux noms pour expliquer son immoralité complète, pour éclairer l'âme de cet homme hardi qui exploita tous les vices de son temps. Une civilisation admirable pour les arts et le génie avait été stérile pour la vertu. Vingt républiques opulentes, énergiques, ardentes, hostiles, s'étaient dévorées comme les soldats de Cadmus. On avait vu tous les citoyens approcher tour à tour du pouvoir et n'y mettre la main que pour se corrompre, s'ensanglanter, se flétrir, pour essayer le crime, seul moyen de pouvoir. Un beau climat, une religion pompeuse, des rites merveilleux, une vie facile, le dédain des vertus guerrières, l'absence de nationalité ou le conflit mesquin de mille nationalités étroites, la scission de l'Italie en intérêts divergens, avaient effacé les grandes idées de vertu sévère, de patriotisme et de dévouement. Infamies privées, lâchetés publiques, vénalité générale, mollesse des mœurs, influence de la ruse, puissance adorée du poison et du poignard; voilà ce que Machiavel nous montre dans ce code si profondément pensé, témoin d'une époque si complètement perdue : *le Prince*, livre de désespoir. Il n'y a plus rien à attendre de l'Italie : c'est une arène peuplée d'assassins, d'empoisonneurs et de lâches. Les étrangers, bardés de fer, s'y précipitent par tor-

(1) T. I, 105.

(2) T. V, 5, 66.

rens; ils incendient Rome; ils prennent l'Italie à la course; on les chasse à force d'astuce et de politique. « Où est-il, s'écrie Machiavel, celui qui guérira les blessures de notre contrée, qui mettra une fin aux dévastations et aux saccagemens de la Lombardie, aux pillages et aux extorsions du royaume de Naples et de la Toscane (1)? » Qu'on lise les préfaces curieuses du *Bandello*, on verra comment ces malheurs publics se reflétaient dans les mœurs domestiques; quelle était la vie intime des moines et des cardinaux, des bourgeois et des seigneurs. La débauche des prélats avait passé en proverbe; les œuvres plus cyniques de cette époque sont ou les fruits de leurs loisirs, ou les délassemens de leurs voluptés. Les comédies les plus obscènes sont représentées sous le toit du Vatican.

Dans cette dissolution, dans cette corruption universelle, la magnificence, la splendeur, l'élégance des mœurs, ne font que s'accroître. Ce fumier de vices engraisse et développe miraculeusement tous les arts. Pendant que la France barbare excite la risée de Machiavel, qui la décrit comme *un pays de soldats grossiers*; du Tasse, qui se moque de nos *gentilshommes toujours à cheval et sous le harnais*; de Castiglione, qui prémunit ses compatriotes contre la *rudesse et l'impolitesse des mœurs garloises* (2); un raffinement dont nous sommes bien éloignés encore, nous Français qui vantons notre industrie, s'établit en Italie, germe, brille, se joue à la surface d'une société pourrie jusqu'à la moelle. L'Italie s'est fractionnée en petites suzerainetés rivales, qui toutes ont leur cour princière; toutes elles sont pauvres, mais toutes prodigues, luxueuses, amoureuses d'éclat, avides de plaisir, centres d'intrigues, ateliers de conspirations, foyers de voluptés; elles ont toutes leurs académies, leurs théâtres, leurs savans de prédilection, leurs poètes de choix. Elles se battent de temps à autre, sous la condition de ne se faire aucun mal. En revanche, elles tuent par derrière; elles empoisonnent leur ennemi, elles jouent bien du stylet et de la dague. Point de mœurs, point de foi; mais on estime la poésie, on fait des sonnets, on adore les arts. Le prince manque d'argent et de troupes; il vit sous des voûtes de marbre : sa suite étin-

(1) *Il Principe*.

(2) V. *Il Cortigiano*, l. 1.

celle de brocard et de broderie. La pauvreté se cache sous les diamans; l'ardente jeunesse accourt vers ces écoles de galanterie, de luxe, de savoir-vivre, de bien dire, et de mal faire. Tout le monde devient courtisan. C'est à qui inventera les plus mellifluentes périodes, à qui habillera le mieux un rien sonore, à qui platonisera le plus agréablement l'amour. La phrase acquiert une valeur immense; et, grâce à l'imprimerie, cette valeur se multiplie énormément. La phrase seule crée *Bembo* cardinal. Heureux qui sait mêler à la phrase vide, creuse, bien sonnante, bien dorée, la conduite, l'intrigue et l'audace! Il arrive à tout. La cour des princes, et celle de Rome ne sont pour lui que des degrés de marbre qui le mènent à une retraite voluptueuse, baignée de délices, comblée de faveurs, caressée par la renommée, enviée de tous!

Quant aux hommes de génie, leur sort est moins brillant. L'éclat de ces cours les attire; on les reçoit avec honneur, mais ils sont modestes, un peu fantasques et toujours mal compris. Ce que l'on fait de plus pour eux, c'est de les vêtir et de les loger; Arioste et le Tasse languissent ainsi: traités comme des oiseaux de brillant ramage, mal nourris, admirés et délaissés. Plus leur talent est énergique, tendre ou profond, moins ils se plient à cette misérable existence, à ce traité qui leur permet de rester esclaves au milieu des cours, et de recevoir quelques écus, salaire incertain d'un génie incertain. Les intrigans et les impudens s'enrichissent, brillent, prélèvent la dime sur cette société étourdie et vaine. Ceux-là sympathisent avec elle, la captent, saisissent ses penchans, ses vices et ses faiblesses, profitent de ses momens d'abandon et obtiennent tout de son ignorance. La grande estime que l'on professe pour les arts leur sert d'instrument; leur audace et leur souplesse l'exploitent. Les parasites affluent chez les princes et sont bien payés; les charlatans vivent largement et grasement aux dépens des altesses; l'absurde *Delminio* se promène en Italie, extorquant de l'argent aux seigneurs, en leur promettant la création d'un nouveau *Théâtre*, « où se trouverait l'*infini*. »

Paul Jove, chargé par le pape d'écrire les biographies contemporaines, vend l'éloge ou le blâme de sa plume: « *je serais frais* (1),

(1) *Io starci fresco.*

(dit-il dans une impudente lettre), si je ne pouvais couvrir de brocard d'or ceux qui me font du bien et de bure grossière ceux qui me négligent ! » Bembo, qui obtient la barrette pour avoir commenté l'amour, s'entoure de ses maîtresses ; Anacréon est cardinal ; d'obscurs pédans ont des *ville* splendides. — Et Lelio Socin fuit à travers les mers. — Et Jordan Bruno, qui a deviné le système du monde, est brûlé vif. — Et Galilée est en prison ; — et Tasse n'a pas de chandelles pour écrire quand le jour baisse ; — et l'Arioste s'écrie dans une de ses satires : « *Mes chemises s'usent, ô Roger ! ô Angélique ! ô Sacripant ! donnez-moi des chemises !* » — Enfin Machiavel, dans sa lutte de San-Casciano, joue au petit palet avec les bouviers, les chafourniers et les bucherons de l'endroit ; vêtu d'un sarreau comme eux, banni de Rome, banni de Florence, encore tout meurtri de la torture, se faisant oublier, et mangeant les choux de son petit domaine.

Tels étaient les résultats de ce mouvement intellectuel si puissant. Les aventuriers de la plume obstruaient les avenues, barraient le passage à ces grandes capacités, à ces immortelles pensées, que l'avenir prend soin de venger ; et quand l'Italie ne suffisait pas à l'exploitation que les charlatans se disputaient, ils s'extravaient sur l'Europe. *Paolo-Emili* écrivait l'histoire de France ; *Guaquino*, celle de Pologne ; *Centorio*, celle de Transylvanie ; *Spontone*, celle de Hongrie ; *Possevino*, celle de Russie. Un savant italien trouvait place à toutes les cours. On tirait à vue sur un roi en brochant son éloge. D'autres, se faisant les amuseurs populaires, recueillaient des histoires, des contes, des anecdotes, en traduisaient, en inventaient ; les conteurs italiens forment à eux seuls une grande bibliothèque. Ce sont eux qui ont défrayé les théâtres et les romans de l'Europe depuis deux cents ans, qui nous ont fourni nos intrigues, nos actions, même nos personnages. La moitié de Shakspeare et de Calderon (non leur génie, mais les matériaux de leur génie) se trouvent chez *Bandello*, *Giraldi Cintio* et le *Lasca*. Naguères encore, les Parisiens modernes ne savaient pas, en assistant à la représentation d'un drame en prose (1) que c'était une nouvelle du *Lasca*, dramatisée au xv<sup>e</sup> siècle par un Anglais, retravaillée au xix<sup>e</sup>,

(1) *Clotilde*.

par *Milman*, sous le titre de *Fazio*, et revêtue des costumes français de notre temps. Pour le développement et l'analyse des caractères, ces conteurs italiens sont médiocres ou nuls; leur richesse d'invention est immense et leur verve intarissable. Avec un recueil de contes, on se classait assez bien dans le monde littéraire.

Telle fut la civilisation au milieu de laquelle l'Arétin se trouva jeté. Aventurier, sans parens, sans famille, sans protecteur et sans instruction; il ne fit pas mal son chemin. Le sort ne lui avait donné qu'un esprit vif, des sens ardents, beaucoup d'audace, nulle éducation, un orgueil immense, et pas un écu de patrimoine; il était paresseux, voluptueux et poltron. La culture des arts exige le dévouement et commande des sacrifices; l'Église, même corrompue, veut quelque réserve extérieure. Pietro ne sera ni prêtre, ni artiste; M<sup>me</sup> Tita, sa mère, ne s'est pas mise en frais pour lui : « Moi, dit-il, je n'ai été à l'école que tout juste ce qu'il faut pour apprendre la croix de par Dieu (1) ! Ainsi qu'on me pardonne si j'écris comme un brigand; je ne sais rien que.... » Nous ne copierons pas ce que cet impudent savait faire. Qu'on le cherche dans la note (2).

Pietro, dans sa ville natale d'Arezzo, est donc un pauvre petit polisson, mal vêtu, fils de gueux, courant par la ville; certain jour il lui prend envie de voir le monde; il sort d'Arezzo et va jusqu'à Pérouse; quelque monnaie volée à sa mère a dû lui faciliter la route; là, il faut vivre. Le vagabond s'engage comme apprenti chez un relieur; il avait treize ans; jusqu'à dix-neuf, il demeura chez le relieur. Il paraît avoir très bien employé pour le plaisir ces années de sa jeunesse; dans ses lettres, il regrette amèrement « les « bons morceaux et les belles filles de Pérouse, jardin où la fleur « de son âge s'est épanouie (5). »

(1) *Lettere*, t. 1, 49.

(2) « Veramente io, che tanto andai a la scuola, quanto intesi la santa croce, fatemi bene imparare, componendo ladramente merito scusa; e non quegli che lambiccavano l'arte dei Greci, e dei Latini, tassando ogni punto, et imputando a ogni che, facendosi riputazione con l'avvertenza de l'acuto d'una vocale. Io non so nè ballar, nè cantare, ma ch.....r, come un' asenazzo. »

(3) *Lettere*, t. 2. f. 80.

C'était en 1511 : le désordre le plus complet régnait en Italie ; le pape Jules II régnait le casque en tête. Tout le monde cherchait fortune. Les artistes couraient de ville en ville, la dague au côté, se gaussant des discordes civiles et gagnant leur vie par des chefs-d'œuvre. L'imagination du garçon relieur fut éveillée ; il délogea sans bruit de Pérouse, comme il avait délogé d'Arezzo ; sans argent, sans bagage, se fiant au hasard comme tout le monde faisait autour de lui, voyageant à pied, dormant sur les routes, n'emportant que la chemise qu'il avait sur le dos et se dirigeant vers Rome. Un négociant riche et rival des princes, Agostino Chisi, reçut au nombre de ses domestiques l'aventurier besoigneux. L'Arétin vola une tasse d'argent et disparut. Peu de temps après, il était en service chez le cardinal San-Giovanni, qui essaya de le faire entrer dans la domesticité de Jules II ; ce dernier ne voulut pas de l'Arétin. Toujours vagabond, il courut la Lombardie, mena une vie assez scandaleuse, se fit capucin à Ravenne, jeta le froc aux orties, et revint à Rome, attiré par le pontificat de ce Léon X, qui promettait une si belle moisson aux intrigans, aux aventuriers et aux artistes.

Là s'ouvre la nouvelle vie, la vraie vie d'Arétin.

#### L'Arétin à la cour de Léon X.

La cour de Léon X ! belle carrière, école féconde ! Il dut pressentir sa fortune, l'aventurier de quinze ans, qui sortait de la boutique obscure de son relieur.

Il devient valet du pape-artiste et passe inaperçu sous sa livrée, au milieu des sculpteurs, peintres, savans, poètes, parasites, fabricans de sonnets, fabricans de satyres, intrigans, controversistes, musiciens, architectes, femmes galantes, courtisanes et abbés qui ressemblent aux courtisanes. Il n'a rien, que son impudence. Pauvre serviteur ignoré, attendant tout de la faveur et du caprice, le garçon relieur, domestique du pape, apprend l'art de demander l'aumône, l'art de flatter et de médire ; toute la science des valets ; il apprend à coudre des rimes caressantes et sonores, aux treize vers d'un sonnet complimenteur et des rimes injurieuses

aux obscénités de Pasquin. Le métier de parasite n'a pas besoin d'une longue étude. Pietro fait ses premières armes et réussit. Bientôt il revêt un beau costume, attend Léon X au passage, le flatte de ses vers, le flatte de son regard, et reçoit quelque monnaie (1) (*danari*). Il voit que ce commerce est bon et il continue. Le cousin de Léon, Jules de Médicis, qui sera pape, sous le nom de *Clément VII*, jouit déjà d'un grand crédit. Il le flatte encore; Jules lui donne de l'argent et un cheval. Le voilà lancé. Sans mérite réel, sans avoir rien fait, si ce n'est de ramper devant ses maîtres, et de se confondre dans l'armée oisive qui suit la cour, il relève la tête, boit comme un seigneur, devient bon compagnon et gai convive, a des maîtresses, mène joyeuse vie, et commence à comprendre à quoi se réduit la science du succès ici-bas. Sa fortune cependant ne court point d'un pas aussi rapide qu'il le voudrait bien. Les deux Médicis, gens de goût, paient volontiers de quelques cadeaux l'encens grossier de leurs gens: ils réservent leur faveur la plus haute aux talents qu'ils aiment et qu'ils protègent.

Cela ne peut durer: Pietro s'ennuie et, cherchant des maîtres plus faciles, il tente un voyage à Milan, à Bologne, à Pise; armé de sonnets pour toutes les puissances, bien vêtu, le nez au vent, muni de lettres de recommandation, se disant le protégé du pape, et se présentant avec cette audace qui va si bien aux quêteurs de cadeaux. Il faut l'entendre raconter cette première tournée, la première picorée de son génie.

« A Bologne, dit-il, on a commencé à *me donner*. L'archevêque de Pise m'a fait faire une casaque de velours noir relevée d'or, magnifique au possible. Me voilà ensuite qui fais mon entrée à Mantoue, comme un vrai prince, accompagné d'Ammazzino. On nous jette par la tête du *Messer* et du *Signore*, tant que nous en voulons. — (Notre garçon relieur est tout étonné de s'entendre appeler *Monsieur*!) — Le marquis, pour qui j'ai fait des vers, m'a pris en telle affection qu'il ne peut plus se passer de me voir. Il quitte sa table et son lit pour venir causer avec moi. Il n'a pas, dit-il, de plaisir aussi complet que celui-là! Ma chambre est celle même qu'est venu occuper François Marie duc d'Urbin, lorsqu'il fut

(1) V. *Lettere*, t. 3. f. 101.



chassé de ses états. J'ai ma table, et il ne se passe pas de jour où quelque gentilhomme ne vienne s'y asseoir : jamais seigneur de haut parage ne fut plus honorablement traité. Toute la cour m'adore; c'est à qui possédera de mes vers. Le marquis *me donne* sans cesse; je vous ferai voir à Arezzo les belles choses dont il m'a fait présent. Bientôt je vais l'accompagner à Lorette, où un vœu l'oblige d'aller faire ses Pâques; il doit me présenter au duc de Ferrare et au duc d'Urbino qui désirent vivement me connaître ! (1) »

Qu'il est surpris de trouver des dupes si faciles ! A travers ces fanfaronnades de vanité satisfaite, combien laisse entrevoir de mépris pour ces marquis et ces ducs d'excellente composition, qui attachent tant d'importance aux paroles de Pierre d'Arezzo et qui les paient grassement ! Ne serait-ce pas pitié de négliger une si bonne occasion ?

Pierre, chargé d'honneurs et gros d'orgueil, reprit le chemin de Rome; des rêves de fortune le berçaient.

Mais Rome avait changé. Rome pleurait son Léon X. Un pape

(1) Nous avons transposé les phrases confuses, sans altérer le sens de cette lettre curieuse qui ne se trouve pas dans le recueil des lettres de l'Arétin :

« Io mi ritrovo in Mantova appresso il sig. Marchese, e in sua tanta grazzia, che il dormir, e il mangiar lascia per ragionar meco; e dice non aver altro intero piacere; ed ha scritto al cardinale cose di me, che veramente onorevolmente mi gioveranno; e son io regalato di 300 scudi. Egli mi ha date se proprie stanze, che teneva Francesco Maria duca d'Urbino, quando fu cacciato di stato; et sopra il mangiar mio ha fatto uno scalco, e sempre alla tavola mia è gran gentiluomini, ed in somma a qualsivoglia signor non si farebbe piu. Di poi tutta la corte m'adora; e par beato chi può aver un de' miei versi; e quanti mai feci, il signore gli ha fatti copiare; ed ho fatto qualcuno in sua lode. E così sto qui, e tutto il giorno mi dona, e gran cose che le vedrete a Arezzo. Benchè a Bologna, mi fu cominciato a essere donato : il vescovo di Pisa mi fè fare una casacca di raso nero ricamata d'oro, che non fu mai la più superba; e così da principe io venni a Mantova, ed ho meco sio Amazzino, che può dire per una volta esser stato du re; e del messere, e del signore a lui e a me ognuno da. Credo che questa pasqua saremo a Loreto (a dio piacendo) dove il Marchese va per voto, ed in questo viaggio il Duca di Ferrara, e quel d'Urbino satisfarò, che ambidoi hanno voglia di conoscermi, ed il Marchese mi mena a lor signorie illustrissime. » —

flamand (1) venait occuper cette joyeuse chaire de saint Pierre, autour de laquelle s'étaient pressés tant de bouffons, de mystificateurs, de cardinaux galans, de convives aimables et de brillans artistes. Celui-ci n'aimait et n'estimait que la subtilité théologique et la sainteté austère. Il méprisait ces antiques idoles que les sculpteurs choisissaient pour modèles du beau et cette élégance du langage que les payens damnés avaient portée si loin. Adieu aux belles fêtes licencieuses, aux mille plaisanteries rabelaisiennes, aux splendides festins, aux parties de chasse bruyantes, aux combats poétiques, que Léon X animait de sa présence, payait des trésors du Vatican et où lui-même devenait acteur : allez-vous-en, bouffons nombreux, maîtres en l'art de la cuisine, oïseurs, piqueurs, veneurs, pages, comédiens, parasites, beaux joueurs ! Emmenez vos grandes meutes de chiens, vos décorations de théâtre, vos genêts d'Espagne et votre armée de marmitons, et votre armée de petits poètes, que Léon X lui-même, pour se débarrasser un peu de cet essaim incommode et dégarnir les rangs, faisait fouetter de temps à autre (2) !

En effet tout cela s'envole à l'approche d'Adrien VII ; une nuée d'étourneaux devant le faucon. *Sadolet*, favori de Léon X, se retire à la campagne. Courtisans de prendre la fuite : l'Arétin fait encore un nouveau voyage de plaisance et de profit. Heureusement ce terrible pape meurt quinze jours après son intronisation ; Jules de Médicis lui succède : ce nom éclatant, le nom d'un Médicis rappelle à Rome toute la troupe des amours, des intrigues, des jouissances, des arts ; l'Arétin est encore là.

Cette fois, il a pris de la consistance, ses rapports avec les seigneurs l'ont tiré de la domesticité servile. Il marche d'un pas plus ferme, « habillé comme un duc, dit le Berni (*vesti ducali*) » et se mêlant à toutes les orgies des grands seigneurs. Il paie d'audace et de bons-mots ; il raconte agréablement ; il recueille des histoires

(*Gamurrini. Istoria genealogica delle famiglie nobili Toscane ed Umbre*, t. 3, 332.)

(1) Adrien VII.

(2) *Giraldi de poetis suorum temporum*. Il y en eut deux de fouettés en huit jours.

par la ville. Les d'*Este* et les *Gonzague* s'appuient sur son épaule et causent avec lui. Humble pour eux, insolent pour tous, il vit de ce qu'on lui donne. Il se fait craindre par ses satires. Il aime à s'entendre traiter de médisant, de cynique et d'implacable.

Pendant il a trente-un ans. Il est temps de faire fortune. Pour attirer l'attention de Clément VII, il imprime une détestable pièce de vers (1), à la tête de laquelle il s'intitule lui-même *poète divin*, titre qui lui est resté : c'est l'œuvre la plus plate du monde, et l'exorde peut donner une idée de tout le poème :

« Or queste si che saran lodi : queste  
 « Lodi chiare saranno, e sole, e vere  
 « Appunto come il vero e come il sole, etc.

Mais il ne fallait à l'Arétin qu'une pension : il l'obtint. D'autres vers tout aussi plats, adressés à Charles-Quint, à François I<sup>er</sup> et au chef de la daterie romaine font tomber encore quelques écus dans son escarcelle ; mais il n'a pas trouvé la veine de son talent ; il languit parmi la foule des parasites. Ne vous étonnez pas de ces minces débuts : il faut qu'il apprenne son art, et que sa vocation se révèle à lui.

En 1524, l'énergique Jules Romain, ce vigoureux élève de Raphaël, venait de dessiner seize figures plus que voluptueuses. Marc-Antoine Raimondi les grave. Elles courent la ville ; on les fait voir au grand dataire Giberti, conseiller intime de Médicis, plus sévère que son maître et qui s'effraie du scandale causé par ces images incendiaires. On cherche Jules Romain : il a pris la fuite ; le graveur seul est jeté en prison. L'Arétin emploie son crédit pour obtenir le rappel de l'un et la liberté de l'autre. Un autre Médicis, le cardinal Hippolyte, négocie l'affaire. Jules et Marc-Antoine ont leur grâce. Mais l'impudent Arétin ne s'arrête pas là : ces sujets obscènes, qui conviennent à sa vie, caressent sa pensée et éveillent sa verve ; il compose et imprime seize sonnets, explicatifs des seize figures ; pour la première fois il a du talent. Cette impudence d'un

(1) *Laude di Clemente VII*, Roma, 1524.

homme qui aggrave la faute pour laquelle il vient de demander grâce excite toute la colère de Giberti et du pape. L'Arétin voit l'orage approcher : il craint la prison et prend la fuite.

Cet évènement avait fait du bruit ; la verve mordante, les saillies libidineuses de Pietro, sa conversation brillante à table avaient commencé sa réputation ; Jules Romain l'avait vanté parmi les artistes, rois de l'époque. Chassé de Rome, à peine a-t-il passé quelques jours dans Arezzo, qu'une invitation de prince l'arrache à l'ennui de sa petite ville natale.

Ce prince était un guerrier célèbre, encore un Médicis ; un de ces hommes singuliers qui portaient dans le métier de la guerre le même esprit d'aventure, de caprice romanesque et de hasardeuse violence qui caractérisait alors les artistes, les papes, jusqu'aux parasites : Jean de Médicis, *le Grand-Diable*. Le pape, son parent, venait de s'allier, par un traité secret, à *François I<sup>er</sup>*, autre paladin aventureux ; Jean, chef des bandes noires, allait joindre ses troupes à l'armée du monarque français. En attendant, il n'était pas fâché d'avoir près de lui un poète, parasite suivant l'armée. C'était l'Arétin qu'il avait choisi.

#### Le camp du *Grand-Diable*.

Quand l'Arétin, monté cette fois sur un beau cheval, arriva vers le milieu de la nuit, près des tentes de Jean de Médicis qui l'appelait, un spectacle curieux animait les environs de Fano. Vous n'auriez jamais dit un camp de vrais soldats, une armée rompue à la discipline. On courait, on se poussait, on entendait au loin de grandes clameurs. « *Evviva il gran Diavolo !* » criaient mille voix de gendarmes. La joie était au camp et la nuit se passait en fêtes. Le *Grand-Diable* (Jean de Médicis) avait accordé à ses soudards une nuit de licence : on avait allumé des fanaux dans le camp, et les beautés faciles des villes environnantes étaient accourues par essaims. Les uns descendaient de cheval et revenaient de la picorée, apportant des flacons de bon vin et des jambons pendus à l'arçon de leurs selles, des paniers de fruits et des moutons bélans, le tout sans que leur bourse en eût souffert : à dix lieues à la ronde on avait tout rançonné. Quelques femmes en pleurs s'arrachaient les cheveux ;

quelques paysans récalcitrans, redemandant leur femme ou leur chevreau, se faisaient repousser à coups de dague et de pertuisanes; de grands feux étincelaient sous les chênes épais; et les ombres des buveurs, des joueurs et des ribauds se dessinaient fortement sur la lumière rouge des tisons embrasés. Scène digne d'un peintre. Pietro qui, malgré tout, avait le sentiment artiste, l'a conservée et décrite en prose, en vers, en sonnets et en stances. Cet aspect de ripaille et d'indépendance, ces jurons lancés et rendus, cette odeur de cuisine et de vin fumeux, cette liberté de la nuit et de la débauche, cette énergie soldatesque; danses, chansons, baisers, fureurs, mots obscènes, mots de violence, querelles d'ivrognes, harmonie des luths et des flûtes, de l'escopèterie et des voix enrouées, du vent nocturne et des verres qui se brisaient; tout l'émut, comme s'il eût trouvé enfin sa vraie patrie. Il fut tenté de crier avec les autres :

Et vive le Grand-Diable !

On le conduisit à ce dernier, qui était sous sa tente, au milieu du camp, à table, avec ses favoris, ses maîtresses et ses capitaines; buvant et riant comme le dernier de ses hommes d'armes. *Lucantonio*, son intime, *son œil droit*, comme dit Arétin (1), occupait la place d'honneur. L'Arétin, nouvel arrivant, était destiné à devenir « *l'œil gauche* (2). » Il eut bientôt fait connaissance : *Lucantonio* prévint que ce serait un rival.

Je suis sûr que ces deux hommes-là, Jean de Médicis et le poète, s'entendirent du premier mot. Jean, que M. Ginguéné appelle un guerrier aimable, était un peu féroce, et passait très gaiement un millier de citoyens au fil de l'épée; mais il aimait à rire, et l'Arétin fut le bien-venu. Il lui récita ses sonnets luxurieux, qui furent une recommandation excellente. Bientôt le *Grand-Diable* l'adora (3). Il lui offrit non-seulement sa table, des pourpoints de velours, de

(1) *Lettere*, tome I, page 114.

(2) *Ibid.*

(3) Io solevo ricrearmi de Medici, il quale non poteva, non voleva, e non sapeva vivere senza me, come già sotto Milan vedeste. *Ibid.*

belles armes très inutiles, des chevaux de prix, sa part du pillage, mais une place dans son lit (1), ce qui était, dans les mœurs du temps, le dernier degré de l'intimité. Aux revues et aux parades, aux festins et dans les marches guerrières, partout excepté au combat, l'Arétin se tenait près du *Grand-Diable*, qui le réconcilia même avec le pape, son parent. Il ne songeait plus guère à la poésie : il n'avait plus à flatter l'oreille difficile de ces cardinaux délicats, qui savaient par cœur Virgile, Pétrarque et Boccace.

A Milan, l'armée de François I<sup>er</sup> rejoint celle de Jean, et notre Arétin n'a pas moins de succès auprès du roi de France qu'auprès du capitaine des bandes noires. Il a le don précieux d'amuser les grands.

Pourquoi préterions-nous à ce pauvre garçon des couleurs plus noires que celles que Dieu lui avait données? C'était un joyeux et amusant personnage. La gaudriole de ce temps-là, brutale et de haut goût, dans le genre de Rabelais et de Brantôme, lui échappait naïve, facile, riante, salée. Soudards et gentilshommes, tout ce qui n'avait pas cette exquise élégance des cardinaux de Léon X, devait le trouver charmant et adorable. Il y avait, en lui, du *Figaro* et du *Panurge*; qui diable lui aurait su mauvais gré de sa mendiante audace, de son peu de principes et de son impudeur? Ces mœurs molles, intrigantes, bouffonnes, vénales, allant et venantes, sensuelles et plaisantes, ces mœurs de *bon enfant* qui ont partout du succès, étaient alors en plein triomphe. L'Arétin, d'ailleurs, était complet en ceci, qu'il avait les qualités de ses vices. Chose rare qu'un homme complet. menteur, pipeur, hâbleur, lâche, gourmand; qu'importe? Pietro ne se vantait pas de moralité, et faisait rire le prince qui lui *donnait*. Il ne disait point de mal de l'église qui l'avait nourri. Il était bon catholique, à la mode du temps. Ardent et dépensier, buveur et débauché, poltron et avide; il aimait de grand cœur l'amphitryon qui le faisait dîner; il n'était pas incapable d'une sorte de dévouement, d'une activité de démarches, qu'il plaçait ensuite à gros intérêt et qu'il faisait très bien valoir.

Son esprit, sa fougue naturelle, qui ne le préservait d'aucun vice, le rendait obligeant et zélé pour ses maîtresses, ses patrons

(1) *Lettere*, tome III, page 172... *Seco in un letto... ogni ora*, etc.

et même (sentiment plus délicat encore) pour le peintre qui lui avait donné des jouissances. Nous le verrons s'attacher sincèrement à Titien ; et des affections réelles germer dans cette ame plus grossière que méchante, plus capricieuse que noire.

Bien vu de François I<sup>er</sup>, l'Arétin fait une absence de quelques jours. « Reviens vite, lui écrit Médicis. Le roi s'est plaint hier que je ne t'aie pas amené avec moi. Je lui ai donné pour excuse que la cour t'agréait mieux que l'armée : il m'a fait promettre que je t'aurais bientôt, et j'ai juré que ton absence durerait peu. Viens donc, et pour ton propre avantage et pour me voir, moi qui ne puis vivre sans l'Arétin (1). »

J'aurais été curieux d'entendre la conversation morale de l'Arétin et de François I<sup>er</sup>.

Il fût devenu seigneur, prince, grand feudataire, il eût reçu je ne sais quel manteau de titres et d'honneurs qui eût à jamais couvert tout le reste, si le *Grand-Diable* eût vécu. « Combien de fois (dit le poète dans un *capitolo*), Jean de Médicis m'a-t-il répété près de Milan : *Pierre! si Dieu et la fortune me font échapper à cette guerre, je te rendrai maître et seigneur* (2). » Cependant on commençait à se battre, et notre Panurge, favori du capitaine des bandes noires, trouva plus agréable et plus sûr de s'amuser à Rome que de suivre l'armée. *Giberti*, ce même dataire qui n'aimait pas l'Arétin, avait une cuisinière fort jolie : Pietro lui fit la cour ; il avait pour rival heureux, à ce que l'on prétend, un gentilhomme de Bologne, nommé

(1) *Lettere scritte all' Aretino*, tome I, page 6.

« Il re ieri a buon proposito si dolse che non ti haveva menato meco al solito, onde io diedi la colpa al piacer ti più lo stare in corte, che in campo : e nel replicarmi la maestà sua che ti scrivessi, facendoti qui venire, gli feci giuramento, che non saria poco. So che non manco verrai per tuo beneficio, che per veder me, che non so vivere senza l'Aretino. »

(2) *Opere burlesche dell' Aretino* ; tome I, capitolo al Duca di Firenze.

Sotto Milan dieci volte non ch'una  
 Mi disse : Pietro, se di questa guerra  
 Mi scampa Dio, e la buona fortuna,  
 Ti voglio impadronir della tua terra...

*Achille della Volta*. Cette rivalité le fâcha. Il se servit de ses armes ordinaires, et lança un sonnet outrageant contre Achille et la cuisinière. Un soir, comme il se promenait sur les bords du Tibre, cinq coups de poignard lui percent la poitrine et lui estropient les deux mains. Il se sauve, voit une barque sur le rivage, y met le pied, la détache; et le favori de François I<sup>er</sup> et de Jean de Médicis, victime de ses amours avec la cuisinière, échappe tout sanglant à la mort dont le menace encore Achille della Volta.

C'est un peu ignoble; mais ce n'est pas tout. Il demande justice. *Giberti*, le maître de cette Hélène de cuisine, la lui refuse. Fort de l'amitié d'un Médicis, il s'emporte, accuse Clément VII et ses ministres, écrit sonnets sur sonnets, injures sur injures, sert de risée à Pasquin et à Marforio, et lit sa propre épitaphe, assez insultante, affichée sur les murs de Rome, où son nom était déjà célèbre. Sa verve s'allume; il redouble d'invectives. *Berni*, secrétaire de *Giberti*, *Berni*, qui a eu du génie et de l'esprit de temps en temps, lui répond par une kyrielle d'invectives rimées, dont la traduction ne pourrait être bien faite qu'en argot des halles : il l'appelle *immonde*, *porc*, *chien*, *monstre*, lui reproche la mauvaise vie de ses deux sœurs d'Arezzo, et lui prédit qu'il mourra sous le poignard ou le bâton. Il ne se doute pas qu'il fonde la fortune de celui qu'il méprise. Le sonnet se répand en Italie et fait à l'Arétin une sorte de gloire cynique dont il est fort avide et qu'il exploite. On peut se donner le plaisir de lire dans la note ce petit modèle de gracieuse éloquence, auquel l'énergie des synonymes et des augmentatifs italiens prête un accent d'inimitable colère (1).

(1) Rime del Berni.

« Tu ne dirai, e farai tante, e tante,  
Lingua fracida, marcida, et senza sale,  
Che alfin si troverà pur un pugnale  
Miglior di quel d'Achille, e più calzante.  
Il papa è papa, e tu sei un furfante,  
Nudrito del pan d'altrui, e del dir male:  
Un piè hai in bordello, e l'altro nello spedale:  
Storpiataccio, ignorante, ed arrogante,



L'auteur de ces invectives était attaché à l'église et son patron était chef de la daterie romaine. Les anathèmes grossiers de Berni prouvent d'ailleurs que l'Arétin se faisait remarquer par la magnificence de ses habits, qu'il avait une espèce de cour composée de mauvais sujets et de pages de taverne, et que sa renommée de parasite insolent était bien établie

Il retourna donc, tout furieux, au camp de son protecteur, qui sans doute trouva la chose plaisante, et doubla la dose de faveur qu'il avait accordée à son poète suivant l'armée. C'était en 1526. Jean poursuivait le capitaine Fronsperg, celui-là même qui peu de temps après devait mettre Rome à sac. Les impériaux se fortifient dans Governolo, près de Borgoforte. Jean va visiter la place; un coup de fauconneau lui fracasse la jambe. Laissons parler l'Arétin; la scène suivante est curieuse : elle donne une idée de l'espèce d'é-

Giovanmatteo (\*) e gli altri ch'egli ha presso,  
 Che per grazia de Dio son vivi, e sani,  
 T'affogheranno ancora un de' nun cesso.

Boja scorgi i costumi tuoi ruffiani :  
 E se pur vuoi cianciar, di di te stesso.  
 Guardati il petto e la testa e le mani :

Ma tu fai come i cani,  
 Che dà pur lor mazzate, se tu sai,  
 Scosse che l'hanno, son più bei che mai.

Vergognati oggimai,  
 Prosuntuoso, porco, mostro infame,  
 Idol del vituperio, e della fame .

Ch'un monte di letame  
 T'aspetta, manigoldo sprimacciato,  
 Perchè tu muoja a tue sorelle a lato ;

Quelle due, sciagurato,  
 Ch'ai nel bordel d'Arezzo a grand' onore.  
 A sgambettar che fa lo mio amore.

Di queste, traditore,  
 Dovevi far le frottole, e novelle,  
 E non del Sanga, che non ha sorelle.

(\*) Jean Mathieu Gilberti, dataire, maître de Berni.

loquence et de la vivacité d'esprit qui lui conciliaient tant d'amis ; elle offre un bon tableau des mœurs du temps. Quant aux éloges prodigués à Jean, souvenez-vous que le poète, méprisé partout ailleurs, était l'idole du capitaine, et qu'en perdant ce Médicis, il perdait tout :

« A peine avait-il reçu le coup fatal (dit l'Arétin), toute l'armée fut frappée de mélancolie et de terreur. Adieu à l'audace et à la joie ! Chacun, s'oubliant soi-même, se plaignait du sort qui menaçait ce noble duc, au commencement de ses nouveaux exploits, et dans le plus grand besoin de l'Italie. On parlait de son âge à peine mûr, de ses vastes desseins, de ce qu'il aurait pu accomplir, et de son intrépidité sans égale, et de sa prévoyance, et de sa fureur guerrière, et de son astuce admirable. Enfin, la neige qui tombait à *grands flocons fondait sous l'ardeur de ces plaintes universelles !* »

C'est dommage qu'un trait de si mauvais goût vienne détruire

Queste saranno quelle,  
 Che mal vivendo ti faranno le spese,  
 E'l lor non quel di Mantoa, Marchese.  
 Ch'or mai ogni paese  
 Hai ammorbato, ogni uom, ogni animale,  
 Il ciel e Dio, e'l diavol ti vuol male.  
 Quelle veste ducale  
 O ducali accattate, e furfantate,  
 Che ti piangono addosso sventurate,  
 A suon di bastonate  
 Ti saran traste, prima che tu muoja,  
 Dal reverendo padre messer Boja,  
 Che l'anima di noja,  
 Mediante un capestro, caveratti,  
 E per maggior favore squarteratti :  
 E quei tuoi leccapiatti  
 Bardassonacci, paggi da taverna,  
 Ti canteranno il requiem eterna.  
 Or vivi, e ti governa :  
 Benchè un pugnale, un cesso, ovvero un nodo,  
 Ti faranno star cheto in ogni modo. »

Ce sonnet fut le premier échelon de la fortune de l'Arétin.

l'effet de cette lettre : au reste, j'en suis fâché pour la lettre qui ne manque pas de coloris ni de vérité.

On veut transporter le blessé à Mantoue ; Frédéric de Gonzague, marquis et gouverneur de cette ville, tient pour l'empereur et refuse d'ouvrir ses portes. L'Arétin se présente hardiment, suivi de Jean de Médicis qu'on porte dans une litière. Il représente au marquis que la charité chrétienne et la générosité lui ordonnent de ne pas refuser un asile à ce célèbre capitaine au lit de la mort. En effet, les portes s'ouvrent ; Frédéric de Gonzague rend visite à Médicis. Nous laissons encore parler l'Arétin.

« A peine arrivés, Jean demanda où était son cher Luc Antonio. Nous l'appellerons si vous voulez, lui dis-je. — Non, non, il se bat ; voulez-vous qu'un homme comme lui quitte la mêlée pour venir voir les malades ? — Au moins, reprit-il, si le comte de San Secondo était ici, je lui laisserais ma place. — Puis il se grattait la tête, s'agitait dans son lit, et répétait : — Qu'est-ce que cela deviendra ?... Au moins je n'ai jamais fait de bassesses.... jamais de bassesses !

« Je m'approchai de lui en lui disant : — Je ferais injure à votre grande ame si je vous parlais de la peur de la mort, et si je voulais vous persuader ce que vous savez déjà. Le plus grand bien de la vie, c'est d'agir librement ; que ce soit donc de votre gré et par une résolution toute personnelle que vous vous laissiez opérer. En huit jours, vous pourrez faire l'Italie reine, d'esclave qu'elle est. Vous porterez la béquille sans doute, mais ce sera pour vous une marque d'honneur. Vous savez que les blessures et la perte des membres sont les couronnes et les médailles des favoris de Mars. — Eh bien ! qu'on en finisse ! s'écria-t-il. — Les vomissemens le prirent presque aussitôt ; il me dit : Voici les grands symptômes, ce n'est plus à la vie qu'il faut penser. Puis, joignant les mains : Je fais vœu d'aller à Compostelle. — Alors entrèrent d'habiles médecins avec leurs instrumens, et ils ordonnèrent que l'on cherchât huit ou dix hommes pour tenir le patient. Il se mit à sourire : — Vingt hommes ne m'effraieraient pas, dit-il. — Se levant d'un air assuré, il prit lui-même la bougie, et la tint pendant qu'on lui coupait la jambe. Je m'enfuis en me bouchant les oreilles ; cependant, j'entendis qu'il m'appelait : je revins. — Je suis guéri ! s'é-

cria-t-il. Il se fit apporter sa jambe coupée et se mit à jouer avec elle et à se moquer de nous ; mais deux heures après , les douleurs reparurent. Comme je l'entendais se démener dans sa chambre , je me r'habillai , car j'étais couché , et j'accourus. Il se moqua encore de moi :

« — Ce qui me fait le plus souffrir , me dit-il , c'est de voir un poltron. »

« Au lever du jour, le mal avait empiré. Il fit son testament , distribua beaucoup de cadeaux à ses amis , et voyant le confesseur arriver : Mon père , dit-il , mon métier est celui des armes ; j'ai vécu comme un soldat. J'aurais vécu comme un moine si j'avais porté votre habit. Il ne m'est pas permis de me confesser en face de tout le monde ; mais si cela était possible , je n'hésiterais pas... »

« Bientôt après , la mort qui l'appelait sous la terre annonça son approche. Parens et domestiques viennent sans ordre et en foule assiéger son lit. Une froide tristesse régnait sur les visages , et tous pleuraient le pain , l'espérance et la vie heureuse qu'ils allaient perdre en perdant leur patron. Il essaya cependant de parler de la guerre , des mouvemens des troupes et des résultats de la campagne : chose étonnante pour un homme à moitié mort. Comme il souffrait beaucoup , il me pria de lui faire une lecture pour l'endormir. Il ferma les yeux , et se débattit beaucoup dans ses songes. — Ah ! s'écria-t-il , après avoir dormi un quart d'heure , le sommeil m'a fait du bien ! Si je me rétablis , ces maudits Allemands apprendront comment on se bat et comment je me venge !... Mais soulevez-moi , je ne veux pas mourir au milieu de ces emplâtres. »

« On l'habilla , on lui dressa un lit-de-camp , il se rendormit un et mourut.

« Tels furent les derniers momens de Jean de Médicis ; homme d'une vigueur d'ame incroyable , dont la libéralité dépassa la richesse , et dont toutes les paroles étaient des actions. Mal vêtu , il vivait comme un soldat ; et ce qui lui attirait surtout le cœur des siens , c'est qu'il disait toujours : Je marche devant vous ; et jamais : Marchez devant moi. Il avait pour but la renommée , non le gain : le premier à monter à cheval , le dernier à en descendre ; vendant ses propriétés pour payer ses troupes ; admirablement propre à gouverner des soldats par l'amour et la terreur , par la récompense

et le supplice. Rome et Florence verront bientôt ce que valait sa vie; je crois déjà entendre les cris de douleur du pape, qui cependant estime avoir beaucoup gagné en le perdant (1). »

L'Arétin avait raison, et l'armée du *Grand-Diable* pensait comme l'Arétin. Ce fut une douleur profonde. Les vices de Médicis n'avaient jamais nui à ses troupes, et ses qualités guerrières les avaient menées à la victoire et à la fortune. La mort de Socrate et celle de Franklin n'éveillèrent pas autant de douleurs que la sienne.

J'ai le malheur de ne voir aucune preuve de vertu ni de génie dans l'estime, dans les larmes, dans l'amour, dans les regrets des hommes. Néron fut pleuré autant que Marc Aurèle. Les brigands de Cartouche le regrettèrent profondément. Les brigands du *Grand-Diable* pleurèrent le *Grand-Diable*. Ce camp naguère si jovial devint plus triste qu'une chapelle funéraire; les piques furent plantées en terre, les tambours et les clairons voilés de crêpes; les cuirasses se noircirent au feu, les cornettes flottèrent noires. Il tomba de vraies larmes, non des larmes de complaisance, des yeux de ces pillards inexorables qui avaient incendié tant de villes et entassé tant de cadavres. Ne faut-il pas que l'homme aime quelque chose? et ils aimaient leur chef, ces vieux soldats! L'Arétin ne le leur céda pas. La mémoire du soudard intrépide fut pour lui l'objet d'un culte. Il vanta son ami en vers et en prose, il rappela toujours sa mémoire avec douleur; il cita son nom honorablement dans son pathos sérieux et dans ses vers obscènes; il le proposa pour modèle au monde; il attribua ses vices aux habitudes de sa jeunesse et ses vertus à son naturel; il en fit une espèce de Christ et de martyr. L'histoire n'est pas du même avis; mais c'est une bonne et consolante chose que ce sentiment vrai chez de tels hommes, que cette gratitude, cette affection, ce souvenir, dans un camp de bandits et dans l'âme de l'Arétin.

Cependant l'Italie est en feu; les *Colonne* attaquent Naples; Rome est saccagée. Où fuira ce pauvre Arétin! A Venise. C'est la ville libre par excellence: un terrain neutre, une oasis dans cet

(1) Tome I, page 36.

océan de sang et de flamme. Il n'a qu'à respecter la Seigneurie, il y vivra indépendant de *la sueur de son écritoire* (1).

L'Arétin connaît le monde; il a été moine, valet, courtisan, à demi-soldat, bouffon, poète; il a vu de près cette société de prêtres, de savans, d'hommes de guerre, de gentilshommes, de filles de joie et d'artistes : toutes ses études sont faites. Il sait par expérience que s'appuyer sur la faveur d'un puissant, c'est s'appuyer sur un roseau qui peut se briser et percer la main qu'il supporte. Dorénavant il vivra sans maître. Tant d'adversaires, d'athlètes, de princes couronnés, de vanités avides, de seigneurs glorieux, ne dédaigneront ni ses éloges ni ses injures. A couvert sous l'égide vénitienne, il établira sa banque générale de panégyrique et de satire : la presse est là, toute puissante et docile, qui jettera au loin ses invectives et son encens. A l'œuvre, Arétin ! Nous te suivons à Venise, où finit ta vie d'aventures, où commence ta vie de spéculateur littéraire. Pose-toi là devant nous, grand artiste de mensonge et de prospectus, d'affiches et de proclamations, de flatterie et d'outrage. Que nous sachions un peu comment s'est bâtie et formée ta souveraine puissance.

PII. CHASLES.

(1) Voir plus haut.

(*La deuxième partie à la prochaine livraison*).

---

---

# ITURIEL.

---

## POÈME.

---

### I.

Sous l'auréole d'or, chaperon écarlate ,  
Sa molle chevelure en reflets purs éclate  
Et glisse comme une onde alentour de son col ;  
Même lorsqu'il chemine, on sent ses ailes battre ,  
De sorte que jamais, de ses beaux pieds d'albâtre ,  
    Ituriel n'a touché le sol.

Qu'il est beau , quand, au gré de son aile tendue ,  
Il se roule à plaisir par l'immense étendue ,  
Inspiré, ses cheveux tantôt se répandant  
Comme un royal manteau sur sa tunique bleue ,  
Et tantôt dans les airs traînant comme la queue  
    De quelque météore ardent.

Il va, l'archange saint, et le vent de ses voiles  
Sur leurs tiges d'or fin balance les étoiles :

Et la moisson divine ondule à son essor,  
 Et les célestes fleurs, doucement secouées,  
 Versent comme un parfum sur les blanches nuées  
 Les pleurs de leur calice d'or.

Il va, semant partout cette fleur noble et sainte  
 Qui, — comme le lilas ou la molle hyacinthe,  
 Comme la violette aux timides senteurs,  
 Comme l'étoile d'or qui dans les herbes brille  
 Et tombe avec les foins sous la même faucille,  
 Ou le lis aux pâles couleurs ;

Comme le frais bluet qui dans les champs s'oublie,  
 Comme les Doigts de mort que rassemble Ophélie,  
 Comme la marguerite, étoile du chemin,  
 Douce et naïve fleur qui murmure et console,  
 Et dont la feuille vaut autant que la parole ;  
 Comme la rose et le jasmin ,

Comme toutes les fleurs enfin de la nature ; —  
 Qui ne s'élève pas sous l'humaine culture,  
 Et trompe les efforts de l'homme ; car il faut,  
 Pour que cette fleur croisse aux terrestres collines,  
 Qu'un archange du ciel, aux belles mains divines,  
 En jette le germe d'en haut.

Il vole, et va semant partout sur notre globe  
 Et de ses ailes d'or, et des plis de sa robe,  
 De ses mains, de ses pieds, de tous ses vêtements :  
 Ainsi qu'une liqueur d'un vase saint enfuie,  
 S'échappe goutte à goutte une mystique pluie  
 D'étoiles et de diamans.

Et les perles du ciel, les divines rosées,  
 Dans la vaste étendue errantes, dispersées,  
 Vont tomber au hasard où les chasse le vent,  
 Sur terre cultivée ou bien sur terre inculte,  
 Sur l'enfant né d'hier, sur le front de l'adulte  
 Qui déjà s'incline en rêvant !



Elle va , la semence , où le vent la dirige ,  
 Et , quand sur son chemin elle trouve une tige  
 Qu'elle peut féconder , alors voilà soudain  
 Qu'au-dessus de ses sœurs celle-ci croit et pousse ,  
 Emplit l'air d'une odeur plus suave et plus douce ,  
 Et devient l'honneur du jardin .

## II.

Ituriel ! Ituriel ! c'est la forme sacrée  
 Qui voltige toujours près de l'homme qui crée ;  
 C'est cet être charmant , cet esprit familier ,  
 Cette dame avec qui l'artiste cause en rêve ,  
 Et qu'il retrouve encor , quand le matin se lève ,  
 Assise dans son atelier .

Il était là quand Goëthe , homme dur et sévère ,  
 Mais poète divin qu'entre tous je révère ,  
 Pensait à Marguerite ; et lorsque Raphaël ,  
 Pâle en son atelier , méditait une teinte ,  
 Ituriel lui venait montrer son aile peinte  
 Des bleus reflets de l'arc-en-ciel .

Ituriel ! c'est Marie avec son diadème ,  
 C'est la sainte qu'on prie et la femme qu'on aime ;  
 C'est le son , la parole , et la voix , et l'éclair ;  
 C'est la source éternelle où l'artiste s'inspire ,  
 C'est tout ce qu'il entend , qu'il voit et qu'il respire .  
 C'est la fleur , la rosée ou l'air .

Deux jours après la mort de sa dame chérie ,  
 Lorsque Pétrarque allait par la plaine fleurie ,  
 Voyant partout sa Laure occupée à prier ,  
 Tandis que les lilas , les jasmins et les saules  
 Epandaient leurs cheveux sur ses blanches épaules ,  
 Comme pour la glorifier ;

C'était lui qui prenait le visage de Laure ,  
 Lui , le beau Séraphin , qui venait dès l'aurore

Attendre le poète aux sublimes chansons,  
 Et, mains jointes, assis sous les fleurs et les branches,  
 Cacher naïvement ses longues ailes blanches  
 Sous les ramures des buissons.

Et Pétrarque, ravi de ce divin spectacle,  
 Rendait grâces au Christ d'un si gentil miracle,  
 Et demeurait long-temps en un calme profond,  
 Heureux de voir ainsi la belle trépassée  
 Revivre dans le ciel, comme dans sa pensée,  
 Avec une auréole au front.

Et puis il ramassait aux pieds de sa patronne  
 Les beaux lis glorieux dont il fit sa couronne,  
 Fleurs qui ne croissent plus, hélas! sur nos chemins,  
 Et que lui distinguait de la terrestre fange,  
 Aux célestes clartés des yeux du bel archange  
 Qui le conduisait par les mains.

Et lorsque Beethoven, cet homme de génie,  
 Ce dieu de la sonate et de la symphonie,  
 Faisait gémir le Christ sur le Mont-Olivier,  
 Ituriel, Ituriel, encor dans l'attitude  
 De l'inspiration, de la béatitude,  
 Debout derrière le clavier,

Lui versait sur le front la foi, source nouvelle,  
 Baptême où le Seigneur à l'homme se révèle;  
 La foi, rayon divin sans lequel ici-bas  
 Un artiste n'a point de délire ou d'extase;  
 Car comment voulez-vous qu'il s'exhale du vase  
 Des parfums qu'il ne contient pas?

Et Beethoven jetait, à larges flots de lave,  
 La céleste musique en sa poitrine esclave,  
 Et ses yeux répandaient une morne lueur,  
 Ses cheveux se tordaient comme fait la couleuvre :  
 C'était l'artiste tel qu'il faut le voir à l'œuvre,  
 Pâle et ruisselant de sueur.

Beethoven composant, Beethoven en délire!  
 Ah! quel homme jamais vous le pourrait décrire?  
 Ce n'était plus alors le geste ni la voix  
 Du poète qui pense et dont le front s'incline :  
 C'était, parmi les siens, gravissant la colline,  
 Le fils de Dieu portant sa croix.

## III.

Oh! s'il pouvait un jour te prendre fantaisie  
 De me venir trouver, ange de poésie!  
 Car peut-être, qui sait? la pensée en mon sein  
 Sommeille sans rien faire, ainsi qu'une onde fraîche  
 Qui, pour aller mouiller la fleur aride et sèche,  
 Ne peut sortir de son bassin.

Ituriel! Ituriel! bel ange, dans ta course,  
 Viens éveiller cette eau qui repose en sa source;  
 Viens, et peut-être alors que ses flots assoupis  
 Couleront librement parmi les touffes d'herbes,  
 Ou monteront au ciel s'épanouir en gerbes,  
 Pour retomber sur les épis.

Viens, car si, comme un vin dans sa cuve profonde,  
 L'implacable pensée en nous fermente et gronde,  
 Il faut à la fournaise une entaille par où  
 Chaque jour, chaque nuit, se dissipe et s'écoule  
 Tout ce que le cerveau crée et fond dans son moule;  
 Sans cela l'homme serait fou.

Viens, car, durant ses nuits de peines et d'études,  
 Quand le poète, hélas! du fond des solitudes,  
 Ange, t'a bien long-temps appelé, mais en vain;  
 Il se lève à l'aurore et rentre dans la vie,  
 Prend le bras du premier qui passe et le convie,  
 Qu'il soit infernal ou divin.

Tel fut le docteur Faust, dont Goethe a fait l'histoire,  
 Qui, jour et nuit, veillait dans son laboratoire,

Suivant toujours de l'œil son doigt qui s'en allait ,  
 Comme sur le chemin fait un serpent qui rampe ,  
 Creusant de longs sillons, aux lueurs de la lampe,  
 Dans la poussière du feuillet.

Faust ! il passait le jour et puis la nuit entière ,  
 Cherchant à séparer l'ame de la matière.  
 Il demandait toujours , sans être rebuté ,  
 Quel est ce feu divin, quelle est cette semence  
 Qui, dans ses moindre jets, nourrit cet arbre immense  
 Qu'on appelle l'humanité?

Pâle, il le demandait à Dieu même; mais comme  
 Dieu ne dévoile pas ses mystères à l'homme ,  
 Alors il recourait à des livres anciens ,  
 S'y plongeait , aspirant de toute sa poitrine  
 La poudre du volume et la folle doctrine  
 De quelques vieux magiciens.

Ah ! pauvre docteur Faust, de plus en plus avide !  
 Et son cerveau pourtant demeurait toujours vide !  
 Ce qu'il y mettait hier s'en allait aujourd'hui.  
 « Quel est donc, disait-il, ce feu qui vivifie ? »  
 Et la religion, l'art, la philosophie ,  
 Tout cela se raillait de lui.

Enfin, voyant un jour que les sciences vaines ,  
 Au mal terrible et lent qui coulait dans ses veines ,  
 A l'implacable feu dont il se sentait plein ,  
 Ne pouvait apporter ni baume, ni remède :  
 Le ciel s'y refusant, il choisit un autre aide.  
 Cet aide fut l'esprit malin.....

HANS WERNER.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

14 octobre 1834.

C'est le télégraphe qui a fait le plus gros des frais du scandale politique de cette quinzaine. Encore une fois véhémentement soupçonné d'avoir employé ses rapides et mystérieuses correspondances avec Madrid pour soulever toute l'onde fangeuse de la Bourse, afin d'y mieux pêcher en eau trouble, le ministère s'est vu pris au collet par l'indignation publique, traduit, bon gré mal gré, à la barre, et réduit à s'y défendre humblement, s'efforçant de se prouver innocent des tripotages déshonnêtes que la clameur unanime lui avait imputés. Cette fois vraiment il s'est montré souple et modeste. Il n'a pas enflé sa voix démesurément. Il s'est assis sur la sellette d'assez bonne grâce. Il s'y est fait tout petit. Ses avocats avaient aussi reçu le mot d'ordre. Au *Journal des Débats* avait été laissé le soin de couvrir de phrases fleuries la pâleur morale des ministres. Le *Journal de Paris* devait plaider leur cause tout simplement et avec toute la mesure et toute l'urbanité dont il est capable. C'est qu'il ne s'agissait plus d'être dédaigneux et superbe. Le haro était général. L'austère probité du *Constitutionnel* lui-même s'était émue et avait fait tonner son canon d'alarme.

Vous avez entendu les parties en leurs réquisitoires et leurs plaidoiries. La justification des accusés n'a-t-elle pas été bien complète? Que

voulez-vous de plus ? Monsieur l'administrateur en chef des lignes télégraphiques ne vous a-t-il pas conté fidèlement, minute pour minute, l'histoire de la transmission et de l'expédition de ses dépêches curieuses ? Le télégraphe s'est conduit fort loyalement ; la chose est évidente. Il a fait ses signaux avec une honnêteté exemplaire ; c'est incontestable. Après cela, est-ce sa faute si, par l'extrême chaleur d'un trentième jour du mois de septembre, il s'est un peu lassé vers dix heures et a croisé ses grands bras jusqu'à midi ? Est-ce sa faute si d'invisibles courriers à cheval, des courriers espagnols, sans doute plus aguerris que lui aux ardeurs du soleil d'automne, l'ont vaincu de vitesse et ont apporté avant lui à la Bourse l'annulation de l'emprunt Guebhard ? Non, en vérité.

Aussi, que pouvait-on répondre à une pareille argumentation ? On n'a rien répondu, on n'a rien dit, on n'en a pas moins pensé. M. Thiers et consorts estiment peut-être qu'ils sont encore sortis blancs comme neige de cette affaire. C'est tant mieux ou tant pis pour eux. Il y a nombre d'honnêtes gens qui estiment le contraire et qui auraient sincèrement souhaité que l'honneur de l'administration obtint de l'opinion un autre verdict d'acquiescement.

C'est que c'est chose triste en effet pour le pays que ces graves soupçons qui reviennent sans cesse et à toute occasion planer sur la tête des hommes du pouvoir. Qu'on y prenne garde ! Ce ne sont point ici des déclamations vagues et passionnées dont nous nous rendons l'écho. Il ne s'agit point de quereller le ministère sur ses systèmes politiques, et de considérer où il en est de l'exécution de son plan d'amortissement de la liberté de juillet. Ceci est plus sérieux assurément et plus à méditer. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'en France, ainsi qu'au dehors, on s'en prend aux dépositaires de l'autorité constitutionnelle, et qu'on les bat violemment en brèche ; mais nulle part et en aucun temps vous n'avez vu, comme nous le voyons chez nous aujourd'hui, leur probité matérielle mise en doute et leurs actes privés et personnels devenus contre eux une raison de guerre constante et principale. Walpole lui-même, ce grand corrupteur, séduisait bien et achetait les hommes au profit de ses déceptions représentatives ; mais jamais il ne fut dit qu'il se servait du pouvoir pour spéculer à son profit et s'engraisser d'or. Sous la restauration, M. de Villèle, qui corrompait aussi de son mieux, quoique plus médiocrement, n'a jamais été aussi durement traité par l'opinion, et n'a jamais été forcé de s'expliquer si humblement avec les courtiers de Bourse. Ce sera aux chambres qui vont s'assembler en janvier, de juger péremptoirement si nos ministres se sont lavés suffisamment de ce dernier grief si souvent élevé déjà contre eux, et vivifié, durant cette quinzaine, avec tant de probabilités de justice

au moins spécieuses et apparentes. Certes, parmi eux, il en est un, l'honorable maréchal Gérard, avons-nous besoin de le dire ? que ces déplora- bles soupçons ne sauraient facilement atteindre ; mais pourquoi donc s'est- il fourvoyé en cette compagnie qu'une si fâcheuse auréole environne, et que n'a point, à beaucoup près, laissée irréprochable la retraite du ma- réchal Soult ? Comment ne serait-il pas mal à l'aise dans l'atmosphère in- salubre de ce conseil, et n'en sort-il pas maintenant quand le cri public l'avertit que la retraite lui est urgente à moins qu'il ne consente à se faire solidaire du poids qui pèse sur la conscience de ses collègues ?

Nous avons dit déjà comment la première idée de l'amnistie, dont il est fait si grand bruit depuis deux mois, avait été suggérée d'abord par M. De- cazes et M. Pasquier. Cette idée, nous l'avions dit aussi, n'avait pas été complètement goûtée en haut lieu. Le roi, économe de tout, même de clémence ; le roi, qui est persuadé qu'il ne faut dépenser de cette vertu que le moins possible, et à bon escient, chaque fois qu'on lui en avait conseillé récemment l'exercice, n'avait jamais manqué de fins de non-recevoir à opposer. C'étaient toujours des raisons dilatoires comme celle-ci : — « Ménageons-nous cette ressource et n'en abusons pas. Des circonstances plus opportunes viendront qui nous la rendront mieux applicable. Nous aurons quelque jour des princes à marier ou des princesses, ce serait beau alors de n'avoir point, en l'honneur de leurs noces, des cachots à ouvrir et un nombre raisonnable de prisonniers à relâcher ! » — Or les habiles du conseil s'étaient extasiés devant la justesse de ces prévisions, et esti- maient, comme le maître, la clémence pour le moment hors de saison.

Pendant le tiers-parti, qui a parfois de ces estimables velléités, s'est mis en tête de remettre cette idée d'amnistie, si mal en cour et si peu chanceuse. M. le président Dupin, après l'avoir approuvée un jour, et en avoir fait fi le lendemain, y est revenu décidément, et l'a jugée digne de son apostille. M. Dupin a donc pris la plume, et adressé au maréchal Gérard une fort belle consultation d'avocat, qui établissait, en fait et en droit, la nécessité d'amnistier, sans plus tarder, tous les prévenus et con- damnés politiques encore vivans à l'heure qu'il est, en exceptant toute- fois les prisonniers de Ham. C'était là tout-à-fait abonder dans le sens droit et loyal du maréchal Gérard, qui s'en fut à Fontainebleau, muni de cette idée d'amnistie, revue, corrigée et diminuée par M. Dupin.

Je vous laisse à penser quelle mine dut faire là cette pauvre idée, tom- bant tout tristement miséricordieuse au milieu des joies et des plaisirs de la cour. On ne lui fit cependant pas trop mauvais visage ; mais comme on jouait alors beaucoup la comédie à Fontainebleau, il s'y prépara tout naturellement aussi une petite comédie à propos de l'amnistie. La répé-

tition en eut lieu pendant l'entr'acte d'une représentation royale, entre le *Philtre* et la *Lectrice*. La comédie elle-même s'est représentée à Paris solennellement en plein conseil des ministres, vendredi dernier.

Le maréchal Gérard n'était nullement, vous vous en doutez bien, dans le secret de cette comédie; vendredi dernier, il remit donc ingénument sur le tapis son amnistie, telle qu'il l'avait portée à Fontainebleau, et telle qu'il l'en avait rapportée.

Au premier énoncé de la proposition, ce ne fut d'abord, parmi les membres du conseil, qu'une voix de fervent assentiment; tous étaient d'accord là-dessus. — Une amnistie! mais assurément rien n'était plus humain qu'une amnistie! rien de plus désirable! — M. Thiers, que tourmentait, depuis la clôture de la session, une véritable rétention de parole, était trop heureux de prendre cette amnistie au bond, et s'évertua à prouver combien elle serait louable et méritoire. M. Persil lui-même, si hostile le mois précédent à toutes les amnisties en général, et à celle de MM. Decazes et Pasquier en particulier, se rangeait aussi du côté de la mansuétude et de la pitié, et offrait de leur livrer la clé de ses cachots. Le roi souriait et était de l'avis de son conseil.

Mais M. Thiers, dont la pensée capricieuse a des retours sur elle-même, brusques et inattendus, se sentit frappé d'un soudain éclair. Une amnistie, avisa-t-il, n'était point une amnistie, si elle n'était pleine et entière pour tout et pour tous. Excepter les prisonniers de Ham, c'était mutiler l'amnistie et lui ôter cent pour cent de sa valeur. Ce n'était cependant pas l'instant de gracier les ministres de Charles X, lorsque le noyau du carlisme européen grossissait à vue d'œil en Navarre, et allait s'adjoindre, dans la personne de don Miguel, un second prétendant. L'amnistie était donc la plus belle chose du monde, mais elle était encore intempestive; mieux valait l'ajourner jusqu'à l'heure où elle pourrait être impunément complète et sans restriction.

N'était-ce point là, je vous le demande, un jeu bien joué? Le maréchal avait trop de bon sens et de bonne foi pour ne point être convaincu par ce raisonnement. Les autres collègues de M. Thiers savaient trop bien leur rôle pour ne point être pénétrés de la même conviction. Tout le conseil fut ainsi du dernier avis de M. Thiers, et le roi sourit encore et fut encore de l'avis de son conseil. Il ne s'est pas donné à Fontainebleau, je vous l'affirme, de meilleure pièce que celle-ci.

M. de Rigny seul manquait à cette représentation extraordinaire de messieurs les comédiens ordinaires du roi. M. de Rigny s'en était allé faire aussi en Belgique son petit dénouement de comédie, tandis que M. le général Sébastiani faisait à Milan le sien. Le ministre et l'ambassa-



leur épousaient chacun une veuve ; mais le ministre avait choisi le meilleur dénouement. Si sa femme avait un lustre de moins que M<sup>me</sup> Dawidof, qui en a dix bien comptés, elle avait de plus 580,000 livres de rente.

#### REVUE MUSICALE.

Voici les Italiens de retour. A l'heure dite, les portes se sont ouvertes, et la joyeuse salle a retenti des sons accoutumés. L'ouvrage qu'ils ont choisi pour leur début, la *Gazza*, est certainement l'un des plus beaux opéras de Rossini. Toute cette musique est inspirée, ardente, pleine de verve et d'entraînement. La mélodie abonde, les idées se succèdent ; alors comme aujourd'hui le grand maître les semait avec profusion sans trop s'inquiéter du terrain qui devait les recevoir. En effet, toutes les fois qu'on entend un opéra sérieux de Rossini, on s'étonne de l'indifférence avec laquelle un homme de tant de force et de génie aborde les situations élevées. On dirait qu'il n'a jamais à s'occuper de l'expression musicale. Il donne à son œuvre l'idée qui chante en lui au moment qu'il se met au clavier. Si l'expression que vous lui demandez est triste quand sa mélodie est folle, tant pis, car il ne changera rien à sa pensée, et vous aurez une cabalette extravagante à la place d'une belle émotion.

La méditation profonde sur une œuvre, Rossini ne la connaît pas. On dirait que sa musique est toute dans sa tête, vase harmonieux d'où s'épanche la mélodie immédiatement et sans filtrer jamais à travers l'ame, comme chez Weber, Beethoven et Mozart. C'est d'ailleurs au mauvais goût du public, empressé toujours à louer chez un homme de génie ce qui sans contredit a le moins de valeur, qu'il faut attribuer ces négligences si fréquentes. Comment refuser le sentiment de l'expression dramatique à l'auteur du magnifique andante du duo de *Sémiramis* et du trio de la *Gazza*, dont la transition imprévue est d'un si grand effet ? Malgré toutes ces imperfections, la *Gazza* n'en est pas moins un des plus beaux ouvrages de l'école italienne. Sous quelque forme qu'elle se révèle, il faut adorer la mélodie ; et je le répète, jamais l'imagination si féconde du grand maître ne l'a répandue avec plus d'abondance. L'introduction est dessinée avec la finesse exquise d'un tableau flamand. Les caractères du fermier et de sa femme y sont tracés avec une admirable originalité. La scène du jugement, dont toute la première partie est grande, d'un beau style, n'a que le tort de se terminer par une malencontreuse cabalette qui met toute la salle en émotion de plaisir, tandis que sur la scène ce pauvre Tamburini s'arrache les cheveux de désespoir. Une chose remarquable chez Rossini, c'est cette verve qui, dans tous ses ouvrages, ne se dément jamais un seul

instant. Malheureusement cette qualité, l'une des plus belles du génie, entraîne avec elle une vertu fatale, et qu'il faut déplorer; car elle est cause que des ouvrages comme *Tancredi* ou la *Gazza*, pour avoir été trop rapidement écrits, demeurent imparfaits. Lablache, que nous n'avions pas entendu depuis deux ans, rentrait par le rôle du Podesta, l'un de ceux qui semblent le moins en harmonie avec la nature de son talent. En effet, cette voix mâle et puissante, qui vibre et sonne comme les cloches d'une cathédrale, ne s'aventure pas volontiers dans les notes rapides dont cette partie abonde. N'importe, il s'est tiré d'affaire en chanteur habile, et surtout en admirable comédien. Les traits d'agilité qu'il aurait peine à rendre, il les simplifie, mais adroitement, et de telle façon que l'oreille est toujours satisfaite. Les roulades qu'il évite, il les remplace par un de ces éclats dont lui seul a le secret. Chez cet homme, l'émission seule de l'organe émeut. Le son brut de Lablache vaut la roulade agile de Tamburini. Tous deux ont un mérite égal, seulement l'un donne son or en lingot massif, tandis que l'autre le monnaye.

Après les débuts si brillans de Giulia Grisi, on était en droit d'espérer plus qu'elle n'a tenu. C'est bien là toujours une beauté calme et régulière, un visage serein et pur comme le marbre antique; mais cette voix sonore qu'est-elle devenue? Où sont les ornemens si délicats et fins dont elle revêtait à plaisir toute mélodie? Aujourd'hui sa voix s'effeuille et perd son timbre métallique, et souvent frappe au-dessous du ton ou le dépasse.

La fortune de l'Opéra semble grandir. Le navire doré fend la mer à pleines voiles, et pour aller plus vite, jette à l'eau ses partitions, dont il ne garde que tout juste ce qu'il lui faut pour occuper les loisirs du public, en attendant le pas de Fanny Elssler. Du chef-d'œuvre musical de notre siècle, du *Guillaume Tell* de Rossini, il ne reste déjà plus au répertoire qu'une cavatine, un trio et un finale. La danse a tué la musique. M. Duponchel a mis le pied sur le front de Mozart. A qui donc s'en prendre? sinon au goût du temps dont un directeur de théâtre, quel qu'il soit, ne fait, après tout, que subir l'influence. Quel peuple sommes-nous donc pour que la musique, le plus sensuel de tous les arts qui tiennent à l'intelligence, nous ennuie et nous lasse, et que nous en soyons venus à ne savoir jouir que par les yeux?

Heureusement que la musique est encore en honneur au Théâtre Italien. L'enthousiasme excité chaque soir par Tamburini et Lablache est une preuve qu'il existe encore en France un public qui veut dans un opéra autre chose que des décors et de la mise en scène; et c'est précisément ce plaisir grave et sérieux qui place le Théâtre Italien au-dessus de l'Opéra français. Le premier rustre venu s'amuse grossièrement d'un spectacle

tout matériel, tandis que, pour sentir tout ce qu'il y a de jouissance exquise au fond d'une cavatine chantée par Rubini, il faut une étude profonde, je dirai même une sorte d'initiation.

Il serait difficile de dire à quelle école appartient la musique de la *Straniera*. C'est surtout dans cet ouvrage que Bellini semble avoir essayé de rompre avec le rythme et toutes les formules rossiniennes dont on a tant abusé de nos jours. C'est là, certes, un effort louable. Mais l'homme de talent devait tôt ou tard se prendre au piège que le génie a seul le secret d'éviter. Pour ne pas ressembler à Rossini, le jeune maître est tombé dans l'imitation des Allemands. Ainsi que Meyerbeer, Bellini me paraît avoir tenté la fusion des deux écoles. Ce qui frappe surtout dans *Robert-le-Diable*, c'est la science de l'instrumentation, tandis que dans la *Straniera*, si quelque chose prédomine, c'est le pur chant italien. Bellini n'a donc pas dépouillé complètement sa nature. Comme il ne s'est pas senti la force de créer, il a voulu déguiser au moins ses imitations, de telle sorte qu'il a fini par dérober au Nord tout ce qu'il lui fallait pour envelopper ce qu'il avait pris au Midi; agissant ainsi comme les éclectiques qui s'en vont emprunter aux étrangers un manteau pour revêtir l'idée de leur voisin. Il n'est rien au théâtre de plus ennuyeux que le premier acte de la *Straniera*. A tout prendre, je préfère encore la phrase arrondie et quelque peu banale de Rossini, à cette mélodie écourtée et prétentieuse, à ces motifs qui tous avortent en naissant. Le duo entre M<sup>lle</sup> Amigo et Tamburini, et que Tamburini chante seul, outre qu'il est écrit avec soin, a le très grand mérite de se terminer par une de ces phrases que l'admirable chanteur affectionne, parce qu'il les compose lui-même et leur donne avec sa voix toute leur expression. Le chœur qui précède la cavatine de Rubini serait assez heureusement inventé, si le finale d'*Otello* n'existait pas. Cependant il faut louer dans cet opéra médiocre une phrase dont le début est admirable, et que chante Alaïde sur le corps de son amant. L'expression en est belle et douloureuse, le mouvement naturel et vrai. Malheureusement Bellini, comme Gluck ou Beethoven, n'a pas en lui ce foyer divin qui prolonge l'inspiration et l'alimente; le souffle lui a bientôt manqué, il n'a pas eu la force d'être original au-delà de six mesures, et cette phrase, commencée avec grandeur, se termine par une conclusion banale et familière aux imitateurs de l'école italienne. Le second acte de la *Straniera* appartient tout entier à Rubini. Dès que le rideau est tombé sur les dernières mesures du finale, il n'est plus question du maestro ni de sa musique. Rubini remplit tout le second acte de la *Straniera* avec la cavatine de Niobé, de Pacini. Avec quelle impatience on attend cette cavatine, avec quels transports d'enthousiasme on l'applaudit! C'est qu'en effet la voix

de cet homme est unique, et son art merveilleux. Comme lorsqu'elle veut exprimer un sentiment de tristesse ou de mélancolie, cette voix vous émeut jusqu'aux larmes! comme elle fait vibrer toutes les fibres du cœur! Comme il sait conduire avec calme les premières mesures d'un air, et lorsque vient la fin, quel entrainement, quelle inspiration, quel incroyable élan! Comme la roulade est pure, nette et limpide; comme il cisèle chaque note au point d'en faire un diamant! Rubini est un divin chanteur, et qui me semble avoir sur tous les autres une incontestable supériorité. Cependant des juges graves et savans, et dont il est peut-être imprudent de combattre l'opinion, prétendent que Tamburini est un artiste plus consciencieux, incapable de sacrifier une partie à l'autre, comme fait souvent le tenor son rival: à cela je répondrai que cette négligence est peut-être un art, et qu'il faut se garder de blâmer les nuances de son chant, puisqu'il arrive par elles à des effets merveilleux et sans exemple sur la scène.

Une émotion musicale d'un tout autre genre est celle qu'on a pu ressentir en entendant la messe de Cherubini, exécutée à l'Hôtel des Invalides à l'occasion des funérailles de Boieldieu. C'est là une œuvre d'une dimension colossale, haute de vingt coudées, et faite pour sonner sous une voûte immense avec toutes les voix du chœur et de l'orchestre. Rien n'est plus beau, plus religieux, plus sacré que l'*Agnus Dei* de cette messe. Le chant de plainte et de mélancolie qui s'élève et grandit d'abord, puis tombe et vient expirer sur les dernières mesures du verset, exprime avec bonheur le sentiment de la prose latine. Toute l'église s'émeut à l'admirable ritournelle du basson, et les larmes ruissellent quand cette mélodie angélique s'élève du milieu des combinaisons instrumentales, et monte vers le ciel comme afin d'aller prier avec les saintes pour le mort qu'on ensevelit! Ce qu'il faut surtout admirer dans cette œuvre, c'est l'invention instrumentale et l'épique grandeur du style. L'exécution en a été solennellement belle. Tous les artistes de Paris s'étaient rassemblés pour rendre un dernier hommage au plus charmant compositeur de l'école française. M<sup>lle</sup> Falcon et Nourrit conduisaient les solos. Ainsi, dans la même semaine, ces deux artistes ont aidé à la gloire naissante d'un jeune musicien, dont l'étoile se lève, et salué l'astre éteint de Boieldieu. Il est impossible de faire un plus noble emploi de son talent, et d'accomplir avec plus de dignité la religion de l'art.

W.

---

#### MADAME DE SOMMERVILLE.

Ce que j'aime surtout dans ce livre, c'est la simplicité. Depuis quelques années, nous avons eu tant de récits emphatiques, tant de romans gonflés de mélodrame,

qu'on aime à se reposer dans une lecture paisible et sereine. Le drame inventé par M. Jules Sandeau se noue et se dénoue entre quatre acteurs. Maxime, celui qui joue le rôle de narrateur, juge avec une sévérité, peut-être prématurée, les choses et les hommes qu'il a sous les yeux ; mais l'austérité de ses réflexions n'a rien à faire avec la déclamation guindée qui défraie si complaisamment la scène des boulevards. S'il n'a pas vécu, s'il n'a pas dans ses souvenirs de quoi justifier son inflexible morale, au moins faut-il reconnaître qu'il témoigne une réelle bienveillance pour le disciple qu'il conseille, et qu'il ne parle pas seulement pour faire bruit de sa sagesse.— Nancy, la sœur de Maxime, est une jeune fille naïve, élevée au village, qui ne sait rien du monde, qui n'envie aucune des joies qu'elle ignore, qui doit vivre et mourir pour un seul amour, qui enferme toutes ses espérances dans le cercle étroit des devoirs domestiques. Elle aime, elle est dédaignée, elle ne tente pas une nouvelle épreuve, elle n'a plus rien à faire ici bas, elle prie Dieu de la rappeler, son vœu est exaucé, elle remonte au ciel, *et le monde ne l'a pas connue*. — Albert, le héros du livre, est un type très neuf, abordé hardiment, et tracé d'une main habile et délicate. Ce n'est rien moins que la médiocrité ambitieuse, la rêverie impuissante, qui accuse de son abaissement et de sa nullité l'injustice des hommes, et qui plus tard se confesse et s'humilie, qui s'indigne d'abord de la pompe du spectacle où pas un rôle ne lui appartient, et qui, après avoir écouté la pièce, reconnaît franchement la mesure de ses forces, et quitte la salle sans regretter la scène. Ce caractère offrait de graves difficultés, il fallait poétiser la trivialité. Rien parmi nous n'est plus trivial que la médiocrité colère, insultant de son mépris les institutions qu'elle ne comprend pas ; l'auteur a étudié avec une attention scrupuleuse les replis de l'âme humaine aux prises avec l'impuissance ; il a été vrai sans être prosaïque. La lutte a été laborieuse, mais le succès n'a pas trompé ses espérances. — Madame de Sommerville est arrivée à cet âge qui n'est plus le tumulte des passions, et qui n'est pas encore la paix de l'âme. Elle a dépassé trente ans, elle se souvient et se défie ; mais il ne faudra qu'une étincelle imprudente pour rallumer les cendres mal éteintes. Seulement, au souvenir des épreuves qu'elle a traversées, elle puisera la force de résister. Le spectacle de la souffrance qu'elle aura faite lui commandera le dévouement, elle sacrifiera son bonheur à son devoir.

Dire le combat qui s'engage entre Nancy, Albert et madame de Sommerville, est chose inutile. Il y a dans ce volume une lecture de trois heures, rapide, émouvante, mêlée de réflexions presque médicales par leur exactitude, d'aspirations poétiques et passionnées, et tout cela encadré heureusement dans un récit naturel et limpide. J'ai surtout distingué, dans les dernières pages, un tableau fidèle et poignant de l'oisiveté imposée par l'amour. La ruine successive de toutes les facultés qui vont s'abîmer dans l'adoration et l'extase n'avait jamais été dessinée aussi fidèlement. C'est une grande leçon et une grande tristesse que ces dernières pages.

Elles ne guériront pas de l'amour enthousiaste, mais elles pourront enseigner l'hypocrisie dans le dévouement, l'égoïsme apparent dans l'abnégation. Elles pourront mettre en lumière une vérité trop méconnue : que l'affection la plus sincère a besoin, pour durer, de s'enorgueillir de l'objet aimé, et que la bonté la plus expansive ne suffit pas à nourrir l'amour.

Le style de M. Jules Sandeau est coloré, harmonieux, et, ce qui est plus rare, logique dans sa texture. Les images s'enchaînent et ne se heurtent jamais. Parfois l'auteur se laisse entraîner à la description, mais cette faute n'est pas fréquente. Le parfum de poésie pastorale, qui imprègne la meilleure partie du récit, n'a rien d'importun ni d'artificiel. On est aux bords de la Creuse, on respire l'air embaumé des *traines*, et le dialogue figuré des acteurs ne jure pas avec la scène. — Je conseillerais seulement de supprimer quelques pages sur le néant des professions. La chose, une fois dite, n'a pas besoin d'être *variée* comme un *thème*. C'est une pensée vraie dans bouche d'Albert : mais la sobriété de l'expression ajouterait à la vérité. C'est le seul point sur lequel je puisse accuser l'auteur de diffusion. — Le reproche est facile à réfuter, une paire de ciseaux en ferait justice.

G. P.

Le problème social qui a de tout temps, et surtout dans ces dernières années, occupé tant d'esprits élevés, celui de l'amélioration du sort des classes pauvres ; ce problème qui a déjà fait naître tant de discussions et soulevé de si effroyables réclamations, vient de donner lieu à une importante publication sous ce titre : *Economie politique chrétienne, ou recherche sur la nature et les causes du paupérisme en France et en Europe, et sur les moyens de le soulager et de le prévenir* ; par M. le vicomte de Villeneuve, ancien conseiller d'État, ancien député et préfet du département du Nord. Des recherches immenses, des faits et des notions statistiques du plus haut intérêt, voilà ce qui frappe, au premier aspect, dans les trois volumes de M. de Villeneuve. Des cartes indiquant par une variété de teintes plus ou moins foncées le nombre et les rapports des classes pauvres entre les divers départemens de la France, entre la France et les autres pays de l'Europe ; des plans de constructions agricoles destinées à réunir les pauvres en colonies, car c'est là un des moyens que l'auteur propose pour le soulagement et le bien-être des malheureux, tout cela abonde dans ce livre, dont le titre indique assez que ses doctrines diffèrent de celles de l'économie politique telle qu'on la professe depuis Adam Smith.

Une belle édition de la Bible, traduite par M. de Genoude, se publie actuellement chez MM. Pourrat, frères, sous la direction de M. l'abbé Juste, officier de l'université. Le prix de chaque livraison, ornée de gravures sur bois, dues au burin de nos meilleurs artistes, est de dix centimes. Cette publication ne saurait être trop répandue ; la modicité du prix la met à la portée de toutes les bourses.

---

F. BULOZ.

---

DE

# LA RÉFORME

## COMMERCIALE.

---

L'opinion publique est enfin et décidément saisie de la question de la réforme commerciale ; grace aux faits, qui, depuis quelques mois, ont surgi de toutes parts, l'impossibilité de reculer plus long-temps la loi de douanes, ou de la borner à quelques insignifiantes modifications, devient évidente ; ce n'a pas été sans fruit pour tous que cette loi s'est promenée de sessions en sessions, depuis 1829, également ajournée par les législatures d'avant et d'après Juillet. Ces longs retards, sans doute, ont plus fortement assis certains intérêts hostiles à l'intérêt général ; tout ce qui s'appuie sur le système prohibitif s'est, pendant ce temps, ancré davantage dans le sol ; les bases d'une vaste coalition ont pu être jetées entre les industries protégées ; mais l'opinion publique a marché plus vite encore que cette conjuration de privilèges, et aujourd'hui elle en est venue à ce point qu'elle

regarderait à l'égal d'un déni de justice un nouvel ajournement de la loi de douanes, ou une loi pareille à celles qui, successivement, ont été présentées par MM. de Saint-Cricq, d'Argout et Thiers.

Au surplus, voici venir une chambre ayant cinq ans devant elle, et qui, dans l'impossibilité où le pays se sent encore de résoudre aucune des graves questions sociales qui fermentent depuis quelques années, a reçu pour mission de combler le déficit financier, chose impossible si de nouvelles sources ne sont pas ouvertes à l'industrie et au commerce. Elle sera guidée dans cette partie de son travail par un ministre qu'accompagne la confiance publique, qui a derrière lui des écrits significatifs en faveur de la liberté commerciale, et devant lui un bel avenir, s'il demeure ferme dans la ligne que lui tracent ses anciennes convictions : ce sont là sans doute de bons éléments d'une loi de douanes ; mais le plus puissant de tous, je le répète, c'est l'état de l'opinion.

Ce progrès accompli parmi nous, il n'est pas possible de le nier aujourd'hui, en présence de l'intérêt général et grave qu'obtient de tous côtés l'enquête récemment ouverte par M. Duchâtel. Si, d'ailleurs, l'opinion publique avait eu quelque chose encore à apprendre sur ce point, l'attitude prise par quelques-unes de nos villes manufacturières, leurs exigences si naïvement empreintes de tout ce que l'intérêt privé peut présenter de plus exclusif, les menaces de quelques-unes, les plaintes de la presque unanimité d'entre elles sur l'assiette de l'impôt, et sur les bases fondamentales en elles-mêmes du système douanier, suffiraient pour achever d'éclairer le pays.

On peut donc affirmer que la pensée de la réforme commerciale est définitivement installée parmi nous. Mais quelles en seront les bases et les limites ? Par où commencer ? Où s'arrêter ? Quel terme fixer pour l'accomplissement de la réforme, et dans ce terme, quelles gradations adopter ? Questions difficiles, irritantes, qu'on ne peut agiter sans répandre l'inquiétude dans les ateliers, sans apporter du trouble dans les relations commerciales, sans éveiller les ruses de l'intérêt privé, sans demander compte de secrets, ou de fautes, ou de profits qu'on s'était habitué à envelopper de mystères. Mal incontestable, et moins incontestable cependant, moins sérieux, moins profond, que le *statu quo*, que le maintien pur et simple de ce système d'inégalité, de privilèges, de retardement et de guerre entre les nations, qu'on appelle *système protecteur*, ou *prohibitif*, ou *restrictif*, ou *douanier*.

Quelques mots d'explication d'abord sur ces différents termes.

Les défenseurs du système douanier posent en principe que le gouvernement doit protection à l'industrie : que cette protection consiste à réserver



à l'industrie nationale le marché intérieur, but que l'on atteint, soit en *prohibant* à l'entrée le produit étranger similaire, — ainsi sont prohibés aujourd'hui à l'entrée, en France, les draps, lainages, poteries, verreries, cristaux, plaqué, fils de coton, fabriqués hors de France, — soit en frappant les produits étrangers de certains droits qui en élèvent le prix à la frontière au taux où s'y vendent les produits similaires nationaux. Ces droits, perçus au moyen de tarifs de *douanes*, sont appelés droits *protecteurs*; on voit qu'ils *restreignent* la concurrence étrangère; on les appelle aussi pour cette cause droits *restrictifs*.

Selon quelques partisans de la liberté commerciale, c'est-à-dire de l'absence de droits de douanes, restreignant ou empêchant la concurrence des diverses nations entre elles, une prohibition ou un droit protecteur sont choses identiques entre elles, et d'effet absolument semblable. Dans la dernière commission de la chambre des députés, chargée d'examiner le projet de loi de M. Thiers, la minorité a, sur ce point, consigné son opinion en ces termes :

« Les membres de la minorité regardent le système raisonné de protection, au moyen de droits modérés ou sagement pondérés, comme une vaine théorie; car, selon eux, une taxe n'est protectrice que si elle est assez élevée pour écarter la concurrence étrangère, en couvrant toute la différence des prix aux lieux de consommation; ce système prohibe de fait; sinon, il ne protège pas; il est donc absolu dans tous ses cas d'application; or, le système prohibitif est un privilège attribué à certaines classes d'industries; il est nuisible au développement naturel de celles qui ne sont pas protégées, nuisible aux intérêts des consommateurs, nuisible aux contribuables en privant le fisc de ses occasions de perception, nuisible aux protégés eux-mêmes réduits aux moindres profits par la concurrence des producteurs intérieurs, sous une condition de prix relativement élevée qui les exclut de tous les marchés étrangers; de telle sorte qu'en tous pays, les industries ont partout et de tout temps prospéré en raison inverse de la protection effective des tarifs, et en raison directe de la liberté dont elles ont joui. »

Je crois qu'il y a ici exagération; il est certaines industries pour lesquelles une prohibition absolue du produit étranger est différente, sans aucun doute, de l'admission sous un certain droit; ainsi les draps et poteries: la contrebande est difficile pour ces articles, et la prohibition empêche d'une manière à peu près absolue l'entrée des draps et poteries étrangères. Il est d'autres industries, et c'est le cas le plus général, pour lesquelles le droit restrictif n'équivaut pas à une prohibition de fait. Par exemple, le droit restrictif imposé sur les houilles étrangères à leur en-

trée par mer, équivaut à plus de 25 p. 400 du prix des houilles de l'intérieur, rendues à nos ports de mer, et cependant les houilles étrangères entrent pour plus d'un tiers dans notre consommation. Le droit restrictif n'est donc pas ici complètement exclusif de la concurrence étrangère; il laisse nos exploitations soumises à une excitation plus vive par la rivalité de l'Angleterre et de la Belgique, que ne ferait une prohibition. La minorité de la commission a donc évidemment exprimé son opinion en termes trop absolus.

Mais, au fond, son opinion est parfaitement juste; la protection par les taxes, la pondération des tarifs est une mauvaise théorie. Ce sont choses ruineuses et rétrogrades, bien qu'à un degré différent, que les prohibitions et les restrictions. En principe, il est impossible de proscrire les unes sans condamner les autres. Elles ont la même origine, et tendent au même but; ce sont deux expressions plus ou moins forcées de la même pensée, deux modes de réalisation plus ou moins absolus du même système, de ce système qui consiste à protéger l'industrie, non pas par une *impulsion* directe et féconde de l'industrie nationale, mais par la *répulsion* de l'industrie étrangère. Cette répulsion est plus ou moins complète; mais il en résulte également un prix factice du produit ainsi protégé, prix variable bien plutôt en raison des erreurs ou des caprices du tarif, que des richesses naturelles du territoire, ou du génie des habitants, ou des progrès suscités par la concurrence intérieure.

La nouvelle école économique est d'autant plus portée à refuser la dénomination de système protecteur au système qui protège par les douanes, les prohibitions et les restrictions, qu'à la place de ce système négatif, répulsif, restrictif, elle conçoit un autre système dont le gouvernement, c'est-à-dire la législature, l'administration et les autorités locales, auraient, chacune dans leur sphère, l'initiative, système qui mettrait le territoire en valeur, et féconderait toutes les forces vives et matérielles de la société et du pays, en agissant directement sur elles, et non en perpétuant par les douanes la guerre qui a si long-temps retardé et entravé les sociétés européennes.

Mais avant d'arriver au développement de cette idée, il faut montrer que le système restrictif tombe et périt chez les peuples les plus avancés, chez nous et hors de nous. Interrogeons donc d'abord l'Angleterre, l'Allemagne, les États-Unis, l'Espagne, la Suisse; puis notre histoire et les faits surtout, accomplis depuis quatre ans, et qui ont amené les circonstances au milieu desquelles se produit l'enquête actuelle. Ainsi nous aurons montré comment la réforme commerciale est devenue chez nous question de premier ordre. Il nous restera à dire comment, pour la réa-

liser rapidement et sans secousses, un système réellement protecteur doit succéder au système restrictif.

C'est l'Angleterre qui a pris l'initiative de cette réforme, et qui, après avoir poussé plus loin qu'aucune nation le système des prohibitions et des restrictions, travaille aujourd'hui avec non moins de constance et de vigueur à l'affranchissement industriel, soit chez elle, soit au dehors. Ce changement dans la politique commerciale de l'Angleterre a été l'objet de critiques fort spécieuses de la part des partisans du système restrictif. « L'Angleterre, ont-ils dit, après s'être créé une puissante industrie par un système de douanes répulsif de toute concurrence étrangère, parvenue à une incontestable supériorité industrielle, abaisse des barrières qui ne lui sont plus nécessaires, et appelle les autres nations à l'imiter, sûre qu'elle est alors de les envahir. » Ce mode d'argumentation, qui ranime le vieux levain que nourrissent encore, parmi nous, les générations de la Révolution et de l'Empire contre la *perfidie Albion*, n'a pas manqué de succès; mais ce genre de succès est de ceux, chez nous, qui passent le plus vite. Depuis que nous ne nous croyons plus si Romains, nous ne croyons plus tant aussi à la nouvelle Carthage.

La réforme économique est contemporaine et solidaire en Angleterre de la réforme politique; elles marchent de front, se prêtant l'une à l'autre un mutuel secours; les bourgs pourris et les prohibitions, les monopoles électoraux et les monopoles industriels, l'Angleterre n'en veut plus. Cette réforme économique, qu'on présente comme une embûche tendue aux autres nations, est si bien chez elle inspirée par le progrès et l'élan général de l'opinion publique, que, tandis qu'au dehors elle prêche l'affranchissement industriel, elle le commence au dedans. Son système de douanes et son système d'impôts indirects sont attaqués en même temps; l'*accise* et l'*excise* sont simultanément révisées. Jamais réforme ne fut, en matière de finances et de douanes, suivie avec plus de logique et de persévérance.

On doute de la probité politique de Huskisson et de son digne successeur, M. Powlett-Thompson? Pourquoi ne doute-t-on pas de celle de lord Althorp? Lord Althorp, en trois ans, a dégrèvé de 442,000,000 fr. l'industrie et le commerce d'Angleterre (1). Les principes qui l'ont guidé

(1) *Taxes supprimées.* — Cotons imprimés, houille et ardoises, chandelles, tuiles, timbre (pour reçus de petites sommes), droits sur les garçons de boutique, les garçons de magasin, les garçons de cave, droits sur les charrettes et sur les chevaux, payables par les maraîchers.

*Taxes réduites de moitié.* — Annonces, savons, taxes sur les boutiques.

dans ces dégrèvements accordés aux matières premières les plus usuelles dans le commerce et l'industrie, sont les mêmes que ceux qui président à la réforme des douanes. Parmi les droits d'*excise* supprimés par lord Althorp, il en était un qui rapportait près de 25 millions à l'Angleterre : c'était un droit sur la consommation et la circulation de la houille à l'intérieur. Ce droit indirect a été supprimé; en même temps, le droit d'*exportation* sur le charbon a été réduit de 15 fr. à 4 fr. par tonneau; à ce taux, il rapportait encore annuellement près de 4,500,000 fr.; il vient encore d'être supprimé. M. Powlett-Thompson a obtenu enfin la sortie franche de droits de la houille, comme lord Althorp en obtenait la libre circulation à l'intérieur. La réforme dans le droit de douanes était plus difficile et est plus significative que la réforme dans le droit intérieur.<sup>10</sup> La houille, en Angleterre, était l'un des articles dont les préjugés populaires, la vieille haine contre la France, réclamaient le plus vivement l'usage exclusif pour la consommation nationale.

Une des premières et des plus importantes mesures de renoncement au système prohibitif provoquées par Huskisson, était relative à une industrie où l'Angleterre avait une infériorité décidée sur la France, celle des soies. Ce ministre, qu'on accuse d'avoir caché une politique de piperie à l'égard des autres nations sous le grand nom de la liberté commerciale, vit ses jours menacés, son nom livré à l'exécration des masses, son image souillée, comme trahissant l'Angleterre au détriment de la France, par sa demande de la réduction des droits sur les soies et tissus de soie de France à leur entrée dans la Grande-Bretagne. Ce premier acte de liberté commerciale fut spontané de la part de l'Angleterre, et pour le consommer, elle n'exigea pas réciprocité de la part de la France.

Non seulement elle ne l'exigea pas, mais elle ne devait même pas l'attendre. Les premières mesures relatives aux soies datent de 1824;

*Taxes réduites.* — Chanvre, drogues, assurances maritimes, coton et laine. (*Le Ministère de la réforme et le Parlement réformé*, page 27.)

En 1830, avait été supprimé le droit sur la bière. Ce droit, ainsi qu'il résulte de documens parlementaires, avait rapporté, en 1828, 3,256,186 liv. st.; en 1829, 3,055,453; en 1830, 2,345,000 liv. st.

Montant des dégrèvements des taxes ci-dessus mentionnées.	3,335,000 liv. st.
Suppression du droit de la bière (produit de 1830).	2,345,000
Total.	5,675,000

Soit, en trois ans, 142,000,000 de revenus annuels.

deux ans auparavant, la France avait frappé les fers anglais d'un droit supérieur de 10 fr. pour 100 kil. au droit imposé aux fers suédois.

Huskisson triompha, en attestant que la présence d'un produit supérieur était le moyen le plus sûr de stimuler l'ardeur des fabricans anglais. Il prophétisait juste; et depuis que les droits sur la matière première et la matière fabriquée à l'étranger ont été baissés, l'importation des tissus de soie d'Europe y va chaque jour en augmentant, chaque jour augmentent aussi la fabrication anglaise et le nombre de ses métiers. Elle en compte aujourd'hui quarante mille; c'est plus que Lyon et son rayon (1).

L'abandon que l'Angleterre a fait du traité de Methuen a été spontané, comme la mesure relative à l'industrie des soies. Les faits principaux relatifs à ce traité sont essentiels à connaître pour apprécier la ligne que suit aujourd'hui l'Angleterre dans ses relations commerciales avec les autres nations, et particulièrement avec la France.

(1) Les droits sur la soie grège d'Europe étaient en Angleterre en 1824 de 5 sh. 6 den. par livre; ils furent réduits à 3 deniers par livre à cette époque, et le 5 juillet 1826 à 1 denier par livre. Sur la soie brute, 4 sh. par livre en 1824; 3 den. par livre en 1826; 1 den. par livre en 1829. Sur les organsins, 7 sh. 6 den. par livre en 1824; 6 sh. 8 den. en 1829, et depuis, 3 sh. 6 den. par livre.

En même temps les droits sur les satins unis étaient baissés, à compter de 1829, de 15 sh. par livre à 11 sh.; sur les tissus de soie brochés, de 1 liv. st. par livre à 15 sh., etc.

Telles étaient, pour le commerce et l'industrie de la soie, les premières mesures de réforme proposées par Huskisson; voici quels en ont été les résultats, en ce qui concerne la France.

Importations de soie française en Angleterre de 1820 à 1831. (*Tables of the revenues, etc.*, p. 89.)

	Soie grège.	Brute.	Moulinée.
1820. — —	393,753 liv. —	3,440 —	•
1823. — —	397,919 — —	5,173 —	1
1824. — —	1,047,941 — —	40,477 —	416
1825. — —	799,181 — —	86,153 —	168,241
1826. — —	266,662 — —		164,152
1827. — —	1,133,206 — —	} Confondus avec la soie grège.	443,208
1828. — —	1,389,675 — —		454,086
1829. — —	787,826 — —		188,233
1830. — —	860,961 — —	200,830 —	370,575
1831. — —	821,349 — —	410,750 —	612,590

Le traité de Methuen dispose que les laines d'Angleterre ne seront pas prohibées en Portugal, et que les vins de Portugal seront toujours admis en Angleterre en payant un droit inférieur d'un tiers au droit imposé sur les vins de France. Le traité signé au Brésil, en 1810, a confirmé le traité de Methuen, et stipulé que les produits britanniques devraient jouir, à leur admission en Portugal, d'une faveur de 15 p. 0/10 au moins dans le droit de douanes, sur ceux de tout autre pays. Le traité de Methuen avait été conclu en 1703, au moment où Louis XIV venait d'instaurer Philippe V en Espagne. « On peut le considérer, disait M. Hyde Villiers, « dans la chambre des communes, le 15 juin 1830, comme le pot-de-vin « d'un traité d'alliance contre la France. »

Le 11 juillet 1831, lord Althorp et M. Powlett-Thompson proposèrent l'abolition du traité de Methuen, ou, en d'autres termes, le renoncement aux avantages stipulés en faveur de l'Angleterre en Portugal, et la suppression de la faveur accordée aux vins de Portugal sur ceux de tous les autres pays. Le ministère anglais proposait une réduction sur les vins français, et un droit semblable sur les vins de Portugal.

« Le premier avantage que j'attends de cette mesure, disait lord Althorp, c'est une augmentation considérable dans les rentrées du trésor, etc.»

« Un autre avantage de la mesure sera d'ouvrir et d'étendre les relations

Importations de tissus de soie français en Angleterre de 1823 à 1830. (*First report on the Commercial relations between France and Great-Britain, by G. Villiers and J. Bowring.*)

1823.	— —	2,901,670 francs.
1824.	— —	3,856,465
1825.	— —	6,104,103
1826.	— —	7,596,421
1827.	— —	11,460,119
1828.	— —	17,311,810
1829.	— —	10,483,777
1830.	— —	15,204,388

Pour les deux années suivantes. (*Tableau du Commerce général de la France.*)

1831.	— —	15,962,000 francs.
1832.	— —	16,450,000

Ainsi, l'abaissement des droits sur la matière première et sur l'objet fabriqué, a eu ce résultat que, tout à la fois, les fabricans anglais ont demandé plus de soie à la France, et que les consommateurs de l'Angleterre ont acheté *plus de tissus de soie de leurs fabriques, et plus de tissus de soie des fabriques françaises.*

entre ce pays et la France, et c'est en cela que réside son plus grand avantage. Je suis heureux de pouvoir dire qu'en ce moment la guerre entre les deux pays est peu ou point probable; mais si quelque chose peut contribuer à rendre aux deux peuples la guerre impopulaire et ses maux évidens, c'est le développement de leurs relations commerciales.... Quand je considère qu'il n'y a pas sur tout le globe deux peuples plus faits pour s'unir d'une indissoluble affection, c'est pour moi un sujet d'étonnement et de regret de voir les rapports commerciaux des deux pays si restreints..... Je désirerais certainement voir étendre nos rapports avec la France de manière à rendre la guerre impossible entre les deux pays. La guerre est certainement le plus grand des maux. »

M. Robinson, représentant de Worcester, ville dont la principale industrie consiste dans la fabrication des gants, et qui est opposée à toute mesure d'affranchissement industriel, depuis la levée de la prohibition des gants français, M. Robinson parla contre la mesure proposée, et venant à ce qui concernait la France, il demanda qu'aucune concession ne lui fût faite qu'après s'être assuré d'un retour équivalent, et avoir conclu un traité sur des bases de réciprocité. « Nous avons déjà réduit, dit-il, les droits sur les vins et autres produits de la France; mais elle, elle ne s'est en rien relâchée de son système prohibitif. »

Voici la réponse de M. Thompson sur ce point : elle mérite d'être méditée.

« Si la France n'entend pas ses intérêts, ce n'est pas notre faute; ce n'est pas pour nous une raison d'imiter un si mauvais exemple, et de refuser d'acheter ses exportations : notre intérêt à nous est d'acheter ses produits, si nous pouvons les obtenir d'elle à meilleur marché que partout ailleurs....

« L'honorable préopinant soutient qu'il eût mieux valu d'abord négocier avec la France sur des bases de réciprocité que de commencer par changer notre législation commerciale; mais ces négociations eussent été entravées d'innombrables difficultés. Je suis de l'opinion de feu M. Huskisson; je pense, comme lui, qu'en offrant de négocier sur des matières commerciales, nous donnons de l'ombrage aux autres nations sur les motifs qui nous font agir, tandis qu'en adoptant dans nos rapports commerciaux une politique libérale, nous ferons taire bien des préjugés qui, malheureusement, ne sont que trop répandus sur cette matière, et nous engagerons d'autres pays à suivre l'exemple que nous avons donné.

« C'est en adoptant nous-mêmes un système de politique commerciale, sans en marchander l'adoption par les autres peuples, que nous les con-

vaincront que nos intentions sont pures, et nos recommandations fondées sur le sentiment d'une utilité mutuelle. »

A la suite de cette discussion, la mesure proposée par le ministère fut adoptée; une réduction de 25 pour 100 fut faite sur les vins français; les vins de Portugal furent soumis à un même droit de cinq shellings six deniers par gallon (4 fr. 51 c. par litre), et le traité de Methuen virtuellement aboli (1).

Cette administration anglaise, qu'on accuse de se faire l'égoïste et coupable héritière de la *philantropie menteuse* (2) de Huskisson, a l'honneur d'un des actes les plus généreux et les plus largement progressifs dont jamais gouvernement ait donné l'exemple au monde. Cet acte que nous a, pour ainsi dire, dérobé l'âcre et étroite polémique au milieu de laquelle nous étouffons ici, c'est l'émancipation des esclaves de ses colonies, achetée par l'Angleterre cinq cents millions qu'elle a ajoutés à sa dette déjà si considérable, sans que son crédit en ait souffert. L'esprit public a compris toute la portée de cette mesure, non-seulement sous le point de vue moral, mais pour le prochain affranchissement commercial des colonies, et le crédit de l'Angleterre n'a pas été altéré.

Naguère enfin, l'administration anglaise a subi la plus rude épreuve à laquelle pût être mise la sincérité de ses doctrines économiques. Attaquée sur le terrain de la législation des céréales, elle n'a pas craint, en face d'une chambre de grands propriétaires, de démontrer, par les arguments les plus précis et les plus puissans que fournissent les doctrines de la liberté commerciale, les contradictions et les fâcheux effets de cette législation (3). Vienne le jour, et il n'est pas loin peut-être, où la couronne devra permettre enfin qu'il soit touché à l'arche sainte de la pairie; et ce jour-là, à côté des mesures de réforme politique que l'Angleterre en attend, elle verra placer une des mesures les plus décisives de sa réforme économique, l'affranchissement de son commerce des blés. Peut-être ce dernier acte aura-t-il pouvoir de convaincre de sa sincérité les partisans du système restrictif.

Quant aux hommes que des intérêts compromis ou des passions suran-

(1) Avant le traité de Methuen, l'importation des vins français en Angleterre était de 18,000 tonneaux; de 1821 à 1830 elle a été, année moyenne, de 1,364 tonneaux; en 1831, année de la réduction du droit, de 2,346 tonneaux; et en 1832, de 2,380 tonneaux.

(2) Ces termes se trouvent dans un mémoire du comité consultatif des arts et manufactures d'Elbeuf.

(3) Voir le discours prononcé par M. Powlett-Thompson, le 7 mars 1834.



nées ne frappent pas d'aveuglement dans cette question, ils ne croient ni que l'Angleterre doive la prospérité de son industrie à son système prohibitif, ni que sa réforme économique lui soit inspirée aujourd'hui par la pensée de duper les autres peuples. Ai-je besoin d'ajouter qu'ils ne la supposent pas davantage inspirée par un pur sentiment philanthropique?

Les institutions de l'Angleterre ont plus rapidement développé chez elle que chez les nations soumises à des gouvernemens moins avancés, les élémens du travail, de l'industrie et du commerce. Plus vite que d'autres, elle a pu mettre son territoire en valeur, le couvrir de voies de communications, les unes dues à l'esprit d'association, les autres à l'esprit municipal, et sans doute il n'est pas besoin de prouver que l'esprit municipal et l'esprit d'association ont été le fruit, en Angleterre, non du système prohibitif, mais de l'ensemble de ses institutions politiques. Plus vite que d'autres, elle a constitué des établissemens de crédit, et organisé sur une grande échelle la circulation des signes représentatifs de la richesse, or ou papier. Prétend-on qu'il y ait quelque lien entre l'état avancé des idées de crédit en Angleterre et ses tarifs de douanes, et n'est-il pas visible que les idées de crédit devaient se développer d'abord chez le premier peuple dont les finances aient été soumises au contrôle de l'élection et de la publicité?

Quand l'état supérieur de l'industrie d'un peuple peut s'expliquer par l'état supérieur de ses idées d'association, de ses idées de crédit, de ses voies de communications, de ses libertés municipales, de l'ensemble de ses institutions politiques, le système prohibitif est mal venu à revendiquer l'honneur de pareils progrès.

On s'étonne que l'Angleterre parle aujourd'hui si haut pour la liberté commerciale. A considérer l'immensité de ses relations d'échange et leur proportion avec celles de la France, on trouverait que la France parle relativement aussi haut qu'elle. Si, chez nous, avec notre commerce encore si rétréci, avec nos industries si timides, et ayant si peu conscience d'elles-mêmes, il se rencontre cependant des places entières de commerce et des villes de fabrique de premier ordre (1) prenant la défense de la réforme commerciale, comment l'Angleterre, où un si grand développement industriel a dû créer une si générale et si nette intelligence des matières économiques, n'aurait-elle pas l'initiative de cette réforme dans ses actes,

(1) Notamment Bordeaux et le Havre, dont les importantes déclarations nous occuperont plus loin, et Lyon, qui, dans sa belle réponse au ministre du commerce sur les modifications qui pourraient être faites à la loi de douanes, a si largement et si logiquement posé les bases d'une liberté commerciale progressive.

dans ses livres, dans ses doctrines? Adam Smith, chez elle, est venu avant J.-B. Say chez nous.

Ce que l'Angleterre attend de la réforme commerciale, elle ne le cache pas, pas plus que ne le dissimulent en France les partisans de cette réforme. Elle est assurée qu'il en doit résulter pour elle un notable agrandissement de son industrie et de son commerce, qu'elle en doit obtenir des débouchés plus étendus de ses produits chez les autres nations; mais l'Angleterre sait bien, et c'est là tout le fondement de la réforme commerciale, qu'elle ne peut accroître ses ventes sur les marchés étrangers sans y augmenter ses achats.

Enfin ce pays, en raison même de l'extension de ses affaires et de l'intelligente habileté qu'il y applique, se rend compte de l'influence qu'elles exercent sur les alliances des peuples, et sa politique industrielle s'accorde ainsi merveilleusement avec sa diplomatie. Dans l'agrandissement des relations commerciales entre deux nations, l'Angleterre sait que se trouve l'affermissement de leurs relations politiques; aussi la voit-on faire de la propagande d'économie politique dans les pays dont elle recherche le plus l'alliance. Il est évident qu'elle s'inquiète plus de modifications au tarif français qu'au tarif russe.

En somme, dans sa réforme économique et dans les doctrines qu'elle répand à cet égard, l'Angleterre suit la ligne de ses intérêts, cela est évident; mais agit-elle dans sa réforme politique par un autre motif? Si, là aussi, elle obéit à son intérêt, comment les mêmes hommes qui professent tant de sympathie pour sa réforme politique, et y voient plus qu'un événement anglais, montrent-ils tant d'indifférence ou de dédain de sa réforme économique? Laudateurs de l'une et détracteurs de l'autre, de quelle doctrine politique ou morale déduisent-ils des jugemens si divers sur ces deux effets solidaires et simultanés d'une même cause?

Ainsi, nous tous, partisans de la liberté commerciale, si nous sommes dupes de l'Angleterre, on voit que ce n'est pas à demi; ce n'est pas l'entraînement libéral, ou une creuse philanthropie qui nous pousse dans la même ligne qu'elle; nous voyons bien, nous sommes pleinement convaincus que l'Angleterre marche dans la voie de ses intérêts. Mais à cette conviction s'ajoute pour nous la conviction que la manière dont l'Angleterre entend ses intérêts, est précisément celle dont la France, dont toute nation devrait comprendre les siens. Les intérêts de l'Angleterre aujourd'hui se trouvent du côté du progrès; c'est pourquoi nous sommes avec elle, et remarquez bien que si les doctrines de la réforme commerciale commencent à pénétrer si vite dans les masses, ce n'est pas que les théories économiques leur soient

parfaitement lucides; mais, d'instinct, elles voient que l'avenir est là, et elles y vont.

L'Amérique du Nord agissait aussi dans la ligne de ses intérêts, quand elle maintenait l'union de ses divers états menacée par une question de douanes. Quel moyen de conciliation lui suggéraient alors ses intérêts bien entendus?

Un acte de liberté commerciale.

C'est par un amoindrissement des tarifs restrictifs de la concurrence étrangère qu'elle a combattu et vaincu cette récente et hardie tentative de déchirement suscitée par ses états agricoles contre ses états manufacturiers.

Le gouvernement fédéral, dans la vue de développer l'industrie américaine, s'était laissé aller à l'adoption des restrictions dans ses tarifs de douanes. Ainsi un tarif assez élevé pesait sur les fils et tissus de coton de l'Angleterre, pour protéger les fabriques de filature et de tissage de coton dans les États-Unis (1). Mais le gouvernement fédéral n'avait pas songé que cette sur-excitation de travail produite par son tarif de douanes ne devait se développer que dans les états du nord, et non dans les états du midi,

(1) Un des citoyens que l'opinion américaine place le plus haut parmi ses hommes d'état, M. Camberleug, s'exprimait comme il suit, dès 1830, dans un rapport à la législature.

« Le tarif de 1816 a été l'origine de toutes les erreurs que nous avons commises depuis. Nous avons dépensé des millions que notre commerce intérieur nous avait rapportés en cherchant à accroître nos richesses par des expériences insensées. Quelque bonnes qu'eussent pu être les intentions de ceux qui ont fait nos lois restrictives, ces lois ne peuvent tendre qu'à diminuer la consommation, augmenter l'impôt, et détruire le commerce. On croit communément qu'en conséquence de l'élévation des droits, nos manufacturiers sont actuellement dans une condition plus prospère qu'ils ne seraient si aucun changement n'était survenu dans nos lois. C'est une grave erreur. En jetant les yeux sur l'ensemble de l'Union, on voit que nous sommes aujourd'hui une nation tout aussi agricole et tout aussi peu manufacturière qu'à l'époque de l'adoption de la constitution.

« Il est évident que nous sacrifions les riches ressources d'un pays jeune, en donnant un développement forcé à l'industrie manufacturière en opposition avec toutes les règles qui doivent diriger l'industrie. Depuis que le nouveau système est en vigueur complète, le changement devient annuellement et rapidement plus défavorable à notre navigation. La proportion du tonnage étranger au tonnage américain était en 1824 de 9 0/0, en 1825 de 10, en 1826 de 11, en 1827 de 14, en 1828 de 15 0/0. »

dont les capitaux s'utilisent si productivement aux travaux agricoles. Il n'avait pas songé que ces états, grands producteurs de coton, grands exportateurs de ce produit naturel de leur sol en Angleterre et en France, étaient grands consommateurs par conséquent de produits anglais et français. Le tarif américain, en frappant ces produits d'un droit, portait donc atteinte aux relations commerciales de tous les états du midi de l'Union, atteinte assez grave pour y avoir suscité ce parti d'un nom si audacieusement subversif, les *nullifiers*. On sait que l'énergie des actes de ce parti répondait à la hardiesse de sa dénomination, On sait aussi que le gouvernement fédéral n'a pas cru nécessaire, comme l'eussent jugé, peut-être, quelques gouvernemens européens, de faire contre lui preuve de force avant de faire preuve de sagesse. Ayant à choisir entre le développement d'une industrie qui était son œuvre, et celui d'un produit agricole naturel au sol, il a donné la préférence à l'œuvre de la Providence; il a abaissé les tarifs au profit de la culture du coton; il a agrandi à la fois l'exportation de cette matière et l'importation des fils et tissus de coton étrangers; il a admis à la libre entrée un grand nombre d'articles, il a posé enfin, à ses tarifs, la limite de *vingt pour cent* de la valeur des produits importés (1); acte important de réforme commerciale, acte de dignité et de véritable force.

Aujourd'hui les Etats-Unis sont plus voisins qu'aucun autre peuple de la liberté commerciale. Le système restrictif n'est pas assez ancien chez

(1) *Acte adopté par le congrès, le 26 février 1833, et sanctionné par le président, le 2 mars suivant, modifiant le tarif du 14 juillet 1832, et tous les autres actes antérieurs, imposant des droits d'importation.*

*Première section.* Les droits imposés sur les importations étrangères par l'acte du 14 juillet 1832, ou par tout autre acte, et excédant *vingt pour cent* de la valeur des marchandises, sont diminués du dixième de cet excédant; même déduction du dixième aura lieu à partir du 31 décembre 1835; même déduction à partir du 31 décembre 1837; même déduction à partir du 31 décembre 1839; après le 31 décembre 1841, ce qui restera du surplus de *vingt pour cent* du droit sera réduit de moitié, et l'autre moitié sera supprimée après le 30 juin 1842.

*Quatrième section.* Outre les articles déjà admis en franchise des droits, les articles suivans importés après le 31 décembre 1833, et jusqu'au 30 juin 1842, seront également admis en franchise : *toiles blanches et écrites, linge et serviettes de table, batiste, tissus de laine peignée, schalls et autres tissus de soie et laine peignée.*

Un tel acte devait rendre la paix aux États-Unis; on sait que le succès ne lui a pas manqué.

eux pour que de grands intérêts se soient engagés ou compromis derrière les tarifs de douanes, et ces tarifs, d'ailleurs, n'ont jamais été aussi élevés que les tarifs d'Europe. Mais il y a une raison plus décisive encore de l'avènement prochain de l'Amérique du Nord à la liberté commerciale; c'est la variété du climat, et par conséquent la diversité des besoins des populations, qui, des glaces du Maine aux sables brûlans des Florides, se sont unies sous le même gouvernement. Il y a là autant de différences de température, et par conséquent autant de différences de mœurs et d'habitudes de consommation, qu'on en peut compter du Cap Nord à Gibraltar; aussi, lorsque viendra le jour, et infailliblement il est près de nous, où des Florides au Maine et de Washington à la Californie sera installée la liberté commerciale, comme seul moyen de maintenir l'union des diverses parties de ce vaste continent, nous aurons à faire une curieuse étude en Europe. Il faudra bien, en effet, qu'on nous démontre que cette liberté qui verse les bienfaits de la paix et de l'ordre sur cet immense territoire ne peut être acceptée par l'Europe, et en troublerait l'équilibre. Oui, soyez-en sûrs, il se trouvera des écrivains pour soutenir cette thèse. Mais se trouvera-t-il des peuples pour les écouter long-temps ?

A ces actes capitaux, et dont la tendance à l'affranchissement industriel n'est pas contestable sans doute, les partisans du système restrictif semblent, au premier coup d'œil, pouvoir opposer un autre fait, d'une signification en apparence toute contraire, et d'une importance grande aussi : l'union commerciale des états allemands. Il est certain que l'intérêt français paraît lésé par cette union, inspirée en partie, sans nul doute, par une pensée hostile à la France. Dégageons-nous cependant de cette première impression, et recherchons sans passion le véritable sens et l'avenir de cette alliance de douanes de l'Europe centrale.

On sait comment le congrès de Vienne a constitué l'Allemagne; comment, afin de conserver à l'alliance du Nord, et en hostilité contre la France, les deux peuples les plus importans de l'Europe centrale, la Prusse et la Bavière, il a jeté à ces deux royaumes deux annexes prises entre le Rhin et nous. Sentinelles placées sur notre ancienne frontière, et pour nous disputer la frontière de nos affections populaires, la Prusse et la Bavière ont eu pour prix de cette lourde mission, les deux magnifiques territoires appelés les cercles rhénans. De ce jour, leur politique n'a pas cessé d'incliner vers le Rhin, et leur constante pensée a été, a dû être de se rapprocher de ces riches provinces, et d'y créer des intérêts prussiens et bavarois. Cette tâche ne leur était pas facile.

Séparées d'elles, la Bavière par le Wurtemberg et le grand-duché de

Bade, la Prusse par les Hesses, les relations de ces deux puissances avec leurs annexes subissaient de continuelles entraves.

Un vague, mais profond sentiment d'unité et de fédération circulait cependant en Allemagne. Dans les actes du congrès de Vienne se trouvait déjà le germe des unions commerciales pour constituer l'esprit allemand, l'unité allemande. La Prusse et la Bavière mirent à profit ces éléments si bien préparés pour les intérêts de leur politique.

Le 12 avril 1827, un traité, confirmé par acte du 18 janvier 1828, intervint entre la Bavière et le Wurtemberg, supprimant les lignes de douanes entre les deux états, et constituant leur union commerciale.

Le 14 février 1828, même acte entre la Prusse et le grand-duché de Hesse. Le 17 juillet 1828, adhésion à ce traité par les principautés d'Anhalt.

Enfin, le 24 septembre 1828, acte d'association entre le royaume et les duchés de Saxe, le Hanovre, l'électorat de Hesse, les duchés de Brunswick et de Nassau, les principautés de Reuss et de Schwartzbourg, et les villes de Francfort et de Brême. Le traité signé à Cassel contenait la disposition suivante :

« Pendant trois ans, les états alliés s'engagent à n'adhérer séparément à aucune union étrangère. Il y aura, chaque année, une réunion annuelle des députés des états associés; les routes seront améliorées, le système de douanes adouci; les droits de transit ne pourront pas être augmentés; les traités à conclure avec les étrangers, ou les repréailles à établir, seront délibérés en commun. La Saxe royale est chargée de la direction de l'union. »

Ainsi, à la fin de l'année 1828, l'Allemagne comptait trois associations commerciales : l'une dirigée par la Prusse, l'autre par la Bavière, la troisième par la Saxe. Nous avons vu quel intérêt politique dirigeait les efforts des deux premières puissances. Voyons quel était celui de la Saxe. Il résulte d'un fait trop peu connu.

La Saxe n'avait jamais connu le système restrictif; à part quelques droits d'octroi plutôt que de douanes, imposés à Leipzig, sur les produits étrangers, et très modérés, la Saxe avait toujours joui de la liberté commerciale. A l'esprit libéral de sa politique industrielle, la Saxe devait un immense développement dans ses manufactures; c'est aujourd'hui un des foyers les plus actifs et les plus intelligents de la production européenne. La Saxe devait donc voir avec terreur l'invasion du tarif prussien, tarif qui, bien que ne contenant aucune prohibition, et seulement des droits pour la presque totalité beaucoup plus modérés, par exemple, que les

nôtres, devait cependant imposer à la Saxe des restrictions que jusqu'alors son industrie n'avait pas connues. Ainsi, la Saxe devait se ménager en dehors de la Prusse toutes les issues possibles, et garder le cours des fleuves qui portaient ses produits au reste de l'Europe. Dans la ligue de 1828, elle y avait réussi. Mais pouvait-elle lutter long-temps contre les efforts combinés de la Prusse et de la Bavière ?

Le 27 mai 1829, les deux associations, dirigées par ces deux puissances, conclurent entre elles un premier traité qui abolissait certains droits de douane et en réduisait d'autres. Ce premier pas fait, des négociations furent entamées avec quelques-uns des états contractans dans l'association saxonne, et enfin, le 25 août 1834, la Hesse se détacha de cette association, et entra dans l'union prussienne.

L'association saxonne, ainsi coupée par moitié, dut céder ; le 22 mars 1835, l'acte définitif d'association fut conclu entre la Prusse, la Bavière, le Wurtemberg, la Hesse-Grand-Ducale et la Hesse-Electorale. La Saxe adhéra le 50 mars suivant ; les duchés de Saxe et d'Anhalt, le 41 mai.

Cette union commerciale embrasse des territoires ayant une population de 25,264,000 habitans. Les états non contractans, Hambourg, Lubeck, Brème, le Holstein, les deux Mecklembourg, le Hanovre, Brunswick, Oldenbourg, Francfort, Nassau, le Luxembourg, le grand-duché de Bade, ont une population de 5,427,000 habitans. Celle des états allemands de l'Autriche est de 40,000,000 d'ames.

La Saxe, en adhérant à cette union, a donc renoncé à ses principes de liberté commerciale ? Jugez-en. Si elle était restée en dehors de l'association, cernée de tous côtés par des tarifs répulsifs, non-seulement ses relations avec la France et l'Angleterre se trouvaient à peu près complètement annihilées, mais elle perdait encore le marché de tous les états d'Allemagne, où jusqu'ici elle avait trouvé ses débouchés et ses approvisionnemens ; que si elle adhérait, au contraire, elle s'ouvrait un marché entièrement libre de près de 21 millions de consommateurs, et renonçait à des relations de peu d'importance avec des pays éloignés. Son choix ne pouvait être douteux. Elle a préféré la liberté commerciale avec l'Allemagne ; une source si considérable de développement dans son industrie lui donnera le temps d'attendre, sans en souffrir, le rétablissement de ses relations avec le reste de l'Europe sur l'ancien pied.

Je n'entrerai pas ici dans les détails de l'organisation de cette union de douanes ; cet acte, d'un caractère diplomatique si nouveau, mérite d'être connu en entier.

Telle est l'association commerciale de l'Allemagne, objet de ce jugement

si divers, et pour la plupart si étroitement passionnés. Ce qu'il y a de momentanément hostile à la France dans cette union a préoccupé beaucoup de bons esprits, au point de leur dérober toute l'importance de cette combinaison pour le maintien de la paix en Europe, et le développement du travail et de la civilisation. Faisons effort pour nous élever, quand nous jugeons les actes de nos voisins, au-dessus d'un étroit et exclusif esprit de nationalité. Ayons d'ailleurs assez de foi aux destinées de la France pour croire qu'une mesure évidemment progressive, et libérale en elle-même, ne peut pas en définitive être contraire à notre pays.

Lorsque la politique industrielle des principales nations d'Europe sera plus libérale, et que l'on songera à faire tomber les barrières de douanes qui morcellent cette partie du monde, comme l'Allemagne l'était en 1855, et la France en 1789, on sentira toute la portée de l'union commerciale de l'Allemagne, qui, en constituant un seul intérêt, aura apporté une si précieuse facilité dans les négociations relatives à l'affranchissement industriel des sociétés européennes; et n'oublions pas qu'au sein de cette association, un des pays contractans entretient les traditions les plus favorables à la liberté commerciale.

« L'association commerciale a fait pour l'Allemagne, a dit le *Journal des Débats*, le 12 septembre dernier, ce qu'a fait pour la France l'abolition des barrières qui séparaient, en 1789, nos diverses provinces; elle a créé la liberté du commerce intérieur, mais elle n'a rien fait pour la liberté du commerce au dehors. » Il y a là une erreur qu'il importe de relever.

De ce que deux ou plusieurs peuples parlent la même langue, doit-on en conclure qu'ils doivent être nécessairement unis par le même tarif, et que toute barrière de douanes doit tomber entre eux? Pourquoi alors un tarif de douanes entre la Belgique et la France? S'il y a deux tarifs entre ces deux pays, c'est qu'il y a deux gouvernemens, deux budgets, deux perceptions d'impôts, et de mauvaises traditions soutenues des deux côtés par des intérêts de minorité et des privilèges. Supposez la barrière de douanes abaissée entre la Belgique et la France, quel nom donneriez-vous à un tel acte? Vous n'auriez pas le choix. Ce serait un acte, un grand acte de liberté commerciale extérieure.

Je ne vois pas qu'il y ait plus de rapports intimes entre les gouvernemens de la Prusse et de la Bavière, du Wurtemberg et de la Saxe, qu'entre ceux de la France et de la Belgique. Lors donc que ces états allemands, dont les intérêts politiques sont certes assez distincts, font tomber entre eux les barrières de douanes, ne dites pas, car cela n'est pas, qu'il n'y a là qu'une mesure de liberté intérieure; il y a union entre étran-



gers, union entre gouvernemens divers; c'est donc un acte de liberté commerciale extérieure; j'ajoute que c'est un événement européen, un enseignement qui portera ses fruits, et dont l'influence ne tardera pas à se faire sentir.

Cette influence, il paraît que déjà le gouvernement français l'aurait ressentie. On assure qu'il a ouvert des négociations avec l'association allemande pour établir des adoucissements mutuels dans les tarifs de l'association et dans le nôtre. S'il en est ainsi, grâces lui soient rendues: le négociateur d'un tel traité aura des droits certains à la reconnaissance du pays.

Je viens de citer un pays, la Saxe, qui a cru son éducation industrielle possible sans tarifs de douanes, et qui, sous l'empire de la liberté commerciale, s'est mis au premier rang des peuples manufacturiers. C'est, ai-je dit, un fait *peu connu*, et nous n'avons pas eu en effet depuis quinze ans un *exposé* de motifs de projet de loi de douanes qui n'ait répété que la liberté commerciale était une pure théorie inapplicable et *inappliquée*. Nous venons de rencontrer une preuve du contraire. Est-ce la seule ?

Il y a déjà *plus d'un an* que, m'occupant de la question d'Alger, je faisais connaître dans un journal quotidien des faits du même genre relatifs à Cuba, et extraits d'une notice pleine d'intérêt de M. de Humboldt.

« L'Espagne, disais-je, possède une colonie ou plutôt une station maritime que son importance et sa richesse placent au premier rang des possessions européennes dans l'Archipel américain; objet d'envie de toutes les nations qui ont une grande marine, elle n'est restée soumise à la domination espagnole que parce que l'Angleterre, la France, et les États-Unis, qui l'ont également convoitée, n'eussent jamais souffert qu'elle fût conquise par l'une d'elles. Cuba, dont la population a triplé depuis 1791, et qui compte aujourd'hui 800,000 habitans environ, fait un commerce dont les évaluations en douanes s'élèvent à 200,000,000 francs; ses revenus en 1827 étaient de 44 millions; ils approchent aujourd'hui de 50 millions.

« Avec ces ressources, non-seulement Cuba entretient son état militaire, sa marine, forte de quatorze navires, portant deux cent quatre-vingts canons, ses fortifications, ses routes et travaux publics; non-seulement elle rétribue ses autorités civiles et militaires, mais encore elle fournit à la métropole des sommes considérables dont la moyenne annuelle est de 15 millions; depuis 1778, elle a donné à l'Espagne vingt-deux frégates,

sept paquebots, neuf brigantins, quatorze goëlettes et quarante-neuf petits navires. »

« Voilà donc une possession coloniale qui, loin d'être une charge énorme pour la métropole, comme le sont les nôtres, est pour elle une source importante de revenus. A quelle cause tient un état de choses si contraire à celui qui subsiste dans nos colonies ?

« La liberté commerciale existe à Cuba, sauf quelques monopoles conservés par la mère-patrie, entre autres sur le tabac. Cuba n'est pas soumis à ce régime colonial adopté par la France, et qui n'est autre qu'une double prohibition, la métropole ne pouvant recevoir que de la colonie certaines des matières exotiques qu'elle consomme, et la colonie ne pouvant recevoir que de la métropole toutes les denrées ou matières nécessaires à sa consommation ou à son industrie.

« En 1827, il est entré dans le port de la Havane, capitale de l'île, 4055 navires jaugeant 469,278 tonneaux.

« Sur cette quantité, l'Espagne a envoyé 57 navires, jaugeant 5,412 tonneaux; la France 48, jaugeant 9,815 tonneaux; l'Angleterre 74, jaugeant 42,557; l'Amérique enfin, cette puissance si voisine de Cuba, et à qui, suivant les prescriptions et la politique restrictive et prohibitive, l'Espagne devrait, en raison de ce voisinage, prohiber toute relation avec sa belle colonie, l'Amérique a envoyé 785 navires, jaugeant 425,087 tonneaux; et si l'on recherche quels sont les principaux objets de ce commerce si considérable, on voit que ce sont principalement des *céréales*. »

Un des résultats les plus importants de cette prospérité et de cette civilisation, produit par un système si libéral d'échanges, c'est que la population esclave, non-seulement est à Cuba dans une beaucoup plus faible proportion que partout ailleurs, mais encore que cette partie de la population y est traitée avec une grande douceur, et nulle part n'inspire moins d'inquiétudes. Il y a plus, il s'élève dans Cuba une population de moyens et de petits propriétaires qui fera nécessairement disparaître l'esclavage.

La liberté commerciale, à Cuba, n'a pas produit seulement une grande prospérité commerciale, mais une très florissante industrie. On sait que la Havane produit son sucre plus beau et moins cher qu'aucune des colonies anglaises ou françaises; et ainsi, pour cette île comme pour la Saxe, se trouve établie l'influence de la liberté commerciale sur le développement de l'agriculture et de l'industrie (1).

(1) Il est un autre point du globe, l'île de Sincapour, à la pointe de la presqu'île de Malacca, où règne la liberté commerciale. Cette création toute nouvelle du génie anglais ne peut pas encore fournir de preuves de l'influence favorable que

Le même fait se reproduit à Porto-Rico, autre colonie espagnole, affranchie aussi du double monopole colonial. Une notice sur cette île, récemment publiée par le colonel Flingter, planteur à Porto-Rico, fait connaître que le tiers du sucre de cette île est produit par le travail libre, et que c'est le plus beau et le moins cher.

Cet exemple et ces résultats de liberté commerciale sont importants et significatifs sans doute; il existe encore un autre fait de ce genre, et c'est aux portes de la France que nous le trouvons.

On sait le développement prodigieux que l'industrie de la Suisse a pris depuis plusieurs années. Sans ports, sans canaux, sans rivières navigables importantes, la Suisse a cependant élevé le plus redoutable concurrent de Lyon, Zurich; sa filature de coton égale la nôtre, si elle ne lui est supérieure. La Suisse n'a pas de tarifs de douanes; elle ne prohibe rien à l'entrée, rien à la sortie; la Suisse n'a pas de système protecteur, elle est en pleine liberté commerciale.

Partisan de cette liberté, je n'y vois pas cependant l'universelle panacée aux crises et aux souffrances de l'industrie; je ne dirai donc pas que

l'affranchissement industriel et commercial peut exercer sur la production. Toutefois on ne lira pas sans fruit le passage suivant emprunté au *Voyage pittoresque autour du monde*.

« Singapour, née à peine, ne peut avoir encore d'industrie manufacturière, qui est toujours le résultat d'une civilisation lente et laborieuse. Quelques chantiers de construction, et des fabriques de sagou perlé, voilà à quoi se réduisait en 1830 la liste de ses établissemens industriels. Mais son commerce d'échange, ses transactions d'entrepôt ont déjà dépassé la plus haute somme des espérances conçues. Grâce à de larges franchises, obtenues cette fois de la compagnie privilégiée des Indes, les navires européens, les pros malais, les barques de Siam, les jonques de la Chine, de la Cochinchine et du Japon, les bateaux des Bonghis et de l'archipel des Philippines, semblent se donner rendez-vous aujourd'hui sur cette rade de Singapour, espèce de terrain neutre pour tous les commerçans et pour tous les commerces. Ce mouvement commercial, imperceptible au début, a grandi d'une façon si merveilleuse et si rapide, qu'on l'évalue aujourd'hui à plus de 150 millions de francs par année. La progression a été la même pour la population: en 1819, cent cinquante pêcheurs, moitié Malais, moitié pirates, occupaient seuls la petite anse de Singapour; et cinq ans après, en janvier 1824, un recensement fait par les soins de M. Crawford portait les habitans à dix mille six cent quatre-vingt-trois ames. On en comptait dix-neuf mille deux cents en 1832, le tout composé de Chinois, de Malais, de Bonghis, d'Hindous, d'Européens, de Javanais, de Siamois. »  
(Page 200.)

la grande prospérité de Cuba, de la Saxe et de la Suisse tiennent uniquement à la liberté commerciale; ce serait imiter les sectateurs du système restrictif dans ce que leurs prétentions ont de plus ridicule; mais des faits aussi importans prouvent incontestablement que la liberté commerciale est parfaitement compatible avec un grand développement agricole, commercial, industriel; et, en présence de tous les faits parallèles, il est permis d'affirmer que, sans la liberté commerciale, la Suisse, Cuba, Porto-Rico, la Saxe, ne jouiraient pas d'une aussi grande prospérité.

Nous pouvons maintenant rechercher où nous en sommes, en France, de notre affranchissement industriel et commercial.

Un des traits les plus caractéristiques, les plus éminens de notre histoire, c'est notre tendance irrésistible à l'unité, à la centralisation; c'est cet instinct de nationalité qui, des Pyrénées et des Alpes au Rhin, a fait de nous, hommes du nord et du midi, Basques ou Flamands, Bretons et Comtois, un même peuple, celui où, des extrémités à la tête, la vie circule le plus vite, où la loi de responsabilité mutuelle, de solidarité commune, se sent le mieux. A un tel peuple, il faut un gouvernement fort; tel est le nôtre; il lui est donné beaucoup, beaucoup aussi est attendu de lui. C'est, en France, une idée générale et profonde, que la *protection* du gouvernement est nécessaire aux divers développemens intellectuels, ou moraux, ou industriels de la nation; grand et noble sentiment, à mon sens, heureux besoin des masses, avec lequel il sera fait des prodiges, toutes les fois qu'il en sera fait bon emploi. Sans examiner ici si la mission de tous les gouvernemens n'est pas de se mettre à la tête de tous les progrès, et de tout animer d'une large et féconde impulsion, je tiens donc pour constant, pour démontré par toute la philosophie de notre histoire, qu'en France ce rôle n'est pas disputé au gouvernement, que le vœu et le besoin général est de le lui voir prendre, et que c'est une idée profondément nationale que celle d'un *système protecteur de l'industrie et du commerce*.

Et comme jusqu'ici les gouvernemens qui se sont succédé en France, n'ont pas connu d'autres moyens de protéger l'industrie et le commerce que les prohibitions et les restrictions, comme la pensée d'un autre mode de protection n'a pas encore suffisamment pénétré dans les masses, le système restrictif a aujourd'hui, en France, plus de raisons d'existence qu'ailleurs.

Mais si notre tendance à l'unité forme le trait prédominant de notre histoire, il y a dans le caractère national quelque chose de plus déter-

miné, de plus saillant encore, c'est le besoin de l'égalité, c'est le sentiment du droit. Or, le système restrictif est profondément, et par toutes ses faces, hostile au sentiment de droit et d'égalité! Ce ne peut pas être une institution de droit et d'égalité que celle qui, sans règles fixes et sans principes arrêtés, sans moyens certains de distinguer le vrai du faux, le juste de l'injuste, accorde ici une faveur qu'ailleurs elle refuse, se perd dans une perpétuelle confusion de besoins fiscaux et d'idées de protection, sacrifie incessamment les masses à une faible minorité, arme les producteurs les uns contre les autres, les propriétaires de forêts contre les maîtres de forges, les maîtres de forges contre les producteurs de machines, contre les agriculteurs, contre les armateurs, contre les constructeurs, les producteurs de laine contre les fabricans de drap, les filateurs de coton contre les fabricans de tulle, les colonies contre la métropole, les propriétaires contre les ouvriers. Ce n'est pas une institution de droit que celle qui, dans ce temps de contrôle et de publicité, et lorsque tous les droits acquis de la nation viennent se résumer dans la libre discussion et dans le vote de l'impôt, crée d'innombrables et inconnus percepteurs de mille impôts indirects qui nous atteignent partout et frappent toutes nos consommations, sans que nous en puissions ni connaître, ni discuter le chiffre. Qu'est-ce autre chose qu'un impôt indirect soustrait au trésor de l'état, au contrôle et à la publicité, que ces droits de douane, et ces prohibitions qui permettent à certains producteurs de donner à leurs marchandises un prix, non-seulement supérieur à celui auquel l'étranger pourrait les fournir, mais à celui auquel ces producteurs eux-mêmes pourraient fabriquer, s'ils étaient stimulés par une plus active concurrence étrangère? Qu'est-ce qu'une institution qui enseigne aux citoyens à compter pour s'enrichir sur autre chose que leurs talens, leur persévérance, leur économie; qui bâtit des fortunes sur un autre terrain que celui du travail, et constitue ainsi le gouvernement, non pas le protecteur, mais le corrupteur de toutes les forces vives de la société? Est-ce du droit? Est-ce de l'égalité? Non, mille fois, non.

C'est pour cela que de plus en plus le sentiment public devient hostile à ce système, et que cette répulsion se répand même plus rapidement que la science économique qui en explique et en démontre les abus et les injustices; c'est pour cela que la presse est à peu près unanime sur ces questions; c'est pour cela qu'une commission de la chambre des députés, il y a près de deux ans, a demandé le rappel de ce *système restrictif des importations et des exportations, véritable fléau de notre industrie* (1); c'est

(1) Rapport sur la loi des douanes, présenté le 26 mars 1832 à la chambre des

pour cela que depuis quatre ans le ministère n'ose pas appliquer à Alger (1) le régime colonial, cette portion si essentielle et si logique du système restrictif, qu'alors qu'on la répudie, on prononce la condamnation du reste; c'est pour cela qu'un des ministres actuels, dont le langage est le plus mesuré et les convictions les plus réfléchies, s'est vu forcé, pour obtenir la suppression du système des primes sur les sucres, de faire justice enfin de cet oppressif régime des colonies (2); c'est pour cela que la liberté a été accordée à nos soies et qu'elles peuvent se présenter sur les marchés étrangers; c'est pour cela que la prime à la sortie sur les sucres raffinés a été supprimée, et levée aussi la prohibition à l'entrée sur les cotons filés étrangers de haut numéro.

Un fait grave est venu donner plus d'intensité à l'opposition dont la restriction des échanges entre les nations est l'objet, parmi nous, depuis quelques années; c'est l'exposé des motifs du projet de loi de douanes présenté, le 5 février dernier, par M. Thiers, alors ministre du commerce.

Depuis long-temps, les hommes qui recherchent de bonne foi la vérité, et qui savent aussi la part qu'un gouvernement doit faire des faits préexistans, des existences assises à l'abri même de lois mauvaises, s'étonnaient et s'effrayaient de l'imprudence croissante de l'administration dans sa dé-

députés; rapporteur, M. Meynard; commissaires, MM. Tavernier, Gravier, Reynard, Teste, J. Lefèvre, de Chastelier, Cambis d'Orsan et Meynard. Ces paroles de la commission s'appliquaient particulièrement aux tarifs et prohibitions restrictifs de la production et du commerce des laines, et de l'industrie du lainage.

(1) Alger n'est pas soumis à notre tarif de douanes, ni à la double prohibition qui constitue le régime colonial. Toutes denrées, matières premières ou manufacturées y sont admises sous le paiement d'un droit de 4 pour 100 de la valeur, si elles sont françaises et importées sous pavillon français ou algérien, et de 8 pour 100, si elles sont étrangères ou importées par pavillons étrangers. Les vins et eaux-de-vie sont soumis à un droit de 15 pour 100, quel que soit le pavillon importateur; le sel français est sujet à un droit de 3 à 4 francs par 100 kilogrammes, suivant qu'il arrive par navires français ou étrangers.

(2) Le 23 avril 1833, M. Humann s'exprimait comme il suit, à la chambre des pairs, sur le régime colonial, dans la discussion de la loi sur les sucres.

« On a accordé aux colonies des encouragemens qui blessent la raison; est-ce un motif pour les leur maintenir à toujours? Y a-t-il justice à sacrifier à l'intérêt colonial la fortune de la métropole? On vous a fait le tableau de l'avantage que la France recueille de ses colonies. Ces avantages sont contestables. Dans ma profonde conviction, les bénéfices du colon, des arma-teurs et du commerce ne s'élèvent pas à moitié des sacrifices que les colonies nous imposent. »

fense du système douanier ; chaque jour, en effet, dévoilait mieux la prétention de l'administration, de présenter ce système comme le résultat longuement médité d'une science économique très élevée, très supérieure à toute doctrine d'économie politique, à celle même dont elle permettait, dont elle payait l'enseignement dans les chaires publiques. Et certes, rien n'est plus propre à créer des résistances passionnées, et quand elles deviennent les plus fortes, à amener de brusques renversements dans les institutions commerciales que de pareilles prétentions. Déjà sous l'Empire, elles s'étaient manifestées ; sous la Restauration, M. de Saint-Cricq était allé assez avant dans cette voie, pour attacher à son nom une impopularité qui, je le reconnais, dépasse les torts ou plutôt les erreurs qu'on peut lui reprocher ; M. d'Argout, après la révolution de juillet, avait persisté dans cette direction, bien que les lumières supérieures de son esprit le fissent évidemment pencher vers de plus libérales doctrines (1). Mais M. Thiers devait dépasser tous ses prédécesseurs dans cette prétention si contraire à la vérité, à l'histoire.

Il ne faut, en effet, ni de longues ni de profondes études historiques pour découvrir l'origine et suivre la trace de ce système restrictif, conséquence nécessaire d'une des plus mauvaises et des plus oppressives institutions, abattues par le réveil de 89, les corporations. Fondées sur le principe du monopole, du privilège, complètement destructrices de toute concurrence, comment, alors qu'elles étaient assez fortes pour l'étouffer à l'intérieur, n'en auraient-elles pas obtenu la complète suppression en ce qui concernait l'étranger, aidées qu'elles étaient à cet égard par la haine profonde que l'étranger inspirait ? Ecoutez le langage qu'elles parlaient ; voici ce qui se disait aux Etats-Généraux de 1626, et les conseils que l'on donnait au roi :

« Premièrement, nous demeurons tous d'accord que la France a ce bonheur, qu'elle *se peut aisément passer de ses voisins* : ses voisins ne peuvent se passer d'elle. L'Espagne n'a pas de blé, outre qu'il est presque tout pourri, lorsqu'il arrive en ses ports, à cause de la longueur du chemin. Tout le septentrion n'a pas de vin ; nos sels, nos pastels, nos toiles, nos cordes, nos cidres, vont par tout le monde, et ne se cueillent en abondance que parmi nous. On peut donc hardiment *hausser le péage, sans rien craindre*, à tel point qu'il plaira au roi. La nécessité obligera ses voisins de *passer par nos mains*. En voulez-vous un exemple qui n'a pas

(1) M. d'Argout a, à la reconnaissance et à l'estime publique, un titre qu'elle ne doit pas oublier ; c'est sa proposition de loi sur les céréales, qu'un lourd assemblage de chiffres faux, et d'habiles manœuvres ont fait rejeter à la chambre des députés.

de contredit ? Il y a trente années ou environ que le tonneau de vin valait 60 ou 80 écus à Bordeaux ; les Anglais, les Ecossais, les Hollandais, l'enlevaient tous à ce prix-là ; maintenant, il ne vaut plus que 45 à 46 écus. Quelle raison y a-t-il de leur souffrir ce gain à notre dommage ? Oui ; mais aussi, de leur côté, ils nous renchériront les marchandises qu'ils nous débitent. Examinons, s'il vous plaît, et vous jugerez l'importance que ce nous peut être. Il ne nous vient pas d'argent d'Angleterre *pour tout* ; ceux qui se sont trouvés à Bordeaux ès temps des foires peuvent rendre ce témoignage. Ils portent des draps, des serges, quelque peu de plomb et d'étain ; et *avec cela*, ils enlèvent nos denrées ; les Hollandais nous fournissent en partie de *sucre*, de drogues, d'épiceries ; les soies nous viennent du Levant ; l'Allemagne nous fournit des chevaux ; l'Italie, des manufactures. *Toutes ces choses sont si peu nécessaires qu'il serait à propos que l'entrée en fût absolument défendue.*

« Pourquoi faut-il que Milan, Lucques, Gènes et Florence, nous vendent si cher leurs draps de soie qui ne vont qu'au luxe, et par conséquent à la ruine de l'état ; la seule ville de Paris en consomme plus que l'Espagne entière. Le roi Henri II fut le premier qui porta un bas de soie aux noces de sa sœur ; maintenant il n'y a pas de petit valet qui ne se sentit déshonoré d'en porter un de serge. Et voilà où s'en va l'argent monnoyé de France. Marseille ne fait pas de plus grand commerce que celui-là. Quel danger y a-t-il donc qu'ils nous enchérissent leurs marchandises ? Nous apprendrons peut-être par ce moyen à nous vêtir de nos laines, et à nous servir de nos draps. »

A quoi Louis XIII répondit en promettant de *renouveler et amplifier les privilèges du commerce.* (Déclaration du roi au parlement, 1<sup>er</sup> mars 1627.)

En style naïf, en langue appelant les choses par leur nom, tout le système restrictif est là. Ce que l'on disait alors et ce que l'on faisait, c'est, sous d'autres formes, ce que l'on dit et ce que l'on fait aujourd'hui. Dans cette comparaison, tout l'avantage est même, en vérité, pour nos aïeux ; ils n'affichaient pas du moins la prétention de la science, prétention ridicule, pour ne pas employer un mot plus sévère, quand elle a pour but de défendre des privilèges, des monopoles, des violations du droit.

L'administration, apparemment en vertu de la maxime : *crescit e languo reverentia*, rappelle avec complaisance, quand elle invoque le secours de l'histoire, que l'acte de navigation date en Angleterre de Cromwell, en France de Louis XI. Quel argument ! L'économie politique d'un temps qui, en ce genre, ne savait rien de mieux que les corporations, les jurandes, les maîtrises, la dérogation de la noblesse par le travail,



appliquée par des hommes aussi profondément pénétrés du sentiment national de cette époque, c'est-à-dire de la haine de l'étranger, que l'étaient Louis XI et Cromwell, pouvait-elle produire autre chose qu'une mesure de restriction, de prohibition, de guerre? Et si ce n'étaient à cet acte et à tous ceux du même genre, produits de l'ignorance et des haines de ces temps malheureux, à quels actes devrait donc s'appliquer cet aveu que n'a pu retenir M. d'Argout :

« Des faits, qu'il est facile de vérifier, prouvent que les prohibitions prononcées à diverses époques étaient l'effet des emportemens du pouvoir, des représailles ou des moyens de guerre, et qu'après la cessation des causes qui les avaient produites, on ne croyait plus possible de les révoquer, parce qu'elles avaient donné naissance à des industries nouvelles, et avaient forcé le développement des anciennes (1). »

Si l'on examine avec attention les actes de Colbert et ceux de tous les ministres qui lui ont succédé, on les voit toujours dominés par les corporations, par les compagnies à privilèges, régler les tarifs de douanes sur les besoins et les demandes de ces corps constitués avant eux ou par eux, et à qui, en ces temps constamment obérés, ils vendaient fort cher les privilèges nouveaux qu'ils leur concédaient.

Si l'on recherche comment a été rompu le traité de 1786, ce traité aujourd'hui si peu connu, on voit que les guerres seules avec l'Angleterre y ont mis un terme, et que l'Assemblée Constituante, en un temps où le tiers-état y était puissant sans doute, où le commerce et l'industrie y auraient fait entendre leurs plaintes, si un tort réel avait été fait au pays par ce traité, n'a jamais eu à s'en occuper sous ce rapport; elle avait une bonne occasion pour le rompre, si elle l'eût voulu; c'était au moment où elle revisait le tarif entier des douanes; elle ne l'a pas fait.

Et le tarif même de l'Assemblée Constituante, ce tarif qui affranchissait de tous droits à l'entrée et à la sortie les matières premières principales de la consommation et de l'industrie, ce tarif, comment est-il tombé? C'est encore M. d'Argout, dans son *Exposé de Motifs*, déjà cité, qui nous l'apprendra. « La Convention, dit-il, par sa loi du 1<sup>er</sup> mars 1795, a prohibé une multitude d'articles, en haine des puissances qui faisaient la guerre à la république? » Après la Convention, les guerres impériales nous

(1) *Exposé des motifs* du projet de loi sur les douanes présenté par le ministre le 3 décembre 1832. Cette argumentation de M. d'Argout avait pour but de prouver que l'administration n'avait jamais obéi à un système, mais aux nécessités du temps, et qu'aujourd'hui elle repoussait autant les principes de la prohibition, que les principes de la liberté commerciale. De l'éclectisme en matière de douanes!

ont donné le système continental; après l'Empire, et pour reconstituer la grande propriété, nous avons eu le système Saint-Cricq; le gouvernement issu de juillet oubliera-t-il que, comme l'Assemblée Constituante, il est né de la volonté populaire, et préférera-t-il marcher dans les voies de l'Empire ou de la Restauration (1)?

Ces enseignemens de l'histoire sont aussi simples que précis. Conséquence inévitable du régime d'inégalité sur lequel se fondaient les corporations et leurs absurdes et oppressifs privilèges, le système restrictif de la concurrence étrangère a été admis et employé par les gouvernemens européens, soit comme moyen de fiscalité, soit surtout comme moyen de guerre; il s'appuyait à la fois sur l'intérêt de la classe moyenne, sur les passions de la classe inférieure. Mais à moins qu'on ne soutienne que les

(1) Voici la comparaison du tarif de l'Assemblée Constituante et du tarif actuel pour les principaux objets de la consommation et de l'industrie.

MARCHANDISES.	TARIF DE 1791.	TARIF DE 1834.
Céréales . . . . .	franches de droit. —	16 à 80 p. c.
Bœufs . . . . .	id. — — —	50 fr. par tête.
Moutons. . . . .	id. — — —	5 »
Fonte de fer. . . . .	id. — — —	9 fr. les 100 kil.
Coton. . . . .	id. — — —	5 à 50 fr. »
Peaux et cuirs . . . . .	id. — — —	1 à 10 fr. »
Cuivre . . . . .	id. — — —	2 à 4 fr. »
Potasse . . . . .	id. — — —	15 à 18 fr. »
Chanvre et lin teillés. . . . .	id. — — —	8 à 10 fr. »
Laine. . . . .	id. — — —	22 p. c. de la valeur.
Charbon de bois . . . . .	id. — — —	» 10 c. les 100 kil.
Charbon de terre, importé		
par mer. . . . .	id. — — —	1 f. 10 c. »
Huile d'olive . . . . .	9 à 15 fr. les 100 kil.	25 à 35 fr. »
Fer . . . . .	2 fr. »	15 à 25 fr. »
Fil de lin et de chanvre . . . . .	. . 50 c. »	14 fr. »
Sucre . . . . .	9 fr. »	40 à 90 fr. »
Indigo . . . . .	30 fr. »	75 à 300 fr. »
Tapis de fil et de laine . . . . .	100 fr. »	300 fr. »
Autres tapis de laines . . . . .	144 fr. »	prohibés.
Fil de coton . . . . .	45 fr. »	prohibés.

Sur quelques articles fabriqués, les droits de 1791 étaient égaux ou supérieurs à ceux de 1834. Au droit indiqué plus haut pour le fer, il faut ajouter un *droit de marque* de 2 fr. les 100 kil.

intérêts des classes moyennes veulent être aujourd'hui développés par les mêmes violations du droit commun et de la liberté qu'avant 89, à moins qu'on ne soutienne aussi que les passions populaires aujourd'hui sont aussi arriérées que dans les derniers siècles, comment embrasser sérieusement la défense du système restrictif?

L'administration, celle au moins de juillet, avait un beau et digne rôle à prendre. Les représailles dictées par l'emportement révolutionnaire ou par l'ambition impériale, les fausses mesures imposées par l'esprit réactionnaire de 1815, avaient constitué une situation industrielle et commerciale évidemment contraire aux principes du nouveau gouvernement. Il fallait l'avouer hautement, et proclamer sans détours la nécessaire et irrésistible tendance de nos institutions politiques à l'affranchissement industriel et à la liberté des échanges; en se donnant le mérite de cette franchise et de cette fermeté, l'administration s'assurait une force immense pour modérer, autant qu'il eût été nécessaire, la transition d'un état vicieux et ruineux à un état régulier et prospère; pour opérer, sans embarras, sans secousses, l'abaissement successif et patient des droits de douane à l'abri desquels s'étaient établies certaines industries. Quand des principes nets et logiques sont posés, l'esprit public se prête avec une merveilleuse facilité à les appliquer avec lenteur et modération. Nous en avons sous les yeux une preuve assez belle, assez grave; c'est le ménagement et la patience de l'Angleterre dans sa réforme économique; le but lui est clairement indiqué; dès-lors ce qui lui importe, c'est de s'en approcher chaque jour, et non d'y arriver en un jour.

Si l'administration, parmi nous, avait eu la même sagesse et la même fermeté, elle ne se verrait pas aujourd'hui poussée aux mesures violentes pour l'affranchissement industriel, et quelquefois obligée de les provoquer elle-même, comme dans cette subite suppression de la prime à la sortie sur les sucres raffinés, et comme la diminution de la prime à la sortie sur les cotons filés, mesures qui ont eu quelque chose de l'allure révolutionnaire, parce que l'administration n'avait pas osé mettre la discussion sur son vrai terrain.

Non-seulement elle ne l'a pas osé, mais elle a même entièrement perverti la discussion des questions commerciales par sa prétention à présenter le système restrictif comme une théorie scientifique, mûrie par le temps, sanctionnée par l'expérience; elle n'a pas songé que la présenter ainsi, c'était s'imposer le devoir d'y persister plus que jamais, et dès-lors lui susciter des résistances désespérées. J'ai dit quels avaient été à cet égard

les efforts de MM. de Saint-Cricq et d'Argout, j'ai dit aussi que M. Thiers les avait dépassés. Jamais, en effet, le système exclusif ou restrictif de la concurrence étrangère ne fut érigé en dogme, ou drapé du manteau de la science, avec plus d'assurance que dans l'exposé de motifs du projet de loi de douanes présenté par ce ministre. Avec ce talent clair, nerveux, rapide, qui lui est propre, M. Thiers a réchauffé de son style, a paré de ses couleurs, le régime des prohibitions et des restrictions; il a cherché à lui donner un corps, à former un faisceau de ses argumens épuisés, à l'élever enfin à la dignité de la véritable science; nouvelle opération de Pélias, et qui a consommé la fin du moribond un instant ranimé.

Si le principe de la science constituée par M. Thiers n'est ni progressif ni généreux, il est du moins d'une parfaite clarté; c'est une bonne et simple déclaration de guerre industrielle. « Les nations ont un penchant irrésistible à faire des conquêtes industrielles les unes sur les autres. Pour y parvenir, elles prohibent ou renchérissent, au moyen d'un tarif, certains produits étrangers, afin de créer à leurs propres citoyens un avantage à les produire. C'est là un instinct universel. Les tarifs de douanes (c'est-à-dire les prohibitions et les restrictions) sont un instrument dont aucune nation n'a pu ni ne pourra se passer (1). »

Tel est le principe, absolu, certes, s'il en fut, malgré l'horreur que les exposés de projets de lois sur les douanes professent, comme on sait, pour les principes absolus. Mais le ministre s'empresse de le modifier: « Cet instrument indispensable à toute nation, il en peut être fait un emploi bon ou mauvais. Employé comme représailles, il est funeste; comme faveur, il est abusif; comme encouragement à une industrie exotique, qui n'est pas importable, il est impuissant et inutile. Employé pour protéger un produit qui a chance de réussir, il est bon. » Voilà de l'assurance et de la netteté; mais cette assurance, où est sa base? mais cette netteté, ne serait-elle pas plutôt dans les termes que dans les idées?

(1) Ceci est une erreur matérielle. La Suisse n'a pas de tarifs de douanes; la Saxe n'avait que quelques droits d'octrois à Leipsig; la Prusse n'a pas une seule prohibition; nous l'avons vu plus haut.

L'incroyable industrie de la Flandre dans les quatorzième et quinzième siècles était-elle le produit du système prohibitif ou restrictif? Les 50,000 tisserands que l'on comptait à Louvain en 1382, les 200,000 que l'on comptait à Ypres en 1342, ceux de Gand qui, en 1380, sortirent en trois armées (Michelet, *Histoire de France*, t. 11, page 109), travaillaient-ils à l'abri d'une ligne de douanes; et quand ils passèrent en Angleterre, y étaient-ils appelés, parce que l'Angleterre faisait son éducation industrielle au moyen des tarifs?

Le système restrictif, dites-vous, est bon pour protéger un produit qui a chance de réussir.

EN DROIT, monsieur le ministre, je vous demande qui jugera de cette chance? Où sont-ils donc ces juges consommés dans les questions industrielles, ces *prophètes dans leur pays*, qui puissent ou osent prononcer que telle industrie a chance de réussir, et qu'il y a lieu d'imposer au pays, au profit de quelques fabricans, une taxe indirecte, sans contrôle et sans publicité, pour que cette chance puisse être courue par ces fabricans? S'il se trouvait des hommes doués d'une telle perspicacité ou d'une telle présomption, quelle limite fixeraient-ils à l'expérience? Deux ans? Dix ans? Un quart de siècle? Une génération? Sur quelle base décideraient-ils qu'il faut une prohibition plutôt qu'un droit protecteur, *et vice versa*? S'ils ont choisi le droit protecteur, d'après quelle donnée, expérimentale ou scientifique, fixeraient-ils la part du marché national qui peut être laissée à l'étranger? Sera-ce le centième, comme pour les céréales, ou le trentième, comme pour les fers, ou plus du tiers, comme pour les houilles, ou de vingt-quatre pour un, comme pour le plomb (1)?

EN FAIT, vos propres paroles, les expériences rapportées par vous, les applications les plus importantes du système restrictif consignées dans votre *Exposé de motifs*, détruisent le principe qui sert de base cependant à cet *Exposé*. Prenons, pour exemple, ce que vous dites sur les laines.

S'il y a une industrie que la France puisse et doive acclimater chez elle, à laquelle son sol, son climat avec toutes ses variétés, ses habitudes et le génie de ses habitans, se prête favorablement, c'est l'éducation des troupeaux. Nous en avons chez nous tous les élémens; et, malgré une législation que tout le monde aujourd'hui reconnaît et déclare mauvaise, nous y avons fait d'incontestables progrès. Eh bien! cependant, s'il fallait admettre votre doctrine, l'industrie des laines n'aurait chez nous aucune chance de réussir, et il faudrait la classer parmi *les industries exotiques, qui ne sont pas importables, et pour lesquelles le système restrictif est impuissant et inutile*. Que dites-vous, en effet, de l'influence que ce système a exercée sur cette industrie? « Que son *but n'a pas été atteint, et*

(1) Si l'on compare les quantités d'importation et d'exportation des blés en France depuis 1814, on trouve que l'excédant des importations équivaut à 70 jours de nourriture pour 19 années, soit 6935 jours; c'est donc à très peu près le centième de notre production. Quant au fer, nous en produisons 180,000,000 de kil., et nous en importons moyennement 6,000,000. Nous produisons 16,000,000 environ d'hectolitres de houille, et nous en importons 6,000,000. Nous produisons 500,000 kil. de plomb; nous en importons 12,000,000.

que de funestes effets en ont été la suite; que les éleveurs de troupeaux n'en ont pas profité; que nos fabriques de drap en ont souffert. » Ainsi, voilà une industrie devant laquelle le système protecteur est demeuré plus qu'inutile, plus qu'impuissant. Développée, vous le reconnaissez, avant le droit protecteur, développée par nos communications avec l'Espagne, alors qu'il n'y avait pas de douanes entre elles et nous; développée, en un mot, par des encouragemens bien entendus, et par le libre échange avec le pays producteur des plus belles laines, cette industrie fléchit et décline le jour où on lui applique le moyen suprême, suivant vous, d'éducation industrielle, cet unique promoteur, à vos yeux, des progrès de la production, le droit protecteur. — Il y a donc des productions, des industries qui ont chance de réussir sans droits protecteurs? Mais alors, où sont vos formules? Il y a donc d'autres moyens de hâter les progrès de l'agriculture et des fabriques que les tarifs de douanes? Mais alors, où est votre système?

Si la funeste influence du droit restrictif de la concurrence étrangère a pu être prouvée pour les laines, à quoi cela tient-il? Les fabricans de drap français sont riches et nombreux; ils ont voix et influence dans les conseils des manufactures et dans les chambres; ils ont pu y faire pénétrer la vérité, et imposer les aveux qu'on vient de lire sur une des plus importantes applications du système restrictif. Supposez que les consommateurs d'autres matières premières importantes, par exemple, les constructeurs de machines qui consomment du fer, fussent nombreux et riches comme les fabricans de drap, et croyez qu'ils vous démontreraient aussi et qu'ils vous amèneraient à confesser qu'ils souffrent notablement du droit sur les fers, et que le plus grand profit du droit n'a pas été pour les maîtres de forge; ils vous prouveraient, et vous avoueriez, que le droit restrictif de la concurrence des fers étrangers n'a profité surtout qu'aux propriétaires de forêts, c'est-à-dire aux hommes qui exploitent l'industrie la plus facile, la plus oisive. Il est vrai que la France a eu ce bonheur que ces privilégiés du système restrictif tinssent rang parmi ses plus riches propriétaires, et parmi ses plus hautes influences politiques. La chambre des pairs en est peuplée (1).

(1) M. J.-B. Delaunay, président de la commission commerciale du Havre, s'exprime comme il suit dans sa dernière *Lettre à M. Duchâtel, ministre du commerce*.

« Avez-vous réfléchi, monsieur, que le roi, en sa qualité de grand propriétaire des forêts, est intéressé dans cette question? Ou, si cette réflexion ne vous est pas échappée, savez-vous, monsieur, que les antagonistes de notre nouvel état politique se sont emparés de ce fait pour insinuer que le monopole des fers ne sau-

Puisque je viens de parler des fers, je reproduirai ici la principale partie de l'*Exposé* de M. Thiers en ce qui concerne cette industrie; elle renferme, sans aucun doute, l'argument le plus net, le plus direct, le plus spécieux, qui ait encore été invoqué en faveur du système restrictif.

« Le droit à l'abri duquel se développent les fers n'est-il pas trop élevé? N'est-il pas fâcheux pour l'agriculture, pour la navigation, pour tous les arts, de payer 50 et 52 francs des fers que les Anglais, sans notre tarif, donneraient à 46, et même quelquefois à 45 francs? Nous en convenons, et pour laisser au raisonnement toute sa force, nous ne dissimulons pas le bas prix auquel les Anglais nous livreraient leurs fers (4). »

« D'abord nous répondrons que cette plainte tant répétée de l'agriculture et de la navigation n'est pas juste; car on pourrait dire à l'agricul-

rait être détruit, et compromettre par là la popularité du roi et de sa dynastie? Cependant je tiens d'une source certaine que, sur cette question, le roi a formellement déclaré qu'il entendait que ses intérêts particuliers fussent mis entièrement hors de cause. Mais qu'importe à l'impitoyable cupidité de nos monopoleurs la popularité du roi et de sa dynastie? Pour eux, le meilleur chef de l'état sera toujours celui qui maintiendra leurs privilèges. »

L'affirmation de M. J.-B. Delaunay sur la déclaration du roi, par rapport à la question des fers, est grave. M. Delaunay n'affirme que ce qu'il sait bien. Je ne saurais trop recommander aux personnes qui s'occupent de ces questions aujourd'hui si controversées les écrits de cet excellent citoyen, de cet économiste pratique.

(1) En voulant laisser au raisonnement toute sa force, M. Thiers ne s'est pas aperçu, sans doute, qu'il lui donnait trop de force. Ce prix de 13 francs par quintal métrique de fer anglais, M. Thiers, une page plus loin, dit qu'il n'existe que dans le pays de Galles, et que c'est le *prix de revient*, qu'à 14 et 15 francs, il n'y a qu'un bénéfice modique, et qu'il faut ajouter pour arriver dans nos ports 2 francs de frêt et commission, soit 16 à 17 francs.

Mais de combien monterait le prix du fer du pays de Galles le jour où le marché français lui serait plus largement ouvert? M. Thiers ne le dit pas.

Nous trouverons ce renseignement dans le rapport fait au conseil des manufactures dans sa session de 1831, par un maître de forges, rapport dont la conclusion était, comme on sait, une baisse de 1 fr. par an, pendant cinq ans, à partir de 1835. « Les fers anglais, disait le rapporteur, commencent à remonter. Cela tient au bruit qui s'est répandu en Angleterre que les droits allaient être diminués. » L'augmentation était de vingt pour cent.

ture, qu'elle aussi fait payer les laines et les bestiaux plus cher à toutes les classes de la société; à la navigation, qu'elle aussi est protégée par des droits différentiels très élevés; que toutes les industries étant protégées également sont cause à leur tour de la cherté de nos produits; qu'il n'en est pas une seule à qui une autre n'ait une plainte à adresser; que cette logique récriminatoire n'est pas saine, car il faudrait, pour être juste, décharger tout le monde des droits imposés pour protéger tout le monde. Resterait à demander si on voudrait se trouver en présence de toutes les nations, sans droits sur les céréales, sur les bestiaux, sur les cotons, sur les fers, sur les machines, sur les houilles; si, ayant acquis, il est vrai, une des conditions nécessaires pour produire le bon marché, d'avoir les vivres, les vêtements, les matières premières à plus bas prix, on croirait cependant avoir acquis toutes les conditions nécessaires; et si, n'ayant ni l'expérience des Anglais, ni leur capitaux, ni leur viabilité immense, on voudrait cependant lutter avec eux pour faire toutes ces choses. Quand tout le monde aura accepté la suppression simultanée de tous les droits, et que les fers, par exemple, privés du droit qui les protège, ne supporteront plus, pour leur part, le droit qui protège l'agriculture et la navigation; quand le marché sera accepté, alors on pourra agir, non plus à l'égard d'une seule industrie, mais à l'égard de toutes sans exception. Alors seulement il y aura justice.

« Jusque-là, nous ne pouvons admettre le raisonnement qui fait dire que le fer coûte cher à l'agriculture et à la navigation; car les deux dernières coûtent aussi à tout le monde. Ce raisonnement part d'un point de vue étroit, du point de vue de l'envie; il mettrait la guerre civile dans le pays. Le point de vue véritable est celui-ci: l'industrie du fer peut-elle se développer en France? A-t-elle fait assez de progrès pour nous donner l'espérance du bon marché?

« Le droit qui la protège est-il suffisant ou exclusif pour le but qu'on se propose? »

Remarquez d'abord que la question posée par le ministre était celle-ci: Le droit à l'abri duquel se développent les fers n'est-il pas trop élevé? et qu'il y fait cette réponse: Non, l'agriculture et la navigation n'ont pas le droit de dire que le fer coûte cher, attendu qu'elles aussi coûtent à *tout le monde*. Mais combien coûtent donc l'agriculture et la navigation? Le droit qui les protège est-il de plus de 170 pour 100 comme celui qui protège les fers? Alors, sans doute, elles n'auraient pas le droit de se plaindre de la cherté du fer; il resterait à savoir ce qu'en penserait *tout le monde*; mais si le droit protecteur de la navigation et de l'agricul-



ture n'est pas la moitié, pas le tiers, pas le quart (1) de celui des fers, n'ont-elles pas le droit de dire que le fer est trop cher et pour elles et pour tout le monde?

M. Thiers dit que les diverses industries françaises sont également protégées. De quelque manière que l'on entende ces expressions, c'est une erreur. S'il veut dire par là que toutes les industries sont protégées, il se trompe. Protège-t-on, par exemple, l'industrie de l'éclairage par le gaz? Non; l'on ne saurait mettre de droits à l'entrée sur le gaz, et cette industrie souffre, sans aucune compensation, des droits sur le charbon étranger. J'en pourrais citer d'autres encore, sans compter celles qui sont protégées sans l'avoir demandé : ainsi la plupart des industries parisiennes. Veut-il dire que le droit protecteur est égal pour toutes? Nous venons de montrer qu'il est essentiellement inégal pour les fers, les laines et les cé-

(1) Sur le taux de la protection accordée aux fers, voici les chiffres donnés par la dernière commission des douanes (rapport du 29 avril 1834).

Prix du fer anglais au Havre, le tonneau	160 fr.
Prix du fer français au Havre	340 »
Droits actuels. . . . .	275 »

Soit cent soixante-douze pour cent du prix du fer anglais au Havre, et quatre-vingt-un pour cent du prix du fer français dans le même port.

Le droit actuel sur les laines étrangères est de vingt-deux pour cent de leur valeur; ainsi cette grande industrie agricole est huit fois moins protégée que celle des fers, et nous avons vu plus haut que le ministère lui-même reconnaissait qu'elle était trop protégée.

Pour les céréales, on sait que le droit restrictif de l'entrée du blé étranger augmente à mesure que baisse le prix du blé dans l'intérieur.

A un prix moyen de 20 fr., le droit est de 3 fr. 25 c. soit 16 1/4 p. o/o
» » 19 » 4 » 75 » 25 »
» » 17 » 7 » 75 » 45 »
» » 15 » 10 » 75 » 71 »

Ce dernier taux de 71 p. o/o n'existe que lorsque le prix moyen du blé en France est à quinze francs l'hectolitre, c'est-à-dire seulement dans quelques années consécutives de très grande abondance. Le prix moyen du blé en France, sous l'influence du système actuel et avec de bonnes récoltes, peut se calculer à 17 fr.; le droit protecteur est alors la moitié du droit accordé aux fers. Au prix moyen de 19 fr., prix qui résulte des récoltes ordinaires, la protection accordée aux céréales est moins du tiers de la protection accordée aux fers.

réales ; combien d'autres exemples n'y pourrions-nous pas ajouter (1) ? La quotité des taxes restrictives est essentiellement variable de l'une à l'autre matière ; la première condition des impôts, l'égalité, y est violée à chaque pas. Lourdes pour les uns, légères pour les autres, ces taxes manquent à la condition fondamentale de toute taxe, l'équité. Leur utilité peut-elle être mieux défendue ? Jugeons-la d'après les paroles mêmes du ministre. « Lèvez ces taxes, dit-il, et ayant des vivres, des vêtements, des matières premières à bas prix, vous avez une des conditions nécessaires pour produire à bon marché. » Il ne dit pas si cette condition est la condition essentielle ; mais la plus simple ignorance peut suppléer ici à son silence : oui, c'est bien là la condition essentielle d'une vaste et régulière production, condition auprès de laquelle toutes les autres sont secondaires.

Ainsi les taxes restrictives violent l'équité et nous privent du bon marché dans nos matières premières, dans nos vêtements, dans nos vivres. Quel motif pour ne pas les supprimer ? C'est, dit M. Thiers, que nous n'avons ni l'expérience des Anglais, ni leurs capitaux, ni leur immense viabilité. Il semble que la conclusion expresse, formelle, de cette argu-

(1) Voici la comparaison des droits existans en 1831 sur quelques-unes des matières les plus importantes pour l'industrie, en France et en Angleterre.

Marchandises.	Valeur du quintal métrique en entrepôt.	Droit anglais.	Droit français.
Coton . . .	150 fr.	— 5 p 0/0	— 15 p. 0/0
Laine . . .	200 »	— 5 3/4 »	— 33 »
Suif. . . .	78 »	— 10 »	— 24 »
Potasse. . .	56 »	— libre	— 30 »
Salpêtre. . .	72 »	— 1 3/4 »	— 80 »
Huile d'olive .	80 »	— 26 »	— 40 »
Fonte de fer .	12 »	— 32 »	— 82 »

Sous des droits si différens, voici les importations moyennes, de 1827 à 1831, de quelques-unes des marchandises ci-dessus dans les deux pays.

	Angleterre.	France.
Coton . . .	1,076,560 qu. m.	— — 292,576 qu. m.
Laine . . .	128,480 »	— — 77,020 »
Suif. . . .	533,760 »	— — 32,199 »
Potasse. . .	80,790 »	— — 50,817 »
Salpêtre . .	77,290 »	— — 15,600 »

(Journal du Havre.)

mentation va être que le gouvernement ne saurait déployer trop d'activité, ni mettre en jeu trop de ressources pour nous donner la viabilité de l'Angleterre, pour nous mettre à même de suppléer à ses capitaux, à son expérience, afin de nous affranchir au plus vite de ces taxes inéquitablement assises, et exclusives du bon marché; point du tout : la conclusion, nous l'avons vu, c'est que, puisque tout le monde souffre, personne n'a le droit de se plaindre; c'est que l'agriculture et la navigation, étant protégées, n'ont rien à dire de la protection accordée au fer; c'est qu'enfin la véritable question n'est pas de savoir si le fer coûte trop cher, mais si le droit qui protège le fer est suffisant ou exclusif pour le développement du fer. A une question ainsi posée, la réponse pourrait très bien être une augmentation dans le droit sur les fers étrangers, et non une diminution. Vienne en Angleterre une découverte qui ferait fortement baisser le prix du fer, et, en raisonnant d'après les principes posés par le ministre, il est évident qu'il faut augmenter le droit en France, jusqu'à ce que cette découverte y soit installée aussi, et qu'elle ait pu déterminer un égal abaissement dans le prix du fer français.

Les chiffres et les argumens de M. Thiers ont été soumis à une singulière épreuve. Traitant la question des houilles, il s'exprimait ainsi: « Une réduction d'un tiers sur le droit, en amenant une amélioration de prix de six à sept sous sur la frontière de mer, ferait arriver, à coup sûr, les houilles anglaises assez avant pour ruiner nos principaux établissemens... Nous n'avons pas la force de consommer une pareille ruine. » M. Thiers parlait ainsi en février; en avril, le parlement anglais abaissait le droit de sortie sur les houilles, et produisait ainsi une baisse de huit sous. Nous entrons en novembre; nos principaux établissemens sont-ils ruinés?

Au reste, ces incroyables terreurs de M. Thiers, terreurs qui n'appartenaient vraiment qu'à lui, la dernière commission des douanes les avait si peu partagées, qu'en présence de cette déclaration si affirmative du ministre du commerce qu'une baisse de sept sous dans le droit pouvait ruiner nos établissemens, la commission proposait précisément cette réduction. « La commission, dit le rapport, page 45, pour satisfaire à un besoin généralement exprimé, propose une diminution d'un tiers sur les droits existans. » Le droit, sur la frontière de mer, est de 4 fr. 40 c.; la réduction aurait donc été de 53 c. (1).

Que ce soit par les raisons que je viens d'exposer ou par d'autres, il est certain que la tentative de M. Thiers, de donner des bases et une allure

(1) On sait que ce rapport n'a pu être discuté.

scientifiques au système restrictif, a été le signal d'une opposition plus vive que jamais contre ce système. C'est alors que les commissions commerciales du Havre et de Bordeaux ont publié leurs protestations si animées, si raisonnées, premiers exemples d'actes d'opposition du commerce. C'est alors que l'on a vu les cinq cent huit premières maisons de Bordeaux déclarer :

« Que le projet de loi de M. Thiers, négation de tous les principes et de tous les systèmes, au lieu de rendre les intérêts matériels à la liberté, les soumet à l'arbitraire le plus absolu, en érigeant en économie publique l'empirisme le plus aveugle....

« Que, sans égard pour l'égalité répartition des charges, que garantit la constitution, et qui oblige le gouvernement à donner la même assistance ou la même liberté à chaque industrie, le projet manifeste des préférences, constitue des distinctions, maintient des privilèges, en vouant quelques industries à des travaux infructueux, et même à une ruine inévitable, afin d'assurer la prospérité et ce qu'il appelle les *conquêtes* de certaines autres industries....

« Qu'une pareille économie politique est d'autant plus désespérante qu'elle ne laisse pas apercevoir l'époque où elle cessera d'exiger des sacrifices aussi pénibles; car, suivant elle, le progrès industriel ne s'obtenant que par les prohibitions, elle ne pourra les lever que lorsque les produits protégés auront atteint un tel degré de perfection qu'ils n'auront rien à redouter de l'introduction sur nos marchés des produits similaires de l'étranger; qu'espérer une pareille situation pour certaines industries, c'est supposer à peu près l'impossible, puisque les nations rivales que nous excluons aujourd'hui, continuant à développer des ressources naturelles, nous laisseront toujours en arrière de leurs progrès, nous qui ne pouvons mettre en œuvre que des moyens factices.... »

Après avoir ainsi sapé sur toutes ses faces le projet de loi ministériel, les signataires de la protestation, c'est-à-dire la place entière de Bordeaux, déclaraient :

« Que si le projet de loi venait à être promulgué comme loi de l'état, ils s'engageaient à poursuivre sa révision devant la prochaine législature avec l'énergie et la persévérance qu'inspire le bon droit. »

Le Havre, dans un travail signé par le commerce entier de cette ville, moins quatre à cinq noms, adhéraît pleinement à la protestation de Bordeaux; il ne repoussait, ni avec moins d'énergie ni avec moins de logique, et les prétentions théoriques, et les erreurs pratiques du travail de M. Thiers, et surtout cette assertion que l'industrie ne peut naître ou se développer qu'à l'abri des tarifs et des lignes de douanes.

« Qui ignore aujourd'hui, disait la commission,

« Que la France est débordée depuis quelques années dans son industrie d'étoffes de soie et de coton par divers pays ( la Suisse, la Prusse, la Saxe ), qui n'ont jamais, dans ces branches, été protégés, les uns par aucun droit, les autres que par des droits très faibles;

« Que, malgré toutes les entraves imposées au transit, des quantités assez considérables de tissus de soie et de coton arrivent journellement de ces pays au Havre, pour y être embarquées pour les divers marchés d'outre-mer, où ils vont faire concurrence aux marchandises anglaises ou françaises de même espèce;

« Que la Belgique, qui, lorsqu'elle faisait partie de la France, était, pour la fabrication des cotonnades, protégée par le régime prohibitif, a, peu de temps après avoir passé sous la domination de la Hollande, soutenu, dans cette fabrication, la concurrence des manufactures anglaises, sous des droits très modérés, et qu'aujourd'hui même qu'elle est séparée de la Hollande, et qu'elle a perdu, par cet événement, les avantages qu'elle avait dans ses relations privilégiées avec les colonies hollandaises, elle n'en poursuit pas moins avec succès cette branche d'industrie. »

Ces protestations, les adhésions de plusieurs autres places de commerce et de fabrique, l'unanimité de toute la presse indépendante, le mouvement non douteux de l'opinion publique, ne pouvaient rester sans effet; et l'on vit la commission de la chambre des députés, chargée de l'examen du projet de loi, *refuser son concours* aux doctrines et aux plans de M. Thiers. J'ai dit plus haut sa réponse aux terreurs du ministre relativement à une baisse du droit sur les charbons étrangers. L'ensemble du rapport indique, bien qu'avec une grande timidité, la répulsion décidée de la commission pour ce vieux et faux système, dont l'incontestable talent du ministre ne pouvait, à ses yeux, dissimuler le vide et la stérilité; sans accueillir l'avis de la minorité, dont j'ai plus haut donné l'extrait, la commission, en définitive, déclarait que tous ses efforts avaient été consacrés à *préparer les voies à une liberté progressive*.

Son rapport contient une preuve digne de remarque de l'hésitation de la majorité, et de l'opposition de la minorité relativement aux restrictions commerciales; le ministre demandait un accroissement de tarif protecteur pour les fils de lins : la majorité cédant à la minorité a admis, « qu'il était utile de soumettre à un essai le principe de la libre concurrence, et de vider par l'expérience la lutte qui existe entre les deux systèmes d'économie politique. » En conséquence la commission n'accordait que le quart de l'augmentation proposée par M. Thiers.

Mais cette augmentation même, le nouveau ministre du commerce n'a pas cru devoir l'introduire.

Déjà l'avènement de M. Duchâtel à ce ministère avait paru la plus significative protestation que le cabinet pût admettre dans son sein contre ce malencontreux exposé de motifs, acte évidemment isolé de M. Thiers. Rien jusqu'ici n'empêche de croire que ce soit ainsi que M. Duchâtel a compris sa position ; si l'on peut craindre de sa part quelque timidité, on ne craint pas du moins qu'il apostasie les principes d'économie politique qu'il exposait dans *le Globe*, il y a quatre ans, avec un remarquable talent. Puisse cette confiance de l'opinion publique dans sa foi et dans sa fidélité à ses anciennes convictions, lui donner toute la force nécessaire dans sa belle et difficile position ! Quoi qu'il en soit, sa réponse à l'exposé de motifs de M. Thiers, et à la demande d'augmentation de droits sur les lins filés étrangers, a été celle-ci (*Rapport au roi et ordonnance du 8 juillet 1854*) :

« Sur le lin, soit à l'état brut, soit peigné, les droits sont réduits de moitié. C'est le meilleur encouragement à donner aux filateurs de lin. Le gouvernement ne refusera pas ses soins et sa protection à cette industrie si digne d'intérêt. Mais je ne conseillerai pas à Votre Majesté de lui accorder une augmentation de droits sur les lins filés étrangers ; si la prudence commande de ne toucher qu'avec de grands ménagemens aux taxes depuis long-temps établies, au moins n'en créons pas de nouvelles. C'est à l'habileté et à la persévérance des filateurs français à soutenir, sous le régime actuel, la concurrence des étrangers. »

M. Duchâtel ne voit donc pas dans la prohibition ou dans la restriction de la concurrence étrangère le seul moyen d'éducation industrielle d'un peuple, ou de développement d'une industrie spéciale. Les faits que j'ai résumés dans ce travail, et qui sont dès long-temps connus de tous les hommes qui étudient avec soin ces graves matières, ne permettent pas, en effet, de faire un tel honneur au système restrictif. Quelques mots encore cependant sur ce point.

Comment s'est développée chez nous la première de nos industries, celle des soies ? Est-ce par le système restrictif qui frappait la matière première à l'entrée et à la sortie, et auquel on a été obligé de renoncer en le déclarant inutile pour cette industrie, en reconnaissant qu'elle avait été *génée par de ridicules entraves* (1) ? Notre éducation industrielle en matière de produits chimiques, de teintures, d'impressions sur étoffes, éducation si bien faite, qu'aucun peuple ne nous surpasse dans ces branches de pro-

(1) *Exposé de Motifs de M. Thiers*, p. 24.

duction, est-ce vraiment à la prohibition ou à la restriction de la concurrence étrangère qu'il en faut attribuer le mérite? Je ne crains pas de porter aux partisans de ces malheureux moyens le défi de le prouver; et ils ne prouveraient pas davantage que ce soient nos tarifs de douanes qui nous ont fait faire de si belles découvertes dans l'art de la distillation, ni tant de progrès dans la fabrication des instrumens d'optique et de précision, et dans les bronzes et dans les porcelaines, et dans les arts typographiques. Supérieurs à toute nation dans le dessin industriel, est-ce à la prohibition des dessins étrangers que nous devons notre primauté? Et vraiment, la peinture et la sculpture, ces poétiques preuves du génie spécial d'une nation dans certains arts industriels, est-ce à nos lignes de douanes que nous devons de les voir chez nous plus avancées et plus fécondes que chez aucun autre peuple? Si nous sommes si riches à cet égard, ne serait-ce pas qu'au lieu de prohiber Raphaël et Michel-Ange, nous avons reçu aide et protection pour étudier leurs chefs-d'œuvre, pour les transporter parmi nous, afin de susciter une constante émulation au sein d'une population faite pour les comprendre et les imiter?

Notre belle et immense fabrication de châles, de châles de luxe et de châles à bas prix, de châles au *lancé* et au *bouclé*, et de châles imprimés, la filature et le tissage du cachemire, à quelle prohibition les devons-nous? Quel tarif de douanes a suscité notre belle industrie des papiers peints, et celle de l'ébénisterie, et celle de la ganterie et des modes? Les étoffes mélangées, si déjà nous y avons acquis tant de supériorité, à quelle protection en sommes-nous redevables? Si les marchés étrangers ne sont pas couverts de nos admirables produits en ce genre, qui ne sait que c'est à la taxe sur les laines étrangères qu'il faut s'en prendre? Les négocians de Lyon paient jusqu'à cinquante, soixante et quatre-vingt pour cent de prime pour obtenir par la contrebande des laines peignées qui n'ont pas d'analogue chez nous, et avec lesquelles, malgré ce désavantage, ils composent des articles d'exportation supérieurs à ceux de l'Angleterre dans le même genre.

Je ne sais si le tableau que je viens de présenter, si les faits que j'y ai rassemblés, et les argumens dont je les ai appuyés, porteront dans l'esprit de ceux qui me liront la conviction qui domine le mien, sur la nécessité de mettre un terme aux restrictions commerciales et à la compression de l'industrie. Souvent la raison est satisfaite et les objections sont toutes levées, et cependant on hésite encore; la crainte d'ébranler des positions difficilement faites, de renverser des existences laborieusement construites, de tarir des sources, même factices de travail, et de laisser ainsi sans

ressources et des fabricans et des ouvriers, arrête souvent des esprits qui ne sont pas cependant sans énergie, mais que la pensée d'un mal présent, fût-il même léger, détourne d'une voie utile pour le plus grand nombre.

Cette sollicitude est louable, mais à la condition seulement de ne pas dégénérer en faiblesse; elle mériterait même un autre nom, si elle aboutissait à conseiller le *statu quo*. S'il est certain, en effet, que les améliorations successives dont l'ensemble doit composer la réforme commerciale, ne peuvent s'accomplir sans quelques froissemens, sans quelques plaintes, l'état de choses actuel ne compte certes pas, parmi les privilèges sur lesquels il est fondé, celui d'être exempt de troubles et de maux. — Mais égalent-ils ceux qu'entraînerait la réforme commerciale?

Je vais un moment supposer que tout ce qui précède ne résout pas cette question; oublions toutes les preuves que l'expérience et la raison nous ont apportées en réponse, si variées et si décisives. Nous avons demandé de ces preuves aux peuples qui nous précèdent dans la voie de la réforme, ou aux économistes, ou à nos ports de mer, ou à notre première ville de fabrique; oublions-les aussi. Pour les partisans du système restrictif, ces argumens sont tous d'ailleurs de mauvais aloi; gens de politique profonde, ils ne sont pas dupes, on le sait, de l'Angleterre; tous les faits tirés de là, quels qu'ils soient, sont par eux jugés d'un mot : *C'est un piège*. Quant aux États-Unis, un peuple républicain n'a rien à leur enseigner. La Suisse sera mise hors de cause pour la même raison sans doute; la Saxe, comme un petit état qui n'a rien à apprendre à une grande puissance; le régime colonial de l'Espagne, comme l'erreur d'un pays mal gouverné; les enseignemens de l'économie politique, comme les aberrations d'une science qui n'est pas fixée; les plaintes de Bordeaux, du Hâvre, de tous nos ports de mer, comme les égoïstes exigences de négocians avides et mauvais Français; enfin, les efforts de Lyon pour la réforme commerciale, et ses premiers succès en ce qui concerne les soies, comme une exception.

Nous ferons donc tous ces sacrifices à l'opinion de messieurs les prohibitionnistes. La réforme commerciale demeurera-t-elle par là désarmée devant eux? En vérité, non; ses plus décisifs argumens lui resteront encore, et ceux-là sans doute ne paraîtront pas à ses adversaires d'aussi peu de poids et de valeur; ils se sont chargés eux-mêmes de les leur fournir; c'est à leurs plus récents écrits que nous allons les demander.

La circulaire du ministre du commerce, faisant connaître sa volonté d'ouvrir une enquête, afin de s'assurer si les prohibitions qui restent dans notre tarif de douanes peuvent être remplacées par des droits protecteurs, a soulevé d'orageuses récriminations. Depuis quelques jours, ce ne sont



plus que réponses des chambres de commerce ou comités consultatifs d'arts et manufactures. Ouvrons-les.

Commencerons-nous par celle d'Amiens? Voici la conclusion :

« Le gouvernement doit se borner :

« 1<sup>o</sup> A retirer le plus promptement possible les droits d'entrée sur les matières étrangères, qui n'ont été mis que dans l'intérêt du fisc ;

« 2<sup>o</sup> A alléger, autant que le permettront les besoins de l'état, tous les impôts qui, pesant directement sur la classe ouvrière, tendent à augmenter le prix de la main-d'œuvre ;

« 3<sup>o</sup> A examiner avec attention ceux des droits d'entrée sur des matières premières qui ont pour but de protéger l'agriculture ou la production de nos colonies, afin de reconnaître s'ils atteignent le but que l'on s'était proposé en les établissant ;

« 4<sup>o</sup> A rechercher les causes qui rendent notre navigation la plus chère de toutes celles connues, afin d'y remédier. »

Qu'est-ce que les impôts qui, pesant directement sur la classe ouvrière, tendent à augmenter le prix de la main-d'œuvre? Apparemment, et sans compter le droit sur les vins et les octrois, ce sont tous les impôts qui rendent aux ouvriers leur pain, leurs combustibles, leur viande, leurs vêtemens, leur sucre, trop chers. En impôts de ce genre, nous avons les lois des céréales, le tarif sur les laines, sur les bestiaux, sur les cotons et les charbons de l'étranger; nous avons les droits sur les fers qui font renchérir les bois; nous avons le régime colonial qui nous fait payer le sucre de nos Antilles, cultivant sous l'empire du monopole, près du double de ce que nous coûterait le sucre de Cuba et de Porto-Rico, dont la liberté féconde le territoire.

Quels sont les droits d'entrée sur les matières premières qui ont pour objet de protéger l'agriculture ou nos colonies, et qui n'atteignent pas le but que l'on s'était proposé? Ne sont-ce pas encore les droits sur les fers, sur les céréales, sur les laines, sur les sucres?

Pour quelles causes notre navigation est-elle plus chère que toutes celles connues? Le régime colonial, les droits sur les fers et sur les bois, sont au nombre de ces causes, sans doute.

Maintenant, par rapport au système restrictif, qu'est-ce donc que les droits sur les céréales, sur les fers, les laines, les houilles, les bois, les sucres, les bestiaux, sinon les fondemens même de ce système? Qui s'attaque ainsi aux bases de cette antique institution? D'honorables fabricans, tous dévoués au gouvernement, et qui déclarent, actifs, intelligens, économes, loyaux, comme ils le sont, qu'à cause de ces droits, qui *pèsent directement sur l'ouvrier*, c'est-à-dire sur la masse des *consommateurs*

et des *travailleurs*, ils sont hors d'état de soutenir la concurrence étrangère, et que la prohibition des tissus étrangers, la prohibition absolue, doit leur être maintenue jusqu'à ce que toutes ces réformes soient faites, et qu'on en ait obtenu les effets qu'on en peut naturellement espérer.

Mais ce n'est là peut-être qu'une erreur ou qu'une exagération d'Amiens. Voyons Louviers.

« Qu'une diminution graduée et bien conçue des droits et des matières premières fasse cesser des désavantages trop marqués ;

« Que la diminution des impôts, et quelques améliorations au sort de la classe ouvrière, permettent l'abaissement des salaires. »

C'est, on le voit, la même demande qu'Amiens, la même atteinte aux bases du système restrictif. Que dit Sedan ?

« Tout ce qui sert à la production des tissus de coton et de laine ne coûte-t-il pas plus en France que chez nos rivaux ? Il est juste et rationnel de procéder d'abord, par tous moyens sagement calculés, à l'abaissement des prix de *toutes les matières premières*. »

Lille, Rouen, Roubaix, Mulhouse, Tarare, concluent de même en établissant toute leur défense sur le haut prix des matières premières. Or, je le répète, qu'est-ce que le haut prix des matières premières, si ce n'est la base, et la première et la plus grave conséquence du système restrictif ?

Quant à la conclusion dernière de ces villes, savoir, que les prohibitions ne soient levées qu'après que tous les droits sur les matières premières auront été réduits ou abolis, ou, en d'autres termes, que l'on conserve ce que le système douanier a de plus absolu et de plus rétrograde après qu'on l'aura détruit dans ses fondemens, c'est une prétention si exorbitante, c'est une naïveté d'égoïsme si outré, qu'elle ne me paraît pas mériter discussion.

Comment la Prusse et la Suisse, qui n'ont certes pas pour la fabrication des étoffes de coton les avantages de la Belgique et de l'Angleterre, ont-elles donc en ce genre de si beaux établissemens ? l'une n'a ni droits ni prohibitions, et l'autre n'a pas de prohibitions. Dans tous leurs mémoires, si développés cependant, tous les fabricans qui demandent la prohibition, ont oublié de prouver qu'alors qu'on leur rendra les conditions de travail plus avantageuses, par des baisses de droits sur les matières premières, il ne sera pas juste de leur susciter une concurrence plus active, afin que le consommateur ait sa part des bénéfices qu'on aura assurés à la fabrique. Aveuglement ou cupidité, il y a dans cet oubli ou dans cette prétention quelque chose d'indécent, et dont s'indigne le caractère national. Avec de tels enseignemens, l'opinion publique se fait et se mûrit bien vite. —

De toutes façons, on le voit, les meilleurs argumens pour la réforme commerciale, c'est à ses adversaires que nous les devons.

Maintenant, toute la réforme commerciale consistera-t-elle dans cet abaissement gradué et parallèle de tous les droits de douanes, en allant plus vite sur ceux qui élèvent le prix des matières premières, afin de donner aux établissemens actuels plus de facilités contre la concurrence étrangère? L'ancienne *économie politique* la conçoit et la désire en ces termes; et il est hors de doute que, par cette voie, il est possible d'arriver, sans secousses graves, à l'abaissement des douanes entre les peuples, à la liberté commerciale pure et simple, état de choses préférable de tous points au système que nous subissons aujourd'hui.

L'*économie sociale* adopte complètement aussi la possibilité, la justice, la nécessité de la réforme commerciale; pour elle aussi, il est évident que l'abaissement successif des droits est une des premières et des plus importantes mesures de cette réforme; mais elle en pose le problème en termes plus élevés et plus larges. Il le présente à elle sous cette forme : *chercher les moyens d'opérer la réforme commerciale la plus rapide, la plus ménagée et la plus féconde*; la plus rapide, dans l'intérêt des consommateurs; la plus ménagée, dans l'intérêt des industries actuelles; la plus féconde, dans l'intérêt de tous.

Il est clair que la solution de ce problème ne se trouverait pas seulement dans la diminution successive des droits de douanes pesant sur les matières étrangères, c'est-à-dire dans l'affaiblissement gradué d'un moyen *répulsif*. L'industrie nationale ne pourrait marcher très vite en présence des difficultés que lui susciterait un très rapide abaissement des droits à l'abri desquels elle s'est habituée à travailler, qu'à la condition d'être fécondée par une impulsion directe. Quels peuvent être ces moyens? Ils sont nombreux; au premier rang, nous mettrons de plus faciles approvisionnemens et de plus larges et de plus économiques débouchés, ou de meilleures voies de communication. Ceci est dans la puissance du gouvernement. L'autorité centrale, l'autorité locale, ont, entre leurs mains, d'immenses moyens à cet égard : il ne faut que vouloir. En même temps que le principe de la réforme commerciale viendrait s'inscrire dans notre système de douanes, que le gouvernement jette donc les bases d'un vaste ensemble de travaux publics *conçus dans une pensée de liberté commerciale*, c'est-à-dire un système de voies de communication qui prendrait pour centres nos grands foyers de production de matières premières ou d'objets d'importantes fabrications, et leur donnerait les matières premières ou les débouchés à plus bas prix. Dans la conception et la confection de ce plan, il y a pour le corps des ponts-et-chaussées, ce corps, l'un des meilleurs

véhicules de la prospérité nationale, quand son organisation sera complétée et mise en harmonie avec le régime départemental et municipal; il y a, dis-je, matière à un travail qui porterait ce corps bien haut dans la reconnaissance du pays. Je ne parle pas ici du mode d'exécution; question grave, mais secondaire.

A côté de cette mesure, on peut, entre autres, concevoir les suivantes pour la protection et l'impulsion directe de notre industrie, en même temps qu'on abandonnerait le système de protection par répulsion de la concurrence étrangère :

Admission annuelle à l'École Polytechnique de 200 élèves de plus que n'exigent les services publics actuels;

Création d'écoles d'industrie et de manufactures sur le plan des écoles des mines et des ponts-et-chaussées de Paris et de Saint-Étienne, dans nos principales villes de fabrique; répartition des 200 élèves sortant annuellement de l'École Polytechnique entre ces écoles;

Création d'écoles analogues à celles de Châlons et d'Angers;

Lois obligeant les départemens à s'imposer 4 ou 2 centimes additionnels pour la création d'écoles primaires de dessin industriel, de géométrie descriptive, de mécanique et de chimie industrielle élémentaire;

Création d'une nouvelle classe à l'Institut pour la représentation de l'industrie; mode d'élection libéral des membres de cette classe par les principales villes manufacturières;

Enquête perpétuelle ouverte à l'étranger sous la direction de cette classe, ayant des membres voyageurs, constamment occupés à recueillir les procédés, les échantillons, et tous les modes d'organisation d'atelier que présenteraient les industries étrangères;

Publicité continuelle et gratuite de ces recherches, dans toutes les fabriques et pour tous les intéressés;

Prix de grande valeur décernés par cette classe pour les grandes inventions, et aussi pour les ouvrages élémentaires mettant l'industrie à la portée de la classe ouvrière; immense diffusion de ces livres;

Banque commanditaire des élèves des écoles industrielles, dirigée par cette classe, assistée de trois députés et de trois pairs nommés par leurs chambres, présidée par le ministre du commerce;

Prix et décorations pour les contre-maitres et les ouvriers les plus distingués;

Réorganisation de l'institution des prudhommes; large emploi de l'arbitrage dans les relations de l'ouvrier et du maître;

Réunion du ministère des travaux publics au ministère du commerce. La même pensée doit conduire ces deux ministères dans le même but

d'affranchissement et d'impulsion de notre industrie ; la même pensée doit présider à l'accomplissement des deux principales mesures indiquées pour la réforme commerciale, savoir :

*Abaissement gradué de tous les droits de douanes ;*

*Système de travaux publics conçu dans la vue de la réforme.*

L'agriculture et le commerce devraient être développés par des mesures analogues à celles que je viens d'esquisser pour l'industrie ; je n'y ai pas fait entrer la reconstitution de l'impôt, ni les autres grandes améliorations sociales, qu'un temps plus éloigné doit amener ; mon but a été seulement de faire concevoir la possibilité d'un nouveau *système protecteur*, qui, prenant la place du *système restrictif*, sous lequel nous nous débattons aujourd'hui, substituerait, dans le temps le plus court, et le plus utilement pour tous, au privilège, le droit ; à la répulsion de l'industrie étrangère, l'incitation de l'industrie nationale ; à la prohibition, la liberté des échanges ; à la contrebande, le commerce loyal ; au *laissez-faire*, l'initiative gouvernementale ; à la guerre de douanes, la division du travail et la paix entre les peuples.

STÉPHANE FLACHAT.

---

---

# L'ARÉTIN,

## SA VIE ET SES OEUVRES.

---

### Deuxième Partie <sup>1</sup>.

---

#### La Vie de Venise.

Richelieu reprochait à Corneille de n'avoir pas d'*esprit de suite* : c'est celui qui conduit à la richesse ; c'est l'esprit d'ordre dans les affaires, de calcul personnel, d'intérêt vigilant ; l'art de ne négliger aucun avantage, de mettre à profit les chances, d'accumuler les gains, de prévoir les pertes, de réparer les torts du hasard, de préparer l'avenir, de tendre ses filets et d'aiguiser les hameçons de sa fortune. Il est rare que la supériorité de l'intelligence s'allie à ce talent utile. Vous ne l'aviez pas, pauvres grands hommes, Cervantes et Corneille, Shakspeare et Tasse, Dante et Milton ; vous, tout ce que l'humanité a créé de plus grand et de plus malheureux ! L'Arétin, au contraire, mettait, dans sa vie en ap-

(1) Voyez le numéro du 15 octobre.

parence désordonnée, un admirable esprit de conduite. Boire, rire, jouer, chausonner, railler, courir la campagne, faire la cour aux cuisinières, servir les amours du prince, avoir un pied dans le mauvais lieu et l'autre dans le cabaret; rien de tout cela ne l'empêchait d'avoir l'œil à ses affaires. Cet homme sans patrimoine et grand dépensier n'est pas dans l'embarras un seul instant. Médicis mort, il écrit à tous les Médicis ses parens, fait sonner bien haut les services qu'il a rendus au capitaine, vante sa fidélité, son dévouement au mort, réclame, ou plutôt exige des secours, flatte les autres en s'exaltant lui-même; on lui envoie des ducats, des habits, des remerciemens, des pensions.

Le 27 mars 1527 (1), il fait son entrée à Venise. A peine arrivé, il écrit au doge Gritti l'épître la plus plate, la plus adulatrice, la plus agenouillée. Il a deviné que, pour être heureux à Venise, il suffit de payer à l'aristocratie qui gouverne un tribut d'idolâtrie. Il le paie. Bien accueilli, il prend courage et cherche à se venger de son ennemi Giberti, ce dataire, qui avait refusé de punir Achille della Volta. Il écrit et répand une lettre assaisonnée des plus furieuses invectives, digne réponse aux vers de Berni. Cette lettre, qui n'a pas été imprimée, existe dans la bibliothèque *Nani* à Venise (2); elle a échappé aux recherches savantes de *Mazzuchelli* et à la curiosité de *Ginguéné*. Presque aussitôt, il adresse à Charles-Quint, à François I<sup>er</sup>, au marquis de Mantoue, des cargaisons d'éloges que chacun de ces personnages paie en nature. Voici venir cent écus, des pièces de brocards d'or et de velours envoyés par le marquis da Fermo; — cinquante écus et un pourpoint d'or, envoyés par le marquis de Mantoue; — un bonnet orné de diamans, une médaille d'or, envoyés par César Fregoso; — et tout cela dès la première année. L'Arétin se trouve en paradis. Il commence à s'établir, tient exactement sa correspondance, rencontre Titien, Sansovino, Sébastien del Piombo, s'introduit chez eux, se lie plus particulièrement avec Titien, lui procure des commandes et devient bientôt l'ami intime de ce grand artiste. Cette amitié ne rapportait rien à l'Arétin; il rendait

(1) *Lettere*, t. 1, 83.

(2) *Lettera di Pietro Aretino a Gian Matheo Mulo vescovo di Verona indegnamente*.

au peintre plus de services que ce dernier ne pouvait lui en rendre. Aussi, ne doit-on attribuer cette liaison qu'à l'une des plus remarquables spécialités de son caractère. Lui qui ne respectait rien, il respectait les arts. Devant le grand talent de l'artiste supérieur, sa langue médisante était muette, son habitude adulatrice cessait, son éloge était sincère, son émotion vraie. Comme il représentait l'Italie en beaucoup de choses mauvaises, il fallait bien qu'il la représentât sous son point de vue le plus brillant.

L'art dominait en Italie. Il était maître; il était tyran; il avait tout envahi. Lui seul était la moralité, la loi, le bonheur, la religion, l'amour, la philosophie. Lui seul faisait les grandes choses et les grandes actions. A lui le dévouement, les sacrifices, l'abnégation de soi, la hauteur d'âme, la profondeur et la vérité du sentiment. Vers 1550, en Italie, les philosophes ne sont que des rhéteurs; les cardinaux, des seigneurs impudiques; les princes, des surintendans de plaisirs; l'art d'agencer les paroles et de tresser des guirlandes de madrigaux passe pour éloquence et poésie: peu d'écrivains sont énergiques, clairs, précis, observateurs. Chez les artistes, ces grandes qualités se retrouvent. Ils sont forcés, eux, d'étudier la nature, de lutter avec elle et de conserver la naïveté de l'instinct. Lisez *Benvenuto Cellini*; vous verrez à nu l'âme de l'artiste; fanatique sans le savoir, sacrifiant tout à son unique pensée, épris de la beauté, ardent à la reproduire, sentant sa force, se croyant Dieu, comprenant la nature et s'associant à elle; marchant de pair avec les rois, et ne connaissant d'égaux que ses frères artistes; de patrie, que l'église, le palais, l'atelier peuplés de ses œuvres, et le monde, son modèle.

En Italie, l'équilibre des facultés humaines se trouvait rompu. La prépondérance de l'art avait écrasé jusqu'au sentiment du juste et de l'injuste. On eût pardonné à Michel-Ange tout, même le parricide. Les princes n'avaient de vénération réelle que pour le sculpteur, le graveur et le peintre. La foi chrétienne, cette foi sévère, née dans les catacombes, nourrie des argumens de l'école, propagée par le sang des martyrs, se transforme, devient artiste à son tour, oppose à Luther le Vatican et la splendeur des rites. Ce pontife est-il un homme infâme? Peu importe. Il est pape. Il est fils de



Dieu. Il siège sur un trône qui commande à la ville et au monde. Il fulmine, il est vieux, il est magnifique, il est adoré. De l'encens, des fleurs, de la musique, des statues, des coupoles, des vases, des fontaines, des tableaux à ce peuple; il oubliera Dieu, les notions du bien et du mal, et l'asservissement, et la peste, et les désastres, et les opprobres de l'étranger, et la misère!

Phénomène que la Grèce n'avait pas offert aussi complet, aussi magnifique, aussi nu, aussi fatal. Jamais il n'aurait pu se développer dans le Nord. L'homme septentrional ne naît point assez heureux pour avoir tant de vices et tant de jouissances impunément. La moralité lui est imposée avec le travail et la patience. S'il n'est dur à lui-même, que deviendra-t-il?

Cet homme du Nord ne parvient aux jouissances des arts que par une voie détournée; il les force de s'épanouir par une culture artificielle; il les élève en serre chaude. Leur croissance n'est pas spontanée, indigène, exubérante. Alors même qu'une civilisation très active les sollicite, les arts du Nord gardent toujours le caractère de leur origine. En Angleterre, c'est la vie privée, l'esprit de famille, le génie biblique; en Allemagne, la piété tendre, le mysticisme, qui font éclore les arts. A Dieu ne plaise que je rabaisse Wilkie ou Reynolds, Holbein ou Albert Durer: grands hommes assurément! Mais où trouvez-vous ceux chez lesquels s'est incarné, pour ainsi dire, le culte de la beauté visible? ceux qui n'ont pas d'autre idée, d'autre vie, d'autre espoir, d'autre avenir que de tailler le marbre ou de colorer la toile? ceux qui, pour quelques scudi, se suspendent aux voûtes, s'attachent aux grandes coupoles, et peignent; aimant l'art pour lui-même et en lui-même, si profondément ensevelis dans l'idolâtrie de la forme, qu'ils damneraient leur âme pour atteindre à sa perfection; nommant *vertu* (virtù), vertu par excellence, le talent qui la reproduit; étrangers aux distinctions de l'honnête ou du malhonnête; sauvages en tout le reste, sublimes en un seul point? Dans l'Italie du xvi<sup>e</sup> siècle. Alors tout se rapporte aux sens et aux arts qui les flattent. La femme, en dépit des discours platoniciens, n'est qu'une belle statue vivante; le jeune garçon, c'est presque une femme: ne parlez pas morale à ces gens, qui n'ont de morale que le beau physique, et qui, le comprenant avec une délicatesse exquise, ne comprennent que lui.

Croyez-vous que Cellini, Michel-Ange, Raphaël, fussent des moralistes? qu'ils rêvassent seulement l'idéal que vous leur prêtez? Non. Les vierges de Raphaël étaient des courtisanes. Mais Dieu a joint par un lien indissoluble la beauté de la forme et la beauté intime. A force d'amour pour l'art, et de puissance d'enthousiasme, les plus grands artistes ont accompli un miracle : celui de laisser entrevoir l'âme dans la forme.

Chose plus merveilleuse! cet enthousiasme devient une seconde vertu! Voyez Cellini, le mauvais garçon : avec toutes ses passions haineuses et son âme dure, il se relève par un seul amour; cet amour lui donne l'ardeur de bien faire, le dévouement sans bornes à son entreprise, le besoin d'accomplir consciencieusement, religieusement, tout ce que l'art exige de l'artiste; cet amour fait naître à son usage une espèce de moralité supplémentaire, et lance, au milieu de ses vices, mille jets lumineux et inattendus de désintéressement, de fierté, de grandeur et de courage!

Ainsi le sensuel Arétin, perdu dans son intérêt personnel et ses jouissances, est encore sensible à la puissance des arts. Il les comprend et il les aime; leur séduction, la seule séduction immatérielle qui parvienne jusqu'à lui, le charme d'autant plus qu'elle remplace pour lui la religion, la vertu, la probité, la sincérité et l'honneur. Sa liaison longue et désintéressée avec Titien est le côté noble et pur de sa vie. Comme d'ailleurs le même amour des plaisirs, du luxe, de la table et des femmes, se retrouve chez les artistes, l'Arétin, qui admire leur génie et qui aime leurs mœurs, n'est heureux qu'auprès d'eux. Il excite leur verve, il anime leurs passions, il les flatte et les amuse, comme il amusait Jean de Médicis, mais sans espérer d'eux autre chose que leur amitié. Il invite à ses festins les plus célèbres courtisanes de Venise; ainsi sont nés les trop célèbres *Dialogues* ou *Conversations* (1), modèles de tous les livres obscènes des temps modernes. L'odyssée galante de Faublas, et toutes les impuretés dont l'Europe a été couverte depuis le XVI<sup>e</sup> siè-

(1) Raggionamento della Nanna e dell' Antonia fatto in Roma sotto una Ficara, composto dal divino Aretino per suo capriccio a correzione dei tre stati della donna. Parigi, 1534. — Dialogo di messer Pietro Aretino, etc... Torino. 1536.

cle n'ont pas d'autre type que cet ouvrage, base honteuse de la gloire de l'Arétin et composé dans les premiers temps de son séjour à Venise, pour l'amusement des courtisanes et des artistes.

C'est assurément ce que l'on a écrit de plus immonde. Jamais les païens, qui avaient divinisé la volupté brutale, ne parvinrent à ce degré de raffinement et de véhémence dans la luxure, dont l'Arétin a donné l'exemple, sous la loi chrétienne, en face de la papauté. Comme on avait vu, à l'agonie du polythéisme, une réaction s'opérer en faveur de la chasteté, l'ascétisme éclore du relâchement même des mœurs, se punir, s'immoler, s'armer de cordes et de fouets, et expier la licence générale ; de même, quand les chastes commandemens du christianisme eurent dépassé leurs limites, on vit le *sens brutal*, l'esprit immonde, se trouvant cloîtré, se révolter avec furie. Il se mit à rugir et à bondir dans sa prison ; poussé d'une rage inouïe, il peignit sur les murs de sa geôle d'infâmes images. Petrone et Martial sont moins obscènes que Meursius et de Sade. Les uns sont impudiques comme des courtisanes antiques ; les autres sont effrenés comme des moines dans l'orgie. On ne citerait pas une page de Petrone, jeune débauché de Rome, qui soit comparable, pour l'impureté, à un récit en vers du *Baffo*, patricien du xviii<sup>e</sup> siècle, Vénitien et homme grave.

Arétin, cet homme à vendre, à louer, à acheter, qui avait des sens ardens, l'expérience d'une vie lubrique, et qui savait combien ses lubricités se vendraient et trouveraient d'écho, écrit donc ses *Discours cyniques*, comme il va écrire la *Vie du Christ*. A vous, jeunes artistes, libertins de Venise, vieux cardinaux en rut, vieux abbés mariés à demi ; à vous, femmes curieuses de toutes les cités italiennes, qui expiez vos péchés par le chapelet et vos lectures impures par la lecture des Psaumes ; à vous, chez qui la civilisation, les arts, le luxe, la richesse, l'indolence, une vie sans patrie et sans principes ont exalté les propensions sensuelles du climat ; à vous mes *Ragionamenti* : — à vous autres, chez qui ces élémens se sont transformés en dévotion et en mysticisme, dévotes, bonnes femmes, cardinaux assez honnêtes pour croire ; à vous la *Vie du Christ* et de la *Vierge* ! — Donnez la barrette à l'Arétin !

Oui, la barrette à l'Arétin ! — Il l'a demandée.

J'aurais bien voulu voir *Pietro d'Arezzo*, ce bâtard immortel, traverser l'avenir coiffé de la barrette rouge.

Sur ces dialogues il m'est impossible de m'arrêter davantage. Qu'il me suffise de dire que l'un est consacré à la vie et aux amours des courtisanes, l'autre à celles des femmes mariées; un autre, à celles des religieuses; que dans le quatrième une mère endoctrine sa fille, etc. : galerie comique, cynique, variée dans son impudeur incroyable. A peine ce livre fut-il composé, lu à ses amis, mais non encore imprimé, l'Arétin, de la même plume, se mit à traduire les *Psâumes de la Pénitence*.

Ce fut pendant ces premières années fécondes de son séjour à Venise qu'il prépara ses *Comédies*, ses poèmes *chevaleresques et héroï-comiques*, ses *Poésies burlesques*, mit la première main à l'édifice de sa renommée littéraire, et fonda celui de sa fortune. Le manège et l'habileté y contribuèrent bien plus que la publication de ses ouvrages. Vous allez voir comment.

L'Arétin est synonyme de calomniateur et de médisant; c'est la satire personnifiée. Eh! bon Dieu! voilà ce que l'Arétin désirait le plus. C'est la renommée qu'il ambitionnait; c'est le fondement de son opulence. Au fond, l'Arétin, le plus fade des panégyristes et des parasites, n'a laissé de complet qu'un grand ouvrage, six volumes de lettres *laudatives*. O renommée! ô voix populaire, histoires, biographies! pauvres sottes que vous êtes! Il faut enfin mettre à jour l'immense diplomatie de ce spéculateur sur la vanité et sur la crainte: homme d'une conduite admirable, qui mettait enseigne de satire pour donner du prix à ses éloges; qui, une fois reconnu *flagellum principum* (fléau des princes), dormait tranquille; ses panégyriques étaient sûrs d'un bon débit. Si l'on n'avait pas craint sa *mordacité* insolente, qui diable aurait donné un écu de ses éloges? A force de répéter: *Je suis libre*, il forçait le sot public de le croire sur parole. Il attaquait les rois, les cardinaux, les papes, en général; il s'agenouillait devant eux en particulier. Tous ses volumes sont pleins des témoignages de l'humilité la plus basse pour quiconque est à craindre.

Quelquefois, lorsqu'il croyait avoir trouvé son homme, et qu'il était certain d'avoir affaire à un caractère doux et timide, il se jetait

avec rage sur cette proie et la déchirait à belles dents : c'est ainsi que, renfermé dans les murs de Venise et entouré des lagunes protectrices, il attaqua avec frénésie Clément VII, emprisonné dans le château Saint-Ange et son dataire Giberti. C'est ainsi qu'il accabla d'injures le bon et pacifique cardinal Gaddi. Mais aviez-vous la dent aiguë, la serre forte et la vengeance à cœur ; vous étiez respecté de notre homme. Il flattait *Berni*, l'auteur de ce terrible sonnet (1) contre lui : il versait l'encens à flots à tous les littérateurs contemporains. Par un prodige d'habileté, au milieu de cette bassesse vigilante et de cette adulation dont toutes ses lettres font foi, il trouvait moyen de ne pas perdre sa réputation d'homme satirique, de railleur effréné, de cynique redoutable ; il avait juré de ne pas se défaire de ce prestige de terreur lucrative, de ne pas décrocher cette enseigne qui l'enrichissait. De temps en temps il se lançait sur quelque pauvre misérable sans appui, sur quelque petit seigneur ignoré, sur quelque poète méprisé et sans coterie, qu'il lacérait pour faire un exemple. Quand sa réputation fut bien consolidée, il en vécut, il sut l'entretenir avec un art merveilleux ; il ne se trompa jamais sur ce que pourrait lui rapporter le mensonge tourné en éloge et le mensonge tourné en satire, ni sur l'opportunité d'un cadeau, d'une lettre, ou d'un envoi, ni sur le degré de crainte qu'il pouvait inspirer à celui-ci, ni sur le degré d'avilissement qu'il fallait employer avec celui-là. Ses lettres fournissent le modèle le plus ingénieux de l'art de mendier, et d'obtenir. C'est la diplomatie de l'aumône dans ce qu'elle a de plus subtil. Il ne se lasse pas ; il revient à la charge, il se fait pauvre, il se fait petit, il se fait grand, il se fait vieux, il se fait malade, il se fait spadassin ; il a des colères, des amours, des recherches de style, des menaces lointaines, des promesses gracieuses, des mots foudroyans, des paroles de miel. Il stimule la munificence de celui-ci en vantant la générosité de celui-là ; il est dévot, insolent, libertin ; il écrit à un jeune débauché :

« Voici mes sonnets luxurieux. Merçi de tes cent écus. Dépensons, vivons, buvons frais et... soyons hommes libres (2) ! »

Et à la marquise de Pescaire, une demi-sainte, femme sentimen-

(1) V. la première partie.

(2) F. . . .o alla libera!

tale et mystique, qui l'avait encouragé à ne faire que des œuvres pieuses, il écrit de la même plume :

« Je confesse (dit mon impudent) que je suis moins utile au monde et moins agréable à Jésus, en dépensant mes veilles à des bagatelles menteuses, au lieu de les donner à des œuvres de vérité. Mais quelle en est la cause? La sensualité d'autrui, et ma pauvreté. Si les princes étaient aussi dévots que je suis besoigneux, ma plume ne tracerait que des *Miserere*. Excellente dame, tout le monde ne possède pas l'inspiration de la grace divine. Le feu de la concupiscence brûle la plupart; et vous, vous ne brûlez que de la flamme angélique. Pour vous, les offices et prédications sont ce que sont pour nous les musiques et les comédies. Vous ne détourneriez pas les yeux pour regarder Hercule dans les flammes, ni Marsyas écorché; nous ne regarderions pas davantage saint Laurent sur le gril, ou l'apôtre que l'on dépouille de sa peau.

« Voyez un peu! j'ai un ami nommé Bruciolo, qui a dédié sa Bible au roi très chrétien. Depuis cinq ans il n'a pas reçu de réponse. Moi, ma comédie de *la Courtisane* a arraché à ce même roi une grande chaîne d'or. Aussi, ma *Courtisane* serait-elle bien tentée de se moquer du Vieux Testament, si cela était honnête.

« Accordez-moi donc mon excuse pour les balivernes que j'ai écrites, non par malice, mais pour vivre. Que Jésus vous inspire de me faire compter par messer Sebastien de Pesaro le reste de la somme sur laquelle j'ai reçu trente écus, et dont je vous suis d'avance débiteur. »

Venise, 9 juin 1539.

Sublime mendiant!

Ne vous étonnez donc pas qu'avec un talent si consommé et si hardi, notre Arétin, dès sa troisième année à Venise, soit maître d'un palais, chargé de pensions, bien logé, bien repu, bien couvert, entouré de parasites et de maîtresses, et menant d'un cours rapide la gloire, la fortune et les amours. Parlons un peu de ces derniers, important chapitre de sa vie, bien plus important que son mérite littéraire, auquel il tenait fort peu, auquel il donnait à peine deux heures par jour, et sur lequel nous reviendrons.

## Les Amours de l'Arétin.

*Paola, Laura, Angela Zaffetta, la contessa Madrina, Caterina Sandella, Angela Sarra, Franceschina, Paolina, Sirena, la Marietta dall'Oro, la Chiara, la Margherita, Perina Riccia*, etc. En voilà beaucoup, et ce n'est pas tout encore. Je vous fais grâce du reste.

Notre homme a eu des amours de toutes les espèces; sa carte de Tendre n'en finit pas, et la liste féminine qu'il déroule vaut la liste de notre vieil ami don Juan. Je ne vous parlerai point des amours les plus grossières; la cuisinière de Rome suffit sans doute. A Reggio, il accompagnait Jean de Médicis dans ses excursions amoureuses, l'attendait sous le porche de ses maîtresses pendant la nuit (1), formait pour son compte et celui du patron des intrigues de toute espèce, *afin de tenir compagnie à ce Jean Médicis, si facile dans ses mœurs et si difficile à contenter* (2); — il allait, au milieu du mois d'août, briguer un regard de Laure, autre cuisinière de Reggio (3), et se rôtir, dit-il, au feu de ses fourneaux: — enfin c'était un homme qui avait tous les courages et tous les honneurs de son apostolat libertin

Nous pouvons, sans nous arrêter à ces degrés infimes de sa vie érotique, trouver dans une sphère moins ignoble une assez belle armée, qui lui appartient, de femmes et de fantaisies: amourettes légères, caprices d'un jour, frasques de jeunesse, tours joués aux maris, choix dictés par la beauté ou par l'esprit, préférences marquées, boutades d'orgie, affections presque paternelles, amours achetées et vendues (si celles-là doivent compter), amours de vanité et de parade; puis, cantatrices et danseuses, filles de barcarols et de pêcheurs, veuves délaissées, grandes dames complaisantes; cela ne vous étonne pas. — Mais attendez: — c'est qu'on y trouve aussi des sentimens sérieux et graves, un amour platonique, et, qui le croirait? la passion la plus sentie, la plus profonde et la plus malheureuse. — Vous en jugerez.

Ils menaient une terrible vie à Reggio, lui et Jean de Médicis.

(1) T. 1, 242.

(2) T. 2, 82.

(3) *Ibid.*

Ce *Grand-Diable*, amoureux comme un soldat, quand sa maîtresse ne l'avait pas regardé d'un œil assez doux, faisait atteler ses chevaux les plus fougueux à son char (*carretta*), et roulait ainsi à travers la ville avec un fracas vraiment diabolique ; on eût dit que le ciel et la terre allaient s'abîmer. Ensuite, « afin d'amortir (1), dit l'Arétin, la flamme qui lui brûlait le cœur, il se ruait, avec son ami, dans les festins, dans les fêtes, dans les joûtes, tantôt noyant sa passion au fond des verres, tantôt portant d'immenses coups de lance aux innocentes colonnes qui soutenaient le portique de sa maîtresse. » Pendant ce temps, l'Arétin prenait ses ébats ! Favori d'un chef redouté, jeune, brillant, téméraire, le voilà, sur son beau cheval, blanc comme l'ivoire, avec sa barbe d'ébène et son pourpoint d'étoffe d'or, qui vole et passe comme l'éclair (*balenava*) à travers la cité qui l'admire (2). Une bonne comtesse, *la contessa Madrina*, oublie aisément son sot mari pour le jeune homme. L'Arétin vient présenter à la comtesse une lettre de ce mari qui se trouve à Milan. Après l'avoir lue : « Mon mari, lui dit-elle, m'écrit de faire pour vous tout ce que je ferais pour lui ; — venez ce soir (*giacer con mi*). » — La passion de Madrina devint si vive, qu'on la vit dans les églises (*nelle chiese*) et dans les rues embrasser cette tête si chère. Un jour l'Arétin s'oublia et s'endormit chez la dame, fort près d'elle, la tête *sul piumaccio*. — Voilà le bonhomme de comte (c'était un mari commode) qui arrive de Casal. Il secoue l'Arétin vivement, et lui crie : « Habille-toi ! Debout ! et va-t-en ! » L'Arétin s'en va.

C'étaient là les aventures qui faisaient rire et reverdir, longtemps après, sa vieillesse impénitente. Dans ses lettres, il aime à s'entourer de ces beaux souvenirs ; il raconte aux autres ses exploits ; il en tire vanité ; et les mœurs du temps, si commodes pour la luxure, restent en arrière de son impudence. Protecteur universel et providence des filles publiques, il leur conférait par ses éloges les dignités et les chevrons de leur métier. Personne ne l'ignorait. Les auteurs comiques faisaient paraître sur la scène de jeunes courtisanes et de vieilles entremetteuses qui affirmaient

(1) *Lettere*, t. 2, pag. 83.

(2) *Id. ib.*



que toute leur science, elles la devaient à l'Arétin, et qu'après sa mort (1) elles ne trouveraient plus de quoi vivre. Femmes de plaisir et femmes honnêtes, peu importe, se trouvent pêle-mêle dans ses lettres : il confond leurs éloges, et les mêle à ceux de Charles-Quint, de François I<sup>er</sup>, de Titien et de Michel-Ange.

En général, elles ne s'en formalisaient guère ; il passait pour le premier homme de son temps. « Je vous suis bien obligé, écrit-il à l'une ( je ne sais quelle Paolina ), d'avoir cessé d'être sage pour moi. C'est une folie passagère que je regarde comme un des meilleurs instans de ma vie (2). » Telle est son épître laconique. Avec Franceschina, son style est sinon plus tendre, au moins plus fleuri et plus poétique. Ce n'est que miel et que rose, lune et soleil, encens et parfum, comparaisons et galanteries alambiquées que les plus ridicules auteurs de l'hôtel de Rambouillet n'eussent pas dédaignées. « Il se rafraîchit sous la pluie de ses faveurs ; » il dit que sa beauté est « la dorure qui enveloppe un excellent gâteau de frangipane ; mais la beauté trompeuse des autres femmes n'est que la feuille d'argent qui enveloppe des pilules empoisonnées. »

Franceschina était cantatrice : ambassadeurs, ducs et princes accouraient chez elle pour l'entendre. Sa renommée et son talent faisaient sa fortune, et l'Arétin, le vrai journaliste du xvi<sup>e</sup> siècle, lui qui avait deviné et créé ce pouvoir, lui qui s'était emparé des clés et des portes de la gloire, n'eut pas de peine à se mettre bien avec la femme artiste. Cette liaison dura peu.

En outre, il avait un sérail, comme je vous l'ai dit. Celles qui le composaient, grisettes, cuisinières, courtisanes, étaient tenues en respect dans leurs rivalités par la magnificence, la générosité et la volonté ferme du maître. Il prenait soin des enfans qui provenaient de cet étrange ménage ; on ne lui connaît que des filles. L'une

(1) « Benedetta sia l'anima de quel dottore Aretino, che fu cagione ch' io imparassi quest' arte. O Pietro Aretino, o Pietro Divino, se tu potessi vedere con quante lagrime onoro la tua morte, forse che tu non mi riputeresti indegna del beneficio che tu m'hai fatto! Oh quante Giovani ti farei godere? »

Ainsi parle la *Medusa*, personnage infâme de la comédie intitulée *il Fedele*, par Luigi Pasqualigo. (Rare) Venise, 1576, in-12.

(2) T. 5, pag. 244.

d'elles, fille de Catherina Sandella, reçut le nom d'Adria pour marquer qu'elle était née dans cette ville de Venise qui l'adorait. Adria fut aimée de son père avec une tendresse que la médisance n'épargna pas. Il fit frapper des médailles en son honneur, fit contribuer les ducs et les princes à lui constituer une dot, la maria à un riche habitant d'Urbino et parsema la plupart de ses lettres des éloges de sa fille. Mais les Arétines n'étaient pas nées pour la vie domestique : Adria se brouilla bientôt avec son mari et revint trouver son père. Nous ne parlerons pas de ses autres filles qu'il négligea toujours de faire légitimer. Il faisait des réponses extravagantes à ceux qui lui demandaient pourquoi il ne remplissait pas cette formalité. « Elles sont légitimées dans mon cœur, » s'écriait-il.

Angela Sarra tient sa place dans cette nombreuse troupe. Il paraît que c'était une femme assez prétentieuse, assez grave (sans détriment de ses plaisirs), et qui aimait l'emphase, la poésie, les gâteaux et l'amour : « O Sarra ! plus belle que la lune et plus courtoise que le soleil, lui écrit-il, » et il lui envoie un beau gâteau de frangipane.

Dans une autre lettre, il lui dit qu'en passant dans sa gondole sous le balcon de cette dame, il a été brûlé de ses regards « honnêtement lascifs, modestement fiers et doucement passionnés. » Je ne sais pourquoi le *soleil et la lune* tiennent toujours une place dans les lettres qu'il écrit à celle-là. Il lui dit qu'elle est « pure et ronde comme l'astre de la nuit, et que la pureté de sa perfection n'a d'autres taches que celles qui ternissent un peu la pureté de l'astre nocturne. » C'était tout bonnement une courtisane vénitienne, ainsi que M<sup>me</sup> Angela Zaffetta dont il se plut à faire la réputation, et à laquelle il donna le prix d'honneur parmi les joyeuses filles de Venise. Zaffetta venait s'asseoir entre lui et le Titien ; c'était elle qui régnait dans les repas joyeux auxquels il convoquait les musiciens et les peintres : il lui porte une certaine considération comme à la suzeraine de son métier.

« Je vous donne la palme, lui écrit-il, parmi toutes celles qui ont mené vie joyeuse. La licence chez vous a le masque de la décence. Qui dépense de l'argent pour vous est persuadé qu'il en gagne. Comment faites-vous pour avoir des amis nouveaux sans perdre les anciens ? c'est ce qu'on ne peut dire. Vous distribuez si bien

les œillades, les sourires et les rendez-vous nocturnes, que jamais plaintes, querelles ou malédictions ne se font entendre chez vous. Vous laissez aux autres femmes les feintes douleurs et les feintes amours; vous n'avez pas de larmes et de soupirs à volonté; ces mille stratagèmes, dont on a fait un art, ne vous appartiennent pas; vous ne prétendez pas que vous allez vous tuer, parce que votre amant a été rendre visite à une autre dame; votre science féminine procède à *la royale* avec franchise et majesté; vous rejetez les charlataneries de votre sexe. Des pratiques honorables jouissent de votre gentille beauté; l'envie, la haine, la médisance, ne tiennent pas votre ame et votre langue dans un mouvement perpétuel. Enfin, vous aimez et choyez les talens et vous honorez le mérite, chose rare chez quiconque se plie aux volontés d'autrui et reçoit le prix de ses caresses ! »

Au milieu de cette vie dissolue, il tint sur les fonts baptismaux la fille d'un de ses amis, nommé Jean-Antoine Sirena. La femme de ce dernier était jolie, faisait bien les vers, chérissait son mari, et l'Arétin, par amour de la nouveauté sans doute, s'avisa d'en être platoniquement épris. Le voilà écrivant des stances en l'honneur de *la sirène* (ce jeu de mots ne lui échappait pas), protestant hautement de la pureté de son amour, de la chasteté de ses intentions, et de sa vénération pour elle. La vie ignoble et désordonnée de l'Arétin rendait ces éloges publics assez dangereux pour la réputation de Sirena. Ses parens, son mari et elle-même craignirent qu'on ne la confondit avec la foule des maîtresses de l'Arétin. Elle ferma sa porte au poète et s'abstint de le saluer quand il passait. Pourquoi aussi s'avisait-il de faire du platonisme et de la vertu? Cela lui convenait si mal. Il écrivit au mari une lettre furibonde, modèle d'orgueil et d'absurdité : « Ma plume, dit-il, a rendu immortelle M<sup>me</sup> Angela Sirena; apprenez que les papes, les rois et les empereurs s'estiment heureux quand je veux bien les ménager. Sachez que le duc de Ferrare m'envoie un ambassadeur avec de l'argent, parce que je n'ai pas voulu lui rendre visite chez lui! Sachez qu'il n'y a pas de femme qui ne s'enorgueillisse d'être chastement chantée et célébrée dans mes vers. Il viendra un temps où cette lettre que je vous envoie et que je daigne signer de ma main sera un titre

d'orgueil et de noblesse pour vos fils. » Malgré ce langage outrecuidé, la signora fut inexorable et refusa de saluer non-seulement l'Arétin, mais le troupeau des Arétines qui, par ordre du maître, la saluait toujours quand elle passait.

Au surplus, l'Arétin avait arrangé sa vie pour le plaisir et non pour l'amour. Au temps de sa jeunesse, avant qu'il eût un sérail, la comtesse Madrina l'avait préféré; maintenant, au milieu de ce tourbillon de femmes, il est trompé par toutes celles qu'il courtise, volé de temps en temps par les Arétines, et méprisé par celles qui conservent quelque respect humain. Marietta Dall'Oro, une des habitantes de son harem, avait envie de le quitter : il lui promet de la marier si elle veut rester chez lui. Au moyen d'un peu d'argent, mobile éternel, il persuade à Ambroise Degli Eusebi, son secrétaire et son élève, d'épouser la Marietta, et d'habiter avec elle sa maison. Ambroise avait vingt ans, il accepta les conditions de son maître. Peu de temps après la noce, l'Arétin, pour se débarrasser du jeune mari, l'envoie en France toucher une somme que François I<sup>er</sup> avait promise. A trompeur, trompeur et demi. L'Arétin accompagne pendant quelques lieues son élève sur la route pour s'assurer de son départ, couche à l'auberge et ne revient que le lendemain. La Marietta était déjà partie. « Hélas, dit-il, elle m'a assassiné, elle m'a tout volé. » En effet, elle n'avait laissé dans cette maison dont on lui avait confié le gouvernement ni un écu d'or, ni une pièce d'argenterie, ni un seul vêtement. En vain l'Arétin fit des recherches : la Marietta s'était embarquée dès l'aurore avec son pillage sur un vaisseau qui faisait voile pour l'île de Chypre. Toute la ville de Venise se moqua de l'Arétin, et quand il passait dans la rue, on criait : « Regardez-le, regardez-le ! » — Ce ne fut pas tout encore; Ambroise, qui revenait avec six cents écus donnés par François I<sup>er</sup>, joua les écus et les perdit.

Oh ! l'Arétin se fâchait quand on lui enlevait de l'argent. Les six cents écus donnés par ce bonhomme de roi ne lui échapperont pas. Il s'enquiert et apprend que le cardinal Gaddi était présent pendant que le jeune homme hasardait chez Strozzi l'argent de son maître. Aussitôt il écrit au cardinal :

« D'abord je voulais ne vous dire mot de ce qui s'est passé, ni

de la grosse somme d'argent que mon serviteur a perdue au jeu , chez vous , pendant que vous étiez là : chose indigne d'un manant , et encore plus d'un cardinal ! Certes , monseigneur , la longue amitié qui me liait à monseigneur Luigi , à messer Giovanni , à Sinibaldo et à vous méritait récompense et non assassinat . Mais je m'émerveille que vous ayez osé manquer de respect , maître Nicolas , non pas à moi , non pas à moi , maître Nicolas ; mais à ce roi , qui a donné de la gloire à votre indignité , à ce roi dont la libéralité dépasse vos espérances . Le don était encore dans la bourse royale , quand vous l'avez pris . Mais vous ne seriez pas bon prélat , si vous aviez la moindre reconnaissance des bienfaits reçus . Aussi n'ai-je pu résister au besoin de me venger de votre injure ; et cette vengeance , vous la verrez bientôt imprimée . En attendant , je baise les mains à votre illustrissime seigneurie , moi qui honorerais le rang que vous déshonorez . »

Quelle colère ! ô Pierre Arétin ! On lui a volé les écus qu'il volait à François I<sup>er</sup> . Et il ne se fâche pas contre Ambroise , pauvre , besoigneux et coupable , mais contre l'innocent et puissant cardinal , qu'il effraie et qui rendra les six cents écus . — Le cardinal les rendit .

Mais cette vie impure trouva sa punition , une punition bien étrange .

Il y avait à Venise une jeune fille de quinze ans , pâle et svelte , singulièrement belle et plus jolie que belle . C'était cette beauté triste des poitrinaires , une grace toute spéciale , et souffrante , éthérée , vague et presque transparente ; une existence morbide et délicate dont l'Arétin parle avec transport ; une élégance et une douceur naturelles (1) ; ce quelque chose d'aérien et de mélancolique , commun dans les régions du Nord , et qui devait sembler prodige sous le soleil méridional . Elle se nommait *Perina Riccia* .

(1) *Lettere* , t. 1 . 148 .

Quand l'Arétin la vit pour la première fois, elle venait d'épouser, toute pauvre qu'elle était, un mari plus riche qu'elle; Polo, c'était son nom, l'aimait tendrement. Nous ne dirons pas, aucun mémoire n'apprend, l'Arétin lui-même ne se donne pas la peine d'expliquer par quel moyen il écarta le mari : seulement il est certain qu'elle vint habiter la maison du poète, que les *Arétines* l'accueillirent avec amitié, que sa mère donna les mains à cet arrangement, que son oncle monsignor Zicotto n'y trouva pas à redire, et que les plus tendres soins de l'Arétin lui furent prodigués. Perina était menacée de consommation.

L'Arétin, cette nature robuste et fougueuse, ce composé du soldat et du moine, fut-il ému d'un contraste si complet? Était-ce pour lui un sujet d'étonnement que cette vie délicate, frêle, tremblante, si peu semblable à la sienne, toute prête à s'éclipser comme la flamme qui ondoie plus lumineuse autour d'un flambeau qui va s'éteindre?

On peut conjecturer ce que l'on voudra.

Toutefois Riccia était chargée d'une sorte de mission providentielle, mission de singulière vengeance : elle devait punir l'Arétin, lui faire subir un long chagrin moral, à lui qui avait renié l'âme, qui n'avait accepté que les plaisirs physiques; elle devait être aimée, profondément, inutilement, douloureusement aimée de cet homme qui riait de tout au monde et qui a laissé un nom synonyme de la volupté brutale! Cherchez-vous dans la fiction, romanciers, une création plus frappante que cette situation, que ces deux caractères et le drame qui va en résulter!

Nous ne changerons, nous n'ajouterons pas un mot à l'histoire, que nous avons recueillie par lambeaux, et reconstruite avec amour, d'après les nombreuses lettres de l'Arétin. A peine admise dans sa maison, il passe des journées à l'admirer (1); soit qu'elle couse, brode, se lève, marche, s'assie, parle ou se taise, il croit que chacun de ses gestes, que chacune de ses actions appartiennent à un ange

(1) V. la lettre à son oncle, monsignor Zicotto, t. I, pag. 148, 149.

plutôt qu'à une femme (1) ; il veut que la *Caterina* (la plus puissante des Arétines) l'embrasse comme une sœur ; il jure que de sa vie il n'a rien contemplé de pareil, et que *jamaïs jeune personne aussi jolie n'a tenu ses attraits plus vertueusement enfermés dans le rocher de sa vertu* (c'est son style). Il s'attendrit jusqu'à verser des larmes en la voyant souffrir ; il l'envoie à la campagne, sur les bords de la Brenta, dans l'espoir (2) que la beauté du site, l'influence salubre d'un air pur, la nouveauté du spectacle et la distraction lui feront du bien. C'est une tendresse si vraie et si vive, qu'on est tenté de l'aimer à son tour, cet Arétin. La voici couverte de brocard d'or, de perles, de velours et de soie (3). Cependant la pauvre enfant languit, sa maladie s'aggrave. L'Arétin oublie tout pour elle ; bientôt le mal prend une forme hideuse et dégoûtante ; les poumons de Riccia se détachent par lambeaux purulents ; il ne se décourage pas ; il ne quitte plus son lit ; il appelle les médecins les plus célèbres ; il la veille, il la soigne, il baise ces yeux flétris, ces joues brûlantes, ces lèvres imprégnées de sanie (*il mostruoso de gli occhi, l'orrido delle guance e lo schifo de la bocca*), comme si ces yeux, ces joues et ces lèvres eussent conservé leur éclat et leur fraîcheur natives. Combien de fois, pendant l'hiver, après l'avoir transférée dans une ville voisine, que les médecins jugeaient plus favorable à son rétablissement, fut-il obligé de vaincre, à force de présents et de promesses, les refus des *barcarols* que le mauvais temps effrayait, et qui ne voulaient pas exposer leur vie !

« Souvent, dit-il, pendant le plus cruel décembre, le plus affreux janvier, le plus triste février que l'on ait subis, il ne pouvait trou-

(1) L'amor che quattro padri tenerissimi portano ai lor'figliuoli, non arrivarebbe a la minor parte del ben', ch'io voglio a si viva ed a si leggiadra fanciulla, la bontà de la quale tien' chiusa la bellezza sua nella rocca de l'honestà in un' modo si accorto, e si piacevole ; che mi fa lagrimar' di piacere pur' a pensarci : come è possibile che ella in men' di XIII anni habbia saputo elerggersi un' marito, che habbia piu caro lei, che le sue cose ? Io vado perdendo i giorni interi nel considerare, mentre cuscie, legge, ricama, e quando assetta e se, e robbe proprie, a la maniera de la politezza, che ella si ha portata de la culla, etc.

(2) *Id.* pag. 144, 145.

(3) *Id.* t. 2, pag. 221.

ver de barque disponible. Alors, sous la pluie qui l'inondait, sous la neige qui le glaçait, il se mettait en route et arrivait près du lit de Perina, seul et désespéré; et les gouttes d'eau froide, les flocons de neige, les morsures de la bise lui semblaient encens, parfums et nuages de fleurs (1) ! »

Cela dura treize mois.

Enfin, à force de soins, Perina retrouva quelque apparence de santé. Elle remerciait l'Arétin; « vous êtes mon père et ma mère, lui disait-elle ! » Elle ne lui parlait pas d'amour, mais elle lui témoignait toute sa reconnaissance; et l'Arétin recommençait à la combler de présents.

Un an se passe. Elle est rétablie. Le 2 août 1540, un jeune amant l'enlève; elle quitte furtivement la maison du *Canal-Grande*; et l'Arétin trouve sa Perina disparue.

Reconnaissance! c'est un mot qui va si mal, qui s'accorde si peu avec l'amour! Il faut entendre une vérité dure, fixer son regard sur une de ces lumières sombres et tristes, qui effraient et qui éclairent. La reconnaissance a toujours tué l'amour. Qui veut les accorder se trompe. D'une part, servitude; de l'autre, liberté: ici devoir, là indépendance; ici une chaîne pesante que l'on ne peut briser sans crime, là une impulsion tellement spontanée, qu'elle échappe à la volonté même. Qui sait si la pauvre Riccia que nous blâmons n'a pas subi de douloureux combats? Qui sait si cet Arétin, qui l'avait rendue à la vie, ne lui déplaisait pas horriblement; si elle ne le méprisait pas du fond de l'âme; si elle n'a pas fait pour l'aimer ces efforts cruels et vains qui n'aboutissent qu'à la terreur et à la haine? Je ne l'excuse pas; je l'explique. Quoi qu'il en soit, elle partit; et l'on peut imaginer la rage de l'Arétin. Il l'accable dans ses lettres à ses amis des noms les plus infames; il la maudit, il l'exécra; mais il ne peut l'oublier.

« Oui, dit-il (2) dans une lettre passionnée que la vérité de la douleur rend éloquente, je me réjouis de voir en débris la plus vile

(1) T. 2, pag. 229.

(2) *Id. ib.* 221. Lettre à Ferraguto di Lazzara.



chaîne qui ait jamais asservi un cœur d'homme ! La voilà dissipée, cette illusion qui, pendant cinq années, m'a contraint à l'adorer ! Est-il possible que je l'aie aimée et qu'elle n'ait pas cessé de payer de haine cet indigne et fatal amour ! Je voyais bien que mon idole était trompeuse ; mais je savais qu'en essayant d'étouffer et de violenter mon penchant, je ne réussirais pas mieux que ceux dont les mains imprudentes essaient de courber les branches des jeunes arbres, toujours prêtes à se redresser vers leur cime. Peut-on aimer ou désaimer à sa guise ? Aujourd'hui même, je le sens, mon ame privée de ce qu'elle chérissait est comme une contrée livrée au pillage, toute couverte de ruines et qui n'a plus que des larmes (1) ! » Que cet accent est vrai ! jamais l'auteur de tant de mauvais livres, qui passaient pour *divins*, n'écrivit une seconde page semblable !

Soit que Perina Riccia ait été délaissée à son tour, ou que le remords l'ait ramenée auprès de l'Arétin, on la retrouve encore chez lui trois ans après sa fuite. Il l'aime toujours malgré ses fautes, en dépit des résolutions qu'il a prises : il la soigne encore ; elle retombe malade ; la lésion organique des poumons va la conduire à la mort ; il lui rend les mêmes soins qu'elle avait payés d'ingratitude ; il la veille, « gisante dans son lit, comme un cadavre dans le sépulcre (2). » Il écrit à sa mère : « *L'ho amata, l'amo e l'amero, fin chè la sententia del di novissimo giudicherà le vanità nostrè* (3). » Il assiste à une agonie qui se prolonge ; « c'est, dit-

(1) Rallegrativi meco, da che io mi son' discosto de la piu vil' catena, che mai legasse affetto di core humano : e se non che nell' errore che cinque anni mi ha sforzato ad adorarla, etc., etc. . . . .

Gran' causa che una si fatta femina habbia di continua atteso ad accrescermi tanto piu d'odio quanto tuttavia si è piu accorta, che io le accrevo di benivolenza, etc. . . . .

Certo è che il poter disamare a sua posta, non è in arbitrio di chi ama e benche gli andari d'amore siano oltra modo perfidi, bisogna starci ; peroche un petto depredato dal viso et da gli occhi de la cosa amata, simile a una terra offerta a la licentia, et a la crudeltà dei nimici, etc., etc.

(2) T. 3, 187. Lettre au médecin Helia.

(3) *Id. ib.* 188.

il (1), une passion folle; il a tort, la raison aurait dû la lui faire haïr; mais plus il pense à cette jeune femme qui l'a si maltraité, qui n'a pas vingt ans, et qui, morte et vivante à la fois, n'a plus ni voix, ni pouls, ni odorat, et ne conserve que le sentiment de son martyre, plus il s'attendrit malgré lui-même. » Elle expire dans ses bras. Il la pleure. Un an plus tard il la pleure encore; cette femme, qui ne l'a jamais aimé, est la pensée dominante et le fantôme de toute sa vie. Au milieu de ses combats littéraires, de ses forfanteries, de ses bravades, de ses splendeurs, de ses festins, de ses orgies, de ses débauches, du mépris et de la crainte qu'il inspire, le souvenir de Perina le poursuit. « La mort ne peut la lui arracher du cœur (2). Il se croit fou. Il gémit sans cesse. Il sait qu'elle était ingrate et qu'il devrait l'abhorrer; il se reproche sa faiblesse. Il ne peut se persuader qu'elle est morte; il la cherche et ne veut pas croire qu'elle ait cessé de respirer. »

Voilà ses paroles. Et ne croyez pas que ce deuil va se calmer, cette douceur s'effacer, ces larmes s'essuyer : à la fin de sa vie, bien des années après, ce désespoir reparait encore plus vif, tant la plaie est profonde et incurable.

« Je ne sais, écrit-il au professeur de philosophie Barbaro, si les années guériront le mal affreux que m'a laissé dans le cœur l'affection que je portais à Perina; je crois que je suis mort, du jour où elle est morte : ou plutôt je crois que *cette peste d'amour* (*cotal peste d'amore*) ne me quittera pas même quand je mourrai. Le mal est au fond de mes entrailles, et mille siècles ne l'en arracheraient pas. Docteur célèbre en philosophie, si vous pouviez m'apprendre l'oubli (3)! »

O Riccia! Riccia! vous avez vengé tous les sentimens honnêtes, flétris par la plume et la vie de l'Arétin!

(1) Lettre à M<sup>me</sup> Fiordiligi D.

(2) T. 3, pag. 289.

(3) T. 4, pag. 137.

PHILARÈTE CHASLES.

( La suite au prochain numéro. )

---

# STATISTIQUE MORALE.

---

## LA COLONIE DES SAVOYARDS A PARIS.

---

Les émigrans de la Savoie forment à Paris une colonie nombreuse et dont les habitudes sont peu connues. Il n'existe guère, sur cette population flottante, que des traditions qui remontent, pour la plupart, aux romanciers ou aux poètes de la vieille monarchie. La foule se les représente encore tels que Voltaire les avait sous les yeux lorsqu'il écrivait, dans le *pauvre Diable*, cette satire des beaux esprits de son temps :

J'estime plus ces honnêtes enfans ,  
Qui de Savoie arrivent tous les ans ,  
Et dont la main légèrement essuie  
Ces longs canaux engorgés par la suie.

Un autre type traditionnel de la même espèce, tout aussi honnête et plus pauvre s'il se peut, est dans cette race de mendiants que l'on voyait alors accroupis dès le matin devant les chaussures crottées des passans, vivant de la pitié publique autant que de ces légers services, les pareils enfin du malheureux qui arracha cette exclamation à Molière : « Où la vertu va-t-elle se nicher ? »

Depuis Molière, les Savoyards se sont élevés d'un degré dans l'industrie. Pour eux, Paris n'est plus un hospice, c'est un atelier. La Savoie a toujours des mendiants, exploitée comme elle est par une domination étrangère, par une noblesse hostile et par un clergé qui joint le métier d'espion à celui de collecteur d'impôts; mais elle garde et nourrit ses misères. C'est sa jeunesse valide, le plus riche capital de ce pays, qui va fonder au dehors des colonies d'où refluent, avec le temps, comme des alluvions successives de numéraire, d'expérience et d'instruction.

Quand ils sortent de leurs montagnes, la plupart savent maintenant lire et écrire; quelques-uns peuvent compter autrement que sur leurs doigts. Avec cette première instruction, leur ambition s'est aussi étendue. Ils ne partent ni pour une saison, comme les maçons qui viennent du Limousin ou de la Marche, ni comme les enfans de l'Auvergne, pour une année. Ce n'est pas davantage pour le mince intérêt d'ajouter quelques écus aux épargnes de la famille, d'arrondir un champ ou un troupeau. Le jeune homme, en quittant son village, a devant les yeux la figure qu'il doit faire au retour. Que lui importe le temps, et qu'est-ce que la peine, s'il revient assez riche pour étonner ceux qui l'auront vu partir, un bâton à la main, et pour que la chronique de sa commune le proclame un des *gros* du pays? La distance les effraie peu; un vrai Savoyard va partout où il trouve de l'argent à gagner. Cette population de quelques milliers de feux a porté des détachemens à Londres, à Vienne, à Turin, à Lyon, à Paris. Soit communauté de langue et affinité de mœurs, soit aussi que la liberté de nos institutions leur paraisse protectrice du travail, c'est vers la France que s'écoule la masse des émigrans. Sur cinq mille jeunes gens qui abandonnent chaque année leurs foyers, il nous en arrive quatre mille cinq cents de tout métier.

A Lyon, les arts de luxe les attirent; ils s'enrôlent parmi les ou-

vriers en soie, et deviennent, suivant la chance, compagnons tisseurs, imprimeurs sur étoffes, dessinateurs ou chefs d'atelier. Quinze cents maçons ou tailleurs de pierre, sortis en grande partie du Faucigny, se répandent dans nos villes de l'est et du midi. A Paris, les Savoyards ont le monopole de ces fonctions délicates qui exigent encore plus de discrétion que de probité ; ce sont les Mercurès de la grande ville. Commissionnaires, garçons de recette ou de bureau, valets de chambre, hommes de confiance, commis, marchands en détail, on les aperçoit à tous les coins de nos rues et de nos places publiques. Ils remplissent les avenues de la Banque, des postes, des messageries, des administrations. Depuis les fardeaux les plus grossiers jusqu'aux objets les plus précieux, toute la richesse mobilière de la capitale, le mouvement de son commerce et les produits de son industrie, circulent sous la garde de leur bonne foi. Dans une situation pareille, les portefaix à Marseille sont les maîtres de la ville et du port. Mais il ne viendra jamais à la pensée d'un Savoyard qu'il puisse se prévaloir d'un avantage ou d'une position. Cette race d'hommes a l'instinct d'acquérir, elle ne s'élève point à l'ambition de commander.

La colonie n'a pas toujours été aussi riche ni aussi nombreuse. De 1789 à 1814, Paris reçut assez peu d'émigrans ; la guerre avait tué cette industrie. C'est à dater des premières années de la restauration, et surtout depuis 1820, que le mouvement d'émigration a été vraiment prononcé. Parmi les causes qui le déterminèrent, il faut compter pour beaucoup la paix qui laissait tant de bras sans emploi ; mais l'attrait si puissant qui les précipita par troupes sur le chemin de Paris, ce fut la nouvelle des magnifiques bénéfices qui étaient échus aux premiers arrivés. L'émigration devint alors une sorte d'épidémie régulière qui décima les villages et qui les dépeupla de leur jeunesse. Encore aujourd'hui, bien que cette ferveur se soit un peu ralentie depuis juillet, et que les affaires aient changé leurs cours, il y a telle commune de la Savoie où l'on ne trouverait pas un jeune homme de vingt-cinq ans ; telle autre compte à elle seule, dans la colonie parisienne, pour trois cent cinquante à quatre cents individus.

Ils sont vingt mille à Paris, répartis dans les divers quartiers. La masse des émigrans s'est groupée autour des principaux centres

d'activité; de là partent comme autant de pelotons détachés du corps principal, qui vont camper partout où ils découvrent une veine de travail. Infatigables comme ils sont, et souples à tous les genres de vie, ils ont bientôt dépitsté la concurrence. Les Auvergnats n'y ont pas tenu; les nouveaux arrivans leur enlèvent peu à peu leurs derniers postes, et, aussitôt conquis, y font bonne garde. A eux les rangs supérieurs de la domesticité; à leurs rivaux ils abandonnent le cri dans les rues, l'exploitation des cheminées, le transport de l'eau et la vente du charbon.

Le Savoyard, c'est l'Auvergnat civilisé, avec tout autant de ruse et de ténacité, mais avec moins de violence. Les angles sont adoucis dans son caractère comme sur son visage. Il porte une prudence moins défiante et moins farouche: son abord est plus ouvert; sa main plus intelligente ou moins brutale; sa conduite, un jeu uni et serré plutôt qu'un tissu d'habiles expédiens. L'Auvergnat est resté dans la rue, avec sa parole rude et son enveloppe carrée; il s'y enivre toujours, se querelle, fraude le fisc de quelques sous ou de quelques centimes, et ne porte jamais plus haut ni ses goûts ni ses calculs. Le Savoyard, lui, s'insinue davantage dans nos habitudes de civilisation; il s'accommode également d'une borne ou d'un antichambre, du salon ou du comptoir. Pourquoi le repousserait-on? Cette figure rosée et naïve, cette modestie de maintien, doit lui ouvrir toutes les portes. Puis, après ce premier abord si prévenant, on découvre en lui des qualités solides, une probité à l'épreuve, une complaisance que rien ne lasse, une douceur et une régularité de mœurs qui ne se démentent point: une écorce agréable, et, avec cela, un fond sûr; ce qu'il faut pour acquérir, et ce qui sert aussi pour conserver.

Les Savoyards ont un autre avantage sur les émigrans de toute nature et de tout pays. Ceux-ci vivent dispersés dans Paris, et sans lien comme sans organisation. Les gens d'outre Loire et ceux de la Lorraine logent en garni, dans de misérables taudis, en compagnie des premiers survenans que le hasard amène, connus ou inconnus, ouvriers laborieux ou canaille oisive et éhontée; et quand ils se voient, les enfans du même village, ce n'est qu'au travail ou au cabaret. Les Auvergnats vivent autrement, mais non pas mieux; ils sont chez eux, dans des greniers enfumés qu'ils ont pris à loyer,

sur des grabats qui leur appartiennent, au centre des quartiers qu'ils affectionnent de temps immémorial. Les voilà rassemblés, mais non pas unis. Un maître a sa chambrée d'enfans ou d'apprentis ; autant son voisin. Ils se connaissent tous et ne s'en aident pas davantage. Ce sont des ours dans leurs tanières ; point de lien de commune, de province ni de patrie ; la famille et ses besoins, ils ne vont pas au-delà.

La colonie des Savoyards a pris une forme plus avancée de république. Ce n'est plus la famille, c'est déjà la commune, ce n'est pas encore la province ni l'état. Si vous avez parcouru ces étroites vallées qui descendent comme autant de torrens du mont Cenis, du mont Blanc, du mont Maudit, vers l'Isère ou vers le Rhône, parsemées de petites villes qui n'ont pas de centre et de villages sans communications, vous retrouverez la Savoie à Paris, moins les montagnes. C'est la même division topographique ; ici les gens de Moutiers, là ceux de Saint-Jean-de-Maurienne, plus loin ceux de Salanche, et au-delà encore ceux de Conflans ; une commune par quartier. Ils ne se mêlent pas : chaque commune a ses limites qu'elle ne franchit ni ne laisse franchir. C'est son territoire, son patrimoine ; c'est de là qu'elle invite incessamment, par ses conseils ainsi que par l'exemple de sa prospérité, les compatriotes jeunes et hardis à venir partager l'exploitation. Cette possession date de loin, mais il n'est pas nécessaire de produire ni de faire valoir des titres de propriété. C'est une tradition établie : les anciens l'apprennent aux nouveaux-venus qui la transmettront à leurs successeurs, sans qu'aucun d'entre eux songe à la contester.

Ainsi, pour chaque commune, une colonie ; pour chaque colonie, un quartier. L'association ne s'étend pas plus loin. De commune à commune point de rapports, nulle fraternité ; on dirait autant de races étrangères, quoique semblables. Entre les membres d'une même commune, frères, parens, amis, l'union est grande au contraire. Éloignés de leurs familles, ils savent que c'est là leur seule force contre les accidens du travail. D'ordinaire, ils se réunissent trois ou quatre pour louer une chambre qu'ils garnissent proprement et où ils vivent à frais communs. Le dimanche, ou bien le soir d'un jour de fatigue, la commune s'assemble chez le camarade le plus ancien ou le mieux logé ; là, les entretiens rou-

lent sur le pays, sur les affaires, sur les intérêts de tous et de chacun; les plus jeunes reçoivent des conseils; les plus expérimentés enseignent la prudence; on se communique les observations que chacun peut avoir recueillies sur son chemin. Ces réflexions ont quelquefois une véritable portée. C'est ainsi qu'ils ont remarqué depuis juillet la décadence de certains quartiers et le retour du mouvement commercial ou de la richesse dans certains autres qui étaient moins favorisés auparavant, un déplacement de niveau dans les forces sociales.

Si l'un d'eux tombe malade, les autres lui tiennent lieu de famille: celui-ci s'emploie pour obtenir un billet d'hôpital, celui-là se charge du transport; une collecte est faite entre tous pour les besoins les plus pressans; chacun, à son jour, va voir et consoler le patient qui ne manquera d'aucun secours pendant le temps de l'affliction.

Les fortes têtes de la colonie avaient imaginé un plan d'association entre toutes les communes de la Savoie représentées à Paris. Il s'agissait d'établir une caisse de secours et de créer un grand centre de protection pour tant de travailleurs isolés. L'avantage que chacun pouvait en retirer dans ses rapports avec les particuliers et avec l'autorité ne fit qu'une médiocre impression sur l'assemblée; mais ces hommes simples, habitués à vivre d'un labeur pénible, s'aperçurent bien vite que les cotisations pourraient servir à l'entretien des paresseux ou des maladroits, et tout d'une voix le projet fut repoussé; car l'axiome si cher à nos hommes d'état est aussi la religion des Savoyards: «Chacun pour soi et Dieu pour tous.»

Pourtant il faut bien s'en écarter dans les circonstances graves de la vie. Ces mêmes hommes qui refusent de faire cause commune pour le soutien des infirmes et des ouvriers hors de travail, se réuniront pour exclure un coupable de leur société. Leur justice est prompte et sévère; ils n'attendent pas que les tribunaux aient prononcé. S'il arrive, ce qui est fort rare, qu'un des leurs ait commis quelque abus de confiance, à l'instant tout le corps des Savoyards se soulève contre lui. Il a beau se cacher, on le poursuit de quartier en quartier, on le découvre, on le conduit sans bruit, mais aussi sans pitié, dans quelque chambrée près de la barrière, où le délinquant reçoit une rude correction, de celles que l'on administre



dans les régimens aux maraudeurs surpris en flagrant délit. Ce n'est là que le premier acte du châtement ; après la *schlague*, l'exil. Les exécuteurs de cette justice sommaire agenouillent le patient devant la première borne ; il la baise tout honteux , tourne le dos à Paris , assure son paquet sur ses épaules ; il s'éloigne , il est banni. Malheur à lui s'il tentait de rompre son ban !

Les Savoyards abandonnent généralement leurs foyers à l'âge de quinze ou seize ans. L'émigration commence vers la fin d'octobre , quand les travaux des champs sont terminés. Ceux qui vont à Paris se réunissent sous la conduite d'un *messenger* qui , pour cinquante francs par tête , les défraie toute la route , depuis Chambéry (1). Les plus économes partent deux à deux , munis d'une lettre de recommandation , et souvent de crédit pour quelque émigrant établi dans la capitale , marchent la nuit autant que le jour , et ne dépensent guère que trente francs à parcourir deux cents lieues.

Le séjour moyen des émigrans à Paris est de dix à douze ans. Au bout de ce temps , leur fortune est faite ; ils ont amassé , jour par jour et sou par sou , un capital qui les rendra un objet d'envie et d'étonnement pour leurs voisins. Le bénéfice quotidien dépend en grande partie de l'activité et du savoir-faire de chaque individu ; mais toutes les industries ne sont pas également lucratives. Le garçon de caisse ou de bureau a pour lui un revenu fixe , un emploi qui ne chôme pas et où les jours de fête sont rentés comme les jours de travail ; de plus , il approche des grandeurs et peut donner

(1) Les émigrans se plaignent amèrement d'être rançonnés à Chambéry , quand il s'agit de faire viser leur passeport. Le prix du visa pour les particuliers établis est de 7 fr. 20 c. , et seulement de 1 fr. pour les journaliers munis d'un livret. Comme presque tous les émigrans n'en prennent point , n'ayant pas encore d'industrie , le sergent du poste exige à haute voix 7 fr. 20 c. de chacun de ces enfans ; puis il entre , sous main , en négociation. Ne faites pas de bruit , le Cerbère composera. Voyons , vous êtes dix , vous donnerez dix francs pour la prompte expédition du visa. — Ainsi l'émigrant paie 1 fr. au gouvernement , et 1 fr. au chef du poste. L'impôt est doublé par la rapacité de celui qui le perçoit. Cette petite industrie des sergens douaniers leur procure souvent 40 à 50 francs par jour. Les émigrans , pour échapper au tribut , ont pris le parti de franchir la frontière en contrebande et sans passeport.

ou vendre sa protection. C'est le personnage le plus important de l'émigration, mais non pas le plus opulent. Mille francs par an et une livrée; il faut une économie bien ingénieuse pour glaner là-dessus le prix d'un domaine dans la Tarentaise ou dans le Faucigny.

Descendons plus bas, si nous voulons voir ce que peut l'esprit d'ordre pour féconder le travail. Après la position du marchand établi qui est l'apogée de leur ambition, les Savoyards recherchent de préférence une place de commissionnaire, le métier classique de ces thésauriseurs. Il ne demande ni protection, ni première mise de fonds : des crochets et des bras vigoureux, voilà pour le capital; une permission de la police tient lieu de patente; le premier coin de rue inoccupé reçoit l'établissement. Cette industrie en plein vent ne laisse pas de rapporter, terme moyen, 5 à 6 francs par jour, 1,800 à 2,000 francs par an. Tout est bénéfice, à peu de chose près; pour la dépense de l'année, pour le logement, la nourriture, les vêtemens, et pour les largesses sous forme de verres de vin, qu'il faut faire aux valets ou aux portiers dans toute bonne aubaine de travail, ils ne comptent guère plus de 600 francs. Quelques-uns vivent à moins, tant l'habitude de la sobriété les rend faciles aux privations. Communément la part des économies annuelles s'élève à 1,000 ou 1,200 francs.

Dans les premières années de l'émigration, ils se trouvaient fort embarrassés pour le placement de leurs épargnes. Le trésor, visité et grossi tous les jours, était enfoui, sous bonne enveloppe, dans quelque coin de la mansarde, jusqu'au moment où le départ d'un camarade enrichi leur donnait le moyen de faire passer les espèces en Savoie. Quelques-uns employaient la voie du roulage, et la ville de Paris expédiait ainsi plus de 500,000 francs par an. Les parens qui recevaient ces fonds s'en servaient pour ajouter une maison ou un morceau de terre à l'héritage, acquisition dont la valeur venait plus tard accroître la part de l'émigrant, quand le temps avait ouvert la succession. En devenant capitalistes, ces étrangers ont appris à tirer un meilleur parti de leurs capitaux. La plupart vont aujourd'hui les déposer dans les caisses d'épargnes; quelques-uns achètent des rentes sur l'état, ou même ne craignent pas de spéculer sur les valeurs étrangères, ce qui est leur dernier progrès dans la civilisation. Mais les sinistres essayés

par plusieurs d'entre eux, dans le cours de ces spéculations, ont singulièrement refroidi les imitateurs.

Quand vient l'âge de se fixer, ils réalisent le capital accumulé avec tant de persévérance, 15 à 20,000 fr., le prix des sueurs de douze années. Ceux dont l'ambition est satisfaite rentrent en Savoie, doublent leur avoir en épousant quelque héritière (1), achètent des champs ou des pâturages et vivent en gros fermiers, élevant du bétail qu'ils vendront pour la consommation de nos frontières, et des enfans qu'ils enverront, comme eux, à l'âge d'homme, chercher fortune à Paris. Les plus avisés demeurent, et se font marchands, d'ouvriers qu'ils étaient. Ils s'établissent autour des halles, dans quelque boutique de sombre et modeste apparence, qu'ils ont garnie de marchandises communes, de gros drap et de gros velours. Leur clientèle est toute faite; ils fourniront d'habits et souvent de linge la communauté des Savoyards. On en cite qui ont amassé de la sorte 50 à 60,000 francs en dix ans. L'un d'eux, entre autres, qui s'est enrichi à ce commerce de détail, ne savait ni lire ni écrire, et n'en connaissait pas moins bien ses affaires; c'était une mémoire d'une exactitude prodigieuse et qui valait les comptes courans les mieux chiffrés. Ils n'arrivent pas tous aussi haut; mais ils arrivent tous: aucun ne bronche ni ne tombe. Ils assurent un pied avant d'avancer l'autre, ne donnent rien au hasard; et, quels que soient les profits, vivent toujours de peu.

Avec cette existence concentrée dans le travail et dans l'économie, les vices sont rares ou sans éclat. Les qualités des Savoyards sortent du même principe que leurs défauts; à proprement parler, ils n'ont ni vices ni vertus; un intérêt bien entendu dont ils ont

(1) En Savoie, les femmes n'héritent point de leurs parens, s'il y a des héritiers mâles. En ligne directe même, elles n'ont droit qu'à une dot congrue dont les parens et les tribunaux sont appelés à fixer la valeur. Cependant le père et la mère peuvent instituer une fille héritière par testament, et réduire les enfans mâles à la légitime. La légitime correspond au tiers de la portion des biens qu'un enfant obtiendrait par un partage égal avec ses frères et sœurs. Ces coutumes, si fortement empreintes de féodalité, ont été substituées à la loi française, trop révolutionnaire au gré des maîtres actuels de la Savoie.

appris les exemples dans la famille, et que leur propre expérience a érigé en axiomes de conduite, est la règle de toutes leurs actions. Ce sont les hommes de Bentham, dont nous ne sommes que les disciples, nous, enfans d'une société qui a déchiré sa morale et qui a perdu son Dieu.

Je n'accuse point, je tente d'expliquer. Le caractère des Savoyards tient à leur gouvernement autant qu'au climat. Là où les lois n'offrent aucune garantie aux citoyens; où les propriétaires sont dépouillés de leurs revenus par le fisc; où le commerce est étouffé par les douanes, l'industrie mal encouragée, le loyer des capitaux à douze pour cent, l'existence précaire pour les dix-neuf vingtièmes de la population, chacun a besoin, pour subsister, de calculer avec la dernière rigueur ses dépenses et ses moyens, ses actions, ses paroles, et jusqu'à ses pensées. Ce n'est pas tout. Quand le fisc les épargne, ou que la police les oublie, il faut combattre les élémens : tantôt c'est l'Isère ou l'Arve qui déborde, l'hiver qui se prolonge trop pour les moissons, les pluies qui balaient la terre végétale apportée à bras d'hommes sur les rochers. Puis, le pays produisant fort peu, et l'exportation du blé étant interdite aux habitans, ils ne peuvent échanger qu'à beaux deniers comptant les denrées et les objets manufacturés qu'ils sont réduits à tirer de la France, de la Suisse, ou du Piémont. Il n'y a que l'émigration pour réparer ces perpétuelles saignées faites à un capital qui ne se reproduit point.

L'enfant qui naît au milieu de ces misères, et qui voit, en grandissant, ses parens s'épuiser dans la lutte, prend bien vite le sentiment de cette redoutable position; instinctivement toutes ses facultés suivent la direction, non pas certes la plus naturelle ni la plus libre, mais la plus conforme à l'intérêt du foyer. Il se fait humble et docile, parce que le pouvoir porte une main de fer et un front ombrageux; religieux, parce que le clergé se présente avec les clés de la terre comme avec celles du ciel; probe et prudent, parce que ces vertus sont la voix du pauvre dans le monde.

Quand les forces lui sont venues, la nécessité change de face; mais elle pèse sur lui du même poids. Il faut tout quitter, les parens, les amis, le pays; point de transition. Du fond des Alpes, où l'horizon c'est l'espace qu'on aperçoit entre deux aiguilles de rochers,

le pâtre se voit soudain transporté en pleine civilisation, sur cette mer sans rivages, mais non pas sans tempêtes. Il n'est plus exploité par un gouvernement ni par une famille; mais aussi le voilà seul et sans soutien. A l'arrivée, les gens de la commune le recevront, le nourriront peut-être, jusqu'à ce qu'il ait trouvé à s'employer. L'initiation n'est pas longue : dès que le jeune émigrant connaît un peu la ville, on le plante au pied d'une borne; le travail et la Providence feront le reste, c'est assez de lui avoir mis, comme on dit, le pain à la main. Imaginez cette jeunesse et cet isolement! Le pauvre enfant arrive souvent à la fin du jour sans que sa bonne volonté ait été mise à l'épreuve, sans avoir mangé, sans savoir où se coucher; car il a l'orgueil de se suffire à lui-même, et plutôt que de retomber à la charge des siens, il dormira derrière une porte, sur ses crochets.

Tout va bien si quelque bonne maison l'adopte, et s'il intéresse la femme de chambre, le portier ou le commis. Dès ce moment, le voilà installé et en pied dans le quartier; on le recommande, on lui fait une clientèle; il commence à fendre du bois, à porter des lettres et des paquets. Alors aussi le poste devient glissant. Notre Savoyard est entré dans les secrets des ménages, il assiste à toutes les intrigues d'amour ou d'intérêt, et il sait les misères du luxe, comme les expédiens de la pauvreté. Ne craignez rien; il connaît les dangers du scandale, et voit sans voir. Que de mépris à dévorer, combien de vanités à ménager, à tous les étages de la société! Un Savoyard n'est pas l'égal d'un laquais; celui-ci le protège et lui rend les grands airs qu'il supporte de son maître, noble de lignée ou d'argent. Le Savoyard ne les rend à personne; il réalise plutôt l'idéal d'un pape chrétien, en sa qualité de serviteur des serviteurs de tout le monde. Peu lui importe en effet qui le paie et de quel air, pourvu qu'on le paie. Ses services et ses qualités aussi sont à ce prix.

Je sais d'un Savoyard le trait suivant qui me paraît préciser admirablement le degré de confiance et d'estime que méritent toutes ces vertus, produits du calcul.

Un officier-général reçoit une lettre; elle est d'une femme qui veut être devinée, mais qui ne veut pas se nommer. Ce mystère à demi voilé, cette provocation à une galanterie, irritent la curiosité d'un homme accoutumé à brusquer ses conquêtes. Il fait courir

après le commissionnaire, l'arrête, et le menace de la prison, s'il ne déclare qui lui a remis le billet. C'est peine perdue; le Savoyard paraît effrayé, mais ne bronche pas, quand le colonel, s'avisant d'un autre stratagème : « Combien t'a-t-on donné pour ne rien dire? — Cinq francs, mon colonel. — Si je t'en donnais dix, me le dirais-tu? — Ah! dame, monsieur, » fit l'autre se grattant la tête; et le secret fut livré. Je vous demande si ce n'est pas là la logique de l'intérêt prise sur le fait; entre deux marchés, notre Savoyard s'était tenu au meilleur.

Mais voici qui est mieux assurément; il s'agit d'une tentation tout aussi vive et qui fut surmontée avec autant de bonheur que le danger célèbre où triompha la sagesse de Joseph. L'héroïne était une jeune et brillante courtisane qui valait bien l'Égyptienne de Putiphar; le héros de l'histoire, véritable héros, ma foi! quel que soit le mobile de sa continence, un beau garçon de vingt ans; le lieu de la scène, un cabinet de bain orné de toutes les recherches de la volupté. Le rusé Savoyard n'en fut pas réduit à abandonner son manteau; il joua le niais et sortit, l'œil en feu, tout éperdu de ce qu'il avait vu et de ce qu'il n'avait pas osé. Il avait senti que le favori de la belle fille ne pouvait plus être son portefaix. « Elle n'aurait eu qu'à me retirer sa pratique, » s'écriait-il en homme qui fait passer les affaires avant les plaisirs.

Je ne prends pas ici une exception pour en faire un type. Presque tous les Savoyards de la capitale eussent agi de même dans la position de cet autre Joseph. Il n'y a qu'à voir l'austère uniformité de leurs amusemens. Suivez les barrières, le dimanche, de l'est à l'ouest, et du nord au midi; parmi la foule qui boit, qui jure, qui chante, qui danse et qui se bat, vous ne rencontrerez pas un Savoyard. Ces jeunes gens ont des mœurs de vieillard; il ne hantent point les bals ni les tavernes, ils ne sont ni joueurs, ni libertins. Cherchez la cause de cette réserve : on leur a dit que les forces du corps s'en allaient dans les plaisirs; puis, quel est le plaisir qui ne coûte rien à Paris? Ils ménagent ainsi tout ensemble l'argent qu'ils ont gagné, et les bras qui sont leur gagne-pain.

L'enfant de la Savoie n'est pas comme ces ouvriers de Paris qui choisissent le jour du repos et celui du travail. Le Parisien peut négliger son père, sa mère, sa femme et ses enfans. Qui le retien-

drait? La famille a d'autres ressources, et, par exemple, les hospices, les aumônes, le Mont-de-Piété, sans compter la prostitution. Il n'en va pas ainsi du Savoyard. Qui remplirait ses devoirs, s'il n'y mettait lui-même courageusement la main? Ne faut-il pas se nourrir, se loger, se meubler, secourir des parens pauvres ou infirmes et se faire un patrimoine dans l'exil? Vous voyez bien qu'il n'a pas le temps de se prendre aux douces paroles des jeunes filles, et qu'il est perdu s'il s'avise de sentir au lieu de calculer.

Un sentiment vrai ennoblit pourtant cette probité purement mathématique : c'est l'amour du foyer et du pays. Partout où ils vont, ils emportent leur patrie attachée à la semelle de leurs souliers. Seuls ou réunis, leur jour de repos, chaque semaine, est consacré à ces souvenirs ; ce jour-là ils écrivent ou font écrire à leurs parens, relisent les lettres reçues et prennent part en idée aux joies de leur famille ainsi qu'à ses chagrins. S'ils apprennent qu'il y ait des troubles dans le ménage, ils se prévaudront des secours envoyés pour exiger le retour de la paix au foyer domestique. C'est leur condition pour l'avenir. « J'apprends, écrivait l'un d'eux à son père, que ma mère est malheureuse ; je vous écris pour vous dire que je ne suis pas content. » Entendez-vous la menace? En traitant avec leurs parens, ils parlent de haut, eux que la loi tient en état de tutelle et de minorité jusqu'à la mort du père ; tant l'argent a de puissance et de considération parmi ces montagnards!

L'autorité du préfet de police, ou du commissaire qui représente le préfet, leur est sans doute fort respectable ; mais, sauf les cas de contact forcé, ils ne s'inquiètent guère de l'autorité qui gouverne Paris. Leur autorité à eux, celle dont ils ambitionnent le suffrage et dont la censure est redoutée, c'est le magistrat de leur commune ; c'est l'œil qui les suit partout et qui les trouble dans leurs plus intimes pensées. Avant toute démarche, ils se demandent ce que pensera, ce que dira monsieur le syndic.

S'ils ont des avantages personnels, Paris n'est pas le lieu de les faire valoir. Une fois dégrossis, ils commanderont volontiers un habit complet de drap fin, la parure distinctive du propriétaire et du rentier ; mais ce sera pour l'expédier au pays, en attendant le retour. Jusque-là, ils continuent d'endosser le harnais du commissionnaire. Quelquefois, l'amour du luxe croissant, ils achèteront une

montre, un parapluie, mais ils n'en feront aucun usage, pas plus que s'ils n'avaient nul besoin de connaître l'heure et que s'il ne pleuvait jamais à Paris. Il y a plus, ces objets ne seront pas en sûreté, tant qu'ils les auront en leur possession; pour que tout cela soit *sauré*, suivant leur expression familière, il faut l'envoyer au pays. Avant l'envoi cependant, si l'épargne du jeune homme est riche, il voudra y joindre son portrait. Ce n'est pas à coup sûr pour s'admirer sottement dans son image que le montagnard pose et se fait peindre: mais qui sait? le portrait peut servir à le marier. Il sera remarqué des jeunes filles du canton et lui vaudra quelque grasse dot. Qu'en dites-vous? n'est-ce pas ainsi que les princes mettent leur figure en circulation pour essayer ce que peut ajouter une belle tête à l'ambition d'une belle couronne? Certes, la spéculation ne sent point du tout son manant.

Le mariage est pour les Savoyards une affaire sérieuse, à laquelle ils apportent tout leur bon sens.

Ils s'établissent rarement à l'étranger, et rien au monde ne les déciderait à prendre une femme à Paris pour transplanter cette fleur fragile au grand air de leurs montagnes. Femmes de chambre ou maîtresses, riches ou pauvres, ce sont pour eux des poupées de salon qui ne supporteraient ni le hâle ni le travail. Ceux qui forment un établissement de commerce dans la capitale, ne pouvant pas se marier dans la commune où ils sont nés, s'allient quelquefois à un sang picard ou normand. C'est le petit nombre, et tout le monde n'approuve pas ces téméraires novateurs. Communément, quand l'émigrant est rentré dans ses foyers, à vingt-huit ou trente ans, la famille se met en quête; on passe en revue les fortunes et les caractères; la beauté ne vient qu'en dernier lieu, après ces conditions essentielles, et comme l'accessoire du marché. Le choix arrêté, le jeune homme doit obtenir l'aveu de la jeune fille avant de sonder les intentions des parents. Cela ne se fait point, comme dans nos mariages d'argent, par une simple présentation et par deux ou trois entretiens. Ils y mettent plus de façons: c'est des deux côtés une sorte de coquetterie qui ne manque ni de grace ni d'innocence. Pour attirer l'attention de la jeune fille, le prétendant se trouvera sur son passage au moment où la cloche de la paroisse appelle les familles au service divin; il se placera au premier rang pour la re-



garder. Quand la foule se retire, il la suivra de loin jusqu'à ce qu'il ait surpris un regard furtif au détour d'une rue ou bien à l'entrée du logis. Au temps de la moisson, il ira travailler dans le même champ; s'il l'aperçoit à l'extrémité d'un sillon, il partira de l'extrémité opposée, abattant les tiges sans lever les yeux. Vers le milieu du champ, si leurs mains se rencontrent, et si d'ailleurs les autres moissonneurs sont éloignés, le jeune homme lui glisse timidement au doigt un anneau d'or; et la petite fille, rouge d'émotion, sans quitter l'ouvrage, reprend son sillon à pas lents; ils ne se sont rien dit, ils n'ont pas même osé se regarder; mais ils se sont compris: les voilà fiancés. Ne dirait-on pas une scène de la Bible, et quelque épisode oublié de l'histoire de Ruth?

Cette naïveté doit faire place à d'autres mœurs. A force de se frotter à la vie parisienne, les Savoyards altèrent par degrés leur caractère natif. C'est l'éternel résultat du contact de deux civilisations inégales; la plus avancée doit, tôt ou tard, élever l'autre à son niveau. Ils ont beau se retremper, au retour, dans l'atmosphère incisive de leurs montagnes; et pendant leur séjour à Paris, c'est bien en vain qu'ils s'étudient à conserver leurs traditions, à repousser les usages qu'ils ont sous les yeux, à se faire, en un mot, dans leur quartier une image de la Savoie. Insensiblement leurs pores s'ouvrent dans cette serre chaude, qui hâte le développement et la maturité des intelligences; le progrès les baigne et les inonde; ils l'emporteront avec eux et le transmettront à la génération qui suivra.

Au reste, et précisément à cause de cette nature ductile, les Savoyards se dépouillent assez vite de leur écorce la plus grossière. Chose étrange! les races d'émigrants qui viennent de l'intérieur sont moins pénétrables et plus lentes à se façonner. Le progrès du langage, qui correspond à celui des mœurs et qui en est l'indice le plus certain, témoigne de la supériorité des Savoyards. Ils parlent aisément notre langue et sans trop d'étrangeté, tandis que les Auvergnats et les Gascons sont encore isolés dans leur patois. C'est une race qui sort peu à peu et se dégage de la foule; c'est l'aristocratie de l'émigration.

Le cabinet de Turin ne voit qu'avec haine et terreur cette infiltration progressive de l'esprit français dans les chaumières de la

Savoie. Chaque jour il fortifie le mur de prohibitions élevé depuis 1815 entre les deux pays; mais le mouvement est plus fort que les obstacles; quand on ne peut les franchir, on les tourne, et l'ennemi fait irruption par les issues mal gardées. Parmi les articles dont l'exportation est prohibée à la douane de Chambéry, il faut compter les femmes, qui n'ont pas le droit de passer en France avant l'âge de trente-cinq ans. Par cette politique de geolier, le roi de Sardaigne a voulu obliger les émigrans à faire retour avec leurs économies dans leurs foyers. Mais voici un résultat que le geolier n'avait pas prévu. Ce qui devait éloigner les Savoyards de la France est précisément ce qui les a rapprochés de nos mœurs. Ne pouvant pas faire ménage à Paris, comme l'Auvergnat, avec les femmes de leur pays, il faut bien qu'ils vivent avec les femmes françaises, quelle que soit la retenue de leur caractère et de leur sang. Les préjugés se sont aplanis dans ce contact ainsi que les distances; peu à peu la France devient pour eux une seconde patrie, où les mêmes causes qui les attirent finiront aussi par les fixer. Alors toute originalité de race aura disparu par ce mariage d'une population inférieure avec le peuple le plus niveleur et le moins original de l'Europe. Il n'y aura plus de Savoie ni de Savoyards, mais seulement une province de la France, détachée violemment par la conquête, et que la conquête nous rendra tôt ou tard.

LÉON FAUCHER.

---

# REVUE LITTÉRAIRE

DU MOIS.

## I.

On a semé dans notre époque des schismes qui la divisent, qui l'affaiblissent. Les arts s'éparpillent dans ces dissensions. Il faut que la critique s'assouplisse et s'étende ; il faut qu'elle mette dans son intelligence la variété qui s'établit dans les choses ; il faut qu'elle apprenne l'humilité et la compassion des misères les moins illustres ; il faut qu'elle aille à toutes les infirmités pour les redresser, si c'est possible. Après cela, nous ne voudrions pas qu'elle perdît son austérité dans ces complaisances ; et nous saurons bien maintenir la fierté de ses menaces, où ses prières seraient inutiles.

Mais en vérité, nous craindrions qu'en s'isolant dans quelques admirations et dans quelques invectives supérieures, la critique ne satisfît point à la grandeur de son œuvre, et n'altérât le sens de la littérature contemporaine. Si toutes les opinions se dispersent aujourd'hui ; si les partis se

retranchent; si les écoles se séparent; si les artistes se retirent; s'il s'ouvre, sur le terrain où nous sommes, des fentes qui s'élargissent chaque jour et qui en disjoignent de plus en plus les fragmens; si, dans la grande division de travail qui s'opère, le lien de l'autorité et l'unité de l'ensemble se perdent, il est nécessaire que la raison, appelée au gouvernement des affaires modernes, secoue son repos magnifique, s'enquière fidèlement de toutes les pensées, s'arrête sur tous les symboles. Elle doit s'interdire le dédain, quitter là son manteau de reine, sortir de son palais solitaire, et s'en aller quêter la vérité en tous lieux et distribuer partout sa justice. C'est à elle qu'il est réservé de découvrir et de raffermir l'unité qui s'oublie sous les dissemblances infinies de notre civilisation.

Il n'y a pas bien long-temps qu'un pirate littéraire nous a rapporté d'outre-mer une satire véhémement dirigée contre l'état présent des lettres françaises. Ce manifeste n'avait pas plus de force et de pénétration que n'en peuvent montrer les whigs de la *Revue d'Édimbourg*; il était même peu digne de la sévérité anglaise; il mêlait des œuvres et des noms qui ne s'étaient encore trouvés ensemble nulle part; il mettait à froisser des chefs-d'œuvre la même légèreté qu'à ramasser des nullités authentiques; il laissait à découvert une ignorance si grande des faits, et une inexactitude d'informations si contraire aux préceptes de l'analyse puritaine, qu'on s'explique facilement le peu d'inquiétude qu'il a excité parmi nous.

Cet article de la *Revue d'Édimbourg* contenait pourtant un reproche grave dont nous avons peut-être trop méprisé l'avertissement, et dont il convient de mesurer mieux la portée. Il nous blâmait de n'avoir point conservé la communauté de désirs et de tendances qui a donné à la littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle son influence et sa gloire irrésistibles. Il exaltait ainsi la mission illustre de nos devanciers, pour faire plus efficacement ressortir la vanité de nos efforts.

Le respect que cette comparaison exprime pour les monumens antérieurs de notre littérature nationale, doit nous rendre indulgens pour l'injustice qu'elle nous réserve. Et puis nous ne pouvons refuser le jugement de nos pères. Si vraiment ils sont inquiets dans leur tombe, s'ils ont soulevé leur pierre tumulaire pour accuser l'impiété des vivans, qu'importe la voix qui a évoqué leur colère?

Assurément, nous découvrons aujourd'hui des divisions qui n'étaient pas au dernier siècle; mais peut-être sont-elles plus apparentes que fondamentales, peut-être notre esprit a-t-il séparé des choses qui se tiennent dans la réalité; peut-être nous sommes-nous complu à isoler des œuvres, des hommes et des écoles qui, sous des diversités accidentelles, cachent une action concentrique; peut-être l'unité existe-t-elle en effet dans notre

société et dans notre littérature, où nous sommes coupables de ne l'avoir point vue; peut-être notre raison a-t-elle tort contre la nature; peut-être la critique est-elle responsable des discussions extérieures de l'art et du blâme que les étrangers jettent violemment sur nous.

Nous croyons bien que le procédé qui a engendré les œuvres d'art de notre temps diffère en des points capitaux de la méthode poétique du dernier siècle; nous mettons au travail moins de raison, moins de volonté, plus de fatalité aveugle, plus de fantaisie indépendante que les poètes encyclopédistes. Chacun de nous s'enferme dans son orgueilleuse rêverie et dans la contemplation de sa personnalité. Nous tenons notre muse secrète et mystérieuse; nous craignons que les regards des passans ne la souillent, et que la jalousie de nos amis ne la dérobe; nous nous abstenons d'admettre qui que ce soit en sa familiarité. Nous ne voudrions pas non plus discipliner notre muse, de peur qu'elle ne perdît à cette contrainte l'ardeur et l'emportement de ses caresses. Nous ne pourrions consentir à faire de cette muse hautaine le soldat de quelque armée allant au loin, ni la réduire à mériter par de longs sacrifices une grande victoire. — Sans doute aussi nous avons moins d'ennemis à vaincre que n'en avaient nos pères, puisque nous ne sentons pas, comme eux, l'aiguillon du devoir commun.

Mais enfin nous vivons tous sous l'empire de mêmes évènements et sous la loi de la même civilisation. L'esprit du siècle présent est aussi universellement pénétrant qu'aucun autre. Murez-vous bien dans votre égoïsme et dans votre vanité; le vent des orages qui grondent n'épargnera pas votre solitude; il ébranlera votre porte; il s'acharnera sur toutes les ouvertures de votre retraite; il s'insinuera par des fissures imperceptibles; il ira remuer sous vos pieds la cendre de votre foyer; il ennuiera vos oreilles, et vous ne pourrez éviter l'éclair jaillissant des nuages qu'il a entassés dans le ciel. Toutes les passions de votre ame livreront aux fatalités sociales les issues que votre intelligence croit avoir fermées. Et on lira l'histoire du siècle aussi bien dans vos effrois qu'on pourrait le faire dans votre enthousiasme.

Quelle doit donc être la préoccupation première de la critique de notre temps? C'est de soulever les voiles particuliers qui dérobent l'unité de la vie actuelle; c'est de dégager dans toute cette foule de conviés, sous tous leurs costumes originaux, sous tous leurs masques, dans toutes leurs allures diverses, le sentiment général qu'ils portent au cœur; c'est de montrer notre époque, non pas désunie, brisée, prostituée au hasard et à la mode, mais usant de mille moyens pour une même action, et composant le faisceau de sa puissance d'une infinie variété d'attributs. Si les nations

étrangères tournent à notre honte les bienfaits qu'elles ont reçus de nos pères, c'est qu'elles ignorent comment nous entendons continuer notre tradition. Certes, nous n'aurons pas besoin d'atténuer la gloire du XVIII<sup>e</sup> siècle pour nous faire grands. Notre mérite consistera à augmenter l'héritage qu'il nous a laissé; et quelle qu'ait été jusqu'à présent l'étourderie de notre jeunesse, nous n'avons pas épuisé en vaines prodigalités la sève de notre tronc héréditaire. Toutes les discussions qui ont été élevées, toutes les frivolités qui ont été brodées, toutes les fureurs qui se sont déchainées, tout ce qu'on a imaginé de vertus ou de vices, tout ce qu'on a essayé de mouvemens et même de réactions, toute la poésie et toute la métaphysique que le XIX<sup>e</sup> siècle a faites, ont un sens dont on peut montrer l'avenir. La France a toujours été en possession de dire aux nations européennes le dernier mot de chaque siècle.

La critique française doit prendre des termes plus généraux pour apprécier fidèlement l'ensemble de notre mouvement littéraire. Elle a établi des distinctions qui, à un certain point de vue, s'effacent; elle a érigé des suprématies dont elle peut comparer la valeur sous des faces nouvelles. Après s'être si habilement, si puissamment servie du procédé analytique et de la contemplation individuelle, il ne sera pas inutile qu'elle use quelquefois un peu de la vue d'ensemble et de l'étude des parallélismes, qu'elle rapproche les écoles et les partis, qu'elle rattache les étoiles naissantes aux constellations déjà formées, qu'elle compte les troupes, qu'elle assiste à la mêlée et raconte les batailles, qu'elle nomme les héros du jour à côté des guerriers éprouvés depuis long-temps. La critique se placera ainsi sur le terrain de la réalité complète et vivante.

La supériorité du mouvement intellectuel qui s'accomplit en France s'est révélée particulièrement depuis deux ans par l'unité démocratique où convergent les génies suprêmes du temps, La Mennais, Chateaubriand. Béranger les attendait déjà sur ce sommet; George Sand est allé les y chercher.

Mais ce n'est pas seulement de ces hauteurs qu'on découvre quelle vie nouvelle et inextinguible les arts se sentent venir. Ce n'est pas seulement dans ces têtes sublimes qu'on peut lire notre prédestination. Tout ce qui pousse d'espérances autour de ces grands feuillages, tout ce qui naît çà et là d'inconnu, d'anonyme, même de trop imparfait, porte le signe de cette promesse générale, et contient dans son éphémère existence un reflet de la force qui anime tout l'ensemble.

Aussi nous oserons descendre dans le courant de la bibliographie ordinaire, sans craindre que le trouble ou la faiblesse de ses inexpériences nous fasse jamais regretter le passé, ni désespérer de l'avenir des arts.

Nous pourrions même sans danger ne pas choisir les œuvres avec lesquelles nous voulons constater les progrès de la littérature française. Les livres que nous trouvons sous notre main suffiront certainement à notre preuve. Et ce n'est point sur notre raison, mais sur les desseins infallibles du siècle, que nous comptons.

Remercions tout d'abord M. Reveillé-Parise de s'être si complaisamment dévoué à la santé des gens de lettres, et d'avoir mis dans ses deux volumes (1) une recherche si éclairée des anecdotes du passé, une scrutation si délicate de la physiologie du tempérament artiste, un soin si minutieux de l'hygiène littéraire. Voilà donc que notre littérature aussi a son médecin, et non pas un docteur noir et diabolique, comme celui dont vous connaissez l'*humour* et les spirituelles leçons, mais un médecin qui s'occupe de votre corps négligé pour des spéculations moins vulgaires, qui vous tâte le pouls avec une main fraîche, qui vous égaie par une historiette, qui vous prie de lui lire vos vers, et qui règle votre régime en riant.

Le point de vue auquel M. Reveillé-Parise se place pour apprécier la physiologie des personnes livrées aux travaux de l'esprit, n'est pas exclusivement matérialiste. Cependant, sans récuser la vérité des faits observés sur lesquels il base sa loi fondamentale du tempérament artiste, nous eussions souhaité qu'il ne les eût pas justifiés par eux-mêmes, et que, pour les expliquer, il fût entré plus avant dans la recherche des relations de la pensée et de ses organes. M. Reveillé-Parise compose l'idiosyncrasie de l'homme de lettres avec une *sensibilité nerveuse originelle*, capable de recevoir des impressions plus vives, mais provoquant une *diminution graduelle et presque absolue de la contractilité*, principe de toute l'action humaine. Selon ce système, la passivité détruirait l'activité chez les hommes d'intelligence. Mais il nous semble que c'est faire la part des fatalités objectives trop grande, que de placer en elles le motif principal de la destruction, et de leur donner une influence si invincible. L'activité ne serait-elle pas au contraire la source de la gloire et des infirmités de l'artiste? Et, pour parler le langage de la science, les maladies des gens de lettres ne se rapporteraient-elles pas beaucoup plus à l'*hypersthénie* qu'à l'*hypèresthésie*?

Le second volume est divisé en deux parties. L'une contient la physiologie-pathologique de la vie littéraire; l'autre est réservée à l'hygiène convenable. Précisément dans ces deux dernières parties, M. Reveillé-

(1) *Physiologie et hygiène des hommes livrés aux travaux de l'esprit*, par J.-H. Reveillé-Parise, docteur médecin.

Parise, soit qu'il analyse les maladies des gens de lettres, soit qu'il indique les moyens de s'en défendre, donne aux excès de la contractilité et à ses effets plus d'importance qu'aux influences de la sensibilité. S'il remarque une altération organique, elle est causée par l'abus de la volonté, et non par l'action atténuante que les sensations peuvent exercer. Le régime qu'il ordonne consiste dans une certaine abstinence, ou dans un exercice déterminé du libre arbitre. Ceci ne nous paraît point s'accorder facilement avec la prééminence accordée tout à l'heure à l'influence de la passivité humaine.

Indépendamment de tous les faits observables possibles, en vertu même du sentiment psychologique de la vie que chacun porte en soi, nous oserons affirmer *à priori* que la loi fondamentale du tempérament des artistes ne peut être appréciée complètement au point de vue physiologique. C'est qu'en effet le sentiment de l'art nous paraît être bien plus un mouvement du dedans au dehors, qu'une impression du dehors au dedans. Au reste, la vie normale des hommes se produit généralement ainsi. M. Reveillé-Parise le reconnaît : « Possesseur du corps, *le moi*, ou « *l'homme*, ordonne à son sang de circuler plus lentement, à ses nerfs « d'être moins irritables, au cerveau de méditer telle idée plutôt que telle « autre. Le moi, par sa force intrinsèque, ou aidé de l'éducation et des « secours de la philosophie, de la médecine, commande, régit *souverai-* « *nement* l'économie; en définitive, comme on l'a dit, *l'homme est le* « *maître chez lui*. » — S'il est vrai que le génie soit un développement extraordinaire de la vie, il faudra bien convenir qu'il est l'expression d'une liberté particulièrement impérieuse. Mais cette définition, une fois admise, nous semblerait exiger qu'on déplaçât les bases sur lesquelles M. Reveillé-Parise a fondé le tempérament de ses malades.

Après tout, ce livre est un travail très-distingué et profitable. Même, sur le terrain métaphysique où nos chicanes l'ont attiré, il est infiniment plus remarquable que les ouvrages ordinaires de la science. C'est un pas fait au-delà de l'analyse vers une estime plus générale des causes originelles.

Nous ne pourrions accorder les mêmes éloges au *Sourd-Muet* de M. Paulmier (1). C'est un beau livre sans doute, puisqu'il parle d'humanité souffrante et soulagée. Mais on est aussi trop forcé de lui chercher ce mérite-là.

Il y a plusieurs années déjà que M. Bébian, professeur à l'Institut des Sourds-Muets, publia un ouvrage clair et court, où étaient exposés

(1) *Le Sourd-Muet*, par L. P. Paulmier, 1 vol. in-8°.



les principes de la méthode d'enseignement perfectionnée par l'abbé de l'Épée. Cet ouvrage était enrichi de notes curieuses sur l'histoire de l'éducation des sourds-muets, dont les premiers essais publics remontent à la fin du seizième siècle; il reproduisait fidèlement tout ce que la science actuelle possède de notions exactes sur l'étude des sensations et des relations de l'homme avec le monde extérieur; il était écrit simplement, avec la naïveté de bienveillance qui caractérise les écrivains de cette école philanthropique; il était divisé convenablement et selon toutes les rigueurs de l'évidence philosophique.

Toutes les qualités que nous avons remarquées au livre de M. Bébian, se sont tournées en défauts dans celui de M. Paulmier. Ici l'accessoire absorbe le fonds, l'anecdote étouffe le raisonnement, la disjonction remplace la division, la puérité et l'embarras vous arrêtent à chaque page. Et puis ce terre-à-terre a encore une emphase qui irrite et des sinuosités importunes qui fatiguent. C'est faire un reproche accablant à ce livre que de dire qu'il est inutile, — trop surchargé de détails oiseux pour se laisser saisir par les intelligences simples des sourds-muets, — trop privé de grands aperçus pour intéresser les lecteurs ordinaires.

Jusqu'à ce jour, l'éducation des sourds-muets a été personnelle, c'est-à-dire qu'on commence leur langue avec le côté individuel des sensations de chacun d'eux. Et au lieu de faire de cette particularité une initiation à une langue commune, il est arrivé souvent qu'on l'a arbitrairement érigée en généralité. C'est ainsi, par exemple, que, dans le langage figuratif des sourds-muets, la ville de Rouen est désignée par le signe employé originellement pour nommer un jeune élève qui y était né. Une si grande liberté dans la relation des signes et des choses nous paraît effrayante. Et il serait à désirer que les professeurs s'occupassent sérieusement de la composition d'un vocabulaire de signes plus rationnel et plus assuré.

Cette question, capitale entre toutes celles qu'on peut poser à ce sujet, semble n'avoir arrêté M. Paulmier que légèrement: « Tous les gestes des « sourds-muets sont des mouvemens du corps et de la physionomie. Si « l'on pouvait réduire ces mouvemens en petit nombre et les représenter « par des caractères radicaux, on aurait fixé le langage d'action, on en « aurait fait une langue. Ce système nous paraît difficile à trouver. » Et voici la raison avec laquelle M. Paulmier console sa paresse: « Les signes « sont enfans de l'imagination et de la poésie; ils doivent en avoir la « mobilité (pag. 114). » M. Paulmier ne sait-il donc pas que la nature physique, symbole et vêtement de toute poésie, est aussi la base des sciences exactes et mathématiques? Au lieu d'enfler le succès de sa

méthode par la biographie de ses élèves, M. Paulmier aurait dû songer à la perfectionner en l'appuyant sur les véritables notions de l'entendement humain.

Si ce livre ne contenait deux tableaux synoptiques et deux planches de signes gravés, nous aurions peut-être douté que l'intention de M. Paulmier, en le publiant, fût digne de ses fonctions. Il nous paraît effectivement avoir été inspiré bien moins par la méditation et par un dessein grave, que par l'envie de recueillir en un volume les manifestes auxquels M. Paulmier confie assez fréquemment l'emploi de rappeler au public sa qualité d'instituteur des sourds-muets. C'est que vous visiterez l'établissement de la rue Saint-Jacques du haut jusqu'au bas, sans avoir jamais affaire à M. Paulmier, et sans qu'on vous parle de lui. Les élèves que vous interrogerez, écriront bien vite sur leur cahier l'éloge de M. Itard, leur médecin, dont l'ingénieuse patience a donné la parole à quelques-uns d'entre eux, l'éloge du professeur Bébian que l'administration tient en disgrâce, peut-être même l'éloge de M. Ordinaire, directeur de l'établissement. Jamais on ne vous saura dire à quoi sert M. Paulmier, instituteur des sourds-muets. Et si vous demandez ce qu'il est, on vous répondra qu'il est élève de l'abbé Sicard. Ensuite vous pourrez lire la préface que M. Paulmier a mise à la troisième édition de son livre; vous y verrez que l'auteur « croit pouvoir dire, sans blesser la modestie, qu'il a eu quelques succès littéraires. » Pour croire un mot de cela, vous vous souvenez trop bien de n'avoir pas lu, dans le livre des *Cent-et-Un*, la description d'une *Séance des sourds-muets de naissance*, signée PAULMIER, instituteur des sourds-muets, élève de l'abbé Sicard depuis trente ans.

Aurons-nous bientôt fini avec ces livres qui cotoient péniblement la science, sans y aborder jamais, qui ont des passions littéraires pour la psychologie, et qui émettent le sensualisme de Condillac? Aurons-nous bientôt fini avec ces mélanges d'analyses arides et de banalités anecdotiques? Aurons-nous bientôt fini avec la philosophie tempérée? Il serait temps en effet que le mouvement encyclopédique de recomposition, qui se fait au cœur de la société, commençât à marquer ses oscillations à toutes les extrémités de la connaissance actuelle, et que les généralisations nouvelles transmissent leur vie à tous les détails de la science. Serait-ce donc en vain que les penseurs hardis souffriraient le martyre de la tristesse et de l'ironie? La rénovation, qui éclate par les génies les plus profonds, n'aboutirait-elle qu'à déchirer les entrailles qui la portent? Non, les audaces de la pensée moderne ne seront pas perdues; rarement nous trouverons à balayer sur notre seuil de ces débris ignorans des anciennes ido-

lâtries. Au contraire, les inspirations de l'esprit nouveau et les imitations de ses chefs-d'œuvre viennent en foule s'y offrir.

La régénération tentée par M. de La Mennais au nom de la doctrine ésotérique du christianisme, est, sans contredit, une des pensées les plus grandes et les plus parfaitement synthétiques de ce siècle-ci. On a déjà apprécié dans *la Revue* la haute portée de ce prêtre démocrate; on a foudroyé ses adversaires éloquemment. Mais si son enthousiasme, soudainement emporté, a rencontré des résistances, il a éveillé aussi par toute l'Europe des échos sympathiques dont le bruit n'est pas encore apaisé.

La ville de Lyon, dont le sac avait ensanglanté les rêves du *Croyant*, et remué jusqu'au fond son ardente charité, lui a renvoyé, la première, une salutation digne de lui. M. Jules Favre (1) a résumé, au milieu des douleurs de son pays, ce que M. de La Mennais leur apportait de consolations; il maudit la brutalité de la force avec une énergie que soutiennent d'effroyables souvenirs. Le mal que les systèmes ont causé à sa patrie lui fait envier pour l'œuvre de notre rédemption politique un secours plus puissant que celui des idées. L'amour, dit-il, vaut mieux que l'intelligence. Puis son imagination s'exalte encore; il ajoute: « Les philosophes, troublés, n'ont plus que des paroles vagues et creuses, et prophétisent un avenir dont ils n'ont pas la première idée. » Alors il tombe aux pieds de la Charité, et demande à cette fille de Dieu le bonheur que les fils des hommes sont impuissans à organiser. L'incendie de Lyon a été trop horrible assurément pour que nous ayons sitôt oublié ce désastre et la dureté *impitoyable* du pouvoir. Nous savons bien que la miséricorde est absente de certaines ames, et que la mansuétude a encore besoin d'apôtres. Mais enfin, est-ce la charité qui résoudra les problèmes posés par les massacres de Lyon, ou bien est-ce la justice? Et quelle force le cœur humain trouverait-il dans ses tendresses, s'il dédaignait les lumières de l'esprit? M. Jules Favre a montré déjà, au barreau, un don trop puissant d'âpreté véhémence, pour que nous ayons le droit d'exiger de lui une rigueur incompatible peut-être avec les mélancolies de son tempérament.

Il nous est venu de Nancy un pamphlet plus leste, ayant une fronde plus joyeuse et un épanouissement plus libre. *Le Sceptique moderne* (2) a vu le désir ardent de foi que le siècle n'a pu encore satisfaire; il se

(1) *Anathème*. Lyon, chez Babeuf.

(2) *Le Sceptique moderne*, 1 vol. in-8°; Paris, Chamerot.

laisse aller à un dernier criticisme, vif, impétueux ; il se glisse à travers tous les détails de la société actuelle avec franchise ; il en rassemble les antithèses, et établit rapidement le duel universel de vérité et de mensonge où nous sommes engagés. La guerre, la justice, l'histoire, les arts, la raison, la foi, les institutions sociales et domestiques, les mœurs, l'éducation, les partis, lui offrent un mélange semblable de bien et de mal. Ce sceptique a deux miroirs, où les choses prennent deux apparences différentes ; il poursuit les antinomies de l'ordre présent. Les contradictions proverbiales, les incertitudes les plus vulgaires empruntent une certaine force au cadre où elles sont ainsi entassées. La vérité de ce doute est dans l'époque actuelle. Nous ne pouvons que louer beaucoup la solution à laquelle il aboutit ; mais nous eussions désiré qu'il y fût amené par des transitions plus élevées selon la raison et selon le cœur.

Toute cette révolte de la pensée que le génie propage, acquiert encore une valeur plus significative par la coïncidence des défis que portent chaque jour à la réalité des ambitions plus modestes. Pendant que de nouvelles généralités outrepassent la métaphysique ancienne, il est aussi des souffrances particulières qui transgressent la sociabilité reconnue. La tête et le bras de l'époque présente ne peuvent avoir tort ensemble, sans que ce soit une justification de leur violence.

Hippolyte Raynal (1) était si peu né pour le crime, que la pénétration de Béranger et une prévoyance plus auguste n'ont pas craint de le secourir. Et cependant le *malheureux poète* a été conduit deux fois sur le banc fatal pour y être deux fois convaincu de son impuissance à rester en deçà des limites de la législation pénale. Venu ainsi jusqu'à l'âge de trente ans, sans connaître le talent qui pouvait le soustraire aux mauvais conseils de la faim, ce jeune homme vous raconte la fatalité de ses misères avec une naïveté qui force au pardon. « En revoyant l'empreinte de mes petits pieds nus, dit-il, je ne puis m'empêcher de m'attendrir en songeant que ce n'était point au mal qu'ils allaient, et que c'est là qu'ils ont été contraints d'arriver ! »

Aussi, lorsque la gendarmerie le saisit, dormant dans la forêt de Chantilly, il demande à la loi, qui n'a rien pu pour son bien-être, pourquoi elle le punit d'un dénûment qui prouve son respect pour elle. Et puis quand la loi l'a frappé et traité inhumainement, il s'écrie : « Il y aura

(1) *Malheur et poésie*, 1 vol. in-8° ; Paris, Perrotin.

bientôt deux mille ans que Jésus a été un Dieu pour avoir dit : Je suis la loi faite homme. Qu'êtes-vous, vous qui n'avez rien laissé de l'homme dans la loi ? »

Le droit imprescriptible de la faim avait jeté Raynal dans la prison de Poissy. Le droit non moins irrécusable de la pensée a fait écrouer M. Antony Thouret à la prison de Saint-Waast. L'un désirait du pain ; l'autre croyait que les idées n'ont à supporter d'autre épreuve que celle de la vérité. La loi a condamné dans ces deux hommes les deux besoins les plus impérieux de la nature humaine.

M. Antony Thouret a consacré les loisirs de sa peine politique à écrire un roman. Il y a peint trop de souffrances réelles pour qu'on n'excuse point un peu son inexpérience première de l'art. *Toussaint-le-Mulâtre* (1) est une esquisse de passions actuelles fortement empreintes d'amertume et de criticisme. Les caractères de ce livre sont mieux constitués que l'action n'est conduite ; ils manquent cependant de l'illusion idéale, qu'une méditation plus exquise aurait pu achever de leur donner.

M. Thouret a écrit son livre avec une exagération de réalisme, qu'il a empruntée à la manière de M. Hugo. Lorsqu'il l'applique purement à des descriptions extérieures, aux révélations des ténèbres de la police, aux réminiscences du cachot, aux souvenirs du journalisme, il donne vraiment à son matérialisme une verve et une chaleur originales.

Notre époque est ainsi faite. Elle a des périls dont la chance séduit les ames fortes ; elle entraîne dans l'action des natures que l'art se fût réservées en d'autres temps ; elle les y compromet si bien qu'elle les brise pour toute la vie ; elle ne leur rend qu'au milieu des douleurs le repos et la faculté poétique. Ces ames d'artistes s'éveillent ou se retrouvent sous le poids des anathèmes de la société ; elles aigrissent encore leur énergie dans cette proscription. Désormais elles ne sauront plus que nier et mandire.

Pendant ce temps-là, l'éducation et l'opulence donnent à quelques organisations ébauchées une littérature factice et fade. L'oisiveté crée chez nous des poètes, presque autant que la nature. L'aristocratie fait les frais de ces renommées, et la librairie ceux de leurs livres. Les rigueurs du feuilleton savent s'amollir encore aux sollicitations d'un noble titre. Mais il est merveilleux de voir quelle insouciance de tout sentiment sérieux s'est emparée de cette littérature des grands salons, et quel vertige la

(1) *Toussaint-le-Mulâtre*, 2 vol. in-8° ; Paris, Levavasseur.

domine. C'est peut-être dans les écrivains du parti légitimiste qu'on reconnaît plus aisément les destinées contraires du siècle.

Voici le *Voyage en Suisse* (1) de M. le comte Théobald Walsh, rédacteur de la *Gazette de Normandie*. M. le comte, entré en Suisse, semble oublier complètement les préventions de parti qu'il soutenait, tant bien que mal, en France. S'il rencontre un portrait de Luther à Bade, une petite république à Gersau, la date et le lieu d'une héroïque insurrection dans la vallée du Prentigau, et partout les noms de Guillaume Tell, de Jean Huss, de Zwingli, il prend aussitôt feu contre l'hérésie et la révolte. Il apprécie gravement à Genève la haute puissance politique de Calvin. Quelquefois, pourtant, il veut rappeler les opinions de sa coterie, et renouer les concessions involontaires de son présent aux principes de son passé. La nonchalance et la singularité qu'il met à ces ressouvenirs sont piquantes. Retrouvant à Lucerne les traces de Paul-Louis Courier, il argumente sur la dualité de son talent et de son caractère avec un admirable sang-froid. Il a peine à croire que Courier ait été bon. Puis il se reproche la hardiesse de ce jugement : « Je crains, dit-il, qu'il ne s'y glisse, à mon insu, un reste de rancune politique; ce qui, j'avoue, serait possible. Car Courier est, après Béranger et M. de Blacas, l'homme qui a fait le plus de mal à la restauration. » Par quel horrible forfait M. de Blacas a-t-il donc mérité de couvoyer la gloire au bout de ce paragraphe ?

M. Jules de Saint-Félix, dont nous voudrions rappeler le talent à des préoccupations plus graves, voyageait aux bords de la Méditerranée lorsque lui vint l'idée du roman d'*Arabelle* (2). M. Jules de Saint-Félix ne nous paraît pas avoir une assurance bien vive dans la bannière politique sous laquelle il s'est engagé; il a senti le besoin d'avoir une autre religion que celle de son parti; il s'est réfugié dans *l'amour de l'art pour lui-même*, et lui a voué un culte secret, comme il le dit dans sa préface. Il n'a point tenu toutefois sa parole. Arabelle est bien l'image de l'aristocratie présente, à laquelle nous regrettons que M. de Saint-Félix ait consacré sa jeunesse. Arabelle est une courtisane. Elle reçoit à Florence, dans son palais, toute la noblesse d'Europe. Elle a l'audacieuse splendeur de la prostitution dont les femmes du monde n'ont que les douceurs timides. Le comte Edmond aime Arabelle plus qu'homme n'a fait avant

(1) Paris, chez Hivert, quai des Augustins.

(2) 1 vol. in-8°; Paris, Guyot.

lui. Cet amour inoui, gagnant Arabelle peu à peu, lui sert de transition entre les débauches et le cloître. Voilà tout.

L'aristocratie n'est-elle point comme Arabelle, aujourd'hui? Tentée par les débordemens nouveaux du siècle, elle s'y plonge passionnément. Ses loisirs se prennent aux plus excentriques manifestations de l'esprit moderne. Elle se noircit volontiers comme Byron, et cherche les ivresses où l'on oublie. Mais elle ne peut ordonner à sa raison de suivre son cœur; elle en exagère au contraire les reproches à mesure que la vie lui échappe. Elle se jette alors stoïquement dans les extrémités de sa première destinée, et compte racheter par le repentir la part qu'elle a prise aux folies du temps. Cela met dans sa biographie un mélange absurde des désirs les plus insensés et des plus imbécilles remords. Ne comptez point nous tromper, poète; vous préférez les péchés de votre Madeleine à ses larmes.

La versification de M. Jules de Saint-Félix, quoique assez abondante et limpide, a pourtant un signe frappant d'extériorité et de matérialisme. Ne dirait-on pas qu'il n'a point trouvé dans son opinion la vie nécessaire pour animer ses caractères, et qu'il s'est trouvé forcé de dépenser sa poésie sur le costume de ses statues? Toutes ces vieilles convictions sont ainsi devenues impuissantes; les artistes qu'elles inspirent, pourront bien encore tailler des marbres; ils ne sauront plus entr'ouvrir le ciel pour lui dérober le feu souverain.

Nous ne parlerons des fragmens qui terminent le volume, que pour en citer les quatre derniers vers, où semble se dévoiler l'arrière-pensée d'une heureuse conversion :

Eh bien! vos ducs ont-ils le front moins triomphant,  
 Depuis qu'un écusson est un jouet d'enfant?  
 Passez, ducs et châteaux et donjon feudataire.....  
 Tout va vite, voyez, tout passe sur la terre.

Pendant que la poésie aristocratique se perd ainsi dans des sentiers qui la trompent, M. Henrion, avocat à la cour royale de Paris, dresse une statistique de parti, pour recueillir la vie des hommes célèbres que la mort enlève chaque année.

Cet avocat prétend qu'Andrieux, apôtre très ardent de l'impiété, est un des hommes qui ont le plus contribué à égarer la jeunesse; que Bentham avait peu d'estime pour l'espèce humaine; que M. Bichon, supérieur du séminaire de Mendé, après avoir joui d'une éloquence entraînante, s'est endormi du sommeil des justes au sein du calme et de la sérénité; qu'il n'y a rien de plus gracieux, de plus noble, de plus naïf que la Didon de

P. Guérin; que Lafayette était un homme de bon ton dans les rangs du désordre, et rappelait l'ancienne cour à des partis de sale démagogie; que M. de Martignac était un grand tribun qui avait fait représenter plusieurs vaudevilles. Lorsque M. Henrion ne sait point courber une biographie jusqu'à l'humilité de son point de vue, il la restreint à ses deux dates extrêmes; de telle façon qu'aux endroits où il ne peut mettre une déclama-tion, il laisse une aridité qui n'a rien à lui envier. Il est plus commode encore d'omettre les tendances du siècle, que de les insulter. Du reste, le sublime projet réalisé par M. Henrion avait reçu un commencement d'exé-cution par les soins doctrinaires de M. Mahul. Toutes les infirmités se tiennent.

Nous savons une candeur aussi énorme que ces hypocrisies. Un ancien préfet du Gard (1), destitué en 1824 pour des motifs qu'on a peine à de-viner dans des strophes à moitié effacées, s'était retiré près du Luxem-bourg. Il ne paraît pas que l'émeute de décembre 1850 l'ait fait désertier, comme il dit lui-même, *le nid modeste et studieux où il avait assemblé sa couvée*. Mais, aussitôt l'émeute passée, en janvier 1851, M. de Sémonville, grand-référendaire près la chambre des pairs, reçut de lui quatre stances, signées par un *promeneur ami de la paix et des roses*, qui l'engageaient à faire enlever du jardin du Luxembourg les échafaudages dressés à l'occa-sion du procès des ministres. Le poète anonyme promettait, en échange de cette complaisance, de ramener sa muse dans *l'enceinte long-temps profanée*. M. de Sémonville n'était peut-être pas fâché d'épier une muse, pour savoir ce que c'était. Il fit enlever les planches fatales. Mais le pro-meneur ami de la paix et des roses, par de nouvelles strophes, demanda compte au grand-référendaire de la mousse qu'il laissait pousser au men-ton de la Diane chasseresse, et du limon *fangeux* qui faisait frémir les muscles du *fer* gladiateur. Il pria le noble pair de faire couvrir les statues *du vernis protecteur d'un bouillant encaustique*.

Il paraît que M. de Sémonville trouva la muse trop divertissante pour ne pas se rendre à ses nouvelles sollicitations. Tout cela amena entre le pro-meneur et le grand-référendaire une bataille de compliments et de bouts-rimés qui se trouvait consignée avec mille autres petits poulets paternels sur l'album de M<sup>me</sup> la baronne \*\*, fille du promeneur. La publication de cet album a rempli un énorme volume.

La critique n'a pas de prise, comme on pense bien, sur ce recueil de poésies domestiques, qui est du nombre des choses qu'on n'a pas besoin

(1) *Loisirs d'un ancien magistrat*, par le vicomte de Villiers du Terrage.



d'outrager. Nous ne pouvons taire cependant combien la fadeur de toutes ces sensations privées est générale aujourd'hui. Nous aurions été fâchés de ne pas rencontrer les loisirs de M. le vicomte Villiers du Terrage; ils nous donnent la mesure de la vie puérile et peureuse qu'on mène autour de certains foyers. Nous ne voulons pas nous dissimuler les superstitions insensées que les troubles du siècle jettent dans une multitude d'esprits faibles. La honte de cette couardise servira à raffermir nos ames.

Nous ne croyons pas que l'esprit de parti soit assez puissant pour assurer une renommée véritable aux *Pensées* de M. de Peyronnet (1). Ce livre, plus grave et meilleur que ceux dont nous venons de parler, n'a point cependant la marque de grandeur que lui pouvait donner l'infortune. Nous ne devons pas montrer plus de miséricorde pour la métaphysique du prisonnier, que nous n'aurions eu de patience pour les prétentions du ministre. L'adversité n'a point élargi, le moins du monde, les systèmes étroits de ces derniers et impuissans défenseurs de la vieille monarchie.

L'envie que tous les ministres déchus ont eue de mettre au grand jour le talent vanté en eux par leur coterie, a tourné à la dérision de ce parti, qui ne sait même plus discerner ses faiblesses. Vieillard près de s'éteindre, il est tombé dans l'atonie de l'enfance. Le livre de M. d'Haussez sur l'Angleterre était aussi ignorant que possible. L'ouvrage de M. de Montbel n'aurait pas été lu, s'il n'avait parlé du *duc de Reichstadt*. Ce que nous reprocherons au livre de M. de Peyronnet, c'est l'absence de toute passion; une raison bornée, incapable d'émotions, voilà le secret de cette fausse grandeur que le malheur n'a pas ennoblie.

Lorsque l'antique et féodale monarchie était déjà chancelante, lorsqu'elle s'affaissait avec les croyances religieuses qui la soutenaient, lorsque le vaste réseau du catholicisme tombait peu à peu au-dessous du niveau de l'humanité, lorsque le xvi<sup>e</sup> siècle approchait, lorsque l'ancienne communion des idées et des passions était déchirée par le rationalisme de l'hérésie, si quelques hommes d'état se levaient, impassibles devant les choses qui tombaient, trop loin encore des choses qui allaient être pour les attendre, insoucians du droit, profitant du fait, mettant toute leur sagesse à naviguer habilement dans la tempête de leur siècle, relevant de leur raison individuelle, et n'ayant pas le temps de s'agrandir à des usages généraux; certes, ces hommes étaient assez différens de ceux qui les environnaient, ils avaient dépensé assez d'énergie à chercher en eux-mêmes leur point d'appui, ils étaient d'assez héroïques lutteurs pour que

(1) *Pensées d'un prisonnier*, 2 vol. in-8°; chez Allardin.

nous devons les estimer encore. Aussi, que Philippe de Commines se voue tour à tour au droit de Bourgogne et au droit de France, que Machiavel paraisse osciller entre la démocratie de Florence et la tyrannie des Borgia, on tolère ces incertitudes. L'absence de croyances n'est pas nuisible à ces hommes ; elle faisait leur force et leur gloire : car ce n'est point par les origines de leur raison, mais par les applications, qu'ils brillent.

Cette froideur dans les grandes aventures de la vie, qui caractérise le génie des ministres du XVI<sup>e</sup> siècle, ne nous paraît point convenir aux hommes d'état d'aujourd'hui. Les questions générales sont, grâce à Dieu, mieux posées en ce temps-ci qu'en celui-là ; elles ne permettent plus l'indifférence ; et si nous trouvions dans un homme de parti la sécheresse des premiers politiques, nous devrions penser bien mal de l'opinion qui aurait été contrainte de se choisir un tel représentant.

M. de Peyronnet est ainsi. Il argumente sur les politiques diverses avec un sang-froid intolérable, il cherche les conséquences, et ne s'inquiète pas des bases. Il a une dialectique peu variée, mais opiniâtre ; il déduit de la souveraineté du peuple son absoluton, et de la légitimité son panegyrique ; il raisonne sur les petits détails et s'abstient des grandes affaires ; il discute, il dialogue ; il fêraille avec la pensée, comme avec une arme terne ; il m'a tout-à-fait l'air d'un homme qui perce le mur de sa chambre avec la moitié d'un fleuret. Il était fait entièrement pour les chicanes obscures du parquet, et toute espèce de régime devait trouver en lui un excellent avocat-général.

La dialectique dont use M. de Peyronnet est mesquine. C'est un petit sentier épineux qui n'ouvre jamais de perspectives. Quelquefois il conduit à des précipices ténébreux, vers des antres où aucune lumière ne luit, et où l'on tombe dans la terreur du néant. Voulez-vous voir par quel dogme la restauration prétendait remplacer le consentement du vote national ? C'est par la guerre civile. M. de Peyronnet établit la nécessité de ces dissensions fratricides ; il voudrait seulement les faire plus rares et moins féroces. Voulez-vous savoir pourquoi on ne doit pas abolir la peine de mort ? C'est qu'il y a des hommes dont la misère est si grande, que les plus affreux supplices, hormis celui-là, ne leur sont point suffisamment cruels.

Toutes les premières pages *sur la justice*, composées par le ministre pendant l'instruction de son jugement, ont bien l'air d'avoir été écrites devant l'échafaud ; mais, malgré les infortunes de l'auteur, ces pages sont empreintes d'une telle dureté, qu'en vérité ce n'était pas Cinq-Mars qui eût pu les écrire, mais plutôt Laubardemont.

Le traité du *serment politique* qui suit est une controverse sans con

clusion. Nous n'y avons remarqué qu'un chapitre sur la *souveraineté populaire*; l'écrivain aborde enfin le principe de la politique, mais sa logique exercée se montre impuissante à combattre le dogme fondamental conquis par nos révolutions.

Ce qui reste, après cela, est une série d'articles, dont quelques-uns ont été envoyés aux journaux légitimistes, et qui tous sont trop empreints du cachet d'une personnalité aveugle et égoïste pour solliciter une réfutation. Et pour finir par une observation qui rentre mieux dans la spécialité de nos études, nous signalerons les paragraphes de M. de Peyronnet sur les *actes*, comme la révélation parfaite de toute sa personne. La stérilité de sa politique et les limites de son esprit s'y laissent facilement deviner.

Au cinquième siècle de l'ère chrétienne, le philosophe Boèce, après avoir essayé de reconquérir le monde à la métaphysique d'Aristote, expiait dans son cachot le tort de son antiquité. Le livre qu'il écrivit dans les fers est resté, parce qu'il porte un sentiment très élevé de contemplation. Boèce était vraiment assez grand pour être insensible à ses souffrances avant qu'il songeât à leur administrer les consolations de la philosophie. Boèce vivait entre deux grands mondes, digne de tous les deux.

M. de Peyronnet est tombé d'une petite position dans une infortune qu'il n'a pas su convenablement apprécier. Son livre n'a ni grande passion, ni grande idée. Ce n'est presque pas un regret, ce n'est pas du tout une conversion, c'est une plainte dans une bouche qui se fait appeler stoïque. Nous eussions mieux aimé trouver dans *les Pensées* une protestation vive et hautaine contre les innovations du temps; mais encore une fois le parti légitimiste a perdu ses fortes émotions. De Maistre a enterré avec lui son éloquence.

Si vous voulez vous reposer de ces vieilles choses, cherchez dans les livres de la jeunesse une émotion plus sérieuse. Les jeunes gens travaillent hâtivement; mais ils ont au moins à dépenser de la chaleur et de l'intelligence.

*Paris moderne* (1) et *Paris révolutionnaire* (2) ont ouvert leurs pages à la foule des écrivains. Le premier de ces deux livres s'est proposé de reproduire la physionomie visible de Paris; le second, les tendances de sa spiritualité. Le but de celui-là, moins ardent, est plus facile à attein-

(1) *Paris moderne, nouveau tableau de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle*, 4 vol. in-8°; chez M<sup>m</sup>e Charles Béchét.

(2) *Paris révolutionnaire*, 4 vol. in-8°; chez Guillaumin, rue Neuve-Vivienne.

dre. Du reste, ils ont tous deux le tort grave de n'avoir point été dirigés selon des plans précis et fermes. Aussi, nous craignons que l'un ne reste incomplet dans sa réalité, comme l'autre dans sa logique.

Mais nous croyons pouvoir affirmer que, de tous ces tableaux du présent et du pays, ressort l'avertissement d'une unité prophétique, dont les hommes peuvent laisser au temps la charge de développer les conséquences inévitables. Dans toutes ces voix particulières que nous avons essayé de caractériser, on retrouve des notes communes et des cris involontaires qui présagent d'heureuses destinées. L'angoisse de la douleur, l'ennui de l'oisiveté, l'impuissance du fanatisme, sont des indices aussi certains des grandeurs de l'avenir que l'ardeur et la raison de la jeunesse. Mais nous pouvons trouver les mêmes signes dans la direction des études actuelles vers le passé de l'histoire et vers les nations extérieures.

L'HISTOIRE DU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE, par le bibliophile Jacob, est ainsi faite qu'elle doit s'attirer à la fois l'approbation et les blâmes de la critique. M. Paul Lacroix, dit le *Bibliophile*, semble avoir surtout le goût des recherches et des compilations historiques; il aime à découper les chroniques, à les reproduire, à les copier; il se plaît, par une érudition patiente et quêtuse, à retrouver le passé dans sa physionomie la plus servilement calquée sur certains monumens et sur certains témoignages; il annote, il exhume, il coud ensemble les lambeaux exhumés; c'est ainsi qu'il a composé les deux premiers volumes de l'histoire du XVI<sup>e</sup> siècle, en transcrivant à la suite de nombreux passages des chroniques et des vieilles histoires. Eh bien! ce genre de labeur est estimable et mérite qu'on le loue. Dans la vaste distribution de travail qui doit présider à l'œuvre historique de notre siècle, il faut des écrivains que la nature de leur esprit porte plus particulièrement à recueillir les faits, à mettre en lumière les autorités, les récits authentiques, les mémoires originaux, sans but, sans idée, sans dessein, qui fassent des recherches pour l'amour des recherches elles-mêmes, qui ne veulent rien élever eux-mêmes, mais qui amassent le plus de matériaux possible, et qui se délectent avec une ardeur infatigable dans la compilation. Nous sommes de l'avis de M. Paul Lacroix, compiler est une bonne chose, mais dans son ordre et à sa place; aussi nous ne chercherons nullement à le détourner des *recherches* et des *compilations*; nous louerons même de grand cœur son aptitude véritable pour ce genre de travail; mais nous lui demanderons pourquoi, compilateur utile, il s'attache à dégrader l'histoire ou plutôt à la nier, pourquoi il manifeste dans sa préface une indifférence si railleuse pour les idées. Que signifie cette lutte qu'on voudrait établir entre les faits et les systèmes?

existe-t-il donc un fait que l'homme ne voie à travers son idéalité ? existe-t-il un système qui ne repose pas sur une observation ? L'idéal absolu est aussi impossible que le positif absolu est impraticable.

Vous rassemblez les notes que vous avez prises sur les manuscrits de la Bibliothèque du roi et sur les chroniques vulgaires ; vous classez les dates et les anecdotes que vous avez amassées. C'est bien, vous êtes un chroniqueur ; vous vous piquez de ne mettre à votre travail aucune intelligence. Vous vous vantez de n'avoir discerné, ni les hommes, ni les temps. Vous exaltez vivement le mérite que vous avez de manquer de raisonnement et de pénétration.

Mais à qui l'auteur fait-il tort par ces vues étroites ? à l'histoire, ou à lui-même ? M. Paul Lacroix a décelé dans sa préface un esprit auquel manque la grandeur, et qui semble s'obstiner et se complaire à rester mesquin ; il s'est montré destitué de ce sens large et profond qui sait assigner à chaque chose sa valeur et sa portée. Comment l'auteur n'a-t-il pas compris que plus il se vouait à la chronique, plus il devait respecter l'histoire, que ce respect même eût rehaussé son propre travail et ses efforts, qu'il en eût fait un ouvrier intelligent concourant à l'œuvre générale, tandis que, par les étranges affirmations de sa préface, il s'est montré manœuvre prétentieux et révolté. L'histoire ne sera pas ébranlée sur sa base par les singuliers anaphèmes de M. Paul Lacroix ; elle attend toujours les artistes et les penseurs ; comme il est de sa destinée de se renouveler de siècle en siècle, et de changer de point de vue en s'élevant toujours, elle offre incessamment des champs nouveaux et des perspectives inconnues. L'histoire ne se contente pas d'être une chronique ; elle ne serait pas non plus satisfaite de la sécheresse d'une dissertation ; pas davantage elle ne songe à dégénérer en plaisir passionné ; mais, s'attachant à comprendre la vie entière de l'humanité et de l'homme, elle mêle ensemble le réel et l'idéal, le drame et le système, les faits et la loi générale qui les mène et les coordonne. Cette histoire indestructible semble une des plus nobles préoccupations de notre siècle ; elle réclame de nouveaux efforts et d'énergiques tentatives. En attendant, nous engageons M. Paul Lacroix à continuer sa compilation, sans davantage insulter l'histoire.

Tout concourt dans notre époque à éclaircir les fastes du genre humain, ses mœurs et ses destinées dans les civilisations les plus différentes : voici les *Chants populaires des Serviens* (1), traduits par M<sup>me</sup> Élise Voiart sur

(1) *Chants populaires des Serviens*, recueillis par Wuk Stephanowitsch, et traduits d'après Talvy par M<sup>me</sup> Elise Voiart. 2 vol. in-8 ; Paris, chez Merklein.

la version allemande de M<sup>lle</sup> Thérèse Jacob. La guerre est le sujet principal des rapsodies nationales de la Serbie, parce qu'elle est la trame de toute son histoire. Parqués entre le Danube, l'Adriatique et le Balkan, les Serbiens ont lutté successivement contre les Bulgares de l'est, contre les monarchies militaires du nord, contre l'invasion et la souveraineté ottomanes. Aussi le caractère de leur littérature est-il spécialement héroïque. Mais l'amour s'y joint plus souvent et plus affectueusement qu'à l'épopée homérique. On sent que le christianisme et la Germanie ont passé par là et s'y conservent.

La condition misérable des Serbiens explique suffisamment la brièveté de leurs récits populaires. Ces chants de l'esclavage n'ont pas la longue haleine des libres poésies de la démocratie grecque. Rien n'empêcherait toutefois qu'on ne groupât les plus indifférentes de ces ballades autour des plus considérables. *Les aventures de Marko, fils de roi*, pourraient, par exemple, servir de centre à toute une fable épique qui rallierait facilement en un faisceau les témoignages dispersés du patriotisme serbien. C'est probablement ainsi qu'on a fait à l'égard des chants homériques. Mais cette falsification, qui ne gênerait pas sensiblement la vérité, n'accroîtrait pas non plus la valeur de ces admirables poésies.

Et si la grandeur d'une littérature se mesure à l'influence qu'elle exerce sur les destinées humaines, quelle littérature pourra se dire plus grande que celle des Serbiens ? Elle a tiré un peuple de la servitude. Ces chants, colportés sur les montagnes de la Bosnie et de l'Herzégowine, y entretenaient le souvenir de la vaillance antique et la haine héréditaire contre le despotisme musulman. Depuis plus de deux siècles, les Turcs étaient établis en maîtres dans les villes et dans les forteresses serbiennes, lorsque, au commencement de celui-ci, les guerres de la Russie et de la Porte permirent aux peuplades opprimées de recueillir leur part de l'insurrection que la révolution française venait de semer à travers les nations. Le héros George Pétrowitch commença la délivrance de son pays. Le prince Milosch la mena à terme. Le 22 novembre 1855, le sultan Mahmoud l'a reconnue. La Serbie est actuellement admise à s'administrer elle-même par une assemblée nationale, plus démocratique que nos chambres constitutionnelles. Il est vrai qu'elle doit cet affranchissement à la promesse d'un tribut annuel de 15,000,000 piastres turques, réparti par l'assemblée. Voilà comment, dans l'ère moderne, toutes les voies conduisent à la liberté. La poésie et l'or rompent leur ancien divorce pour conspirer à l'émancipation du monde.

*La Philosophie de la tradition* (1) est un livre très important et très significatif : il dérive des tendances qui poussent l'Allemagne à sortir du christianisme en l'exagérant ; c'est une vue théosophique touchant l'origine et les développemens de l'humanité. Le procédé de ce mysticisme est bien simple ; il consiste à emprunter à l'époque présente ses désirs et ses idées, et à les légitimer non point par la force actuelle et vivante de l'humanité, mais par les comparaisons et les interprétations des anciennes sectes. Les vérités de notre temps ne peuvent conserver leur intégrité en passant de la sorte au tamis des traditions mystiques ; et cette seconde vue des superstitions qui tombent sera aussi inhabile à les soutenir, que les efforts analogues de Julien pour aviver le paganisme furent impuissans à intercepter la foi chrétienne.

Le mysticisme de M. Molitor est particulièrement judaïque ; il argumente de la thora et de la m'sorah beaucoup plus que des évangiles ; il fait disparaître Jésus sous Moïse, et Moïse sous les rabbins. En établissant l'équation de la cabale et du christianisme, M. Molitor a restitué l'une et l'autre à leur place historique ; il a retrouvé au point de vue de la foi l'identité de la philosophie et de la religion, qu'on a reconnue en France au point de la raison. L'école dont M. Molitor relève aspire à conduire le christianisme à une philosophie idéale-réelle ; d'autres écoles travaillent à amener l'humanité au même terme. Cette dernière mission nous semble plus sérieuse, parce qu'elle est plus positive.

A en juger par ses antécédens, l'Allemagne ne prendra part à l'action politique de l'Europe qu'en vertu de la philosophie. Nous devons regarder l'acharnement qu'elle met à condenser tous les systèmes comme le signe précurseur d'une réalisation. Or, il est bien certain que le judaïsme doit opérer pour sa part dans le mouvement philosophique qui travaille l'Allemagne. M. Molitor représente dignement la science hébraïque au congrès des opinions contemporaines. En France, la savante traduction de la Bible, publiée par M. Cahen, a marqué l'heure d'une semblable élaboration ; mais nous avons l'heureuse hardiesse de soumettre toutes les études à l'unité moderne que nous portons dans nos entrailles, et de faire d'ensemble ce que l'Allemagne ne peut mener à bien avec plus de savoir, parce qu'elle a moins de discernement ou trop de prudence.

M. Molitor appartient à l'école des Baader et des Gœrres, dont l'idéalisme élevé passe de l'étude des traditions aux spéculations les plus ab-

(1) *Philosophie de la tradition*, par J.-F. Molitor, traduit de l'allemand par Xavier Quris, 1 vol. in-8° ; Paris, chez Gaume frères, 1 rue du Pot-de-Fer.

straites de la pensée, et pour laquelle Schelling ne dissimule pas de généreuses sympathies. Les relations suivies que M. X. Quris a eues avec les professeurs des universités allemandes, le rendaient tout-à-fait digne d'introduire en France une connaissance plus parfaite de ce nouveau mysticisme.

Aucune nation ne manquera au banquet de la démocratie; l'Allemagne s'est mise en route pour y venir. Nous avons sous les yeux une traduction de la tragédie de *Struensée*, que Michaël Beer, le frère du célèbre compositeur Meyer-Beer, a fait représenter à Munich peu avant sa mort. Cette tragédie n'a point, comme on pense, la raillerie aristocratique dont M. Scribe a usé peu agréablement dans sa comédie; elle est une justification de l'alliance démocratique-monarchique rêvée par quelques hommes d'état du XVIII<sup>e</sup> siècle. *Struensée*, avant de monter sur l'échafaud, prononce la formule sacramentelle des royautés constitutionnelles : « Ce jour arrivera;... il est inévitable, assuré comme l'éternelle « sagesse. Les peuples ne sont puissans que par les rois, les rois ne sont « grands que par les peuples. » Nous doutons moins de l'éternité de cet axiôme que des résolutions de l'Allemagne.

C'est par les voies matérielles que l'Angleterre accomplit son progrès. L'économie politique est la seule philosophie non dérisoire qu'on fasse à Londres. Les *Contes populaires de John Hopkins* (1), composés par M<sup>me</sup> Marcet, sont un résumé assez fidèle de l'état actuel des idées économiques de la Grande-Bretagne. John Hopkins, c'est une nouvelle façon de John Bull, façon plus patiente et plus débonnaire. John Hopkins vit dans le dénue-ment le plus absolu; il ne connaît l'abondance que dans le nombre des membres de sa famille. Il se laisse pourtant faire dix petits contes benins, par lesquels on lui persuade que sa pauvreté est heureuse, que la richesse des seigneurs entretient cette félicité, que la taxe des maîtres doit être respectée aveuglément; que, s'il ne se trouve pas à l'aise dans son comté, il peut aller fonder une colonie dans le Nouveau-Monde; que, s'il n'a pas de quoi nourrir ses enfans, il ne doit pas compter sur l'aide de ses concitoyens; que les machines et l'exportation étrangère, qui le ruinent, pourront bien finir par l'enrichir, et qu'ainsi, de progrès en progrès, il saura l'économie politique aussi bien qu'Adam Smith, ce qui ne l'empêchera pas de mourir de faim. Nous comprenons tout ce que le privilège de la

(1) *John Hopkins*, contes populaires, par M<sup>me</sup> Marcet, traduit de l'anglais.



possession a de timoré, d'intolérant, pent-être même de juste; mais nous ne savons pas quelle simplicité rustique se laisserait prendre à l'artifice d'une logique si naïve.

Ce qui perce de démocratique dans l'enseignement de ces contes étonne d'autant plus, que l'aristocratie y a toujours la dernière parole, pose les questions et les résout. Aussi l'on cherche toujours une hypocrisie dans ses discours, et, lorsqu'à la fin elle propose la liberté du commerce du blé, comme la seule concession qu'elle puisse faire, on est tenté d'y voir bien moins un moyen de mettre le pain à bon marché, qu'un désir du monopole de la richesse, et une espérance nouvelle d'exploitation. Du reste, ce livre contient sur la question politique des expressions hardies, qui sembleraient encourager les progrès de la liberté plus que ceux du bien-être. Ces distinctions pourraient devenir fort inutiles, si une révolution importante s'accomplissait en Angleterre. Le paupérisme y est trop considérable pour qu'il n'entraîne pas les solutions économiques dans les insurrections populaires.

Mistress Trollope a promené, l'année dernière, ses ironies aristocratiques en Belgique et dans l'ouest de l'Allemagne (1), comme elle avait fait auparavant en Amérique. Elle avait usé suffisamment son aversion de la démocratie; elle avait assez ridiculisé les essais de la liberté moderne. Elle est devenue moins gaie et moins satirique; mais elle a perdu aussi un peu de son esprit, en perdant ses dédains. Son voyage des bords du Rhin est un excellent indicateur. Il enseigne fort scrupuleusement le nom et le prix des auberges. Si jamais vous avez affaire en Flandres et dans les provinces rhénanes, emportez le livre de mistress Trollope et un bonnet de soie.

Les voyages que fait le torysme anglais sont, malgré tout, plus amusants que ceux entrepris par le *légitimisme* français. Ils ont dans le récit une gravité moqueuse qui déguise la naïveté de tous les étonnements. Il semble que les royaumes du continent soient les provinces de la Grande-Bretagne; ces impassibles voyageurs anglais les visitent avec l'autorité du commandement. Mistress Trollope nous annonce en finissant qu'elle est contente de sa province d'Allemagne, « qui instruit le peuple, et ne permet ni à l'ignorance, ni à l'esprit de désordre, de bannir du pays la sage discipline, source d'une constante prospérité. » Nous serions tentés, mis-

(1) *Belgium and western Germany*, chez Eaudry, rue du Coq. La traduction de ce livre a paru chez Fournier.

tress, de préférer votre aristocratie précédente à l'humilité actuelle de ces concessions mitoyennes.

Nous devons à un Anglais, M. Th. Maccree, une histoire de la réforme en Italie (1), pleine de révélations curieuses, savamment recueillies. L'Italie a souffert pour toutes les causes de la liberté moderne sans jamais en jouir pleinement : nation dévouée, elle n'a point gardé le souvenir de son martyre, mais seulement de son honneur. Quand donc pourra-t-elle rassasier sa soif au fleuve dont les eaux la fuient ? Quand donc brisera-t-elle la coupe sanglante où on l'abreuve ? La réforme trouva l'Italie passionnée partout, prête en plusieurs endroits : à Venise, à Ferrare, à Bologne, dans les principautés du nord, la science était trop grande pour que le libre examen ne fût pas accueilli ; dans la Calabre, il y avait les colonies hérétiques des Vaudois ; à Naples, il y avait des vice-rois d'Allemagne qui admiraient Luther par patriotisme. Dans la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, la révolte s'accrut vite ; après ce terme, la proscription et les bourreaux l'étouffèrent longuement. Le récit des exécutions qui dépeuplèrent la Calabre est d'un effet horrible ; les catholiques se voilaient la face devant ces boucheries papales : à Montalto, le même bourreau coupait avec son couteau la gorge à quatre-vingt-huit luthériens en un jour. Ces atrocités faisaient haïr le froc aux moines eux-mêmes.

Tous les développemens de cette histoire ont été très fidèlement retrouvés par M. Maccree. On pourrait désirer dans son livre des vues plus générales, et un ressouvenir moins mesquin du méthodisme anglican ; mais on ne peut qu'y louer beaucoup la multitude claire des détails. Cet ouvrage doit être cher aux Italiens. C'est l'épopée complète des tortures que la papauté a infligées à leurs pères. Les illustres martyrs de la tyrannie autrichienne, en retrouvant ainsi dans l'histoire la suite non interrompue des aspirations violentes de leur pays à la liberté, doivent puiser dans le récit de ces hécatombes l'assurance de l'avenir.

M. le comte Ferdinand dal Pozzo (2), ancien maître des requêtes, et premier président de la cour impériale de Gênes, a trouvé un excellent moyen pour raffermir les Italiens dans le *bonheur* du statu quo. Il a prétendu démontrer à ses compatriotes que l'Autriche les gât<sup>irait</sup> infiniment plus en dehors de leurs frontières qu'au dedans, et que l'esclavage où ils

(1) *La Réforme en Italie au xvi<sup>e</sup> siècle, ses progrès et son extinction*, par Th. Maccree, traduit de l'anglais ; Paris, chez Cherbuliez.

(2) *Della Felicità che gl' Italiani debbono e possono dal governo austriaco procacciarsi*. Paris, Cherbuliez.

se débattent si violemment est plus profitable à l'unité de l'Italie que ne pourrait l'être la liberté. Assurément M. le comte dal Pozzo accepterait une présidence de l'Autriche, aussi volontiers qu'il l'a fait de l'Empereur. Il a contracté l'habitude des obséquiosités et de la tyrannie.

Mais qu'importe l'unité de l'Italie, si l'Italie n'existe pas? Qu'importe le lien des peuples sans leur liberté? Qu'importe la force d'un gouvernement sans la dignité des nations? Qu'importe l'ordre sans le libre arbitre? Non, que l'Italie garde sa haine des *Tedeschi*; qu'elle ne mendie pas de leur pitié une part de ce que sa force lui donnera un jour largement. Qu'elle ne fatigue pas ses espérances dans les palais des ambassadeurs de Vienne. Qu'elle verse des larmes sur le pain noir de la servitude. Ces épreuves valent mieux que des pactes honteux. Les grandes adversités préparent l'âme à soutenir les grands triomphes.

Les réfugiés italiens consolent leur exil par les plans de l'avenir. La jeune Italie, toute pleine des espérances de son âge et de son talent, n'attend le salut de la patrie que de l'énergie du peuple. Les esprits que l'expérience a rendus plus chagrins et plus défians, demandent à la diplomatie l'amélioration du sort de leurs frères.

Dans un ouvrage publié en 1850, sur *l'Indépendance de l'Italie*. M. Marochetti proposait aux souverains de l'Europe de faire de l'Autriche une puissance entièrement danubienne, en lui donnant une partie de l'empire ottoman en échange de la libération de l'Italie. Cette utopie, toute grande et belle qu'elle puisse être, n'en restera pas moins impraticable. Les souverains de l'Europe ne font entrer pour rien dans leurs calculs le bonheur des peuples. Leurs ruses n'ont d'autre but que leur despotisme. Les nations sont trop peu de chose, pour qu'ils se dérangent à leur intention, ou bien elles sont trop à craindre pour qu'on ouvre la voie à leur ambition par un changement.

Et voici la dernière preuve que nous pouvons donner de l'émancipation certaine des peuples. *L'Histoire de Russie* (1), publiée par M. L. Paris, d'après les chroniques nationales, nous montre le despotisme et l'esclavage disparaissant peu à peu de ce terrible empire; ce n'est qu'en introduisant la liberté en Russie que Nicolas a pu la détruire en Pologne. Nous pensons bien que ce n'est pas en vain que Dieu a établi ce majestueux concert des pensées européennes.

H. FORTOUL.

(1) *Histoire de Russie*, d'après les chroniques nationales, par Louis Paris, 1 vol.

---

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

31 octobre 1834.

Il était facile de prévoir, et nous avons dès long-temps prévu, la retraite du maréchal Gérard. Son passage au ministère n'est pas un des faits les moins caractéristiques de notre époque, où toutes les pensées honnêtes et nobles semblent frappées d'une mortelle impuissance. Les deux questions qui avaient occupé presque uniquement le maréchal durant sa courte présidence, la réforme des abus et l'amnistie, ne seront pas encore cette fois vidées. La retraite de M. Gérard est significative; elle veut dire que les pots-de-vin, les marchés scandaleux, les spéculations illicites et les manœuvres du télégraphe seront maintenus comme par le passé; qu'on restera violent, persécuteur et inexorable envers les opinions vaincues; que le ministère actuel continuera de satisfaire toutes ses passions d'avidité et de vengeance; en un mot, qu'il se croit encore assez fort pour braver l'indignation générale excitée par ses actes, et mépriser l'opinion.

Une bande d'écoliers, qui a vu s'éloigner son maître, n'est pas plus joyeuse que ne l'est le ministère depuis que la démission du maréchal Gérard a été acceptée. Ce n'est pas que le maréchal fût un président du conseil bien altier et bien incommode; mais il voulait les réformes et l'amnistie, et vouloir ces deux choses avec quelque tenacité et quelque suite,

c'est déclarer la guerre à M. de Rigny et à M. Thiers, à M. Persil et à M. Guizot. M. Persil avait annoncé qu'il déposerait sa démission sur la table du conseil, si l'amnistie était adoptée; M. Gérard a cédé la place à M. Persil. *Cedant arma togæ*; le sabre du soldat est moins tranchant et moins acéré que la plume du robin.

Cependant ce ministère, qui a perdu toute sa consistance morale dans la personne du maréchal Gérard, ne devrait pas se dissimuler qu'il est complètement disloqué. Ne lui a-t-il pas fallu faire publier par le *Moniteur* la retraite du président du conseil, sans pouvoir en présenter aussitôt un autre? Tous les courriers qu'on a expédiés, revenus avec des lettres de refus, et le fauteuil du président resté vacant pendant plusieurs jours, indiquent assez quelle terrible responsabilité aurait à prendre celui qui voudrait le remplir. A l'heure où nous écrivons, rien n'est encore conclu. On parle à la fois du maréchal Lobau, du maréchal Maison, du maréchal Molitor, de M. Molé et de M. de Broglie : nous ne savons qui occupera cette triste place, encore baignée des sueurs du malheureux maréchal, qui l'abandonne après tant d'inutiles efforts; mais quiconque la prendra sans avoir déjà compromis une réputation de probité et de droiture, sans avoir été signalé comme un homme impitoyable, aveugle et cruel, fera un grand acte de courage. Assurément, ce que n'a pu faire le maréchal Gérard, son successeur ne parviendra pas à l'effectuer. Le boubier des marchés secrets et des manœuvres de bourse ne se fermera pas sous ses pieds; il faudra bien, volontairement ou non, qu'il s'y plonge, ou du moins qu'il ferme les yeux pour ne pas voir ses collègues s'y vautrer à plaisir. Les cachots ne s'ouvriront pas non plus à sa voix, il ne peut l'espérer, puisque toutes les sollicitations du maréchal n'ont pu arracher un seul détenu de sa prison. Il sera donc président du conseil à bon escient, sans espoir de faire le bien ni d'affaiblir le mal; il sera ministre pour s'adjoindre à des actes de rigueur, pour couvrir d'un voile de plus tous les scandaleux désordres du ministère; l'opinion publique l'aura dûment averti, la fuite honorable de son prédécesseur lui aura suffisamment fait connaître en quels lieux il vient aborder, à quelles consciences il va livrer la sienne. Nous le répétons, nous ne savons pas quel personnage politique osera prendre une telle résolution; mais quel qu'il soit, fût-il de nos amis, nous ne craignons pas de dire que son procès est fait d'avance, et qu'il sera jugé comme coupable d'un crime commis avec préméditation.

Pour la réforme des abus, nous n'en parlons pas, trop de gens sont intéressés à les maintenir; mais l'amnistie, qui n'empêchera personne de s'enrichir dans les marchés, et de trafiquer des nouvelles, rencontrera un jour moins d'obstacles qu'on ne pense. Le véritable président du conseil,

celui qui ne se retire jamais , dont le fauteuil n'est jamais vide , homme peu accessible aux passions politiques , esprit calculateur et prévoyant , n'est , dit-on , plus opposé à cette amnistie qu'il a repoussée si long-temps. Mais comme il sent , avec son instinct ordinaire , que ce ministère est usé , et a suffisamment fourni sa course , il ne serait pas fâché , ajoute-t-on , que cet acte de clémence réclamé par l'opinion , et qui peut à lui seul faire vivre un cabinet pendant quelques mois , fût réservé pour l'avènement du nouveau ministère qui se formera sans doute en présence des chambres. En repoussant l'amnistie à son instigation , les ministres actuels se seraient laissé *enferrer* par cet habile personnage , et pousser tout doucement dehors ; M. Dupin lui-même se serait chargé d'appuyer cette combinaison d'en haut , tantôt par quelques faux semblans d'opposition , tantôt par des notes sur l'amnistie , jetées dans un journal quotidien , où il déclare que cet acte ne peut être fait que par une loi , et du consentement des trois pouvoirs ; manière adroite de renvoyer la question jusqu'aux chambres , d'éloigner tout retour des ministres en place vers de meilleures idées , et de les mener pieds et poings liés , sans une action honorable à offrir pour leur défense , devant le grand jury qui doit prononcer sur eux. Osez dire maintenant que nous ne sommes pas gouvernés avec sagesse.

M. Thiers , qui se connaît en roueries , se sent déjà si bien joué , qu'il s'occupe , dit-on , de se pourvoir d'une ambassade. Celle de Madrid paraît avoir fixé son choix. De grandes questions politiques et financières surtout s'agitent en Espagne. M. Thiers irait donc en Espagne , et au besoin , M. de Rayneval passerait au ministère des affaires étrangères. M. Thiers aurait fait valoir la nécessité d'avoir à Madrid un homme avancé dans l'intimité de la pensée gouvernementale , à qui l'on pût s'ouvrir sans le moindre détour. La tendance démagogique de Madrid inquiète les Tuileries ; on prévoit le moment où le gouvernement de la reine ne pourrait plus servir de digue , où l'intervention serait commandée par la nécessité , et l'on se demande si , dans ce cas , au lieu de risquer une guerre sur le Rhin , on ne ferait pas mieux de laisser s'établir ou même d'établir dans la Péninsule un bon gouvernement absolu avec lequel on n'aurait pas le souci de voir le fantôme de la république montrer sa tête menaçante entre les cimes des Pyrénées. Ces craintes et ces prévisions expliqueraient et motiveraient les visites fréquentes qui ont été faites depuis quelque temps , au dire de certaines gens bien informés , par M. de Calomarde , à un haut et puissant personnage. L'esprit de prévision éclate en tout , et il est peut-être aussi utile de changer ses voisins que ses ministres.

Quant à M. Peel et à lord Lyndhurst, qui ont été vus, par un journal de Paris, en haut lieu, et fort occupés, d'accord avec le ministère français, à fabriquer un ministère tory, nous pouvons assurer que, dans leur court séjour de douze heures, ils ont songé à tout autre chose. Les hommes d'état de l'Angleterre qui appartiennent au parti tory, et qui ont quelque capacité, sont si loin de songer à rentrer au ministère, que l'un d'eux conseillait dernièrement au duc de Cumberland de réaliser de grosses sommes pour acheter des terres, en qualité de colon libre, à Botany-Bay. « Pour moi, je vais le faire, ajoutait-il. — Et pourquoi à Botany-Bay ? demanda le prince. — Parce qu'il vaut mieux y vivre en colons qu'en déportés, et que nous le serons très incessamment. »

Une sorte de superstition s'attache à l'incendie du parlement en Angleterre. On regarde cet événement comme l'indice d'une révolution prochaine, et ce n'est pas tout-à-fait sans raison. Il paraît, en effet, que l'enquête sur cet incendie, dont on s'occupe en ce moment, et qui n'a pas encore été rendue publique, offre déjà des incidens à la fois curieux et menaçans. Le dernier bill au sujet des pauvres ne serait pas étranger à cette catastrophe. Ce bill, qui oblige les pauvres qui reçoivent des secours des communes, à habiter les maisons de dépôt, rend leur situation encore plus affreuse, en ce que, pour les six shellings qu'ils reçoivent chaque semaine, ils sont contraints d'abandonner les travaux d'atelier auxquels se livraient la plupart d'entre eux. Des menaces recueillies par les commissaires de l'enquête, la connaissance qu'on avait de l'incendie à Birmingham le jour même de l'événement, et d'autres indices, indiqueraient suffisamment d'où est parti le coup. Dans plusieurs comtés de l'Angleterre, il est déjà question d'incendies considérables, et l'alarme est répandue partout. On compte beaucoup sur les premiers actes du prochain parlement pour diminuer le mécontentement des classes populaires.

Il est certain que la translation du parlement dans un nouveau local influera sur la nature de ses discussions. Cette antique chambre oblongue, où le jour pénétrait à peine, qui ne contenait pas tous les membres de la représentation nationale, qui n'avait rien de solennel et de théâtral comme les constructions modernes, modérait en quelque sorte les orateurs, et donnait à l'assemblée un certain air de réunion de famille qui tuait l'esprit d'emphase et de déclamation. Qui sait le caractère que prendront les séances dans un autre lieu ? Et si les dispositions d'un nouveau local forçaient l'orateur à s'adresser à l'assemblée, au lieu de parler au président, comme on fait à Londres, quelle tournure personnelle ne prendraient pas les discussions, et qui peut prévoir la nature des motions qui seraient

faites? L'effet de ces influences secondaires n'est pas à dédaigner. Le seul aspect de la salle de la Convention excitait les esprits à la violence, et sans la disposition matérielle du conseil des Cinq-Cents, à qui vingt fenêtres basses donnaient des issues naturelles, Bonaparte eût peut-être péri le 18 brumaire.

M. de Talleyrand, qui fait un tableau fort rembruni de l'avenir de l'Angleterre, ne semble pas très empressé d'y revenir. Son séjour à Valençay, qui se prolongera beaucoup cette année, va être signalé par une fête vraiment royale. Les ministres et les princes devaient y assister, et M. de Rigny, qui vient d'être pourvu, par ordonnance, de l'intérim du ministère de la guerre, était déjà en route pour Valençay où il comptait passer sa lune de miel. Deux portefeuilles sont une charge un peu lourde pour un nouvel époux déjà chargé d'une dot de quelques millions; mais M. de Rigny ne reculera devant aucun de ces fardeaux, et il chargerait même volontiers ses épaules de la présidence du conseil.

M. Thiers, dont le lit était déjà fait à Valençay, restera cependant. Le télégraphe le réclame, et d'ailleurs on ne quitte pas Paris au moment d'un remaniement de ministère. M. Thiers est trop habile pour ne pas garder son portefeuille jusqu'à l'époque de l'ouverture des chambres. Mais il est douteux qu'il résiste alors. Les députés de toutes les nuances qui sont à Paris ne font pas mystère de leurs intentions. M. Thiers a passé le front levé au milieu de trop de scandales; il sera sacrifié! Ajoutez qu'on lui impute en grande partie la retraite du maréchal Gérard, qui ne lui sera pas pardonnée par la chambre.

Il faut rendre justice à M. Thiers. Il est resté durant toute cette semaine fort étranger aux intrigues politiques. Son discours de réception à l'Académie l'a occupé d'une manière exclusive, et rien n'a pu le distraire de ce travail. Toutes les affaires ont été ajournées, toutes les décisions suspendues; on n'admettait dans le cabinet du ministre que ceux qui venaient lui parler de son discours; les grammairiens et les puristes étaient seuls écoutés, et chaque soir on faisait une lecture des parties achevées du morceau, qui ont eu un immense succès dans le cercle intime. En général, depuis quelque temps, M. Thiers ne s'occupe que de littérature; il parle sans cesse de reprendre ses anciens travaux, et de se retirer pour continuer l'*Histoire de la révolution française*. Il faut espérer que M. Thiers réalisera ces projets. Les chambres n'encourageront pas que les lettres en le rendant à la vie littéraire.

Un petit scandale, dont la société de Paris s'est amusée, a eu lieu à l'occasion d'un des mariages qui ont été contractés, il y a quelques jours, par quelques ministres passés et présents. L'un d'eux avait employé pour inter-



médiaire un homme fort connu, homme trop à la mode pour ne pas exiger un pot-de-vin, cette chose si en vogue aujourd'hui. Le mariage conclu, l'obligeant ami qui avait contribué à le faire réussir, attendait son légitime salaire, qui ne pouvait manquer d'être magnifique, vu l'opulence des conjoints, lorsqu'il reçut de la nouvelle épousee six couverts d'argent, et deux boutons d'or du mari. Le désappointement fut grand, les couverts renvoyés avec dédain, et les boutons rendus au donneur avec une pièce de vingt francs dans la boîte. De grandes explications s'ensuivirent. Le pot-de-vin, puisqu'il faut l'appeler par son nom, avait été remis à un proche parent du mari, qui avait trouvé bon de le garder pour lui-même. Il fallut le payer de nouveau. Cette aventure est assez consolante pour la morale publique; elle prouve que, loin de recevoir des pots-de-vin, les ministres en paient eux-mêmes en certaines circonstances, et même qu'ils les paient deux fois.

INTRODUCTION GÉNÉRALE A L'HISTOIRE DU DROIT, PAR E. LERMINIER, PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE (1).

Le caractère éminent de notre époque est l'agrandissement que toutes les spécialités prennent du côté des spéculations générales et universelles. La science cherche à rompre les barrières qui séparaient ses parties diverses, et qui interceptaient leur vie commune. La métaphysique se glisse partout pour unir les choses et pour les dominer.

La carrière fournie déjà par M. Lerminier est un des témoignages le plus irrécusables et les plus frappants de la tendance encyclopédique que nous venons de signaler. Le jeune professeur a trouvé l'étude du droit réduite à l'exégèse analytique; il l'a élevée à la discussion des principes. Ses investigations ont ainsi outrepassé la lettre des lois, et la recherche de leur esprit l'a poussé rapidement sur le terrain large et sérieux des réalités sociales. Le droit s'est alors dépouillé pour lui de ses aridités locales, de ses minuties restreintes; il lui est apparu comme une manifestation perpétuelle de la moralité humaine; il lui a laissé découvrir ses affinités intimes avec l'histoire, avec la philosophie, avec la religion, avec l'art; il a pris place, à ses yeux, dans les destinées mobiles et impérissables du monde, entre toutes nos douleurs et tous nos progrès. Pendant que les professeurs de l'école s'obstinent à répéter que le droit est une formule, M. Lerminier nous a enseigné que le droit, c'est la vie.

Cette définition capitale a rattaché les études législatives à la science

(1) Seconde édition. Chamerot, libraire, quai des Augustins, 13.

moderne, dont elles perdaient de plus en plus la voie, malgré les révélations de la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle. M. Lerminier a recueilli spécialement la pensée de ce grand siècle; il la représente avec éclat et éloquence. Il l'a augmentée de toutes les passions et de toutes les idées du XIX<sup>e</sup> siècle. Organe brillant de la tradition révolutionnaire, il en a enrichi et développé l'héritage. Les lecteurs de *la Revue* savent à quelles applications sévères ou piquantes il a plié son talent.

L'empressement qui porte de plus en plus la jeunesse vers cet enseignement grave et actuel, a rendu nécessaire la réimpression du premier ouvrage où le professeur a déposé les origines de ses opinions. *L'Introduction générale à l'histoire du droit* est une appréciation scrupuleuse des principaux travaux entrepris par la philosophie dans les limites ou sur les frontières du droit. Le mouvement profond et animé du seizième siècle y est creusé par un esprit jeune, qui trahit abondamment ses sympathies et son enthousiasme. Mais le signe le plus remarquable de ce livre, c'est la relation qu'il montra tout à coup entre la législation et la pensée. Montesquieu n'avait guère songé qu'aux rapports des lois avec les mœurs. Le progrès des temps est sensible. *L'Introduction générale à l'histoire du droit* se trouve au niveau des intentions de la métaphysique allemande. Elle date véritablement parmi nous une transformation de la science, et une amélioration du siècle à la suite des merveilles du siècle dernier.

Il est utile de connaître ce que l'auteur pense de son livre, et la valeur qu'il attache lui-même à cette œuvre, dans la série déterminée de ses études.

#### PRÉFACE DE LA SECONDE ÉDITION.

En publiant aujourd'hui la seconde édition de *l'Introduction générale à l'histoire du droit*, je ne puis me défendre de dire ce qui m'est venu à la pensée pendant que je revoyais ce premier essai.

Le temps nous emporte avec une vélocité si vive, qu'il dote d'une espèce d'antiquité ce que l'homme a fait et écrit il y a quelques années à peine, ce qui, dans un autre siècle, aurait semblé né d'hier. Nous passons et nous nous oublions nous-mêmes; nous oublions les détails de la route parcourue, tant elle est infinie, tant l'espace que nous laissons derrière nous, et celui qui se projette à nos yeux, est immense et indéfinissable!

Qu'est-ce donc qu'un livre au dix-neuvième siècle? C'est un point de la vie, c'est un moment énergique et réfléchi de l'existence et de la pensée, un recueillement, une halte avant de passer outre. Il appartenait aux heureux habitans des âges paisibles et des siècles qui coulaient moins vite

que le nôtre, de régler tranquillement les développemens de leur activité, de choisir à loisir la forme harmonieuse et souvent unique qui devait enfermer leur génie. Mais nous, il faut marcher, pas de repos. Celui qui voudrait arrêter sa vie dans les préoccupations d'un seul monument, risquerait de découvrir son œuvre au milieu d'une société nouvelle, comme si un artiste du siècle des Antonins eût attendu longues années pour montrer une statue de Minerve à des générations prêtes à tomber aux genoux de Jésus-Christ.

Si donc un seul livre ne suffit plus à l'expression d'un homme ni à la satisfaction du siècle, si la pensée, tant individuelle que générale, veut éclater périodiquement, il importe que l'unité se retrouve toujours dans le siècle et dans l'homme.

Le siècle ne désobéit pas à l'attraction vers l'unité. Dans son sein, pas un esprit ne conçoit, pas un bras ne se meut sans travailler à l'unité. L'anarchie est à la superficie; le dessein de Dieu est au fond. Insensés qui dénoncent au monde sa ruine imminente et qui sonnent les cloches funéraires au lieu de celles du baptême!

L'homme doit se mettre en rapport avec l'esprit de son siècle, et dans la conscience du genre humain, il trouvera sa propre unité. Alors il peut être tranquille sur la grande direction de sa carrière; il ne s'égarera pas. Des déviations légères, des méprises inévitables, réparées aussitôt que reconnues, ne sauraient le jeter hors des grandes voies de l'humanité: il marche sûrement et avec courage jusqu'aux dernières limites de sa force et de sa vie. Il sera récompensé, si, avant de disparaître, il peut en se retournant reconnaître la série des témoignages de lui-même semés par ses labeurs à travers la route, s'il peut assigner à chacun d'eux un sens dans sa vie, un mérite dans la communauté humaine. L'unité est là aujourd'hui; elle ne réside plus tant dans la forme que dans l'esprit.

Voilà pourquoi il nous semble peu utile d'altérer par de nombreux changemens le caractère d'un livre. Il vaut mieux construire à côté que de s'épuiser en réparations. Même les imperfections saillantes d'une œuvre peuvent en constituer l'originalité dans la série générale. D'ailleurs, s'attacher à se changer dans le passé, au lieu de se développer dans l'avenir, serait d'une vanité impuissante.

Nous n'avons donc fait à ce premier essai que les corrections de détail dont une revue sérieuse montre toujours la nécessité. Nous avons conservé les divisions, les pensées, l'esprit du livre, et nous devons déclarer franchement au lecteur que nous avons été souvent consolés des défauts sans nombre qui le déparent, par la pureté sincère des dispositions générales qui nous animaient alors en l'écrivant.

Dans l'*Introduction générale de l'histoire du droit* se trouve, dès l'origine, le culte de la pensée. Il est évident que celui qui en a tracé les pages n'a jamais reconnu d'autre autorité que la souveraineté de l'intelligence. Seulement nous avons débuté par une préoccupation naturelle, mais excessive, des abstractions de l'idéalisme germanique. Aujourd'hui, la pensée n'est plus seulement pour nous l'abstraction, mais elle est la vie même dans toutes ses ramifications et ses richesses; elle est pour nous l'homme tout entier dans sa constitution morale et physique. Elle est le monde et la nature.

La tradition nous parut aussi, dès le début, la chaîne de diamant qui rattache le genre humain au trône de Dieu, et nous en avons adoré les vestiges à l'école de Vico. Mais, en marchant, nous avons appris que la connaissance et l'imitation du passé ne suffisent pas à l'homme, et que le pain dont on veut le nourrir ne doit pas être pétri avec la cendre des morts. Respect, ah! respect à la tradition, à cette vie du passé, à ce testament de l'humanité! Mais sachons y ajouter nous-mêmes nos propres efforts et notre propre caractère; travaillons à laisser à nos enfans un héritage que nous ayons conquis, un acquêt de notre propre génie, et devenons à notre tour une tradition dont nos descendans puissent relever non sans gloire.

La science, cette forme réfléchie de la pensée, nous parut toujours devoir occuper dans les choses humaines le premier rang. Mais nous étions dans l'origine plus enclins à la chercher dans ses richesses du passé qu'à la solliciter dans ses devoirs et son énergie du présent. Ainsi nous fûmes épris des travaux du moyen-âge et de ceux du xvi<sup>e</sup> siècle. Nous nous souvenons avec quel enthousiasme nous avons secoué la poussière de ces vieux monumens; mais nous avons cessé de leur apporter en holocauste les droits et la puissance de notre temps.

C'est ainsi que la jurisprudence, après avoir été pour nous tantôt romaine, tantôt féodale, tantôt coutumière, nous a paru enfin devoir être humaine. Le droit n'a plus été pour nous le simple résultat du passé, et nous avons pu dire : *Le droit, c'est la vie.*

La vie sociale dépend du développement et de l'harmonie des élémens dont nous avons parlé. Si la pensée exerce et garde sa suprématie, si la tradition des âges passés se continue et se transforme par des actes et des idées qui sortent de l'esprit du temps, si la science est originale et énergique, si la loi traduit dans ses prescriptions les théories et les sentimens qui nous sont chers, la santé du corps social n'est pas en danger de défaillir. Nous ne voulons point examiner ici jusqu'à quel degré notre société

remplit ces conditions nécessaires; nous dirons seulement qu'il y a devoir pour tous de travailler à l'amélioration progressive de ces conditions.

---

— Il s'est glissé, dans notre dernière *statistique parlementaire*, une erreur de chiffres que nous devons rectifier : le traitement de M. Villemain, vice-président de l'instruction publique, est de 15,000 francs et non de 24,000, comme cela a été imprimé.

Nous n'avons pas voulu dire non plus que la souscription pour le *Grégoire VII*, de M. Villemain, ait jamais eu de résultat pécuniaire; ce n'était qu'une simple promesse. Nous savons que M. Villemain refusa les offres considérables qui lui furent faites alors.

---

— Sous les titres de *Traité*s, de *Manuels*, la France, l'Angleterre et l'Allemagne possèdent une foule d'ouvrages sur toutes les parties de la science. On pouvait s'étonner que parmi tant d'éditeurs de collections de ce genre, aucun n'eût songé à réunir les meilleurs ouvrages de chaque espèce existant dans ces divers pays, et de former ainsi une collection précieuse au lieu de ces petits livres, manuels, ou résumés, prétendus originaux, qui sont le plus souvent des essais d'écoliers. Les vrais savans peuvent seuls faire des ouvrages élémentaires. M. Arago en France, Herschel en Angleterre, savent mettre la science de l'astronomie à la portée de tout le monde. Ce sont donc les ouvrages de ces hommes supérieurs qu'il faut réunir en collection; c'est ce qu'a entrepris l'éditeur Paulin, qui annonce, sous le titre d'*Encyclopédie de cabinet*, une collection sur le plan du *Cabinet Cyclopædia* du docteur Lardner, à Londres.

— On publie maintenant une nouvelle édition des œuvres de Shakspeare et de Schiller, sur papier jésus, qui se recommande par son exécution typographique.

— Une nouvelle édition du *Théâtre* d'Alexandre Dumas se publie par livraison chaque samedi, et réunit un grand nombre de souscripteurs. C'est une consécration populaire du talent dramatique d'Alex. Dumas.

— La belle édition des œuvres complètes de Châteaubriand, entreprise par les frères Pourrat, est maintenant terminée. On peut se procurer l'édition à 3 fr. 50 c. le volume.

— Une dame, qui n'a pas voulu se nommer, vient de faire paraître un roman sous le titre de *la Somnambule*. Nous en rendrons compte dans notre prochaine *Revue littéraire*.

— Une nouvelle publication périodique, le *Journal de Santé*, qui traite de la science sous une forme légère et piquante, mérite de fixer l'attention des gens du monde. Nous avons lu avec intérêt dans ce recueil une série d'articles sur l'art de juger les hommes d'après la physionomie.

— Une nouvelle méthode de dessin dont on vante beaucoup les résultats, est celle qu'a inventée récemment M. Dupuis. Ce professeur vient d'ouvrir un cours public, rue Richer.

---

# TRAITÉ D'UNION COMMERCIALE

ENTRE LA PRUSSE, LA BAVIÈRE, LE WURTEMBERG, L'ÉLECTORAT DE HESSE ET LE GRAND-DUCHÉ DE HESSE; conclu le 22 mars 1855. — ADHÉSION DE LA SAXE, le 30 mars. — ADHÉSION DES PRINCIPAUTÉS D'ANHALT ET DU DUCHÉ DE SAXE, le 11 mai. — Echange des ratifications, le 12 novembre 1855 (1).

---

Les puissances contractantes, continuant à s'occuper avec une vive sollicitude de tout ce qui peut contribuer à faciliter et à étendre la liberté et les communications du commerce et de l'industrie dans leurs états, et par suite dans toute l'Allemagne, ont fait ouvrir des négociations dans le but de donner plus de développement aux traités qui existent entre elles sur lesdits objets, et à cet effet elles ont donné pleins pouvoirs..... — Suivent les noms des négociateurs. —

Lesquels ont conclu la convention suivante, sous la réserve de ratification :

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Les associations de douanes existant actuellement entre lesdits états, formeront à l'avenir, au moyen d'un système commun de douanes et de commerce, une association générale qui embrassera tous les pays compris dans lesdites associations.

ART. 2. — Dans cette association générale sont compris aussi les États qui ont déjà accédé, soit avec la totalité de leur territoire, soit avec une partie d'i-celui, au système de douanes et de commerce d'un ou de plusieurs des États contractans, sauf toutefois les rapports particuliers qu'ils ont en vertu de leur traité d'accession, avec les États avec lesquels ils ont conclu ces mêmes traités.

ART. 3. — Par contre, resteront provisoirement exclues de l'association générale les parties de pays des États contractans qui, à cause de leur situation, ne sont entrés jusqu'à présent ni dans l'association de douanes de la Prusse avec la Hesse, ni dans celle de la Bavière avec le Wurtemberg, et qui, par le même motif, ne sont pas propres à être admises dans la nouvelle association générale.

Cependant on maintiendra les dispositions actuellement existantes qui ont pour but de faciliter le commerce de ces parties de pays avec le reste du territoire auquel elles appartiennent.

De nouvelles faveurs de ce genre ne pourront être accordées que du consentement commun des États contractans.

ART. 4. — Dans les territoires des États contractans, il y aura des lois conformes sur les droits d'entrée, de sortie et de transit; mais les modifications qui, sans nuire au but commun, résulteront nécessairement, soit de l'esprit de la législation générale de chacun des États contractans, soit des intérêts locaux, seront faites par chacun des États.

Pour cette raison, en établissant le tarif des douanes, on pourra faire, relativement au droit d'entrée et de sortie de certains articles peu propres au grand commerce, et relativement aux droits de transit, selon que la direction des routes du

(1) Voyez l'article sur la *Réforme commerciale*.

commerce l'exige, de telles exceptions aux principes de perception généralement adoptés, qui sembleraient particulièrement désirables pour tel ou tel État, pourvu cependant que ces exceptions ne soient pas préjudiciables aux intérêts généraux de l'association.

L'administration des droits d'entrée, de sortie et de transit, et l'organisation des autorités qui en seront chargées dans tous les pays de l'association générale, seront mises sur le même pied, mais sans perdre de vue les relations particulières qui existent dans ces pays.

Les lois et réglemens qui seront assimilés sous ces points de vue par les états contractans sont : La loi des douanes, le tarif des douanes, le réglemant des douanes.

Ils seront regardés comme parties intégrantes de la présente convention et publiés ensemble avec elle.

ART. 5. — Aucun changement, ni addition, ni exception, ne pourra être fait à la législation des douanes, y compris le tarif des douanes et le réglemant des douanes (art. 4), que du consentement des parties contractantes, et que de la même manière qu'a lieu l'adoption des lois. Cette clause s'étend à toutes les dispositions qui établissent des règles tendantes à changer, en général, l'administration des douanes.

ART. 6. — Dès l'exécution de la présente convention, il y aura entre les états contractans liberté de commerce et de communications et communauté de droits de douane, le tout, conformément aux dispositions contenues dans les articles suivans.

ART. 7. — A partir de ladite époque, tous les droits d'entrée, de sortie et de transit cesseront d'être perçus aux frontières communes de l'association de douanes, qui ont existé jusqu'à présent entre la Prusse et la Hesse, la Bavière et le Wurtemberg.

En conséquence, tous les objets qui se trouvent en libre circulation dans l'un desdits territoires, pourront être introduits dans les autres librement et sans charges, à la seule réserve :

1<sup>o</sup> Des objets appartenant au monopole d'état, *cartes à jouer et sel*, suivant les art. 9 et 10.

2<sup>o</sup> Des produits indigènes qui, à l'intérieur des états contractans, sont sujets à des droits inégaux ou bien qui paient dans un des états des droits, et en sont exempts dans un autre, ce qui les rend passibles d'un droit d'égalisation, suivant l'art. 11. Enfin,

3<sup>o</sup> Des objets qui ne pourront être importés ou contrefaits sans violer les brevets d'invention ou privilèges accordés par l'un des états contractans, et qui, par conséquent, doivent être exclus de l'état qui a donné ces brevets ou privilèges pendant toute la durée de ceux-ci.

ART. 8. — Sans préjudicier en rien à la liberté du commerce et à l'exemption des droits stipulés dans l'art. 7, le transport des objets de commerce qui, suivant le tarif des douanes communes, sont sujets à un droit d'entrée ou de sortie en passant les frontières extérieures, ne pourra se faire des royaumes de Bavière et de Wurtemberg, dans le royaume de Prusse et les pays de l'électeur de Hesse et du grand-duc de Hesse, et *vice versa*, qu'en suivant les routes et chaussées ordinaires et par les rivières navigables. A cet effet, il sera établi aux frontières intérieures

des bureaux de déclaration où les conducteurs des marchandises seront tenus de présenter leur lettre de voiture ou bulletin de transport, et d'indiquer les objets qu'ils sont chargés de transporter d'un territoire dans l'autre.

Cette disposition n'est applicable ni au commerce de productions brutes en petites quantités, ni au petit commerce de frontière ou de foire, ni aux bagages des voyageurs. On ne fera non plus aucune vérification des marchandises, si ce n'est dans le cas où la sûreté de la perception des droits d'égalisation (art. 7) pourrait l'exiger.

ART. 9. — Relatif au maintien des prohibitions ou restrictions à l'entrée des cartes à jouer.

ART. 10. — Règlement relatif au sel. — Le sel étant l'objet de droits indirects dans chacun des états contractans, des mesures sont prises pour assurer les droits à chacun des états, et empêcher le passage du sel de l'un dans l'autre, sauf les conventions particulières que pourraient faire à cet égard les états contractans entre eux.

ART. 11. — Relatif aux droits complémentaires, ou *droits d'égalisation*, que les divers états devront se payer pour l'importation réciproque des diverses matières soumises à des droits indirects différens, savoir : Pour la Prusse, la bière, l'eau-de-vie, le tabac, le moût de raisin, et le vin ; pour la Bavière et le Wurtemberg, la bière, l'eau-de-vie, la drèche bruisinée ; pour l'électorat de Hesse, les mêmes articles que la Prusse ; et pour le grand-duché de Hesse, la bière.

Les droits d'égalisation sont égaux à la différence qu'il y a entre l'impôt légal qui frappe la marchandise dans le pays de sa destination, et l'impôt qui la frappe dans le pays de son origine.

Les droits existans en Prusse sur la bière, l'eau-de-vie, le tabac, le moût de raisin et le vin doivent toujours former le maximum des droits d'égalisation d'un pays à l'autre. Ces cinq articles et la drèche sont les seuls qui pourront être soumis à des droits d'égalisation.

Dans tous les états où l'on percevra un droit d'égalisation sur le tabac, le moût de raisin et le vin, on ne pourra, dans aucun cas, ni conserver, ni établir un autre impôt sur ces articles, ni pour compte du gouvernement, ni pour compte des communes.

ART. 12. — Relativement aux droits de communication qui sont perçus, dans toute l'étendue des pays associés, sur d'autres marchandises que celles mentionnées dans l'art. 11, ainsi que relativement aux impôts qui pèsent sur les boissons dans le grand-duché de Hesse, il y aura dorénavant une égalité complète et réciproque, de manière que les productions d'un autre état ne pourront être grevées de charges plus fortes que les productions indigènes.

Le même principe sera appliqué aux impositions additionnelles et aux octrois qui sont perçus pour le compte de telle ou telle commune, c'est-à-dire en tant que de pareilles impositions ne sont pas, en général, inadmissibles suivant l'art. 11.

ART. 13. — Les états contractans renouvellent réciproquement l'adoption du principe que les droits de chaussée ou les autres droits qui les remplacent, comme, par exemple, l'augmentation fixe des douanes établie sur l'entrée des marchandises dans les royaumes de Bavière et de Wurtemberg pour suppléer aux droits de route, les droits de pavé, de digue, de pont et de transport, ainsi que tous les autres droits de ce genre, quels que soient les noms sous lesquels ils



aient été établis, et sans distinction s'ils sont perçus pour le compte de l'état, ou d'un particulier ou d'une commune, ne pourront être conservés ou établis, qu'en tant qu'ils sont proportionnés aux frais ordinaires de réparation et d'entretien.

Les droits de chaussée existant actuellement en Prusse, conformément au tarif de 1828, seront regardés comme le maximum et ne pourront dorénavant être surpassés par aucun des états contractans.

En vertu du principe ci-dessus énoncé, les droits de fermeture de portes et ceux de pavé seront abolis partout où il y a des grandes routes. Les droits de pavé seront compris dans les droits de chaussée, mais de manière que ceux-ci soient perçus conformément au tarif général.

ART. 14. — Les gouvernemens contractans promettent de coopérer à établir dans leurs pays respectifs un système uniforme de poids et mesures; ils feront immédiatement entamer des négociations à ce sujet, et ils dirigeront d'abord leurs efforts vers l'adoption d'un poids de douanes commun.

Si les arrangemens à faire sur ces objets ne sont pas encore conclus à l'époque où commencera l'exécution de la présente convention, chacun des états contractans, pour faciliter l'expédition des marchandises et accélérer les opérations des bureaux de douanes, fera réduire, si ce n'est déjà fait, les poids et mesures indiqués dans ses tarifs de douane en les poids et mesures que les autres états contractans ont adoptés dans leurs tarifs. Ces tableaux de réduction seront publiés pour servir de règle aux bureaux de douane et aux commerçans.

Le tarif commun des douanes (art. 4) sera divisé en deux sections, dont l'une sera faite d'après le système monétaire et des poids et mesures de la Prusse, et l'autre, d'après celui de la Bavière.

La déclaration, la pesée et le mesurage des objets sujets aux droits de douane seront faits, en Prusse, d'après les poids et mesures prussiens; en Bavière et en Wurtemberg, d'après les poids et mesures bavaurois, dans les pays hessois, d'après les poids et mesures qui y existent légalement. Mais dans les expéditions délivrées par les bureaux de douane, la quantité des marchandises sera indiquée aussi suivant l'une ou l'autre des deux sections principales du tarif commun.

Jusqu'à ce que les états contractans soient convenus d'un système monétaire commun, le paiement des droits de douane sera fait dans chaque pays selon le titre des espèces d'après lequel se paient les autres impositions du même pays.

Dès à présent les monnaies d'or et d'argent de tous les états contractans, à l'exception des menues espèces, seront reçues dans toutes les caisses de l'association commune de douanes, et à cet effet, on fera publier des tableaux d'évaluation.

ART. 15. — Les droits d'eau ou droits de transport sur les fleuves, y compris les droits qui sont établis sur la capacité des navires, continueront à être perçus réciproquement sur la navigation des fleuves auxquels sont applicables les stipulations du congrès de Vienne, ou des conventions particulières des états, suivant lesdites stipulations, s'il n'y en a pas d'autres qui y soient contraires.

Eu égard à cette dernière disposition, les états contractans se proposent d'ouvrir immédiatement des négociations relatives à la navigation sur le Rhin et sur ses embranchemens, afin de parvenir à un arrangement en vertu duquel les droits de navigation sur lesdites rivières qui grèvent l'importation, l'exportation et le transit

des productions de tous les pays associés, seraient, toujours sauf les droits de ré-cognition, sinon entièrement abolis, au moins considérablement allégés.

Toutes les facilités qu'un des états associés pourrait accorder à ses sujets relativement à la navigation sur lesdites rivières profiteront également à la navigation des sujets des états associés.

Sur les autres rivières auxquelles ne sont applicables ni l'acte du congrès de Vienne, ni d'autres conventions faites entre des états, les droits d'eau seront perçus conformément aux ordonnances des gouvernemens respectifs. Cependant sur ces rivières aussi, les sujets des états contractans, et leurs marchandises et navires, seront traités avec une parfaite égalité.

ART. 16. — A partir du jour où le règlement commun de douanes de l'association sera mis à exécution, cesseront d'être perçus tous les droits d'étape et de relâche qui existeraient encore dans les territoires compris dans l'association de douanes, et personne ne pourra être forcé à expédier ou emmagasiner ses marchandises, que dans le cas prévu par ledit règlement commun de douanes, ou le règlement de navigation légalement en vigueur.

ART. 17. — Aucun droit de canal, d'écluse, de pont, de route, de port, de pesée, de grue et d'entrepôt, ni aucune prestation au profit d'établissements destinés à faciliter les communications, ne pourront être exigés que pour l'utilisation réelle de pareils établissemens et objets. Ces droits et prestations ne seront pas augmentés, et chaque état les percevra des sujets des autres états contractans, d'après la même échelle et de la même manière qu'il les perçoit de ses propres sujets.

Partout où il existe une balance ou une grue destinée exclusivement à l'usage du contrôle des douanes, il ne pourra être perçu de la part des employés de la douane aucun droit de pesée sur les marchandises qui ont été une fois pesées.

ART. 18. — Les états contractans continueront à employer leurs efforts pour, au moyen de l'adoption de principes uniformes, faciliter les progrès de l'industrie et donner la plus grande latitude à la faculté qu'ont les sujets de chacun d'eux d'aller chercher du travail et des moyens d'existence dans les autres états de l'association.

A partir de l'époque où la présente convention sera mise à exécution, les sujets d'un des états contractans qui cherchent du travail en exerçant un commerce ou une industrie sur le territoire d'un des autres états, ne paieront aucune imposition qui ne soit égale à celle que paient les sujets indigènes qui exercent la même profession.

Ne paieront aucune imposition pour les affaires qu'ils font dans un état autre que celui où ils sont domiciliés, les fabricans ou industriels qui ne font des achats que pour leurs établissemens, et les voyageurs qui portent avec eux non des marchandises, mais des échantillons de marchandises, afin d'obtenir des commandes; toutefois, ces personnes ne jouiront de cette exemption que dans le cas où ils auraient acquis, dans l'état où est leur domicile, la permission d'exercer leur profession, en en payant les impôts, et dans le cas où ils seraient attachés au service de négocians et industriels indigènes payant des impôts.

Ceux des sujets des états contractans qui visitent les marchés et les foires qui se tiennent dans chacun desdits états, pour y exercer leur commerce, ou vendre les productions de leur industrie, seront traités partout comme indigènes du pays où ils se trouvent.

ART. 19. — Les ports de mer de Prusse seront ouverts au commerce des sujets

de tous les états associés, moyennant les mêmes droits que paient les sujets de la Prusse même. Les consuls de chacun des états associés qui se trouvent dans les ports de mer ou dans d'autres places de commerce de l'étranger, seront chargés de protéger de toutes les manières et sans distinction les sujets de tous les états contractans.

ART. 20. — Pour protéger leur système général de douanes contre le commerce clandestin, et garantir leurs droits de consommation intérieure de toute fraude, les états contractans ont conclu un cartel commun qui sera mis à exécution aussitôt qu'il sera possible, mais au plus tard à la même époque que la présente convention.

ART. 21. — La communauté de recettes établie entre les états contractans par la présente convention, aura pour objet le produit des droits d'importation, d'exportation et de transit qui seront perçus dans les états prussiens, les royaumes de Bavière et le Wurtemberg, l'électorat et le grand duché de Hesse, y compris les autres pays qui ont déjà accédé aux systèmes de douane des états contractans. Le produit des droits ci-dessus mentionnés sera réparti entre les Etats contractans, proportionnellement à leur population.

Sont exclus de la communauté, et réservés à la jouissance particulière des gouvernemens respectifs :

1° Les impôts qui sont perçus à l'intérieur de chaque état sur des productions indigènes, y compris les droits d'égalisation dont il a été parlé dans l'art. 11 ;

2° Les droits d'eau mentionnés dans l'art. 15 ;

3° Les droits de chaussée, de digue, de port, de route, de canal, d'écluse, ainsi que les droits de pesée, d'entrepôt, et tous les autres droits de ce genre, quels que soient leurs noms ;

4° Les amendes de douanes, et les confiscations qui, sauf les parts des dénonciateurs, resteront au gouvernement de chaque état dans toute l'étendue de son territoire.

ART. 22. — Seront déduits des droits qui écheoiront à la communauté :

1° Les frais mentionnés plus bas art. 30.

2° Les remboursemens pour erreurs faites dans les perceptions ;

3° Les bonifications et remises faites en vertu d'arrangemens particuliers et communs entre les états associés, lesquelles seront réparties entre lesdits états en proportion de leur population.

La population des états qui ont accédé ou accèderont à l'association de douanes en vertu d'une convention avec un des états contractans, suivant laquelle ce dernier s'oblige à leur faire annuellement un paiement pour leur tenir lieu de la part qui leur reviendrait dans les revenus des douanes communes, sera ajoutée à celle de l'état contractant qui fournit ledit paiement.

Chacun des états contractans fera, tous les trois ans, à une époque qui sera ultérieurement fixée, un recensement de sa population. Lesdits états sont tenus de se communiquer réciproquement ledit recensement.

ART. 23. — Tous les privilèges accordés aux industriels relativement au paiement des impôts qui ne sont pas basés sur la législation des douanes elle-même, seront à la charge des finances du gouvernement qui les aura accordés.

La fixation de l'échelle d'après laquelle de pareils privilèges pourront être accordés sera réservée à des négociations ultérieures.

ART. 24. — Conformément au but de l'association de douanes qui est de développer le mouvement libre et naturel des communications générales, les privilèges en matière de douane accordés à de certaines places de foire, et notamment les privilèges de rabais, ne pourront être étendus. Au contraire, ils seront, tant par rapport aux relations locales que par rapport aux relations avec l'étranger, restreints autant que possible, et peu à peu abolis entièrement. De nouveaux privilèges de ce genre ne pourront être concédés dans aucun cas sans le consentement de toutes les parties contractantes.

ART. 25 et 26. — Réglementaires pour les articles destinés à l'usage des cours et maisons princières, et pour le droit de faire remise de peines et amendes.

ART. 27. — Chacun des gouvernemens contractans nommera dans son territoire les fonctionnaires et employés qui seront chargés, dans les divers districts et localités, de la perception et de la surveillance des douanes. Les bureaux de douane seront établis et occupés d'après les déterminations conformes qui sont contenues dans la convention spéciale qui a été faite à ce sujet.

ART. 28. — Réglementaire sur l'organisation des directions de douanes laissée à chacun des états.

ART. 29. — Les extraits trimestriels seront faits tous les trois mois par les bureaux chargés de la recette des douanes, et les comptes définitifs seront faits après la fin de l'année et la clôture des livres, et indiqueront respectivement les perceptions échues dans le courant du trimestre, et pendant l'année de comptabilité; ces extraits et bilans seront remis aux directions respectives de douanes, qui, après examen, les réuniront en aperçus généraux. Ces aperçus seront envoyés au bureau central auquel chaque gouvernement a le droit de nommer un fonctionnaire.

Ce bureau établit, tous les trois mois, d'après les pièces susdites, les comptes courans provisoires entre les états associés. Il adresse ces comptes aux administrations centrales de finances desdits états, et prépare la liquidation définitive de toute l'année.

S'il résulte des comptes courans trimestriels que la recette réelle d'un des états associés est arriérée d'une somme plus forte que le montant d'un mois comparativement à la part des revenus qui lui revient, on prendra sur-le-champ des mesures pour remplir ce déficit, en invitant les états qui ont fait des recettes excédantes, à faire des versements.

ART. 30. — Relatif aux frais; chaque gouvernement prend à sa charge les frais de perception et administration faits sur son territoire.

ART. 31. — Les états contractans s'accordent les uns aux autres le droit d'adjoindre aux officiers principaux de douane établis sur les frontières de leurs pays respectifs, des contrôleurs qui prendront connaissance de toutes les affaires desdits offices et des offices auxiliaires qui sont relatives aux observations d'expédition et à la surveillance des frontières. Ces contrôleurs pourront veiller à l'observation des lois et contribuer à réformer les abus, mais ils s'abstiendront de faire des dispositions de leur autorité privée.

C'est dans le règlement de service qui sera ultérieurement arrêté qu'on déterminera jusqu'à quel point les contrôleurs prendront part aux affaires courantes.

ART. 32. — Chacun des états contractans a le droit d'envoyer aux directions des douanes des autres états associés des fonctionnaires chargés de prendre une

connaissance complète de toutes les affaires administratives qui ont rapport à la communauté établie par la présente convention.

Des instructions spéciales détermineront les droits d'examen qu'auront lesdits fonctionnaires. Les états auprès desquels ces fonctionnaires seront envoyés auront envers eux la plus grande franchise relativement à tous les objets de l'administration commune des douanes, et leur faciliteront les moyens d'obtenir sur ce point tous les renseignemens qu'ils pourraient désirer. De leur côté, tous lesdits fonctionnaires emploieront tous leurs soins afin d'aplanir et d'apaiser les difficultés qui pourraient naître, et cela, d'une manière qui réponde au but que se proposent les états associés et aux relations qui existent entre eux.

Les ministères de tous les états associés se donneront, les uns aux autres, sur leurs demandes, tous les renseignemens désirables sur les affaires de douanes communes, et s'il devient nécessaire d'envoyer à ce sujet un fonctionnaire public auprès d'un des gouvernemens associés, ou bien d'y tenir un plénipotentiaire, il sera donné à de tels envoyés, suivant le principe ci-dessus posé, toutes les facilités pour pouvoir prendre une connaissance complète de l'état de l'administration des douanes communes.

ART. 33. — Tous les ans, dans les premiers jours de juin, aura lieu une réunion des plénipotentiaires des gouvernemens associés, dans laquelle il sera délibéré sur les affaires de l'association; chaque gouvernement y enverra un plénipotentiaire.

Pour diriger leurs délibérations, les plénipotentiaires éliront parmi eux un président, mais qui du reste ne jouira d'aucune prérogative sur ses collègues.

La première réunion aura lieu à Munich. A la fin de chaque réunion annuelle, on déterminera le lieu où la prochaine réunion sera tenue. Et en cela, on prendra en considération la nature des affaires qui seront traitées dans la conférence de l'année suivante.

ART. 34. — Dans les attributions des conférences des plénipotentiaires se trouvent :

1<sup>o</sup> La discussion des griefs et abus relatifs à l'exécution de la convention fondamentale et des conventions particulières, de la loi des douanes, du règlement des douanes, des tarifs, etc., qui auraient été observés dans tel ou tel état associé, et auxquels il n'aurait pas été remédié dans le courant de l'année, malgré la correspondance à cet effet entre les ministères;

2<sup>o</sup> Le règlement définitif des comptes de la recette commune des états associés, règlement qui sera basé sur les renseignemens fournis par les officiers supérieurs des douanes et présentés par le bureau central, lesquels renseignemens doivent être tels qu'on puisse faire l'examen des comptes avec l'exactitude qu'exigent les intérêts généraux de l'association;

3<sup>o</sup> Des délibérations sur les désirs et les propositions qui pourraient être faites, par l'un des états associés relativement à l'amélioration de l'administration;

4<sup>o</sup> La discussion des changemens qu'un des états de l'association pourrait proposer de faire dans la loi des douanes, le tarif des douanes, le règlement des douanes, et l'organisation de l'administration. Enfin s'occuper, en général, du développement et du perfectionnement du système commun des douanes et du commerce.

ART. 35. — Si, dans l'intervalle des réunions ordinaires des plénipotentiaires,

il arrivait des évènements extraordinaires qui exigeassent de promptes mesures et dispositions de la part des états associés, les parties contractantes se concerteront à cet égard par la voie diplomatique, ou bien elles convoqueront une assemblée extraordinaire de leurs plénipotentiaires.

ART. 36. — Les dépenses des plénipotentiaires et celles des employés dont ils pourraient avoir besoin, seront payées par le gouvernement qui les envoie.

Les gens de service de la chancellerie et le local seront fournis gratis par le gouvernement sur le territoire duquel la conférence a lieu.

ART. 37. — Si, à l'époque où commencera l'exécution de la présente convention, il n'existe pas déjà, quant aux points essentiels, une conformité de droits d'entrée dans les pays des gouvernemens contractans, ces derniers s'obligent à prendre les mesures nécessaires pour que les revenus de douane de l'association ne souffrent pas de préjudice par l'importation ou l'accumulation de marchandises exemptées de droits, ou qui sont sujettes à des droits moins élevés que ceux portés sur le tarif de l'association.

ART. 38. — Pour le cas où d'autres états allemands manifesteraient le désir d'être admis dans l'association, les hautes parties contractantes se déclarent prêtes à satisfaire ce désir, autant qu'ils le pourront, sans compromettre les intérêts particuliers des membres de l'association. Le cas échéant, ces nouvelles admissions se feront au moyen de conventions qui seront conclues *ad hoc*.

ART. 39. — Les gouvernemens contractans emploieront leurs efforts pour procurer à leurs sujets toutes les facilités et toute la latitude possibles au moyen de traités de commerce avec d'autres états.

ART. 40. — Tout ce qui regarde l'exécution en détail des stipulations contenues dans la présente convention et dans ses annexes, et notamment ce qui regarde l'exécution des déterminations, réglemens et instructions organiques, sera préparé par des commissaires nommés en commun.

ART. 41. — La durée de la convention actuelle qui sera mise à exécution dès le 1<sup>er</sup> janvier 1834, est provisoirement fixée jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1842. Si, pendant cet espace de temps, et au plus tard, deux ans avant son expiration, les contractans ne déclarent pas vouloir faire cesser cette indivision, elle sera regardée comme prolongée pour douze ans, et ainsi de suite, de douze ans en douze ans.

Toutefois, cette dernière stipulation n'a été faite que pour le cas où, dans l'intervalle, tous les états de la confédération germanique n'arrêteraient pas des mesures communes qui rempliraient complètement le but de l'association actuelle des douanes, but qui est conforme à l'intention énoncée dans l'art. 19 de la confédération germanique.

Dans le cas où l'on prendrait, dans tous les états de la confédération germanique, des mesures relatives à la liberté du commerce des vivres, les fixations faites dans ce tarif de l'association, relativement à ce commerce, seront modifiées en conséquence.

---

DE  
L'ALLEMAGNE

DEPUIS LUTHER.

---

DEUXIÈME PARTIE

---

Dans la première partie de notre travail, nous avons traité de la grande révolution religieuse qui fut représentée en Allemagne par Martin Luther. Maintenant nous avons à parler de la révolution philosophique qui résulta de la première, et qui n'est même autre chose que la dernière conséquence du protestantisme. Mais avant de raconter comment cette révolution éclata par Emmanuel Kant, il nous faut rappeler les événements philosophiques qui se passèrent à l'étranger, l'importance de Spinoza, le sort de la philosophie de

(1) Voyez notre livraison du 1<sup>er</sup> mars.

Leibnitz, les transactions respectives de cette philosophie et de la religion, et leurs dissonances. D'un autre côté, nous ne perdrons jamais de vue celles des questions de la philosophie auxquelles nous attribuons une importance sociale, et à la solution desquelles elle concourt de concert avec la religion.

C'est de la nature de Dieu qu'il s'agit d'abord. Dieu est le commencement et la fin de toute sagesse, disent les croyans dans leur humilité, et le philosophe, dans tout l'orgueil de sa science, est obligé de se rallier à cette pieuse sentence.

Ce n'est point Bacon, ainsi qu'on l'enseigne ordinairement, mais René Descartes qui est le père de la philosophie moderne, et nous allons démontrer fort clairement quel est le degré de filiation de la philosophie allemande par rapport à lui.

René Descartes est un Français, et c'est encore à la grande France qu'appartient ici la gloire de l'initiative; mais la grande France, la terre bruyante, agitée et babillarde des Français, n'a jamais été un sol propice à la philosophie, et celle-ci n'y réussira peut-être jamais. C'est bien ce que sentit René Descartes, et il s'en fut dans les Pays-Bas, dans le pays calme et taciturne des Trekschuites et des Hollandais. C'est là qu'il écrivit ses ouvrages; c'est là seulement qu'il put affranchir son esprit du formalisme traditionnel, et élever tout un édifice philosophique de pures pensées qui ne sont empruntées ni à la foi ni à l'empirisme, condition qu'on a exigée depuis de toute philosophie véritable. C'est là seulement qu'il put s'enfoncer si profondément dans les abîmes de la pensée, qu'il la saisit dans les derniers replis de la conscience de soi, et qu'il put en même temps constater la conscience de soi par la pensée dans la célèbre proposition : *Cogito, ergo sum*.

Peut-être aussi Descartes ne pouvait-il nulle part ailleurs qu'en Hollande risquer d'enseigner une philosophie qui rompait en visière à toutes les traditions du passé. C'est à lui qu'appartient l'honneur d'avoir fondé l'autonomie de la philosophie, qui n'eut plus besoin dès-lors de demander à la théologie la permission de penser, et put désormais se placer à côté d'elle comme science indépendante; je ne dis point s'opposer à elle, car dans ces temps régnait le principe : « Les vérités auxquelles nous arrivons par la philosophie sont en dernier lieu les mêmes que nous révèle la religion. » Les



scolastiques, comme je l'ai déjà remarqué précédemment, avaient au contraire, non-seulement accordé la suprématie à la religion sur la philosophie, mais encore déclaré celle-ci un jeu futile, un vain exercice d'escrime, aussitôt qu'elle arrivait à contredire les dogmes religieux. Pour les scolastiques, le point principal était d'exprimer leurs pensées, n'importe sous quelle condition. Ils disaient d'abord : « Une fois un fait un, » et le prouvaient ; mais ils ajoutaient en souriant : « C'est là une des erreurs de la raison humaine qui se trompe toujours quand elle se met en contradiction avec les décisions des conciles œcuméniques ; une fois un fait trois, et c'est là la vérité vraie, telle qu'elle nous a été révélée depuis par la grace du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Les scolastiques formaient en secret une opposition philosophique à l'église, mais en public ils feignaient la plus grande et la plus hypocrite soumission. En mainte occasion, ils combattirent pour l'église, et ils paraissaient à sa suite dans les grandes cérémonies, à peu près comme les députés français de l'opposition dans les solennités de la restauration.

La comédie des scolastiques dura plus de six siècles, et elle devint de plus en plus triviale. En détruisant le scolasticisme, Descartes détruisait l'opposition caduque du moyen-âge ; les vieux balais s'étaient émoussés par suite d'un trop long service ; trop d'ordures s'y étaient attachés, et le temps nouveau avait besoin de balais neufs. A la suite d'une révolution, il faut que la précédente opposition abdique, sans quoi il se fait de grandes sottises. Nous-mêmes l'avons vu. Dans les temps dont je parle, ce fut moins l'église catholique elle-même que ses vieux adversaires, la mauvaise queue des scolastiques, qui s'éleva contre la philosophie cartésienne. Le pape ne la défendit qu'en 1665.

Je dois supposer chez les Français une connaissance suffisante de la philosophie de leur grand compatriote, et n'ai pas besoin de démontrer ici comment les doctrines les plus opposées ont pu lui emprunter les matériaux qui leur étaient nécessaires : je parle d'abord de l'idéalisme et du matérialisme.

Comme on désigne ordinairement, surtout en France, ces deux doctrines sous les noms de spiritualisme et de sensualisme, et que j'ai l'habitude d'employer dans une autre acception ces dernières dénominations, je dois, pour prévenir toute confusion d'idées, tout

malentendu, bien définir ce que j'entends par ces deux expressions.

Il existe, depuis les temps les plus reculés, deux opinions opposées sur la nature de la pensée humaine, c'est-à-dire sur les sources dernières de la connaissance intellectuelle, sur l'origine des idées. Les uns soutiennent que nous ne recevons nos idées que du dehors, que notre esprit n'est qu'un alambic vide où s'élaborent les impressions recueillies par les sens, à peu près comme la nourriture apportée dans notre estomac. Pour employer une meilleure image, ces gens considèrent l'esprit comme une table rase, où l'expérience écrit successivement et chaque jour quelque chose de nouveau, d'après certaines règles graphiques déterminées. Les autres, qui professent des vues opposées, soutiennent que les idées sont nées dans l'homme, que l'esprit humain est le siège originaire des idées, et que le monde extérieur, l'expérience et les sens, qui sont les intermédiaires, ne nous amènent qu'à reconnaître ce qui était déjà déposé dans notre esprit, et ne font qu'y éveiller les idées sommeillantes.

La première doctrine a reçu le nom de sensualisme, quelquefois d'empirisme; on a nommé l'autre spiritualisme ou bien encore rationalisme. Cependant il peut facilement résulter des malentendus de ces dénominations. Nous désignons aussi depuis quelque temps sous ces noms de spiritualisme et de sensualisme deux systèmes sociaux qui se produisent dans toutes les manifestations de l'existence. Nous appliquons en effet le nom de spiritualisme à cette outrageante prétention de l'esprit qui, tendant à obtenir la glorification pour lui seul, s'efforce de fouler aux pieds la matière, ou tout au moins de la flétrir. Le nom de sensualisme, nous l'attribuons à l'opposition qui se révolte contre cette prétention, opposition qui a pour but une réhabilitation de la matière, et revendique les droits inaliénables des sens, quoiqu'elle ne nie pas pour cela les droits ni même la suprématie de l'esprit.

Je laisse donc à ces deux systèmes sociaux les noms de spiritualisme et de sensualisme. Quant aux opinions philosophiques sur l'origine de nos connaissances, je leur donne de préférence les dénominations d'idéalisme et de matérialisme, et désigne par la première la doctrine des idées innées, des idées *à priori*, et par

l'autre la doctrine de la connaissance par l'expérience, par les sens, la doctrine des idées *à posteriori*.

C'est un fait fort significatif, que le côté idéaliste de la philosophie cartésienne n'a jamais pu réussir en France. Plusieurs jansénistes renommés suivirent pendant quelque temps cette direction ; mais ils se perdirent bientôt dans le spiritualisme chrétien. Peut-être l'idéalisme dut-il à cette circonstance d'être discrédité chez les Français. Les peuples ont un pressentiment instinctif de ce qu'il leur faut pour accomplir leur mission. Les Français étaient déjà sur la route de cette révolution politique qui n'éclata que vers la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, et pour laquelle ils avaient besoin d'une hache et d'une philosophie matérialiste non moins froide, non moins tranchante. Le spiritualisme chrétien combattait dans les rangs de leurs ennemis : le sensualisme devint alors leur allié naturel. Comme les sensualistes français étaient ordinairement matérialistes, on crut faussement que le sensualisme ne procédait que du matérialisme. Non, le sensualisme peut aussi bien se produire comme un résultat du panthéisme, et alors il apparaît beau et imposant. Nous ne voulons cependant nier en aucune manière les services rendus par le matérialisme français. Ce matérialisme fut un contre-poids efficace contre le mal du passé, un remède corrosif dans une maladie désespérée, une panacée souveraine pour un peuple infecté. Les philosophes français choisirent Locke pour leur maître : c'était le sauveur dont ils avaient besoin. Son *Essay on human understanding* devint leur évangile : c'est sur ce livre qu'ils jurèrent. John Locke était allé à l'école chez Descartes, et avait appris de lui ce qu'un Anglais peut apprendre, la mécanique, l'analyse et le calcul. Il n'y eut qu'une seule chose qu'il ne put comprendre : ce furent les idées innées. Il perfectionna donc la doctrine d'après laquelle nous obtenons toute connaissance par l'expérience extérieure. Il fit de l'esprit humain une sorte de mécanique, et l'homme entier devint entre ses mains une machine anglaise. Cela s'applique aussi à l'homme tel que l'ont construit les disciples de Locke, quoiqu'ils veuillent se distinguer de lui par diverses dénominations. Ils ont une peur affreuse des dernières conséquences de leur principe dominant, et le disciple de Condillac s'effraie d'être rangé dans la même catégorie qu'un Helvetius, voire même qu'un Kollbach, ou

enfin qu'un Lamétrie; et cependant cela est inévitable, et il me faut donner aux philosophes français du xviii<sup>e</sup> siècle et à leurs continuateurs d'aujourd'hui le nom de matérialistes. *L'Homme machine* est la dernière conséquence de la philosophie française, et le titre de ce livre en trahit déjà le dernier mot.

Ces matérialistes étaient pour la plupart partisans du déisme, car une machine suppose un mécanicien, et la plus haute perfection de cette machine consiste à ce qu'elle sache reconnaître et apprécier la science technique d'un pareil artiste, soit dans sa propre construction, soit dans ses autres ouvrages.

Le matérialisme a rempli sa mission en France. Il accomplit peut-être actuellement la même tâche en Angleterre, et c'est sur Locke que s'appuient dans ce pays les partis révolutionnaires, notamment les Benthamistes, les prédicants de l'utilité. Ceux-ci sont des esprits puissans qui ont saisi le véritable levier avec lequel on peut remuer John Bull. John Bull est né matérialiste, et son spiritualisme chrétien est en grande partie une hypocrisie de tradition, ou même seulement une stupidité matérielle; sa chair se résigne, parce que l'esprit ne lui vient pas en aide. Il en est tout autrement en Allemagne, et les révolutionnaires allemands se trompent, quand ils s'imaginent qu'une philosophie matérialiste y favorisera leurs projets.

L'Allemagne a toujours manifesté de l'éloignement pour le matérialisme : aussi devint-elle pendant un siècle et demi le véritable domicile de l'idéalisme. Les Allemands aussi sont allés à l'école chez Descartes, et son grand disciple eut nom Gottfried Wilhelm Leibnitz. Celui-ci suivit la tendance idéaliste du maître, comme Locke en avait choisi la tendance matérialiste. C'est chez Leibnitz que nous trouvons de la manière la plus déterminée la doctrine des idées innées. Il combattit Locke dans ses *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*. Avec lui éclata chez les Allemands une grande ardeur pour les études philosophiques. Il éveilla les esprits et les conduisit dans de nouvelles voies. La douceur intime, le sentiment religieux, qui animaient ses écrits, réconcilièrent jusqu'à un certain point avec sa hardiesse les esprits récalcitrons, et l'effet en fut prodigieux. La hardiesse de ce penseur se montre surtout dans sa doctrine des monades, hypothèse des plus remarquables

qui soit sortie de la tête d'un philosophe. C'est ce qu'il a fait de mieux, car on y voit déjà poindre le pressentiment des lois les plus importantes que notre philosophie actuelle ait reconnues. La doctrine des monades n'était peut-être qu'une faible manière de formuler les mêmes lois qui ont été proclamées de nos jours en de meilleures formules par les philosophes naturalistes. Je devrais même ici, au lieu du mot lois, n'employer à proprement parler que celui de formules; car Newton remarque avec une grande justesse que ce que nous nommons loi dans la nature n'existe pas, et que ce ne sont que des formules qui viennent au secours de notre intelligence pour expliquer une suite de faits dans la nature. La *Théodicée* est de tous les écrits de Leibnitz celui dont on a le plus parlé en Allemagne. C'est pourtant sa plus faible production. Ce livre, comme quelques autres écrits où s'exprime le sentiment religieux de Leibnitz, lui valut un mauvais renom et l'a fait bien cruellement méconnaître. Ses ennemis l'accusèrent de faiblesse intellectuelle et de *sensiblerie*, et ses amis, pour le défendre, le présentèrent comme un hypocrite rusé. Le caractère de Leibnitz demeura pendant long-temps chez nous un sujet de controverse : les plus bienveillans n'ont pu l'absoudre de l'accusation de duplicité; ceux qui le décrièrent le plus furent les esprits forts et les amis des lumières. Comment pouvaient-ils pardonner à un philosophe d'avoir défendu la Trinité, les peines éternelles de l'enfer et la divinité du Christ? Leur tolérance ne s'étendait pas aussi loin. Mais Leibnitz ne fut ni un sot ni un misérable, et, de sa hauteur harmonique, il put fort bien défendre intégralement le christianisme. Je dis intégralement, car il le défendait contre le semi-christianisme. Il montra que les orthodoxes étaient conséquens dans leur système, ce qu'on ne pouvait dire de leurs adversaires. Il n'a jamais voulu davantage. Et il était placé alors sur ce point de l'indifférence où les divers systèmes n'apparaissent que comme les faces diverses d'une même vérité. Ce point d'indifférence, M. J. Schelling l'a reconnu plus tard, et Hegel l'a établi d'une manière scientifique comme un système des systèmes. C'est dans une vue semblable que Leibnitz s'occupa d'une concordance entre Platon et Aristote. Ce problème a été encore proposé assez fréquemment chez nous en des temps postérieurs. A-t-il été résolu?

Non, en vérité, non ! car ce problème n'est autre qu'un accommodement de la lutte entre l'idéalisme et le matérialisme. Platon est tout-à-fait idéaliste et ne connaît que des idées innées. L'homme apporte avec soi ses idées en naissant, et quand il en a la conscience, elles lui apparaissent comme des souvenirs d'une existence antérieure. De là le vague et le mysticisme de Platon, qui ne fait que se souvenir plus ou moins clairement. Chez Aristote, au contraire, tout est clair, intelligible, certain, car ses connaissances ne se manifestent pas à lui avec les réminiscences d'un monde antérieur, mais il reçoit tout de l'expérience et sait tout classer de la manière la plus précise : aussi demeure-t-il à jamais le modèle des empiriques, et ceux-ci ne savent assez remercier le bon Dieu de ce qu'il fit d'Aristote le maître d'Alexandre, qui par ses conquêtes lui donna tant de moyens pour l'avancement de la science, et lui fit présent de tant de milliers de talens pour faciliter ses recherches zoologiques. Le vieux pédagogue a employé consciencieusement cet argent, j'en suis sûr ; et pour ce prix, il a disséqué un nombre respectable de mammifères, empaillé des oiseaux en quantité suffisante et fait les plus scrupuleuses observations ; mais, avec tout cela, il a omis d'étudier le grand bipède qu'il avait eu le plus fréquemment sous les yeux, que lui-même avait élevé, et qui était bien le plus curieux. En effet, il nous a laissés sans notion aucune sur la nature de ce roi adolescent dont la vie et les actions sont pour nous un merveilleux sujet d'étonnement et une énigme. Quel était Alexandre ? qu'a-t-il voulu ? fut-il fou ou dieu ? Nous n'en savons encore rien ; mais Aristote nous donne des renseignements d'autant plus complets sur les quadrupèdes de Babylone, les perroquets indiens et les tragédies grecques, qu'il a également disséqués.

Platon et Aristote ! Ce ne sont pas seulement les deux systèmes, mais encore les deux types des différentes natures d'hommes qui, de temps immémorial, sous tous les costumes, se sont posées plus ou moins hostilement en face l'une de l'autre. On combattit ainsi surtout pendant la durée du moyen-âge jusqu'à nos jours, et cette lutte est la partie essentielle de l'histoire de l'église chrétienne. Quelques nous qu'on mette en avant, c'est toujours de Platon et d'Aristote qu'il s'agit. Les tempéramens rêveurs, mystiques, platoniques, ré-

vèlent du fond de leur ame les idées chrétiennes et les symboles qui y correspondent. Les intelligences pratiques, régulières, aristotéliennes, construisent avec ces idées et ces symboles un système solide, le dogme et le culte. L'église finit par enfermer dans son sein ces deux natures d'hommes dont les uns prirent position dans le clergé séculier, et les autres se retranchèrent dans les monastères, sans cesser pour cela de se combattre. La même lutte se manifeste dans l'église protestante : c'est la dissidence entre les piétistes et les orthodoxes qui répondent jusqu'à un certain point aux mystiques et aux dogmatistes du catholicisme. Les piétistes protestans sont des mystiques sans imagination, et les orthodoxes protestans sont des dogmatistes sans esprit.

Nous trouvons ces deux partis protestans engagés dans un combat acharné au temps de Leibnitz, et sa philosophie intervint plus tard quand Christian Wolf s'en empara, l'accommoda aux besoins du temps, et, ce qui était le plus important, la professa en langue allemande. Mais avant de parler de cet écolier de Leibnitz, du résultat de ses efforts et du sort ultérieur du luthéranisme, nous devons faire mention de l'homme providentiel qui s'était formé avec Locke et Leibnitz à l'école de Descartes, qui n'excita pendant long-temps que le mépris et la haine, et pourtant arrive aujourd'hui à gouverner les esprits.

Je parle de Benoit Spinoza.

Un grand génie se forme à l'aide d'un autre, moins par assimilation que par frottement. Un diamant polit un diamant. Ainsi la philosophie de Descartes a, non pas enfanté, mais fait éclore celle de Spinoza. C'est pourquoi nous trouvons chez le disciple la méthode du maître, ce qui est un grand avantage. Puis nous rencontrons chez Spinoza, comme chez Descartes, la démonstration empruntée aux mathématiques, ce qui est un grand défaut. La forme mathématique donne un air âpre et dur à Spinoza; mais c'est comme l'écorce de l'amande; la chair n'en paraît que plus savoureuse. La lecture de Spinoza nous saisit comme l'aspect de la grande nature dans son calme vivant; c'est une forêt de pensées hautes comme le ciel, dont les cimes fleuries s'agitent en mouvemens onduleux, tandis que les troncs inébranlables plongent leurs racines dans la terre éternelle. On sent dans ses écrits flotter

un certain souffle qui vous émeut d'une manière indéfinissable. On croit respirer l'air de l'avenir. L'esprit des prophètes israélites planait-il encore sur leur arrière-descendant? Il y a aussi eu lui un sérieux, une fierté qui a conscience de sa force, une *grandeza* de la pensée, qui semblent un héritage; car Spinoza faisait partie de ces familles-martyres que les rois très catholiques avaient alors chassées d'Espagne. Ajoutez-y la patience du Hollandais, qui ne s'est pas plus démentie dans les écrits de l'homme que dans sa vie.

Il a été constaté que la vie privée de Spinoza fut exempte de blâme, et qu'elle demeura pure et sans tache comme celle de son divin parent, Jésus-Christ. Comme lui, il souffrit pour sa doctrine; comme lui, il porta la couronne épineuse. Partout où un grand esprit proclame ses pensées, se retrouve le Golgotha.

Cher lecteur, si jamais tu vas à Amsterdam, fais-toi montrer, par le valet de place, la synagogue espagnole. C'est un bel édifice, et le toit repose sur quatre colonnes colossales. Au milieu s'élève la chaire où fut lancé l'anathème sur le traître à la loi mosaïque, le hidalgo don Benoît de Spinoza. On souffla en cette occasion dans un cornet à bouquin qui se nomme *schofar*. Il faut que des idées bien effrayantes se rattachent à ce cornet, car j'ai lu, dans la vie de Salomon Maïmon, que le rabbin d'Altona entreprit un jour de le ramener, lui, disciple de Kant, à la foi de ses pères, et comme il persistait dans ses hérésies philosophiques, le rabbin le menaça et lui montra le *schofar* en lui disant d'un air sombre: « Connais-tu ceci? » Le disciple de Kant ayant répondu fort tranquillement: « Je sais que c'est la corne d'un bouc, » le rabbin tomba d'horreur à la renverse.

Cette corne fit donc un accompagnement à l'excommunication de Spinoza: il fut solennellement chassé de la communauté d'Israël et déclaré indigne de porter à l'avenir le nom de Juif. Ce nom, ses ennemis chrétiens furent assez magnanimes pour le lui laisser; mais les Juifs, Cent-Suisses du déisme, furent inexorables, et l'on montre encore la place devant la synagogue espagnole, à Amsterdam, où ils assaillirent Spinoza avec leurs longs poignards.

Je ne pouvais m'abstenir de rappeler l'attention sur ces més-aventures personnelles qui atteignirent l'homme: il se forma, non-



seulement par les leçons de l'école, mais par celles de la vie. C'est ce qui le distingue de la plupart des philosophes, et nous reconnaissons dans ses écrits les influences indirectes de la vie réelle. La théologie ne fut pas seulement une science pour lui : il l'apprit, ainsi que la politique, par la pratique autant que par la théorie. Le père de sa maîtresse avait été, en punition de crimes politiques, pendu dans les Pays-Bas. Et il n'est sur la terre aucun endroit où l'on soit pendu plus mal que dans les Pays-Bas. Vous n'avez aucune idée des interminables préparatifs et cérémonies qui ont lieu en pareil cas. Le patient meurt déjà d'ennui, et le spectateur a tout le temps de la réflexion. Je suis donc convaincu que Benoît Spinoza avait beaucoup réfléchi sur l'exécution du vieux Van Ende, et comme il avait auparavant compris la religion avec ses poignards, il comprit alors la politique avec ses cordes. Lisez son *Tractatus politicus*.

Ma tâche est seulement d'indiquer comment les philosophes sont plus ou moins parens les uns des autres, et je me borne à rapporter leurs degrés de parenté et leur généalogie. Cette philosophie de Spinoza, troisième fils de René Descartes, telle qu'il l'enseigne dans son ouvrage principal, dans son *Éthique*, est aussi éloignée du matérialisme de son frère Locke que de l'idéalisme de son frère Leibnitz. Spinoza ne se tourmente pas d'une manière analytique avec la question des dernières raisons de nos connaissances. Il nous donne sa grande synthèse, son explication de la Divinité.

Benoît Spinoza enseigne qu'il n'existe qu'une seule substance, qui est Dieu. Cette substance unique est infinie, elle est absolue; toutes les substances finies émanent de lui, sont contenues en lui, surnagent en lui, plongent en lui; elles n'ont qu'une existence passagère, accidentelle. La substance absolue se manifeste tant par la pensée infinie que par l'étendue infinie. Toutes deux, la pensée infinie et l'étendue infinie, sont deux attributs de la substance absolue. Nous ne reconnaissons que ces deux attributs : Dieu, la substance absolue, a peut-être encore beaucoup d'autres attributs que nous ne connaissons pas. *Non dico me Deum omnino cognoscere, sed me quedam ejus attributa, non autem omnia, neque maximam intelligere partem.*

La sottise et la méchanceté purent seules donner à une telle doc-

trine la qualification d'athée. Personne ne s'est jamais exprimé sur la Divinité d'une manière plus sublime que Spinoza. Au lieu de dire qu'il niait Dieu, on pourrait dire qu'il nie l'homme. Toutes les choses finies ne sont pour lui que des modes de la substance infinie; toutes les substances finies sont contenues en Dieu; l'esprit humain n'est qu'un rayon lumineux de la pensée infinie; le corps de l'homme n'est qu'un atôme de l'étendue infinie : Dieu est la cause infinie de tous deux, des esprits et des corps, *natura naturans*.

Dans une lettre à M<sup>me</sup> du Deffant, Voltaire se montre tout charmé d'une idée de cette dame qui avait dit que toutes les choses que l'homme ne peut connaître sont sûrement de telle nature, qu'il ne lui servirait absolument à rien de les connaître. Je pourrais appliquer cette remarque à ce passage de Spinoza, que j'ai cité plus haut et d'après lequel appartiendraient à la Divinité, non-seulement les deux attributs reconnaissables de pensée et d'étendue, mais encore d'autres attributs que nous ne pouvons connaître. Ce que nous ne pouvons pas connaître n'a aucun prix pour nous, du moins sous le point de vue social où il s'agit de réaliser en fait sensible ce qui a été reconnu dans l'idée. Dans notre explication de la nature de Dieu, nous n'avons donc égard qu'à ces deux attributs reconnaissables. Et d'ailleurs tout ce que nous nommons attributs de Dieu n'est à la fin qu'une forme différente de notre faculté de concevoir, et ces formes différentes sont identiques dans la substance absolue. La pensée n'est à la fin que l'étendue invisible, et l'étendue que la pensée visible. Nous nous rencontrons ici avec la partie essentielle de la philosophie allemande de l'identité, qui ne diffère au fond nullement de celle de Spinoza. M. J. Scheeling aura beau se débattre pour prouver que sa philosophie est autre que le spinosisme, qu'elle est bien plus *un amalgame vivant de l'idéal et du réel*, qu'elle s'éloigne du spinosisme comme la perfection des statues grecques s'éloigne de la raideur des originaux égyptiens; je n'en dois pas moins déclarer que dans sa première période, à l'époque où il était encore philosophe, M. J. Schelling ne se distinguait pas le moins du monde de Spinoza. Il a seulement pris un autre chemin pour arriver à la même philosophie, et c'est ce qu'il me reste à expliquer plus tard quand je raconterai comment Kant a ouvert une nouvelle route, comment Fichte l'y a suivi, comme quoi

M. Schelling a marché en reprenant la trace de Fichte, et comment, errant un beau jour dans les sombres forêts de la philosophie de la nature, il s'y est trouvé enfin face à face avec la grande figure de Spinoza.

La moderne *Philosophie de la nature* n'a que le mérite d'avoir démontré de la façon la plus pénétrante l'éternel parallélisme qui règne entre l'esprit et la matière ; je dis esprit et matière, et j'emploie ces expressions comme équivalentes de ce que Spinoza nomme pensée et étendue ; je regarde aussi ces expressions comme synonymes de ce que les philosophes allemands nomment esprit et nature ou l'idéal et le réel.

Dans la suite, je donnerai le nom de panthéisme moins au système qu'au point de vue de Spinoza. Comme dans le déisme, on y admet l'unité de Dieu ; mais le Dieu des panthéistes est dans le monde même, non pas qu'il le pénètre de sa divinité, comme jadis saint Augustin essaya de l'expliquer, quand il comparait Dieu à un grand lac et le monde à une éponge qui nage au milieu et se gonfle de divinité : non, le monde n'est pas seulement gonflé et imprégné de Dieu ; il est identique avec Dieu ; Dieu, que Spinoza nomme la substance unique, et les philosophes allemands l'absolu, « est tout ce qui est, » il est la matière autant que l'esprit ; tous les deux sont également divins, et quiconque insulte la Matière Sainte est impie tout autant que celui qui pèche contre le Saint-Esprit.

Le Dieu des panthéistes se distingue donc de celui des déistes en ce qu'il est dans le monde même, pendant que celui-ci est en dehors, ou, ce qui revient au même, est au-dessus du monde. Le Dieu des déistes gouverne le monde de haut en bas comme un établissement séparé de chez lui ; ce n'est que sur le mode de ce gouvernement que les déistes se divisent entre eux. Les Hébreux se représentent Dieu comme un tyran armé d'un tonnerre ; les chrétiens comme un père rempli d'amour ; les élèves de Rousseau et toute l'école genevoise en font un artiste habile qui a fabriqué le monde à peu près comme leurs pères confectionnent leurs montres ; et en leur qualité de connaisseurs, ils admirent l'ouvrage et glorifient le maître qui est là-haut.

Pour le déiste, qui admet un Dieu extra-mondain ou super-mondain, il n'y a de saint que l'esprit, parce qu'il le considère, pour

ainsi dire, comme le souffle divin que le créateur du monde a inspiré au corps humain, ouvrage de ses mains, pétri de limon. Les Juifs regardaient en conséquence le corps comme quelque chose de méprisable, comme la misérable enveloppe du rouach, du souffle divin, de l'esprit; ce n'est qu'à celui-ci qu'ils accordaient leur considération, leur respect, leur culte. Ils furent donc, à proprement parler, de préférence le peuple de l'esprit, chastes, sobres, sérieux, abstraits, entêtés, propres au martyre, et Jésus-Christ les résuma de la manière la plus sublime. Celui-ci fut, dans la véritable acception du mot, l'esprit incarné, et l'on trouve un sens bien profond dans la belle légende qui le fait enfanter par une vierge pure de corps et fécondée par la seule opération de l'esprit.

Mais si les Juifs n'avaient regardé le corps qu'avec dédain, les chrétiens, ultras du spiritualisme, allèrent encore plus loin qu'eux dans cette voie et proclamèrent le corps comme répréhensible, mauvais, comme le mal même. Nous voyons, quelques siècles après Jésus-Christ, s'élever une religion qui fera l'éternel étonnement de l'historien et arrachera aux générations de l'avenir l'admiration la plus frémissante. Oui, c'est une grande et sainte religion que le christianisme, pleine d'une douceur infinie, qui voulut conquérir pour l'esprit la domination la plus absolue dans ce monde... Mais cette religion était par trop sublime, trop pure, trop bonne pour cette terre où l'idée n'en put être proclamée qu'en théorie, sans jamais passer complètement dans la pratique. L'essai d'une réalisation de cette idée a enfanté dans l'histoire une foule d'actes d'enthousiasme, et les poètes de tous les temps en auront ample matière à dire et à chanter. Mais la tentative de réaliser l'idée du christianisme a pourtant, comme nous le voyons enfin, échoué de la manière la plus déplorable, et cet essai avorté a coûté à l'humanité des sacrifices incalculables; et nous en retrouvons les tristes conséquences dans le malaise social que nous ressentons aujourd'hui par toute l'Europe. Si, comme beaucoup de gens le croient, l'humanité est encore dans sa jeunesse, le christianisme est sans doute une de ses plus généreuses illusions universitaires, qui font plus d'honneur à son cœur qu'à son jugement. Toute la matière, le christianisme l'abandonna à César et aux banquiers talmudistes, et se contenta de dénier la

suprématie au premier et de flétrir les autres dans l'opinion publique... Mais voyez ! le glaive détesté et l'argent méprisé obtiennent pourtant à la fin la puissance suprême, et les représentans de l'esprit sont obligés d'entrer en arrangement avec eux. Oui, et cet accord est même devenu une alliance solidaire. Ce ne sont pas seulement les prêtres de Rome, mais encore ceux d'Angleterre et de Prusse, enfin tous les prêtres privilégiés, qui se sont confédérés avec César et consorts pour opprimer les peuples. Pourtant l'effet de cette alliance est de ruiner plus promptement la religion du spiritualisme. C'est ce que comprennent déjà quelques prêtres ; et pour sauver la religion, ils renoncent à cette alliance ruineuse, pour se jeter dans nos rangs et prendre nos couleurs.....

Vains efforts, peines perdues ! L'humanité soupire après des mets plus solides, après le pain véritable et la chair appétissante. L'humanité sourit de pitié sur les rêves de sa jeunesse, qui n'ont pu se réaliser en dépit de ses pénibles tentatives, et elle devient virilement pratique. L'humanité sacrifie aujourd'hui au système d'utilité terrestre ; elle pense sérieusement à un établissement de bourgeoisie aisance, à un ménage raisonnablement ordonné, à la vie confortable pour ses vieux jours. Le principal, pour le moment, est de revenir à la santé, car nous éprouvons encore une grande faiblesse dans les membres : les saints vampires du moyen-âge nous ont sucé tant de sang précieux ! Et puis, il faudra offrir encore à la matière de grands sacrifices expiatoires pour qu'elle pardonne les vieilles offenses. Il ne serait même pas mal qu'on instituât des fêtes sensualistes, et qu'on indemnisât la matière pour ses souffrances passées ; car le christianisme, incapable de l'anéantir, l'a flétrie en toute occasion ; il a rabaisé les plus nobles jouissances ; les sens furent réduits à l'hypocrisie, et il y eut partout mensonge et péché. Il faut revêtir nos femmes de chemises neuves et de sentimens neufs, et passer toutes nos pensées à la fumée des parfums, comme après les ravages d'une peste.

Le but le plus immédiat de toutes nos institutions modernes est ainsi la réhabilitation de la matière, sa réintégration dans sa dignité, sa reconnaissance religieuse, sa sanctification morale, sa réconciliation avec l'esprit. Pourousa est unie de nouveau à Pakriti ; c'est de leur violente séparation, comme le démontre si ingénieuse-

ment le mythe indien , qu'est venu le grand déchirement du monde, le mal.

Savez-vous à présent ce qu'est le mal dans le monde? Les spiritualistes nous ont toujours reproché que, dans les idées panthéistiques, toute distinction cessait entre le bien et le mal; mais le mal, d'une part, n'existe que dans leur propre fausse manière d'envisager le monde, et de l'autre, c'est un produit réel de leur arrangement des choses ici-bas. D'après leur point de vue, la matière est mauvaise par et en elle-même, ce qui est en vérité une calomnie, un affreux blasphème contre Dieu. La matière ne devient mauvaise que lorsqu'elle est obligée de conspirer en secret contre l'usurpation de l'esprit, quand l'esprit l'a flétrie et qu'elle s'est prostituée par mépris de soi-même, ou bien encore, quand, avec la haine du désespoir, elle se venge de l'esprit; et ainsi le mal n'est que le résultat de l'arrangement du monde par les spiritualistes.

Dieu est identique avec le monde; il se manifeste dans les plantes qui, sans conscience d'elles-mêmes, vivent d'une vie cosmomagnétique; il se manifeste dans les animaux qui, dans le rêve de leur vie sensuelle, éprouvent une existence plus ou moins sourde; mais c'est dans l'homme qu'il se manifeste de la manière la plus admirable, dans l'homme qui sent et pense en même temps, qui sait distinguer sa propre individualité de la nature objective, et porte déjà dans sa raison les idées qui se font aussi reconnaître à lui dans le monde des faits. Dans l'homme, la Divinité arrive à la conscience de soi-même, et cette conscience, elle la révèle de nouveau par l'homme; mais cela n'arrive point dans et par les hommes isolés, mais par l'ensemble de l'humanité; de telle sorte qu'un homme ne comprend et ne représente qu'une parcelle du Dieu-monde, mais que tous les hommes ensemble comprennent et représenteront dans l'idée et dans la réalité tout le Dieu-monde. Chaque peuple a peut-être la mission de reconnaître et de manifester une partie de ce Dieu-monde, de reconnaître une certaine série de faits et de réaliser une certaine série d'idées, et de transmettre le résultat aux peuples suivans, auxquels une semblable mission est imposée. Dieu est en conséquence le véritable héros de l'histoire universelle. L'histoire n'est que sa pensée éternelle, son éternelle

action, sa parole, ses faits, et l'on peut dire avec raison de l'humanité entière qu'elle est une incarnation de Dieu.

C'est une erreur de croire que cette religion du panthéisme conduise les hommes à l'indifférence. Au contraire, le sentiment de sa divinité excitera l'homme à la révéler, et c'est de ce moment que les véritables hauts faits et le véritable héroïsme viendront glorifier cette terre. La révolution politique, qui s'appuie sur les principes du matérialisme français, ne trouvera pas des adversaires dans les panthéistes, mais bien des auxiliaires qui ont puisé leurs convictions à une source plus profonde, à une synthèse religieuse. Nous poursuivons le bien-être de la matière, le bonheur matériel des peuples, non que nous méprisons l'esprit, comme le font les matérialistes, mais parce que nous savons que la divinité de l'homme se révèle également dans sa forme corporelle, que la misère détruit ou avilit le corps, image de Dieu, et que l'esprit est entraîné dans la chute. Le grand mot de la révolution que prononça Saint-Just : *Le pain est le droit du peuple*, se traduit ainsi chez nous : *Le pain est le droit divin de l'homme*. Nous ne combattons pas pour les droits humains des peuples, mais pour les droits divins de l'homme. C'est en cela, ainsi que sur maint autre point, que nous nous séparons des gens de la révolution. Nous ne voulons ni sans-culottes, ni bourgeoisie frugale, ni présidens modestes ; nous fondons une démocratie de dieux terrestres, égaux en béatitude et en sainteté. Vous demandez des costumes simples, des mœurs austères et des jouissances à bon marché, et nous, au contraire, nous voulons le nectar et l'ambroisie, des manteaux de pourpre, la volupté des parfums, des danses de nymphes, de la musique et des comédies..... Point de courroux, vertueux républicains ! Au blâme de votre censure, nous répondrons comme le fit jadis un fou de Shakspeare : « Crois-tu donc, parce que tu es vertueux, qu'il ne doit plus y avoir sur cette terre ni gâteaux dorés, ni vins des Canaries? »

Les saint-simoniens ont compris et voulu quelque chose d'analogue ; mais ils étaient placés sur un terrain défavorable, et le matérialisme qui les entourait les a écrasés, au moins pour quelque temps. On les a mieux appréciés en Allemagne, car l'Allemagne est à présent la terre fertile du panthéisme ; cette religion est celle de

nos plus grands penseurs, de nos meilleurs artistes, et le déisme, comme je le raconterai plus tard, y est détruit en théorie. On ne le dit pas, mais chacun le sait : le panthéisme est le secret public de l'Allemagne. Dans le fait, nous sommes trop grandis pour le déisme. Nous sommes libres, et ne voulons point de despote tonnant; nous sommes majeurs, et n'avons plus besoin de soins paternels; nous ne sommes pas non plus les œuvres d'un grand mécanicien : le déisme est une religion bonne pour des esclaves, pour des enfans, pour des Genevois, pour des horlogers!

Le panthéisme est la religion cachée de l'Allemagne, et c'est ce résultat qu'avaient prévu les écrivains allemands qui se déchaînèrent, il y a plus de cinquante ans, contre Spinoza. Le plus furieux de ces adversaires de Spinoza fut F. H. Jacobi, à qui l'on fait quelquefois l'honneur de le nommer parmi les philosophes allemands. Ce n'était qu'une vieille commère qui se cacha sous le manteau de la philosophie, se glissa parmi les philosophes, bavarda d'abord beaucoup sur son amour et sa sensibilité, et finit par injurier la raison. Son éternel refrain était que la philosophie, la connaissance par la raison, n'est qu'illusion pure; que la raison même ne sait pas où elle conduit; qu'elle entraîne l'homme dans un sombre labyrinthe d'erreurs et de contradictions, et que la foi seule peut le guider sûrement. Taupe, qui ne voyait pas que la raison, semblable au soleil, en s'avancant, éclaire sa route avec ses propres rayons! Rien ne ressemble à la pieuse rancune du bon Jacobi contre Spinoza, le grand athée.

C'est une chose curieuse de voir comme les partis les plus divergens ont toujours combattu contre Spinoza. L'aspect de cette armée est fort amusant. Près d'un essaim de capuchons noirs et blancs portant croix et encensoirs, marchait la phalange des encyclopédistes qui tirait aussi sur ce *penseur téméraire*. A côté du rabbin de la synagogue d'Amsterdam, qui sonne l'attaque avec le sacré cornet à bouquin, s'avance Arouet de Voltaire, avec la petite flûte du persiflage, qui fait sa partie obligée au profit du déisme. Au milieu glapit la vieille femme Jacobi, vivandière de cette armée de la foi.

Échappons vite à ce charivari. De retour de notre excursion pan-



théiste, revenons à la philosophie de Leibnitz dont nous avons à raconter les destinées ultérieures en Allemagne.

Pour écrire ses ouvrages que vous connaissez, Leibnitz s'était servi de la langue latine ou de la française. Christian Wolf est le nom de l'excellent homme qui professa les idées de Leibnitz, non-seulement d'une manière systématique, mais encore en langue allemande. Son mérite véritable ne consiste pas à avoir resserré les idées de Leibnitz dans un système solide, encore moins à les avoir rendues accessibles, par leur traduction en langue allemande, à un public plus nombreux. Son mérite spécial fut d'exciter à philosopher dans notre langue maternelle. Nous n'avions su, jusqu'à Luther, traiter la théologie qu'en latin : il en fut de même jusqu'à Wolf pour la philosophie. L'exemple de quelques rares savans qui avaient déjà essayé, dans les temps antérieurs, de professer en allemand sur ces matières, demeura sans résultat. Néanmoins l'historien littéraire doit leur accorder un éloge spécial; nous rappellerons surtout Johannes Tauler, moine dominicain, né au commencement du *xiv*<sup>e</sup> siècle sur les bords du Rhin et mort en 1361 à Strasbourg. C'était un homme pieux, et il fit partie de ces mystiques que j'ai désignés comme le parti platonicien du moyen-âge. Dans les dernières années de sa vie, ce brave homme renonça à l'orgueil des savans, ne se fit pas honte de prêcher dans l'humble langue du peuple, et ces sermons qu'il a recueillis, ainsi que les traductions allemandes qu'il fit de quelques autres de ses sermons antérieurs, comptent parmi les monumens les plus remarquables de la langue allemande; car cette langue montra dès-lors qu'elle est, non-seulement bonne pour les dissertations métaphysiques, mais qu'elle y est bien plus propre que la langue latine. Cette dernière, idiome des Romains, ne peut jamais renier son origine. Langue de commandement pour les capitaines, langue de décrets pour les administrateurs, langue juridique pour les usuriers, c'est une langue lapidaire pour ce peuple romain, dur comme la pierre. Elle devint la langue prédestinée du matérialisme. Quoique le christianisme, avec une patience vraiment chrétienne, se soit tourmenté, pendant plus d'un millier d'années, à spiritualiser cette langue, il n'y est jamais parvenu, et quand Johannes Tauler voulait s'abîmer dans les profondeurs les plus effrayantes de la

pensée, et que son cœur débordait de sentiment religieux, il lui fallait parler allemand. Son langage est comme une source des montagnes, qui perce le dur rocher, eau merveilleusement imprégnée d'aromates inconnus et de vertus métalliques. Mais ce ne fut que dans les temps modernes qu'on remarqua la rare propriété de la langue allemande pour la philosophie. Dans aucune autre langue, la nature n'aurait pu révéler son mot le plus mystérieux, comme dans celle de notre chère patrie allemande. Ce n'est que sur le chêne robuste que peut croître le gai sacré.

Ce serait bien ici le lieu de mentionner Paracelse, ou Aureolus Theophrastus Paracelsus Bombastus de Hohenheim, ainsi qu'il s'appelait lui-même; car lui aussi écrivit presque toujours en allemand. Mais j'aurai plus tard à parler de Paracelse sous un point de vue plus important. Sa philosophie était ce que nous appelons aujourd'hui philosophie de la nature, et cette doctrine d'une nature animée par les idées, qui s'accorde si intimement avec l'esprit allemand, aurait, dès-lors, pris racine chez nous, si, par l'influence étrangère, la physique inanimée et toute mécanique des cartésiens n'eût usurpé l'empire universel. Paracelse était un grand charlatan : il portait toujours un habit et une culotte écarlates, des bas rouges et un chapeau rouge, et prétendait pouvoir créer de petits hommes, *homunculos*; au moins était-il sur le pied le plus familier avec les esprits invisibles qui habitent les divers éléments. Mais il fut en même temps l'un des plus profonds naturalistes qui, avec une ardeur d'investigation toute allemande, comprirent les croyances populaires antichrétiennes, le panthéisme germanique, et il devinait très juste ce qu'il ne savait pas.

Je devrais naturellement parler aussi de Jacob Bœhm, car il a également appliqué la langue allemande à des démonstrations philosophiques. Mais je n'ai pu me décider encore à le lire, même une seule fois : je n'aime pas à me laisser duper. Je soupçonne fort les promoteurs de ce mystique d'avoir voulu mystifier les gens. Quant au contenu de sa doctrine, Saint-Martin vous en a donné quelque chose en langue française. Les Anglais l'ont aussi traduit. Charles I<sup>er</sup> avait une si grande idée de ce cordonnier philosophe, qu'il envoya tout exprès à Wœrlitz un savant pour l'étudier. Ce savant fut plus heureux que son royal maître; car, pendant que celui-ci perdait

le chef à Whitehall par la hache de Cromwell, l'autre ne perdit à Wœrlitz que l'esprit par la théosophie de Jacob Bœhm.

Je l'ai déjà dit : ce fut Christian Wolf qui appliqua le premier avec succès la langue allemande à la philosophie. Son moindre mérite fut la réduction en système et la popularisation des idées de Leibnitz. Il a encouru un grand blâme sous ce double rapport, et nous ne devons pas le taire. Son système ne fut qu'apparence vaine, et il sacrifia à cette apparence le plus important de la philosophie de Leibnitz, la meilleure partie de la doctrine des monades. Il est vrai que Leibnitz n'avait point laissé d'édifice systématique, mais seulement les idées nécessaires. Il fallait un géant pour assembler ces blocs et ces colonnes colossales qu'un géant avait enlevés aux profondes carrières de la pensée et harmoniquement taillés. Il en serait résulté un temple magnifique ; mais Christian Wolf était de trop courte stature, et ne put s'approprier qu'une partie des matériaux, qu'il rapetissa pour en faire un tabernacle au déisme. La tête de Wolf était plus encyclopédique que systématique : il ne comprit l'unité d'une doctrine que sous la forme du complet. Il jugea suffisant d'avoir construit un casier où les tablettes étaient convenablement remplies et garnies d'étiquettes bien lisibles. C'est dans cet esprit qu'il nous donna une encyclopédie des sciences. Comme descendant de Descartes par Leibnitz, on conçoit que pour la démonstration mathématique il ait hérité de son aïeul. J'ai déjà blâmé cette forme dans Spinoza. Elle fit grand mal entre les mains de Wolf ; chez ses élèves, elle dégénéra en un schématisme insupportable et en une ridicule manie de tout prouver avec une évidence mathématique. Ainsi s'éleva ce qu'on appela le dogmatisme de Wolf. Toute investigation profonde cessa, et une ennuyeuse ferveur de clarté prit sa place ; la philosophie de Wolf devint toute limpide ou plutôt aqueuse, et finit par inonder toute l'Allemagne. Les traces de ce déluge sont encore visibles aujourd'hui, et l'on retrouve çà et là sur les gisemens les plus élevés de nos académies quelques vieux fossiles de l'école de Wolf.

Christian Wolf naquit en 1679 à Breslaw, et mourut à Halle en 1754. Son empire intellectuel dura plus d'un demi-siècle en Allemagne. Nous devons donner une attention particulière à ses rap-

ports avec les théologiens allemands, et nous compléterons ainsi notre récit du sort du luthéranisme.

Il n'existe, dans toute l'histoire de l'église, aucune partie plus embrouillée que celle des querelles entre les théologiens protestants depuis la guerre de trente-ans. On ne peut leur comparer que les chicanes subtiles des Byzantins; mais celles-ci n'étaient pas aussi ennuyeuses, parce qu'elles cachaient de grands intérêts politiques et des intrigues de cour, tandis que le ferraillement protestant n'eut guère sa raison que dans le pédantisme étroit de quelques perruques doctorales et épilogueuses. Les universités, et particulièrement Tübingen, Wittenberg, Leipzig et Halle, sont les arènes de ces assauts théologiques. Les deux partis que nous avons vus en costume catholique pendant toute la durée du moyen-âge, les platoniciens et les aristotéliens, n'ont fait que changer d'habit, et se chamaillent après comme avant. Ce sont les piétistes et les orthodoxes dont j'ai déjà parlé, et que j'ai désignés comme des mystiques sans imagination et des dogmatistes sans esprit. Johannes Spener fut le Scotus Erigena du protestantisme, et comme celui-ci, par sa traduction du fabuleux Denis l'Aréopagite, avait fondé le mysticisme catholique, l'autre fonda le piétisme protestant par ses assemblées d'édification, *colloquia pietatis*, d'où le nom de piétistes est peut-être resté à ses sectateurs. C'était un homme pieux; respect à sa mémoire! Un piétiste berlinois, M. Horn, a donné de lui une bonne biographie. La vie de Spener est un martyre continu pour l'idée chrétienne. Il fut sous ce rapport supérieur à ses contemporains; il recommanda instamment les bonnes œuvres et la piété. Ses homélies furent fort louables pour le temps; car toute la théologie, telle qu'on l'enseignait dans les susdites universités, ne consistait qu'en une dogmatique étroite et une polémique tracassière. L'exégèse et l'étude de l'histoire de l'église furent complètement négligées.

Un élève de ce Spener, Hermann Frank, commença à Leipzig à faire un cours à l'exemple et dans le sens de son maître. Il le fit en allemand, service que nous paierons toujours volontiers de reconnaissance. Les succès qu'il y obtint excitèrent l'envie de ses collègues, qui rendirent en conséquence la vie fort dure à notre pauvre piétiste. Il fut obligé de vider la place, et se rendit à Halle

où il enseigna le christianisme par paroles et par actions. Sa mémoire y fleurira toujours, car il est le fondateur de la maison des orphelins de Halle. L'université de Halle se peupla alors de piétistes, et on les nommait le parti de l'hospice des orphelins. Soit dit en passant, ce parti s'est maintenu jusqu'à ce jour. Halle est encore à ce moment la taupinière des piétistes, et leurs querelles avec les rationalistes protestans ont, il y a quelques années, scandalisé toute l'Allemagne. Heureux Français qui n'en avez rien su ! vous ignorez jusqu'à l'existence de ces commérages périodiques de l'église protestante, où les dévotes poissardes se sont cordialement injuriées. Heureux Français ! qui n'avez aucune idée de la méchanceté, de la petitesse, de l'âcreté que nos prêtres évangéliques apportent dans leurs combats ! Vous le savez, je ne suis point partisan du catholicisme ; le protestantisme fut pour moi plus qu'une religion, ce fut une mission ; et depuis quatorze ans, c'est pour ses intérêts que je combats contre les machinations des jésuites allemands. Plus tard, il est vrai, s'éteignit ma ferveur pour le dogme, et je déclarai franchement, dans mes écrits, que tout mon protestantisme consistait encore à être inscrit comme chrétien évangélique sur les registres de la communion luthérienne.... Mais une secrète prédilection pour la cause qui nous fit jadis combattre et souffrir, demeure toujours dans notre cœur, et mes convictions religieuses d'aujourd'hui sont encore animées de l'esprit du protestantisme. Je suis donc toujours partial pour l'église protestante ; et pourtant je dois à la vérité de dire que, dans les annales du papisme, jamais je n'ai trouvé de misères pareilles à celles de la *Gazette ecclésiastique évangélique de Berlin*, dans ce scandaleux débat. Les mauvais tours les plus lâches des moines, les plus mesquines taquineries de couvent sont choses nobles et généreuses auprès des exploits chrétiens de nos orthodoxes et piétistes dans leur guerre contre les rationalistes. Vous n'avez aucune idée, vous autres Français, de la haine qui éclate en de telles occasions ; mais les Allemands sont plus rancuneux que les peuples d'origine romane. Cela tient à ce qu'ils sont idéalistes jusque dans la haine. Nous ne nous fâchons pas pour des choses futiles, comme vous le faites, pour une piqûre de vanité, pour une épigramme, pour l'oubli d'une carte de visite : non ; nous haïssons chez nos ennemis ce qui est le

plus essentiel, le plus intime, la pensée. Vous êtes prompts et superficiels dans la haine comme dans l'amour. Nous autres Allemands, nous détestons radicalement et d'une manière durable. Trop honnêtes, et peut-être aussi trop gauches pour nous venger avec la première perfidie venue, nous nous haïssons jusqu'au dernier soupir. « Je connais, monsieur, ce calme allemand, disait dernièrement une dame en me regardant de tous ses yeux et d'un sourire incrédule : je sais que dans votre langue vous employez le même mot pour dire pardonner et empoisonner. » Elle avait raison : le mot *vergeben* a ce double sens.

Ce furent, si je ne me trompe, les orthodoxes de Halle qui, dans leurs combats avec les piétistes émigrés, appelèrent à leur secours la philosophie de Wolf ; car la religion, lorsqu'elle ne peut plus nous brûler, vient nous demander l'aumône. Mais tous nos dons ne lui profitent guère. Le manteau mathématico-démonstratif, dont Wolf avait amicalement affublé la pauvre religion, lui alla si mal, qu'elle s'y sentit encore plus à l'étroit et se rendit fort ridicule. La trame rapée creva de toutes parts. Ce fut surtout la partie honteuse, le péché originel, qui se montra dans la nudité la plus effrayante ; toutes les feuilles de vigne philosophiques n'y purent rien. Le péché originel christo-luthérien et l'optimisme leibnitzowolffien sont incompatibles. Aussi le persiflage français sur l'optimisme fut-il ce qui déplut le moins à nos théologiens. L'esprit de Voltaire vint au secours du péché originel ; mais le Panglos allemand a beaucoup perdu par la ruine de l'optimisme, et il chercha long-temps une doctrine aussi consolatrice, jusqu'à ce que le mot de Hegel : « Tout ce qui est est raisonnable ! » vint le dédommager quelque peu.

Du moment où une religion demande secours à la philosophie, sa ruine est inévitable. Elle cherche à se défendre, et son bavardage ne sert qu'à l'entraîner dans les embarras les plus inextricables. La religion, comme toute espèce d'absolutisme, ne doit point se justifier. Prométhée est enchaîné au rocher par la force silencieuse. Non, Eschyle ne fait pas proférer une parole à la Force personnifiée ; il faut qu'elle demeure muette. Aussitôt que la religion fait imprimer un catéchisme argumentateur, aussitôt que l'absolutisme politique fait publier une gazette d'état officielle, tous deux

touchent à leur fin. Mais c'est justement là notre triomphe : nous avons poussé nos adversaires dans la discussion, et ils sont obligés de parler.

Donc, comme je viens de le dire, depuis que la religion chercha assistance auprès de la philosophie, les savans allemands firent avec elle encore toutes sortes d'expérimentations. On avisa de lui faire une nouvelle jeunesse, et l'on s'y prit à peu près comme Médée avec le vieux roi Æson. D'abord on lui ouvrit la veine, et on la débarrassa longuement de tout le sang superstitieux. Pour parler sans figure, on essaya de retrancher du christianisme toute la partie historique, pour ne lui laisser que la partie morale. Par cette opération, on faisait du christianisme un déisme pur. Le Christ cessa d'être co-régent de Dieu; il fut en quelque sorte médiatisé, et ce ne fut plus qu'en qualité de personne privée qu'on lui accorda le respect convenable. On loua par-delà toute mesure son caractère moral, et l'on ne sut en quels termes élogieux dire combien il avait été brave homme. Quant à ses miracles, on les expliqua par la physique, ou bien l'on chercha à en faire aussi peu de bruit que possible. Les miracles, disaient quelques-uns, étaient nécessaires dans ces temps de superstition, et un homme sensé, qui avait à proclamer une vérité quelconque, employait les miracles en guise d'annonce. Ces théologiens qui tronquèrent tout l'historique du christianisme s'appellent rationalistes, et ils soulevèrent contre eux les fureurs des piétistes tout aussi bien que des orthodoxes. Ceux-ci se combattirent moins violemment depuis lors, et se confédérèrent même souvent. Ce que n'avait pu l'amour chrétien, la haine commune l'accomplit, la haine des rationalistes.

Cette réforme de la théologie protestante commença avec le tranquille Semler, que vous ne connaissez pas, atteignit une hauteur inquiétante avec le lucide Teller, que vous ne connaissez pas davantage, et parvint à son apogée avec Barth au front d'airain, dont la connaissance n'est pour vous nullement regrettable. Les instigations les plus vives vinrent de Berlin, où régnaient Frédéric-le-Grand et le libraire Nicolai.

Sur le premier, le matérialisme couronné, vous avez des renseignemens suffisans. Vous savez qu'il fit des vers français, joua très bien de la flûte, gagna la bataille de Rosbach, prit beaucoup de

tabac, et n'avait foi qu'au canon. Quelques-uns de vous ont sans doute visité Sans-Souci, et le vieil invalide qui y garde le château vous a montré, dans la bibliothèque, les romans français que Frédéric, prince royal, lisait à l'église, et qu'il avait fait relier en maroquin noir, afin que son rigide père pût croire qu'il lisait dans notre bon livre de cantiques luthériens. Vous connaissez ce sage roi, que vous avez nommé le Salomon du Nord. La France fut l'Ophir de ce Salomon septentrional, et il en tirait ses poètes et ses philosophes, pour lesquels il avait une grande prédilection, comme le Salomon du Sud, qui fit venir d'Ophir, par les soins de son ami Hiram, des cargaisons entières d'or, d'argent, d'ivoire, de poètes et de philosophes, comme vous le pouvez lire dans le Livre des Rois, chap. x : *Classis regis per mare cum classe Hiram semel per tres annos ibat, deferens inde aurum et argentum, et dentes elephantorum, et simias et pavos*. Cette préférence pour les talens étrangers empêcha certainement Frédéric-le-Grand d'obtenir beaucoup d'influence sur l'esprit allemand : il offensa et blessa bien plutôt la fierté nationale. Le mépris qu'il montra pour notre littérature doit nous affliger encore, nous, descendans de ces écrivains. A l'exception du vieux Gellert, aucun d'eux ne fut encouragé par sa très gracieuse bienveillance. L'entretien qu'il eut avec lui est curieux.

Si Frédéric-le-Grand nous bafoua sans nous protéger, le libraire Nicolai nous protégea d'autant plus, sans que pour cela nous ayons scrupule de le bafouer. Cet homme fut pendant sa vie entière incessamment et activement dévoué au bien de la patrie. Il n'épargna ni peine ni argent, quand il espéra hâter quelque heureux progrès, et cependant jamais homme n'a encore été raillé en Allemagne d'une manière si cruelle, si inexorable, si anéantissante. Quoique nous sachions très bien, nous autres derniers nés, que le vieux Nicolai, l'ami des lumières, ne se trompait pas au fond; quoique nous sachions que ceux qui le persiflèrent à mort étaient pour la plupart nos propres ennemis, les obscurans, nous ne pouvons cependant penser à lui avec un visage sérieux. Le vieux Nicolai chercha à faire en Allemagne ce qu'ont fait en France les philosophes français : il voulut ruiner le passé dans l'esprit du peuple; excellent travail préparatoire, sans lequel aucune révolution radicale ne pourra se faire. Peine perdue : il n'avait pas assez de force



pour une pareille besogne. Les vieilles ruines encore debout opposaient trop de résistance, et les spectres en sortaient et se moquaient de lui; alors il devenait furieux et se précipitait au milieu d'eux tête baissée, et les spectateurs riaient quand les chauves-souris lui sifflaient autour des oreilles et s'embarrassaient dans sa vieille perruque. Il lui arriva bien aussi quelquefois de combattre des moulins à vent qu'il prenait pour des géans; mais il se trouva encore plus mal de prendre des géans véritables pour de simples moulins à vent, un *Wolfgang Goethe*, par exemple. Il écrivit contre son *Werther* une satire dans laquelle il méconnut de la manière la plus lourde les intentions de l'auteur. Pourtant il avait raison quant au fond : quoiqu'il ne comprît pas au juste ce que Goethe voulait dire avec son *Werther*, il en pressentit cependant bien l'effet, l'amollissante rêverie et la stérile sentimentalité, qui surgirent par ce roman maladif, et se mettaient en contradiction hostile avec les sentimens sains et raisonnables dont nous avons besoin. En cela, Nicolai fut tout-à-fait d'accord avec Lessing, qui écrivait à un de ses amis le jugement suivant sur *Werther* :

« Pour qu'une production aussi chaleureuse ne fasse pas plus de mal que de bien, ne pensez-vous pas qu'il lui faudrait encore un petit épilogue très refroidissant; quelques indications sur les causes qui ont amené *Werther* à un caractère aussi bizarre; le contraste d'un autre jeune homme auquel la nature avait donné les mêmes dispositions, et qui a su s'en garantir? Croyez-vous donc qu'un jeune homme, romain ou grec, se fût ainsi tué, et pour la même cause? Certainement non. Ceux-là savaient se garder tout autrement des extravagances de l'amour, et au temps de Socrate, une semblable . . . . qui pousse . . . . eût à peine . . . . été pardonnée à une fillette. Enfanter de ces originaux chétivement grands, méprisablement précieux, n'était réservé qu'au christianisme, qui voudrait transformer un besoin du corps en perfection spirituelle. Ainsi, cher Goethe, encore un petit chapitre pour finir, et le plus cynique sera le meilleur. »

Le brave Nicolai nous a réellement fait cadeau d'une édition de *Werther*, corrigée d'après cette donnée. Dans cette nouvelle version, le héros ne s'est pas tué, mais seulement souillé de sang de poulet, car le pistolet, au lieu d'être chargé avec du plomb, ne l'é-

taut qu'avec une vessie de sang. Werther devient ridicule, continue à vivre, épouse Charlotte; bref, finit plus tragiquement encore que dans l'original de Goethe.

La *Bibliothèque universelle allemande* fut le journal que Nicolai fonda, et dans lequel lui et ses amis combattirent la superstition, les jésuites, les laquais auliques, etc., etc. On ne peut nier que maint coup destiné à la superstition ne soit malheureusement tombé sur la poésie. C'est ainsi que Nicolai combattit l'amour qui se réveillait pour les poètes populaires du vieux temps; et pourtant au fond il avait encore raison, car ces chants, abstraction faite de toute leur valeur, contenaient beaucoup de souvenirs qui n'étaient plus de saison: ces vieux accords, ces ranz de vaches du moyen-âge, pouvaient rappeler, par la sensibilité, le peuple aux étables du passé. Il tenta, comme Ulysse, de boucher les oreilles de ses compagnons, pour qu'ils n'entendissent point les chants des syrènes, s'inquiétant fort peu qu'ils demeurassent sourds désormais aux roulades innocentes du rossignol. Pour purger radicalement des vieilles ronces la terre du présent, le pauvre homme pratique se faisait peu scrupule d'en arracher en même temps les fleurs. Cette méprise souleva contre lui le parti des fleurs et des rossignols, et tout ce qui appartient à ce parti, la beauté, la grâce, l'esprit et la bonne plaisanterie; et le pauvre Nicolai succomba.

Aujourd'hui les circonstances sont changées en Allemagne, et le parti des fleurs et des rossignols est étroitement lié avec la révolution. L'avenir nous appartient, et déjà commence à poindre l'aurore de la victoire. Si jamais ce beau jour inonde de ses rayons notre patrie entière, nous penserons alors aussi aux morts; nous penserons certainement à toi, vieux Nicolai, pauvre martyr de la raison! Nous porterons tes restes au Panthéon allemand, au milieu d'un cortège triomphal, et avec des chœurs de musique où l'on n'entendra aucun sifflement de petite flûte; nous déposerons sur ton cercueil la couronne de lauriers convenable, et nous prenons même l'engagement de le faire sans rire.

Voulant donner une idée de la situation philosophique et religieuse de ces temps, il me faut parler ici des penseurs qui travaillèrent à Berlin, plus ou moins de compagnie avec Nicolai, et qui formèrent une sorte de juste-milieu entre la philosophie et les

belles-lettres. Ils n'avaient pas précisément de système, mais seulement une tendance déterminée. Ils ressemblent aux moralistes anglais dans leur style et dans leurs derniers principes. Ils écrivent sans observer de forme rigoureusement scientifique, et la conscience morale est l'unique source de leurs connaissances. Leur tendance est tout-à-fait la même que nous voyons chez les philanthropes français. En religion, ils sont rationalistes, et cosmopolites en politique ; en morale, ils sont hommes, hommes nobles et vertueux, sévères pour eux-mêmes, indulgens pour les autres. Quant au talent, on peut citer Mendelsohn, Sülzer, Abt, Moritz, Garve, Engel et Biester comme les plus distingués. Moritz est celui que je préfère ; il fit beaucoup dans la psychologie expérimentale ; il fut d'une naïveté rare, peu compris du reste par ses amis ; ses mémoires sont un des monumens les plus remarquables de ce temps. Pourtant Mendelsohn a plus que tous les autres une grande importance sociale : il fut le réformateur des Israélites allemands, ses co-religionnaires, ruina l'autorité du Talmud et fonda le mosaïsme pur. Cet homme, que ses contemporains nommèrent le Socrate allemand, auquel ils accordèrent l'admiration la plus respectueuse à cause de la noblesse de son ame et de la force de son esprit, était le fils d'un pauvre gardien de la synagogue de Dessau. Outre le fardeau de la pauvreté, la Providence l'avait encore chargé d'une bosse, comme pour enseigner à la populace, par une leçon visible, qu'on doit juger l'homme d'après son mérite, et non d'après son extérieur.

Comme Luther avait vaincu le papisme, ainsi fit Mendelsohn pour le Talmud et par la même tactique, c'est-à-dire en rejetant la tradition, et déclarant, comme source de la religion, la Bible, dont il traduisit la partie la plus importante. Il détruisit par là le catholicisme juif, comme Luther le catholicisme chrétien. Le Talmud est en effet le catholicisme des Juifs. C'est un dôme gothique, surchargé, il est vrai, d'enroulemens enfantins, mais qui nous étonne par son élan prodigieux et par sa hauteur gigantesque ; c'est une hiérarchie de lois religieuses, souvent d'une subtilité ridicule, et cependant si habilement superposées et subordonnées les unes aux autres, qu'elles s'appuient mutuellement et forment un ensemble colossal et formidable.

Le catholicisme des chrétiens une fois renversé, il fallait bien que celui des juifs, le Talmud, succombât aussi ; car le Talmud avait dès-lors perdu sa valeur : il ne servait que de rempart contre Rome, et les Juifs lui doivent d'avoir pu résister contre Rome chrétienne aussi héroïquement que jadis contre la Rome du paganisme. Et non-seulement ils ont résisté, mais ils ont même vaincu ; le pauvre rabbin de Nazareth, sur la tête mourante duquel le Romain païen attacha l'écriveau ironique : « Roi des Juifs ! » ce même roi dérisoire des Juifs, couronné d'épines, revêtu d'une pourpre insultante, devint à la fin le dieu des Romains, et il leur fallut s'agenouiller devant lui. Comme jadis la Rome païenne, Rome chrétienne a été vaincue, elle est même devenue tributaire. Si tu veux, cher lecteur, te rendre, dans les premiers jours du trimestre, rue Laffitte, n° 15, tu verras s'arrêter, devant le portail élevé, une lourde voiture de laquelle descend un gros homme. Celui-ci monte un escalier qui conduit à une petite chambre où un jeune homme blond est assis avec une nonchalance de grand seigneur, dans laquelle cependant perce quelque chose d'aussi solide, d'aussi positif, d'aussi absolu, que s'il avait dans sa poche tout l'argent de ce monde ; et il a en effet tout l'argent du monde dans sa poche, car il s'appelle M. James de Rothschild, et le gros homme est monsignor l'envoyé de sa sainteté le Pape, et il apporte, comme son représentant, les intérêts de l'emprunt romain, le tribut de Rome.

A quoi bon maintenant le Talmud ?

Moïse Mendelsohn mérite donc de grands éloges pour avoir ruiné le catholicisme juif, au moins en Allemagne ; car ce qui est superflu est nuisible. En rejetant la tradition, il tâcha cependant de maintenir comme devoir religieux les lois rituelles du Pentateuque. Était-ce timidité ou sagesse ? Eut-il un retour de sympathie douloureuse qui l'empêcha de porter sa main destructrice sur des objets qui avaient été si chers à ses ancêtres, et pour lesquels tant de sang, tant de larmes de martyrs avaient coulé ? Je ne le crois pas. Comme les rois de la matière, les rois de l'esprit doivent s'endurcir contre les sentimens de famille ; et sur le trône de la pensée on doit également se garder de céder à une douce sensiblerie. Aussi je croirais plutôt que Moïse Mendelsohn vit dans le mosaïsme pur une institution qui pouvait servir au déisme comme un dernier retranchement ; car

le déisme était sa foi la plus intime et sa plus profonde conviction. Quand son ami Lessing mourut et qu'on l'accusa de spinosisme, il le défendit avec le zèle le plus inquiet; et dans cette occasion, il se fâcha à en mourir.

Je viens d'écrire pour la seconde fois le nom de l'homme qu'aucun Allemand ne peut prononcer sans entendre dans son sein un écho plus ou moins sonore. Mais depuis Luther, l'Allemagne n'a pas enfanté d'homme plus grand ni meilleur que Gotthold Ephraïm Lessing; tous deux sont notre orgueil et notre joie. Dans l'affliction du présent, nous élevons nos regards vers leurs images consolatrices, et nous lisons dans leurs yeux de brillantes prophéties. Oui, il viendra certainement le troisième libérateur qui achèvera ce que Luther a commencé et ce que continua Lessing; il viendra le troisième libérateur!... Je vois déjà son armure d'or étinceler dans sa pourpre impériale, comme le soleil dans le manteau rouge du matin.

Ainsi que Luther, Lessing agit efficacement, moins encore en accomplissant des faits déterminés, qu'en remuant dans ses profondeurs le peuple allemand, et en produisant un mouvement salutaire dans les esprits par sa critique et par sa polémique. Il fut la critique vivante de son époque, et sa vie fut une polémique continue. Cette critique se porta dans le domaine le plus étendu de la pensée et du sentiment, dans la religion, dans la science, dans l'art; cette polémique terrassa tout adversaire et gagna en force à chaque victoire. Lessing, comme il l'avouait lui-même, avait besoin de lutte intellectuelle pour le développement de son esprit. Il ressemblait tout-à-fait à ce Normand fabuleux qui héritait des talens, des connaissances et des forces des hommes qu'il tuait en duel, et qui finit de cette manière par être doué de toutes les qualités et perfections imaginables. On conçoit qu'un champion aussi batailleur fit grand bruit en Allemagne, dans cette tranquille Allemagne qui avait alors une tranquillité encore plus endimanchée qu'aujourd'hui. Le plus grand nombre s'effarouchèrent de sa hardiesse littéraire; mais cette hardiesse même fut ce qui le servit le mieux : oser ! est le secret de la victoire en littérature comme en révolution..... et en amour. Tous tremblaient devant le glaive de Lessing; personne n'était à l'abri de ses coups. Oui, il abattit par pur caprice mainte

tête qu'il eut la cruauté de relever pour montrer à la foule qu'elle était vide. Celui que sa logique tranchante ne pouvait atteindre, il le tuait avec les traits de son esprit. Ses amis admiraient l'empenure bigarrée de ses flèches, et ses ennemis en sentaient la pointe dans le cœur. L'esprit de Lessing ne ressemble point à cet enjouement, à cette gaieté, à ces saillies bondissantes, qu'on connaît dans ce pays-ci; son esprit n'était pas un petit lévrier français qui court après son ombre; c'était plutôt un gros matou allemand qui joue avec la souris avant de l'étrangler.

Oui, la polémique fut la jouissance de notre Lessing. Aussi, ne se demanda-t-il jamais long-temps si l'adversaire était digne de lui. C'est ainsi que cette polémique arracha bien des noms à un oubli très mérité. Il a comme enveloppé dans l'ironie la plus spirituelle, dans la verve la plus charmante, bon nombre de petits écrivailleurs, et ils se conserveront pour l'éternité dans les écrits de Lessing, comme ces insectes coulés dans un morceau d'ambre. En tuant son adversaire, il lui donnait l'immortalité. Qui de nous eût jamais entendu parler de ce Klotz, sur qui Lessing dépensa tant de bonnes moqueries? Les blocs satiriques qu'il amoncela sur ce pauvre académicien pour l'écraser, lui font aujourd'hui un monument indestructible.

C'est une chose digne de remarque que cet homme, le plus spirituel de l'Allemagne, en fut aussi le plus honorable. Rien ne ressemble à son amour pour la vérité. Lessing ne fit jamais au mensonge la moindre concession, même quand il eût pu, comme nos habiles, avancer ainsi le triomphe de la vérité. Il pouvait tout faire pour la vérité, tout, sinon mentir. Celui, disait-il un jour, qui veut présenter au peuple la vérité sous toutes sortes de fards et de masques, consentirait bien à être son entremetteur, mais il n'a jamais été son amant.

Le beau mot de Buffon, « le style est tout l'homme! » n'est applicable à personne plus qu'à Lessing. Sa manière d'écrire est, comme son caractère, vraie, ferme, sans ornemens, belle et imposante par sa force intrinsèque. Son style est tout-à-fait le style des édifices romains, dont la mâle beauté résulte de la solidité la plus complète. Les diverses parties de sa période reposent l'une sur l'autre ainsi que des pierres de taille; pour celles-ci, la loi de

la pesanteur est le lien d'assemblage invisible, comme l'enchaînement logique pour les écrits de Lessing. De là, dans sa prose, la rareté de ces chevilles, de ces tours ingénieux que nous employons en guise de ciment dans la construction de nos périodes. Nous y trouvons encore moins ces cariatides de la pensée que vous appelez la belle phrase.

Qu'un homme comme Lessing n'ait jamais pu être heureux, c'est ce que vous comprendrez facilement; et lors même qu'il n'eût pas aimé la vérité, qu'il ne l'eût pas courageusement défendue en toute occasion, il fallait qu'il fût malheureux; car c'était un génie. On vous pardonnera tout, disait naguère en soupirant un jeune poète, richesse, haute naissance, beauté, on vous pardonnera tout, même le talent; mais on est inexorable pour le génie. Hélas! il ne rencontrerait même pas l'ennemi du dehors, qu'il lui suffirait de trouver en soi le génie, l'ennemi qui prépare sa ruine. C'est pourquoi l'histoire des grands hommes est toujours une légende de martyrs; quand ils ne souffrirent pas pour la grande humanité, ils souffrirent pour leur propre grandeur, pour leur grande manière d'être, pour leur horreur du vulgaire, pour leur malaise au milieu de la trivialité vaniteuse et de la petitesse tracassière de leur entourage, malaise qui les porte facilement aux extravagances, par exemple, aux actrices ou au jeu, comme il arriva au pauvre Lessing.

Les mauvaises langues ne trouvèrent pas autre chose à lui reprocher, et nous apprenons, par sa biographie, que les belles comédiennes lui parurent plus amusantes que les pasteurs de Hambourg, et les cartes muettes l'entretenaient mieux que le bavardage des philosophes wolffiens.

Cela fend le cœur, de lire dans cette biographie comme le sort refusa à cet homme toute espèce de joie, et ne lui permit même pas de se reposer, dans la paix de la famille, de ses combats journaliers. Une seule fois, la fortune sembla vouloir le favoriser, en lui donnant une épouse chérie, un enfant... Mais cette joie ne fut que le rayon du soleil sur l'aile d'un oiseau qui s'envole. La femme mourut après ses couches, et l'enfant quelques heures après sa naissance. Il écrivit à un de ses amis, sur cet enfant, ces lignes d'une poignante ironie :

« Mon bonheur n'a pas duré; et je l'ai perdu avec bien du re-

gret, ce fils ! car il avait tant d'esprit ! tant d'esprit !... Ne croyez pas que les quelques heures de ma paternité aient fait de moi une sorte de singe de père ! Je sais ce que je dis... N'était-ce pas de l'esprit à lui de ne se laisser amener au monde que par des pinces de fer, d'avoir si promptement reconnu le malaise de notre société?... N'était-ce pas de l'esprit d'avoir saisi la première occasion d'en sortir?... J'ai voulu être heureux une fois comme les autres hommes ; mais cela ne m'a pas réussi... »

Il y eut un malheur dont Lessing ne se plaignit jamais à ses amis : ce fut son effrayant isolement, sa solitude intellectuelle. Quelques-uns de ses amis l'aimèrent ; mais aucun ne le comprit. Mendelsohn, son meilleur ami, le défendit avec chaleur quand on l'accusa de spinosisme. La défense et la chaleur étaient aussi ridicules que superflues. Tranquillise-toi dans ta tombe, vieux Moïse ! ton Lessing était bien sur la route de cette affreuse erreur, de cet abîme horrible du spinosisme ;... mais le Très-Haut, notre père qui est au ciel, l'en a préservé à temps par la mort. Tranquillise-toi, Lessing n'était pas spinosiste, comme le prétendit la calomnie ; il mourut en bon déiste, comme toi et Nicolai, et Teller, et la *Bibliothèque universelle allemande*.

Lessing ne fut que le prophète qui, en comprenant le second Testament, annonça le troisième. Je l'ai appelé continuateur de Luther ; et c'est surtout sous ce rapport que j'ai à en parler ici. Je dirai ailleurs son importance quant à l'art allemand : il y a introduit une réforme salutaire, non-seulement par sa critique, mais encore par son exemple, et cette face de son activité est celle qu'on met en lumière et qu'on prise le plus ordinairement. Nous le considérons, nous, sous un autre point de vue, et ses luttes philosophiques et théologiques nous intéressent plus que sa dramaturgie et que ses drames. Ceux-ci ont pourtant, comme tous ses écrits, un sens social, et *Nathan le sage* n'est pas seulement au fond une bonne comédie, c'est aussi un traité philosophico-théologique en faveur du déisme pur. L'art fut pour Lessing une autre sorte de tribune, et quand on lui fermait le préche et la chaire, il s'élançait sur la scène, y parlait plus clairement encore et conquérait un public bien plus nombreux.

Je dis que Lessing a continué Luther. Celui-ci nous ayant dé-



livré de la tradition et constitué la Bible source unique du christianisme, il s'établit un culte sec de la lettre, et cette lettre de la Bible régna aussi tyranniquement qu'autrefois la tradition. C'est à nous délivrer de cette lettre tyrannique que Lessing a le plus contribué. Comme Luther, qui ne fut pas tout-à-fait seul à combattre la tradition, Lessing combattit, non pas seul à la vérité, mais avec le plus de vaillance, contre la lettre; sa voix retentit la plus sonore dans la bataille. C'est là qu'il agite son glaive avec le plus d'ivresse, et ce glaive éclaire et tue; mais c'est aussi là que Lessing est le plus dangereusement serré par la noire phalange; et dans un semblable embarras, il s'écria un jour :

« *O sancta simplicitas!*.... Mais je ne suis pas encore là où l'excellent homme qui prononça ces paroles ne put en prononcer d'autres (Jean Huss fit entendre cette exclamation sur le bûcher). Nous voulons d'abord être jugés par ceux qui peuvent et veulent nous entendre et nous juger.

« Oh! s'il le pouvait, lui, que je souhaiterais le plus avoir pour juge!... Luther! toi..... grand homme méconnu! et méconnu le plus par ces entêtés criards qui, portant tes pantoufles à la main, trottinent dans la voie que tu leur as ouverte!.... Tu nous as rachetés de l'esclavage de la tradition : qui nous rachètera de l'insupportable esclavage de la lettre? qui nous apportera enfin un christianisme comme tu l'enseignerais aujourd'hui, comme le Christ l'enseignerait lui-même? »

Oui, la lettre, disait Lessing, est le dernier voile du christianisme; que ce voile tombe, et l'esprit paraîtra. Mais cet esprit n'est autre chose que ce que la philosophie de Wolf avait entrepris de démontrer, ce que les philanthropes sentirent dans leur conscience, ce que Mendelsohn avait trouvé dans le mosaïsme, ce que les francs-maçons ont chanté, ce que les poètes ont sifflé, enfin ce qui se produisait alors sous toutes les formes en Allemagne : le déisme pur.

Lessing mourut à Brunswick en 1781, méconnu, haï et décrié. Dans la même année, parut à Koenigsberg la *Critique de la Raison pure*, d'Emmanuel Kant. Avec ce livre qui, par un singulier retard, ne fut généralement connu qu'après la huitième année de sa publication, commence en Allemagne une révolution intellectuelle

qui présente la plus curieuse analogie avec la révolution politique en France, et doit paraître non moins importante à l'homme réfléchi ; elle se développe avec des phases égales, et il existe entre ces deux révolutions le parallélisme le plus remarquable.

Des deux côtés du Rhin, nous voyons la même rupture avec le passé. On refuse tout respect à la tradition. En France tout droit, en Allemagne toute pensée, est mis en accusation et forcé de se justifier : ici tombe la royauté, clé de voûte du vieil édifice social ; là-bas le déisme, clé de l'ancien régime intellectuel.

Cette catastrophe, ce 21 janvier du déisme, nous en parlerons dans la troisième partie. Un effroi respectueux, une mystérieuse piété ne nous permet pas d'écrire aujourd'hui davantage. Notre cœur est plein d'un frémissement de compassion..... car c'est le vieux Jehovah lui-même qui se prépare à la mort. Nous l'avons si bien connu depuis son berceau en Egypte où il fut élevé parmi les veaux et les crocodiles divins, les oignons, les ibis et les chats sacrés..... Nous l'avons vu dire adieu à ces compagnons de son enfance, aux obélisques et aux sphinx du Nil, puis en Palestine devenir un petit dieu-roi chez un pauvre peuple de pasteurs.... Nous le vîmes plus tard en contact avec la civilisation assyro-babylonienne ; il renonça alors à ses passions par trop humaines, s'abstint de vomir la colère et la vengeance, du moins ne tonna-t-il plus pour la moindre vétille..... Nous le vîmes émigrer à Rome, la capitale, où il abjura toute espèce de préjugés nationaux, et proclama l'égalité céleste de tous les peuples ; il fit avec ces belles phrases de l'opposition contre le vieux Jupiter et intrigua tant qu'il arriva au pouvoir, et du haut du Capitole gouverna la ville et le monde, *urbem et orbem*.... Nous l'avons vu s'épurer, se spiritualiser encore davantage, devenir paternel, miséricordieux, bienfaiteur du genre humain, philanthrope..... Rien n'a pu le sauver!....

N'entendez-vous pas résonner la clochette ? A genoux !.... On porte les sacremens à un Dieu qui se meurt.

HENRI HEINE.

(La suite à une prochaine livraison.)

---

# LOUIS XIII ET RICHELIEU.

Fragmens historiques

DU DUC DE SAINT-SIMON ET LETTRES DU CARDINAL. —

DOCUMENTS INÉDITS. <sup>1</sup>

---

Les hommes célèbres ont un étrange privilège : ils vivent deux fois. Dans la vie réelle, ils subissent, comme les autres, les lois humiliantes de l'humanité. Leur physionomie est indécise et changeante, leur allure capricieuse. On remarque dans leur conduite les contradictions, les inconséquences qui choquent dans celle du vulgaire : quelquefois même, l'acte qui les signale à la postérité est un démenti donné à leur instinct dominant. Au contraire, dans

(1) Nous devons communication de ces fragmens à un jeune écrivain, M. A. Cochet, qui a l'original de ces pièces historiques entre les mains.

(N. du D.)

la seconde existence qu'ils reçoivent des historiens et des poètes, ils se présentent sous des aspects invariables, avec un caractère tranché, absolu, persévérant. Le rôle qui, dans l'origine, leur est assigné par des chroniqueurs inattentifs ou prévenus, est consacré par la tradition, et ils ne pourraient s'en écarter, sans risquer d'être méconnus.

Par exemple, Louis XIII ne s'est jamais montré sur la scène ou dans les livres que froid, lâche et mou, sans vouloir pour le bien, ami peu sûr, jouet méprisé des intrigans, automate royal monté journellement par Richelieu. On prendra de ce monarque une tout autre idée, d'après deux fragmens (1) inédits du duc de Saint-Simon, où l'on retrouve l'expression heureuse, la narration vive et facile, qui font le charme de ses Mémoires.

Le roi avait résolu, contre l'avis presque unanime de son conseil, de rétablir le duc de Nevers en possession du duché de Mantoue, sur lequel le prince de Savoie élevait des prétentions. Au commencement de 1629, une armée, engagée dans les gorges du Piémont, se trouvait arrêtée par les formidables barrières que l'Italie opposait à la France.

Saint-Simon va parler :

« On a dérobé à Louis XIII la gloire d'un genre d'intrépidité que n'ont pas tous les héros. Les Alpes étoient pleines de peste. Le Roy, en y arrivant, se trouva logé dans une maison où elle étoit. Mon père l'en avertit, et l'en fit sortir. Celle où on le mit se trouva pareillement infectée. Mon père voulut encore l'en faire sortir. Le Roy, avec une tranquillité parfaite, lui répondit qu'à ce qu'il éprouvoit, il falloit que la peste fust partout dans ces montagnes, qu'il devoit

(1) L'existence de ces deux fragmens n'étoit pas inconnue. Ils ont été écrits pour réfuter certains passages des curieux Mémoires de Fontenay-Mareuil, que M. de Montmerqué a publiés récemment, avec le regret de ne pouvoir offrir à ses lecteurs le travail de Saint-Simon, qu'il croyait perdu. Le père Griffet, historien de Louis XIII, lui a consacré la note suivante, t. 2, p. 66: « Le duc avait composé des relations particulières de ces évènements, où il contredit en plusieurs points les mémoires et historiens du temps. »

s'abandonner à la Providence, ne penser plus à la peste, et seulement au but où il tendoit : se coucha, et dormit avec la même tranquillité. Cette grandeur d'ame n'étoit pas à oublier dans ce héros, si simplement, si modestement, si véritablement héros en tout genre. Quel bruit n'eût pas fait un tel trait dans ses successeurs? Mais sa vie à luy n'étoit qu'un tissu continuel de pareilles actions, variées suivant les circonstances, qui échappoient par leur foule, et dont sa modestie le détournoit saintement d'en sentir tout le mérite.

« Or, voici le *Pas de Suze*, tel que mon père me l'a plusieurs fois raconté, qui, entre autres vertus, étoit parfaitement véritable.

« Les barricades reconnues furent estimées très difficiles, et tôt après, impossibles à forcer : les trois maréchaux et ce qu'il y avoit de plus distingué après eux, ou en grade, ou en mérite et connoissance, furent de cet avis; et pour le moins autant qu'eux, le cardinal de Richelieu. Ils le déclarèrent au roi qui en fut très choqué, et plus encore quand le Cardinal lui représenta la nécessité d'une promptre retraite, par les raisons des lieux, des logemens, des vivres, de la saison, qui feroient périr l'armée. Ils redoublèrent, et comme le Cardinal vit qu'il ne gagnoit rien sur l'esprit du Roy, qui faisoit plutôt des voyages que des promenades continuelles parmi les neiges et les rochers, pour s'informer et reconnoître par luy-même des endroits et des moyens d'attaquer ces retranchemens, le Cardinal eut recours à un artifice par lequel il crut venir à bout de son dessein. Le Roy, logé dans un méchant hameau de quelques maisons, y étoit presque seul, faute de couvert pour son plus nécessaire service, mais gardé d'ailleurs pour sa sûreté. Le Cardinal, de concert avec les maréchaux et les principaux de la cour, fit en sorte que, sous prétexte de la difficulté des chemins, le Roy fust abandonné à une entière solitude, dès que le jour commenceroit à tomber : ce qui en cette saison et dans ces gorges étroites étoit de fort bonne heure, ne doutant pas que l'ennui, joint à l'avis unanime, ne l'engageast enfin à se retirer.

« L'ennui n'y put rien : mais il fut grand. Mon père, qui étoit dans ce même hameau, tout près du Roy, dont il avoit l'honneur d'être premier gentilhomme et premier écuyer, à qui le Roy se plaignit de sa solitude et de l'affront que luy feroit recevoir une retraite, après s'être avancé jusque-là pour le secours de M. de Mantoue,

qui, malgré sa protection, se trouveroit livré aux Espagnols et au duc de Savoie; mon père, dis-je, imagina un moyen de l'amuser les soirs : le Roy aimoit fort la musique; M. de Mortemart avoit amené dans son équipage un nommé Nyert, qui la savoit parfaitement, qui jouoit très bien du luth fort à la mode en ce temps-là, et qu'il accompagnoit de sa voix qui étoit très agréable. Mon père demanda à M. de Mortemart s'il vouloit bien qu'il proposât au Roy de l'entendre. M. de Mortemart non seulement y consentit, mais il en pria mon père, et ajouta qu'il seroit ravi, si cela pouvoit contribuer à quelque fortune pour Nyert. Cette musique devint donc l'amusement du Roy, les soirs dans sa solitude, et ce fut la fortune de Nyert et des siens.

« Le Roy, continuant ses pénibles recherches et ses infatigables cavalcades, trouva enfin un chévrier qu'il questionna si bien qu'il en tira ce qu'il cherchoit depuis si long-temps. Il se fit conduire par lui sur les revers des montagnes, par des sentiers affreux, d'où il découvrit les barricades à plein, qui, d'où il se trouvoit, lui étoient inférieures et très proches. Il examina bien tout ce qui étoit à remarquer, longea le plus qu'il put cette crête et ces précipices, descendit et tourna de très près la première barricade, forma son plan, l'expliqua à mon père, qui se trouva presque le seul homme de marque à sa suite, parce qu'on le vouloit laisser solitaire et s'ennuyer en ces pénibles promenades; revint enfin à son logis, résolu d'attaquer.

« Le lendemain, ayant mandé de très bonne heure les maréchaux et quelques officiers de confiance, il les mena partout où il avoit été la veille, leur expliqua son plan, qu'il avoit rédigé lui-même le soir précédent : les maréchaux et les autres officiers ne purent disconvenir, que, quoique très difficile, l'attaque étoit praticable et sagement ordonnée. Le Cardinal ne put ensuite s'y opposer seul, et fut même bien aise qu'elle se pût exécuter : ce qui fut le lendemain, parce qu'il falloit un jour pour les dispositions et les ordres. Le Roy y combattit en grand capitaine et en valeureux soldat, grimpant l'épée à la main, à la tête de tous, quelques grenadiers seulement devant luy, et franchissant les barricades à mesure qu'il y gagnoit du terrain; se faisant pousser par derrière pour grimper sur les tonneaux et les autres obstacles, donnant

pendant ordre à tout avec la plus grande présence d'esprit, et la tranquillité d'un homme qui, dans son cabinet, raisonne sur un plan de ce qu'il faut faire. Mon père, qui eut l'honneur de ne quitter pas ses côtés d'un instant, ne parloit jamais de cette action de son maître qu'avec la plus grande admiration.

« Après la bataille eut lieu l'entrevue du Roy et du duc de Savoie. Le Roy demeura à cheval, ne fit pas seulement mine d'en vouloir descendre, et ne fit que porter la main au chapeau. Monsieur de Savoie aborda à pied de plus de dix pas, mit un genou en terre, embrassa la botte du Roy qui le laissa faire, sans le moindre semblant de l'en empêcher. Ce fut en cette posture que ce fier Charles-Emmanuel fit son compliment. Le Roy, sans se découvrir, répondit majestueusement et courtement.

« Lorsque, sous le règne suivant, le doge de Gènes vint en France faire ses soumissions au Roy (Louis XIV), après le bombardement, le bruit qu'on en fit m'impacenta par rapport à Louis XIII, et au fait que je viens d'expliquer : tellement que, dès-lors, je résolus d'en avoir un tableau, que j'ai exécuté depuis, ayant eu soin de me faire de tems en tems raconter cette entrevue par mon père, pour me mieux assurer des faits. Monsieur Phelippeaux, lors ambassadeur à Turin, m'envoya un portrait de Charles-Emmanuel. Le sieur Coytel me fit ce tableau tel que je luy fis croquer pour la situation du Roy et du duc de Savoie, et il eut soin d'y rendre parfaitement le paysage du lieu, et les barricades forcées en éloignement. Ce tableau, qui est fort grand, tient toute sa cheminée de la salle de La Ferté avec les ornements assortissans. C'est un fort beau morceau qui a une inscription convenable, avec la date de l'action, courte, mais pleine et latine. »

L'année suivante, il y eut rupture et reprise d'hostilités. On soupçonna Richelieu de les avoir provoquées pour soustraire le roi aux cabales d'une cour oisive, aux obsessions de deux reines, qui flétrissaient dans l'intrigue leur influence d'épouse et de mère. Louis rejoignit l'armée. L'épidémie ne l'épargna pas cette fois. On fut obligé de le transporter à Lyon, dans un état alarmant. A cette nouvelle accoururent de Paris Marie de Médicis et Anne d'Autriche. Elles ne quittèrent pas le lit du mourant, mais pour en écarter les

amis du Cardinal, pour empoisonner de préventions l'esprit du roi, que la souffrance avait affaibli. Le malheureux prince n'imagina pas que les soins empressés des deux femmes cachaient le calcul d'une jalousie haineuse. Il se laissa aller au soupçon : prudent néanmoins, il s'en tint à la promesse de peser consciencieusement les actes de son ministre, et de le punir, en cas d'infidélité, par une éclatante et irrévocable disgrâce.

Une guérison prompte et inespérée ramena à Paris le roi et la cour. Fallait-il se prosterner devant le cardinal ou la reine-mère ? La question était d'importance pour les courtisans. Chacun manœuvra selon ses conjectures. La grande comédie politique se joua le 11 novembre 1650, et l'histoire lui a donné le titre de *Journée des dupes*.

Saint-Simon en a tracé les scènes principales d'après le récit de son père, qui en a été l'unique témoin.

« Il y a, dit-il, bien des choses importantes, curieuses et très particulières, arrivées pendant le séjour de la cour à Lyon, sur lesquelles on pourroit s'étendre, et qui préparèrent peu à peu l'évènement qui va être présenté, auquel il faut venir sans s'arrêter aux préliminaires. Il suffira de dire qu'il n'y fut rien oublié pour perdre le cardinal de Richelieu, et que le Roy entretint la Reyne d'espérances, sans aucune positive, la remettant à Paris pour prendre résolution sur une démarche aussi importante.

« Soit que la Reyne, c'est toujours Marie de Médicis dont on parle, comprist qu'elle n'emporterait pas encore la disgrâce du Cardinal, et qu'elle avoit encore besoin de tems et de nouveaux artifices pour y réussir ; soit que, désespérant, elle se fust enfin résolue au raccommodement ; soit qu'elle ne l'eust feint que pour faire un si grand éclat qu'il effrayast et entraîna le Roy ; ou que, sans tant de finesse, son humeur étrange l'eust seule entraînée sans dessein précédent, elle déclara au Roy, en arrivant à Paris, que, quelque mécontentement extrême qu'elle eust de l'ingratitude et de la conduite du cardinal de Richelieu (1) et des siens à son égard, elle avoit

(1) On sait que Richelieu avait été poussé aux affaires par Marie, et que ses plus proches parens étaient attachés à la maison de la reine-mère.



enfin gagné sur elle de lui en faire un sacrifice et de les recevoir en ses bonnes grâces, puisqu'elle luy voyoit tant de répugnance à le renvoyer, et tant de peine à voir sa mère s'exclure du conseil, à cause de la présence de ce ministre, avec qui elle ne feroit plus difficulté de s'y trouver désormais, par amitié et par attachement pour luy, Roy.

« Cette déclaration fut reçue du Roy avec une grande joie, et comme la chose qu'il désiroit le plus, et qu'il espéroit le moins, et qui le délivroit de l'odieuse nécessité de choisir entre sa mère et son ministre. La Reyne poussa la chose jusqu'à l'empressement, de sorte que le jour fut pris au plus prochain (car on arrivoit encore de Lyon, les uns après les autres), auquel jour le cardinal de Richelieu et sa nièce de Combalet, dame d'atours de la Reyne, viendroient à sa toilette, recevoir le pardon et le retour de ses bonnes grâces. La toilette alors, et long-temps depuis, étoit une heure où il n'y avoit ny dames, ny courtisans; mais des personnes en très petit nombre, favorisées de cette entrée, et ce fut par cette raison que ce tems fut choisi; la Reyne logeoit à Luxembourg qu'elle venoit d'achever, et le Roy, qui alloit et venoit à Versailles, s'étoit établi à l'hôtel des Ambassadeurs extraordinaires, rue de Tournon, pour être plus près d'elle.

« Le jour venu de ce grand raccommodement, le Roy alla à pied de chez luy chez la Reyne. Il la trouva seule à sa toilette, où il avoit été résolu que les plus privilégiés n'entreroient pas ce jour-là : en sorte qu'il n'y eut que trois femmes de chambre de la Reyne, un garçon de la chambre ou deux, et qui que ce soit d'hommes, que le Roy et mon père qu'il fit entrer et rester. Le capitaine des gardes même fut exclus. Madame de Combalet, depuis duchesse d'Aiguillon (1), arriva, comme le Roy et la Reyne parloient du raccommodement qui s'alloit faire en des termes qui ne laissoient rien à désirer, lorsque l'aspect de madame de

(1) Fille de René de Vignerot et de Françoise du Plessis, sœur aînée du cardinal. Richelieu l'avait mariée à un sieur de Combalet, neveu du connétable de Luynes, tout puissant alors. La tendresse aveugle qu'il eut pour cette dame, donna quelque prise à la calomnie. On l'accusa en outre d'intriguer sourdement pour l'élever jusqu'au trône, en la mariant en secondes nocces au duc d'Orléans,

Combalet glaça tout à coup la Reyne. Cette dame se jeta à ses pieds avec tous les discours les plus respectueux, les plus humbles et les plus soumis. J'ai ouï dire à mon père, qui n'en perdit rien, qu'elle y mit tout son bien-dire et tout son esprit, et elle en avoit beaucoup. A la froideur de la Reyne, l'aigreur succéda; puis incontinent la colère, l'emportement, les plus amers reproches, enfin un torrent d'injures, et peu à peu de ces injures qui ne sont connues qu'aux halles. Aux premiers mouvements le Roy voulut s'entremettre; aux reproches, sommer la Reyne de ce qu'elle lui avoit formellement promis, et sans qu'il l'en eust priée; aux injures, la faire souvenir qu'il étoit présent, et qu'elle se manquoit à elle-même. Rien ne put arrêter ce torrent. De fois à autre, le Roy regardoit mon père, et lui faisoit quelque signe d'étonnement et de dépit: et mon père, immobile, les yeux bas, osoit à peine et rarement les tourner vers le Roy comme à la dérobée. Il ne contoit jamais cette énorme scène, qu'il n'ajoutast qu'en sa vie il ne s'étoit trouvé si mal à son aise. A la fin, le Roy outré s'avança, car il étoit demeuré debout, prit madame de Combalet, toujours aux pieds de la Reyne, la tira par l'épaule, et luy dit en colère que c'étoit assez en avoir entendu, et de se retirer. Sortant en pleurs, elle trouva le Cardinal son oncle, qui entroit dans les premières pièces de l'appartement. Il fut si effrayé de la voir en cet état, et tellement de ce qu'elle luy raconta, qu'il balança quelque tems s'il s'en retourneroit.

« Pendant cet intervalle, le Roy, avec respect, mais avec dépit, reprocha à la Reyne son manquement de parole donnée de son gré, sans en avoir été sollicitée; luy s'étant contenté qu'elle vist seulement le cardinal de Richelieu au conseil, non ailleurs, ny pas un des siens: que c'étoit elle qui avoit voulu les voir chez elle, sans qu'il l'en eust priée, pour leur rendre ses bonnes grâces; au lieu de

frère du roi, ou même à Louis XIII, par la répudiation d'Anne d'Autriche. Ce qui est positif, c'est que, ce mariage ayant été proposé au comte de Soissons par le comte de la Ferté-Sennetaire, il fut répondu au messenger officieux par un rude soufflet. De là, les inimitiés du cardinal et du comte de Soissons, et peut-être la guerre civile où périt ce dernier.

quoi, elle venoit de chanter les dernières poudres à madame de Combalet, et de luy faire, à luy, cet affront.

« Il ajouta que ce n'étoit pas la peine d'en faire autant au Cardinal, à qui il alloit mander de ne pas entrer. A cela, la Reyne s'écria que ce n'étoit pas la même chose; que madame de Combalet lui étoit odieuse, et n'étoit utile à l'estat en rien, mais que le sacrifice qu'elle vouloit faire de voir et pardonner au cardinal de Richelieu, étoit uniquement fondé sur le bien des affaires, pour la conduite desquelles il croyoit ne pouvoir s'en passer, et qu'il alloit voir qu'elle le recevroit bien. Là-dessus le Cardinal entra, assez interdit de la rencontre qu'il venoit de faire. Il s'approcha de la Reyne, mit un genou à terre, commença un compliment fort soumis. La Reyne l'interrompit, et le fit lever assez honnêtement. Mais, peu après, la marée commença à monter : les sécheresses; puis les aigreurs vinrent : après les reproches et les injures très assénées, d'ingrat, de fourbe, de perfide, et autres gentillesces, qu'il trompoit le Roy, et trahissoit l'estat, pour sa propre grandeur et des siens; sans que le Roy, comblé de surprise et de colère, pust la faire rentrer en elle-même, et arrêter une si étrange tempête : tant qu'enfin elle le chassa, et luy défendit de se présenter jamais devant elle. Mon père, que le Roy regardoit de fois à autre comme à la scène précédente, m'a dit souvent que le Cardinal souffroit tout cela comme un condamné, et que luy-même croyoit à tous instans rentrer sous le parquet. A la fin, le Cardinal s'en alla. Le Roy demeura fort peu de temps après luy, à faire à la Reyne de vifs reproches, elle à se défendre fort mal; puis il sortit, outré de dépit et de colère. Il s'en retourna chez luy, à pied, comme il étoit venu, et demanda en chemin à mon père ce qu'il luy sembloit de ce qu'il venoit de voir et d'entendre. Il haussa les épaules et ne répondit rien.

« La cour, et bien d'autres gens considérables de Paris, s'étoient cependant assemblés à Luxembourg et à l'hôtel des Ambassadeurs pour faire leur cour, et par la curiosité de cette grande journée de raccommodement sçue de bien des personnes; mais dont, jusqu'alors, le succès étoit ignoré de tous ceux qui n'avoient pas rencontré madame de Combalet, ou lu dans son visage. Le sombre de celui du Roy aiguisa la curiosité de la foule qu'il trouva

chez luy. Il ne parla à personne, et brossa droit à son cabinet, où il fit entrer mon père seul, et luy commanda de fermer la porte en dedans et de n'ouvrir à personne.

« Il se jeta sur un lit de repos, au fond de ce cabinet, et un instant après, tous les boutons de son pourpoint sautèrent à terre, tant il étoit gonflé par la colère. Après quelque temps de silence, il se mit à parler de ce qui venoit de se passer. Après les plaintes et les discours pendant lesquels mon père se tint fort sobre, vint la politique, les embarras, les réflexions. Le Roy comprit plus que jamais qu'il falloit exclure du conseil et de toute affaire la Reyne sa mère ou le cardinal de Richelieu; et tout irrité qu'il fust, se trouvoit combattu entre la nature et l'utilité, entre les discours du monde et l'expérience qu'il avoit de la capacité de son ministre. Dans cette perplexité, il voulut si absolument que mon père lui en dist son avis, que toutes ses excuses furent inutiles. Outre la bonté et la confiance dont il luy plaisoit de l'honorer, il savoit très bien qu'il n'avoit ny attachement, ny éloignement pour le Cardinal, ny pour la Reyne, et qu'il ne tenoit uniquement et immédiatement qu'à un si bon maître, sans aucune sorte d'intrigue, ny de parti.

« Mon père fut donc forcé d'obéir. Il m'a dit que, prévoyant que le Roy pourroit peut-être le faire parler sur cette grande affaire, il n'avoit cessé d'y penser depuis la sortie de Luxembourg jusqu'au moment que le Roy avoit rompu le silence dans son cabinet.

« Il dit donc au Roy qu'il étoit extrêmement fâché de se trouver dans le détroit forcé d'un tel choix; que Sa Majesté sçavoit qu'il n'avoit d'attachement de dépendance que de luy seul; qu'ainsi vuide de tout autre passion que de sa gloire, du bien des affaires, de son soulagement dans leur conduite, il luy diroit franchement, puisqu'il le luy commandoit si absolument, le peu de réflexions qu'il avoit faites depuis la sortie de la chambre de la Reyne, conformes à celles que luy avoient inspirées les précédents progrès d'une brouillerie, qu'il avoit craint de voir conduire à la nécessité du choix, où les choses en étoient venues.

« Qu'il falloit considérer la Reyne comme prenant aisément des amitiés et des haines, peu maîtresse de ses humeurs, voulant néanmoins être maîtresse des affaires, et quand elle l'étoit en tout ou

en partie, se laissant manier par des gens de peu, sans expérience ny capacité, n'ayant que leur intérêt; dont elle revêtoit les volontés et les caprices, et les fantaisies des grands qui courtoisoient ces gens de peu, lesquels, pour s'en appuyer, favorisoient leurs intérêts et souvent leurs vues les plus dangereuses sans s'en apercevoir : que cela s'étoit vu sans cesse, depuis la mort de Henry IV; et sans cesse aussi, un goût en elle de changement de serviteurs et de confidens de tout genre; n'ayant longuement conservé personne dans sa confiance, depuis le maréchal et la maréchale d'Ancre, et faisant souvent de dangereux choix; que se livrer à elle pour la conduite de l'Estat seroit se livrer à ses humeurs, à ses vicissitudes, à une succession de hazards de ceux qui la gouverneroient, aussi peu expérimentés ou aussi dangereux les uns que les autres et tous insatiables : qu'après tout ce que le Roy avoit essayé d'elle et dans leur séparation et dans leur raccommodement, après tout ce qu'il venoit de tenter et d'essayer encore dans l'affaire présente, il avoit rempli le devoir d'un bon fils au-delà de toute mesure, que sa conscience en devoit être en repos, et sa réputation sans tache devant les gens impartiaux, quoi qu'il pust faire désormais; enfin que sa conscience et sa réputation à l'abri sur les devoirs de fils, exigeoient de luy avec le même empire qu'il se souvint de ses devoirs de Roy dont il ne compteroit pas moins à Dieu et aux hommes. Qu'il devoit penser qu'il avoit les plus grandes affaires sur les bras, que le parti protestant fumoit encore, que l'affaire de Mantoue n'étoit pas finie; enfin que le Roy de Suède attiré en Allemagne par les habiles menées du Cardinal y étoit triomphant et commençoit le grand ouvrage si nécessaire à la France de l'abaissement de la maison d'Autriche (il faut remarquer que le Roy de Suède étoit entré en Allemagne au commencement de cette même année 1650, et qu'il y fut tué à la bataille de Lutzen, le 16 novembre 1652); que Sa Majesté avoit besoin, pour une heureuse suite de ces grandes affaires et pour en recueillir les fruits, de la même tête qui avoit su les embarquer et les conduire; du même qui, par l'éclat de ses grandes entreprises, s'étoit acquis la confiance des alliés de la France, qui ne la donneroient pas à aucun autre au même degré; et que les ennemis de la France, ravis de se voir aux mains avec une femme et ceux

qui la gouverneroient, au lieu d'avoir affaire au même génie qui leur attiroit tant de travaux, de peines et de maux, triompheroient de joie d'une conduite si différente, tandis que nos alliés se trouveroient étourdis et peut-être fort ébranlés d'un changement si important; que, quelque puissant que fust le génie de Sa Majesté pour soutenir et gouverner une machine si vaste dont les ressorts et les rapports nécessaires étoient si délicats, si multipliés, si peu véritablement connus, il s'y trouvoit une infinité de détails auxquels il falloit journellement suffire dans le plus grand secret, avec la plus infatigable activité; qui ne pourroient par leur nature, leur diversité, leur continuité, devenir le travail d'un Roy; encore moins de gens nouveaux qui, en ignorant toute la bâtisse, seroient arrêtés à chaque pas, et peu désireux peut-être, par haine et par envie, de soutenir ce que le Cardinal avoit si bien, si grandement, si profondément commencé. A quoi il falloit ajouter l'espérance des ennemis, qui remonteroient leur courage à la juste défiance des alliés, qui les détacheroit et les pousseroit à des traités particuliers, dans la pensée que les nouveaux ministres seroient bientôt réduits à faire place à d'autres encore plus nouveaux, et de la sorte, à un changement perpétuel de conduite.

« Ces raisons, que le Roy s'étoit sans doute dites souvent à luy-même, luy firent impression. Le raisonnement se poussa, s'allongea, et dura plus de deux heures. Enfin le Roy prit son parti. Mon père le supplia d'y bien penser. Puis l'y voyant très affermi, luy représenta que, puisqu'il avoit résolu de contiuier sa confiance au Cardinal de Richelieu, et de se servir de luy, il ne devoit pas négliger de l'en faire avertir, parce que, dans l'estat et dans la situation où il devoit être, après ce qui venoit de se passer à Luxembourg, et n'ayant point de nouvelles du Roy, il ne seroit pas étonnant qu'il prist quelque parti prompt de retraite.

« Le Roy approuva cette réflexion, et ordonna à mon père de luy mander, comme de luy-même, de venir ce soir même trouver Sa Majesté à Versailles, laquelle s'y en retournoit. Je n'ay point sçu, et mon père ne m'a point dit pourquoi le message de sa part, non de celle du Roy : peut-être pour moins d'éclat et plus de ménagement pour la Reyne.

« Quoi qu'il en soit, mon père sortit du cabinet, et trouva la chambre

tellement remplie qu'on ne pouvoit s'y tourner. Il demanda s'il n'y avoit pas là un gentilhomme à luy. Le père du maréchal de Tourville, qui étoit à luy, et qu'il donna depuis à monsieur le Prince comme un gentilhomme de mérite et de confiance, lors du mariage de monsieur son fils avec la fille du maréchal de Brézé, fendit la presse et vint à luy. Il le tira dans une fenestre, et luy dit à l'oreille d'aller sur-le-champ chez le Cardinal de Richelieu luy dire de sa part qu'il sortoit actuellement du cabinet du Roy, pour luy mander qu'il vinst ce soir même trouver sur sa parole le Roy à Versailles, et qu'il rentroit sur-le-champ dans le cabinet, d'où il n'étoit sorti que pour lui envoyer ce message. Il y rentra en effet, et fut encore une heure seul avec le Roy.

« A la mention d'un gentilhomme de la part de mon père, les portes du Cardinal tombèrent, quelque barricadées qu'elles fussent. Le Cardinal, assis tête à tête avec le cardinal de La Valette, se leva avec émotion dès qu'on le luy annonça, et alla quelques pas au-devant de luy. Il écouta le compliment, et transporté de joie, il embrassa Tourville des deux côtés. Il fut le jour même à Versailles, où il arriva des Marillacs (1) le soir même, comme chacun sait. »

Cette victoire ministérielle assura la haute administration du royaume au cardinal de Richelieu. On a conservé de lui quelques lettres qui se rapportent à cette époque. Elles sont loin d'annoncer l'humeur altière, l'insensibilité, l'arrogance dans le succès, et cet ensemble de traits durs et saillans dont est formé son caractère traditionnel. Sa correspondance laisserait plutôt deviner un homme insinuant, artificieux ; assez redoutable par sa finesse et la séduction de ses manières, pour être sérieusement soupçonné de magie ; vaniteux à l'excès ; moins ambitieux, on le dirait du moins, de gouverner que d'être aimé et applaudi ; plein de courtoisie avec les indifférens, libéral envers ses amis ; d'une

(1) Le garde des sceaux, de Marillac, favori de la reine-mère, devait remplacer Richelieu qui lui-même se croyait perdu. Le maréchal de Marillac, qui commandoit l'armée d'Italie, reçut en même temps deux courriers : l'un lui apportait la nouvelle de l'élévation de son frère à la première dignité du royaume ; l'autre une accusation de haute trahison qui le conduisit à l'échafaud.

grande vigilance à observer ceux qu'il faut craindre ; n'épargnant pour les ramener ni concessions, ni trésors, ni caresses ; mais acharné à les poursuivre, s'il les trouve inconciliables. Richelieu eut au reste un rare bonheur : sa cause fut toujours celle de la nation. En livrant au bourreau ceux qui lui faisaient ombrage, il a souvent coupé court à la guerre civile, ou dissipé l'invasion étrangère. N'étaient-ils pas coupables ceux qui armaient le duc de Bouillon sur la frontière du nord et ouvraient le midi aux Espagnols ? Si on peut sympathiser avec Cinq-Mars et de Thou, ce n'est que dans le drame justement célèbre d'un poète contemporain.

Pendant que la reine Médicis demandait à ses devins si le Cardinal ne possédait pas quelque charme pour se faire aimer, et si on ne pourrait pas *l'entamer par quelque bon coup d'arquebusade*, Richelieu écrivait à son frère aîné la lettre qui suit (1) :

A MONSIEUR LE CARDINAL DE LYON.

« C'est avec un sanglant et indicible regret que je vous donne avis du conseil que le Roy s'est trouvé obligé de prendre à Compiègne, de supplier la Reyne sa mère d'aller pour quelque temps demeurer à Moulins. Je voudrois avoir pu racheter de mon sang la nécessité de ce conseil, et m'estre veu séparé de ma vie plutôt que de voir cette separation, quoiqu'elle doive estre de petite durée (2) ; et s'il eust plu à Dieu me faire la 'grace d'exaucer mes tres humbles prières, le dernier de mes jours eust précédé celui de cet cloignement, duquel je ne me puis véritablement consoler, en l'exès de l'affliction que je reçois de voir la Reyne, que j'ai tou-

(1) Elle est extraite, ainsi que les suivantes, d'un recueil manuscrit de pièces sur le règne de Louis XIII. Le Cardinal écrivait beaucoup, et on a conservé plusieurs recueils inédits de ses lettres familières. Sa correspondance imprimée n'est qu'une collection de dépêches relatives aux affaires générales.

(2) Courte durée!... douze ans! Marie, reléguée à Compiègne, chercha à s'introduire à La Capelle, place forte, dont elle voulait faire un centre d'opérations. Mais, n'ayant pas réussi, elle se jeta dans les Pays-Bas, pour ne revoir jamais la France.



jours si fidèlement servie et honorée, être en estat de quelque mécontentement. Mais il y a si long-temps que quelques esprits font ouvertement des menées pour troubler les affaires du Roy, qu'il estoit du tout nécessaire d'y remédier. Pendant la guerre d'Italie, ils n'ont rien oublié de ce qu'ils ont pu pour qu'il en arrivast mauvais succès. Depuis, ils ont toujours continué, et en vérité la licence alloit jusqu'à un point qu'on ne l'a jamais veue telle. *Monsieur* s'en estant allé de la cour en un tel temps, le Roy a supplié par plusieurs fois la Reyne sa mère de vouloir ouvrir les yeux à tous ces maux et concourir avec luy aux moyens nécessaires pour y remédier et en arrester le cours. Mais elle n'a pas eu agréable d'entrer en ses conseils, comme elle avoit accoutumé, ains est demeurée arrestée à ne point vouloir y prendre part, disant qu'elle ne vouloit point que son nom intervinst aux résolutions qu'on vouloit prendre. Le Roy la voyant affermie en cette résolution, a jugé que si elle ne vouloit pas que sa présence luy fust utile à la cour, elle ne pouvoit qu'elle ne luy fust préjudiciable, vu qu'en paroissant mescontente, elle donneroit contre sa volonté hardiesse et liberté à beaucoup de gens de se rendre et dire tels. Je ressens une affliction si grande de ces choses pour la passion que j'ay et auray toute ma vie au service de la Reyne et ce que je luy dois par toutes sortes de respects, que je ne reçois point de consolation, quoique le conseil qu'on a pris en cette occasion ayt été de nécessité, et non d'élection. Je prie Dieu de tout mon cœur que nos maux ne soient pas de longue durée et que je vous puisse tesmoigner de plus en plus que je suis, etc. »

Richelieu avoit tout à craindre dans un temps où la haine excusait l'assassinat. Louis XIII, averti par les imprécations de la noblesse du danger que courait son ministre, lui permit d'augmenter le nombre de ses gardes, et le protégea non moins efficacement par un témoignage public de son affection. Il alla, en dépit du cérémonial, le visiter chez lui. Le Cardinal exprima ainsi sa reconnaissance :

AU ROY.

« Il m'est impossible de ne témoigner pas à Votre Majesté l'extrême satisfaction que je reçus hier de l'honneur de sa veue. Ses

sentimens sont pleins de générosité et d'autant plus estimables, qu'elle les soumet à la raison et aux justes considérations du bien et du salut de son Estat. Je la supplie de ne craindre jamais de les communiquer à ses créatures, et de croire que de plus en plus elles s'étudieront à les faire réussir à son contentement et à son avantage. Je souhaite votre gloire, plus que jamais serviteur qui ayt été n'a fait celle de son maître, et je n'oublierai jamais rien de ce que j'y pourray contribuer. Les singuliers témoignages qu'il vous pleut hier de me rendre de votre bienveillance, m'ont percé le cœur. Je m'en sens si extraordinairement obligé que je ne saurois l'exprimer. Je conjure, au nom de Dieu, Votre Majesté de ne se faire point de mal à elle-même par aucune mélancholie, et moyennant cela, j'espère que, par la bonté de Dieu, elle aura tout contentement. Pour moi, je n'en auray jamais qu'en faisant connoître de plus en plus à Votre Majesté, que je suis la plus fidèle créature, le plus passionné sujet et le plus zélé serviteur que jamais roy et maître ayt eu au monde. Je vivray et finiray en cet estat comme estant cent fois plus à votre majesté qu'à moy-même. »

Toutes les lettres écrites au roi ou aux deux reines rappellent ce caractère de soumission et d'affectueux dévouement. Il n'en est pas de même de celles qui s'adressent au frère du roi, Gaston, premier auteur de la maison royale d'Orléans, et en même temps fondateur et chef suprême d'un royaume de *Vauriennerie*, où il prêchait d'exemple.

On en pourra juger.

A MONSIEUR LE DUC D'ORLÉANS.

« Si la considération de Dieu, de votre réputation et de la supplication de vos serviteurs vous ont donné tel pouvoir sur votre langue, qu'elle ne s'emporte plus aux juremens auxquels vous aviez fait une si mauvaise habitude, j'espère que les mêmes considérations vous donneront encore le moyen de vous contenir, en sorte que le monde ne sera plus à l'avenir scandalisé par vos actions, ny Dieu offensé par vos incontinences. Je sais bien, monseigneur, que c'est beaucoup désirer d'une ame qui a fait un grand

progrès dans le règne du vice. Mais les aides que vous aurez du maître des diables de Loudun seront si puissants qu'il vous sera plus aisé de faire en peu de temps un grand voyage dans le chemin de la vertu, qu'il ne vous l'a été par le passé de suivre l'exemple de Bautru (1), que je ne tiens pas pourtant si perdu que je ne croye que, s'il a été autrefois complaisant à Votre Altesse, en ses débauches, il ne soit à l'avenir capable de réparer sa faute en contribuant à votre conversion. J'ay vu ce qu'il vous a plu me mander du repos qu'il se procure pendant la messe. La loy chrestienne obligeant d'interpréter toujours en bonne part les actions qui ne sont pas déterminément mauvaises, je veux croire que, s'il est quelquefois assis en telle occasion, cela ne vient pas de l'indifférence de son esprit, mais bien de l'indisposition que la goutte donne à son malheureux corps; si, d'autre part, ses sens sont quelquefois entièrement assoupis, je ne juge pas à la vérité que ce soit une extase ou ravissement de l'esprit élevé au-dessus des sens, mais bien plutôt un effet de sa nature terrestre et porchine, qui se repose dans son lard, lorsqu'elle est le plus éveillée. Je prie Dieu, monseigneur, qu'il retire Bautru de sa léthargie, vous confirme en la continence de votre langue, et vous donne en outre toutes celles dont Votre Altesse a besoin, et à nous les occasions de vous faire paroître que je suis et seray à jamais, etc. »

Les épîtres qui suivent feront connaître le caractère et la tournure d'esprit du galant cardinal.

A MADAME DE BULLION (2).

« Je voudrois vous pouvoir témoigner plus utilement que je n'ay fait, l'affection que j'aurai toujours de vous servir. Outre que la consideration de votre mérite m'y porte, les frequentes sollicitations que monsieur de Bullion me fait de ce qui peut concerner votre contentement ne m'y convient pas peu. J'ay veu un temps

(1) Bouffon et bel esprit du temps, l'un des premiers membres de l'Académie française.

(2) Femme du surintendant des finances.

que je croyois qu'il étoit de ces maris qui n'ayment leurs femmes que par bénéfice d'inventaire ; mais maintenant je m'aperçois qu'il aime mieux sa peau que sa chemise , et qu'en ce qui est du mariage , il est comme ceux qui n'estiment pas faire une bonne œuvre , s'ils ne la font en cachette. Cela mérite , à mon avis , que la tendresse que vous avez toujours eue pour luy augmente. Pour moy , madame , je n'oublieray rien de ce qui dépendra de moy pour vous témoigner , etc. »

AU MARQUIS DE COISLIN (1).

« La connoissance que les beaux-esprits de ce temps ont de la transcendence du vôtre , ne permet pas à cet ouvrage de voir un moment le jour sans recevoir l'influence de votre veüe , pour estre ensuite d'autant plus estimé de tout le monde , que votre approbation accompagnera la lecture que vous en ferez. Comme vous recevrez cette pièce , selon son excellence et son mérite , vous recevrez , s'il vous plaist , cet effet de mon affection , selon le zèle de celuy qui sera à jamais , etc. »

A MONSIEUR D'EFFIAT (2).

« J'aurois bien des remerciemens à vous faire des belles pointes d'esprit , dont le sieur de Nogent m'a escrit que vous vous estes servi à mon avantage envers la Reyne , si elles ne vous estoient si ordinaires , que vous creveriez si vous ne les mettiez dehors. Cependant , je rends grace à votre constitution naturelle , d'autant plus excellente qu'il se trouve peu d'esprits si aigus en un corps si mousse et si espais. Quand il sera question de se mettre sur les louanges , je sçay bien ce qu'il faudra dire , et n'y oublieray rien , pourveu que l'armée du plus grand prince du monde soit pleine d'abondance , et qu'on y voye arriver souvent des Elefans (*sic*) de votre pays , chargés des fruits qui se recueillent en Petosy (*sic*).

(1) En lui envoyant une comédie. Cette dédicace de Richelieu explique celles que l'on a reprochées à Corneille.

(2) Sur-intendant chargé des approvisionnement de l'armée d'Italie.

Car bien que nous allions en un pays plein de fumées et de subtiles cogitations, ceux qui viennent d'un climat où l'air est plus grossier, ne se peuvent repaistre de viandes si vaporeuses; mais une nourriture plus solide est requise à leur subsistance : pour changer de nature en tous lieux, il faudroit estre comme le moderne seigneur de l'hôtel de Brissac, qui, ayant un estomac d'autruche, n'a pas laissé de vivre deux ans durant, dans des montagnes sèches et stériles (non sans apparence de miracle), de la seule pureté de l'air. Et ce qui semble plus estrange, est que cette merveille est arrivée sans qu'il perdist l'appetit des viandes plus solides, à la concoction desquelles ses facultés naturelles ont autant de disposition que jamais. L'affection que je vous porte m'emporte en des discours de votre génie. Cependant il vault mieux que je rentre au mien qui ne va que terre à terre. »

Douze ans après, il écrivait à la veuve de ce même marquis d'Effiat, à la mère du malheureux Cinq-Mars :

« Si votre fils n'étoit coupable que de divers desseins qu'il a faits pour me perdre, je m'oublierois volontiers moy-même, pour l'assister selon votre desir : mais l'estant d'une infidélité inimaginable envers le Roy, et d'un parti qu'il a formé pour troubler la prospérité de son règne, en faveur des ennemis de cet Estat, je ne puis en façon quelconque me mesler de ses affaires, selon la prière que vous me faites. Je supplie Dieu qu'il vous console! »

---

HISTOIRE  
ET  
PHILOSOPHIE DE L'ART.

---

V.  
DU THÉÂTRE FRANÇAIS.

---

PREMIÈRE PARTIE. <sup>1</sup>

DE L'INVENTION CHEZ L'ACTEUR. — M<sup>me</sup> DORVAL. —  
BYRON A VENISE.

---

Depuis un an bientôt que M<sup>me</sup> Dorval est entrée à la Comédie Française, elle n'a pas encore trouvé l'occasion de créer un rôle digne d'elle. Sans doute c'est un malheur très sérieux pour les vrais amis de l'art dramatique. Il y a quelque chose d'affligeant à

(1) La seconde partie, qui paraîtra dans la prochaine livraison, traitera de la *réforme du théâtre*.

voir pâlir ou sommeiller une popularité comme la sienne, si laborieusement acquise, et qui semble présager de si hautes destinées ; mais patience, l'avenir n'est pas fermé. Les poètes qu'elle a si puissamment secourus, ne sauraient lui manquer sans ingratitude ; ils perdraient en elle un auxiliaire impossible à remplacer. Soit qu'ils écoutent leur reconnaissance, soit qu'ils consultent leur intérêt, ils n'ont qu'une chose à faire : écrire pour l'actrice qui s'est interposée entre eux et la foule, et qui les a aidés dans leur renommée.

Le dernier rôle confié à M<sup>me</sup> Dorval, Margarita Cogni, n'a rien à faire avec la discussion littéraire. La pièce à laquelle il se rattache n'est pas mauvaise, ni médiocre, ni blâmable en aucun point. C'est un entassement de lieux communs, de banales déclamations, où l'esprit le plus complaisant ne saurait apercevoir l'ombre de la poésie. Pourtant ce rôle, où la réflexion la plus attentive surprend à grand'peine le germe d'une pensée, a été pour l'actrice qui l'avait accepté un triomphe éclatant, je n'ose dire un triomphe durable ; car dans huit jours peut-être cette puérilité dialoguée ira rejoindre la famille innombrable de ses sœurs aînées. Elle sera oubliée comme elle mérite de l'être. C'est à nous de constater la bataille gagnée ; peu importe que la querelle fût indigne de la lutte.

J'ai entendu deux fois avec une attention assidue la pièce de M. Ancelot, et, le second jour comme le premier, je me suis trouvé impuissant à réfuter ce qui n'est pas. Je n'ai donc rien à dire de l'auteur. Et sans doute il serait le premier à sourire si je discutais comme une œuvre littéraire ce qu'il a broché pour la curiosité oisive d'une quinzaine au plus. Shakspeare et Molière ont écrit dans leur vie tout entière ce que M. Ancelot écrit dans une année. A moins d'être dupe, il faut prendre ses pièces comme il les donne et ne jamais chercher dans ce néant sonore l'invention des pensées ou l'achèvement du style. L'industrie dramatique est aujourd'hui aussi active que les fabriques de Lyon et de Rouen ; mais devant une pareille industrie la critique littéraire doit demeurer silencieuse, sous peine d'être niaise.

Ce qui demeurait caché pour moi, l'actrice a su le découvrir. Une fois résolue à jouer ce rôle qui n'était pas, elle a fouillé har-

diment dans la poussière, comme elle eût cherché un tison dans les cendres. Et graces lui soient rendues ; car son courage n'a pas été inutile : elle nous a montré une Margarita qui n'est pas celle de Byron, mais qui à coup sûr n'est pas non plus celle de M. Ancelot. Elle ne pouvait nous rendre ce bel animal indomptable, naïf dans son effronterie, amoureux avec fureur, aussi prompt aux larmes qu'à la colère ; elle ne pouvait, sans folie, greffer sur les phrases pastorales du futur académicien les joyeuses pantalonades de Margarita. Il fallait renoncer à ces mots si simples et si vrais, qui posent un caractère, et lui impriment le sceau ineffaçable de l'originalité.

Ici rien de pareil ne se pouvait tenter. Talma pouvait relire Tacite pour agrandir et compléter Racine ; mais relire Byron pour compléter M. Ancelot, fallait-il y penser ?

Sans doute M<sup>me</sup> Dorval a jeté sur le portrait de la réelle Margarita un regard de convoitise et de regret, sans doute elle s'est apitoyée sur la tâche qu'elle avait entreprise ; mais elle a bien fait de ne pas désespérer. Elle a composé un personnage qui lui appartient tout entier ; et, quel que soit le sort réservé à cette création, cette étude n'aura pas été sans profit pour elle. Elle aura recueilli dans la méditation un enseignement lumineux, une leçon austère : l'acteur en présence du poète doit tenter de monter jusqu'à lui. Quand il est seul, et que sa pensée déborde les paroles confiées à sa mémoire, il faut qu'il oublie pour inventer.

Ainsi faisant, M<sup>me</sup> Dorval a créé trois sentimens distincts ; elle a inscrit dans son regard et son geste la crédulité, la jalousie et la résignation. Si elle s'en fût tenue à la lettre de son rôle, elle n'aurait pas dépassé la portée de Florian ou de Marmontel, elle aurait, pendant deux heures, alterné entre l'idylle et l'opéra-comique ; par sa volonté persévérante, elle a gravi jusqu'à la tragédie.

Au premier acte, elle est amoureuse de Byron. Aveugle et confiante, elle ne cherche pas à deviner le rang de son amant ; elle l'a vu, elle l'a écouté, elle l'a aimé ; elle se dévoue, elle espère, elle est heureuse. Pourquoi s'inquiéter de l'avenir ? pourquoi demander au ciel quel sera le lendemain ? Il faut croire pour aimer ; il n'y a que les coquettes qui se défient, les cœurs excellens s'abandonnent : sûrs d'eux-mêmes, comment douteraient-ils des autres ?



Plus tard, quand ils seront flétris ou brisés par la déception, il sera temps d'épier le danger ; aujourd'hui c'est l'heure de l'épanouissement et de la passion, l'heure de l'entraînement et de l'imprévoyance. — Une fornarine amoureuse d'un grand seigneur est l'égale de son amant, si elle est aimée ; qui dira non ? les libretti de M. Scribe ou de M. Planard. — Margarita sera donc familière et libre dans ses épanchemens, comme si le nom et la richesse de Byron n'avaient jamais existé. Maîtresse de son cœur et de sa pensée, pourquoi s'inclinerait-elle devant la gloire et la naissance ?

Rien de tout cela dans le rôle de M. Ancelet. — C'est une création de l'actrice, pleine de grâce et de fraîcheur, et que madame Dorval a su rendre avec une grande habileté. Elle a très bien évité la gaucherie villageoise, si triviale au théâtre ; elle a mis dans son amour une *vaillantise* hardie et simple. Elle a été gaie sans être frivole ; elle n'a pas franchi les limites de la vérité : toutes les joies de l'amour sont sérieuses.

Le second acte était plus difficile. Une fois le caractère de Margarita présenté comme nous venons de le voir, le désappointement et la jalousie avaient besoin d'être préparés autrement que dans le rôle primitif. L'amoureuse Vénitienne ne pouvait pas dire à lady Byron ou à la comtesse Oroboni, comme la véritable fornarine : Si vous voulez le garder pour vous seule, cousez-le donc à votre jupon ; mais, dans sa manière d'aimer et de le dire, on devait pressentir l'orage qui grondait sur sa tête. Dans la mélancolie joyeuse de ses regards, dans le timbre tremblant de sa voix, dans le frémissement de ses caresses, on devait deviner les droits qu'elle prétendait en échange de son abandon. Aveugle et puérite comme les Nicette de Favart, elle aurait pleuré la trahison, mais n'aurait jamais songé à la vengeance. Pour légitimer sa colère à l'heure où elle sera trompée, il faut qu'elle aime sérieusement, qu'elle fasse de l'amour un devoir, et non pas un plaisir.

Si les honneurs et l'admiration dont Byron est comblé, si l'empressement de l'aristocratie vénitienne autour de sa renommée, dessinaient sur la figure de Margarita une fierté enfantine ; si elle préférait le grand seigneur à l'homme, le poète à l'amant ; si elle avait besoin, pour s'applaudir de son choix, de comparer son triomphe à la défaite de ses rivales, il y aurait dans sa jalousie une tache inef-

façable, une frivolité qui repousserait la pitié ; ce serait une douleur vulgaire, et que la poésie ne pourrait élever jusqu'à elle.

Faire dire à une contadine vénitienne : qu'est-ce qu'un poète ? c'est une bévue singulière. Dans un pays où les gondoliers chantent les stances de la Jérusalem, parler de poésie comme d'une chose ignorée de la foule, c'est une fantaisie plus ridicule que blâmable. Heureusement M<sup>me</sup> Dorval a très bien corrigé cette niaiserie par la manière admirable dont elle a dit à Byron, après avoir écouté ses vers : Je comprends cela.

Il était fort important pour l'actrice de préparer l'explosion de la jalousie par l'inquiétude et l'étonnement, et pour cela les paroles ne suffisaient pas ; le désordre de la démarche, l'indiscreète curiosité, le regard qui juge et condamne sans interroger, la brusquerie des interpellations, voilà ce qu'il fallait, voilà ce qui n'était pas dans le rôle écrit, ce que M<sup>me</sup> Dorval a deviné.

Aussi quand elle a saisi le bras de son amant, et qu'elle s'est écriée : Que faites-vous là ? quand elle a dit à sa rivale inattendue : Qui êtes-vous ? chacun de nous a compris que la partie était sérieuse et serait vivement disputée.

Comme la pièce tout entière n'est qu'une série de choses impossibles et absurdes, il est fort inutile d'insister sur la position plus que délicate de Margarita en présence de lady Byron. Ceci est la faute du poète et non pas de l'actrice. Avec une donnée toute pareille, George Sand a su construire une scène de la plus haute poésie. Quand Indiana, face à face avec la femme de Raymon, soutient son droit de toute la majesté de son dévouement et de sa douleur, son rôle est le même que celui de Margarita. — Heureusement l'actrice a comblé la distance.

Arrivée au moment suprême, à la clairvoyance et au malheur, Margarita ne pouvait lever le poignard sur lady Byron, si elle avait gardé religieusement le caractère du rôle écrit. Si elle avait aimé comme une enfant, elle ne pourrait se venger comme une femme ; sa voix s'éteindrait dans les sanglots, ses genoux fléchiraient, son regard immobile s'arrêterait sur sa rivale ; et, pour conjurer le destin, elle n'aurait que des larmes et des prières.

Mais la Margarita que nous avons vue a raison de pousser la colère jusqu'à la virilité. Avant de maudire celui qui la trompait,

elle doit vouloir la mort de celle qui lui ravit son amant ; elle doit lutter contre l'obstacle, lutter à sa manière et préférer la force à la ruse. Si elle n'était pas contadine, si elle avait un palais et une illustre généalogie, elle songerait à des armes plus sûres, et qu'elle ignore, la calomnie, le dédain. Pour ranimer la ferveur d'un amant blasé, à son tour elle exciterait sa jalousie, et la vanité lui ramènerait le cœur inconstant à qui le bonheur ne pouvait suffire.

La composition du premier acte a pleinement justifié le second. Les plus ignorans pressentaient ce qui allait arriver ; et quand Margarita, se tournant vers lady Byron, lui a dit d'une voix étouffée par la colère : Ce n'est pas vrai, n'est-ce pas ? dites que ce n'est pas vrai ! un long frémissement a parcouru l'auditoire ; mais l'émotion n'avait rien d'inattendu. L'actrice avait préparé de longue main l'effet tout-puissant qu'elle a produit.

Il y avait dans ce rôle ainsi conçu deux écueils à craindre. Si, pour atteindre au pathétique, Margarita eût mis dans ses manières une dignité continue ; si elle avait soumis l'accent de sa voix, le rythme de sa parole, à des lois régulières et uniformes, elle aurait altéré la simplicité naïve de son caractère ; et si, pour donner à sa tendresse plus de charme et d'abandon, elle ne savait pas s'arrêter devant la légèreté, l'émotion devenait impossible, et l'unité du rôle n'existait plus.

Par bonheur M<sup>me</sup> Dorval a vu le danger et fait bonne garde ; elle n'a été ni guidée, ni triviale ; entre la reine tragique et la fermière d'opéra, elle a trouvé, elle a créé un type nouveau, un type vrai, le type de Margarita.

Comme il ne manque pas de gens qui circonscrivent le talent dans un espace précis et infranchissable, c'a été, nous devons le reconnaître, un étonnement général, et presque une joie mêlée de colère parmi ces crédulités entêtées, quand l'actrice, habituée à l'expression des passions violentes et désordonnées, s'est montrée pleine de grâce et de gentillesse, d'élégance et de laisser-aller. Déjà pourtant elle avait paru sous les traits de Jeanne Vaubernier et de la comtesse Almaviva. Mais la foule est ainsi faite : elle ne consent à l'admiration que sous des conditions sévères ; elle estime de Raphaël ses madones, et passe devant l'histoire de Psyché ; de Rubens, ses naïades charnuës, et ne se souvient pas de la descente

de croix ; de Salvator, ses batailles, et ne soupçonne pas le sublime Samuel.

Il faudra bien qu'elle se convertisse, et qu'elle consente à élargir le cercle de son admiration. Après l'épreuve de Margarita, il ne doit plus rester aucun doute chez les plus obstinés : l'actrice, dévouée jusqu'ici aux déchiremens du drame nouveau, a pris droit de bourgeoisie dans la haute comédie.

Le troisième acte, plus vide encore et plus nul que les deux premiers, semblait défier tous les efforts de l'actrice et la condamner à un complet effacement. Échappée à la mort qu'elle avait tentée, détachée de la vengeance comme d'un crime désormais inutile, que pouvait faire Margarita ? que pouvait-elle essayer contre un amant qui ne se décide à rien, ni au retour ni à l'abandon ? Luttera-t-elle contre la vanité nouvelle et ardente qui vient d'envahir l'ame du poète ? A cette ame blasée dont la gloire n'a pas su étancher l'ambition, et qui court au-devant du danger pour éveiller un bruit inconnu autour de son nom, offrira-t-elle, comme autrefois, un amour sincère et sans réserve ? Non ; elle n'a plus qu'un parti, le renoncement : elle se résigne au seul rôle qui lui reste ; elle se dévoue sans espérance ; elle engage le reste de ses années pour l'accomplissement d'une promesse, sans rien attendre du maître qui lui commandera.

On le sait, rien au théâtre n'est plus difficile à rendre qu'un sentiment passif. Or, quoique le renoncement soit le dernier terme de la force humaine, quoique les passions les plus actives soient fort au-dessous d'une pareille énergie, pour les yeux de la foule le renoncement n'est guère autre chose qu'un suicide anticipé. C'est pourquoi il ne peut se traduire qu'avec de grands ménagemens. La passion vivante, qui marche à son but, a, dans le regard et la voix, des interprètes naturels et trouvés d'avance ; la passion comprimée, qui persévère dans sa durée, et qui, cependant, ne veut plus faire un pas pour se réaliser, ne saurait se révéler aussi simplement.

L'actrice n'a pas omis une seule de ces complications, elle n'a reculé devant aucune de ces difficultés ; gracieuse dans son abandon, admirable dans sa colère, elle a été sublime dans sa résignation. Pour tous les cœurs savans, vieilliss dans les épreuves douloureuses,

rien n'est plus vrai que sa prière à son amant perdu. Les paroles qui sortaient de ses lèvres se complétaient, se métamorphosaient par l'accent et le geste. « Tu ne m'aimes plus, je le sais bien; tu ne m'aimeras plus, tu ne peux plus m'aimer! L'amour usé ne se renouvelle pas; mais que j'entende encore de ta bouche des paroles d'amour et d'espérance.

« Tu partiras... je ne te verrai plus!... Tu oublieras ma beauté, mes caresses et mon amour!... tu diras pour une autre, pour celle que tu me préfères et qui nous sépare, les paroles qui me ravissaient en extase, les paroles par qui j'étais heureuse et bénie entre toutes les femmes. Mais si tu m'as aimée, si tu n'es pas ingrat au passé, par pitié, répète-moi, une fois encore, que tu m'aimes!

« Quelle autre femme t'aimera autant que moi, quelle autre saura te comprendre et t'adorer comme ta fornarine? Laisse-moi te suivre et te servir; laisse-moi te voir et t'entendre; laisse-moi veiller sur toi comme les anges que Dieu nous envoie dans la souffrance: je cacherai mes larmes et j'essaierai de sourire comme si tu m'aimais encore.

« Ne crains pas que je me venge sur elle, par qui je t'ai perdu. J'aime mieux ton bonheur que ton amour; si tu es heureux par elle, je l'aimerai aussi; je l'aimerai à cause de toi. Laisse-moi te suivre comme le page de Lara. »

Voilà ce qu'il y avait dans le regard et dans la voix de l'actrice. Elle dominait le rôle écrit de toute la force de son inspiration; elle n'omettait pas, elle agrandissait.

Il faut donc le reconnaître, Margarita Cogni marque dans la carrière de M<sup>me</sup> Dorval un progrès éclatant, une faculté de composition que jamais elle n'avait poussée si loin.

Que n'eût-elle pas fait avec un rôle de cette nature, si elle n'eût pas été emprisonnée dans la lettre du rôle écrit? Supposez, par exemple, que l'auteur eût inventé la seule pièce possible avec la donnée réelle; supposez qu'il eût mis aux prises une contadine, un grand seigneur et une femme du monde; qu'il eût éliminé sagement le poète, rôle contemplatif que le théâtre ne peut accepter, et devant lequel le génie de Goëthe a si malheureusement échoué; supprimez ce qui est très inutile, le mariage de l'amant de Marga-

rita ; donnez à la contadine pour rivale une femme qui n'ait que son amour à lui opposer ; n'est-il pas sûr que l'actrice, dans cette voie large et vraie, n'aura que des applaudissemens à recueillir ? n'est-il pas sûr qu'elle maîtrisera l'auditoire et lui défendra de l'oublier ?

Mais que voulez-vous ? l'auteur des trois cents pièces que vous savez, M. Ancelot, veut rivaliser de rapidité avec les inventions de James Watt. Ce que valent ses paroles, il s'en soucie peu ; ce que signifient ses pensées, il ne s'en inquiète guère ; ce qu'il veut, avant tout, c'est l'improvisation à la course, c'est la pluie d'or sous laquelle il s'abrite pour dédaigner la critique. Qu'il se rassure et s'apaise ; qu'il ne se mette pas en frais de colère. Si le rôle de Margarita eût été joué au boulevard Bonne-Nouvelle par M<sup>me</sup> Volnys, ou rue de Chartres par M<sup>me</sup> Albert, je n'aurais pas songé à m'en occuper un seul instant. Sans la lutte curieuse engagée entre l'actrice et l'auteur, sans le combat de l'inspiration et de l'impuissance qui m'a paru digne d'étude, et que j'ai tâché de raconter, je n'aurais pas perdu mon temps à parler de M. Ancelot. Sans être de moitié dans son secret, sans avoir reçu ses confidences, je devine très bien qu'il a renoncé à la littérature. Quand il versifiait en alexandrins sonores Fiesque et Olga, la critique pouvait encore l'atteindre et le juger ; aujourd'hui, dès que son nom se trouve mêlé à la discussion, il a le droit de décliner la compétence du tribunal qui l'interroge ; il peut nous dire avec une fierté majestueuse : Je ne vous connais pas ; je ne suis plus des vôtres. Que parlez-vous de nature et de vérité au théâtre ? La nature et la vérité sont trop longues à trouver ; j'abandonne volontiers un pareil souci à ceux qui n'ont pas, comme moi, leur fortune à faire. Je vais au plus pressé ; je tisse des paroles à ma manière. Tant que le public ne manquera pas à mes pièces, mes pièces ne lui manqueront pas. A la bonne heure ! que le public et l'auteur s'arrangent ! nous n'avons rien à voir dans ce compromis.

Ce que j'ai dit du rôle de Margarita, j'aurais pu le dire de plusieurs autres, transformés et renouvelés avec un égal bonheur par M<sup>me</sup> Dorval. Elle a doué de vie bien des conceptions qui, sans elle, n'auraient pas été. Au nombre de ses plus belles créations, il faut placer Charlotte Corday, pour qui le poète n'avait rien fait, et qui,

sous les traits de l'actrice toute-puissante, est montée jusqu'à l'héroïsme de l'histoire.

Ce qu'elle a usé de force et de persévérance dans ces travaux, si long-temps méconnus, ne peut se calculer sans effroi ; bien lui a pris de ne pas perdre patience et de se résigner en attendant son heure, car son heure est arrivée : elle a lutté corps à corps avec l'alexandrin revêché de Casimir Delavigne ; elle a brisé de son mieux, et sans trop de colère, les inflexibles hémistiches qui menaçaient de s'arrêter au gosier. Enfin, Dumas et Hugo sont venus à elle.

Sans vouloir porter atteinte à la valeur individuelle de ces deux poètes, je crois pouvoir affirmer qu'Adèle d'Hervey et Marion Deorme ne sont pas nées dans leur pensée telles qu'ils les ont vues sur le théâtre.

Ainsi, par exemple, dans le premier de ces deux rôles, elle a poétisé la passion violente, mais prosaïque ; elle a ramené aux conditions de l'idéalité un entraînement irrésistible dans l'intention de l'auteur, mais où les sens avaient trop beau jeu. D'une maladie effrayante et victorieuse, d'une faiblesse déplorable, elle a su faire un amour qui va tête haute, et qui se glorifie dans la souffrance.

Dans *Marion Deorme*, sur une trame de poésie lyrique, majestueuse et flottante, elle a brodé de ses mains des fleurs splendides et variées qui ont ajouté à la richesse de l'étoffe sans gêner la grace de la draperie. La courtisane trop effacée dans le rôle écrit, et qui devait donner à l'amour de Marion un caractère particulier, a reparu de loin en loin et s'est trahie habilement par la vivacité de la parole, par la liberté des mouvemens, par le sentiment comprimé de l'humiliation.

Mais il faut le reconnaître, l'inépuisable spontanéité de M<sup>me</sup> Dorval ne pouvait corriger le défaut constant de la nouvelle école dramatique. Ce défaut, c'est l'absence de logique et de composition. Je ne veux pas entamer d'inutiles récriminations ; je ne veux pas insister sur la vocation décidée de M. Hugo pour le spectacle, et de M. Dumas pour l'émotion physiologique. Ce qui m'importe aujourd'hui, c'est de constater la prédominance constante de l'effet sur la composition, — la supériorité perpétuelle des détails sur

l'ensemble, de la variété sur l'unité, c'est-à-dire la violation assidue de la loi primordiale de la poésie.

Or est-il possible, dans un cercle ainsi tracé, de composer scéniquement les rôles écrits dans le dédain de la composition? est-il possible de ramener aux conditions de la progression idéale une série de pensées disposées, plutôt qu'ordonnées, en vue de l'étonnement?

A cette question je ne crois pas qu'il y ait deux réponses. Si l'acteur est doué d'une riche nature, il pourra faire accepter glorieusement ce qui, dans une autre bouche que la sienne, eût semblé bizarre et singulier. Il pourra, par la simplicité de ses attitudes, par la familiarité de son accent, *humaniser* ce qui, sans le secours de cet ingénieux artifice, eût paru étrange et obscur.

Mais cette transformation doit s'arrêter devant des limites infranchissables. A moins de traiter la parole du poète comme les marquises du xviii<sup>e</sup> siècle traitèrent les proverbes de Carmontelle, et d'amplifier ou de rétrécir indéfiniment la donnée du personnage, il faut bien que l'acteur se contienne, et qu'il obéisse, ne pouvant commander.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si M<sup>me</sup> Dorval, qui jusqu'à présent est et demeure le plus habile interprète de l'école nouvelle, n'a pu se dégager entièrement des conditions de cette école. Elle a fait ce qu'elle pouvait faire : elle s'est montrée naturelle et vraie. Si le poète eût marché dans une route plus difficile, et selon nous mieux choisie, sans nul doute elle aurait atteint le dernier terme de la composition scénique.

Mais l'art dramatique, tel que le comprennent MM. Dumas et Hugo, s'arrangerait mal d'un acteur chez qui l'étude trop persévérante appauvrirait l'inspiration au lieu de la féconder. Ce qu'ils veulent et ce qu'ils prétendent, ce n'est pas tant le vrai que l'inattendu. Ils tiennent à frapper fort, à secouer l'auditoire s'ils ne peuvent le saisir. Leur ambition impatiente ne consentirait pas aux moyens lentement préparés. L'idéale beauté des contours, la divine harmonie des lignes, ne conviennent pas à leurs entreprises. Ils préfèrent délibérément certaines portions de la réalité, qui, pour être moins pures et moins exquises, ne sont pas moins remarquées.



A des poèmes ainsi conçus le recueillement et la méditation de l'acteur pouvaient être un secours inappréciable. Mais, au-delà d'un temps difficile à prévoir, la réflexion aurait glacé l'invention du poète. Il fallait, et c'est une nécessité sur laquelle on ne saurait insister, il fallait donner à l'improvisation un champ large, une libre carrière. Praticqué de cette manière, l'art scénique est plein de périls et de pièges. C'est un duel sans cesse renouvelé entre l'acteur et l'auditoire. Ce qui plaisait hier n'est pas sûr de plaire aujourd'hui. L'élan qui a paru sublime paraîtra peut-être emphatique et trivial. Comme les moyens manquent pour préparer sûrement l'émotion voulue, il faut se fier à soi-même, n'écouter que l'inspiration, inventer chaque jour sur nouveaux frais.

Assurément la tâche est pénible. Pour la mener à bonne fin, il faut un courage inébranlable, une richesse de nature qui ne redoute pas l'échec d'une soirée. Dans ce qui-vive perpétuel, dans cet abandon aléatoire d'une renommée justement acquise, il y a quelque chose de généreux, et je dirais volontiers quelque chose d'héroïque.

C'est pourquoi la nouvelle école dramatique doit à M<sup>me</sup> Dorval une reconnaissance inviolable; c'est pourquoi elle doit espérer en elle et ne pas hésiter à lui confier ses nouvelles destinées. Car la réforme dramatique de la restauration n'est pas à la veille de s'arrêter. On a touché la terre; mais il faut bâtir la ville et la coloniser. Naisse la poésie! et l'actrice ne fera pas défaut.

GUSTAVE PLANCHE.

---

**POÈTES**  
**ET ROMANCIERS MODERNES**

DE LA FRANCE.

—  
XVI.

**M. DE BALZAC.**

—  
*LA RECHERCHE DE L'ABSOLU.*<sup>1</sup>

—•—

Il est temps d'en venir, dans cette galerie qui sans cela resterait trop incomplète, au plus fécond, au plus en vogue des romanciers contemporains, au romancier du moment par excellence, à celui qui réunit en si grand nombre les qualités ou les défauts de vitesse, d'abondance, d'intérêt, de hasard et de prestige, que ce titre de conteur et de romancier suppose. M. de Balzac n'est ainsi devenu célèbre que depuis quatre années. Son *Dernier Chouan*, en 1829,

(1) M<sup>me</sup> Béchét, éditeur, quai des Augustins, 39.

l'avait fait remarquer pour la première fois, mais sans le tirer encore de la foule; sa *Physiologie du mariage* lui avait acquis la réputation d'un homme d'esprit, observateur sans scrupules, un peu graveleusement expert sur une matière plus scabreuse que celle dont avait traité Brillat-Savarin. Mais c'est à partir de la *Peau de Chagrin* seulement que M. de Balzac est entré à pleine verve dans le public, et qu'il l'a, sinon conquis tout entier, du moins remué, sillonné en tous sens, étonné, émerveillé, choqué ou chatouillé en mille manières. Et il faut reconnaître que dans ce rapide succès, à part les coups de trompette du commencement, aux environs de la mise en vente de *Peau de Chagrin*, la presse parisienne n'a été que médiocrement l'auxiliaire de M. de Balzac; qu'il s'est bien créé seul sa vogue et sa faveur auprès de beaucoup, à force d'activité, d'invention, et chaque nouvel ouvrage servant, pour ainsi dire, d'annonce et de renfort au précédent. M. de Balzac a surtout dès l'abord mis dans ses intérêts une moitié du public très essentielle à gagner, et il se l'est rendue complice en flattant avec art des fibres secrètement connues. « La femme est à M. de Balzac, a dit quelque part M. Janin, elle est à lui dans ses atours, dans son négligé, dans le plus menu de son intérieur; il l'habille, la déshabille. » M. de Balzac, mettant en œuvre comme romancier et conteur, la science de sa *Physiologie du mariage*, s'est introduit auprès du sexe sur le pied d'un confident consolateur, d'un confesseur un peu médecin; il sait beaucoup de choses des femmes, leurs secrets sensibles ou sensuels; il leur pose en ses récits des questions hardies, familières, équivalentes à des privautés. C'est comme un docteur encore jeune qui a une entrée dans la ruelle et dans l'alcove; il a pris le droit de parler à demi-mot des mystérieux détails privés qui charment confusément les plus pudiques. Il a heureusement rencontré, pour s'insinuer avec ses contes et ses romans auprès de la femme, le moment où l'imagination de celle-ci était le plus éveillée, après l'émancipation de juillet, par les peintures et les promesses saint-simoniennes. Il y a eu évidemment, sous le coup de juillet 1850, quelque chose, en fait d'étiquette, qui s'est brisé et a disparu dans la condition de la femme. Rien n'a changé au fond sur ce point, mais l'attention y a été portée, et l'on a parlé plus crûment. Le saint-simonisme, M. de Balzac

pour sa part, l'illustre écrivain qui s'intitule George Sand pour la sienne, ont été instrumens et organes de ce changement survenu, non pas dans les mœurs, mais dans l'expression des mœurs. En province surtout où les existences de quelques femmes sont plus souffrantes, plus étouffées et étiolées que dans le monde parisien, où le désaccord au sein du mariage est plus comprimant et moins aisé à éluder, M. de Balzac a trouvé de vifs et tendres enthousiasmes; le nombre y est grand des femmes de vingt-huit à trente-cinq ans, à qui il a dit leur secret, qui font profession d'aimer Balzac, qui dissertent de son génie et s'essaient, la plume à la main, à broder et à varier à leur tour le thème inépuisable de ces charmantes nouvelles, *La femme de trente ans*, *La femme malheureuse*, *La femme abandonnée*; c'est là un public à lui, délicieux public malgré ses légers ridicules, et que tout le monde lui envierait assurément. Crébillon fils en son temps eut aussi une telle prise sur l'imagination de certaines femmes, qu'une jeune dame anglaise, dit-on, s'affolant de lui après une lecture de je ne sais quel roman, accourut tout exprès pour l'épouser. Faut-il qu'on puisse raconter de Crébillon fils la même flatteuse aventure qu'on raconte, bien que par erreur, du plus chaste et du plus divin de nos poètes! Quant à M. de Balzac, il lui arriverait inmanquablement quelque bonheur pareil, si les femmes qu'il émeut n'étaient mariées déjà, malheureuses et désabusées dans le mariage. Une des raisons qui expliquent encore la vogue rapide de M. de Balzac par toute la France, c'est son habileté dans le choix successif des lieux où il établit la scène de ses récits. On montre au voyageur, dans une des rues de Saumur, la maison d'Eugénie Grandet; à Douai probablement, on désigne déjà la maison Claës. De quel doux orgueil a dû sourire, tout indolent Tourangeau qu'il est, le possesseur de la Grenadière? Cette flatterie adressée à chaque ville où l'auteur pose ses personnages, lui en vaut la conquête; l'espérance qu'ont les villes encore obscures d'être bientôt décrites dans quelque roman nouveau prédispose pour lui tous les cœurs littéraires de l'endroit: Il n'est pas fier au moins, celui-là! il n'est pas exclusivement Parisien et de sa Chaussée d'Antin! il ne dédaigne pas nos rues et nos métairies! De la sorte, en trois années au plus, le vaste drapeau inscrit au nom de M. de Balzac s'est

trouvé arboré de clocher en clocher, au midi et au nord, en deçà et au-delà de cette Loire maternelle, de cette Touraine qui est son centre d'excursion et son lieu de retour favori. Dans Paris au contraire, le succès a été moindre, bien que fort vif encore; mais on a contesté plusieurs mérites à l'auteur. Comme poète, comme artiste, comme écrivain, on a souvent rabaissé sa qualité de sentiment, sa manière de faire; il a eu peine à se pousser, à se classer plus haut que la vogue, et malgré son talent redoublé, malgré ses merveilleuses délicatesses d'observation, à monter dans l'estime de plusieurs jusqu'à un certain rang sérieux. De longs antécédens littéraires, malheureux et obscurs, ont été relevés comme une objection péremptoire à la réalité de ses perfectionnemens récents. Bien des femmes aussi ont été plus difficiles de goût qu'en province, et ne lui ont point passé ses familiarités d'intérieur ou ses invraisemblances, par intérêt pour les principales situations. A ces reproches, plus ou moins fondés, à ces dégoûts ou à ces dédains, trop souvent justifiables, M. de Balzac n'a répondu que par une confiance croissante en son imagination et une exubérance d'œuvres dont quelques-unes ont trouvé grâce aux yeux de tous, et ont mérité de triompher. L'auteur de *Louis Lambert* et d'*Eugénie Grandet* n'est plus un talent qu'il soit possible de rejeter et de méconnaître. Nous tâcherons de l'analyser avec quelque détail, et, même dans nos plus grandes sévérités de jugement, de marquer l'attention qu'on doit à un écrivain actif, infatigable, toujours en effort et en rêve de progrès, qui nous a charmé mainte fois, et dont nous saluons volontiers en bien des points la supériorité naturelle.

M. Honoré de Balzac, à le prendre au complet, dans sa vie inégale et diverse, dans ses habitudes et ses accidens d'humeur, dans ses conversations non moins que dans ses écrits, nous présente une des physionomies littéraires les plus animées, les plus irrégulières de ce temps, et telle qu'avec ses nombreuses originalités et ses contrastes, elle ne pourrait être vivement exprimée que par quelque curieux collecteur d'anecdotes et d'histoires, par quelque Tallemant des Réaux, amateur de tout dire. Et certes, si en parlant du lyrique Malherbe, et surtout de l'autre Balzac, solennel pourtant, et si savant en beaux mots, le bon Tallemant a trouvé

moyen d'amasser tant de traits piquans de caractère, d'enregistrer tant d'indiscrétions de langage, tant de superstitions fastueuses d'auteur et de jactances naïves, que n'aurait-il pas à moissonner d'abondant autour de chacun des nôtres? Mais nous n'aborderons M. de Balzac que par les côtés qui touchent le plus immédiatement ses écrits que nous jugeons. Il est né à Tours, le 20 mai 1799. A le lire, à l'entendre, on le croirait davantage du midi, plus voisin d'Angoulême et des contrées de son célèbre homonyme. Mais dans un de ses jolis contes, après avoir peint délicieusement sa Touraine voluptueuse et molle, cette abbaye de Thélème, comme il l'appelle, cette Turquie de la France, il a pris soin d'observer que le Tourangeau transplanté développe souvent les qualités les plus actives, et il cite à l'appui Rabelais et Descartes, Beroalde de Verville et Paul-Louis Courier. M. de Balzac fut donc transplanté de bonne heure; ce ne fut pourtant qu'après avoir fait ses premières études au collège de Vendôme probablement, car j'aime à croire que son récit de *Louis Lambert* n'est en rien une fiction, et qu'il a été lui-même cet ami inséparable du pauvre et sublime enfant extatique. En ce cas, l'enfance et la première jeunesse de M. de Balzac au collège se rapportent bien à ce qu'on pourrait conjecturer : une imagination active, spirituelle; de l'ébullition, du désordre et de la paresse; des lectures avides, incohérentes, à contre-temps; l'amour du merveilleux; les études mal suivies; un mauvais écolier sans discipline, *semper aliud agens*, que ses maîtres chargent de *pensums* et que ses camarades appellent du sobriquet de *poète*.

En parlant des facultés extraordinaires de son jeune ami Lambert, M. de Balzac a dit : « J'ai long-temps ignoré la poésie et toutes les richesses cachées dans le cœur et sous le front de mon camarade. Il a fallu que j'arrivasse à trente ans, que mes observations se soient mûries et condensées, qu'un jet de lumière les ait même encore éclairées, pour que je pusse comprendre toute la portée des phénomènes dont j'ai été le témoin ignorant. » Il fallut peut-être à M. de Balzac, pour éveiller et ressusciter cet ancien Lambert enseveli en lui, qu'un éclair lui vint, tombé du front d'Hébal, ce noble frère de la même famille. Quoi qu'il en soit, ce que M. de Balzac confesse à l'article du souvenir de Lambert est vrai en général de tous les heureux souvenirs dont se nourrit et s'empare son imagi-

nation d'aujourd'hui. Il lui fallut arriver à plus de trente ans pour découvrir, pour exploiter la mine fertile que son esprit enfermaît à son insu, ses impressions d'enfance en Touraine, ses originaux de province, ses chanoines célibataires, son malin teinturier de Vouvray dans *Gaudissart*; tout cela dormait je ne sais où auparavant. Lambert enfant s'était écrié un jour devant lui, en se frappant le front : « Je serai célèbre ! — Et toi aussi, avait-il ajouté vivement ; nous serons les alchimistes de la pensée ! » Ce mot de Lambert est comme la clé de M. de Balzac. Il me semble exactement en effet un magnétiseur, un alchimiste de la pensée, d'une science occulte, équivoque encore malgré ses preuves, d'un talent souvent prestigieux et séducteur, non moins souvent contestable ou illusoire. Comme les alchimistes, il a passé des années entières en tâtonnemens, à travers la fumée et la cendre, les sédimens et les scories, avant d'arriver à la transmutation tant désirée : aussi, quelle joie bien légitime et quelle ivresse étourdissante le jour où il vit dans le creuset son mercure se fixer en or !

De 1821 à 1829, époque où M. de Balzac commença de se faire remarquer par la publication du *Dernier Chouan*, qu'a-t-il tenté ? qu'a-t-il publié ? quels furent ses débuts littéraires, et les tâtonnemens multipliés et infructueux dont ses anciens amis nous parlent tant depuis qu'il est devenu célèbre ? M. de Balzac, dit-on, a chez lui une collection complète de tous ses premiers romans qui ne forment pas moins d'une trentaine de volumes ; il les conserve magnifiquement reliés, comme le berger ministre conservait dans un coffre précieux son hoqueton et sa houlette, et il les appelle ses *études*. Études ou non, défroque plus ou moins pastorale, il aurait tort d'en trop rougir, puisque c'est pour lui un subsistant témoignage de ce que peuvent la constance, le travail et une opiniâtre confiance aux ressources de sa propre imagination. Dans le temps d'ailleurs qu'il publiait ces productions de troisième ordre, productions peu authentiques, où il ne trempait souvent que comme collaborateur et auxquelles il n'attacha jamais son nom, M. de Balzac ne s'en exagérait pas la valeur, et trouvant un jour un de ses récents volumes aux mains d'un ami qui le lisait : « Ne lisez pas cela, lui dit-il ; j'ai bien dans la tête des romans que je crois bons, mais je ne sais quand ils pourront sortir. » Nous

avons eu la curiosité de retrouver et de feuilleter la plupart de ces romans oubliés, espérant y saisir quelque trace du brillant écrivain d'aujourd'hui. Ce n'a pas été sans adresse que nous avons dû remonter à travers ce dédale croisé de pseudonymes, le long de ces sources assez peu limpides qui se perdaient ou changeaient de nom à chaque pas. La *Bibliographie romancière* en main, nous étions ballotté de M. Horace de Saint-Aubin, bachelier ès-lettres, à M. de Villerglé, de M. de Villerglé de Saint-Alme à lord R'Hoone. Enfin nous avons eu la satisfaction de dresser une filiation aussi complète qu'il nous a été possible, bien que nous y sentions encore beaucoup de lacunes: les *Deux Hector*, le *Centenaire*, 1821; le *Vicaire des Ardennes*, 1822, et durant cette même année, *Charles Pointel*, *L'Héritière de Birague*, *Jean-Louis*, le *Tartare*, ou le *Retour de l'Exilé*, *Clotilde de Lusignan*; en 1825, la *Dernière Fée*, *Michel et Christine*, l'*Anonyme*; en 1824, *Annette et le Criminel*; en 1825, *Wann-Chlore*; en 1827, le *Corrupteur*; cela ne nous mène pas loin du *Dernier des Chouans* et de 1829, moment où la vie littéraire de M. de Balzac se produit au grand jour. Nous avons été peu payés, avouons-le, de notre indiscreète recherche, en parcourant ces volumes de M. de Villerglé, que le *Miroir* du temps rapprochait, quant au choix des sujets, des romans de Pigault et de Rétif, et que le libraire Pigoreau classait parmi les *romans gais* en opposition aux *romans noirs*, aux histoires de brigands et de fantômes. C'est tout ce qu'on en peut dire de mieux. J'ai été frappé dans la préface du *Vicaire des Ardennes* de ce que l'auteur annonce délibérément au public qu'ils ont long-temps à se voir et à se connaître l'un l'autre, ayant, dit-il, trente ouvrages consécutifs à faire paraître. Un trait du caractère de M. de Balzac, c'est, aussitôt qu'il écrit la première page d'un livre, d'avoir tout de suite trente autres volumes en idée devant lui et de rêver ainsi des séries indéterminées qui doivent, en se rejoignant, former une œuvre immense. Au reste, malgré les trente ouvrages promis et donnés par l'auteur du *Vicaire*, aucune œuvre suivie n'entraît alors dans sa pensée; il écrivait au hasard, à foison, sans but ni souci littéraire. *Wann-Chlore*, il est vrai, se distingue des précédens ouvrages par un ton plus soutenu et des mœurs plus relevées; mais qu'est-ce encore! Les *Derniers Chouans* offrent seuls pour la pre-



mière fois du pittoresque, de l'entente dramatique, des caractères vrais, un dialogue heureux ; par malheur l'imitation de Walter-Scott et de Cooper est évidente. L'auteur a jugé ce roman digne d'être revu et reconnu, et il ouvre sa carrière ostensible à dater de là. J'ai lu aussi vers 1829, dans les *Annales romantiques* du temps, des vers signés du nom de Balzac, harmonieux et bien rythmés, et qui se rapprochent du faire de M. de Latouche. M. de Balzac à cette époque ne se contentait plus d'écrire ; son esprit d'entreprise l'avait poussé à des opérations de librairie et d'imprimerie ; les *Annales romantiques* où il insérait les vers dont je parle, étaient, je crois, imprimées par lui, et il publiait une édition de La Fontaine à laquelle il ajoutait une notice. Au reste, le non-succès de sa tentative industrielle le rendit vite à la littérature, mais sur un tout autre pied que devant. « L'imprimerie, dit-il, m'a pris tant de capital, il faut qu'elle me le rende, » et redoublant d'activité, révélant enfin son talent, il a tenu son dire. Pour résumer notre idée sur la première période presque clandestine d'une existence littéraire désormais si en évidence, voici ce qui nous semble : M. de Balzac, jeune, au sortir des bancs, *bachelier ès-lettres*, mena, comme il en convient dans *Lambert*, une vie passionnée et aventureuse. Par nécessité et par pente, il se livra, de moitié avec de joyeux compagnons, à cette facilité d'imaginer et d'écrire que la littérature inférieure d'alors réclamait à si peu de frais, et il dépensa de la sorte une portion de l'effervescence fiévreuse dont sa jeunesse dut être plus secouée qu'une autre. Un homme de vif esprit qui l'a beaucoup connu et qui lui a servi quelquefois de conseil, M. de Latouche, pourrait seul, s'il le voulait sans trop d'ironie, raconter en détail et éclairer ces origines contemporaines qui déjà se dérobent ; il pourrait animer d'anecdotes caractéristiques toute l'arrière-scène obscure de l'atelier littéraire de ce temps-là. Pour nous, qui n'avons plus qu'à passer l'éponge sur ces produits inconnus, incertains, désavoués, nous en venons à M. de Balzac qui se réveille un matin, sachant beaucoup du monde et des femmes, saisissant les tendresses, les ridicules, et débrouillant à la hâte au dedans de lui-même tout ce qu'il n'y avait point soupçonné jusqu'alors.

*La Physiologie du mariage* est une macédoine de saveur mordante et graveleuse, dans le goût drolatique, et qui annonce un

compatriote bien appris de Rabelais ou du moins de Béroalde de Verville. L'auteur y rajeunit à la moderne un sujet usé; il n'échappe pourtant pas toujours à des plaisanteries devenues vulgaires. La morale scrupuleuse en est exclue, dès le titre, et il n'en faut pas parler. Certains côtés délicats et sensibles auraient pu être touchés avec art; mais l'écrivain, pur épicurien, n'y est pas arrivé encore. Ainsi, plus tard dans le conte du *Rendez-vous*, M. de Balzac nous peindra Julie d'Aiglemont au retour de cette soirée brillante où elle a reconquis à force de coquetterie et de triomphe la fantaisie passagère de son mari; il nous la peindra cédant une dernière fois par bonté et par calcul à l'égoïste faveur dont M. d'Aiglemont l'honore; puis tout aussitôt, dès qu'elle se retrouve à elle, nous la voyons sombre, sur son séant, dans le lit conjugal, près du mari endormi, rougissant et pleurant comme d'un crime de cette espèce de profanation calculée à laquelle elle s'est soumise: il y a là une page admirable de vérité et de douleur. Au lieu de ces peintures vivantes, nous avons dans la *Physiologie du mariage* la *théorie du lit*, des *deux lits jumeaux* ou des *chambres séparées*, tout un étalage que rien n'ennoblit et ne rachète. La *Peau de Chagrin*, publiée en 1851, ouvre la nouvelle et la véritable série des romans de M. de Balzac. Le commencement en est vif, naturel, attachant; mais l'intérêt se perd bientôt dans le fantasque et l'orgiaque. L'auteur s'est évidemment préoccupé d'Hoffmann qui faisait alors son apparition parmi nous. Le caractère de Fédora, de cette *Femme sans cœur*, indique pourtant le peintre déjà initié à demi. C'est dans ses *Contes de la vie privée* qu'il devait tout entier se produire.

M. de Balzac a un sentiment de la vie privée très profond, très fin, et qui va souvent jusqu'à la minutie du détail et à la superstition; il sait vous émouvoir et vous faire palpiter dès l'abord, rien qu'à vous décrire une allée, une salle à manger, un ameublement. Il a une multitude de remarques rapides sur les vieilles filles, les vieilles femmes, les filles disgraciées et contrefaites, les jeunes femmes étioilées et malades, les amantes sacrifiées et dévouées, les célibataires, les avares: on se demande où il a pu, avec son train d'imagination pétulante, discerner, amasser tout cela. Il est vrai que M. de Balzac ne procède pas à coup sûr, et que dans ses productions nombreuses, dont quelques-unes nous semblent pres-

que admirables, touchantes du moins et délicieuses, ou piquantes et d'un fin comique d'observation, il y a un pêle-mêle effrayant. Otez de ses contes *la Femme de trente ans*, *la Femme abandonnée*, *le Réquisitionnaire*, *la Grenadière*, *les Céliataires*; ôtez de ses romans *l'Histoire de Louis Lambert*, et *Eugénie Grandet*, son chef-d'œuvre, quelle foule de volumes, quelle nuée de contes, de romans de toutes sortes, drolatiques, philosophiques, économiques, magnétiques et théosophiques, il reste encore ! Je n'ose me flatter d'avoir tout lu. Il y a quelque chose à goûter dans chacun sans doute ; mais combien de pertes et de prolixités ! Dans l'invention d'un sujet, comme dans le détail du style, M. de Balzac a la plume courante, inégale, scabreuse ; il va, il part doucement au pas, il galope à merveille, et voilà tout d'un coup qu'il s'abat, sauf à se relever pour retomber encore. La plupart de ses commencemens sont à ravir ; mais ses fins d'histoire dégénèrent ou deviennent excessives. Il y a un moment, un point où malgré lui il s'emporte. Son sang-froid d'observateur lui échappe ; une détente lui part, pour ainsi dire, au dedans du cerveau et enlève à cent lieues les conclusions : ainsi dans sa *Recherche de l'Absolu*, dont nous aurons tout à l'heure à parler ; ainsi dans ses excellens *Céliataires*, où son chanoine Troubert se grossit et s'exagère vers la fin au point de nous être donné comme un petit Richelieu. Le hasard et l'accident sont pour beaucoup jusque dans les meilleures productions de M. de Balzac. Il a sa manière, mais vacillante, inquiète, cherchant souvent à se retrouver elle-même. On sent l'homme qui a écrit trente volumes avant d'acquérir une manière ; quand on a été si long à la trouver, on n'est pas bien certain de la garder toujours. Aujourd'hui il enluminera un conte rabelaisien, et demain il nous déduira son *Médecin de campagne*. Pour en revenir à ma comparaison de M. de Balzac avec un alchimiste, je dirai que, même après la transmutation trouvée, cet alchimiste, qui n'a pas eu pleine connaissance de son procédé heureux, rétrograde parfois et revient à ses anciens tâtonnemens, qu'il retombe dans les scories et les dépenses infructueuses ; qu'il fait en beaucoup d'opérations de l'or très mêlé ou faux. On doit au reste en prendre son parti avec M. de Balzac et l'accepter selon sa nature et son habitude. Il ne faut pas lui conseiller de se choisir, de se réprimer, mais

d'aller et de poursuivre toujours : on se rachète avec lui sur la quantité. Il est un peu comme ces généraux qui n'emportent la moindre position qu'en prodiguant le sang des troupes (c'est l'encre seulement qu'il prodigue) et qu'en perdant énormément de monde. Mais, bien que l'économie des moyens doive compter, l'essentiel après tout c'est d'arriver à un résultat, et M. de Balzac en mainte occasion est et demeure victorieux.

Il l'a été principalement dans *Eugénie Grandet*, et il s'en faut de bien peu que cette charmante histoire ne soit un chef-d'œuvre, — oui, un chef-d'œuvre qui se classerait à côté de tout ce qu'il y a de mieux et de plus délicat parmi les romans en un volume. Il ne faudrait pour cela que des suppressions en lieu opportun, quelques allègemens de descriptions, diminuer un peu vers la fin l'or du père Grandet et les millions qu'il déplace et remue dans la liquidation des affaires de son frère : quand ce désastre de famille l'appauvrirait un peu, la vraisemblance générale ne ferait qu'y gagner. La conclusion et la solution fréquente des embarras romanesques où M. de Balzac place ses personnages, c'est cette mine d'or dont il a la faculté de les enrichir : ainsi dans *l'Absolu*, ainsi dans *Eugénie Grandet*, ainsi dans le conte du *Bal de Sceaux* où l'or de M. Longueville est le ressort magique, le *Deus ex machinâ*. A voir les monceaux d'or dont M. de Balzac dispose en ses romans, on serait tenté de dire de lui comme les Vénitiens de Marc-Paolo à son retour de Chine : *Messer Miglione*. Il faudrait encore dans *Eugénie Grandet* amoindrir l'inutile atrocité d'égoïsme du jeune Charles à son arrivée d'Amérique; il est à la fois trop ignoble de la sorte envers sa cousine, et trop naïf aussi de n'avoir pas deviné la grande fortune de son oncle; le résultat mieux ménagé pourrait être d'ailleurs absolument le même, et l'admirable Eugénie, au milieu des Des Grassins et des Cruchotins, près de sa fidèle Nanon, ne perdrait rien ni en pâleur mortifiée, ni en sensibilité profonde et rétrécie, ni en perpétuel sacrifice. Apaisez en ce tableau quelques couleurs criardes; arrivez, en éteignant, en retranchant çà et là, à une harmonie plus égale de ton, et vous aurez la plus touchante peinture domestique.

Je veux même entrer ici dans quelques détails de style et de diction, parce que M. de Balzac, tout abondant et inégal qu'il est,

ne néglige pas ces soins, et bien au contraire s'en préoccupe beaucoup. M. de Balzac n'a pas le dessin de la phrase pur, simple, net et définitif; il revient sur ses contours, il surcharge; il a un vocabulaire incohérent, exubérant, où les mots bouillonnent et sortent comme au hasard, une phraséologie physiologique, des termes de science, et toutes les chances de bigarrures. Je lis, dès la première page d'*Eugénie Grandet*, cette phrase : « S'il y a de la poésie dans  
 « l'atmosphère de Paris où tourbillonne un *simoun* qui enlève les  
 « cœurs, n'y en a-t-il donc pas aussi dans la lente action du *sirocco*  
 « de l'atmosphère provinciale, qui détend le plus fiers courages,  
 « relâche les fibres et désarme les passions de leur *acutesse*. » Ailleurs, dans *Louis Lambert*, non loin des brûlantes et simples lettres du jeune homme, ce sont des expressions de *mnémotechnie pécuniaire*, un *enfant dont je partageais l'idiosyncrase*; dans les *Célibataires* je trouve une *raison coëfficiente des évènements*, des *phrases jetées en avant par les tuyaux capillaires du grand conciliabule femelle*, etc., etc. Souvent la phraséologie flexible où il se joue, entraîne M. de Balzac, et il nous file de ces longues phrases sans virgules à perdre haleine, comme on peut en reprocher parfois à la plume savamment amusée de Charles Nodier. La phrase suivante fait tache à mes yeux dans la première lettre de Louis Lambert à M<sup>me</sup> de Villenoix : « J'ai  
 « dû comprimer bien des pensées pour vous aimer malgré votre for-  
 « tune, et pour vous écrire en redoutant ce mépris si souvent exprimé  
 « par une femme pour un amour dont elle écoute l'aveu comme une  
 « flatterie de plus parmi toutes celles qu'elle reçoit ou qu'elle pense. » M. de Balzac a fréquemment, et à son insu peut-être, l'image lascive, le coup de pinceau vagabond et sensuel. Il comparera tout d'abord la voix du chaste enfant Louis Lambert à *une voix qui prononce un mot d'amour, au matin, dans un lit voluptueux*; il abusera, en peignant M<sup>me</sup> Claës, des *projections fluides dans les regards*. Enfin, il y a une faute insoutenable qu'il pratique constamment et par système : au rebours des écrivains d'aujourd'hui qui ont mis le *son*, *sa*, *ses* partout, qui disent à propos d'un fait et d'une observation *lui* et *elle*, M. de Balzac ne connaît que le *en* : ainsi, dans les *Célibataires*, toutes les fois que l'abbé Birotteau était entré chez le chanoine Chapeloud, il *en* avait admiré l'appartement et les meubles. Dans la

*Grenadière*, le jeune Louis ne se contente pas des assurances de bonne santé que lui donne sa mère, et il *en* étudie le visage, etc. En un mot, cet *en* est partout employé à faux par M. de Balzac; il y trouve je ne sais quelle particulière douceur, et l'introduit jusque dans certaines locutions qui n'en ont que faire. Au lieu de dire, par exemple : Il y va de la vie, de la fortune, il ne manque pas de dire : *il s'y en va de la vie*. Nous adressons ces chicanes de détail à M. de Balzac, parce que nous savons qu'elles ne sont pas perdues avec lui, et que, malgré toutes les incorrections par nous signalées, il soigne son style, corrige et remanie sans cesse, demande jusqu'à sept et huit épreuves aux imprimeurs, retouche et refond ses secondes et troisièmes éditions, et se sent possédé du louable besoin d'une perfection presque chimérique. Il a même, selon nous, à se garder dans ces remaniemens successifs d'altérer quelquefois une première rédaction plus franche et plus simple. Ses efforts pourtant sont heureux en mainte circonstance. Il y avait dans la première édition de *la Femme abandonnée*, publiée par la *Revue de Paris*, une charmante page qui, à l'aide de quelques retouches habiles, est devenue tout-à-fait belle dans une édition suivante. Je la citerai ici pour montrer à M. de Balzac un excellent modèle en certaines parties de lui-même, et pour dédommager le lecteur de ces querelles de langue par une plus gracieuse image. Il s'agit de la première visite du jeune M. de Neuil à M<sup>me</sup> de Beau-séant, et du trouble incertain qu'il en rapporte : « A l'âge de vingt-trois ans, dit M. de Balzac, l'homme est presque toujours dominé par un sentiment de modestie. Les timidités, les troubles de la jeune fille l'agitent. Il a peur de mal exprimer son amour; il ne voit que des difficultés et s'en effraie; il tremble de ne pas plaire; il serait hardi s'il n'aimait pas tant. Plus il sent le prix du bonheur, moins il croit que sa maîtresse puisse le lui facilement accorder; d'ailleurs, peut-être se livre-t-il trop entièrement à son plaisir, et craint-il de n'en point donner. Lorsque par malheur son idole est imposante, il l'adore en secret et de loin : s'il n'est pas deviné, son amour expire. Souvent cette jeune passion, morte dans un jeune cœur, y reste brillante d'illusions. Quel homme n'a pas plusieurs de ces vierges souvenirs qui, plus tard, se réveillent, toujours plus gra-

cieux, apportant l'image d'un bonheur parfait; souvenirs semblables à ces enfans perdus à la fleur de l'âge, et dont les parens n'ont connu que les sourires? »

La *Recherche de l'Absolu*, dernière publication de M. de Balzac, n'est pas un de ses meilleurs romans; mais à travers des circonstances fabuleuses et injustifiables, cette histoire a beaucoup de mouvement, de l'intérêt, et c'est une de celles où l'on peut le plus étudier à nu la manière de l'auteur, sa pente et ses défauts. M. Balthazar Claës, qui unit les richesses de l'antique Flandre à la plus haute noblesse espagnole, habite à Douai une maison où se sont accumulées toutes les merveilles héréditaires de ces ménages opulens. Jeune, il est venu à Paris, vers l'an 1785; il s'est fait présenter dans les meilleures sociétés, chez M<sup>me</sup> d'Égmont, chez Helvetius, qui pourtant était mort depuis plusieurs années; mais peu importe l'anachronisme. Il a même étudié la chimie sous Lavoisier, et ne s'est retiré du tourbillon mondain que pour épouser M<sup>lle</sup> de Temninck, avec laquelle il vit dans un long et fidèle bonheur. Mais à partir de 1809, les manières de Balthazar s'altèrent graduellement; une passion secrète le saisit et l'arrache bientôt à tout, à la société, aux tulipes, même aux joies domestiques dont il se repaissait avec candeur. Il redevient chimiste: ses premiers travaux chez Lavoisier renouvellent tout leur attrait et le sollicitent à poursuivre; un officier polonais, qui passe à cette époque par Douai et qui cause avec Balthazar, provoque en lui cette subite révolution. M. de Balzac semble croire qu'il n'y a qu'un pas entre le goût de l'alchimie et les leçons de Lavoisier, tandis qu'il y a un abîme; c'est comme si l'on devenait astrologue après avoir été disciple de La Place. Quoi qu'il en soit, Claës se livre, à partir de ce moment, à la recherche de l'*Absolu*, ce qui veut dire pour lui la transmutation des métaux et le secret de faire de l'or; il s'y oublie, il s'y acharne; il tue de chagrin sa femme; il s'y ruine, ou du moins il s'y ruinerait, si l'imagination du romancier ne venait sans relâche au secours de cette fortune qui se fond dans le creuset, et si la fille aînée de Claës ne répare à temps chaque désastre, comme une fée qui étend coup sur coup sa baguette d'or. Cette maison Claës est d'ailleurs une véritable *Casauba*, et l'auteur y a, dès l'abord, enfoui toutes les ressources qu'il n'a fait que disperser çà et là en échan-

tillons dans ses autres romans. Si dans *le Bal de Sceaux* les héritages à flots ne lui coûtent rien ; si, dans *les Célibataires*, les meubles de Boule, les *Vierges* de Valentin et les *Christ* de Lebrun se trouvent tout à propos mêlés au mobilier du chanoine Chapeloud pour faire péricléter vers la fin et révéler trop tard leur valeur au pauvre Birotteau dépossédé, ce ne sont là que des bagatelles et des pauvretés au prix de ce palais des *Mille et une Nuits*, de cette maison Claës et de ce qu'elle enferme. Ici les tableaux des maîtres, les tulipes introuvables, les meubles d'ébène et les boiseries dignes de Salomon sont dès l'avance disposés. Les solives et les poutres elles-mêmes recèlent de l'or : l'or *ruisselle et pétille* dans les parloirs, suivant l'expression du romancier enivré, de même que la dentelle *bouillonne* autour de la longue pélerine de M<sup>me</sup> Claës. Au milieu de toutes ces merveilles qu'il gaspille, de ces trésors qu'il dissipe en fumée, Balthazar Claës, qui croit se mettre au courant de la science moderne en poursuivant le but mystérieux des Nicolas Flamel et des Arnauld de Villeneuve, est proclamé à tout instant homme de génie, et ses actes déréglés ou même cruels envers sa famille nous sont donnés comme la conséquence inévitable d'une intelligence supérieure en désaccord avec ce qui l'entoure. M. de Balzac, en effet, prodigue volontiers à ses personnages les termes de génie, comme il leur prodigue les trésors ; il ne laisse pas d'alternative entre le génie et tous les défauts. On rencontre fréquemment chez lui des sentences du genre de celle-ci, dans *les Célibataires* : « Il n'y a qu'un homme de génie ou un intrigant qui se disent : J'ai eu tort. » Et dans *la Recherche de l'Absolu*, dès les premiers chapitres, à propos de Claës : « Les gens d'esprit sont variables autant que des baromètres, le génie seul est essentiellement bon. » Mais il est temps de le dire, à travers toutes ces chimères de l'alchimiste et du romancier qui semblent ne faire qu'un, ce qui ressort à merveille, c'est l'insatiable espoir de l'adepte ; ce qui règne et palpite, c'est sa fièvre ardente, incurable, une fièvre d'avidité crédule ; on s'impatiente de l'entendre louer pour son génie ; on le traite de fou délirant ; on accuse la faiblesse de ses proches qui ne l'ont pas fait enfermer déjà ; on tremble quand on voit sa fille aînée lui obtenir, pour l'arracher à son laboratoire, une caisse de recette générale au fond de la Bretagne ; on



froisse la page sous sa main, mais on y revient; on est ému enfin, entraîné, on se penche malgré soi vers ce gouffre inassouvi. Quel mélange singulier et contradictoire dans le romancier que nous voudrions juger ici, sans faire notre parole plus sévère que notre pensée, — quel mélange d'observation souvent maligne, de réalité prise sur le fait comme par un clin d'œil de malin Tourangeau, de gaieté de bon aloi et digne de Chinon, — quel mélange de tout cela et encore de situations domestiques si fréquemment attendrissantes avec tant d'écartés divagans et d'incroyables fantaisies! M<sup>me</sup> Claës est une de ces femmes comme le romancier les affectionne, une laide presque contrefaite et pourtant séduisante, une femme de quarante ans de plus en plus adorable et rajeunissant. Combien de lectrices, en lisant ce portrait, se sentent tout bas flattées et comme magnétisées par l'auteur! Cette figure de M<sup>me</sup> Claës, où *les hésitations magnétiques* et *les projections fluides des regards* sont prodiguées, de même que le sont dans le portrait de Balthazar *les idées dévorantes distillées par un front chauve*, m'a bien fait concevoir le genre de portraits de Vanloo et des autres peintres chez qui des détails charmans et pleins de finesse s'allient à une *flamboyante* et détestable manière, à une manière sans précision, sans fermeté, sans chasteté. « Les personnes contrefaites qui ont de l'esprit ou une belle ame, dit M. de Balzac à propos de son héroïne peu régulière, apportent à leur toilette un goût exquis. Ou elles se mettent simplement, en comprenant que leur charme est tout moral; ou elles savent faire oublier la disgrâce de leurs proportions par une sorte d'élégance dans les détails qui divertit le regard et occupe l'esprit. » Il est impossible de plus délicatement observer et de mieux dire. M<sup>me</sup> Claës nous touche encore quand, voyant dans les premiers temps son mari qui lui échappe, sans en comprendre la cause, « elle attend un retour d'affection et se dit chaque soir : — Ce sera demain ! en traitant son bonheur comme un absent. » Mais ce qui choque bientôt et ce qui revient indiscrètement à plusieurs reprises, ce sont les allusions directes aux secrets de l'alcôve, et à des situations conjugales, aisément déplaisantes, qui rappellent trop le théoricien de la *Physiologie du mariage*.

Le dernier roman de M. de Balzac nous a fourni l'occasion de lire une brochure dont le sujet est le même, mais qui contient une histoire vraie et bien récente. Nul doute que, si M. de Balzac avait connu ce petit écrit, il n'eût donné à son livre le cachet de réalité qui y manque, et ne se fût garanti de beaucoup d'à-peu-près qui sont faux. Un alchimiste de nos jours (car, de nos jours, il y a çà et là répandus et cachés un assez grand nombre d'alchimistes encore) a fait imprimer en 1852, chez Félix Loquin, rue Notre-Dame-des-Victoires, le récit de ses tribulations et de sa découverte, sous le titre d'*Hermès dévoilé*. L'auteur de ce récit, qui ne se nomme pas, est évidemment un homme vertueux, d'une parfaite bonne foi, sensible de cœur et pénétré de la vérité de ce qu'il raconte. Nous citerons le début : « Le ciel m'ayant permis de réussir à faire la pierre philosophale, après avoir passé trente-sept ans à sa recherche, veillé au moins quinze cents nuits, éprouvé des malheurs sans nombre et des pertes irréparables, j'ai cru devoir offrir à la jeunesse, l'espérance de son pays, le tableau déchirant de ma vie, afin de lui servir de leçon, et en même temps de la détourner d'un art, etc. » En effet, l'honnête alchimiste, bien qu'il ait trouvé le secret de la transmutation, conserve jusque dans son triomphe un sentiment si profond de son infortune passée, qu'il voudrait détourner les jeunes gens des périls de cette science hermétique, au moment même où il la leur dévoile obscurément. Ses épreuves, pauvre homme ! furent grandement amères ; Bernard de Palissy n'en eut pas en son temps de si lamentables. Marié jeune, devenu père d'une nombreuse famille, l'alchimiste, qui ne se désigne lui-même que comme l'infortuné Ci...., dissipe la dot de sa femme, voit mourir de misère et de chagrin tous ses enfans ; mais il prend à toutes ces douleurs qui l'entourent une part de sympathie bien autrement active et humaine que Claës ; ce sentiment de bienveillance pour les hommes et de compassion pour les siens, qui se mêle à une si opiniâtre recherche, est un trait naturel que le romancier n'a pas assez deviné ni ménagé. Chaque ligne de ce petit écrit annonce un travailleur long-temps séquestré du monde, ignorant naïvement le train des choses, et en parlant avec une sorte d'enfance. Mais le plus touchant et le plus inimitable endroit

est celui où il raconte sa découverte, et les sensations inouïes qui l'agitèrent sitôt que le mercure brilla fixé en or sous ses yeux.

« Que ma joie fut vive et grande ! j'étais hors de moi-même, je fis comme Pygmalion, je me mis à genoux pour contempler mon ouvrage et en remercier l'Éternel. Je me mis à verser un torrent de larmes ; qu'elles étaient douces ! que mon cœur était soulagé ! Il me serait difficile de peindre ici tout ce que je ressentais, et la position où je me trouvais. Maintes idées s'offraient à la fois : la première me portait à diriger mes pas près du roi-citoyen et à lui faire l'aveu de ma découverte ; l'autre, à faire un jour assez d'or pour former divers établissemens dans la ville qui me vit naître ; une autre idée me portait à marier le même jour autant de filles qu'il y a de sections à Paris, en les dotant ; une autre idée me portait à me procurer l'adresse des pauvres honteux, et à aller moi-même leur distribuer des secours à domicile. Enfin je commençai à craindre que ma joie ne me fit perdre la raison. Je sentis la nécessité de me faire violence et de prendre beaucoup d'exercice en me promenant à la campagne, ce que je fis pendant huit jours consécutifs. Il ne se passait pas quelques heures sans que j'ôtasse mon chapeau, et, levant les yeux au ciel, je le remerciais de m'avoir accordé un pareil bienfait, et je versais d'abondantes pleurs (1). Enfin je parvins à me calmer et à sentir combien je m'exposerais en faisant de pareilles démarches. Après avoir réfléchi mûrement, je pris la résolution de vivre au sein de l'obscurité sans éclat, et de borner mon ambition à faire des heureux en secret, sans me faire connaître. » C'est le jeudi-saint 1851, à 40 heures sept minutes du matin, que l'alchimiste avait opéré seul la transmutation ; il a noté le jour et l'heure comme Dante et Pétrarque ont fait pour le jour et l'instant béni où ils virent leurs divinités, et la page que je viens de citer du bon alchimiste me semble presque rappeler en naïve allégresse certains passages de la *Vita Nuova*. L'alchimiste remit d'opérer la transmutation devant sa femme au lundi de Pâques ; il fit emplette d'une branche de laurier et d'une tige d'immortelle, pour lui annoncer

(1) Le bon alchimiste oublie dans son transport que *pleurs* n'est pas du même genre que *larmes*.

dignement cette nouvelle heureuse ; toute cette conclusion domestique est pleine de simplicité , d'attendrissement et de sagesse : la réalité ici fait envie au roman. L'alchimiste , possesseur du merveilleux secret , vit de peu , répand les bienfaits sans bruit et se souvient de ses malheurs. Belle leçon à nous tous poètes , romanciers et hommes ! Heureux qui , dans sa vie laborieuse et du fond mélangé de ses œuvres , sait réaliser un peu d'or pur ! qu'il se tienne satisfait de son sort et remercie les dieux !

C. A.

---

# HISTOIRE

DE

# LA DERNIÈRE CRISE

## MINISTÉRIELLE.

---

### § I<sup>er</sup>.

Nous venons d'assister à un spectacle unique dans les annales parlementaires ; le pays a été privé, pendant dix jours, d'un ministère régulier, d'une administration constitutionnelle et responsable ; nous avons eu des ministères faits, refaits, détruits, des hommes politiques trompés, des coteries ambitieuses déçues, et, comme résultat, un cabinet inattendu, ayant pour président du conseil un vieux débris, formant en lui-même l'association la plus hétérogène de noms propres sans antécédens, d'opinions sans liens communs, de personnages parlementaires qui ne se sont jamais entendus ni compris, de telle sorte que trois jours après sa formation, le nouveau ministère n'a pu s'entendre même sur une simple déclaration de principes.

Le mouvement ministériel qui vient ainsi de s'achever, a son histoire

secrète, ses péripéties inconnues, ses accidens mystérieux. Les journaux n'ont pu savoir que cette partie des évènements, que cette superficie des faits, que cette vie du jour le jour, dont il est impossible de faire un ensemble et de deviner la pensée. Nous allons être historien impartial de ce petit drame qui s'est joué derrière la coulisse. Les faits sont bons à dire pour tous, les documens restent comme témoignages. Aujourd'hui, dans un pays d'éclatante publicité, aucun tripotage ne peut se dissimuler, aucune conduite ne peut échapper aux jugemens de l'opinion publique.

Les hommes politiques appelés à méditer sur l'esprit et la marche des cabinets avaient parfaitement apprécié la tendance et la portée du ministère du 11 octobre; ce cabinet avait pour mission de poursuivre l'œuvre de M. Casimir Périer, c'est-à-dire de rétablir l'unité administrative, la force et la considération du pouvoir. Lorsque M. C. Périer eut laissé le grand vide de sa volonté énergique, le ministère chargé de suivre sa pensée n'eut plus aucune des conditions nécessaires pour remplir la haute mission dont il était chargé. Jamais cabinet n'offrit moins d'unité, des divisions plus tranchées, des antipathies plus haineuses. On voulait faire du pouvoir, et on abdiquait soi-même toutes les conditions du pouvoir, c'est-à-dire la cohésion de toutes les parties d'un grand tout, la parfaite unité dans la pensée et dans les mesures. Aucun des ministres ne voulait subir de supériorité; chacun crut à son importance et en fit un culte; de là ces disputes nombreuses, ces dislocations successives, ces petits démembremens d'intérieur, qui amoncelaient ruines sur ruines, débris sur débris. Ainsi, d'une part, mission de force, nécessité de rétablir l'ordre et le pouvoir; de l'autre, amour-propre irrité, vanité de soi, faiblesse d'ensemble. Et c'est pourtant avec ces conditions que le ministère voulait vivre et marcher.

Le roi, homme de finesse et d'intelligence, ne voyait pas sans une secrète satisfaction ces divisions au sein de son conseil; profondément pénétré de sa mission d'ordre et de la destinée pacifique de sa couronne, Louis-Philippe sentait bien que de la division de son ministère résultait pour lui la plénitude du pouvoir; la mort l'avait débarrassé du joug importun de C. Périer, de cette tenacité vivace qui, en vertu de sa responsabilité, s'imposait à la puissance royale et prétendait de fait diriger le cabinet auquel elle présidait de droit; le roi des Français ne voulait plus désormais subir une autre domination. Or, il était évident que, par cette division dans les membres de son conseil, par les jalousies mutuelles habilement soulevées, le roi pouvait régner sur tous, maîtriser les uns par les autres, et gouverner enfin le pays sans responsabilité légale.

Non-seulement Louis-Philippe était encouragé à suivre cette ligne, à

maintenir cette situation par le propre instinct de son pouvoir, mais encore l'Europe l'y poussait, car ce qu'on ne sait pas assez, c'est que l'Europe, depuis la mort de C. Périer, ne s'adressa jamais qu'au roi. Elle saluait la capacité que Louis-Philippe avait déployée depuis l'avènement à la couronne, cette conduite habile qui sut contempler l'esprit révolutionnaire en France; et à tout prendre, les cabinets aimaient mieux traiter avec le roi des Français qu'avec ces ministres improvisés qu'on lâchait sans antécédens au milieu des relations politiques.

Dans ce morcellement du conseil, deux opinions plus profondément nuancées paraissaient dominer le cabinet, l'une et l'autre représentée par M. Guizot et par M. Thiers. Les importances individuelles disparaissaient devant cette grande division des hommes de la doctrine et des roués politiques. Ces deux opinions reposaient sur des bases dissemblables : l'une savante, éclairée, voulant dominer du sein des nuages, mais faisant tout pour arriver à ses fins, austère dans ses idées et dans sa vie publique, intrigante dans le petit intérieur, mais intrigante seulement dans ses vues de domination; l'autre, souple, accommodante, se pliant aux circonstances, et en profitant avec une admirable dextérité, portant sur sa bannière : corruption de personnes, corruption de choses, et croyant par là dominer tout résultat politique.

Les hommes qui personnifiaient ces deux opinions, M. Guizot et M. Thiers, n'avaient entre eux aucune sympathie; ils se détestaient, mais tous deux restaient pénétrés de cette conviction qu'ils exprimaient deux grandes nuances de la chambre; qu'ils étaient des forces de tribune avec des talens divers, mais toutes deux également remarquées, toutes deux également nécessaires à la constitution et à la durée du cabinet. De là résultait le sentiment commun qu'ils ne pouvaient s'exclure l'un et l'autre; leur but dès-lors fut de se créer dans le conseil, par l'adhésion de quelques-uns de leurs amis, ou par une position plus élevée, un plus grand crédit politique, et par conséquent d'arriver à la domination morale qui plus tard aurait éclaté en un pouvoir plus réel.

Dans cette position, la question de la présidence devait toujours être un objet de dissentiment entre les deux personnifications du ministère; la présidence, en effet, c'était la domination du conseil, c'était le rôle de Casimir Périer que M. Guizot et M. Thiers avaient tôt ou tard l'ambition de se donner. Mais à l'occasion de cette question de présidence intervenait également un troisième intérêt, celui du roi : Louis-Philippe, ainsi que nous l'avons dit, fatigué du joug qu'il avait subi sous Casimir Périer, voulait arriver à la présidence personnelle, à la direction immédiate des affaires, surtout par rapport à l'Europe; et pour en venir là, il

ne fallait pas un président trop haut placé, un personnage qui, offrant une puissante clientèle parlementaire, remplaçât l'impétueuse domination de Casimir Périer. Le choix de M. de Broglie était une force sans doute pour la fraction doctrinaire, mais on savait à quelles conditions il acceptait : le roi se réservait les affaires étrangères; la présidence était un titre d'honneur, un caractère nominal; et puis, M. Thiers, grandissant, devenait par compensation ministre du commerce, puis ministre de l'intérieur, c'est-à-dire qu'il se posait comme la main puissante du gouvernement, le directeur de toutes les affaires à l'intérieur de la France.

Quand M. de Broglie fut obligé de se retirer devant un échec parlementaire, le tiraillement de la présidence se manifesta de nouveau; le triple intérêt que nous avons signalé se montra avec plus d'énergie encore; le temps n'était pas mûr pour que M. Guizot ou M. Thiers demandassent hautement la présidence du conseil pour eux-mêmes; M. Guizot avait même sacrifié avec un laisser-aller remarquable, M. de Broglie son ami; celui-ci, profondément ulcéré, avait alors laissé percer quelques phrases sur l'ingratitude du ministre, commensal de sa maison, qui n'avait pas partagé sa disgrâce, et s'était au contraire rapproché de M. Thiers. Comme compensation, le roi donna M. Duchâtel à M. Guizot, ce qui assurait encore une voix doctrinaire dans le conseil. Successivement M. Guizot, par son talent si élevé, par ses démarches actives, par ses succès de chambre, ses hautes et belles théories parlementaires, parvint à se rattacher M. Humann, et à convoiter M. de Rigny, pour le faire entrer dans le mouvement doctrinaire et assurer à cette opinion la majorité du conseil.

La présidence de M. le maréchal Soult fut encore une transaction entre les deux fractions. Le duc de Dalmatie s'était séparé de toutes les coteries; s'il avait quelque prédilection, c'était peut-être pour M. Thiers, l'homme qui répondait le mieux à ce besoin de dépenses excessives, de marchés onéreux, qui caractérisait le ministre de la guerre. Le maréchal entraînait parfaitement dans les goûts du roi; avec une volonté forte et impérieuse à l'égard des subordonnés, avec le sentiment de l'obéissance passive et absolue dans tous les inférieurs, il possédait au plus haut degré l'esprit de convenance et de courtoisie auprès du roi; le vieux guerrier était le favori du château, il avait hérité des traditions de l'empire par rapport au souverain et à l'armée, et ses traditions plaisaient.

Quand les doctrinaires virent ainsi le maréchal en grand crédit auprès du roi, et se rapprochant de M. Thiers pour toute espèce de combinaison politique, ils cherchèrent à le démolir dans l'opinion et dans la chambre. La tactique des doctrinaires fut simple; ils attaquèrent le maréchal par



l'économie; ils se posèrent dans le conseil et dans la chambre comme les partisans des réductions, du désarmement; et comme ces opinions étaient très populaires, comme elles avaient du retentissement, et qu'elles tenaient surtout aux nécessités et aux besoins du trésor, ils acquirent tout à la fois l'assentiment absolu de M. Humann, et plus tard de M. de Rigny. Maîtres de ces voix au conseil, les doctrinaires agirent incessamment contre le maréchal. Il y eut des disputes violentes, des démissions données, puis reprises; enfin la retraite du maréchal fut obtenue comme une conquête, et l'aveuglement de M. Thiers fut à ce point, qu'il contribua lui-même à renverser le maréchal, seul appui un peu puissant qu'il eût dans le cabinet. Ce qui perdit M. Thiers en cette circonstance, c'est qu'il se crut favori, et que tout homme en crédit importune le favori; il vit avec plaisir le moment où il pourrait jouir sans partage de la confiance de Louis-Philippe. Il se trompa; le rôle de favori veut être soutenu, dans le système qui nous régit, de quelque intérêt positif; les circonstances parlementaires imposent tant de sacrifices aux royales amitiés! M. Thiers dut s'apercevoir que son crédit avait baissé partout, au château comme dans la chambre; on commença à parler contre la probité de son administration, la légèreté et l'inconvenance de son caractère politique. M. Thiers eut un certain instinct de sa position; dès ce moment il fit, dit-on, des ouvertures, mais indirectes, à M. Molé, si justement et si hautement placé dans l'opinion; il savait qu'il aurait besoin de ce secours d'honneur, de crédit et de popularité européenne dans une combinaison nouvelle, et que, fort de cet appui, il pourrait lutter contre M. Guizot qui, de son côté, s'était rapproché de M. de Broglie et le rappe lait à la présidence.

Jusqu'ici tout se passait dans une sorte de mystère; aucune proposition officielle n'avait été faite ni à M. Molé ni à M. de Broglie; on se rapprochait seulement; on s'essayait; on voulait savoir de part et d'autre quelles seraient les conditions que l'on mettrait à une adhésion au pouvoir, quel ministère l'on prendrait, quelle position l'on ferait à chacun; c'étaient autant de petites administrations occultes que l'on préparait à côté du cabinet public et avoué.

La nomination du maréchal Gérard fut aussi un de ces termes moyens que le roi savait mettre en avant avec tant d'habileté pour éviter la dissolution de son conseil. Les ministres connaissaient peu le maréchal Gérard; ils savaient seulement qu'il était l'ami du roi; que de part et d'autre ils devaient se l'attirer, parce qu'il apportait une certaine force politique. Au fond, le maréchal Gérard était un homme très ordinaire, un administrateur sans grande portée; mais enfin, il avait une réputation de probité et

d'honneur. Partisans de l'économie, les doctrinaires voulurent s'emparer de lui; M. Thiérs le courtisa également; mais ce qu'il y eut de plus habile dans tout cela, ce fut la presse. Les journaux exaltèrent outre mesure le maréchal Gérard; ce ne fut pas le seul sentiment de sa probité et de sa conduite politique qui détermina ces éloges, il y eut aussi une tactique: la presse, en plaçant si haut le maréchal, en le séparant si habilement du cabinet auquel il s'était associé, en lui disant: Quoi! vous, homme d'honneur et de loyauté, vous osez rester avec de tels collègues! en répétant sans cesse ces paroles, la presse entraîna le maréchal Gérard dans une voie qui ne pouvait long-temps convenir au cabinet dont il était le chef. Les journaux avaient l'instinct de la position du ministère; ils savaient que la présidence était le point qui les divisait constamment, que le meilleur moyen d'amener la dissolution était précisément d'entraîner la retraite du maréchal Gérard; ils l'y poussèrent de toutes les manières. Le tiers-parti s'empara de lui, et alors surgit tout à coup la question de l'amnistie, également préparée par la presse, exploitée avec une admirable persévérance, et sur laquelle par conséquent le maréchal était obligé de s'expliquer. Cette explication ne se fit point attendre: les journaux avaient créé la popularité du maréchal; le maréchal voulut la conserver; il se prononça fortement pour l'amnistie; l'opinion l'exalta de plus en plus, et comme l'amnistie blessait le roi, soulevait des craintes pour ses conséquences, la démission offerte fut acceptée sans difficultés; les embarras ministériels commencèrent, le conseil fut tout-à-fait ébranlé; une crise fut imminente.

## § II. — LA CRISE MINISTÉRIELLE.

Il y a eu tant de faits dans ces huit jours de crise ministérielle, que je crois essentiel d'apporter quelque ordre et une certaine division dans la suite des accidens qui ont marqué la durée de cette crise. Le bulletin est peu glorieux, le résultat moins encore; cependant, comme toutes les grandes choses historiques, je le diviserai par journées; il est essentiel de bien préciser le rôle de chacun, de grouper autour de chaque nom propre l'importance qui lui appartient, et les dates sont bonnes à fixer. L'intérêt personnel, le dépit de tant de fortunes déçues, pourraient seuls inspirer des démentis à des faits dont l'authenticité est connue au château et dans le cabinet.

PREMIÈRE JOURNÉE (1). — Il a suffi de bien peindre la situation inté-

(1) Je prends le mot journée dans le sens d'une période de temps qui se rapporte plus encore à une suite d'affaires qu'aux vingt-quatre heures.

rière du conseil et les difficultés sans cesse surgissantes à l'occasion de la présidence, pour comprendre que ces mêmes difficultés, plus vives et plus saillantes, se produisaient encore après la retraite subite du maréchal Gérard. Depuis la dernière session, M. Guizot et M. Thiers avaient grandi dans leur orgueil et dans leurs prétentions. A mesure qu'ils avaient balayé les hautes têtes, ils s'imaginaient s'être rehaussés d'autant, et leur conviction était qu'ils devenaient indispensables dans toute combinaison donnée. La question de l'amnistie, puis celle de la présidence nouvelle, jetaient une confusion inconcevable dans le sein du cabinet, et à ceci vint se joindre le choix d'un ministre de la guerre que chaque coterie voulait avoir pour elle afin de fortifier ses prétentions dans le conseil. Et ici les négociations recommencèrent.

Je dis qu'elles recommencèrent, parce que c'est une erreur de croire qu'elles n'étaient pas entamées; déjà depuis long-temps on avait pourvu à l'évènement. M. Thiers se retourna, dit-on, encore vers M. Molé; M. Guizot revint à son idée de présidence pour M. de Broglie, et des démarches séparées furent également faites pour le choix d'un ministre de la guerre dans le sens de l'opinion qu'on voulait faire triompher.

Les premières ouvertures directement faites à M. Molé par M. Thiers, portèrent, dit-on, sur ces bases : Voulez-vous la présidence du conseil avec le ministère de la marine? Ce ministère, vous l'avez déjà eu en 1817, vous pouvez l'avoir encore. L'opinion générale est que M. Molé répondit qu'une telle offre ne pouvait être qu'une plaisanterie, parce qu'il n'avait aucune aptitude pour la marine, et que, si le roi jugeait qu'il eût une spécialité quelconque, tout en demandant le temps et la réflexion nécessaires, c'était celle des affaires étrangères, à laquelle il était naturellement appelé; qu'au reste sa position était faite, et que, s'il entrait dans un ministère, il voulait en connaître et en former lui-même les premiers éléments, le mettre en rapport avec l'opinion parlementaire, s'entendre enfin avec les sommités des chambres.

Alors une seconde proposition lui fut envoyée : Voulez-vous être président du conseil sans portefeuille? Il faut dire que le roi n'avait jusqu'ici aucune participation à ces offres qui toutes venaient du sein du ministère et par des individualités différentes. La présidence du conseil sans portefeuille eût assez convenu à M. Molé; mais elle ne pouvait répondre à la volonté du roi, parce que, se réservant la présidence de fait et l'exercice d'une certaine autorité sur son conseil, Louis-Philippe devait voir avec déplaisir un président spécial du conseil des ministres sans département fixe. M. Molé ne voudrait-il pas exercer une présidence réelle, une influence directe? Cette proposition en resta là. Le soir en amena une troisième;

on offrit à M. Molé et au duc de Broglie l'entrée simultanée dans le conseil, l'un comme président sans portefeuille, l'autre comme ministre des affaires étrangères; on faisait ainsi rentrer deux noms qui pouvaient jeter quelque éclat sur le ministère expirant. Il fut encore répondu qu'il serait pénible, et pour M. Molé, et pour M. de Broglie, d'être dans une dépendance l'un de l'autre, soit pour la présidence du conseil, soit pour le ministère des affaires étrangères; cette combinaison, faite d'ailleurs sans principes arrêtés, sans programme convenu, ne pouvait avoir une longue durée.

En tout ceci, on voit que le ministère aurait disposé d'abord du portefeuille de M. de Rigny et de M. l'amiral Jacob qui tous deux étaient sacrifiés aux intérêts de leurs collègues sans qu'ils fussent prévenus de rien. On ne parlait pas de M. Persil, ce nom-là n'avait rien de populaire; il était resté dans son isolement et, j'ose dire, dans son individualisme; on pouvait le garder ou le sacrifier aux besoins de la position, et faire de son portefeuille un moyen de rapprochement avec le tiers-parti; il ne se serait agi que de substituer M. Dupin aîné à son ami du barreau. Le ministère de la guerre n'était offert à personne: il avait été fait quelques insinuations, mais indirectes, à M. de Caux; il eût été peut-être l'homme désigné si la combinaison avait été poussée à sa fin; M. de Caux avait déjà répondu qu'à 64 ans il avait besoin de repos et ne se croyait pas la faculté nécessaire pour diriger encore une fois un département aussi actif, aussi appliqué que le ministère de la guerre.

DEUXIÈME JOURNÉE. — Les premières tentatives pour faire entrer au conseil certains hommes politiques ayant échoué, les ministres se trouvèrent donc en présence du roi dans la situation où ils étaient auparavant. Les dissentimens étaient les mêmes. Au milieu des pourparlers qui s'étaient engagés dans les négociations particulières, il avait été mis en avant qu'une démission de tous les ministères faciliterait les arrangements, et qu'alors on pourrait travailler d'une manière un peu plus large, un peu plus directe, à la recomposition d'un cabinet. Dans cette démission simultanée, chaque nuance ministérielle voyait son intérêt; elle n'avait rien de sincère; M. Guizot et M. Thiers savaient bien qu'en travaillant chacun de leur côté à la recomposition d'un ministère, ils en seraient partie intégrante. Une version veut, et ceci je ne puis l'affirmer, qu'à travers leurs colères politiques, M. Thiers et M. Guizot s'étaient promis de se soutenir l'un l'autre, pacte auquel adhérèrent plus tard MM. Humann et de Rigny. On convint donc qu'une démission simultanée serait donnée; elle fut en effet remise au roi, qui se trouva dès lors sans ministres; j'en excepte pourtant MM. Jacob et Persil qui, étrangers à ce mouvement et

sacrifiés par ce mouvement, ne suivirent point l'exemple de leurs collègues.

Le roi, étant ainsi sans ministère, manda le soir chez lui M. Molé. Il y avait long-temps que cette démarche était préparée dans son esprit par l'action secrète de M. Thiers, et la conversation s'engagea sur des élémens presque convenus. Le roi exposa avec franchise à M. Molé les embarras de sa position, tout ce qu'avait de pénible cet intérim ministériel au milieu des intérêts compliqués de l'Europe et de la France, et qu'il le chargeait lui, M. Molé, de lui reconstituer un ministère, dont on discuterait plus tard les noms propres. M. Molé répondit qu'il ne pouvait officiellement se charger de la mission qu'on lui confiait, sans auparavant bien connaître la véritable situation des choses dans le dernier conseil ; son opinion, à lui M. Molé, était qu'en face de la chambre, on ne pouvait se passer de quelques-uns des élémens de l'ancien ministère, et particulièrement de MM. Guizot et Thiers, expressions des deux nuances qui composaient la majorité ; qu'il essaierait cette conciliation, s'il était possible, en y joignant de nouveaux noms qui répondraient à l'opinion du pays et au besoin parlementaire des chambres ; que si les tentatives étaient heureuses, alors on réunirait les hommes pour convenir d'un programme sur des principes fixes sans lesquels tout ministère était impossible. Dans cette situation seulement il examinerait s'il pourrait être utile dans la direction des affaires. Le roi approuva fortement les idées de M. Molé, et l'engagea à réaliser un plan de conciliation qui lui paraissait répondre aux besoins parlementaires actuels, sauf à modifier ce ministère, à le rendre définitif en présence du parlement.

TROISIÈME JOURNÉE. — M. Molé se rendit dès le matin chez M. Thiers, et la conversation s'engagea sur la formation du nouveau ministère. M. Molé déclara à M. Thiers qu'il n'avait jamais pu songer à faire une administration sans lui conserver une place, parce qu'il le croyait essentiel à la tribune et auprès du roi ; mais il ne lui dissimula pas que de graves accusations pesaient sur son administration, que la probité politique était l'indispensable condition d'un ministère dont lui, M. Molé, consentirait à être le chef ; il était donc urgent de faire disparaître tous ces bruits qui circulaient, de se débarrasser d'imprudens amis, et des sous-ordres qui l'avaient compromis d'une si triste manière. M. Thiers s'expliqua avec émotion sur lui-même et sur ses amis ; il repoussa, indigné, tout ce qu'on avait répandu sur lui ; il avoua que des fautes avaient été commises, mais que son plus grand désir était de les réparer dans une administration nouvelle.

Quelques heurs après, M. Thiers était chez M. Molé, et là on agita sé-

rieusement la question de savoir si l'alliance des doctrinaires était essentielle à la composition du nouveau cabinet; M. Thiers exprima quelques-unes de ses antipathies; mais il avoua que l'alliance lui paraissait une nécessité, et dans une profonde émotion, il s'écria: « Si nous ne les prenons pas avec nous, je ne suis point capable de subir, pendant une session, l'orgueil et le sarcasme de ces gens-là. »

Dès ce moment, il fut décidé que des ouvertures directes seraient faites par M. Molé à M. Guizot. Depuis un an, une séparation complète s'était opérée entre ces deux hommes politiques; la cause de cette séparation avait toujours été une rivalité de position, et quelques discussions ministérielles soulevées lors de l'entrée de M. de Broglie au conseil. M. Molé ne dut point faire de démarches directes auprès de M. Guizot; il écrivit, dit-on, à M. Bertin de Vaux, afin qu'il cherchât à les réunir dans une conférence où il serait tierce personne, pour savoir s'il n'y aurait pas moyen de concilier les élémens d'un ministère autour d'une présidence commune. Le rendez-vous fut fixé à huit heures du soir chez M. Bertin de Vaux, et là la conversation s'engagea sur les principes d'une administration nouvelle, et sur la place que chacun devrait y prendre. M. Guizot déclara qu'il n'avait aucune répugnance à entrer dans un cabinet dont un homme haut placé comme M. Molé ferait partie, mais qu'il était bon, avant toute chose, de savoir sur quel pied on serait admis, et quelle part serait faite à l'importance de chacun. M. Molé jeta tout de suite en avant la question de la présidence; à quoi M. Guizot répondit qu'il fallait parfaitement s'entendre sur la valeur de ce mot de présidence: si on entendait par là quelque chose de nominal, il ne s'opposait point à ce que tout autre que lui ajoutât ce fleuron à sa couronne; mais que si au contraire il y avait une valeur intrinsèque, une domination effective attachée à ce titre, il ne croyait pas possible d'admettre, sans contestation, une supériorité que chacun devait tenir de sa position et de son talent parlementaire dans les chambres. La conversation continuant d'après ces errements, les deux parties rompirent d'un commun accord, et dès le soir même M. Molé écrivit au roi que, n'ayant pu réaliser la seule mission dont il s'était chargé, celle de grouper certains noms nouveaux avec les hommes importants du dernier cabinet, il remettait dans ses mains la mission qu'il avait bien voulu lui confier.

Mais en ce moment survenait un épisode qui compliqua cette situation simple. Le *Journal de Paris* annonçait le soir que M. Molé était officiellement chargé par le roi de composer une nouvelle administration, ce qui était faux; la mission de M. Molé était tout officieuse. D'où venait cette note? qui l'avait envoyée? Était-ce une perfidie pour compromettre un nom

important, pour abaisser une supériorité politique en la placant officiellement à tête d'une combinaison qu'elle n'avait pu réaliser? A peine M. Molé apprit-il l'existence de cette note, qu'il courut au château porter ses plaintes au roi, qu'il trouva dans une irritation complète, et qui paraissait franche. Sur-le-champ S. M. ordonna à M. Fain d'écrire à M. Edmond Blanc tout son mécontentement. La lettre, dit-on, était à peu près conçue en ces termes : « Le roi m'ordonne, monsieur, de vous inviter à faire démentir la note insérée ce soir dans le *Journal de Paris* ; S. M. m'ordonne également de vous dire qu'il est très instant que cette note ne soit pas répétée demain dans le *Moniteur*. » M. Edmond Blanc communiqua aussitôt cette lettre à M. Thiers, qui sentait bien que le coup portait haut, et le secrétaire-général lui ayant demandé s'il fallait qu'il se rendit chez M. Fain, M. Thiers répondit qu'il irait lui-même chez le roi pour expliquer cette démarche. En même temps il écrivit à M. Molé un petit billet pour se justifier ; il développait avec esprit et une sincérité au moins apparente comment il avait cru nécessaire cette annonce presque officielle pour préparer les voies à une meilleure combinaison parlementaire. Ce soir-là finit la mission de M. Molé. Tout ce qu'on a dit et répété dans certains journaux sur des essais pour le choix des nouveaux ministres est inexact ; ces publications avaient leur but de perfidie ; elles tendaient toujours à compromettre M. Molé, à user son nom dans des combinaisons impossibles.

QUATRIÈME JOURNÉE. — La démission de M. Molé laissait un champ libre aux combinaisons doctrinaires ; M. Guizot dès-lors prit la haute main dans le conseil ; et M. Thiers, apercevant sa faiblesse relative, se rapprocha tout-à-fait de M. Guizot ; il y eut pacte invariable entre MM. Humann, Rigny, Thiers et Guizot ; tous quatre se donnèrent respectivement parole de ne point se séparer soit dans un nouveau cabinet, soit dans une retraite commune. Tout l'ancien conseil, sauf M. Persil et l'amiral Jacob, se tint invariablement uni ; on persista donc dans les démissions communes. Le *Journal des Débats*, qui s'était hâté d'annoncer la nomination de M. Molé, ajouta celle de M. Dupin pour la formation d'un cabinet. Le but de cette tactique était de rendre toute combinaison impraticable, afin que le roi fût obligé de se jeter dans les bras de M. Guizot. Quand les choses furent ainsi bien préparées, et la partie parfaitement liée, les ministres se rendirent au conseil, et M. Guizot exposa nettement, devant le roi, la nécessité de choisir un président que le conseil lui-même désignerait. M. Guizot déclara, dit-on, que, dans un gouvernement représentatif, les ministres responsables devaient être maîtres de leurs actions ; que, puisqu'ils avaient à subir le mouvement des chambres, ils devaient savoir mieux que qui

que ce soit quel président leur convenait pour se présenter devant la majorité; en conséquence, M. de Broglie fut présenté par M. Guizot comme le président du conseil indispensable. Tout cela fut dit d'un ton haut et ferme, à travers lequel, malgré les formes polies et de bonne compagnie, perceait un fond de commandement. Le roi répondit : « Je n'accepte point M. de Broglie, parce que M. de Broglie m'a compromis aux yeux de l'Europe, et que c'est l'Europe qui m'occupe spécialement; au reste, constitutionnellement parlant, le choix des ministres appartient au roi, qui cherche, dans les diverses nuances des chambres, les moyens de répondre légalement à leur majorité, et il est possible, M. Guizot, que ce que vous me présentez comme l'opinion de la chambre, ne soit que l'opinion d'une coterie; il faut que tout cela finisse, et j'y pourvoirai. Vous avez eu deux jours pour vous compléter; vous me présentez des choses impossibles; je vous répète que j'y pourvoirai. » Il avait été un moment question du duc de Dalmatie, et, chose curieuse à dire, les quatre ministres liés entre eux l'avaient à la fin eux-mêmes proposé pour maintenir leur combinaison. Le roi, dit-on, s'écria : « Eh quoi! vous voulez que je rappelle en votre nom le maréchal, dont vous avez exigé le renvoi il y a moins de deux mois; cela ne peut être. »

Cette brusque sortie amena une espèce de silence dans le conseil, et depuis ne s'engagèrent plus que des conversations vagues, des mots entrecoupés sans résultat politique.

CINQUIÈME JOURNÉE. — Dès le matin Louis-Philippe, ayant rompu toute espèce de rapport avec l'opinion de M. Guizot, manda au château le vieux M. Maret. Cette opinion souple lui convenait, ces formes inoffensives de courtisan étaient en rapport avec les besoins de sa politique. Le duc de Bassano accepta sur-le-champ l'offre qui lui était faite. Le ministère était depuis long-temps le but de son ambition, le plus vif désir de son cœur, et peut-être un besoin dans sa position de fortune. Il consulta quelques amis, et M. Dupin particulièrement; le président de la chambre, lié au parti impérial décrépit, accepta la mission secrète de désigner ses amis, ses parens, et se mit le matin même en communication avec les candidats désignés. A onze heures le ministère était fait; la liste avait été portée à midi au château; à peine discutée par le roi, communiquée à quelques intimes, elle fut envoyée au *Moniteur* à trois heures et demie, revêtue de la signature du roi et de M. Persil, que M. Dupin lui-même laissa aux sceaux. Ainsi finit le ministère du 11 octobre. L'histoire le jugera sévèrement, parce qu'il ne remplit que très imparfaitement la mission qu'il s'était donnée. Il s'offrait comme une pensée d'unité, et sa vie ne fut qu'une division, qu'un tiraillement perpétuel d'hommes et de choses; il



s'était donné une mission d'ordre, et il ne se montra qu'avec d'impitoyables sévérités, des répressions sanglantes, des terreurs exagérées. Composé de quelques unités capables, il ne produisit aucun de ces grands résultats qu'il avait annoncés, ni le désarmement de l'Europe, ni la fin des factions, ni l'économie du trésor. Les temps étaient difficiles sans doute; mais les hommes d'état ne sont pas mis au monde pour conduire ce qui va seul, et pour les beaux jours de la vie politique des nations.

## § II. — DU NOUVEAU MINISTÈRE.

Je n'ai point l'habitude des déclamations. Je me bornerai à poser gravement les différentes chances de vie et de succès du ministère de M. le duc de Bassano. Je placerai donc ce ministère en face de la royauté, en face de lui-même, des chambres et de l'Europe, en examinant s'il remplit les conditions essentielles à la vie politique d'une administration.

J'aurais très bien compris, contre la combinaison doctrinaire, active et incontestablement habile, un ministère qui se serait composé, sous la présidence du maréchal Gérard, de la coalition des sommités de la chambre, de MM. Odilon Barrot, Bérenger, Passy. Il y avait là une majorité puissante, un avenir politique; je ne dis pas que ce ministère eût fait de grandes choses, que tous ses membres se fussent parfaitement entendus; qu'il y eût eu intelligence dans toutes ses parties. Mais enfin un tel cabinet eût exprimé une idée; il aurait opposé une force de résolution à la combinaison aristocratique des doctrinaires; il y avait là espérance des idées de juillet. A gauche, on n'aurait plus laissé en dehors que le parti Mauguin et Laffite, et encore une multitude d'unités s'en fussent détachées pour passer aux idées et aux intérêts ministériels.

Qu'est-ce que le nouveau ministère? Il faut le dire ici haut, c'est une doublure du parti Dupin, c'est l'expression d'une pensée couarde du président de la chambre, d'une de ces peurs qui le font reculer devant tout ce qui pourrait offrir sa physionomie politique au public. M. Dupin a été l'auteur réel du ministère que nous avons; ce sont les hommes de sa trempe, de ses affections, ceux qu'il dirige et qu'il conduit; avec eux il est à son aise, parce qu'ils ont ses allures bourgeoises, le terre à terre de la science, cette manière de tout abaisser à son caractère. M. Dupin veut conduire les affaires, et le veut sans la responsabilité; il secondera l'administration, cela veut dire qu'il la guidera; or, une administration conduite par M. Dupin peut-elle plaire à la royauté? N'est-ce pas là son ministère Rolland, une administration aux gros souliers qui se croit indépendante et libérale, parce

qu'elle arrive les bottes crottées au château. Le nouveau cabinet ne peut être ni dans les affections ni dans les convenances de Louis-Philippe. Le roi est instruit, éclairé, il comprend les hommes d'expérience et d'affaires, et croit-on qu'il puisse jamais se plaire avec des *politiques* improvisés dans les diners du Veau-qui-tête? Dès lors ces ministres n'auront plus qu'un moyen de conquérir la confiance royale : ce sera d'obéir à toutes ses inspirations, de n'être que de simples instrumens, et de ne donner à la pensée du roi que le sceau nominal de la responsabilité ministérielle. Voilà où en sera réduite la combinaison Dupin avec son inconséquence, ses boutades d'indépendance et ses glorioles de juillet. Je voudrais qu'une fois pour toutes M. Dupin osât prendre les affaires, je voudrais qu'il fût président du conseil, et que nous vissions à l'œuvre ce caractère si politique, si éminemment propre à diriger les destinées d'un grand peuple! je voudrais enfin qu'il renonçât aux coups sournoisement portés, qu'il vint à la tribune exposer nettement et constamment un système, formuler un programme qui ne fût pas une déclamation, un perfide discours de barreau, une mercuriale inquiète; qu'il eût enfin un autre courage que celui de la phrase et des petites intrigues, d'autant plus coupables qu'elles n'ont jamais été indépendantes de cumuls et d'énormes traitemens.

Le roi veut que les affaires du pays soient faites; il ne peut laisser le désordre s'établir dans l'administration, que la politique étrangère marche au gré des idées de bouleversement et de l'ignorance; à tort ou à raison, il ne s'entoure que de cette haute société politique dont les manières et les airs plaisent à son esprit, à sa vie sociale. Le parti Dupin lui est antipathique; on le lui a imposé : il ne l'a pas choisi; les préférences du roi sont pour la fraction des hommes d'état, pour les hommes d'affaires. A peine a-t-il vu une seule fois ses nouveaux ministres depuis leur avènement au pouvoir, et il n'a cessé d'avoir autour de lui MM. Molé, Pasquier, Guizot, Decazes. Je ne dis pas qu'il fasse bien; je constate un fait puissant contre ce nouveau cabinet. Est-il étonnant que Louis-Philippe préfère la conversation de M. Molé, entraînant de faits et de bon goût, à une absence de mémoire et aux singulières oblitérations de M. de Bassano?

L'Europe, c'est quelque chose, lorsqu'un pays ne veut point s'écarter des grandes relations qui unissent les états aux états. On se glorifie beaucoup d'avoir mis un nom bourgeois aux affaires étrangères. Dans l'avènement de M. Bresson, il ne s'agissait pas de nom nobiliaire, mais de convenance diplomatique. Il y a une hiérarchie en toutes choses, dans l'armée comme dans l'administration; or, M. Bresson pouvait-il être appelé aux affaires étrangères, sans exciter le mécontentement de tous les ambassadeurs qui

représentent les puissances à Paris? Je sais bien qu'il suffit que la confiance royale ait élevé un nom au ministère pour qu'il n'y ait plus ni hiérarchie, ni distance de rang; mais le passé ne s'efface pas! On se soumet, mais on a des répugnances, et ces répugnances gênent les négociations, rendent les relations moins expansives? On dira que les grandes affaires se traitent avec Louis-Philippe, et que c'est lui-même qui en dirige l'impulsion et le mouvement. Mais alors que devient la responsabilité?

Plaçons maintenant le ministère en présence de lui-même. Le sentiment général qui a accueilli ce nouveau cabinet a été celui d'une grande surprise; on avait vu jusqu'ici le pays se mettre en colère pour certains ministères, se prendre de passions et de haines pour certains noms, boudier le pouvoir, ou se moquer même des hommes politiques appelés à le diriger. Le nouveau cabinet n'excite aucun de ces sentimens-là; on se demande seulement ce que sont les ministres nommés, leurs antécédens, leurs opinions, quel système ils représentent. C'est le plus curieux réveil qu'un pays puisse avoir. Toutes les listes jusqu'à présent mises en circulation présentaient des noms connus avec de notables antécédens, qui pouvaient faire passer d'autres capacités moins notables. Mais voilà qu'on improvise tout à coup des ministres; on les groupe sans savoir quel sera leur système, et surtout s'ils s'entendront entre eux. On répond à cela : C'est un ministère de coalition; nous faisons ici ce qu'on fait en Angleterre. Nous joignons des noms propres avec des antécédens dissimilaires, des opinions souvent opposées, des affections qui se rapprochent peu, afin de représenter les différentes nuances de la chambre.

Un ministère de coalition se comprend très bien en Angleterre, où les noms propres représentent quelque chose, une opinion, un parti; on explique sans doute le ministère de coalition de lord North ou de Fox, parce qu'enfin il s'agissait d'apporter une force commune d'opinion dans les questions nationales de l'intérieur et de l'extérieur. Nous demandons ce qu'expriment M. Teste ou M. Charles Dupin dans le pays, quelle consistance ils peuvent donner au pouvoir, quelle puissance populaire ils peuvent lui offrir. Certes, ces personnages politiques peuvent être divisés d'opinion, sans représenter des opinions.

Je ne dis pas cependant que le ministère n'aura pas la majorité dans la chambre des députés; la coterie qui a triomphé est cette espèce de parti éunuque dont le *Journal des Débats* a si bien parlé, parti qui exerce une certaine puissance sur la majorité des députés; je dénombrerai bientôt ses forces. A l'encontre de cette majorité se trouveront deux opinions différentes qui embarrasseront étrangement le nouveau ministère. Ce ministère n'a pas pour lui la gauche; il ne peut aller vers le parti

Mauguin qui le déteste, et il a contre lui la coterie doctrinaire qui se tient pressée dans la chambre, et qui a pour elle des orateurs, des hommes de science et de talent. Incertain de sa force sur les hommes, quelle sera sa conduite sur les choses? Supposons qu'il s'entende parfaitement avec lui-même pour les grandes questions vitales, par exemple, celle de l'amnistie, les économies, la réduction de l'armée; pourra-t-il faire assez pour que la gauche marche avec lui et le soutienne? et les doctrinaires, de leur côté, qui se sont placés sur le terrain des économies, ne pourront-ils pas lui faire une guerre très populaire? Quels orateurs de tribune aura ce ministère à opposer à M. Guizot dans la chambre? M. Teste, mauvais phraseur de la chambre des cent jours; M. Sauzet, s'il accepte, qui ne s'est point montré encore comme orateur de tribune, et qui vit sur la réputation d'un plaidoyer! Et puis quelles capacités administratives! M. de Bassano est à l'intérieur. Ainsi, à la tête de cette administration active, de ce mouvement de tous les jours qui fait la vie d'un pays, on met un vieillard qui, depuis 21 ans, n'a touché ni un dossier ni manié une affaire; voyez quelle force, quelle unité le cabinet va tirer de son chef!

Résumons ceci par des chiffres. Voici la force que comptera dans la chambre des députés le nouveau ministère :

1° Le parti Dupin, c'est-à-dire les hommes qui sont liés à la fortune du président indépendamment de leur couleur ministérielle, et qui croient trouver en lui l'expression de l'indépendance. M. Dupin s'exagère ses forces isolées; ses amis, en y comprenant même le banc Étienne, Jay, ne vont pas au-delà de 50 à 55 voix.

2° La fraction Teste, avec laquelle votent M. Vivien et autres fonctionnaires improvisés de juillet, 15 à 20 voix.

3° La couleur Passy, plus nombreuse parce qu'elle réunit certains hommes honorables qui ont foi en la capacité du nouveau ministre des finances, 60 à 70 voix.

4° Le parti du château, des poltrons d'émeute, les partisans des forts détachés, que le général Bernard entrainera sans doute dans les combinaisons actuelles, 50 à 40 voix; et ici encore il y aura bien des trahisons au profit des doctrinaires.

5° La petite fraction Sauzet, en supposant qu'il accepte le ministère, 5 à 7 voix.

6° Députés ministériels pour tout système, 90 à 100 voix. Voilà donc une majorité bien constatée au profit du nouveau ministère; nous la lui donnons de grand cœur; nous avouons même qu'il n'aura contre lui que toute la gauche extrême, le parti Laffite, Mauguin, Odilon Barrot, et à la droite la petite fraction carliste, qui se joindra à l'extrême gauche dans

tous les votes. Eh bien ! la position du ministère, même avec la majorité, sera très difficile en présence d'une minorité puissante ; car il faut des actes, et quels seront-ils ?

La question législative de l'amnistie ! Mais cette amnistie sera-t-elle absolue, et la royauté, qui a le sentiment exagéré de ses périls, y consentira-t-elle ? et si elle n'y consent pas, comment sera accueillie une amnistie qui fournira des exceptions et des catégories ?

Les économies ! Mais la première des économies serait la réduction de l'armée, il n'y en a pas d'autres possibles, et la réduction de l'armée est un danger, soit par les mécontentemens qu'elle excitera, soit par le mouvement des factions que le plus faible et le plus triste des ministères peut soulever par de fausses mesures libérales.

Le rétablissement de la garde nationale dans les villes où elle est supprimée ! Est-ce que le gouvernement osera jamais mettre les armes à la main aux populations tant soit peu hostiles ? Est-ce qu'un ministère couard tentera jamais l'anarchie, et armera ses ennemis, et cela parce qu'il est plein du sentiment de sa propre force et de sa puissance répressive ?

Quant à la chambre des pairs, je sais qu'il y a haine profonde dans ce petit parti d'avocats et de médiocrités pour les grandes existences de la pairie ; tout ce qui est un peu haut les blesse. Il y a même dans la formation du dernier ministère une inconvenance gratuite envers la chambre des pairs : le duc de Bassano seul faisait partie de cette chambre, et chacun sait la puissance qu'exerce là M. Maret ; il ne groupe pas autour de lui cinq voix ; et puis, qu'est-ce que le général Bernard en face de la pairie ? Le ministère n'aura donc aucun crédit sur cette chambre. Il n'a pas quarante voix de confiance. Je crois qu'il tient peu de compte du corps politique dont la supériorité le blesse ; cependant la pairie est un pouvoir, qu'on le détruise si l'on veut, mais qu'on ne l'humilie point ; l'humilier, c'est blesser profondément le trône lui-même, et je ne sache pas que Louis-Philippe pût le souffrir impunément. Le petit parti qui a pris le timon des affaires a créé ses catégories. Il fut un temps sous la révolution où l'on prescrivait *la conspiration des hommes d'état* ; en serions-nous revenus à une époque où tout ce qui a le sentiment de sa valeur, de sa probité, de ses lumières, serait forcé de quitter les affaires, et où M. Villemain lui-même déclarerait, en se retirant, que l'instruction publique ne peut appartenir désormais aux supériorités intellectuelles ?

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

14 novembre 1834.

Tous les évènements de la quinzaine qui vient de s'écouler se résument dans le mouvement ministériel ; on vient d'en lire les différentes phases : nous nous bornerons, en conséquence, à enregistrer quelques faits nouveaux qui, depuis, ont éclaté.

Le ministère, tout incomplet, tout incertain qu'il a été pendant les premiers instans de sa nomination, s'est réuni une seule fois pour adopter un programme et formuler une déclaration de principes.

Le duc de Bassano avait fait un mot il y a trois ans ; il en a fait un autre depuis sa promotion. Il tenait essentiellement que tous deux fussent dans la déclaration de principes.

Ces mots n'ont pas été approuvés par tous ses collègues ; puis, le roi est intervenu personnellement, et sans aborder le plus ou moins d'esprit et d'à-propos des mots de M. Maret, il a fait observer qu'une déclaration de principes, un programme était toujours une chose difficile à formuler et à tenir, surtout au milieu du mouvement si variable des affaires.

Les doctrinaires travaillent le château, cherchent à faire peur au roi. Ils trouvent là de l'écho et des appuis. Tout ce qui approche Louis-Philippe tient plus ou moins à cette cotterie ; les idées qu'elle défend sont les

seules comprises et admises par le roi. Aux Tuileries, on considère le cabinet actuel comme un accident qu'il faut subir pour épuiser un parti impuissant à produire, mais excellent pour taquiner le pouvoir.

M. Dupin a cru faire un chef-d'œuvre d'habileté en invitant chez lui les noms les plus opposés d'opinions et de principes; tous se sont rencontrés dans ses salons : on a été froid, poli, comme gens de bonne compagnie; mais les convives ont trouvé fort étrange qu'on les mit les uns et les autres en présence, après une crise dans laquelle tout le monde avait quelque grief à se reprocher. Plusieurs ont pris cela pour une mystification et une inconvenance. M. Dupin, qui ne peut pas donner un dîner, préparer un bal costumé, ou porter le cordon d'un dais sans en faire confidence aux journaux, s'est hâté de publier cet habile *pêle-mêle*. Ne faut-il pas justifier le traitement de 10 mille francs par mois pendant la prorogation de la chambre ?

Tout se résume maintenant dans la question de l'amnistie. Voici un premier projet qui, dit-on, a été présenté au conseil.

« Amnistie pleine et entière pour tout délit politique commis depuis le 29 juillet 1850.

« Est excepté tout crime politique qui se rattacherait à la chouannerie, au pillage des propriétés publiques et privées. Les personnes amnistiées seront tenues de prêter serment d'obéissance à la charte constitutionnelle et au roi des Français. »

Le texte vague de ce projet qui sera soumis aux chambres, permettra de ne point comprendre dans l'amnistie, d'abord par la date du 29 juillet, les ministres qui sont à Ham, et dont le crime est antérieur à cette date : non point qu'on n'ait pour eux une grande bienveillance aux Tuileries; mais on craint des refus. Il a été dit que le comte de Peyronnet refuserait l'amnistie, si on la lui accordait; il appelle une révision sérieuse et légale de son jugement.

Par le texte du second article, on veut excepter tous les républicains les plus redoutés. N'est-il pas facile de comprendre tous les condamnés pour émeute aux affaires de Lyon et de Paris dans la catégorie de ceux qui ont attenté aux personnes et aux propriétés? Ensuite, qu'est-ce que ce serment politique imposé à chaque amnistié? Sont-ils fonctionnaires publics parce qu'ils ont vécu à Sainte-Pélagie ou au Mont-Saint-Michel? et au moment où le serment politique est si vivement attaqué, est-il bien légal de l'appliquer dans une circonstance si étrange ?

Au fond, le roi ne veut pas de l'amnistie. Ce n'est ni dureté de cœur ni répugnance pour toute mesure d'humanité et d'indulgence, mais une crainte bien ou mal fondée des hommes qui sont aujourd'hui détenus au Mont-

Saint-Michel et à Sainte-Pélagie. On s'imagine qu'entre eux et la royauté c'est une affaire à mort, et qu'ils pourront se venger, une fois rendus à la liberté. C'est là l'explication véritable des répugnances de la couronne, et une des grandes difficultés du cabinet.

De deux choses l'une, ou l'on multipliera les catégories, et alors la gauche, le parti Mauguin attaquera l'amnistie;

Ou l'amnistie sera absolue, et le roi ne sanctionnera jamais un tel projet.

*P. S. Onze heures.* — Le bruit courait ce soir au château des Tuileries que le ministère du duc de Bassano n'existait déjà plus.

Les causes générales que nous avons indiquées ont amené cette chute rapide :

Point de confiance de la part du roi.

Impossibilité de formuler des principes.

La non-acceptation de M. Sauzet.

La démission de MM. Teste et Passy.

La baisse à la Bourse.

M. Thiers aurait été chargé de former un cabinet.

La crise ministérielle n'aurait-elle été qu'une plaisanterie pour aboutir à la présidence de M. Thiers?



---

# ADÉLAÏDE.

---

Beethoven n'écrivait pas toujours l'ouverture de *Coriolan* ou la partition de *Fidelio*; son ame passionnée, aux heures de quiétude, aimait à rêver dans les bois, à se reposer dans une œuvre douce et facile du grand travail des symphonies. Alors s'éveillaient en lui des voix mélodieuses qu'il revêtait pour nous d'une forme visible, chastes créations qu'il pétrissait avec une larme. Dans le moindre jet de l'arbre du génie, on retrouve la sève qui monte aux divins rameaux dont il fait sa couronne. Les cantates et les fragmens de Beethoven, comme les poèmes et les sonnets de Shakspeare, suffiraient à la gloire immortelle d'un homme. Maintenant qu'elle est cette Adélaïde, cette dame mystérieuse qu'il chante avec tant d'amour aux heures de loisir? Qui nous l'expliquera? Il est de par le monde des êtres inquiets, peu nés pour la poésie, avides surtout de science, occupés sans cesse à remuer le sol, au lieu de respirer les lis qui fleurissent à la surface; esprits possédés par le démon de l'analyse, incapables de s'asseoir près du lac et de rester un jour à contempler le beau ciel qui se mire dans la sérénité des flots; non, il faut qu'ils aillent chercher le sable et les graviers du fond, au risque de troubler en plongeant le beau cristal limpide.

Si vous leur demandez ce que c'est qu'Adélaïde, ils vous répondront que c'est une allégorie de l'amour de la nature, une incarnation du panthéisme; ils ont bien prouvé que Béatrix, c'était l'empire; Laure, la théologie! que sais-je? Pour moi, ces préoccupations me troubleraient singulièrement dans l'étude d'une œuvre de poésie. Ah! que j'aime bien mieux voir dans Adélaïde une chaste et douce créature que Beethoven aimait. N'est-ce pas, Beethoven, que tu l'as aimée Adélaïde? Elle avait quinze ans quand elle mourut, et depuis le souvenir de cet être charmant est resté dans ton âme. Chaque fois que le dieu te laissait en repos, cette image gracieuse et consolante venait s'asseoir à tes côtés, et sa pensée a germé en ton cœur, jusqu'à ce qu'un matin de rêverie et d'amour, elle ait pris son efflorescence en cette divine cantate que nous adorons tous. Un jeune homme est assis au bord d'une prairie heureuse, le soleil se lève, les oiseaux commencent à chanter, et la nature, dans les mille facettes de son divin miroir, semble ne refléter que sa pensée. L'instrument ne vibre que sous sa main. Le souvenir de sa dame emplît le monde, il respire son haleine dans les fleurs, voit son front gracieux dans chaque perle de rosée, et suit les plis flottans de sa robe dans les vapeurs que le matin dissipe. Qui ne connaît cette chanson divine où Pétrarque raconte les mille apparitions de sa Laure chérie? Il va par la campagne et l'aperçoit accoudée sur des touffes de lilas et de roses; les rameaux se ploient et s'inclinent pour caresser son front; les fleurs lèvent la tête pour répandre leur rosée à ses pieds; la nature et lui la complimentent. Eh bien! Adélaïde est une inspiration de ce genre; seulement la forme qui la revêt est plus vague et flottante. La poésie de Pétrarque est naïve et pure, pleine de calme et de sérénité; la musique de Beethoven a plus de tristesse et de mélancolie. Ces œuvres jumelles, quant au fond, se séparent par l'exécution de toute la distance qui existe entre l'esprit italien et le génie allemand. Le vêtement de Laure est fait de lin; la robe qui flotte autour d'Adélaïde est toute de vapeur. On sent dans la chanson l'influence du ciel qui mûrit les oranges; dans la cantate, on respire l'exhalaison humide qui s'élève au matin des campagnes du Nord. Adélaïde est une inspiration tout allemande, et c'est pourquoi les paroles du traducteur italien ont si mauvaise grace. La langue italienne, arrêtée et son-

nante, ne s'accommode nullement au caractère mélancolique de cette rêverie. Il semble qu'une main ait enlevé quelque chose au parfum primitif de la fleur pour y verser une essence étrangère. A cette mélodie ample et traînante, il faut de simples ornemens, des perles d'une lueur timide et tremblottante; les bijoux italiens ont un éclat trop vif dont le regard s'offense. Rubini rend la pensée de Beethoven avec un sentiment admirable; il y met toute sa voix, toute sa passion, toutes ses larmes. L'idéal serait atteint, s'il pouvait un jour la chanter dans la langue de Beethoven. Maintenant, qui que tu sois, Adélaïde, grace à ton amant divin, une auréole harmonieuse te sanctifie, et ta place est marquée au ciel sur un trône de lumière entre la Laure de Pétrarque et la Béatrix d'Alighieri.

H. W.

---

# REVUE

# MUSICALE.

---

Le zèle de la troupe italienne est infatigable : deux mois sont à peine écoulés, et déjà six opéras ont été mis en scène, tous dignes d'être entendus trois fois, et remarquables par la beauté de la musique ou l'éclat inouï d'une exécution non pareille. A la *Gazza ladra* a succédé le *Barbier*, composition charmante et rajeunie encore par la verve entraînante et l'agilité du brillant Figaro; ensuite nous avons entendu la *Straniera* et ses deux admirables cavatines, la *Sonnambula* a passé comme pour révéler à ceux qui l'ignoraient encore tout ce qu'il y a d'expression douce et mélancolique dans cette voix de Rubini; le maestro Campanone est venu à son tour, suivi de son poète, et les rires ont éclaté avec les applaudissemens. Enfin, aujourd'hui, voici *Mose*. O prodige ! le même homme qui, vêtu d'une façon grotesque, imitait hier à s'y méprendre la grâce affectée et les minauderies de la belle prima donna, revêt ce soir la robe grise du prophète, et chante au nom de Jehovah. Lablache, qui jouait Campanone, représente *Mose*; son visage, si parfaitement ridi-

cule et bouffon, contemplé à travers un nuage de poudre, est devenu calme et grave tout-à-coup; ses yeux semblent illuminés d'une lueur morne et terrible, sa démarche est auguste et solennelle, et tant de majesté l'environne, qu'on tremble à chacune de ses paroles, comme s'il avait en lui quelque étincelle du buisson ardent. Certes il y a loin du vieux Campanone au révélateur hébreu, aussi loin que du plâtre de Dantan au marbre de Michel-Ange, et cependant Lablache a franchi d'un pas la distance. La partition de *Mose*, tout incomplète qu'elle est au théâtre Italien, n'en reste pas moins une des plus belles de Rossini. L'introduction du premier acte, le quatuor du second, la prière, sont des morceaux d'un sentiment profond et vrai, admirables surtout par la constante élévation du style. La phrase que chante Elicia sur le corps foudroyé du jeune roi est d'une expression déchirante; c'est ainsi que doivent éclater les regrets de la Juive amoureuse; son désespoir s'élève et grandit jusqu'au délire; c'est bien là le transport d'une âme ardente qui se révolte et blasphème avant que de se résigner. Mais sa colère tombe; ses larmes ruissellent, et le verset divin qu'elle chante dans la prière au milieu du désert vient expier ce qu'il y avait d'amer dans la première effusion de sa douleur. A part quelques marches banales et quelques motifs vulgaires jetés çà et là comme par négligence, *Mose* est une œuvre élevée et qui se maintient presque toujours dans une sphère idéale et poétique. On y respire je ne sais quel parfum oriental; on sent que cette musique se chante dans la ville du Pharaon, au pays du désert et des sphynx de granit. Certes jamais musicien au monde ne fut moins que Rossini préoccupé du caractère de son œuvre, et cependant d'où vient que sa musique vous ravit comme par magie au lieu de l'action? d'où vient que les chœurs de *Sémiramis* vous font rêver aux magnificences d'Orient, à toutes les splendeurs des fêtes de Tyr et de Babylone? d'où vient que, pendant l'introduction de *Mose*, vous êtes pris de terreur comme si vous lisiez les pages de la Bible où les fléaux sont racontés? d'où vient que durant tout le premier acte de *Guillaume Tell*, sur cette mélodie heureuse et calme, il vous arrive comme une sereine fraîcheur du lac et des montagnes? C'est que le génie est doué d'une force d'instinct merveilleuse; qu'il s'élève tout à coup par l'inspiration sur des sommets que la science met cent ans à gravir; qu'il porte en lui la connaissance innée de toutes les sources de la couleur et de la vie, et tantôt plonge dans la lumière des soleils, tantôt se roule sous la neige des montagnes.

Avec cette partition du *Mose* italien, Rossini avait fait un chef-d'œuvre en l'augmentant il y a quelques années d'un duo, d'un air et du plus beau final qu'il ait peut-être jamais écrit; cependant, si nous entendons en-

core aujourd'hui cette musique, c'est grâce aux chanteurs italiens. Du *Moïse* français, il n'en faut plus parler : il est enfoui dans la même poussière que la *Vestale* et *Guillaume Tell*. Au moins, ces deux derniers ouvrages n'ont pas été retirés complètement du répertoire, il en reste encore quelque chose, et, de loin en loin, lorsqu'on ne peut jouer ni *le Philtre*, ni la *Bayadère*, il en paraît un acte. Je demanderai la même faveur pour *Moïse*; les admirateurs de M<sup>lle</sup> Elssler en seront quittes pour arriver une heure plus tard; quant à ceux qui aiment encore la divine musique, ils y gagneront une grande jouissance, et l'administration ne perdra rien à les satisfaire. O Rossini! c'était donc pour l'ensevelir que tu parais ton œuvre avec magnificence, pour l'ensevelir que tu couvrais ses bandelettes avec les plus beaux diamans de ta couronne? L'exécution de l'ouvrage italien est admirable; c'est Lablache qui représente aujourd'hui le prophète, et grâce à cette voix puissante, aux élans sublimes de ce grand tragédien, le rôle a repris toute son importance. En effet, c'était pitié, les autres années, de voir ce pauvre Moïse toujours dominé par Pharaon, et ne lever les mains que pour faire descendre la lumière ou recevoir des chaînes; maintenant il parle, il chemine, il se mêle aux Hébreux, et cependant le drame est toujours resté le même, l'action ne s'est pas retrempée aux sources bibliques. Mais Lablache, artiste intelligent, s'est inspiré des beautés de l'œuvre musicale, et les rend par son geste énergique et son regard, non moins que par sa voix mâle et profonde. L'air qu'il chante au second acte étonne et ravit; jamais cet organe sans pareil n'avait éclaté avec plus de véhémence; jamais aussi l'enthousiasme du public n'avait été plus grand. En effet, on avait déjà souvent entendu les belles notes de cette voix formidable sonner au milieu d'un final; mais c'était la première fois qu'on le voyait aux prises avec un air impétueux et rapide, et qu'il s'en tirait si vaillamment. On a beaucoup blâmé Lablache d'avoir introduit dans le chef-d'œuvre de Rossini une assez pitoyable cavatine d'un auteur étranger. J'avoue, en effet, que la musique de Pacini est commune et vulgaire; c'est là une de ces cavatines comme en écrivent tous les jours par centaines les imitateurs de Rossini; mais Lablache a deux bonnes raisons à donner : la première, c'est qu'il la chante, cette cavatine; la seconde, que l'air original de la partition est un des plus faibles de Rossini. D'ailleurs, c'est Rossini qui l'a conseillé dans cette affaire, il ne nous appartient pas d'être plus sévères que lui. Le duo de *Mose* est devenu trop célèbre aujourd'hui pour qu'on en parle encore; tout le monde en connaît les merveilles. On sait avec quel art chantent ces deux rivaux, comment, dans cette lutte harmonieuse, la note passe d'une voix à l'autre sans jamais altérer sa transparence et roule à l'infini, trouvant à chaque instant des sons et des

effets inattendus , pareille aux gouttes de cristal qui tombent des cascades et vont se nuancant toujours d'une teinte nouvelle.

Le concert donné au bénéfice des inondés de Saint-Étienne est jusqu'ici la plus brillante réunion musicale de la saison.

Rubini , Tamburini , M<sup>me</sup> Damoreau , en ont fait les honneurs. Mais ce qui avait surtout attiré les artistes , ce qu'ils attendaient avec plus d'impatience que le duo de *Moïse* tant de fois applaudi , c'était l'*Adélaïde* de Beethoven que devait chanter Rubini ; *Adélaïde*, rêverie adorable , étoile sereine qui ne luit et ne tremble au ciel de l'art qu'à de si lointaines distances.

Après une absence de plusieurs mois , M<sup>me</sup> Damoreau est rentrée à l'Opéra. Sa voix , qui d'abord semblait s'être altérée , a bientôt eu repis son timbre et sa sonorité. Elle a chanté Zerline , dans *Don Juan* , avec une grâce charmante , une finesse exquise , dont elle seule est capable aujourd'hui. Aux dernières représentations du *Comte Ory* , M<sup>lle</sup> Falcon s'est emparée avec honneur du rôle de la comtesse , l'un des plus difficiles du répertoire de M<sup>me</sup> Damoreau. Pour qui avait assisté aux débuts de cette jeune cantatrice , ou l'avait entendue chanter cette grande musique de *la Vestale* , il était clair que c'était là un talent énergique et vrai ; mais , tout en admirant la puissance et la vibration de cette voix si pleine , on pouvait encore douter de son agilité. L'exemple de M<sup>me</sup> Devrient était là tout récent ; on se souvient de la belle Allemande habituée aux chants simples de Beethoven et de Weber , et de son embarras lorsqu'il lui fallut assouplir sa voix et la ployer à toutes les délicatesses du chant italien. Le rôle de la comtesse a donné à M<sup>lle</sup> Falcon l'occasion de faire briller un côté de son talent qui jusqu'ici était resté dans l'ombre.

M. Berlioz a donné son premier concert. La lutte que ce jeune homme soutient depuis long-temps , est âpre et rude , et ne paraît pas devoir bientôt finir. La haine que lui portent tous les directeurs de spectacle , est héréditaire ; celui qui se retire la transmet à son successeur. Je suis certain que M. Paul , avant de céder sa place à M. Crosnier , l'aura conduit dans le magasin du théâtre pour lui faire jurer sur quelque vieux autel haine mortelle à Berlioz. A voir l'effet terrible et spontané que le simple nom de Berlioz produit sur le plus mince comparse , on dirait que les murailles doivent crouler le jour où l'on entonnera sa musique ; de telle sorte que , toutes les fois que ce jeune homme impatient veut se faire entendre du public , il rassemble une troupe de musiciens , et donne un concert dont il supporte à lui seul toute la responsabilité. Il faut que certains esprits médiocres , envieux de toute gloire qui s'élève , exercent une influence bien profonde sur la volonté des hommes qui dirigent nos théâ-

tres, pour les empêcher de comprendre qu'il est même de leur intérêt le plus matériel de représenter un ouvrage de M. Berlioz.

L'empressement du public et des artistes à ses concerts prouve assez que ce n'est pas un de ces hommes qu'on accueille avec indifférence. La première séance était composée en entier de morceaux déjà connus. La symphonie a produit son effet accoutumé, et cette audition nouvelle a confirmé la haute admiration que nous avons déjà pour certaines parties de cette œuvre. L'ouverture du *Roi Lear* est d'une belle ordonnance. C'est là un morceau qui se développe et se conclut. Aujourd'hui que les tristes musiciens, maîtres de notre scène, se sont mis à composer leurs ouvertures avec de vulgaires motifs de leurs opéras, qu'ils nous font entendre ainsi deux fois lorsque c'était déjà trop d'une, il faut louer ce retour vers la manière large et consciencieuse de Mozart et de Beethoven. La phrase qui naît vers les dernières mesures, est surtout pleine de mélancolie et de fraîcheur. Je n'aime pas le chant de *Sara* ; la teinte gothique jetée sur ce morceau, n'est pas d'un effet heureux : on dirait que c'est là une mélodie écrite il y a vingt ans, et qui depuis a vieilli. En général, je crois que les jeunes musiciens feront bien de se défier à l'avenir de la strophe poétique ; ce rythme, qui d'abord séduit, les contraint à n'employer jamais que la même formule, et leur musique en devient parfaitement monotone. M. Berlioz annonce, pour ses prochains concerts, un grand nombre de compositions nouvelles. C'est un spectacle intéressant que le développement successif d'une intelligence en progrès. Le public verra sans doute avec plaisir le jeune maître abandonner les tournures bizarres qu'il affectait d'abord, pour le style simple et vraiment beau. Nous avons foi dans l'avenir de M. Berlioz. Sous les fils les plus embrouillés de ses œuvres premières, on sentait déjà se débattre le papillon divin qui tôt ou tard ouvrira ses ailes.

B. H.

---

SUITES A BUFFON. — Depuis l'époque où nous avons entretenu nos lecteurs pour la dernière fois de cette belle collection, elle s'est accrue de deux livraisons nouvelles concernant la botanique. Elle est aujourd'hui parvenue à sa huitième ; celle-ci forme l'introduction à l'étude des végétaux. L'auteur, M. Adolphe Decandolle, fils de l'illustre botaniste de Genève, et professeur à l'Académie de cette ville, s'est montré dans ce travail le digne héritier des vastes connaissances et des idées philosophi-



ques de son père sur la botanique. Les ouvrages de celui-ci, qui contiennent les développemens les plus complets sur les parties essentielles de cette science, et surtout des vues générales au moyen desquelles on peut apprécier sainement les faits et les théories qui chaque jour sont mis en avant sur les végétaux, lui ont servi de base et de point de départ. Les auteurs de traités élémentaires sur la même branche des sciences naturelles, notamment MM. Lindley, en Angleterre, et A. Richard, en France, ont été mis à profit par M. A. Decandolle, mais seulement au même titre que les innombrables mémoires spéciaux qui paraissent chaque jour en Europe sur quelques points d'anatomie ou de physiologie végétale. Prenant dans chacun d'eux les découvertes qui ont subi la révision des personnes compétentes, y ajoutant les siennes propres, et disposant le tout avec une méthode toujours claire, il a fait un ouvrage original, propre à servir d'introduction aux commençans et de résumé pour les personnes déjà initiées à la botanique. Aujourd'hui que les travaux scientifiques deviennent de jour en jour plus nombreux, et se disséminent dans une multitude de collections académiques ou de journaux, les résumés du genre de celui-ci sont d'une nécessité absolue à de certains intervalles.

La livraison qui a précédé celle dont nous parlons contient la suite des végétaux phanérogames par M. Spach, et en particulier la riche classe des *malpighinées*, dans laquelle se trouvent compris la plupart des arbres qui font l'ornement de nos jardins par leur port magnifique, ou qui fournissent les bois les plus précieux à nos habitations, tels que le magnolia, l'acajou, les différentes espèces d'érables, etc. Sur chacun d'eux et ses usages particuliers, M. Spach donne des détails qui justifient les éloges que nous avons déjà accordés aux deux premiers volumes de son travail.

Le Trésor de Numismatique, commencé il y a six mois à peine, n'a démenti aucune des promesses de son début. Les quatre grandes collections qui vont s'achever ce mois-ci : les bas-reliefs du Parthenon, les sceaux des rois et reines de France, les médailles de Duprè et de Warin, et enfin les Pisans, sont un gage assuré que la précision et la pureté ne manquera pas aux copies qui suivront. — Le procédé mis en usage par les éditeurs donne à la reproduction des modèles un caractère d'authenticité mathématique. Jamais le burin, conduit par la main la plus habile, n'aurait pu atteindre à cette rigoureuse littéralité.

• Ce qu'il faut louer dans cette entreprise, ce n'est pas seulement la beauté de l'exécution. La surveillance sévère exercée par M. Henriquel Dupont ne laissait rien à craindre de ce côté. On était sûr d'avance que sa vigilance ne serait pas une seule fois en défaut, et qu'il ne signerait pas de son nom une publication boiteuse. Mais

le choix des modèles mérite aussi de grands éloges. Jusqu'ici nous n'avons eu que des choses dignes d'étude.

Si, comme nous l'espérons, le Trésor de Numismatique obtient les encouragements auxquels il a droit de prétendre, ce monument, une fois achevé, sera pour les artistes, les historiens et les poètes, un répertoire immense et fécond en enseignemens, facile à consulter, un guide sûr et qu'ils auront toujours sous la main. — Nous reviendrons sur le caractère distinctif des gravures exécutées par le procédé de M. Colas, et nous expliquerons en quoi ces gravures diffèrent du burin ordinaire.

#### NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES DE LA QUINZAINE.

— Parmi les livres publiés cette quinzaine, on remarque un roman nouveau de l'écrivain anglais Morier, déjà connu en France par ses ouvrages de *Zohrab* et *Haggi-Baba*; ce roman nouveau a pour titre *Ayasha ou la jeune fille de Kars*.

— *Histoire parlementaire de la révolution française*, par MM. Buchez et Roux, dont les livraisons se succèdent chez le libraire Paulin.

— Une nouvelle édition des *Impressions de voyages*, d'Alexandre Dumas, bien connues de nos lecteurs, qui a paru chez le libraire Magen.

— Une nouvelle édition de *l'Itinéraire d'Espagne*, de M. Alexandre Delaborde, publiée à la librairie de M<sup>me</sup> Delamotte.

— Une nouvelle édition des *Œuvres* de M. de Marchangy, qui paraît par livraisons chez le libraire Hivert. Le premier volume, composé de la *Gaule poétique*, est en vente.

— Un nouveau roman de M. Touchard-Delafosse, intitulé *Les jolies filles*, publié par le libraire Lachapelle.

— Une traduction nouvelle des œuvres complètes de Walter Scott, par M. Benjamin Laroche, avec des notices sur chaque roman, par M. Frédéric Soulié. Outre le bon marché de cette édition qui coûte 2 sous la livraison de 46 pages, la nouvelle traduction, confiée au talent du traducteur des œuvres de Bentham, ne laissera rien à désirer, et sera, dit-on, supérieure aux autres. (Paris, chez Firmin Didot et Charpentier.)

---

# POÉSIES

## POPULAIRES

### DE LA BASSE-BRETAGNE.

---

#### § 1<sup>er</sup>.

**Introduction. — Cause de la perte des ouvrages des bardes bretons. —  
Le xvi<sup>e</sup> siècle en Bretagne.**

Il s'est trouvé des Parisiens qui, un beau jour, ayant du loisir, ont eu l'idée de faire un voyage en Bretagne, par désœuvrement, comme s'il se fût agi d'une promenade aux eaux de Barèges. Ils avaient entendu dire qu'il y avait de la mer de ce côté, une nature sauvage et un peuple bizarre qui faisait encore le signe de la croix et pliait les deux genoux devant Dieu! — C'était à voir au xix<sup>e</sup> siècle, et, tout fiévreux d'impatience, ils sont partis!...

Mais à peine arrivés sur nos grèves algueuses, au milieu de nos landes, un indicible étonnement les a saisis. Ils ont cherché autour

d'eux le peuple *moyen âge* qu'ils avaient rêvé, ce peuple à gants de buffle, à pourpoint de serge, toujours la rapière au poing et le *mort-dieu* à la bouche; dramatiques sacrépands que leur avait fait connaître la *Porte Saint-Martin* dans ses leçons d'histoire en huit tableaux. Au lieu de cela, ils n'ont aperçu qu'une population à longue crinière, à *bragou-bras*, silencieuse et grave comme les calvaires de granit parmi lesquels elle vit. Ils ont voulu parler, et au lieu de la prose de Froissard, ils ont entendu une langue dure, aux inflexions âpres et sifflantes. Alors, toutes leurs belles espérances se sont évanouies. Les réalités ont plu sur leur enthousiasme et l'ont éteint à plat. Le *moyen âge*, sans rouge, et fardé de sa seule crasse, leur a fait mal au cœur. Il leur a semblé qu'ils étaient tombés au milieu d'un peuple de sauvages de l'Orénoque. Ne comprenant ni les hommes, ni les choses dont ils étaient entourés, le vertige les a pris; ils ont crié vers leur cher Paris, comme des enfans après la maison paternelle, et, tout épouvantés encore, ils se sont jetés dans la diligence qui devait les ramener à ce centre classique de toute civilisation.

Une fois de retour, Dieu sait quels récits! quels détails! quelles déplorations! — Les uns n'avaient rien vu, rien trouvé. La Bretagne ne valait pas la peine qu'on la regardât; c'était une vieille duchesse qui s'était figuré qu'elle était vénérable, et qui n'était que vieille. — D'autres, au contraire, avaient vu d'incroyables choses. Ils venaient de chez un peuple plus étranger au progrès social que les tribus du Kamchatka. Chez lui, le journal de terre *s'achetait six liards*; la greffe *n'était point encore connue*, et les hommes *mangeaient à l'auge*, comme les pourceaux civilisés de Poissy (1). Au récit de ces nouveaux Colomb, vous jugez quel était l'émoi! Les bourgeois du Marais en frémissaient d'horreur; les têtes les plus chaudes parlaient d'*avertir le gouvernement*; et, un beau jour, la chambre des députés recevait une pétition dans laquelle on signalait la barbarie de cette Bretagne, qui *parlait encore un patois inintelligible* (pour ceux qui ne le comprenaient pas!), et par laquelle *on suppliait très humblement le gouvernement de répandre dans cette*

(1) Voyez la lettre publiée par M. Aimé Martin dans le *Journal des Débats*.

*malheureuse contrée la langue de Voltaire et de Rousseau* (1), cette langue éloquente et si gracieuse dans la bouche d'un paysan champenois ou d'un gamin de Paris!

Nous aurions plaint les philanthropiques auteurs de cette pétition, si le hasard les eût mis face à face d'un *Le Brigand* (2) ou d'un *Latour d'Auvergne* (3). Leur opinion exprimée sur le celtique aurait amené une discussion scientifique dont il leur eût été difficile de se tirer. Nos érudits n'auraient pas manqué de leur démontrer que le prétendu patois qu'ils attaquaient était une admirable langue, parlée autrefois dans une partie du monde, et dont nos jargons modernes s'étaient enrichis. On leur eût prouvé que toutes les poésies romanes, toutes les féeries, tous les romans chevaleresques avaient été primitivement écrits en celtique, et que les troubadours n'avaient fait que les traduire ou les imiter. Il eût suffi du reste, pour arriver à l'évidence de cette vérité, de répéter ce qu'a dit à cet égard de Larue, dans son mémoire sur les *bardes de l'Armorique*.

Nous ne prétendons pas entrer dans ces arides discussions, ni prendre en main le drapeau de nos enthousiastes philologues. Sans discuter l'antiquité du breton, ni son identité avec le celtique, nous tâcherons de donner une idée des poésies populaires que la Bretagne possède encore, d'analyser leur caractère et de faire saisir le rapport qu'elles peuvent avoir avec le pays où elles sont nées, et les hommes qui l'habitent.

Cependant nous ne pouvons nous défendre, avant d'entrer en matière, de répondre à une objection qui a souvent été faite contre l'existence d'une littérature bretonne antérieure à la littérature romane.

On a demandé comment les ouvrages primitifs, écrits en langue bretonne, auraient pu se perdre, et l'on a tiré, de l'impossibilité de cette disparition, la conclusion qu'ils n'avaient jamais existé.

(1) Cette pétition fut présentée à la chambre des députés avant la révolution de juillet.

(2) *Le Brigand*, philologue d'une érudition prodigieuse, et né dans les Côtes-du-Nord. Il a soutenu qu'Adam et Eve parlaient breton dans le paradis terrestre.

(3) *Latour d'Auvergne*, premier grenadier de France, était de Carhaix. Il a fait un ouvrage sur les antiquités celtiques.

Cette objection est plus spécieuse que convaincante. Si les ouvrages bretons que la tradition nous a conservés, ne remontent point généralement plus haut que 1500, la raison en est facile à trouver. Ce ne fut qu'au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle (à cette époque où la société, si fortement cerclée jusqu'alors par les croyances, commença à craquer de toutes parts) que la Bretagne fut réunie à la France; mais déjà, depuis long-temps, l'individualité de cette contrée avait reçu de fortes atteintes. Les longs démêlés de Blois et de Montfort, relativement au duché, en appelant dans ce pays les armées de France et d'outre-mer, avaient surtout été funestes à son originalité primitive. La petite noblesse bretonne, sortie de ses manoirs pour se mêler aux Français et aux Anglais, prit bientôt leurs mœurs, leur langage et leurs habitudes. Quant aux comtes et aux seigneurs, ils avaient perdu, depuis long-temps, leur écorce armoricaine à la cour des ducs, où les étrangers étaient aussi nombreux que les Bretons. Par suite, il y eut, en Bretagne, une vraie transfiguration des mœurs premières; et, dans cette transformation, l'esprit français domina, parce qu'outre les raisons de sympathie et de convenance politique, la France était un trop gros soleil pour ne pas attirer, dans son mouvement, tout ce qui gravitait près d'elle. Elle entraîna ainsi successivement toutes les provinces indépendantes, et bientôt tous ces astres secondaires, engagés dans l'orbite de la grande planète, ne brillèrent plus que de la lumière qu'ils en empruntèrent. Ce fut ce qui arriva à notre pays. La vieille Bretagne fit nouvelle peau. Elle se francisa sans s'en apercevoir, et sa nationalité était déjà morte depuis long-temps lorsque Charles VIII écrivit son épitaphe.

Or, pendant cette longue et progressive métamorphose, la littérature celtique dut être singulièrement négligée. En se substituant à la langue primitive, le français fit oublier les ouvrages bretons. Ceux-ci se perdirent alors d'autant plus facilement que les copies en étaient, sans doute, peu nombreuses, vu l'ignorance du pays et de l'époque, qui rendait la plupart des gentilshommes étrangers aux livres, et surtout par la raison que l'imprimerie n'avait pas encore reproduit ces écrits. Il faut remarquer aussi que le goût des lettres s'était perdu dans notre contrée au milieu du fracas des

guerres civiles, et que les monastères, où l'on eût pu recueillir ces précieux débris, se fermèrent devant des ouvrages profanes pour recevoir exclusivement les légendes merveilleuses et les carthulaires, qui, toutefois, n'échappèrent alors au naufrage et ne traversèrent les trois siècles suivans, que pour fournir du papier à cartouche à Villaret de Joyeuse dans son fameux combat de prairial.

Cependant notre province n'avait pas tellement mué sa nationalité qu'il ne lui en fût rien resté : la vieille Bretagne se mourait; mais, comme il arrive dans toute agonie, les extrémités s'étaient refroidies les premières, et les restes de vie s'étaient réfugiés vers le cœur. Le peuple était encore breton; le peuple avait conservé sa foi, ses mœurs et son langage. Malheureusement, ce n'était pas à lui qu'avaient été confiés les dépôts littéraires. Tout était entre les mains des seigneurs. Le peuple n'avait d'autres bibliothèques que sa mémoire, dans laquelle il n'avait gardé que quelques chants qui se perdirent à la longue, ou se défigurèrent par les successives modifications du langage.

Tout se réunit donc pour anéantir les traces des premiers bardes. Un seul échappa à cette destruction générale. Ce fut Guinclan, qui, dans le v<sup>e</sup> siècle, chantait aux Bretons les destinées futures de leur patrie, et dont les poèmes, consacrés par la gloire, comme ceux d'Homère, étaient connus sous le nom de *prophéties de Guinclan*. Un manuscrit de ces prophéties existait encore, en 1701, à l'abbaye de Landevenec; mais, depuis, il a été perdu! Vainement le barde s'était promis l'immortalité et s'était écrié dans une de ses prédictions : « L'avenir entendra parler de Guinclan; un jour les descendans de Brutus (1) élèveront leurs voix sur *Menez-Bré*, et ils s'écrieront, en regardant cette montagne : — Ici habita Guinclan! — Et ils admireront les générations qui ne sont plus et les temps dont je sus sonder les profondeurs! »

De tous les chants du poète, ces vers seuls ont échappé au temps qui semble les avoir conservés à dessein, et comme une amère ironie lancée par lui au génie.

On peut donc dire que, dès avant le xvi<sup>e</sup> siècle, la Bretagne avait renoncé à son héritage poétique, et que ses vieux lais, ses romans

(1) Les Bretons. — Les légendaires font de Brutus le père du peuple breton.

chevaleresques et féériques achevèrent alors de tomber en oubli. C'est aussi de la même époque qu'il faut faire dater la littérature religieuse et élégiaque, cultivée jusqu'à nos jours par les paysans bretons avec tant de talent, mais pourtant, il faut l'avouer, avec une originalité et un succès toujours décroissants.

Du reste, ce xvi<sup>e</sup> siècle présenta, dans notre pays, un spectacle étrange et digne d'être étudié. En même temps que la noblesse se francisait, par une réaction singulière d'idées, le peuple tendait à se nationaliser plus que jamais. L'on eût dit qu'au moment où ces gens à cuirasse renonçaient à leur drapeau séparé, les hommes de travail et d'industrie en voulaient élever un nouveau qui distinguât leur pays de tout autre. Aussi, tandis que l'individualité politique de la Bretagne se perdait, le peuple travaillait à lui redonner une individualité artistique et littéraire. Le mouvement qui s'effectua alors fut immense. La Bretagne entière se souleva comme travaillée par un volcan. Ce volcan, c'était la pensée populaire qui cherchait ses cratères, et comme la foi religieuse dominait surtout cette masse en fermentation, la lave qui s'en échappa parut toute teinte de ses brûlantes croyances. Il sembla, un instant, que le peuple entier s'était mis à genoux, et que toutes ses actions s'étaient transformées en prières. C'est à cette époque qu'il faut faire remonter les innombrables calvaires, chapelles, églises et oratoires qui hérissent encore notre province. Tout ce que l'intelligence humaine put inventer de ressources fut tour à tour mis en œuvre pour ces merveilleuses constructions. Les ouvriers les plus habiles faisaient vœu de ne travailler qu'aux églises, et ils parcouraient la Bretagne offrant aux prêtres des moindres villages leur temps et leurs marteaux. Il en était qui se vouaient uniquement à la construction des chapelles élevées à la vierge Marie et qui refusaient tout autre travail. Quelques-uns, adonnés à la sculpture du kersanton, s'imposaient, comme une obligation religieuse, la confection, par jour, d'un certain nombre de feuilles de chêne, de trèfles ou d'arabesques. Ils appelaient cette pratique religieuse : *Le chapelet du picoteur* (1).

La poésie ne put rester étrangère à cet élan. Mise à la porte des

(1) Piqueur de pierre.



châteaux, comme une vieille connaissance dont on rougissait et que l'on ne voulait plus voir, elle vint frapper aux chaumières, où elle fut reçue avec joie. Mais, au milieu de sa nouvelle cour, il lui fallut nécessairement changer quelque chose à ses habitudes. Elle n'avait plus à parler à des chevaliers des prouesses de leurs ancêtres, à de grandes dames des tendres faiblesses de leurs aïeules; il fallait parler au peuple un langage qu'il comprit. La poésie laissa là ses habits du beau monde; elle destitua l'esprit au profit de l'imagination, et elle se fit peuple, c'est-à-dire tout cœur et toute foi, toute ignorance et toute passion. Alors parurent ces poèmes si profondément frappés au coin de la nature, ces *guerz*, ces *drames*, ces *sônes*, ces *cantiques* dont tant d'admirables débris sont arrivés jusqu'à nous.

Il faut donc bien se le rappeler, les compositions bretonnes que nous allons nous efforcer de faire connaître, appartiennent toutes aux trois siècles qui se sont écoulés depuis 1600 jusqu'à nos jours. Dans l'examen auquel nous allons nous livrer, nous ferons abstraction des ouvrages en prose, parce qu'ils sont peu nombreux, peu remarquables, et, d'ailleurs, pour la plupart, traduits du français. La prose est une forme trop logique pour les littératures populaires, qui ne sont qu'impression et mouvement. Le jour où il y a eu sur la terre un homme qui a courbé la tête pour prier ou pour pleurer, il y a eu un poète; mais les grands prosateurs ne sont venus que plus tard, avec les sciences et la philosophie. Homère avait mendié dans les villes de la Grèce cinq siècles avant que Platon élevât la voix.

Les poésies populaires de la Bretagne peuvent se partager en deux grandes classes : les *poésies chantées* et les *drames*; nous ne nous occuperons, pour le moment, que des poésies chantées.

## § II.

**Poèmes chantés. — Leur influence en Bretagne. — La folle d'Auray.**  
— **Différentes espèces de poèmes chantés.**

Tous les poèmes chantés des Bretons sont écrits en strophes et en vers de douze, de dix, de huit ou de six pieds; ces vers sont

rimés, mais sans que les auteurs se piquent d'un grand rigorisme à cet égard. Les licences qu'ils prennent pour les rimes, et même pour la mesure, sont d'autant plus facilement pardonnées qu'ils s'adressent à un public peu lettré et peu difficile. Eux-mêmes sont d'ailleurs, le plus souvent, des hommes simples et ignorans, qui chantent comme les fauvettes et les rossignols, sans règle, sans travail, sans méthode. Ce sont ou de jeunes cloarecs tristes d'amour, ou des maîtres d'école de village, ou des clercs de campagne, ou même de pauvres manouvriers vivant de leurs bras et suant leur pain de chaque jour. Habituellement ils donnent, dans la dernière strophe de leur poème, leur nom, leur profession, et des détails sur leur famille. Cette dernière strophe est, pour le poète breton, ce qu'est pour nous la préface : une carte de visite déposée à la porte de la Renommée.

Tous les poèmes à strophes, écrits en langue celtique, s'approprient à un air national et se chantent, quelle que soit leur étendue. Je me souviens qu'un jour, en arrivant au pardon de *saint Jean du doigt*, près Morlaix, j'entendis un aveugle qui chantait des vers bretons sur la naissance de Jésus-Christ; en repassant, le soir, je le trouvai à la même place, continuant son sujet, qu'il n'avait point achevé. Je m'approchai, et j'appris de lui-même qu'il lui fallait habituellement tout un jour pour chanter le poème entier. Encore ne le savait-il pas complètement, comme je pus m'en assurer en lui faisant réciter quelques strophes dont les interpositions, les lacunes et les non-sens perpétuels prouvaient que l'ouvrage primitif avait été défiguré. Du reste, il en est de même de presque toutes les poésies que chantent les Bretons. Ils n'en savent, le plus souvent, que des fragmens altérés, qu'ils psalmodient, comme les gondoliers des lagunes le font des strophes du Tasse, en substituant fréquemment leurs propres inspirations à celles de l'auteur.

Quant au nombre des poèmes populaires de la Bretagne, nul ne saurait le dire. En le portant à huit ou dix mille, on resterait au-dessous de la réalité. J'ai parcouru le Finistère en tout sens, j'ai écouté ses pâtres, ses mendiants, ses fileuses, et presque à chaque fois c'était un nouveau chant que j'entendais. Aussi nulle parole ne peut rendre quelle enivrante sensation éprouve celui qui comprend notre vieux langage, lorsque, par un beau soir d'été, il traverse

les montagnes de la Cornouaille, en prêtant l'oreille aux chansons des bergers. A chaque pas, la voix d'un enfant ou d'une vieille femme lui jette, de loin, un lambeau de ces antiques ballades, chantées sur des airs comme on n'en fait plus, et qui racontent un miracle d'autrefois, un crime commis dans la vallée, un amour qui a fait mourir ! Les couplets se répondent de roche en roche, les vers voltigent dans l'air comme les insectes du soir ; le vent vous les fouette au visage, par bouffées, avec les parfums du blé noir et du serpolet... Et tout plongé dans cette atmosphère poétique, rêveur et enchanté, vous vous avancez au milieu d'une campagne agreste, vous voyez de grandes pierres druidiques, habillées de mousse, qui se penchent au bord des bois ; des ruines féodales, accroupies dans les bruyères, sur le flanc des coteaux ; et, parfois, au haut des montagnes, des figures d'hommes échevelés et étrangement vêtus vous apparaissent, et passent, comme des ombres, entre l'horizon et vous, se dessinant sur un ciel que la lune commence à éclairer ! — C'est comme une vision des temps passés, comme un rêve que l'on ferait après avoir lu une page d'Ossian !

La forme donnée à tous leurs poèmes par les Bretons est la suite de leur goût prononcé pour le chant. L'Italien lui-même, quoique plus délicat dans ses créations et surtout plus habile à les exécuter, n'a pas une oreille plus juste, un sentiment musical plus passionné. Du reste, cette aptitude du paysan armoricain lui est commune avec tous les peuples encore près de la nature. Le chant est l'expression énergique de cette partie de l'âme que les langues humaines ne savent pas rendre. Il n'est pas moins naturel que la parole. Plus élevé que celle-ci, il est aussi destiné à traduire les émotions qui dépassent la trivialité usuelle. Il passionne la langue, comme l'accent, qui n'est lui-même qu'un chant timide. Les Bretons l'ont ajouté à toutes leurs compositions, et la chanson forme toute leur littérature. Aussi revêt-elle tour à tour les diverses physionomies de l'art d'écrire. Ode, roman, élégie, satire, morale, enseignement scientifique, il n'est rien qu'elle ne renferme. C'est la presse, ou plutôt c'est le journalisme sous ses faces variées. Elle résume tout, depuis *l'Agronome* jusqu'au *Charivari*. L'air populaire qui l'encadre et la rend plus facile à retenir est comme le format du journal. Active, bavarde, coureuse, ainsi que notre presse

timbrée, la chanson court, flambe, crie de loin; elle a toujours ses bottes de sept lieues, et fait le tour d'un évêché en trois jours. Pour télégraphe, elle a ses pâtres, qui la transmettent de rocher en rocher, de colline en colline. On la voit courir et gagner de proche en proche, semblable à ces feux que les clans écossais allumaient sur leurs montagnes, et qui allaient porter à vingt lieues l'appel de la révolte. Lorsque le choléra ravageait la Bretagne, les administrateurs s'évertuèrent à instruire nos paysans des précautions qu'il fallait prendre contre le fléau. Les circulaires se succédèrent; toutes les portes des cimetières de village furent placardées d'instructions officielles!... Vaines tentatives! — Le paysan passait tout droit, son grand chapeau sur les yeux, et ne lisait pas. Un poète eut la pensée de mettre en vers les moyens à employer pour prévenir la maladie... — Et une semaine après, on chantait, dans les fermes et les bourgs les plus reculés, sur un air connu :

« Pour éviter le choléra, chrétiens, il faut manger peu de fruits et boire votre eau mêlée de vinaigre; il ne faut point vous étendre sur l'herbe froide au moment où vous suez.

« Songez-y, chrétiens! car voici *l'août* avec ses soifs, ses lassitudes et ses sueurs. Ceux qui n'écouteront pas mes conseils seront frappés; on les clouera entre quatre planches, et leurs enfans resteront sur la terre, pauvres mineurs sans appui (1). »

On conçoit quelle influence ont dû acquérir les chansons ainsi popularisées. Elles sont devenues, selon l'expression de l'un des poètes du pays, *un couteau à deux lames*, que l'on peut enfoncer, au besoin, dans la gorge d'un ennemi. Cependant il est juste de dire qu'elles ont conservé une impartialité rarement démentie, et qu'il serait heureux de trouver dans notre journalisme plus civilisé. La chanson bretonne, quand elle est satirique, exprime réellement l'opinion. Souvent on ne pourrait dire qui l'a faite; la clameur publique a été le poète.

(1) Nous devons dire, pour ne rien omettre, que le préfet du département ne voulut pas faire répandre, par le moyen des maires, la chanson sur le choléra, vu qu'elle n'était pas signée par un médecin. L'hygiène publique fut confiée aux mendians, qui colportèrent la complainte de village en village, et le préfet continua à écrire des circulaires.

Ce caractère de rigoureuse équité lui a donné une véritable magistrature populaire. Elle est chargée de réviser les sentences de la justice, comme autrefois le tribunal des francs-juges. A elle appartient la défense de cette moralité de cœur en dehors des lois, et que le cœur seul peut juger. Ses arrêts, adoptés par l'opinion, sont irrévocables, chacun se fait bourreau pour les exécuter. Nous pouvons citer, à ce sujet, un fait dont nous affirmerons l'exactitude, parce que nous en avons été personnellement témoin, et qui en dira plus que tous les raisonnemens.

Lorsqu'une partie du Morbihan se souleva, pendant les cent-jours, on sait qu'un combat s'engagea près d'Auray, entre les insurgés et les bleus. Ce ne fut qu'un échantillon de guerre civile, un *fac-simile* de 95. Cependant l'affaire fut assez meurtrière pour laisser quelques centaines d'hommes cuver leur sang dans les douves des chemins creux, car ce fut là qu'on trouva presque tous les cadavres; et, comme le remarqua avec une farouche naïveté le maire chargé de débayer le champ de bataille, *cela avait l'air des suites d'un pardon, et de braves gens qui s'étaient endormis dans le vin*. Malheureusement bien peu de ces dormeurs se réveillèrent.

Le lendemain du combat, de bon matin, une femme se rendait aux champs, sa faucille sur le bras. Tout en marchant le long du chemin qu'elle suivait, elle regardait curieusement de tous côtés. Autour d'elle, les arbres étaient troués de balles, les buissons brisés, et la terre piétinée. De loin en loin on voyait la route semée de boutons, de cheveux, de brins de laine tordue arrachés à des épaulettes, de papier à cartouche, de lambeaux de chapeaux bretons, percés par le plomb ou la baïonnette, de flaques de sang à demi figé. Tout indiquait qu'un engagement vif et récent avait eu lieu dans cet endroit. Quant aux cadavres, ils avaient tous disparu; les paysans étaient venus, pendant la nuit, leur donner la sépulture, et les femmes avaient parcouru le champ de bataille, le bissac sur l'épaule, dépouillant les morts ennemis et disant une prière pour les leurs. On parlait même de riches butins faits ainsi par quelques-unes, et l'on aurait pu croire que la jeune paysanne y songeait, à voir sa préoccupation et l'espèce d'attention avec laquelle son œil scrutait les halliers des deux côtés du chemin.

Elle était enfin arrivée à un endroit plus large, presque entière-

ment occupé par un marécage touffu, et elle commençait à presser le pas, comme si elle avait renoncé à toute espérance, lorsqu'elle vit les roseaux du marais s'agiter. Un cliquetis de fer retentit, la pointe d'une baïonnette apparut; puis une figure sanglante se souleva avec effort.

La Bretonne s'arrêta tout court. Elle ne jeta pas le moindre cri; mais elle serra plus fortement le manche de sa faucille.

Cependant des gestes et quelques mots prononcés en breton du pays l'engagèrent à s'approcher; elle fit quelques pas dans les herbages.

Le blessé était parvenu à se mettre à genoux, en s'appuyant sur son fusil, et la paysanne vit, à sa veste bleue garnie de boutons pressés, que c'était un marin (1).

Elle s'arrêta de nouveau indécise. Mais il lui cria d'approcher, en lui disant qu'il ne voulait point lui faire de mal, qu'il pouvait d'ailleurs à peine remuer, ayant eu la jambe fracassée par une balle.

La paysanne enhardie avança de quelques pas.

— Que voulez-vous? demanda-t-elle brièvement.

— Y a-t-il des bleus ici près?

— Les bleus sont partis.

— Partis!... Et depuis quand?

— Depuis hier.

— Cela n'est pas possible, s'écria le marin; est-ce que nous n'avons pas été les plus forts?

La paysanne ne répondit rien. Elle resta droite et impassible, comme si elle n'avait pas entendu. Elle mentait pourtant, car les bleus étaient à Auray.

Le marin recommença ses questions; elle y répondit de manière à lui faire croire qu'il était abandonné et sans espoir de secours. Blessé la veille, lorsqu'il tiraillait avec les chouans, vers la fin du jour, le malheureux avait passé la nuit dans les roseaux du marais, sans pouvoir faire un mouvement, et torturé par d'affreuses souffrances. Il avait espéré que le jour lui permettrait de faire con-

(1) Plusieurs compagnies de marins se trouvèrent à la journée d'Auray et combattirent près des fédérés avec le plus grand courage.

naître sa situation à ses compagnons, mais la nouvelle de leur départ le jetait dans le désespoir. La force lui manquait pour quitter le lieu où il se trouvait, et lors même qu'il l'aurait eue, il eût craint d'être assassiné par le premier paysan qui l'aurait rencontré.

Dans cette extrémité, il songea qu'il n'avait plus d'espoir que dans la jeune paysanne que le hasard lui avait fait rencontrer. Il était lui-même du pays. Son père et ses frères, pêcheurs à *Locmariaquer*, pouvaient le sauver en venant le chercher; il conjura la jeune fille de les aller trouver. Il employa les supplications les plus pressantes, les menaces mêmes; mais celle-ci resta insensible à tout. Ses regards ardents roulaient autour d'elle, puis se fixaient sur le marin, qui se tordait à ses pieds. Elle s'approcha enfin vivement de lui, et d'une voix brève et hardie :

— Si tu veux que j'aille à *Locmariaquer*, dit-elle, donne-moi ta montre!

Et, en parlant ainsi, elle voulut saisir le cordon qui retenait celle-ci; mais le blessé se jeta en arrière, et fit un effort pour la repousser.

— Après, après, dit-il, quand tu reviendras... Je te donnerai ma montre et de l'argent avec....

— En as-tu, seulement? demanda la paysanne.

— J'en ai.

— Où est-il?

— Là.

— Montre-le moi?

— Me promets-tu de me sauver après?

— Oui.

— Eh bien! tiens, regarde.

Le confiant marin se pencha sur son havresac, qu'il avait détaché et qui était auprès de lui; ses deux mains commencèrent à en déboucler avec peine les courroies.

— Tiens, bleu! cria la Bretonne.

Et elle lui déchargea sur la tête un coup de faucille qui lui ouvrit le crâne! il ne poussa pas un soupir; ses deux bras se raidirent, et il tomba la face sur le havresac.

Alors la jeune fille prit sa montre, son argent, ses vêtements; elle lava tranquillement dans la mare ses pieds qui étaient pleins

de sang, puis alla aux champs couper son faix d'herbe, et revint à la maison; en arrivant, elle jeta sur son coffre tout ce qu'elle avait pris au marin, en disant :

— J'ai trouvé le corps d'un bleu, voilà ce qu'il avait.

On s'extasia sur son bonheur, et les choses en restèrent là.

Mais le soir même, le cadavre trouvé fut reconnu par la famille; bientôt plusieurs circonstances trahirent la jeune fille, et tout fut découvert. Le marin tué était un de ces jeunes gens que le recrutement habille d'une opinion en même temps que d'un uniforme, et auxquels on coud réglementairement la cocarde du parti qui gouverne. Enrôlé forcément pour le port de Brest, il en était parti avec ses compagnons et était venu combattre à Auray, sans qu'il lui eût été possible de faire autrement. Cette position, comprise par les paysans, parce que c'était celle de plusieurs de leurs enfans, fit plaindre la mort du marin, et rendit odieuse celle qui l'avait assassiné. Il y avait d'ailleurs, dans les circonstances du meurtre, une basse scélératesse qui répugnait à tous. On n'avait pas tué cet homme pour le tuer, mais pour le voler, et c'était là ce qui faisait horreur à la foule, toujours si scrupuleuse, comme on sait, à cet égard. Dans de pareils cas, l'argent tache plus les mains que le sang. Aussi y eut-il un cri général de colère contre la paysanne, et, comme il arrive dans toutes ces réactions généreuses où l'esprit de parti cède un instant à la voix de l'équité, l'indignation fut excessive et sans frein. A défaut de la justice des tribunaux, la justice populaire se chargea de la punition du crime. La jeune fille fut rejetée de la société des chrétiens, et tout le monde s'écarta d'elle comme si la lèpre l'eût atteinte. Chassée de chaque métairie, nul paysan ne voulut plus de ses services, nul propriétaire ne voulut lui louer une cabane, et elle n'eut bientôt d'autre abri que le porche de l'église. Partout où elle passait, on voyait chacun se jeter de côté. A la fontaine, lorsqu'elle arrivait, les femmes tiraient leurs cruches en disant : — Place à la tueuse. — C'était le nom qu'on lui avait donné. Pour mettre le sceau à la réprobation publique, on fit une chanson dans laquelle la mort du jeune marin était racontée avec tous ses affreux détails. Alors, partout où la jeune fille parut, elle entendit répéter le chant vengeur : son supplice ne fut



plus un supplice ordinaire , ayant son temps et son terme , il passa dans le domaine public , il entra dans les mœurs ! Elle marcha , semblable à Caïn , avec la marque fatale au front , au milieu d'hommes qui , comme autant de piloris vivans , lui chantaient son crime et la maudissaient. En vain voulut-elle fuir de la paroisse ; partout où pouvait arriver une brise , partout où pouvait parvenir la voix d'un berger , le refrain terrible retentissait.

Un jour (c'est-elle-même qui l'a raconté) , elle rencontra dans un champ , loin d'Auray , un petit garçon de six à sept ans , qui cueillait des marguerites. Elle s'approcha et s'assit à ses côtés ; pour elle , malheureuse abandonnée , qui depuis un an n'avait touché la main de personne , c'était une grande joie que de caresser cet enfant. Elle le prit sur ses genoux , et se mit à le caresser à la façon d'une mère , en lui chantant des complaintes ; quand elle eut fini :

— Je sais une plus belle chanson que toi , dit l'enfant ; écoute , c'est mon père qui me l'a apprise.

Et il se mit à chanter :

« Ecoutez tous , chrétiens , écoutez le crime. Maria Marker a tué un bleu d'un coup de faucille , un bleu qui lui demandait miséricorde dans la langue de sa paroisse , et qui était un pauvre conserit du pays ! »

La malheureuse laissa rouler le petit garçon à terre , en jetant un cri , et elle s'enfuit à toutes jambes.

C'était trop de honte et de douleur pour une seule tête ; la *tucose* y succomba ; elle perdit la raison.

Quand je la vis , il y avait déjà plusieurs années qu'elle était folle. Je fus frappé de son aspect. C'était encore une large et forte fille d'environ vingt-quatre ans , carrément taillée à l'ébauchoir. Ses membres , où les muscles et les veines disparaissaient enfouis dans des chairs tannées , semblaient formés de deux pièces lourdement articulées. Elle rappelait , pour l'ensemble , ces Vierges de pierre que l'on voit , debout , dans les niches de nos fontaines consacrées ; œuvres brutes , dans lesquelles l'art n'a fait tomber que la moitié du voile de granit qui cachait la statue , et qui laissent douter s'il y a là dessous quelqu'un , ou si ce n'est qu'une pierre. Cependant , vu de près , le visage de la *tucose* avait une expression singulièrement farouche. C'était une face anguleuse , pleine de lignes qui

heurtaient l'œil et lui faisaient mal, tandis qu'au fond de son regard atone flottait je ne sais quelle férocité rusée. Tout en elle portait le cachet de cette race celtique abâtardie, chez laquelle les qualités primitives ont dégénéré en vices correspondans, et qui tient à la fois du Cafre et du Siaux. Elle répondait rarement aux questions qu'on lui adressait. Mais qu'un seul mot de la chanson terrible arrivât jusqu'à son oreille, et, comme frappé d'une commotion galvanique, ce corps de pierre se levait, cette grossière statue devenait chair et souffrance. Elle jetait des cris, se tordait les bras, tournait sur elle-même, puis, tout à coup, comme prise d'un vertige, elle courait, se maudissant, appelant les enfans, fuyant pour être poursuivie, répétant les couplets accusateurs ; — et, à mesure que sa voix s'élevait, la chanson semblait la prendre plus fortement en sa possession ; on eût dit que le remords s'incarnait en elle, qu'il se formait, dans son être, deux êtres, dont l'un avait mission de torturer l'autre, et que sa conscience furieuse donnait la chasse à son ame!... Tous ses traits, tous ses gestes, exprimaient ce double rôle de vengeresse et de victime. Elle pleurait et rugissait, demandait grace, et lançait des malédictions. C'était un spectacle tel qu'on n'en peut voir sans fermer les yeux : — la lutte du bourreau et du condamné sur le bord de l'échafaud!

### § III.

**Des différentes espèces de poésies chantées. — Cantiques. — Cantique sur l'enfer. — Un Noël.**

Les poèmes bretons à strophes, ou poèmes chantés, peuvent se diviser en cinq espèces différentes : *les cantiques*, *les guerz*, *les chansons*, *les sônes*, *les poèmes proprement dits*.

Nous allons examiner séparément chacun de ces genres.

Nous devons pourtant l'avouer, c'est avec une sorte d'embarras que nous commençons cet examen, et nous craignons bien qu'il ne puisse donner une juste idée des chants populaires que nous avons entrepris de faire apprécier. Ces poésies nationales, toutes d'attitude et de mouvement, supportent mal une sèche analyse. Nous aurions

encore préféré les faire connaître par notre traduction , quelque défectueuse qu'elle soit. C'eût été au moins un portrait peint d'après l'original , et non un signalement de passeport ; mais l'espace nous manque pour suivre une pareille marche. La reproduction des principaux chants populaires de la Bretagne remplirait un volume, et nous pouvons à peine disposer de quelques pages. On nous pardonnera donc de réduire notre tableau aux dimensions du cadre : on tâchera surtout de suppléer, par la pensée, à ce qui manquera à nos traductions ; de deviner les charmes dont nous n'aurons pu conserver qu'une ombre. Les poésies populaires sont encore plus difficiles à traduire que les autres. Elles ressemblent aux fleurs et aux fruits particuliers à chaque contrée ; pour en sentir toute la suavité, il faut les cueillir sous leur ciel. Ces chants , que je donne ici , tout pâles du voyage qu'ils ont fait pour passer de leur langue dans la nôtre , sont comme les oranges que les marins nous apportent des pays lointains, demi-fétries, et ayant à peine conservé un reflet de leur couleur dorée, une trace de leur parfum délicieux.

Les *cantiques* occupent le premier rang parmi les chants de la Bretagne, et par leur nombre, et par leur popularité ; mais l'on s'en ferait une idée complètement fautive, si on en jugeait d'après les misérables rapsodies françaises qui se psalmodient dans nos églises, sur des airs d'opéra. La valeur poétique du cantique breton n'est nullement inférieure à celle des autres chants celtiques. Cette différence est, du reste, facile à concevoir. Dans notre province, la poésie a conservé son premier caractère religieux ; Dieu n'y est pas encore tombé dans le domaine des bouts-rimés, et les grandes images du ciel et de l'enfer, du jugement et de l'éternité, n'ont point été abandonnées, avec les charades, aux Muses de la *vue des Lombards*. Nos poètes les plus habiles sont des chrétiens fervens qui se font gloire de célébrer leurs croyances. Chaque canton a son David en sabots, qui chante et qui prie ; aussi les cantiques bretons sont-ils innombrables : du reste, revêtant toutes les formes, ce sont tantôt des psaumes terribles et insensés comme ceux d'Isaïe, tantôt de naïves et douces élégies comme celles de l'Ecclésiaste. Poésie tour à tour gigantesque, sombre et ingénue ; riche comme un soleil couchant, ou nue comme une tombe ; plus

haute que le cèdre, ou plus humble que l'hysope. En voici quelques exemples.

#### L'ENFER.

— L'enfer ! l'enfer ! savez-vous ce que c'est, pécheur ?

C'est une fournaise où rugit la flamme, une fournaise près de laquelle le feu d'une forge refermée, le feu qui a rougi les dalles d'un four n'est qu'une misérable fumée.

Là, jamais on n'aperçoit de lumière ; le feu brûle comme la fièvre, sans qu'on le voie ! Là, jamais n'entre l'espérance ; la colère de Dieu a scellé les portes.

Du feu sur vos têtes, du feu autour de vous ! — Vous avez faim ? — Mangez du feu. — Vous avez soif ? — Buvez à cette rivière de soufre et de fer fondu !

Vous pleurez pendant l'éternité ; vos pleurs feront une mer, et cette mer ne sera pas une goutte d'eau pour l'enfer ! — Vos larmes entretiendront les flammes, loin de les éteindre, et vous entendrez la moëlle bouillir dans vos os.

Et puis, on coupera vos têtes sur vos épaules, et pourtant vous vivrez ! Les démons se les jetteront l'un à l'autre, et pourtant vous vivrez ! Ils rôtiront votre chair sur les brasiers ; vous sentirez votre chair se réduire en charbon, et pourtant vous vivrez !.....

Et là, il y aura encore d'autres douleurs ; vous entendrez des reproches, des malédictions et des blasphèmes.

Le père dira à son fils : — Sois maudit, fils de ma chair ! car c'est pour toi que j'ai voulu amasser des biens par la rapine !

Et le fils répondra : — Maudit, maudit sois-tu, mon père ! car c'est toi qui m'as donné cet orgueil qui m'a conduit ici !

Et la fille dira à sa mère : — Mille malheurs à vous, ma mère, mille malheurs à vous, caverne d'impureté ! car vous m'avez laissée libre, et j'ai quitté Dieu !....

Vous m'avez laissée libre, et, au lieu de me conduire à la grand'messe, vous m'avez permis de passer le dimanche à dresser mes parures ; malheur à vous !....

Et la mère ne reconnaîtra plus ses enfans, et elle répondra : — Malédiction sur mes filles et sur mes fils ! malédiction sur les fils de mes filles et sur les filles de mes fils !

Et ces cris retentiront pendant l'éternité! et ces souffrances seront toujours, et ce feu, ce feu!... — c'est la colère de Dieu qui l'a allumé; ce feu, il brûlera toujours, sans languir, sans fumer, sans pénétrer moins profondément vos os!

L'éternité! — Malheur! — Ne jamais cesser de mourir, ne jamais cesser de se noyer dans un océan de souffrances!

O jamais! tu es un mot plus grand que la mer! O jamais! tu es plein de cris, de larmes et de rage; oh! tu es rigoureux; oh! tu fais peur (1). —

Il nous semble qu'il y a, dans ces terribles strophes, un vague écho de la voix de Dante, non aussi profondément triste, aussi désespérant pour l'âme, mais plus farouche, plus effrayant peut-être! Sans doute que cet enfer sent trop le païen et le vieux celtic; la torture physique tient trop de place dans cet horrible tableau; mais, tel qu'il est, il fait crispier la chair d'épouvante. — C'est la salle basse du Châtelet, mais avec Dieu pour grand prévôt, et l'éternité pour horloge!

Du reste, il ne faudrait pas prendre cette matérialité crue et sauvage pour type des chants religieux de l'Armorique. Ils savent aussi plier leur dur langage aux douces inflexions de la joie. Il existe un autre cantique sur *le paradis*, aussi suave, aussi limpide que celui-ci est forcené.

Mais ce qui rend tous ces chants sacrés remarquables, ce qui les distingue, c'est l'ardente foi qu'ils révèlent, la puissance d'amour dont ils sont empreints. Sans doute, il faut que les croyances existent pour que de pareilles poésies soient composées; mais on doit concevoir aussi combien ces mêmes croyances s'entretiennent et se passionnent par la popularité de chants semblables. Les enfans naissent et grandissent au bruit de ces cantiques. Dès qu'ils peuvent parler, ils les apprennent, ils s'en pénètrent, ils finissent par les chanter sans s'en apercevoir et sans y songer, comme ils respirent, comme ils marchent, comme ils regardent. Ce sont surtout les Noël qu'ils répètent ainsi, et, dans leur bouche, ces chants

(1) Cantique an infern.

naïfs prennent un charme inexprimable. Souvent deux pâtres, assis sur deux rochers élevés, se répondent et se renvoient alternativement les strophes de ces poèmes pieux ; — alors la jeune fille qui passe en fredonnant un *sône* penche la tête pour les entendre ; les laveuses suspendent les coups de leurs battoirs, au bord des *douès* ombreux, et le paysan qui siffle, en conduisant la charrue, s'arrête au bout du sillon, et appuyé sur l'attelage, écoute les deux voix lointaines.

LE PREMIER PATRE (1).

— La seconde personne de la Trinité, en voyant nos misères, s'est offerte, du fond du cœur, à son père pour nous racheter du péché, et il a parlé au Dieu du ciel.

LE DEUXIÈME PATRE.

Il a dit : Mon père, si vous le permettez, je descendrai sur la terre, je revêtirai la nature humaine, et je rachèterai les pécheurs.

LE PREMIER PATRE.

Et le père a répondu : Comment seraient-ils pardonnés ? ils ont brisé le joug de mes commandemens ; les portes du ciel sont fermées, et celles de l'enfer sont béantes.

LE DEUXIÈME PATRE.

Mon père, je sacrifierai pour eux mon corps, mon sang et ma vie. Songez que la nature humaine est fragile, et que la subtilité du démon est grande.

LE PREMIER PATRE.

Mon fils, j'ai pitié d'eux et je vous aime. Descendez donc sur la terre pour les arracher à la douleur, réunissez en vous l'homme et le dieu pour racheter le monde.

Une vierge de Nazareth, du nom de Marie Joachim, portera neuf mois entre ses deux flancs le fils de Dieu, et le roi des soleils et des étoiles fera son entrée sur la terre dans une étable.

LE DEUXIÈME PATRE.

Père éternel, quel nom aura votre petit enfant ? quel nom aura le fils de Marie ?

(1) Voyez Nouelio neve ha cantico, e ty prudhomme, Sant-Briec. Un vol. in-12.

## LE PREMIER PATRE.

Son nom est grand; il s'appellera *Jésus*. Jésus veut dire *Sauveur*!

Il naîtra sur une poignée de paille, et celle qui l'aura porté restera vierge; car le fils de Dieu n'aura fait que passer à travers la nature humaine de la femme choisie, comme un rayon du ciel au travers d'un pur cristal.

## LE DEUXIÈME PATRE.

C'est à Bethléem, dans une crèche, que l'on trouva le petit enfant qui était né : celui qui porte le monde sur son doigt était là, emmaillotté par une jeune vierge; — une jeune vierge, belle comme le jour, disposait du roi des anges.

## LE PREMIER PATRE.

Et alors on entendit les anges qui chantaient sur un air nouveau le *Gloria in excelsis* que l'on chante dans les églises.

Et les rois et les bergers vinrent adorer le fils de Dieu. Les rois offrirent trois présents : l'or, la myrrhe et l'encens.

## LE DEUXIÈME PATRE.

L'or marquait la pureté, l'encens la divinité, la myrrhe rappelait l'enveloppe mortelle sous laquelle s'était caché le fils de Dieu.

## LE PREMIER PATRE.

Et vous, chrétiens, si vous voulez aussi donner au Messie trois beaux présents, livrez-lui l'or de votre amour, offrez-lui, dans vos cœurs, l'encens de vos oraisons, et que votre pénitence soit comme une myrrhe délicieuse. AMEN.

Que l'on tâche de comprendre l'effet de cette complainte ingénue, tombant vers le soir, dans la campagne, du haut du Menès-Bré!... — Bien des fois, lorsque la chaleur ou la rêverie m'avait attardé au fond de quelque vallée, je me suis arrêté pour l'écouter; et alors, involontairement, je me demandais tout bas s'il n'y avait pas bien du calme, bien du vrai bonheur dans la vie ignorante et crédule de ces petits paysans? Alors je me surprénais tout triste de n'être plus un enfant, — non pas celui des villes, étiolé sous les châssis du collège, mais le chevrier grandi en plein air, conduisant

ses troupeaux le long des bruyères roses, faisant le signe de la croix quand la première étoile montait au ciel, et revenant tous les jours vers son pauvre toit de chaume par le même sentier de noisetiers, en chantant le même *cantique*.

#### § IV.

**Le Guerz. — Différentes espèces de Guerz. — La Tête de mort. — L'Héritière de Keroulas. — Le Cloarec de Laoudour.**

Si les cantiques sont les poésies les plus populaires de la Bretagne, les *guerz* en sont incontestablement les plus anciennes. Quelques-uns de ces *guerz* remontent jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle et même au-delà, mais c'est le très petit nombre : presque tous sont postérieurs à 1500 ; la plupart ne datent même que de deux siècles.

Le *guerz* armoricain rappelle beaucoup les ballades des peuples du Nord, mais seulement pour la forme, car on n'y trouve pas l'allure guerrière qui domine dans celles-ci. Le caractère breton est plutôt énergique que militaire. C'est une race vaillante au combat, parce qu'elle a de fortes affections et de fortes haines ; mais l'épée ne lui tient pas aux mains plus long-temps que la passion au cœur. Celle-ci satisfaite ou apaisée, les habitudes champêtres reprennent bien vite le dessus. Aussi n'est-ce point son histoire guerrière que le peuple breton a conservée dans ses ballades, mais bien celle de sa vie intérieure et privée. Il n'en pouvait du reste être autrement. Dès le moment où la Bretagne cessa de former un état à part, et où la noblesse arbora le drapeau fleurdelisé à ses créneaux, le vassal, qui n'avait plus à défendre cette vague et instinctive idée de nationalité, dut se désintéresser des affaires publiques. Les luttes politiques continuèrent en vain ; ce n'étaient plus pour lui que d'abstraites querelles, nées de vanités ou d'ambitions personnelles. Tout cela d'ailleurs se faisait sans choc d'armures, sans prouesses, sans éclat, sans rien de ce qui peut réveiller chez les masses le sentiment poétique. Qu'aurait donc eu à chanter le peuple ? Ce mouvement d'intrigues et de discussions politiques n'était plus de sa sphère, il ne s'y mêlait plus. C'étaient des tempêtes ou de beaux jours que les puissans formaient au-dessus de sa tête,



et dont il ne savait rien que lorsque la foudre ou le soleil avait brillé. Il n'avait plus de patrie, il se rabattit dès lors sur la famille, et, de là, naquirent les *guerz* destinés à célébrer des évènements particuliers, les amours, les morts, les douleurs, les miracles qui avaient attendri ou épouvanté les cœurs. La Bretagne avait fini son histoire, elle se mit à faire son roman.

Les ballades bretonnes ou *guerz* sont donc toujours des récits d'évènements intimes. Ce sont de poétiques papiers de famille et non des documens politiques; mais les mœurs et les croyances de l'époque y sont vigoureusement moulées, et l'on y trouve des détails que l'on chercherait vainement ailleurs.

Le *guerz* peut se partager en quatre espèces fort distinctes : — le *guerz sacré*, qui est, ou la légende d'un saint, ou une chronique pieuse; — le *guerz fantastique*, qui raconte quelque merveilleuse apparition, ou quelque grand miracle; — le *guerz plaisant*, qui n'est autre chose que le fabliau du moyen-âge; — enfin, le *guerz historique*, qui est le récit d'un évènement sombre et touchant.

Les *guerz de saint Laurent*, de *Michel Noblet*, du *Juif errant*, de *sainte Triffine*, de *sainte Aude*, sont célèbres parmi les *guerz sacrés*.

Parmi les *guerz fantastiques* on peut citer : les *Moines de Saint-Nicolas*, le *Chant des ames*, l'*Homme qui ne mange pas*, la *Tête de mort*. — Nous donnerons ici la traduction de ce dernier.

#### LA TÊTE DE MORT.

C'était le vingt-huitième jour de février; le carême allait commencer. Trois malheureux jeunes gens étaient assis à table dans une auberge, et ils se faisaient servir des liqueurs les plus délicieuses.

Quand ils furent pleins d'ivresse, l'idée leur vint de prendre des masques et d'aller courir ainsi dans les carrefours.

Deux d'entre eux cachèrent leurs vêtemens sous des peaux velues, et de leurs têtes s'élevaient deux cornes de taureau.

Le troisième... (oh! celui-là fut le plus malheureux!) le troisième alla au reliquaire. Il enfonça sa tête dans le crâne desséché d'un mort; — dans les trous des yeux il plaça deux lumières étincelantes!

C'était horreur à voir.

Alors il se mit à parcourir ainsi les rues de la ville. Les enfans épouvantés fuyaient devant lui en jetant de grands cris.

Les hommes forts même s'écartaient avec terreur.

Et dans un carrefour de la cité, tous trois se rencontrèrent, tous trois, encore ivres de ce qu'ils avaient bu ensemble.

Et dans leur démençe, ils appelèrent les saints et les saintes par leurs noms, et ils dirent à notre Sauveur béni : — Christ, veux-tu que nous nous fassions la guerre, toi et nous ?

Un coup de tonnerre répondit !

Il était si sourd et si terrible, que la ville entière en trembla, pleine d'épouvante, et les femmes crurent que le monde allait finir.

Le malheureux revint au reliquaire pour rejeter la tête où il l'avait trouvée, — horrible chose ! — et en la voyant rouler parmi ses sœurs, il lui dit, en riant : — Viens souper demain avec moi, je t'attendrai.

Ensuite, il retourna chez lui pour finir la nuit ; il se coucha et voulut dormir, mais en vain.

Il y avait dans son cœur comme une grande douleur qui l'empêchait de respirer.

Le jour vint, et il alla au champ. Le soleil brillait, les oiseaux chantaient ; — et pourtant son cœur restait triste et malade.

Le soir venu, il revint au logis, tout pensif, et il s'avança avec son monde, vers la table, pour souper.

Mais voilà qu'on vint frapper à la porte ; on ouvrit. — Horreur ! horreur !...

C'était la tête de mort !... la tête de mort portée sur son squelette ! et, à la voir marcher, on eût dit qu'elle vivait !

L'homme coupable jeta un cri et tomba la face contre terre. La tête de mort se pencha comme pour regarder le corps étendu.

Malheur ! cria-t-elle... — au lieu de prier pour moi, tu m'as fait participer à tes folles profanations, et mes tourmens s'en sont accrus, et je brûle dans l'enfer, à cause de ton crime !

— Malheur à toi ! — Malheur à ton père et à ta mère ! car ils ont nourri un fils infâme !

— Deux jours après ce miracle d'exemple, il y avait, dans la maison, trois bénitiers devant trois chasses, — et le père, et la mère, et le fils dormaient dans celles-ci.

— Les *guerz plaisans* sont plus rares que les autres. Je ne connais guère, en ce genre, que ceux intitulés : *le Moine et les perdrix*, *le Diable cherchant un métier*, et enfin, *la Femme du meunier*. Ce dernier est devenu célèbre en France par les imitations qu'en firent les troubadours, puis la reine de Navarre, puis enfin La Fontaine dans son conte intitulé *les Quiproquo*.

Quant aux *guerz historiques*, le nombre en est infini, et ce sont généralement les plus anciens. Ainsi, outre la ballade *des Deux Frères*, qui appartient évidemment au temps des croisades, on peut citer *la jeune Religieuse*, ravissante élégie à la manière de Goëthe; *le marquis du Guerand*, *les Regoat*, *l'Infanticide*, *Marianic*, *l'Héritière de Keroulas*, *le Cloarec de Laoudour*, et mille autres dont il serait trop long de donner même les titres.

*L'Héritière de Keroulas* est un chant fort célèbre, et qui personifie admirablement le vieux *guerz breton*. Nous l'avons déjà dit, les ballades écossaises ne peuvent donner une idée de ce genre de poèmes. Il y a en effet, dans les premières, une tournure dramatique, mouvementée, qui révèle l'imagination d'une race chevaleresque. Le *guerz breton*, au contraire, rappelle la grave tristesse de ce peuple à enveloppe de pierre, qui ramasse tout au dedans et ne remue que juste ce qu'il faut pour vivre. Sa poésie est, comme lui, sans tempêtes, sans nuages apparens, à surface plane et limpide : on la voit claire jusqu'au fond. L'âme y glisse et s'y égare, comme une barque rêveuse, mais sans secousses de houle, ni de raffale. L'aspect en est uniforme, monotone même, mais immense ; elle reflète je ne sais quelle vague contemplation des grandes harmonies de la nature et de l'âme ; c'est comme l'accord d'une douleur innée avec les longs soupirs de l'Océan, sur les tristes landes de nos baies.

Ce caractère de sentimentalité profonde, placide et concentrée, est fortement marqué dans toute la littérature armoricaine ; mais nulle part il ne se révèle avec autant d'ingénuité que dans les chants dont nous nous occupons. Cè sont les *guerz historiques* surtout qui sont empreints de cette mélancolie sincère et de tempérament. Leur drame est généralement peu de chose ; ce sont des tableaux d'intérieur où une douleur réelle apparaît sur le premier plan, au milieu des détails les plus familiers. Il s'y trouve bien

parfois un peu de tragédie, mais de tragédie à hauteur d'homme, qui se termine bourgeoisement sans poignard ni poison, et qui vous touche sans vous bouleverser. — C'est spécialement à cette loyale et consciencieuse simplicité qu'il faut attribuer le charme merveilleux que respirent nos ballades populaires; *l'Héritière de Keroulas* en fera foi.

#### L'Héritière de Keroulas.

— Que l'héritière de Keroulas est heureuse d'avoir une robe de satin bleu pour danser avec les gentilshommes!

Ainsi disait-on dans la grande salle quand l'héritière y entra pour danser; — car le marquis de Mesle y était avec sa mère et une suite nombreuse.

Et l'héritière de Keroulas disait : — Oh! que ne suis-je petit pigeon bleu, comme ceux qui se perchent sur le toit de Keroulas, pour entendre ce qui se trame entre sa mère et la mienne!

Ce que je vois me fait trembler; ce n'est pas sans projets qu'ils sont venus de Cornouailles, quand il y a dans la maison une héritière à marier.

Avec sa fortune et son nom, ce marquis-là ne me plaît pas; mais j'aime Kerthomas depuis long-temps, je l'aime et je l'aimerai jusqu'à mourir.

Et Kerthomas aussi était inquiet, en voyant ceux qui étaient arrivés à Keroulas; car il aimait l'héritière, et on l'entendait souvent dire :

— Je voudrais être petite sarcelle, nageant sur l'étang où on lave ses vêtemens. Oh! avec quel bonheur je baignerais mes yeux dans ses eaux!

Car la petite bécassine qui fait sa nichée sous la glace du marais a moins de fraîcheur autour d'elle, que je n'ai d'amour au fond de mon cœur! —

L'héritière dit à sa mère : Ma mère, madame, je vous en supplie, ne me donnez pas au marquis de Mesle, donnez-moi plutôt à Kerthomas; c'est lui qui est le plus doux à mes yeux.

Je suis allée à Châteaugal (1), et tout y était triste et abandonné.

(1) Terre du marquis de Mesle.

Il n'y avait là qu'une grande salle enfumée, et les fenêtres y étaient à moitié brisées.

Mais je suis allée à Kerthomas, et j'y ai vu assez de biens pour moi. Les portes y brillaient comme l'argent et les fenêtres y jetaient l'éclat de l'or.

— Ma fille, oubliez ces pensées. Je ne mets d'importance qu'à ce qui vous est un avantage. Les paroles sont données, vous serez la femme du marquis de Mesle.

— Kerthomas m'avait donné un anneau et une croix d'or, je les avais acceptés avec des sourires de joie; hélas! je vais les lui rendre en pleurant.

— Reprenez votre anneau, Kerthomas, reprenez votre croix avec ses chaînes d'or; puisqu'il ne m'est plus permis de vous donner ma main comme à un époux, je ne puis garder vos dons.

— Bien dur eût été le cœur qui n'eût pas pleuré parmi tous ceux qui étaient à Keroulas, en voyant la pauvre héritière baiser les portes quand elle sortit.

— Adieu, grande maison de Keroulas! tu ne me reverras jamais; adieu, vous tous qui demeurez ici près, adieu maintenant et pour toujours!

Et les pauvres de la paroisse pleuraient; mais l'héritière les consolait: — Taisez-vous, pauvres, ne pleurez pas; venez me voir à Châteaugal.

Je donnerai l'aumône tous les jours, et trois fois la semaine je ferai une charité de dix-huit quartiers de froment. Je donnerai aussi de l'orge et de l'avoine.

Le marquis de Mesle dit à sa jeune femme quand il l'entendit: — Vous ne ferez pas l'aumône tous les jours, car mes biens n'y suffiraient pas.

— Marquis de Mesle, sans prendre dans ce qui vous appartient, je ferai l'aumône tous les jours; car l'heure est venue d'amasser des prières pour mon âme.

Dès son arrivée à Châteaugal, l'héritière demanda si l'on ne trouverait point un messenger pour porter une lettre à sa mère.

Un jeune page répondit à l'héritière, quand il l'entendit: Écrivez si vous le voulez, il se trouvera des messagers.

Alors elle écrivit une lettre et la remit au page, le priant de la porter, sans s'arrêter, à sa mère de Keroulas.

Lorsque la lettre arriva, la mère s'écria : Faites seller mon cheval à l'instant, car je pars aujourd'hui pour Châteaugal.

La dame de Keroulas disait en arrivant à Châteaugal : Qu'y a-t-il donc dans cette maison que les portes sont tendues si tristement ?

— L'héritière qui était venue ici, cette nuit, est décédée !

— Si l'héritière est morte, malheur ! car c'est moi qui suis sa mère, et je suis cause de sa mort !

Elle m'avait dit souvent : Ne me donnez pas au marquis de Mesle, donnez-moi plutôt à Kerthomas qui est plus doux à mes yeux.

Kerthomas et la pauvre mère, accablés par ce malheur, se sont tous deux rendus dans un cloître, et ils ont consacré à Dieu le reste de leurs jours.

*Le Cloarec de Laoudour* est un chant plus moderne que *l'Héritière de Keroulas*. Il en diffère essentiellement quant à l'esprit et quant à la tournure. Ce *guerz* appartient évidemment à l'époque des premières vellétés libérales, alors que le paysan commença à mesurer audacieusement la taille du noble et se trouva plus grand de toute la tête. Rien ne manque à la ballade pour exprimer cette première hardiesse du vassal qui perd le respect, ni la dédaigneuse et fière nonchalance, ni le sarcasme aigu, ni le défi bref et péremptoire. Ce n'est rien moins qu'un prologue de Marseillaise, fait quelques cinquante ans à l'avance. Il y a bien encore dans tout cela je ne sais quelle soumission équivoque à de vieilles habitudes, une sorte de religion royaliste qui grimace : l'insurrection reste entre chair et peau et n'a point pleine conscience d'elle-même ; mais elle se modèle sous l'obéissance apparente, elle la perce à jour. Le paysan veut bien encore tirer son chapeau devant le roi et lui demander grâce d'avoir tué des hommes nobles ; mais il obtient bien vite cette grâce, et on lui permet de porter son *penbas* comme le gentilhomme porte son épée. — C'est l'élévation du manant en attendant l'abaissement du seigneur. — Du reste, il ne faut pas perdre de vue que cet esprit d'affranchissement se révéla fort prématuré-

ment en Bretagne, et qu'à partir de l'époque où la noblesse abdiqua sa nationalité pour se faire française, les populations armoricaines commencèrent à secouer avec impatience le harnais féodal. La Ligue fut dans notre province une expression claire et vigoureuse de ces dispositions. Ce fut une vraie croisade de pastoureaux. Il y eut émeute des hommes à fourches contre les hommes à corsets d'acier, et l'aristocratie ne put maintenir son pouvoir qu'en passant au galop sur le ventre des paroisses révoltées. Si jusqu'à nos jours les gentilshommes ont conservé quelque action sur nos paysans, il faut l'attribuer à l'influence de la richesse, de l'autorité ou des bienfaits, nullement au respect pour la naissance. L'aristocratie du sang est presque aussi profondément dédaignée au fond de nos villages que dans les villes les plus constitutionnelles. Des deux royautes qui dominaient le grand édifice de la féodalité, la seigneurie et l'église, la dernière seule a résisté, en Bretagne, à l'expérience des générations.

Le *guerz du Cloarec de Laoudour*, outre qu'il constate un fait privé, a donc une véritable valeur politique. C'est plus qu'une ballade, c'est un document pour l'histoire.

#### Le Cloarec de Laoudour.

— Ma chère petite mère, faites-moi mon lit à l'aise, car mon pauvre cœur est difficile !

Car mon pauvre cœur est difficile!... — J'ai envie d'aller à l'aire neuve.

— O mon fils adoré ! si vous aimez votre mère, vous n'irez pas à l'aire neuve ;

Car il y aura là des gentilshommes de Lamballe, et ils ont résolu de vous tuer.

— Qu'on le trouve bon ou mauvais, ma mère, j'irai à l'aire neuve.

Et s'il y a des *sonneurs*, je danserai, et s'il n'y en a pas, je chanterai. —

Le cloarec de Laoudour disait en arrivant à Keryaudet :

— Bonjour et joie dans cette maison ; où est la pennerès ?

— Elle est là haut, dans la chambre blanche ; elle est à peigner ses cheveux blonds.

— Mettez vite votre bel habit violet, pour aller à la fête avec le cloarec.

Le cloarec joyeux disait, en arrivant à l'aire neuve.

— Jouez, *sonneurs*, jouez le bal, que ma douce et moi nous dansions !

Jouez haut, *sonneurs*, jouez vite, que ma douce et moi nous entrions en plaisirs.

Je vous donnerai à chacun un louis d'or, si vous réjouissez deux pauvres cœurs malades. —

Les gentilshommes de Lamballe disaient : — Le cloarec est arrivé à l'aire neuve.

Le cloarec est arrivé à l'aire neuve et sa douce jolie à ses côtés.

Les gentilshommes de Lamballe disaient, ce jour-là, au cloarec de Laoudour.

— Tu as de bien beaux rubans à tes habits ; apparemment que tu veux paraître notre égal ?

— Messieurs et barons, excusez-moi ; votre bourse était fermée quand ces rubans furent payés.

Je ne me battraï pas avec vous comme un mendiant, messieurs, mais pour jouer du sabre, tant qu'il vous plaira. —

Avec chacun d'eux était un sabre nu, mais dans la main du cloarec il y avait un *penbas* !

Oh ! dur serait le cœur qui n'eût pas pleuré en voyant l'aire neuve ;

En voyant, dans l'aire neuve, l'herbe rougie et le sang des gentilshommes qui ruisselait.

Mais la *pennerès* de Keryaudet pleurait et ne trouvait personne pour la consoler.

Elle ne trouvait personne pour la consoler, excepté le cloarec ; mais celui-là la consolait.

Celui-là lui disait sans cesse : — Taisez-vous, jeune fille, ne pleurez pas.

Taisez-vous, jeune fille, ne pleurez pas, d'ici que vous ne voyez mon sang courir à terre.

Et quand vous verrez tomber la dernière goutte, alors seulement songez à mourir. —



Le cloarec de Laoudour disait en arrivant à Keryaudet :

Vieux Derrien , voici votre fille ; si elle est revenue à la maison , c'est moi qui en suis cause.

La voilà saine et pure telle qu'elle m'a été remise par sa mère.

Mais maintenant je vais à Paris, car j'ai envie de trouver le roi. —

Quand il arriva à Paris , il demanda le palais du roi.

— Bonjour et joie à cette ville ; où est le palais du roi ?

Bonjour, roi et reine ! moi, jeune et bon Breton, je suis venu dans votre palais.

— Cloarec de Laoudour , dites-moi , avez-vous commis quelque tort ?

— J'ai commis un assez grand tort, car j'ai tué des gentilshommes de Lamballe.

J'ai tué dix-huit gentilshommes de Lamballe, et certes je mérite d'être pendu.

Chacun d'eux avait un sabre nu ; dans ma main il n'y avait qu'un *penbas*. —

Mais la reine ne voulait pas que le cloarec fût puni.

— Mon petit page, cours à ma chambre et apporte-moi vite mon écritoire.

Que j'écrive en rouge et en bleu qu'il marche librement dans toute la France avec son *penbas* à la main.

Et il sera respecté partout, comme le défenseur des jeunes filles.

Et quand il sera rendu dans son pays, de la *pennerès* il fera une dame ! —

## § V.

**Le Sône. — La Chanson. — Les Poèmes. — Aventures d'un jeune Bas-Breton.**

Nous avons peu de chose à dire *du sône et de la chanson* ; celle-ci n'a rien qui la distingue du vaudeville français, et souvent elle en emprunte l'air, le rythme et jusqu'aux pensées. Quant au *sône*,

nous en avons déjà longuement parlé dans *le pays de Tréguier* (1); et d'ailleurs, le poème des *Aventures d'un jeune Bas-Breton*, dont nous allons donner une analyse détaillée, est lui-même un *sône* véritable, dont le cadre s'est élargi, et où les détails ont pris de plus larges proportions. Nous passerons donc sur-le-champ aux *poèmes* proprement dits.

Nous conservons le nom de *poèmes* aux œuvres didactiques soumises à un plan fixe, développé, et dont la longueur dépasse les bornes des pièces ordinaires. On peut citer, dans ce genre, *le Michel Morin*, de Lelaë; *l'Enfant avisé*, de Legall de Guimilliau; *Dieu et l'homme*, par Le Clerch; enfin les *Aventures d'un jeune Bas-Breton* et *la Révolution française*. Ces deux derniers *poèmes* surtout méritent une attention spéciale.

Les *Aventures d'un jeune Bas-Breton* (2) sont évidemment l'ouvrage d'un cloarec qui a fait ses études. Ce poème de plus de treize cents vers contient beaucoup d'imitations classiques qui prouvent la connaissance des auteurs latins; mais on y trouve aussi le jeune paysan naïf et chaud de cœur. Nous en donnerons une analyse détaillée, parce que ce sera pour nous un moyen de compléter ce que nous avons déjà dit précédemment. Ceci est l'Odyssee de l'étudiant Bas-Breton. C'est le récit du voyage que son ame fait autour des illusions de la vie, avant d'arriver à la patrie terrestre que Dieu lui a donnée ici-bas : LE DÉSENCHANTEMENT ET LA RÉSIGNATION ! Ce livre est moins un livre qu'une confession. C'est un journal de pensées et d'émotions, tenu heure par heure, un roman qui commence, continue et s'achève au fond du cœur, sans qu'il y ait autrement de drame extérieur que dans la vie la plus vulgaire. C'est, en un mot, l'histoire d'un cloarec qui aime, qui lutte contre son amour, parce qu'il l'arrache à ses études, puis cède, puis entend la voix de Dieu qui l'appelle parmi ses prêtres; qui fuit alors celle qu'il avait choisie, tombe ensuite dans le désespoir en apprenant son mariage, et qui, enfin, tiède, douteur et ennuyé, prend lui-même une femme parmi les femmes, uniquement pour qu'il y ait

(1) Voyez la livraison du 15 juin.

(2) *Aventuriou un den yaouanq a vreiz izel*. — Un vol. in-18. E Montroulez e ty Leidan.

un dénouement à son roman. Un poète breton pouvait seul prendre pour sujet cette donnée triviale à force d'être vraie. Aussi, je l'ai déjà dit, ce n'est point un livre qu'il a fait : il a écrit simplement son ame; mais les détails tendres et ingénieux, les mouvemens passionnés, les tristesses contagieuses abondent dans cette œuvre intime et sincère.

Le début des *Avantures d'un jeune Breton* est comme de coutume un appel aux auditeurs :

— Approchez, jeunes gens qui formez des affections; écoutez comment ces affections commencent et puis tombent à jamais; écoutez, car, moi, je suis un jeune homme qui avait noué un bel amour, — un bel amour dont il ne me reste rien aujourd'hui!

Si l'on m'avait dit, il y a onze mois : — Tu tomberas dans les chaînes des jeunes filles, — j'aurais répondu avec dédain : — Moi prisonnier d'une femme !...

Eh bien ! mes jeunes frères, j'ai été dans leur prison, et les liens de l'amour sent venus enchaîner jusqu'à mon cœur, et j'étais dans une joie, dans un enivrement ineffable; — les jeunes filles sont de doux geôliers!

Les geôliers sont cruels et durs pour leurs prisonniers, et ils leur donnent un lit de paille; mais les jeunes filles vous enchaînent et sont tendres avec vous; les jeunes filles vous donnent ce qu'elles ont de plus doux. — Oh! les jeunes filles sont bonnes à aimer!

Je suis un jeune cloarec de l'évêché de Quimper, et j'avais choisi ma maîtresse dans l'évêché de Tréguier, — une jeune fille au cœur joyeux, aux doux yeux étincelans; elle habitait *Lco-Drès* dans la paroisse de *Plestin*.

Rien ne manque à ma plus aimée, ni les roses, ni les lis, ni le suave parfum de la jeunesse, ni le regard languissant, ni la douceur, ni l'esprit, ni les charmes mystérieux, ni les grâces du parler.

Je passerais ma vie entière rien qu'à la regarder. » —

Ici le jeune étudiant raconte comment il rencontra la jeune fille un jour du mois d'avril, comment il la connut et l'aima. Il rapporte leurs longs entretiens du dimanche, il peint son bonheur entrecoupé d'éclairs de repentir et de crainte, et ces souvenirs de Dieu et de sa vocation qui viennent le saisir parfois à la vue de la

flèche éloignée d'une église : tout ce récit est plein de ravissantes choses que nous voudrions pouvoir traduire.

Bonjour, ô bien-aimée, soulagement de mon ame, charmeresse de mes yeux, joie de mon cœur; bonjour, ma douceur, mon espérance, ma consolation!

— O jeune ami, je voudrais être éloquente pour causer avec vous, mais ma langue est ignorante; oh! ne parlons pas tous deux, parlez seul, jeune ami!

. . . . .

Je me levai d'auprès de ma maîtresse, et je me mis à marcher, et bien des portes de maison avaient passé devant moi, lorsque je vis les tours de Keruitrou. — Et à cette vue je m'arrêtai tout pensif!

Dès que je fus arrivé là, mon esprit se trouva changé; toute ma dissouciance s'était endolorie; toute ma dissouciance s'était tournée en douleur.

— Oh! je voudrais, mon Dieu, être descendu dans un trou de terre!

Bientôt ces remords du cloarec prennent plus de force; ce n'est point encore la voix de Dieu qui lui parle, mais celle de la raison qui lui dit de retourner à ses études qu'il néglige pour l'amour d'une femme. Ici commencent les imitations classiques dont nous avons parlé; l'émotion poétique et vraie disparaît pour faire place à l'amplification rhétoricienne et au bavardage mythologique. Un grand combat s'élève entre les Muses et Cupidon qui se disputent tour à tour le jeune étudiant. Thalie lui fait observer très judicieusement que s'il se livre à sa passion, il n'obtiendra point la clé du temple de Mémoire, parce que l'on n'a jamais vu Cupidon et Minerve avoir leurs deux têtes dans le même bonnet. Le cloarec est presque persuadé, il veut abandonner ses préoccupations amoureuses, et substituer les enseignemens sévères de ses livres aux causeries fascinantes de la *pennerès* de *Leo-Drès*. Mais Vénus emploie mille artifices pour lui rappeler le souvenir de sa bien-aimée.

« Un matin, en sortant, je vis une image peinte sur ma porte; — et c'était l'image de ma plus aimée. Elle pleurait, et ces mots

étaient écrits autour de son visage : — *C'est vous, cloarec, qui faites couler mes pleurs !*

Et le lendemain matin, l'image était à la même place, et sur son cœur étaient écrits ces mots déchirans : — *Cloarec, mon amour croît avec votre cruauté !*

Et quand je revins, au milieu du jour, l'image était changée ; c'était toujours ma belle aimée ; mais elle était couverte d'un lin-cœur, et elle avait à la main un poignard pour mourir. »

Enfin le jeune homme cède. Il laisse là ses livres et retourne vers celle qu'il n'a pu oublier ; mais son long oubli a froissé le cœur de la jeune fille ; elle le reçoit froidement et répond à ses prières avec une âcre ironie. La douleur du cloarec est d'abord vive et poignante ; mais bientôt elle prend un caractère de résignation à la fois fière et tendre ; le jeune homme se découvre devant l'enfant boudeuse, et il incline tristement son visage à demi caché sous ses cheveux flottans.

« Adieu, jeune femme, dit-il, puisque je n'ai plus de droits sur votre ame. Maintenant encore je vous dis merci, quoique je ne doive plus trouver nulle part l'accomplissement de mes vœux. Merci, car c'est vous qui avez été ma première bien-aimée. Je puis choisir encore une femme sur la terre, mais elle n'aura plus la même place dans mon cœur.

« Merci encore, merci surtout de ne m'avoir pas trompé ; car si vous m'aviez fait espérer plus long-temps votre amour, mon cœur se serait brisé lorsqu'il eût fallu se séparer de vous.

« Merci ; — maintenant du moins je n'éprouve que de la douleur.

« Je vous dis adieu, ô vous, ma plus aimée ; adieu, et que tout soit selon vos souhaits ! Pour moi, je ne verrai plus les miens accomplis. »

La jeune fille, touchée, n'en peut écouter davantage ; elle court au cloarec, le prend dans ses bras et lui crie :

« Revenez, mon serviteur, revenez à moi ; essayez ces larmes. Vous demandez mon cœur trop tendrement. Ah ! quand je vois vos pleurs, je n'ai plus de refus.

— Oh ! bénis soient, jeune fille, l'heure et le moment où vous

êtes née ; bénie soyez-vous , créature charmante. Vous savez frapper jusqu'à blesser ; mais vous savez aussi les remèdes qui guérissent les blessures. »

Alors le mariage est convenu. Le cloarec renoncera à ses études et à ses projets ; il laissera repousser ses cheveux demi-tonsurés ; il reprendra le petit chapeau à chenilles bariolées ; il placera un berceau sous son vieux crucifix de plâtre ; il devait être un prêtre, et il redeviendra un homme : — un homme heureux s'il en est dans le pays.

Et tout entier à ce nouveau rêve , il va , il court le long des vallées , tout saisi et tout triste de sa joie ; il va écoutant le bruit des moulins , les chants des laveuses , les cris des enfans dans les vergers fleuris , et il se dit : — Voilà mon univers maintenant ; je suis de la terre aussi , maintenant ; j'aurai parmi ces femmes une femme qui chantera , parmi ces enfans des enfans qui joueront et crieront joyeusement. Je suis redevenu un homme. — Puis à peine s'est-il réjoui dans son cœur , à cette pensée , qu'un sourd reproche murmure en lui , et il entend comme des voix d'anges qui lui rappellent ses projets d'autrefois. Elles lui vantent la paix d'une vie passée loin des durs travaux , la douceur de la prière entremêlée aux actions pieuses : elles lui parlent du presbytère caché sous l'ombre de vieux noyers , avec une vigne autour des fenêtres , une cour , un puits , et un jardin où il y aura des roses ! Mais le jeune homme résiste , et repousse les mystérieuses tentations. Alors une autre voix gronde et s'élève ! Dieu parle lui-même ; et pour que le cloarec ne s'y trompe pas , Dieu lui parle la langue sacrée , Dieu lui parle latin , comme son bréviaire et son professeur de rhétorique !

« Et je venais sur la route , ne songeant à aucun mal , ne songeant qu'à ma plus aimée , quand j'entendis quelqu'un d'invisible qui me criait d'un ton terrible :

Quid quietem queris ,  
Cum ad laborem natus sis ?

« Et moi je restai un moment debout , éperdu et le sang glacé dans mes veines.

« Et la voix répéta encore :

Hunc mundum miserum relinque,  
Hunc mundum miserum relinque.

« Dieu ! Dieu ! est-ce bien votre voix qui m'appelle, moi, plein d'iniquités ?

« Si c'est votre voix, je ferai votre volonté ; je laisserai tout de côté pour vous.

« Et la voix répéta encore :

Amice, sequere me,  
Et habebis lumen vitæ.

« Oui, mon Dieu ! je vous suivrai jusqu'à l'heure de la mort. Je vous aimerai de toute la profondeur de mon cœur. Mais il faut auparavant, mon Dieu, que j'aie pris congé de la plus belle jeune fille qui soit sous votre ciel ; il faut que j'aie brisé son cœur.

« Et ma maîtresse jolie disait à ses compagnes en me voyant venir : — Savoir ce qu'il y a de nouveau ; je vois venir mon doux ami, et son cœur est chagrin ; savoir ce qu'il y a de nouveau ? »

Elle ne tarde pas à le savoir ; la séparation s'accomplit au milieu des larmes.

« Ma maîtresse jolie pleurait, et moi... je pleurais aussi, tout éperdu d'amour !

« Et voilà les plaisirs du monde, ils passent comme un fantôme, et encore, où ils ont passé, ils laissent leur fiel aux lèvres de ceux qui ont aimé !

« Adieu ! vie mauvaise et méchante, je ne puis plus te regretter, car tu as été trop lourde à mon cœur ! »

Ici finit la première partie du poème. Le chant qui suit prend le cloarec au milieu de ses études ecclésiastiques et déterminé à accomplir son sacrifice. Retiré de la vie, il s'est enfermé dans sa mansarde avec une de ces belles tristesses que jette dans l'âme l'accomplissement d'un devoir, et qui sont plus saines que les joies les plus intimes. Il sait qu'il y a par le monde une jeune fille que son nom fait tressaillir, une veuve de cœur qui garde son anneau d'al-

liance ; il aime et il croit ; il a une ame qui le comprend sur la terre et un Dieu qui l'attend dans le ciel. Que peut-il lui manquer ? — Vue du haut de son dévouement et de ses espérances, la vie lui paraît pleine de charme. S'il pleure, c'est que les larmes sont bonnes à verser ; c'est qu'il faut bien que l'on pleure, comme il faut que l'on parle, comme il faut que l'on chante pour pouvoir respirer plus à l'aise. Mais le cloarec est heureux ; le cloarec est plein de confiance, car il croit avoir payé volontairement son impôt à la souffrance. — Dieu lui fait bientôt connaître qu'il s'est trompé.

« J'étais dans mon jardin et je contemplais mes fleurs ; mon cœur était vide de tourmens, mes yeux étaient vides de larmes !...

« Et j'entendis un oiseau qui chantait sur ma tête : — *Livre-toi à l'étude, cloarec, car ta bien-aimée est mariée !...*

« Mais moi, furieux, je cherchais une arme pour tuer l'oiseau ; je cherchais une arme pour l'abattre du ciel.

« Périssent ainsi quiconque aurait le cœur de m'annoncer une telle désolation !

« Cloarec, cloarec ! écoute ceci dans les chants d'un oiseau, si tu n'aimes mieux l'entendre de la bouche d'un messager.

« Et j'ai été obligé de l'entendre de la bouche d'un messager ; je l'ai entendu, et j'ai respiré dans la douleur.

« Et voilà pourquoi maintenant je désire un trou de terre... »

Telle est la fin du rêve du cloarec. Bientôt le contre-coup de ce désenchantement se fait sentir. — Il avait établi dans son ame une sorte de solidarité entre cette femme et Dieu, et voilà que maintenant, trahi par la première, il se sent douter de l'autre. On a coupé une des ailes de sa foi, et sa foi retombe à terre, et les étoiles de son auréole de saint s'éteignent, une à une, sur son front. — Puis, sa maîtresse mariée, l'exaltation du sacrifice qu'il faisait à Dieu s'écroule de toute sa hauteur. Cette jeune fille et Jésus-Christ luttent dans son ame, mais il n'y a plus de lutte, car la jeune fille s'est retirée ; partant plus d'intérêt, plus de douleur. La robe noire du prêtre n'est plus, pour lui, une tunique de martyr, ce n'est qu'une soutane vulgaire. Où le sacrifice cesse, le dégoût commence. Le cloarec, douteux et amer, ennuyé et triste, rabaisse les yeux autour de lui, avec la dédaigneuse résolution qui



suit toujours ces désappointemens de l'ame : il secoue sur son passé la poussière de ses pieds et se mêle à la foule pour n'en plus sortir.

Un épilogue plein de portée termine le poème et donne, avec une admirable brièveté, la conclusion banale de ce drame sans dénouement, comme la plupart des existences. Il est consacré à raconter le mariage du cloarec avec une jeune *pennerès*, à laquelle les parens donnent, en la mariant, *leur bénédiction et une partie de leur fortune*. — Toute la moralité du livre est là. C'est une vie humaine dans toute sa triviale vérité, c'est l'histoire de notre voisin, de tout le monde ; un roman commencé sous les arbres, près d'une jeune fille *au regarder languissant et au gracieux parler*, et qui se termine avec une autre *par-devant notaire!*

## § VI.

**La révolution en Basse-Bretagne. — Une messe sur la mer. — Procession des Rogations. — Poème breton sur la révolution française.**

Outre les *Aventures d'un jeune Bas-Breton*, nous avons parlé, au commencement du chapitre qui précède, d'un poème sur *la révolution française*. Cet ouvrage, encore inédit, mais fort répandu dans le Finistère et dans les Côtes-du-Nord, fut fait par de pauvres prêtres réfugiés en Angleterre, lors des persécutions de la Terreur. La révolution y est jugée comme elle devait l'être par des catholiques et des exilés, avec plus de passion que de justice. Mais qui ne comprend qu'il en devait être ainsi? Ce n'est pas à ceux dont les espérances et le bonheur furent ensevelis sous la lave qu'il faut demander l'éloge du volcan, mais à nous qui jouissons maintenant de ses bienfaits et qui vivons sur le terrain fécondé par la pluie de feu qui dévora nos pères. Puis, il faut bien le comprendre, la révolution ne fut pas en Bretagne ce qu'elle était ailleurs. Là, elle fut plus inattendue, plus hostile aux masses. Aussi les choses ne s'y bornèrent point, comme partout, à un émondage régulier de têtes; il y eut chez nous un drame moins vulgaire et plus curieux à étudier. Ce fut la lutte entre la guillotine et les croyances; lutte acharnée, dans laquelle la guillotine usa son couteau et fut

vaincue. Et ce combat ne dégénéra pas, comme dans la Vendée, en guerre civile. A quelques exceptions près, la Basse-Bretagne resta immobile; mais elle resta à genoux et les mains jointes, malgré tout ce que l'on tenta pour l'en empêcher. C'est en cela surtout que notre pays offrit alors un aspect particulier, bizarre et solennel. Si l'histoire s'occupait de l'étude morale et psychologique des races, comme le roman le fait pour les individus; si elle était autre chose qu'un moulage de plâtre pris sur le cadavre d'un siècle et chargé de reproduire ses traits sans son âme, il y aurait pour elle un curieux tableau à tracer dans la résistance passive, intime et tenace de la Bretagne à cette époque. Rien ne peut altérer chez elle la fraîcheur de sa foi primitive. Elle ne céda ni à la colère ni à la peur. On put bien enfoncer le bonnet rouge sur sa tête, mais non sur ses idées. — *Je ferai abattre vos clochers*, disait Jean-Bon-Saint-André au maire d'un village, *afin que vous n'ayez plus d'objets qui vous rappellent vos superstitions d'autrefois*. — *Vous serez toujours obligé de nous laisser les étoiles*, lui répondit le paysan, *et on les voit de plus loin que notre clocher*. — Aussi, ce fut en vain que la loi prononça la peine de mort contre les prêtres non assermentés et contre ceux qui les recelaient; ce fut en vain que les comités révolutionnaires dressèrent leur effroyable comptabilité patriotique, passant tous les suspects au compte du bourreau; il se trouva toujours en Bretagne des prêtres pour consoler et assister les fidèles, des fidèles pour donner asile aux prêtres. On peut même dire qu'il y eut dans notre province peu de communes où le culte extérieur fût interrompu. La piété était plus ingénieuse que la persécution. En voulez-vous des exemples? en voici :

A Crozon les églises sont fermées, les prêtres traqués ne peuvent trouver une grange pour offrir le saint sacrifice, les soldats remplissent les villages!... Quel moyen de remplir ses devoirs religieux? Comment baptiser les nouveau-nés? marier les fiancés?— Écoutez :

« Minuit sonne : une lueur vacillante brille au loin sur l'Océan; on entend le tintement d'une cloche demi perdue dans le grand murmure des flots. Aussitôt, de toutes les cricks, de tous les rochers, de toutes les anfractuosités du rivage, surgissent de longs points noirs qui glissent sur les vagues. Ce sont des barques de

pêcheurs chargées d'hommes, d'enfans, de femmes, de vieillards, qui se dirigent vers la haute mer ; toutes cinglent vers le même point. Déjà le son de la cloche se fait entendre de plus près ; la lueur lointaine devient plus distincte ; enfin , l'objet vers lequel accourt cette population réunie, apparaît au milieu des vagues ! — C'est une nacelle sur laquelle un prêtre est debout, prêt à célébrer la messe. Sûr de n'avoir là que Dieu pour témoin, il a convoqué les paroisses à cette solennité, et tous les fidèles sont venus, tous sont à genoux entre la mer qui gronde sourdement et le ciel tout sombre de nuages !... »

Que l'on se figure, s'il se peut, un pareil spectacle ! — La nuit, les flots, deux mille têtes courbées autour d'un homme debout sur l'abîme ; les chants de l'office saint, et, entre chaque répons, les grandes menaces de la mer murmurant comme la voix de Dieu !

Et n'allez pas croire que, pour rester ainsi fidèle à ses vieilles croyances, le paysan breton n'eût aucun danger à courir. La tolérance des patriotes n'aïda point à cette constance de foi. Nulle part, au contraire, la persécution ne fut plus continuelle, plus hargneuse. Il y eut des provinces en France où l'on coupa plus de têtes, mais aucune où l'on aiguïllonna davantage les susceptibilités, où l'on agaça autant les passions, où l'on chatouilla, avec plus d'entêtement, la colère des masses. On eût voulu faire lever le lion debout pour le frapper plus sûrement à la poitrine ; mais ce fut en vain, le lion resta couché sur ses griffes puissantes. Cependant les attaques ne manquèrent pas, les basses cruautés ne furent pas épargnées. J'en citerai un exemple ; que l'on me pardonne encore cette anecdote, ce sera la dernière.

C'était vers le commencement de mai (1). On apprit à Morlaix que plusieurs paroisses devaient se réunir, de nuit, pour faire, sous la conduite d'un prêtre réfractaire, la procession annuelle qui appelle la fécondité sur les campagnes. Aussitôt tout fut prêt. Deux compagnies de la garde nationale prirent les armes, et, au jour désigné, elles se rendirent, à la tombée de la nuit, vers un lieu que

(1) Le récit de cette terrible expédition est historique, et de la plus rigoureuse vérité, comme tout ce que nous citons dans cet article. Nous tenons les détails d'un témoin oculaire.

la procession devait nécessairement traverser. Les soldats citoyens, comme on les appelait aussi dans ce temps, se rangèrent des deux côtés d'un chemin creux, abrité par de hauts fossés, et attendirent.

Une heure environ s'écoula sans que rien parût.

Enfin, on entendit un bruissement éloigné, comme la marche d'une foule; puis une voix s'éleva au-dessus des brises de la nuit, et un chant sacré se perdit au loin...

*Deus, auribus nostris audivimus. Patres nostri annuntiaverunt nobis. Gloria Patri. Exurge (1).*

— Ce sont eux, dit le capitaine qui commandait le détachement; à genoux tous, et attention au commandement.

Il y eut encore un silence; puis les chants s'élevèrent de nouveau.

La même voix reprit :

— *Pater de cœlis, Deus.*

— *Miserere nobis,*

répondit la foule.

— *Fili, redemptor mundi, Deus.*

— *Miserere nobis!*

Les chants approchaient toujours, ils se firent entendre à quelques pas; la procession était engagée dans le sentier même que bordaient les gardes nationaux. Dans ce moment la voix du prêtre et les réponses de la foule éclatèrent comme un tonnerre.

— *A subitanea et improvisa morte (2).*

— *Libera nos, Domine (3)!*

— *Ab insidiis diaboli (4).*

— *Libera nos, Domine!*

La tête de la procession était passée, les croix et les bannières apparaissaient au-dessus des haies et effleuraient les baïonnettes des patriotes.

— En joue! murmura le capitaine.

Les soldats obéirent.

(1) Dieu! nos oreilles ont entendu. Nos pères nous ont tout annoncé. Gloire au Père éternel. Lève-toi, Seigneur.

(2) De toute mort imprévue et subite.

(3) Délivre-nous, Seigneur!

(4) Des embûches du démon.

— *Ab ira et odio et omni mala voluntate, libera nos, Domine* (1) !  
— Feu !

A ce mot, cent cinquante coups de fusil partirent en même temps.

Alors ce fut une chose horrible à voir que cette foule désarmée et surprise, recevant la mort sans pouvoir se défendre ni se venger. Les gardes nationaux, en étendant leur ligne, avaient fermé les deux bouts du chemin, et maintenaient ainsi la procession sous le feu des tirailleurs, qui, placés des deux côtés, tuaient à bout portant. Cela dura jusqu'à ce que les plus braves ou les plus désespérés de ceux que l'on parquait ainsi dans la mort eussent fait une trouée par laquelle ils s'échappèrent. Ils disparurent dans la nuit, avec des cris, des pleurs et des menaces, traînant avec eux leurs morts et leurs blessés. « Je vis une mère, m'a raconté le témoin de cette scène, passer près de moi, emportant sur chacun de ses bras le cadavre d'un enfant. Elle paraissait folle de douleur. Elle criait, elle bondissait échevelée à travers les sillons. Les deux têtes de ses enfans morts balottaient sur ses deux épaules, comme les deux extrémités d'un bissac rempli. A la clarté du jour qui commençait, on voyait une trace de sang couler après elle. C'était à glacer le cœur. Je la vis passer, en courant, devant les premiers rangs de nos tirailleurs; un coup de fusil partit; elle tomba et ne se releva plus. Je pensai qu'on l'avait tuée, et je m'en réjouis, car c'était pitié de la laisser vivre dans cette douleur. »

Ce fut après plusieurs évènements semblables à celui de la procession des Rogations qu'un grand nombre de prêtres qui étaient restés dans nos campagnes les quittèrent pour éviter de plus grands malheurs, et écarter de leurs ouailles les dangers auxquels ils les exposaient par leur présence. Les mieux cachés ou les plus tenaces restèrent; les autres passèrent en Angleterre.

Et ce ne fut pas un sacrifice vulgaire que cet exil ! Ce ne fut pas une promenade romanesque comme l'émigration qui avait eu lieu peu auparavant, alors qu'une noblesse dénationalisée avait quitté la France, en riant, peu soucieuse de devenir anglaise ou autrichienne, pourvu qu'on lui laissât la poudre et les habits à paillettes.

(1) De la colère, de la haine et du mauvais vouloir. — Délivre-nous, Seigneur !

La patrie tenait ferme au cœur de ces pauvres prêtres; ils la quittèrent avec larmes et désespoir. C'est qu'aussi cette patrie était la Bretagne, et tout le monde ne sait pas jusqu'à quel point cette sauvage contrée est chère à ceux qui y ont vu le jour. Dans les grandes villes, on ne connaît pas l'amour du pays. Les hommes y croissent au milieu du bruit et du changement. A trente ans, ils ne se rappellent plus dans quelle maison ils sont nés, et ils ont déjà vendu le lit où leur père est mort. Cette existence patriarcale, cet esprit de famille qui attache au foyer, aux vieux portraits, aux vieux meubles des ancêtres, leur sont inconnus. Ils voyagent dans la vie comme les Arabes dans le désert, allant toujours vers les meilleurs pâturages, et sans bâtir de nid pour leurs affections. En délogeant, ils laissent leurs souvenirs avec les tapisseries dans la maison qu'ils abandonnent. Aussi ne peuvent-ils comprendre nos attachemens au sol, à l'air, au clocher du village, ni ces acclimatemens de l'ame dans un certain lieu, qui font que partout ailleurs elle devient triste et languissante. Le mal du pays est un de ces mystères que l'on ne peut concevoir si l'on n'est point né au fond d'une province, dans quelque coin de terre où les rameaux de l'antique foi et de l'esprit de famille ombragent encore le berceau. Dans les villes capitales on a entendu ce mot, on le répète; mais ce n'est qu'un bruit sonore, quelque chose comme les mariages d'amour, comme les plaisirs purs d'une existence champêtre; — un lieu commun sentimental que tout le monde sait par cœur, mais que personne ne connaît.

Il n'en était point ainsi pour ces hommes que la persécution forçait à quitter leur paroisse; l'affection pour le pays était, chez eux, le résultat du caractère, des croyances et des habitudes. Abandonner la Bretagne, c'était renoncer à tout ce qui leur avait été doux sur la terre; c'était, réellement, passer d'une vie à l'autre. Ils étaient d'ailleurs accoutumés au calme de la retraite et ils s'éfrayaient d'être ainsi lancés dans les flots du monde; ils avaient joui jusqu'alors de ces fortunes paisibles et abritées, de ces existences en espalier qui s'épanouissent à l'aise sous le soleil du pays, et voilà que maintenant, sans appui, il leur fallait résister à tous les orages et jeter leurs destinées en plein vent dans la vie! Sans doute que la résignation et la force apostolique soutinrent leur courage, mais leur cœur saigna, leur esprit s'assombrit profon-

dément. — Puis, il faut le dire, le lieu de l'exil ajoutait à sa douleur; pour être des prêtres, ces hommes n'avaient pas cessé d'être Bretons. Ils n'avaient point perdu leurs préventions natales contre l'Angleterre, ils n'avaient point oublié que ce peuple, auquel ils venaient mendier l'hospitalité, était le même que, tout enfant, ils avaient appris à maudire! — Car il faut avoir entendu prononcer ce mot d'Anglais sur nos grèves, pour comprendre quel bouillonnement de haine il éveille encore au cœur de nos Bretons. Un Anglais, pour eux, ce n'est pas un étranger, ce n'est pas même un ennemi; c'est un Anglais! — C'est cinq cents ans de pillage, de meurtres, de trahisons; c'est le souvenir vivant des défaites navales de l'empire et des pontons de Portsmouth; c'est la méchanceté et l'hérésie incarnée; tout ce qu'il y a de plus mauvais et de plus détesté sur la terre, depuis que le démon n'y paraît plus. L'éducation, la charité évangélique, avaient bien pu adoucir, chez les prêtres bretons, cette détestation contre la nation maudite, mais non l'effacer entièrement. Ils souffrirent donc doublement sur la terre d'exil, car ils souffrirent dans leur affection et dans leur haine. Ce fut dans le but d'alléger le poids de ces maux de l'ame que les pauvres proscrits se recherchèrent entre eux et se réunirent pour se parler dans la langue de la patrie. L'ancien curé de Perros présidait à cette réunion, et ce fut avec lui, sous son inspiration, qu'ils composèrent le poème de *la Révolution*, dont nous allons parler. Ce poème est donc le cantique sacré de proscrits, c'est le *super flumina Babylonis* d'un nouveau peuple de Dieu, exilé sur un rivage étranger.

Voici le début.

« Quand donc, ô mon Dieu! viendra le jour où je respirerai l'air de ma contrée, où je te reverrai, terre de France?... Mon corps est loin de toi, mais, jour et nuit, ô France! mon ame est sous ton ciel, avec le souvenir de tout ce que tu m'as fait souffrir!

« Trois ans déjà, trois ans entiers depuis que je suis venu sur cette terre des Anglais!... — Et le cœur qui désire beaucoup se lasse si vite d'attendre! — Mais, hélas! peut-être ai-je encore bien à souffrir, peut-être ne te reverrai-je jamais, ô mon pays!

« Assis sur un rocher, près des grèves de la mer, les larmes

coulent sans cesse le long de mes joues , en voyant le péché et l'in-famie souffler sur ma patrie , sans changement , ni trêve.

« Et pour soulager mon cœur , je me suis dit : Chantons ! mais je n'ai pu que l'essayer ; chaque son défailait en soupir ; car , sur un rivage étranger , ma langue s'attache à mon palais ; tous mes chants s'aigrissent et tournent en sombres cantiques. »

Le poète commence ensuite l'histoire de *la révolution française* et de ses suites déplorables. Il raconte la mort de Louis XVI ; puis il ajoute :

« Après un tel crime viendront les autres crimes. Maintenant à la mort la foule !..... Maintenant malheur à tout riche ! Maintenant malheur à tout noble ! Maintenant malheur à tout chrétien !.....

« L'instrument de la mort se promène dans nos paroisses , et fauche des têtes à son gré. Au nom de la liberté , la mort est partout. Aux frontières , il faut mourir par la guerre ; au foyer de ses pères , il faut mourir par l'échafaud !

« Alors vous auriez vu des prêtres vénérables , blanchis et ridés par les austérités , venir , les mains liées , rendre témoignage à la loi de l'Évangile. Ils demandaient l'honneur de mourir ! — Ils furent bientôt exaucés.

« Mille bourreaux sont employés à les conduire à la mort , non pas un à un , mais par troupes. Sept cents sont massacrés à Paris , dans un seul jour , *parce qu'ils croyaient !*

« Pour eux , ni procès , ni défense. Un bourreau les prend et les massacre à sa manière. Il les assomme , les étrangle , les disperse en lambeaux , leur arrache , à pleines mains , les entrailles ; — et quand on est las de tuer , on envoie le reste en exil !

« Honneur , honneur à toi , ma contrée , ma pauvre Bretagne ! mon cœur n'est plus si triste à ton souvenir. Chez toi , des mercenaires (1) pourvoient aux besoins de l'église de Jésus-Christ. — Mille crimes ont été commis , ô Bretagne ! en ta faveur , Dieu pardonnera à mille coupables !

« O nobles mercenaires ! j'envie votre sort ! Pourquoi n'ai-je point la gloire de mourir comme vous ? Combien de temps encore

(1) *Mercenerien*. — Hommes qui vivent du travail de chaque jour.



resterai-je au milieu de mes fatigues et de mes souffrances? — Combien de temps serai-je en prison dans mon corps?

« Mais si ma chair n'est pas ouverte par des plaies saintes d'où puisse s'échapper mon sang, que mon sang se change en larmes, et que ma vie s'écoule par mes pleurs. — Et puisse ma mort, ô mon Dieu, compter pour vous, nobles mercenaires! puisse mon dernier soupir apaiser la colère du Seigneur! »

Le début du second chant a quelque chose de solennel, qui rappelle les prophètes.

« Pourquoi ne puis-je être entendu de l'autre côté de la mer, lorsque je crie de loin la vérité? Pourquoi ne puis-je être entendu lorsque je dis : — Bretons, délassiez-vous du crime et écoutez la parole qui vous instruira. Vous vous plaigniez des tailles, vous les maudissiez, et vous aviez raison, sans doute, mais en quoi a-t-on amélioré votre sort? Quelles charges avez-vous vu diminuer? — On n'a diminué que le nombre de vos enfans!

« Les églises sont pillées, les images saintes détruites, les os des morts sont dispersés sur les chemins; une seule cloche a été conservée dans chaque clocher, pour sonner le beffroi d'alarmes! — Ils ont raison, qu'ils sonnent; qu'ils sonnent le tocsin du feu pour tout le genre humain!

« Pour argent, vous avez du papier; vos terres sont en friche; les denrées sont rares; la guerre tue vos frères; la Convention vous pille et ne vous laisse rien; — je me trompe, elle vous laisse deux yeux pour pleurer!

« On mesure votre grain; on vous pèse votre faim; la réquisition enlève vos chevaux, vos équipages, et, si vous vous plaignez, — regardez bien qui vous écoute!

« Le chêne de la liberté, ce symbole de la révolution, qui devait être greffé sur le grand arbre du paradis terrestre, que vous a-t-il produit jusqu'à présent? — Esclavage et misère! — Vous voilà libres, il est vrai, égaux surtout; — égaux en souffrances, égaux en déceptions.

« Vous dissimulez en vain, hommes de la révolution, vous vous parez de votre orgueil; mais votre esprit a bien de la peine à payer votre cœur: votre civisme est de la contrainte; un seul est heureux, mille souffrent et pleurent. »

Nous nous arrêtons dans ces citations, parce que le poème entier viendrait se jeter sous notre plume. Il continue ainsi, plein d'élan, d'ironie, de sombre tristesse. A la description poétique de l'orage révolutionnaire, succèdent d'admirables regrets sur la ruine de la religion; puis, tout à coup, comme saisie d'une colère sainte, à la vue de ces abominations qui souillent la patrie, la muse jette un cri de guerre, et elle appelle ceux qui sont encore à genoux à se lever et à s'armer du glaive.

« Laïques et prêtres, il faut prendre votre parti. Voyez à mourir et à combattre. Votre roi sur la terre, votre Dieu au ciel.... tous deux ont été outragés; — qui les vengera ?

« Oh ! si ce fut jamais un devoir pour le peuple de se lever, l'heure est venue; qu'il montre sa terrible figure ! Bretons, tout chrétien est soldat pour la foi, tout soldat doit sa vie à son roi !

« Roi de France, séchez vos larmes; plus de regrets, maître, nous mourrons, ou nous jetterons à bas les tyrans. Nos fronts vous serviront de marche-pied pour remonter au trône, et vous y ramènerez la justice et la religion !

— « Et vous, Bretons, à la Vendée ! .... C'est là que la foi est encore debout, couronnée de lauriers sanglans. Le vainqueur est là qui vous appelle, une main sur le sceptre, une autre sur l'Évangile. »

Le poème est terminé par un retour vers les souvenirs du pays et vers de douces espérances.

« O terre des Bas-Bretons, ô ma contrée chérie, ma contrée tant pleurée, sol précieux, si douloureusement abandonné ! je me sens tout frémissant d'avance à la pensée de te revoir. Et pourtant, ô ma Bretagne ! je mourrais content sans avoir vu ton ciel, si le passé renaissait en France.

« Bénie soit l'heure où une pareille nouvelle me sera apportée ! Alors, ô mon Dieu ! dispose de ma vie ! .... que je prenne mon vol vers ton paradis ! De ma douce Bretagne ou de la dure terre des Anglais, la course ne sera ni plus courte, ni plus longue, ô mon Dieu ! »

Telle est cette œuvre dont nous n'avons pu donner que d'informes lambeaux, mais dont nous avons tâché de faire comprendre l'esprit, en disant ce qu'étaient les hommes qui la firent. Pour en

sentir tout le charme, il faut se mettre, comme nous nous sommes efforcés de le faire, au point de vue de l'époque et des auteurs. Il faut retourner pour un moment sa cocarde, écarter les préoccupations libérales, s'identifier à ces chaudes indignations de croyant et juger en poète, non en homme politique. Nous autres apôtres du progrès, que passionne si vivement la religion de l'avenir, nous devons comprendre mieux que personne la religion du passé; nous devons sentir que chez ces hommes, comme chez nous, il y eut croyance, amour et dévouement. Ils avaient foi en leurs pères comme nous avons foi en nos enfans. La différence entre leurs attachemens et les nôtres fut dans les objets, et non dans le sentiment; ils combattaient pour défendre une tombe, et nous combattons pour protéger un berceau.

EMILE SOUVESTRE.

---

HISTOIRE  
ET  
PHILOSOPHIE DE L'ART.

V.  
DU THÉÂTRE FRANÇAIS.

DEUXIÈME PARTIE.  
DE LA RÉFORME DRAMATIQUE.

§ I.

Aujourd'hui plus que jamais j'éprouve le besoin de protester, au nom de la critique, contre les accusations d'outrage et de fatuité, qui, dieu merci! ne manquent jamais à la franchise. Ce que j'ai à dire de la réforme dramatique blessera bien des vanités, effarouchera bien des croyances, et peut-être, au moins je l'espère, ébranlera bien des pensées qui se disent inébranlables. — Je ne suis pas assez fou pour attribuer à mes paroles une puissance divine : je ne crois pas qu'un théâtre nouveau va s'élever à ma voix,

comme autrefois la ville merveilleuse aux sons de la lyre d'Amphion. — Mon rôle est plus modeste et plus facile à comprendre. — J'écoute les poètes, je suis d'un œil vigilant leur trace glorieuse, je compte leurs pas; et quand la foule plus rare commence à les abandonner, je leur dis simplement pourquoi la foule les abandonne. — Mais je n'ai jamais dit, et je ne dirai jamais : Mon conseil est la poésie même.

Bien que sincère dans mes avertissemens, il se peut que je n'aie pas reçu la faculté d'accomplir mes espérances. Je laisse à d'autres plus heureux le soin et la gloire de réaliser ce que je prévois. — Un exemple me justifiera. Il y a quarante-cinq ans, la royauté, on le sait, ne manquait pas de conseillers éclairés. Si la voix des philosophes n'eût pas été méconnue, la monarchie avait encore bien des années devant elle. Elle pouvait s'amender, se rajeunir dans la popularité, et commencer, d'un pas assuré, une route nouvelle et indéfinie. Est-ce à dire qu'on eût trouvé, parmi les philosophes, un garde des sceaux, un ministre de la guerre, un ministre des finances?

Confessons-le sans colère et sans honte : de toute les formes littéraires, la forme dramatique est aujourd'hui la moins honorée, et celle qui à cette heure mérite le moins de l'être. On écrit sans doute bien des mauvais livres; le nombre des mauvaises pièces est encore plus effrayant. Le mal n'est pas irréparable, mais il ne faut pas le taire, si l'on veut le guérir.

Cette déchéance ne tient pas à la forme elle-même; car, entre les noms les plus grands de l'histoire, Sophocle et Shakspeare, Calderon et Schiller, Racine et Alfieri, tiennent glorieusement leur place. Que diraient aujourd'hui ces artistes laborieux, s'ils revenaient parmi nous? De quel œil verraient-ils l'indolence fastueuse des ouvriers qui prétendent à leur héritage? Ce n'est pas eux qui s'étonneraient de l'indifférence publique.

Un roman, un recueil d'épigrammes, soulèvent pendant plusieurs mois des questions sans nombre. Les salons et les académies s'en occupent. On relit ce qu'on a d'abord admiré; on cherche à deviner la cause de son plaisir. A chaque nouvelle épreuve, on découvre des beautés nouvelles; on pénètre plus avant dans la pensée de l'inventeur; on démêle des artifices de composition qui avaient

échappé à une première lecture ; on aime à redire une strophe harmonieuse, à remonter jusqu'à l'origine d'une image ; et quand au fond de son cœur on aperçoit, en caractères confus, ce que le poète a su graver sur l'airain, on s'applaudit naïvement de cette invisible fraternité. — Au théâtre, y a-t-il rien de pareil ?

Après la tragédie consulaire et impériale qui se nourrissait de flatterie, après la tragédie allusive de la restauration, qui prenait pour le dernier terme de la poésie dramatique les taquineries d'un hémistiche, nous avons eu tout récemment, il n'y a pas encore six ans, le drame shakespearien. Le dernier venu est-il plus jeune que les deux autres ?

Le public apporte à l'histoire dialoguée la même insouciance et le même ennui qu'aux plaidoyers emphatiques de la tragédie impériale. Il ne s'inquiétait guère en 1810 de savoir si M. Arnault descendait en ligne directe de Sophocle, par Corneille ; il ne demande pas aux poètes d'aujourd'hui s'ils descendent de Shakspeare par Schlegel ou Letourneur.

Il y a, je crois, à cette indifférence une explication toute simple ; la poésie peut élever jusqu'à elle les pensées les plus rétives et les plus paresseuses ; une fois résolue à l'accomplissement de la tâche qu'elle a choisie, elle peut préparer de longue main l'attention et la docilité de son auditoire ; elle se résigne à l'éducation des hommes qu'elle a entrepris de dominer ; elle mesure à leurs forces l'enseignement des premiers jours. Dès qu'elle sent le sol plus tendre s'ouvrir plus profondément sous le soc de la charrue, elle devient plus hardie, elle ne ménage plus ses mouvemens avec la même avarice ; elle ne craint plus d'épuiser le terrain par une semence trop généreuse ; elle se fie au soleil et à la rosée pour féconder son espérance ; elle attend courageusement que le germe enfoui s'épanouisse et se lève, et la moisson dorée ne manque jamais à sa persévérance.

Ainsi fait la poésie ; mais l'industrie dramatique n'a pas les mêmes ressources, parce qu'elle n'a pas la même tâche. La poésie veut, l'industrie convoite ; la poésie marche lentement à la conquête des intelligences, l'industrie s'adresse aux passions grossières, aux appétits puérils ; la poésie attaque au grand jour et tête haute, l'industrie se cache dans les ravins qui bordent la route, et détrousse

le voyageur attardé. A celui qu'elle a vaincu, la poésie promet, pour le retenir près d'elle, des joies pures, élevées; l'industrie exige pour sa rançon qu'il ne refuse rien à ses desirs; c'est par l'assouvissement des sens qu'elle espère éterniser sa servitude.

Si la poésie impérieuse et sûre d'elle-même occupait le théâtre, l'indifférence ne serait pas de longue durée; l'artiste aurait bon marché de cette somnolence dédaigneuse; il saurait bien réveiller les pensées engourdies; supérieure, par sa vocation et son origine, à ceux qu'elle doit maîtriser, la poésie ne fléchirait pas devant la résistance. Si l'industrie demeure, il n'y a pas pour l'indifférence de terme possible à prévoir.

Une voix illustre a pu dire, sans injustice : Avant peu, le théâtre sera désert, ou du moins sera rayé de la littérature du pays; car les hommes sérieux ne vont plus au théâtre. Cette parole est sévère, mais vraie, en ce qui touche le présent; l'avenir, un avenir prochain, nous l'espérons, se chargera de la réfuter.

Oui, les hommes sérieux ne vont plus au théâtre, parce qu'ils n'ont rien à y voir qui soit digne d'eux et de leur attention; ils vivent avec le passé dans une société intime et familière, et ils attendent, pour coudoyer le présent, que le présent se régénère et se relève. Mais l'heure de la réconciliation ne saurait être bien éloignée, car les hommes de plaisir et d'oisiveté sont arrivés par une autre voie, plus dispendieuse et moins honorable, au même dégoût que les hommes sérieux. Encore un peu de patience, et le désert sera complet.

Autrefois les jeux du théâtre comptaient parmi les plus nobles délassements; l'admiration était courageuse et n'avait pas cette avidité de caprices que nous lui voyons aujourd'hui. Pourquoi cela? le public est-il changé? ou bien a-t-il cédé aveuglément à l'impulsion qu'on lui a donnée? Au xvii<sup>e</sup> siècle, il écoutait avec une joie toujours nouvelle des vers qu'il savait par cœur; il revenait à des pensées connues dans l'espérance de les mieux connaître. Sa curiosité n'avait rien de maladif et d'arrogant; il arrangeait ses distractions comme une étude austère; et son émotion, pour être prévue, n'était ni moins vive, ni moins profonde. Loin de là le frisson qui le saisissait, à des momens marqués d'avance, lui semblait chaque fois plus terrible et plus glacé.

Mais pourrait-on, sans folie, attendre du public d'aujourd'hui une longanimité pareille? C'est aux sens, et aux sens seulement, que s'adressent les ouvriers dramatiques; or, si les joies de l'âme sont infinies, rien n'est plus étroit que le plaisir des sens; c'est une vérité triviale, un aphorisme vulgaire. Si donc le public du xvii<sup>e</sup> siècle avait raison d'être sérieux, attentif, persévérant, le public d'aujourd'hui a raison pareillement de se montrer dédaigneux, insouciant et blasé.

Je ne voudrais pas descendre aux détails d'une démonstration puérole; mais pourtant je suis forcé d'indiquer sommairement les symptômes de la satiété. Il faut, pour accomplir la réforme dramatique, atteindre du même coup le public, les acteurs et les poètes; l'ordre selon lequel s'accomplira cette réforme n'est pas difficile à prévoir: elle ira du public au poète, et du poète à l'acteur. Il est donc très important de ne laisser aucun doute sur les dispositions réelles de l'auditoire.

Voici comme se passent les choses aux soirées qu'on est convenu d'appeler solennelles; la foule se presse au parterre; les femmes jeunes et parées envahissent les loges; le rideau se lève; l'acteur entre en scène; on n'écoute pas, on regarde. A peine si quelques oreilles obstinées essaient de deviner les premiers vers; la salle tout entière a les yeux tournés sur la décoration. Chacun donne son avis sur l'exactitude archéologique d'une chambre sculptée ou d'une portière damassée. Il n'est personne qui, pour avoir feuilleté cent pages de Sainte-Palaye ou de Monteil, ne se croie en droit de critiquer la forme d'un chapiteau roman ou l'écusson d'un chevalier du xii<sup>e</sup> siècle. Pourtant cette érudition mondaine compose volontiers avec le décorateur; et depuis le jour où l'on nous a donné pour un palais de l'île de Chypre l'intérieur de la cathédrale de Sienne, il n'y a plus de transaction impossible. Comme il faut au moins dans la soirée une demi-douzaine de décorations, les antiquaires de la salle ont de quoi défrayer leur petite vanité.

Quand les yeux sont las de parcourir les panneaux et les meubles de l'appartement, l'aristocratie des loges consent à s'occuper des acteurs; mais ce n'est pas encore à l'homme que s'adresse l'attention, c'est au costume seulement. Ici l'occasion est belle pour



les femmes oisives : elles n'ont pas assez de regards pour les surcots et les vertugadins ; elles essaient dans leur pensée le velours et la dentelle qui se promènent sur la scène, et se demandent, avec une anxiété recueillie, si ce n'est pas une parure toute trouvée pour le bal de la semaine prochaine. Une fois décidées, elles peuvent s'abaisser à des réflexions moins graves ; elles comparent le ton du velours au teint de l'actrice : le corsage est trop long, ou bien les épaules ne sont pas assez découvertes ; la coiffure est trop haute pour le front, ou bien le bas du visage est trop large.

Ce savant commentaire dévore la moitié de la soirée. Enfin, vers le milieu du troisième acte, les acteurs ont leur tour. Comme la pièce est à peine écoutée, l'action est assez mal comprise, quoique d'ordinaire l'auteur ait soin de multiplier les incidens et de laisser aux yeux le travail de l'intelligence.

Que dire des acteurs ? juger l'habileté, le bonheur ou la puissance de leurs études ? Mais comment ? il faudrait avoir entendu le rôle entier pour estimer la difficulté de l'entreprise. Il ne reste plus aux beaux esprits de la salle qu'un seul parti, auquel ils se résignent : ils parlent de l'acteur comme d'un cheval de course ; le timbre et le volume de la voix, le frémissement des membres, la pâleur du visage, l'ardeur fébrile de la prunelle, la décomposition des traits, fournissent encore à leur dédain babillard l'occasion d'un triomphe éclatant.

Le rideau tombe, la pièce est jouée, la foule se disperse, oubliée, avant de s'endormir, ce qu'elle a vu, et se réveille le lendemain en demandant un nouveau spectacle.

Si l'on pouvait réunir ensemble dans un même atelier tous les grands génies qui, depuis soixante siècles, ont inventé, et si, par impossible, ils ne mâtaient pas l'insolente satiété du public, je m'assure qu'ils ne réussiraient pas à produire en raison de ses demandes. S'ils se mettaient à son service, s'ils s'enrôlaient à ses gages, s'ils négligeaient de lui rompre en visière, pour l'amener à résipiscence, ils ne tarderaient pas à s'épuiser et à rendre l'ame ; ils auraient beau faire, leur imagination serait toujours au-dessous des sens de l'auditoire. A cette nation de curieux blasés il faudrait une nation d'inventeurs, infatigable, incessamment variée, capable de condenser dans une heure les émotions et les spectacles de tout un

siècle, une nation qui d'un souffle magique ressuscitât les villes endormies, les guerres apaisées dans le tombeau, pour jeter en pâture à l'avidité d'une soirée ce que des myriades d'années ont eu peine à contenir.

C'est-à-dire que pour un pareil public il n'y a pas de poésie possible.

Mais le malade souffre et appelle la guérison; la crise est trop douloureuse et ne peut se prolonger. Harcelé par tous les côtés à la fois, il soupire après le repos; il ne distingue plus la saveur des émotions qui lui arrivent; il a usé dans la débauche le meilleur de ses forces, et il sent bien qu'il est à bout; il se consulte avec effroi; il n'entrevoit pas d'issue; il s'agite avec une inquiétude furieuse, et se dit tous les jours: « Où irai-je maintenant? Quelle voie nouvelle s'ouvrira devant moi? Mon dieu! j'ai vieilli bien vite. Je suis né d'hier, et voilà que déjà mes désirs s'éteignent; d'heure en heure mon sang s'attédie, et bientôt je n'entendrai plus le battement de mes artères. J'ai souhaité ardemment, mon souhait s'est accompli; je n'ai eu qu'à étendre la main, et j'ai touché ce que mes yeux dévoreraient d'avance. Maintenant je languis; le monde est pour moi comme s'il n'était pas, je m'endors dans ma satiété; mes oreilles sont sourdes au bruit; mon regard ne jouit plus de la lumière; je ne sais plus frémir ni trembler; je suis entré dans la mort avant de quitter la terre.

« Est-ce que tout est fini pour moi? Est-ce qu'il n'y a plus de nouveaux spectacles? Est-ce qu'il faudra vivre tout entier dans la mémoire de ce qui n'est plus? Mais je n'ai que des souvenirs confus, et pas une cime lumineuse où la pensée puisse gravir et se reposer, pas une vallée paisible et profonde où le cœur puisse abriter sa tristesse. Ne trouverai-je pas une route qui me conduise à des lieux inconnus? Ne pourrai-je fouler aux pieds des plantes ignorées? Au-delà des terres que j'ai parcourues, n'y a-t-il pas des fleuves plus rapides, des villes plus bruyantes? »

La plainte ne tarit pas et la douleur persévère. Le malade retourne malgré lui aux émotions de la veille; il espère follement qu'une secousse plus violente le rajeunira; il se livre tout entier, il s'abandonne aveuglément, comme si la foudre devait descendre et le purifier par le feu.

Une sobriété sévère peut seul apaiser de pareilles souffrances. Il faut sevrer le malade, couper court à toutes ses habitudes ruineuses, ne laisser venir à lui qu'un air pur, et ménager l'exercice de ses facultés avec un soin vigilant. A ces conditions, peu à peu les sens épuisés reprendront leur activité première, les désirs éteints se ranimeront; le regard, en se baignant dans l'ombre, retrouvera sa clarté.

Essayer une méthode contraire, c'est jouer un jeu périlleux; c'est méconnaître d'emblée les limites de la réalité; c'est croire tout simplement qu'on peut aller du vin à l'éther sans se brûler les entrailles.

Soumise à ce régime, l'intelligence publique ne tardera pas à devenir exigeante: elle était gloutonne, elle sera gourmande: elle demandait un spectacle varié, bruyant, des figures nombreuses et pressées, le déroulement rapide d'un paysage infini, l'entassement inattendu des épisodes; une fois ramenée à sa jeunesse première, elle voudra des lignes harmonieuses, des groupes ordonnés savamment, des contours serrés de près, des figures distinctes, étudiées individuellement, douées d'une physionomie ineffaçable. Elle ne s'inquiétera plus de la variété des couleurs, ni du nombre des plans; ayant peu à voir, elle verra bien; elle sera impitoyable au mensonge et à l'exagération. Elle acceptera sans chicane mesquine l'invention sérieuse et sincère; mais elle n'aura que de la pitié pour les pompes enfantines, pour les carrousels dorés, qui montent sur le théâtre, et prennent la place de l'histoire. Surtout elle répudiera d'un regard dédaigneux ces hauberts et ces cottes de mailles qui reluisent au soleil, mais qui sont vides; elle ne prendra pas un juron pour une date, ni un tabard pour un héros.

Alors la poésie dramatique sera vraiment difficile; alors il ne sera plus permis à personne d'improviser en quelques nuits le spectacle d'une soirée. Pour être admiré sérieusement, il faudra un travail sérieux. Pour être un grand poète, il faudra quelque chose de plus que cinquante cierges et quelques aunes de velours.

Après le public indifférent et blasé nous aurons le public attentif.

Or, à moins d'ignorer le sens des mots et la valeur des choses, il est facile de prouver que la curiosité sera en raison inverse de

l'attention : ceux qui voient beaucoup ne regardent pas. La curiosité, telle que le monde l'entend, n'est qu'une perpétuelle distraction, c'est-à-dire une perpétuelle oisiveté. Pour les sens, c'est le libertinage; pour l'esprit, c'est l'ignorance; pour le cœur, c'est l'égoïsme.

Une fois, au contraire, que la curiosité s'apaise et s'enferme dans d'étroites limites, l'attention, plus puissante et plus libre, atteint aux cimes les plus hautes de la clairvoyance; et, dans les trois ordres que j'ai dit, elle arrive au plaisir, au savoir, au dévouement.

Face à face avec un public attentif, le poète ne manquera pas de mesurer ses forces avant d'engager la lutte : sûr que pas un de ses mouvemens ne sera perdu, il ne laissera pas au hasard le choix de ses attitudes; il composera son geste et sa voix.

Résolu à ne produire qu'un nombre déterminé d'impressions, il les voudra profondes et inévitables; et pour atteindre le but qu'il aura marqué, pour frapper d'un coup décisif la place préférée, pour tailler une blessure large et saignante, il réfléchira longtemps avant de lever l'épée.

Alors la prophétie prononcée sur le théâtre ne sera plus vraie; l'ode et le roman auront sur la scène un rival digne de leur jalousie. Comme l'ode et le roman, le drame aura des beautés successives, pénétrables aux uns, impénétrables aux autres; on reviendra voir trente fois la même héroïne, avec la certitude d'éprouver une émotion nouvelle.

Le jour où se lèvera cet astre glorieux, les antiquaires n'auront pas grand'chose à dire; il feront silence avec la foule, ils redeviendront hommes pour écouter et s'attendrir.

Mais pour ce drame qui viendra, où seront les acteurs?

## § II.

Je ne crois pas, comme on le répète partout, que la rue de Chartres et le boulevard Bonne-Nouvelle soient en mesure de régénérer la Comédie-Française. Il se peut que Perlet ait joué Molière à Londres d'une façon très remarquable; les réflexions ingé-

nieuses qu'il a publiées sur le rôle de Tartufe ne seraient pas une preuve sans réplique. — Mais Gontier, si admiré dans le cadre étroit qu'il avait choisi, n'aurait produit, j'en suis sûr, qu'un effet très médiocre dans la haute comédie. Entre les acteurs qui ne sont pas rue de Richelieu, j'en sais un, mais un seul, qui devrait y être, et qui fournirait aux poètes et aux critiques un curieux sujet d'étude, Frédérick Lemaitre. Tous les reproches qu'on peut lui faire n'altèrent pas l'incontestable originalité de son talent. Qu'il soit indocile et rebelle aux avertissemens, c'est un malheur sans doute; mais jusqu'ici, qu'on nous le dise, de qui lui sont venues les remontrances? Bocage et Lockroy sont à coup sûr très supérieurs aux deux tiers de la Comédie-Française; mais, s'ils quittaient la scène où ils sont populaires, je doute fort qu'il ne perdissent pas au change. Lockroy, malgré la netteté de son intelligence, est d'une tristesse monotone : c'est une vivante élogie. Quant à Bocage, la rapidité merveilleuse de ses succès a jusqu'ici fermé ses yeux sur la véritable mission de l'acteur. Il dépèce un rôle, il l'émette phrase à phrase, pour montrer qu'il n'en oublie rien; il craindrait, en le composant, en soudant par sa volonté tous les détails que trop souvent le poète éparpille, de laisser dans l'ombre, ou seulement de rejeter sur le second plan, un mot qui peut être applaudi. — Après eux, je ne vois plus personne à nommer, à moins d'aller chercher, parmi ses panégyristes, Émile Taigny, qui semble à quelques vieilles femmes l'espérance de l'art dramatique, mais qui serait fort déplacé dans un rôle de Molière ou de Beaumarchais. Le satin et la poudre lui vont à merveille, je le veux bien; mais, fût-il le plus beau cavalier du monde, il aurait encore beaucoup à faire pour devenir un acteur passable.

Parlerai-je de M<sup>me</sup> Volnys et de M<sup>me</sup> Albert? Il n'y a rien à en dire, sinon qu'elles sont fort au-dessous de M<sup>me</sup> Théodore qui, certainement, ne se serait jamais risquée à la Comédie-Française. — M<sup>me</sup> Allan mérite seule une exception; elle a souvent fait preuve d'une grande finesse, et son absence est à regretter.

Je reviens à la rue Richelieu. A Dieu ne plaise que j'entreprenne l'analyse individuelle des cinquante-deux acteurs qui se partagent les deux cent mille francs de M. Thiers; la tâche serait au-dessus de mes forces, et surtout au-dessus de mon savoir. Les trois

quarts de ces messieurs me sont parfaitement inconnus, et je ne rougis pas de mon ignorance.

Ce qu'il importe de saisir et de caractériser, c'est la physionomie générale et constante de la Comédie-Française. Les singularités personnelles, les originalités excentriques y sont trop rares pour compliquer beaucoup l'analyse collective. Il y a un mot d'ordre qui régit les sociétaires et qui les console, à ce qu'ils disent, de l'indifférence publique, c'est le respect de la tradition.

Pas un d'eux, à l'heure où je parle, n'essaie de pénétrer à sa manière le sens de *Cinna* ou de *Britannicus*; pas un d'eux ne tâche de surprendre dans un rôle écrit entre Richelieu et Bossuet les intentions ignorées de la foule. Ce qui les préoccupe surtout, c'est de savoir comment Lekain ou Molé, Préville ou Fleury, M<sup>lle</sup> Contat ou M<sup>lle</sup> Clairon, jouaient ce qu'ils ont à jouer.—Au nom de la tradition, ils ont fait de l'art dramatique, le plus vivant et le plus énergique de tous les arts, une momie inerte, immobile.

Si la tradition était vraie, authentique, l'obéissance militaire au passé serait une folie digne de pitié; l'accomplissement servile de commandemens obscurs ne mérite que la colère.

Ils prétendent garder l'arche sainte contre la profanation des impies; ils s'appellent entre eux les lévites du temple; et voyez comme ils honorent le vrai Dieu! Scarron, prié de travestir Corneille ou Racine, ne les eût pas traités plus lestement. Ce qui, parmi les sociétaires, se nomme le répertoire est une parodie indigne des tréteaux. Il n'y a pas dans une fête foraine de jongleur ou d'arlequin, qui n'ait dans ses manières, dans sa voix, dans son geste et son attitude, plus de gravité, de bon sens et de suite, que les acteurs chargés à la Comédie-Française de représenter les chefs-d'œuvre du grand siècle. S'il y a au monde une profanation misérable, un sacrilège insultant, une simonie criminelle, c'est le supplice infligé chaque jour à l'immortelle pensée de ces poètes illustres. Et pour que rien ne manque à cette ignoble souillure, les costumes et les décorations sont à la hauteur des comédiens; *Iphigénie en Aulide*, représentée dans une grange de village, par une troupe ambulante, ne serait pas autrement défigurée. Clytemnestre hurlée par M<sup>me</sup> Paradol, Achille grassé par le gosier matamore de M. David, quel spectacle grand Dieu! et la tente du roi des rois,

du chef de la flotte grecque, simulée par une baraque égratignée où l'on n'oserait pas montrer les singes !

Cette belle et noble tragédie, si simple et si sévère, si pareille dans ses majestueuses draperies, dans son attitude contenue, aux premiers âges de la sculpture éginétique, demi-divine et demi-humaine, qu'est-elle devenue entre les mains ignorantes de ces prêtres obstinés ? Ne viendra-t-il pas un docteur jeune et hardi pour chasser tous ces publicains du temple ?

Molière aussi est livré pieds et poings liés à l'impitoyable tradition. Vainement a-t-il brisé son vers pour échapper à la mélopée nasillarde qui n'était pas inconnue à l'Hôtel de Bourgogne, et qu'il prévoyait dans un avenir indéfini ; vainement a-t-il donné à sa parole toute la souplesse de la pourpre tyrienne ; l'amant de la Béjard n'est pas plus heureux que l'amant de la Champmélé : M. Saint-Aulaire fait la partie de M. David.

Pour des acteurs sérieux l'ancien répertoire devrait être un perpétuel sujet d'études et d'émulation ; mais je voudrais la lutte généreuse, entière, sans restriction, sans arrière-pensée, sans privilège ; et ce qui se passe sous nos yeux à la Comédie-Française est loin de réaliser nos vœux.

On sait l'excellence de M<sup>lle</sup> Mars dans *Celimène*, *Araminte*, et *Sylvia* ; il est impossible de surpasser l'élégance et la netteté de sa diction, de donner à chaque mot une valeur plus vraie, d'indiquer plus finement, sans exagération et sans guinderie, les moindres intentions d'un rôle ; c'est là un beau patrimoine, et qui devrait suffire à son orgueil. Qu'elle soit plus admirable encore dans *Marivaux* que dans *Molière*, peu importe à sa gloire, si elle est exquise dans tous les deux. Mais pourquoi défendre comme un domaine inaliénable les rôles qui ont été pour une autre, qui pourraient être encore l'occasion d'un triomphe ? M<sup>me</sup> Dorval a joué dans plusieurs grandes villes de France, *Suzanne du Mariage de Figaro* ; elle a montré dans ce rôle des qualités précieuses ; elle n'a pas copié M<sup>lle</sup> Mars, elle n'a pas même songé à l'imiter ; elle a compris le personnage à sa manière. Au lieu d'une coquetterie malicieuse, réfléchie et contenue dans ses moindres élans, plus savante que vive, et que M<sup>lle</sup> Mars traduit à merveille, elle a trouvé dans Beaumarchais une jeune fille fière de sa beauté, confiante en elle-

même, hardie à la réplique, invitante sans lasciveté, vive et folâtre sans se livrer, pleine de force et de séduction. Laquelle des deux a raison? Faut-il louer M<sup>lle</sup> Mars d'avoir transformé le poète, pour le ramener aux conditions de sa nature? Faut-il remercier M<sup>me</sup> Dorval d'avoir été droit à Beaumarchais, d'avoir saisi le rôle dans son entière franchise, sans retrancher rien à son égrillarde insolence? La question vaut bien qu'on la soulève; et comment décider, si la lutte n'est pas permise?

De la part de M<sup>lle</sup> Mars, consentir à la comparaison, ce ne serait pas seulement justice, ce serait aussi à notre avis un excellent calcul. Elle ne perdrait pas à ce jeu un seul de ses admirateurs; sa générosité ne lui coûterait rien. Et puis elle pourrait prendre sa revanche. Par exemple, elle n'aurait qu'à choisir Adèle d'Hervey, qui dans l'origine lui était destinée, et je m'assure qu'elle trouverait moyen de rajeunir et de renouveler le rôle créé si heureusement par M<sup>me</sup> Dorval; elle serait autre et ne serait pas inégale; elle interpréterait avec une habileté inattendue, avec une pénétration presque divine, des sentimens inaperçus jusqu'ici, elle ferait saillir avec un relief éclatant bien des couleurs demeurées dans l'ombre. N'est-ce pas là une rivalité honorable?

Je voudrais aussi voir passer aux mains de M<sup>me</sup> Dorval le rôle de Clotilde. Je n'accepte pas la pièce comme un chef-d'œuvre : il s'en faut de beaucoup; mais pour ceux qui consentent à subir les trois premiers actes, le quatrième et le cinquième sont un digne dédommagement. C'est un mélodrame, à la bonne heure, mais un mélodrame douloureux et poignant, une face nouvelle et avilissante de la jalousie, une flétrissure de l'âme humaine hardiment montrée. Je laisse de côté la question littéraire, pour ne considérer que l'étude purement dramatique. Eh bien! l'auteur doit désirer pour lui-même, en vue de ses inventions à venir, pour le public auquel il s'adresse, que tous les côtés de sa création soient révélés avec une égale franchise. Or, comme M<sup>lle</sup> Mars et M<sup>me</sup> Dorval ne se ressemblent en rien, comme elles ont toutes deux une puissance égale, mais diverse, la chance de révélation est inévitable. Ici d'ailleurs l'expérience plaiderait plus haut que moi : à Rouen, à Bordeaux, qui ne sont pas des villes illétrées, M<sup>me</sup> Dorval a joué



Clotilde, elle a excité dans ce rôle un enthousiasme unanime. Pourquoi serions nous privés de la voir dans Clotilde?

Je conçois très bien la hiérarchie militaire ; mais je n'accepterai jamais la hiérarchie dramatique. Et puis il y a un moyen bien simple d'arrêter l'empiètement, c'est d'exiger l'échange. Que M<sup>lle</sup> Mars prête Clotilde, et qu'elle prenne Marion Delorme, qui lui était destinée aussi bien qu'Adèle d'Hervey ; qu'elle donne à la voix suppliante de la courtisane amoureuse le timbre pur et mélodieux dont elle sait si bien le secret ; qu'elle justifie par l'attrait tout puissant de sa diction, par l'ingénuité savante de sa démarche, le poétique entraînement de Didier ; qu'elle nous explique à sa manière comment le courtisan rêveur, qui pouvait chaque jour admirer les blonds cheveux d'Anne d'Autriche, s'est laissé prendre à cette pauvre fille, si mal menée dans les Mémoires du coadjuteur, et qui avait reçu dans son lit la moitié de la cour et les trois quarts de la ville.

Est-ce là, qu'on nous le dise, une tâche indigne de M<sup>lle</sup> Mars ?

S'il y a un comité à la Comédie-Française, ce que j'ignore absolument, que le comité décide souverainement les mutations que je propose. Si le comité n'est qu'un être idéal, insaisissable, utile tout au plus pour fermer la bouche aux vanités blessées qui débutent dans l'alexandrin, il y a sans doute au-dessus de ce fantôme d'autorité sociale une autorité réelle, une, personnelle, logique et inflexible, capable de comprendre et de servir l'intérêt commercial, sinon l'intérêt littéraire du théâtre. Or ici les deux intérêts se réunissent pour donner le même conseil ; l'égalité parmi les artistes éminents est une des conditions vitales de toute entreprise dramatique. Au reste on assure que M. Jouslin, s'il n'avait pas les mains liées, réaliserait la meilleure partie de nos espérances.

Si M<sup>lle</sup> Mars avait pris le parti qu'on pourrait lui supposer, et auquel je refuse de croire, si elle avait résolu de ne confier les rôles créés par elle qu'à M<sup>lle</sup> Plessis, ce serait de sa part une maladresse impardonnable, une gaucherie désastreuse. A quoi peut servir cette reproduction littérale et servile du geste et de la voix de M<sup>lle</sup> Mars ? Qu'avons-nous à faire de toutes ces minauderies puériles, de toutes ces contrefaçons mesquines et mortes ? Quand elle aura fléchi le cou, tourné la tête, levé la main comme son modèle, et qu'elle se

dira follement : Voici que je l'égale, de quel profit sera pour l'art dramatique cette singerie de pensionnat ?

Il est bon que Molière et Beaumarchais changent de signification et de portée dans la bouche de M<sup>lle</sup> Mars et de M<sup>me</sup> Dorval, comme Cimarosa et Mozart dans la bouche de M<sup>mes</sup> Malibran et Pasta, Fodor et Sontag. Ces métamorphoses laborieuses sont pleines d'enseignemens et de révélations ; mais M<sup>lle</sup> Plessis est à M<sup>lle</sup> Mars ce que l'ombre est à la statue.

### § III.

Je serai plus bref sur les poètes, et je n'ai pas besoin de justifier le laconisme de mes réflexions : si elles sont justes, elles sont pressenties ; si elles sont imprévues, elles sont fausses.

Au public et aux acteurs que nous voulons, quels poètes pouvons-nous souhaiter ? Faut-il demander, comme une réaction violente et salutaire, le retour de la tragédie antique ? Faut-il remonter jusqu'au théâtre d'Athènes, ou même, pour atteindre les dernières limites de la simplicité, jusqu'au théâtre de l'Asie ? Choisirons-nous entre Kalidâsi et Sophocle ? Imposerons-nous à la satiété languissante de nos contemporains l'élegie pastorale de l'Inde, ou l'élegie sentencieuse de la Grèce ? Chercherons-nous dans la nudité chaste et gracieuse des inventions attiques le rajeunissement de notre scène ? Conseillerons-nous aux imaginations ardentes de la génération qui grandit autour de nous de se retremper dans la lecture d'Hérodote ou d'Homère, et de prendre parmi les familles héroïques le thème de ses créations ? Non. Ce serait vouloir l'impossible. L'Orient et la Grèce ne sont pas morts pour le théâtre, comme on le dit. La sève poétique de ces contrées n'est pas encore tarie ; mais pour multiplier les rameaux, pour élargir la tige, pour épanouir les bourgeons de cet arbre magnifique, il faudra changer la culture.

S'il arrive, dans un avenir prochain, à un artiste éminent d'étudier la Grèce et l'Orient pour les dramatiser, il ne devra se proposer pour modèle ni Sophocle, ni Racine, ni Alfieri : espérer de surpasser la majesté du premier, la grâce du second, l'inflexible

âpreté du troisième, serait une folie. Mais il y a dans l'antiquité un côté naïf et pittoresque, une franchise hardie qui se révèle plus volontiers dans les historiens que dans les poètes; ce côté-là est encore vierge, et la poésie moderne peut s'en emparer glorieusement. — L'art souverain, l'art suprême de la Grèce, la statuaire, avait envahi toutes les autres formes de la fantaisie. L'architecture n'existait pas par elle-même, c'était un prétexte à la statuaire; et, comme Phidias a touché les plus hautes cimes de l'idéalité, il est naturel que les grands poètes, en vue de Phidias, aient négligé volontairement le détail de la vie réelle, comme trivial et mesquin. — Il ne s'agit pas de glaner, la moisson n'est pas faite.

Faut-il prescrire Shakspeare et Calderon plutôt que Sophocle et Racine? je ne le crois pas. Il y a toujours dans l'imitation un danger inévitable, c'est la confusion des qualités secondaires et des qualités intimes du modèle. Ainsi Racine donne Campistron, Shakspeare donne Knowles. Quand l'école poétique de la restauration fit une levée de boucliers contre la tragédie impériale, et confia sa gloire et son salut à la poésie anglaise du xvi<sup>e</sup> siècle, elle n'aperçut pas, à ce qu'il semble, l'écueil où elle est allée se briser. Elle crut qu'en jetant sur la scène toute une génération, en réunissant dans un spectacle de trois heures les événemens et les hommes d'un demi-siècle, elle gagnerait sa cause, et n'aurait plus rien à envier à la cour d'Elisabeth. C'est une méprise étrange, mais qu'on ne peut nier: on a pris le cadre pour le tableau, le vêtement pour l'homme, l'écorce pour l'aubier.

Si Shakspeare est grand, s'il abrite sous son ombre un siècle tout entier, si Juliette est la digne sœur de Beatrice et de Nausicaa, ce n'est pas parce que le poète s'est joué de l'espace et du temps. Si les toiles qu'il a signées de son nom sont belles entre Titien et Rubens, ce n'est pas parce qu'il a prodigué les couleurs. Il est trop haut placé sur son piédestal pour que les railleries glapissantes des universités et des académies puissent atteindre son oreille et amener la colère sur ses lèvres; mais son mépris pour le temps et l'espace, la prodigieuse multiplicité de ses couleurs, ne sont pas ses vrais titres.

Le côté immortel et divin d'*Othello*, d'*Hamlet*, du *Roi Lear* et de ses admirables *Chroniques*, c'est l'analyse humaine, c'est la

constante prédominance des sentimens éternels, c'est le perpétuel triomphe de ce qui sera toujours sur ce qui était dans un temps et dans un lieu donnés. Ce n'est pas par le savoir qu'il a conquis son rang : son ignorance faisait pitié à Ben Jonson. Il avait mieux que le savoir, il avait l'omniscience. Il ne connaissait pas la Grèce comme Heeren, ni l'Italie comme Sismondi ; mais il comprenait les biographies de Plutarque et les nouvelles de Giraldi à sa manière, il les pénétrait par un sens refusé aux autres hommes. Il a été grand poète, parce qu'il était grand philosophe.

Ni Sophocle, ni Shakspeare. Quel sera donc le théâtre nouveau ? L'histoire sera-t-elle muette sur les destinées prochaines de notre scène ? Non sans doute. Mais je ne veux pas esquisser en quelques lignes un tableau réservé à de plus habiles. Nous laissons à M. Charles Magnin le soin de nous révéler les origines du théâtre en Europe. Je laisse à son érudition patiente le soin de porter la lumière dans ces ténèbres poudreuses. Pour moi, je me contenterai de ramener à trois formules précises et compréhensives l'histoire de la scène française depuis 1610 jusqu'à 1854.

Ces formules, les voici :

De 1610 à 1715, la poésie dramatique se réduit à l'analyse. Corneille, Racine et Molière, malgré leurs affinités avec l'Espagne, la vieille Grèce et la vieille Italie, consacrent toute leur volonté au développement désintéressé de l'ame humaine. L'emphase lucanienne de Corneille, la pudeur élégiaque de Racine, la déclamation sentencieuse de Molière, ne troublent pas la vérité générale de cette première formule.

De 1715 à 1784, depuis la mort de Louis XIV jusqu'au *mariage de Figaro*, le théâtre tout entier n'est qu'un immense pamphlet. Crébillon. — Marivaux, sont en dehors du mouvement. — Le pouvoir appartient à Voltaire et à Beaumarchais ; et qui niera l'intime parenté de *Mahomet* et de *Figaro* ? — Au dix-huitième siècle, l'étude savante des formes antiques n'était plus possible ; la poésie dramatique ne pouvait pas ne pas être militante ; sous Louis XIII<sup>e</sup> et Louis XIV, elle était un ornement de la monarchie. Sous la régence et sous Louis XV, elle devint une arme contre la royauté.

Les tentatives ébauchées depuis cinquante ans n'ont pas encore

de conclusion. Après l'analyse et le pamphlet, que pouvons-nous attendre? L'analyse ne nous suffit plus; le pamphlet nous est inutile. Il nous faut à présent l'analyse dans l'action, c'est-à-dire l'humanité dans l'histoire, la philosophie dans la réalité. — Cette formule aux mains d'un grand poète deviendra un théâtre magnifique et nouveau, comme la courbe dont Lahire a donné l'épure est devenue la coupole de Saint-Pierre.

P. S. Au moment où j'achève ces paisibles réflexions, M. Scribe vient à nous avec une comédie en cinq actes, ni plus ni moins; il me réveille en sursaut au milieu de mes songes dorés sur l'avenir dramatique de la France. J'aurais mauvaise grace à ne pas essayer sur lui les formules que je viens de poser. Bien que l'auteur de *Bertrand et Raton* soit à coup sûr un des hommes les moins littéraires de ce temps-ci, je ne puis guère me refuser à parler de lui; car le plus grand nombre se méprendrait sur mon silence (1).

Robert Walpole est le héros nominal de la nouvelle comédie; mais que l'auteur se rassure: je ne composerai pas à son usage une petite leçon d'histoire; je ne le chicanerai pas sur son ignorance. Habitué qu'il est à vanner librement les plus grands noms, à les rimer pour l'Opéra et l'Opéra-Comique, à les distribuer en ariettes et en duos, il agit très cavalièrement avec les princes et les ministres; il saute à pieds joints par-dessus la chronologie et la géographie. Le Robert Walpole de l'histoire n'a pas grand'chose à démêler avec *l'Ambitieux* de M. Scribe; ce qu'il avait fait de Struensee présageait assez bien ce qu'il ferait de Walpole; il ne faut donc pas gaspiller son temps et sa parole dans ces querelles secondaires.

*L'Ambitieux* que nous avons vu jeudi dernier est une pure inven-

(1) L'avis sévère exprimé sur la nouvelle comédie de M. Scribe par l'auteur de cet article ne sera peut-être pas partagé par la majorité de nos lecteurs. Une foule de traits spirituels, applaudis à la représentation, ont mérité la sympathie de l'auditoire. Mais l'inflexible impartialité qui préside constamment aux jugemens littéraires de la *Revue*, nous faisait un devoir de ne pas gêner aujourd'hui l'indépendance de notre rédacteur habituel, pas plus que nous ne l'avons fait pour MM. Delavigne et Hugo.

tion, une création indépendante et hardie, s'il en fut; l'action se noue et se dénoue avec une simplicité très remarquable; qu'on en juge :

Au premier acte, Robert Walpole, premier ministre de la Grande-Bretagne, vient souper chez un vieil ami de collège qu'il n'a pas vu depuis dix ans, et se plaint à lui du néant des grandeurs humaines; au style près, c'est un centon de Philémon et Baucis.

Au second acte, l'ami de collège, médecin très savant et profond philosophe, introduit à la cour, obtient du roi qu'il acceptera la démission de Robert Walpole.

Au troisième acte, le roi charge le ministre démissionnaire de choisir lui-même son successeur. Robert désigne son neveu Henri.

Au quatrième acte, le roi surprend une lettre de Henri à la comtesse de Sunderland. La comtesse s'est donnée au roi qu'elle n'aime pas, et résiste à Henri qu'elle aime. Pourquoi? Nous n'en savons rien. — Le nouveau ministre est arrêté comme coupable de lèse-majesté, envoyé en prison, et menacé de la peine capitale.

Au cinquième acte, Robert Walpole intercède pour son neveu, et reprend son portefeuille.

Que vous en semble? N'y a-t-il pas dans cette fable dramatique une naïveté charmante? Trouverait-on dans les comédies de Berquin une action plus limpide et plus facile à suivre? Je ne le crois pas.

Il y au fond de cette comédie, très ennuyeuse d'ailleurs, une leçon sévère pour les ambitieux. Robert est jaloux de son neveu ministre, jaloux jusqu'à la haine; pour son neveu disgracié, il n'est rien qu'il ne fasse, il irait jusqu'à jouer sa tête pour le sauver: ce qui prouve, jusqu'à l'évidence mathématique, combien l'ambition est un vice dangereux et funeste. On est tenté de s'écrier avec le panégyriste d'Henriette d'Angleterre: Et maintenant instruisez-vous, vous qui gouvernez les peuples.

Ne trouve-t-on pas dans cette nouvelle création de M. Eugène Scribe tous les mérites réunis? Vraisemblance des incidens, habileté des ressorts, vérité de mœurs, connaissance parfaite du pays où la scène est placée, rien n'y manque. Comme il a deviné, comme il a flétri la mesquinerie des intrigues ministérielles!

comme il a percé à jour, comme il nous a révélé le secret des fortunes politiques! A quoi tient pourtant le bonheur des nations?

Tous les personnages sont intéressans, depuis le roi qui a besoin d'un prestidigitateur italien pour s'emparer du mouchoir de sa maîtresse, jusqu'au médecin qui se laisse peu à peu corrompre par l'air empoisonné de la cour. Robert a des retours pleins de profondeur et de clairvoyance; il excelle dans les monologues; il s'enseigne à lui-même, avec une complaisance vraiment exemplaire, toute la détresse de sa situation; il se maudit, il se méprise avec une bonne foi sans réserve.

La comtesse de Sunderland est un caractère très habilement jeté; c'est une figure mélancolique très ingénieusement placée entre le roi, le ministre et le médecin; elle s'élève jusqu'aux plus hautes régions de la poésie, et colore la pièce tout entière d'un rayon lumineux d'idéalité.

Et le style! il est plus merveilleux encore que l'action et les caractères! Comme il est imagé, concis, expressif! Comme les contours de la phrase sont dessinés! Comme les pensées se déduisent! Comme les sentimens vous saisissent et vous maîtrisent! Comme le rire et les larmes s'échappent alternativement des moindres paroles! Comme chaque chose est dite, et comme il serait impossible de le dire autrement! Quelle précision, quelle justesse, quelle nécessité! Comme l'auteur se joue agréablement des exigences quineuses de la syntaxe! Comme il cravache la langue qui lui résiste! Comme il est familier avec noblesse! Tous les âges de notre littérature sont glorieusement représentés dans cette mémorable comédie; la soudaineté de Montaigne, la netteté de Pascal, la clarté de Voltaire, tout cela en trois heures! C'est un abrégé de toutes les perfections!

Pourquoi M. Scribe s'est-il montré si sévère aux caprices de notre langue? Pourquoi n'a-t-il pas obéi aux lois de cette maîtresse souveraine qui *sait régenter jusqu'aux rois*? Pourquoi n'a-t-il pas fléchi le genou devant la grammaire? Belles questions vraiment! Quand on est, comme M. Scribe, seigneur absolu de toutes les pensées qui se récitent, se chantent ou se dansent dans toute l'étendue de la capitale; quand on a brillé, comme lui, dans le ballet, le mélodrame et le vaudeville, est-ce qu'on a le temps de penser à de

pareilles misères? Autant vaudrait lui demander pourquoi il oublie souvent de coudre des rimes à ses vers. Son imagination, entendez-vous, vaut bien assez par elle-même et n'a pas besoin des fastueux ornemens de la syntaxe. Il a sa langue à lui, docile, variée, irrégulière pour les profanes, imprévue, impossible à prévoir, mais riche, abondante, inépuisable en ressources. Il la gouverne à sa guise, et ne rend compte à personne de sa volonté.

C'est pourquoi le *Mariage d'argent*, *Bertrand et Raton*, et *l'Ambitieux* sont trois chefs-d'œuvre du premier ordre.

C'est à peine si je crois utile de parler de plusieurs plaisanteries excellentes, récitées jeudi dernier. La chambre des députés, le ministère, la cour, rien n'est épargné; les vanités parlementaires, les tripotages d'antichambre, l'égoïsme des favoris, tout cela est flagellé avec une virilité qui rappelle Juvénal en ses meilleurs jours.

Le public a très bien pris son plaisir en patience; il n'a pas murmuré un seul instant. Il semblait humer de tous ses poumons le parfum de sagesse qui s'exhale de toutes les parties de ce grand poème. Les acteurs parlent debout pendant une demi-heure; ils s'assoient pour parler encore; ils se relèvent pour continuer leur dialogue: personne n'a paru étonné de les entendre pérorer si long-temps. Malgré la complication savante de la fable, l'action proprement dite est toujours au même point, depuis le commencement jusqu'à la fin de la soirée; mais n'importe! la salle tout entière était suspendue à la bouche des acteurs comme Didon aux lèvres d'Énée.

Pourquoi cette admiration complaisante, ou plutôt cet enthousiasme obstiné? pourquoi pas une voix ne s'élève-t-elle contre l'envahissement de cette colossale renommée? Il y a donc un charme tout-puissant dans le génie de cet homme? il a donc fasciné son siècle? Il parle, il est écouté; il chante, il est écouté; il danse, il est écouté encore; il se croise les bras, et la foule s'inquiète de son oisiveté. Quand il a passé tout un mois sans se montrer, on s'interroge, on cherche à deviner ses projets, comme ceux de la diète germanique. On s'épuise en conjectures sur le silence de ce poète illustre.

C'est que sa gloire est consacrée; c'est que depuis 1819, depuis



Le succès de *la Somnambule*, rue de Chartres, il est le plus grand homme de son temps. Rien n'est commode pour la foule comme une idole toute prête; admirer ce que tout le monde admire, c'est se dispenser de la réflexion; s'agenouiller devant un autel usé déjà par les dévotions, c'est la plus facile des religions. Le secret des plus hautes popularités n'est souvent qu'une imitation moutonnière, un aveugle entraînement; on applaudit comme on bâille, parce qu'on voit bâiller ou applaudir. Quel néant que la gloire!

Ce n'est pas tout. Le respect de la foule pour M. Scribe tient encore à d'autres causes que l'imitation. Il faut bien appeler les choses par leur nom et se résoudre aux explications les plus triviales, quand l'évidence est là pour forcer la conviction. L'élément le plus sérieux, le plus incontestable de la renommée de M. Scribe, c'est tout simplement le chiffre et la rapidité de sa fortune. Le dieu qui domine aujourd'hui toutes les croyances, qui ne connaît pas d'hérétiques ni d'impies, qui se passe très bien de conciles et de prédications, qui n'a pas besoin pour triompher de croisades et de bûchers, le dieu universellement adoré, c'est l'argent.

L'auteur de *l'Ambitieux* est riche, faut-il s'étonner s'il est demi-dieu pour la foule? Il s'est fait un blason avec deux barbarismes arrogans; il est grand seigneur à sa manière; il a ses courtisans et ses flatteurs, ses élèves et ses secrétaires. Il entreprend le dialogue dramatique sur une échelle immense; il a toujours en activité une douzaine d'idées qui se préparent pour la scène. Il a des ateliers pareils à ceux de Birmingham qui prennent l'invention à des heures diverses, qui la dégrossissent, qui la cardent, qui la filent, qui la mettent en écheveaux, qui la nattent; il fait de la parole tout ce qu'on fait du laiton ou de la laine. C'est un industriel éminent. Je ne sais pas pourquoi il ne siège pas dans le conseil supérieur du commerce, pourquoi M. Duchâtel ne lui cède pas sa place. Un jour il atteindra la haute fortune de sir Robert Peel; il sera prié de composer un cabinet.

C'est un homme qui a fait son chemin; il ne s'est pas amusé aux niaiseries littéraires. Si d'aventure il eût trouvé dans son cerveau l'étoffe du *Cid* ou des *Femmes savantes*, il n'aurait pas eu l'imprudence de les produire. Versifier laborieusement une idée conçue avec lenteur, mûrie dans la méditation; vivre pendant plusieurs

mois, pendant une année peut-être, tête à tête avec une seule volonté, quelle gaucherie enfantine! Avec le *Cid* et les *Femmes savantes*, M. Scribe aurait fait trois opéras, six ballets, et quelques menus vaudevilles.

Le génie de M. Scribe, ce n'est pas de couler le bronze ou de ciseler le marbre, c'est de donner à chacune des idées qu'il rencontre une valeur monétaire. Il n'est pas très scrupuleux sur le choix des sujets; il prend de toute main; roman, nouvelle, proverbe, tout lui est bon. Il met sous les pilons tous les chiffons que le passant foule aux pieds; il se fie au cours d'eau de son moulin, et de tous ces lambeaux informes, il fabrique une étoffe d'un débit populaire. Il ne risque pas sa fortune sur des essais imprévoyans; il ne veut pas lutter avec le velours de Gènes ou le brocard de Lyon, avec le fil damassé d'Allemagne, ou les mousselines de l'Inde; il ne fait que de la bure, mais il la vend bien.

Il a trouvé moyen d'échapper à la critique, de la défier, de la prendre en pitié, de la museler, de lui fermer la bouche, de sceller ses lèvres dans le silence, d'amortir ses coups les plus hardis, de déjouer ses plus habiles manœuvres, de réduire à rien les argumentations les plus ingénieuses; fier au milieu de ses métiers infatigables, comme un tisserand à la tâche, c'est à peine s'il sait qu'il y a des artistes au monde.

Il peut dormir tranquille la veille d'une première représentation, il n'aura jamais de visions désastreuses. Comme il ne met en usage que des idées connues d'avance, éprouvées depuis longtemps, il ne court pas le danger d'une défaite. Il ne manie que des armes essayées plusieurs fois, il ne craint pas que l'acier rubané éclate dans ses mains. Ce n'est pas lui qu'on verra monter un cheval neuf; il est trop sage pour jouer un pareil jeu. Aussi comme tout est tranquille dans la salle! comme la curiosité se repose! comme on est à son aise dans ses émotions accoutumées! comme le rire va au-devant des bons mots populaires depuis dix ans! comme chacun s'applaudit en rappelant les quolibets qui défraieront la soirée!

M. Scribe est au-dessus de la critique, au-dessus des remontrances; il n'a pas de juges parmi les hommes littéraires, parce qu'il n'a jamais rien inventé.

L'Académie française, en appelant dans son sein l'auteur de *l'Ambitieux*, a prouvé, pour la centième fois, qu'elle ne domine pas l'opinion publique, mais cède lâchement aux préjugés de la foule. Pauvre vieille, elle a cru se rajeunir en plaçant le nom d'un couplet entre Lamartine et Châteaubriand; elle a espéré ressaisir dans la personne de M. Scribe la popularité qui lui échappe. Les candidats ne manquaient pas; elle a préféré dans son égoïsme imprévoyant le moins littéraire de tous.

Elle a vu dans le signataire industriel du répertoire Bonne-Nouvelle une garantie contre les railleries. Qui sait? peut-être a-t-elle voulu éviter d'être chansonnée. L'Académie a fait les frais de plus d'un vaudeville final; elle se sera dit : Prenons le couplet, et les couplets se tairont. C'est aujourd'hui le nom le plus populaire, il est affiché tous les matins sur les murs de Paris; il a réussi : allons à lui.

C'est-à-dire qu'elle s'agenouille devant le succès. Une société qui se prétend le premier corps littéraire de France, qui devrait réunir l'élite des écrivains, se prête servilement aux caprices des salons. Elle ne s'enquiert pas de la valeur individuelle d'un candidat : elle a mis Viennet au-dessus de Benjamin Constant; elle met Scribe au-dessus de Ballanche.

Son devoir est de consacrer par son suffrage les noms que la foule n'a pas encore acceptés, d'aller au-devant des gloires modestes, d'appeler ceux qui travaillent dans le silence, d'élever ceux qui sont grands, mais qui ne se montrent pas, de forcer le succès, de commander et non d'obéir. Si elle est à la tête de la littérature, sans doute ce n'est pas pour recevoir les avis d'en bas. La résignation impuissante derrière laquelle elle s'abrite ne retardera pas d'un jour son discrédit : ce n'est pas en cédant qu'on se fortifie.

Il fallait abandonner aux vendeurs de refrains la renommée de M. Scribe; il fallait laisser au temps le soin d'user ce nom, qui n'a pas trois ans devant lui, et prouver sa fierté par son dédain. La popularité d'un pareil nom n'est, pour un monument lézardé comme l'Académie, qu'un recrépissage inutile, qui tombera sous la première pluie.

Pourtant les grands noms ne manquaient pas. Depuis Béranger jusqu'à Lamennais, depuis Alfred de Vigny jusqu'à Victor Hugo,

il y avait de quoi contenter les plus difficiles. La concision antique du *Dieu des bonnes gens*, la prose majestueuse de *l'Indifférence*, la phrase coquette de *Cinq-Mars* et de *Stello*, la période flottante et brodée de *Notre-Dame*, auraient désarmé les répugnances les plus entêtées. Ces noms-là sont admirés par les intelligences sévères. Ils n'ont pas la vogue, ils auront la gloire.

L'Académie craint-elle de se compromettre auprès du ministère en proclamant la beauté biblique des *Paroles d'un Croquant*? tient-elle à garder l'amitié de monseigneur l'archevêque? a-t-elle calculé le nombre de sinécures qui lui échapperaient par un pareil choix?

Répudie-t-elle Béranger comme la cour a répudié Dupont de l'Eure? Ce n'est pas de sa part pruderie littéraire; c'est tout simplement couardise politique. Béranger, dans sa naïveté indépendante, a cotoyé tous les systèmes poétiques sans se ranger dans aucune école. Il a traversé les partis qui prêchaient l'alexandrin de Voltaire, et ceux qui tentaient la croisade pour l'alexandrin de Régnier, mais il n'a jamais écrit une préface offensive. Il est seul, il n'exclut personne, et personne ne peut l'exclure. — Mais l'Académie ne veut pas déplaire aux ministres d'aujourd'hui, aux anciens amis de Béranger.

Pour Alfred de Vigny et Victor Hugo, les scrupules sont plus intelligibles, mais ne sont pas plus honorables. A moins de redouter la contagion des hommes laborieux, je ne vois pas d'excuse pour l'exclusion de ces deux noms. *Cinq-Mars* et *Stello* sont deux beaux livres; est-ce un crime irrémissible aux yeux de M. Brifaut et de l'abbé Féletz? est-ce que l'auteur de *Ninus II* ne veut pas d'un pareil voisinage?

Quel que soit le partage des avis sur l'orthodoxie de M. Hugo, on ne peut contester sa puissance. Qu'on mette ses odes au-dessus de ses romans, ses romans au-dessus de ses drames, la chose est naturelle et ne peut étonner personne; mais nier la réalité de son énergie, nier la trouée qu'il a faite dans la poésie moderne, nier les questions qu'il a soulevées ou résolues depuis dix ans, c'est résister à l'évidence, résister au bon sens.

Au lieu d'appeler Béranger, Lamennais, Alfred de Vigny ou Victor Hugo, que fait l'Académie? Elle courtise tour à tour tous les noms que lui désigne le caprice populaire. Aujourd'hui c'est un

avocat qui s'est fait à la tribune une renommée singulière par ses quolibets, parleur intrépide, imprévoyant, poussant l'ironie jusqu'à la trivialité, mais dont tous les titres littéraires se bornent à quelques lambeaux de jurisprudence; demain c'est un versificateur qui, après avoir interpellé dans ses rimes boiteuses toutes les colères qui se refusent à lui répondre, en est réduit à publier dans les gazettes qu'il n'est pas consulté par le roi sur la marche de son gouvernement. Après M. Dupin, M. Viennet.

Peu s'en est fallu qu'elle n'admit Casimir Bonjour. Sans la récente prostitution de ses hémistiches, elle eût accepté Barthélemy. Est-ce ainsi qu'elle espère se rajeunir? Mendier la protection des salons et des bureaux, est-ce une preuve de force et de virilité?

La nomination académique d'Eugène Scribe dépasse toutes les limites du ridicule. Non-seulement ses œuvres sont dignes de pitié, mais il est impossible de savoir où sont ses œuvres. Son théâtre, *dédié par lui à ses collaborateurs*, semblait dire assez haut ce qu'il pense lui-même de sa personnalité littéraire. L'auteur de ces créations collectives a-t-il changé d'avis? A-t-il congédié tous ces génies obscurs qu'il a tout au plus accouchés et dont il s'attribue la famille, pour entrer seul à l'Académie? S'il a eu besoin d'eux pour être ce qu'il est, négligera-t-il de les mener avec lui comme les patriciens de Rome menaient leurs clients?

GUSTAVE PLANCHE.

---

# CONVERSATIONS

DE

# CHATEAUBRIAND.

---

Ainsi que se devraient de le faire tous ces hommes dont l'avènement est définitif et qui appartiennent vivans à la postérité; ainsi qu'avait fait Byron, M. de Chateaubriand écrit ses Mémoires. Maintenant qu'il est au faite et sûr de l'avenir, voici qu'il regarde d'un œil serein les orages amassés au loin sous ses pieds; voici que, passant la main sur les cicatrices dont la foudre a sillonné son front, il évoque les orages de ses jours passés, et que, remontant le cours de sa vie aventureuse, il ne songe plus qu'à nous en raconter paisiblement l'histoire.

Quelques rares élus, admis récemment à la confiance de ce testament poétique encore inachevé, en ont révélé déjà de merveilleux détails, et qui montrent bien d'avance que cette colonne de bronze où le grand artiste va ciselant chaque jour un nouveau

bas-relief, découverte après sa mort du voile qui la couvre, sera sur sa tombe un digne monument.

Mais ces Mémoires, que M. de Châteaubriand nous prépare, se seront-ils bien souvenus de toute sa vie? Y retrouverons-nous tout ce qu'en ses intimes causeries il répandait de mots chaleureux et passionnés et d'involontaire poésie? N'y aura-t-il rien oublié de lui-même, rien surtout de tout ce qui l'honore et le glorifie? Ces incertitudes nous préoccuperaient davantage, n'était l'espoir des corollaires qui ne manqueront pas de venir pour compléter le récit et combler le vide de ses réticences. Oui, soyez-en sûrs, plus d'un livre surgira en son temps sous le titre de *Conversations de Châteaubriand*; plus d'un *Mémorial* qui, comme à Byron, lui restituera ce qu'il a semé, en tant de lieux, de son ame et de son génie; car telle est la fortune de ces hommes ainsi prodigues de leur richesse, que pas une de leurs actions n'est dérobée à leur avenir, pas une de leurs paroles perdue. Observés et admirés qu'ils sont partout de la foule, etsuivis, des mains vigilantes vont ramassant toutes ces perles qu'ils laissent insoucieusement tomber à chaque pas, et les rapporteront plus tard au trésor de leur gloire. Le moindre rayon qu'ils auront lancé, recueilli en de fidèles miroirs, sera renvoyé à la face dont il émanait; et c'est pourquoi plus ces figures prédestinées s'avancent vers la postérité, plus elles apparaissent radieuses, plus s'agrandit et respandit l'auréole qui les couronne.

Une heureuse chance nous permet de prendre dès aujourd'hui l'initiative de ces précieuses révélations qui abonderont plus tard, touchant l'illustre ajeur des *Martyrs*. Un jeune poète anglais que M. de Châteaubriand, durant son ambassade à Londres, avait fréquemment admis à l'honneur de son intimité, a bien voulu nous communiquer les fragmens d'un journal où sont consignés plusieurs détails ignorés de la vie de notre grand écrivain, qui se rapportent à cette époque de son second séjour en Angleterre, et reproduits non-seulement de ces traits brillans et pittoresques qu'il jetait ouvertement et sans méfiance dans le monde en présence de tous, mais aussi quelques-uns de ces poétiques élans, de ces épanchemens de cœur, auxquels il ne se laissait aller qu'avec plus de réserve en certains cercles plus étroits, et d'un commerce plus resserré.

Dès son débarquement à Douvres, qui eut lieu le 4 avril 1822, M. de Châteaubriand fut en butte à l'hommage d'une bien honorable et flatteuse curiosité, mais fort singulière dans sa manifestation. A peine le bruit de son arrivé eut-il été répandu, que ce fut un émoi général parmi les dames de la ville. S'étant formées à la hâte en assemblée extraordinaire, elles nommèrent, séance tenante, une députation composée de vingt-cinq des plus considérables d'entre elles, à la tête de laquelle fut mise lady Mantell, la femme du maire, qui dut, en leur nom, aller aussitôt saluer le célèbre père d'*Atala*, d'*Amélie*, de *Velleda* et de *Cymodocée*. A l'approche de cet irrésistible bataillon qui envahissait son hôtel et prétendait à toute force être introduit incontinent, l'embarras de l'ambassadeur fut extrême. Ce n'était pas qu'il ne se sentit le courage de soutenir le feu de tant de beaux yeux, mais la loi d'une rigoureuse convenance l'autorisait-elle à souffrir cette visite? Il eût esquivé volontiers la difficulté en s'évadant; mais les issues de son appartement étaient gardées. Mesdames les députées ne se fussent pas retirées sans satisfaction; une émeute eût éclaté peut-être! En cette perplexité, M. de Châteaubriand chargea l'un de ses secrétaires de parlementer avec les assiégeantes, et s'étant fait excuser de les admettre en un logement où il était à peine établi, il obtint d'avoir l'honneur d'être reçu d'elles, chez le maire, dans la soirée. Ce déplacement de l'entrevue, dont la courtoisie fut appréciée, eut pour effet d'exalter encore l'admiration des dames de Douvres, et M. de Châteaubriand n'y perdit rien pour avoir différé son ovation, car il eut affaire le soir, non-seulement à l'enthousiasme de la députation entière, mais à celui de toutes les autres ladies de la ville que put contenir le salon de mistress Mantell.

Il y avait vingt ans que M. de Châteaubriand n'avait vu l'Angleterre; il n'y était pas retourné depuis son émigration. La nouvelle impression que lui fit Londres fut bien différente de celle qu'il en avait gardée en son souvenir. « Il s'étonnait du rapide progrès qu'y avaient fait les principes de la révolution française. Tout y était bien changé, estimait-il. Le peuple lui semblait plus mal vêtu et plus mal portant; la race même avait perdu de sa beauté; la taille des hommes avait baissé; la physionomie des femmes n'était plus la même! elles étaient plus loin de cette angélique expression



de visage que montrent les anciens tableaux et les vieilles gravures. Était-ce qu'il y eût moins d'aisance que pendant la guerre? ou bien les hommes dégénéraient-ils donc si rapidement dans les grandes villes?

Il était fort frappé de ces idées et y insistait; mais la raison de ces différences qui le surprenaient n'était-elle pas en lui plutôt et dans le nouveau point de vue d'où il regardait? Il était ambassadeur maintenant, et ses cheveux avaient blanchi; il voyait de bien haut ce qu'il avait vu de bien bas et tout jeune.

Quelques jours après son arrivée à Londres, M. de Chateaubriand eut la visite de M. de Montesquieu, le petit-fils de l'auteur de l'*Esprit des lois*, fixé alors en Angleterre où il s'était marié et vivait fort retiré. Dès qu'il l'eut entendu annoncer, l'ambassadeur fut au-devant de lui tout ému; et lui prenant les mains: « Ah! monsieur, dit-il, que j'ai de joie de l'honneur que vous me faites! il me semble que c'est votre grand-père qui daigne, en votre personne, me venir voir. » M. de Montesquieu, — on peut le dire aujourd'hui puisqu'il est mort, — n'était point fort renommé pour la vivacité de son esprit ni ses réparties. Pourtant il en eut une ce jour-là bien heureuse, comme il semble que ce soit l'air du grand monde qui en inspire parfois aux hommes de ce rang les plus ordinaires. « Mais, monsieur l'ambassadeur, reprit-il, ne m'était-ce pas un devoir de me présenter chez vous, qui nous rappelez à la fois mon grand-père et Fénelon? » Le mot vraiment était admirable. C'était un magnifique éloge et plein de justesse; les larmes en vinrent presque aux yeux de M. de Chateaubriand; et à ce propos, une autre fois qu'il en était reparlé: « J'en suis fâché, s'écria-t-il, pour mon prédécesseur, mais il lui est peu flatteur de n'avoir pas en cette visite. Si je ne l'eusse reçue, moi, il m'eût semblé voir l'ombre du grand Montesquieu sortir de son tombeau et me crier: « Éloignez-vous, je ne veux pas vous connaître. » Ce prédécesseur de M. de Chateaubriand n'avait, à dire vrai, rien à faire avec Montesquieu ni avec son ombre.

Au sortir de sa première audience de réception par sa majesté britannique, M. de Chateaubriand parut dans la salle du corps diplomatique et prit place après les princes de Lieven et Esterhazy. « Je vous présente un nouveau collègue, messieurs, dit le roi. »

Sur quoi, l'ambassadeur d'Autriche répondit à haute voix : « Nous sommes heureux et fiers de l'avoir parmi nous. » Selon nous, et selon M. de Châteaubriand aussi, nous en sommes bien sûrs, ces belles paroles d'apparat ne valaient ni le mot involontaire de M. de Montesquieu, ni le séditieux hommage des dames de Douvres.

Parfois M. de Châteaubriand s'arrêtait à des observations plus subtiles et curieuses que justement fondées. C'est ainsi qu'il se montrait surpris de ne reconnaître nul vestige des armées anglaises qui avaient combattu contre la France depuis la révolution, de n'apercevoir par exemple aucune moustache grisonnante. Il n'avait pas alors peut-être assez présente à la mémoire la prudente méfiance de ces institutions de la Grande-Bretagne, qui tendent toutes à réprimer l'influence militaire et à garantir la liberté de l'usurpation du sabre.

Mais souvent aussi, considérant de plus haut l'état social et politique de l'Angleterre, il jetait soudainement, et sans transition, de ces traits vifs et saisissants. « Ici, disait-il, tout se forme de cercles concentriques qui, chacun, ont un chef : — l'opposition elle-même est aristocratique ; — la monarchie a cessé d'exister ; ce n'est plus qu'une oligarchie. Cependant ce gouvernement, tel qu'il est, ne périra que sous les coups de son aristocratie : il n'a rien à craindre de sa démocratie. Comme à Rome, les sénateurs pourront vendre leur pays. — La nullité de la monarchie et la puissance de l'aristocratie font qu'il n'y a point de cour, c'est-à-dire qu'aucun noble ne consent à ramper sous un maître. De là, point de courtisans, point d'intrigues. Au lieu de passer leur vie à flatter un souverain, les nobles s'occupent d'entretenir leur puissance dans le pays ; tout le monde est à sa place. Cette aristocratie est naturelle ; elle est éclairée, pleine de talent. On arracherait à ses membres leur or, leurs propriétés, qu'ils n'en resteraient pas moins au sommet de la société par leur mérite personnel. De là, le contraste qu'on remarque ailleurs ne se présente point en Angleterre. En général, on ne s'y demande pas pourquoi tel ou tel homme est placé dans une position fort au-dessus de celle qu'il mérite ; les hommes y sont au niveau de leur situation. »

Toutes ces rapides propositions brusquement entassées sont

loin d'être démontrées. Certaines idées s'y produisent, qui semblent quelque peu paradoxales; mais aussi combien d'autres vraies et profondes! *Le gouvernement ne périra que sous les coups de son aristocratie!* Ne serions-nous pas à la veille déjà de voir cette grave prédiction se vérifier, aujourd'hui que voici lord Wellington, le vieux pilote, remis au gouvernail de ce vieux navire qui fait eau de toutes parts?

Reportant les yeux vers la France, M. de Châteaubriand en examinait aussi l'état: il y voyait l'amour de l'égalité, le trait distinctif prédominant; puis il comparait les deux pays l'un à l'autre, leurs idées d'égalité et de liberté, la destinée de leurs noblesses. « En Angleterre, observait-il, on ne comprend pas ce que les Français appellent *l'égalité*. On se demande: Est-ce la faculté d'obtenir des places et de parvenir aux honneurs? Est-ce l'égalité devant la loi? Les Français sont en possession de ces droits, et les Anglais ne conçoivent pas qu'il puisse exister une autre égalité que celle-là! » Et, après un silence, il complétait éloquentement sa pensée par cet énergique rapprochement: « La noblesse d'Angleterre, pour avoir été vaincue avec Charles Stuart qu'elle avait soutenu les armes à la main, n'a cependant pas été détruite. Elle s'est conservée noblesse, et elle est venue se constituer en pairie, ayant traversé toute une révolution, sans rien perdre de ses droits, sans voir la moindre atteinte portée à son aristocratie. La noblesse française, au contraire, a péri en entier sous la guillotine; elle a été vaincue, mais par le bourreau, et dès lors elle a été éteinte sans retour, et il ne s'est reformé de ses cendres qu'une noblesse mêlée, sans privilèges et sans souvenirs. »

On aurait tort de supposer que M. de Châteaubriand, même à cette époque, témoignât la moindre amertume contre cette révolution de 89 qui avait mis au néant l'aristocratie, et pulvérisé le principe monarchique. Dès lors, c'est-à-dire en 1822, — la date importe ici, — il faisait ouvertement cette profession de foi, consignée dans ses *Mémoires inédits*, qui est la clé de toute sa vie politique: « Je suis républicain par goût, bourbonniste par devoir, et royaliste par raison. » Qui oserait prétendre qu'il n'a point été religieusement fidèle à cette triple devise?

Passant des choses aux individus et évoquant la plupart des personnages qui ont figuré aux affaires depuis trente ans, il admirait la fécondité de la Providence qui avait produit, en moins d'un quart de siècle, tant de médiocrités gouvernementales, ayant suffi chacune à peu près en son temps. Telle était en France l'administration du moment, suivant sa route non sans de certains succès, dont la nullité appliquée des Chabrol était un type caractéristique et complet. « C'est, disait-il alors, qu'isolés, les hommes médiocres ne sont rien. Mais que le pouvoir leur tombe aux mains, si faibles et inertes qu'il soient, la force leur vient peu à peu; ils font des progrès; ils deviennent chaque jour plus puissans par cela seul qu'ils sont dépositaires de la puissance. » On le voit aisément, bien des idées intermédiaires sont ici laissées de côté; mais n'en est-ce pas assez pour qui sait comprendre une profonde pensée à demi-mot ?

De ces applications limitées, il montait souvent à des vues plus hautes et plus générales. Analysant le drame politique de l'Europe, après avoir tracé dignement le rôle que son pays était appelé à y jouer : « Je crois, disait-il, que la France en toute matière, en toute occasion, doit prendre son parti sans attendre, pour se déterminer, l'autorisation des exemples. » M. de Châteaubriand, l'ambassadeur de Louis XVIII et du drapeau blanc, eût-il pensé, lorsqu'en 1822 il disait ces nobles paroles, que, douze ans passés, un gouvernement né du peuple, et qui aurait repris les couleurs nationales, s'écrierait à son tour courageusement que, pour se déterminer, il lui fallait l'autorisation de l'Europe ?

Ce n'étaient pas toujours pourtant ces graves discours sur les affaires et l'intérêt des peuples : le printemps venu, quelque rayon de soleil perceait-il le ciel épais et brumeux de Londres, oh ! alors, comme le poète, secouant ses saies humides et chargées de brouillard, prenait son essor, et franchissant mers et montagnes, s'envolait vers l'Italie !

« Si j'avais à choisir le lieu de ma résidence, s'écriait-il, c'est à Rome que je voudrais vivre. Là, tout est ruine, tout est souvenir. Et sortez-vous de ces débris, allez-vous par cette vaste campagne des alentours, tout est silence et solitude. Du milieu des grandes herbes jaunes qui couvrent les champs déserts, vous voyez s'élan-

cer, comme la tige d'un palmier, quelque colonne solitaire; vous voyez quelques cavales sauvages, venant, comme aux jours de l'enfance de la grande ville, se désaltérer dans le Tibre. Sous ce ciel pur et chaud, la vie redouble; on respire mieux; on est habillé du soleil, qui répand sa douce chaleur sur tous vos membres. Vous quittez ce désert plus majestueux que triste, et, rentrant à Rome, vous rencontrez un vieux prêtre blanc, qui n'est craint de personne, qui ne fait de mal à personne, qui aime et qui est aimé, qui étend les mains et bénit et la pourpre et les haillons, qui bénit tous ceux qui veulent de sa bénédiction. »

Mais le coin du ciel se dérobaient bientôt par où il s'était un moment élançé hors de l'atmosphère dont le poids lui était si lourd. Les nuages s'étaient amoncés déjà et avaient baissé leur rideau sur son beau rêve éblouissant du midi. Ce n'était plus la ville aux ruines dorées; c'était Londres encore, Londres toujours, la ville noirâtre et enfumée, la ville de l'architecture de fonte, la ville des chemins de fer et des machines à vapeur, la ville du gaz et du charbon de terre, car ces Anglais ont tout utilisé; ils brûlent l'air, ils brûlent la terre; à force d'industrie, ils réduiront leur île en cendres et en fumée. Ne comprenez-vous pas comment le poète, retombé là, se relevait tout impatient et irrité; comment sa colère s'exhalait en de sublimes boutades contre le premier objet qui venait choquer son regard?

Ainsi traversant un jour *Hyde-Park* en la compagnie de quelques personnes : « Voyez, s'écria-t-il soudainement, ces grands chevaux anglais, et vous remarquerez avec moi que ces animaux, malgré leurs formes élégantes, ont tous l'air bête. Quelques chevaux ont montré de l'esprit, c'est rare en Europe, mais moins en Arabie. L'âne est cent fois plus spirituel; dans l'Orient il est superbe; des chameaux ne sauraient où aller si un âne n'était à leur tête. L'âne a dans le caractère une ténacité qu'on ne peut trop louer en un siècle où l'entêtement est une vertu. Quelle belle comparaison que celle du guerrier inébranlable d'Homère avec cet âne qui, entré dans un champ, résiste à tout et n'en sort plus! c'est en Occident que l'âne a cessé d'être poétique. Quand les hordes guerrières ont eu besoin d'associer les chevaux à leurs ravages, dès lors, confondu dans le peuple des animaux, l'âne a été réservé pour les

travaux obscurs et serviles ; on a paralysé son intelligence ; on a méconnu ses grandes qualités ; on couvre de son nom cent imbécilles qui ne sont pas dignes de lui ressembler. C'est une des injustices de notre siècle. J'aime prodigieusement les ânes, moi, et il y a long-temps que je me suis établi leur défenseur. »

Puis, en ces jours d'été qui sont des jours même à Londres, en ces jours où la vie est si longue, où le découragement, à pas assoupis, s'en vient se glisser derrière ces hommes à la fois trop faibles et trop forts, leur murmure à l'oreille je ne sais quelles paroles glacées, et, se jouant d'eux ainsi que d'enfants, les persuade du néant de leur gloire, parce qu'il la leur a cachée en leur mettant la main sur les yeux, et faisant autour d'eux les ténèbres, oh ! c'était alors que vous eussiez entendu se plaindre et gémir René lui-même ; c'était alors que sur ses lèvres, où se taisait tout autre harmonie, résonnait seule la voix désolée de ses tristesses, base fondamentale de cette ame et son accord dominant ; et il disait :

« Il y a des hommes qui aiment à voir ; moi, je ne suis pas curieux ; rien ne vaut pour moi la peine d'une curiosité. Tout m'ennuie ; ma vie entière n'est qu'un long ennui ; dès l'enfance, j'étais indifférent à tout ; j'ai voyagé sans voir, espérant chasser l'ennui qui revenait toujours, poussé par je ne sais quelle lassitude d'existence. Je n'ai rien observé avec intérêt. Tout passait devant mes yeux sans me piquer du désir de connaître ; ma vie n'est qu'indifférence ; je serais désolé d'avoir fait le mal ; ce ne m'est pas un grand plaisir d'avoir fait le bien. La vertu m'est chère, mais c'est plutôt par raisonnement que par sentiment. Je ne m'attache à rien ; je sers le roi de tout mon cœur, mais sans joie et sans goût. Mon existence est une contrainte perpétuelle. La vertu est une belle chose ; mais il faut des caractères exprès pour en jouir : Buffon l'a aperçue et appréciée parfois ; Voltaire l'a enveloppée de dérision et d'ironie ; Rousseau en a fait une dévergondée, il l'a mise en paradoxe ; mais, même en la prostituant, il était épris de sa beauté. Il y a des ames à demi mortes ; la mienne est née ainsi. »

Où, en ces jours d'amertume et désespérés, il se méconnaissait à plaisir et se calomniait ; il reniait sa gloire ; il doutait de son avenir ; il refusait de croire à la durée de son nom si retentissant partout cependant et envié. C'eût été en ces jours-là peut-être

qu'il eût voulu brûler son *Énéide*, n'eût été la pensée des œuvres impérissables de ses prédécesseurs en poésie qui le voyait enfin calmer et consoler ; n'eussent été les pleurs d'admiration qui dégonflaient son cœur à leur souvenir, et le retrempaient, et lui rendaient quelque foi en lui-même ; et laissant son âme tout entière déborder, il poursuivait de cette sorte :

« J'ai commencé à sentir l'ennui dans le ventre de ma mère, et depuis ce temps onques ne me suis désennuyé ; tout ici-bas est si vide ! Comment aimer la gloire, par exemple ? L'homme le plus fameux du siècle vient de mourir ; on criait partout ici dans les rues : — « MORT DE BONAPARTE ! » — Je n'ai pas vu un seul passant se détourner pour payer d'un sou ce récit imprimé. — Wellington ici perd sa gloire à plaisir, et le voilà oublié ! Petit maître de Londres, il cède sous le poids de la mode, il se fait le rival des fashionables du moment, et il est éclipsé par eux. — M. Pitt est le seul homme dont la gloire ait survécu ; c'est qu'elle se rattache un peu au mérite littéraire. — Mais Fontanes, le dernier des Romains, lui qui avait conservé avec les traditions de la monarchie celles du bon goût et de la pureté du grand siècle, à peine le nomme-t-on. Ce me serait un vrai plaisir de mettre ses manuscrits en ordre ; j'écrirais une notice sur sa vie : elle a été si bien liée à la mienne ! J'y retrouverais tant de souvenirs et de pensées qu'il me serait doux de retracer ! J'attends de sa femme tous ses papiers. J'aurais beaucoup à retrancher ; il y aurait un volume de prose et un volume de vers. — Deux volumes font vivre un homme. — Ce qui me dégoûte de mes ouvrages, c'est que je ne puis prévoir ce que l'avenir en dira. J'ai la persuasion intime que je n'ai fait rien de bon. Ce que j'écris de verve, je le regrette et le blâme un quart d'heure après. C'est ce qui cause le silence absolu que je garde sur mes compositions ; je n'en fais pas le moindre cas. — L'ennui me revient toujours. La solitude à laquelle j'ai voué vingt-cinq ans me plaît moins aujourd'hui. Il me faut quelqu'un, — quel qu'il soit, — sur qui verser le trop plein de mes pensées. — Quand je courais des dangers, j'étais plus heureux ; mon âme s'absorbait alors en une lutte continuelle. Ainsi mes dix années de persécution sous Bonaparte sont peut-être les meilleures de ma vie. Le roi de retour, ses inhabiles ministres ont prolongé mon bonheur de

cinq ou six ans, puisque j'ai eu à combattre leur système et leurs pernicieux projets. A présent que nous avons gagné la bataille, je ne pense plus un instant à ces querelles qui m'occupaient alors, et l'ennui me reprend de plus belle. — Je suis ambassadeur. Je n'ai plus qu'un pas à faire : il y a cent à parier contre un que je serai ministre. Qui n'a pas été ministre? J'en vois autour de moi vingt dans la chambre des pairs dont je ne fais aucun cas, sous aucun rapport. Est-ce là une célébrité souhaitable? — Je m'ennuie moins, il est vrai, quand je compose. *Les Martyrs*, les deux premiers actes de *Moïse*, que j'ai finis dans mon jardin d'Aulnay, m'ont donné quelques momens d'activité. C'est le savetier qui tourmente sa pantoufle et bâille après l'avoir achevée. — Il y a deux ou trois choses dans le monde que j'admire profondément. Je pleure d'attendrissement moins que d'admiration. Une ode d'Horace, une petite pièce de vers de Voltaire qui en a le plus approché et le surpasse quelquefois, me font pleurer.

Si vous voulez que j'aime encore,  
Rendez-moi l'âge des amours;  
Au crépuscule de mes jours  
Rejoignez, s'il se peut, l'aurore.

« Il y a dans cette stance et celles qui la suivent un sentiment, un abandon qui me touchent vivement. — Mais c'est surtout pour les grands traits que mon admiration redouble. Je ne puis penser même vaguement à la péroraison de l'oraison funèbre sur la mort du prince de Condé, que je ne sente mes yeux se mouiller. Toute la richesse de notre langue est là, toute son harmonie. Ce mot *administration* si poétiquement placé ! ah ! voilà le sublime ! Et à côté des dernières paroles du grand Bossuet prononcées sur la tombe du grand Condé, qu'on mette François de Neufchâteau, faisant l'éloge d'un général républicain, on sentira tout ce qui manque à notre siècle. Buffon excite parfois mon admiration; Rousseau jamais. — Montesquieu est l'homme du monde qui a le mieux parlé des Romains. C'est encore un grand siècle que celui qui a produit ces trois hommes — et Voltaire. — Je n'ai jamais lu la première scène d'*Athalie* sans pleurer; elle faisait fondre aussi Voltaire en larmes. —



La Bible et les beaux chants d'église, le *Dies iræ*, cette effrayante peinture du jour terrible, terminée par le cri sublime de la prière, m'émeuvent aussi d'admiration. Quelques cantiques encore sont d'une admirable poésie. Ce spectre qui se lève et dit (et ici M. de Chateaubriand chantait sur un ton lugubre) :

Arrête-toi, passant, contemple ma poussière ;  
 Il ne me reste rien de ma beauté première.  
 Vois l'état où la mort m'a mis.  
 Je n'ai plus mes parens, mes biens, ni mes amis.  
 . . . . .  
 On doute en me voyant si j'ai jamais été.  
 . . . . .  
 La mort ne m'a laissé que les os. . . . .  
 . . . . .

« Ces vers sont d'un curé obscur ; mais les derniers prouvent que ce curé était un vrai poète. — Il y a dans la vieille musique d'église quelque chose d'insaisissable pour nos modernes musiciens et d'insoumis aux règles des artistes, qui en fait une harmonie céleste. Rien ne m'attendrit comme le chant des psaumes ; c'est une inexplicable mélodie. »

Tels étaient les flots de son ame qu'il épanchait souvent en quelques ames choisies et dignes de les recueillir. Mais qui nous dira ce qu'il exhalait de ces parfums de poésie vers le ciel seulement, ce qu'il n'en confiait qu'à Dieu ; car, pour moins vivre avec la solitude, il n'avait pas déserté le culte de cette vraie divinité du poète ? Cette maîtresse qu'il avait aimée vingt-cinq ans, il l'aimait encore, malgré qu'il en eût, et il revenait à elle toujours. Tout le temps qui s'écoula depuis son arrivée à Londres jusqu'à son départ pour le congrès de Vérone, il n'y eut pas un jour où il ne se dérobat au tumulte de la grande ville et à la préoccupation des affaires, afin d'aller passer solitairement plusieurs heures dans les jardins de Kensington.

Là, il rencontrait parfois Canning que l'amour de la solitude arrachait également aux soucis de la vie publique, et ils se promenaient ensemble longuement. Qui nous dira aussi les entretiens de ces deux hommes d'état, ce qu'ils échangeaient de nobles pensées,

de projets généreux, de rêves peut-être, car ils étaient poètes l'un et l'autre ! Hélas ! l'un des deux en a déjà emporté dans la tombe la moitié du secret !

Un jour qu'on le questionnait sur cette préférence qu'il donnait dans ses promenades aux jardins de Kensington, situés si loin de son habitation, tandis qu'il avait ceux du Parc du Régent à sa porte, M. de Châteaubriand répondit que cette prédilection n'était nullement chez lui une fantaisie ; que ces jardins du Parc du Régent, si magnifiques maintenant, n'étaient, durant son émigration, que de tristes marécages, et que plus d'une fois, manquant de pain alors, c'était là qu'il était venu errer, affamé, en proie à des souffrances dont le souvenir même lui était assez poignant pour lui faire fuir, après vingt ans, le lieu qui les lui rappelait.

Mais la noblesse de cet aveu se produit plus haute et plus éclatante dans un dernier trait de M. de Châteaubriand que nous raconterons pour terminer.

Il existe à Londres une association dont le but est de secourir les hommes de lettres indigens. Cette institution manque en France où les écrivains malheureux ne manquent pas pourtant ! Or, M. de Châteaubriand avait fait verser cent louis à la caisse de l'association littéraire. La somme dépassait de beaucoup le montant de celles qu'avaient coutume d'y déposer ses souscripteurs ordinaires. Aussi à l'occasion de cette libéralité, l'ambassadeur fut-il invité du banquet annuel de la société auquel furent conviés également beaucoup de personnages notables, et entre autres M. Canning. Sur la fin du repas, la santé de M. de Châteaubriand fut portée, et, dans le *toast*, il fut, au nom des poètes pauvres, remercié délicatement de son offrande. Mais il se leva aussitôt ; et comme il avait quelque difficulté à s'exprimer publiquement en anglais, M. Canning, placé près de lui, et qu'il pria de le suppléer, déclara en son nom qu'il n'avait rien donné ; qu'il avait payé seulement une dette, ayant été secouru, et plusieurs fois, par l'association, à titre d'écrivain étranger, lors de son premier séjour en Angleterre ; qu'il s'était acquitté de confrère à confrères, et que c'était lui qui remerciait.

Certes, l'explication était généreuse, la scène touchante ! En présence de plus d'un des plus orgueilleux représentants de l'or-

gueilleuse aristocratie d'Angleterre, l'ambassadeur de France, déboutonnant son habit doré, écartant ses cordons, et montrant dessous le frac misérable et déchiré du pauvre auteur de 1802, et Canning, le premier ministre, debout à côté de lui, et parlant pour lui, Canning qui, chacun le savait, et il ne s'en cachait pas non plus, avait eu recours aussi autrefois, comme homme de lettres, à l'association. Tout cela était beau. C'était bien là de la simple et vraie grandeur !

LORD FEELING.

---

DES  
ORIGINES DU THÉÂTRE  
EN EUROPE.

---

DISCOURS D'OUVERTURE.

---

MESSIEURS,

Appelé par la confiance et l'amitié de M. Fauriel à le remplacer cette année, dans cette chaire, où il a fondé, avec tant de succès, un enseignement nouveau en France, et où il nous a fait admirer de si nombreux modèles de discussions savantes, toutes empreintes de la critique la plus étendue, la plus ingénieuse et la plus sûre, je sais tout ce qu'il y a de difficultés et de périls à venir prendre

(1) M. Magnin, qui supplée, cette année, M. Fauriel à la faculté des lettres, a bien voulu communiquer cette première leçon à la *Revue*. Nous avons lieu d'espérer que cette communication ne sera pas la seule que lui fera notre collaborateur pendant la durée de son cours. (N. du D.)

la parole après un tel maître. Je ne sens pas moins vivement combien le voisinage des hommes érudits et éloquens qui professent ici chaque jour, est dangereux pour moi, qui, livré à quelques travaux d'érudition solitaire, aborde un pareil lieu si tard et sans presque aucune habitude de l'enseignement ni de la parole. Une réflexion, cependant, me rassure : le professorat n'est pas une gymnastique, une lutte académique, un concours d'agilité intellectuelle et de beau langage ; le professorat est quelque chose de plus sérieux et de plus grave. La jeunesse qui vient s'asseoir autour de cette chaire, n'apporte pas ici l'esprit frivole et critique d'un oisif auditoire d'athénée ; elle ne vient pas peser curieusement le mérite individuel des maîtres qui l'enseignent ; elle vient enregistrer des faits, recueillir des idées, comparer des méthodes, recevoir un enseignement : pour lui donner ce qu'elle a droit d'attendre, une préparation consciencieuse, des recherches bien dirigées, une élocution claire, suffisent. Ce contingent, je l'espère, ne me manquera pas. Si je me faisais une autre idée des devoirs de cette chaire, si j'y apportais des idées plus ambitieuses, j'aurais besoin assurément de réclamer beaucoup d'indulgence ; mais, comme je n'apporte ici d'autre prétention que l'espoir, j'oserai presque dire l'assurance, de n'être pas tout-à-fait inutile à l'instruction des jeunes auditeurs qui voudront bien suivre ces entretiens, je me borne à leur demander tout simplement leur bienveillance et leur attention.

Je dois, messieurs, dans cette première entrevue, vous mettre au fait de deux choses : d'abord, de l'objet de ce cours ; ensuite, du mode d'exposition que je compte suivre.

Vous le savez, j'ai pris pour sujet les origines du théâtre en Europe.

Peut-être pensez-vous que, réunissant les nombreux documens déjà publiés sur les confréries de la Passion et les associations analogues qui se sont formées au xiii<sup>e</sup> siècle en Italie et bientôt après dans les autres contrées de l'Europe, je me contenterai de vous introduire dans ce péristyle du théâtre européen et de tracer l'histoire de ces prédécesseurs immédiats des Gil Vicente, des Bibiena, des Lope de Rueda, des Hardi, des Hans Sachs et des

Marlow ? Non, messieurs ; l'époque des communautés dramatiques, cette phase singulière du théâtre moderne, ne sera qu'un accessoire, un épisode, une section, la dernière, et, si j'ose le prédire, la moins curieuse et de beaucoup la moins neuve du cercle historique que je compte parcourir avec vous. Avant, bien avant les confréries de la Passion, avant ces pieuses associations laïques ou mi-partie de laïcs, d'autres associations avaient accompli une œuvre de même nature ; un autre système dramatique avait fourni sa course et satisfait les imaginations populaires toujours avides des plaisirs scéniques et des émotions du drame. Les mystères, les moralités, les sotties, représentés par les soins des corporations de métiers ou aux frais des compagnies de judicature, sur nos places publiques et dans les salles de nos maisons-de-ville, sont une des formes les plus récentes de l'art théâtral, et, par conséquent, ne sauraient être considérées comme l'origine directe et véritable du théâtre tel que nous le voyons.

On croit trop généralement que le génie dramatique, après sept ou huit cents ans de sommeil, s'est éveillé au XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle, un certain jour, ici plus tôt, là plus tard. Chaque nation cherche puérilement à s'attribuer la priorité de ce prétendu réveil. Chaque historien s'épuise en efforts pour fixer l'heure où cette révolution dans les facultés humaines s'est opérée. Ce n'est pas une semblable entreprise que je vais renouveler. N'attendez pas de moi un plaidoyer en faveur de telle ou telle date plus ou moins douteuse. Je ne crois ni au réveil ni au sommeil des facultés humaines ; je crois à leur continuité, à leurs transformations, surtout à leur perfectibilité et à leurs progrès. J'espère établir par des preuves irréfragables, c'est-à-dire par des monumens et par des textes, que la faculté dramatique, aussi naturelle à l'homme que la faculté lyrique, par exemple, n'a jamais cessé d'exister et de se produire. Non, messieurs, pendant tout ce long intervalle de décomposition et de recomposition sociale, qu'il me faut bien appeler, comme tout le monde, le moyen-âge, jusqu'à ce qu'on le connaisse assez bien pour lui pouvoir donner un nom moins vague, pendant tout ce long intervalle, le génie dramatique n'a pas manqué tout à fait à l'humanité : la seule, la grande difficulté pour le critique est de savoir le discerner et le reconnaître sous les nouvelles apparences

qu'il revêt, et sous la couche épaisse de barbarie qui le recouvre et le déguise.

Ce n'est donc pas seulement à l'époque des mystères, des moralités, des sotties, aux <sup>xiii</sup><sup>e</sup>, <sup>xiv</sup><sup>e</sup> et <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècles, qu'il convient de reporter les origines du théâtre européen. Il nous faut prendre cette histoire de plus haut, et remonter à l'ouverture de l'ère chrétienne, ce point de départ commun de tous les arts, de toutes les idées, de toute la civilisation européenne ; il nous faut surtout, après l'extinction totale du théâtre païen, aux <sup>v</sup><sup>e</sup> et <sup>vi</sup><sup>e</sup> siècles, étudier les formes inusitées sous lesquelles s'est montré, je ne dirai pas le drame, mais le nouveau génie dramatique.

En un mot, messieurs, l'histoire des diverses métamorphoses que l'imagination mimique a subies en Europe, depuis la décomposition et la chute du théâtre ancien, jusqu'à l'établissement des spectacles réguliers, tels que nous les voyons aujourd'hui, près peut-être à se métamorphoser de nouveau, voilà l'objet et la matière de ce cours.

Mais, dira-t-on peut-être, y a-t-il eu réellement un théâtre du <sup>v</sup><sup>e</sup> au <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle ? On conçoit que, dans cet âge de fer, il y ait eu, aux jours de trêves, des jeux corporels, des tournois, des danses, des jongleries muettes ; mais parmi ces populations réunies seulement par la force et l'autorité de l'église, y a-t-il eu des drames écrits, des représentations accompagnées de paroles ? Oui, messieurs ; il y a eu du <sup>v</sup><sup>e</sup> au <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle, des drames écrits, tant en orient et en langue grecque, qu'en occident et en langue latine et romane. Et de ces drames, non seulement je suis en mesure de vous présenter les paroles, mais si cela ne sortait de nos études, je pourrais vous en apporter la musique, notée dans le système antérieur à celui de Guy d'Arezzo ; notation dont, grâce à de récentes recherches, la lecture et la transcription seraient possibles.

Sans doute, si vous demandez à ces siècles reculés des spectacles exactement semblables à ceux que vous avez sous les yeux ou qui reproduisent de tous points ceux de Rome et d'Athènes ; si vous prenez le mot théâtre dans le sens strict et spécial qu'il a parmi nous ; si vous cherchez pendant le moyen-âge des représentations dramatiques régulières, fixes, quotidiennes, des loges grillées,

des baignoires, un lustre et le trou du souffleur, si vous espérez trouver à Autessiodurum, à Lundinium, à Tarvisium, l'Opéra, le Théâtre Français, ou même nos théâtres des boulevards, vous serez complètement déçus. Sans doute, dans l'acceptation étroite et rigoureuse que ce mot a parmi nous, *le théâtre* au moyen-âge n'existait pas. Aussi n'est-ce pas, messieurs, l'histoire du théâtre, mais celle de ses origines, ou plutôt c'est l'histoire du développement de l'imagination dramatique, depuis l'ère chrétienne jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle, que je me propose de dérouler devant vous.

Ce n'est pas par hasard que je viens de prononcer les mots Opéra, Théâtre Français, théâtres des boulevards. Ces trois sortes de spectacles, parmi lesquels tous les genres de représentations scéniques peuvent, plus ou moins facilement, se classer, ont eu des origines distinctes, quoique voisines, et qu'il faut étudier séparément. Chacun de ces théâtres nous offre la dernière forme et l'expression la plus avancée de trois espèces de drames, qui ont coexisté au moyen-âge et qu'on peut retrouver même dans l'antiquité grecque et latine, quoique l'érudition ait eu peut-être jusqu'ici le tort de ne pas les distinguer assez nettement.

L'Opéra, c'est-à-dire le génie dramatique dans toute sa plénitude et sa puissance, soutenu de toute la pompe du spectacle, de tous les arts accessoires, de tout ce qui peut agir sur l'imagination, l'Opéra qui ne vit que de merveilleux, de fictions, de féeries, de traditions mythologiques, fabuleuses, miraculeuses, l'Opéra qui ne marche qu'accompagné de l'enivrement de la musique et de la danse, a succédé, dans les pays où il est indigène, c'est-à-dire, en Italie, aux représentations les plus pieuses. Il est la continuation immédiate de ces drames que les communautés demi-ecclésiastiques et demi-laïques, n'ont cessé d'exécuter, du xiii<sup>e</sup> au xvi<sup>e</sup> siècle, sur les places de Rome, de Naples, de Tolède et des autres villes de l'Europe, représentations qui succédaient elles-mêmes à d'autres bien autrement solennelles et graves, véritables drames liturgiques, approuvés par la papauté et par les conciles, admis dans les Diurnaux et dans les Rituels, joués et chantés aux processions et dans les cathédrales, parties nécessaires et intégrantes de la solennisation des saints offices.



Le Théâtre Français, c'est-à-dire la véritable scène tragique et comique, a une origine également sacerdotale. Cependant il en a aussi une autre, dont il faut bien tenir compte, et dont il reste encore aujourd'hui des traces. Les affiches de la Comédie-Française portent imprimés, chaque jour, ces mots qui n'ont plus, il est vrai, depuis long-temps, qu'un sens traditionnel et nominal : *Les comédiens ordinaires du roi donneront ce soir.....* Les comédiens ordinaires du roi, messieurs!... C'est qu'en effet ces comédiens que le public regarde, et avec raison, comme siens, ce n'est que par concession, et après avoir été long-temps les comédiens exclusifs de la royauté, qu'ils sont devenus peu à peu les nôtres; les rois eurent long-temps des comédiens et des poètes attitrés, comme quelques-uns ont encore des musiciens et des maîtres de chapelle. Molière, qui composa pour les divertissemens de Vaux et le surintendant Fouquet, sa comédie des *Fâcheux*, pour les fêtes de Versailles la *Princesse d'Élide* et *George Dandin*, pour celles du Louvre et des Tuileries *Psyché* et *le Mariage forcé*, pour celles de Chambord *Monsieur de Pourceaugnac* et *le Bourgeois gentilhomme*, pour celles de Saint-Germain *les Amans magnifiques* et *la Comtesse d'Escarbagnas*, Molière, qui associa sa plume tantôt à celle de Corneille, tantôt à celle de Benserade, pour tracer des ballets et des divertissemens où pût danser Louis XIV; Corneille, qui fut un moment le poète du cardinal de Richelieu, avant que le *Cid* l'eût fait le poète de la France; Racine, qui écrivit pour les récréations de Saint-Cyr et pour les royales pensionnaires de M<sup>me</sup> de Maintenon *Esther* et *Athalie*; Shakspeare, qui fut le poète favori d'Elisabeth et de Jacques I<sup>er</sup>; Machiavel, qui assaisonna sa *Mandragore* pour le délicat épicurisme de Léon X; Racine, Corneille, Molière, Shakspeare, Machiavel, ces premiers dramatises de leurs nations, sont à la fois les derniers, ou à peu près les derniers poètes, qui aient travaillé à divertir, à titre d'office, les princes et les souverains. Ces noms impérissables, l'honneur de leur siècle et de leur pays, viennent clore, d'une manière bien inattendue, en vérité, cette longue liste de bardes, de jongleurs, de ménestrels, de compositeurs de ballets, d'ordonnateurs de fêtes, de bouffons royaux, dont nous devons tracer l'histoire à la fois mélancolique et grotesque, à commencer par les porteurs de marottes, rasés et chauves, et à finir

par l'immortel auteur de la cérémonie du *Malade imaginaire* et du *Bourgeois gentilhomme*.

Enfin le peuple, non moins que le sacerdoce et la royauté, s'est montré de tous temps avide des plaisirs scéniques. Quand il n'a pu avoir de comédiens à lui, le peuple s'est fait son propre comédien et son bouffon. L'église a eu beau condescendre aux inclinations mimiques de la multitude et s'efforcer de satisfaire, par des représentations sérieuses et quelquefois bouffonnes, les bizarres fantaisies de la foule; elle a eu beau donner au peuple une part et un rôle dans les cérémonies sacrées, admettre les noëls et les cantiques en langue vulgaire dans l'enceinte de ses temples, il resta toujours en dehors de l'église, un surcroît de sève et de passion mimique non satisfait qui exigea, nonobstant toutes défenses, le maintien dans les carrefours des farceurs et des baladins. Ce que nous appelons *théâtres des boulevards* n'est que la forme tout nouvellement immobilisée de leurs tréteaux naguère ambulans. Quelques-unes des personnes ici présentes peuvent se souvenir d'avoir vu jouer les pièces de la Comédie Italienne et les farces de Nicolet sur les théâtres encore à demi nomades des foires Saint-Germain et Saint-Laurent. Ce n'est que depuis quarante ans que ces salles temporaires se sont fixées et élevées à demeure sur cette espèce de foire perpétuelle que nous appelons *les boulevards*. Les foires Saint-Laurent et Saint-Germain qui duraient plusieurs mois furent un commencement d'état sédentaire et permanent pour ces *balatrones* et ces *circulatores* jusque-là errans et sans domicile.

On trouve donc, messieurs, en observant avec quelque attention l'état actuel ou peu antérieur de nos spectacles que, pour être complète, l'étude des origines théâtrales doit s'attendre à trois familles de drames distinctes, quoique elles se touchent et se confondent par quelques points : 1° Le drame merveilleux, féérique, surnaturel, qui pendant toute la durée du moyen-âge fut essentiellement ecclésiastique, religieux, sacerdotal; 2° le drame aristocratique et royal, qui, dès les premiers temps de la conquête, porta aux jours de gala, les pompes et la joie dans les donjons des baronies et les cours plénières de la royauté; 3° le drame populaire et roturier qui n'a jamais manqué d'égayer, dans les carrefours, à ciel

découvert, la tristesse des serfs et les courts loisirs des manans, théâtre indestructible, qui revit, de nos jours, dans les parades en plein vent de Debureau, théâtre qui serait peu digne de vous occuper, messieurs, s'il ne se trouvait être précisément l'anneau qui unit la scène ancienne à la moderne, et si l'érudition ne pouvait trouver à ces *joculatores*, à ces *delusores*, à ces *goliardi* de nos jours et du moyen-âge, les plus honorables ancêtres dans l'antiquité grecque, latine, osque, étrusque, sicilienne, asiatique, depuis Ésope, le sage bossu phrygien, jusqu'à Maccus, le calabrois jovial et contrefait, héros des farces atellanes, devenu depuis, dans les rues de Naples, par la simple traduction de son nom, le très sémillant seigneur Polichinel.

Ainsi pour suivre dans tous ses développemens l'histoire du théâtre moderne, nous devons ranger les jeux scéniques en trois classes, et, comme je disais tout à l'heure, en trois familles, dont nous étudierons séparément les origines. 1<sup>o</sup> le théâtre religieux, merveilleux, théocratique, le grand théâtre, qui a eu pour scène au moyen-âge les nefes de Sainte-Sophie, de Sainte-Marie-Majeure, les cathédrales de Strasbourg, de Rouen, de Rheims, de Cambrai, les monastères de Corbie, de Saint-Martial, de Gandersheim, de Saint-Alban; 2<sup>o</sup> le théâtre seigneurial et royal, qui brilla aux palais des ducs de Provence, de Normandie, de Bretagne et d'Aquitaine, aux donjons des comtes de Champagne, aux châteaux des sires de Coucy, aux fêtes des rois de France et d'Angleterre, à la cour de l'Empereur, aux galas des rois de Sicile et d'Aragon. 3<sup>o</sup> le théâtre populaire et forain, qu'on vit constamment à de certains jours, s'agiter et s'abattre, à grand renfort de bruit et de gaité, dans les places de Florence, sur les quais et les canaux de Venise, dans les carrefours de Londres et de Paris.

Ces trois sortes de drames, ecclésiastique, aristocratique et populaire, se retrouvent, comme nous le verrons, dans l'antiquité grecque et romaine. C'est pour ne les y avoir pas peut-être suffisamment distinguées, et pour nous être trop exclusivement bornés à l'examen du théâtre officiel et national, que nous nous trouvons généralement peu préparés à l'intelligence de nos propres origines théâtrales. Je sais fort bien, messieurs, que les habiles professeurs chargés de vous initier aux chefs-d'œuvre des littératures ancien-

nes, ne vous ont pas laissé ignorer qu'à côté du théâtre public, solennel, national des Accius et des Sophocle, des Aristophane et des Térence, il y eut à Athènes et à Rome des théâtres privés, des ballets à huis-clos, de petites pièces domestiques sans cothurnes et sans masques, complément ordinaire de tous les festins splendides. Muratori, Montfaucon, Flögel, Boulanger, Böttiger, ont recueilli une foule de documens sur les *Stolidi* et les *Moriones*, nains idiots et contrefaits, commensaux des riches, joujoux des gynécées, ancêtres et précurseurs de nos *fous de cours*. Quant au théâtre populaire, les peintures et les bronzes d'Herculanum, les mosaïques, les bas-reliefs, les pierres gravées, les monumens de toute espèce attestent assez que la populace antique, outre les grandes boucheries de l'amphithéâtre, et les grands jeux scéniques, n'a pas manqué, plus que la nôtre, de toutes les variétés de saltimbanques, de faiseurs de tours, de joueurs de gobelets, de grimaciers, de funambules, d'animaux savans et d'improvisateurs en plein air. Nous reconnâmes, messieurs, dans les vêtemens, la coiffure et les gambades de leurs *saniones* et de leurs *mimes* le modèle du *zanni*, ou bouffon moderne par excellence, en un mot, l'aïeul de notre Arlequin.

Mais ce petit théâtre, soit populaire, soit aristocratique, dans lequel vient se perdre et mourir le grand théâtre ancien, ce théâtre de salon et de boudoir, comme on dirait aujourd'hui, dont nous lisons de curieuses et charmantes relations contemporaines dans le *Symposion* et l'*Anabasis* de Xénophon, dans l'*Ane d'or* d'Apulée, dans les dialogues de Lucien, surtout dans le *Banquet* d'Athénée, et dont on peut, en cherchant bien, recueillir çà et là quelques précieux échantillons, ce petit théâtre, dis-je, n'est que d'un intérêt bien faible, et d'une importance tout-à-fait secondaire pour les professeurs appelés à vous faire connaître les inépuisables richesses du théâtre grec et romain. Pour nous, au contraire, cette source tarissante, ce gravier mêlé de terre, cette vase dramatique, pour ainsi dire, dans laquelle apparaissent les premiers germes, et comme les premières molécules du théâtre moderne, sont d'une importance extrême, d'un prix sans égal.

Au fond de presque toutes les origines, messieurs, il y a deux élémens : un élément nouveau et spontané, et un élément tradi-

tionel. Dans les origines du théâtre européen, le principe actif et novateur appartient au christianisme et à l'église. Quant à l'élément traditionnel, il nous faut le chercher et le déterrer, pour ainsi dire, sous les débris et la poussière du théâtre antique.

En effet ce ne fut qu'au xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècle que le théâtre européen commença à se rattacher au théâtre officiel et littéraire de l'antiquité. Jusque-là le drame moderne n'avait confiné à celui des anciens que par le côté trivial et populaire. Le moyen-âge n'a pas connu le grand théâtre antique : à peine les barbares ont ils entrevu les derniers amphithéâtres, et entendu le dernier écho de la dernière comédie grecque ou latine. En Grèce, dès le temps de Démosthène, le théâtre officiel était en décadence; il languit sous la tyrannie macédonienne, et fut presque anéanti sous la domination romaine et proconsulaire. Peu de provinces de l'empire, soit en Orient, soit en Occident, demeurèrent assez riches pour supporter les frais si dispendieux de la mise en scène des tragédies et des comédies, composées dans l'ancien système. Les chœur surtout durent disparaître. Les magistrats, chargés de subvenir à la pénurie publique finirent par s'exempter autant qu'il le purent de ces prodigalités ruineuses. Quand les villes n'eurent plus ni liberté nationale, ni richesses publiques, elles durent bientôt cesser d'avoir des théâtres publics et nationaux. Mais comme les fortunes des particuliers se défendirent et subsistèrent plus longs-temps que les richesses nationales, les théâtres privés se prolongèrent plus avant dans les temps modernes que les théâtres nationaux. Et comme esclave ou libre, conquis ou conquérant, il y eut toujours un peuple avide de plaisirs scéniques, le théâtre populaire et compital ne disparut à aucune époque. Les jeux du paganisme se lièrent ainsi sans interruption ni lacune aux jeux des chrétiens et des barbares. De là tant de folies païennes christianisées; de là les plantations d'arbres ou de *mais*, la coupe des rameaux, le roi de la fève, les étrennes et les mille et une autres contrefaçons des Saturnales, les jeux scéniques aux funérailles, et une foule de jongleries et de momeries qui procèdent directement de l'élément traditionnel.

Quant à l'élément actif et spontané, c'est encore faute d'avoir fait une attention suffisante à tout ce qu'il y eut de profondément

théocratique dans l'origine et le développement du drame antique, que quelques personnes s'étonneront peut-être de nous voir trouver la source la plus vive, la plus abondante et la plus poétique du théâtre moderne dans les couvens des ix<sup>e</sup> et x<sup>e</sup> siècles et dans les antiphoniers des cathédrales des xi<sup>e</sup> et xii<sup>e</sup> siècles. L'étonnement redouble quand on songe combien la discipline catholique depuis les constitutions des apôtres et les plus anciens conciles jusqu'à ce jour, s'est montré ardente à combattre et à anathématiser les jeux scéniques. Il n'y a là pourtant qu'une apparence de contradiction. A part la grande lutte du christianisme et du paganisme, les choses se sont passées au moyen-âge, absolument de la même manière que dans l'antiquité. En Grèce, pendant l'époque hiératique, c'est-à-dire, depuis les premiers temps jusqu'à Solon, les fêtes religieuses, au rapport d'Hérodote, furent accompagnées de danses figurées, et d'actions dramatiques. Une des particularités les moins contestées des anciens mystères, c'est que l'hierophante cherchait à agir sur l'imagination des initiés par des tableaux et des représentations figuratives. Quand le sacerdoce du polythéisme, qui n'eut jamais la force ni l'unité du sacerdoce chrétien, eut laissé sortir de ses mains le monopole des arts, Thespis, sur des tableaux assez semblables à ceux de nos confrères, et enfin Eschyle, sur une scène plus convenable, dotèrent la Grèce d'un théâtre national, quoique toujours en partie hiératique. L'impulsion théocratique que reçut, à sa naissance, le théâtre grec et romain, fut si forte que, même après la complète sécularisation de l'art, après l'abolition du chœur, après l'invasion des idées chrétiennes, même à Constantinople, et dans les provinces asiatiques, même sous Théodose et Justinien, au temps de la plus grande corruption de la scène, le théâtre ancien conserva toujours d'ineffaçables traces de son origine polythéiste et sacerdotale.

Au reste cette influence du clergé sur le drame, et généralement sur la poésie et les arts, n'est pas un fait particulier aux populations grecques et italiques. Cette influence est une loi sociale, absolue, universelle, une conséquence de l'état hiératique par lequel passe toute société. Durant cette époque, le sacerdoce ne se contente pas de dominer les intelligences, il cherche à subjuguier les imaginations et à s'emparer à la fois de toutes les facultés humai-

nes. Le génie plastique, le génie musical, le génie mimique, sont pour lui autant d'instrumens de séduction et de puissance. Chez les nations où le sacerdoce a maintenu le plus constamment son empire, chez les peuples de race sémitique, et chez les nations mahométanes, par exemple, l'imagination dramatique, absorbée presque entièrement par les rites, est à peine sortie de l'enceinte des temples. Nous trouvons les jeux dramatiques plus développés, mais toujours originairement hiératiques, dans ce que l'on peut entrevoir de l'ancienne civilisation des empires du Mexique et du Pérou. Il n'y a pas jusqu'aux sauvages de l'intérieur et des côtes de l'Afrique, jusqu'aux habitans des îles de la mer du Sud, jusqu'aux nouveaux Zélandais et aux Kanitchadales, peuples placés aujourd'hui sur l'échelle sociale à peu près au niveau des sauvages pélasgiens, étrusques et latins, ou des hordes franques, saxonnes et normandes, chez qui les prêtres et les sorciers ne s'efforcent de dominer les imaginations par des cérémonies figurées, des travestissemens bizarres, et de petits drames dont les voyageurs nous ont rapporté des relations vraiment curieuses.

Si l'église chrétienne attaqua pendant les six premiers siècles, avec tant d'énergie, les jeux du cirque et du théâtre, c'était surtout en tant que païens et comme souillés d'idolâtrie et de cruauté. L'église s'est élevée de toute l'éloquence de ses saints Pères contre les immolations du cirque, et les obscénités de l'orchestre, qui révoltaient jusqu'aux païens non corrompus, et contre lesquelles Julien argumentait si rudement à Antioche. Plus tard quand le christianisme fut dominant, et qu'avec l'aide des barbares en Occident et celle des Sarrasins en Orient, il eut anéanti les jeux scéniques, l'église continua d'anathématiser les chants et les facéties des baladins qui continuaient l'idolâtrie dans les carrefours, et propageaient le paganisme dans les châteaux. Mais, en même temps, l'église faisait de son côté appel à l'imagination dramatique, elle instituait des cérémonies figuratives, multipliait les processions et les translations de reliques et instituait enfin ces offices qui sont de véritables drames, celui du *Præsepe* ou de la crèche, à Noël, celui de l'*étoile* ou des trois rois à l'Épiphanie, celui du sépulcre et des *trois Maries* à Pâques, où les trois saintes femmes étaient représentées par trois chanoines la tête voilée de leur aumusse *ad*

*similitudinem mulierum*, comme dit le Rituel; celui de l'Ascension où l'on voyait quelquefois sur le jubé, quelquefois sur la galerie extérieure, au-dessus du portail, un prêtre représenter l'ascension du Christ; toutes cérémonies vraiment mimiques, qui ont fait, comme nous le verrons, l'admiration des fidèles au moyen-âge, et dont l'orthodoxie a été reconnue par une bulle d'Innocent III.

En un mot, messieurs, nous verrons au moyen-âge les grands seigneurs et les princes accueillir les jeux scéniques comme un objet de luxe et de parade, le peuple s'y livrer avec un emportement de plaisir effréné; mais nous verrons le clergé seul s'emparer, dès l'origine, de l'instinct dramatique, le cultiver dans une vue déterminée, le développer avec suite et calcul et l'élever enfin à la hauteur d'un art.

Puis donc que le théâtre européen a reçu, comme celui de l'antiquité, ses premiers développemens du sacerdoce, il est nécessaire de subordonner, dans nos recherches, l'histoire du drame aristocratique et populaire à celle du drame ecclésiastique. En conséquence, nous prendrons pour principales divisions et pour points de repos dans ce cours, les phases diverses de progrès ou de décadence que le drame hiératique a successivement parcourues.

Ces phases sont au nombre de trois : 1<sup>o</sup> l'époque de la coexistence du polythéisme et du christianisme, époque singulière de dualité pour l'art et la poésie; 2<sup>o</sup> l'époque de l'unité catholique et du plus grand pouvoir sacerdotal; 3<sup>o</sup> L'époque de la participation des laïcs aux idées et aux arts exercés jusque-là par le clergé seul.

La première de ces périodes s'étend du 1<sup>er</sup> au 6<sup>e</sup> siècle. Nous étudierons deux choses dans cette période : d'une part, la décomposition graduelle du théâtre païen, condamné d'abord presque au mutisme par la politique impériale, qui n'eut de faveurs que pour les pantomimes, puis attaqué par la philosophie stoïcienne, battu en brèche par le christianisme, et enfin détruit par sa propre corruption et par les barbares; au milieu de cette décadence, nous recueillerons avec soin les derniers monumens du génie scénique; nous examinerons, entre autres productions de cette époque, le *Querulus*, cette comédie de Plaute refaite au 11<sup>e</sup> siècle, les fragmens d'une *Médée* en centons de Virgile, citée par Tertullien, quelques scènes d'une *Clytemnestre* grecque, ouvrage scholastique



des v<sup>e</sup> et vi<sup>e</sup> siècles, un prologue encore inédit d'une pièce barbare où figurent un histrion du temps et le vieux poète Terence, etc., etc.; d'une autre part, nous verrons le génie naissant du christianisme s'essayer au drame soit dans des compositions littéraires et érudites telles que le *Moïse* d'Ezechiel le tragique au ii<sup>e</sup> siècle, et le *Χριστος πάσχα* attribué à Saint-Grégoire de Nazianze au iv<sup>e</sup> siècle; soit dans les dialogues des liturgies apostoliques, où le prêtre, le diacre et le peuple prennent successivement la parole; soit surtout dans l'établissement de quelques usages presque scéniques, comme les chants alternatifs pendant les repas communs ou agapes, les danses tolérées à de certaines processions et autour des tombeaux des martyrs; soit enfin dans une foule d'autres coutumes que je vous indiquerai avec soin et où l'exaltation religieuse éclatait d'une manière toute mimique et quelquefois encore toute païenne.

La seconde période s'étend du vi<sup>e</sup> au xi<sup>e</sup> siècle. C'est l'époque du plus complet développement du génie sacerdotal. Dès le commencement de cette période nous verrons se glisser les jeux scéniques et même l'usage des masques dans certains monastères de femmes: au ix<sup>e</sup> siècle, nous verrons les obseques des abbés et des abbesses se terminer par de petits drames funèbres, sortes d'épilogues, dont les religieux et les religieuses se partageaient les rôles, poèmes bizarres dont quelques-uns sont parvenus jusqu'à nous. Au x<sup>e</sup> siècle, je vous montrerai les vies des saints et les légendes des martyrs et des ermites chantées dans les carrefours et qui plus est, partagées en scène et représentées dans les couvens. Je vous lirai et vous traduirai en partie six pièces de ce genre, composées par la célèbre Hroswitha, religieuse à Gandersheim, morte avant la fin du x<sup>e</sup> siècle. Enfin aux xi<sup>e</sup> et xii<sup>e</sup> siècles, nous verrons le drame ecclésiastique atteindre avec l'église à son apogée et se déployer dans les cathédrales, aux jours de grandes fetes, soutenu de la majesté naissante de la peinture, de la sculpture, de la musique, également parfait dans les représentations sérieuses que l'on pourrait appeler tragiques, et, chose surprenante! dans les représentations comiques et grotesques, et jusque dans les danses les plus vives, sorte de galops, commencés dans le chœur, continués dans la nef et terminés dans les parvis ou les cim-

tières, danses bizarres des vivans sur les tombes, qui ont donné aux artistes de l'époque suivante l'idée de la fameuse *danse macabre*, dans laquelle la Mort grimaçante prend de sa main de squelette et fait danser au son de sa rote tous les états, depuis les Reines et les Archevêques jusqu'aux courtisanes et aux mendiants.

La troisième période nous montrera l'art dramatique échappant en partie, comme les autres arts, des mains affaiblies du sacerdoce, pour passer au <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle, dans celles des communautés laïques, pleines de cette ferveur pieuse et de cet enthousiasme de liberté qui amenèrent, trois siècles après, l'entier affranchissement de la pensée et la complète sécularisation des arts, nouvelle période que nous n'entamerons pas et qui constitue proprement l'ère moderne.

Dès l'ouverture de cette période, qu'on peut appeler celle des confréries, nous verrons le drame ecclésiastique obligé de renoncer à la langue latine et de la remplacer par les idiomes séculiers. Devenu, peu à peu, trop étendu pour conserver sa place dans les offices, le drame liturgique fut représenté, les jours de fêtes, après le sermon. La bibliothèque royale possède un précieux manuscrit des premières années du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle, qui ne contient pas moins de quarante drames ou *miracles* tous en l'honneur de la Vierge, précédés la plupart du sermon en prose qui leur servait de prologue. Déjà dans ce recueil, dont la composition remonte au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, plusieurs légendes laïques et chevaleresques, telles que celle de *Robert-le-Diable*, qui sera bientôt publiée, par parenthèse, dénotent l'affaiblissement graduel et la prochaine décadence du véritable drame hiératique. Enfin l'étendue toujours croissante que prennent les mystères en langue vulgaire, obligea le clergé de laisser transporter la scène du jubé dans le parvis, ou le nombre infini des personnages rendit bientôt nécessaire la coopération des confréries qui éloignèrent de plus en plus ces représentations du lieu et des idées qui leur avaient donné naissance. Je vous ferai connaître tel de ces drames prodigieux où ne figurent pas moins de cent, de deux cents et même de six cents acteurs. Il fallait alors presque la moitié des habitans d'une ville pour amuser ou édifier l'autre. Ainsi le drame chrétien sortit peu à peu de l'église et bientôt après des mains du clergé.

Je dois ici, messieurs, vous donner une explication nécessaire et prévenir une équivoque qui entraînerait des inconvéniens de plus d'un genre. Je me suis servi, et me servirai encore, des mots *parfait* et *perfection* appliqués à l'art et au drame ecclésiastiques des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles : ces mots ne doivent pas se prendre dans un sens absolu et n'ont dans ma pensée qu'une acception relative. Tout système artistique ou littéraire a son point de perfection relatif, quelque imparfait qu'il soit en lui-même. Je ne prétends pas, messieurs, vous faire illusion sur la valeur æsthétique des monumens que nous allons étudier : tous, ou presque tous, sont barbares. Il doit donc être bien entendu que je ne propose aucun de ces monumens à votre admiration ; à plus forte raison, que je ne vous en recommande aucun comme pouvant vous servir de modèle. Vous le savez ; à l'époque où le génie dramatique chrétien atteignit son plus complet développement hiératique, du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, la langue, dans toutes les contrées de l'Europe, était entièrement corrompue. Le latin n'était plus qu'un patois, où l'on ne reconnaissait ni construction ni syntaxe : les langues nouvelles n'en étaient qu'au bégaiement, et n'atteignirent que vers le XIII<sup>e</sup> siècle, aux grâces de l'enfance. Ainsi n'attendons rien, ou presque rien, sous le rapport de la diction, des monumens que nous allons exhumer. Je m'explique, à cet égard, dans les termes les plus formels et les plus clairs que je puisse employer, pour ne laisser place à aucune méprise. Je le répète, presque toutes les œuvres littéraires du moyen-âge sont barbares par la langue, et ne peuvent, en aucune façon, vous être proposées pour modèles.

Mais alors, me direz-vous, pourquoi les tirer laborieusement des livres et des manuscrits où elles sommeillent ? Pourquoi entreprendre des fouilles ingrates, d'où l'on est sûr à l'avance de ne voir sortir aucun chef-d'œuvre ? Pourquoi, messieurs ?... je vais vous le dire : La critique, quelques landes arides qu'elle défriche, n'est jamais stérile. Sous l'œuvre la plus grossière, il y a toujours l'homme et la société ; or, l'homme et la société, même lorsqu'ils se trouvent momentanément bouleversés par ces mélanges de races, d'idées et de langages qui labourent pour le féconder le sol intellectuel, n'en offrent pas moins une étude d'un intérêt irrésistible. Il est trop vrai qu'il vient toujours un moment fatal où les littéra-

tures et les langues forcées et comme démentelées par le progrès des idées et par l'action des mœurs nouvelles, s'usent et se disjointent, pour ainsi dire, comme nos maisons et nos vêtements, comme nos institutions et nos lois : tout ce que crée l'homme est sujet à dépérir. L'époque de cette dissolution, de cette dislocation des nationalités et des langues, est proprement ce qu'on appelle la barbarie ; mais nos facultés, que nous n'avons pas créées, ne se dissolvent pas pour s'aggrandir comme nos sociétés et nos idiomes : l'homme meurt, et l'humanité progresse. La raison, la sensibilité, l'imagination humaines ne cessent de croître et de se fortifier, même au moment où nos langues succombent et se décomposent. Il est curieux alors de voir l'esprit humain, plus fort que ses moyens d'expression, lutter contre la langue qu'il a brisée, achever de la ruiner par ses efforts et s'échapper en traits de flamme à travers les lézardes et les solécismes du discours. Tel est le triste et singulier spectacle que nous offrent les écrivains et surtout les poètes, aux époques de barbarie. Cette étude serait encore historiquement et psychologiquement d'un vif intérêt, même quand il n'en résulterait pas une utilité immédiate dans l'ordre poétique et littéraire. Mais il n'en est pas ainsi, messieurs ; si l'étude des monumens dramatiques du moyen-âge ne nous fournit directement aucun chef-d'œuvre à admirer, du moins nos recherches jetteront-elles un jour nécessaire et tout nouveau sur des chefs-d'œuvre plus récents, dont elles seront le plus lumineux commentaire. Les grands dramatises chrétiens des xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles, Lope de Vega, Shakspeare, Calderon, ne peuvent être bien compris qu'autant que vous aurez vécu assez long-temps dans l'intimité de leurs prédécesseurs et que vous serez suffisamment familiarisés avec leurs idées, leurs croyances et leur poétique. Dante, Lope de Vega, Calderon, Shakspeare, ont résumé dans des langues parfaites, et ont élevé à une forme artistique impérissable, les vagues et flottantes conceptions du moyen-âge. Les études que nous allons faire cette année, messieurs, sont des prolégomènes indispensables pour arriver à la complète intelligence de ces grands poètes catholiques. Vous me pardonnerez donc la rudesse du chemin que nous allons suivre, en considération du but où il nous conduit.

D'ailleurs, messieurs, si je proclame sans hésiter la barbarie des idiomes au moyen-âge, je ne fais pas aussi bon marché de l'imagination de cette époque, ni même de sa poésie, en prenant ce mot dans le sens le plus général. Il importe à la grande thèse de la perfectibilité humaine de montrer comment au moyen-âge, malgré la décadence du langage, l'imagination et la poésie n'ont pas pour cela cessé d'être en progrès; il importe de montrer comment le génie poétique, pour suppléer au moyen d'expression qui lui manquait, s'est appliqué à s'en créer d'autres; comment, à défaut de la langue, il a eu recours à la peinture, à la musique, à la sculpture; comment surtout il a magnifiquement traduit ses pensées dans cette langue qui précède toutes les autres et qui leur survit, dans la langue monumentale. En effet, quand cet âge si profondément ironique et enthousiaste n'a pu exprimer ses soupirs par des paroles, il les a fait moduler par l'orgue; quand les mots ont manqué à ses pensées tantôt célestes et tantôt mondaines, il les a sculptées dans la pierre ou fait étinceler sur les vitreaux.

Rechercher tous ces équivalens, restituer cet harmonieux ensemble d'une poésie qui n'est plus, c'est accomplir une œuvre philosophique; car c'est rétablir un des anneaux brisés de la perfectibilité humaine, et démontrer son existence là où seulement on peut encore raisonnablement la contester, dans le domaine de l'imagination et des beaux-arts.

Ce sera déjà un commencement de réhabilitation pour le moyen-âge que de mettre hors de doute l'existence du génie dramatique pendant sa durée.

Au reste, messieurs, les courtes excursions que je projette sur le terrain des beaux-arts ne sont pas des hors-d'œuvre. Je ne remplirais qu'une faible partie de ma tâche, si je vous présentais ces textes arides et incorrects, dépourvus de l'accompagnement dont l'imagination contemporaine les avait entourés et où elle avait déposé plus particulièrement sa poésie. Je serais infidèle à la vérité, si je voulais vous donner l'idée de ces splendides *opéras* de moyen-âge par les seuls pauvres *libretti* qui nous en restent. Je dois, pour ne pas calomnier l'art de cette époque, rendre leur pompe à ces drames et faire en sorte de leur restituer leur mise en scène.

Lors donc que nous lirons ensemble les comédies de Hroswitha , de cette nonne de la Basse-Saxe au x<sup>e</sup> siècle, de la *voix forte* de Ganderdsheim , comme elle s'appelle si poétiquement elle-même , lorsque je vous traduirai ce qui se peut traduire de ces rudes et énergiques légendes tout empreintes de christianisme, de science et de barbarie ; vous me pardonnerez , messieurs , de compléter l'effet de ces compositions bizarres , en relevant , autant qu'il sera en moi , les ruines de ce vieux monastère saxon ; vous me permettrez de vous introduire sous les voûtes et les arceaux massifs du grand parloir, de vous montrer ces décorations de pierres et toute cette architecture demi-romaine et demi-franque, compacte, sombre et solennelle , comme l'œuvre même de la poétesse. Quand nous lirons ces dialogues funéraires récités sur les tombes des grands abbés et des grandes abbesses du ix<sup>e</sup> siècle , vous me pardonnerez de tâcher de vous faire oublier les solécismes et les barbarismes de ces étranges églogues , en vous transportant par la pensée dans le vaste préau de ces cloîtres et en vous détaillant les cérémonies qui donnaient tant de gravité à ces illustres obsèques. Quand , aux xi<sup>e</sup> et xii<sup>e</sup> siècles, je vous expliquerai les textes si brefs et si sèchement liturgiques du drame sacerdotal, il faudra bien que je tâche de vous donner une idée de sa pompe et de son influence sur les masses, en vous découvrant la magnificence des accessoires au milieu desquels il se déployait. Il faudra bien que je vous fasse connaître la structure exacte et l'ordonnance des théâtres, c'est-à-dire des églises d'alors. Je vous montrerai , messieurs , la scène placée , pour l'ordinaire sur le jubé, espèce de *pulpitum* en vue de tous ; le clergé dans le chœur, les grands seigneurs et les nobles dames rangés dans les galeries supérieures de la nef, appuyés sur des balustres garnis de draps d'or et de velours ; en bas dans la nef, les hommes d'armes et les écuyers debout, tandis que le peuple et les manans se pressent dans les bas côtés de l'église , les hommes à droite et les femmes à gauche. Enfin quand nous lirons ensemble les *jeux* et les *entremets* représentés dans les châteaux des xii<sup>e</sup> et xiii<sup>e</sup> siècles , je devrai reconstruire pour vous ces anciens manoirs, rétablir l'azur et l'or sur leurs murailles, le jeu des couleurs dans leurs vitraux , déployer les tapisseries , éclairer la salle de gala ; je devrai vous montrer la

galerie intérieure et circulaire , qu'on voit encore aux ruines du château de Coucy, et d'où les regards des dames pouvaient se promener sur la fête. Je n'oublierai ni le costume du maître, ni les bijoux de la châtelaine, ni les habits des comédiens; en un mot, je tâcherai de suppléer tout ce qui manque à la lettre-morte, et de ne négliger aucun des riches entourages qui embellissaient ces représentations chevaleresques et galantes. Ainsi seulement je croirai avoir été fidèle à la poésie et à l'histoire.

Voilà pour le fond.

Quant à la forme, je vous demanderai, messieurs, de permettre qu'elle soit aussi simple et aussi familière que possible. Je n'entreprends ni un cours d'aesthétique, ni un cours de généralisation historique; je me propose tout uniment de grouper un nombre considérable de faits autour des opinions que je viens d'émettre, opinions qui sont pour moi le résultat de faits étudiés. Je vais donc recommencer avec vous, messieurs, mais en suivant un ordre déterminé et systématique, les études que j'ai dû faire pour moi, d'abord en tâtonnant et au hasard. Je vous citerai textuellement les témoignages, je mettrai sous vos yeux les monumens; nous ferons de l'histoire *livres sur table*. Si cette manière peu brillante a quelques inconvéniens, ce ne sera guère, je pense, que pour mon amour-propre. A défaut d'autres avantages, elle aura du moins pour vous celui de vous initier plus directement qu'aucune autre au mécanisme de la méthode historique. D'ailleurs, cette sorte de causerie, entrecoupée de citations et reposée par des lectures, est le seul mode d'enseignement que, dans ce premier cours, je me reconnaisse en état de soutenir et de pratiquer.

CHARLES MAGNIN.

---

HISTOIRE

DE

LA DERNIÈRE CRISE

MINISTÉRIELLE.

---

DEUXIÈME PARTIE

---

Le gouvernement représentatif est un régime d'éclatante lumière ; tout doit s'y faire à la face du soleil. Je me félicite d'avoir ouvert la carrière des révélations. Depuis, toutes les parties intéressées ont cherché à excuser leurs actes, à expliquer leur conduite ; d'abord le ministère de MM. Guizot et Thiers, trois fois agenouillé devant la capacité du maréchal Mortier, et élaborant avec peine l'histoire de ses sueurs pendant l'inter-règne. Ensuite sont venus les tourmens de M. Dupin, ses lamentations sur la calomnie. Le style a montré l'homme : on a su comment le ministère en sept circonstances diverses avait voulu faire entrer M. Dupin dans le cabinet *comme une cheville dans un trou*, et de quelle manière le président de la chambre avait fait de sa maison *l'hôtel-de-ville de la France* ; toutes choses dignes de la grande histoire d'un temps si fécond en beaux caractères et en magnifiques incidens. Je continue le simple récit des



faits. Au milieu des intérêts qui se croisent et qui se heurtent, je me contenterai d'un examen rationnel des choses et des hommes. Ceux qui, comme moi, veulent la force et la considération du pouvoir, doivent s'affliger du spectacle que la France a eu sous les yeux. Le principe monarchique en a été profondément affecté.

#### §. IV. — LES TROIS JOURNÉES DU MINISTÈRE BASSANO.

Dans la crise que subissait le cabinet du 44 octobre, un ministre, M. Persil, semblait plus spécialement se séparer de ses collègues. Le garde des sceaux, tout couvert d'impopularité, jouissait néanmoins auprès du roi d'une sorte d'intimité et de confiance. Quand il s'était agi d'une démission commune concertée entre MM. de Rigny, Guizot, Thiers, Humann et Duchâtel, pour imposer M. de Broglie, M. Persil avait paru hésiter; il n'avait pas promis bien nettement à la majorité du conseil de la suivre dans sa disgrâce. Néanmoins ses collègues l'invitèrent au dîner politique chez M. de Rigny, dans lequel devaient se concerter les démissions définitives et l'envoi simultané des portefeuilles au roi. Le dîner fut chaud, cordial, expansif; dans cet échange de pensées, d'esprit, de sensations auquel entraînaient des libations vives, répétées, jamais peut-être le caractère de Louis-Philippe n'avait été mieux disséqué. On pénétra toutes ses faiblesses, son amour-propre, l'idée exagérée de sa capacité; on se proclama des nécessités au milieu des toasts assez fréquens de M. Duchâtel, qui ne ménageait pas les tendances royales, et devisait joyeusement sur quelque ridicule du château. Il fut arrêté que les démissions seraient définitivement données le soir même, si le roi n'acceptait pas M. de Broglie.

M. Persil n'avait pris qu'une part très modérée aux discussions et aux persifflages politiques de l'après-dinée. Lorsque ces persifflages arrivèrent à un certain degré d'incandescence, M. Persil parut s'offenser: « Comment, messieurs, s'écria-t-il, vous connaissez les périls de la situation, et vous jonez ainsi avec elle! — Paro dieu, répondit M. Duchâtel, est-ce notre faute si nous sommes obligés de prendre notre congé? que les choses aillent comme elles pourront, cela ne nous regarde plus. » En quittant l'hôtel de M. de Rigny, le garde des sceaux s'empressa de se rendre auprès du roi et de lui raconter tout ce qui s'était passé au foyer domestique du ministre des affaires étrangères. Rien ne fut déguisé, et Louis-Philippe, surtout blessé en son amour-propre, se confirma dans l'idée de se séparer des doctrinaires. M. Persil, par son dévouement, acquit un puissant degré d'inti-

mité, et dut être naturellement en première ligne dans la combinaison d'un nouveau cabinet.

M. Persil, ainsi chargé par le roi de pressentir quelques hommes politiques, se rendit chez son ami M. Dupin aîné. Il était onze heures et demie du soir; M. Dupin se trouvait tout bourgeoisement en bonnet de coton, prêt à se mettre au lit. M. Persil se lamenta vivement sur la conduite de ses collègues : « il faut en finir avec ces hommes-là, s'écria-t-il, je viens d'être témoin de toutes leurs jactances. Les choses sont prêtes : Teste a envoyé un exprès à M. Passy ; tous seront ici demain à huit heures ; » et puis avec sa vieille familiarité du barreau, il ajouta : Le roi me charge de savoir si tu veux être garde des sceaux. — La plaisanterie est trop forte, répondit M. Dupin ; tu veux donc que je te remplace ? Sur ce premier refus, la conversation s'engagea entre les deux anciens collègues du conseil de discipline ; on parla de la position dans laquelle se trouvait le roi, et de la nécessité de se débarrasser des doctrinaires. M. Dupin, invité à s'expliquer sur les hommes parlementaires qui pouvaient entrer dans une combinaison, se tint dans des généralités, et pourtant il signala quelques-uns de ses amis politiques, et des hommes bien posés dans la couleur de ses opinions. MM. Passy et Teste étaient indiqués. M. Dupin s'est beaucoup défendu d'avoir recommandé son frère. J'admets donc que M. Charles Dupin ne dut qu'à son mérite le poste de ministre de la marine : c'était un choix si naturel dans la hiérarchie des talents et de l'administration !

Le lendemain, à huit heures il y eut en effet réunion chez M. Dupin aîné. Indépendamment des noms indiqués par M. Persil, on y avait appelé M. Calmon ; des instances furent faites auprès de lui, pour qu'il acceptât le ministère des finances ; jamais M. Dupin n'avait été plus pressant et plus vif d'expressions. Sur le refus de M. Calmon, on revint à M. Passy pour les finances, et la liste des noms ministériels fut à peu près arrêtée. M. Dupin a fait nier cette circonstance ; mais M. Dupin doit savoir qu'il est aussi prompt à écrire qu'à parler : que dirait-il si on lui montrait sa correspondance autographe et une certaine liste ministérielle écrite de sa main, et qui est au pouvoir d'un illustre maréchal ? J'en suis sûr, ce n'est pas M. Dupin qui provoquera à ce sujet une explication dans la chambre.

Lorsque M. le duc de Bassano se rendit aux Tuileries à la suite de l'invitation pressante que le roi lui envoya par M. de Montalivet, il trouva Louis-Philippe dans une situation d'esprit très remarquable ; le roi paraissait avoir tout-à-fait rompu avec les doctrinaires ; il se complaisait à raconter, à exagérer même toutes les circonstances de la dernière séance du conseil qui avait amené la rupture entre lui et M. Guizot. Le roi déve-

loppa, avec cette lucidité de raison et cette abondance de paroles qui le distinguent, la nécessité pour sa couronne de briser avec l'opinion orgueilleuse qui voulait dominer exclusivement le conseil. Louis-Philippe a comme trait caractéristique une manière chaude et pressante d'attirer vers lui les hommes; il est raisonneur, il sait s'emparer d'une faiblesse d'esprit, d'une vanité, des souvenirs, des dévouemens, pour dompter toute résistance, et il ne lui fut pas difficile d'entraîner M. de Bassano, tout fier de la confiance royale, à accepter la direction des affaires qu'il ambitionnait depuis long-temps. Quand cette première concession fut faite, on agita la question des noms propres, et ici l'influence du roi se montra non moins vive et pressante.

Une vieille coutume de la race des Bourbons depuis Louis XIV, et elle s'est maintenue puissamment dans la tête de Louis-Philippe. c'est de choisir exclusivement les ministres des affaires étrangères et de la guerre. Louis XVIII fut le seul des princes de sa famille qui reçut avec résignation les conditions du gouvernement représentatif, et encore chercha-t-il, par le président de son conseil, à exercer sur les deux départemens qu'il considérait comme la clé de voûte, une influence positive et déterminante. Ces traditions, Louis-Philippe les observe plus que personne; elles lui paraissent d'autant plus nécessaires, qu'il sent que la position est grave, et qu'il ne peut laisser à des capacités indépendantes de lui la direction des affaires diplomatiques à l'extérieur, et de la force armée à l'intérieur. Excepté le ministère Laffitte qui fut comme une nécessité subie avec douleur (et encore que de choses secrètes se firent à son insu!), Louis-Philippe a gardé avec soin cette double et haute direction. Quand donc M. de Bassano fut chargé de la présidence du conseil, le roi posa la nécessité de bien s'entendre d'abord sur le choix des personnes qu'on placerait aux relations extérieures et au ministère de la guerre, et présenta, sans longs préliminaires, M. Bresson pour l'un, et le général Bernard pour l'autre; il déclara, quant à M. Bresson, que, sans avoir un nom éclatant et nobiliaire, il avait acquis un certain éclat dans la question hollando-belge, on était fort content de lui à Berlin; c'était un esprit clair, net, méthodique, nullement embarrassant; qu'il ne voyait que lui en dehors de la coterie doctrinaire, car pourrait-on choisir M. de Saint-Aulaire ou M. de Barante, si intimement liés à M. Guizot? Le roi, continuant sur le même ton, insinua avec une habileté remarquable à M. de Bassano que, lorsqu'il y avait un président du conseil, les grandes affaires passaient toujours sous ses yeux; le ministre des relations extérieures n'était donc qu'un commis actif, intelligent, et que plus il serait pris dans le bas de la hiérarchie, plus aussi on trouverait en lui cette obéissance aux

inspirations supérieures qui appartenait à la présidence du conseil. Quant au général Bernard, il n'était point antipathique à M. de Bassano; il tenait aux souvenirs de l'empire. Le roi ajouta qu'il aimerait à laisser au prince royal une surveillance sur l'armée, comme un moyen d'encouragement, et qu'il lui avait donné ordre de s'entendre avec le président du conseil sur toutes les choses un peu graves qui tiendraient au personnel des corps.

En rattachant tant de choses au chef du conseil, le roi savait bien à qui il s'adressait; je répète que je ne pense pas que jamais Louis-Philippe ait pris M. de Bassano au sérieux : il n'ignorait pas où serait la présidence réelle; il voyait dans M. Bresson et dans le général Bernard deux instrumens de sa propre pensée, qu'il tâchait de faire accepter par le président nominal, et cela lui réussit. Quand ces deux noms propres eurent été agréés, le roi s'ouvrit à M. de Bassano sur quelques noms de la chambre qui devaient s'associer au ministère; il exposa très nettement que le mouvement parlementaire qui s'effectuait n'émanait pas de la gauche, mais de l'opinion politique ennemie des doctrinaires, qui avait son centre et son représentant sur les bancs de MM. Dupin, Passy et Teste; c'étaient là des hommes de choix; avec eux, il y aurait moyen de réunir une majorité contre le cabinet qui se retirait. Au reste, ajouta le roi, attendons les chambres; nous nous compléterons en leur présence : il ne dit pas un mot du système, chargeant M. de Bassano de pressentir les chefs des diverses nuances qu'il venait de désigner, sur les conditions de leur entrée dans le cabinet; il termina et résuma sa conversation par ces mots : « Enfin voilà, mon cher duc, le ministère que j'ai fait; acceptez la présidence, je vous en prie, c'est un service que vous me rendez. »

Tout cela s'était passé dans la matinée du 9 novembre; Louis-Philippe avait employé toutes les séductions pour précipiter la formation d'un cabinet, car, répétait-il, voulez-vous me laisser la douleur de rester sans ministère? M. de Bassano se mit immédiatement en rapport avec les membres désignés du nouveau cabinet; quelques-uns, tels que M. Passy, furent appelés aux Tuileries, où les instances les plus vives leur furent faites pour qu'ils acceptassent leur portefeuille. Dans sa conversation avec M. Passy, le roi se montra homme de confiance et d'affaires. Désigné pour le ministère des finances, M. Passy dut naturellement demander quelques explications sur la situation du trésor; elles lui furent données. « Humain, dit le roi, nous laissons un excellent budget, nous aurons des économies; nous éviterons peut-être l'emprunt; les crédits supplémentaires seront très amoindris. Nous aurons à parler au conseil de la dette des Etats-Unis. » M. Passy se borna à répondre que c'était là une grave affaire. — « Vous avez raison, répliqua le roi, nous en recauserons. » On sem-

blait pressé d'en finir avec la domination doctrinaire; on n'épargnait ni les promesses ni les caresses. On s'exprimait hautement sur l'immoralité de M. Thiers, la morgue hautaine de M. Guizot. « Cette fortune ministérielle, disait-on, qui arrivait sur des têtes inconnues, qui allait chercher des hommes de chambre, n'était-elle pas le meilleur témoignage de la sincérité des intentions du roi et des véritables conditions du gouvernement représentatif? On avait enfin un ministère que la majorité avait fait. »

M. Dupin prétend n'avoir eu connaissance de la combinaison ministérielle que par les communications de M. Passy, et cependant M. Dupin fut la première personne consultée, et cela devait être, car le ministère qui se formait ne pouvait exister sans lui; c'étaient ses amis au pouvoir. On devait dès lors prendre ses conseils, suivre ses avis, s'éclairer de ses notions sur le personnel de la chambre. Voici dans quel ordre ces communications furent faites : on s'ouvrit d'abord à M. Persil; M. Dupin fut immédiatement instruit, ainsi que M. Teste, puis M. Passy, et M. Charles Dupin quelques instans après, et tout fut arrangé dans deux heures. Je dois le dire même si M. Persil fut maintenu dans le nouveau conseil, à qui la faute? Le roi l'avait laissé, il est vrai; mais qui l'approuva, si ce n'est M. Dupin aîné, qui a toujours eu pour son collègue du barreau une faiblesse et une amitié si expansive? Le président de la chambre ne l'oublia point en cette circonstance. Quant à M. Sauzet, il fut indiqué par M. Teste, dont il était l'ami, comme un orateur indispensable; d'ailleurs, M. Sauzet a conquis une sorte de popularité de château et de famille royale; Louis-Philippe aime à causer avec lui, car le roi a la singulière prétention de se faire convertisseur, et il voudrait entraîner tout-à-fait le député de Lyon dans ses doctrines. M. Sauzet s'est posé singulièrement : aux carlistes, il fait insinuer qu'il marche avec eux; il se proclame indépendant en face du parti libéral; il se dit l'admirateur des talens doctrinaires; lui-même ou ses amis jouent ainsi un rôle qui ne peut durer long-temps. En politique, on doit une fois pour toutes se dessiner. Si M. Sauzet plaisait au roi, il n'était pas non plus désagréable à M. Dupin; la manie du président de la chambre, comme chacun sait, est de vouloir mettre en face les opinions les plus contradictoires et les plus opposées; ce qu'il appelle son salon neutre est une espèce de pêle-mêle d'opinions, une colue que son amour-propre prépare pour se faire saluer par toutes les couleurs. Cette colue, M. Dupin ne la voyait pas entrer avec peine dans le ministère. La grande erreur des nouveaux ministres fut d'accepter sans préparation, sans se tâter particulièrement, sans voir s'ils pouvaient aller ensemble, s'ils avaient appui au château, s'ils avaient des garanties suffisantes contre la coterie

qu'ils venaient de détruire; éblouis de leur fortune nouvelle et inattendue, quelques-uns des ministres ne virent que les avantages de la position sans en approfondir les difficultés. Qu'allait-on faire du pouvoir après l'avoir accepté? quelle ligne de conduite allait-on suivre? quelle réception ferait la presse à la nouvelle combinaison? Avait-on pris des mesures suffisantes pour lutter contre le mouvement plus ou moins mortel des intrigues politiques à l'extérieur et à l'intérieur? Rien de tout cela ne fut prévu; on se jeta à l'étondrie parce qu'on avait la parole du roi, ses caressantes invitations, et par-dessus tout l'appui intime d'un prince qui s'était associé au mouvement contre les doctrinaires.

J'ai besoin de parler ici de M. le duc d'Orléans qui se pose depuis quelques temps dans les affaires; comme il a pris une part directe à toutes ces intrigues ministérielles, je le jugerai dès lors comme un homme politique, son caractère est soumis à ma discussion. Qu'on n'attende de moi ni déclamation, ni injure; la vie du prince ne m'appartient que parce qu'elle s'est mêlée aux transactions du cabinet. C'est depuis un an surtout que M. le duc d'Orléans a été jeté par le roi son père dans le mouvement des affaires; plus d'une fois, quand il s'est agi d'avoir action sur un ministre, de l'encourager pour rester au pouvoir, ou d'insister près d'une capacité politique pour qu'elle prêtât son appui à un ministère, M. le duc d'Orléans a été mis en avant comme un personnage moins facile à compromettre que le roi. Je l'ai plus d'une fois rencontré à cheval ou en cabriolet chez le duc de Dalmatie, chez M. Molé, le maréchal Gérard ou M. Humann. Ses entrevues n'avaient d'abord été, comme sous C. Périer, que des visites de politesse; plus tard, elles ont eu un but politique; ce que le père ne pouvait faire, le fils l'a fait plus facilement. M. le duc d'Orléans est un prince aux formes douces, aux manières agréables; il a de l'instruction, mais on remarque dans sa causerie une affectation de réminiscences de collège. Au fond, M. le duc d'Orléans n'a pas un esprit très élevé, une pénétration très vive et très profonde; il se mêle même une simplicité de vues à ses idées droites et à ses volontés les plus arrêtées.

En étudiant bien le caractère du prince, le cabinet Bassano devait s'apercevoir qu'il ne pouvait être pour lui un appui constant et durable; au besoin, d'ailleurs, le père n'aurait-il pas sacrifié le fils? Le duc d'Orléans n'était-il pas un faible roseau que la nécessité pouvait briser? Mieux eût valu s'entendre sur les principes, se convenir entre hommes, que d'avoir comme soutien la main débile d'un jeune homme de 25 ans. Dès le début, et par une scène d'intérieur, le ministère put s'apercevoir du peu d'appui qu'il trouverait en M. le duc d'Orléans. Le prince n'avait vu

dans la ruine des doctrinaires que le triomphe des idées libérales qui sont dans ses sympathies ; sans juger avec toute l'attention nécessaire le ministère Bassano, il avait cru reconnaître dans ce mouvement parlementaire une tendance au progrès. Mais quand il vit l'accueil fait au nouveau cabinet, il se défendit de toute alliance avec lui. Le lendemain de l'ordonnance royale, comme un député se rendait au château : Eh bien ! monsieur, lui dit son altesse royale, j'espère qu'on ne dira pas de ce ministère, le ministère d'Orléans, mais bien le ministère Dupin. Du reste, le roi n'a pas pu faire autrement après la scène qui s'est passée au conseil.

— Croyez-vous, monseigneur, aux paroles qu'on prête à M. Guizot ? répondit le député. Pour moi, j'en doute.

— Mais voilà M. Guizot qui entre, je vais l'aborder.

M. Guizot, interpellé par M. le duc d'Orléans, répondit avec beaucoup de convenance :

— Prince, les hommes qui ne prêtent ces paroles n'ont pas vécu, je ne dis pas seulement dans une antichambre, mais sur le pallier d'une maison honnête.

Alors M. le duc d'Orléans, tout ému, saisit la main du député en présence de M. de Rambuteau, et lui dit : Tenez pour non avenues mes paroles de tout à l'heure.

On avait tant de hâte d'arriver au pouvoir, on était si heureux d'avoir foulé les doctrinaires ! A onze heures, toutes les acceptations étaient données, le ministère composé ; il ne manquait que l'adhésion de M. Bresson et de M. Sauzet qu'on se hâtait de prévenir. La chose paraissait si pressée, la combinaison si impérieuse, qu'on se hâta de la promulguer le soir même du 10 novembre, par un *Moniteur* extraordinaire ; le roi se montrait de plus en plus impatient de travailler avec un nouveau ministère.

Les hommes qui entraient aux affaires n'avaient pas calculé la portée de la tâche qu'ils s'imposaient. MM. Passy et Teste surtout, hommes de tribune calmes et d'une discussion raisonnée, avaient-ils bien envisagé la rude guerre que la presse allait leur faire, les invectives dont ils seraient l'objet ? La gauche, le parti Odilon Barrot, les repoussaient, n'allaient-ils pas avoir dès lors contre eux le *National* et le *Courier Français* ? La stupefaction publique, à l'aspect d'un cabinet de noms nouveaux, ne servirait-elle pas ce mouvement d'opinion de la presse libérale ? Ce ministère était inconnu ; donc il serait méprisé, et ce mépris sous la plume de gens de cœur et de talent pourrait-il être supporté par des caractères faibles, qui menageaient l'avenir, comme MM. Passy et

Teste? On ne prévît rien, et les articles de journaux commencèrent le lendemain à porter le ravage dans ces consciences.

En même temps les ministres se réunissaient, et déjà une première pomme de discorde était jetée : il s'agissait d'arrêter un programme politique; ce qu'on aurait dû faire avant, on voulait le faire après; les conditions qu'on devait mettre à l'acceptation, on les imposa après le fait accompli. Ici était encore la grande erreur. Un programme public jeté en pâture aux journaux est une faute politique; quand des hommes s'associent dans un gouvernement, ils doivent sans doute arrêter des principes; mais les donner comme une affiche de théâtre, c'est de la niaiserie que les mœurs constitutionnelles d'Angleterre n'ont jamais comprise. Cette discussion s'entama pourtant, et par qui? par M. Persil.

On avait répandu par le monde quelques mots de M. de Bassano, si connus et si commentés par les journaux; ces mots faisaient croire à un changement de système, à une séparation complète d'avec les principes et les hommes qui jusqu'alors avaient dirigé la politique de la France; ils servirent de base à des explications qui furent demandées dans le premier conseil, par M. Persil, sur la marche qu'allait suivre le cabinet : « Qu'entendait-on par un changement? Voulait-on renier tout le passé politique du cabinet du 11 octobre? Certes le roi n'avait pas voulu, en prenant de nouveaux ministres, se séparer d'une politique qui avait affermi l'état. Dans tous les cas, s'il en était ainsi, lui, M. Persil, devait naturellement se retirer pour ne pas donner appui à des idées contre lesquelles il avait ardemment combattu; n'était-il pas dans la même position que M. de Chabrol en 1828, donnant sa démission lorsque M. de Martignac se sépara complètement du système de M. de Villèle?» La position du cabinet était donc celle-ci : d'une part, nécessité pour le ministère de se séparer de l'ancien système, afin d'obtenir l'assentiment de l'opinion et de la presse; de l'autre, obligation non moins impérieuse de rester dans les anciens élémens, s'il voulait mériter la confiance du roi, et ne point se dissoudre dès son origine.

Je dois noter que le roi avait dit quelque chose du programme à M. de Bassano, à l'occasion des mots qu'on lui prêtait dans le public. « Il serait bien nécessaire de nous expliquer sur ce point, avait dit Louis-Philippe. » M. de Bassano répondit que les mots qu'on lui prêtait étaient vieux de deux ans, et qu'il les avait dits à M. Casimir Périer; au reste, qu'il ne s'en défendait pas. Louis-Philippe n'insista pas davantage, mais le soir au conseil, M. Persil demanda à ses collègues la permission de lire un projet d'article qu'on devait envoyer au *Moniteur*. A peine les premières phrases étaient-elles achevées, qu'un murmure de désapprobation accueillit



M. Persil ; et celui-ci, voyant bien que son article ne réussirait pas, le remit dans son portefeuille en s'écriant : « Je vois, messieurs, que ceci vous déplaît. » L'article avait été concerté entre le roi et le garde des sceaux.

Le thème de M. Persil avait du retentissement au dehors. Dès la formation du nouveau ministère, les membres du dernier cabinet, et particulièrement MM. Thiers et Guizot, s'étaient hâtés de faire, avec quelque ostentation, les préparatifs de leur départ du ministère ; ils annonçaient haut le dégoût qu'ils avaient éprouvé dans les affaires ; ils avaient sacrifié, disaient-ils, leur repos à l'ordre, à la paix extérieure : que leur restait-il maintenant ? Un besoin de retraite, un vif désir de reprendre leur travaux, leurs occupations chéries ; M. Guizot soupirait après sa chaire de Sorbonne, M. Thiers refaisait l'*Histoire de l'empereur* ; M. Duchâtel reprenait ses fonctions de journaux et de charité publique ; M. Humann s'acheminait vers Strasbourg. On voulut donner une sorte d'éclat à ce désintéressement des fonctions publiques ; M. Villemain envoyait sa démission d'une toute petite place rétribuée ; le stoïque M. Cousin se frappait dans une position gratuite.

Pourtant, au milieu de cet abandon si affiché, on se groupait plus que jamais pour préparer la chute du nouveau ministère ; M. de Broglie commençait à rouvrir ses salons de pairie où devaient s'élaborer des armes puissantes contre le ministère Bassano ; de là partaient à dessein des nouvelles fabriquées et répandues dans le public ; « tantôt c'était l'Europe qui s'alarmait ; puis le nouveau président du conseil n'était-il pas criblé de dettes ? M. Sauzet refusait d'accepter ; qu'était-ce que ce M. Bresson, improvisé ministre des affaires étrangères ? L'armée s'abaisserait-elle devant le général Bernard ! On voulait changer de système, c'était donc l'émente qu'on ressuscitait ; et la guerre étrangère, ne devait-on pas la craindre ? Déjà le corps diplomatique s'était plaint ; il s'inquiétait de la direction imprimée aux affaires. » Tout ce qui voyait le roi dans ses intimités du soir, d'où la bourgeoisie était exclue, suivait le même thème ; quel appui pouvait trouver là le nouveau ministère, lorsque surtout le *Journal des Débats* vint dénoncer ses plaies, et que la Bourse manifesta une tendance de baisse fortement exploitée par la coterie doctrinaire ?

La seconde séance du conseil montra déjà l'influence de ces idées. M. Persil se plaça encore une fois dans cette donnée exclusive : « Qu'il ne fallait pas changer de système, même dans les formes matérielles des délibérations. » Comme on avait devancé l'époque de la session, on dut naturellement agiter les projets qui seraient présentés aux députés ; M. Persil dit qu'il avait rédigé une loi de responsabilité ministérielle, une

des promesses de la Charte, et qu'il était prêt à la soumettre à ses collègues. — « C'est bien, dit M. de Bassano, voyons-en les articles pour les discuter et les arrêter ensuite. » M. Persil fit observer que, dans les habitudes jusque-là adoptées, tous les projets n'étaient sérieusement discutés qu'en présence du roi; que souvent on avait dû à ses observations judicieuses et puissantes des améliorations remarquables; que dans tous les cas, lui, M. Persil, ne voulait point déroger à cette habitude de discuter devant le roi. M. de Bassano prit le projet de loi pour le communiquer à quelques légistes, ses amis. Quant aux nouveaux ministres, ils n'insistèrent pas; ils voulaient conquérir par leur condescendance un peu de pouvoir sur l'esprit de Louis-Philippe.

Ce fut alors que des insinuations furent faites à M. Passy, ministre des finances, sur une question très sérieuse, la dette des États-Unis. Ce projet avait été repoussé par la chambre, et le roi chargeait pourtant le nouveau cabinet de le reproduire. J'ai besoin de dire que Louis-Philippe avait eu une conférence préliminaire avec M. de Bassano, toute spécialement appliquée à cette question des États-Unis; M. de Bassano répondit : « Qu'il était plus à même qu'aucun autre d'examiner et de résoudre cette question, puisqu'à la tête du cabinet de l'empereur, à l'origine de cette affaire, il pouvait en expliquer les premiers faits et les principes constitutifs. A son tour, M. Passy fit observer que c'était chose difficile, et qu'il fallait réfléchir profondément avant de s'engager dans une telle voie. Le roi répliqua que le parlement qui avait rejeté ce projet n'était plus le même que celui devant lequel il serait reproduit cette année; qu'il fallait tenter de nouveau la majorité; qu'au reste, les engagements diplomatiques étaient tellement impérieux, qu'il n'y avait point à hésiter si on voulait ne pas compromettre l'honneur de la couronne et la loyauté de la France. D'ailleurs, le roi n'en avait-il pas parlé à M. Passy avant l'acceptation du portefeuille? M. Passy, qu'on avait déjà entouré par des terreurs de Bourse, fut déplorablement affecté de cette situation dans laquelle on le plaçait.

Ces tiraillemens avaient duré deux jours; chaque nouveau ministre s'était installé dans son département. La presse de gauche s'était ravivée; tout en se jouant du peu de considération des hommes, elle soutenait la pensée du changement ministériel, elle le présentait comme un coup de partie gagné contre la doctrine; le ministère était un pas en avant; on secouait les langes d'une coterie. D'ailleurs, M. de Bassano, par ses vieux souvenirs du parti impérial, trouvait appui même dans les organes extrêmes de la république; la *Tribune* soutenait son pouvoir. Les plus timides d'entre les ministres, sentant leur position, cherchaient appui dans les phrases de juillet, sans s'apercevoir qu'on était déjà loin de cette épo-

que, et que la bourgeoisie, fatiguée d'émeutes, brutalement avide d'ordre, aurait tout sacrifié pour conserver la paix des rues. M. Charles Dupin lui-même, dans son installation au ministère de la marine, avait annoncé à ses employés que le gouvernement allait revenir aux principes de la révolution; M. Teste préparait dans ce sens ses circulaires, et M. Dupin aîné parlait ainsi dans ses salons. Et précisément, c'était cette tendance dans des hommes faibles qui les perdait complètement au château des Tuileries : « Changer de système, y disait-on, n'était-ce pas insulter le roi? Restaurer la révolution de juillet, n'était-ce pas dire que le prince l'avait méconnue et flétrie? Ce qu'on voulait restaurer, c'était l'émeute, la guerre étrangère, en un mot, le ministère Laffitte. »

Le 43, à quatre heures du soir, un bruit fut répandu : « le ministère Bassano a donné sa démission. » D'où venait ce bruit? Quelle était sa source? N'émanait-il pas de cette même origine qui avait cherché à compromettre M. Molé et à perdre d'autres sommités parlementaires? Voici ce qu'il y avait de vrai. A deux heures, MM. Passy et Teste avaient eu une conférence entre eux; ils avaient échangé leurs dégoûts, épanché leurs faiblesses, et avaient parlé de démissions; ce n'était là encore qu'une simple conversation. M. Passy avait eu surtout l'imprudencé d'exprimer ces mêmes dégoûts en présence de quelques émissaires doctrinaires qui les répandirent en toute hâte. Il en avait dit un mot à M. Mauguin, qui en parla à son tour. M. Passy était le seul homme important et parlementaire dans le conseil; l'entraîner à une démission, c'était une victoire; on alla même jusqu'à lui proposer de faire partie d'une autre combinaison avec M. Thiers, s'il voulait abandonner un ministère incapable de vivre.

Le soir, à six heures, il y eut dîner chez M. Dupin; le président de la chambre, avec ses manies de fusion d'amis et d'ennemis, plaçait en face des physionomies qui s'étaient disputées la veille; il n'y fut point question des démissions et des bruits répandus jusqu'à huit heures du soir que parut le *Message*. Le *Message* annonçait la nouvelle de cette retraite ministérielle, nouvelle qu'il tenait d'excellente source, car M. Teste et M. Passy l'avaient confiée à des amis communs. On rit officiellement de ces démissions; ceux-là même qui les désiraient et les croyaient, les repoussèrent comme un de ces mille mensonges que la presse mettait en circulation, et M. Dupin s'écria : « Ah! c'est trop fort! M. de Bassano, vous avez donné votre démission! Nous aurions aussi nos trois grandes journées! » Deux heures après, M. Dupin faisait circuler dans les journaux soumis à son action un démenti moqueur à la nouvelle publiée par le *Message*.

La vérité est pourtant que, deux heures après le dîner de M. Dupin, M. Teste et M. Passy s'étaient réunis, et que là ils avaient renouvelé l'échange mystérieux de leurs dégoûts et de leurs dépit. M. Passy venait d'apprendre la démarche qu'avaient faite les banquiers et les capitalistes contre le duc de Bassano et lui-même, M. Passy : on dénonçait au roi M. le duc de Bassano comme un homme criblé de dettes, contre lequel il existait des jugemens. M. Passy, ministre nouveau et de peu de fortune, n'inspirait aucune confiance aux capitalistes; la Bourse allait baisser; le commerce de la capitale s'alarmait de voir M. Thiers et M. Guizot hors des affaires. Ainsi l'affirmaient MM. de Rothschild, et on crut la banque. Péniblement agités, MM. Passy et Teste rédigèrent une lettre commune de démissions, qu'ils devaient envoyer le soir même au roi. Cette séparation d'avec tout le conseil, cette manière de régler leurs affaires à part, a fait supposer à quelques personnes que MM. Passy et Teste, tous deux chefs de fractions parlementaires, reconnaissant l'impossibilité de leurs collègues, n'avaient pas une répugnance absolue pour entrer dans une autre combinaison que M. Thiers préparait dans l'ombre pour opposer au ministère Bassano. Les refus postérieurs de M. Passy prouveraient que cette idée n'était point dans son esprit; le dégoût seul déterminait sa démission. La lettre écrite au roi, et qui fut portée au château à onze heures, reposait sur des données vagues, sur les phrases habituelles de l'impossibilité de remplir la mission que sa majesté leur avait confiée. Je note ici que M. de Bassano ne sut pas le soir le premier mot de cette démarche, et que le roi la garda comme un secret, qu'il ne communiqua également à personne. Le premier membre qui en fut informé, le lendemain à six heures, fut M. Ch. Dupin; sur-le-champ il alla consulter son frère, et à huit heures, une semblable démission était envoyée au roi, qui manda M. de Bassano aux Tuileries. Ce fut ainsi Louis-Philippe qui apprit au président de son conseil la dissolution du ministère.

Dans cette nouvelle conférence de Louis-Philippe avec M. de Bassano, il ne lui demanda pas sa démission; au contraire, avec des paroles bienveillantes, il l'engagea à chercher de nouveaux éléments pour recomposer un cabinet; il lui redit les embarras où le jetaient encore ces démissions intempestives. « Je n'aurai donc pas encore de ministère! s'écria-t-il avec douleur; faudra-t-il que je me jette dans les bras des doctrinaires? Cela n'est pas, cela ne peut pas être; faites-moi un ministère composé d'hommes parlementaires, qui puisse aller jusqu'aux chambres. » Le général Bernard resta fidèle à M. de Bassano; ils ne donnèrent point leur démission; chacun resta dans son département, et le roi travailla personnellement avec les employés du ministère des affaires étrangères, tan-

dis que M. Sauzet, arrivant de Lyon au milieu de ces déconfitures, refaisait le portefeuille qui lui était confié.

Mais comment était-il possible à M. de Bassano de songer à former un ministère dans cette fraction de la chambre qui seule pouvait entrer aux affaires, et qui venait de donner un spectacle si ridicule? Accepter à l'étourdie, sans antécédens, sans préparation, une haute position politique, et puis s'en séparer sans motifs, l'abdiquer sans essayer ses forces; expression d'un parti, le tuer à plaisir; se poser comme un système et abandonner le pouvoir sans tenter un triomphe possible: tout cela, n'était-ce pas se perdre, se ruiner dans l'opinion du pays? On voyait que le caractère de M. le président Dupin avait passé par là, cet esprit de témérité, d'inconséquence, de ténacité et de dégoût, de force et de faiblesse, ces brusques passages, cette transition sans motifs, cette incandescence de pensée. La coterie s'était une fois dessinée; elle avait avorté le pouvoir.

Quand tout fut ainsi perdu pour la combinaison de M. Dupin, le souci du président de la chambre ne fut désormais que de renier son ouvrage; il se hâta d'aller dans les journaux qui reçoivent ses inspirations; là, tout fut démenti.

Et sa conférence avec M. Persil?

Et l'entrevue avec MM. Passy, Calmon, Teste?

Et la liste ministérielle envoyée au roi?

Qui sait? peut-être on les démentira encore!

Heureusement pour l'histoire grande et solennelle, l'autographe existe; je le répète, un maréchal de France la garde, et la garde bien!

#### § V. — LE MINISTÈRE GUIZOT ET THIERS.

MM. Guizot et Thiers s'étaient réunis dans la disgrâce; déjà très rapprochés aux derniers jours de leur administration, ils avaient manifesté une ferme volonté de rentrer au pouvoir, en pleine communauté, avec MM. de Rigny, Humann et Duchâtel, qui s'étaient adjoints à eux dans une démission commune; quoiqu'ils eussent affaibli autant que possible la combinaison ministérielle Bassano, et qu'ils se réservassent de la faire tomber, par mille causes diverses, au sein du château et des chambres, ils n'espéraient pas une ruine si prochaine et si subite. Chaque soir, on se réunissait chez MM. Bertin de Vaux et de Broglie; on discutait les chances de vie et de mort du nouveau pouvoir, et les moyens de l'affaiblir. Aux Tuileries, les amis du ministère grandissaient auprès du roi les réputations

parlementaires de MM. Guizot et Thiers ; c'étaient des influences colossales, et à mesure que le cabinet Bassano s'affaiblissait, le crédit du système tombé devenait plus grand.

On avait à vaincre pourtant quelques répugnances du roi, quelques ressentimens de sa récente discussion avec M. Guizot ; ses amis faisaient amende honorable sur ce point. « Pourquoi M. Guizot s'était-il exprimé avec tant de chaleur ? Quel système défendait-il avec cette énergie ? N'était-ce pas le système du roi lui-même, la propre pensée de son pouvoir, les prérogatives de son autorité ? Si les chances parlementaires ou toute autre combinaison rappelaient M. Guizot aux affaires, ne serait-il pas facile à Louis-Philippe d'obtenir une parfaite explication sur la manière dont ce ministre entendait le système du roi ? La chaleur, n'était-ce pas le dévouement ? Et puis comment remplacer la souplesse de M. Thiers, cet esprit d'expédiens qui allait si bien aux affaires ? Il fallait laisser se perdre la coterie qui s'était emparée des portefeuilles : quelques jours de pouvoir suffisaient pour cela ; tout s'arrangerait devant les chambres. » La haute banque, les pairs intimes, le corps diplomatique, tenaient ce langage, le répétaient chaque soir, et ce fut dans cet intervalle qu'arrivèrent les démissions de MM. Passy et Teste au château. Elles prirent le roi dans une situation d'esprit favorable à un rapprochement avec le dernier cabinet ; il était mécontent de la tournure que le ministère Bassano voulait imprimer aux affaires. Dès lors le roi se montra plus disposé aux ouvertures qui lui furent faites ; et quand M. de Bassano se vit dans l'impuissance de former un conseil, quand on eut essayé M. Thiers seul et quelques autres combinaisons qui ne furent jamais sérieuses, Louis-Philippe se vit forcé de se tourner encore une fois vers les quatre élémens principaux du dernier ministère : MM. Thiers, Guizot, Humann et de Rigny. On négocia une lettre dans laquelle M. Guizot exprimait au roi, non-seulement son dévouement personnel, « mais encore le sentiment de peine qu'il éprouvait de ce qu'on eût pu mal interpréter les chaleureux témoignages d'assentiment à un système qui était celui du roi, et qu'il se faisait honneur de présenter à ses amis comme à ses ennemis. » La lettre portée aux Tuileries, il n'y eut plus d'obstacle à la rentrée aux affaires des anciens ministres ; seulement on en revint aux derniers embarras, le choix d'un président du conseil, d'un ministre de la guerre et de la marine, car l'amiral Jacob ne voulait déjà plus d'un département où on l'avait si légèrement sacrifié à des intrigues et à des nécessités d'intérieur.

Il fallait aussi négocier le rapprochement des cinq ministres doctrinaires avec M. Persil qui naguère les avait trahis. Le roi ne voulait point

sacrifier le garde des sceaux, qu'il savait avant tout lui être dévoué. L'injure était grave. Avoir trahi des collègues, rapporté à des tiers, et au profit d'une autre combinaison ministérielle, ce qui s'était passé dans le conseil des ministres et au foyer domestique de M. de Rigny ! en Angleterre de telles injures auraient été suivies de rencontres sanglantes : mais on était habitué aux disputes, aux gros mots, dans le sein du conseil ; il serait même curieux d'écrire l'espèce d'histoire de halle qui avait précédé le renvoi du maréchal duc de Dalmatie : M. Persil serra la main de M. de Rigny, et tout fut fini pour la réconciliation.

Avant même qu'il fût question d'un remaniement complet du ministère, MM. Thiers et Guizot avaient admis, pour la présidence du conseil, le maréchal Mortier à défaut de M. de Broglie. M. Molé ne pouvant convenir désormais à la combinaison, puisque M. de Rigny restait aux affaires étrangères, tout le mouvement se tourna vers le vieux duc de Trévise, non moins bien placé dans l'esprit du roi que le maréchal Gérard. L'amitié de Louis-Philippe pour le maréchal Mortier date de loin. Quand, duc d'Orléans, il quitta la France en 1815, pour ne point subir *le joug de l'usurpateur*, le roi actuel écrivit au maréchal une lettre pour le dégager de son serment, une fois les frontières franchies. Le roi se souvient de ses vieilles relations, et le choix du duc de Trévise le flattait d'autant plus, qu'une telle présidence du conseil, création nominale, lui laissait tout le pouvoir de fait. Le duc de Trévise avait une fois déjà refusé la présidence ; quand il fut convenu qu'on la lui offrirait encore, le roi redoubla ces instances qu'il sait employer quand il veut rattacher un homme à ses idées. Les négociations durèrent plusieurs jours ; on fit des offres de toute espèce au maréchal, et la plus étrange sans doute fut celle qui lui conserva la grande chancellerie de la Légion-d'Honneur, avec le poste de premier ministre ; et encore fallut-il que le roi suppliât et demandât cette acceptation comme un service personnel. Ces moyens-là s'usent ; un roi qui est obligé de supplier pour faire accepter un ministère est dans une fâcheuse position ; il altère les prestiges et les ressorts de l'autorité royale, il fait du pouvoir une charge et non un honneur et un devoir ; il rend l'autorité impossible.

Ce fut chez M. Thiers que le maréchal Gérard porta la nouvelle de l'acceptation du maréchal Mortier, auprès duquel il avait été dépêché par le roi. Il y avait, dans le salon de madame Dosne, M. Guizot, appuyé sur une causeuse ; un peu plus loin, la jeune madame Thiers, à côté de M. de Rigny, et deux amis de la maison. Le maréchal dit un mot à l'oreille de M. Thiers, puis celui-ci communiqua la nouvelle à ses deux collègues, et tous se rendirent au château.

L'acceptation du maréchal Mortier ne faisait pas le ministère complet : on était sûr de la bonne volonté de M. Humann, qui n'était point arrivé à Paris, et l'on ne pouvait passer à pieds joints sur toutes les convenances; il y avait aussi le ministère de la marine vacant. Mais la pierre fondamentale du ministère était posée, car le vide de la présidence était rempli; c'était là le seul point de difficulté réelle : pouvait-on laisser le ministère plus long-temps en vacance? Ne fallait-il pas immédiatement s'emparer du pouvoir qu'on venait de quitter? L'ordonnance parut; on se crut sûr d'un ministre de la marine, et des négociations s'engagèrent encore, d'une part avec le général Guilleminot, de l'autre avec l'amiral Duperré. Le général Guilleminot n'était certes pas très éloigné des idées et du mouvement ministériel; mais tout en adoptant les principes posés, le ministère de la marine qu'on lui offrait était-il en rapport avec ses antécédens, avec les prétentions qu'il pouvait justement faire valoir? Le général avait passé à travers la diplomatie active; il avait jeté quelque éclat à Constantinople; et que lui offrait-on? Non point le ministère des affaires étrangères, mais le dernier de tous, la marine. Je crois difficile maintenant, avec le bouleversement de toute la hiérarchie, qu'il puisse rester des hommes politiques pour les postes secondaires; c'est un malheur. Quand une fortune inespérée porte au premier rang des hommes presque toujours obscurs, comment est-il possible qu'on trouve des sujets distingués et importans pour des positions qui ne sont pas en première ligne. Qui désormais voudra être sous-secrétaire d'état, conseiller d'état ou ministre de la marine, quand je ne sais quels noms propres ont été jetés là sans motifs? Tout le monde voudra être premier ministre ou rien. Sur le refus du général Guilleminot, on revint donc à l'amiral Duperré, et ici nouvelles instances, nouvelles supplications, nouvelles promesses; on s'est agenouillé pour compléter le cabinet.

Ce cabinet existe; il manifeste ses actes, déclare ses principes, il veut vivre et se conserver. Quelles sont ses chances? quelle sera sa durée probable? dans quels rapports se trouve-t-il avec le roi et les chambres? Questions graves que le pays doit examiner. M. Guizot est un homme sérieux qui a réfléchi sur la marche et les conditions du gouvernement représentatif : je raisonnerai donc gravement avec lui. Il a médité sur le mouvement des opinions, sur la marche des esprits, et c'est précisément avec ces élémens, ces premières données que je résumerai la situation actuelle. Quant à M. Thiers, homme d'expédiens, je le mettrai également en présence de ces moyens qu'il hérite avec tant de tendresse : que fera-t-il du pouvoir? où conduira-t-il le pouvoir?

Deux grandes causes de dissolution existent pour le présent cabinet : le



dégoût des membres qui y sont entrés sans conviction, mais par simple dévouement au roi, tels que le maréchal Mortier et l'amiral Duperré; en second lieu, l'inévitable querelle des supériorités et des antipathies entre M. Thiers et M. Guizot : querelle actuellement assoupie, mais qui se réveillera par les mêmes causes qui déjà plusieurs fois l'ont ranimée.

Quand on entre dans un cabinet par conviction, par homogénéité de principes, par une communauté de sentimens, on y reste dans toutes les chances que subit le cabinet; inhérent à lui, on tombe avec lui, parce qu'on vit d'une vie commune. Mais quand on se lie à un ministère par des conditions étrangères à ce ministère, quand l'adhésion qu'on donne à un cabinet est la suite de prières et de supplications, alors, et M. Guizot qui est un esprit méditatif, doit le savoir, on s'en sépare au premier craquement, à la première occasion décisive qui compromet votre caractère. Ainsi s'est retiré le maréchal Gérard. Laissez venir une crise, laissez surgir une difficulté d'opinion, et vous verrez également le maréchal Mortier et M. Duperré se séparer violemment du cabinet qui n'est pas le leur. Le dévouement a des bornes; quand le lien commun n'est pas la sympathie politique, il se brise au premier accident, et alors que devient la composition actuelle du cabinet?

Je connais trop bien le personnel de l'administration actuelle, pour ne pas dire qu'il n'y aura jamais là que deux hommes influens, M. Guizot et M. Thiers; tout le reste tourne autour de ces deux pivots du ministère. M. Guizot et M. Thiers se sont serrés la main, c'est possible; au besoin M. Thiers embrasserait celui-là qu'il voulait trahir il y a un mois; mais tout cela n'empêchera pas que ces deux élémens ne travaillent, chacun de son côté, à la dissolution de l'unité ministérielle. M. Thiers est un roué politique, un homme à conscience large, peu estimé de la chambre, repoussé par l'opinion publique; M. Guizot le sait. M. Guizot est antipathique par sa morgue doctorale, par ses manières, ses formes et ses liaisons politiques, à une grande majorité de la chambre; M. Thiers le sait aussi; il sait également que, s'il en débarrassait le cabinet, il y aurait facilité de se rapprocher d'une majorité forte et compacte dans la chambre. Eh bien! dans cette situation réciproque, tous deux agissant auprès d'amitiés diverses, tous deux antipathiques, de mœurs, de manières, de ton, d'intrigues, de passé et d'avenir, tous deux doivent s'exclure l'un l'autre d'ici à un temps donné; c'est une alliance momentanée, mais ce n'est pas une communauté de principes : tout cela aura une fin, une fin prochaine, à la première crise décisive.

Je n'ignore pas que les principes politiques, les formes du ministère Thiers et Guizot, plaisent au roi, et particulièrement à la cour; mais je sais

également que Louis-Philippe n'a point oublié l'échec porté à la prérogative royale par une ligue si bien formée, et qui est venue s'imposer à lui. Le joug lui plaît, il est doux, mais tous les accidens qui le lui ont imposé sont restés gravés dans son esprit; il sent profondément qu'il n'a pas été le maître, et cela le blesse. Il eût peut-être choisi les ministres actuels, mais ces choix se sont faits en dehors de lui, et quand il sait que tout le mouvement est parti de chez M. Bertin de Vaux, que de là sont venus les ministres, les acceptations, les refus; qu'un homme, un journal, fait et défait les pouvoirs; toutes ces circonstances blessent son amour-propre. On entoure tout cela sans doute d'un langage de pourpre et d'or, d'obéissance envers la majesté du trône, de fidélité et de dévouement aux institutions; mais la vérité est là; le roi sent qu'il y a trois présidences dans cet ordre hiérarchique: celle de M. Bertin de Vaux, celle de la couronne aujourd'hui presque nominale, et celle du maréchal Mortier toute nominale. Je demande à ceux qui connaissent le caractère politique de Louis-Philippe si cet état de choses peut long-temps se prolonger.

Il me reste à mettre ce ministère en présence des chambres. Ce sera l'objet d'un autre article.

UN PAIR DE FRANCE.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

30 novembre 1834.

Le 15 novembre dernier, on lisait dans les journaux ministériels : « Hier à minuit, M. Passy, ministre des finances, M. Teste, ministre du commerce, et M. Ch. Dupin, ministre de la marine, ont donné leur démission. » Bientôt après, les journaux anglais apportaient la nouvelle de la dissolution du ministère Melbourne et de la nomination de lord Wellington au poste de premier ministre.

Il y a deux choses à considérer dans la situation actuelle de la France et de l'Angleterre : la manière dont le duc de Wellington, ainsi que ses collègues du dernier ministère, sont sortis des affaires, et la façon dont nos ministres viennent d'y rentrer.

On se souvient certainement du rejet de la liste civile par la chambre des communes à l'avènement du roi actuel. Ce rejet n'avait d'autre but que de renverser le duc de Wellington, alors premier ministre ; il se fit par la coalition des whigs et des ultra-tories mécontents des concessions déjà faites par lord Wellington à leurs adversaires ; car lord Wellington et sir R. Peel sont des modérés et presque des traîtres aux yeux de lord Winchelsea et de ses amis. Lord Wellington s'éloigna, et le ministère de lord Grey fut formé ; il apportait pour programme ces conditions : la réforme parlementaire, l'abolition des sinécures et des charges oné-

reuses, l'alliance avec la France contre les principes des souverains alliés du continent.

On sait encore comment le ministère whig s'éroula dans les débats du bill de réforme, qu'il ne put faire passer dans la chambre des lords. Les pairs avaient trouvé là un moyen infaillible de reformer le ministère Wellington. Le duc rentra en effet aux affaires, mais pour y manifester une seconde fois, et plus que jamais, son impuissance. Son nouveau ministère dura dix jours. L'attitude que prit le pays parut si formidable aux tories et à leur chef avoué, que, de fait, ce ministère n'exista pas un seul instant. Il n'osa pas faire un seul mouvement; il ne prit aucune mesure de quelque importance; son existence éphémère se passa à tâtonner, et le grand général qui était à sa tête n'eut d'autre occupation que de se fortifier, comme en pays ennemi, contre l'insurrection populaire qu'il redoutait.

Voilà l'histoire succincte, mais fidèle, des deux derniers ministères du duc de Wellington. Celui-ci commence sous des auspices encore moins favorables en apparence.

C'est en l'absence du parlement, et comme par surprise, que le duc de Wellington s'est introduit dans le ministère. Depuis sa dernière retraite, le pays a fait un pas immense dans la révolution qu'il a commencée avec le bill de réforme. Le nom de Wellington, suspendu en manière de menace sur l'Angleterre, comme l'était sur la France le nom de Polignac, n'a pas été plus tôt prononcé et mis en lumière, que tout le pays s'est ému. Des associations hostiles, non pas seulement au ministère, mais au pouvoir royal, se forment de toutes parts; les pronostics d'une commotion prochaine et violente s'élèvent de tous les côtés; et ce ne sont pas des hommes qui connaissent bien l'état actuel de l'Angleterre, que ceux qui la peignent comme résolue à n'opposer au ministère Wellington qu'une résistance réfléchie et légale.

Le duc de Wellington connaît si bien l'esprit qui anime la chambre des communes, qu'il s'apprête à la dissoudre et à courir les chances d'une réélection générale. Les tories qui, il y a peu de jours, allaient partout disant, à Paris et à Londres, que les élections prochaines amèneraient, dans la chambre basse, une majorité radicale qui renverserait le ministère Melbourne au profit de lord Durham; les tories assurent maintenant que les électeurs des comtés enverront dans les chambres un nombre suffisant de députés ministériels. Ils oublient que les rangs des tories dans la chambre actuelle ne sont déjà composés que de ces élus des comtés, et que ces comtés n'ont environ que cent quarante membres à nommer. Les six cent soixante autres membres de la chambre des communes, d'où

viendront-ils, sinon des villes sur lesquelles le ministère lui-même n'ose pas compter? La seule chance de maintien qu'il ait, c'est que les élections lui envoient pour adversaires plus de whigs modérés que de radicaux. Il pourra alors s'entendre avec la majorité, mais à la condition de continuer le ministère Grey et le ministère Melbourne, avec la presque certitude de perdre ses voix dans la chambre des lords. Ce serait bien la peine d'être ministre et de se nommer Peel et Wellington!

On dit, il est vrai, que le parti des whigs modérés se grossit beaucoup en Angleterre, que la crainte du désordre y forme un *juste-milieu* qui s'étend à chaque heure; que toute la Cité, que toutes les populations des grandes villes, dont le bien-être dépend de la paix et de la prospérité du commerce, renoncent depuis quelque temps à leurs vieilles habitudes d'opposition innées de temps immémorial dans le bourgeois d'Angleterre; en un mot, que le pouvoir se fonde de plus en plus sur la peur publique, et se consolide sur les bas-es où nos habiles hommes d'état l'ont assis depuis quatre années en France.

Cela se peut, cela est probable, mais cela ne consolidera pas le ministère Wellington, qui n'a d'autre alternative que de continuer les whigs, de marcher sur les traces de Grey et de Brougham, et par conséquent de s'exposer comme eux à être débordé par lord Durham et le radicalisme, ou de se placer comme ministère de résistance, conduit par le plus vigoureux sabre de l'Angleterre, et prêt à trancher par la brutalité, à terminer par l'intervention de la force militaire, toutes les questions embarrassantes. Or, ce dernier système aurait peu de succès auprès du whighisme ou du juste-milieu, qui devient, dit-on, si compact depuis quelque temps. Les whigs, même les plus effrayés, auront assez de bon sens pour sentir que cette résistance ne se ferait pas à leur profit, et qu'en renvoyant lord Melbourne pour prendre lord Wellington, ils auraient échangé le soliveau contre la cigogne. En France, quand la majorité des chambres et du pays, on peut dire, se ralliait à Casimir Périer, qui venait aussi, comme Wellington, se mettre en travers du torrent révolutionnaire, elle savait qu'elle prenait pour bouclier et pour guide. Casimir Périer était un homme de la révolution de juillet, il voulait une partie de ses conséquences, il avait intérêt à les vouloir; son existence tout entière se liait à l'émancipation populaire. La France fut alors prudente ou timide, poltronne ou habile, bien ou mal avisée, nous n'en jugeons pas; mais elle fut pleine de bon sens, comme elle est presque toujours; jamais elle n'eût prêté ses forces de résistance à M. de Polignac ou à M. de Villèle.

La question de l'église gallicane, qui se présente d'abord, va causer un cruel embarras au ministère Wellington et Peel, et à ses autres membres

encore anonymes. M. Peel, qui se trouve au fond de l'Italie, et sur lequel on compte comme on comptait ici sur M. Bresson, sir Robert Peel, l'orateur du ministère, se trouvera dans une situation difficile, devant une chambre des communes qui lui est hostile. Sans doute il fera ce que Pitt fit à son avènement, il la dissoudra, et travaillera habilement la chambre nouvelle; mais la chambre ne se recrute plus par des bourgs-pourris, l'Angleterre est attentive à ses élections, et ce serait risquer gros jeu que de lui procurer, comme alors, une guerre contre la France pour la distraire.

Ce n'est pas d'ailleurs avec notre ministère actuel qu'elle pourrait avoir lieu. La résistance commencée au 15 mars, à l'avènement de Casimir Périer, a bien changé de nature et de but depuis la mort de ce vigoureux ministre. Le ministère du 11 octobre n'a, il est vrai, à la bouche, que le nom de Casimir Périer, et plus de cinquante colonnes d'éloges et de panegyriques sur sa vie et sa mort remplissent les journaux du pouvoir, à chaque ébranlement ministériel. A sa mort, on fut bien tenté de faire ce que firent les généraux de l'armée du Rhin à la mort de M. de Turenne; on eût volontiers assis le défunt, couvert d'un manteau, à son banc, au milieu de la chambre, pour faire croire qu'il existait encore. L'ombre de Périer est la nymphe Egérie des Numa du ministère. On veut avoir l'air de ne gouverner que par ses traditions et par sa volonté, qu'on n'écoutait guère quand il était au pouvoir, qu'on travestissait autant que possible et dont on se moquait bravement entre soi, quand on était sûr qu'il ne pouvait entendre. Mais nos ministres et leurs journaux ont beau faire, sous la peau de Casimir Périer dont ils s'affublent, on voit passer les oreilles de M. Thiers qui se lève sur ses pieds et grossit sa voix pour effrayer le pays. Cette longue mystification touche enfin à son terme, et les causes qui l'ont prolongée si long-temps ne sont rien moins qu'honorables pour ceux qui en ont fait leur profit.

En Angleterre, les hommes d'état, quels que soient leur mérite et leur influence, apportent au ministère des opinions franches et tranchées. C'est la condition à laquelle on prend et on garde le pouvoir. On sait ce que sont lord Grey, lord Brougham, lord Durham et lord Wellington. Lord Grey avait-il assez nettement annoncé son but et sa marche quand il prit le ministère? Canning avait-il été moins franc quand il envoya, par le monde entier, la devise qu'il voulait inscrire sur sa bannière ministérielle? Lord Brougham, qui a hésité un moment dans les derniers mois de son ministère, n'a pas laissé soupçonner la moindre ambiguïté dans ses sentimens, depuis sa lettre aux électeurs de Londres. On sait bien où tendra lord Durham s'il arrive à la direction des affaires, et dans peu de jours, on saura ce que veut lord Wellington. Mais que représentent les opinions

de M. Thiers, les opinions de M. de Rigny; les opinions de M. Humann, les opinions de M. le duc de Trévise, le président de ce conseil, et même les opinions de M. Guizot? Quoi de plus divergent que toutes ces pensées politiques, liées en faisceau, ou plutôt en fagot, pour former un ministère? Lord Byron dit quelque part, au sujet de Lewis et de M<sup>me</sup> de Staël, tous deux bavards disputeurs, et qui avaient cessé de se voir : « Hélas ! ils sont brouillés et ne se querelleront plus. » C'est ce qu'on pouvait dire, il y a peu de jours, et ce que l'on répétait hier du ministère actuel, si on peut encore l'appeler ainsi.

Le ministère de l'état de siège et ses amis des journaux se renferment dans ces paroles : « Nous représentons une résistance. » Si c'est une résistance à la constitution, à la bonne heure, nous la comprenons ; une résistance aux idées de réforme dans l'administration, aux vues d'économie, cela est possible. En ce sens, le ministère actuel est un véritable ministère de résistance, comme celui de lord Wellington, qui a du moins la franchise d'avouer ses opinions et de ne pas se donner comme un soutien des idées libérales et progressives.

Le ministère dit encore : « Le tiers-parti n'est pas en état de résister, comme nous l'avons fait, à la révolution. » C'est ce que les tories disent aux whigs en Angleterre. Mais cette fois, le ministère a peut-être raison. Le tiers-parti en est encore à se chercher lui-même. Il a paru trois jours au pouvoir, mais représenté par des choix si bizarres, que le ministère actuel offre une admirable unité près de celui que nous avons vu passer comme une ombre. On dit que le tiers-parti, le parti parlementaire, comme il veut qu'on l'appelle maintenant pour effacer jusqu'au nom sous lequel il a subi une si triste défaite, a senti depuis ce jour la nécessité de se constituer, et de présenter quelques têtes élevées en cas d'évènement. Nous lui souhaitons bonne chance, mais nous craignons bien que M. Dupin, le chef invisible de ce parti occulte, ne cache la sienne au moment où l'on voudra le couronner du titre de ministre. En Angleterre, la conduite politique que tient M. Dupin ne serait pas possible. Son rôle serait bientôt fini : on l'eût forcé d'être ministre il y a long-temps.

La France ne peut pas cependant toujours être balottée entre MM. Thiers et Guizot, ou entre M. Thiers et M. Dupin. M. Dupin voit déjà combien mal a réussi l'idée qu'il a eue d'envoyer son frère Raton tirer pour lui du feu les marrons ministériels. Aussi, pour peu que M. Dupin trouve à former, avant la session, dans sa tête incertaine, une sorte de système politique, s'il arrive à se faire une idée juste de l'amnistie qu'il veut, s'il parvient à concilier sa haine pour ses amis de la gauche avec son aversion pour ses amis du château, à faire marcher d'accord son goût de popularité

et son mépris de la presse et de l'opinion, s'il en vient à unir toutes ces choses, fort conciliables comme on voit, nous aurons prochainement un ministère tiers-parti, un ministère Dupin, un ministère unique.

Déjà tous les conciliateurs, tous les entremetteurs politiques s'agitent. On va de M. Dupin à M. Molé, de M. Molé au maréchal Gérard, et même à M. Odilon Barrot. Il est des esprits habiles qui essaient, depuis plusieurs années, de réunir M. Dupin et M. Odilon Barrot, de faire fraterniser ces deux rivalités de tribune et de robe, ces deux adversaires de la chambre et du palais, qui se tracasseraient infailliblement s'ils étaient placés l'un près de l'autre. Etrange projet! tentative gigantesque! Peut-être serait-il moins difficile d'accorder M. Dupin avec lui-même que M. Dupin avec M. Barrot.

Quoi qu'il en soit, les négociateurs de tous les rangs et de toutes les nuances (on dit avoir vu parmi eux jusqu'à M. Thiers) sont revenus assiéger la porte de l'hôtel de M. Molé. Mais M. Molé est en grande défiance. Il sait que la soif d'hommes honorables qu'éprouve le pays doit ramener nécessairement à lui; et ayant reconnu à quelles pitoyables roueries les habiles du ministère savent descendre dans l'occasion, il se tient sur ses gardes. M. Molé, qui avait posé si nettement le principe de non-intervention, pendant son ministère des affaires étrangères, en 1850, M. Molé se dit modestement dépassé par la nuance qui se forme entre M. Thiers et M. Dupin. A la vérité, en parlant ainsi, M. Molé ne peut retenir un sourire ironique. Il est certain toutefois que le roi, d'ordinaire si habile et si fin, a été cette fois le jouet des doctrinaires. La tendance naturelle de son esprit l'a fait se complaire d'abord dans le bon tour de compère et l'ingénieuse mystification que M. Thiers et M. Guizot préparaient au tiers-parti. C'était un trait d'esprit fort agréable sans doute, que de prendre au dépourvu ce pauvre tiers-parti, qui demande depuis si long-temps les portefeuilles, que de mettre en demeure M. Dupin, que de lui faire donner deux ou trois de ses amis comme ôtages, d'embarasser leurs mains novices du portefeuille le plus étranger à leurs études et à leurs connaissances, et de les faire présider par un vétéran de l'empire, resté en politique à M. de Norvins, et en littérature à feu M. Arnault. Mais ce n'était pas seulement au tiers-parti que M. Thiers et M. Guizot comptaient jouer cette bonne pièce; ils engageaient, ils compromettaient ainsi plus fortement la royauté avec eux, ils se débarraient, non pas seulement de M. Dupin, de M. Passy et de ses amis, mais de M. Molé qu'ils avaient tenté de traîner sur la claie, et enfin ils dévoraient, au nom de la royauté, toute une nuance ministérielle, ne lui laissant d'autre refuge que l'extrême gauche ou eux-mêmes. Les doctrinaires



aiment la royauté de Louis-Philippe tant qu'ils sont ministres; s'ils finissent, ils veulent qu'elle finisse comme eux, et se disent philosophiquement : *omnes eodem cogimur*.

Mais la pensée suprême a aussi ses finesses et ses replis. Elle a vu où tendaient tous ces mouvemens, et au moment où on le croyait irrévocablement enlacé et pris sans retour dans le filet doctrinaire, le lion royal s'est dégagé d'un coup de dent. Pour parler plus net, il paraît que le roi s'est opposé, avec une vigueur peu commune, au projet de discours d'ouverture de la session, apporté hier au conseil par M. Thiers et M. Guizot, dans lequel la royauté brisait avec les factieux du tiers-parti, et se mettait dans l'alternative de garder les ministres actuels ou de dissoudre la chambre. Nous aurions eu sans doute alors en France comme en Angleterre le spectacle d'une réélection générale, et de la chute du ministère devant une chambre nouvelle; mais il n'en sera pas ainsi, et il est probable que, si le ministère du duc de Wellington dure seulement dix jours, comme le dernier, il aura survécu au ministère, déjà trois fois restauré, du 41 octobre.

Si le ministère Wellington restait alors debout, il serait peut-être destiné à se retrouver en face du ministère de M. Molé, qui le décida en 1850 à reconnaître la révolution de juillet, et prépara, par son attitude honorable, l'alliance de l'Angleterre et de la France.

En définitive, la chambre paraît décidée à repousser l'immoralité politique dans la personne de M. Thiers, les doctrines de la restauration dans celle de M. Guizot, et l'absence complète de principes dans quelques autres de leurs collègues. La chambre, comme le pays, a été frappée de dégoût à la vue des manœuvres éhontées et de l'audacieuse rouerie que les ministres actuels ont employées à se maintenir en place. La France est lasse d'être traitée comme un enfant à qui on fait peur, lasse d'être le jouet d'hommes sans conscience qui la tiennent depuis deux ans au régime des scandales, des tripotages les plus honteux, des menaces et des fausses promesses, et quels que soient les tours de passe-passe que les ministres actuels lui préparent encore, elle saura leur échapper.

---

## REVUE LITTÉRAIRE ET PHILOSOPHIQUE.

Sous le titre de *Précis de l'Histoire de la philosophie* (1), MM. de Salinis et de Scorbiac, directeurs du collège de Juilly, viennent de publier un manuel fort plein de science et de faits, non-seulement à l'usage de leur établissement, mais encore à celui du grand nombre des enseignemens philosophiques dans les collèges, et même d'une utilité applicable à tous les lecteurs amis de cette haute faculté de l'esprit humain. Le point de départ adopté dans l'ouvrage est la révélation, et l'auteur ou les auteurs n'affectent pas de se placer dans cette position philosophique indifférente, qui n'est pas pour cela une véritable impartialité. Mais en même temps, les analyses et les exposés qu'ils font des doctrines diverses ne sont pas moins d'une grande exactitude et d'une parfaite équité. Quatre périodes historiques y sont plus particulièrement traitées : 1<sup>o</sup> la période de la philosophie orientale, dans laquelle les spéculations de la philosophie brahminique et chinoise sont exposées par une plume très au courant des plus récentes connaissances ; 2<sup>o</sup> la période de philosophie grecque, fort complète aussi, et embrassée avec une sérieuse intelligence des grands systèmes ; 3<sup>o</sup> la période chrétienne qui comprend les pères des cinq premiers siècles ; 4<sup>o</sup> le moyen-âge dans ses philosophes contemplatifs ou scolastiques. Ces deux dernières périodes, le moyen-âge et les cinq premiers siècles, ordinairement effleurés à peine dans les précis de l'histoire de la philosophie, sont ici traités avec un développement et une lucidité qui annoncent chez le rédacteur de ce manuel un des hommes les plus familièrement versés en ces sources profondes. Les temps modernes, qui forment la cinquième et dernière période, à partir de Bacon et Descartes, et qui constituent pour un grand nombre d'enseignemens le principal de l'histoire de la philosophie, n'obtiennent pas ici tout le développement qui conviendrait peut-être ; mais c'est la partie la plus abordable, celle à laquelle les discussions habituelles du dehors initieront assez tôt les jeunes esprits, et il était plus utile de leur faire apprécier tous ces immenses travaux précédens qu'on a trop de hâte d'oublier dans la plupart des débats modernes. Le style de l'ouvrage est d'une belle clarté et d'une rigueur philosophique qui rappelle en certaines pages d'exposition l'auteur de la *Controverse chrétienne* ; et il nous a semblé que celui-ci, ami des éditeurs, pourrait bien ne pas être étranger en effet à la rédaction d'un livre modeste, et dont pourtant toute plume s'honorerait.

(1) Chez Hachette, rue Pierre-Sarrazin, 12.

— MM. Grégoire et Collombet continuent avec persévérance et zèle leurs publications et traductions des pères de l'Eglise des cinq premiers siècles. Après Salvien, que nous avons dans le temps annoncé à nos lecteurs, voici cette fois *saint Vincent de Lérins* et *saint Eucher de Lyon* (1). Le *Commonitoire* de saint Vincent de Lérins est un des livres les plus cités et les plus considérables de cette époque chrétienne, et dans lequel les points importans de dogme et de doctrine sont le mieux éclaircis. L'unité dans l'Eglise et une sorte de progrès au sein de cette unité y sont admirablement posés. En général toute cette école de Lérins cherchait à concilier le plus d'intelligence et de liberté avec la grace et la foi : Vincent de Lérins en est un des plus éloquens organes. Quant à Eucher, ses lettres ou traités sur la *Louange du Désert* et sur le *Mépris du Monde* forment d'aimables et pieux conseils, qui caractérisent à merveille la situation des âmes à cette époque, et ce mélange d'élégance littéraire, un peu païenne, avec une morale austère. La traduction de MM. Grégoire et Collombet reproduit bien le modèle, et, placée en regard du texte, elle aide souvent en même temps qu'elle invite à y recourir. Des biographies, des notes, des rapprochemens et éclaircissemens accompagnent les traités et complètent la perspective historique de ce temps-là. MM. Grégoire et Collombet nous promettent pour leur prochaine traduction saint Sidoine Apollinaire, avec le texte en regard : nous ne saurions trop encourager ces travaux de conscience et d'étude pieuse, qui font circuler dans un plus grand nombre de mains des trésors que les érudits connaissent et que toutes les personnes instruites devraient posséder.

— Le docteur Léon Simon vient de donner une traduction fort soignée du grand ouvrage de *Dugald Stewart, Philosophie des Facultés actives et morales de l'Homme* (2). Le célèbre auteur écossais, dans cet écrit qui présente l'ensemble complet de ses observations et de sa doctrine philosophique morale, développe ce qu'il n'avait fait qu'indiquer sommairement pour ses élèves dans ses *Esquisses de Philosophie morale*, que M. Jouffroy a si éloquemment introduites et naturalisées parmi nous. Dans son premier grand ouvrage sur la *Philosophie de l'Esprit humain*, Dugald Stewart envisageait principalement l'homme comme être intelligent, et s'attachait à analyser surtout cette partie de notre nature qu'on appelle entendement, marchant sur les traces de Reid et redressant Locke. Mais ici, le philosophe, par une psychologie moins abstraite et moins exclusivement rationnelle, aborde l'homme du côté des penchans actifs, des pas-

(1) Rusand à Lyon ; Poussielgue-Rusand, Paris, rue Hautefeuille, 9.

(2) Alexandre Johanneau, rue du Coq-Saint-Honoré, 8, 2 vol. in-8°.

sions et instincts qui sont les mobiles réels des facultés de l'intelligence; il marche davantage sur les traces d'Adam Smith, et nous donne sa théorie des sentimens moraux. Il distingue et discute successivement : 1<sup>o</sup> les appétits, 2<sup>o</sup> les désirs, 3<sup>o</sup> les affections, 4<sup>o</sup> l'amour de soi, 5<sup>o</sup> la faculté morale. Quelque opinion qu'on garde après la lecture du livre sur la réalité de ces divisions qu'une philosophie plus forte trouverait sans doute moyen de simplifier et de réduire, ce qu'il faut reconnaître, c'est l'agréable et instructif chemin par lequel le philosophe nous a menés; c'est cette multitude de remarques fines, judicieuses et ingénieuses, tempérées, qu'il a semées sous nos pas; c'est ce jour si indulgent et si doux qu'il sait jeter sur la nature humaine en y pénétrant; c'est l'émotion honnête qu'il excite en nous tout en nous apprenant à décomposer et à observer; ce sont les heureuses applications morales et pratiques, le choix et l'atticisme des exemples, et les fleurs d'une littérature si délicatement cultivée à travers les recherches de la philosophie. Après l'examen et la discussion des mobiles, l'auteur aborde les devoirs et leurs diverses branches, devoirs envers Dieu, envers nos semblables et envers nous-mêmes; dans ce traité sur la vertu, qui comprend tout le second volume, on rencontre les plus hautes questions de la nature humaine, aplanies avec cette aisance particulière à l'aimable philosophie, et accompagnées de digressions bien assorties. Tous les amis de la philosophie et d'une littérature ingénieuse et sérieuse voudront lire ces deux volumes, et sauront gré à M. Simon de nous les avoir fait connaître.

— M. Damiron avec lequel nous sommes, bien malgré nous, en retard, a publié, il y a quelques mois (chez Hachette, rue Pierre-Sarrazin, 12), la seconde partie de son cours de philosophie : la première contenait la psychologie proprement dite; le volume nouveau comprend la morale. C'est ainsi que Dugald Stewart, après sa *Philosophie de l'Esprit humain*, a publié sa *Philosophie des Facultés actives et morales*. Les personnes auxquelles s'adressent les écrits du philosophe écossais, devront désirer connaître l'ouvrage d'un des hommes qui cultivent en France avec le plus de distinction et de sagesse cette même philosophie transplantée par M. Royer-Collard. M. Damiron s'interdit peut-être un peu trop dans sa manière actuelle, plus scientifique et plus sobre qu'autrefois, les développemens et applications historiques ou littéraires dont le bon Dugald-Stewart orne et quelquefois recouvre son chemin; mais nulle lecture n'est plus saine à l'âme, plus doucement pénétrante et persuasive, plus satisfaisante à tout esprit honnête et reposé que ce volume de M. Damiron. Les fines et justes observations y abondent; l'auteur attribue quelquefois, je pense, à des vues de détail plus de valeur scientifique et de généralisation qu'elles ne

comportent. La nature humaine, par bien des côtés exorbitans, échappe, ce nous semble, et pour son malheur, à cette simple, chaste et indulgente théorie. Mais il est bien de l'offrir, de la rappeler dans toute son intégrité aux âmes modérées, auxquelles elle est suffisante; il est bien surtout d'en faire le premier enseignement, et comme le premier tableau au fond des pures et jeunes âmes; car elles y reviendront avec fruit, elles s'en ressouviendront un jour.

— Nous signalerons dans le *Dictionnaire de Physique générale*, publié par Mame (rue Guénégaud, 25), un article *Alchimie*, de M. Gilbert, l'ancien ami et éditeur du théosophe Saint-Martin. Les amateurs des sciences occultes, s'il en est encore, les personnes plus positives qui tiennent à en constater la bibliographie et l'histoire, y trouveront de curieuses indications données par un homme qui semble avoir, sinon pénétré le secret, du moins tourné de près à l'entour.

— Les dernières livraisons de l'*Encyclopédie pittoresque*, publié par Lachevardière (rue du Colombier), contiennent de remarquables articles, *Arianisme*, *Aristote*, où l'on reconnaît la pensée philosophique profonde et la plume énergique de M. Pierre Leroux, à qui cette encyclopédie est déjà redevable, ainsi qu'à M. Jean Reynaud, de tant d'articles importants. En restant fidèles et exacts dans les exposés historiques, MM. Leroux et Reynaud savent produire les idées très neuves et dignes du plus sérieux examen, avec lesquelles ils envisagent l'histoire de la philosophie et du christianisme.

— M. Paulin Paris, poursuivant ses utiles travaux sur la littérature française au moyen-âge, nous a donné, après le roman de *Berthe-aux-grands-pieds*, dont nous avons parlé en son temps, le *Romancelero* français, ou *Choix des chansons des anciens trouvères* (Teschener, place du Louvre, 42), que nous n'avons pas annoncé encore. Ce recueil, composé avec le soin et le goût qui distinguent le spirituel érudit, est un agréable bouquet de nos plus vieilles romances, dont la fraîcheur et la délicatesse se révèlent pour la première fois depuis des siècles. Des notes discrètes et essentielles rendent cette lecture facile; des notions sur les auteurs connus ou présumés la rendent souvent piquante et toujours instructive. Ces chansons et romances appartiennent à la fin du XII<sup>e</sup> et au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. Les trouvères sont la plupart des princes et des rois; Jean de Brienne, roi de Jérusalem, Charles d'Anjou, frère de Saint-Louis et roi de Sicile, Pierre de Dreux, dit *Maucler*, comte de Bretagne; mais Queenes de Béthune, l'un des ancêtres de Sully, et Audefrois-le-Bâtard, paraissent les plus anciens. La plupart des sujets de leurs chants sont des plaintes d'amour et de chevalerie. Un coloris vif, une naïveté mêlée de sensibilité,

une mélodie heureusement d'accord avec l'émotion, recommandent ces courtes pièces. On peut voir maintenant que Charles d'Orléans et Thibaut de Champagne, qui avaient pris à eux seuls toute la gloire de leurs contemporains ou devanciers, n'étaient que d'heureux et premiers échantillons de cette branche de notre poésie qui s'étend depuis le milieu du XII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup>, et qui cesse dans la poésie plus érudite de la Renaissance. A l'article de Hues de la Ferté, M. Paris a traité et éclairci, avec une érudition légèrement railleuse, la question des amours de la reine Blanche et de Thibaut de Champagne, que l'éditeur des Chansons du comte, dans le dernier siècle, avait essayé de nier : la discussion de M. Paris est un vif exemple de l'appui qu'une chanson bien interprétée peut apporter à un point d'histoire. Nous attendons avec intérêt la suite de ces publications auxquelles nous désirons, non pas plus de goût ni de soin, mais des considérations parfois plus étendues et des points de vue éclairés par une littérature plus générale. S.-B.

En offrant à nos lecteurs deux fragmens inédits du duc de Saint-Simon, nous n'avions pas à craindre ce premier mouvement d'incrédulité qui accueille toujours les découvertes littéraires. Nous donnions explication satisfaisante des origines : et d'ailleurs, on reconnaît si aisément la manière du célèbre écrivain, que chaque page apparaît en quelque sorte signée de cette main qui vivifiait tout ! Mais on a lancé contre nous une accusation grave ; on a publié, sans s'appuyer de preuves, que nous n'avons fait que reproduire des passages empruntés aux mémoires connus. Pour épargner à cette assertion la qualification sévère qu'elle mérite, nous supposons qu'elle a été émise sous l'impression d'un souvenir confus. Tels sont les faits. Saint-Simon, dans une digression relative à son père, favori de Louis XIII, a dû rappeler quelques traits de l'histoire générale et notamment l'affaire du Pas-de-Suze ( tome I<sup>er</sup>, page 69. ). Mais nous n'y voyons pas vivre Louis XIII, comme dans le morceau trois fois plus étendu que nous avons donné ; nous n'y retrouvons pas ce qui caractérise l'auteur, et que lui-même a appelé, dans son introduction générale, *les diverses machines du théâtre du monde, les riens apparens qui en ont mu les ressorts*.

Saint-Simon nous apprend lui-même pourquoi il a omis ou tronqué dans ses mémoires les faits qu'il a, long-temps après, développés pour réfuter Fontenay-Mareuil. « Je serais trop long, dit-il ( tome I<sup>er</sup>, pag. 60 ), si je me mettais à raconter bien des choses que j'ai sues de mon père. Je me contenterai de quelques-unes remarquables en général. *Je ne m'arrêterai point à la fameuse JOURNÉE DES DUPES*, où il eut le sort du cardinal de Richelieu entre les mains. » C'est dire assez que celle de nos relations qui porte ce titre est complètement neuve. Elle présente un drame complet et suivi. La réception de M<sup>me</sup> de Combalet nous paraît une des heureuses pages de l'auteur. Ecrite en 1755, elle apprendra aux biographes de Saint-Simon qu'à l'âge de soixante-dix-huit ans, il avait conservé la pétulante jeunesse de son style.

---

DE  
L'ALLEMAGNE

DEPUIS LUTHER.

---

TROISIÈME PARTIE <sup>1</sup>

---

On raconte qu'un mécanicien anglais, qui avait déjà imaginé les machines les plus ingénieuses, s'avisa à la fin de fabriquer un homme, et qu'il y avait réussi. L'œuvre de ses mains pouvait fonctionner et agir comme un homme; il portait dans sa poitrine de cuir une espèce d'appareil de sentiment humain qui ne différait pas trop des sentimens habituels des Anglais; il pouvait communiquer en sons articulés ses émotions, et le bruit intérieur des rouages, ressorts et échappemens, qu'on entendait alors, produisait une véritable prononciation anglaise. Enfin cet automate était un gentleman accompli, et pour en faire tout-à-fait un homme, il ne lui manquait plus qu'une ame. Mais cette ame, son créateur

<sup>1</sup> Voyez les livraisons du 1<sup>er</sup> mars et du 15 novembre.

anglais ne pouvait la lui donner, et la pauvre créature, arrivée à la conscience de son imperfection, tourmentait jour et nuit son créateur, en le suppliant de lui donner une âme. Cette prière, qui devenait chaque jour plus pressante, finit par devenir tellement insupportable au pauvre artiste, qu'il prit la fuite pour se dérober à son chef-d'œuvre. Mais la machine-homme prend tout de suite la poste, le poursuit sur tout le continent, ne cesse de courir à ses trousses, l'attrape quelquefois, et alors grince et grogne à ses oreilles : *Give me a soul!*—Nous rencontrons maintenant dans tous les pays ces deux personnages; et celui-là seul qui connaît leur position respective comprend leur singulier empressement, leur trouble et leur chagrin. Mais quand on connaît cette position particulière, on y retrouve bientôt quelque chose de général; on voit comment une partie du peuple anglais est lasse de son existence mécanique, et demande une âme, tandis que l'autre partie est mise à la torture par cette demande, et qu'aucune d'elles ne peut trouver la paix au logis.

C'est là une affreuse histoire. C'est une chose terrible quand les corps que nous avons créés nous demandent une âme; mais une chose plus affreuse, plus terrible, plus saisissante, est d'avoir créé une âme, et de l'entendre vous demander un corps et vous poursuivre avec ce désir. La pensée que nous avons fait naître dans notre esprit est une de ces âmes, et elle ne nous laisse pas de repos que nous ne lui ayons donné son corps, que nous ne l'ayons réalisée en fait sensible. La pensée veut devenir action, le verbe devenir chair, et, chose merveilleuse! l'homme, comme le Dieu de la Bible, n'a besoin que d'exprimer sa pensée, et le monde s'ajuste en conséquence: la lumière ou l'obscurité se fait, les eaux se séparent de la terre, ou bien encore des animaux féroces apparaissent. Le monde est la transfiguration de la parole.

Le vieux Fontenelle disait pour cette raison: « Si j'avais dans ma main toutes les vérités du monde, je me garderais bien de l'ouvrir. » Moi, je pense tout le contraire. Si j'avais toutes les vérités du monde dans la main, je vous prierais peut-être de me couper à l'instant cette main, mais dans tous les cas, je ne la garderais pas long-temps fermée. Je ne suis point né geôlier de pensées; par Dieu! je leur donnerais la liberté. Qu'elles se transforment en



faits effrayans, qu'elles se ruent dans tous les pays comme une bacchanale effrénée, qu'elles brisent avec leurs thyrses nos fleurs les plus innocentes, qu'elles fassent irruption dans nos hôpitaux et arrachent de son lit le vieux monde malade..... mon cœur en saignera sans doute, et moi-même j'en souffrirai aussi préjudice; car, hélas! je fais partie aussi, moi, de ce vieux monde malade, et c'est avec raison que le poète dit : On a beau se moquer de ses béquilles, on n'en marche pas mieux pour cela. Je suis le plus malade de vous tous, et d'autant plus à plaindre que je sais ce que c'est que la santé; mais vous ne le savez pas, vous, hommes que j'envie! vous êtes capables de mourir sans vous en apercevoir. Oui, beaucoup d'entre mes compatriotes sont morts depuis longtemps, et soutiennent qu'ils commencent à présent même leur véritable vie. Quand je contredis une telle illusion, l'on m'en veut, on m'injurie... et, chose effrayante! les cadavres se redressent contre moi et m'outragent, et ce qui me blesse encore plus que leurs invectives, ce sont leurs miasmes putrides.... Arrière, fantômes! je vais parler d'un homme dont le nom seul exerce une puissance d'exorcisme, je parle d'Emmanuel Kant.

On dit que les esprits de la nuit s'épouvantent quand ils aperçoivent le glaive d'un bourreau. De quelle terreur doivent-ils donc être frappés quand on leur présente la *Critique de la raison pure* de Kant! Ce livre est le glaive qui tua en Allemagne le Dieu des déistes.

A dire vrai, vous autres Français, vous avez été doux et modérés, comparés à nous autres Allemands : vous n'avez pu tuer qu'un roi, et encore vous fallut-il en cette occasion tambouriner, vociférer, et trépigner à ébranler tout le globe. On fait réellement à Maximilien Robespierre trop d'honneur en le comparant à Emmanuel Kant. Maximilien Robespierre, le grand badaud de la rue Saint-Honoré, avait sans doute ses accès de destruction quand il était question de la royauté, et il se démenait d'une manière assez effrayante dans son épilepsie régicide; mais s'agissait-il de l'Être suprême, il essayait l'écume qui blanchissait sa bouche, lavait ses mains ensanglantées, sortait du tiroir son habit bleu des dimanches avec ses beaux boutons en miroirs, et plantait une botte de fleurs devant son large gilet.

L'histoire de la vie d'Emmanuel Kant est difficile à écrire, car il n'eut ni vie ni histoire; il vécut d'une vie de célibataire, vie mécaniquement réglée et presque abstraite, dans une petite rue écartée de Königsberg, vieille ville des frontières nord-est de l'Allemagne. Je ne crois pas que la grande horloge de la cathédrale ait accompli sa tâche visible avec moins de passion et plus de régularité que son compatriote Emmanuel Kant. Se lever, boire le café, écrire, faire son cours, dîner, aller à la promenade, tout avait son heure fixe, et les voisins savaient exactement qu'il était deux heures et demie, quand Emmanuel Kant, vêtu de son habit gris, son jonc d'Espagne à la main, sortait de chez lui, et se dirigeait vers la petite vallée de tilleuls, qu'on nomme encore à présent, en souvenir de lui, l'allée du Philosophe. Il la montait et la descendait huit fois le jour, en quelque saison que ce fût; et quand le temps était couvert ou que les nuages noirs annonçaient la pluie, on voyait son domestique, le vieux Lampe, qui le suivait d'un air vigilant et inquiet, le parapluie sous le bras, véritable image de la Providence.

Quel contraste bizarre entre la vie extérieure de cet homme et sa pensée destructive! En vérité, si les bourgeois de Königsberg avaient pressenti toute la portée de cette pensée, ils auraient éprouvé devant cet homme un frémissement bien plus horrible qu'à la vue d'un bourreau qui ne tue que des hommes..... Mais les bonnes gens ne virent jamais en lui qu'un professeur de philosophie, et quand il passait à l'heure dite, ils le saluaient amicalement et réglaient d'après lui leur montre.

Mais si Emmanuel Kant, ce grand démolisseur dans le domaine de la pensée, surpassa de beaucoup en terrorisme Maximilien Robespierre, il a pourtant avec lui quelques ressemblances qui provoquent un parallèle entre ces deux hommes. D'abord nous trouvons chez tous deux cette probité inexorable, tranchante, incommode, sans poésie, toute triviale; et puis tous deux ont le même talent de défiance que l'un traduit par le mot de critique, et qu'il tourne contre les idées, tandis que l'autre l'emploie contre les hommes et l'appelle vertu républicaine. D'ailleurs, ils révèlent tous deux au plus haut degré le type du badaud, du boutiquier.... La nature les avait destinés à peser du café et du sucre; mais la fatalité voulut

qu'ils tissent une autre balance, et jeta à l'un un roi, à l'autre un Dieu....

Et ils pesèrent exactement!

La *Critique de la raison pure* est l'ouvrage capital de Kant : c'est pourquoi nous en parlerons de préférence; aucun de ses écrits n'a une aussi grande importance. Ce livre parut en 1781; mais, comme je l'ai déjà dit, il ne fut généralement connu qu'en 1789. On ne s'en occupa aucunement à l'époque de la publication. Il n'en parut alors que deux annonces insignifiantes, et ce ne fut que plus tard que l'attention publique fut attirée sur ce grand livre par des articles de Schütz, Schultz et Reinhold. On peut bien attribuer à la forme inusitée et au mauvais style de l'ouvrage cette reconnaissance tardive : quant au style, Kant mérite plus de blâme qu'aucun autre philosophe, surtout quand nous le comparons à son style précédent, qui était meilleur. La collection de ses petites compositions, qui a été publiée dernièrement, contient ses premiers essais, et l'on s'émerveille d'y rencontrer une manière excellente et souvent très spirituelle. Il s'est fredonné ces petits traités pendant qu'il ruminait son grand œuvre. Il me fait l'effet d'un soldat qui sourit en s'armant tranquillement pour un combat où il se promet une victoire certaine. On remarque surtout, dans ces petits écrits, l'*Histoire naturelle universelle* et la *Théorie du ciel*, composées dès l'année 1755; les *Considérations sur le sentiment du beau et du sublime*, écrites dix ans plus tard, ainsi que les *Songes d'un homme qui voit des esprits*, pleins d'une verve excellente, à la manière des essais français. L'esprit d'un Kant, tel qu'il se révèle dans ces opuscules, a quelque chose de tout particulier. L'esprit s'y cramponne à la pensée, et en dépit de sa ténuité, s'élève ainsi à une hauteur satisfaisante. Sans un pareil appui, l'esprit même le plus riche ne saurait réussir; comme une vigne qui manque de soutien, il lui faudrait ramper tristement à terre, et y pourrir avec ses fruits les plus précieux.

Mais pourquoi Kant a-t-il écrit sa *Critique de la raison pure* dans un style si terne, si sec, vrai style de papier gris? Je crois qu'il craignit, après avoir rejeté la forme mathématique de l'école Cartésio-Leibnitzo-Wolffienne, que la science ne perdît quelque chose de sa dignité en s'exprimant d'un ton léger, aimable et ave-

nant. Il lui donna donc une forme raide, abstraite, qui repoussait froidement toute familiarité avec les esprits d'une trempe subalterne. Il voulut s'éloigner fièrement des philosophes populaires d'alors, qui aspiraient à la clarté la plus bourgeoise, et fit parler à sa philosophie une sorte de pesant langage de chancellerie; c'est là que le Philistin se montre tout entier. Peut-être aussi Kant avait-il besoin, pour la filiation rigoureuse de ses idées, d'une langue qui les revêtît d'une netteté aussi sèche, et il n'était pas en état d'en créer une meilleure. Le génie seul a une parole neuve pour une idée neuve. Mais Emmanuel Kant n'était pas un génie. Dans la conscience de cette lacune de son organisation, Kant, tout comme le bon Maximilien, ne fut que plus défiant envers le génie, et il alla même jusqu'à soutenir, dans sa *Critique du jugement*, que le génie n'avait rien à faire dans la science, et il reléguait son action dans le domaine de l'art.

Kant a fait beaucoup de mal par ce style lourd et empesé de son principal ouvrage; car les imitateurs sans esprit le singèrent dans la forme extérieure, et alors naquit chez nous cette absurdité, qu'on ne pouvait être philosophe et bien écrire. Pourtant la forme mathématique ne put, depuis Kant, reparaitre davantage dans la philosophie; il a impitoyablement tué cette forme dans la *Critique de la raison pure*. La forme mathématique, disait-il, n'est bonne en philosophie qu'à bâtir des châteaux de cartes, de même que la forme philosophique, dans les mathématiques, ne produit que bavardage; car il ne peut y avoir des définitions en philosophie, comme dans les mathématiques, où les définitions ne sont pas discursives, mais intuitives, c'est-à-dire peuvent être démontrées à l'inspection, tandis que ce qu'on nomme définitions en philosophie n'est présenté que d'une manière hypothétique, par forme d'expérimentation, et que la véritable définition n'apparaît qu'à la fin comme résultat.

Comment se fait-il que les philosophes montrent tant de prédilection pour la forme mathématique? Cette prédilection commence dès le temps de Pythagore, qui désigna par des nombres les principes des choses. C'était une pensée d'homme de génie: tout le sensible et le fini est retranché dans un nombre, et pourtant il indique quelque chose de déterminé, et le rapport de cette chose

à une autre chose déterminée qui, désignée à son tour par un nombre, reçoit ce même caractère d'insensible et d'infini. En cela, le nombre ressemble aux *idées* qui ont entre elles le même caractère et le même rapport. On peut indiquer d'une manière très frappante, par des nombres, les idées telles qu'elles se produisent dans notre esprit et dans la nature, mais le nombre n'est toujours après tout que le signe représentatif de l'idée, et non l'idée elle-même. Le maître a bien encore la conscience de cette distinction, mais l'écolier l'oublie, et ne transmet à d'autres écoliers de seconde main que des hiéroglyphes numériques, des chiffres morts dont personne ne connaît plus le sens vivifiant. Cela s'applique aussi aux autres élémens de la forme mathématique. L'intellectuel, dans son éternelle mobilité, ne permet aucun arrêt, et il se laisse aussi peu fixer par des lignes, des triangles, des carrés et des cercles, que par des nombres. La pensée ne peut être calculée ni mesurée.

Comme ma tâche est surtout de faciliter en France l'étude de la philosophie allemande, je traite toujours plus volontiers de ces difficultés extérieures qui effraient facilement un étranger, quand on ne l'en a pas prévenu. Ceux qui voudraient mettre Kant à la portée du public français, je les avertis surtout qu'ils peuvent retrancher de sa philosophie la partie destinée seulement à combattre les absurdités de la philosophie de Wolf. Cette polémique, qui se fait jour partout, ne servirait qu'à embrouiller les Français et ne leur serait d'aucune utilité. — J'ai entendu dire que M. le docteur Schœn, savant Allemand établi à Paris, s'occupe d'une édition française de Kant. J'ai une opinion trop favorable de la perspicacité philosophique du docteur Schœn, pour juger nécessaire de lui adresser le même avertissement, et j'attends au contraire de lui un livre aussi utile qu'important.

La *Critique de la raison pure* est, comme je l'ai dit, l'ouvrage capital de Kant, et l'on peut en quelque sorte se passer de ses autres écrits, ou du moins ne les considérer que comme des commentaires : on jugera par ce qui suit de l'importance sociale de cette œuvre.

Les philosophes avant Kant ont réfléchi sur l'origine de nos connaissances, et suivi, comme on l'a vu, deux routes différentes,

selon qu'ils ont admis des idées à *priori* ou des idées à *posteriori*; mais la faculté même de connaître, la capacité et les bornes de cette faculté, on s'en était moins occupé. Ce fut la tâche que s'imposa Kant : il soumit notre faculté de connaître à une enquête impitoyable, sonda toutes les profondeurs de cette faculté, et en constata les limites. Il trouva sans doute en résultat que nous ne pouvons rien savoir de beaucoup de choses que nous donnions précédemment comme nos connaissances intimes. C'était très mortifiant; mais il était toujours utile de savoir quelles choses nous ne pouvions savoir. Qui nous met en garde contre un chemin inutile, nous rend autant service que celui qui nous indique la vraie route. Kant nous prouve que nous ne savons rien des choses telles qu'elles sont en elles-mêmes et par elles-mêmes, mais que nous n'en avons connaissance qu'autant et de la manière qu'elles se réfléchissent dans notre esprit. Nous sommes alors tout-à-fait comme ces prisonniers dont Platon, dans le septième livre de sa République, fait une peinture si affligeante. Ces malheureux, enchaînés par le cou et par la cuisse, de telle façon qu'ils ne peuvent tourner la tête, sont assis dans une prison ouverte par le haut, et c'est d'en haut qu'ils reçoivent quelque lumière; mais cette lumière vient d'un feu dont la flamme s'élève derrière eux, et qui est séparé d'eux par un petit mur. Le long de ce mur marchent des hommes qui portent toutes sortes de statues, images de bois et de pierre, et qui parlent entre eux. Les pauvres prisonniers ne peuvent voir ces hommes qui ne sont pas de la hauteur du mur; et des statues qui dépassent cette élévation, ils ne voient que les ombres qui se promènent sur la muraille en face d'eux. Ils prennent alors ces ombres pour les objets eux-mêmes, et, trompés par l'écho de leur prison, croient que ce sont les ombres qui parlent entre elles.

La précédente philosophie, qui allait furetant partout pour amasser sur toutes choses des indices et des faits qu'elle classait ensuite, prit fin à l'apparition de Kant. Celui-ci ramena les recherches dans les profondeurs de l'esprit humain, et s'enquit de ce qui s'y passait. Ce n'est pas sans raison qu'il compare sa philosophie à la méthode de Copernic. Autrefois, quand on laissait tranquille la terre autour de laquelle on faisait tourner le soleil, les calculs astronomiques ne concordaient pas toujours très bien.

Alors Copernic fit rester le soleil immobile et tourner la terre autour du soleil, et sur-le-champ tout s'arrangea à merveille. Jadis la raison, comme le soleil, courait autour du monde des faits, pour les éclairer de sa lumière. Mais Kant fait demeurer en place la raison, et le monde des faits tourne autour et s'éclaire à mesure qu'il arrive à portée de ce soleil intellectuel.

Ce peu de mots, par lesquels j'ai indiqué la tâche de Kant, suffit pour faire comprendre que je regarde comme la partie la plus importante, comme le point central de sa philosophie, la section de son livre où il traite des *phénomènes* et des *noumènes*. Kant fait en effet une différence entre les apparitions des choses et les choses elles-mêmes. Comme nous ne pouvons rien savoir des objets qu'autant qu'ils se manifestent à nous par leur apparition, et que les objets ne se montrent pas à nous comme ils sont en eux-mêmes et par eux-mêmes, Kant a nommé les objets tels qu'ils nous apparaissent, *phénomènes*, et *noumènes* les objets tels qu'ils sont en eux-mêmes. Nous ne pouvons donc connaître les choses que comme *phénomènes*, et non comme *noumènes*. Les derniers sont purement problématiques : nous ne pouvons dire ni qu'ils existent, ni qu'ils n'existent pas. Le mot *noumènes* n'a été opposé à celui de phénomènes que pour pouvoir parler des choses au degré où elles sont reconnaissables pour nous, sans occuper notre jugement de celles qui lui sont inaccessibles. Kant n'a donc point, comme plusieurs maîtres que je ne veux pas nommer, distingué les objets en phénomènes et en noumènes, c'est-à-dire en choses qui existent et en choses qui n'existent pas pour nous. Ce serait là un véritable Bull irlandais en philosophie. Il n'a voulu exprimer qu'une donnée de limites. Dieu est, selon Kant, un noumène. Par suite de son argumentation, cet être idéal et transcendant, qu'on avait jusqu'alors nommé Dieu, n'est qu'une supposition. C'est le résultat d'une *illusion* naturelle. Oui, Kant démontre comment nous ne pouvons rien savoir sur ce noumène, sur Dieu, et comme toute preuve raisonnable de son existence est impossible. Les paroles de Dante, *Lasciate ogni speranza*, nous les inscrivons sur cette partie de la *Critique de la raison pure*.

Je crois qu'on me dispensera volontiers d'expliquer cette partie où il traite des argumens de la raison spéculative en faveur de

l'existence d'un Être suprême. Quoique la réfutation de ces argumens ne tienne pas beaucoup de place et ne vienne que dans la seconde moitié du livre, elle est amenée de loin avec la plus grande prévoyance, et rentre dans les points culminans de l'ouvrage. Elle se rattache à la *Critique de toute théologie spéculative*, et c'est là que s'évanouissent les derniers fantômes des déistes. Je dois remarquer que Kant, en attaquant les trois sortes de preuves de l'existence de Dieu, c'est-à-dire la preuve ontologique, la cosmologique et la physicothéologique, peut détruire les deux dernières plus facilement que l'autre. J'ignore si ces dénominations sont connues ici, et je cite en conséquence le passage de la *Critique* où Kant en formule la distinction :

« Il n'y a de possibles que trois sortes de preuves de la raison spéculative en faveur de l'existence de Dieu. Toutes les routes qu'on peut prendre pour atteindre ce but commencent ou à l'expérience déterminée et à la propriété particulière du monde sensible recon nue par cette expérience, et s'élèvent de là, selon les lois de la causalité, jusqu'à la cause suprême en dehors du monde ; ou bien elles s'appuient à une expérience indéterminée, par exemple, à une existence quelconque ; ou enfin elles font abstraction de toute expérience, et concluent, tout-à-fait à *priori*, de pures idées à l'existence d'un Être suprême. La première preuve est la preuve physico-théologique, la seconde la cosmologique, et la troisième l'ontologique. Il n'en existe pas et il n'en peut exister davantage. »

Après une étude souvent reprise du livre principal de Kant, j'ai cru reconnaître que la polémique contre ces preuves de l'existence de Dieu s'y montre partout, et j'en parlerais longuement si je n'étais retenu par un sentiment religieux. Il me suffit de voir quelqu'un discuter l'existence de Dieu, pour sentir en moi une inquiétude aussi singulière, une oppression aussi indéfinissable que celle que j'éprouvai jadis à Londres, quand, visitant New-Beclam, je me vis seul et abandonné par mon guide au milieu d'une troupe de fous. Dieu est tout ce qui est. Douter de lui, c'est douter de la vie elle-même ; ce n'est pas moins que la mort.

Autant la discussion sur l'existence de Dieu mérite le blâme, autant est louable la méditation sur la nature de Dieu. Cette méditation est un véritable culte ; notre ame se détache du périssable



et du fini, et arrive à la conscience de l'amour inné et de l'harmonie de l'univers. Cette conscience émeut l'homme sensible dans la prière ou dans la contemplation des symboles sacrés. Le penseur en est pénétré dans l'exercice de cette sublime faculté de l'esprit que nous appelons raison, et dont la destination supérieure est de rechercher la nature de Dieu. Les hommes spécialement religieux s'occupent de ce problème pendant toute leur vie; ils en sont secrètement tourmentés dès l'enfance, dès les premières incitations de la raison. L'auteur de ces pages se rappelle avoir éprouvé de bonne heure les élans de cette religiosité originelle qui ne l'a jamais abandonné depuis. Dieu fut toujours le commencement et la fin de toutes mes pensées. Si je me demande maintenant : Qu'est-ce que Dieu? quelle est sa nature? je me disais, lorsque j'étais enfant : Comment est Dieu? quel air a-t-il? Et alors j'ai pu regarder pendant des journées entières dans les profondeurs du ciel, et j'étais tout chagrin le soir de n'avoir jamais vu la très sainte figure de Dieu, mais seulement de grises et sottes charges de nuages. Je fus tout déconcerté par les leçons de l'astronomie, qu'alors, dans la période des lumières, on n'épargnait même pas aux petits enfans, et ne cessai de m'ébahir en pensant que toutes ces myriades d'étoiles étaient des globes aussi gros, aussi beaux que notre globe terrestre, et qu'un seul Dieu planait au-dessus de ce pêle-mêle de mondes. Je me rappelle qu'un jour, en songe, je vis Dieu, tout en haut, dans le dernier lointain. Il regarda avec un air satisfait du haut d'une petite fenêtre du ciel. C'était une bonne figure de vieillard avec une petite barbe de juif, et il répandait une foule de grains qui, en tombant du ciel, s'épanouirent dans l'espace infini, prirent un accroissement immense, jusqu'à ce qu'ils fussent devenus de véritables mondes rayonnans, resplendissans et peuplés, chacun aussi gros que le nôtre. Je n'ai jamais pu oublier cette figure, et j'ai souvent revu en songe l'aimable vieillard jetant du haut de sa petite fenêtre céleste la semence des mondes. Je le vis même une fois remuer et serrer les lèvres comme notre servante quand elle jetait de l'orge aux poulets. Mais je ne pus voir que les grains, qui s'étendaient en tombant en mondes éclatans. Quant aux grands poulets qui attendaient peut-être quelque part le bec ouvert, pour se repaître des mondes, je ne pus les apercevoir.

Tu ris de mes grands poulets, cher lecteur; mais cette idée enfantine n'est pas encore trop éloignée de celle des déistes les plus avancés. Pour donner une idée d'un Dieu extra-mondain, l'Orient et l'Occident se sont épuisés en hyperboles puériles. Mais l'imagination des déistes s'est tourmentée sans succès de l'infini de l'espace et du temps. C'est ici que se montre leur impuissance, la faiblesse de leur idée cosmogonique, de leur explication de la nature de Dieu. Nous n'éprouvons donc pas grand-peine à voir condamner cette idée; mais cette peine, Kant la leur a fait réellement éprouver, en détruisant leurs preuves de l'existence de Dieu. Et lors même que la preuve ontologique serait sauvée, le déisme ne s'en trouverait pas mieux; car cette preuve serait aussi profitable au panthéisme. Pour me faire mieux comprendre, j'ajouterai que la preuve ontologique est celle que Descartes a employée, et que long-temps auparavant, au moyen-âge, Anselme de Canterbury avait exprimée sous la forme d'une prière. On peut même dire que saint Augustin a déjà employé la preuve ontologique dans le second livre de l'ouvrage *de libero arbitrio*.

Je m'abstiens, comme je l'ai dit, de tout développement populaire de la polémique de Kant contre ces preuves; je me contente d'assurer que, depuis ce temps, le déisme s'est évanoui dans le domaine de la raison spéculative. Cette nouvelle funèbre aura peut-être encore besoin de quelques siècles pour être universellement répandue..... mais nous avons, nous autres, pris le deuil depuis long-temps. *De profundis*.

Vous croyez peut-être que nous n'avons plus qu'à rentrer chez nous! Il nous reste, parbleu! à voir encore une pièce; après la tragédie vient la farce. Emmanuel Kant a jusqu'ici pris la voix effrayante d'un philosophe inexorable, enlevé le ciel d'assaut, et passé toute la garnison au fil de l'épée. Vous voyez étendus sans vie les gardes-du-corps ontologiques, cosmologiques et physico-théologiques de Dieu; lui-même, privé de démonstration, nage dans son sang; il n'est plus désormais de miséricorde divine, de bonté paternelle, de récompense future pour les privations actuelles; l'immortalité de l'âme est à l'agonie..... On n'entend que râle et gémissements.... Et le vieux Lampe, spectateur affligé de cette catastrophe, laisse tomber son parapluie; une sueur d'angoisse et de

grosses larmes coulent de son visage. Alors Emmanuel Kant s'attendrit, et montre qu'il est, non-seulement un grand philosophe, mais encore un brave homme; il réfléchit, et dit d'un air moitié débonnaire, moitié malin :

« Il faut que le vieux Lampe ait un Dieu, sans quoi point de bonheur pour le pauvre homme.... Or, l'homme doit être heureux en ce monde;.... c'est ce que dit la *raison pratique*..... Je le veux bien, moi.... que la raison pratique garantisse donc l'existence de Dieu. » En conséquence de ce raisonnement, Kant distingue entre la *raison théorique* et la *raison pratique*, et à l'aide de celle-ci, comme avec une baguette magique, il ressuscite le Dieu que la raison théorique avait tué.

Peut-être bien Kant a-t-il entrepris cette résurrection, non pas seulement par amitié pour le vieux Lampe, mais par crainte de la police. Aurait-il agi par conviction? A-t-il, en ruinant toutes les preuves de l'existence de Dieu, voulu nous montrer combien il est triste pour nous de ne rien savoir sur Dieu? Il fit à peu près en cela comme mon ami westphalien, qui brisa toutes les lanternes de la rue de Grohnd, à Goettingue, et, dans l'obscurité, nous fit un long discours sur la nécessité pratique des lanternes qu'il avait lapidées d'une manière théorique, pour nous montrer que sans leur lumière bienfaisante nous n'y pouvions rien voir.

J'ai déjà dit qu'au moment où elle parut, la *Critique de la raison pure* ne fit aucune sensation : ce ne fut que plusieurs années après, quand quelques philosophes eurent écrit des explications de ce livre, qu'il excita l'attention publique. En l'an 1789, il ne fut plus question d'autre chose en Allemagne que de la philosophie de Kant, et elle eut alors, pour le fond et pour la forme, ses commentaires, chrestomaties, interprétations, appréciations, apologies, etc., etc. Il suffit de jeter un regard sur le premier catalogue philosophique venu : la foule innombrable des écrits dont Kant fut alors l'objet témoigne suffisamment du mouvement intellectuel auquel ce seul homme avait donné naissance. Ce fut chez les uns un enthousiasme écumant, chez les autres un chagrin amer, chez beaucoup une anxiété béante sur l'issue de cette révolution intellectuelle. Nous eûmes des émeutes dans le monde de la pensée aussi bien que vous autres dans le monde matériel, et nous nous échauf-

fâmes à la démolition du vieux dogmatisme autant que vous à l'assaut de la Bastille. Il n'y eut plus guère non plus que quelques invalides qui défendirent le dogmatisme, la philosophie de Wolf. C'était une révolution, et les horreurs n'y manquèrent pas. Dans le parti du passé, ce furent les bons chrétiens qui s'émurent le moins de ces horreurs. Ils allèrent même jusqu'à en souhaiter encore davantage, afin que la mesure pût se remplir, et la contre-révolution s'accomplir plus promptement comme réaction nécessaire. Il y eut chez nous des pessimistes en philosophie comme chez vous en politique. Il y eut même des pessimistes qui poussèrent l'aveuglement au point de se figurer que Kant s'entendait secrètement avec eux, et qu'il n'avait renversé toutes les preuves philosophiques de l'existence de Dieu que pour faire comprendre au monde qu'on ne peut jamais arriver par la raison à la connaissance de Dieu, et qu'on doit alors s'en tenir à la religion révélée.

Kant donna cette grande impulsion aux esprits, moins encore par le fond de ses écrits que par l'esprit critique qui y régnait, et qui s'introduisit dès-lors dans toutes les sciences. Toutes les disciplines en furent saisies; même la poésie ne fut pas à l'abri de cette influence. Schiller, par exemple, fut un puissant kantiste, et ses vues artistiques sont imprégnées de l'esprit de la philosophie kantiste. Les belles-lettres et les beaux-arts se ressentirent de la sécheresse abstraite de cette philosophie. Par bonheur, elle ne se mêla pas de la cuisine.

Le peuple allemand ne se laisse point facilement émouvoir; mais quand on l'a une fois poussé dans une route, il la suivra jusqu'au bout avec la constance la plus opiniâtre: ainsi nous nous montrâmes dans les affaires de religion, ainsi nous fûmes en philosophie. Avancerons-nous d'une manière aussi persévérante en politique?

L'Allemagne fut entraînée par Kant dans la voie philosophique, et la philosophie devint une cause nationale. Une belle troupe de grands penseurs surgit tout d'un coup du sol allemand comme évoquée par une formule magique. Si la philosophie allemande trouve un jour, comme la révolution française, son Thiers et son Mignet, cette histoire offrira une lecture aussi remarquable: l'Allemand la lira avec orgueil, et le Français avec admiration.

Parmi les disciples de Kant domina de bonne heure Johannes Gottlieb Fichte.

Je désespère presque de donner une idée exacte de l'importance de cet homme. Chez Kant, nous n'avons eu à examiner qu'un livre; ici, indépendamment du livre, il nous faut encore tenir compte de l'homme : dans cet homme, la pensée et la volonté ne font qu'un, et c'est dans cette gigantesque unité qu'elles agissent sur le monde contemporain. Nous n'avons donc pas seulement à examiner une philosophie, mais encore un caractère qui en est comme la condition; et pour comprendre leur double influence, il faudrait retracer toute la situation de cette époque. Quelle tâche immense! On nous excusera sans doute pleinement si nous ne donnons ici que des indices superficiels.

Il est d'abord très difficile de donner une idée de la pensée de Fichte. Nous rencontrons ici des difficultés toutes particulières; elles naissent, non pas seulement du fond, mais de la forme et de la méthode, deux choses qu'il nous importe le plus d'expliquer aux étrangers. Commençons donc par la méthode de Fichte. Il emprunta dans les premiers temps celle de Kant; bientôt cette méthode se changea à cause de la nature du sujet. Kant n'eut à produire qu'une critique, c'est-à-dire quelque chose de négatif, et Fichte eut bientôt un système, par conséquent une chose positive. Ce défaut de système entier fit qu'on refusa plus d'une fois à la philosophie de Kant le titre de philosophie. En ce qui touchait Kant lui-même, on eut raison, mais non pas à l'égard des kantistes qui tirèrent des traités de leur maître des matériaux pour une quantité suffisante de systèmes. Dans ses premiers écrits, Fichte demeura, comme je l'ai dit, entièrement fidèle à la méthode du maître, au point qu'on put attribuer à celui-ci son premier traité, qui parut anonyme. Mais comme Fichte produit plus tard un système, il entre avec ardeur dans la passion de la construction, et quand il a construit tout le monde, il commence avec la même opiniâtreté à démontrer ce qu'il a construit. Qu'il construise ou qu'il démontre, Fichte manifeste une passion pour ainsi dire abstraite. Ainsi que dans son système, la *subjectivité* domine bientôt dans son enseignement. Kant, au contraire, étend la pensée devant lui, en fait l'analyse, la dissèque jusque dans ses fibrilles les plus menues, et

sa *Critique de la raison pure* est en quelque sorte l'amphithéâtre anatomique de l'esprit humain ; pour lui, il demeure là froid et insensible comme un véritable chirurgien.

La forme des écrits de Fichte est semblable à sa méthode ; elle est vivante, mais elle a aussi tous les défauts de la vie : elle est inquiète et confuse. Pour demeurer toujours vivant et animé, Fichte dédaigne la terminologie ordinaire des philosophes, qui lui semble quelque chose de mort ; mais avec ce moyen nous parvenons bien moins à comprendre. Il a surtout au sujet de cette intelligence une marotte toute singulière. Quand Reinhold pensait comme lui, Fichte déclara que personne ne le comprenait mieux que Reinhold. Plus tard, celui-ci s'étant séparé de sa doctrine, Fichte dit : « Il ne m'a jamais compris. » Lorsqu'il s'éloigna de Kant, il imprima que Kant ne se comprenait pas lui-même. Je touche ici le côté comique de nos philosophes. Ils se plaignent sans cesse de ne pas être compris ; Hegel, au lit de mort, disait : « Un seul homme m'a compris ; » mais il ajouta aussitôt : « Et encore celui-là ne m'a-t-il pas compris non plus. »

Considérée dans le fond, dans sa valeur intrinsèque, la philosophie de Fichte n'a pas une grande importance. Elle n'a fourni à la société aucun résultat ; c'est seulement parce qu'elle est, avant tout, l'une des phases les plus remarquables de la philosophie allemande, parce qu'elle manifeste la stérilité de l'idéalisme dans ses dernières conséquences, parce qu'elle forme la transition nécessaire à la philosophie actuelle, que la doctrine de Fichte est de quelque intérêt. Ainsi cette doctrine étant plus importante sous les rapports historique et scientifique que sous le rapport social, je la résumerai en peu de mots.

La question que Fichte se propose est celle-ci : Quelles raisons avons-nous d'admettre que nos notions des choses répondent aux choses qui sont hors de nous ? Et il résout cette question de la manière suivante : Toutes les choses n'ont leur réalité que dans notre esprit.

La *Critique de la raison pure* avait été l'ouvrage capital de Kant ; la *Doctrine de la science* fut celui de Fichte. Le second ouvrage est comme une continuation du premier. La *Doctrine de la science* fait rentrer également l'esprit en lui-même. Mais là où Kant analyse,

Fichte construit. La *Doctrine de la science* commence par une formule abstraite (Moi = Moi); elle tire le monde du fonds de l'esprit; l'intelligence revient sur ses pas par le même chemin qu'elle a pris pour venir à l'abstraction; par ce retour, elle arrive au monde des faits; alors l'esprit peut déclarer ce monde de faits comme un acte nécessaire de l'intelligence.

Il existe encore chez Fichte une difficulté particulière en ce qu'il suppose l'esprit s'observant lui-même pendant qu'il agit : le *moi* doit faire des observations sur ses actes intellectuels pendant qu'il les exécute; la pensée doit s'espionner pendant qu'elle pense, pendant qu'elle s'échauffe peu à peu jusqu'à devenir bouillante. Cette opération nous fait penser au singe assis auprès du foyer, devant une marmite dans laquelle il cuit sa propre queue; car il pensait que le véritable art culinaire ne consistait pas seulement à cuire objectivement, mais bien à avoir la conscience subjective de la cuisson.

Il est à remarquer que la philosophie de Fichte eut toujours à supporter beaucoup de traits de la satire. J'ai vu une fois une caricature qui représente une oie fichtéenne. Le foie de la pauvre bête est devenu si gros, qu'elle ne sait plus si elle est l'oie ou le foie. Sur son ventre est écrit *Moi = Moi*. Jean-Paul a persillé de la manière la plus impitoyable la philosophie de Fichte dans un livre intitulé *Clavis Fichteana*. Que l'idéalisme, dans les conséquences de ses déductions, fût arrivé à nier même la réalité de la matière, cela parut à la grande masse du public une plaisanterie poussée trop loin. Nous nous amusâmes assez bien du *moi* de Fichte qui produisait par sa seule pensée tout le monde des faits. Nos plaisans eurent encore à rire d'un malentendu qui devint trop populaire pour que je puisse me dispenser d'en parler. La masse s'imaginait que le *moi* de Fichte était le *moi* particulier de Johannes Gottlieb Fichte, et que ce *moi* individuel niait toutes les autres existences. Quelle impudence! s'écriaient les bonnes gens; cet homme ne croit pas que nous existions, nous qui avons plus de corps que lui, et qui, en qualité de bourgmestre et d'archiviste du tribunal, sommes même ses supérieurs! Les dames disaient : « Ne croit-il pas au moins à l'existence de sa femme? — Non. — Et madame Fichte souffre cela! »

Le moi de Fichte n'est pourtant pas un moi individuel, mais le moi universel, le moi du monde parvenu à la conscience de soi. La pensée de Fichte n'est pas la pensée d'un homme, d'un homme déterminé, qui s'appelle Johannes Gottlieb Fichte; c'est bien plutôt la pensée universelle qui se manifeste dans un seul individu. Comme on dit : Il pleut, il éclaire, etc., Fichte ne devrait pas dire : « Je pense, » mais : « Il pense, la pensée universelle pense en moi. »

Dans un parallèle entre la révolution française et la philosophie allemande, j'ai comparé un jour, plus par plaisanterie que sérieusement, Fichte à Napoléon; mais il existe en effet ici des analogies remarquables. Après que les kantistes ont achevé leur œuvre de destruction terroriste, apparaît Fichte, comme parut Napoléon quand la Convention eut démoli tout le passé à l'aide d'une autre critique de la raison pure. Napoléon et Fichte représentent tous deux le grand moi souverain, pour qui la pensée et le fait ne sont qu'un; et les constructions colossales que tous deux ont à élever, témoignent d'une colossale volonté; mais par les écarts de cette même volonté illimitée, ces constructions s'écroulent bientôt: la *Doctrine de la science* et l'empire tombent et disparaissent aussi promptement qu'ils se sont élevés.

L'empire n'appartient plus maintenant qu'à l'histoire, mais le mouvement que l'empereur avait produit dans le monde n'est pas encore calmé : c'est de ce mouvement que notre Europe vit encore. Il en est de même de la philosophie de Fichte : elle est complètement écroulée; mais les esprits sont encore émus des pensées que Fichte a fait éclore, et la portée de sa parole est incalculable. Si l'idéalisme transcendantal n'était qu'une erreur dans son ensemble, il régnait pourtant dans les écrits de Fichte une fière indépendance, un amour de la liberté, une dignité virile, un sentiment civique, qui exercèrent sur la jeunesse une salutaire influence. Le moi de Fichte était tout-à-fait d'accord avec son caractère de fer, opiniâtre, inflexible. La doctrine d'un pareil moi tout-puissant ne pouvait germer que dans un tel caractère, et ce caractère, repliant ses racines dans une semblable doctrine, ne pouvait que devenir plus opiniâtre, plus inflexible.

Quelle aversion dut inspirer cet homme aux sceptiques égoïstes,



aux frivoles éclectiques et aux modérés de toutes les couleurs ! Sa vie entière fut un combat. L'histoire de sa jeunesse n'est qu'une série continue d'afflictions, comme chez presque tous nos hommes distingués. La pauvreté s'assoit à leur berceau, les balance jusqu'à ce qu'ils soient devenus grands, et cette maigre nourrice demeure la fidèle compagne de leur vie. Rien de plus touchant que de voir Fichte, l'homme de la volonté la plus fière, chercher à se frayer misérablement, par une place de précepteur, son chemin dans le monde. Il ne peut même trouver à gagner dans sa patrie ce pain amer du servage, et il lui faut émigrer à Varsovie. Là se renouvelle la vieille histoire : le précepteur déplaît à la gracieuse dame, peut-être même à la disgracieuse camériste ; ses révérences ne sont pas assez gentilles, pas assez françaises, et on ne le juge plus digne de faire l'éducation d'un gentillâtre polonais. Johann Gottlieb Fichte est renvoyé comme un laquais, reçoit de son noble maître à peine de maigres frais de voyage, quitte Varsovie, et part pour Königsberg, s'en allant, plein d'enthousiasme juvénile, faire la connaissance de Kant. La rencontre de ces deux hommes est intéressante sous tous les rapports. Je ne crois point pouvoir donner une idée plus complète de la manière d'être et de la situation de tous deux, qu'en citant des fragmens du journal de Fichte, rapporté dans une biographie de lui, publiée naguère par son fils.

« Le 25 juin, je suis parti pour Königsberg avec un voiturier de cette ville, et j'y suis arrivé le 1<sup>er</sup> juillet, sans avoir rencontré aucun incident remarquable. — Le 4, fait une visite à Kant qui ne m'a pas accueilli avec une distinction particulière. J'ai assisté comme un étranger à son cours, et mon attente n'a pas été satisfaite, son débit est somnifère. J'ai mis ce journal à jour...

«... Depuis long-temps je voulais avoir avec Kant une entrevue plus sérieuse, et ne savais quel moyen prendre. Enfin, j'ai eu l'idée d'écrire une *Critique de toutes les révélations*, et de la lui présenter comme lettre de recommandation. J'ai commencé à peu près vers le 15, et j'y ai travaillé depuis sans relâche.... Le 18 août, j'ai enfin envoyé mon travail terminé à Kant, et suis allé le 25 chez lui pour connaître son sentiment. Il m'a reçu avec une bonté toute particulière, et a paru très satisfait de mon traité. Nous n'avons pas eu d'entretien philosophique en forme. Pour ce qui regarde

mes doutes philosophiques, il m'a renvoyé à sa *Critique de la raison pure*, et au prédicateur aulique Schulz, que je vais aller voir tout de suite. Le 26, j'ai dîné chez Kant avec le professeur Sommer, et j'ai trouvé dans Kant un homme très spirituel et très aimable. C'est de ce jour seulement que j'ai reconnu en lui des traits dignes du grand esprit dont ses écrits sont imprégnés.

« Le 27, je termine ce journal après avoir fait des extraits du cours de Kant sur l'anthropologie, que m'a prêté M. de S. Je prends en même temps la résolution de continuer régulièrement ce journal chaque soir, avant de me coucher, et d'y déposer tout ce que je rencontrerai d'intéressant, surtout en traits de caractères et en observations

« Le 28 au soir. J'ai commencé hier à revoir ma *Critique*; des pensées et des idées vraiment bonnes me sont venues qui, malheureusement, m'ont convaincu que mon premier travail était tout-à-fait superficiel. J'ai voulu aujourd'hui pousser plus loin cet examen, mais mon imagination m'a tellement détourné, que je n'ai pu rien faire de tout le jour. Cela n'est malheureusement pas étonnant dans ma position actuelle. J'ai calculé qu'il ne me reste plus de moyens de subsistance que pour quatorze jours. Il est vrai que je me suis déjà trouvé dans de semblables embarras, mais c'était dans ma patrie, et puis, en prenant de l'âge, et avec un sentiment toujours plus délicat de l'honneur, cela devient de plus en plus dur... Je n'ai pris et n'ai pu prendre aucune résolution. Je ne m'ouvrirai pas au pasteur Borowski, auquel Kant m'a adressé : si je m'ouvre à quelqu'un, ce ne sera pas à d'autre que Kant lui-même.

« Le 29, je suis allé chez Borowski, en qui j'ai trouvé un homme vraiment bon et honorable. Il m'a proposé une *condition* qui d'ailleurs n'est pas encore très assurée, et d'autre part ne me plaît pas beaucoup. Et pourtant ses manières franches et loyales m'ont arraché l'aveu que j'étais pressé de trouver une place. Il m'a conseillé d'aller voir le professeur W. Je n'ai pu travailler aujourd'hui.... Le lendemain je suis allé en effet chez W. et ensuite chez le prédicateur aulique Schulz. Les informations sont peu favorables chez le premier; cependant il m'a parlé de places de précepteur en Courlande, que le besoin le plus pressant pourra seul me forcer d'accepter. Chez le prédicateur aulique, j'ai d'abord été

reçu par sa femme. Il parut ensuite, mais enfermé dans des cercles mathématiques. Pourtant, quand il a eu entendu plus nettement mon nom, la recommandation de Kant l'a rendu fort amical. C'est une figure prussienne anguleuse, mais la loyauté et la bonté respirent dans ses traits. J'ai fait ensuite chez lui la connaissance de M. Bräunlich, du comte Daenhof, de M. Büttner, neveu du prédicateur, et d'un jeune savant de Nürnberg, M. Ehrhard, bon et excellent garçon, mais privé d'usage et de connaissance du monde.

« Le 1<sup>er</sup> septembre, j'ai pris une ferme résolution que j'ai voulu communiquer à Kant. Une place de précepteur, quelque regret qu'il m'en coûtât de l'accepter, ne se présente même pas : l'incertitude de ma situation m'empêche, d'un autre côté, de travailler avec l'esprit libre et de profiter des relations instructives de mes amis. Il faut donc retourner dans ma patrie. Je pourrai peut-être me procurer, par la médiation de Kant, le petit emprunt dont j'ai besoin pour cela. Mais en allant chez lui, pour lui découvrir ma résolution, le courage m'a manqué. J'ai pris le parti d'écrire. Le soir, j'ai été invité chez le prédicateur aulique : j'y ai passé une soirée fort agréable. Le 2, j'ai achevé la lettre à Kant et la lui ai envoyée. »

Toute remarquable que soit cette lettre, je ne puis me résoudre à la donner ici en français. Je crois sentir le rouge me monter au visage : il me semblerait révéler devant des étrangers les souffrances les plus pudiques de la famille. En dépit de mes efforts pour arriver à l'urbanité française, malgré mon cosmopolitisme philosophique, la vieille Allemagne est toujours là dans mon sein avec tous ses sentimens de Philistin..... Enfin, je ne puis la donner, cette lettre, et me borne à rapporter qu'Emmanuel Kant était si pauvre, que, malgré le ton touchant, déchirant, de cet écrit, il ne put prêter d'argent à Johann Gottlieb Fichte. Mais ce dernier n'en prit pas la moindre humeur, ainsi que nous le pouvons voir par les paroles de son journal, que nous allons continuer de citer.

« Le 5 septembre, j'ai été invité à dîner chez Kant. Il me reçut avec sa cordialité habituelle; mais il me dit qu'il n'avait pu prendre de résolution au sujet de ma demande, qu'il était hors d'état d'y satisfaire d'ici à quinze jours. Quelle aimable franchise! Au sur-

plus, il m'a fait sur mes desseins des difficultés qui prouvaient qu'il ne connaît pas assez notre position en Saxe... Tous ces jours-ci je n'ai rien fait; cependant je vais me remettre au travail, et abandonner le reste à la grace de Dieu.....

« Du 6. J'ai été invité chez Kant, qui m'a proposé de vendre au libraire Hartung, par l'entremise du pasteur Borowski, mon manuscrit de la *Critique de toutes les révélations*. « Il est bien écrit, » m'a-t-il dit quand je lui ai parlé de le refaire... Est-ce vrai? c'est pourtant Kant qui le dit! — Du reste il a décliné l'objet de ma première demande. — Le 10, j'ai été dîner chez Kant. Rien de notre affaire: maître Gensichen était là. Nous n'avons eu qu'une conversation générale presque toujours intéressante. D'ailleurs, Kant est demeuré tout-à-fait le même à mon égard.

« Du 15. J'ai voulu travailler aujourd'hui et je ne fais rien. L'inquiétude m'accable. Comment cela finira-t-il? Que deviendrai-je dans huit jours? Alors tout mon argent sera épuisé. »

Après avoir erré beaucoup, après un long séjour en Suisse, Fichte trouve enfin à Jéna une position stable, et c'est de là que date sa période la plus brillante. Jéna et Weimar, deux petites villes saxonnes peu éloignées l'une de l'autre, étaient alors le point central de la vie intellectuelle en Allemagne. A Weimar étaient la cour et la poésie; à Jéna, l'université et la philosophie. Là nous voyons les plus grands poètes allemands, ici les plus grands savans. C'est en 1794 que Fichte commença son cours à Jéna. L'époque est significative et explique l'esprit de ses écrits d'alors, ainsi que les tribulations auxquelles il fut en butte depuis ce temps, et qui le firent succomber quatre ans plus tard; car c'est en 1798 que s'élevèrent contre lui les accusations d'athéisme, qui lui attirèrent des persécutions insoutenables, et déterminèrent son départ de Jéna. Cet événement, le plus remarquable de la vie de Fichte, a aussi une importance générale, et nous ne pouvons nous dispenser d'en parler. C'est ici que viennent se placer naturellement les idées de Fichte sur la nature de Dieu.

Fichte fit imprimer dans le *Journal philosophique*, qu'il publiait alors, un article intitulé: *Développement de l'idée de religion*, que lui avait envoyé un nommé Forberg, instituteur à Saalfeld. Il joignit à cet article une petite dissertation explicative qui avait pour

titre : *Des raisons que nous avons de croire à un gouvernement du monde par Dieu.*

Les deux articles furent confisqués par le gouvernement de Kur-Saxe, comme entachés d'athéisme. Arriva en même temps de Dresde un réquisitoire enjoignant à la cour de Weimar de punir sérieusement le professeur Fichte. Il est vrai que la cour grand-ducale ne se laissa point fourvoyer par une pareille intimation; mais comme Fichte fit en cette occasion les plus grandes bêtises, et qu'entre autres il écrivit un *Appel au public*, sans demander l'aveu de l'autorité officielle, cette démarche changea les dispositions du gouvernement de Weimar, et pressé par les instances du dehors, il résolut d'admonester par une bénigne remontrance l'imprudent professeur. Mais Fichte, qui se croyait dans son droit, ne voulut point endurer patiemment la réprimande et quitta Jéna. A en juger d'après ses lettres, il fut surtout blessé par la conduite de deux hommes auxquels leur position officielle donnait voix très importante dans son affaire, et ces deux hommes étaient Sa Révérence le conseiller consistorial supérieur *Herder* et Son Excellence le conseiller intime *de Goëthe*. Mais tous deux furent suffisamment justifiables. C'est chose touchante de voir dans les lettres posthumes de *Herder* combien ce pauvre homme était embarrassé avec les candidats en théologie qui, après avoir étudié à Jéna, venaient devant lui à Weimar pour subir leur examen de prédicateurs protestants. Il n'osait plus leur poser une seule question sur le Christ, fils de Dieu, et se trouvait trop content quand on lui accordait l'existence du père. Pour *Goëthe*, il s'exprime ainsi qu'il suit sur cet événement dans ses *Mémoires* :

« A Jéna, après le départ de *Reinhold*, qui fut considéré à bon droit comme une grande perte pour l'Académie, on appela avec hardiesse et même avec audace, pour le remplacer, *Fichte*, qui avait manifesté dans ses écrits de la grandeur, mais peut-être pas assez de ménagement pour les sujets les plus importants en fait de mœurs et de politique. C'était une des personnalités les plus recommandables qu'on ait jamais vues, et l'on n'avait rien à reprendre à ses opinions considérées d'une manière supérieure; mais comment aurait-il pu rester sur un pied d'égalité avec le monde qu'il regardait comme sa création, comme sa chose ?

« Comme on l'avait chicané sur les heures qu'il avait choisies pour son cours dans la semaine, il se mit en tête de faire le dimanche des leçons pour lesquelles il rencontra des obstacles. On était à peine parvenu à aplanir, non sans peine pour l'autorité supérieure, de petites contrariétés et de plus grandes qui en étaient résultées, quand les assertions du professeur sur Dieu et sur les choses divines, à l'égard desquelles il eût sans doute mieux valu observer un silence prudent, nous attirèrent du dehors des invitations désagréables.

« Fichte avait osé, dans son *Journal philosophique*, s'exprimer sur Dieu et sur les choses divines d'une manière qui paraissait contredire le langage usité pour de tels mystères. On le blâma; sa défense n'améliora pas l'affaire, parce qu'il y mit de la passion, sans se douter des bonnes dispositions qu'on avait ici à son égard, quoiqu'on sût bien interpréter ses pensées et ses paroles. On ne pouvait à la vérité le lui faire savoir crûment, et il soupçonnait aussi peu qu'on cherchait à le servir à l'amiable. Les paroles pour et contre, les doutes, les affirmations, les confirmations et résolutions se croisèrent à l'académie en une foule de propos peu certains : on parla d'une décision ministérielle, où il n'était pas question de moins que d'une réprimande publique à laquelle Fichte devait s'attendre. Il perdit alors toute modération, et se crut autorisé à adresser au ministère une lettre fougueuse où, supposant cette mesure comme certaine, il déclarait, avec une morgue violente, qu'il ne souffrirait jamais pareille chose, qu'il préférerait quitter sans plus tarder l'académie, ce qu'alors il ne ferait pas seul, attendu que plusieurs professeurs étaient d'accord pour s'en aller en même temps que lui.

« Dès lors, la bonne volonté qu'on avait pour lui se trouva traversée et même paralysée. Il ne restait plus ni échappatoire ni compromis possible. Le parti le plus doux était de lui donner sur-le-champ sa démission. Ce n'est que lorsque le mal fut sans remède qu'il connut la tournure qu'on avait désiré donner à l'affaire, et il regretta sa précipitation comme nous la regrettons aussi. »

N'est-ce pas là, corps et ame, le Goëthe ministériel avec ses accommodemens et ses prudentes réticences? Il ne blâme pas au fond Fichte d'avoir dit ce qu'il pensait, mais de l'avoir dit sans

le déguisement des locutions d'usage. Ce n'est pas la pensée qu'il censure, c'est la parole. Que le déisme fût ruiné dans le monde des penseurs allemands, c'était, comme je l'ai déjà dit, le secret de tout le monde, secret qu'il ne fallait pourtant pas crier sur la place publique. Goëthe était aussi peu déiste que Fichte, car il était panthéiste; mais des hauteurs du panthéisme, Goëthe pouvait voir mieux qu'un autre l'inconsistance ridicule de la philosophie de Fichte, et cela arrachait un sourire à ses gracieuses lèvres. Quant aux juifs, et tous les déistes le sont en fin de compte, la doctrine de Fichte était pour eux une abomination; aux yeux du *grand païen*, elle n'était que folie. Le *grand païen* est en effet le nom qu'on avait donné en Allemagne à Goëthe. Pourtant ce nom n'est pas tout-à-fait juste. Le paganisme de Goëthe est singulièrement modifié. Sa vigoureuse nature païenne se manifeste dans sa conception claire et pénétrante de tous les faits extérieurs, de toutes les couleurs, de toutes les formes; mais le christianisme lui a conféré en même temps une intelligence plus profonde; le christianisme l'a initié, malgré sa répugnance, dans les secrets du monde des esprits. Goëthe, lui aussi, avait bu le sang du Christ, et c'est ce qui lui fit entendre les voix les plus secrètes de la nature, semblable à Siegfried, héros des *Nibelungen*, qui comprit la langue des oiseaux, aussitôt qu'une goutte du sang du dragon mourant eut mouillé ses lèvres. C'est une chose remarquable que cette nature païenne de Goëthe toute saturée de notre sentimentalité chrétienne, que ce marbre antique, animé de pulsations modernes; que ces souffrances du jeune Werther qu'il éprouva aussi vivement que les joies d'un dieu de la vieille Grèce. Le panthéisme de Goëthe est donc très différent de celui des païens. Pour résumer mes idées, Goëthe était le Spinoza de la poésie; tous ses écrits sont animés du même souffle qui nous frappe quand nous lisons les œuvres de Spinoza. L'hommage que Goëthe rendit à la doctrine de Spinoza ne peut être l'objet d'un doute. Au moins s'en occupa-t-il pendant toute sa vie: au commencement de ses Mémoires, comme dans le dernier volume qui vient de paraître, il l'a reconnu avec une franchise toujours égale. Je ne sais plus où j'ai lu que Herder, impatienté de le voir continuellement occupé de Spinoza, s'écria un jour: « Si Goëthe pouvait une fois prendre un

autre livre latin que celui de Spinoza ! » Du reste, cela ne s'applique pas seulement à Goëthe, mais à une foule de ses amis, connus plus ou moins comme poètes, qui s'attachèrent de bonne heure au panthéisme. Cette doctrine fleurit pratiquement dans l'art allemand, avant d'arriver chez nous à la puissance comme théorie philosophique. Au temps même de Fichte, quand l'idéalisme se glorifiait à l'apogée le plus élevé dans le domaine de la philosophie, il était violemment détruit dans le domaine de l'art, et c'est alors qu'éclata chez nous cette fameuse révolution artistique qui n'est pas encore terminée aujourd'hui, et qui commence au combat des romantiques contre l'ancien régime classique, aux émeutes des Schlegel.

Dans le fait, nos premiers romantiques agirent par un instinct panthéistique qu'eux-mêmes ne comprirent pas. Le sentiment qu'ils crurent une tendresse renaissante pour le bon temps du catholicisme avait une origine plus profonde qu'ils ne le soupçonnaient. Leur respect, leur prédilection pour les traditions du moyen-âge, pour les croyances populaires, pour la diablerie, la magie et la sorcellerie, tout cela ne fut qu'un amour réveillé subitement et à son insu pour le panthéisme des vieux Germains ; et dans ces figures indignement barbouillées et méchamment mutilées, ils n'aimèrent véritablement que la religion anté-chrétienne de leurs pères. Je dois rappeler ici ma première partie où j'ai montré comment le christianisme avait absorbé les élémens de la vieille religion germanique, comment, après une outrageante transformation, ces élémens s'étaient conservés dans les croyances populaires du moyen-âge, de sorte que le vieux culte de la nature fut considéré comme impure et méchante magie, les vieux dieux ne furent plus que de vilains diables, et les chastes prêtresses d'infâmes sorcières. De ce point de vue, les aberrations de nos romantiques peuvent être jugées plus favorablement qu'on ne le fait d'ordinaire. Ils voulurent restaurer le moyen-âge catholique, parce qu'ils sentaient qu'il y avait là beaucoup des souvenirs sacrés de leurs premiers ancêtres et de leur nationalité primitive, conservés sous d'autres formes. Ce furent ces reliques souillées et mutilées qui éveillèrent dans leur ame une si vive sympathie, et ils détestèrent le protestantisme et le libéralisme qui s'efforçaient de démolir ces restes sacrés du germanisme avec tout le passé catholique.



Je reviendrai plus tard sur ce sujet. Il me suffit de dire ici que, dès le temps de Fichte, le panthéisme pénétrait dans l'art allemand, que même les romantiques catholiques suivaient à leur insu cette tendance, et que Goëthe l'exprima de la manière la plus prononcée. C'est ce qu'on voit déjà dans son *Werther*, où il aspire à s'identifier amoureusement avec la nature. Dans *Faust*, il cherche à établir avec elle des rapports par une voie plus mystique et audacieusement immédiate. Il conjure les forces secrètes de la terre par les formules du *Höllenzwang*, livre de magie qu'on m'a montré un jour dans une vieille bibliothèque de couvent, où il était enchaîné; le titre représente le roi du feu, aux lèvres duquel pend un cadenas, et sur sa tête est perché l'oiseau Pic, tenant dans son bec la baguette divinatoire. Mais c'est dans ses chansons que ce panthéisme de Goëthe perce de la façon la plus pure et la plus aimable. La doctrine de Spinoza est sortie de la chrysalide mathématique, et voltige autour de nous sous la forme d'une chanson de Goëthe. De là la fureur des orthodoxes et des piétistes contre cette chanson. Ils essaient de saisir avec leurs pieuses pattes d'ours ce papillon qui leur échappe sans cesse; car rien n'est si légèrement ailé, si éthéré qu'une chanson de Goëthe. Les Français n'en peuvent avoir aucune idée s'ils ne connaissent pas la langue. Ces chansons ont un charme inexprimable; le rythme harmonieux du vers vous enlace comme les bras d'une maîtresse bien-aimée; le mot vous caresse, tandis que la pensée presse ses lèvres sur votre ame.

Nous ne voyons donc, dans la conduite de Goëthe à l'égard de Fichte, aucun des motifs haineux que beaucoup de contemporains y relevèrent avec un langage bien plus haineux encore. Ils n'avaient pas compris la différence qui séparait la nature de ces deux hommes. Les plus modérés interprétèrent mal le calme de Goëthe, quand plus tard Fichte fut vivement inquiété et persécuté. Ils ne surent pas apprécier la situation du premier. Ce géant était ministre dans un état nain; il n'avait pas ses mouvemens libres. On disait du Jupiter olympien, que Phidias avait fait assis, qu'il ferait éclater la voûte du temple, s'il lui arrivait de se lever. C'était tout-à-fait la position de Goëthe à Weimar. Si, voulant sortir de son calme accroupi, il se fût dressé de toute sa hauteur, il eût crevé le faite de l'état, ou, ce qui est plus vraisemblable, il s'y serait brisé la

tête. Et il aurait couru un tel risque pour une doctrine qui n'est pas seulement erronée, mais bien aussi ridicule ! Le Jupiter allemand resta tranquillement assis, et se laissa tranquillement adorer et encenser.

Je m'éloignerais trop de mon sujet si je me plaçais au point de vue des intérêts de l'art à cette époque, pour justifier encore plus complètement la conduite de Goëthe dans cette affaire de Fichte. Une seule circonstance parle en faveur de celui-ci, c'est que l'accusation n'était qu'un prétexte qui cachait la battue des traqueurs politiques ; car on peut bien accuser d'athéisme un théologien, parce qu'il s'est engagé à enseigner certaines doctrines déterminées ; mais un philosophe n'a pris et n'a pu prendre aucun engagement de cette nature, et sa pensée est libre comme l'oiseau du ciel. C'est peut-être mal à moi, pour ménager les sentimens de quelques personnes et les miens propres, de ne pas citer ici tout ce qui expliquait et justifiait même cette accusation. Je me bornerai à rapporter ce seul passage de l'écrit incriminé :

« .... L'ordre moral vivant et agissant est Dieu même : nous n'avons pas besoin d'autre dieu et ne pouvons pas en comprendre d'autre. Il n'y a dans la raison aucun motif pour sortir de cet ordre moral de l'univers, et pour, au moyen d'une conclusion de l'effet à la cause, admettre encore un être particulier comme source de cet effet. L'entendement sain ne tire donc certainement pas cette conclusion ; il n'y a qu'une philosophie de malentendu qui le fasse.... »

Comme c'est l'ordinaire chez les hommes entêtés, Fichte, dans son *Appel au public* et dans sa réponse judiciaire, s'exprima d'une manière encore plus tranchante et plus crue, et en termes qui blessent nos sentimens les plus intimes. Nous qui croyons à un Dieu réel qui se révèle à nos sens dans l'étendue infinie, et à notre esprit dans la pensée infinie ; nous qui adorons un Dieu visible dans la nature, et qui entendons dans notre ame sa voix sacrée, nous sommes désagréablement affectés par ce ton tranchant, et même ironique, dont Fichte déclare notre Dieu une pure chimère. On ne sait, dans le fait, s'il y a ironie ou extravagance quand Fichte dégage entièrement Dieu de tout attribut quelconque, et qu'il lui refuse même l'existence, parce que l'existence est une notion sen-

sible, et qu'elle n'est même possible qu'à cette condition ! La doctrine de la science, dit-il, ne connaît d'autre mode d'exister qu'un mode sensible ; et comme on ne peut attribuer l'être qu'aux objets de l'expérience, ce titre ne peut convenir à Dieu. Donc le Dieu de Fichte n'a aucune existence, il n'est pas, il ne se manifeste que comme une pure action, comme un ordre des évènements, *ordo ordinans*, comme la loi de l'univers.

C'est ainsi que l'idéalisme a filtré la divinité par toutes les abstractions possibles, jusqu'à ce qu'il n'en restât plus rien. Désormais, chez vous à la place d'un roi, chez nous à la place d'un Dieu, c'est la loi seule qui régnera.

Quel est le plus insensé, d'une loi athée, d'une loi qui n'a pas de Dieu, ou d'un Dieu-loi, Dieu qui n'est rien de plus qu'une loi ?

L'idéalisme de Fichte est une des erreurs les plus colossales que l'esprit humain ait jamais couvées. Il est plus athée et plus répréhensible que le matérialisme le plus massif. Ce qu'on nomme en France l'athéisme des matérialistes serait, comme je pourrais le démontrer facilement, encore quelque chose d'édifiant, une croyance pieuse, comparé aux conséquences de l'idéalisme transcendantal de Fichte. Ce que je sais bien au moins, c'est que ces deux doctrines me sont antipathiques. Elles sont anti-poétiques aussi. Les matérialistes français ont fait des vers aussi mauvais que ceux des idéalistes transcendants de l'Allemagne. Mais la doctrine de Fichte n'était pas dangereuse dans la politique du moment, et elle méritait encore moins d'être poursuivie comme telle. Pour être capable de s'égarer avec cette hérésie, il fallait être doué d'une perspicacité spéculative comme on la rencontre chez peu d'hommes. La grande masse, avec ses milliers de têtes épaisses, était inaccessible à cette ingénieuse erreur. Les idées de Fichte sur Dieu auraient dû être contredites par la voie rationnelle, et non par voie de police. Être accusé d'athéisme en philosophie était quelque chose de si étrange en Allemagne, que Fichte ne sut réellement pas d'abord ce qu'on lui voulait. Il répondit très justement que la question de savoir si une philosophie était athée sonnait aussi singulièrement à l'oreille d'un philosophe, que pour un mathématicien celle de savoir si un triangle était vert ou rouge.

Cette accusation avait donc ses raisons secrètes que Fichte com-

prit bientôt. Comme c'était l'homme le plus véridique du monde, nous devons accorder foi entière à une lettre écrite par lui à Reinhold, dans laquelle il parle de ces raisons secrètes. Cette lettre, datée du 22 mai 1799, pouvant nous peindre fidèlement toute l'époque et toute l'affliction de cet homme, nous allons en citer une partie.

« Le découragement et le dégoût me décidaient à prendre la résolution dont je t'avais déjà fait part, c'est-à-dire à m'éclipser tout-à-fait pendant quelques années. D'après ma manière de voir les choses, j'étais même convaincu que le devoir me commandait cette résolution, vu qu'au milieu de la fermentation actuelle, je ne serais pas entendu, et que je ne ferais qu'accroître cette fermentation, tandis que dans quelques années, quand le premier sentiment de surprise se serait apaisé, je pourrais parler avec une énergie d'autant plus grande..... Aujourd'hui je pense autrement. Je ne dois plus me taire, car si je me tais actuellement, je ne pourrais plus reprendre la parole. Depuis l'alliance de la Russie avec l'Autriche, j'ai regardé comme vraisemblable ce qui est devenu pour moi une certitude depuis les derniers événements, et surtout depuis l'affreux assassinat des ambassadeurs français (dont on se réjouit ici, et à propos duquel Schiller et Goëthe s'écrièrent : C'est très juste, il faut assommer ces chiens). J'ai donc la conviction que le despotisme va désormais se défendre d'une manière désespérée, qu'il atteindra ses conséquences par Paul et Pitt, que la base de son plan est de détruire la liberté d'opinion, et que les Allemands n'entraveront pas l'exécution de ce plan.

« Ne t'imagines pas, par exemple, que la cour de Weimar ait craint que ma présence empêchât l'affluence des étudiants à l'université ; elle sait trop bien le contraire ; elle a été *obligée* de m'éloigner par suite du plan général, vigoureusement appuyé par la cour de Saxe. Bürscher de Leipzig, initié à ces secrets, a parié, dès la fin de l'année précédente, une somme considérable que je serais exilé avant l'année expirée. Voigt a été gagné depuis longtemps contre moi par Bürgsdorf. Le département des sciences à Dresde a fait savoir que quiconque tiendrait pour la nouvelle philosophie, n'obtiendrait pas d'avancement, ou devrait rétrograder, s'il était déjà avancé. On a même jugé inquiétantes, dans l'école

libre de Leipzig, les explications de Rosenmüller. On y a réintroduit le catéchisme de Luther, et les professeurs ont été reportés aux livres symboliques. Cela gagnera et s'étendra..... En somme, rien n'est plus sûr que le plus certain, c'est-à-dire que si les Français ne conquèrent pas une immense suprématie, et s'ils n'introduisent pas des changemens en Allemagne, du moins dans la plus grande partie, d'ici à quelques années, un homme connu pour avoir pensé une fois librement, ne trouvera plus en Allemagne un coin pour y reposer sa tête..... Il y a pour moi une chose encore plus sûre que la plus certaine, c'est que, si je trouve quelque part un trou pour m'y caser, je ne compterais pas deux ans avant d'en être chassé, et il est dangereux de se faire chasser de plusieurs lieux; c'est ce qu'enseigne l'exemple historique de Rousseau.

« Supposons que je me taise, que je n'écrive plus une seule ligne, me laissera-t-on tranquille à cette condition? Je ne le crois pas, et en admettant que je le puisse espérer de la part des cours, le *clergé*, partout où j'irai, n'ameutera-t-il pas contre moi la *populace*, ne me fera-t-il pas lapider, et ensuite... ne supplieront-ils pas les gouvernemens de m'éloigner comme un homme qui excite des troubles? Mais faut-il donc que je me taise alors? Non, je ne le dois pas en vérité, car j'ai sujet de croire que si quelque chose peut être sauvé de l'esprit allemand, ce peut être par ma parole; tandis que, par mon silence, la philosophie subirait une ruine complète et prématurée. Ceux dont je n'espère point qu'ils me laisseront exister dans mon silence, j'espère encore moins qu'ils me laisseront parler.

« Mais je les convaincrs de mon innocence..... Cher Reinhold, comment peux-tu supposer à ces hommes de bonnes intentions pour moi? Plus je me laverai, plus je me justifierai, plus ils deviendront noirs, et plus grand sera mon véritable crime. Je n'ai jamais cru qu'ils poursuivissent mon soi-disant athéisme : ce qu'ils poursuivent en moi, c'est le penseur libre qui commence à se rendre *intelligible* (un bonheur pour Kant fut l'obscurité de son style); ce qu'ils poursuivent en moi, c'est le *démocrate*; ce qui les effraie comme un fantôme, c'est l'*indépendance* que ma philosophie éveille, et qu'ils pressentent confusément. »

Je ferai remarquer encore une fois que cette lettre n'est pas d'hier, qu'elle porte la date du 22 mai 1799. Pourtant les circonstances politiques dont il est fait mention dans plusieurs passages, ont une affligeante ressemblance avec l'état plus récent de l'Allemagne, avec cette seule différence qu'alors le sentiment de la liberté échauffait surtout les savans, les poètes et généralement les gens de lettres, tandis qu'il se manifeste aujourd'hui beaucoup moins parmi eux, mais bien plus dans la grande masse active, parmi les ouvriers et les gens de métiers. A l'époque de la première révolution, le sommeil le plus lourd, le plus allemand, pesait sur le peuple : dans toute la Germanie régnait une espèce de tranquillité brutale, mais le mouvement le plus puissant ébranlait notre littérature. L'auteur le plus solitaire, qui vivait dans le coin le plus reculé de l'Allemagne, prenait part à ce mouvement. Sans une connaissance exacte des événemens politiques, par suite d'une sorte d'affinité secrète, il en sentait l'importance sociale et l'exprimait dans ses écrits. Ce phénomène me fait penser aux grands coquillages marins que nous plaçons quelquefois comme ornemens sur nos cheminées, et qui, tout éloignés qu'ils puissent être de la mer, commencent à murmurer spontanément quand arrive l'heure du flux et que les flots se brisent contre le rivage. Quand la révolution se gonflait chez vous à Paris, ce grand océan d'hommes, qu'elle y rugissait et frappait, les cœurs allemands résonnèrent et murmurèrent chez nous.... Mais ils étaient bien isolés, entourés de porcelaines insensibles, de tasses à thé, de cafetières et de pagodes chinoises qui balançaient mécaniquement la tête comme si elles eussent su ce dont il était question. Hélas ! cette sympathie révolutionnaire tourna fort mal pour nos pauvres prédécesseurs en Allemagne. Les gentillâtres et les cafards leur jouèrent les tours les plus lourds et les plus communs. Quelques-uns d'entre eux se sauvèrent à Paris, où ils tombèrent et moururent dans la misère. J'ai vu dernièrement un vieux compatriote aveugle, qui est resté à Paris depuis cette époque. Je l'ai vu au Palais-Royal où il était venu se réchauffer un peu au soleil ; c'était une chose douloureuse de le voir pâle et maigre, tâtonnant son chemin le long des maisons ; on me dit que c'était le vieux poète Heiberg. J'ai vu aussi naguère la mansarde où est mort le citoyen George Forster. Un sort plus

cruel encore menaçait ceux des amis de la liberté qui étaient restés en Allemagne, si Napoléon et les Français ne se fussent hâté de nous vaincre. Napoléon ne se doutait certainement pas que lui-même avait été le sauveur de l'idéologie. Sans lui, le gibet et la roue auraient fait bonne raison de nos philosophes et de leurs idées. Pourtant les libéraux allemands, trop républicains pour courtiser Napoléon, trop généreux pour s'allier avec la domination étrangère, s'enveloppèrent dans un profond silence; ils se traînèrent tristement, le cœur brisé, les lèvres fermées. Quand Napoléon tomba, on les vit sourire, mais de mélancolie, et ils se turent encore; ils ne prirent aucune part à l'enthousiasme patriotique qui, avec permission des autorités supérieures, fit alors explosion en Allemagne; ils savaient ce qu'ils savaient, et se turent. Comme ces républicains mènent une vie chaste et frugale, ils parviennent d'ordinaire à un âge très avancé, et quand la révolution de juillet éclata, beaucoup d'entre eux étaient encore de ce monde, et à notre grande surprise, nous vîmes ces vieux originaux, qui avaient toujours apparu courbés et taciturnes, relever la tête, sourire amicalement à nous autres jeunes gens, nous serrer les mains et conter de joyeuses histoires. J'en entendis même un chanter; car il nous chanta dans un café l'hymne marseillais, et c'est là que nous en apprîmes la mélodie et les belles paroles, et nous ne fûmes pas long-temps à le chanter mieux que le vieillard, car, aux plus belles strophes, il riait comme un insensé, ou pleurait comme un enfant. Il est toujours heureux que de semblables têtes grises restent en vie pour apprendre les chants aux jeunes gens. Nous ne les oublierons pas, et quelques-uns d'entre nous les feront chanter aux petits-fils qui ne sont pas encore nés; mais beaucoup d'entre nous auront alors pourri soit dans les cachots de l'Allemagne, soit dans les mansardes de l'exil.

..... Parlons philosophie. J'ai montré plus haut comment la philosophie de Fichte, bâtie avec les abstractions les plus menues, offrait néanmoins une inflexibilité de fer dans ses conséquences qui se portaient aux extrémités les plus audacieuses; mais un beau matin nous aperçûmes en elle un grand changement: elle commença à s'amollir, à devenir douce et modeste. Le Titan idéaliste qui, avec l'échelle des pensées, avait escaladé le ciel, et

d'une main téméraire avait plongé dans le vide céleste, devient maintenant quelque chose de courbé, d'humblement chrétien, qui soupire beaucoup d'amour. C'est la seconde période de Fichte qui nous convient fort peu ici. Son système entier subit les plus étranges modifications. C'est à cette époque qu'il écrivit *la Destination de l'homme*, qu'on vous a traduite dernièrement. *L'Instruction pour parvenir à la vie bien-heureuse* est un livre de même espèce, qui appartient également à cette période.

Fichte, homme opiniâtre, ce qui va sans dire, ne voulut jamais convenir de cette grande transformation. Il soutint que sa philosophie était toujours la même, et que l'expression seule en était changée et améliorée. Il prétendait aussi que la *philosophie de la nature*, qui surgit alors en Allemagne et supplanta l'idéalisme, était tout-à-fait son propre système au fond, et que son élève, M. Joseph Schelling, qui s'était détaché de lui et avait introduit cette philosophie, n'avait fait que retourner les termes et étendre son ancienne doctrine par des additions fastidieuses.

Nous arrivons ici à une nouvelle phase de la pensée allemande. Nous venons de prononcer les noms de Joseph Schelling et de philosophie de la nature; mais comme le premier est passablement inconnu ici, et que le mot *philosophie de la nature* n'est pas trop bien compris, il faut que j'en donne le sens. Nous ne pouvons sans doute épuiser cette matière dans cette esquisse; nous ne voulons que prévenir aujourd'hui quelques erreurs, et attirer un peu l'attention sur l'importance sociale de cette philosophie.

Il faut d'abord convenir que Fichte n'avait pas grand tort de soutenir que la doctrine de M. Joseph Schelling était tout-à-fait la sienne, mais autrement formulée et augmentée. Fichte, tout comme M. Joseph Schelling, enseignait: qu'il n'existe qu'un seul être, le moi, l'absolu; il enseignait également l'identité de l'idéal et du réel. Dans la *Doctrine de la science*, comme je l'ai démontré, Fichte, au moyen d'un acte intellectuel, avait voulu construire le réel par l'idéal. M. Joseph Schelling a renversé la chose, il a cherché à faire sortir l'idéal du réel. Pour m'exprimer plus clairement, partant du principe que la pensée et la nature ne sont qu'une seule et même chose, Fichte arrive, par l'opération de l'esprit, au monde des faits; par la pensée, il crée la nature; par l'idéal, le



réel. Pour M. Schelling au contraire, pendant qu'il part du même principe, le monde des faits se résout en pures idées, la nature en pensée, le réel en idéal. Ces deux tendances de Fichte et de M. Schelling se complètent donc jusqu'à un certain point; car, en admettant une fois ce principe supérieur dont je viens de parler, la philosophie pouvait se diviser en deux parties, dans l'une desquelles on démontrerait comment de l'idée résulte la nature, et dans l'autre comment la nature devient pure idée. La philosophie a donc pu se partager en *idéalisme transcendantal* et en *philosophie de la nature*. Aussi M. Schelling a-t-il réellement reconnu ces deux faces, et il a démontré la dernière dans ses *Idées pour servir à une philosophie de la nature*, et la première dans son *Système de l'idéalisme transcendantal*.

Je ne parle de ces deux ouvrages, dont l'un parut en 1797 et l'autre en 1800, que parce que ces deux faces réciproquement complémentaires sont exprimées dans le titre même, et non parce qu'ils contiennent un système complet. Non; un tel système ne se trouve dans aucun des livres de Schelling. Il n'y a point chez lui, comme chez Kant et chez Fichte, d'ouvrage principal qu'on puisse considérer comme le point central de sa philosophie. Il serait injuste de juger M. Schelling d'après le contenu d'un livre, et à la rigueur de la lettre. Il faut plutôt lire ses livres d'une manière chronologique, y poursuivre la formation progressive de sa pensée, et s'attacher ensuite à son idée fondamentale. Il ne me paraît pas moins nécessaire de distinguer souvent chez lui là où cesse la raison et où la poésie commence; car M. Schelling est un de ces êtres auxquels la nature a donné plus de goût pour la poésie que de puissance poétique, et qui, incapables de satisfaire les filles du Parnasse, se sont enfuis dans les forêts de la philosophie, et y contractent avec des Hamadryades abstraites les liaisons les plus infécondes. Leur sentiment est poétique; mais l'instrument, la parole, est faible: ils aspirent inutilement vers une forme artistique par laquelle ils puissent communiquer leurs pensées et leurs connaissances. La poésie est à la fois le côté fort et faible de M. Schelling; c'est par là qu'il se sépare de Fichte, autant à son profit qu'à son désavantage. Fichte n'est que philosophe, et sa puissance consiste en dialectique, sa force en démonstrations. Mais c'est là le

côté faible de M. Schelling ; il vit davantage dans les contemplations intuitives ; il ne se sent pas chez lui dans les hautes régions de la froide logique, il s'esquive volontiers dans les vallons fleuris du symbolisme, et sa force philosophique git dans l'art de construire. Mais cette aptitude est une faculté de l'esprit qu'on trouve aussi souvent chez les poètes médiocres que chez les meilleurs philosophes.

D'après cette dernière indication, il devient clair que M. Schelling, dans cette partie de la philosophie qui n'est qu'idéalisme transcendantal, n'est resté qu'un écho de Fichte, mais que dans la philosophie de la nature, où il disposait des fleurs et des étoiles, il a dû s'épanouir et rayonner. Ses amis s'attachèrent aussi de préférence à ce côté de la philosophie, et le tumulte qui éclata en cette occasion n'était, en quelque sorte, qu'une réaction de la *poétasserie* contre la précédente philosophie abstraite de l'esprit. Comme des écoliers échappés qui ont soupiré tout le jour dans des salles étroites, sous le poids des syntaxes et des chiffres, les élèves de M. Schelling se ruèrent au milieu de la nature, dans le réel parfumé, coloré et resplendissant ; ils poussèrent des cris de joie, se roulèrent en culbutes, et firent un grand tapage.

L'expression « élèves de M. Schelling » ne doit pas non plus être prise ici dans le sens habituel. M. Schelling lui-même dit qu'il n'a voulu fonder qu'une école à la manière des anciens poètes, une école poétique où personne n'est astreint à aucune doctrine, à aucune discipline déterminée, mais où chacun obéit à l'esprit et le révèle à sa manière. Il aurait pu dire aussi qu'il fondait une école de prophètes où les inspirés commencent à prophétiser, selon leur caprice et dans le langage qui leur plaît. C'est ce que firent aussi les disciples que l'esprit du maître avait agités ; les têtes les plus bornées se mirent à prophétiser, chacune dans une langue particulière, et il arriva un grand jour de Pentecôte dans la philosophie.

Les choses les plus sublimes, les plus admirables, peuvent être gaspillées dans des mascarades et dans des niaiseries ; une troupe de misérables fourbes et de paillasses mélancoliques est en état de compromettre une grande idée : c'est ce que nous voyons à propos de la philosophie de la nature. Mais le ridicule que lui a préparé l'école des prophètes ou l'école poétique de M. Schelling ne peut

réellement lui être imputé ; car l'idée de la philosophie de la nature n'est pas dans le fond autre chose que l'idée de Spinoza , le panthéisme.

La doctrine de Spinoza et la philosophie de la nature, telle que M. Schelling l'a exposée dans sa meilleure période, ne sont essentiellement qu'une seule et même chose. Les Allemands, après avoir dédaigné le matérialisme de Locke, et poussé jusqu'à ses dernières conséquences l'idéalisme de Leibnitz, qu'ils trouvèrent également stérile, sont venus à la fin au troisième fils de Descartes, à Spinoza. La philosophie a de nouveau accompli une grande rotation, et l'on peut dire que c'est la même qu'elle a déjà accomplie, il y a deux mille ans, en Grèce. Mais en examinant de plus près ces deux mouvemens, on y découvre une différence essentielle. Les Grecs eurent d'aussi hardis sceptiques que nous : les Éléates ont nié la réalité des choses sensibles aussi nettement que nos modernes idéalistes transcendants ; Platon a retrouvé, aussi bien que M. Schelling, le monde de l'esprit dans le monde des faits ; mais nous avons un avantage sur les Grecs, ainsi que sur l'école cartésienne, nous avons un avantage, et voici lequel :

Nous avons commencé notre rotation philosophique par une recherche des sources de nos connaissances, par l'examen de l'intelligence humaine, par la critique de la raison pure de notre Emmanuel Kant.

A propos de Kant, je dois ajouter aux observations précédentes que la seule preuve de l'existence de Dieu qu'il ait laissé subsister, la preuve dite morale, a été culbutée avec un grand éclat par M. Schelling ; mais j'ai déjà remarqué que cette preuve n'est pas d'une force singulière, et que Kant ne l'a peut-être accordée que par bonté d'ame. Le dieu de M. Schelling est le dieu-monde de Spinoza : au moins l'était-il en 1801, dans le second volume du *Journal de Physique spéculative*. Ici Dieu est l'identité absolue de la nature et de la pensée, de la matière et de l'esprit, et l'identité absolue n'est pas la cause du monde, mais elle est le monde-même : elle est donc le dieu-monde. Il n'existe en lui ni oppositions, ni séparations. L'identité absolue est aussi la totalité absolue. Un an plus tard, M. Schelling a développé son dieu encore davantage,

dans le livre intitulé *Bruno, ou du Principe divin et naturel des choses*. Ce titre rappelle le plus noble martyr de notre doctrine, Giordano Bruno de Nola, de glorieuse mémoire. Les Italiens prétendent que M. Schelling a emprunté au vieux Bruno ses meilleures pensées et ils l'accusent de plagiat. Ils ont tort, car il n'y a pas de plagiat en philosophie. En 1804, le dieu de M. Schelling parut complètement fini dans un écrit intitulé : *Philosophie et religion*. C'est ici que nous trouvons dans son entier la doctrine de l'absolu exprimée en trois formules. La première est la catégorique : l'absolu n'est ni l'idéal ni le réel (ni esprit ni matière), mais il est l'identité de tous deux. La seconde formule est l'hypothétique : quand un sujet et un objet sont en présence, l'absolu est l'égalité essentielle de tous deux. La troisième formule est la disjonctive : il n'y a qu'un seul être, mais cet être unique peut être considéré en même temps, ou tour à tour, comme tout-à-fait idéal, ou tout-à-fait réel. La première formule est toute négative; la seconde suppose une condition plus difficile à comprendre que la proposition elle-même, et la troisième formule est tout-à-fait celle de Spinoza : la substance absolue peut être reconnue comme pensée ou comme étendue. M. Schelling n'a donc pu s'avancer dans la voie philosophique plus loin que Spinoza, puisqu'on ne peut comprendre l'absolu que sous la forme de ces deux attributs, pensée et étendue. Mais M. Schelling abandonne maintenant la voie philosophique, et cherche à arriver par une sorte d'intuition mystique à la contemplation de l'absolu même; il cherche à le contempler dans son point central, dans son essence, où il n'y a ni idéal ni réel, ni pensée, ni étendue, ni sujet, ni objet, ni esprit, ni matière, mais..... que sais-je? moi!

C'est là que cesse la philosophie chez M. Schelling, et que commence la poésie, je veux dire la folie. C'est là qu'il rencontre aussi le plus d'écho chez une foule d'extravagans qui se trouvent fort bien d'abandonner la réflexion calme, et d'imiter en quelque sorte ces derviches tourneurs qui pivotent et tourbillonnent jusqu'à ce que le monde objectif et subjectif échappe à leurs yeux, jusqu'à ce que ces deux mondes se fondent dans un rien blanchâtre qui n'est ni idéal ni réel, jusqu'à ce qu'ils voient quelque chose qui n'est pas visible, entendent ce qui n'est pas sensible, voient

les sons et entendent les couleurs, jusqu'à ce qu'ils conçoivent l'absolu.

Je crois que cette tentative à concevoir intellectuellement l'absolu clot la carrière philosophique de M. Schelling. Un plus grand penseur s'avance maintenant, qui a résumé la philosophie de la nature en un système solide, expliqué par cette synthèse tout le monde des faits, complété les grandes idées de son prédécesseur par des idées plus grandes, qui l'a introduite dans toutes les disciplines, et l'a par conséquent fondée scientifiquement. C'est un élève de M. Schelling qui, après s'être emparé, dans le domaine de la philosophie, de toute la puissance de son maître, a dépassé celui-ci, et fini par le rejeter dans l'obscurité. C'est le grand Hegel, le plus grand philosophe que l'Allemagne ait enfanté depuis Leibnitz. Il ne faut pas demander s'il domine de beaucoup Kant et Fichte. Pénétrant comme le premier, vigoureux comme le second, il possède en outre une tranquillité d'esprit constitutive, une harmonie de pensée que nous ne trouvons pas chez Kant ni chez Fichte, parce que l'esprit révolutionnaire règne davantage chez ces derniers. On ne peut non plus comparer cet homme à son cidevant maître M. Joseph Schelling, car Hegel était un homme de caractère; et quoiqu'il ait, comme M. Schelling, prêté au *statu quo* de l'état et de l'église quelques justifications trop préjudiciables, il le fit, lui, pour un état qui rend hommage, du moins en théorie, au principe du progrès, et pour une église qui considère comme son élément vital le principe de libre examen; et il a avoué toutes ses intentions. M. Schelling, au contraire, rampe dans les antichambres d'un absolutisme aussi pratique que théorique, et dans les antres du jésuitisme, il aide à forger des chaînes intellectuelles; et puis il veut nous faire croire qu'il est toujours et invariablement le même qu'il fut jadis: il renie même sa qualité de renégat, et à l'opprobre de la défection il ajoute encore la lâcheté du mensonge.

Nous ne le dissimulons pas, aucun motif de piété ou de prudence ne nous engage à le taire: le penseur qui jadis développa le plus hardiment en Allemagne la religion du panthéisme, celui qui proclama le plus haut la sanctification de la nature et la réintégration de l'homme dans ses droits divins, ce penseur s'est fait l'aposta:

de sa propre pensée; il a quitté l'autel que lui-même avait consacré; il est rentré dans les étables religieuses du passé; il est maintenant bon catholique et prêche un dieu extra-mondain, un dieu personnel *qui a eu la folie de créer le monde*. Les vieux croyans peuvent, s'ils le veulent, sonner les cloches et chanter leur *Kyrie eleison* en l'honneur d'une telle conversion.... Cela ne prouve rien pour leur doctrine; cela prouve seulement que l'homme tourne au catholicisme quand il est vieux et fatigué, que ses forces physiques et spirituelles l'abandonnent, qu'il ne peut plus ni jouir ni penser. Tant de penseurs libres se sont convertis au lit de mort!... Mais du moins ne vous en vantez pas. Ces légendes de conversions appartiennent tout au plus à la pathologie et ne rendraient qu'un mauvais témoignage en faveur de votre cause. Enfin, elles ne prouvent après tout qu'une chose, c'est qu'il vous fut impossible de convertir ces penseurs, tant qu'ils vécurent sains de corps et d'esprit.

Ballanche a dit, je crois, que c'est une loi de la nature que les initiateurs meurent aussitôt après avoir accompli leur œuvre d'initiation. Hélas! mon cher M. Ballanche, cela n'est vrai qu'en partie, et je pourrais soutenir avec plus de raison que, lorsque l'œuvre d'initiation est accomplie, l'initiateur meurt.... ou se fait apostat. Et peut-être pourrions-nous ainsi adoucir jusqu'à un certain point le jugement sévère que l'Allemagne intelligente porte sur M. Schelling; nous pourrions peut-être changer en douce commisération ce mépris accablant qui pèse sur lui; et sa désertion de sa propre doctrine, nous l'expliquerions comme la suite de cette loi naturelle, qui veut que l'homme qui a consacré toutes ses forces à l'expression ou à l'exécution d'une idée, cette tâche une fois accomplie, tombe épuisé dans les bras de la mort ou dans ceux de ses ci-devant adversaires.

Après une semblable explication, nous comprendrons peut-être d'autres phénomènes plus crians de cette époque, qui nous affligent profondément. Nous comprendrons alors pourquoi des hommes qui ont tout sacrifié pour leur opinion, qui ont combattu et souffert pour elle, alors qu'ils ont enfin vaincu, abandonnent cette opinion et passent dans le camp ennemi! Après une pareille déclaration, je dois aussi faire remarquer que ce n'est pas seulement

M. Schelling, mais bien en quelque sorte aussi Kant et Fichte qu'on peut accuser de défection. Fichte est mort encore assez de temps pour que sa déviation de sa propre philosophie ne fût pas trop éclatante ; et Kant a été infidèle à la *Critique de la raison pure*, quand il a écrit la *Critique de la raison pratique*. L'initiateur meurt... ou devient apostat.

Je ne sais comment il se fait que ces dernières lignes agissent d'une manière si mélancolique, si amollissante, sur mon ame, que je ne me sens plus en ce moment la force de consigner ici les autres vérités qui regardent le M. Schelling actuel. Louons donc plutôt le Schelling d'autrefois, dont la mémoire rayonnera éternellement dans les annales de la pensée allemande ; car le Schelling d'autrefois représente, tout comme Kant et Fichte, une des grandes phases de notre révolution philosophique que j'ai comparée dans ces pages avec les phases de la révolution politique de France. Dans le fait, quand on voit dans Kant la convention terroriste, dans Fichte l'empire napoléonien, on trouve dans M. Schelling cette réaction qui suivit l'empire. Mais ce fut d'abord une restauration dans un meilleur sens. M. Schelling rétablit la nature dans ses droits légitimes, il voulut une réconciliation entre l'esprit et la nature, il chercha à les réunir tous deux dans l'éternelle ame du monde. Il restaura cette grande philosophie de la nature que nous trouvons déjà chez les anciens philosophes grecs, avant Socrate. Il restaura cette grande philosophie de la nature qui, germant sourdement de la vieille religion panthéiste des Allemands, annonça, dès le temps de Paracelse, les fleurs les plus belles, mais fut étouffée par l'introduction du cartésianisme. Hélas ! et à la fin il restaura des choses par lesquelles il peut encore être comparé dans le plus mauvais sens à la restauration française. Mais la raison publique ne le souffrit pas plus long-temps ; il fut honteusement renversé du trône de la pensée ; Hegel, son *major domus*, lui enleva sa couronne et le rasa ; et depuis ce temps, Schelling déposé a vécu comme un pauvre frère lai, au milieu des prétraillons de Munich, ville qui conserve dans son nom allemand son béat caractère, et s'appelle en latin *Monacho monachorum*. C'est là que je l'ai vu errer comme un fantôme avec ses grands yeux pâles et son visage abattu et amorti, image douloureuse d'une royauté déchue. Pour Hegel, il se fit

couronner, et malheureusement oindre aussi quelque peu à Berlin, et il régna depuis lors sur la philosophie allemande.

Notre révolution philosophique est terminée; Hegel a fermé ce grand cercle. Nous ne voyons plus maintenant que développemens et perfectionnemens de la philosophie de la nature. Celle-ci, comme je l'ai déjà dit, a pénétré dans toutes les sciences et y a produit les résultats les plus extraordinaires et les plus grandioses. Il a fallu, comme je l'ai aussi indiqué, supporter en revanche beaucoup de manifestations contrariantes. Tous ces faits se sont produits en si grand nombre et sous tant de formes, qu'il faudrait un livre exprès pour les décrire. C'est ici la partie véritablement intéressante et colorée de notre histoire philosophique. Je suis pourtant convaincu qu'il sera plus utile pour les Français de n'en rien connaître (au moins pour le moment), car ces explications pourraient contribuer à embrouiller encore plus les têtes en France; beaucoup de notions de la philosophie de la nature, détachées de leur ensemble, pourraient faire beaucoup de mal chez vous. Je sais au moins que, si vous aviez connu, il y a quatre ans, une partie de cette philosophie, vous n'auriez jamais pu faire la révolution de juillet. Il fallait, pour cette circonstance, une concentration de pensées et de forces, une généreuse unité, une certaine vertu, une irréflexion suffisante, telle que votre vieille école pouvait seule le permettre. Des données philosophiques qui servent au besoin à justifier la légitimité et la doctrine de l'incarnation, auraient étouffé votre enthousiasme et paralysé votre courage. Je regarde donc comme un fait très important dans l'histoire du monde, que votre grand éclectique, qui voulait alors vous enseigner la philosophie allemande, n'en ait pas compris le premier mot. Son ignorance providentielle fut salutaire à la France et à toute l'humanité.

Hélas! la philosophie de la nature qui, dans mainte région de la science, et surtout dans les sciences naturelles, a produit les fruits les plus magnifiques, a engendré ailleurs l'ivraie la plus nuisible. Pendant que Oken, un des plus grands penseurs et des plus grands citoyens de l'Allemagne, découvrait de nouveaux mondes d'idées et exaltait la jeunesse allemande pour les droits imprescriptibles du genre humain, pour la liberté et pour l'égalité..... hélas! à la même époque, Adam Müller enseignait, d'après les principes de la philo-



sophie de la nature, qu'il fallait parquer les peuples comme des troupeaux.... A la même époque, M. Goerres prêchait l'obscurantisme du moyen-âge, en partant de cette idée philosophique : que l'état n'est qu'un arbre et qu'il doit, dans sa distribution organique, avoir aussi un tronc, des branches et des feuilles, ce qu'on trouvait si admirablement dans la hiérarchie des corporations du moyen-âge... A la même époque, un autre philosophe de la nature, M. Steffens, proclamait le principe en vertu duquel la classe des paysans doit être distinguée de la noblesse parce que le paysan a reçu de la nature le droit de travailler sans jouir, et le noble celui de jouir sans travailler.... Tout récemment, il y a de cela quelques mois, un gentillâtre de Westphalie, maître sot, a publié un mémoire dans lequel il supplie le gouvernement de sa majesté le roi de Prusse d'avoir égard au parallélisme conséquent que la philosophie démontre dans l'organisme du monde, et de faire des séparations politiques plus sévères, vu qu'à l'instar de ce qui se voit dans la nature, où sont les quatre élémens, le feu, l'air, l'eau et la terre, il y a dans la société quatre élémens analogues qui sont la noblesse, le clergé, les bourgeois et les paysans.

Quand on vit bourgeonner de l'arbre philosophique des folies aussi affligeantes, qui s'épanouirent en fleurs empoisonnées; quand on remarqua surtout que la jeunesse allemande, abimée dans les abstractions métaphysiques, oubliait les intérêts les plus pressans de l'époque, et qu'elle était devenue inhabile à la vie pratique, les patriotes et les amis de la liberté durent éprouver un juste ressentiment contre la philosophie, et quelques-uns ont été jusqu'à rompre avec elle comme avec un jeu frivole et stérile en résultats.

Nous ne serons pas assez sot pour réfuter sérieusement ces mécontens. La philosophie allemande est une affaire importante qui regarde l'humanité tout entière, et nos arrière-neveux seront seuls en état de décider si nous méritons le blâme ou l'éloge pour avoir travaillé notre philosophie en premier, et notre révolution ensuite. Il me semble qu'un peuple méthodique, comme nous le sommes, devait commencer par la réforme pour s'occuper ensuite de la philosophie, et n'arriver à la révolution politique qu'après avoir passé par ces phases. Je trouve cet ordre tout-à-fait raisonnable. Les têtes que la philosophie a employées à la méditation,

peuvent être fauchées à plaisir par la révolution ; mais la philosophie n'aurait jamais pu employer les têtes que la révolution aurait tranchées auparavant. Pourtant n'ayez, mes chers compatriotes, aucune inquiétude, la révolution allemande ne sera ni plus débonnaire ni plus douce, parce que la critique de Kant, l'idéalisme transcendantal de Fichte et la philosophie de la nature l'auront précédée. Ces doctrines ont développé des forces révolutionnaires qui n'attendent que le moment pour faire explosion, et remplir le monde d'effroi et d'admiration. Alors apparaîtront des kantistes qui ne voudront pas plus entendre parler de piété dans le monde des faits que dans celui des idées, et bouleverseront sans miséricorde, avec la hache et le glaive, le sol de notre vie européenne pour en extirper les dernières racines du passé. Viendront sur la même scène des fichtéens armés, dont le fanatisme de volonté ne pourra être maîtrisé ni par la crainte ni par l'intérêt ; car ils vivent dans l'esprit et méprisent la matière, pareils aux premiers chrétiens qu'on ne put dompter ni par les supplices corporels ni par les jouissances terrestres. Oui, de tels idéalistes transcendants, dans un bouleversement social, seraient encore plus inflexibles que les premiers chrétiens ; car ceux-ci enduraient le martyre pour arriver à la béatitude céleste, tandis que l'idéaliste transcendantal regarde le martyre même comme pure apparence, et se tient inaccessible dans la forteresse de sa pensée. Mais les plus effrayans de tous seraient les philosophes de la nature, qui interviendraient par l'action dans une révolution allemande, et s'identifieraient eux-mêmes avec l'œuvre de destruction ; car si la main du kantiste frappe fort et à coup sûr, parce que son cœur n'est ému par aucun respect traditionnel ; si le fichtéen méprise hardiment tous les dangers, parce qu'ils n'existent point pour lui dans la réalité, le philosophe de la nature sera terrible en ce qu'il se met en communication avec les pouvoirs originels de la terre, qu'il conjure les forces cachées de la tradition, et peut évoquer celles de tout le panthéisme germanique. Alors s'éveille en lui cette ardeur de combat que nous trouvons chez les anciens Allemands, et qui veut combattre, non pour détruire, ni même pour vaincre, mais seulement pour combattre. Le christianisme a adouci jusqu'à un certain point cette brutale ardeur batailleuse des Germains ; mais il n'a pu la

détruire , et quand la croix , ce talisman qui l'enchaîne , viendra à se briser , alors débordera de nouveau la férocité des anciens combattans , l'exaltation frénétique des Berserkers que les poètes du Nord chantent encore aujourd'hui. Alors , et ce jour , hélas ! viendra , les vieilles divinités guerrières se lèveront de leurs tombeaux fabuleux , essuieront de leurs yeux la poussière séculaire ; Thor se dressera avec son marteau gigantesque et démolira les cathédrales gothiques. Quand vous entendrez le vacarme et le tumulte , soyez sur vos gardes , nos chers voisins de France , et ne vous mêlez pas de l'affaire que nous ferons chez nous en Allemagne : il pourrait vous en arriver mal. Gardez-vous de souffler le feu , gardez-vous de l'éteindre ; car vous pourriez facilement vous brûler les doigts. Ne riez pas de ces conseils , quoiqu'ils viennent d'un rêveur qui vous invite à vous défier de kantistes , de fichtéens , de philosophes de la nature ; ne riez point du poète fantasque qui attend dans le monde des faits la même révolution qui s'est opérée dans le domaine de l'esprit. La pensée précède l'action comme l'éclair le tonnerre. Le tonnerre en Allemagne est bien à la vérité allemand aussi : il n'est pas très leste , et vient en roulant un peu lentement ; mais il viendra , et quand vous entendrez un craquement comme jamais craquement ne s'est fait encore entendre dans l'histoire du monde , sachez que le tonnerre allemand aura enfin touché le but. A ce bruit , les aigles tomberont morts du haut des airs , et les lions , dans les déserts les plus reculés de l'Afrique , baisseront la queue et se glisseront dans leurs antres royaux. On exécutera en Allemagne un drame auprès duquel la révolution française ne sera qu'une innocente idylle. Il est vrai qu'aujourd'hui tout est calme , et si vous voyez çà et là quelques hommes gesticuler un peu vivement , ne croyez pas que ce soient les acteurs qui seront un jour chargés de la représentation. Ce ne sont que des roquets qui courent dans l'arène vide , aboyant et échangeant quelques coups de dent , avant l'heure où doit entrer la troupe des gladiateurs qui combattront à mort.

Et l'heure sonnera. Les peuples se grouperont comme sur les gradins d'un amphithéâtre , autour de l'Allemagne , pour voir de grands et terribles jeux. Je vous le conseille , Français , tenez-vous alors fort tranquilles , et surtout gardez - vous d'applaudir.

Nous pourrions facilement mal interpréter vos intentions, et vous renvoyer un peu brutalement suivant notre manière impolie ; car, si jadis, dans notre état d'indolence et de servage, nous avons pu nous mesurer avec vous, nous le pourrions bien plus encore dans l'ivresse arrogante de notre jeune liberté. Vous savez par vous-mêmes tout ce qu'on peut dans un pareil état, et dans cet état vous n'y êtes plus... Prenez donc garde ! Je n'ai que de bonnes intentions et je vous dis d'amères vérités. Vous avez plus à craindre de l'Allemagne délivrée, que de la sainte-alliance tout entière avec tous les Croates et les Cosaques. D'abord, on ne vous aime pas en Allemagne, ce qui est presque incompréhensible, car vous êtes pourtant bien aimables, et vous vous êtes donné, pendant votre séjour en Allemagne, beaucoup de peine pour plaire, au moins à la meilleure et à la plus belle moitié du peuple allemand ; mais lors même que cette moitié vous aimerait, c'est justement celle qui ne porte pas d'armes, et dont l'amitié vous servirait peu. Ce qu'on vous reproche, au juste je n'ai jamais pu le savoir. Un jour, à Goettingue, dans un cabaret à bière, un jeune Vieille-Allemagne dit qu'il fallait venger dans le sang des Français le supplice de Konradin de Hohenstaufen que vous avez décapité à Naples. Vous avez certainement oublié cela depuis long-temps ; mais nous n'oublions rien, nous. Vous voyez que, lorsque l'envie nous prendra d'en découdre avec vous, nous ne manquerons pas de raisons d'Allemand. Dans tous les cas, je vous conseille d'être sur vos gardes ; qu'il arrive ce qu'il voudra en Allemagne, que le prince royal de Prusse ou le docteur Wirth parvienne à la dictature, tenez-vous toujours armés, demeurez tranquilles à votre poste, l'arme au bras. Je n'ai pour vous que de bonnes intentions, et j'ai presque été effrayé quand j'ai entendu dire dernièrement que vos ministres avaient le projet de désarmer la France...

Comme, en dépit de votre romantisme actuel, vous êtes nés classiques, vous connaissez votre Olympe. Parmi les joyeuses divinités qui s'y régalent de nectar et d'ambrosie, vous voyez une déesse qui, au milieu de ses doux loisirs, conserve néanmoins toujours une cuirasse, le casque en tête et la lance à la main.

C'est la déesse de la sagesse.

HENRI HEINE.

---

# SONNETS

DE

# SHAKSPEARE.

---

## I.

Je viens de parcourir les sonnets de Shakspeare, et je suis étonné, je l'avoue, de l'intérêt de ces poésies si dédaignées aujourd'hui, si peu connues : dans cette lecture rapide, je découvre mille beautés de fond et de détail. On a bien raison de dire qu'il est des livres dont la destinée est malheureuse. Ces sonnets, par exemple, à l'exception de quelques amateurs curieux, personne ne les lit, personne n'en parle : et pourtant, que leur manque-t-il pour obtenir le rang dont ils sont dignes? d'avoir eu un père qui ait moins de génie. Ce sont des cadets de famille ensevelis dans la gloire de leur aîné.

Quand une fois, d'après votre début ou vos succès, le public vous a classé dans telle ou telle spécialité, il n'y a pas à appeler

de son jugement. Vous croyez faire admirer votre souplesse en changeant de manière ou de genre? Vraiment oui! le public prendra la peine de modifier son opinion tous les matins! il a tout au plus trouvé le temps de s'en former une sur vous, et vous attendez son avis sur chacun de vos ouvrages! On est homme d'affaires, homme du monde; on a ses intérêts et ses plaisirs; on lit, parce qu'il est de bonne compagnie de se tenir au courant, et qu'il faut pouvoir, au besoin, placer son mot dans la conversation; mais on n'a ni le loisir, ni la patience de s'enterrer vivant dans vos livres: chaque écrivain se juge d'ensemble et une fois pour toutes; aux érudits la loupe et les détails. Shakspeare est auteur dramatique: on ne lit pas ses sonnets, qui auraient suffi pour immortaliser M. Smith ou M. Brown.

Ce n'est pas, toutefois, que je veuille les mettre au-dessus de ceux de Pétrarque. Les amours mystiques et profondes du poète italien, la mort de sa maîtresse, tout concourt à mieux inspirer son génie, à donner à ses élégies un aspect plus sérieux, plus grave, plus dramatique. Sa langue elle-même, plus belle et plus sévère de formes, est bien plus propre que la langue anglaise à un genre de poésie qui tire une partie de son mérite de la rigueur même de ses lois; mais si la première place reste à Pétrarque, qui osera disputer la seconde à Shakspeare? Sera-ce Ronsard, tout réhabilité qu'il soit?

D'ailleurs l'intérêt biographique de ces poésies ne devrait-il pas suffire à les préserver de l'oubli? Le plus grand génie des temps modernes est aussi celui dont on connaît le moins la vie. Aujourd'hui, à trente ans, nos hommes de lettres ont déjà publié leurs œuvres complètes. Les journaux leur délivrent, sous forme d'articles biographiques, des passeports pour l'immortalité; la lithographie se charge du signalement: air inspiré, taille moyenne, front énorme; enfin la postérité n'en perdra rien, elle peut être tranquille. Mais il n'en était pas ainsi du temps de Shakspeare: à cette époque barbare, on ne visait pas plus à l'effet dans sa conduite que dans ses ouvrages; avait du génie qui pouvait, mais on n'ouvrait pas pour cela sa porte au public; on vivait tranquillement chez soi, sans fracas; on faisait des chefs-d'œuvre au coin de son feu, et on laissait même à d'autres le soin de les recueillir et de les imprimer.

Aussi, que savons-nous de Shakspeare? Bien peu de chose : le rang de son père, premier magistrat de Stratford sur Avon, puis marchand de laines; son mariage, à dix-sept ans, avec la fille d'un riche laboureur nommé Hataway; son procès avec sir Thomas Lucy, sur les terres de qui il tue un daim à la chasse; sa fuite à Londres, où de gardeur de chevaux à la porte du théâtre, il devient comédien de second ordre, puis auteur sans égal; enfin, au milieu de sa plus grande gloire, son retour dans son humble pays, où il meurt à cinquante-trois ans. Voilà à peu près tout ce qu'on sait de ce merveilleux génie, si admirable de modestie et de simplicité; et dans cette disette de renseignemens, comment les biographes ont-ils pu négliger des sonnets qui, s'ils n'ajoutent pas précisément de nouveaux faits au petit nombre de ceux déjà connus, révèlent du moins une partie intime de cette belle ame, où l'on trouve l'histoire de ses amours pendant plusieurs années avec une femme qu'il a la délicatesse de ne pas nommer une seule fois, même par son nom de baptême? car, malheureusement encore pour notre curiosité, la littérature cynique n'était pas à la mode de son temps : Jean-Jacques Rousseau n'avait pas donné l'exemple, si bien suivi de nos jours, de faire les confessions des autres sous prétexte d'écrire les siennes.

Ils ignorent sans doute, les biographes, que ces sonnets ne sont pas, comme on pourrait le croire, des poésies détachées et sans suite entre elles, que ce sont autant de strophes d'un poème amoureux.

En vérité, je veux faire avec ces sonnets un roman intitulé *les Amours de Shakspeare*, un petit livre comme *Simple Histoire*, de M<sup>rs</sup>. Inchbald, qui plaise par la sobriété, sans un grand intérêt d'incidens et de péripéties, dont les événemens ne se révèlent au lecteur que par la nuance des sentimens, qui attache par le développement gradué d'une passion timide dans ses espérances, discrète dans son bonheur, résignée dans ses peines, avant tout et toujours désintéressée. Son histoire est celle de bien des amours, j'allais dire de tous. Il aime, il supplie, il obtient, il est trompé; puis les brouilles, puis les raccommodemens; tout cela, sans doute, n'est pas bien neuf, mais la nature, qui seule est bonne, dit Pascal, est toute familière, toute commune. — Voyons donc.

Dans les premiers sonnets, notre amant s'efforce, avec la bonhomie la plus ingénieuse, de prouver à celle qu'il aime que sa beauté n'est qu'un dépôt qu'elle doit transmettre à un autre elle-même; que la nature lui a prodigué ses dons comme à un type destiné à reproduire d'autant plus de copies.

— Dear my love, you know

You had a father; let your son say so.

« Mon amour, vous savez que vous avez eu un père; que votre fils puisse en dire autant. »

Tout, dans la création, lui sert à l'appui de son argument : l'printemps, le soleil, l'hiver, la musique surtout, dont les sons, qui se marient harmonieusement, l'invitent à se marier aussi. Elle ne doit pas compter sur les vers de son amant pour vivre à jamais. Quand même ils iraient à la postérité, comment peindre toutes ses grâces, toutes ses perfections? Et s'ils y réussissaient, on les accuserait d'exagérer, tandis qu'un enfant d'elle serait leur justification; elle vivrait deux fois dans cet enfant et dans ces vers.

Ici finira la première partie du roman. Le raisonnement, que le désir rendait si subtil, fait place à de pompeux éloges de son amante, à une noble assurance en lui-même.

— Temps destructeur, écrase les griffes du lion... brûle l'éternel phénix dans son sang... attriste et réjouis les saisons dans ton vol... mais épargne mon amour, comme un modèle de beauté pour les générations qui se succèdent; ou plutôt je te brave, ô vieux Temps! En dépit de toi, mon amour, dans mes vers, vivra toujours jeune! — L'hymne succède à la prière; tout porte à croire que sa maîtresse a cédé à la puissance de ses argumens. L'amour heureux est emphatique! Mais tout à coup le bon goût du poète, son sens droit, reparaissent. Il ne la comparera pas, comme font d'autres muses, à la lune et au soleil, aux trésors de la terre et des mers.

O let me, true in love, but truly write!

« Oh! vrai dans mon amour, que mon langage aussi ne soit que vrai! »

Puis, soudain, la crainte lui revient que sa franchise ne déprécie



sa maîtresse, et il s'écrie : « Pourtant, croyez-moi, elle est aussi belle que pas une enfant de femme.... Mais à quoi bon vanter ce que je ne veux pas vendre? »

Son bonheur dure jusqu'au trente-deuxième sonnet. Voilà pourtant ce que c'est que le bonheur! surtout le bonheur d'aimer et d'être aimé, le plus doux de tous et le plus court! On n'a pas plus tôt fait quatorze sonnets, que voilà déjà que les chagrins arrivent! Dans le trente-troisième il commence à se plaindre que le soleil qui l'éclairait a voilé sa face; le trente-quatrième débute par les reproches de l'amant, puis viennent les regrets de la maîtresse; — mais le chagrin de l'offenseur n'est qu'un faible soulagement pour celui qui porte la lourde croix de l'offense. — Pourtant, ce sont des perles que répand ton amour, elles ont assez de prix pour racheter tout péché. — Ce sonnet, à lui tout seul, n'est-ce pas une scène charmante? ces reproches de l'amant blessé, le repentir de la jeune femme qui, croyons-le cette fois, n'a été qu'un peu coquette et légère; sa promesse, à deux genoux s'il le faut, de ne plus retomber dans la même faute; le jeune homme persistant tant qu'il peut dans son ressentiment et s'excitant à la fermeté, mais ne pouvant résister à la vue des larmes de celle qu'il aime, et la relevant pour la presser sur son cœur, n'est-ce pas là un délicieux chapitre de roman? et ne vous revient-il pas à la mémoire cet air ravissant de Zerlina, *Batti, batti, o bel Mazetto*, dans le *Don Juan* de Mozart? N'est-il pas touchant de le voir, dans le sonnet suivant, occupé à la consoler de cette faute, ingénieux à la réconcilier avec elle-même? Hélas! hélas! les quarante-unième et quarante-deuxième nous apprennent que c'est son jeune ami qui a rendu sa maîtresse infidèle! Ce coup si sensible, il le reçoit avec une résignation cent fois plus attendrissante que toutes les fureurs ordinaires en pareil cas : — Vous vous aimez, leur dit-il, parce que vous savez que je vous aime tous deux. — Dans le quarante-troisième, une seule particularité utile à compléter son portrait : plus je cligne des yeux et moins je vois...

Ici, dans mon roman, le récit devra un moment s'interrompre. Les voilà séparés; elle est partie; lui-même part aussi plus tard. Où sont-ils allés l'un et l'autre? quel motif les a forcés de se quitter? On ne sait; mais que nous importe, à nous? L'essentiel, c'est qu'ils

ne sont pas brouillés; elle lui a laissé son portrait, et il lui écrit : — Soit, quelques lettres varieront la forme et rompront la monotonie de la narration.

Pendant cette absence, toujours la même douceur, la même résignation : — Esclave triste, je ne pense à rien, si ce n'est au bonheur de ceux avec qui vous êtes. — Mais on voit qu'il souffre : — Je suis fait pour attendre, quoique attendre soit l'enfer; — il se sent vieillir; il devient pessimiste; tout ce qu'il voit le fatigue et le dégoûte, et il voudrait en finir avec tout cela, n'était que mourir ce serait laisser son amour seule. Ce sonnet, le soixante-sixième, dans lequel il sonde les plaies éternelles de toute société, est plein d'énergie et d'originalité; il ne redoute aucun parallèle; je regrette de n'en pouvoir donner ici une idée, je craindrais de le gâter par trop en le traduisant; mais cette pensée de mort le poursuit, et elle se reproduit dans le soixante-onzième sonnet, non plus comme un désir, mais comme un événement possible.

Moi mort, ne me pleurez que tant qu'au sein des airs  
La cloche, à la voix sombre, annoncera qu'une ame  
Au céleste foyer a rapporté sa flamme,  
Qu'un cadavre de plus habite avec les vers.

Par pitié pour tous deux ! si vous lisez ces vers,  
Oubliez-en l'auteur : on le raille, on le blâme;  
Et combien j'aime mieux l'oubli que je réclame,  
Que si penser à moi rendait vos jours amers!

Oui, si vous les lisez, ayez bien soin de taire  
Un nom qui doit dormir avec moi dans la terre;  
Que je sois par la mort de votre amour exclus;

Car j'aurais trop de peur qu'épiant chaque larme  
Ce monde si sensé de moi se fit une arme  
Pour vous blesser au cœur quand je n'y serai plus.

Il paraît que ces idées tristes lui ont valu quelques témoignages de tendresse; car, dans le soixante-treizième, où il se dit vieux, il ajoute : — Et tu ne m'en aimes que mieux, aimant ce qu'il te faudra perdre avant peu. — Dans le suivant même, il la console en lui

disant qu'elle conservera, s'il meurt, la meilleure partie de lui, ses sonnets; que son corps n'est que poussière...

Mais quand les amans vivront-ils en paix? quand les femmes cesseront-elles d'être coquettes? D'autres poètes adressent à sa maîtresse l'hommage de leurs vers, et sont mieux accueillis que notre pauvre jaloux ne voudrait. Il s'efforce d'abord de la prémunir contre leurs paroles dorées; ils sont plus habiles, lui dit-il, mais moins amoureux. S'il est peu fécond (peu fécond, grand Dieu! il en était à son quatre-vingt-troisième sonnet: jusqu'où va l'exigence des femmes!), c'est qu'il a de bonnes pensées, pendant que d'autres écrivent de bonnes paroles. — Mais il a beau faire, ses raisonnemens ne prévalent pas; la flatterie, la nouveauté, triomphent, et il lui adresse un adieu touchant; il lui promet d'excuser à tous les yeux son inconstance par le récit de mille torts dont il se chargera. Si elle doit le haïr d'ailleurs, il aime mieux que ce soit maintenant qu'il est en butte aux outrages de la fortune. Mais je m'intéresse si vivement à notre amoureux, que sa tristesse me fait mal; sautons vite quelques sonnets pour les retrouver réconciliés. Elle a été absente tout l'été et tout l'automne; mais comment jouir loin de toi de la belle saison?

Thou away, the very birds are mute;  
Or if they sing, tis with so dull a cheer  
That leaves look pale, dreading the winter's near.

« Loin de toi, les oiseaux même sont muets; ou s'ils chantent, c'est une gaieté si triste, que les feuilles pâlissent, craignant l'approche de l'hiver! »

Un amant réconcilié avec sa maîtresse est tout entier à son bonheur le premier jour; — le lendemain il jette un regard sur ses souffrances passées, et ce contraste lui rend le présent plus doux. — Le lendemain commencent les récriminations; il se plaint à sa maîtresse de toutes les larmes qu'elle lui a fait verser; — le lendemain les reproches continuent; plus on a eu de chagrins, et plus cette petite vengeance semble innocente et permise; mais aussi plus la femme a eu de torts, et moins elle en veut entendre parler; aussi n'est-on jamais plus près de se brouiller que le quatrième jour d'un

raccommodement. Mais heureusement, ici la femme est une tacticienne habile, plus habile peut-être que je ne le voudrais pour l'équilibre de mon roman. Que fait-elle pour couper court? elle reprend l'offensive; elle accuse notre amoureux de refroidissement: l'amour n'inspire plus sa muse comme autrefois. Naïf et plein de candeur, notre bon poète s'éténue-t-il à lui prouver qu'il l'aime plus que jamais, qu'elle ne doit pas se fier à une vaine apparence, la rusée, dès qu'elle le voit sur la défensive, ne s'arrête plus; elle l'accuse de fausseté, d'inconstance, de trahison; et alors il faut voir le pauvre amant rechercher à grand'peine la moindre peccadille, et demander grâce avec un repentir et une contrition capables de racheter les plus grands crimes. Ne semble-t-il pas entendre cette pauvre victime des animaux malades de la peste?

.... J'ai souvenance

Qu'en un pré de moines passant,  
 La faim, l'occasion, l'herbe tendre, et, je pense,  
 Quelque d'able aussi me poussant,  
 Je tondis de ce pré la largeur de ma langue;  
 Je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler net.  
 A ces mots, on cria haro sur le baudet!

Ici l'analogie cesse: la femme ne voulait que rétablir entre eux la balance; le raccommodement se fonde plus solide sur des torts réciproques. Alors l'hymne revient; mais la satire s'y mêle: car si l'amant pardonne à sa maîtresse, le poète garde rancune à ses confrères. De là ce sonnet qui ne manque pas d'actualité, comme on dit aujourd'hui dans un style que je déteste:

Ma maîtresse a des yeux moins vifs que le soleil;  
 Son sein, près de la neige, est très brun, je l'avoue;  
 J'ai vu bien des œillets panachés, mais sa joue  
 A ces fleurs rouge et blanc n'a rien qui soit pareil.

Ses lèvres du corail n'ont pas l'éclat vermeil,  
 Nulle abeille abusée à l'entour ne se joue;  
 Vénus, à son aspect, n'a jamais fait la moue;  
 Le jour, pour se lever, n'attend pas son réveil.

Je n'ai pas vu marcher la reine de Cythère;  
 Quand ma maîtresse marche, elle foule la terre.  
 Son parler, qui me plaît, d'un luth n'a pas les sons;

Son haleine n'a point les parfums d'une rose :  
 Et pourtant mon amour, confrères, je suppose,  
 Vaut bien tous les objets de vos comparaisons.

Vous croyez peut-être que, bien corrigés, nos deux amans vont rester unis à tout jamais; hélas! non. Les chagrins reviennent à tire-d'aile. Le meilleur de ses jours est passé! Il l'engage à ne pas le désespérer, de peur qu'il ne devienne fou et ne s'emporte jusqu'à médire d'elle; et comme elle ne tient pas compte de son avis, la menace se réalise en partie; notre amoureux critique et reproche. Mais nous qui le connaissons, nous savons que cela ne peut durer, et bientôt, en effet, il lui adresse ce sonnet si plein de délicatesse et de sensibilité :

Comme une ménagère active, s'il s'enfuit  
 Quelqu'un de ses sujets, hâtant son pied de l'aile,  
 Met son enfant par terre, et court droit au rebelle  
 Qui va d'un pas plus prompt, sentant qu'on le poursuit;

Tandis qu'abandonné, l'enfant craintif la suit,  
 Cherche à la rattraper, lui tend les bras; mais elle,  
 Tout entière au désir de ravoir l'infidèle,  
 Laisse pleurer son fils, qui l'appelle à grand bruit.

Ainsi tu cours après celui qui t'a séduite;  
 Et moi, ton pauvre enfant, je me traîne à ta suite!  
 Mais retourne vers moi lorsque tu l'auras pris.

Comme une tendre mère, un doux baiser, sois bonne;  
 Et je vais prier Dieu qu'à tes vœux il le donne,  
 Si tu reviens à moi pour apaiser mes cris.

Cette prière si attendrissante ne produit aucun effet, et cette fois le voilà complètement révolté : son amour est une fièvre! il déraisonnait! il a juré qu'elle était belle, éblouissante, elle qui est

noire comme l'enfer, sombre comme la nuit. — Puis il retombe encore; puis enfin, il termine par ce cri d'amour et de haine, qui résume les deux sentimens qui luttent dans son cœur : J'aime ce que les autres abhorrent. Si ton indignité m'a inspiré de l'amour, je n'en suis que plus digne d'être aimé de toi !

Mais, grand Dieu ! qu'aperçois-je en relisant quelques-uns des premiers sonnets ? Lui au lieu d'elle ! Presque tous sont dans le style direct, vous et toi : est-ce que je me serais trompé ? est-ce que ces sonnets seraient adressés à un homme ? Shakspeare ! grand Shakspeare ! te serais-tu autorisé de l'exemple de Virgile ?

*Formosum pastor Corydon ardebat Alexim.*

Imagination, réalité, quand cesserez-vous d'être en guerre et face à face avec l'histoire, l'impitoyable histoire ? que va devenir mon pauvre petit roman ?

## II.

Mon premier paragraphe contenait un roman sur les sonnets de Shakspeare ; en voici maintenant l'histoire, puisque je l'ai promise : mais franchement je désire que la fiction n'ait point laissé de place à la réalité dans l'esprit de mes lecteurs. Quant aux amis rigoureux de la vérité, qui seraient disposés à juger sévèrement la fantaisie à laquelle je me suis laissé aller, qu'ils me permettent de dire, pour ma justification, que ce roman a été de l'histoire en Angleterre pendant plus d'un demi-siècle, que Gildon, qui réimprima ces sonnets en 1710, les donne comme ayant tous été composés par Shakspeare à la louange de sa maîtresse, et que le docteur Sewell, en 1728, dit, dans la préface de son édition, revue et corrigée, des œuvres du poète, page 7, que « une jeune muse doit avoir une maîtresse pour éveiller son imagination, rien n'étant plus propre à élever l'ame aux régions de la poésie que la passion de l'amour. »

La patrie même de Shakspeare partageait donc l'erreur volon-

taire de mon premier chapitre, lorsqu'en 1780 Malone publia, dans son supplément à l'édition de 1778, ses notes et celles de trois de ses amis sur les sonnets en question. Ces trois amis étaient Steevens, Tyrwhitt et le docteur Farmer. Tous s'accordent à croire que plus des deux tiers de ses poésies sont adressés à un homme. Mais quel est cet homme? Ici leur avis diffère.

Le docteur Farmer prétend que c'est William Harte, neveu de notre poète, et il appuie son opinion sur la mystérieuse dédicace que Thomas Thorpe mit en tête de ces sonnets lorsqu'il les publia en 1609.

To the only begetter  
Of these ensuing sonnets  
Mr. W. H.  
All happiness  
And that eternity promised  
By our ever-living poet  
Wisheth the  
Well-wishing adventurer  
In setting forth.

T. T.

Son interprétation repose sur deux ou trois erreurs faciles à prouver. Accordons que les initiales W. H. signifient William Harte, il n'y a pas de raison sérieuse de croire le contraire; mais pourquoi le docteur entend-il par *the only begetter* la seule personne à qui ces sonnets aient été adressés? Skinner, Johnson, Chalmers, ont tous réfuté victorieusement cette traduction, et ont prouvé que le sens véritable était : le seul qui ait réussi à procurer ces sonnets au libraire; et en effet, toute discussion grammaticale sur le mot *begetter* mise de côté, ne suffit-il pas, pour convaincre le docteur Farmer de méprise, qu'une partie, au moins, de ces sonnets soient incontestablement adressés à une femme? Mais un fait qui mine entièrement cette hypothèse, c'est qu'on lit dans le registre de la paroisse de Stratford sur Avon, que William, fils aîné de William Harte, qui épousa Jeanne, sœur de Shakspeare, fut baptisé le 28 août 1600; et par conséquent il n'était pas même né, que la plus grande partie de ces poésies étaient déjà composées. Je vois

bien ce qui a induit notre savant en erreur. C'est l'envie de justifier le style passionné du poète par des affections de famille; mais illusion pour illusion, autant valait ne pas soulever cette question de sexe.

Laissons de côté Tyrwhitt, qui, fondant sa conjecture sur un vers du vingtième sonnet,

A man in hew all Hews in his controlling,

conclut de ce que, dans la vieille édition, la première lettre de ce mot Hews est écrite en capitale, que les deux initiales W. H. veulent dire William Hughes, attendu que la prononciation des deux mots est la même. Mais cette supposition, qui n'a d'autre base que cette lettre capitale, est d'autant moins admissible que l'on trouve plus d'un exemple de l'emploi des capitales dans une intention purement emphatique.

Quant à Steevens, qui, en 1766, n'avait joint à la réimpression des sonnets de Shakspeare aucune observation sur leur origine, il se hasarde, dans le supplément de Malone, à déclarer purement et simplement, par une note du vingtième sonnet, que sa conviction est que ce sonnet est adressé « *to a male object.* »

Enfin Malone, dans le même supplément, ajoute que, quel que soit l'homme à qui Shakspeare ait écrit ces sonnets, il y en a cent vingt qui lui sont adressés; que les vingt-huit autres le sont à une femme.

On commençait à être d'accord sur le sexe; mais voici venir, en 1797, George Chalmers qui, dans son « apologie en faveur des croyans aux papiers de Shakspeare, » essaie de remettre tout en question, en prétendant que ces sonnets sont adressés par Shakspeare, à qui? à la reine Élisabeth! Le *male object*, incontestable dans maint passage, ne le déconcerte nullement: c'est, selon lui, qu'Élisabeth étant reine, on s'adressait à elle, comme monarque, dans un langage strictement applicable au sexe masculin; mais cette métamorphose, qui peut être admise dans le style politique, comment la supposer lorsqu'il s'agit de sonnets amoureux, sans parler de mille détails qui font trébucher à chaque pas cette ingénieuse et très fausse interprétation? Passe pour vierge, mais homme!



A qui donc Shakspeare a-t-il adressé ces inconcevables sonnets? Ce n'est ni à William Hughes qui ne présente d'autres titres qu'une équivoque, ni à William Harte qui n'était pas né, ni à la reine Élisabeth, quoi qu'en dise Chalmers.

Voyons si la conjecture suivante est acceptable.

Selon M. Nathan Drake, le sujet des sonnets, depuis le premier jusqu'au cent vingt-sixième inclusivement, c'est lord Southampton, et il faut reconnaître à ce candidat plus de titres qu'aux précédens.

Son avocat commence par attaquer de front, avec autant d'adresse que d'audace, la principale objection, ces termes de *lover* et de *love*, amant et amour, que l'on rencontre à chaque page. Il prouve par des exemples que, du temps de Shakspeare, ces expressions étaient employées dans l'amitié; que Ben-Johnson se dit le « *lover* » de Camden, et qu'à la fin d'une lettre adressée au docteur Donne, il écrit qu'il est son « *ever true lover*; » que Drayton donnant le même sens à ce mot, dans une lettre à Drummond de Hawthornden, l'informe que M. Joseph Davis est *in love* avec lui; que Shakspeare, dans ses drames, emploie souvent ce terme pour exprimer des relations d'amitié; que Portia, entre autres, dans le *Marchand de Venise*, dit, en parlant d'Antonio :

« This Antonio  
Being the bosom *lover* of my lord. »

et que, dans *Coriolan*, Ménénus s'écrie :

« I tell thee, fellow  
Thy general is my *lover*. »

Puis, lorsqu'il croit avoir prouvé suffisamment que *lover* et *love* ne veulent dire qu'ami et amitié, il établit les prétentions de son client sur une double base : 1<sup>o</sup> une dédicace à l'honorable Henri Wriothesly, comte de Southampton, et baron de Tichfield, laquelle se trouve en tête du poème de *Tarquin et Luerèce*, et qui commence ainsi : « L'amitié (*the love*) que je voue à votre seigneurie est sans fin; » 2<sup>o</sup> un sonnet, le 26<sup>e</sup> « Lord of *my love*, to whom in vassalage. »

Et il faut convenir, avec M. Drake, que, non seulement l'auteur emploie, dans sa prose aussi bien que dans ses vers, le même langage *amoureux*, mais encore que l'on remarque dans l'ensemble de ces deux citations, dont je n'ai donné ici que le commencement, une conformité évidente de sentimens et d'expressions.

C'est donc lord Southampton que Shakspeare, dans les dix-sept premiers sonnets, exhorte à se marier. Cependant, de 1594 à 1599, notre jeune lord était, comme chacun sait, l'admirateur passionné de la belle *mistress Varnon*. Sans doute; mais rappelons-nous aussi que la reine désapprouva formellement cette passion du jeune comte, qui deux fois se vit forcé d'abandonner sa maîtresse, par déférence pour la volonté de sa capricieuse souveraine.

Lord Southampton avait vingt-un ans lorsque les charmes d'Élisabeth Vernon le blessèrent au cœur. Shakspeare était alors en grande faveur, en grande intimité auprès de lui, ainsi que le prouve la dédicace de *Lucrèce*. Le comte, indigné de cette intervention de la reine dans ses amours, jura probablement, comme un amant ne manque jamais de faire en pareille occasion, que, s'il ne pouvait pas épouser l'objet de son choix, il mourrait célibataire; voilà pourquoi le poète combat ce vœu prématuré de célibat, en l'engageant à faire un choix quelconque; et s'il ne prolonge pas ses instances au-delà de dix-sept sonnets, c'est que le comte, à son retour du continent en 1598, avait pris le parti d'épouser sa maîtresse, en dépit de la reine, et que par conséquent cette résolution coupait court à tout raisonnement, et voilà pourquoi Jaggard n'osa publier aucun de ces dix-sept sonnets dans son édition de *Passionate Pilgrim* en 1599, à une époque où Southampton et sa femme étaient détenus en prison par Élisabeth, qui les punissait de leur union clandestine.

Ici notre commentateur, après avoir établi le sexe par plusieurs exemples dont le dernier est concluant, s'efforce de démontrer, par diverses relations, que la passion de Shakspeare pour lord Southampton n'était rien de plus qu'une ardente amitié et une adoration intellectuelle, « *religious love*, » comme dit le poète lui-même, et que dans cet attachement on remarque un respect qui ne peut s'expliquer que par le rang élevé de celui qui en était l'objet.

Quant aux vingt-six derniers sonnets, sur lequel nombre quatre sont sans application déterminée, nous sommes tous d'accord; ils sont incontestablement adressés à une femme. M. Drake en trouve une preuve de plus dans la forme même du sonnet qui les précède, et qui n'est plus, comme les autres, en rimes croisées; mais l'argument est subtil : je ne suis pas bien convaincu que Shakspeare ait adopté un mode différent de versification pour ce sonnet, dans l'intention de le placer comme un mur de clôture entre deux propriétés, et je crois que le commentateur aurait abandonné cette idée, s'il s'était souvenu que le cent quarante-cinquième offre aussi un exemple d'un changement, sinon de rimes, au moins de mesure. C'était d'ailleurs un soin superflu; pas une réclamation ne s'élevait à l'encontre; pourquoi ne pas se hâter de sortir de cette voie obscure et pénible, et arriver enfin où nous pourrions ralentir le pas et jouir, à la clarté du jour, de toute la beauté d'une route, trop courte il est vrai, mais facile et fleurie? Sans doute, on peut trouver à redire au sujet même de ces poésies : Shakspeare est marié, il est père de famille; mais où est sa femme? vivent-ils ensemble? pourquoi même ne serait-ce pas à elle que s'adressent ces vers? et quand ce serait quelque actrice peut-être qui aurait entouré de ses séductions la vertu de notre poète, M. Drake, me disais-je, qui révère Shakspeare au point d'avoir entrepris d'expliquer les étranges sonnets qui forment la première et la plus grande partie du recueil, chez qui tout annonce d'ailleurs un caractère tolérant et plein d'indulgence, saura bien justifier ce grand homme tout en ménageant la morale. Une femme, telle noire qu'elle soit, doit toujours être moins embarrassante, pour le commentateur, que le respectable blondin tant et si ingénieusement justifié plus haut. Mais point du tout, l'avocat a épuisé toute son éloquence, toutes ses ruses, dans sa première cause; peu s'en faut qu'il ne déserte entièrement celle-ci, et que même il ne se tourne contre son client. « En vérité, dit-il, nous voudrions que ces derniers sonnets n'eussent jamais été publiés, ou qu'on pût prouver que celle qui en est le sujet n'a point existé, que ce n'est qu'une pure fiction. Nous sommes d'autant plus disposés à les considérer sous ce point de vue, que cette faute serait une tache unique dans la vie de Shakspeare. Il est d'ailleurs fort improbable qu'aucun poète (c'est

un Anglais qui parle ) confessât jamais si publiquement sa culpabilité, son amour illégitime pour une femme si indigne de lui. »

Que la publication de ces sonnets ne soit pas du fait de Shakspeare, d'accord, et j'étendrai la concession à l'ensemble du recueil, aux premiers aussi bien qu'aux derniers ; mais que sa maîtresse soit un être de raison, ma complaisance pour les idées de M. Drake ne va pas jusqu'à partager celle-ci. Je respecte la morale autant qu'un autre : quant à Shakspeare, personne ne l'admire ni ne l'aime plus que moi ; mais en vérité, parce qu'il n'y a qu'un reproche à lui faire, doit-on à toute force l'en disculper ? Pourquoi l'homme vertueux, comme l'homme de génie, ne se rapprocherait-il pas de notre nature par quelque légère imperfection ? Serait-il faux de dire que nous aimons mieux les voir de chair et de sang comme nous sommes ? Et même, puisque me voilà en veine de franchise, pourquoi ne confesserais-je pas que Shakspeare entraîné, malgré qu'il en ait, par une passion invincible pour une femme qui ne mérite pas un tel amour et qui froisse impitoyablement ce cœur si sensible, ne me semble pas aussi coupable que le fait M. Drake avec sa justification ; que lorsque j'entends ce grand homme, se plaignant des infidélités de sa maîtresse, se comparer à un enfant qui pleure pour que sa mère le reprenne dans ses bras : il me paraît mille fois plus grand, mille fois meilleur que toutes les prudes mâles et femelles de l'Angleterre ? Mais laissons de côté toutes ces discussions de personnes : je veux profiter de l'espace qui me reste pour examiner ces poésies sous un autre point de vue.

Le goût de la poésie italienne, et par suite du sonnet, se répandit en Angleterre sous le règne d'Henri VIII. Vingt-cinq ans au moins avant la naissance de Shakspeare, Wyatt avait écrit nombre de sonnets, dans lesquels il avait suivi assez exactement le modèle italien ; mais c'en est à peu près le seul mérite : ils sont fort médiocres et bien au-dessous de ceux de Surrey, son noble et malheureux ami, qui, moins sévères de formes, rachètent cette irrégularité par des qualités d'un plus haut prix, par la pureté, la simplicité, le charme de l'expression, par une sensibilité pleine de naturel, par un pittoresque plein de vie.

Les sonnets de Thomas Watson, n'en déplaise à Steevens qui

les trouve plus élégans que ceux de Shakspeare, leur sont de beaucoup inférieurs et ne peuvent pas même être comparés à ceux des contemporains de notre grand poète.

En 1591, Sidney publia, sous le titre d'*Astrophel et Stella*, une suite de sonnets dont la seule qualité n'est pas une observation scrupuleuse de la forme de Pétrarque; et n'était que traduction est trahison, comme j'ai bien peur qu'on ne l'ait remarqué dans mon premier paragraphe, j'aurais cité le quatre-vingt-unième, sur le baiser, qui, dans son vieux langage, est plein de délicatesse et de charme.

L'année suivante, Daniel fit paraître sa *Délia*, qui est loin d'être sans mérite, et qui eut d'autant plus de copistes que les cinquante-sept sonnets dont elle se compose sont, excepté deux, moins des sonnets que des stances élégiaques, et que l'imitation en était d'autant plus facile.

La *Diana* de Constable, qui fut imprimée en 1594, fut bien vite éclipsée par les *Amoretti* de Spenser, qui eut, entre autres mérites, celui d'avoir inventé une forme de sonnets assez savante, et qui pourtant n'est pas celle des sonnets italiens: son sonnet se compose de trois quatrains en rimes croisées; le dernier vers du premier quatrain rime avec le premier du second, et le dernier du second avec le premier du troisième, le tout terminé par deux vers rimant ensemble.

Entre Spenser et Drayton, le prédécesseur immédiat de Shakspeare, je citerai pour mémoire quelques petits poètes, Percy, Barnes, Barnefield, Griffin, Smith, etc.; puis des écrivains d'un ordre supérieur qui, sans avoir composé des recueils de sonnets, en semèrent çà et là leurs ouvrages, tels que Googe, Gascoigne, Raleigh, Breton et Lodge.

Les sonnets de Drayton, qui sont au nombre de soixante-trois, et qu'il publia en 1605, in-8°, sous le titre d'*Idées*, sont écrits pour la plupart sur le modèle de ceux de Daniel; la versification en est facile et le sentiment naturel, mais en somme ils sont assez peu poétiques et visent trop à un esprit de mauvais aloi.

Quant à Shakspeare, son modèle ce fut Daniel; car je ne suis pas de ceux qui croient que les hommes de génie nous tombent des nues, et qu'on ne peut pas suivre leur filiation. Dans un con-

temporain, nous voyons les plus petits détails ; il tient de celui-ci par tel endroit, il se rapproche de celui-là par tel autre ; mais à quelques siècles de distance, la clarté de ces astres éteint leurs satellites, et ils nous semblent rouler isolés dans leur sphère glorieuse. La forme des sonnets de Shakspeare est celle des sonnets de Daniel ; dans l'un comme dans l'autre, on peut remarquer un penchant aux pensées abstraites et à de fréquentes répétitions de mots. Quant à l'affectation de langage, Shakspeare la partage avec ses prédécesseurs et ses contemporains, et s'il est maniéré parfois, c'est, on peut le dire, naturellement ; car c'était ainsi que parlaient les Anglais de son époque, et cet amour pour les jeux de mots, ce style alambiqué, d'où leur était-il venu, si ce n'est de l'Italie avec cette admirable littérature qui donna naissance à la leur ? *Concetti* est un mot italien, et Shakspeare fait encore moins de calembourgs sur *Will* (volonté), abréviation de William, que Pétrarque sur le nom de sa Laure ; et, à ce sujet, qu'on me permette, en finissant, deux mots sur ce reproche éternel de mauvais goût que j'ai vu si souvent jeter à la tête de Shakspeare et de Pétrarque. Comment se fait-il que ce soient précisément les plus grands génies qui, au dire des puristes, manquent de goût ? N'est-il pas bien surprenant que des poètes comme ceux que nous venons de citer n'aient jamais pu atteindre à une qualité que nos académiciens et ceux de la Crusca se reconnaissent si volontiers entre eux ? Ne serait-ce pas qu'il y aurait deux sortes de mauvais goût : le mauvais goût dans certains détails, les *concetti* de Pétrarque et de Shakspeare, les lieux communs de poésie plaquée de Calderon, le clinquant du Tasse, etc., en un mot, le mauvais goût de surface ; puis le mauvais goût réel, celui qui tient au fond même, l'absence de vie et de vérité dans les créations, le commun, le faux dans les sentimens ? Sans doute Romeo et Juliette, dans leurs délicieuses scènes d'amour, ont un langage trop spirituel, trop étincelant ; mais après tout, quelque raffinée que soit l'expression de leur passion, le sentiment n'en est pas moins très vrai ; ce sont bien deux jeunes gens, deux amans. Je suis loin de vouloir défendre l'auteur par des raisons de couleur locale auxquelles, Dieu merci ! il n'a pas pensé ; mais où est l'impossibilité qu'à l'époque où se passe l'action, on se fit réellement, à Vérone, l'amour dans ce style recherché ?

c'était bien celui du siècle de Shakspeare, celui du siècle de Pétrarque. Ici donc indulgence et pardon ; le mauvais n'est qu'à l'écorce : au-dedans le fruit est sain et bon. Mais l'autre faux goût, dont nous avons, hélas ! tant d'exemples aujourd'hui, et que nos demi-savans admirent si souvent comme une beauté, voilà celui qui est impardonnable, parce que ce sont de ces taches qu'on ne peut enlever sans emporter aussi l'étoffe.

A.-L. W.-B.

---

---

# IMPRESSIONS DE VOYAGES.

XII.

## LES BAINS DE LOUESCHE.

---

J'étais si fatigué en arrivant aux bains de Louësche, que je remis au lendemain la visite que me proposait mon guide Willer et le diner que m'offrait l'aubergiste ; en échange, je réclamai le lit que ni l'un ni l'autre ne pensait à me faire faire.

Le lendemain matin, Willer entra dans ma chambre à neuf heures : c'était le moment de visiter les bains ; les malades s'y rendent avant leur déjeuner. J'avais bien envie de les laisser plonger à leur aise dans leur piscine et de rester dans mon lit, au risque de perdre cette scène d'ablution qu'on m'avait dit être assez curieuse ; mais Willer fut impitoyable, et il fallut me contenter de quatorze heures de sommeil.



A vingt pas de l'auberge, nous trouvâmes la grande fontaine de de Saint-Laurent, qui alimente les bains; quant aux douze ou quinze autres sources d'eaux thermales qui jaillissent dans les environs, elles se perdent sans utilité dans la Dala, et personne n'a jamais songé à en tirer parti.

L'aspect des bains de Louësche est tout différent de celui qu'offrent ordinairement les établissemens de ce genre : l'ablution s'y fait, non dans des cabinets séparés comme à Aix, mais en commun, hommes et femmes mêlés, ce qui offre un coup d'œil tout patriarcal.

Qu'on se figure un bassin de l'école de natation, entouré d'une galerie dallée, avec deux ponts perpendiculaires l'un à l'autre, qui, par leur réunion, forment une croix latine, et dans chacun de leurs compartimens, une trentaine de baigneurs, entassés les uns sur les autres, ce qui fait, pour les quatre, un total de cent vingt personnes hermétiquement enfermées dans des peignoirs de flanelle, et ne laissant paraître à fleur d'eau qu'une collection de têtes emperruquées ou embéguinées, plus grotesques les unes que les autres. Ajoutez à cela que chacune de ces têtes a devant elle une planche de liège ou de sapin, sur laquelle, à l'aide de mains dont on ne voit pas les bras, elle fait son petit ménage, mange, boit, tricote, joue aux cartes, etc., etc., et cela avec d'autant plus d'aisance et de facilité qu'elle possède en outre un siège mobile qui lui sert à changer de station, avec lequel elle s'établit à sa convenance, tantôt dans un coin, tantôt dans un autre, n'ayant à transporter, pour rendre le déménagement complet, que sa petite table qui la suit au moyen d'un fil, et le tabouret invisible sanglé à la partie du corps qui ne paraît pas à la surface de l'eau. Du reste, la fréquence de ces déplacements varie avec le caractère des baigneurs. Il y a tel personnage morose qui fait ses deux heures le nez tourné vers la cloison et sans bouger du coin où il s'est mis; tel politique qui s'endort en lisant son journal dont la partie inférieure trempe dans l'eau et se trouve décomposée jusqu'au titre, lorsqu'il se réveille; tel brouillon qui se promène en tout sens, ayant toujours quelque chose à dire au baigneur le plus éloigné, heurtant et culbutant tout pour arriver jusqu'à lui, parlant à la fois à son enfant qui pleure sur le pont,

à sa femme qui ne sait jamais où le retrouver, et à son chien qui hurle en tournant autour de la galerie.

Les trois premiers bassins que je visitai m'offrirent, l'un après l'autre, le même aspect ; le dernier seulement me présenta un épisode que je n'oublierai jamais.

Au milieu de ces têtes bouffonnes apparaissait la figure mélancolique et pâle d'une jeune fille de dix-huit ans à peu près : elle ne cachait ses cheveux noirs ni sous le bonnet, ni sous la coiffe des autres baigneurs ; sa petite table était chargée, non de verres et de tasses, mais de rhododendron, de gentiane et de myosotis, dont elle faisait un bouquet. L'eau thermale donnait à ces plantes un éclat et une fraîcheur qu'elle ne pouvait lui rendre à elle-même ; on l'eût prise pour une fleur morte et séparée de sa tige, au milieu de ces fleurs vivantes dont elle ornait son front et sa poitrine en chantant, comme Ophelia, folle et prête à mourir, lorsque sa tête et ses mains seules sortaient encore du ruisseau où elle se noya.

Il est possible que, si j'eusse rencontré cette jeune fille à la promenade, au bal, au spectacle, partout ailleurs enfin que dans cette réunion, je ne l'eusse pas même remarquée ; sa taille m'eût peut-être paru gauche, sa démarche commune, sa voix prétentieuse ; elle eût passé devant mes yeux comme devant un miroir, s'y réfléchissant sans y laisser de souvenir ; mais là, mais dans ce cadre sculpté par Callot, je verrai toujours cette vierge de Raphaël.

Après l'avoir bien regardée, je fermai les yeux, et je m'éloignai sans demander son nom ni son âge ; à peine eus-je fait quatre pas que j'entendis le médecin dire en parlant d'elle : *Dans un mois elle sera morte.*

J'étouffais dans cette atmosphère tiède, entre ces murs humides je sortis tout baigné de sueur. — Le ciel avait son voile d'azur, la terre sa robe de fête.

*Dans un mois elle sera morte !*

Morte au milieu de cette nature si jeune, si robuste et si vivante !

Je passai devant le cimetière, et ces paroles revinrent me frapper comme un écho.

*Dans un mois elle sera morte !*

Ainsi à compter d'aujourd'hui, le père et la mère de cette enfant chérie peuvent faire venir le fossoyeur et luidire : Mettez-vous à

l'ouvrage sans perdre de temps, car cette belle jeune fille que vous voyez, que Dieu nous avait donnée avec un sourire, celle qui faisait notre joie dans le passé, notre bonheur dans le présent, notre espoir dans l'avenir : eh bien ! *dans un mois elle sera morte !*

*Morte !* c'est-à-dire sans voix, sans haleine, sans regard, elle dont la voix est si harmonieuse, l'haleine si pure, le regard si doux.

Chaque jour, pendant un mois, nous verrons s'éteindre une étincelle de ses yeux, un son de sa bouche, un battement de son cœur ; puis, au bout de ce mois, malgré nos soins, nos peines, nos larmes, une heure viendra où ses yeux se fermeront, où sa bouche sera muette, où son cœur se glacera. Le corps sera cadavre ; celle que nous croyons notre fille sera la fille de la terre, et sa mère nous la redemandera.....

Oh ! c'est une merveilleuse chose que la science qui peut ainsi prédire à l'homme une des plus atroces douleurs de l'humanité. Mais n'est-ce pas qu'on devrait bien tuer le médecin qui laisse tomber de ses lèvres de semblables paroles ?

J'avais fait trois quarts de lieue à peu près, si préoccupé du souvenir de cette jeune fille, que j'avais complètement oublié mon chemin et le but où il devait me conduire, lorsque Willer m'arrêta par le bras et me dit : Nous sommes arrivés.

En effet nous nous trouvions dans une espèce de grotte, ayant au-dessous de nous la cime d'un rocher perpendiculaire de huit cents pieds de haut, à la base duquel coule la Dala, et à notre gauche la première des six Echelles qui établissent une communication entre Louësche-les-Bains et le village d'Albinnen, dont les habitans seraient obligés de faire un détour de trois lieues pour venir au marché, s'ils n'avaient pratiqué cette route aérienne.

Il faut réellement voir ce passage si l'on veut se faire une idée de la merveilleuse hardiesse des habitans des Alpes. Après s'être couché à plat ventre, de peur du vertige, pour regarder à huit cents pieds au-dessous de soi les eaux écumantes de la Dala, il faut se relever, monter la première échelle, s'aider des mains et des pieds pour atteindre la saillie du roc sur laquelle pose la seconde ; et, arrivé à cette saillie, au moment où vous nierez à votre guide que jamais créature humaine puisse s'aventurer par un pareil

chemin, vous entendrez une tyrolienne chantée dans les airs, et à cent pieds au-dessus de vous, suspendu sur le gouffre, vous apercevrez un paysan portant ses fruits, un chasseur son chamois, une femme son enfant, et vous les verrez venir à vous presque avec la même insouciance et la même vitesse que s'ils marchaient sur la pente gazonneuse de l'une de nos collines.

Willer me demanda si je voulais continuer ma route ascendante. Je le remerciai. Il se mit à rire. — Ce n'est rien du tout, me dit-il; voilà une femme qui vient, vous allez la voir grimper.

En effet, une jeune fille arriva des bains en suivant notre route, et montant l'échelle que nous venions de quitter, parut bientôt sur l'étroit plateau où nous avions à peine place pour trois; puis continua son chemin sans autre précaution que de prendre par derrière le bas de sa robe, de le ramener par devant, et de l'attacher à sa ceinture avec une épingle de manière à s'en faire un pantalon au lieu d'une jupe.

Nous la regardions faire son ascension, quand un homme parut au haut de la quatrième échelle, descendant, tandis qu'elle montait. Cela devenait embarrassant; il n'y avait point place pour deux sur une pareille route. — Comment vont-ils faire? dis-je à Willer.

— Vous allez voir. — Effectivement il n'avait pas achevé que j'avais vu.

L'homme, avec une galanterie dont peu de nos dandies seraient capables en pareille circonstance, avait fait un demi-tour, et, passant à l'envers de l'échelle, descendait d'un côté pendant que la jeune fille gravissait de l'autre; ils se rencontrèrent ainsi vers le milieu, échangèrent quelques paroles, et continuèrent leur route. C'était à ne pas y croire!

L'homme passa près de nous. Vous voyez bien ce gaillard-là, me dit Willer pendant qu'il s'éloignait.

— Eh bien?

— Ce soir, à sept heures, il aura bu ses quatre bouteilles de vin, il sortira du cabaret ivre-mort, et tombera trente fois sur la route depuis les bains jusqu'à la première échelle, ce qui ne l'empêchera pas de traverser ce passage et d'arriver chez lui sans accident. Il y a dix ans que le coquin fait ce métier-là.

— Oui, et un beau jour il finira par se tuer.

— Lui! ouiche! en descendant l'escalier de sa cave, peut-être, mais ici jamais. Est-ce qu'il n'y a pas un dieu pour les ivrognes?

— Mon cher ami, il paraît que je ne suis point en état de grace devant ce dieu, car la tête commence à me tourner.

— Alors descendez vite, et n'allez pas faire comme M. B....

— Qu'est-ce que M. B....? dis-je lorsque j'eus regagné la terre ferme.

— Ah! M. B....? venez par ici, je vais vous conter cela. — Nous nous remîmes en route. — M. B...., voyez-vous, continua Willer, c'était un agent de change.

— Oui, dis-je. — Un souvenir vague me traversait l'esprit.

— Et il s'était ruiné et il avait ruiné sa femme et ses enfans, en jouant sur les fonds publics; vous devez savoir ce que c'est, vous qui êtes de Paris.

— Très bien.

— Voilà donc qu'il s'était ruiné. Bon. Qu'est-ce qu'il fait: il assure sa vie. Comprenez-vous, sa vie? c'est-à-dire que, s'il mourait, il héritait de cinq cent mille francs. Je ne conçois pas trop ça; moi; c'est un embrouillamini du diable, mais c'est égal, vous le concevrez peut-être, vous.

— Parfaitement.

— Tant mieux. Voilà donc qu'il vient en Suisse avec une société. Une dame dit en déjeunant: Allons voir les Échelles. — Ah! oui, dit M. B...., allons voir les Échelles.

Après le déjeuner on monte à mulet, c'est bon; on prend un guide. M. B...., qui avait son idée, dit: Moi, je veux aller à pied.

— Il va à pied.

Arrivé ici, tenez, voyez-vous, ici, sur cette petite pente qui n'a l'air de rien..... N'allez pas si au bord, c'est glissant, et il y a cinq cents pieds de profondeur là-dessous. — Où en étais-je?

— Arrivé ici.....

— Oui. Arrivé ici, voilà donc qu'il laisse aller la société en avant, qu'il s'assied, et qu'il dit à son guide: Va me chercher une grosse pierre, entends-tu? une grosse. — Bon. L'autre y va, il ne se doutait de rien. Au bout de cinq minutes, il revient avec un moellon;

c'était tout ce qu'il pouvait faire que de le porter. — Tenez, en voilà un fameux, dit-il ; si vous n'êtes pas content, vous serez difficile.

— Bonsoir, il n'y avait plus personne. Seulement on voyait sur le gazon une petite glissade de rien, qui allait depuis l'endroit où il s'était assis jusqu'au bord du précipice. Il ne faut pas demander si le guide poussa des cris. Alors tout le monde accourut. Un monsieur qui était de la société lui dit : Mon ami, voilà un louis, tâche de regarder dans l'abîme. Le guide ne se le fit pas dire deux fois. Il s'accrocha comme il put à ces bruyères, tant il y a qu'il parvint à regarder dans le trou.

— Eh bien ! dit le monsieur.

— Ah ! le voilà au fond, répondit le guide. Je le vois. — Il n'y avait plus de doute, puisqu'il le voyait.

Alors la société revint aux bains ; on fit venir des hommes pour aller chercher le corps ; le guide les conduisit.

Cinq heures après on rapporta deux paniers pleins de chair humaine : c'étaient les restes de M. B....

— S'était-il tué avec l'intention de se tuer ?

— Jamais on ne l'a su. La compagnie d'assurance a voulu lui faire un procès comme suicide ; mais il paraît que M. B.... a gagné, car il a hérité des cinq cent mille francs.

J'avais déjà entendu raconter cette histoire à Paris, mais j'avoue qu'elle m'avait fait moins d'impression qu'elle ne m'en fit sur le lieu même où elle s'était passée : c'est au point que, lorsque Willemer eut fini, je fus forcé de m'asseoir, les jambes me manquaient, et la sueur me coulait sur le front.

Bizarre organisation de notre société ! qui, par le développement de son industrie et de son commerce, donne à un homme l'idée d'un pareil dévouement, et lui permet d'escompter jusqu'à sa mort. — Il faut l'avouer, si pessimiste qu'on soit, nous sommes bien près de la perfection.

Un quart d'heure après ce récit, nous étions sur la place de Louësche-les-Bains. Il y avait grande réunion près de la fontaine ; des voyageurs faisaient cuire une poule dans l'eau thermale. C'était une opération trop curieuse pour que je ne la suivisse pas jus-

qu'au bout ; je dis à Willer d'aller payer l'hôte , et de venir me reprendre avec mon bagage.

Au bout de vingt minutes, il me retrouva mangeant un aileron de l'animal sur lequel, je dois le dire, l'expérience s'était faite à point ; cet aileron m'avait été offert par le propriétaire de la poule, qui, voyant l'intérêt que je prenais à son expérience, m'avait jugé digne d'en apprécier les résultats.

A mon tour, je lui offris un verre de kirschenwasser qu'il refusa à son grand regret ; le pauvre diable ne buvait que de l'eau, et de l'eau chaude encore.

Après cet échange de politesses, nous nous mîmes en route pour Louësche-le-Bourg. A mi-chemin, Willer s'arrêta pour me montrer le village d'Albinnen auquel conduit le passage des Échelles que nous avions visité deux heures auparavant ; ce village est situé sur la pente d'une colline tellement rapide, que les rues ressemblent à des toits, ce qui fait, me dit Willer, que les habitans sont obligés de ferrer leurs poules pour les empêcher de tomber.

A trois heures, nous arrivâmes à Louësche-le-Bourg, qui ne nous offrit rien de remarquable, et où nous ne nous arrêtâmes que pour diner. A quatre heures nous traversions le Rhône, et à quatre heures et demie je prenais congé de mon brave Willer, pour monter dans une calèche de poste, qui devait me conduire le même soir à Brieg.

Le chemin que nous suivîmes dès-lors était celui qui mène au Simplon, au pied duquel est situé Brieg : depuis Martigny jusqu'à cette ville, la route fut exécutée par les Valaisans, et ce n'est qu'à cent pas environ avant les premières maisons que les ingénieurs français commencèrent ce merveilleux passage.

Du moment où je m'étais engagé sur cette route, j'avais remarqué à l'horizon des nuages amoncelés dans la gorge du haut Valais qui se déployait devant moi dans toute sa profondeur. Tant que le jour dura, je les pris pour un de ces orages partiels si communs dans les Alpes ; mais à mesure qu'il baissa, ils se colorèrent d'une teinte sombre, qui fit enfin place aux lucurs d'un immense incendie : — toute une forêt située sur le versant septentrional du Valais était en flammes et faisait étinceler à trois mille pieds au-dessus d'elle la chevelure glacée du Finster-Aahorn

et de la Yungfrau. Plus la nuit s'épaississait, plus le fond du tableau devenait rouge, et plus je voyais se dessiner d'une manière bizarre les objets placés sur les plans intermédiaires. Nous fîmes ainsi sept lieues, marchant toujours vers l'incendie, qu'à chaque instant nous semblions près d'atteindre, et qui reculait toujours devant nous. Enfin nous aperçûmes la silhouette noire de Brieg : à peine parut-elle d'abord sortir de terre ; puis petit à petit elle grandit sur le rideau sanglant de l'horizon, comme une vaste découpure noire. Bientôt nous ne vîmes plus de l'incendie qu'une lueur flamboyant à l'extrémité des dômes d'étain qui couronnent les clochers ; enfin il nous sembla que nous nous enfoncions dans un souterrain sombre et prolongé. Nous étions arrivés ; nous dépassions la porte, nous entrions dans la ville, muette, calme et endormie comme Pompeia au pied de son volcan.

### XIII.

#### OBERGESTELLEN.

Brieg est situé à la pointe occidentale du Kunhorn, et forme l'extrémité la plus aiguë de l'embranchement des routes du Simplon et de la vallée du Rhône. La première, large et belle, s'avance vers l'Italie par la gorge de la Ganter ; la seconde, qui n'est qu'un mauvais sentier étroit et capricieux, traverse rapidement la plaine, pour aller s'escarper au revers méridional de la Yungfrau, et s'enfoncer dans le Valais, jusqu'à ce que la réunion du Mutt-horn et du Galenstock ferme ce canton avec la cime de la Furca : alors il redescend de cette cime avec la Reuss jusqu'à ce qu'il rencontre à Andermat le chemin d'Uri, dans lequel le pauvre sentier se jette comme un ruisseau dans une rivière.

C'est dans ce dernier défilé que je m'engageai à pied le lendemain de mon arrivée à Brieg : il était cinq heures du matin lorsque je sortis de la ville, et j'avais douze lieues de pays à faire, ce qui



en représente à peu près dix-huit de France. Ajoutez à cela que le sentier va toujours en montant.

Les premières maisons que l'on rencontre sur ce sentier sont celles d'un petit village, appelé Naters en allemand, et Natria en latin. Ce dernier nom lui vient, dit une légende, d'un dragon qui le portait et qui le lui a légué en mourant. Ce dragon se tenait dans une petite caverne, d'où il s'élançait pour dévorer les bêtes et les gens qui avaient le malheur de paraître dans le cercle que lui permettait d'embrasser l'ouverture de son antre : il était tellement devenu la terreur des environs, qu'il avait interrompu toute communication entre le haut et le bas Valais. Plusieurs montagnards l'avaient cependant attaqué, mais comme ils avaient été, jusqu'au dernier, victimes de leur courage, personne n'osait plus depuis long-temps s'exposer à une mort que l'on regardait comme certaine.

Sur ces entrefaites, un serrurier qui avait assassiné sa femme par jalousie, fut condamné à mort. La sentence rendue, le coupable demanda à combattre le monstre. Sa demande lui fut accordée, et de plus, sa grâce lui fut promise, s'il sortait vainqueur du combat. Le serrurier demanda deux mois pour s'y préparer.

Pendant ce temps, il se forgea une armure du plus pur acier qu'il put trouver, puis une épée qu'il trempa à la source glacée de l'Aar, et dans le sang d'un taureau fraîchement égorgé.

Il passa le jour et la nuit qui précédèrent le combat en prières dans l'église de Brieg; le matin il communia, comme pour monter à l'échafaud; puis, à l'heure dite, il s'avança vers la caverne du dragon.

A peine l'animal l'eut-il aperçu qu'il sortit de son rocher, déployant ses ailes, dont il se battait le corps avec un tel bruit, que ceux même qui étaient hors de portée en furent épouvantés.

Les deux adversaires marchèrent l'un contre l'autre comme deux ennemis acharnés, tous deux couverts de leur armure, l'un d'acier, l'autre d'écaillés.

Arrivé à quelques pas du dragon, le serrurier baisa la poignée de son épée, qui était une croix, et attendit l'attaque de son adversaire. Celui-ci, de son côté, semblait comprendre qu'il n'avait point affaire à un montagnard ordinaire.

Cependant, après une minute d'hésitation, il se dressa sur ses pattes de derrière, et essaya de saisir le condamné avec celles de devant. L'épée flamboya comme un éclair, et abattit une des pattes du monstre. Le dragon jeta un cri, et se soulevant à l'aide de ses ailes, tourna autour de son antagoniste, et le couvrit d'une rosée de sang. Tout à coup il se laissa tomber comme pour l'écraser sous son poids, mais à peine fut-il à la portée de la terrible épée, qu'elle décrivit un nouveau cercle et lui trancha encore une aile.

L'animal mutilé tomba à terre, se traînant sur trois pattes, saignant de ses deux blessures, tordant sa queue et mugissant comme un taureau mal tué par la masse du boucher. De grands cris de joie répondaient de toutes les parties de la montagne à ces mugissemens d'agonie.

Le serrurier s'avança bravement sur le dragon, dont la tête à fleur de terre suivait tous ses mouvemens, comme l'aurait fait un serpent; seulement, à mesure qu'il s'approchait de lui, le monstre retirait sa tête, qui se trouva enfin presque cachée sous son corps gigantesque. Tout à coup, et quand il crut son ennemi à sa portée, il déploya cette tête terrible, dont les yeux semblaient lancer du feu, et dont les dents allèrent se briser contre la bonne armure du serrurier. Cependant la violence du coup renversa celui-ci. Au même instant le dragon fut sur lui.

Alors ce ne fut plus qu'une horrible lutte, dans laquelle les cris et les mugissemens se confondaient; on voyait bien de temps en temps l'aile battre, ou l'épée se lever; on reconnaissait bien, dans certains momens, l'armure brunie du serrurier, tranchant sur les écailles luisantes du dragon; mais comme l'homme ne pouvait se remettre sur ses pieds, comme la bête ne pouvait reprendre son vol, les combattans n'étaient jamais assez isolés l'un de l'autre pour que l'on pût distinguer lequel était le vainqueur ou le vaincu.

Cette lutte dura un quart d'heure, qui parut un siècle aux assistans. Tout à coup un grand cri s'éleva du lieu du combat, si étrange et si terrible, qu'on ne sut s'il appartenait à l'homme ou au monstre. La masse qui se mouvait s'abaissa comme une vague, trembla un instant encore, puis enfin resta immobile. Le dragon dévorait-il l'homme? l'homme avait-il tué le dragon?

On s'approcha lentement et avec précaution. Rien ne remuait, l'homme et le dragon étaient étendus l'un sur l'autre. A vingt pas autour d'eux, l'herbe était rasée comme si un moissonneur y eût passé la faux, et cette place était pavée d'écaillés qui étincelaient comme une poudre d'or.

Le dragon était mort, l'homme n'était qu'évanoui. On fit revenir l'homme en le dégageant de son armure et en lui jetant de l'eau glacée; puis on le ramena au village, qui reçut, en commémoration de ce combat, le nom de *Naters* (vipère).

Quant au dragon, on le jeta dans le Rhône.

Je vis, en passant à Naters, la grotte du dragon : c'est une excavation du rocher ouverte sur la prairie où eut lieu le combat. On me montra encore l'endroit où le monstre se couchait habituellement, et la trace que sa queue d'écaillés a laissée sur le roc.

A partir de cet endroit, le sentier s'attache au versant méridional de la chaîne de montagnes qui sépare le Valais de l'Oberland : comme il faut rendre justice à tout, même au chemin, j'avouerai que celui-ci est assez praticable.

Je m'arrêtai à Lax, après avoir fait dix lieues de France à peu près; j'entraï dans un café et j'y déjeunai côte à côte avec un brave étudiant qui parlait assez bien français, mais qui ne connaissait de notre littérature moderne que *Télémaque*; il me dit l'avoir lu six fois. Je lui demandai s'il y avait dans les environs quelques légendes ou quelques traditions historiques : il secoua la tête.

— Oh! mon Dieu non, me dit-il, on jouit d'une fort belle vue du haut de la montagne qui est devant nous, mais seulement les jours où il n'y a pas de brouillard.

Je le remerciai poliment, et je mis le nez dans *le Nouvelliste Vaudois*. Ceux qui ont lu ce journal peuvent avoir ainsi la mesure de la détresse où j'étais réduit.

La première chose que j'y trouvai, c'était la condamnation à mort de deux républicains pris les armes à la main au cloître Saint-Méry.

Je laissai tomber ma tête entre mes mains et poussai un profond soupir. Je n'étais plus à Lax, je n'étais plus dans le Valais, j'étais à Paris.

Je relevai la tête, je rejetai mon sac sur mes épaules, et mon bâton à la main, je me mis en route.

Voilà donc où nous en étions venus au bout de deux ans!....

Des têtes qui roulent tantôt sur les dalles des Tuileries, tantôt sur le pavé de la Grève, compte en partie double, tenu au profit de la mort, entre le peuple et la royauté, et écrit à l'encre rouge par le bourreau.

Oh! quand fermera-t-on ce livre? et quand le jettera-t-on, scellé du mot de liberté, dans la tombe du dernier martyr!

Je marchais, et ces pensées faisaient bouillonner mon sang; je marchais sans calculer ni l'heure ni l'espace, voyant autour de moi ces scènes sanglantes de juillet et de juin, entendant les cris, le canon, la fusillade; je marchais enfin comme un fiévreux qui se lève de son lit et qui fait sa route en délire, poursuivi par les spectres de l'agonie.

Je passai ainsi dans cinq ou six villages; on dut m'y prendre pour le Juif errant, tant je semblais taciturne et pressé d'avancer. Enfin une sensation de fraîcheur me calma, il pleuvait à verse; — cette eau me faisait du bien; — je ne cherchai pas d'abri et continuai ma route, mais plus lentement.

Je traversais le village de Munster, recevant avec le calme de Socrate toute cette averse sur la tête, lorsqu'un petit garçon de quinze à seize ans courut après moi et me dit en italien: — Allez-vous au glacier du Rhône, monsieur?

— Oui, mon garçon, répondis-je aussitôt dans la même langue, qui m'avait fait tressaillir de plaisir.

— Monsieur veut-il un cheval?

— Non.

— Un guide?

— Oui, si c'est toi.

— Volontiers, monsieur, pour cinq francs je vous conduirai.

— Je t'en donnerai dix, viens.

— Il faut que j'aille dire adieu à ma mère et chercher mon parapluie.

— Eh bien! je continue; tu me rejoindras sur la route.

Le petit bonhomme me tourna les talons en courant de toutes ses forces, et je poursuivis mon chemin.

Bizarre organisation que celle de notre machine ; — quelques gouttes d'eau avaient apaisé ma fièvre et ma colère. Pétion, menacé d'une émeute, étendit la main hors de la fenêtre et alla se coucher tranquillement en disant : Il n'y aura rien cette nuit, il pleut.

Il n'y eut rien.

S'il avait plu le 27 juillet, il n'y aurait rien eu !...

On a plus peur en France de l'eau que des balles ; on ne sort pas sans parapluie et l'on se bat sans cuirasse.

J'en étais là lorsque j'entendis derrière moi le galop de mon petit guide. Le pauvre diable me rattrapait enfin ; je lui avais fait faire une demi-lieue en courant.

— Ah ! c'est toi, lui dis-je, causons.

— Prenez d'abord mon parapluie.

— Non, j'aime l'eau ; mais prends mon sac, toi.

— Volontiers.

— D'où es-tu ?

— De Munster.

— Et comment se fait-il que tu parles italien dans un village allemand ?

— Parce que j'ai été mis en apprentissage chez un cordonnier à Domo-d'Ossola.

— Ton nom ?

— Frantz en allemand, Francesco en italien.

— Eh bien ! Francesco, je vais non-seulement au glacier du Rhône, mais je descends de là dans les petits cantons ; je traverserai les Grisons, un coin de l'Autriche ; j'irai à Constance, je suivrai le Rhin jusqu'à Bâle, et reviendrai probablement à Genève par Soleure et Neuchâtel ; veux-tu venir avec moi ?

— Je le veux bien.

— Combien te donnerai-je par jour ?

— Ce que vous voudrez, ce sera toujours plus que je ne gagne chez moi.

— Quarante sous et je te nourrirai ; cela te fera à peu près soixante-dix ou quatre-vingts francs à la fin du voyage.

— C'est une fortune !

— Cela te convient donc ?

— Parfaitement.

— Eh bien ! en arrivant au prochain village, tu feras dire à ta mère que ton voyage, au lieu de durer trois jours, durera un mois.

— Merci.

Francesco posa son parapluie à terre et fit la roue. Je reconnus depuis que c'était sa manière d'exprimer un extrême contentement. Je venais de faire un heureux ; il avait fallu, comme on le voit, peu de chose pour cela.

C'était du reste une admirable et naïve confiance que celle de cet enfant qui s'attachait avec tant de candeur et d'abandon à la suite d'un inconnu qui, passant à pied dans son village, le rencontre par hasard et l'emmène par caprice. Il n'y a qu'un âge où une pareille résolution ne puisse être troublée par la défiance : un homme aurait exigé un gage ; cet enfant m'en aurait donné, s'il en avait eu.

En arrivant à Obergestelen, je dis à Francesco que j'étais parti de Brieg le matin ; il me répondit que j'avais déjà fait dix-sept lieues d'Italie : je trouvai que c'était assez pour un jour, et je m'arrêtai à l'auberge.

C'est là que Francesco commença à me rendre service. Il était presque chez lui, puisque nous n'avions fait que deux lieues depuis Munster ; il connaissait tout le monde dans l'auberge, ce qui me valut incontinent la meilleure chambre et un feu splendide.

Je m'étais laissé mouiller jusqu'aux os ; je fis donc, avant de penser au diner, une toilette d'autant plus délicieuse qu'elle était assaisonnée du sentiment égoïste et voluptueux de l'homme qui entend tomber la pluie sur le toit de la maison qui l'abrite.

J'entendis à la porte un grand bruit ; je courus à la fenêtre, et je vis un guide et un mulet qui venaient d'arriver au grand trot, précédant de cent pas tout au plus quatre voyageurs qui descendaient de la Furca, lorsque l'orage avait commencé, et s'étaient égarés deux heures dans la montagne.

Comme il y avait parmi ces quatre voyageurs deux dames qui me parurent jeunes et jolies, malgré leurs cheveux pendans sur le visage et leurs gigots collés sur les bras, je me hâtai d'ajouter trois ou quatre morceaux de bois au feu ; je roulai vivement en paquet mes effets éparpillés çà et là ; et, passant dans une cham-

bre voisine, j'appelai Francesco et le chargeai de dire à la maîtresse de l'auberge qu'elle pouvait disposer, en faveur de ces dames, de la chambre qu'elle m'avait donnée, et qui se trouvait toute chauffée, chose qui me parut fort essentielle pour des voyageurs qui arrivent dans l'état où je venais d'apercevoir les nôtres.

Aussi, cinq minutes après, je recevais par Francesco les actions de grâces de ces dames et de leurs cavaliers, qui me faisaient demander la permission de changer de vêtemens avant de venir me remercier eux-mêmes.

Lorsqu'ils entrèrent, je m'occupais des préparatifs de mon dîner, qu'ils m'invitèrent à interrompre pour partager le leur. J'acceptai. C'étaient deux hommes de trente-quatre à trente-six ans, l'un Français, gai, spirituel, bon compagnon, portant ruban rouge et figure ouverte, vieille connaissance des rues et des salons de Paris, où nous nous étions croisés vingt fois, comme cela arrive entre gens du monde; l'autre pâle, grave et empesé, portant ruban jaune et figure froide, parlant français juste avec ce qu'il fallait d'accent pour prouver son origine allemande; du reste, complètement étranger à mes souvenirs. Ils n'avaient pas fait un pas dans ma chambre que j'avais flairé le compatriote et l'étranger; ils n'avaient pas dit vingt paroles que je savais qui ils étaient: le Français se nommait Brunton, et je me rappelai le nom de l'un de nos architectes les plus distingués; l'Allemand se nommait Kœfford, et était chambellan du roi de Danemark.

Après les premiers complimens échangés, j'appris que les dames étaient visibles; en conséquence M. Kœfford se chargea de me conduire près d'elles, tandis que M. Brunton descendait à la cuisine; à tout hasard j'indiquai à celui-ci certaine marmite bouillant à la crémaillère, et de laquelle s'échappait une odeur tout-à-fait succulente; il me promit de s'en occuper.

Je trouvai dans les femmes les mêmes différences nationales que chez leurs maris. Ma vive et jolie compatriote se leva en m'apercevant, et m'avait déjà remercié vingt fois avant que sa compagne eût achevé la révérence d'étiquette avec laquelle elle m'accueillit. Celle-ci était une grande et belle femme, blanche, pâle et froide, n'ayant de flamme en tout le corps que l'étincelle mourante qui s'éteignait noyée dans ses yeux.

Le désordre de la toilette était du reste complètement réparé chez ces dames, et elles avaient la tenue matinale de la campagne. M. Kœfford, à peine rentré, ouvrit deux ou trois Guides en Suisse, déploya une carte, consulta un itinéraire, et laissa bientôt aux dames le soin de faire les honneurs de la chambre que je leur avais cédée.

En quelque lieu du monde qu'on se rencontre, il y a, entre Parisiens, un sujet de conversation à l'aide duquel on peut s'étudier, et bientôt se connaître. C'est l'Opéra, pierre de touche de bonne compagnie qui éprouve les fashionables. L'Opéra forme dans ses habitués un monde à part, parlant cette langue des premières loges, qui seule a cours pour transmettre de la Chaussée-d'Antin au noble faubourg les fluctuations de la Bourse, les variations de la mode, et les changemens de ministère de la beauté.

J'avais un avantage sur ma jolie compatriote : c'est que je la connaissais, et qu'elle ne me connaissait pas ; il est évident qu'elle cherchait à savoir à quelle classe de la société j'appartenais, et qu'elle ne pouvait le deviner à ce premier essai : elle changea donc la conversation, et l'amena sur l'art en général.

Au bout de dix minutes, nous avons passé en revue la littérature depuis Hugo jusqu'à Scribe, la peinture depuis Delacroix jusqu'à Abel de Pujol, l'architecture depuis M. Percier jusqu'à M. Lebas. Je connaissais encore mieux les hommes que les choses, et je parlais plus savamment des individus que de leurs œuvres. — L'esprit de ma compatriote était toujours flottant.

Après un moment de silence, quelques questions que je lui adressai sur sa santé firent virer de bord la conversation, qui entra à pleines voiles dans la médecine. Ma spirituelle antagoniste avait une névralgie. C'est, comme on le sait, la maladie de ceux qui ont besoin d'en avoir une. Lorsque vous entendez sortir de la bouche d'une femme ces mots : J'ai affreusement mal aux nerfs, vous pouvez incontinent les traduire par ceux-ci : Madame a de vingt-cinq à quatre-vingt mille francs à dépenser par an, sa loge à l'Opéra, ne marche jamais, et ne se lève qu'à midi. On voit donc que mon interlocutrice se livrait de plus en plus. Je soutins la conversation en homme qui, sans avoir des nerfs, ne nie point qu'ils



existent, et qui, sans avoir l'honneur de les connaître personnellement, en a beaucoup entendu parler.

M<sup>me</sup> Kœfford, qui, tant que nous avions escarmouché sur un terrain tout national, était restée simple témoin du duel, voyant que la conversation ballottait en ce moment une question d'humanité générale, fit un léger effort qui colora ses joues, et laissa tomber quelques paroles au milieu de notre dialogue : elle aussi, la pauvre femme, avait des nerfs, mais des nerfs du Nord. Cela me fournit l'occasion d'établir une distinction très subtile et très savante sur la manière de sentir selon les degrés de latitude ; et il demeura clairement démontré à ces deux dames, au bout de quelques minutes, que je m'étais beaucoup occupé de la différence des sensations.

Ma compatriote hésitait donc de plus en plus à fixer son esprit sur ma spécialité. J'étais trop homme du monde pour n'être qu'un artiste, j'étais trop artiste pour n'être qu'un homme du monde ; je parlais trop bas pour un agent de change, trop haut pour un médecin, et je laissais parler mon interlocutrice, ce qui prouvait que je n'étais pas avocat.

En ce moment M. Brunton rentra, la figure comiquement bouleversée, marcha droit à M. Kœfford, toujours plongé dans des Guides et des Itinéraires, et lui dit gravement :

— Mon pauvre ami!...

— Qu'est-ce? fit le chambellan en se retournant tout d'une pièce.

— Avez-vous lu dans votre Ebel, continua M. Brunton, que les habitans d'Obergestelen fussent anthropophages?

— Non, dit le chambellan, mais je vais voir si cela y est.

Il feuilleta un instant son livre, arriva au mot Obergestelen, et lut à haute voix :

« Obergestelen ou Oberghestelen, avant-dernier village du haut Valais, situé au pied du mont Grimsel, à 4,100 pieds au-dessus du niveau de la mer : ses maisons sont tout-à-fait noires ; cette couleur provient de l'action du soleil sur la résine que contient le bois de mélèse dont elles sont bâties. Les débordemens du Rhône y causent de fréquentes inondations pendant l'été. »

— Je ne sais ce que vous voulez dire, continua gravement

M. Kœfford en levant les yeux ; vous voyez qu'il n'y a pas dans tout cela un mot de chair humaine.

— Eh bien , mon ami ! il y a long-temps que je vous dis que vos faiseurs d'itinéraires sont des ignorans.

— Pourquoi cela ?

— Descendez vous-même à la cuisine , levez le couvercle de la marmite qui bout sur le feu , et vous remontrerez nous dire ce que vous avez vu.

Le chambellan, qui vit un fait extraordinaire à consigner sur ses tablettes, ne se le fit pas dire deux fois. Il se leva, et descendit à la cuisine. M<sup>me</sup> Brunton et moi avions grande envie de rire. Son mari conservait invariablement cette figure triste que les plaisans de bon goût savent si bien prendre. Quant à M<sup>me</sup> Kœfford, elle était retombée dans sa rêverie, et plutôt couchée qu'assise dans son fauteuil, elle suivait, les yeux vaguement fixés au ciel, quelques nuages à forme bizarre qui lui rappelaient ceux de sa patrie.

Sur ces entrefaites, M. Kœfford rentra, pâle et s'essuyant le front.

— Eh bien ! qu'y a-t-il dans la marmite ?

— Un enfant ! répondit-il en se laissant tomber sur une chaise.

— Un enfant !...

— Pauvre petit ange ! dit M<sup>me</sup> Kœfford, qui avait écouté sans entendre, ou entendu sans comprendre, et qui voyait sans doute passer dans ses songes quelque chérubin avec des ailes blanches et une auréole d'or.

Quand on a compté sur un gigot braisé ou sur une tête de veau, que dans cette attente on a depuis une heure apaisé les murmures de son estomac à la fumée d'une marmite, et qu'on vient vous dire que cette marmite ne contient qu'un enfant, cet enfant, fût-il un ange, comme l'appelait M<sup>me</sup> Kœfford, devient un trop triste équivalent pour que l'appétit ne se révolte pas de l'échange ; j'allais donc m'élançer hors de la chambre lorsque M. Brunton m'arrêta par le bras et me dit : Il est inutile que vous alliez le voir, on va vous le servir.

En effet, la fille de l'auberge entra bientôt, portant sur un plat long, et couché sur un lit d'herbe, un objet qui avait l'apparence parfaite d'un enfant nouveau-né, écorché et bouilli.

Nos dames jetèrent un cri et détournèrent la tête. M. Kœfford

se leva de sa chaise, s'approcha, la mort dans l'ame, du premier service, et après l'avoir regardé attentivement, il dit avec un profond soupir : *C'était une fille.*

— Mesdames, dit M. Brunton en s'asseyant et en aiguisant un couteau, j'ai entendu dire qu'au siège de Gênes, pendant lequel, vous le savez, Masséna invita un jour tout son état-major à manger un chat et douze souris, on avait remarqué, au milieu du dépérissement général de nos troupes, un régiment qui se maintenait aussi frais et aussi dispos que s'il n'y avait pas eu de famine. La ville rendue, le général en chef interrogea le colonel sur cette étrange exception. Celui-ci alors avoua ingénument que ses soldats étaient venus lui demander la permission de manger de l'Autrichien, et qu'il n'avait pas cru devoir leur refuser une aussi légère faveur ; il ajouta même qu'en sa qualité de colonel, les meilleurs morceaux lui étaient envoyés avec la régularité d'une distribution de vivres ordinaire, et que, malgré sa répugnance primitive, il avait fini par trouver, comme les autres, que les sujets de sa majesté impériale étaient un mets fort agréable.

Les cris redoublèrent.

Alors M. Brunton enleva fort délicatement l'épaule de l'objet en question, et se mit à l'attaquer avec autant d'appétit que l'avait fait Cérès lorsqu'elle dévora l'épaule de Pélops.

En ce moment la fille rentra, et voyant que M. Brunton était seul à table : Eh bien ! mesdames, dit-elle, est-ce que vous ne mangez pas de marmotte ?

La respiration nous revint. Mais, maintenant même que nous savions le secret, la ressemblance du quadrupède avec le bipède ne nous paraissait pas moins frappante ; ses mains et ses pieds surtout, articulés comme des membres humains, eussent suffi seuls pour m'empêcher de goûter de ce mets, que Willer m'avait tant vanté en gravissant le Faulhorn.

— N'avez-vous donc pas autre chose ? dis-je à notre camériste.

— Une omelette, si vous voulez.

— Va pour une omelette, dirent ces dames.

— Mais savez-vous la faire au moins ? Une omelette, ajoutai-je en me retournant vers ces dames, est à la cuisine ce que le sonnet est à la poésie.

— Il me semble, au contraire, répondirent-elles, que c'est l'A B C D de l'art.

— Lisez Boileau et Brillat-Savarin.

— Vous entendez, la fille? dit M. Kœfford.

— Oh! quant à ce qui est de l'omelette, nous en faisons tous les jours, et Dieu merci les voyageurs ne s'en plaignent jamais.

— Nous verrons bien.— La fille alla faire son omelette : dix minutes après, elle apporta une espèce de galette plate et dure qui couvrait toute la superficie d'un énorme plat. Dès le premier coup d'œil, je vis que nous étions volés ; je n'en découpai pas moins la chose, et j'en servis un morceau à chacune de ces dames ; elles y goûtèrent du bout des lèvres et repoussèrent aussitôt leur assiette : je tentai la même épreuve, mes prévisions ne m'avaient pas trompé, autant aurait valu mordre dans une courte-pointe.

— Eh bien! dis-je à la fille, votre omelette est exécration, mon enfant.

— Comment cela peut-il se faire? on y a mis tout ce qu'il fallait.

— Qu'en dites-vous, mesdames?

— Mais nous disons que c'est désespérant et que nous mourrons de faim!

— Dans les cas désespérés, il faut donner quelque chose au hasard. Ces dames veulent-elles que j'essaie de leur en faire une.

— Une omelette!

— Une omelette, repris-je en m'inclinant modestement.

Ces dames se regardèrent.

— Mais, dit M. Kœfford en se levant vivement, et en se rattachant à la seule planche de salut qu'il voyait flotter dans les eaux, mais, puisque monsieur a la bonté de nous offrir.....

— Pourvu cependant, repris-je, que M. Brunton et vous me serviez d'aides de cuisine.

— Volontiers, s'écrièrent ces deux messieurs avec une spontanéité qui dénotait la confiance de la faim ; volontiers, ajoutèrent ces dames avec un sourire de doute.

— En ce cas, dis-je à la fille, du beurre frais, des œufs frais, de la crème fraîche.

Je chargeai M. Brunton de hacher les fines herbes, et M. Kœfford de battre les œufs ; je pris la queue de la poêle, et j'opérai le

mélange avec une gravité qui faisait le bonheur de ces dames. Déjà l'omelette cuisait dans le beurre, et tout le monde me regardait avec un intérêt croissant, lorsque M. Brunton interrompit le silence général :

— Monsieur, me dit-il, serait-il bien indiscret de vous demander qui nous avons l'honneur d'avoir pour cuisinier ?

— Oh ! mon Dieu, non, monsieur.

— C'est que je suis convaincu que je vous ai rencontré à Paris.

— Et moi aussi. — Ayez la bonté de me passer le beurre. — Merci. — J'en fis glisser quelques morceaux sous l'omelette qui commençait à prendre, afin qu'elle ne tint point à la poêle.

— Et je suis sûr que si vous me disiez votre nom....

— Alexandre Dumas.

— L'auteur d'*Antony*, s'écria madame Brunton.

— Lui-même, répondis-je en mettant dans le plat l'omelette parfaitement cuite, et en la posant sur la table.

N'entendant aucune félicitation ni pour le drame ni pour l'omelette, je levai les yeux ; la société était stupéfaite. Il paraît qu'on s'était fait de ma personne une idée beaucoup plus poétique que ne le comportait le prospectus que je venais d'en donner. Par malheur, l'omelette se trouva excellente. Les dames la mangèrent jusqu'au dernier morceau.

#### XIV.

### LE PONT DU DIABLE.

En quittant ces dames le soir, j'avais obtenu d'elles la permission de les voir le lendemain matin. Je me présentai donc chez elles aussitôt que je les sus visibles.

Elles étaient tout-à-fait remises de leur mauvaise route et de leur mauvais diner ; il n'y avait que M. Kœfford qui, ayant passé la nuit au milieu de ses cartes et de ses itinéraires, paraissait beaucoup plus fatigué que la veille.

C'était un singulier homme que notre chambellan ! ponctuel comme l'étiquette, monté comme une horloge, et réglé comme une romance. Avant de partir de Copenhague, il avait compulsé tous les voyageurs qui ont écrit sur la Suisse, consulté toutes les cartes des vingt-deux cantons, et avait fini par se tracer, jour par jour, au sein de la république helvétique, un itinéraire dont il ne s'était encore écarté ni d'une heure ni d'un sentier.

Sur cet itinéraire il y avait que, le 28 septembre, il devait descendre dans l'Oberland, en traversant le Grimsel. Il est vrai qu'il n'y était pas question de l'orage qui avait empêché ce projet, — tout simple d'ailleurs, — de s'exécuter comme l'avait espéré M. Kœfford.

Or, nous étions au 29 septembre au lieu d'être au 28 ; nous nous trouvions dans le Valais au lieu de nous trouver dans l'Oberland, et les guides déclaraient qu'après la tempête de la veille, le passage du mont Gemmi était seul praticable, et qu'il fallait renoncer à celui du Grimsel. La chose était fort égale à M. et à M<sup>me</sup> Brunton ; mais elle bouleversait toute l'existence de M. Kœfford.

Je fis tout ce que je pus pour lui rendre son courage ; je lui dis que le passage du Gemmi était beaucoup plus curieux que celui du Grimsel, et que ce n'était, à tout prendre, qu'un retard d'un jour.

— Et croyez-vous, me dit-il d'un air désespéré, que ce n'est rien qu'un retard d'un jour ? d'être obligé de faire le lundi ce qu'on croyait faire le dimanche, de marquer une heure et d'en sonner une autre comme une pendule dérangée ?

M<sup>me</sup> Brunton, son mari et moi fîmes ce que nous pûmes pour consoler le pauvre chambellan, mais il était comme Rachel pleurant ses fils. Quant à sa femme, qui connaissait son caractère, elle n'osait hasarder un mot.

Pendant, comme il n'y avait pas d'autre parti à prendre, M. Kœfford se décida à subir un retard de vingt-quatre heures, et à passer le Gemmi. Je le quittai donc à peu près calme, sinon tout-à-fait résigné.

Depuis notre retour à Paris, j'ai su, par une lettre de notre malheureux ami à M. Brunton, qu'il n'était arrivé à Copenhague

que le 1<sup>er</sup> janvier au soir, au lieu du 31 décembre. Il avait manqué sa visite du jour de l'an au roi de Danemark, et avait failli perdre sa place de chambellan.

Quant à moi, qui, heureusement, n'avais de visite à rendre à aucun roi, je baisai la main de ces dames, et me mis en route avec Francesco.

C'était un brave enfant et un bon compagnon, joyeux et insouciant, toujours d'une humeur libre, plus fort que ne l'est avec cinq ans de plus un jeune homme de nos villes, vif comme un lézard et léger comme un chamois.

Nous marchâmes deux heures à peu près, suivant toujours les bords escarpés du Rhône, qui de fleuve était devenu torrent, et de torrent devint bientôt ruisseau, mais ruisseau capricieux et fantasque, annonçant dès sa source tous les écarts de son cours, comme les bizarreries de l'enfant annoncent à l'aurore de la vie les passions de l'homme.

Enfin, au détour d'un sentier, nous aperçûmes devant nous, remplissant tout l'espace compris entre le Grimsel et la Furca, le magnifique géant de glace, la tête posée sur la montagne, les pieds pendant dans la vallée, et laissant échapper, comme la sueur de ses flancs, trois ruisseaux qui, se réunissant à une certaine distance, prennent, dès leur jonction, le nom de Rhône, que le fleuve ne perd qu'en vomissant ses eaux à la mer par quatre embouchures dont la plus petite a près d'une lieue de large.

Je sautai par-dessus ces trois ruisseaux, dont le plus fort n'a pas douze pieds d'une rive à l'autre. Cet exploit terminé, nous commençâmes à gravir la Furca.

C'est une des montagnes les plus nues et les plus tristes de toute la Suisse. Les habitans attribuent son aridité au choix que fait le Juif errant de ce passage pour se rendre de France en Italie. J'ai déjà dit qu'une tradition raconte que, la première fois que le réprouvé franchit cette montagne, il la trouva couverte de moissons, la seconde fois de sapins, la troisième fois de neige.

C'est dans ce dernier état que nous la trouvâmes aussi. Arrivé à son sommet, je remarquai que cette neige était, de place en place, mouchetée de taches rouges comme un immense tapis tigré; je vis, en approchant, que ces taches étaient produites par des

sources qui venaient sourdre à la surface de la terre : je pensai qu'elles devaient être ferrugineuses et je les goûtai. Je ne m'étais pas trompé ; c'était la rouille qui donnait à la neige cette teinte rougeâtre qui m'avait étonné d'abord.

Pendant que j'examinais ce phénomène et que je cherchais à m'en rendre compte, Francesco vint à moi, et d'un air assez embarrassé, me demanda ma gourde qu'il s'était chargé de faire remplir le matin à Obergestelen, et dans laquelle il avait versé du vin au lieu de kirchenwasser ; je m'étais aperçu de cette méprise en route seulement, et je n'avais pu deviner pour quel motif Francesco avait ainsi manqué aux instructions que je lui avais données ; mais comme la liqueur substituée à celle que je buvais habituellement était un excellent vin rouge d'Italie, je n'avais pas considéré cette infraction à mes ordres comme un grand malheur.

Francesco, en me demandant ma gourde, ramena ma pensée sur ce petit incident que j'avais déjà oublié. Je crus qu'une mesure d'hygiène personnelle lui faisait préférer le vin d'Italie à l'eau de cerise des Alpes, et qu'il allait, en portant ma gourde à sa bouche, me donner une preuve de cette préférence. Je le suivis donc du coin de l'œil, tout en ayant l'air de ne le point regarder, mais cependant sans perdre de vue un seul de ses mouvemens.

Rien de ce que j'avais soupçonné n'arriva ; Francesco alla se placer sur la crête la plus élevée de la montagne, et à cheval, pour ainsi dire, sur les deux versans, il fit deux fois le signe de la croix, une fois tourné vers l'occident et l'autre fois vers l'orient ; puis versant du vin dans le creux de sa main, il jeta en l'air le liquide, qui tomba autour de lui comme une pluie dont chaque goutte faisait sur la neige une petite tache rouge, assez pareille, par la couleur, aux grandes taches dont je venais de découvrir la cause. Enfin cette espèce d'exorcisme achevé, Francesco me remit la gourde sans avoir même pensé à l'approcher de ses lèvres.

— Quelle cérémonie d'enfer viens-tu de faire ? lui dis-je en replaçant la gourde à mon côté.

— Ah ! me répondit-il, c'est une précaution pour qu'il ne nous arrive pas d'accident.

— Comment cela ?

— Oui ; nous sommes sur la route d'Italie, n'est-ce pas ? c'est par



ici que passent les vins qui descendent du Saint-Gothard et qu'on envoie en Suisse, en France ou en Allemagne ; ces vins sont renfermés dans des barriques et conduits par des muletiers italiens qui presque tous sont des ivrognes. Comme la Furca est la montée la plus fatigante qu'ils aient à gravir pendant tout le chemin, c'est aussi pendant cette montée que le démon de l'ivrognerie les tente et arrive ordinairement à son but, en leur faisant percer les tonneaux qui leur sont confiés, et qui, de cette manière, arrivent rarement pleins à leur destination. Vous concevez que de pareils hommes, dépositaires infidèles pendant leur vie, ne peuvent entrer dans le séjour des honnêtes gens après leur mort. Leurs âmes en peine reviennent donc errer la nuit à l'endroit même où la tentation les a vaincues : ce sont elles qui, tout imbibées encore du vin dérobé, font, en se posant sur la neige, ces taches rouges, éparées de tous côtés ; ce sont elles qui, pour se distraire, poursuivent le voyageur avec la tempête, qui font glisser son pied au bord du précipice, qui l'égarer le soir par des lueurs trompeuses. Eh bien ! il n'y a qu'un moyen de se rendre ces âmes favorables, c'est de leur jeter, en faisant le signe de la croix, quelques gouttes de ce vin qu'elles ont tant aimé pendant leur vie, qu'il a été pour elles une cause de damnation éternelle après leur mort. Voilà pourquoi j'ai fait mettre dans votre gourde du vin au lieu de kirchenwasser.

Cette explication me parut si satisfaisante, que je ne trouvai d'autre réponse à faire que de renouveler pour mon compte l'opération que Francesco venait de faire pour le sien, et je ne doute pas que ce ne soit à cette précaution anti-diabolique que nous dûmes d'arriver, sans accident aucun, à Réalp, petit village situé à la base de la terrible montagne.

Nous ne fîmes à Réalp qu'une halte d'une heure, et nous continuâmes notre route jusqu'à Andermatt. Châteaubriand et M. de Fitz-James y étaient passés quelques jours auparavant, et l'hôte me montra avec orgueil les noms des deux illustres voyageurs inscrits sur son registre.

Le lendemain matin, je fis prix avec un voiturier qui ramenait une petite calèche à Altorf ; toute notre discussion roula sur le droit que je me réservais d'aller à pied quand bon me semblerait ;

le brave homme ne pouvait comprendre que je louasse une voiture à la condition de ne pas monter dedans. Enfin, je lui fis comprendre, grâce à mon interprète Francesco, que, désirant voir en détail certaines parties de la route, une course trop rapide ne me permettrait pas de me livrer à cette investigation. Ces choses convenues, nous nous mîmes en marche, en prenant la route nouvelle du Saint-Gothard à Altorf.

Cette route, profitable surtout au canton d'Uri, a été exécutée par lui, avec l'aide de ses frères les plus riches : les cantons de Berne, de Zurich, de Lucerne, de Bâle, lui ouvrirent généreusement leur bourse à son premier appel, et lui prêtèrent entre eux, et sans intérêts, huit millions, qu'il acquitte religieusement en leur rendant une somme annuelle de cinq cent mille francs.

A peine fus-je à un quart de lieue d'Andermatt que j'usai du privilège d'aller à pied. Nous étions arrivés à l'un des endroits les plus curieux de la route : c'est un défilé formé par le Galenstok et le Crispalt, rempli entièrement par les eaux de la Reuss, que j'avais vu naître la veille au sommet de la Furca, et qui, cinq lieues plus loin, mérite déjà, par l'accroissement qu'elle a pris, le nom de la Géante qu'on lui a donné. La route, arrivée à cet endroit, s'est donc heurtée contre la base granitique du Crispalt, et il a fallu creuser le roc pour qu'elle pût passer d'une vallée à l'autre. Cette galerie souterraine, longue de cent quatre-vingts pieds, et éclairée par des ouvertures qui donnent sur la Reuss, est vulgairement appelée le trou d'Uri.

Après avoir fait quelques pas de l'autre côté de la galerie, je me trouvai en face du Pont du Diable : je devrais dire des Ponts du Diable, car il y en a effectivement deux ; il est vrai qu'un seul est pratiqué, le nouveau ayant fait abandonner l'ancien.

Je laissai ma voiture prendre le pont neuf, et je me mis en devoir de gagner, en m'aidant des pieds et des mains, le véritable Pont du Diable, auquel le nouveau favori est venu voler, non-seulement ses passagers, mais encore son nom.

Les ponts sont tous deux jetés hardiment d'une rive à l'autre de la Reuss, qu'ils franchissent d'une seule enjambée, et qui coule sous une seule arche : celle du pont moderne a soixante pieds de haut et vingt-cinq de large ; celle du vieux pont n'en a que quarante-

cinq sur vingt-deux. Ce n'en est pas moins le plus effrayant à traverser, vu l'absence de parapets.

La tradition à laquelle il doit son nom, est peut-être une des plus curieuses de toute la Suisse : la voici dans toute sa pureté.

La Reuss, qui coule dans un lit creusé à soixante pieds de profondeur entre des rochers coupés à pic, interceptait toute communication entre les habitans du val Cornera et ceux de la vallée de Göschenen, c'est-à-dire entre les Grisons et les gens d'Uri. Cette solution de continuité causait un tel dommage aux deux cantons limitrophes, qu'ils rassemblèrent leurs plus habiles architectes, et qu'à frais communs plusieurs ponts furent bâtis d'une rive à l'autre, mais jamais assez solides pour qu'ils résistassent plus d'un an à la tempête, à la crue des eaux, ou à la chute des avalanches. Une dernière tentative de ce genre avait été faite vers la fin du *xiv*<sup>e</sup> siècle, et l'hiver presque fini donnait l'espoir que cette fois le pont résisterait à toutes ces attaques, lorsqu'un matin on vint dire au bailli de Göschenen que le passage était de nouveau intercepté.

— Il n'y aura que le diable, s'écria le bailli, qui puisse nous en bâtir un.

Il n'avait pas achevé ces paroles qu'un domestique annonça : messire Satan.

— Faites entrer, dit le bailli.

Le domestique se retira et fit place à un homme de trente-cinq à trente-six ans, vêtu à la manière allemande, portant un pantalon collant de couleur rouge, un justaucorps noir, fendu aux articulations des bras, dont les crevés laissaient voir une doublure couleur de feu. Sa tête était couverte d'une toque noire, coiffure à laquelle une grande plume rouge donnait par ses ondulations une grâce toute particulière. Quant à ses souliers, anticipant sur la mode, ils étaient arrondis du bout, comme ils le furent cent ans plus tard, vers le milieu du règne de Louis XII, et un grand ergot, pareil à celui d'un coq, et qui adhérait visiblement à sa jambe, paraissait destiné à lui servir d'éperon, lorsque son bon plaisir était de voyager à cheval.

Après les complimens d'usage, le bailli s'assit dans un fauteuil, et le diable dans un autre; le bailli mit ses pieds sur les chenets, le diable posa tout bonnement les siens sur la braise.

— Eh bien ! mon brave ami , dit Satan , vous avez donc besoin de moi ?

— J'avoue , monseigneur , répondit le bailli , que votre aide ne nous serait pas inutile.

— Pour ce maudit pont , n'est-ce pas ?

— Eh bien ?

— Il vous est donc bien nécessaire ?

— Nous ne pouvons nous en passer.

— Ah ! ah ! fit Satan.

— Tenez , soyez bon diable , reprit le bailli après un moment de silence ; faites-nous en un.

— Je venais vous le proposer.

— Eh bien ! il ne s'agit donc que de s'entendre... sur... — Le bailli hésita.

— Sur le prix , continua Satan , en regardant son interlocuteur avec une singulière expression de malice.

— Oui , répondit le bailli , sentant que c'était là que l'affaire allait s'embrouiller.

— Oh ! d'abord , continua Satan , en se balançant sur les pieds de derrière de sa chaise et en affilant ses griffes avec le canif du bailli , je serai de bonne composition sur ce point.

— Eh bien ! cela me rassure , dit le bailli ; le dernier nous a coûté soixante marcs d'or ; nous doublerons cette somme pour le nouveau , mais c'est tout ce que nous pouvons faire.

— Eh ! quel besoin ai-je de votre or ? reprit Satan ; j'en fais quand je veux. Tenez.

Il prit un charbon tout rouge au milieu du feu , comme il eût pris une praline dans une bonbonnière. — Tendez la main , dit-il au bailli. — Le bailli hésitait. — N'ayez pas peur , continua Satan , et il lui mit entre les doigts un lingot de l'or le plus pur , et aussi froid que s'il fût sorti de la mine.

Le bailli le tourna et le retourna en tous sens ; puis il voulut le lui rendre.

— Non , non , gardez , reprit Satan en passant d'un air suffisant une de ses jambes sur l'autre , c'est un cadeau que je vous fais.

— Je comprends , dit le bailli en mettant le lingot dans son escarcelle , que si l'or ne vous coûte pas plus de peine à faire , vous

aimez autant qu'on vous paie avec une autre monnaie ; mais comme je ne sais pas celle qui peut vous être agréable , je vous prierai de faire vos conditions vous-même.

Satan réfléchit un instant.

— Je désire que l'ame du premier individu qui passera sur ce pont m'appartienne, répondit-il.

— Soit , dit le bailli.

— Rédigeons l'acte, continua Satan.

— Dicter vous-même. — Le bailli prit une plume, de l'encre et du papier, et se prépara à écrire.

Cinq minutes après, un sous-seing en bonne forme, *fait double et de bonne foi*, était signé par Satan, en son propre nom, et par le bailli, au nom et comme fondé de pouvoir de ses paroissiens. Le diable s'engageait formellement par cet acte à bâtir dans la nuit un pont assez solide pour durer *cinq cents ans*, et le magistrat, de son côté, concédait, en paiement de ce pont, l'ame du premier individu que le hasard ou la nécessité forcerait de traverser la Reuss sur le passage diabolique que Satan devait improviser.

Le lendemain, au point du jour, le pont était bâti.

Bientôt le bailli parut sur le chemin de Göschenen ; il venait vérifier si le diable avait accompli sa promesse. Il vit le pont, qu'il trouva fort convenable, et, à l'extrémité opposée à celle par laquelle il s'avancait, il aperçut Satan, assis sur une borne et attendant le prix de son travail nocturne.

— Vous voyez que je suis homme de parole, dit Satan.

— Et moi aussi, répondit le bailli.

— Comment, mon cher Curtius, reprit le diable stupéfait, vous dévoueriez-vous pour le salut de vos administrés?

— Pas précisément, continua le bailli en déposant à l'entrée du pont un sac qu'il avait apporté sur son épaule, et dont il se mit incontinent à dénouer les cordons.

— Qu'est-ce? dit Satan, essayant de deviner ce qui allait se passer.

— Prrrrrrroooooou, dit le bailli.

Et un chien, traînant une poêle à sa queue, sortit tout épouventé du sac, et traversant le pont, alla passer en hurlant aux pieds de Satan.

— Eh ! dit le bailli, voilà votre ame qui se sauve ; courez donc après, monseigneur.

Satan était furieux ; il avait compté sur l'ame d'un homme, et il était forcé de se contenter de celle d'un chien. Il y aurait eu de quoi se damner si la chose n'eût pas été faite. Cependant, comme il était de bonne compagnie, il eut l'air de trouver le tour très drôle, et fit semblant de rire tant que le bailli fut là ; mais à peine le magistrat eut-il le dos tourné, que Satan commença à s'escrimer des pieds et des mains pour démolir le pont qu'il avait bâti ; il avait fait la chose tellement en conscience, qu'il se retourna les ongles et se déchaussa les dents avant d'en avoir pu arracher le plus petit caillou.

— J'étais un bien grand sot, dit Satan. Puis, cette réflexion faite, il mit les mains dans ses poches et descendit les rives de la Reuss, regardant à droite et à gauche, comme aurait pu le faire un amant de la belle nature. Cependant il n'avait pas renoncé à son projet de vengeance. Ce qu'il cherchait des yeux, c'était un rocher d'une forme et d'un poids convenables, afin de le transporter sur la montagne qui domine la vallée, et de le laisser tomber de cinq cents pieds de haut sur le pont que lui avait escamoté le bailli de Göschenen.

Il n'avait pas fait trois lieues qu'il avait trouvé son affaire.

C'était un joli rocher, gros comme une des tours de Notre-Dame ; Satan l'arracha de terre avec autant de facilité qu'un enfant aurait fait d'une rave, le chargea sur son épaule, et prenant le sentier qui conduisait au haut de la montagne, il se mit en route, tirant la langue en signe de joie et jouissant d'avance de la désolation du bailli quand il trouverait le lendemain son pont effondré.

Lorsqu'il eut fait une lieue, Satan crut distinguer sur le pont un grand concours de populace ; il posa son rocher par terre, grimpa dessus, et arrivé au sommet, aperçut distinctement le clergé de Göschenen, croix en tête et bannière déployée, qui venait de briser l'œuvre satanique et de consacrer à Dieu le Pont du Diable.

Satan vit bien qu'il n'y avait plus rien de bon à faire pour lui ; il descendit tristement, et rencontrant une pauvre vache qui n'en

pouvait mais, il la tira par la queue et la fit tomber dans un précipice.

Quant au bailli de Göschenen, il n'entendit jamais reparler de l'architecte infernal; seulement, la première fois qu'il fouilla à son escarcelle, il se brûla vigoureusement les doigts; c'était le lingot qui était redevenu charbon.

Le pont subsista cinq cents ans, comme l'avait promis le diable.

Si l'on veut chercher la vérité cachée derrière ces voiles mystérieux, mais transparens, de la tradition, ce sera surtout lorsqu'il sera question de ces grands travaux attribués à l'ennemi du genre humain qu'elle sera facile à découvrir. Ainsi, presque partout en Suisse, il y a des chaussées du diable, des ponts du diable, des châteaux du diable, qu'après une investigation un peu sérieuse on reconnaîtra pour des ouvrages romains. Contre l'exemple des Grecs qui, dans leurs invasions, détruisaient et emportaient, les Romains, dans leurs conquêtes, apportaient et bâtissaient. Aussi, à peine l'Helvétie fut-elle soumise par César, qu'une tour s'éleva à Nyon (Novidunum), un temple à Moudon (Mus Donium), et qu'une voie militaire, aplanissant le sommet du Saint-Bernard, traversa l'Helvétie dans sa plus grande largeur, et alla aboutir au Rhin, près de Mayence. Sous Auguste, les maisons les plus nobles et les plus riches de Rome acquirent des possessions dans la nouvelle conquête, et vinrent s'établir à Vindich (Vindonissa), à Avenches (Aventium), à Arbon (Arbor felix), et à Coire (Curia). C'est alors que, pour rendre les communications plus faciles entre ces riches étrangers, les architectes romains, sinon les premiers, du moins les plus hardis du monde, jetèrent, d'une montagne à l'autre et au-dessus d'épouvantables précipices, ces ponts aériens, si solides que presque en tous lieux on les retrouve debout. La domination romaine en Helvétie dura, comme on le sait, quatre cent cinquante ans; puis un jour apparurent sur les montagnes de nouveaux peuples, venus on ne sait d'où, conquérans nomades, cherchant une patrie, s'établissant selon leur caprice, avec leurs femmes et leurs enfans, là où ils croyaient être bien, chassant devant eux avec le fer de leur épée les vainqueurs du monde, comme les bergers chassent les troupeaux avec le bois de la houlette, et faisant esclaves les populations que Rome avait adoptées pour ses filles. Ceux que le

souffle de Dieu poussa vers l'Helvétie, étaient les Burgunds et les Alamanni : ils s'établirent depuis Genève jusqu'à Constance, et depuis Bâle jusqu'au Saint-Gothard. Ces hommes, incultes et sauvages comme les forêts dont ils sortaient, restèrent saisis d'étonnement en face des monumens que la civilisation romaine avait laissés; incapables de produire de pareilles choses, leur orgueil se révolta à l'idée que des hommes les avaient produites, et toute œuvre qui leur parut au-dessus de leurs forces, fut attribuée par eux à la complaisante coopération de l'ennemi des hommes, que ceux-ci avaient dû nécessairement payer au prix de leurs corps ou de leurs ames. De là toutes les légendes merveilleuses dont le moyen-âge hérita et qu'il a léguées à ses enfans.

Une lieue après le pont du Diable, et en descendant toujours la Reuss, on trouve un second pont jeté sur cette rivière, et à l'aide duquel on passe d'une rive à l'autre; il a été bâti à l'endroit même appelé *le Saut du Moine*. Ce nom vient de ce qu'un moine, qui avait enlevé une jeune fille et l'emportait entre ses bras, poursuivi par les deux frères dont les chevaux le gagnaient de vitesse, s'élança, sans quitter son fardeau, d'une rive à l'autre, au risque de se briser avec lui dans le précipice. Les frères de la jeune fille n'osèrent le suivre, et le moine resta maître de celle qu'il aimait. Le saut fait par cet autre Claude Frollo avait vingt-deux pieds de largeur, et l'abîme qu'il franchissait, cent vingt pieds de profondeur.

Un quart d'heure avant d'arriver à Altorf, nous aperçûmes, de l'autre côté de la rivière, le village d'Attingausen, et derrière le clocher de ce village, les ruines de la maison de Walter Furst, l'un des trois libérateurs de la Suisse. Nous venions d'abandonner la terre de la fable pour celle de l'histoire : désormais plus de légendes diaboliques ou de traditions monacales, mais une épopée tout entière, grande, belle et merveilleuse, accomplie par une nation, sans autre secours que celui de ses enfans, et dont nous lirons bientôt la première page à Bürglen, sur l'autel de la chapelle élevée à l'endroit même où naquit Guillaume Tell.

ALEX. DUMAS.



---

# L'ARÉTIN,

SA VIE ET SES OEUVRES.

---

## TROISIÈME PARTIE (1).

---

### Les lettres de l'Arétin.

Avez-vous intérêt à cacher votre ame, à conserver dans le monde et dans l'avenir le masque et le fard qui ont capté l'admiration vulgaire : gardez-vous bien de laisser un recueil de lettres. Fusent-elles sentencieuses et étourdissantes comme celles de Sénèque, académiques et palliatives comme celles de Cicéron, étourdies et causeuses comme celles de M<sup>me</sup> de Sévigné, épigrammatiques comme celles de Byron, elles trahiront toujours celui qui les écrit. La forme épistolaire est, comme la conversation, pleine de révélations involontaires, d'indiscrétions inévitables; il y a là des gestes, des signes, des affectations visibles, des circonlocutions dont on devine le but.

(1) Voyez les livraisons du 15 octobre et du 1<sup>er</sup> novembre.

Nous continuerons de chercher, dans les lettres de l'Arétin, et lui-même et son siècle tout entier.

Un grand écrivain vivait alors; belle ame platonique et malheureuse; intelligence harmonieuse et désolée; fleur toute poétique, dont l'encens s'exhalait douloureusement. Elle se flétrissait dans les cours, et son épanouissement maladif ne s'accomplissait qu'au prix de souffrances cruelles. C'était le Tasse. Il ignorait complètement le monde, et ne s'en approchait que pour s'y blesser et s'y meurtrir, pour heurter sa vanité susceptible contre les aspérités de la vie réelle, pour froisser sa fierté de poète contre les exigences des grands; quelquefois aussi une femme idolâtrée, dernier bourreau parmi tant de bourreaux, faisait jaillir les larmes de ces yeux desséchés, le sang de ces veines appauvries, et la déraison de cette tête si bien faite et si lumineuse. Gœthe est le seul homme qui ait compris ce caractère; Byron lui-même l'a travesti: pas un commentateur, pas un traducteur n'a su ce qu'était Torquato le platonicien, Torquato le fou, l'amant de Léonore. Le génie ne livre qu'à un génie de la même famille ses plus intimes secrets; l'étamine du palmier ne tombe que sur la fleur lointaine du palmier qui l'appelle (1).

Mais revenons au Tasse.

Ce poète, si absorbé par ses pensées intérieures et si peu capable de calculer sa conduite, disait hardiment tout ce qui traversait sa pensée: il le disait dans ses préfaces, dans ses vers, dans ses dialogues, dans ses dissertations: soit qu'il imaginât que la Jérusalem délivrée était un symbole chrétien, ou que Madonna Léonora l'avait regardé d'un œil plus caressant, ou qu'en chantant le baiser et le regard d'une maîtresse, il avait chanté la céleste flamme et la volupté des cieux. La dissonance entre lui et l'Arétin était si dure et si

(1) Les Allemands, qui comprennent ces choses, ont inventé un mot spécial pour désigner cette puissance magnétique, cette seconde vue, cette vive compréhension des siècles et des hommes, qui introduit Walter Scott dans le génie des temps passés, Gœthe dans l'ame de Tasse et dans celle du sculpteur Cellini. — Ecoutez, en d'autres pays, l'homme du monde et le critique: ils flétriront cette compréhension (l'une des plus rares formes du génie), d'un nom ridicule et absurde: — *érudition!* —

choquante, qu'à peine ose-t-on réunir ces deux noms effrayés de se rencontrer dans la même phrase. Le Tasse, c'est l'*ame*, tremblante et passionnée, ardente et palpitante, voilée des longs replis de ses angéliques ailes, ayant pour souffle des mélodies éthérées, pour vêtemens, des flots de lumière; l'*ame* venant à rencontrer dans l'espace cette autre créature de Dieu, le *corps*, la brute, l'existence animale, grossière, sensuelle, avec l'énergie de ses appétits et dans sa nudité effrénée : le *corps*, c'est l'Arétin.

Tasse dut s'étonner de la réputation qui donnait à l'Arétin un trône d'or et des coussins de pourpre, une apothéose et des esclaves. On vantait surtout les épîtres de ce grand littérateur de Venise. Tasse les trouva pétries d'affectation, de paroles creuses et vaines, de figures boursoufflées et absurdes, de mots arrogans et ridicules; il se courrouça de ce qu'un si mauvais style et de si folles pensées eussent fait école, de ce que plus de vingt écrivains se fussent jetés sur les traces d'un si misérable modèle. Il ne cacha pas son opinion; il écrivit et imprima que, de tous les épistolaires qui faisaient fortune en Italie, « pas un n'était digne d'imitation. » Il avait raison; voici deux siècles que nous pensons de même.

Mais l'Arétin ne fut pas de cet avis; il savait l'isolement du poète, que personne ne protégeait. On verra, dans les deux lettres suivantes, combien il était sûr de lui-même, quel profond sentiment de supériorité l'exaltait, quand du haut de sa gloire acquise, il écrasa ce pauvre *Tasse*, humble vassal qui avait offensé son seigneur :

## L'ARÉTIN AU MOLINO.

« J'ai écrit au Tasse, avec beaucoup de raison et sans colère, ce que je pense de la manière dont il nous traite. N'a-t-il pas dit, dans une de ses lettres, que nul écrivain épistolaire vivant n'est digne d'admiration : s'arrogeant ainsi avec un tacite orgueil, le titre de seul auteur épistolaire? Injure aux vivans et oubli des morts! N'est-ce donc rien que le Bembo, le Molza, le Castiglione, le Guidiccione, Jules Camillo, sans parler du Tolomeo, du Fortunio, du Caro, du Dotte et de tant d'autres? Et moi-même,

n'est-ce pas moi qui suis la source de ce grand nombre de productions épistolaires? Car le hasard veut que beaucoup de personnes m'imitent. Voici donc ce que j'ai répondu à cet homme :

L'ARÉTIN AU TASSE.

« Je suis plus votre frère par la bienveillance que vous n'êtes l'ami de mon honneur; et je ne croyais pas que ce fût vous qui dussiez faire passer sur la sérénité du ciel de mon ame ces nuages suivis ordinairement de tonnerre et d'éclairs. Il est certain qu'en estimant trop vos propres œuvres, et pas assez celles d'autrui, vous avez compromis votre jugement. Pourquoi avez-vous répandu, au moyen de la presse, l'indiscrète arrogance dont je me plains? Dans le style épistolaire, vous êtes mon imitateur et vous marchez derrière moi, *pièds nus!* Vous ne pouvez imiter ni la facilité de mes phrases ni l'éclat de mes métaphores. Ce sont choses qu'on voit mourir et languir dans vos pages, et qui naissent vigoureuses dans les miennes. Je conviens que vous avez quelque mérite, une certaine grace de style angélique et d'harmonie céleste qui résonne agréablement dans les hymnes, les odes et les épithalames. Mais toutes ces douceurs ne conviennent pas aux lettres, qui ont besoin d'invention et de relief, non de miniature et d'artifice. C'est la faute de votre goût, qui préfère le parfum des fleurs à la saveur des fruits.

« Ne savez-vous pas qui je suis, moi? ne savez-vous pas combien j'ai publié de lettres, que l'on a trouvées merveilleuses? Je ne m'amuserai pas à faire ici mon éloge, qui, après tout, ne serait qu'une vérité. Je ne vous dirai pas que les hommes de mérite devraient regarder le jour de ma naissance comme un jour à jamais mémorable : moi, qui, sans suivre et sans servir les cours, ai forcé tout ce qu'il y a de grand sur la terre, ducs, princes et monarques, à devenir les tributaires de mon talent! A travers le monde, la renommée n'est occupée que de moi. En Perse et dans l'Inde, mon portrait se trouve, et mon nom est estimé. Repentez-vous donc, mon pauvre Torquato Tasso, et cessez de vous élever au-dessus des étoiles en rabaisant des hommes tels que je suis. Je sais que vous êtes occupé à mettre des romans en vers (la *Jérusalem délivrée*);

mais ce n'est pas une raison pour mépriser vos maîtres. Souvenez-vous un peu des lettres imprudentes que vous adressâtes à ces deux personnes, (à Léonore et à sa sœur), qui n'ont pas daigné vous répondre. Enfin, je vous salue; et soyez bien sûr que, si beaucoup de personnes blâment votre manière d'écrire, ce n'est pas par envie; si quelques-uns la louent, c'est par charité. »

Voilà en quels termes l'Arétin écrivait au Tasse! un des hommes les plus vils de l'époque à l'un des plus grands.

Agrégé à plusieurs académies, fort honoré des princes auxquels il a soin d'inspirer une terreur salutaire, il a pour protecteurs principaux le cardinal de Ravenne, le capitaine Mucchio de Medici, Davila et Frédéric Montacuto, personnages influens du pays et de l'époque; le cardinal, contre lequel l'Arétin avait lancé beaucoup d'outrages, se chargea de marier une de ses sœurs, et lui fit épouser un gentilhomme nommé Orazio Soldato.

« Vous m'avez rendu (dit-il à ce prélat dans une lettre assez curieuse pour être rapportée) un service que deux papes m'avaient promis et qu'ils ne m'ont pas rendu, quoique je les aie bien traités. Vous avez marié ma sœur; aussi faut-il que je vous demande pardon de ce que ma langue et mes oreilles se sont laissées corrompre par la calomnie et l'ont répétée; la faute n'en est pas à moi, mais à ces discours qui vous attaquaient de toutes parts, et qui contraignaient l'intégrité des bons d'ajouter foi aux mensonges des méchans. La calomnie a versé sur vous tout son venin, monseigneur, parce que vous ne vous êtes pas conformé à l'hypocrisie et au pédantisme qui régnaient autour de vous. Et ne convient-il pas mieux, je vous le demande, à un homme de sens et de cœur, d'avoir maison et table ouverte, de s'entourer d'honnêtes voluptueux et de gens aimables, que de se couvrir du masque d'une modestie affectée, que de s'entourer de la peau du renard, que de prêcher l'humilité et la décence sans valoir mieux que les autres?

« N'écoutez donc pas ces hypocrites, pédans commentateurs de Sénèque, qui, après avoir passé leur vie à assassiner les morts, ne sont heureux que lorsqu'ils crucifient les vivans. Oui, monseigneur, c'est le pédantisme qui a empoisonné les Médicis; c'est

le pédantisme qui a tué le duc Alexandre ; c'est le pédantisme qui a fait tous les malheurs de ce monde ; c'est lui qui, par la bouche du pédant Luther, a provoqué l'hérésie, et l'a armée contre notre sainte foi. »

Il continue ainsi, avouant qu'il a menti lorsqu'il a dit des injures au cardinal, qu'il a menti lorsqu'il a prétendu que le cardinal était un homme sans foi et sans honneur, qu'il a menti toute sa vie. On ne peut trop admirer cette facilité à se dédire et à se contredire, cette admirable souplesse de mouvemens, cette sublime versatilité prête à tout. Chez lui, l'outrage est toujours à côté de la flatterie, l'injure est toujours attachée à l'éloge ; s'il vous a appelé monstre, scélérat et infâme, c'est une raison pour que demain il vous nomme sublime, héros, et plus vertueux que Socrate. Au milieu de toute cette diplomatie effrontée, on le voit se raccommoier, par l'entremise du doge Gritti, avec le souverain pontife ; il se confond en excuses, en protestations et en promesses qui ne lui coûtent rien ; il n'a pas la moindre peine à avouer qu'il a été audacieux menteur et calomniateur imprudent. L'évêque de Vasone, majordome du pape, lui fait donner, en réponse à cette lettre, un bref honorifique qui lui confiait la dignité de chevalier ; la réplique de l'Arétin est encore curieuse :

« Jamais on ne vit, dit-il, collier plus beau ni plus riche que celui, monseigneur, dont vous venez de me faire cadeau ; il est si bien travaillé et d'un si grand prix, qu'il faut ou que je m'abstienne de le porter, ou que je le cache à ceux qui en portent et à ceux qui en font ; tous ils seraient jaloux de moi. Quant à m'en priver, c'est ce que je ne ferai jamais. D'abord, il me vient de l'un des hommes que j'estime le plus ; et ensuite il est d'une forme et d'une originalité ravissantes. J'accepte donc la chaîne ; quant au titre de Chevalier que vous m'offrez, je ne puis l'accepter ; j'ai dit dans une de mes Comédies « qu'un chevalier sans fortune ressemble à un mur que nul avertissement ne protège contre les outrages des passans (1). »

« Laissez cette dignité ou cette vanité à quelque pauvre fat, qu'un tel titre gonfle et enorgueillisse ; pour moi, peu m'importe, je me

(1) Un muro senza croci, scompisciato da ognuno.

contente de ce que je suis, j'ai tout ce que je veux, et ma situation serait charmante si j'avais assez d'argent pour me maintenir honorablement. »

Le pauvre homme ! Son revenu, dès cette époque, équivalait à quarante mille francs de notre monnaie.

Il est vrai qu'il dépensait énormément. « Vous me prenez (écrit-il à Davila) pour un homme bien opulent. J'avoue que je mène un train magnifique; on voit jusqu'à vingt-deux femmes chez moi et quelquefois avec leurs petits enfans à la mamelle. Tout cela vient manger les fruits de ma pauvre écritoire; et Titien jure que, si quelque chose l'étonne au monde, c'est de me voir résister si long-temps à une existence qui aurait fait sauter la caisse la mieux garnie. Après tout, je ne dois un sou à personne; ma maison est toujours la même. Pourquoi, me dites-vous, vous qui n'avez pas de patrimoine, faites-vous des dépenses si exagérées? — C'est que je loge dans mon corps une ame royale, et que ces ames-là ne connaissent pas de frein quand il s'agit de magnificence. — J'espère bien que je vais tirer du grand Charles-Quint la dot qu'il a promise à ma fille Austria; et tant qu'il plaira aux princes de jeter des milliers d'écus dans ma cassette, ce sera plaisir pour moi de les dépenser en prince. »

La lettre suivante l'explique mieux encore :

« Le capitaine Jean Tiepoli (écrit-il à un gentilhomme) m'avait envoyé un excellent lièvre, que je mangeais hier avec mes amis, et dont les louanges allaient *cæli cælorum*, lorsque vos perdrix, portées par un de vos estafiers, nous sont arrivées. Aussitôt prises, aussitôt rôties; j'ai quitté mon hymne en faveur des lièvres et me suis mis à chanter les louanges des volatiles. Mon bon ami Titien, donnant un coup d'œil à ces savoureuses bêtes, et un autre coup d'œil à la neige qui tombait au dehors à grands flocons, se mit à chanter en duo avec moi le *Magnificat* que j'avais commencé. Un peu de poivre et deux feuilles de laurier ont suffi pour les accommoder et faire un excellent ragoût. Non, jamais les cardinaux de Rome, dans leurs plus belles orgies, n'ont mangé avec plus grand plaisir leurs bec-figues et leurs ortolans. Je les ai vus du temps de Léon X, ces chers cardinaux du bon Dieu ! Oh ! comme

leurs ames cuisinières remplissaient voluptueusement leurs gros corps (*corpacci*).

« C'étaient des fous, dites-vous? Heureux les fous qui, dans leur folie, sont agréables à eux-mêmes et aux autres. Voyez ce fameux pape. On ne saurait dire s'il attachait plus de prix au talent des doctes ou aux quolibets des bouffons, tant il leur partageait également ses faveurs, tant il les exaltait tour à tour. Si l'on me demandait lequel des deux j'aimerais le mieux être, Virgile ou l'Archipoète (1), je n'hésiterais pas à répondre : « Le dernier des deux. » — Oui, messire, et sans scrupule; l'Archipoète, en buvant l'eau chaude que lui administrait Léon X, gagnait plus que ce pauvre Virgile Maron n'aurait gagné en composant pour lui deux mille Énéides et un million de Géorgiques. Souvenez-vous bien, messire, que les grands seigneurs de ce monde préfèrent les bons buveurs aux bons versificateurs. »

Ses lettres aux artistes me plaisent. Le gourmand, l'effronté se rachète de temps à autre par l'amour de l'art et de l'artiste. Il écrit à Michel-Ange :

#### AU GRAND M. A. BUONAROTTI.

« J'ai soupiré de me sentir si petit et de vous savoir si grand; j'ai soupiré de ne pas avoir ce vase d'émeraude dans lequel Alexandre déposa les œuvres d'Homère, quand j'ai reçu votre digne lettre; et, n'ayant pas de place plus noble, je l'ai ployée solennellement (*con cerimonia*) dans le privilège que m'a concédé la souveraine bonté du grand Charles-Quint. Je les conserve l'une et l'autre dans une des coupes d'or que m'a données la courtoisie du grand Antoine de Leve... Certainement, vous êtes une personne divine; etc. ... » (20 janvier 1558.)

Et il ne lui demande rien, qu'un de ses croquis *pour en jouir pendant sa vie et l'emporter avec lui dans la tombe*. (*Acciòchè in vita me lo goda, ed in morte lo porti con esso meco nel sepolcro!*)

Bravo, Pierre! c'est quelque chose d'honnête, et Shakspeare a

(1) Bouffon en titre de Léon X.



raison de dire qu'il n'y a pas d'ame si infecte où quelque rayon pur ne vienne briller.

Avec tous les artistes il ne prend pas le même ton : voici une insolente lettre , adressée par lui à un sculpteur célèbre , fort habile , mais détesté de son temps :

AU SCULPTEUR BACCIO BANDINELLI.

« Cher cavalier, je sais qu'il n'est pas d'une ame magnanime de se rappeler les bons offices qu'on a pu recevoir ; mais, moi, je prends plaisir à vous écrire, afin de vous remettre en mémoire les services de diverse nature que je vous ai rendus à Rome, tant sous le pontificat de Léon X que sous celui de Clément VII. Je suis presque aussi heureux de vous écrire ainsi, que je pourrais l'être de vous trouver reconnaissant. Si la conscience vous mord tant soit peu , vous m'enverrez au moins quatre ou cinq belles esquisses pour me témoigner votre gratitude ; mais je connais votre cœur, il est ingrat : et la bêtise, qui me ferait espérer de vous ce témoignage d'amitié, serait aussi niaise que la présomption qui vous fait croire que vous égalerez jamais le grand Michel-Ange, etc. »

Ses lettres au Titien ne sont ni respectueuses, ni arrogantes ; nous recommandons la suivante à toute l'attention des artistes :

AU TITIEN.

« Seigneur, mon bon compère, en dépit de mes excellentes habitudes, j'ai diné seul aujourd'hui ; ou, pour mieux dire, j'ai diné en compagnie de cette fièvre quarte qui me sert d'éternelle escorte, et qui ne me permet plus de goûter la saveur d'aucun mets. Vous me voyez donc, me levant de table, rassasié d'ennui et de désespoir, et sans avoir presque rien touché. Je croise les bras, je les pose sur la corniche de ma fenêtre. La poitrine et le corps presque en dehors, je regarde. Un beau spectacle, cher compère !

« Des nacelles sans nombre, chargées d'étrangers et de Vénitiens, voguent sur le grand canal ; lui, dont l'aspect réjouit tous ceux qui le

sillonment, semble se réjouir à son tour de porter une foule inaccoutumée. Voici deux gondoles qui joûtent; puis d'autres barques dirigées par des *barcarols* célèbres, qui se mettent à lutter de vitesse; puis une foule de peuple, qui, pour s'amuser du combat, s'arrête sur le pont du Rialto, se presse sur la rive des Camerlingues, s'entasse sur la Pescaria, s'échelonne sur le *traghetto* de Sainte-Sophie et sur les degrés de la Casa di Mosè. On applaudit, on s'écrie; chacun, en allant à ses affaires, jette un coup d'œil et donne un battement de mains. Moi, que ma fièvre tourmente et fatigue, je lève les yeux au ciel!

« Depuis le jour où Dieu l'a créé, jamais il ne fut orné de si belles ombres et de si belles lumières! Un ciel à faire envie aux artistes, à ceux qui te portent envie, compère! Les maisons, les maisons de pierre semblent palais de féerie; ici la clarté respendit pure et vive; plus loin elle devient vague et éteinte. Sous l'ombre errante des nuages, chargés de vapeurs denses, les édifices prennent mille apparences merveilleuses; à droite, un palais se perd tout entier et se noie dans une teinte d'ébène obscur; à gauche, les marbres rayonnent et étincellent comme si le foyer solaire avait quitté le firmament; dans le fond, un vermillon plus doux colore les toitures! O miraculeux coups de pinceau! ô nature! maîtresse des maîtres! Comme les palais se découpent, ici sous un ciel d'azur, mêlé d'une teinte émeraude; là sur un horizon émeraude coloré d'une nuance d'azur! Quels clairs-obscurs! quelles ombres transparentes! quelles saillies puissantes! quelles teintes sombres! Je sais que votre pinceau, Titien, est le rival de la nature et son fils bien-aimé; aussi m'écriai-je par trois fois : Titien! Titien! où êtes-vous. »

Cette lettre, si belle de coloris, mérite qu'on s'y arrête. L'Arétin a compris Venise pittoresque, la Venise de Paul Véronèse. Cette inspiration de la couleur, ce sentiment du clair-obscur et de la perspective, cette partie magique de l'art, qui brillent d'un si large éclat dans l'école vénitienne, n'ont jamais été, ne seront jamais mieux expliqués.

L'Arétin a quitté l'emphase, il est malade; la fièvre le force de se lever de table; il a sa robe de chambre et ses pantoufles; il se met à la fenêtre; il regarde, il voit naïvement; il prête l'oreille à son émotion, il écoute sa pensée; chose bien rare, ô mes amis, quand

on se fait une vie d'intrigues et d'orages, d'aumônes et d'ivresse, de mensonge et d'adulation ! Dans ce moment de repos physique et forcé, de solitude malade, les facultés réelles de l'Arétin se développent ; il voit Venise comme Byron l'a vue plus tard ; un éclair du génie qui anime les grands peintres le frappe. Il écrit, sous l'empire de cette sensation si vive et si vraie, la lettre que nous avons rapportée, et qui en dit plus sur le talent des artistes vénitiens que vingt volumes de commentaires.

Il y a, parmi les peintres, trois rois de la couleur : Rembrandt, le magicien de l'ombre et des ténèbres ; Titien, le coloriste idéal ; Rubens, le coloriste éclatant. L'un éblouit, c'est le Flamand Rubens ; l'autre échauffe sa toile, c'est le Vénitien ; le dernier effraie, c'est le Hollandais. Qui a jamais, comme ce dernier, peuplé l'obscurité palpable de figures vivantes ? Né dans ce moulin dont une ouverture étroite éclairait l'ombre mystérieuse, cet homme a passé toute sa vie à reproduire les premiers prestiges qui l'avaient frappé : ombres mêlées de lumière ; auréoles lointaines ; jets de feu dans une caverne obscure. Vous regardez ; le canevas vous semble noir et confus ; vous regardez encore, un personnage, puis un second, puis un troisième, se détachent peu à peu ; ils s'avancent, ils jaillissent, ils se pressent, ils prennent une forme, une couleur, une physionomie ; les pierreries qui couvrent leurs vêtements, étincellent déjà ; vous distinguez les plis de leurs turbans, les rides de leurs vieux visages, la pâleur de leurs fronts chauves, la blancheur de leurs tempes dégarnies par l'avarice, la science ou le poids des ans. Quoi ! toute cette population caractéristique vient d'éclorre sous nos yeux ! Ces images, est-ce notre esprit qui les crée ? est-ce le peintre qui les a tracées ? Est-ce la magie qui les évoque ?

Quant à Rubens, le plein midi, le soleil à son zénith éclairent ses lumineuses toiles ; le plus splendide des peintres, l'idéal lui manque, son imagination est terrestre. D'un pinceau éclatant et brutal, il verse à flots pressés la vie, mais la vie matérielle et physique ; ses nymphes du ciel et des eaux sont des mortelles douées de sens plus ardents, de désirs plus intenses, d'une énergie plus passionnée, d'une beauté plus matérielle ; ses bacchantes sont l'apothéose de l'ardeur physique. Titien, fils de l'Italie,

habitant de Venise, a bien plus de délicatesse et d'art ; il procède d'après les mêmes principes ; il veut émouvoir les mêmes passions : voluptueux comme Rubens, chez lui la Volupté est ennoblie.

Dans les lettres de l'Arétin au Titien, on trouve un ton de respect et de sincérité singulière ; le Titien réalisait l'idéal pittoresque que son ami avait conçu. Admirable peintre en effet, qui a compris la nature sous son aspect le plus magique, le plus extérieur, le plus brillant. — Comme Rubens, il a peint de la chair et du sang : doué comme lui d'une tête poétique, du sentiment le plus vif de la couleur ; amoureux comme lui du plaisir et de la gloire. Tous deux furent magnifiques dans leurs goûts, gentilshommes accomplis et dévoués à cette volupté élégante à laquelle ils consacrèrent leurs pinceaux. Mais Rubens était né en Flandre ; Titien vivait à Venise. Ici, lourdeur de forme, fécondité d'imagination, je ne sais quoi de fort et de pesant, mêlé à la miraculeuse richesse de la couleur : là, une délicatesse de ton et de touche, un choix de physionomies et d'attitudes, une grandeur et une verve italiennes qui rappellent vivement le ciel de Venise et les jeux d'ombres et de lumière dont la Ville de la Mer est le théâtre.

Oui, pour le sensualiste Arétin, pour cet homme doué du tact pittoresque, mais enfermé dans le cercle des jouissances et des idées physiques, Titien devait être le symbole et le type du grand artiste. L'amitié vouée par l'écrivain au peintre n'est donc pas une amitié, c'est un culte. Il le ménage toujours, alors même que leur intimité subissait la loi de toutes liaisons humaines et se trouvait obscurcie de quelques nuages. Titien blâmait l'impudence de sa vie. Dans les lettres qui ont rapport à ces momens de refroidissement, l'Arétin quitte son ton d'insolence. Il craint d'offenser et de s'aliéner le seul homme au monde dont l'intimité l'honore. Il y a lutte entre son arrogance accoutumée et sa secrète vénération pour l'artiste.

« Vous me dites, compère, lui écrit-il, que mes servantes (les Arétines) se moquent de moi, qui les traite plutôt comme mes propres filles que comme des domestiques. Loin de m'en indigner, j'en ris. Je suis comme Philippe, père d'Alexandre-le-Grand, qui, au milieu de ses triomphes, demandait aux dieux quelques humiliations. Moi, que les princes craignent, peu m'importe que les ser-

vantes ne m'estiment pas. Laissez donc aller les choses comme elles vont ! Tout cela me convient parfaitement ! Adieu, mon cher frère. »

Si l'on excepte ces épîtres familières adressées aux artistes et aux courtisanes, on rencontre dans les six volumes de sa correspondance, peu de lettres qui renferment des sentimens réels. Ce ne sont que mots hyperboliques et sonores, enfilés comme des perles fausses. Quand il se met en colère, ou quand il est artiste ou voluptueux, alors seulement le style redevient fort et vrai. Italien du xvi<sup>e</sup> siècle, Arétin s'explique, ainsi que ses succès, par la colère, la volupté et le sentiment de l'art. Sa reconnaissance et sa sensibilité sont quelquefois aussi bizarres que ses mauvaises mœurs sont impudentes. Il reçoit de l'évêque de Nice des souliers de velours bleu brochés d'or, qu'une de ses maîtresses doit porter. Il répond à l'évêque :

« Les souliers bleu-turquin, brochés d'or, que j'ai reçus avec votre lettre, m'ont fait autant pleurer qu'ils m'ont fait de plaisir. La jeune fille qui devait s'en parer ce matin a reçu l'extrême-onction, et je ne puis vous écrire davantage, tant je suis ému. »  
(Venise, 4 mai 1558.)

Malgré ces bons rapports avec les évêques, il drapait cruellement les gens de l'église; lisez la lettre suivante, et dites si les philosophes du xviii<sup>e</sup> siècle, si Lamétrie, Diderot, le marquis d'Argens, ont jamais écrit de diatribe plus amère contre l'église :

« O les gens d'église, les gens d'église (dit l'Arétin à Macassola), combien leur vie est adroite et habile ! croyez-vous qu'ils ne s'éloignent du monde que pour se rapprocher du ciel ? Leur esprit est paisible, leur chair est triomphante. Ces petits dieux, ces saints que le vulgaire adore, s'arrangent pour ne sentir ni le froid de l'hiver, ni la chaleur de l'été, ni le jeûne du carême. Le malheur des autres leur fait grand pitié, disent-ils ; et l'on se paie de ces paroles. Que leur importe la souffrance d'autrui ? ce sont eux qui savent quand il faut manger le macaroni et quand le gigot est cuit à point ; eux qui connaissent la nature et le fumet des vins blancs, rouges, clairets, vermeils et mousseux. Gourmets incomparables, qui ne se tromperont jamais en fait de poisson ; il n'y a pas un volatile, pas une pièce de gibier,

dont ces messieurs n'aient doctement étudié la saveur; pas un bon morceau qui n'ait trouvé place dans leur cuisine; et cependant le peuple croit à leur sainteté, les adore, les révère, eux qui ne donneraient pas un verre d'eau pour secourir cent hommes mourans; ils se maintiennent en grade, ils grandissent en honneurs, ils s'élèvent en richesse et font la nique à tous ceux qui, comme vous et moi, ont percé à jour leur fourberie. — Adieu, mon frère, c'est un bonheur après tout de ne pas leur ressembler. »

Pour stimuler la munificence des chrétiens, il les menace de se réfugier à Constantinople et de s'y faire musulman. Lisez son hypocrite lettre au cardinal de Trente :

« Le voilà, ce pauvre Arétin, ce malheureux vieillard, qui n'est connu de par le monde que pour avoir dit la vérité sans crainte, et qui s'en va en Turquie chercher du pain. Il quitte les princes chrétiens, qui prodiguent leurs trésors aux adulateurs, aux parasites, aux hypocrites, aux fourbes, aux voleurs; pour ces sortes de gens les mains sérénissimes sont toujours ouvertes. Oui, j'irai à Constantinople, monseigneur, j'irai sous votre permission; et pendant que les misérables tireront vanité des richesses que leurs vices leur ont values, je montrerai, moi, les blessures que m'ont values ma vertu et mes talens. Les Ottomans, qui ne sont que des bêtes féroces, auront pitié de ce spectacle qui ne touche pas les seigneurs de la chrétienté. Pour moi, soyez sûr, grand cardinal, que j'irai prêcher votre gloire et votre magnificence à travers l'Orient. Ce que je regrette en faisant divorce, et peut-être pour toujours, avec l'Italie ingrate envers moi, c'est de ne pas vous laisser un assez éclatant témoignage de mon adoration.

« Quant aux cent écus que vous me promettez, ma pauvre vieille en a bien besoin. »

Le même mépris de toutes les religions, le même amour des voluptés se montre encore plus à nu dans une lettre adressée à un de ses compagnons de débauche.

« Ma foi, mon cher, que les princes et les peuples fassent comme ils voudront; ils savent que je me ris de leur grandeur et de leur blâme, et que je suis parti sans dire un mot à l'empereur Charles-Quint, de peur qu'il ne lui prît envie de m'emmener avec lui. Peut-être, si j'avais tout ce qu'il me faut de pain et de viande,

irais-je poser mon escabeau dans la mosquée des Turcs ou dans la synagogue des Juifs.

« Mais, après tout, ne nous plaignons pas. Venise est une assez bonne ville, sur ma parole; revenez-y bien vite. Ici la vie est galante, frère; ici les femmes sont jolies. Mauvais sujet, revenez donc vite! Cher ami, sensuel que vous êtes, il me semble que je vous vois sur le grand canal; vous voilà sur le quai; le marbre de mon escalier retentit sous vos pas, et mes Arétines vous reçoivent. Venez vite, frère, et jouissons de la vie. »

Le même ami, le capitaine Rangone, lui reproche de faire trop de dépenses :

« Assurément, mon cher, lui répond-il, des vingt-cinq mille écus que j'ai tout récemment tirés des entrailles des princes, par l'alchimie de ma plume, il n'y en a pas un que je n'aie jeté au vent, comme vous le dites. Eh bien! que faire donc à cela? si je suis né pour vivre ainsi, qui m'empêchera de vivre ainsi? »

Récapitulons en effet ses revenus : une pension de *deux cents écus* de l'empereur Charles-Quint, une de *cent écus* du marquis du Guast, une autre de *cent écus* du duc d'Urbin, qui bientôt la doubla, une de *cent écus* de Louis Gritti; une autre de même somme du prince de Salerne, une de *cent vingt écus* de Baldovino di Monte; *six cent vingt écus*. Antoine de Lève le supplia de vouloir bien lui fixer le taux de la pension qu'il accepterait. En 1541, il jouissait de huit cents écus de pension annuelle. L'année suivante il compta dix-huit cents écus de gratification, et dans le cours de dix-huit ans, il en reçut vingt-cinq mille de divers princes et seigneurs. *Scipion Ammirato* et *le Gaddi* affirment que pendant le cours de sa vie, plus de soixante-dix mille écus passèrent entre les mains de l'Arétin; somme énorme, et qui, rapportée à la valeur actuelle de notre monnaie, dépasserait un million. « Jamais, dit l'Ammirato, je n'ai vu vieillard orné de vêtemens plus splendides, et de plus riches habits; ce n'étaient qu'étoffes d'or et de soie. »

Ses vices n'étaient pas les seules issues par lesquelles s'écoulaient tant de richesses; j'ai parlé de sa prodigalité et de sa munificence; Titien, le Doni, Marcolini s'étonnent souvent, dans leurs lettres et dans leurs mémoires, de sa brillante et fastueuse hospitalité. Il ne

fait que se rendre justice à lui-même quand il dit : — « Tout le monde court à moi, comme si j'étais trésorier du roi. Qu'une pauvre fille accouche, je paie la sage-femme; qu'un gentilhomme débauché soit jeté en prison, c'est mon argent qui le rachette; soldats ruinés, gendarmes cassés aux gages, débiteurs insolubles, voyageurs embarrassés, tous ont recours à mes largesses. Ma maison est un hôpital pour toutes les maladies; mon médecin est le médecin de la ville entière. Voici bientôt dix-huit années que j'ai ouvert une hôtellerie gratuite à tous les chevaliers errans (1). »

Cherchez dans son recueil épistolaire la liste presque innombrable et qui fatiguerait assurément le lecteur, des présens qu'il reçut, non-seulement des princes d'Europe, mais du corsaire Barberousse et du sultan Soliman. Don Lopez di Soria lui passa au cou une chaîne d'or au nom de l'impératrice. Charles-Quint, à son retour d'Afrique, lui en fit remettre une autre qui valait cent écus. « Voilà, s'écria-t-il, un petit cadeau pour une si grande folie. » Le roi François I<sup>er</sup> se montra plus spirituel que ses confrères; en satisfaisant l'avidité du brigand littéraire, il trouva moyen de se moquer de lui. Il fit fabriquer une belle chaîne d'or, toute composée de langues enchaînées, et vermillées à la pointe comme si elles eussent été trempées dans le venin ou dans le sang. Collier bizarre, qu'il envoya à l'Arétin, avec cet exergue significatif : *lingua ejus loquetur mendacium*. « Sa langue dira le mensonge. » L'Arétin répondit à cette heureuse épigramme dorée, par une lettre de remerciemens.

De cette vie, symbole de l'Italie perdue, il nous reste bien peu de chose à raconter. Nous avons saisi au passage tous les traits qui la caractérisent et qui la burinent. On est entré dans les goûts et dans les pensées de l'Arétin; on est devenu l'hôte de son ame; on a su ce qui lui restait de conscience et de passion, et ce côté moins impur de sa pensée qui lui faisait trouver du charme dans la contemplation de l'art, dans l'amitié de l'artiste, et cette autre rédemption de ses lubricités, qui le punissait d'avoir enseigné le vice et

(1) Tom. II, p. 257.



prêché la volupté brutale , en lui infligeant un amour incurable et malheureux (1). C'en est assez. Cette vie, qui nous amusait d'abord, laisserait notre patience, si nous la poursuivions obstinément dans tous ses détails. Irons-nous chercher dans les lettres de notre ami toute l'histoire de la gastronomie au xvi<sup>e</sup> siècle? Ce serait fatigant. Le suivrons-nous dans toutes les tavernes de Venise? Compterons-nous tous les écus, toutes les toques et tous les manteaux dont il fut gratifié? Répéterons-nous ses conseils de folie adressés aux jeunes gens, ses conseils de mauvais lieu adressés à certaines dames? Vraiment ce n'est pas la peine.

Les seules aventures que j'aie négligées sont celles qui se trouvent dans tous les *Ana* et tous les dictionnaires; les faits que j'ai notés avec soin sont ceux qui éclairent à l'improviste son temps, son pays et la spécialité de son humeur. Il a eu deux secrétaires, *Nicolo Francò* et *Venieri*, tous deux rivaux de ce digne maître, et qui sont devenus ses ennemis. L'empereur Charles-Quint a chevauché avec lui pendant près d'une demi-lieue, écoutant d'une oreille trop complaisante, pour un grand monarque, les adulations en vers de son pensionnaire. *Pietro Strozzi*, qu'il s'était permis de nommer dans un sonnet, le menaça de son poignard, si jamais il s'avisait de prononcer son nom. L'ambassadeur d'Angleterre, *sir Sigismond Havell*, se contenta de lui donner des coups de bâton; il se plaignit, et finit par louer Dieu qui lui accordait, disait-il, la faculté de pardonner les injures. On le rosse dans la rue; on le joue sur le théâtre; on lui envoie des couronnes; les seigneurs baptisent leurs enfans sous le nom d'*Arétino*; enfin Jules III le nomme chevalier de Saint-Pierre; le duc de Parme sollicite pour lui la barrette; il va à Rome dans l'espoir de l'obtenir; le pontife le baise au front; — l'Arétin s'aperçoit que ce baiser pontifical sera son unique récompense, et retourne à Venise, où il se vante (ce trait est de caractère) d'avoir refusé la barrette.

Vous trouverez tout cela dans Bayle, dans Mazzuchelli, et dans Giuguené: vous y trouverez aussi la vieille scène du Tintoret et de l'Arétin, qui avait offensé le peintre, et à qui ce dernier demanda la permission de faire son portrait. Une fois enfermés dans

(1) Voyez la seconde partie de l'Arétin.

la même chambre, Tintoret tire deux pistolets de sa ceinture, prend avec un des pistolets la mesure de l'Arétin, et lui dit : « Vous avez, de haut, deux de mes pistolets et demi (1). » A quoi bon reproduire cette éternelle pâture des anecdotiers? Les anecdotes elles-mêmes sont-elles bien certaines? Pierre d'Arezzo appartenait à l'Europe, et faisait le sujet de toutes les conversations. On aura brodé artistement une existence déjà si singulière. Le genre de mort qu'on lui attribue, et les épitaphes qu'il composa, dit-on, pour son propre tombeau, sont également problématiques. Il se tua, selon la chronique, en se renversant en arrière sur une chaise à force de rire : on venait de lui apprendre qu'une de ses sœurs menait dans Arezzo une vie toute semblable à celle de son frère, et qu'elle venait de commettre *infamas obscenitates*. Antoine Lorenzini, le seul auteur qui rapporte ce fait, n'en parle que comme d'une tradition populaire très vague et qu'il ne peut affirmer. Ce qui paraît certain, c'est qu'il mourut couvert de gloire et de honte, à soixante-cinq ans, vers la fin de l'année 1537; qu'on l'ensevelit dans l'église de Saint-Luc, et qu'en réparant l'église dont le pavé fut exhaussé de plusieurs pieds, on recouvrit sa sépulture, aujourd'hui cachée à tous les yeux.

Quand le bruit se fut répandu que l'Arétin avait cessé de vivre, personne ne voulut croire qu'il fût mort de mort naturelle. Ce fut long-temps une opinion générale qu'il avait été pendu à Venise. En 1585, vingt-huit ans après, Michel de Lhopital donnait ce fait pour certain. « Il y a peu de temps, dit-il dans des vers latins fort élégans, que l'Arétin s'était renfermé dans les murs de Venise; de là, comme du sommet d'une tour inexpugnable, il criblait les rois de l'Europe de ses flèches aigües et les fouettait de sa langue redoutable. On l'apaisait par des présens : les cadeaux des rois lui arrivaient de toutes parts. Voilà ce que peut la cupidité d'un poète; et cependant rien ne l'a protégé; ni la tutelle de cette noble ville qui règne sur les mers ioniennes, ni le réseau lointain des lagunes qui l'environnait; il a fallu payer au monde offensé

(1) Vite del Zilioli.

les peines de ses crimes, et recevoir des mains du bourreau un châtiment trop mérité (1).

Lui mort, ce fut une vraie pluie d'épithètes latines, françaises, italiennes, dont on cherchera, si l'on veut, quelques-unes des plus remarquables, dans la note ci-jointe (2), et où l'on trouvera la même pensée épigrammatique, tournée, retournée et modifiée dans tous les sens. La grande auréole de sa gloire disparut presque aussitôt après sa mort. Les intelligences supérieures le renièrent pour modèle. *Michel Montaigne*, vers 1586, s'étonnait de la *divinité* qu'on lui avait conférée, ou plutôt de celle dont il s'était affublé lui-même en face de son siècle complaisant.

#### L'Arétin considéré comme écrivain.

Après tout, cet homme si déconsidéré, si loué, si oublié, mérite attention. Il se classe à part. Sa nature n'était ni élevée, ni

(1) Nuper Aretinus Venetæ se clauserat urbis  
Mœnibus; undè velut celsa sublimis in arce  
Omnes Europæ reges figebat, acutis  
Incessens jaculis, et diræ verbere linguæ.  
Atque illum missis omni regione tyranni  
Placabant donis : tantum mala vatis avari  
Linguæ potest : at ei claræ tutela nec urbis  
Profuit, Ionio longe regnantis in alto.  
Non circumfusæ miserum texere paludes  
Quin meritas læso pœnas exsolveret orbi  
Terrarum, dignum vel haberet carmine funem.

(2) Condit Aretini cineres lapis iste sepultus,  
Mortales atro qui sale perfricuit.  
Intactus deus est illic, causamque rogatus,  
Hanc dedit : Ille, inquit, non mihi notus erat.

Qui giace l'Arétin poeta toscò,  
Che disse mal d'ognun, fuor che di dio,  
Scusandosi col dir, non lo conosco.

Qui giace l'Arétin, amaro toscò  
Del Seme uman, la cui lingua trafisse

grande, ni noble, ni profonde, ni distinguée, ni élégante, ni vaste, ni créatrice; elle était spéciale. C'était un moule bizarre, et voilà tout; une nature brutale, commune, énergique; sans choix et sans goût, mais ardente; pleine de ce feu grossier qui entête comme la tourbe et qui donne la nausée; un esprit inventif, mais à faux, riche en mauvaises créations de mots hardis, en inutiles nouveautés d'images perdues, et en témérités dissonnantes de langage; prodigue de sel comique sans philosophie et de métaphores échevelées sans poésie. Tout cela se serait-il épuré dans une vie moins fangeuse, moins tumultueuse, moins oppressée par les vices naturels et les vices acquis? On peut le croire.

E vivi e morti : d'Iddio mal non disse  
E si scusò col dir : Io non conosco.

Qui giace estinto quell'amaro toscò  
Che ogn'uom vivendo col mal dir trafisse,  
Vero è, chè mal di Dio giammai non disse,  
Che si scuso dicendo, Io non conosco.

Hic jace! ille canis qui pessimus ivit in omnes,  
Dempto uno, quem non noverat ille Deo.  
Primorum mastix molli hac requiesco sub urna,  
Viventi cui mens irrequieta fuit.  
Nulli ego mortali, superis si forte peperi,  
Ignoti superi forte fuere mihi.

Le temps par qui tout se consume  
Sous cette pierre a mis le corps  
De l'Arétin de qui la plume  
Blessa les vivans et les morts.  
Son encre noircit la mémoire  
Des monarques de qui la gloire  
Est vivante après le trépas :  
Et s'il n'a pas contre Dieu même  
Vomi quelque horrible blasphème,  
C'est qu'il ne le connoissoit pas.

Finger non so benchè mentito et finto  
Sia in questa tela il mio vivace aspetto.  
Sforza, e flagel de' Precipi son detto

Pierre d'Arezzo, par ses écrits publiés à Venise, sous la tutelle de la corruption générale, a donné le branle à cette nouvelle littérature, dont son pays a été infesté après lui. Le Seicentisme date de l'Arétin. Ce ne fut plus la parole grave et nue de Machiavel, la parole de l'homme d'état, ni la fluidité cicéronienne de Bembo. On commença, d'après son exemple, à personnifier tout. On a blâmé les Marini, les Achillini : ils ne sont que ses copistes. Pourquoi s'étonner si l'Achillini fait « suer les métaux » et montre un soufflet « agité par le mouvement de la fièvre? » Pourquoi reprocher à Marini ses concetti remplis d'affectations et d'hyperboles? L'Arétin n'avait-il pas été admiré, lorsque sa plume, courant au hasard, prêtait des visères à l'avenir, un canal à la mansuétude, des yeux à un rocher

Perchè altrui scopro il ver chiaro e distinto.  
 Spesso intagliato fui, più che dipinto  
 Più da Scarpel, chè da penel soggetto.  
 Lineato ho di piaghe il viso e il petto;  
 Sangue è il colore ond' io vo sparso e tinto,  
 Ho diabolico Stil, titol Divino,  
 Punge, e saetta ciascun mio Poema  
 Spada di Momo, e fulmìn di Pasquino  
 Della mia penna al moto il vizio trema.  
 Ferite, o Grandi il corpo all'Arétino  
 Perchè viva la Lingua il modo tema.

Questo è il sepolcro di quel sozzo cane,  
 Che lacero le fama delle genti,  
 Qui giaccion l'ossa e giacciono i denti,  
 Onde la schiuma e toscò ancor rimane.  
 Or son sicure l'anime Cristiane,  
 Ch' egli e laggioso fra gli spirti ardenti;  
 Sì sbracchin di piacere gli elementi  
 E suonino di gioja le campane.  
 Spargan con piena man rose e viole  
 E danzin sull' avel letizia e pace,  
 Or che gito è sotterra il lor rivale;  
 E sovra il sasso rio queste parole  
 Scolpite sien : qui l'Arétino giace  
 Figlio della discordia, e del dir male

et un *pourpoint* à la générosité? « Dans mes poésies, dit-il (1), vous verrez s'étendre à nu les fibres secrètes de mes intentions ; se redresser les muscles de mes idées, et se dessiner le profil de mes prédilections. » Avant lui, personne n'avait écrit de cette façon ; c'est la source première des *précieuses ridicules*. Cette nouveauté ne fut pas sans éclat ; la rapidité phénoménale de l'écrivain, un certain entraînement de style qu'il possède toujours ; une certaine chaleur de narration dont nous avons donné des exemples, achevèrent la révolution : car il fit révolution. On remplirait un dictionnaire de ses hypotyposes hardies et de ses métaphores dignes du marquis de Jodelet.

« N'ensevelissez pas mes Espérances dans le tombeau de vos Promesses menteuses ! »

« Je vais pêcher dans le lac de ma Mémoire, avec l'hameçon de ma Pensée ! »

« Arrêtons avec le Mors de la prudence la bouche ardente de la jeunesse ! »

« Mon Mérite se dore du vernis de votre Faveur ! »

« Le coin de la Reconnaissance enfonce le nom de mes amis dans mon cœur ! »

« Vous jetez les Bûches de votre Courtoisie dans le foyer brûlant de mon amitié ! »

« La lime de la Conversation aiguise la Finesse de mon esprit, etc., etc. »

Voilà le style ordinaire de ses compositions. Il aime aussi la répétition des mots, l'entassement des épithètes, l'accumulation des couleurs ; il fait volontier d'un adjectif un adverbe, et d'un adverbe un adjectif ; il dira : *le coloré* des joues, pour *le coloris*, *le scintillant des yeux*, pour *l'étincelle* ; *le désordonné de la poésie*, pour *le désordre*. Il allongera misérablement ses phrases par des redondances emphatiques : « *C'était une ruine antique ; admirablement grande, grandement admirable.* » Balzac vous offre, ainsi que Voiture, le dernier écho de cette sonore et détestable école, dont l'Arétin est bien évidemment le fondateur, et que Molière a étouffée sous le ridicule.

(1) Lettre, t. II, p. 50.

Comment une telle école n'aurait-elle pas jailli du foyer italien ; fatigué de riche civilisation ; lançant au loin mille rayons bizarres ; — d'où se répandaient sur l'Europe rêveurs et fous, — astrologues et bouffons — Luc Gauric et Merlin Coccaie — le Cardan et Jordan Bruno ? — Tous ils vivaient aux dépens des autres, payés, bâtonnés, brûlés, maltraités, bien nourris, célèbres, emprisonnées tour-à-tour. J'ai fait voir comment était éclo, des fruits les plus curieux de cette civilisation, l'Arétin. Il s'est le premier servi de la presse, comme le brigand espagnol se sert de l'escopette. Il n'avait pas mal choisi son temps. On ne respectait que trois choses : la Science, la Presse, l'Art ! Fausto, professeur à Venise, obtenait du sénat la permission de faire construire une quinquérème antique aux frais du gouvernement vénitien ; on la fit joûter contre des bâtimens plus légers ; Fausto commanda la manœuvre et gagna la victoire. Étrange combat, qui prouve assez la puissance de l'érudition à cette époque (1). Dans cet énorme mouvement d'idées régnaient les Fallope, les Cardan, les Aldrovande ; mais nul centre, nulle moralité, nulle fixité. Imperia, la fameuse courtisane, était aimée à la fois de Beroalde le professeur et de Sadolet le cardinal. Peu importaient le vice ou la vertu, pourvu que l'on eût du talent ou que l'on parût en avoir. Les aventuriers de l'érudition faisaient fortune ; souvent fripons, comme Panurge, besoinx comme lui, quelquefois savans. Ils attrapaient la barrette comme une bague à la course ; c'est ce que firent Margounios, *évêque de Cythère*, et plusieurs autres. Dans ce grand chaos, il y avait une place à prendre.

Arétin le sentit et se fit roi d'une littérature immonde, de la littérature sotadique, priapique ; de cette littérature qui correspond à nos plaisirs grossiers, qui satisfait la brute alliée à l'homme, l'animal qui est en nous, nos sens déchainés. Quand toutes les forces de la nature étaient déifiées, comme elles partageaient le trône avec d'autres forces intelligentes et éthérées, elles n'étaient point si atroces. A côté de Priape, Vénus Uranie. A côté de Cloacine, Junon la fière. A côté de Vénus publique, Vénus céleste. On a vu plus haut, comment chez les chrétiens le sensualisme orgiaque

(1) P. degli agostini scrittori Veneziani.

était devenu infâme comme un fou renfermé. L'Arétin, ainsi que De Sade, n'est qu'une réaction du principe charnel contre le principe chrétien. Maître de toutes les impudicités modernes, il a surtout montré du talent dans le poème épique en prose qu'il leur a consacré, et dont cinq lignes de suite ne pourraient être copiées par une plume honnête, encore moins commentée par elles.

Que cet homme eût une sorte de puissance, on ne peut en douter en jetant les yeux sur la liste de ses écrits, composés au milieu du tourbillon de vices et de plaisirs que nous avons essayé de peindre. Il lui fallait, pour mener cette triple vie de voluptés, d'intrigues, de gloire conquise à la course, une immense activité, une facilité rare, une promptitude d'esprit singulière, une vigueur physique inépuisable.

Rome, 1524. LETTRES ÉCRITES, non publiées encore. — LOUANGES ET CANZONES aux papes et aux rois. — SONNETS LUXURIEUX.

1525-6-7-8-9-50-51. — LETTRES ÉCRITES, non publiées.

Venise, 1552. LA MARFISE, poème.

1553. LE MARÉCHAL, comédie.

1554. LA COURTISANE, comédie. — *Id.* DIALOGUES DE LUXURE. — *Id.* LES SEPT PSAUMES.

1555. L'HUMANITÉ DU CHRIST.

1556. Seconde partie des DIALOGUES DE LUXURE.

1557. LETTRES IMPRIMÉES. — *Id.* STANCES LAUDATIVES.

1558. LARMES D'ANGÉLIQUE, poème. — DIALOGUES DE LA COUR. — LA GENÈSE.

1559. DIALOGUES DU ZOPPIN.

1560. L'HYPOCRITE, comédie. — SAINTE CATHERINE LA VIERGE.

1561. LA VIERGE MARIE.

1562. LA TALANTA, comédie. — LETTRES.

1565. SAINT THOMAS D'AQUIN. — DIALOGUES DU JEU.

1566. STRAMBOTTI.

1567. LETTRES ÉCRITES, non imprimées.

1568. LETTRES IMPRIMÉES. — ORAZIA, tragédie. — LE PHILOSOPHE, comédie.

1569—1578. CAPITOLI.

1550—1557. VIEILLESSE. — LETTRES.



De ce grand nombre d'ouvrages, nous défalquerons d'abord toutes les œuvres sacrées : absurdes romans dont le style est aussi détestable que les faits y sont controuvés. On voit qu'il n'avait d'autre but en les écrivant que de remplir un volume, et qu'il s'embarrassait peu du reste. La vie de Jésus-Christ ressemble à celle d'un paladin du moyen-âge, et celle de sainte Catherine n'est qu'un conte souvent licencieux. « Qu'importe, disait-il, le mensonge que je mêle à ces œuvres? dès que je parle de celles qui sont notre refuge céleste, mes paroles deviennent paroles d'évangile. »

C'est ainsi qu'il nous raconte en détail les promenades de la Vierge Marie, ses conversations avec son mari, la manière dont elle apprêtait le repas, et jusqu'aux pièces de son ajustement. « Je n'aurais pas fait six pages du tout, dit-il dans une de ses lettres, si je m'en étais tenu à la tradition et à l'histoire. Les épaules de mon invention ont tout supporté; et je m'en fais gloire, car ces choses retournent à la plus grande gloire de Dieu. » C'est dans ces ouvrages sacrés, qui tous ont été traduits en français, et qui se sont répandus dans les couvens, que l'on voit quel abus il faisait de la tautologie. Il savait que les lettres font des mots, les mots des lignes, et les lignes des phrases. Nous ne citerons qu'un exemple de sa manière, elle est extraite de sa Vie de sainte Catherine et suffira pour dégoûter le lecteur de toutes les citations qu'il pourrait regretter :

« Comment louer, s'écrie-t-il, le facile, le religieux, le clair, le gracieux, le noble, l'ardent, le fidèle, le véridique, le suave, le bon, le salutaire, le saint et le sacré langage de la jeune Catherine, vierge sacrée, sainte, salutaire, bonne, suave, véridique, fidèle, ardente, noble, gracieuse, claire, religieuse et facile? » Les écrivains de notre temps, si prodigues d'épithètes, n'ont jamais été si loin.

*Laudi, Doni, Dolce, Franco*, marchèrent sur ses traces, et mirent à la mode ce pauvre style, feuillu de paroles, et stérile de fruits; ce style qui couvre d'une riche végétation peu d'idées, peu de faits : « *Bollere di fantasia*, dit Corniani, *accozamento d'interminabili parole, povertà di pensieri, estracchiatura di sentimenti.* » De son vivant même, quelques-uns rivalisaient d'impudence avec l'Arétin. *Doni* disait tout bonnement : « *Viro di kirieleison.* » Je vis

des louanges que j'ai chantées à l'un et à l'autre. » Ce *Doni fit*, avec moins de génie et d'audace, à peu près le métier de l'Arétin. Comme lui, il changeait de patron, vendait sa plume, et ne voulait qu'écrire vite : « Mes livres sont écrits, disait-il, avant d'être composés, lus avant d'être imprimés. »

Comme poète, l'Arétin mérite peu d'éloges ; ses vers sont durs et rocailleux, et l'on ne retrouve quelque talent que dans ses *Stranbotti* ou chansons bouffonnes, et dans ses *Capitoli* burlesques.

Quel était donc son génie ? La facilité, la verve dramatiques. Il a fait plus vivement que l'Arioste, et même que Machiavel, la comédie aristophanique. Dans une société pétrie de sang, de boue et de volupté, il ne prit pas sans doute la haute position dont se seraient emparés Aristophane ou Cervantes. Il aperçut les vices de son temps en homme vicieux qui s'en amuse et qui les fait se jouer et se heurter pour ses menus plaisirs. Telle devait être la comédie d'une civilisation sans base ; une satire licencieuse, sans plan, sans haute portée, allant à l'aventure, et flétrissant tout sur sa route.

Il débuta par *le Maréchal* dont on retrouve le principal caractère dans une des pièces de Shakspeare, l'intrigue dans un drame singulier de Jonson, et une scène tout entière dans *le Pantagruel* de Rabelais. Il n'y a pas de sujet dans cette pièce dont le pivot comique est le caractère du Maréchal, ou grand-écuyer, qui se marie pour flatter son maître le duc de Mantoue, et lui obéit en enrageant d'épouser une femme qu'il n'a jamais vue. Pendant cinq actes, les préparatifs du mariage crucifient le Maréchal. Tel voisin vient lui demander comment il se tirera de là ; tel autre lui fait une peinture effrayante des malheurs du mariage ; enfin la pompe nuptiale s'avance : la haine et la terreur que le mariage inspire au Maréchal n'ont pas cessé d'augmenter ; et quand on soulève le voile qui couvre la fiancée, on reconnaît un jeune page qui a consenti à jouer ce rôle pour mystifier le Maréchal. — « Riez tant que vous voudrez, s'écrie-t-il ; j'aime mieux que l'on se moque de moi pour une chimère que d'avoir à pleurer toute ma vie la réalité de l'hymen. »

Il n'y a pas le même vide d'action dans *la Courtisane*, pièce que l'on

pourrait appeler la *Science des cours*. Je retrouve dans la *Courtisane* le premier type de Pourceaugnac. Le Pourceaugnac italien, qui est de Sienne, et que l'on appelle messire Maco, arrive à Rome avec la ferme résolution d'être cardinal, comme son père en a fait le vœu. Il rencontre un fat napolitain, messire Parabolano : tous deux se vantent, l'un des succès futurs de son ambition, l'autre de ses bonnes fortunes. Parabolano fait sa cour à une jeune fille qu'il compare à la lune et aux étoiles, et qui, lui donnant un rendez-vous, trouve moyen de se faire remplacer par une vieille courtisane de soixante ans.

Messire Maco, de son côté, rencontre un intrigant nommé André, qui se charge de lui apprendre le métier de courtisan, et de le faire cardinal. « Savez-vous mentir, blasphémer, jouer ? Savez-vous être curieux, flatteur, hérétique, hableur, médisant, ingrat, ignorant ? Vous serez cardinal. » Il le met ensuite entre les mains d'un médecin nommé M. Mercure, qui, pour le disposer au cardinalat, lui fait prendre des pillules et le plonge dans une étuve remplie de vices, qu'il appelle le *moule des cardinaux*. Les deux dupes s'aperçoivent qu'on s'est moqué d'eux, se consolent l'un l'autre, et la pièce finit sans dénouement.

Voici le prologue de cette satire dramatique :

L'ÉTRANGER. — Pardien ! cet endroit ressemble à l'ame du grand-duc de Lève ; il semble préparé à quelque chose de grand. Quelle fête splendide y aura donc lieu ? Il faut que je le demande à ce gentilhomme qui passe : « Holà ! Messire, m'obligerez-vous de m'apprendre pourquoi tout ce pompeux appareil ? »

LE GENTILHOMME. — C'est que l'on va jouer ici tout-à-l'heure une comédie nouvelle.

L'ÉTRANGER. — Qui l'a composée ? la divine marquise de Pescaire ?

LE GENTILHOMME. — Non ; sa plume céleste est tout occupée à faire à son mari une niche parmi les bienheureux.

L'ÉTRANGER. — Est-elle de l'Arioste ?

LE GENTILHOMME. — Hélas ! l'Arioste est parti pour le ciel, n'ayant plus besoin de gloire sur la terre.

L'ÉTRANGER. — Calamité pour le monde que ce grand homme soit mort ! C'était la bonté même.

LE GENTILHOMME. — Que n'était-il la méchanceté même !

L'ÉTRANGER. — Pourquoi cela ?

LE GENTILHOMME. — Nous l'aurions encore ; la méchanceté ne quitte pas le monde.

L'ÉTRANGER. — Ma foi ! c'est vrai. Et de qui donc est la pièce ? du gentil Molza, du Bembo père des Muses, du Ricco ou Guidiccione ?

LE GENTILHOMME. — Non, vraiment, tous ces gens-là sont mieux occupés.

L'ÉTRANGER. — L'œuvre sera donc de quelque pécore, *fruges consumere*, etc. Quel déluge de poètes ! Il y en a autant que de luthériens. Nos forêts métamorphosées en lauriers ne suffiraient pas à couronner tous ces petits poètes et tous ces petits commentateurs, crucifiant sans pitié l'auteur auquel ils s'attachent, et lui faisant dire tout ce qu'il ne confesse-rait assurément pas quand on lui donnerait cent coups de bâton. Il n'y a que cet excellent Dante qui, à force de diableries, ait effrayé tout le monde ; depuis qu'il est sur le chevalet des commentateurs, ils n'ont su que faire de lui. — Est-ce le Tasse qui est l'auteur de la pièce ?

LE GENTILHOMME. — Non, il est occupé chez le prince de Palerme, dont la courtoisie lui a donné asile. Cette trame de comédie est tissée par Pierre Arétin.

L'ÉTRANGER. — Je veux l'entendre. Où se passe la scène ?

LE GENTILHOMME. — A Rome, ne le voyez-vous pas ?

L'ÉTRANGER. — C'est là Rome, miséricorde ? je ne l'aurais jamais reconnue.

LE GENTILHOMME. — Rappelez-vous que les Espagnols se sont chargés de la purger de ses péchés. Effaçons-nous un peu, et si vous voyez paraître sur la scène plus de cinq personnes, contre toutes les règles, ne vous en étonnez pas : les dignes d'autrefois n'arrêtent plus les fous d'aujourd'hui ; et puis le style comique ne s'astreint guères à la loi sévère que l'on subissait jadis. Voulez-vous que la Rome moderne parle et agisse comme l'Athènes des anciens jours ?

L'ÉTRANGER. — Tout le monde sait cela.

LE GENTILHOMME. — Voici venir Messire Maco. Taisons-nous.

*L'Hypocrite* ne répond pas plus à son titre que *la Courtisane* ne répond au sien. C'est une pièce remplie de finesse d'observation, et où un homme rusé, espèce de Figaro mystique, fait agir tous les ressorts de l'intrigue et de l'adresse, et sert à la fois ses intérêts et ceux de la famille dans laquelle il s'est introduit : Machiavel au petit pied, Tartuffe qui réussit, qui fait sa fortune sans nuire à

personne, et dont l'apothéose dramatique prouve bien toute la démoralisation du temps.

Dans la *Talanta* on voit une courtisane entourée d'amans qu'elle trompe : elle fait une bonne fin et se marie. Deux jeunes gens qui s'entendent pour escamoter les faveurs de Talenta, et lui font cadeau, l'un d'un jeune nègre, et l'autre d'une jeune esclave. Le nègre prétendu n'est qu'une fille du peuple qui a consenti à jouer ce rôle pour de l'argent et s'est noirci la figure. La prétendue esclave est un jeune homme qui a bien voulu seconder l'artifice de son ami. Ces deux personnes, qui se trouvent dans la même maison, s'entendent et s'enfuient ensemble. Leurs amours déplaisent à ceux même qui les ont employés : il naît de la position complexe des personnages une foule d'intrigues et d'événemens que nous ne détaillerons pas. La courtisane a un vieil amant rebuté qui lui est resté tendrement fidèle, qu'elle épouse, et à qui elle donne sa fortune.

*Le Philosophe*, comédie que l'Arétin a composée dans sa vieillesse, offre plus de force d'invention. C'est un brave rêveur, qui ne voit rien de ce qui se passe près de lui, qui n'aperçoit pas les mille intrigues dont il est entouré, que sa femme trompe, et qui finit par se réconcilier avec elle. Ce caractère présente une satire très vive des platoniciens du xvi<sup>e</sup> siècle. Écoutons-le. Il s'avance suivi de son valet.

SAUVAGEOT. — L'accès va recommencer.

PLATARISTOTE. — O femmes ! œuvre démoniaque, riche de malice, pauvre de prudence !

SAUVAGEOT. — Frénésie sans fièvre.

PLATARISTOTE. — Femme, source de tous les maux et maîtresse passée en toutes les scélératesses !

SAUVAGEOT. — Messer Petrarcha... tra la la la !

PLATARISTOTE. — Il est bien évident que celle-la seule est chaste, que personne ne sollicite.

SAUVAGEOT. — Tout le monde savait cela.

PLATARISTOTE. — Les anciens ont eu raison de dire que la femme consommait son mari, comme la pourriture dévore le bois.

SAUVAGEOT. — Bah ! vraiment !

PLATARISTOTE. — Que la femme se modèle toujours sur son mari ; un miroir orné de perles ne vaut rien s'il ne reproduit exactement les objets

SAUVAGEOT. — Oui dà ! et si le mari est une bête, la femme devien-dra-t-elle un quadrupède !

PLATARISTOTE. — Point de meilleur apprentissage qu'une mauvaise femme ; elle vous apprend à souffrir chrétiennement les injures de vos ennemis.

SAUVAGEOT. — Recette pour les poltrons !

PLATARISTOTE. — De toutes les vertus féminines, la reine, c'est la chasteté.

SAUVAGEOT. — Je suis bien aise de le savoir.

PLATARISTOTE. — Un mari qui ne cesse pas de satisfaire et d'irriter la concupiscence conjugale, lui donne exemple et leçon, pour qu'elle marche avec d'autres dans la même carrière.

SAUVAGEOT. — J'attendais celle-là.

(Le philosophe se cogne la tête contre un mur.)

PLATARISTOTE. — Erreur impardonnable qui vient de tarir la source des proverbes et des sentences qui jaillissait de mon fertile front !

SAUVAGEOT. — Mon vénérable maître, s'il vous plaisait de me confier à l'avenir tant vos devoirs conjugaux que la surveillance de vos facultés ambulatoires, je me tirerais de là, je crois, un peu mieux que vous.

PLATARISTOTE. — Je te remercie de ton dévouement parfait, etc., etc.

Pendant que la femme du philosophe le trompe, une courtisane, nommée Tullia, s'apprête à plumer un marchand siennois, dont elle rencontre la servante.

MÉA. — Quelle est cette femme qui marche la tête si bien encapuchonnée ?

TULLIA. — Tu ne me reconnais pas !

MÉA. — C'est toi ou bien ton fantôme.

TULLIA. — A la bonne heure.

MÉA. — Et d'où viens-tu ? où vas-tu ? comment vas-tu ?

TULLIA. — Je viens de chez un amant, je vais chez un autre, et j'en attends un troisième.

MÉA. — Heureuses que vous êtes, vous autres !

TULLIA. — Et toi, que fais-tu maintenant, et d'où viens-tu ?

MÉA. — L'amour quand je puis, et je suis servante d'un riche joaillier de Pérouse qui demeure chez la Betta.

TULLIA. — Y a-t-il long-temps qu'il est ici ?

MÉA. — L'avarice qui le tient aux cheveux, l'a fait venir dans l'espoir d'y vendre ses bijoux ; il a une belle petite bourse pleine de florins tout étincelans, tout fumans, tout appétissans.

TULLIA. — Bah !

MÉA. — Ils sortent de la monnaie.

TULLIA. — Vive Jésus !

MÉA. — Cinq cents et plus.

TULLIA. — Est-ce qu'il sait dépenser ?

MÉA. — Les femmes le ruinent. Tous les habitans de Pérouse naissent avec un collier de femmes au cou.

TULLIA. — Et son nom ?

MÉA. — Boccace.

TULLIA. — Et ses parens ?

(Ici Méa, véritable femme de chambre, fait un long détail de toutes les affaires domestiques de Boccace : elle apprend, entre autres particularités, à Tullia qu'une sœur du marchand a été mise à l'hôpital dans son enfance, qu'on lui a laissé pour la reconnaître la moitié d'une pièce de monnaie (carlino papale), et que Boccace en possède l'autre moitié dans l'espoir de retrouver sa sœur.)

TULLIA. — Je suis bien aise de savoir tout cela.

MÉA. — Adieu, Tullia, mes affaires m'appellent.

TULLIA, seule. — Cinq cents florins, cinq cents florins qui sortent de la monnaie ! tout appétissans, tout brillans, dit-elle ! Bien ! à quoi me servirait-il à moi, courtisane, d'avoir étudié les œuvres de l'Arétin ! Je ne saisis pas l'occasion aux cheveux ? A mon secours tout ce que j'ai de mémoire. Voyons un peu : sa mère s'appelle Ciencia, sa femme Panta, son fils Renzo, son aïeule Bertoccia, son grand-père Gnagni de la Cupa. Il a des terres à Tubiano et à Laspina. Très bien, très bien, je m'en souviendrai.

La courtisane, décidée à se faire passer pour la sœur de Boccace, a chargé une femme nommée Lisa de lui amener le marchand. Lisa le rencontre et l'aborde.

BOCCACE, se croyant seul. — J'espère bien me rattraper sur ce diamant.

LISA, l'abordant. — Gentilhomme de bien, ne pourriez-vous m'apprendre si ce n'est pas ici que loge un riche marchand pérugin de Pérouse ?

BOCCACE. — C'est moi-même, ma fille.

LISA. — Seigneur, son excellence ma maîtresse (une femme admirable et qui ressemble moins à une femme qu'à une idée), vous supplie de l'écouter pour quelques petites minutes ; elle n'a que deux ou trois petites paroles à vous dire.

BOCCACE. — Volontiers ; si je savais où elle demeure j'irais moi-même. Mon joli visage, veux-tu me montrer la route ?

LISA. — C'est moi qui vous en prie.

BOCCACE. — Marchons donc. Ah! ça, ta maîtresse a bien de l'amour, à ce qu'il paraît, pour les étrangers. Pourquoi veut-elle me parler?

LISA. — C'est que je ne sais quoi qui est en vous, messire, qui fait qu'on vous aime. Vrai, sur l'honneur!

BOCCACE. — Tu parles comme un ange.

LISA. — Non, je veux être damnée si je ne suis à demi pâmée, rien qu'en vous parlant!

BOCCACE. — Tu es charmante!

Boccace la suit; et dans une scène fort comique, Tullia, qui se pâme entre ses bras, se donne pour sa sœur et le dévalise. Il tombe entre les mains de quelques voleurs, qui l'enrôlent dans leur bande, le plongent dans un puits, et l'enferment ensuite dans un tombeau. De nouveaux voleurs surviennent et ouvrent le tombeau, dans l'espoir de dépouiller le cadavre. Le marchand sort du cercueil et les met en fuite.

Pendant que ces choses se passent, le philosophe est trompé par sa femme. On jugera de la moralité de cette épouse du philosophe par sa conversation avec sa suivante Ravette.

RAVETTE. — Il vient de rentrer, et il est occupé maintenant à ses pèdanteries.

MADAME TESSA. — Que le diable l'emporte!

RAVETTE. — Vous avez raison, vous avez raison, et je ne vous blâme que d'une chose, c'est que vous ne vous vengiez pas plus souvent. Prenez de la consolation; la vieillesse arrive, et quand nous sommes vieilles, à quoi sommes-nous bonnes?

MADAME TESSA. — Mon mari m'a prise parce qu'on le lui a conseillé, et je l'ai pris en dépit de moi-même. Mais on peut mourir, et si je pêche avec Polydore, au moins je m'en confesse.

RAVETTE. — Faut-il qu'il vienne ce soir?

MADAME TESSA. — Comme tu voudras.

RAVETTE. — Ce soir, de bonne heure?

MADAME TESSA. — Je me laisse conseiller.

RAVETTE, seule. — Si toutes les femmes qui souffrent de la même maladie que ma maîtresse, avaient avec moi une petite conversation de deux minutes, je leur donnerais de souveraines consolations; je les guérirais du désir de pécher, plus sûrement qu'un confesseur; il ne leur resterait pas la plus petite envie de mal faire. Mais celle-ci craint ses parens, celle-là ses amis, et cette troisième une bête chimérique qu'on appelle l'honneur. Allons donc! *Omnia vincit amor.*

Au dénouement, le marchand se console, le philosophe pleure entre



les bras de sa femme et l'accueille comme Meinau accueille la sienne dans la dernière scène de *Misanthropie et Repentir*.

Ce sont, comme on le voit, de bizarres caprices que ces comédies. Le génie aristophanique y respire, mais dénué d'élévation, de moralité et d'étendue. Vous apercevez un arabe bouffon, dont vous suivez la spirale fantastique, et qui vous montre un évêque assis sur une feuille d'acante, tirant la langue ou faisant un geste obscène, et environné de singes qui gambadent; plus haut, des satyres; plus bas, des femmes nues, et tout à côté des pots de bière coiffés d'une mitre. La facilité du trait, la verve du dessin, la complication des objets attachent votre regard et le forcent de s'arrêter sur ces polissonneries, qui vous révolteraient, ébauchées par un artiste stérile et maladroit.

L'Arétin, qu'un pape a baisé au front, et que Charles-Quint a honoré de l'accolade, va se trouver en parallèle avec Corneille : toutes ces choses n'appartiennent qu'à lui. Pierre Corneille et l'Arétin ont traité dramatiquement le combat des Horaces et des Curiaces. L'Italien du xvi<sup>e</sup> siècle n'y avait vu que des passions presque matérielles, un grand mouvement populaire et de belles scènes tout extérieures. Le Français, élevé à l'école des espagnols chrétiens, jeta ce canevas antique dans son moule espagnol et chrétien. Combats intérieurs, douleurs cuisantes, angoisses de l'ame, élans hautains de la fierté romaine, voilà ce que Corneille aperçut dans son sujet. Passions impétueuses, cérémonies imposantes, sévérité républicaine, voilà ce qui frappa les yeux de l'Arétin. S'il n'a pas été profond, subtil, énergique, sublime comme le maître de la tragédie française, il a été plus fidèle à l'histoire que lui, ses couleurs sont plus locales, sa pièce est plus fortement empreinte de paganisme, plus imprégnée du génie romain.

Il a surtout le mérite d'avoir lutté contre l'horrible tragédie italienne de son époque.

Ne soyons pas fiers des horreurs que la scène française étale depuis dix ans! Invention, énergie, création, fécondité de ressources, audace de moyens, a-t-on dit! Eh! non; rien de tout cela n'est nouveau; le théâtre italien du xvi<sup>e</sup> siècle l'emporte sur nous.

L'horrible y domine avec une franchise plus majestueuse. Ses déclamations sont encore plus emphatiques et ses exécutions plus sanglantes; ses meurtres sont plus atroces et ses adultères plus déhontés; ses bâtards font plus de bruit sur la scène, et ses brigands ont plus de crimes en réserve. Voici une reine de tragédie qui s'assied paisiblement sur six cadavres, et qui boit une coupe remplie de sang, assise sur ces six cadavres. Un drame italien, représenté en 1550, finit ainsi. J'en citerais cinquante, non moins épouvantables.

Mais écoutez le prologue de l'*Orazia*. Une femme entre en scène, vêtue de rouge, portant des ailes, une trompette et une branche de laurier à la main; c'est la Renommée. Pendant le xvi<sup>e</sup> siècle, cette forme de prologue eut beaucoup de faveur; Shakspeare l'employa; je ne sais si l'on en trouve aucune trace avant l'Arétin.

« Écoutez, dit le prologue, peuples d'Italie; voici les actes de vos ancêtres; c'est ainsi qu'ils étaient glorieux, et que leur paganisme rachetait sa souillure en la trempant dans la forge brûlante de la valeur. Nous ne ferons pas comme ces poètes de notre temps, qui posent timidement leurs pas serviles dans les traces laissées par la muse antique; nous n'inventerons pas non plus des fables romanesques; des contes, tels que ceux que la bouche des nourrices verse dans l'oreille crédule des enfans; nous n'emprunterons pas les vieilles toiles peintes de la mythologie grecque, toiles dont les couleurs tombent et s'effacent; non, nous abandonnerons aux pédans tous ces haillons qui brillent et tous ces masques menteurs. La grave histoire, fertilisée par notre invention sévère et simple, reparaitra debout sur ces planches, et marchera dans toute son antique majesté. Voici les hommes même que le grand Tite-Live a peints, et que le vigoureux Ennius a chantés. Vous verrez les pompes et les sacrifices, les cérémonies et les sermens, la place publique et le foyer domestique des Italiens d'autrefois: c'est là le spectacle que la Renommée vous annonce et que vous réserve une muse candide, audacieuse et mâle. On verra bien tout à l'heure quels sont ceux qui doivent emporter la palme de la gloire, ou les écoliers du pédantisme, ou les élèves de la nature. »

Ainsi se révélait, même dans le prologue d'une tragédie, l'im-

pudence innée de l'Arétin ; son prologue était un défi. Le dirons-nous ? Sa tragédie justifie ses prétentions. Ginguéné, homme d'un esprit fin et quelquefois timide, indique, sans oser la déclarer ouvertement, cette singularité littéraire un beau drame écrit par l'auteur des *Dialoghi lussuriosi*. De toutes les tragédies italiennes du xvi<sup>e</sup> siècle, il n'en est pas une seule, selon nous, qui, par l'observation des mœurs, le mouvement théâtral, la complète unité de son ensemble et de son point-de-vue, par la simplicité mâle du plan et la largeur de l'exécution, puisse soutenir le parallèle avec l'*Orazia*.

Admirons le sort de cet homme. Il écrit des ouvrages infâmes ; le voilà célèbre. Il fait de misérables vies de saints, et déshonore, par un style de Tabarin ivre, les scènes pieuses et les personnages sacrés qui passent sous sa plume ; le voilà riche. Il écrit des lettres dont la bassesse aurait dû l'exiler de toutes les honnêtes maisons de la chrétienté ; on le pensionne et on l'honore. Enfin, un accès de force et de grandeur le saisit ; il est vieux et satisfait de sa situation : ce n'est plus pour le peuple, c'est pour lui-même qu'il écrit. Il a reconnu que toutes les tragédies contemporaines sont pitoyables, exagérées, pleines de froides horreurs ; il prend le contrepied ; il fait une tragédie excellente, originale, fidèle à l'histoire ; défectueuse sans doute sous le rapport du style, comme tous ses ouvrages ; mais largement dessinée, mais colorée avec force et avec audace ; — on ne parle pas de sa tragédie ; elle s'imprime *incognito* ; elle n'est point représentée ; elle se perd ; les bibliothèques de France et de la Grande-Bretagne ne la possèdent même pas ; et si vous avez envie de comparer aux *Horaces* du grand Corneille l'*Orazia* de l'Arétin, vous êtes obligé d'aller en Italie, de consulter les savans de Rome et de Venise, et de fouiller les derniers recoins mystérieux de quelques tablettes poudreuses, qui recèlent sous quadruple clef cette rareté littéraire.

Destinée extraordinaire de l'Arétin, je le répète ; n'avoir cherché la célébrité et la grandeur que par ses vices ; les avoir présentés au monde sous un relief si puissant, dans un éclat si radieux, que cette gloire honteuse absorbe et efface même les bonnes actions et les bons écrits de leur auteur !

Ce qu'il y a de génie et de force dans l'*Orazia*, appartient à l'artiste plus qu'au poète. C'est la tragédie historique avec le mouvement extérieur des coutumes et des mœurs. Les sentimens y sont peu approfondis; le dialogue vif et brillant est d'une énergie souvent hasardée; les caractères, seulement indiqués, n'offrent pas ces nuances délicates, nombreuses, complexes, étudiées, dont Shakspeare est rempli. L'*Orazia* rappelle les compositions pittoresques de Pietre de Cortone, un peu lâches de style, pleines d'attitudes variées, faciles, fécondes, et animées d'une verve qui excuse plus d'un défaut.

Ce drame aurait dû suffire à la gloire de son auteur; et c'est de tous les nombreux écrits du poète, le plus inconnu.

*Tragédies, comédies, épopées, dissertations, biographies, odes, dialogues, sonnets*, toute la littérature du temps est chez l'Arétin. Il produisit le même effet que Voltaire, au xviii<sup>e</sup> siècle; il fut l'esprit-géant, l'homme unique. Aujourd'hui ses *Comédies*, celles de ses œuvres qui ont le plus de vitalité, ne se trouvent nulle part; et sa tragédie d'*Orazia* est l'un des livres les plus rares qui existent. Le critique ne peut rassembler les titres de cette immense renommée; nous qui l'avons suivi avec tant de minutie et de soin à travers sa vie singulière, nous avons eu peine à réunir les matériaux nécessaires pour apprécier son talent célèbre et perdu; à sauver les débris de ce naufrage d'une gloire autrefois si puissante.

Ce que c'est que la gloire, et la gloire contemporaine! pauvre chose, hélas! du bruit; une cloche frappée par un battant; mille voix qui s'élèvent d'une Babel confuse: calomnie, médisance, scandale, envie, murmures, mille choses ignobles et basses; une Folie de carnaval, couverte de grelots qui bruissent, faisant retentir ses trompettes de cuivre; obscène, immonde, aimant les carrefours autant que les palais, et traînant sa robe bigarrée dans la fange; c'est cette gloire qui rapporte le plus. Elle sème sur la tête de l'homme hardi qui l'adopte, une pluie de boue et d'or, un nuage d'encens et de fumée; après la mort, elle s'évanouit et ne laisse, comme ces flambeaux qui s'éteignent, qu'une saveur infecte qui prend à la gorge.

Voyez l'Arétin.

L'autre gloire dont il n'aurait pas voulu quand on la lui aurait offerte, l'autre gloire est triste et pâle; elle est pensive et regarde l'avenir; elle médite; son coup d'œil embrasse ce que la mémoire des hommes appelle *éternité*, quelques siècles tout au plus; pendant la vie, elle ne donne à l'homme, choisi par elle, ni des trésors, ni de l'opulence; mais ce rayonnement intérieur qui naît de la conscience de notre force; mais ce bonheur intime qui naît d'une faculté de compréhension plus vaste; et aussi cette tristesse profonde que fait éclore une connaissance plus nette des hommes, des choses, des intérêts et des douleurs de l'humanité. Quand on veut bien vivre en ce monde, il y a peu de chose à faire de cette triste gloire qui n'est qu'une aurore après le tombeau, qui vient illuminer un cadavre, et qui n'a su protéger, ni Molière contre les peines du cœur, ni Shakspeare contre l'obscurité de la vie, ni Cervantes contre la misère.

L'Arétin n'aurait pas donné une maille de cette dernière gloire. Il lui fallait du bruit, de l'argent, des amis, des ennemis, des honneurs, des médailles, des pensions, des coups de bâton, de éloges, des injures; il en a eu.

L'Arétin, c'est le *viveur* par excellence; il n'est pas si méchant qu'on l'a fait: il s'est fait méchant pour mieux vivre; il a pris un masque; il a grossi sa voix; il a joué le monde; il a spéculé sur la frivolité, sur son temps, sur la bêtise, sur la grandeur, sur la simplicité, sur l'estime, sur la gloire. Il s'est vautré sur toutes ces choses; il a joué et gagné; il a tout exploité au profit de ses sens. — « Toi, tu as peur, eh bien! je te dirai des injures; toi, tu es vain, je te magnifierai; toi, tu aimes l'art, je suis artiste; toi, tu respectes l'homme de lettres, voilà des phrases! — A toi des fleurs, à toi de l'encens, à toi des phallus, à toi de la boue, à toi de l'ordure, à toi du venin, à toi des sermons, des oraisons, des sonnets, des prières, des chapelets, des benedicite, des lubricités; à vous tous, tout ce qu'il vous plaira! Payez-moi en argent, en or, en bijoux, en poisson frais, en bec-figues gras, en camées, en toques de velours, en toquets de soie, en manteaux de pourpre, en tableaux que j'aime, en statues (je suis amateur), en belles

femmes, qui augmenteront mon sérail, en vin de Chypre, en vin de Chio, en éloges encore, si vous voulez, en injures même (c'est un prospectus), en chaînes d'or et de diamans, en fleurs nouvelles, en parfums d'Arabie! Payez, payez, donnez-moi tout cela pour une phrase.

« Et je suis gentilhomme aussi, moi! ne me prenez pas pour un manant. Le vin coule chez moi, les femmes y sont belles, grasses, riantes; on les soigne quand elles accouchent; on les pare quand elles sortent; voulez-vous un cheval barbe, un pourpoint d'or, une médaille ou un portrait? avez-vous besoin de cent scudi? A votre service, gentilhomme; puisez dans la bourse d'un gentilhomme, d'un homme libre par la grâce de Dieu, *Uomo libero, per la grazia Divina.* »

Rien de l'Arétin n'existe, que son nom.

Ce nom est infâme; plus infâme que n'était l'homme!...

Excusez donc, si vous l'osez, la non-moralité des actes, l'absence de l'art, — l'art considéré comme gagne-pain, — l'art sans cœur, — l'art au service du ventre et des sens; — il déflore le style; il tue l'idée, il abîme l'intelligence; il anéantit la puissance. Lui aussi méprisait le passé, — mille lettres de lui le prouvent; — il méprisait l'avenir; l'avenir le montre au doigt; les femmes se détournent quand on prononce son nom; — les plus riches bibliothèques n'ont pas ses œuvres. On ne sait plus qu'il avait du génie. Tout ce que Dieu lui avait donné de puissance, de vivacité, d'activité, de verve, de vigueur, d'éclat, d'énergie, d'esprit, d'apropos; il l'a enseveli et sacrifié au bien-vivre. Il est condamné d'un juste jugement.

PHILARÈTE CHASLES.

---

# REVUE

# MUSICALE.

---

En vérité, je ne sais pourquoi le Théâtre-Italien, dont le répertoire est le plus riche et le plus fécond qui se puisse imaginer, de loin en loin se donne le plaisir de faire écrire expressément pour lui des opéras, la plupart médiocres, dont le peu de succès suspend au moins pendant huit jours l'éclat de ses magnifiques représentations. Certes il est noble et beau de soutenir les premiers efforts des jeunes gens encore ignorés, et d'offrir à leurs noms obscurs l'occasion de se produire à la lumière; personne plus que nous n'est disposé d'avance à louer cet empressement si rare chez les directeurs de théâtre. Cependant, avant de livrer à un compositeur la première scène lyrique de Paris, et de mettre à sa disposition des exécutans tels que Rubini, Tamburini et Giulia Grisi, il importerait assez d'éprouver son talent, et de voir si son œuvre, par le style ou la mélodie, est digne d'entrer en si haut lieu. Dans une administration où Rossini<sup>1</sup> occupe une place éminente, rien n'est si facile qu'un pareil examen. D'ailleurs, telle ne me paraît pas devoir être la mission du Théâtre-Italien en France. Pendant le court espace de temps que les divins chanteurs habitent parmi nous, ils n'ont pas le loisir de s'occuper des compositions

d'un ordre inférieur; il n'y a de place au Théâtre-Italien que pour les maîtres. Que les imitateurs chantent dans leur pays, les théâtres de la Toscane et de Naples leur sont ouverts; qu'ils en profitent, et soient bien assurés que si dans tout le cours de leur carrière musicale, il leur arrive d'écrire un œuvre de quelque mérite, nous l'applaudirons tôt ou tard. Mozart, Cimarosa et Rossini, voilà les hôtes éternels de la salle Favart. Les compositions de ces grands maîtres, des deux premiers surtout, sont encore pleines de jeunesse et d'avenir; il est du devoir et de l'intérêt d'une administration habile de nous les faire entendre sans relâche et d'en varier l'exécution autant qu'il est en elle, en ne craignant pas de confier à des artistes du plus haut talent une partie inférieure et jusque-là négligée, afin qu'il nous soit donné de comprendre un jour ces œuvres dans leurs moindres détails, et de voir resplendir sa plus petite note enchâssée en cette musique divine. Que le Théâtre-Italien aide le Conservatoire et ne se lasse pas de couvrir de ses plus beaux ornemens les partitions des maîtres; qu'il force le public, attiré par les merveilles de l'exécution, à pénétrer dans le fonds de l'œuvre; qu'il se serve de ses voix comme d'une glu magique pour fixer son attention sur des beautés sévères; et tôt ou tard les saintes mélodies entre-ont triomphantes dans ces jeunes ames que le mauvais goût envahit. De telle sorte, le Théâtre-Italien a chez nous encore une carrière glorieuse et profonde à parcourir. Mais il n'a, je le répète, à s'occuper que des maîtres; qu'il laisse le soin de produire les jeunes talens à l'Opéra français, si largement doté par l'état, et qui s'acquitte si bien de sa noble tâche. En effet, depuis quatre ans, combien d'efforts ont été tentés pour la gloire de l'école nouvelle! Comme l'orchestre a sonné haut pour appeler les jeunes compositeurs, et, lorsqu'ils sont arrivés pâles, amaigris par les veilles, chargés du poids énorme de leurs partitions, comme les portes se sont ouvertes devant eux! En vérité, si l'époque ne s'est pas levée en France de Mozart, de Beethoven et de Weber, ce n'est pas la faute de cette administration, si prompte à semer l'or partout où germe le talent. Certes, quand elle n'aurait pas acquis des droits à notre éternelle reconnaissance par les sacrifices sans nombre qu'elle n'a pas hésité de faire toutes les fois qu'il s'est agi de l'intérêt de l'art, il suffirait à la gloire de cette administration d'avoir remis au jour les chefs-d'œuvre de Gluck et de Spontini, et rétabli, dans leur intégrité primitive, ceux de Rossini si indignement taillés en pièces. Ainsi donc, qu'elle poursuive jusqu'à la fin sa mission de dévouement à l'art; et que le Théâtre-Italien laisse cette gloire sans partage à l'Opéra français, qui du reste en aura toujours bien assez d'autres à lui envier. — Je parlerai peu d'*Ernani*. Que dire en effet d'une musique sans caractère ni dessin, d'un orchestre monotone, vide et né-



gligé, faute de science, où, quand la mélodie n'est pas vulgaire, elle manque? Il est à remarquer que la médiocrité procède partout de la même façon.

Un musicien français croit avoir écrit un opéra lorsqu'il a com posé deux couplets bien communs pour la voix de M. Thénard. Aussitôt que la cavatine de Rubini s'est trouvée, un Italien a fait une œuvre. Tous les deux veulent un succès; l'un compte sur l'ignorance du public, l'autre sur la voix d'un chanteur admirable. Mais si dans de pareilles spéculations, peu dignes d'un artiste, il arrive quelquefois au Français de réussir, l'Italien échoue au contraire toujours; car le public a dès long-temps compris la ruse, et n'en peut être dupe. Aussi, pour empêcher le maître de s'attribuer une acclamation qu'il ne mérite pas, il s'abstient parfaitement d'applaudir. On m'a dit que l'auteur de la musique d'*Ernani* avait composé des nocturnes charmans, qu'il accompagne avec un goût exquis. Je l'exhorte beaucoup à persévérer dans ce genre gracieux.

L'administration du Théâtre-Italien me paraît surtout fort habile à composer son répertoire. Après s'être élevée, par une succession rapide d'opéras remarquables, jusqu'à la partition de *Mosè*, divin chef-d'œuvre exécuté d'une façon non pareille, elle a senti qu'il était impossible de produire immédiatement un effet aussi beau, et qu'il fallait descendre pour atteindre encore une fois à cette hauteur; elle est descendue en effet à *Ernani*, mais pour remonter plus vite par *Anna Bolena* jusqu'à *Sémiramide*. C'est là, je l'avoue, un calcul excellent, et rien ne me paraît plus propre à varier les plaisirs que ces harmonieuses ondulations.

*Anna Bolena* est sans contredit le meilleur ouvrage qui nous soit venu d'Italie depuis que Rossini habite en France. C'est là une partition simple et mélodieuse, sinon complètement originale; pleine de chants gracieux et purs et d'intentions heureuses. L'orchestre est écrit avec un soin, une délicatesse bien rares aujourd'hui. Certes, cette musique n'est pas inspirée et profonde; elle ne sait point vous ravir par des effets inattendus jusque dans le ciel de Mozart ou de Cimarosa, mais on en suit avec plaisir les développemens faciles de l'introduction; aux dernières mesures elle vous charme comme l'œuvre d'un homme de talent. En général, l'instrumentation en est habile et soutenue, la mélodie ingénieuse. On peut lui reprocher de manquer en certains endroits de franchise et d'entraînement, mais non de grâce et de distinction. Au premier acte, le duo entre Henri VIII et Jeanne est surtout bien conduit; j'aime cet accompagnement qui revient sans cesse durant toute la première partie, et ne disparaît de l'orchestre que vers la fin, lorsque le chant passe dans les voix. Ce morceau grave et calme fait un contraste heureux avec le duo si passionné du

second acte. Ici la situation est belle et dramatique : Jeanne, instruite de l'amour et des projets du roi, vient se jeter aux pieds d'Anna déjà répudiée, et lui demander pardon d'être sa rivale. Le jeune maître a noblement tiré parti de cette scène, et sa musique est ardente et passionnée, mélancolique et plaintive, selon que la colère d'Anne éclate avec transport aux premiers aveux de la jeune fille, ou qu'elle se résigne et se prend de compassion pour elle. Donizetti triomphe surtout dans l'expression d'un sentiment tendre et mélancolique; le caractère de Percy lui appartient. Cette douce et blanche figure, placée à dessein dans le fond, est d'un effet charmant. Après les invectives brutales du roi, on n'écoute pas sans émotion cette voix qui répond à la plainte d'Anne et la console. Percy, en traversant la scène, répand comme un parfum certaines mélodies naïves et fraîches, qu'on oublierait peut-être si toutes ne revenaient dans la grande scène de la reine, tristes et sombres comme les pensées de bonheur dans la misère. Le trio s'ouvre par un chant d'une belle et simple expression. La strette finale, que Lablache enlève avec tant d'impétuosité, conclurait dignement ce morceau, si les imitateurs de Rossini n'avaient tant fait abus de cette manière de procéder. Toute la dernière scène est écrite et traitée avec un goût parfait. Les plus fraîches idées de l'ouvrage reparaissent sur un harmonieux tissu, et semblent nouvelles par l'instrumentation que l'artiste leur donne et les chants inouis qu'il a semés autour. Toute cette scène est belle et poétique pendant laquelle la reine en délire, tantôt pleurante au souvenir des amours de Percy, tantôt priant Dieu pour sa rivale couronnée, effeuille dans ses mains les plus charmantes mélodies de l'ouvrage, comme Orphélia sa couronne de fleurs. Giulia Grisi, dont les succès avaient été d'abord incertains lors de sa rentrée dans la *Gazza*, vient de se placer haut par la manière poétique dont elle a conçu et exécuté le rôle d'Anna. Durant tout le cours de l'ouvrage, elle a constamment été tragédienne grande et belle, et presque toujours sa voix a répondu aux appels de son âme. Elle chante sa première cavatine avec une exquise pureté. Rien n'est joli, délicat et fin, comme les petites notes cristallines dont elle brode sa mélodie. Dans la grande scène avec Jeanne, elle trouve des intonations admirables, de sublimes élans de tragédienne. Il faut voir ce visage pâlir, ces yeux s'enflammer de colère, ces bras, divins et purs comme le marbre antique, se lever et se tordre, pour comprendre combien sa beauté naturelle est un aide puissant au théâtre. C'est là que Giulia Grisi est surtout admirable, parce qu'elle s'abandonne toute entière à ses propres inspirations. Dans le finale, il me semble qu'elle imite un peu trop les gestes et la démarche de M<sup>me</sup> Pasta, et puis son chant, qui est moins irréprochable que dans la première par-

tie de l'ouvrage. Sans doute que cette incertitude dans l'intonation provient de la fatigue. Elle est d'ailleurs si peu sensible, que jamais le public ne la remarque, et c'est lui rendre un mauvais service que de l'en instruire; car il doit penser avec raison qu'il vaut mieux se laisser enchaîner par ses sensations, que de les analyser, et que c'est une triste chose d'en être venu à ce point de scrupule, qu'un ut naturel donné pour un ut dièze, vous arrête au milieu d'une noble jouissance et glace toute votre admiration.

J'arrive enfin à *Sémiramis*, autre chef-d'œuvre d'un homme qui en a tant écrit.

Par la grandeur et l'élévation du style, *Sémiramis* appartient au genre épique, à la seconde manière de Rossini, et se place entre *Moïse* et *Guillaume Tell*. Certes, je suis bien loin de soutenir que *Sémiramis* soit une œuvre irréprochable et complète, comme le *Don Juan* de Mozart, par exemple, une musique arrêtée où chaque mélodie a son expression, chaque note son but; *Sémiramis* est une œuvre inégale, où de grandes beautés touchent bien souvent aux plus étranges négligences, et dont les développemens s'étendent plus d'une fois jusqu'à la diffusion. N'importe, malgré tous ses défauts, cette œuvre est destinée à vivre. parce qu'après tout, le sentiment en est profond et vrai. Parmi les partitions de Rossini, je sais qu'il en est de plus régulières, et dont la forme s'accorde mieux avec le goût et les habitudes d'un public français: dans ce nombre, on peut citer *Tancredi*, *Otello*, la *Gazza*: mais j'aime surtout *Sémiramis*, parce que là je retrouve Rossini tout entier avec les fraîches imaginations de la jeunesse, et la pensée austère et profonde de la maturité; et si de toutes ses partitions, ce qu'à Dieu ne plaise, il ne devait en rester qu'une seule, c'est celle-là que je voudrais choisir comme la plus capable de donner une idée, à l'avenir, du génie inégal de cet homme étonnant. Toute l'introduction est peinte avec les plus éclatantes couleurs. Rossini a fait preuve d'une habileté rare dans l'ordonnance de ce bel acte, qui s'ouvre par des chants de fête et se termine par les lamentations de l'ombre et toutes les terreurs religieuses du mystérieux Orient. On dirait que ces mélodies joyeuses et triomphales serpentent comme des rayons de lumière sur le fond obscur et ténébreux du finale. Quel chef-d'œuvre que ce finale! Comme le maître vous clève par ce chant grave et solennel! comme il prépare votre âme aux grandes émotions! La phrase qui précède le serment se développe avec grandeur et magnificence; la rentrée en est surtout admirable. La valeur d'une note semble bien chétive dans une partition comme *Sémiramis*, c'est un grain de sable perdu dans l'Océan; eh bien! il faut avoir entendu cette phrase dont je parle pour comprendre quelle perle divine peut

devenir ce grain de sable, lorsqu'il est taillé par un homme de génie. Je donnerais bien volontiers dix partitions italiennes et tous les opéras français pour cette simple note qui ramène le chant dans cette phrase, pour ce la bémol, diamant céleste qui rattache le tissu prêt à tomber de la sainte mélodie.

Tous jurent sur l'autel hommage et fidélité; la reine proclame son jeune époux, et, tandis que ses rivaux s'offensent de son choix, et que le grand-prêtre indigné se retire, du fond de l'orchestre s'élèvent tout à coup les plaintes et les gémissimens de Ninus. Dès que l'ombre a cessé de parler, la musique redevient impétueuse, elle éclate en même temps que les passions que l'épouvante avait fait taire, et la toile tombe sur une conclusion pleine de véhémence et d'entraînement. Tel est ce finale; composition sévère et grandiose, que nul motif parasite ne vient troubler en son développement simple et majestueux. Au second acte, *Pandante* du duo entre Assur et Sémiramis est un chef-d'œuvre d'expression dramatique; après l'immortel duo de *Olimpiade*, je ne sais rien de plus admirable dans ce genre. La grande scène d'Assur est d'un beau caractère; malheureusement elle se termine par un air de bravoure, et le public est ainsi fait, qu'il demeure insensible au chant large et pathétique, et ne commence à s'émeouvoir que vers la fin, lorsque Tamburini se lève pour entonner la plus vulgaire cabalette qui se puisse imaginer. L'exécution de *Sémiramide* est digne en tout point du Théâtre Italien.

La voix de contralto devient de plus en plus rare; les compositeurs l'ont abandonnée sans renoncer toutefois à cette coutume italienne, de faire chanter des rôles d'hommes par des femmes: ils écrivent aujourd'hui la partie de Roméo pour le soprano, voix plus estimée, à juste titre, à cause de la sonorité de son timbre et de l'éclat de ses vibrations, mais qui ne peut nullement remplacer l'autre, dont les sons graves font un si grand effet dans les ensembles d'un finale. De cette sorte, plusieurs ouvrages importans, dans lesquels ce genre de voix est employé, sont maintenant d'une exécution très difficile. Depuis le départ de M<sup>mes</sup> Pasta et Malibran, *Tancredi*, la *Donna del Lago* ont disparu du répertoire, et voilà deux ans que nous n'avions entendu *Sémiramis*, faute d'un Arsace. M<sup>lle</sup> Brambilla nous rendait le chef-d'œuvre de Rossini, et cela seul suffisait pour la mettre en faveur auprès du public, qui l'a reçue avec un empressement bien rare au Théâtre-Italien, en l'applaudissant avant qu'elle eût chanté. M<sup>lle</sup> Brambilla dit son premier récitatif avec assurance et largeur; elle est moins heureuse dans la cavatine qui le suit, ainsi que dans la strette du finale, où sa voix manque de vigueur et tend sans cesse à ralentir le mouvement. Le succès de M<sup>lle</sup> Brambilla s'est affermi au

second acte, dans la grande scène où le prêtre lui remet la couronne et l'épée, et surtout dans le duo avec Sémiramis. Certes, M<sup>lle</sup> Brambilla ne nous fera pas oublier M<sup>me</sup> Malibran, je ne pense pas qu'elle ait jamais eu cette prétention; mais elle aidera puissamment le théâtre dans l'exécution de plusieurs ouvrages où son genre de voix est indispensable, et sera toujours entendue avec plaisir après Lablache, Rubini et Giulia Grisi, ce qui n'est pas un médiocre honneur pour une cantatrice. Tamburini chante la partie d'Assur avec un art merveilleux; cependant il me semble que ce rôle, par son importance dramatique et sa gravité solennelle, convient mieux au talent de Lablache. Tamburini cherche ses effets dans l'agilité miraculeuse de sa voix, et certes il en obtient d'inconcevables; mais il n'a pas, comme son rival, la force et la vertu tragique. Dans la dernière scène avec chœurs, Lablache, par l'élévation de son geste, la puissance de l'organe et sa démarche auguste et solennelle, laissait une impression de terreur plus profonde. M<sup>lle</sup> Grisi chante l'*andante* de sa cavatine avec une finesse exquise. Tous les ornemens qu'elle y sème sont délicatement choisis. Dans le duo du second acte, sa voix jaillit et monte avec une force, une limpidité sans égale. Durant tout le cours de la représentation, elle s'est maintenue à la hauteur où l'avait placée *Anna Bolena*, c'est-à-dire qu'elle a grandi; car plus la musique est belle, plus il revient de gloire au chanteur qui l'exécute dignement. S'il arrive jamais à Giulia Grisi de chanter *Anna* de Mozart, comme elle a chanté *Sémiramis* de Rossini, elle aura pris sa place à côté de M<sup>lle</sup> Sontag.

H. W.

### M. THIERS A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

La réception de M. Thiers à l'Académie française avait attiré samedi dernier un concours inaccoutumé de spectateurs. Les cinq classes de l'Institut se pressaient autour du jeune ministre. Mais une figure surtout attirait l'attention; c'était M. de Talleyrand, réintégré par la révolution de 1830 dans la section des sciences morales, et qui venait assister au triomphe de son élève.

La position du récipiendaire était délicate, et ce n'était pas trop de l'habileté bien reconnue de l'orateur pour éluder toutes les difficultés de la séance. Avoir fait attendre si long-temps un discours de réception! avoir traité comme un intermède, comme un délassement, les honneurs académiques! avoir dit au premier corps littéraire de France: « Messieurs, je vous remercie de m'avoir nommé; mais les affaires du conseil doivent toutes mes journées. Trouvez bon qu'un ministre de sa majesté s'occupe d'abord du salut de l'état; dans quelques mois, si les factions s'apaisent ou sont terrassées par mon génie, quand le ciel plus serein nous permettra de respirer librement, je vous préviendrai, et vous donnerai mon heure. » Cela sentait terriblement le marquis de Mascarille. Mais le mal était fait, il n'était plus possible de revenir sur une première maladresse.

L'éloge d'Andrieux n'était pas un thème très abondant. M. Thiers l'a bien senti. *Le Meunier sans souci, Anaximandre, les Etourdis et le Manteau* pouvaient tout au plus défrayer quelques périodes. En homme consommé dans les ruses du métier, l'orateur a pris le parti de Simonide pour l'éloge de son hôte. Il a saisi la transition toute naturelle du tribunal d'Andrieux à l'histoire politique de la France. Il était là sur son terrain, il se retrouvait au milieu de ses idées de chaque jour. Le jugement qu'il a porté sur l'égoïsme de Napoléon, samedi dernier, n'est pas en tout conforme à ses opinions de 1828. Lorsqu'il racontait, avec une franchise poétique à force de vérité, les campagnes d'Italie et d'Egypte, il n'était pas si indulgent au génie. Sans rabaisser la volonté ambitieuse du guerrier, il mettait la gloire au service de la liberté, et n'amnistiait pas avec une si large clémence la dictature militaire. Cette remarque n'a pas échappé à l'orateur; mais depuis quatre ans l'orateur n'en est plus à compter ses périodes. De l'histoire de la constituante au gouvernement de la république, il y a si loin, vraiment, que nous aurions mauvaise grace à édicter le récipiendaire pour quelques pouces de terrain. — Ce discours aux malices in-

offensives adressées par M. Thiers aux novateurs, a été prononcé le 25 mai 1836, à l'Académie française, sous la présidence de M. de Talleyrand.

dirons rien; nous lui rappellerons seulement qu'il ne faut pas battre sa nourrice; qu'il n'oublie pas que ses admirateurs les plus ardents ne sont pas dans la littérature impériale. La jeunesse, qui s'est animée à sa voix, et qui ne s'attendait pas à le voir si tôt faire halte dans les antichambres du château, ne lui a pas demandé, pour applaudir à ses débuts, s'il avait lu le traité de Lucien sur la manière d'écrire l'histoire, s'il avait consulté les Institutions oratoires de Quintilien. Elle s'est livrée sans réserve à son enthousiasme, tandis que les poètes voltairiens se consultaient inutilement pour rattacher l'Annaliste de la révolution aux écoles historiques de l'antiquité.

Pourquoi M. Thiers s'est-il cru obligé de répéter à l'Académie sa profession de foi politique, si verbeusement exposée au Palais-Bourbon? Je ne sais. Est-ce que par hasard il se défiait de son mérite littéraire? Ce serait de sa part une modestie bien puérile. A-t-il voulu trancher du grand seigneur, et donner à ces messieurs une leçon de sagesse? S'il avait cette louable intention, il devait prendre un parti plus décisif et ne pas s'amuser aux niaiseries d'Athénée. Comme écrivain, il n'a pas été assez littéraire; comme grand seigneur, il a été bien modéré dans sa morgue aristocratique. Il a été applaudi, et il méritait de l'être; mais je l'eusse voulu plus nettement dessiné dans son allure.

Nous ne sommes pas assez heureux pour savoir quel jour et à quelle heure l'auteur de *L'Ambitieux* prononcera l'éloge de *Marius à Minturnes*; mais puisque la mort de M. Parceval met un nouveau fauteuil à la disposition de l'Académie, ce sera pour elle, nous l'espérons, une occasion de se réhabiliter. Qu'elle appelle dans son sein M. Ballanche ou M. Hugo; qu'elle rende une éclatante justice à l'auteur d'*Antigone*. Mais que M. Hugo se présente et qu'il ne recule pas devant les ennuis d'une candidature officielle; car, si chacun des membres de l'Académie peut aller jusqu'à proclamer individuellement la supériorité de l'auteur des *Orientales*, on ne peut pas exiger d'un corps tout entier la même humilité et la même abnégation. Une société littéraire qui peut nommer comme Chateaubriand, Lamartine, Lemercier, Cousin, est en droit de traiter avec le poète le plus illustre et le plus populaire, sur le pied d'une parfaite.

G. P.

... (notre livraison fait déjà neuf feuilles pas-  
 ... et le temps qui nous presse nous forcent de renvoyer  
 ... main numéro notre REVUE POLITIQUE de la quinzaine, qui  
 ... a ainsi une REVUE POLITIQUE DU MOIS.

— La Direction de la *Revue des Deux Mondes* a annoncé à ses abonnés, dans son dernier numéro, qu'elle se préparait à donner un nouveau développement à ses publications. La Direction de la *Revue* espérait faire connaître aujourd'hui le programme plus étendu qu'elle se propose de suivre à l'avenir. Le temps lui a manqué ; mais elle le donnera dans une de ses prochaines livraisons, peut-être dans celle du 1<sup>er</sup> janvier. En attendant qu'elle puisse développer en détail les modifications qu'elle projette, la *Revue* donne ici une idée sommaire des sections nouvelles qu'elle ajoutera à son cadre, et à l'aide desquelles elle pense combler les lacunes qui ont pu exister jusqu'ici.

PREMIÈRE SECTION. — HISTOIRE LITTÉRAIRE DU MOIS.

Cette section comprendra tous les faits qui se rattachent à l'histoire littéraire contemporaine, et l'examen des livres français parus dans le mois.

DEUXIÈME SECTION. — REVUE LITTÉRAIRE DE L'ALLEMAGNE (1).

TROISIÈME SECTION. — REVUE LITTÉRAIRE DE L'ANGLETERRE.

QUATRIÈME SECTION. — HISTOIRE DES VOYAGES MODERNES (2).

CINQUIÈME SECTION. — REVUE DES SCIENCES, DE L'INDUSTRIE ET DES ARTS.

Ces quatre dernières sections reviendront plus ou moins fréquemment, selon que des publications importantes ou des faits nouveaux à consigner se présenteront. Pour remplir ces nouveaux engagements que la *Revue* prend vis-à-vis de ses lecteurs, elle s'est adressée à des capacités littéraires ou scientifiques dont la plupart étaient restées étrangères jusqu'ici à sa rédaction, et qui lui ont promis une coopération active. Ainsi, la *Revue* ajoutera à sa collaboration ordinaire, qui a fait son succès et qui reste toujours la même et compacte, de nouveaux élémens qu'elle n'avait pu embrasser jusqu'ici, et cela sans affaiblir en rien ses élémens primitifs.

Il s'est publié peu de livres nouveaux importants cette quinzaine; les réimpressions pittoresques par livraisons ont prévalu. Parmi les premiers, nous devons signaler un volume de notre célèbre historien Augustin Thierry : *Dix ans d'Etudes historiques*, qui a paru chez Just Tessier.

— Les *Leçons d'astronomie* professées à l'Observatoire par M. Arago, et publiés par les libraires Rouvier et Lebouvier, rue de l'Ecole de Médecine.

Nous nous contentons aujourd'hui d'annoncer ces deux ouvrages qui méritent un examen sérieux, et qu'on peut recommander d'avance à l'attention des lecteurs.

— On annonce pour paraître prochainement un *Dictionnaire de législation usuelle*, par M. de Chabrol-Chaméane, avocat à la cour royale. L'auteur s'occupait depuis long-temps de ce grand travail, qui permettra aux hommes du monde de s'instruire facilement à la connaissance des lois de notre pays. L'ouvrage se composera de deux volumes.

(1) Nous commencerons probablement ces deux sections à par. 1<sup>er</sup> janvier.

(2) Cette section comprendra l'analyse des voyages nouveaux français et étrangers.



---

# TABLE

## DES MATIÈRES DU QUATRIÈME VOLUME.

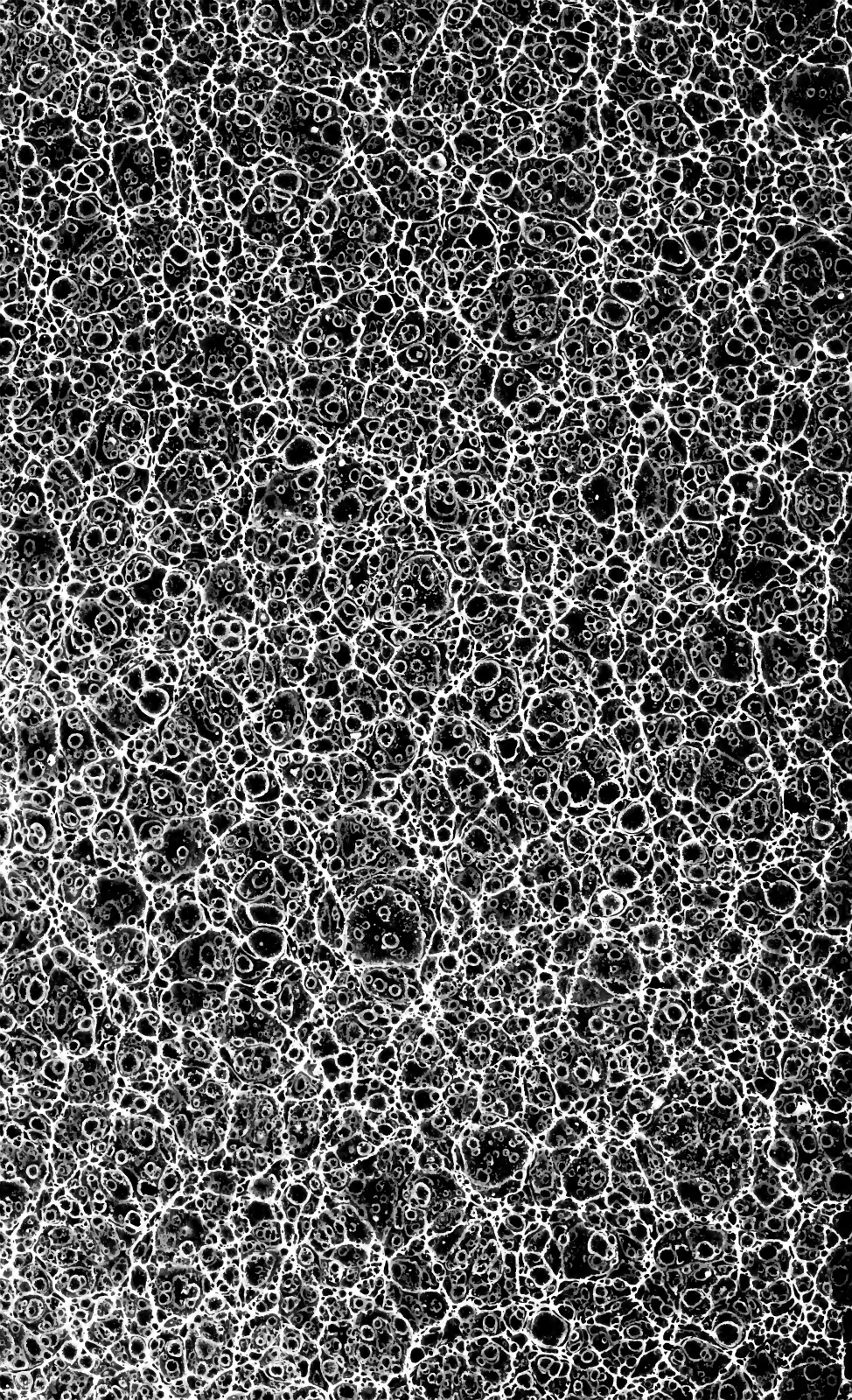
(TROISIÈME SÉRIE.)

---

GUSTAVE PLANCHÉ. — <i>Jacques</i> , par George Sand.	5
POUJOLAT. — Gaza, lettre sur la Palestine.	25
FAURIEL. — Dante.	57
LOÈVE VEIMARS. — Souvenirs de la Normandie. — II. Fragment d'une simple histoire.	95
Chronique de la quinzaine.	126
GEORGE SAND. — Le Prince.	155
E. BARRAULT. — Une Noce à Constantinople.	152
UN PAIR DE FRANCE. — Statistique parlementaire. — III. La chambre des pairs.	174
PH. CHASLES. — L'Arétin, sa vie et ses œuvres, 1 <sup>re</sup> partie.	197
HANS WERNER. — Ituriel, poème.	229
Chronique de la quinzaine.	255
STÉPHANE FLACHAT. — De la Réforme commerciale.	245
PH. CHASLES. — L'Arétin, sa vie et ses mœurs, 2 <sup>e</sup> partie.	292
LÉON FAUCHER. — Statistique morale. La colonie des Savoyards à Paris.	515

H. FORTOUL. — Revue littéraire du mois.	529
Chronique de la quinzaine.	554
HENRI HEINE. — De l'Allemagne depuis Luther, 2 <sup>e</sup> partie.	575
SAINT-SIMON. — Louis XIII et Richelieu, fragmens inédits.	409
GUSTAVE PLANCHE. — Histoire et philosophie de l'art. —	
V. Du théâtre français, 4 <sup>re</sup> partie.	428
C.-A. — Poètes et romanciers modernes de la France. — XVI.	
M. de Balzac.	440
UN PAIR DE FRANCE. — Histoire de la dernière crise ministérielle.	459
Chronique de la quinzaine.	476
H. W. — Adelaïde.	479
Revue musicale.	482
EMILE SOUVESTRE. — Des poésies populaires de la Basse-Bretagne.	489
GUSTAVE PLANCHE. — Histoire et philosophie de l'art. — V.	
De la Réforme dramatique, 2 <sup>e</sup> partie.	538
LORD FEELING. — Conversation de M. de Châteaubriand.	564
CH. MAGNIN. — Des Origines du théâtre en Europe.	578
UN PAIR DE FRANCE. — Histoire de la dernière crise ministérielle.	598
Chronique de la quinzaine.	617
HENRI HEINE. — De l'Allemagne depuis Luther, 5 <sup>e</sup> partie.	655
ARMAND MORLAIX. — Sonnets de Shakspeare.	679
ALEX. DUMAS. — Impressions de voyages. — Les Bains de Louësche. — Le Pont du Diable.	698
PH. CHASLES. — L'Arétin, sa vie et ses œuvres, dernière partie.	751
Revue musicale.	769
Revue chronique.	776





TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES



3 9090 007 508 282

